

Répertoire

Répertoire général

programmes et cours

études supérieures

2006
2007



UNIVERSITÉ
LAVAL

AVIS

Cette publication constitue, avec le *Guide de l'admission aux études supérieures*, l'offre de formation de l'Université Laval. La description intégrale des programmes est accessible à l'adresse ulaval.ca/sg.

La présente publication fait référence au *Règlement des études*, édition de septembre 2005, dont le texte est accessible à l'adresse suivante : ulaval.ca/sg/reg/Reglements/index.html.

Le contenu du *Répertoire général des études supérieures* (programmes et cours) a été versé sur le site Web de l'Université Laval (ulaval.ca/AI/cours.html). Le présent document, à jour en janvier 2006, est réalisé et publié par la Section des diplômés et des publications officielles du Bureau du secrétaire général, avec la collaboration de la Faculté des études supérieures.

Pour joindre la Faculté des études supérieures :

(418) 656-2464
1 877 7ULAVAL (Canada, États-Unis)
télécopieur : (418) 656-3691
fes@fes.ulaval.ca
ww.fes.ulaval.ca

Pour joindre l'Université Laval :

(418) 656-3333
télécopieur : (418) 656-2809
sg@sg.ulaval.ca
ulaval.ca

Formulaires de demande d'admission :

Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Bureau 2440
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
(418) 656-3080
reg@reg.ulaval.ca
ulaval.ca/reg

Information sur les programmes :

Division de la promotion et du recrutement
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3577
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
(418) 656-2764
1 877 7 ULAVAL (Canada, États-Unis)
info@dap.ulaval.ca

Coordination du projet : Lina Villeneuve

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Faculté des études supérieures

Message du doyen



Chère étudiante,
Cher étudiant,

À l'Université Laval, comme dans la plupart des universités nord-américaines, la Faculté des études supérieures a la responsabilité générale des études des deuxième et troisième cycles. Dirigée par un doyen assisté d'un conseil, elle est chargée d'assurer la qualité et la coordination des programmes d'études, en concertation étroite avec les facultés et départements qui gèrent ces programmes. Ainsi, la Faculté des études supérieures est en mesure d'offrir, au nom de l'ensemble de l'Université, quelque 200 programmes, dont 67 doctorats et 79 maîtrises, dans le cadre d'un riche milieu de formation.

Les étudiants effectuent leurs études et leurs recherches dans la faculté ou le département où l'on enseigne leur spécialité, sous la supervision d'un directeur de recherche et de la direction de programme, auquel ils sont inscrits. Tout en poursuivant leurs études dans une faculté ou un département, les étudiants inscrits relèvent de la Faculté des études supérieures par l'entremise des responsables facultaires des études et des directions de programme. En collaboration avec ceux-ci, la Faculté des études supérieures veille à la qualité de l'encadrement des étudiants, assure la gestion de l'évaluation terminale de leurs travaux de recherche et établit le droit aux grades et aux diplômes de l'Université.

L'Université Laval propose à ses étudiants des cycles supérieurs un environnement de recherche stimulant. Elle appuie sans relâche le développement d'une bibliothèque qui offre une grande variété de ressources pour des recherches efficaces. Avec son réseau de centres hospitaliers affiliés, l'Université compte plus de 1 200 professeurs-chercheurs de toutes les disciplines, dont la réputation et la qualité permettent de la positionner parmi les grandes universités de recherche. Elle préconise une formation enracinée dans la recherche et encourage ses étudiants de tous les cycles à s'intégrer activement dans les regroupements de recherche. Ainsi, les 217 regroupements de chercheurs, dont 77 chaires de recherche du Canada, 38 centres de recherche reconnus et 8 instituts, représentent autant de milieux privilégiés de formation à la recherche, disposant de 241 millions de dollars en fonds externes de recherche. De plus, 41 millions de dollars sont versés chaque année aux étudiants des cycles supérieurs sous forme de bourses ou de salaires.

En outre, la Faculté des études supérieures offre aux personnes dont le projet d'études ne correspond pas à un programme existant la possibilité de mettre au point un programme de diplôme d'études supérieures, de maîtrise ou de doctorat sur mesure. De nombreux étudiants se prévalent aussi de la possibilité d'effectuer une recherche doctorale en cotutelle de thèse avec un établissement français. La mobilité internationale des étudiants est fortement encouragée et encadrée par des ententes avec des établissements étrangers.

La Faculté des études supérieures, en étroite collaboration avec les 16 autres facultés, est donc fière de mettre à votre disposition une formation diversifiée et de haute qualité. Nous sommes surtout heureux de vous accueillir à l'Université Laval pour réaliser vos études de deuxième et de troisième cycle.

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 3445
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2464 télécopieur : (418) 656-3691
fes@fes.ulaval.ca www.fes.ulaval.ca

Marc Pelchat
Doyen

Direction de la Faculté

Doyen et secrétaire	Marc Pelchat
Vice-doyen	Gérard Charlet
Adjointe à la direction	Suzanne Allaire

Table des matières

Message du doyen de la Faculté des études supérieures	iii
Renseignements généraux	vi
Organisation des études aux cycles supérieurs	vi
Coordination générale des études	vi
Gestion des programmes	vi
Programmes de formation	vi
Caractéristiques des programmes	vi
Types de programmes	vi
Programmes courts de deuxième cycle	vi
Programmes d'études postérieures au doctorat en médecine et en médecine dentaire	vi
Programmes de maîtrise	vi
Programmes de doctorat	vi
Programmes sur mesure	vi
Activités de formation	vii
Cours	vii
Activités de recherche	vii
Passage accéléré au doctorat	vii
Publications complémentaires	vii
Direction de l'Université Laval	vii
Calendrier universitaire	viii
Liste des programmes des deuxième et troisième cycles par faculté	ix
Liste des programmes des deuxième et troisième cycles par discipline	xviii
Liste des départements par faculté	xx
Table des sigles de discipline ou champ d'études	xxi

RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES

Explication de la description d'un programme	2
--	---

Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels

aménagement du territoire et développement régional	4
architecture	6
architecture (Sciences de l')	7
arts visuels	8
aménagement (microprogrammes)	10
arts visuels (microprogramme)	11

Faculté de droit

droit	14
droit notarial	18
droit de l'entreprise (microprogramme)	19

Faculté de foresterie et de géomatique

agroforesterie	22
sciences du bois	23
sciences forestières	24
sciences géographiques	25
sciences géomatiques	28
sciences géomatiques (microprogrammes)	30

Faculté des lettres

archéologie	34
communication publique	35
ethnologie des francophones en Amérique du Nord	36
études anciennes	38
études littéraires	39
histoire	40
histoire de l'art	43
journalisme international	46
linguistique	46
littérature et arts de la scène et de l'écran	49
littératures d'expression anglaise	51
littératures d'expression espagnole	52
muséologie	53
relations publiques	54
terminologie et traduction	55

Faculté de médecine

biologie cellulaire et moléculaire (médecine)	60
épidémiologie	61
kinésiologie	64
médecine expérimentale	66
microbiologie-immunologie (médecine)	68
neurobiologie	69
orthophonie	71
physiologie-endocrinologie	72
prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail	73
santé communautaire	74
médecine expérimentale (microprogramme)	77
physiologie-endocrinologie (microprogramme)	78
santé communautaire (microprogramme)	79

Faculté de médecine dentaire

chirurgie buccale et maxillo-faciale	82
dentisterie multidisciplinaire	83
gérodentologie	83
parodontie	84
sciences dentaires	85

Faculté de musique

musique	88
musique (microprogrammes)	91

Faculté de pharmacie

pharmacie	96
pharmacie communautaire	97
pharmacie (microprogramme)	98
pharmacie communautaire (microprogrammes)	98

Faculté de philosophie

philosophie	102
philosophie (microprogramme)	103
éthique appliquée	103
éthique appliquée (microprogramme)	104

Faculté des sciences de l'administration

administration des affaires	108
gestion et développement des organisations	118
sciences de l'administration	119
administration (microprogrammes)	124
gestion et développement des organisations (microprogrammes)	132

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	137	Faculté de théologie et de sciences religieuses	243
• biologie végétale	138	• sciences des religions	244
• développement rural intégré	140	• théologie	246
• économie rurale	140	• théologie pratique	248
• génie agroalimentaire	141	• éthique appliquée	249
• microbiologie (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)	143	• éthique appliquée (microprogramme)	250
• nutrition	144	• études pastorales (microprogrammes)	251
• sciences animales	145	• musique (microprogramme)	252
• sciences et technologie des aliments	146	Institut québécois des hautes études internationales	253
• sols et environnement	148	• études internationales	254
• nutrition (microprogramme)	150	RÉPERTOIRE DES COURS	259
Faculté des sciences de l'éducation	153	Explication de la description d'un cours	260
• adaptation scolaire	154	Cours de deuxième et troisième cycles	261
• administration et évaluation en éducation	155	Table des codes et des sigles des facultés et départements	426
• didactique	158		
• enseignement collégial	161		
• intervention éducative	161		
• psychopédagogie	163		
• psychopédagogie (adaptation scolaire)	165		
• sciences de l'orientation	167		
• technologie éducative	170		
• administration et évaluation en éducation (microprogrammes)	172		
Faculté des sciences et de génie	175		
• biochimie	177		
• biologie	178		
• chimie	179		
• génie aérospatial	180		
• génie chimique	181		
• génie civil	183		
• génie des mines - génie de la métallurgie	185		
• génie électrique	187		
• génie industriel	189		
• génie logiciel	190		
• génie mécanique	191		
• informatique	192		
• mathématiques	194		
• microbiologie (Sciences et génie)	195		
• océanographie	197		
• physique	198		
• sciences de la Terre	199		
• statistique	201		
• génie industriel (microprogramme)	203		
• génie logiciel (microprogramme)	204		
• informatique (microprogramme)	205		
Faculté des sciences infirmières	207		
• sciences infirmières	208		
• santé communautaire	210		
Faculté des sciences sociales	215		
• affaires publiques et représentation des intérêts	216		
• analyse des politiques	216		
• anthropologie	218		
• économique	220		
• études féministes	222		
• évaluation et gestion du risque psychosocial	223		
• psychologie	224		
• relations industrielles	229		
• science politique	231		
• service social	234		
• sociologie	238		
• affaires publiques et représentation des intérêts (microprogramme)	239		
• service social (microprogramme)	240		

Renseignements généraux

Organisation des études aux cycles supérieurs

Coordination générale des études

La Faculté des études supérieures assume, pour l'ensemble de l'Université, la responsabilité générale des études des deuxième et troisième cycles. Les étudiants de ces cycles, tout en poursuivant leurs études et leur recherche dans une faculté ou un département, relèvent de la Faculté des études supérieures par l'entremise des responsables facultaires des études et des directeurs de programme.

En collaboration étroite avec les facultés disciplinaires, la Faculté des études supérieures supervise la qualité de l'encadrement des étudiants, assure la gestion de l'évaluation terminale de leurs travaux de recherche et établit, de concert avec les directions de programme, le droit aux grades ou aux diplômes de l'Université. Elle assure également une veille stratégique relative aux études supérieures et à la formation à la recherche.

Le doyen de la Faculté des études supérieures est responsable de la qualité des études aux deuxième et troisième cycles, s'assure que ces études se déroulent dans le respect de la liberté universitaire et des principes fondamentaux d'éthique et de déontologie et supervise la bonne marche de l'ensemble des programmes de deuxième et de troisième cycle. Il coordonne le travail des directeurs de programme et veille à ce que les politiques et règlements pertinents soient connus et appliqués.

Le doyen de la Faculté des études supérieures agit à titre de directeur des programmes de diplôme d'études supérieures sur mesure, de maîtrise sur mesure et de doctorat sur mesure. Il peut cependant déléguer cette responsabilité à un directeur de programme qu'il désigne.

Gestion des programmes

Dans chaque faculté, le doyen désigne un responsable facultaire des études qui coordonne la gestion des programmes de deuxième et de troisième cycle dont la faculté a la charge et qui agit à titre d'intermédiaire entre sa faculté et la Faculté des études supérieures.

Pour chaque domaine du savoir où il existe un ou plusieurs programmes de deuxième et de troisième cycle, il existe un comité de programme rattaché à la faculté dont relève le programme. Ce comité, qui est présidé par un directeur de programme, a pour mandat :

- de s'assurer de la qualité du programme et de l'enseignement offert, de l'adéquation avec l'évolution du domaine du savoir et les besoins de la société, ainsi que du respect des orientations et des objectifs du programme;
- de s'assurer de la qualité et de la pertinence des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs et satisfaire à ces besoins et, après consultation des départements concernés, de proposer au conseil de la faculté les modifications à apporter;
- de collaborer au recrutement et d'assister le directeur de programme dans l'exercice de ses responsabilités relatives à l'admission, à l'accueil et à l'encadrement des étudiants;
- de déterminer les moyens à mettre en place pour favoriser la progression des étudiants dans le programme.

Programmes de formation

Un programme porte sur un ou plusieurs domaines du savoir. Il constitue un ensemble d'activités de formation cohérent et structuré, conçu en fonction des besoins de la société, du milieu ou d'une collectivité.

Aux cycles supérieurs, un programme peut conduire à l'obtention d'un grade (maîtrise ou doctorat), d'un diplôme d'études supérieures spécialisées ou d'une attestation d'études.

Caractéristiques des programmes

Les cycles universitaires constituent autant de degrés dans l'apprentissage de connaissances et de pratiques liées à un domaine d'activité donné et autant d'étapes au terme desquelles l'étudiant doit atteindre un plus haut degré d'autonomie. De plus, les cycles donnent lieu à un accroissement continu du lien entre l'enseignement et la recherche dans les programmes de formation.

Au deuxième cycle, l'étudiant doit intégrer, élargir et approfondir les connaissances acquises au premier cycle, assimiler des connaissances nouvelles et développer des habiletés qui le rendent apte à s'engager de façon créative dans un domaine particulier d'activité. À cette fin, l'Université offre des microprogrammes, des diplômes d'études supérieures spécialisées et des maîtrises.

Au troisième cycle, l'étudiant doit renforcer sa capacité d'interpréter de façon critique les données relatives à sa spécialisation, d'appliquer de façon autonome et originale les principes et méthodes de recherche propres à son domaine, de concevoir de nouvelles pratiques de recherche ou d'intervention, de poursuivre des recherches originales de façon autonome et de présenter un problème complexe, tant oralement que par écrit. À cette fin, l'Université offre un type de programme qui conduit au grade de *Philosophiae Doctor* (Ph.D.) et un autre type qui conduit au grade de docteur dans un domaine du savoir.

Types de programmes

Programmes courts de deuxième cycle

Le microprogramme est un ensemble organisé et cohérent de cours permettant à un étudiant soit d'acquérir un complément de formation professionnelle ou disciplinaire particulier, soit d'aborder l'étude d'une discipline ou d'un thème précis. Il donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université et faisant état du titre du microprogramme et du nombre de crédits que celui-ci comporte. Un microprogramme comprend entre 9 et 18 crédits de cours.

Le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées vise l'atteinte des objectifs généraux des programmes courts de deuxième cycle. Il est structuré de telle sorte que l'étudiant doive acquérir au moins les deux tiers du total de crédits dans le domaine du savoir dont traite le programme. Il comporte habituellement 30 crédits.

Programmes d'études postérieures au doctorat en médecine et en médecine dentaire¹

Le programme d'études postérieures au doctorat en médecine et au doctorat en médecine dentaire conduit à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures ou à un diplôme de formation complémentaire. L'étudiant qui y est inscrit a le statut de résident. La structure d'un tel programme comporte un ensemble cohérent et planifié d'activités de formation sanctionnées par l'Université, à savoir des stages cliniques qui se déroulent dans les milieux et établissements de soins, et vise la préparation du résident à la pratique professionnelle.

Programmes de maîtrise

Le programme de maîtrise conduit à l'obtention d'un grade de deuxième cycle et comporte un ensemble cohérent d'activités diverses de formation prenant en compte les connaissances nouvelles dans le ou les domaines du savoir concernés. Il comporte habituellement 45 ou 48 crédits.

Un même programme de maîtrise peut offrir plusieurs types correspondant chacun à une répartition particulière des activités de formation et à un mode de présentation des travaux de recherche. Les types les plus fréquents sont : avec mémoire, avec essai, avec stage et essai, avec stage ou avec projet d'intervention. Dans certains domaines, selon la nature et l'objet de la recherche, la présentation des résultats de la recherche peut prendre d'autres formes : récépissé, exposition d'œuvres originales, film, etc.

Programmes de doctorat

Le doctorat menant au grade de *Philosophiae Doctor* (Ph.D.) comporte un certain nombre de cours, mais consiste essentiellement dans la poursuite d'un projet de recherche original conduisant à la présentation et à la soutenance d'une thèse. Le nombre total de crédits d'un tel programme est habituellement de 90 ou de 96, dont au moins 60 sont attribués au projet de recherche et au moins 6 à des cours de deuxième ou de troisième cycle, en excluant les crédits de l'examen de doctorat.

Le doctorat menant au grade de docteur dans un domaine du savoir comporte un projet de recherche comptant pour au moins 36 des crédits du programme et un minimum de 12 crédits de cours de deuxième ou de troisième cycle, en excluant les crédits de l'examen de doctorat. Le nombre total des crédits du programme est habituellement de 90 ou de 96.

Programmes sur mesure

Dans des situations particulières où aucun programme de formation existant ne le permet et où l'intervention de plusieurs domaines du savoir est requise pour atteindre les objectifs généraux du diplôme d'études supérieures spécialisées, de la maîtrise ou de l'un ou l'autre des types de doctorat, l'Université peut créer un programme sur mesure correspondant aux besoins de formation d'une personne ou d'un groupe de personnes.

L'établissement des règles, procédures et conditions de réalisation de ces programmes sur mesure est sous la responsabilité de la Faculté des études supérieures. Pour plus d'information, on peut consulter le site www.fes.ulaval.ca/sgc/surmesure.

1. Seuls les programmes d'études postérieures au doctorat en médecine dentaire figurent dans le présent répertoire. On trouvera la description des différents programmes de spécialité en médecine dans le *Répertoire des études postérieures au doctorat en médecine*. On peut se procurer cette publication en s'adressant au Bureau des études médicales post-M.D. de la Faculté de médecine ou encore au Bureau du secrétaire général.

Activités de formation

Les activités de formation prennent deux formes : les cours et les activités de recherche. La charge de travail que représente une activité de formation se mesure en crédits. Un crédit (Cr) équivaut à 45 heures de travail sous forme d'étude individuelle, de présence dans une salle de cours, dans un laboratoire, dans un atelier ou dans un milieu de stage.

Cours

Un cours est un ensemble intégré d'activités d'enseignement et d'études considérées comme un tout qui permet d'atteindre des objectifs déterminés de formation.

Un cours contributoire à un programme est soit obligatoire (OB), soit à option (OP). Le cours obligatoire se définit comme étant essentiel à l'atteinte des objectifs du programme et doit nécessairement être suivi avec succès par tout étudiant inscrit au programme. Le cours à option est celui que choisit l'étudiant parmi un certain nombre qui lui sont proposés à ce titre dans le programme d'études. Le cours à option contribue à l'atteinte des objectifs du programme.

Le cours préalable (PR) est celui dont le contenu doit assurer l'acquisition des connaissances ou des méthodes de travail indispensables à la poursuite des objectifs du cours auquel il est préalable. L'étudiant doit donc nécessairement l'avoir suivi avec succès avant de s'inscrire au cours concerné.

Le cours concomitant (CC) est celui dont certains éléments du contenu sont si étroitement liés au contenu d'un autre cours que l'atteinte des objectifs de ce dernier est subordonnée à la poursuite des objectifs du cours concomitant; il doit donc nécessairement être suivi en même temps que le cours auquel il est concomitant, à moins qu'il n'ait été suivi avec succès précédemment.

Activités de recherche

Une activité de recherche est une démarche scientifique, littéraire, artistique ou professionnelle portant sur un sujet à l'intérieur d'un domaine du savoir. Cette activité de formation peut prendre diverses formes et comporte un certain nombre de crédits.

L'essai constitue un travail de rédaction habituellement requis dans un programme de maîtrise qui ne comporte pas la rédaction d'un mémoire; il permet à l'étudiant d'aborder un sujet lié à son projet d'études et de faire état de ses connaissances dans un domaine du savoir et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à ce domaine. L'essai est habituellement de 6 à 15 crédits.

Le rapport de stage ou d'intervention professionnelle constitue un travail de rédaction requis dans les programmes de maîtrise qui prévoient spécialement cette activité. Le rapport de stage ou d'intervention professionnelle est habituellement de 6 à 15 crédits.

Le mémoire est l'exposé écrit des résultats d'une recherche poursuivie dans le cadre d'un programme de maîtrise avec mémoire. Le mémoire peut être présenté sur différents supports. Il a pour but de permettre à l'étudiant,

par un contact soutenu avec la pratique de la recherche ou de la création, d'acquiescer la méthodologie appropriée à l'exploration et à la synthèse d'un domaine du savoir et de démontrer qu'il connaît les écrits et les travaux se rapportant à son objet d'études. Il représente une charge minimale de 24 crédits.

La thèse est l'exposé écrit des résultats d'une recherche originale poursuivie dans le cadre d'un programme de troisième cycle. La thèse peut être présentée sur différents supports. Elle a pour but de démontrer que l'étudiant peut apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine du savoir ou de l'art et qu'il est apte à poursuivre des travaux de façon autonome.

Passage accéléré au doctorat

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire peut être admis au doctorat sans être tenu de rédiger son mémoire, s'il a suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise, s'il démontre, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il possède les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle par la présentation, sous forme écrite et orale, de l'état d'avancement de ses travaux de recherche.

Dans le cas d'un passage accéléré de la maîtrise au doctorat, le grade de maîtrise est délivré au candidat qui a acquis 45 crédits d'activités de formation comprenant la scolarité de maîtrise, la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat, selon les modalités prévues à son programme. Pour plus d'information, on peut consulter le site ww.fes.ulaval.ca/sgc/passageaccelere.

Publications complémentaires

- Le *Guide de l'admission aux études supérieures* contient tous les renseignements officiels relatifs à l'admission, aux champs de recherche des programmes et aux droits de scolarité des deuxième et troisième cycles (www.reg.ulaval.ca/admission/GuideIndex2.html).
- L'*Horaire des cours* comprend la liste des cours mis à l'horaire pour une session donnée, tous cycles confondus (ulaval.ca/sg/horaire.html).
- Le *Règlement des études* concerne la réglementation des études universitaires à tous les cycles (ulaval.ca/sg/reg/Reglements/C5/sommaire.html).
- Le guide *Le mémoire et la thèse : de la rédaction à la diplomation* s'adresse aux étudiants à la maîtrise avec mémoire et au doctorat, ainsi qu'aux directeurs de recherche et aux gestionnaires d'études. On y trouve toute l'information relative aux différentes étapes du cheminement, depuis la préparation de la recherche jusqu'à l'obtention du diplôme (ww.fes.ulaval.ca/sgc/guide).
- D'autres politiques et règlements revêtent un caractère essentiel dans les études aux cycles supérieurs, notamment en ce qui concerne l'éthique de la recherche, les ententes de confidentialité et la propriété intellectuelle (ulaval.ca/sg/reg/Politiques/index.html et ulaval.ca/sg/reg/Reglements/index.html).

Direction de l'Université Laval

Recteur	Michel Pigeon
Vice-recteur exécutif et vice-recteur à l'administration et aux finances	Claude Godbout
Vice-rectrice aux études	Christiane Piché
Vice-recteur à la recherche	Raymond J. Leblanc
Vice-rectrice aux ressources humaines Fournier	Lise Darveau-
Vice-rectrice au développement et aux relations internationales	Diane Lachapelle
Secrétaire général	Gilles Kirouac
Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	Claude Paradis



L'équipe de direction de l'Université Laval

À l'avant

M. Raymond J. Leblanc, Mme Diane Lachapelle, M. Michel Pigeon, M. Gilles Kirouac

À l'arrière

M. Claude Paradis, Mme Lise Darveau-Fournier, M. Claude Godbout, Mme Christiane Piché

Calendrier universitaire

AUTOMNE 2006	1 ^{er} septembre	Fin de l'inscription à la session d'automne 2006 pour les cours de l'enseignement régulier
	4 septembre	Congé de la fête du Travail
	5 septembre	Début des cours de la session d'automne 2006
	12 septembre	Fin de la période de modification du choix de cours
	17 septembre	Date d'échéance du droit au remboursement des droits de scolarité, des frais de gestion, des frais afférents et des frais technologiques après abandon total ou partiel des cours
	29 septembre	Fin de la période allouée aux étudiants admis conditionnellement et inscrits provisoirement à la session d'automne 2006 pour fournir la preuve qu'ils satisfont aux exigences d'admission
	9 octobre	Congé de l'Action de grâces
	30 octobre au 4 novembre	Semaine de lecture
	6 novembre	Début de l'inscription à la session d'hiver 2007 et début de la période de modification du choix de cours
	12 novembre	Fin de la période d'abandon de cours, sans mention d'échec au dossier de l'étudiant et sans remboursement des droits de scolarité et autres frais
	20 novembre	Date limite de paiement de tout solde des droits de scolarité et des autres frais de la session d'automne 2006
	8 décembre	Congé de la fête de l'Université
	15 décembre	Fin de la session d'automne 2006
	18 au 22 décembre	Période réservée aux examens de la session d'automne 2006 qui ne peuvent avoir lieu aux heures et dans les locaux prévus à l'horaire
HIVER 2007	5 janvier	Fin de l'inscription à la session d'hiver 2007 pour les cours de l'enseignement régulier
	8 janvier	Début des cours de la session d'hiver 2007
	16 janvier	Fin de la période de modification du choix de cours
	21 janvier	Date d'échéance du droit au remboursement des droits de scolarité, des frais de gestion, des frais afférents et des frais technologiques après abandon total ou partiel des cours
	1 ^{er} février	Fin de la période allouée aux étudiants admis conditionnellement et inscrits provisoirement à la session d'hiver 2007 pour fournir la preuve qu'ils satisfont aux exigences d'admission
	5 au 10 mars	Semaine de lecture
	12 mars	Début de l'inscription à la session d'été 2007
	18 mars	Fin de la période d'abandon de cours, sans mention d'échec au dossier de l'étudiant et sans remboursement des droits de scolarité et autres frais
	20 mars	Date limite de paiement de tout solde des droits de scolarité et des autres frais de la session d'hiver 2007
	2 avril	Début de l'inscription à la session d'automne 2007 et de la période de modification du choix de cours
	6 au 9 avril	Vacances de Pâques
	20 avril	Fin de la session d'hiver 2007
	23 au 27 avril	Période réservée aux examens de la session d'hiver 2007 qui ne peuvent avoir lieu aux heures et dans les locaux prévus à l'horaire
	27 avril	Fin de l'inscription à la session d'été 2007 pour les cours de l'enseignement régulier donnés à la première période (mai-juin)
ÉTÉ 2007	30 avril	Début de la première période de la session d'été 2007
	15 juin	Fin de la première période de la session d'été 2007
	25 juin	Congé de la fête nationale du Québec (24 juin)
	30 juin	Date limite de paiement de tout solde des droits de scolarité et des autres frais de la première période de la session d'été 2007
	2 juillet	Congé de la fête du Canada (1 ^{er} juillet)
	3 juillet	Début de la deuxième période de la session d'été 2007
	10 août	Fin de la deuxième période de la session d'été 2007
	17 août	Fin de la deuxième période de la session d'été 2007 pour les cours de l'enseignement régulier de l'École de langues de la Faculté des lettres

Programmes des deuxième et troisième cycles par faculté

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DES ARTS VISUELS									
Aménagement du territoire et développement régional									
Maîtrise avec essai	11-2.509.01	39	-	-	6	-	-	45	4
Maîtrise avec mémoire	12-2.509.01	15	-	-	-	30	-	45	4
Doctorat	10-3.509.01	24	-	-	-	-	66	90	4
Microprogramme									
• animation du patrimoine historique et culturel local et régional – volet de base	50-2.509.00	12	-	-	-	-	-	12	10
• animation du patrimoine historique et culturel local et régional – volet avancé	50-2.509.10	9	-	-	-	-	-	9	10
Architecture									
Maîtrise avec essai – projet	11-2.307.11	36	-	-	9	-	-	45	6
Architecture (Sciences de l')									
Maîtrise avec essai									
• design urbain	11-2.307.01	39	-	-	6	-	-	45	7
Maîtrise avec mémoire	12-2.307.01	21	-	-	-	24	-	45	7
Arts visuels									
Maîtrise avec mémoire	12-2.101.01	18	-	-	-	27	-	45	8
Maîtrise avec projet d'intervention et essai									
• design multimédia	13-2.101.11	24	-	9	12	-	-	45	8
Microprogramme									
• édition de livres d'artistes	50-2.101.30	15	-	-	-	-	-	15	11
FACULTÉ DE DROIT									
Droit									
Diplôme d'études supérieures spécialisées									
• droit de l'entreprise	70-2.541.15	30	-	-	-	-	-	30	14
• droit international et transnational	70-2.541.25	30	-	-	-	-	-	30	14
Maîtrise avec essai	11-2.541.01	30	-	-	15	-	-	45	14
Maîtrise avec mémoire	12-2.541.01	22	-	-	-	23	-	45	14
Doctorat	10-3.541.01	24	-	-	-	-	66	90	14
Microprogramme									
• droit de l'entreprise	50-2.541.00	12	-	-	-	-	-	12	19
Droit notarial									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.541.05	30	-	-	-	-	-	30	18
FACULTÉ DE FORESTERIE ET DE GÉOMATIQUE									
Agroforesterie									
Maîtrise avec essai	11-2.359.01	36	-	-	12	-	-	48	22
Maîtrise avec mémoire	12-2.359.01	24	-	-	-	24	-	48	22
Sciences du bois									
Maîtrise avec mémoire	12-2.367.01	12	-	-	-	33	-	45	23
Doctorat	10-3.367.01	9	-	-	-	-	81	90	23
Sciences forestières									
Maîtrise avec essai	11-2.365.13	33	-	-	12	-	-	45	24
Maîtrise avec mémoire	12-2.365.13	12	-	-	-	33	-	45	24
Doctorat	10-3.365.13	12	-	-	-	-	78	90	24
Sciences géographiques									
Maîtrise avec essai									
• géographie appliquée	11-2.501.01	36	-	-	12	-	-	48	25
Maîtrise avec mémoire	12-2.501.01	17	-	-	-	31	-	48	25
Doctorat	10-3.501.01	12	-	-	-	-	78	90	25

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
Sciences géomatiques									
Maîtrise avec stage et essai									
• géomatique appliquée	13-2.361.01	30	9	-	6	-	-	45	28
Maîtrise avec mémoire	12-2.361.01	19	-	-	-	26	-	45	28
Doctorat	10-3.361.01	16	-	-	-	-	74	90	28
Microprogramme									
• géomatique de base	50-2.361.00	15	-	-	-	-	-	15	30
• géomatique avancée	50-2.361.10	15	-	-	-	-	-	15	31
FACULTÉ DES LETTRES									
Archéologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.119.01	18	-	-	-	30	-	48	34
Doctorat	10-3.119.01	18	-	-	-	-	72	90	34
Communication publique									
Maîtrise avec essai	11-2.571.01	36	-	-	12	-	-	48	35
Maîtrise avec mémoire	12-2.571.01	24	-	-	-	24	-	48	35
Ethnologie des francophones en Amérique du Nord									
Maîtrise avec mémoire	12-2.515.01	18	-	-	-	30	-	48	36
Doctorat	10-3.515.01	18	-	-	-	-	72	90	36
Études anciennes									
Maîtrise avec mémoire	12-2.120.01	18	-	-	-	27	-	45	38
Doctorat	10-3.120.01	21	-	-	-	-	69	90	38
Études littéraires									
Maîtrise avec mémoire	12-2.133.41	15	-	-	-	30	-	45	39
Doctorat	10-3.133.41	18	-	-	-	-	72	90	39
Histoire									
Maîtrise avec essai	11-2.511.01	36	-	-	12	-	-	48	40
Maîtrise avec stage	14-2.511.01	36	12	-	-	-	-	48	40
Maîtrise avec mémoire	12-2.511.01	18	-	-	-	30	-	48	40
Doctorat	10-3.511.01	18	-	-	-	-	72	90	40
Histoire de l'art									
Maîtrise avec mémoire	12-2.105.01	18	-	-	-	30	-	48	43
Doctorat interuniversitaire	10-3.105.01	30	-	-	-	-	60	90	43
Journalisme international									
Diplôme d'études supérieures	70-2.573.05	24	6	-	-	-	-	30	46
Linguistique									
Maîtrise avec essai	11-2.121.01	30	-	-	15	-	-	45	46
Maîtrise avec mémoire	12-2.121.01	18	-	-	-	27	-	45	46
Doctorat	10-3.121.01	18	-	-	-	-	72	90	46
Littérature et arts de la scène et de l'écran									
Maîtrise avec mémoire	12-2.133.31	15	-	-	-	30	-	45	49
Doctorat	10-3.133.31	18	-	-	-	-	72	90	49
Littératures d'expression anglaise									
Maîtrise avec mémoire	12-2.127.01	18	-	-	-	27	-	45	51
Maîtrise axée sur les cours	14-2.127.01	45	-	-	-	-	-	45	51
Doctorat	10-3.127.01	23	-	-	-	-	67	90	51
Littératures d'expression espagnole									
Maîtrise avec mémoire	12-2.132.01	15	-	-	-	30	-	45	52
Doctorat	10-3.132.01	18	-	-	-	-	72	90	52
Muséologie									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.106.05	18	12	-	-	-	-	30	53
Relations publiques									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.578.05	30	-	-	-	-	-	30	54
Terminologie et traduction									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.171.05	30	-	-	-	-	-	30	55
Maîtrise avec stage et essai	13-2.171.01	30	6	-	12	-	-	48	55
Maîtrise avec mémoire	12-2.171.01	18	-	-	-	30	-	48	55

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
FACULTÉ DE MÉDECINE									
Biologie cellulaire et moléculaire									
Maîtrise avec mémoire	12-2.412.04	12	-	-	-	36	-	48	60
Doctorat	10-3.412.04	7	-	-	-	-	89	96	60
Épidémiologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.405.01	20	-	-	-	28	-	48	61
• recherche clinique	12-2.405.11	17	-	-	-	31	-	48	61
Doctorat	10-3.405.01	17	-	-	-	-	79	96	61
Kinésiologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.397.01	15	-	-	-	33	-	48	64
Doctorat	10-3.397.01	12	-	-	-	-	84	96	64
Médecine expérimentale									
Maîtrise avec mémoire	12-2.404.01	8	-	-	-	40	-	48	66
Doctorat	10-3.404.01	7	-	-	-	-	89	96	66
Microprogramme									
• recherche sur les maladies inflammatoires des voies respiratoires et du poumon	50-2.404.00	9	-	-	-	-	-	9	77
Microbiologie-immunologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.413.04	12	-	-	-	36	-	48	68
Doctorat	10-3.413.04	10	-	-	-	-	86	96	68
Neurobiologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.424.01	8	-	-	-	40	-	48	69
Doctorat	10-3.424.01	10	-	-	-	-	86	96	69
Orthophonie									
Maîtrise avec essai	11-2.454.01	52	8	-	6	-	-	66	71
Physiologie-endocrinologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.431.04	8	-	-	-	40	-	48	72
Doctorat	10-3.431.04	6	-	-	-	-	90	96	72
Microprogramme									
• génomique fonctionnelle	50-2.419.00	15	-	-	-	-	-	15	78
Prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.440.05	30	-	-	-	-	-	30	73
Santé communautaire									
Maîtrise avec essai	11-2.406.01	42	-	-	6	-	-	48	74
Maîtrise avec projet d'intervention	14-2.406.01	36	-	12	-	-	-	48	74
Maîtrise avec mémoire	12-2.406.01	24	-	-	-	24	-	48	74
Doctorat	10-3.406.01	30	-	-	-	-	66	96	74
Microprogramme									
• contrôle du tabagisme	50-2.406.00	15	-	-	-	-	-	15	79
FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE									
Chirurgie buccale et maxillo-faciale									
Formation dentaire spécialisée	16-8.403.01	-	-	-	-	-	-	-	82
Dentisterie multidisciplinaire									
Formation dentaire complémentaire	16-8.403.02	-	-	-	-	-	-	-	83
Gérodontologie									
Formation dentaire spécialisée	16-8.403.05	-	-	-	-	-	-	-	83
Parodontie									
Formation dentaire spécialisée	16-8.403.03	-	-	-	-	-	-	-	84
Sciences dentaires									
Maîtrise avec mémoire	12-2.403.01	12	-	-	-	33	-	45	85
Maîtrise avec stage et mémoire	15-2.403.01	12	10	-	-	23	-	45	85
Maîtrise avec stage et essai	13-2.403.01	12	18	-	15	-	-	45	85

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
FACULTÉ DE MUSIQUE									
Musique									
Maîtrise avec essai									
• éducation musicale	11-2.112.31	39	-	-	6	-	-	45	88
Maîtrise avec mémoire									
• éducation musicale	12-2.112.31	21	-	-	-	24	-	45	88
• composition	12-2.112.14	21	-	-	-	24	-	45	88
• musicologie	12-2.112.21	21	-	-	-	24	-	45	88
Maîtrise avec récital									
• interprétation	14-2.112.60	45	-	-	-	-	-	45	88
• didactique instrumentale	14-2.112.91	45	-	-	-	-	-	45	88
Doctorat	10-3.112.01	18	-	-	-	-	72	90	88
Microprogramme									
• enseignement des cordes	50-2.112.00	9	-	-	-	-	-	9	91
• enseignement du piano	50-2.112.10	9	-	-	-	-	-	9	92
• musique liturgique	50-2.112.30	12	-	-	-	-	-	12	93
• rythmique Jaques-Dalcroze	50-2.112.20	9	-	-	-	-	-	9	93
FACULTÉ DE PHARMACIE									
Pharmacie									
Maîtrise avec stage et essai									
• pharmacie d'hôpital	13-2.428.11	19	23	-	6	-	-	48	96
Maîtrise avec mémoire	12-2.428.01	12	-	-	-	36	-	48	96
Doctorat	10-3.428.01	10	-	-	-	-	86	96	96
Microprogramme									
• développement de produits pharmaceutiques	50-2.428.00	11	-	-	-	-	-	11	98
Pharmacie communautaire									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.428.15	30	-	-	-	-	-	30	97
Microprogramme									
• intervention pharmaceutique	50-2.428.20	12	-	-	-	-	-	12	98
• pharmacothérapie ambulatoire	50-2.428.10	12	-	-	-	-	-	12	99
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE									
Éthique appliquée									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.524.05	30	-	-	-	-	-	30	103
Microprogramme									
• éthique appliquée à la santé	50-2.524.00	9	-	-	-	-	-	9	104
Philosophie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.521.01	12	-	-	-	33	-	45	102
Doctorat	10-3.521.01	18	-	-	-	-	72	90	102
Microprogramme									
• prévention de la violence, résilience et philosophie pour les enfants	50-2.521.00	15	-	-	-	-	-	15	103
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION									
Administration des affaires									
Diplôme d'études supérieures spécialisées									
• administration des affaires	70-2.551.05	30	-	-	-	-	-	30	108
• affaires électroniques	70-2.553.15	24	-	6	-	-	-	30	108
• comptabilité de management	70-2.559.15	30	-	-	-	-	-	30	108
• entrepreneuriat technologique	70-2.553.05	30	-	-	-	-	-	30	108
• expertise comptable	70-2.559.05	30	-	-	-	-	-	30	108
Maîtrise avec projet d'intervention									
• affaires électroniques	14-2.550.12	39	-	6	-	-	-	45	108
• comptabilité de management	14-2.550.91	39	-	6	-	-	-	45	108
• expertise comptable	14-2.550.92	39	-	6	-	-	-	45	108
• gestion agroalimentaire	14-2.550.32	39	-	6	-	-	-	45	108
• gestion de la santé et de la sécurité du travail	14-2.550.43	39	-	6	-	-	-	45	108
• gestion des entreprises	14-2.550.11	39	-	6	-	-	-	45	108
• gestion des technologies de l'information	14-2.550.31	39	-	6	-	-	-	45	108
• gestion pharmaceutique	14-2.550.42	39	-	6	-	-	-	45	108

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
Maîtrise avec essai ou essai-stage									
• comptabilité	18-2.550.91	39	-	-	6	-	-	45	108
• finance	18-2.550.21	39	-	-	6	-	-	45	108
• gestion internationale	18-2.550.51	33	-	-	12	-	-	45	108
• gestion manufacturière et logistique	18-2.550.41	33	-	-	12	-	-	45	108
• management	18-2.550.61	33	-	-	12	-	-	45	108
• marketing	18-2.550.71	33	-	-	12	-	-	45	108
• modélisation et décision organisationnelle	18-2.550.81	33	-	-	12	-	-	45	108
Microprogramme									
• affaires électroniques	50-2.553.20	12	-	-	-	-	-	12	124
• direction financière	50-2.553.30	12	-	-	-	-	-	12	125
• entrepreneuriat et PME	50-2.553.00	12	-	-	-	-	-	12	126
• évaluation d'entreprises	50-2.559.00	15	-	-	-	-	-	15	126
• gestion des technologies de l'information	50-2.553.10	15	-	-	-	-	-	15	127
• gestion internationale	50-2.552.20	15	-	-	-	-	-	15	128
• management et gestion du changement	50-2.552.00	15	-	-	-	-	-	15	129
• responsabilité sociale et environnementale des organisations	50-2.552.60	15	-	-	-	-	-	15	130
• gestion des connaissances et e-formation en entreprise	50-2.553.40	12	-	-	-	-	-	12	131
Gestion et développement des organisations									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.552.05	30	-	-	-	-	-	30	118
Microprogramme									
• gestion et développement des organisations I	50-2.552.30	12	-	-	-	-	-	12	132
• gestion et développement des organisations II	50-2.552.10	15	-	-	-	-	-	15	133
• gestion et développement des organisations III	50-2.552.40	18	-	-	-	-	-	18	133
• gestion et développement des organisations IV	50-2.552.50	9	-	-	-	-	-	9	134
Sciences de l'administration									
Maîtrise avec projet d'intervention									
• gestion et développement des organisations	14-2.551.22	36	-	9	-	-	-	45	119
Maîtrise avec essai ou essai-stage									
• ingénierie financière	18-2.551.21	33	-	-	12	-	-	45	119
Maîtrise avec mémoire									
	12-2.551.11	21	-	-	-	24	-	45	119
Doctorat									
	10-3.551.01	33	-	-	-	-	63	96	119
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION									
Biologie végétale									
Maîtrise avec stage et essai									
	13-2.350.11	30	12	-	6	-	-	48	138
Maîtrise avec mémoire									
	12-2.350.11	13	-	-	-	35	-	48	138
Doctorat									
	10-3.350.11	9	-	-	-	-	87	96	138
Développement rural intégré									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.508.05	24	6	-	-	-	-	30	140
Économie rurale									
Maîtrise avec essai-stage									
	13-2.349.31	30	15	-	-	-	-	45	140
Maîtrise avec mémoire									
	12-2.349.31	21	-	-	-	24	-	45	140
Génie agroalimentaire									
Maîtrise avec essai									
• technologies environnementales	11-2.344.21	42	-	-	6	-	-	48	141
Maîtrise avec mémoire									
	12-2.344.11	12	-	-	-	36	-	48	141
Microbiologie									
Maîtrise avec mémoire									
• microbiologie agricole	12-2.351.01	12	-	-	-	36	-	48	143
Doctorat									
	10-3.351.01	9	-	-	-	-	87	96	143
Nutrition									
Maîtrise avec mémoire									
	12-2.439.01	13	-	-	-	35	-	48	144
Doctorat									
	10-3.439.01	10	-	-	-	-	86	96	144
Microprogramme									
• alimentation fonctionnelle et santé	50-2.346.10	15	-	-	-	-	-	15	150
Sciences animales									
Maîtrise avec mémoire									
	12-2.345.01	12	-	-	-	36	-	48	145
Doctorat									
	10-3.345.01	9	-	-	-	-	87	96	145

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
Sciences et technologie des aliments									
Maîtrise avec essai	11-2.346.01	42	-	-	6	-	-	48	146
Maîtrise avec mémoire	12-2.346.01	12	-	-	-	36	-	48	146
Doctorat	10-3.346.01	12	-	-	-	-	78	90	146
Sols et environnement									
Maîtrise avec essai									
• technologies environnementales	11-2.343.21	42	-	-	6	-	-	48	148
Maîtrise avec stage et essai	13-2.343.01	30	12	-	6	-	-	48	148
Maîtrise avec mémoire	12-2.343.01	13	-	-	-	35	-	48	148
Doctorat	10-3.343.01	15	-	-	-	-	81	96	148
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION									
Adaptation scolaire									
Diplôme d'études supérieures spécialisées									
• adaptation scolaire (difficultés d'apprentissage)	70-2.663.05	30	-	-	-	-	-	30	154
• adaptation scolaire (difficultés comportementales)	70-2.663.25	30	-	-	-	-	-	30	154
Administration et évaluation en éducation									
Maîtrise avec essai									
• fondements sociaux	11-2.665.11	39	-	-	6	-	-	45	155
• mesure et évaluation	11-2.665.31	39	-	-	6	-	-	45	155
• planification et gestion	11-2.665.21	39	-	-	6	-	-	45	155
Maîtrise avec mémoire									
• fondements sociaux	12-2.665.11	21	-	-	-	24	-	45	155
• mesure et évaluation	12-2.665.31	21	-	-	-	24	-	45	155
• planification et gestion	12-2.665.21	21	-	-	-	24	-	45	155
Doctorat	10-3.665.01	21	-	-	-	-	69	90	155
Diplôme d'études supérieures spécialisées									
• gestion scolaire	70-2.565.05	30	-	-	-	-	-	30	157
Microprogramme									
• gestion des personnes et des organisations d'enseignement	50-2.565.10	12	-	-	-	-	-	12	172
• leadership pour une nouvelle école	50-2.565.00	15	-	-	-	-	-	15	173
Didactique									
Maîtrise avec essai	11-2.564.01	33	-	-	12	-	-	45	158
Maîtrise avec mémoire	12-2.564.01	21	-	-	-	24	-	45	158
Doctorat	10-3.564.01	21	-	-	-	-	69	90	158
Enseignement collégial									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.561.05	30	-	-	-	-	-	30	161
Intervention éducative									
Diplôme d'études supérieures spécialisées									
• gestion et développement pédagogiques	70-2.663.35	30	-	-	-	-	-	30	161
• psychopédagogie	70-2.663.45	30	-	-	-	-	-	30	161
Psychopédagogie									
Maîtrise avec essai	11-2.563.01	33	-	-	12	-	-	45	163
Maîtrise avec mémoire	12-2.563.01	21	-	-	-	24	-	45	163
Doctorat	10-3.563.01	21	-	-	-	-	69	90	163
Psychopédagogie (adaptation scolaire)									
Maîtrise avec essai	11-2.563.11	33	-	-	12	-	-	45	165
Maîtrise avec mémoire	12-2.563.11	21	-	-	-	24	-	45	165
Sciences de l'orientation									
Maîtrise avec stage et essai	13-2.568.01	21	18	-	6	-	-	45	167
Maîtrise avec mémoire	12-2.568.01	21	-	-	-	24	-	45	167
Doctorat	10-3.568.01	21	-	-	-	-	69	90	167
Technologie éducative									
Maîtrise avec essai	11-2.567.01	39	-	-	6	-	-	45	170
Maîtrise avec mémoire	12-2.567.01	21	-	-	-	24	-	45	170
Doctorat	10-3.567.01	21	-	-	-	-	69	90	170

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE									
Biochimie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.212.01	12	-	-	-	36	-	48	177
Doctorat	10-3.212.01	10	-	-	-	-	86	96	177
Biologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.211.01	12	-	-	-	36	-	48	178
Doctorat	10-3.211.01	9	-	-	-	-	87	96	178
Chimie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.214.01	9	-	-	-	39	-	48	179
Doctorat	10-3.214.01	12	-	-	-	-	84	96	179
Génie aérospatial									
Maîtrise interuniversitaire avec stage	14-2.335.01	39	6	-	-	-	-	45	180
Maîtrise interuniversitaire avec projet d'intervention	14-2.335.11	33	-	12	-	-	-	45	180
Génie chimique									
Maîtrise avec essai									
• technologies environnementales	11-2.314.21	39	-	-	6	-	-	45	181
Maîtrise avec mémoire	12-2.314.01	12	-	-	-	33	-	45	181
Doctorat	10-3.314.01	8	-	-	-	-	88	96	181
Génie civil									
Maîtrise avec essai	11-2.339.01	36	-	-	9	-	-	45	183
• technologies environnementales	11-2.239.21	39	-	-	6	-	-	45	183
Maîtrise avec mémoire	12-2.339.01	18	-	-	-	27	-	45	183
Doctorat	10-3.339.01	14	-	-	-	-	82	96	183
Génie des mines - Génie de la métallurgie									
Maîtrise avec mémoire									
• génie des mines	12-2.318.01	14	-	-	-	31	-	45	185
• génie de la métallurgie	12-2.317.01	14	-	-	-	31	-	45	185
Doctorat									
• génie des mines	10-3.318.01	18	-	-	-	-	78	96	185
• génie de la métallurgie	10-3.317.01	18	-	-	-	-	78	96	185
Génie électrique									
Maîtrise avec essai	11-2.334.01	30	-	-	15	-	-	45	187
Maîtrise avec mémoire	12-2.334.01	12	-	-	-	33	-	45	187
Doctorat	10-3.334.01	15	-	-	-	-	75	90	187
Génie industriel									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.337.05	30	-	-	-	-	-	30	189
Microprogramme									
• gestion et technologie de la production	50-2.337.00	15	-	-	-	-	-	15	203
Génie logiciel									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.326.05	30	-	-	-	-	-	30	190
Microprogramme	50-2.326.00	15	-	-	-	-	-	15	204
Génie mécanique									
Maîtrise avec mémoire	12-2.336.01	12	-	-	-	33	-	45	191
Doctorat	10-3.336.01	16	-	-	-	-	92	108	191
Informatique									
Maîtrise avec mémoire	12-2.326.01	15	-	-	-	33	-	48	192
Doctorat	10-3.326.01	18	-	-	-	-	78	96	192
Microprogramme									
• systèmes logiciels intelligents	50-2.326.10	15	-	-	-	-	-	15	205
Mathématiques									
Maîtrise avec essai	11-2.221.01	36	-	-	12	-	-	48	194
Maîtrise avec mémoire	12-2.221.01	24	-	-	-	24	-	48	194
Doctorat	10-3.221.01	18	-	-	-	-	72	90	194

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
Microbiologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.213.01	12	-	-	-	36	-	48	195
Doctorat	10-3.213.01	10	-	-	-	-	86	96	195
Océanographie									
Doctorat interuniversitaire	10-3.217.01	15	-	-	-	-	75	90	197
Physique									
Maîtrise avec mémoire	12-2.232.01	9	-	-	-	39	-	48	198
Doctorat	10-3.232.01	12	-	-	-	-	84	96	198
Sciences de la Terre									
Maîtrise interuniversitaire avec essai									
• technologies environnementales	11-2.216.21	39	-	-	6	-	-	45	199
Maîtrise interuniversitaire avec mémoire	12-2.216.01	14	-	-	-	31	-	45	199
Doctorat interuniversitaire	10-3.216.01	9	-	-	-	-	81	90	199
Statistique									
Maîtrise avec essai	11-2.228.01	33	-	-	12	-	-	45	201
Maîtrise avec essai-stage									
• biostatistique	13-2.228.11	30	-	-	15	-	-	45	201
Maîtrise avec mémoire	12-2.228.01	20	-	-	-	25	-	45	201

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Santé communautaire									
Maîtrise avec essai	11-2.406.01	42	-	-	6	-	-	48	210
Maîtrise avec projet d'intervention	14-2.406.01	36	-	12	-	-	-	48	210
Maîtrise avec mémoire	12-2.406.01	24	-	-	-	24	-	48	210
Doctorat	10-3.406.01	30	-	-	-	-	66	96	210
Sciences infirmières									
Diplôme d'études supérieures d'infirmière praticienne spécialisée									
• cardiologie ou néphrologie	70-2.407.15	12	12	-	6	-	-	30	208
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.407.05	30	-	-	-	-	-	30	208
Maîtrise avec stage et essai	13-2.407.01	30	12	-	6	-	-	48	208
• soins tertiaires	13-2.407.11	30	12	-	6	-	-	48	208
Maîtrise avec mémoire	12-2.407.01	24	-	-	-	24	-	48	208

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

Affaires publiques et représentation des intérêts									
Diplôme d'études supérieures	70-2.533.05	24	6	-	-	-	-	30	216
Microprogramme	50-2.533.00	15	-	-	-	-	-	15	239
Analyse des politiques									
Maîtrise avec essai	11-2.533.02	33	-	-	12	-	-	45	216
Maîtrise avec stage et essai	13-2.533.02	24	12	-	9	-	-	45	216
Maîtrise avec mémoire	12-2.533.02	21	-	-	-	24	-	45	216
Anthropologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.531.01	18	-	-	-	30	-	48	218
Doctorat	10-3.531.01	18	-	-	-	-	78	96	218
Économique									
Maîtrise avec essai	11-2.532.01	30	-	-	15	-	-	45	220
Maîtrise avec mémoire	12-2.532.01	21	-	-	-	24	-	45	220
Doctorat	10-3.532.01	30	-	-	-	-	60	90	220
Études féministes									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.530.05	30	-	-	-	-	-	30	222
Évaluation et gestion du risque psychosocial									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.538.05	30	-	-	-	-	-	30	223
Psychologie									
Doctorat (Ph.D.)	10-3.525.21	31	15	-	-	-	74	120	224
Doctorat recherche et intervention									
• orientation clinique (Ph.D.)	10-3.525.31	48	54	-	-	-	54	156	224
• orientation communautaire (Ph.D.)	10-3.525.41	48	54	-	-	-	54	156	224
Doctorat (D.Psy.)	10-3.525.51	54	54	-	-	-	24	132	224

Programmes	Code descriptif	Cours (cr.)	Stage (cr.)	Projet d'intervention (cr.)	Essai (cr.)	Mémoire (cr.)	Thèse (cr.)	Total (cr.)	Page
Relations industrielles									
Maîtrise avec essai	11-2.534.01	33	-	-	12	-	-	45	229
Maîtrise avec stage (intervention professionnelle)	14-2.534.01	33	12	-	-	-	-	45	229
Maîtrise avec mémoire	12-2.534.01	15	-	-	-	30	-	45	229
Doctorat	10-3.534.01	24	-	-	-	-	72	96	229
Science politique									
Maîtrise avec mémoire	12-2.533.01	21	-	-	-	24	-	45	231
Maîtrise avec stage et essai	13-2.533.01	21	12	-	12	-	-	45	231
Doctorat	10-3.533.01	22	-	-	-	-	68	90	231
Service social									
Maîtrise avec essai	11-2.539.01	33	-	-	12	-	-	45	234
Maîtrise avec projet d'intervention et essai	13-2.539.01	27	-	9	9	-	-	45	234
Maîtrise avec mémoire	12-2.539.01	21	-	-	-	24	-	45	234
Doctorat	10-3.539.01	21	-	-	-	-	69	90	234
Microprogramme									
• organisation communautaire	50-2.539.00	9	-	-	-	-	-	9	240
Sociologie									
Maîtrise avec mémoire	12-2.535.01	24	-	-	-	24	-	48	238
Doctorat	10-3.535.01	16	-	-	-	-	80	96	238
FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES RELIGIEUSES									
Éthique appliquée									
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.524.05	30	-	-	-	-	-	30	249
Microprogramme									
• éthique appliquée à la santé	50-2.524.00	9	-	-	-	-	-	9	250
Études pastorales									
Microprogramme									
• accompagnement spirituel	50-2.585.10	18	-	-	-	-	-	18	251
• pastorale de la santé	50-2.585.20	15	-	-	-	-	-	15	252
Musique									
Microprogramme									
• musique liturgique	50-2.112.30	12	-	-	-	-	-	12	252
Sciences des religions									
Maîtrise avec essai	11-2.523.01	36	-	-	9	-	-	45	244
Maîtrise avec mémoire	12-2.523.01	21	-	-	-	24	-	45	244
Doctorat	10-3.523.01	45	-	-	-	-	45	90	244
Théologie									
Maîtrise avec essai	11-2.582.03	36	-	-	9	-	-	45	246
Maîtrise avec stage et essai	13-2.582.03	24	12	-	9	-	-	45	246
Maîtrise avec mémoire	12-2.582.03	21	-	-	-	24	-	45	246
Doctorat	10-3.582.01	15	-	-	-	-	75	90	246
Théologie pratique									
Doctorat	10-3.582.11	45	-	-	-	-	45	90	248
INSTITUT QUÉBÉCOIS DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES									
Études internationales									
Maîtrise avec stage et essai	13-2.540.01	33	6	-	6	-	-	45	254
Maîtrise avec mémoire	12-2.540.01	21	-	-	-	24	-	45	254
Doctorat	10-3.540.01	24	-	-	-	-	72	96	254

Programmes des deuxième et troisième cycles par discipline

Adaptation scolaire

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- adaptation scolaire (difficultés d'apprentissage)
- adaptation scolaire (difficultés comportementales)

Administration des affaires

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- administration des affaires
- affaires électroniques
- comptabilité de management
- entrepreneuriat technologique
- expertise comptable
- Maîtrise avec projet d'intervention
- affaires électroniques
- comptabilité de management
- expertise comptable
- gestion agroalimentaire
- gestion de la santé et de la sécurité du travail
- gestion des entreprises
- gestion des technologies de l'information
- gestion pharmaceutique
- Maîtrise avec essai ou essai-stage
- comptabilité
- finance
- gestion internationale
- gestion manufacturière et logistique
- management
- marketing
- modélisation et décision organisationnelle
- Microprogramme
- affaires électroniques
- direction financière
- entrepreneuriat et PME
- évaluation d'entreprises
- gestion des technologies de l'information
- gestion internationale
- management et gestion du changement
- responsabilité sociale et environnementale des organisations
- gestion des connaissances et e-formation en entreprise

Administration et évaluation en éducation

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- gestion scolaire
- Maîtrise avec essai
- fondements sociaux
- mesure et évaluation
- planification et gestion
- Maîtrise avec mémoire
- fondements sociaux
- mesure et évaluation
- planification et gestion
- Doctorat
- Microprogramme
- gestion des personnes et des organisations d'enseignement
- leadership pour une nouvelle école

Affaires publiques et représentation des intérêts

- Diplôme d'études supérieures
- Microprogramme

Agroforesterie

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire

Aménagement du territoire et développement régional

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
- animation du patrimoine historique et culturel local et régional - volet de base
- animation du patrimoine historique et culturel local et régional - volet avancé

Analyse des politiques

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire

Anthropologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Archéologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Architecture

- Maîtrise avec essai - projet

Architecture (Sciences de l')

- Maîtrise avec essai
- design urbain
- Maîtrise avec mémoire

Arts visuels

- Maîtrise avec mémoire
- Maîtrise avec projet d'intervention et essai
- design multimédia
- Microprogramme
- édition de livres d'artistes

Biochimie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Biologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Biologie cellulaire et moléculaire (Médecine)

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Biologie végétale

- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Chimie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Chirurgie buccale et maxillo-faciale

- Formation dentaire spécialisée

Communication publique

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire

Dentisterie multidisciplinaire

- Formation dentaire complémentaire

Développement rural intégré

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Didactique

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Droit

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- droit de l'entreprise
- droit international et transnational
- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
- droit de l'entreprise

Droit notarial

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Économie rurale

- Maîtrise avec essai-stage
- Maîtrise avec mémoire

Économique

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Enseignement collégial

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Épidémiologie

- Maîtrise avec mémoire
- recherche clinique
- Doctorat

Éthique appliquée

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Microprogramme
- éthique appliquée à la santé

Ethnologie des francophones en Amérique du Nord

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Études anciennes

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Études féministes

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Études internationales

- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Études littéraires

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Études pastorales

- Microprogramme
- accompagnement spirituel
- pastorale de la santé

Évaluation et gestion du risque psychosocial

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Génie aérospatial

- Maîtrise interuniversitaire avec stage
- Maîtrise interuniversitaire avec projet d'intervention

Génie agroalimentaire

- Maîtrise avec essai
- technologies environnementales
- Maîtrise avec mémoire

Génie chimique

- Maîtrise avec essai
- technologies environnementales
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Génie civil

- Maîtrise avec essai
- technologies environnementales
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Génie des mines - Génie de la métallurgie

- Maîtrise avec mémoire
- génie des mines
- génie de la métallurgie
- Doctorat
- génie des mines
- génie de la métallurgie

Génie électrique

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Génie industriel

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Microprogramme
- gestion et technologie de la production

Génie logiciel

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Microprogramme

Génie mécanique

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Gérodontologie

- Formation dentaire spécialisée

Gestion et développement des organisations

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Microprogramme
- gestion et développement des organisations I
- gestion et développement des organisations II
- gestion et développement des organisations III
- gestion et développement des organisations IV

Histoire

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec stage
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Histoire de l'art

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat interuniversitaire

Informatique

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - systèmes logiciels intelligents

Intervention éducative

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- gestion et développement pédagogiques
- psychopédagogie

Journalisme international

- Diplôme d'études supérieures

Kinésiologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Linguistique

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Littérature et arts de la scène et de l'écran

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Littératures d'expression anglaise

- Maîtrise avec mémoire
- Maîtrise axée sur les cours
- Doctorat

Littératures d'expression espagnole

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Mathématiques

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Médecine expérimentale

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - recherche sur les maladies inflammatoires des voies respiratoires et du poumon

Microbiologie (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

- Maîtrise avec mémoire
- microbiologie agricole
- Doctorat

Microbiologie (Sciences et génie)

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Microbiologie-immunologie (Médecine)

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Muséologie

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Musique

- Maîtrise avec essai
 - éducation musicale
- Maîtrise avec mémoire
 - éducation musicale
 - composition
 - musicologie
- Maîtrise avec récital
 - interprétation
 - didactique instrumentale
- Doctorat
- Microprogramme
 - enseignement des cordes
 - enseignement du piano
 - musique liturgique
 - rythmique Jaques-Dalcroze

Neurobiologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Nutrition

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - alimentation fonctionnelle et santé

Océanographie

- Doctorat interuniversitaire

Orthophonie

- Maîtrise avec essai

Parodontie

- Formation dentaire spécialisée

Pharmacie

- Maîtrise avec stage et essai
 - pharmacie d'hôpital
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - développement de produits pharmaceutiques

Pharmacie communautaire

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Microprogramme
 - intervention pharmaceutique
 - pharmacothérapie ambulatoire

Philosophie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - prévention de la violence, résilience et philosophie pour les enfants

Physiologie-endocrinologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - génomique fonctionnelle

Physique

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Psychologie

- Doctorat (Ph.D.)
- Doctorat recherche et intervention
 - orientation clinique (Ph.D.)
 - orientation communautaire (Ph.D.)
- Doctorat (D.Psy.)

Psychopédagogie

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Psychopédagogie (adaptation scolaire)

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire

Relations industrielles

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec stage (intervention professionnelle)
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Relations publiques

- Diplôme d'études supérieures spécialisées

Santé communautaire

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec projet d'intervention
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - contrôle du tabagisme

Science politique

- Maîtrise avec mémoire
- Maîtrise avec stage et essai
- Doctorat

Sciences animales

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences de l'administration

- Maîtrise avec projet d'intervention
 - gestion et développement des organisations
- Maîtrise avec essai ou essai-stage
 - ingénierie financière
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences de la Terre

- Maîtrise interuniversitaire avec essai
 - technologies environnementales
- Maîtrise interuniversitaire avec mémoire
- Doctorat

Sciences de l'orientation

- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences dentaires

- Maîtrise avec mémoire
- Maîtrise avec stage et mémoire
- Maîtrise avec stage et essai

Sciences des religions

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences du bois

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences et technologie des aliments

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences forestières

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences géographiques

- Maîtrise avec essai
 - géographie appliquée
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sciences géomatiques

- Maîtrise avec stage et essai
 - géomatique appliquée
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - géomatique de base
 - géomatique avancée

Sciences infirmières

- Diplôme d'études supérieures d'infirmière praticienne spécialisée
 - cardiologie ou néphrologie
- Diplôme d'études supérieures spécialisées
 - soins tertiaires
- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire

Service social

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec projet d'intervention et essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat
- Microprogramme
 - organisation communautaire

Sociologie

- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Sols et environnement

- Maîtrise avec essai
 - technologies environnementales
- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Statistique

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec essai-stage
 - biostatistique
- Maîtrise avec mémoire

Technologie éducative

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Terminologie et traduction

- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire

Théologie

- Maîtrise avec essai
- Maîtrise avec stage et essai
- Maîtrise avec mémoire
- Doctorat

Théologie pratique

- Doctorat

Liste des départements par faculté

Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels

www.faaav.ulaval.ca

École d'architecture
École des arts visuels
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Faculté de droit

www.fd.ulaval.ca

Faculté de foresterie et de géomatique

www.ffg.ulaval.ca

Département de géographie
Département des sciences du bois et de la forêt
Département des sciences géomatiques

Faculté des lettres

www.fl.ulaval.ca

Département de langues, de linguistique et de traduction
Département des littératures
Département d'histoire
Département d'information et de communication
École de langues

Faculté de médecine

www.fmed.ulaval.ca

Département d'anatomie et de physiologie
Département d'anesthésiologie
Département de biologie médicale
Département de chirurgie
Département de médecine
Département de médecine familiale
Département de médecine sociale et préventive
Département d'obstétrique et de gynécologie
Département d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie
Département de pédiatrie
Département de psychiatrie
Département de radiologie
Département de réadaptation

Faculté de médecine dentaire

www.fmd.ulaval.ca

Faculté de musique

www.mus.ulaval.ca

Faculté de pharmacie

www.pha.ulaval.ca

Faculté de philosophie

www.fp.ulaval.ca

Faculté des sciences de l'administration

www.fsa.ulaval.ca

Département de finance et assurance
Département de management
Département de marketing
Département d'opérations et systèmes de décision
Département des sciences comptables
Département des systèmes d'information organisationnels
École de comptabilité

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

www.fsa.ulaval.ca

Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
Département de phytologie
Département de sciences animales
Département des sciences des aliments et de nutrition
Département des sols et génie agroalimentaire

Faculté des sciences de l'éducation

www.fse.ulaval.ca

Département d'éducation physique
Département des fondements et pratiques en éducation
Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Faculté des sciences et de génie

www.fsg.ulaval.ca

Département de biochimie et de microbiologie
Département de biologie
Département de chimie
Département de génie chimique
Département de génie civil
Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Département de génie électrique et de génie informatique
Département de génie mécanique
Département de géologie et de génie géologique
Département d'informatique et de génie logiciel
Département de mathématiques et de statistique
Département de physique, génie physique et optique
École d'actuariat

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Faculté des sciences sociales

www.fss.ulaval.ca

Département d'anthropologie
Département d'économique
Département de science politique
Département de sociologie
Département des relations industrielles
École de psychologie
École de service social

Faculté de théologie et de sciences religieuses

www.ftsr.ulaval.ca

Institut québécois des hautes études internationales

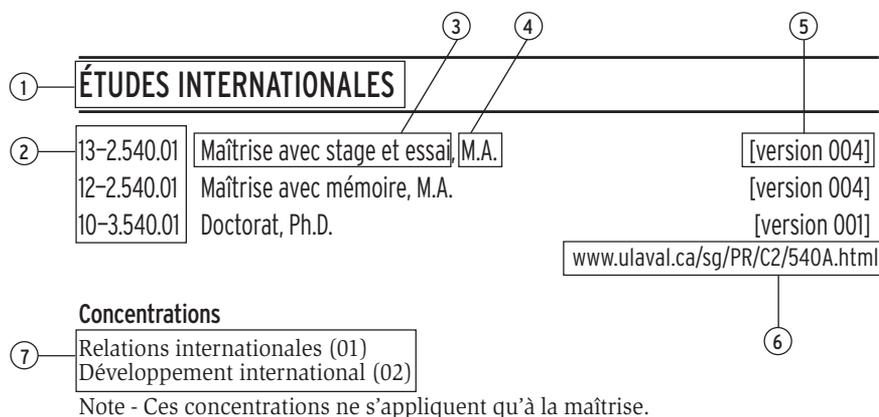
www.ulaval.ca/iqhei

Table des sigles de discipline ou champ d'études

A C T	Actuariat	F L S	Français, langue seconde	O R T	Orthophonie
A D M	Administration	F O R	Foresterie	P A T	Pathologie
A D P	Adaptation scolaire	F P T	Formation professionnelle et technique	P F P	Planification financière personnelle
A D S	Administration scolaire	F R N	Français	P H A	Pharmacie
A E E	Administration et évaluation en éducation	G A A	Génie agroalimentaire	P H C	Pharmacologie
A G F	Agroforesterie	G A D	Archivistique	P H I	Philosophie
A G N	Agronomie	G A E	Génie agroenvironnemental	P H S	Physiologie
A L D	Allemand (langue)	G A L	Génie alimentaire	P H T	Physiothérapie
A L L	Allemand	G C H	Génie chimique	P H Y	Physique
A M E	Aménagement (du territoire)	G C I	Génie civil	P L N	Polonais
A N D	Andragogie	G E L	Génie électrique	P M F	Français, langue maternelle (Enseignement du)
A N G	Anglais	G E R	Gérontologie	P M I	Perfectionnement en pédagogie informatique
A N L	Anglais (langue)	G G L	Génie géologique	P M M	Mathématiques (Enseignement des)
A N M	Anatomie	G G R	Géographie	P M S	Perfectionnement des maîtres en sciences
A N T	Anthropologie	G I E	Gestion internationale	P O L	Science politique
A P F	Assurance et produits financiers	G I F	Génie informatique	P O R	Portugais
A P R	Affaires publiques et représentation	G I N	Génie industriel	P P G	Psychopédagogie
A R A	Arabe	G L G	Géologie	P S A	Psychiatrie
A R C	Architecture	G L O	Génie logiciel	P S C	Pédagogie de l'enseignement professionnel
A R D	Art dramatique	G M C	Génie mécanique	P S F	Produits et services financiers
A R L	Archéologie	G M L	Génie métallurgique	P S T	Pastorale
A R T	Arts	G M N	Génie minier	P S Y	Psychologie
A R V	Arts visuels	G M T	Géomatique	P T R	Études patrimoniales
A S R	Assurances	G N T	Génétiqie	P T T	Phytotechnie
B C M	Biochimie	G P G	Génie de la plasturgie	R L I	Relations internationales
B C X	Biochimie médicale	G P H	Génie physique	R L T	Relations industrielles
B I F	Bioinformatique	G P L	Études pluridisciplinaires	R U S	Russe
B I O	Biologie	G R C	Grec	S A C	Santé communautaire
B M O	Biologie cellulaire et moléculaire	G R H	Gestion des ressources humaines	S A N	Sciences animales
B V G	Biologie végétale	G S E	Gestion économique	S A T	Santé au travail
C A T	Catéchèse	G S F	Gestion financière	S B O	Sciences du bois
C H M	Chimie	G S O	Gestion des opérations	S C G	Sciences géomatiques
C H N	Chinois	G U I	Gestion urbaine et immobilière	S C R	Sciences des religions
C I N	Cinéma	H A R	Histoire de l'art	S E P	Sciences de l'éducation physique
C N S	Consommation	H S T	Histoire	S H R	Sciences humaines des religions
C O M	Communication	H T L	Histologie	S I N	Sciences infirmières
C P E	Perfectionnement en enseignement	I D I	Intervention en déficience intellectuelle	S I O	Systèmes d'information organisationnels
C S O	Counseling et orientation	I E D	Intervention éducative	S L S	Sols
C T B	Comptabilité	I F T	Informatique	S O C	Sociologie
D I D	Didactique	I T L	Italien	S T A	Sciences et technologie des aliments
D R I	Développement rural intégré	J A P	Japonais	S T C	Sciences, techniques et civilisation
D R T	Droit	J O U	Journalisme	S T T	Statistique
E A N	Études anciennes	K I N	Kinésiologie	S V S	Service social
E C N	Économique	L A T	Latin	T E D	Troubles envahissants du développement
E D C	Éducation	L D C	Leadership du changement	T E N	Technologie éducative
E D M	Éducation morale	L I T	Littérature	T H J	Théologie juive
E D P	Éducation physique	L M O	Langues modernes	T H L	Théologie
E F N	Ethnologie des francophones en Amérique du Nord	L N G	Linguistique	T H T	Théâtre
E G R	Évaluation et gestion du risque psychosocial	L O A	Langues orientales anciennes	T R D	Traduction
E M R	Enseignement moral et religieux	M A T	Mathématiques	T R E	Thèse, Recherche, Essai
E N P	Enseignement préscolaire et primaire	M C B	Microbiologie	T X M	Toxicomanie
E N S	Enseignement secondaire	M D D	Médecine dentaire	V T M	Vietnamien
E N T	Entrepreneuriat	M D X	Médecine expérimentale		
E N V	Environnement	M E D	Médecine		
E P M	Épidémiologie	M E T	Méthodologie		
E R G	Ergothérapie	M E V	Mesure et évaluation		
E R U	Économie rurale	M N G	Management		
E S G	Espagnol (langue)	M Q T	Méthodes quantitatives		
E S P	Espagnol	M R K	Marketing		
E T H	Éthique	M S L	Muséologie		
E T J	Études juives	M U S	Musique		
E T N	Ethnologie	N R B	Neurobiologie		
F E M	Études féministes	N T R	Nutrition		
F L E	Français, langue étrangère ou seconde	O C E	Océanographie		

Répertoire des programmes

Explication de la description d'un programme



Objectifs

Description de l'orientation ou des objectifs du programme.

Responsable

Identification de la ou des personnes-ressources responsables du programme.

Exigences d'admission

Exigences requises pour l'admission au programme : la description complète du programme sur ulaval.ca ainsi que dans le *Guide de l'admission aux études supérieures* fournit toute l'information nécessaire au choix du sujet de recherche et d'un directeur de recherche.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Cette section précise la composition du programme, la liste des cours, ainsi que les exigences particulières de poursuite des études ou de résidence.

Liste et description des cours

RLI	-	65145	6	Essai
RLI	-	64015	6	Stage
⑧		⑨	⑩	⑪

Exigences particulières relatives à la poursuite des études ou à l'obtention du diplôme

Ces exigences peuvent porter notamment sur certains cours, les activités de recherche, les exigences d'ordre linguistique, les examens de doctorat, les calendriers.

Exigences de temps complet et de résidence

L'exigence de résidence impose à l'étudiant un nombre de sessions consécutives à temps complet. D'autres exigences de temps complet peuvent s'ajouter ainsi que des exigences de présence sur le campus.

Insertion dans un autre programme

Cette section, présente uniquement dans le cas des microprogrammes, donne la liste des programmes connexes dans lesquels des activités du microprogramme peuvent être reconnues.

- 1** **Domaine du savoir**
Nom du domaine du savoir. Les domaines du savoir englobent les disciplines et les champs d'études.
- 2** **Type et code descriptif du programme**
Les deux premiers chiffres définissent le type de programme. Le code descriptif est quant à lui constitué de six chiffres : le premier correspond au cycle, les trois suivants précisent la discipline tandis que les deux derniers complètent l'identification du programme.
- 3** **Type du programme**
- 4** **Abréviation du grade universitaire conféré**
- 5** **Numéro de la version du programme**
- 6** **Adresse Web de la description complète du programme**
- 7** **Titre et code de concentration**
- 8** **Sigle de discipline du cours**
- 9** **Numéro du cours**
- 10** **Nombre de crédits du cours**
- 11** **Titre du cours**

Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels

Sommaire

Aménagement du territoire et développement régional

Maîtrise avec essai	11-2.509.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.509.01
Doctorat	10-3.509.01
Microprogramme	
• animation du patrimoine historique et culturel local et régional – volet de base	50-2.509.00
• animation du patrimoine historique et culturel local et régional – volet avancé	50-2.509.10

Architecture

Maîtrise avec essai – projet	11-2.307.11
------------------------------	-------------

Architecture (Sciences de l')

Maîtrise avec essai	
• design urbain	11-2.307.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.307.01

Arts visuels

Maîtrise avec mémoire	12-2.101.01
Maîtrise avec projet d'intervention et essai	
• design multimédia	13-2.101.11
Microprogramme	
• édition de livres d'artistes	50-2.101.30

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

En tant que doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, je suis très heureux de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues à notre faculté.

Notre faculté est constituée de trois unités d'enseignement - l'École supérieure d'aménagement et de développement régional (ESAD), l'École d'architecture et l'École des arts visuels - et d'une unité de recherche, le Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD).

L'École supérieure d'aménagement et de développement régional (ESAD) ainsi que le Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) sont situés au 16^e étage du pavillon Félix-Antoine-Savard, en plein cœur du campus universitaire. Ils offrent des formations aux deuxième et troisième cycles dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des transports et du développement régional. Les diplômes décernés sont reconnus par l'Ordre des urbanistes du Québec et l'Institut canadien des urbanistes.

L'École d'architecture est logée dans un ensemble architectural du Vieux-Québec de haute valeur patrimoniale, au cœur d'un quartier reconnu par l'UNESCO comme joyau du patrimoine mondial. Elle a développé une longue tradition d'excellence et se distingue par l'informatisation de son enseignement et ses nombreuses collaborations internationales, notamment grâce à ses programmes d'échanges étudiants avec une vingtaine d'institutions étrangères de 12 pays.

Pour sa part, l'École des arts visuels occupe des locaux magnifiquement rénovés dans une ancienne usine datant de la fin du XIX^e siècle au cœur du quartier Saint-Roch, un haut lieu de la vie culturelle québécoise où foisonnent plusieurs ateliers, centres et collectifs d'artistes parmi les plus réputés. Plusieurs programmes sont offerts dans le domaine des arts plastiques et du design graphique, qui offrent la particularité de permettre des cheminements très individualisés.

Grâce à l'excellence du corps professoral, à la qualité des locaux et des équipements et au dynamisme de la vie étudiante, la Faculté offre à ses étudiants et étudiantes une formation de très grande qualité dans un cadre de vie exceptionnel. J'espère avoir le plaisir de vous y accueillir et de vous accompagner dans la réussite de vos études.



Coordonnées de la Faculté

Édifice du Vieux-Séminaire de Québec
1, côte de la Fabrique, bureau 2230
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1R 3V6
(418) 656-2546 télécopieur : (418) 656-3325
faaav@faaav.ulaval.ca www.faaav.ulaval.ca

Richard Pleau
Doyen

Direction de la Faculté

Doyen	Richard Pleau
Vice-doyen	Mario Carrier
Secrétaire	Marie-Andrée Doran

Écoles

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	Directeur	Mario Carrier
École d'architecture	Directeur	Émilien Vachon
École des arts visuels	Directeur	Paul-André Bourque

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

11-2.509.01	Maîtrise avec essai, M.ATDR	[version 010]
12-2.509.01	Maîtrise avec mémoire, M.ATDR	[version 004]
10-3.509.01	Doctorat, Ph.D.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/509A.html

Objectifs

Maîtrise

Le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional a pour objectif de donner aux étudiants une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. La maîtrise avec essai est axée sur la formation professionnelle, tandis que celle avec mémoire est axée sur la recherche. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

Le programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), par l'Institut canadien des urbanistes et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Le diplôme auquel il mène donne accès à ces ordres professionnels (OUQ et ICU) et au titre d'urbaniste.

La durée normale des études est de deux ans (quatre sessions consécutives ou de cinq sessions lorsque la scolarité complémentaire est exigée).

Doctorat

Le programme de doctorat en aménagement du territoire et développement régional a pour objectif de donner aux étudiants une formation multidisciplinaire de recherche dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. À la fin de sa formation, l'étudiant sera capable de faire progresser les connaissances dans son domaine de recherche, de façon autonome et en utilisant les méthodes et les techniques de pointe.

La durée normale des études est de quatre ans.

Responsables

Maîtrise

Directeur du programme
Mario Carrier
(418) 656-7685; télécopieur : (418) 656-2018
Mario.Carrier@esad.ulaval.ca

Doctorat

Directeur du programme
Claude Lavoie
(418) 656-7685; télécopieur : (418) 656-2018
Claude.Lavoie@ame.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme, etc. Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au baccalauréat.

Les candidats n'ayant pas de baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes devront suivre 9 crédits de scolarité complémentaire. Il s'agit de cours fondamentaux pour les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional.

Exigences particulières

En plus des documents demandés avec le formulaire de demande d'admission, on demande au candidat de présenter un curriculum vitae et un texte de deux à trois pages (lettre de motivation) expliquant ses intérêts professionnels et comment une formation de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional se situe dans son cheminement professionnel. Aux étudiants résidant au Québec, il est recommandé d'entrer en communication avec le conseiller pédagogique ou le directeur du programme, afin de bien connaître la nature du programme. À cet effet, le candidat devrait lire attentivement le site Web de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) à l'adresse www.esad.ulaval.ca.

En plus d'une connaissance fonctionnelle du français, on attend du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte en anglais.

Le candidat ne peut s'inscrire au programme qu'à temps complet. En conséquence, les exigences de résidence s'appliquent aux quatre sessions consécutives de la durée normale du programme ou aux cinq sessions lorsqu'une scolarité complémentaire est exigée. Cependant, dans certains cas spéciaux limités habituellement aux candidats déjà titulaires d'une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, la direction du programme peut limiter les exigences de temps complet.

Le candidat titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement et parfois, pour des raisons exceptionnelles, à la session d'hiver.

Sélection

La direction du programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité de la lettre de motivation, qualité de l'entrevue s'il y a lieu). Il est possible en effet que le candidat soit convoqué en entrevue s'il réside au Québec. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD). Enfin, le candidat doit faire preuve d'autonomie au travail, d'une aptitude pour le travail en équipe, d'une facilité à communiquer et de capacités à affronter des situations complexes qu'il saura traiter de façon créative.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat, car la capacité d'accueil est limitée. Il est recommandé au candidat de présenter sa demande d'admission le plus tôt possible, puisque les demandes sont étudiées au fur et à mesure de leur arrivée et que les offres d'admission sont faites en conséquence.

Doctorat

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional ou dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme, etc.

Le candidat qui ne possède pas une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional doit s'attendre à suivre quelques cours du programme de maîtrise afin de mettre à niveau ses connaissances.

Exigences particulières

En plus des documents demandés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), on suggère au candidat de présenter un curriculum vitae et un texte de quelques pages expliquant ses intérêts professionnels et comment une formation de doctorat en aménagement du territoire et développement régional se situe dans son cheminement scientifique. Aux étudiants résidant au Québec, il est recommandé de rencontrer le directeur du programme afin de bien connaître la nature du programme et d'être mis en contact avec un directeur de recherche. Tout candidat doit rapidement entreprendre des démarches pour en venir à une entente avec un éventuel directeur de thèse de doctorat.

Une excellente maîtrise de la langue française, notamment écrite, est exigée pour la poursuite de ce programme. Il faut aussi une connaissance suffisante de l'anglais écrit pour pouvoir lire facilement une partie de la documentation nécessaire à la formation d'un chercheur.

Le candidat ne peut s'inscrire au programme qu'à temps complet pour la période correspondant à la scolarité, ce qui équivaut aux deux premières années (six sessions consécutives), pour lesquelles il y a une exigence de résidence.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

La direction du programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité du texte fourni avec la demande d'admission, qualité de l'entrevue). En effet, le candidat sera convoqué en entrevue s'il réside au Québec. Une attention particulière est prêtée à la qualité du français écrit. De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD). Enfin, le candidat doit faire preuve de ses goûts et aptitudes pour la recherche de pointe en aménagement du territoire et développement régional.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission dépend de la disponibilité

des professeurs quant à la possibilité de diriger la thèse de doctorat. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche.

Financement des études

L'étudiant est le seul responsable de la planification financière de ses études. Il doit s'assurer de disposer, par l'obtention de bourses ou personnellement, des fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins (droits de scolarité, logement, etc.) durant toute la durée du programme. Ni la direction de programme, ni l'Université Laval ne peuvent s'engager, hors des limites des programmes de soutien pour lesquels des règles de participation sont déjà prévues, à soutenir une personne dont les moyens financiers sont ou deviennent insuffisants.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Essai 6 crédits

Activités à option

Cours 39 crédits

ACTIVITÉ OBLIGATOIRE (6 crédits)

Prendre l'une des deux options suivantes :

N° cours Cr Titre

AME – 65123 6 Essai

ou

AME – 66702 3 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I

AME – 66703 3 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II

La maîtrise avec essai met l'accent en partie sur l'expérience pratique du marché du travail. L'étudiant peut obtenir cette expérience par le biais de l'essai-laboratoire et du stage. L'essai-laboratoire consiste en une recherche professionnelle dirigée par une équipe de professeurs de l'École. Les étudiants, regroupés en équipes, réalisent un travail professionnel sur le terrain dans une région aux environs de Québec. Chaque étudiant remet, en annexe du rapport « 1-3-25 », un document sur sa contribution individuelle. Les étudiants prennent l'essai-laboratoire pendant leur deuxième année d'études, aux sessions d'automne et d'hiver.

L'étudiant peut réaliser un essai qui consiste en une recherche portant sur un sujet proche du domaine de l'aménagement du territoire et développement régional. L'essai doit être dirigé par un professeur de l'École ou de l'Université Laval. Le sujet, la méthodologie de recherche et l'ampleur du travail sont déterminés conjointement par l'étudiant et son conseiller. L'étudiant qui réalise un essai pourra être dispensé de s'inscrire à l'essai-laboratoire, mais à condition que son conseiller et le directeur du programme estiment que la rédaction de l'essai est avancée de façon significative au mois d'août suivant la première inscription au programme. Si ces derniers ne sont pas de cet avis, l'étudiant devra s'inscrire à l'activité essai-laboratoire à la session d'automne, tout en ayant l'opportunité de terminer l'essai si le conseiller est d'accord.

Certains cours doivent être pris à la première session, en scolarité probatoire, et ne sont pas contributifs au programme pour les étudiants qui n'ont pas de baccalauréat en urbanisme (programme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes).

AME – 60983 3 Développement régional et local

AME – 62840 3 Urbanisation et urbanisme

et un parmi les quatre cours suivants :

AME – 63909 3 Écologie et aménagement

AME – 65104 3 Parcs et réserves écologiques : enjeux et perspectives

AME – 65105 3 Gestion environnementale en milieu rural

AME – 66491 3 Études d'impacts sur l'environnement

COURS À OPTION (39 crédits)

Suivre 39 crédits de cours à option, dont un minimum de 21 crédits de cours portant le sigle AME.

N° cours Cr Titre

AME – 62820 3 Les Transports : problèmes et perspectives

AME – 62828 3 Séminaire en développement régional et local

AME – 63493 3 Aspects juridiques de l'aménagement

AME – 63650 3 Gestion et aménagement

AME – 63653 3 Méthodes quantitatives en aménagement et en développement

ARC – 64124 3 Design urbain : concepts et méthodes

AME – 64629 3 Modélisation urbaine et régionale

AME – 64834 3 Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité

AME – 65100 3 Gestion environnementale en milieu urbain

AME – 65102 3 Séminaire en développement régional

AME – 65103 3 Séminaire en méthodes quantitatives

AME – 66403 3 Séminaire sur l'étalement urbain

AME – 66404 3 Laboratoire d'études en transport

AME – 66405 3 Systèmes d'information géographique en aménagement régional

AME – 66799 3 Séminaire en modélisation des processus spatiaux

ENV – 66876 3 Séminaire : eau et territoire

AME – 66442 6 Stage d'été sur l'étalement urbain

AME – 66591 3 Stage

AME – 66704 3 Aide à la décision territoriale

AME – 66738 3 La Revitalisation des centres-villes

AME – 66739 3 Planification urbaine : contraintes, outils, impacts fiscaux

AME – 66799 3 Séminaire en modélisation des processus spatiaux

AME – 66809 6 Projets avec le milieu

AME – 67022 3 Modélisation du territoire et SIG

De plus, les cours suivants, qui ne sont pas suivis dans le cadre d'une scolarité complémentaire, peuvent être inscrits comme cours à option :

AME – 60983 3 Développement régional et local

AME – 62840 3 Urbanisation et urbanisme

AME – 63909 3 Écologie et aménagement

AME – 65104 3 Parcs et réserves écologiques : enjeux et perspectives

AME – 65105 3 Gestion environnementale en milieu rural

AME – 66491 3 Études d'impacts sur l'environnement

Le stage (AME-66591) consiste en un emploi d'été où l'étudiant est appelé à faire une recherche sur le terrain ou dans un centre de recherche comme le CRAD, ou encore à exercer un travail professionnel sous la supervision d'un professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement. Le stage doit avoir une durée d'environ 12 semaines. L'étudiant doit trouver lui-même son stage, dans la région de Québec, ailleurs au Québec ou au Canada, ou encore dans son pays d'origine. Le fait de trouver soi-même son stage est un élément de la formation. C'est pendant l'été, entre la première et la deuxième année, que l'étudiant est appelé à réaliser un stage ou un essai. L'étudiant peut aussi prendre un cours à option hors programme ou prendre un cours d'immersion de langue anglaise ou espagnole pendant la période estivale comme cours non contributifs au programme.

L'étudiant peut remplacer deux cours à option en ATDR par une deuxième activité de recherche, similaire aux activités obligatoires. Cette dernière activité sera créditée comme un cours à option. L'étudiant peut choisir à cette fin une recherche dirigée, un stage ou un sujet spécial et doit, pour inscrire une de ces activités à son programme de cours, s'adresser à la direction de programme.

L'étudiant peut prendre jusqu'à 18 crédits de cours à option portant sur des aspects de l'aménagement du territoire et du développement régional à l'extérieur du programme, dans d'autres facultés ou départements de l'Université Laval.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 3 crédits

Mémoire 30 crédits

Activités à option

Cours 12 crédits

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

Prendre le cours suivant :

N° cours Cr Titre

AME – 66490 3 Présentation de projet de maîtrise

Note - En plus du cours AME-66490, les étudiants qui n'ont pas de baccalauréat en urbanisme (programme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes) doivent suivre obligatoirement, parmi leurs cours à option, les cours suivants :

AME – 60983 3 Développement régional et local

AME – 62840 3 Urbanisation et urbanisme

et un parmi les quatre cours suivants :

AME – 63909 3 Écologie et aménagement

AME – 65104 3 Parcs et réserves écologiques : enjeux et perspectives

AME – 65105 3 Gestion environnementale en milieu rural

AME – 66491 3 Études d'impacts sur l'environnement

COURS À OPTION (12 crédits)

Voir la liste des activités à option de la maîtrise avec essai.

Note - Pendant la rédaction de son mémoire, l'étudiant est stagiaire au Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD).

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Thèse 66 crédits

Activités à option

Cours 9 crédits

NOTES SUR LA COMPOSITION DU PROGRAMME

Cours : trois séminaires multidisciplinaires obligatoires, totalisant 9 crédits et 9 autres parmi la liste des activités à option du doctorat ou à l'extérieur du programme, dans son domaine de spécialisation, constituent la portion cours du programme.

Examen de doctorat : le premier examen de doctorat est rétrospectif et porte sur les méthodes quantitatives. Le second est prospectif et porte sur le projet de thèse de doctorat. Chacun comporte 3 crédits.

Thèse : la thèse consiste en une recherche qui fait avancer les connaissances dans l'un des champs de l'aménagement du territoire et du développement régional.

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
AME – 65103	3	Séminaire en méthodes quantitatives
AME – 65118	3	Examen de synthèse (méthodes quantitatives)
AME – 65838	3	Examen du projet de thèse
AME – 65839	3	Séminaire en aménagement et en développement I
AME – 65840	3	Séminaire en aménagement et en développement II

COURS À OPTION (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
AME – 65102	3	Séminaire en développement régional
AME – 65841	3	Séminaire en environnement
AME – 65842	3	Séminaire en transport
AME – 66799	3	Séminaire en modélisation des processus spatiaux
AME – 66776	3	Stage court en ATDR
AME – 66777	6	Stage long en ATDR
AME – 66442	6	Stage d'été sur l'étalement urbain
AME – 66704	3	Aide à la décision territoriale
AME – 66738	3	La Revitalisation des centres-villes
AME – 66739	3	Planification urbaine : contraintes, outils, impacts fiscaux

ARCHITECTURE

11-2.307.11 Maîtrise avec essai (projet), M.Arch. [version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/307B.html

Objectifs

Le programme a pour objectifs la maîtrise des principes, concepts et méthodes en architecture et la compréhension des enjeux de la pratique professionnelle. Plus particulièrement, il vise à rendre l'étudiant apte à :

- intégrer les savoirs et les habiletés nécessaires à la conception de projets d'architecture;
- étudier des problèmes nouveaux en architecture et à y apporter des solutions appropriées et inédites;
- faire l'examen critique des connaissances sur des aspects particuliers de l'architecture;
- poser un jugement critique en architecture;
- comprendre les aspects légaux, organisationnels et administratifs de la pratique professionnelle de l'architecture;
- poser un jugement éthique et déontologique fondé sur des attitudes responsables sur les plans social, culturel et environnemental.

Ce programme complète la formation acquise au baccalauréat en architecture en vue de l'accès à la profession d'architecte. Il est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture. En vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le programme est reconnu par la profession partout en Amérique du Nord.

Responsable

Directrice du programme
Myriam Blais
(418) 656-2131, poste 3206; télécopieur : (418) 656-2785
Myriam.Blais@arc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en architecture (B.Sc.Arch.) ou de son équivalent.

Lors de la demande d'admission, les titulaires d'un diplôme de B.Sc.Arch. de l'Université Laval n'ont pas à fournir les pièces demandées dans le *Guide de l'admission*. La direction du programme peut demander à un candidat de soumettre un curriculum vitae, un portfolio et un projet d'études.

Les titulaires d'un baccalauréat en architecture d'une autre université et les personnes qui ont terminé une scolarité équivalente doivent présenter une demande d'admission en incluant toutes les pièces exigées dans le *Guide de l'admission*, en y ajoutant un curriculum vitae, un projet d'études et un portfolio. La direction du programme peut demander à un candidat de se présenter à une entrevue à l'École d'architecture.

Caractéristiques du projet d'études qui doit être présenté

Le projet d'études présente les intérêts et les projets du candidat pour l'architecture en général et, plus particulièrement pour la maîtrise en architecture. Dans un texte de deux à trois pages, le candidat met en valeur ses capacités à soulever des questions bien fondées selon les connaissances qu'il a déjà acquises et à réfléchir de manière critique pour dégager des voies à explorer pour y répondre. Il s'agit plus précisément de présenter ses connaissances sur des questions qui l'intéressent et d'expliquer comment il compte les approfondir dans le cadre d'études de maîtrise.

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier, de son aptitude en recherche et en design architectural, ainsi que des ressources du programme. Les candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. Exceptionnellement, un étudiant qui veut s'inscrire aux cours ARC-66955 *Stage professionnel en architecture* et ARC-66956 *Séminaire : stage professionnel en architecture* et qui remplit toutes les conditions requises par le programme peut être admis à l'été.

Exigences particulières du programme

Un équipement informatique personnel disponible à l'École d'architecture et configuré pour son réseau informatique est requis. La maîtrise de logiciels en CAO est un préalable au programme.

Outre la maîtrise du français, le programme exige du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte en anglais.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Essai (projet)	9 crédits

Activités à option

Cours	27 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARC – 66350	3	La Pensée constructive en architecture
ARC – 66351	3	Pratique professionnelle I
ARC – 66352	3	Pratique professionnelle II

ESSAI (PROJET) OBLIGATOIRE (9 crédits)

ARC – 66368	9	Essai (projet) de fin d'études en architecture
-------------	---	--

Note - Pour les étudiants qui font un mémoire ou un essai dans le cadre de la maîtrise en sciences de l'architecture (M.Sc.), ARC-66368 est remplacé par ARC-66369 *Projet de fin d'études en architecture* (6 crédits).

COURS À OPTION (27 crédits)

Deux règles s'appliquent au choix des cours à option.

1. Les modules de spécialisation

L'étudiant choisit, parmi les suivants, deux modules de spécialisation, chacun étant composé d'un atelier de design architectural (6 crédits) et d'un cours (3 crédits).

N° cours	Cr	Titre
ARC – 66353	6	Construction et design
ARC – 66354	6	Programmation et design
ARC – 66355	6	Ambiances physiques et design
ARC – 66356	6	Projets de conservation et restauration
ARC – 66357	6	Projets de design urbain
ARC – 66358	6	Architecture virtuelle
ARC – 66359	6	Habitats et cultures

Note - Les modules ne sont pas nécessairement tous offerts chaque année.

2. Les cours à option complémentaires

En plus des cours associés à ses modules de spécialisation, l'étudiant choisit trois cours à option complémentaires dans la liste suivante :

ARC – 66360	3	Recherche, développement et création en construction
ARC – 66361	3	Programmation et évaluation architecturales
ARC – 66362	3	Ambiances physiques architecturales et urbaines
ARC – 66363	3	Histoire, théories et pratiques en conservation
ARC – 66364	3	Approches et méthodes en architecture virtuelle
ARC – 66365	3	Architecture, urbanisme et coopération internationale
ARC – 66366	3	Théories et interprétation en architecture
ARC – 66367	3	Études en architecture
ARC – 64124	3	Design urbain : concepts et méthodes
ARC – 62033	3	Sujets spéciaux (architecture)
ARC – 64066	3	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis
ARC – 65262	3	Forme urbaine et pratiques culturelles
ARC – 65261	3	Méthodes en CAO

ARC — 66373	3	Séminaire avancé en design urbain
ARC — 66482	3	Méthodologie de l'essai (projet) en architecture
ARC — 66735	3	La domestication de l'espace
ARC — 66736	3	Nature et culture : esthétique du paysage et théories du site
ARC — 66955	0	Stage professionnel en architecture
ARC — 66956	1	Séminaire : stage professionnel en architecture

Note - Selon le projet personnel de formation de l'étudiant, d'autres cours pourront être acceptés par la direction de programme, dont un nombre limité de cours au niveau du baccalauréat.

Inscription simultanée aux programmes de maîtrise en architecture (M.Arch.) et de maîtrise en sciences de l'architecture (M.Sc.)

L'étudiant qui le souhaite peut s'inscrire simultanément aux programmes de maîtrise en architecture et de maîtrise en sciences de l'architecture. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour devenir architecte, soit le grade de M.Arch., ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation en recherche, ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade de M.Sc. La scolarité totale est alors de 72 crédits. L'étudiant intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en sciences de l'architecture pour prendre connaissance du contenu de la concentration en design urbain, ainsi que des champs de recherche de l'École d'architecture. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

ARCHITECTURE (Sciences de l')

11-2.307.01	Maîtrise avec essai (design urbain), M.Sc.	[version 005]
12-2.307.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/307A.html

Objectifs

Le programme de maîtrise en sciences de l'architecture a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche. Ce programme comporte deux types : la maîtrise avec essai et la maîtrise avec mémoire. La maîtrise avec mémoire est offerte dans les trois champs de recherche, soit : habitation et forme urbaine, approches informatiques en simulation et conception assistée par ordinateur, ambiances physiques et pensée constructive. La maîtrise avec essai est offerte dans la concentration en design urbain.

Maîtrise avec essai (concentration en design urbain)

La maîtrise avec essai est offerte en design urbain. Elle a pour objectifs de permettre l'acquisition d'une connaissance approfondie de ce champ de l'activité professionnelle en architecture et d'une formation poussée à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation critique des milieux urbains. Elle s'obtient principalement par la poursuite de cours théoriques (33 crédits) ainsi que par la rédaction d'un essai (6 crédits) et la réalisation d'un projet de design urbain (6 crédits).

Cette spécialisation en design urbain s'adresse aux titulaires d'un diplôme de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement et urbanisme. Cette formation aborde la pratique professionnelle dans la perspective de l'aménagement viable, en favorisant l'adoption d'attitudes responsables à l'égard des habitants, des collectivités et de l'environnement. Elle engage la réflexion sur les transformations rapides qui affectent les milieux de vie et stimule la mise au point d'outils d'analyse et la recherche de modes d'intervention qui favorisent le maintien de l'identité des lieux, l'essor culturel et social de leurs habitants et la viabilité du développement à long terme.

Le design urbain commande une bonne connaissance de la société urbaine, des processus socioéconomiques qui forgent les villes, des institutions et instruments qui régissent l'urbanisme, qu'ils soient politiques, légaux ou financiers, ainsi que des processus écologiques propres à l'environnement urbain. Il a aussi son propre corps de connaissances en morphologie et ses propres méthodes et outils d'intervention en design. La formation en design urbain est donc par nature multidimensionnelle, mais elle repose avant tout sur l'intégration de l'ensemble de ces connaissances lors de l'élaboration de projets.

Pour bien répondre à ces besoins de connaissances, la concentration en design urbain a comme objectifs généraux de permettre au diplômé de :

- connaître la nature, les fondements théoriques, les finalités et les limites du design urbain comme champ de connaissances et de recherche;
- savoir utiliser une diversité d'approches conceptuelles et méthodologiques pour la conception de projets de design urbain et pour l'élaboration d'outils de contrôle de la forme urbaine;
- développer des attitudes responsables sur les plans culturel et environnemental dans l'approche des problèmes d'aménagement.

De plus, afin d'assurer la pertinence pratique de la formation, le programme s'organise autour de projets concrets. En effet, il fait appel aux communautés locales, régionales et internationales, afin de définir les problèmes à l'étude, engageant ainsi les étudiants dans des situations réelles, où ils font l'expérience de nouvelles approches

de la conception et du contrôle de milieux urbains et travaillent en interaction avec différents intervenants des secteurs public et privé.

Un laboratoire pratique de design urbain ainsi qu'un stage en milieu professionnel ou une participation à un projet international sont intégrés au programme de cours. L'application des technologies de l'informatique au projet urbain est encouragée. Le programme est réalisable en trois sessions consécutives, soit une année universitaire. À la dernière session de formation, chaque candidat doit produire un essai individuel accompagnant un projet de design urbain, individuel ou de groupe, pour un total de 12 crédits, sous la supervision d'un ou de plusieurs professeurs.

Les candidats qui désirent obtenir une formation en design urbain et en urbanisme peuvent s'inscrire simultanément à la maîtrise en sciences de l'architecture et à celle en aménagement du territoire et développement régional (voir la description au répertoire sous la rubrique « Aménagement du territoire et développement régional »). Cette double inscription permet l'obtention des deux diplômes dans un délai de cinq, six ou sept sessions, pour un total de 72 crédits.

Maîtrise avec mémoire

La maîtrise avec mémoire a pour objectif de permettre aux titulaires d'un diplôme de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi d'acquérir une connaissance approfondie de la recherche en architecture et la maîtrise de méthodes de recherche appropriées au développement des connaissances dans ce champ. Par cet objectif, le type avec mémoire s'adresse aux étudiants intéressés à la recherche et à ceux qui désirent se préparer à la poursuite d'études au doctorat. La formation est axée principalement sur des activités de recherche (24 crédits) et des cours théoriques (21 crédits).

À son admission et après discussion avec la direction de programme, l'étudiant choisit un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche. Le projet de recherche est défini avec l'aide du directeur de recherche et doit être approuvé par la direction de programme au terme de la deuxième session d'inscription.

Responsable

Directrice du programme
Carole Després
(418) 656-2131, poste 3707; télécopieur : (418) 656-2785
Carole.Despres@arc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise avec essai

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme.

Maîtrise avec mémoire

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi.

Documents requis pour l'examen de la demande d'admission pour la maîtrise avec essai ou avec mémoire

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels à faire parvenir au Bureau du registraire de l'Université Laval, les documents suivants doivent être expédiés directement à l'École d'architecture, tant pour la maîtrise avec essai que pour la maîtrise avec mémoire, à l'attention de la directrice de programme :

- trois lettres d'appréciation de la part de professeurs ou d'employeurs sur les formulaires fournis par le Bureau du registraire, aussi accessibles à partir du site Internet de l'Université Laval (www.ulaval.ca);
- un texte de deux pages dans lequel le candidat précise ses intérêts pour le programme ainsi que pour le champ de recherche choisi et les objectifs professionnels qu'il poursuit;
- un curriculum vitae.

Pour les deux types de maîtrise, une moyenne supérieure à 3 sur 4,33 est exigée pour l'ensemble des études de premier cycle (ou son équivalent, selon les normes universitaires en vigueur dans l'université de rattachement du candidat). Les candidats non canadiens ne sont admissibles que si leur dossier universitaire montre des résultats scolaires supérieurs à la moyenne obtenue par les étudiants de l'établissement dont ils sont diplômés.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne et, exceptionnellement, à la session d'hiver.

Connaissances linguistiques

Une bonne connaissance du français oral et écrit est exigée pour l'admission au programme de maîtrise avec essai. De plus, l'étudiant doit posséder une compréhension suffisante de l'anglais pour lui permettre de le lire. Une mise à jour pourra être exigée.

Les candidats non francophones qui ne maîtrisent pas le français comme langue seconde peuvent présenter une demande d'admission au programme de maîtrise avec mémoire. Il leur sera permis de rédiger leurs travaux en anglais. Ces étudiants devront s'inscrire à des cours intensifs de français pour non-francophones, offerts aux sessions d'été et d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	30 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARC — 60087	6	Laboratoire de design urbain
ARC — 64066	3	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis
ARC — 64124	3	Design urbain : concepts et méthodes
ARC — 65262	3	Forme urbaine et pratiques culturelles
ARC — 66373	3	Séminaire avancé en design urbain
AME — 62840	3	Urbanisation et urbanisme
SOC — 62738	3	Aménagement et société
ARC — 65258	6	Projet de design urbain

ESSAI (6 crédits)

ARC — 65264	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (9 crédits)

Les étudiants doivent aussi choisir trois cours parmi la liste suivante; cependant, la direction se réserve le droit de diriger le choix des étudiants selon leurs intérêts et leurs besoins particuliers.

N° cours	Cr	Titre
ARC — 62034	3	Projet international en architecture et urbanisme
ARC — 62856	3	Stage
ARC — 66363	3	Histoire, théories et pratiques en conservation
ARC — 66365	3	Architecture, urbanisme et coopération internationale
AME — 60983	3	Développement régional et local
AME — 63493	3	Aspects juridiques de l'aménagement
AME — 63650	3	Gestion et aménagement
AME — 63909	3	Écologie et aménagement
AME — 65100	3	Gestion environnementale en milieu urbain

Inscription simultanée au programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR);

Les étudiants qui désirent acquérir une formation avancée en design urbain et une formation reconnue en urbanisme peuvent s'inscrire simultanément au programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.

La somme des crédits nécessaires à l'obtention simultanée des diplômes de maîtrise en sciences de l'architecture, concentration design urbain et en aménagement du territoire et développement régional, est de 72 crédits répartis comme suit :

M.Sc. 30 crédits

M.ATDR 42 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en cinq, six ou sept sessions consécutives, selon le rythme de chacun.

Inscription simultanée aux programmes de maîtrise en architecture (M.Arch.) et de maîtrise en sciences de l'architecture

L'étudiant qui le souhaite peut s'inscrire simultanément aux programmes de maîtrise en architecture et de maîtrise en sciences de l'architecture. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour devenir architecte, soit le grade M.Arch., ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation en recherche; ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade M.Sc. La scolarité totale est alors de 72 crédits. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

Exigences particulières concernant l'essai et le projet

Le projet de design urbain ainsi que l'essai sont présentés dans un ou deux documents totalisant au maximum 100 pages, y compris les annexes et les illustrations (mise en page selon le site www.fes.ulaval.ca).

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARC — 60074	3	Introduction à la recherche
ARC — 64278	2	Séminaire de recherche I
ARC — 64298	1	Séminaire de recherche II
ARC — 66372	3	Recension des écrits

COURS À OPTION* (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARC — 60083	3	Travaux pratiques
ARC — 61842	3	Recherche individuelle
ARC — 62033	3	Sujets spéciaux (architecture)
ARC — 62034	3	Projet international en architecture et urbanisme
ARC — 62856	3	Stage
ARC — 65257	3	Études et lectures dirigées
ARC — 66367	3	Études en architecture
ARC — 66735	3	La domestication de l'espace
ARC — 66736	3	Nature et culture : esthétique du paysage et théories du site

La liste des cours à option suivants s'adressent aux candidats qui désirent acquérir une formation dans le champ de recherche Approches informatiques en simulation et conception assistée par ordinateur :

IFT — 10540	3	Logique et techniques de preuve
IFT — 17582	4	Algorithmique et programmation
GLO — 19407	3	Interface personne-machine
IFT — 21937	3	Programmation de base (Java)
IFT — 10558	3	Infographie
IFT — 17586	3	Intelligence artificielle I
IFT — 19965	4	Programmation en C++ avec Linux
IFT — 21133	3	Programmation avancée en Java
IFT — 10541	4	Structures de données
IFT — 17583	4	Structure interne des ordinateurs
IFT — 21938	3	Algorithmes et structures de données de base (Java)

* Tous les cours obligatoires de la maîtrise avec essai en sciences de l'architecture, concentration design urbain, s'ajoutent à la liste qui précède, ainsi que les cours à option de la maîtrise en architecture (M.Arch.).

Exigences particulières concernant le mémoire

Normalement, le mémoire de maîtrise ne devrait pas comporter plus de 150 pages, y compris les annexes et les illustrations.

Financement

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions de recherche en cours durant la durée des études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes.

ARTS VISUELS

12-2.101.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 003]
13-2.101.11	Maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai, M.A.	[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/101A.html

Objectifs

Maîtrise avec mémoire

Ce programme a pour objectif général d'amener l'étudiant de deuxième cycle à une pratique autonome de la création en arts visuels.

À cet objectif général s'ajoutent les objectifs particuliers suivants :

- assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte de connaissances nouvelles;
- développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;
- acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la création en arts visuels.

Maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai

Ce programme a pour objectif d'offrir aux titulaires d'un diplôme de premier cycle pertinent une formation à la fois pratique et fondamentale, principalement axée sur la conception multimédia, la recherche théorique en communication visuelle et la résolution de problèmes communicationnels par l'analyse de documents multimédias authentiques et par l'expérimentation (étude d'utilisabilité). Au terme de cette formation, les étudiants auront acquis de fortes connaissances en utilisabilité, en design d'information et en design d'interfaces. En plus d'acquérir une base de

connaissances en programmation, les étudiants, par l'intermédiaire de l'essai, auront développé une attitude critique à l'égard du champ de recherche tout en faisant la démonstration de leur capacité à proposer des solutions originales, pertinentes et applicables à un problème de communication multimédia.

Responsables

Maîtrise avec mémoire

Directrice du programme
Francine Chainé
(418) 656-2131, poste 2853
Francine.Chainé@arv.ulaval.ca

Pour information :
Valérie Martin
(418) 656-2131, poste 8674; télécopieur : (418) 656-7678
Valerie.Martin@arv.ulaval.ca

Maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai

Directeur du programme
Alain Rochon
(418) 656-2131, poste 8286; télécopieur : (418) 656-7678
Alain.Rochon@arv.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise avec mémoire

Exigence générale

Le baccalauréat en arts visuels obtenu avec une moyenne cumulative de 3 sur 4,3 ou un diplôme ou une expérience jugés équivalents.

Exigences particulières

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit joindre à sa demande d'admission 15 diapositives, montées sur carrousel, faisant état de sa production artistique, un curriculum vitae, un texte d'une page résumant un avant-projet de recherche et de création ainsi qu'un relevé de notes. Il doit faire parvenir ces derniers documents directement à l'École des arts visuels, Édifice de La Fabrique, Université Laval, Québec (Québec) G1K 7P4.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à temps complet à la session d'automne seulement.

Maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en multimédia, en design graphique, en communication, en technologie de l'information, en informatique, en arts visuels, en cinéma ou dans un domaine connexe. Les candidats qui possèdent une formation en sciences humaines ou en sciences pures et ont une expérience jugée adéquate par la direction de programme sont également admissibles.

De plus, les candidats doivent posséder une solide connaissance des logiciels pertinents tels que Photoshop, Director, Flash, Dreamweaver ou GoLive.

Les candidats doivent obligatoirement se soumettre à une entrevue, à l'examen du portfolio et à un examen écrit.

Pour que votre demande d'admission soit considérée, vous devez fournir les pièces suivantes :

- formulaire de demande d'admission dûment rempli (www.reg.ulaval.ca/);
- chèque de 30 \$ CA (sauf pour les étudiants déjà inscrits à l'Université Laval);
- trois rapports d'appréciation (www.reg.ulaval.ca/admission/RapportApp.pdf);
- attestations officielles des diplômes obtenus;
- relevés de notes officiels;
- portfolio (PDF, PowerPoint, fichiers HTML, Flash, etc.) gravé sur un CD compatible avec Macintosh;
- curriculum vitae;
- lettre d'intention (décrire votre parcours passé, présent et futur en regard du multimédia);
- traduction officielle en français des relevés de notes et des diplômes (si applicable);
- document* attestant de la réussite du test de français DELF de 2^e degré, unité A5 (pour les candidats dont la langue maternelle n'est pas le français).

* Tous les cours se donnent en français et tous les travaux, particulièrement l'essai (environ 50 pages), doivent être rédigés dans cette langue. Les candidats dont la langue maternelle n'est pas le français doivent démontrer qu'ils possèdent une maîtrise suffisante de cette langue, à l'oral comme à l'écrit. L'exigence minimale est la réussite du test international de contrôle du français DELF de 2^e degré, unité A5.

Les candidats devront avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans leurs études universitaires antérieures.

Achat d'équipement

Le candidat devra obligatoirement faire l'achat d'un ordinateur portable, préalablement configuré avec les logiciels nécessaires au programme et d'une marque déterminée par la direction de programme. Le candidat qui possède déjà un ordinateur portable devra démontrer qu'il satisfait en tous points aux exigences techniques du programme.

Équipement fourni

En plus de bénéficier d'une salle de cours à la fine pointe de la technologie, consacrée à ce programme, les étudiants disposent d'un espace personnel de travail équipé d'un écran de 43 cm et d'un ensemble clavier et souris USB. L'École fournit également aux étudiants du programme de nombreux équipements de pointe en informatique et vidéo.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement. La formation est échelonnée sur trois sessions consécutives.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Mémoire	27 crédits

Les crédits de cours se répartissent comme suit : 6 crédits pour les cours théoriques; 6 crédits pour les séminaires; 6 crédits pour les ateliers.

L'étudiant doit déposer son mémoire pour évaluation au plus tard au terme de la deuxième année d'études.

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARV – 64614	3	Artistes invités
ARV – 64619	3	Théories des arts visuels
ARV – 64615	3	Praxis I : problématique
ARV – 64616	3	Praxis II : méthodologie
ARV – 64617	3	Atelier I
ARV – 64618	3	Atelier II

Maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	21 crédits
Essai	12 crédits
Projet d'intervention	9 crédits

Activités à option

Cours	3 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES

Session d'automne (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARV – 65945	3	Scénarisation multimédia
ARV – 65944	3	Design d'interfaces
ARV – 66153	3	Interface et programmation I
ARV – 66161	3	Recherche en multimédia
ARV – 66987	3	Recherches en ergonomie de l'interface

Session d'hiver (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
DRT – 66574	3	Droit du multimédia
ARV – 67055	9	Projet d'intervention

Note - L'étudiant doit également suivre un cours à option durant la session d'hiver (voir ci-après).

Session d'été (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ARV – 65941	3	Gestion de projet multimédia
ARV – 65938	12	Essai en multimédia

Note - L'essai est un document écrit d'une cinquantaine de pages qui présente les éléments suivants : problématique et question de recherche, méthodologie, résultats et analyse. Le problème de recherche et la méthodologie proposés doivent notamment conduire à la conception d'un produit multimédia, produit qui fait partie intégrante des résultats de recherche. Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant choisit son thème et son sujet de recherche et il mène sa recherche (documentation, expérimentation, conception, rédaction) de façon autonome. En cours d'année, l'étudiant est appelé à présenter son projet (janvier-février) et ses résultats (juin) devant un comité formé de professeurs. Il est à noter que les étudiants doivent

posséder de solides aptitudes en français oral et écrit et être capables de lire l'anglais technique sans difficulté.

COURS À OPTION (3 crédits)

L'étudiant doit choisir un cours à option et le faire approuver par la direction de programme. Ce cours lui permet d'acquiescer une formation d'appoint liée au sujet de son essai, qu'il détermine à la session d'automne.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant à la maîtrise avec mémoire ou à la maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les cinq sessions qui suivent sa première inscription (maîtrise avec mémoire) ou les trois sessions que dure le programme (maîtrise (design multimédia) avec projet d'intervention et essai).

AMÉNAGEMENT

50-2.509.00 Microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional-volet de base

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/509M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional, volet de base, vise à faire acquiescer à l'animateur-coordonnateur les connaissances et surtout les habiletés qui lui permettront de contribuer au développement d'une synergie entre les différentes composantes de l'environnement patrimonial et culturel, dans un contexte de mise en valeur touristique. Les interventions de l'animateur-coordonnateur seront axées essentiellement autour d'objectifs de sensibilisation, d'appropriation, de formation, de counseling et de communication.

Ainsi, la mise en réseau des collectivités est prévue dès le départ. L'avantage d'une telle approche réside dans le renforcement qu'elle procurera aux actions locales de mise en valeur du patrimoine et des caractéristiques culturelles originales de chacune : le réseau « Villes et villages d'art et de patrimoine » sera riche des identités locales et cohérent par l'unité d'action.

Plus concrètement, l'animateur-coordonnateur sera en mesure de contribuer à :

- assurer la promotion et la communication de la culture et du patrimoine de la localité ou de la MRC auprès des différents publics;
- favoriser l'appropriation de la ressource culturelle locale par le milieu et les citoyens;
- améliorer l'insertion des ressources culturelles et patrimoniales au sein de l'offre touristique par des actions auprès des producteurs et des promoteurs d'attrait touristiques;
- améliorer l'accueil touristique par des actions de formation auprès des intervenants de ce secteur.

Responsable

Claude Dubé
(418) 656-2131, poste 3108; télécopieur : (418) 656-3325
vrap@faav.ulaval.ca

Exigences d'admission

Les candidats devront avoir reçu une formation universitaire de premier cycle pertinente au domaine concerné : muséologie, architecture, archéologie, histoire de l'art, ou une formation jugée équivalente.

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La priorité sera accordée aux participants du projet « Villes et villages d'art et de patrimoine ».

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Liste et description des cours

La formation sur mesure, basée sur l'alternance études/travail sur le terrain, est parfaitement adaptée au contexte dans lequel l'animateur-coordonnateur aura à évoluer. La clé de l'apprentissage, dans le cadre de ce microprogramme, demeure l'expérience pratique sur le terrain.

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours obligatoires.

AME – 65706 Appropriation de son milieu (3 crédits)

Ce cours de base propose de familiariser les participants à l'animation du patrimoine historique et culturel; apprendre, nommer et comprendre la notion du patrimoine dans ses diverses manifestations. Ce cours permettra en outre à l'animateur-coordonnateur d'entrer en liaison avec les divers intervenants locaux et régionaux du milieu.

AME – 65707 Stimulation de la créativité et de l'innovation (6 crédits)

Ce cours vise à appliquer à l'animation du patrimoine historique et culturel les principes, les méthodes et les techniques d'animation, d'éducation et de sensibilisation au patrimoine. Il aborde la gestion et la planification financière d'un projet, le démarrage d'une entreprise et tous les aspects connexes à leur mise en œuvre.

AME – 65708 Diffusion et promotion de produits culturels (3 crédits)

Ce cours couvre deux aspects : le développement de clientèle et les outils de promotion des activités de sensibilisation au patrimoine. Il aborde, entre autres, les différentes stratégies de marketing, les relations avec les médias et la réalisation de communiqués de presse, de bulletins d'information, etc.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional, volet de base, pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission du programme, par exemple, la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) ou une maîtrise sur mesure. Cette intégration doit également satisfaire aux exigences de diplomation.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

AMÉNAGEMENT

50-2.509.10 Microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional-volet avancé

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/509N.html

Orientation et objectifs

Faisant suite au volet de base, le microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional, volet avancé, vise à faire acquiescer à l'animateur-coordonnateur les connaissances et surtout les habiletés qui lui permettront de contribuer au développement d'une synergie entre les différentes composantes de l'environnement patrimonial et culturel, dans un contexte de mise en valeur touristique. Les interventions de l'animateur-coordonnateur seront axées essentiellement autour d'objectifs de sensibilisation, d'appropriation, de formation, de counseling et de communication.

Ainsi, la mise en réseau des collectivités est prévue dès le départ. L'avantage d'une telle approche réside dans le renforcement qu'elle procurera aux actions locales de mise en valeur du patrimoine et des caractéristiques culturelles originales de chacune : le réseau « Villes et villages d'art et de patrimoine » sera riche des identités locales et cohérent par l'unité d'action.

Plus concrètement, l'animateur-coordonnateur sera en mesure de contribuer à :

- assurer la promotion et la communication de la culture et du patrimoine de la localité ou de la MRC auprès des différents publics;
- favoriser l'appropriation de la ressource culturelle locale par le milieu et les citoyens;
- améliorer l'insertion des ressources culturelles et patrimoniales au sein de l'offre touristique par des actions auprès des producteurs et des promoteurs d'attrait touristiques;
- améliorer l'accueil touristique par des actions de formation auprès des intervenants de ce secteur.

Responsable

Claude Dubé
(418) 656-2131, poste 3108; télécopieur : (418) 656-3325
vrap@faav.ulaval.ca

Exigences d'admission

Les candidats devront avoir reçu une formation universitaire de premier cycle pertinente au domaine concerné : muséologie, architecture, archéologie, histoire de l'art, ou une formation jugée équivalente, et avoir suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional, volet de base.

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La priorité sera accordée aux participants du projet « Villes et villages d'art et de patrimoine ».

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Liste et description des cours

La formation sur mesure, basée sur l'alternance études/travail sur le terrain, est parfaitement adaptée au contexte dans lequel l'animateur-coordonnateur aura à évoluer. La clé de l'apprentissage, dans le cadre de ce microprogramme, demeure l'expérience pratique sur le terrain.

Ce microprogramme comporte 9 crédits de cours obligatoires.

AME – 66051 Projet d'animation du patrimoine historique et culturel I (3 crédits)

Élaboration d'un programme d'activités spécifiques, adaptées à un territoire donné, programme dicté par les caractéristiques locales du patrimoine et de la vie culturelle. L'animateur-coordonnateur bénéficiera d'un encadrement terrain et d'une expertise du milieu.

AME – 66052 Projet d'animation du patrimoine historique et culturel II (3 crédits)

Élaboration d'un programme d'activités spécifiques relatives à la gestion de projets culturels et patrimoniaux et adaptés à un territoire donné. L'animateur-coordonnateur bénéficiera d'un encadrement terrain et d'une expertise du milieu.

AME – 66053 Projet d'animation du patrimoine historique et culturel III (3 crédits)

Élaboration d'un programme d'activités spécifiques relatives au financement de projets culturels et patrimoniaux et adaptés à un territoire donné. L'animateur-coordonnateur bénéficiera d'un encadrement terrain et d'une expertise du milieu.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en animation du patrimoine historique et culturel local et régional, volet avancé pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à condition de répondre aux exigences d'admission du programme, par exemple, la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) ou une maîtrise sur mesure. Cette intégration doit également satisfaire aux exigences de diplomation.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ARTS VISUELS

50-2.101.30 Microprogramme de deuxième cycle en édition de livres d'artistes

[version 002]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/101M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en édition de livres d'artistes s'adresse à des professionnels en arts visuels, en design graphique ou à des professionnels de disciplines connexes, et vise à leur donner la possibilité de développer un projet de création de livres d'artistes dans un contexte d'expérimentation esthétique de niveau avancé. Ce programme de perfectionnement vise aussi à susciter une réflexion sur la nature et la fonction du livre comme œuvre d'art ou comme outil pour véhiculer une pratique artistique.

Ce microprogramme est composé de séminaires sur différents sujets liés à la création d'un livre d'artiste, de rencontres de présentation de projets, d'ateliers d'expérimentation techniques ou technologiques et de création libre en atelier. Cette formation permettra aux candidats de concevoir un livre d'artiste qui pourra être réalisé à partir d'un large éventail d'approches techniques, incluant les techniques traditionnelles de l'estampe et celles qui sont liées à l'utilisation d'outils technologiques et de modes d'impression copigraphique ou numérique. Les œuvres des étudiants font l'objet d'une exposition.

Responsable

Nicole Malenfant
(418) 656-2131, poste 5826; télécopieur : (418) 656-7678
Nicole.Malenfant@arv.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en arts visuels, en design graphique, en communication graphique ou dans tout autre domaine connexe, ou posséder une formation et une expérience professionnelle jugées équivalentes.

Exigences particulières

Le candidat doit nécessairement s'inscrire aux 15 crédits de cours du programme. Il doit posséder une connaissance soit des techniques de l'estampe, soit des logiciels de traitement de l'image, afin de pouvoir travailler dans ces champs de pratique particuliers. Il est toutefois possible de travailler à partir de techniques qui ne requièrent pas d'initiation complexe.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été seulement.

Liste et description des cours

ARV – 66062 Esthétique du livre d'artiste (3 crédits)

Conférences et discussions sur les différents aspects touchant la morphologie et l'esthétique du livre d'artiste ainsi que sur les modes d'interaction que le créateur peut donner à ses œuvres. Les sujets suivants seront abordés : l'histoire et les différentes conceptions du livre d'artiste; les langages traditionnels de l'estampe et leur renouvellement esthétique; les procédés de planicopie et de copigraphie comme outils de création; l'image imprimée comme champ d'expérimentation, l'apport des nouvelles technologies dans le domaine du livre d'artiste; l'expérimentation esthétique à travers la typographie et la mise en page, la reliure et les modes de présentation du livre d'artiste; les modes d'interaction avec le public que cette catégorie d'œuvre permet; la collection de livres d'artistes de la Bibliothèque nationale du Québec.

ARV – 66063 Atelier d'expérimentation formelle et esthétique (3 crédits)

Démonstrations des différents procédés liés à la création d'un livre d'artiste, suivies d'expérimentations en atelier (Workshops). Expérimentation de différentes techniques d'emboîtement et de reliure. Exploration des procédés copigraphiques. Comparaison et expérimentation des procédés d'impression numérique et des différents supports d'impression. Exploration des procédés de transfert des matrices numériques aux matrices traditionnelles. Expérimentations en typographie et mise en page. Initiation à certaines techniques traditionnelles de l'estampe.

ARV – 66064 Atelier de création (3 crédits)

Élaboration d'un projet personnel de création. Travail en atelier en fonction des techniques choisies par l'étudiant. Rencontres individuelles avec les professeurs ou les spécialistes invités, suivant un calendrier préétabli. Présentations en groupe des projets des étudiants.

ARV – 66061 Projet de création (6 crédits)

Activités de recherche permettant la réalisation finale du livre d'artiste personnel qui fera l'objet d'une exposition collective. L'étudiant sera libre de réaliser son projet dans le lieu de son choix. Il est supervisé par un des professeurs de l'équipe, selon des modalités de rencontres déterminées conjointement.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en édition de livres d'artistes pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté de droit

Sommaire

Droit	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	
• droit de l'entreprise	70-2.541.15
• droit international et transnational	70-2.541.25
Maîtrise avec essai	11-2.541.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.541.01
Doctorat	10-3.541.01
Microprogramme	
• droit de l'entreprise	50-2.541.00

Droit notarial	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.541.05

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Bienvenue à la Faculté de droit de l'Université Laval!

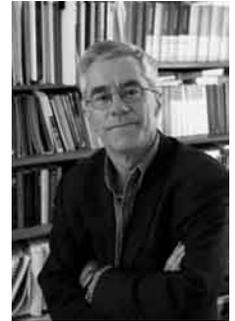
La Faculté de droit est dynamique, débordante d'énergie et dotée de compétences incroyablement diversifiées. Nous vous offrons un milieu intellectuel stimulant où se côtoient une diversité de cultures et d'opinions, autant parmi les étudiants que le corps professoral.

Si vous faites vos études en droit à l'Université Laval, vous devez savoir qu'il s'agit d'un cadre de vie exigeant où vous ne pourrez pas vous contenter d'être un spectateur du programme d'études. En effet, votre capacité de réflexion et vos opinions seront constamment sollicitées. Avec nous, vous apprendrez à forger votre pensée, à lire et à écrire... dans le langage juridique. Pour ce faire, vous pourrez compter sur un corps professoral à l'écoute de vos besoins, disponible et soucieux de la qualité de l'encadrement, qui vous accompagnera dans votre projet d'études et vous guidera afin que cette expérience de vie soit la plus enrichissante et la plus agréable possible.

Choisir d'étudier le droit à l'Université Laval, c'est non seulement opter pour une solide formation qui permet d'accéder à la Chambre des notaires et à l'École du Barreau, mais c'est aussi acquérir des outils intellectuels en vue de l'application du droit dans un contexte international. Nos programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat ont été conçus de manière à refléter les préoccupations de la société d'aujourd'hui et à répondre aux transformations qui se produisent à l'échelle planétaire, qu'elles soient d'ordre économique, sociale ou démographique.

À la Faculté de droit, vous côtoierez des professeurs et professeurs engagés dans leur milieu et actifs dans leurs domaines de recherche respectifs. Comme ils sont désireux de vous faire vivre une expérience variée en lien avec vos études, vous pourrez collaborer à leurs travaux ou à ceux d'un membre de la magistrature à titre d'assistant ou d'assistante de recherche. De multiples activités pratiques sont offertes : plaidoirie devant les tribunaux fictifs ou réels, parfois même d'envergure internationale, service d'information juridique, présentation de vos travaux de recherche devant vos pairs, revue juridique, etc.

La Faculté de droit de l'Université Laval a acquis, tout au long de son siècle et demi d'existence, une renommée enviable. Nous sommes heureux d'avoir contribué à la formation d'un nombre impressionnant de juristes qui ont connu une brillante carrière dans les domaines de la pratique du droit, de l'enseignement universitaire ou de la politique. Si, à votre tour, vous venez y étudier, nous serons fiers de vous accueillir et de vous compter parmi nous.



André Lareau
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2407
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2131, poste 6134 télécopieur : (418) 656-7230
fd@fd.ulaval.ca www.fd.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	André Lareau
Vice-doyen aux programmes de premier cycle et secrétaire	Dominique Goubau
Vice-doyen aux programmes de deuxième et troisième cycles et à la recherche	Pierre Rainville

DROIT

70-2.541.15	Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'entreprise, D.E.S.S.	[version 003]
70-2.541.25	Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit international et transnational, D.E.S.S.	[version 003]
11-2.541.01	Maîtrise avec essai, LL.M.	[version 004]
12-2.541.01	Maîtrise avec mémoire, LL.M.	[version 004]
10-3.541.01	Doctorat, LL.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/541A.html

Maîtrise avec essai**Concentrations**

Droit de l'entreprise (01)

Droit international et transnational (02)

Droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire (03)

Objectifs**Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'entreprise**

Le diplôme en droit de l'entreprise s'adresse à une clientèle variée, notamment à des candidats venant du milieu du travail qui désirent acquérir une formation professionnelle et polyvalente.

Ce diplôme vise l'étude des dimensions juridiques de l'entreprise dans une perspective appliquée, décloisonnée et interdisciplinaire. Ce programme se caractérise par une méthode d'enseignement active basée sur l'étude de situations concrètes liées à la vie de l'entreprise.

Le diplôme en droit de l'entreprise doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir des connaissances approfondies en droit de l'entreprise;
- renforcer les habiletés professionnelles requises, plus particulièrement la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement, le sens critique, la créativité, les aptitudes à la négociation et à la médiation, la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- développer la conscience professionnelle et l'intégrité, de même que des comportements ou des attitudes de nature préventive, tout en tenant compte de la dimension éthique des situations.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit international et transnational

Ce diplôme s'adresse à une clientèle variée, notamment à des candidats venant du milieu du travail qui désirent acquérir une formation professionnelle et polyvalente.

Le diplôme en droit international et transnational doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle pratique en droit international et transnational;
- analyser, de manière critique, les règles et les pratiques afférentes au droit international et transnational;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- aborder les problèmes juridiques dans une perspective globale;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit.

Maîtrise avec essai*Concentration en droit de l'entreprise*

Cette concentration s'adresse à une clientèle variée et, notamment, à des candidats du milieu du travail qui désirent acquérir une formation professionnelle, pratique, polyvalente et de haut niveau. Elle vise l'étude des dimensions juridiques de l'entreprise dans une perspective appliquée, décloisonnée et interdisciplinaire. Elle se caractérise par une méthode d'enseignement active, basée sur l'étude de situations concrètes liées à la vie de l'entreprise.

L'essai qui complète la scolarité du programme vise à permettre à l'étudiant de parfaire ses habiletés de recherche et de rédaction.

Cette concentration doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir des connaissances approfondies en droit de l'entreprise;
- renforcer les habiletés professionnelles requises, plus particulièrement la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement, le sens critique, la créativité, les aptitudes à la négociation et à la médiation, la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- développer la conscience professionnelle et l'intégrité, de même que des comportements ou des attitudes de nature préventive, tout en tenant compte de la dimension éthique des situations;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

Concentration en droit international et transnational

La concentration en droit international et transnational s'adresse à une clientèle variée et, notamment, à des candidats du milieu du travail qui désirent acquérir une formation professionnelle, pratique, polyvalente et de haut niveau. Elle doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle pratique en droit international et transnational;
- analyser, de manière critique, les règles et les pratiques afférentes au droit international et transnational;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- aborder les problèmes juridiques dans une perspective globale;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et l'habileté à communiquer oralement et par écrit;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

Concentration en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire

La concentration en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle, pratique, polyvalente et de haut niveau. Elle doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle pratique en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire;
- analyser de manière critique les règles et les pratiques afférentes au droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- aborder les problèmes juridiques dans une perspective globale;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit.

L'essai (environ 50 pages) qui complète la scolarité du programme vise à permettre à l'étudiant de développer ses habiletés de recherche et de rédaction.

Maîtrise avec mémoire

La maîtrise avec mémoire en droit vise à accroître les aptitudes à la recherche juridique. Le programme met l'accent sur la formation méthodologique tant durant la scolarité que durant la rédaction du mémoire.

Cette maîtrise privilégie les axes d'enseignement et de recherche suivants : environnement, santé et droit; droits fondamentaux et droits collectifs; droit de l'environnement, de l'aménagement et des collectivités locales; droit des personnes et de la famille; droit et société; droit international et transnational; droit de l'entreprise.

Des cours sont également offerts dans d'autres secteurs du droit. De même, le mémoire peut porter sur tout sujet juridique qui cadre avec les vastes ressources humaines et documentaires de la Faculté.

Ce programme doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une spécialité juridique et une formation avancée en méthodologie du droit;
- rendre l'étudiant capable d'utiliser ses connaissances et son expérience avec un esprit critique;
- développer l'esprit d'analyse et de synthèse;
- apprendre à présenter par écrit un travail de recherche d'une certaine complexité;
- permettre à l'étudiant de s'adapter à des situations nouvelles.

Doctorat

Le programme de doctorat vise à former des chercheurs autonomes, capables d'apporter une contribution substantielle à l'avancement des connaissances de la science juridique.

Ce programme doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- poursuivre des recherches originales, de façon autonome;
- contribuer, de façon substantielle et directe, à l'avancement des connaissances;
- interpréter des données relativement complexes;
- acquérir un esprit critique envers sa discipline.

Responsable

Directeur des programmes

Pierre Rainville

(418) 656-2131, poste 2292; télécopieur : (418) 656-7230

Pierre.Rainville@fd.ulaval.ca

Exigences d'admission**Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'entreprise et maîtrise avec essai (concentration en droit de l'entreprise)***Exigences générales*

Être titulaire d'un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent. La personne titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline et qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit ou d'une formation

juridique équivalente, est admissible au programme de diplôme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un curriculum vitae et un texte d'une page dans lequel il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'il cherche à atteindre par son projet d'études.

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ces programmes. De plus, le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Un candidat diplômé hors Québec doit produire à l'appui de sa candidature une lettre de recommandation délivrée par son établissement d'origine, qui permette d'apprécier la qualité de son dossier par rapport aux autres étudiants de sa promotion.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de ses rapports d'appréciation, de son aptitude à la recherche (pour la maîtrise), ainsi que des ressources de la Faculté.

Dans certains cas, des cours d'appoint peuvent être exigés d'un candidat.

Fonds de soutien financier facultaire

Outre les diverses bourses au mérite de 7 500 \$ offertes par la Faculté et décrites sur notre site (www.ulaval.ca/fd), un montant de 1 500 \$ est octroyé à tout étudiant inscrit à la maîtrise qui dépose son essai, avec l'approbation de son directeur de recherche, au plus tard pendant la sixième session suivant son admission au programme, pour l'évaluation par le jury.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit international et transnational et maîtrise avec essai (concentration en droit international et transnational)

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent. La personne titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline et qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit ou d'une formation juridique équivalente, est admissible au programme de diplôme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un curriculum vitae et un texte d'une page dans lequel il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'il cherche à atteindre par son projet d'études.

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ces programmes. De plus, le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Un candidat diplômé hors Québec doit produire à l'appui de sa candidature une lettre de recommandation délivrée par son établissement d'origine, qui permette d'apprécier la qualité de son dossier par rapport aux autres étudiants de sa promotion.

Exigences particulières pour le diplôme

La direction du programme pourra, en fonction du projet d'études de l'étudiant, exiger de celui-ci qu'il suive, pendant sa première session d'inscription, l'un ou l'autre des cours suivants à titre de scolarité complémentaire : *Droit international public général* (DRT-11396), *Droit international privé* (DRT-11413) et *Droit du commerce international* (DRT-11447).

Exigences particulières pour la maîtrise

Avoir suivi durant le programme de premier cycle le cours *Droit international public général* (DRT-11396) et l'un ou l'autre des deux cours suivants : *Droit international privé* (DRT-11413) ou *Droit du commerce international* (DRT-11447), ou leurs équivalents. À défaut de satisfaire à cette condition, l'étudiant doit suivre ces cours de premier cycle pendant les deux premières sessions d'inscription à la maîtrise, à titre de scolarité complémentaire.

Dans certains cas, des cours d'appoint peuvent être exigés d'un candidat.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de ses rapports d'appréciation, de son aptitude à la recherche (pour la maîtrise), ainsi que des ressources de la Faculté.

Fonds de soutien financier facultaire

Outre les diverses bourses au mérite de 7 500 \$ offertes par la Faculté et décrites sur notre site (www.ulaval.ca/fd), un montant de 1 500 \$ est octroyé à tout étudiant inscrit à la maîtrise qui dépose son essai, avec l'approbation de son directeur de recherche,

au plus tard pendant la sixième session suivant son admission au programme, pour l'évaluation par le jury.

Maîtrise avec essai (concentration en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire)

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent. La personne titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline et qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit ou d'une formation juridique équivalente, est admissible au programme de maîtrise, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un curriculum vitae et un texte d'une page dans lequel il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'il cherche à atteindre par son projet d'études.

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ce programme. De plus, le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Un candidat diplômé hors Québec doit produire à l'appui de sa candidature une lettre de recommandation délivrée par son établissement d'origine, qui permette d'apprécier la qualité de son dossier par rapport aux autres étudiants de sa promotion.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de ses rapports d'appréciation, de son aptitude à la recherche ainsi que des ressources de la Faculté.

Dans certains cas, des cours d'appoint peuvent être exigés d'un candidat.

Fonds de soutien financier facultaire

Outre les diverses bourses au mérite de 7 500 \$ offertes par la Faculté et décrites sur notre site (www.ulaval.ca/fd), un montant de 1 500 \$ est octroyé à tout étudiant inscrit à la maîtrise qui dépose son essai, avec l'approbation de son directeur de recherche, au plus tard pendant la sixième session suivant son admission au programme, pour l'évaluation par le jury.

Maîtrise avec mémoire

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un curriculum vitae et un texte d'environ deux pages dans lequel il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'il cherche à atteindre par son projet d'études. De plus, il doit exposer dans un texte d'une page, le sujet de recherche qu'il compte entreprendre dans le cadre de son mémoire.

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ce programme. De plus, le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Un candidat diplômé hors Québec doit produire à l'appui de sa candidature une lettre de recommandation délivrée par son établissement d'origine, qui permette d'apprécier la qualité de son dossier par rapport aux autres étudiants de sa promotion.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de ses rapports d'appréciation, de son aptitude à la recherche ainsi que des ressources de la Faculté.

Dans certains cas, des cours d'appoint peuvent être exigés d'un candidat.

Recherchistes à la magistrature

Les personnes qui effectuent le stage du Barreau du Québec à titre de recherchiste à la Cour d'appel du Québec ou à la Cour supérieure du Québec et qui s'inscrivent à la maîtrise avec mémoire peuvent, sous certaines conditions, obtenir une équivalence de scolarité de 9 crédits.

Fonds de soutien financier facultaire

Outre les diverses bourses au mérite de 5 000 \$ à 10 000 \$ offertes par la Faculté et décrites sur notre site (www.ulaval.ca/fd), un montant de 1 500 \$ est octroyé à tout étudiant inscrit à la maîtrise qui dépose son mémoire, avec l'approbation de son directeur de recherche, au plus tard pendant la sixième session suivant son admission au programme, pour l'évaluation par le jury.

Doctorat

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise en droit, délivrée par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent. Un candidat dont la formation de deuxième cycle ne comporte aucun travail de recherche substantiel n'est pas admissible, sauf si l'ensemble de son dossier témoigne d'une capacité de mener à terme, de manière autonome, un projet de recherche d'envergure.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un curriculum vitæ et un texte d'environ deux pages dans lequel il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'il cherche à atteindre par son projet d'études. De plus, il doit exposer dans un texte d'environ trois pages son projet d'études doctorales. Cette présentation doit comprendre le titre provisoire de la thèse, une esquisse du sujet de recherche, une ébauche de plan et une bibliographie sommaire.

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ce programme. De plus, le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Un candidat diplômé hors Québec doit produire à l'appui de sa candidature une lettre de recommandation délivrée par son établissement d'origine. Cette lettre doit permettre d'apprécier la qualité de son dossier par rapport aux autres étudiants de sa promotion.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de ses rapports d'appréciation, de son aptitude à la recherche ainsi que des ressources de la Faculté.

Aucune offre définitive d'admission au doctorat ne sera faite avant qu'un directeur de recherche n'ait été désigné. On suggère au candidat de proposer lui-même le nom d'un directeur de thèse.

Dans certains cas, des cours d'appoint peuvent être exigés.

Fonds de soutien financier facultaire

Outre les diverses bourses décrites sur notre site facultaire (www.ulaval.ca/fd), tout étudiant admis au doctorat et inscrit à temps complet de manière ininterrompue se voit accorder un montant de 16 000 \$, payable en versements étalés en fonction, principalement, de la progression des études. Ce montant est cumulable avec toute autre bourse.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme ou du grade

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'entreprise

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Aucune

Activités à option

Cours 30 crédits

COURS À OPTION (30 crédits)

Prendre sept cours propres à la spécialité « Droit de l'entreprise » (21 crédits).

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65005	3	État et intégration économique
DRT – 65018	3	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises
DRT – 65019	3	L'Entreprise et ses modes de financement
DRT – 65021	3	La Fiscalité de l'entreprise
DRT – 65022	3	Enjeux éthiques et responsabilité sociale de l'entreprise
DRT – 65023	3	Règlement des différends en droit interne et international
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution
DRT – 65026	3	Sujets spéciaux en droit de l'entreprise I
DRT – 65027	3	Sujets spéciaux en droit de l'entreprise II
DRT – 66192	3	Propriété intellectuelle de l'entreprise & nouvelle économie
DRT – 66193	3	Droit de la petite et moyenne entreprise
DRT – 66194	3	Introduction à la common law
DRT – 66195	3	L'Entreprise et la réglementation des valeurs mobilières
DRT – 66196	3	Droit bancaire
DRT – 66493	3	Droit du commerce électronique

DRT – 66768	3	Entreprise et dignité de la personne salariée au travail
DRT – 66774	3	Espace juridique européen en matière civile et commerciale
DRT – 66806	3	Le Contrat d'assurance et ses outils de régulation
DRT – 66927	3	Droit contemporain des contrats
DRT – 66931	3	La Responsabilité civile et les nouveaux risques
DRT – 66932	3	Droit bancaire international

NOTES

- Prendre un cours hors faculté choisi à partir d'une liste de cours de disciplines connexes (3 crédits).

Prendre deux cours choisis parmi les modules suivants (6 crédits) :

- cours hors faculté choisis à partir d'une liste de cours de disciplines connexes;
- cours à option du type avec mémoire de la maîtrise en droit, autres qu'en droit de l'entreprise.

OU

Prendre le stage suivant :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65028	6	Stage en droit de l'entreprise

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit international et transnational

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Aucune

Activités à option

Cours 30 crédits

COURS À OPTION (30 crédits)

Prendre sept cours propres à la spécialité « Droit international et transnational » (21 crédits).

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64349	3	L'Accord de libre-échange nord-américain
DRT – 65401	3	Protection int. des droits et libertés et droit humanitaire
DRT – 64011	3	Droit des investissements directs étrangers
DRT – 64012	3	Droit international économique
DRT – 65484	3	Droit international du travail
DRT – 65485	3	Sujets spéciaux en droit international et transnational I
DRT – 65486	3	Sujets spéciaux en droit international et transnational II
GIE – 64526	3	Aspects juridiques des transactions comm. internationales
DRT – 65005	3	État et intégration économique
DRT – 65007	3	Droit du commerce international
DRT – 65008	3	Régime international de la propriété intellectuelle
DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65023	3	Règlement des différends en droit interne et international
DRT – 66194	3	Introduction à la common law
DRT – 66663	3	L'Administration publique et le développement durable
DRT – 66773	3	Fédéralisme, fédérations et identités culturelles
DRT – 66774	3	Espace juridique européen en matière civile et commerciale
DRT – 66928	3	Droit de l'intégration européenne
DRT – 66929	3	Droit européen des droits de la personne
DRT – 66930	3	Sécurité alimentaire mondiale
DRT – 66932	3	Droit bancaire international
DRT – 66933	3	Droit international de l'enfance
DRT – 66939	3	Droit international de la vie sauvage

Prendre un cours hors faculté choisi à partir d'une liste de cours de disciplines connexes (3 crédits).

Prendre deux cours choisis parmi les modules suivants (6 crédits) :

- cours hors faculté choisis à partir d'une liste de cours dans des disciplines connexes;
- cours à option du type avec mémoire de la maîtrise en droit, autres qu'en droit international et transnational.

OU

Prendre le stage suivant :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 66343	6	Stage en droit international et transnational

Maîtrise avec essai (concentration en droit de l'entreprise)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Essai 15 crédits

Activités à option

Cours 30 crédits

ESSAI OBLIGATOIRE

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65130	15	Essai

L'essai est un travail écrit d'une cinquantaine de pages consacré à une étude doctrinale, à la rédaction ou à la critique d'actes juridiques, ou à l'analyse et à la résolution d'un problème complexe.

COURS À OPTION (30 crédits)

Prendre sept cours propres à la spécialité droit de l'entreprise (21 crédits). (Voir la liste des cours à option du D.E.S.S. en droit de l'entreprise.)

Prendre un cours hors faculté choisi à partir d'une liste de cours de disciplines connexes (3 crédits).

Prendre deux cours choisis parmi les modules suivants (6 crédits) :

- cours à option du type avec mémoire de la maîtrise en droit, autres qu'en droit de l'entreprise;
- cours hors faculté choisis à partir d'une liste de cours de disciplines connexes.

OU

Prendre le stage suivant :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65028	6	Stage en droit de l'entreprise

Maîtrise avec essai (concentration en droit international et transnational)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Essai	15	crédits
-------	----	---------

Activités à option

Cours	30	crédits
-------	----	---------

ESSAI OBLIGATOIRE

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65130	15	Essai

L'essai est un travail écrit d'une cinquantaine de pages consacré à une étude doctrinale, à la rédaction ou à la critique d'actes juridiques, ou à l'analyse et à la résolution d'un problème complexe.

COURS À OPTION (30 crédits)

Prendre sept cours propres à la spécialité droit international et transnational (21 crédits). (Voir la liste des cours à option du D.E.S.S. en droit international et transnational.)

Prendre un cours hors faculté choisi à partir d'une liste de cours de disciplines connexes (3 crédits).

Prendre deux cours choisis parmi les modules suivants (6 crédits) :

- cours hors faculté choisis à partir d'une liste de cours de disciplines connexes;
- cours à option du type avec mémoire de la maîtrise en droit, autres qu'en droit international et transnational (voir les cours à option de la maîtrise avec mémoire).

OU

Prendre le stage suivant :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 66343	6	Stage en droit international et transnational

Maîtrise avec essai (concentration en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Essai	15	crédits
-------	----	---------

Activités à option

Cours	30	crédits
-------	----	---------

ESSAI OBLIGATOIRE

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65130	15	Essai

L'essai est un travail écrit d'une cinquantaine de pages consacré à une étude doctrinale, à la rédaction ou à la critique d'actes juridiques, ou à l'analyse et à la résolution d'un problème complexe.

COURS À OPTION (30 crédits)

Prendre six cours de droit propres à la spécialité « Droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire » (18 crédits).

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64012	3	Droit international économique
DRT – 64991	3	Gestion et protection du milieu
DRT – 64993	3	Droit pénal de l'environnement
DRT – 65005	3	État et intégration économique
DRT – 65008	3	Régime international de la propriété intellectuelle
DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

DRT – 66663	3	L'Administration publique et le développement durable
DRT – 66930	3	Sécurité alimentaire mondiale
DRT – 66931	3	La Responsabilité civile et les nouveaux risques
DRT – 66939	3	Droit international de la vie sauvage
DRT – 66983	3	Peuples autochtones, territoire et ressources naturelles
DRT – 66979	3	Droit des ressources naturelles et de l'énergie
DRT – 66980	3	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I
DRT – 66981	3	Sujets spéciaux en droit de l'environnement II

Prendre deux cours hors faculté, choisis à partir d'une liste de cours de disciplines connexes (6 crédits).

N° cours	Cr	Titre
AME – 63909	3	Écologie et aménagement
AME – 64834	3	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité
AME – 65105	3	Gestion environnementale en milieu rural
AME – 65841	3	Séminaire en environnement
AME – 66491	3	Études d'impacts sur l'environnement
BIO – 66684	3	Évolution et biodiversité : actualités
BIO – 66685	3	Écologie et environnement : actualités
ECN – 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
ENV – 65433	3	Toxicologie agroenvironnementale
ERU – 63277	3	Agriculture et ressources naturelles
ERU – 63399	3	Ruralité et sous-développement
ETH – 66448	3	Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée
FOR – 62700	3	Politiques forestières
GGR – 62965	3	Paysage : analyse, protection et mise en valeur
GGR – 63914	3	Problèmes de développement I
GGR – 63915	3	Problèmes de développement II
GGR – 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps
GGR – 66548	3	Enjeux du développement en Asie
MNG – 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale
PHI – 62998	3	Recherches en éthique médicale et environnementale
POL – 65670	3	Politiques environnementales internationales
RLI – 66501	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement
SAC – 62790	3	Introduction à la santé environnementale
SCG – 66698	3	Géomatique environnementale
SLS – 66457	3	Séminaire en sols et environnement
SOC – 64749	4	Environnement, aménagement et développement durable

Prendre deux cours choisis parmi les modules suivants (6 crédits) :

- cours à option du type avec mémoire de la maîtrise en droit, à l'exception des cours en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire;
- cours hors faculté choisis à partir d'une liste de cours de disciplines connexes.

OU

Prendre le stage suivant :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 66982	6	Stage : droit de l'environnement, dev. durable, sécur. alim.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	13	crédits
Mémoire	23	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (13 crédits)

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65013	3	Méthodologie avancée en droit
DRT – 65014	3	Lectures dirigées de maîtrise I
DRT – 65015	3	Lectures dirigées de maîtrise II
DRT – 65016	3	Élaboration du projet de mémoire
DRT – 65017	1	Atelier de présentation du projet de mémoire

Le mémoire est un exposé écrit d'environ 120 pages présentant les résultats d'une recherche approfondie portant sur un sujet de droit.

COURS À OPTION (9 crédits)

Prendre trois cours parmi les axes suivants :

a) Environnement, santé et droit

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64991	3	Gestion et protection du milieu
DRT – 64993	3	Droit pénal de l'environnement
DRT – 64996	3	Corps humain et droit
DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution
DRT – 66663	3	L'Administration publique et le développement durable
DRT – 66930	3	Sécurité alimentaire mondiale
DRT – 66931	3	La Responsabilité civile et les nouveaux risques
DRT – 66939	3	Droit international de la vie sauvage
DRT – 66979	3	Droit des ressources naturelles et de l'énergie
DRT – 66980	3	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I

Faculté de droit

- DRT – 66981 3 Sujets spéciaux en droit de l'environnement II
DRT – 66983 3 Peuples autochtones, territoire et ressources naturelles

b) Droits fondamentaux et droits collectifs

- DRT – 64985 3 Droits des autochtones
DRT – 64986 3 Égalité et discrimination
DRT – 64989 3 Libertés fondamentales
DRT – 64990 3 Justice fondamentale
DRT – 65401 3 Protection int. des droits et libertés et droit humanitaire
DRT – 66768 3 Entreprise et dignité de la personne salariée au travail
DRT – 66773 3 Fédéralisme, fédérations et identités culturelles
DRT – 66929 3 Droit européen des droits de la personne
DRT – 66933 3 Droit international de l'enfance
DRT – 66983 3 Peuples autochtones, territoire et ressources naturelles

c) Droit de l'environnement, de l'aménagement et des collectivités locales

- DRT – 64991 3 Gestion et protection du milieu
DRT – 64992 3 Contrôle de l'administration locale
DRT – 64993 3 Droit pénal de l'environnement
DRT – 64994 3 Financement local
DRT – 65025 3 Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

d) Droit des personnes et droit de la famille

- DRT – 64995 3 L'Enfant dans la société contemporaine
DRT – 64996 3 Corps humain et droit
DRT – 64998 3 Conjugalité, droit et société

e) Droit et société

- DRT – 64999 3 Analyse critique du droit
DRT – 65002 3 Féminisme et droit
DRT – 65003 3 Histoire de la culture juridique québécoise
DRT – 65004 3 Droit, éthique et société

f) Droit international et transnational

Voir les cours à option du D.E.S.S. en droit international et transnational.

g) Droit de l'entreprise

Voir les cours à option du D.E.S.S. en droit de l'entreprise.

h) Autres cours

- DRT – 65010 3 Sujets spéciaux I
DRT – 65011 3 Sujets spéciaux II
DRT – 65012 3 Sujets spéciaux III
DRT – 65033 3 Cours de lectures

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	24 crédits
Thèse	66 crédits

La thèse est un travail d'envergure d'environ 350 pages portant sur un sujet original. La thèse est évaluée par quatre examinateurs, dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a une soutenance publique.

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65013	3	Méthodologie avancée en droit
DRT – 65029	3	Épistémologie juridique
DRT – 65030	6	Lectures dirigées de doctorat
DRT – 65750	6	Élaboration du projet de thèse
DRT – 65751	3	Examen de thèse : volet rétrospectif
DRT – 65031	3	Examen de thèse : volet prospectif

Note - Un étudiant qui a suivi, dans le cadre de la maîtrise, le cours DRT-65013 *Méthodologie avancée en droit*, est tenu de suivre un autre cours en remplacement. Le cours est choisi d'un commun accord avec la direction du programme.

DROIT NOTARIAL

70-2.541.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/541B.html

Objectifs

Conçu pour les étudiants qui se destinent à la profession de notaire, le programme vise à parfaire et compléter leur formation antérieure par une étude approfondie et appliquée du droit, étude axée sur le renforcement des habiletés et des aptitudes à la recherche pour que les candidats soient en mesure de répondre adéquatement aux besoins et exigences de la profession de notaire dès leur admission à la pratique.

Pour atteindre cet objectif, le programme tend à permettre d'abord un approfondissement des connaissances liées aux différents secteurs de droit et il vise ensuite à faire acquérir à l'étudiant la maîtrise d'un champ d'activité professionnelle.

Responsable

Directrice du programme
Brigitte Roy
(418) 656-2131, poste 3860; télécopieur : (418) 656-7714
Brigitte.Roy@fd.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou licencié d'une faculté de droit d'une université du Québec ou de l'Université d'Ottawa (section de droit civil). La qualité du dossier est prise en compte.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits de cours. D'une durée normale de deux sessions à temps complet, il peut cependant être poursuivi à temps partiel.

Cours du programme

VOLET DROIT NOTARIAL (21 crédits de cours obligatoires)

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64972	3	Engagements financiers
DRT – 64973	3	Droit commercial
DRT – 64974	3	Droit fiscal
DRT – 64975	3	Droit familial
DRT – 64976	3	Pratique notariale et publicité des droits
DRT – 64977	2	Modalités et mutations de propriété I
DRT – 64978	4	Modalités et mutations de propriété II

VOLET FORMATION SPÉCIALISÉE (9 crédits de cours à option)

Trois cours peuvent être choisis dans la liste suivante des cours de la maîtrise en droit, dont deux doivent faire partie d'un même module :

Droit de l'entreprise

N° cours	Cr	Titre
DRT – 65018	3	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises
DRT – 65019	3	L'Entreprise et ses modes de financement
DRT – 65021	3	La Fiscalité de l'entreprise
DRT – 65022	3	Enjeux éthiques et responsabilité sociale de l'entreprise
DRT – 65023	3	Règlement des différends en droit interne et international
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution
DRT – 65026	3	Sujets spéciaux en droit de l'entreprise I
DRT – 65027	3	Sujets spéciaux en droit de l'entreprise II
DRT – 66192	3	Propriété intellectuelle de l'entreprise & nouvelle économie
DRT – 66193	3	Droit de la petite et moyenne entreprise
DRT – 66194	3	Introduction à la common law
DRT – 66195	3	L'Entreprise et la réglementation des valeurs mobilières
DRT – 66196	3	Droit bancaire
DRT – 66493	3	Droit du commerce électronique
DRT – 66768	3	Entreprise et dignité de la personne salariée au travail
DRT – 66774	3	Espace juridique européen en matière civile et commerciale

Droit international

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64349	3	L'Accord de libre-échange nord-américain
DRT – 64011	3	Droit des investissements directs étrangers
DRT – 64012	3	Droit international économique
GIE – 64526	3	Aspects juridiques des transactions comm. internationales
DRT – 65007	3	Droit du commerce international
DRT – 65008	3	Régime international de la propriété intellectuelle
DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65018	3	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises
DRT – 65023	3	Règlement des différends en droit interne et international
DRT – 66194	3	Introduction à la common law
DRT – 66663	3	L'Administration publique et le développement durable
DRT – 66774	3	Espace juridique européen en matière civile et commerciale

Droit de l'environnement, de l'aménagement et des collectivités locales

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64991	3	Gestion et protection du milieu
DRT – 64992	3	Contrôle de l'administration locale
DRT – 64993	3	Droit pénal de l'environnement
DRT – 64994	3	Financement local
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

Autres particularités du programme

Tout cheminement à temps partiel doit être préalablement approuvé par le directeur du programme. La condition de poursuite du programme et de l'obtention du diplôme est basée sur l'évaluation des connaissances de l'étudiant et de ses travaux. L'étudiant doit conserver une moyenne égale ou supérieure à 2,67 pour la poursuite du programme et à la diplomation.

Le titulaire d'un diplôme en droit notarial, qui se destine à l'exercice de la profession, doit faire un stage de 32 semaines consécutives à plein temps, administré par la Chambre des notaires du Québec.

Le titulaire d'un diplôme en droit notarial a la possibilité, dans le respect de certaines conditions, de faire reconnaître certains cours de maîtrise de la formation spécialisée du programme pour l'obtention d'un autre D.E.S.S. en droit.

DROIT DE L'ENTREPRISE

50-2.541.00 Microprogramme de deuxième cycle

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/541M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en droit de l'entreprise vise à offrir une formation spécialisée à des praticiens du droit ou à des personnes qui, sans être juristes, travaillent dans des secteurs en liens étroits avec le droit. Cette formation porte sur certains aspects du droit de l'entreprise et la méthode pédagogique privilégiée est l'étude de cas.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont les suivants :

- permettre de mieux comprendre les incidences juridiques quant au choix de la forme juridique d'une entreprise;
- approfondir les connaissances sur les différents modes de financement de l'entreprise;
- présenter les aspects internationaux et transnationaux du droit de l'entreprise.

Responsable

Pierre Rainville
(418) 656-2131, poste 2292; télécopieur : (418) 656-7230
Pierre.Rainville@fd.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou d'un diplôme jugé équivalent.
- La personne titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline, et qui dispose par ailleurs d'un certificat en droit ou d'une formation juridique équivalente, est admissible au microprogramme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.
- Posséder au moins deux années d'expérience en milieu de travail. Les candidatures des personnes qui ne possèdent pas deux années d'expérience en milieu de travail peuvent être considérées selon les places disponibles dans le microprogramme.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours obligatoires.

DRT – 65018 Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises
(3 crédits)

Choix de la forme juridique de l'entreprise. Négociation et rédaction d'actes juridiques en vue de la création, de la fusion, de l'acquisition et de la transmission d'entreprises. Fonctions du conseiller juridique d'entreprise.

DRT – 65019 L'Entreprise et ses modes de financement (3 crédits)

Financements nationaux et internationaux. Élaboration et négociation de projets de financement par voie d'émission de titres de participation, de titres d'emprunt et de titres convertibles, contrats de financement, financement par voie de subventions ou aides diverses.

DRT – 65021 La Fiscalité de l'entreprise (3 crédits)

Fiscalité nationale et internationale de l'entreprise. Développement des aptitudes à intégrer les incidences fiscales dans le choix de la forme juridique de l'entreprise et dans la conception de projets de financement et d'acquisition de l'entreprise.

DRT – 64349 L'Accord de libre-échange nord-américain (3 crédits)

Le cours vise l'acquisition, par l'étudiant, d'une connaissance solide de l'Accord de libre-échange, tant sur le plan théorique que pratique. La première partie consistera donc en une présentation générale de la logique qui sous-tend l'Accord et dans un examen détaillé de ce dernier contenu. La deuxième partie procédera sur la base de problèmes particuliers et mettra l'accent sur la nouvelle jurisprudence des organismes judiciaires et quasi judiciaires issus de l'Accord.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en droit de l'entreprise pourront l'intégrer, en tout ou en partie, dans les programmes de deuxième cycle, si elles satisfont aux exigences d'admission. Ces programmes sont :

- le D.E.S.S. en droit de l'entreprise (30 crédits);
- le D.E.S.S. en droit international et transnational (30 crédits);
- la maîtrise avec essai (concentration en droit de l'entreprise) (45 crédits);
- la maîtrise avec essai (concentration en droit international et transnational) (45 crédits);
- la maîtrise avec mémoire (45 crédits).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Sommaire

Agroforesterie	
Maîtrise avec essai	11-2.359.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.359.01
Sciences du bois	
Maîtrise avec mémoire	12-2.367.01
Doctorat	10-3.367.01
Sciences forestières	
Maîtrise avec essai	11-2.365.13
Maîtrise avec mémoire	12-2.365.13
Doctorat	10-3.365.13
Sciences géographiques	
Maîtrise avec essai	
• géographie appliquée	11-2.501.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.501.01
Doctorat	10-3.501.01
Sciences géomatiques	
Maîtrise avec stage et essai	
• géomatique appliquée	13-2.361.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.361.01
Doctorat	10-3.361.01
Microprogramme	
• géomatique de base	50-2.361.00
• géomatique avancée	50-2.361.10

Message du doyen



Chère étudiante,
Cher étudiant,

La foresterie, la géomatique et la géographie sont des champs d'enseignement et de recherche auxquels l'Université Laval est associée depuis le début du XX^e siècle. Encore aujourd'hui, la Faculté de foresterie et de géomatique se situe au premier plan de l'enseignement de la foresterie, de la géomatique et de la géographie au pays, tant en matière de population étudiante que de projets de recherche et développement.

La vie facultaire est animée par près de 120 professeurs réguliers et associés ainsi que par près de 900 étudiants. Cela facilite la création de liens entre les professeurs, les étudiants et le personnel administratif et permet d'offrir des programmes de formation de qualité dans un milieu de vie personnalisé et dynamique.

La Faculté de foresterie et de géomatique est la seule au Québec à offrir des programmes de formation aux trois cycles (baccalauréat, maîtrise et doctorat) en foresterie et en géomatique. Depuis quelques années, avec la prise de conscience de l'importance de la protection de l'environnement et avec le développement des technologies dans le secteur de la géomatique, les programmes offerts par la Faculté constituent des perspectives de formation attrayantes où les défis sont nombreux.

Les programmes de formation de la Faculté, par les travaux pratiques d'été sur le terrain, les différents laboratoires, les voyages d'études, les projets de fin d'études et les stages en entreprise, offrent un complément à la formation théorique et permettent de mettre en application les notions acquises en classe.

Des activités de recherche, dont le budget est de l'ordre de 15 millions de dollars, sont conduites dans à peu près tous les domaines de la foresterie, de la géomatique et de la géographie. Ces recherches sont réalisées soit par des chercheurs individuels, soit par des groupes de recherche structurés. Plusieurs projets de recherche s'effectuent en collaboration avec d'autres départements de l'Université Laval, d'autres établissements d'enseignement, des organismes externes, ainsi qu'avec l'industrie.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons parmi nous!

Denis Brière
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Abitibi-Price, bureau 1151
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2116 télécopieur : (418) 656-5411
ffg@ffg.ulaval.ca www.ffg.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Denis Brière
Vice-doyen à la recherche et aux études avancées	Éric Bauce
Secrétaire	Michel Beaudoin

Départements

Département des sciences du bois et de la forêt	Directeur Yves Fortin
Département des sciences géomatiques	Directeur Michel Boulianne
Département de géographie	Directrice Louise Filion

AGROFORESTERIE

11-2.359.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 004]
12-2.359.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/359A.html

Objectifs

Ce programme de deuxième cycle en agroforesterie a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances approfondies
 - du champ de l'agroforesterie et des concepts sous-jacents;
 - de la méthodologie scientifique;
 - de méthodes pédagogiques et de communication;
- de développer les aptitudes appropriées
 - aux interventions sur le terrain dans le cadre de projets agroforestiers;
 - à la gestion de ressources humaines, matérielles et financières;
 - à l'intégration des connaissances des composantes disciplinaires de systèmes agroforestiers;
 - au travail en équipe;
 - à la présentation claire et cohérente d'un mémoire ou d'un essai;
- d'améliorer les attitudes nécessaires
 - à la reconnaissance et à l'acceptation de milieux de travail socialement et culturellement différents;
 - à l'adaptabilité à de tels milieux;
 - à la sensibilisation au développement en général;
 - au désir d'amélioration des populations économiquement moins développées.

Responsable

Directeur du programme
 Damase P. Khasa
 (418) 656-2131, poste 12587; télécopieur : (418) 656-7493
 dkhasa@rsvs.ulaval.ca

Pour information :
 (418) 656-3680; télécopieur : (418) 656-3177
 etudes.superieures@ffg.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat ès sciences (agronomie, aménagement et environnement forestiers, économie agroalimentaire, génie agroalimentaire, opérations forestières, sciences et technologie des aliments), ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise en agroforesterie.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une discipline connexe aux sciences agricoles et forestières (anthropologie, biologie, chimie, écologie, géographie, géomatique, sciences économiques, sciences sociales) est également admissible au programme, mais il se verra généralement imposer une scolarité complémentaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier universitaire, de son aptitude à intervenir dans les systèmes agroforestiers, de sa motivation, ainsi que des ressources du programme et des départements d'accueil pour financer notamment les stages sur le terrain.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. Toutefois, pour un cheminement plus efficace, le candidat devrait s'inscrire, de préférence, à la session d'automne. Il n'y a pas d'admission à la session d'été, sauf pour des cas exceptionnels.

Choix du projet de recherche

Maîtrise avec essai

Tout étudiant inscrit à ce type de maîtrise devrait être fixé, au plus tard à la fin de sa première session d'inscription régulière, sur le choix d'un conseiller dont le rôle est de l'aider à l'établissement et à la réalisation de son programme d'études.

Maîtrise avec mémoire

Tout étudiant inscrit à ce type de maîtrise devrait être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription régulière.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Maîtrise avec essai

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	18 crédits
-------	------------

L'essai est évalué par le conseiller de l'étudiant et un autre professeur.

Structure de ce type : 18 crédits de cours obligatoires; 18 crédits de cours à option; 12 crédits pour l'essai.

Maîtrise avec mémoire

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

Structure de ce type : 18 crédits de cours obligatoires; 6 crédits de cours à option; 24 crédits pour le mémoire.

La décision de la direction du programme d'accepter le travail de l'étudiant est fondée sur les rapports d'appréciation soumis par les examinateurs. Les modalités de présentation du mémoire sont décrites dans la brochure *Mémoire de maîtrise. Du début de la rédaction à la diplomation*, publiée par la Faculté des études supérieures. Le mémoire est jugé par trois examinateurs, dont le directeur de recherche et le codirecteur, s'il y a lieu. Une prélecture peut être exigée.

COURS OBLIGATOIRES COMMUNS AUX DEUX TYPES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
AGF — 64622	3	Agroforesterie
AGF — 65164	3	Aspects socioéconomiques et culturels de l'agroforesterie
BVG — 60678	3	Dispositifs expérimentaux
AGF — 65165	1	Séminaire en agroforesterie I
AGF — 65166	1	Séminaire en agroforesterie II
AGF — 65171	6	Stage en agroforesterie I
AGF — 66918	1	Initiation à la recherche en agroforesterie

L'étudiant inscrit à la maîtrise avec essai doit également acquérir les crédits d'essai suivants :

AGF — 65816	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION

Chaque étudiant devrait suivre au moins un cours choisi dans le bloc 1. Les autres sont choisis parmi les cours du bloc 1 ou 2.

Bloc 1

N° cours	Cr	Titre
AGF — 65817	3	Bassin versant : hydrologie - érosion
AGF — 65190	6	Stage en agroforesterie II
BVG — 64415	3	Phytopathologie des pays chauds
ERU — 63157	3	Développement agroalimentaire
ERU — 63399	3	Ruralité et sous-développement
FOR — 64620	3	Analyse des écosystèmes forestiers tropicaux
FOR — 64621	3	Séminaire en foresterie internationale
GGR — 63914	3	Problèmes de développement I
SLS — 63059	2	Fertilisation des cultures des régions chaudes
SLS — 64439	2	Chimie des sols tropicaux
STT — 66871	3	Statistiques spatiales

Bloc 2

ADS — 64229	3	Éducation et développement
AGF — 65168	2	Sujets spéciaux (agroforesterie)
AGF — 65169	3	Sujets spéciaux (agroforesterie)
AGF — 65170	4	Sujets spéciaux (agroforesterie)
BIO — 63016	3	Biologie des populations végétales
BVG — 60669	3	Physiologie végétale avancée
BVG — 64783	3	Principes de lutte intégrée
ECN — 63724	3	Modélisation du développement économique
ECN — 64717	3	Problèmes de dév. économique dans le contexte international
SOC — 64749	4	Environnement, aménagement et développement durable
ENV — 65433	3	Toxicologie agroenvironnementale
AGN — 60195	3	Communication et innovation agricoles et rurales
ERU — 61891	3	Gestion du développement agricole et rural
ERU — 63277	3	Agriculture et ressources naturelles
FOR — 60047	2	Pathologie forestière II
FOR — 60183	3	Physicochimie des milieux naturels
FOR — 65209	3	Régression et modèles linéaires

GGR – 60442	3	Cartographie statistique assistée par ordinateur
GGR – 60449	3	Systèmes d'information géographique
GIE – 64372	3	Gestion des projets internationaux
NTR – 64562	3	Nutrition et développement
POL – 65639	3	Politique et société en Afrique
POL – 65644	3	Coopération internationale
POL – 65654	3	Organisations internationales
POL – 65655	3	État et société en Amérique latine
POL – 65670	3	Politiques environnementales internationales
SCG – 64739	3	Réalisation d'applications en SIG
SLS – 61210	3	Chimie du phosphore dans les sols
SOC – 62884	4	Coopération et développement
SOC – 63137	4	Sociologie du développement
SOC – 64462	4	Sociologie et méthodologie

Durée du programme et exigences de temps complet

Ce programme a une durée normale de quatre sessions. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. La durée totale des études ne peut dépasser quatre années consécutives à partir de la date de la première inscription, à moins d'une prolongation accordée par la direction du programme. Cette prolongation ne pourra être accordée que pour des cas extraordinaires et pour des raisons indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins deux sessions. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. Il est cependant fortement conseillé qu'une de ces deux sessions se situe au début du programme d'études.

Exigences linguistiques

En plus de la connaissance fonctionnelle du français, on exige du candidat qu'il démontre sa capacité à lire et comprendre un texte anglais. La connaissance d'une troisième langue pourra parfois revêtir une importance capitale pour l'étudiant inscrit à ce programme. À cet égard, les langues prioritairement privilégiées sont l'espagnol et le portugais. Dans certaines circonstances, l'étudiant pourra se voir imposer une formation d'appoint, constituée d'un ensemble de cours non contributives au programme.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant doit normalement terminer les cours de son programme dans ses trois premières sessions d'inscription régulière.

Les stages sur le terrain devront se réaliser principalement dans les régions intertropicales, et à l'intérieur d'établissements offrant des garanties d'encadrement de qualité; leur financement devra être clairement établi au moment de l'admission ou de l'inscription de tout nouvel étudiant. Ce financement, selon l'origine de l'étudiant, pourra être intégré à la bourse d'études ou être assuré par des projets conçus à cette fin et financés par des organismes internationaux.

SCIENCES DU BOIS

12-2.367.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 003]
10-3.367.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/367A.html

Objectifs

Le programme de maîtrise a pour objectifs d'amener l'étudiant à un niveau élevé de connaissances et de l'initier à la recherche dans l'un des champs des sciences du bois.

Le programme de doctorat permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en sciences du bois et de le rendre apte à poursuivre des recherches originales de façon autonome.

Responsable

Directeur des programmes
Yves Fortin
(418) 656-2181; télécopieur : (418) 656-5262
Yves.Fortin@sbf.ulaval.ca

Exigences d'admission

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du Département.

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent, avec une moyenne cumulative de 3,20 sur 4,33 est l'exigence minimale d'admission à ce programme.

Doctorat

La maîtrise en sciences du bois, ou un diplôme jugé équivalent, avec une moyenne cumulative de 3,20 sur 4,33 est l'exigence minimale d'admission à ce programme. Certains candidats peuvent être admis sans avoir terminé la maîtrise. Ils devront cependant se conformer à la procédure prévue au *Règlement des études* concernant le passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Choix du projet de recherche

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin de la première session de son inscription comme étudiant régulier. Le projet de recherche précis de l'étudiant doit être approuvé par la direction du programme avant la fin de la première session d'inscription. Au moment de faire sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le champ de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

Doctorat

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin de la première session de son inscription comme étudiant régulier. Au moment de faire sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le champ de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

Au plus tard à la fin de sa quatrième session d'inscription, l'étudiant doit présenter et défendre une proposition de thèse de doctorat devant un comité *ad hoc* nommé par la direction du programme.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5 crédits
Mémoire	33 crédits

Activités à option

Cours	7 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SBO – 63956	2	Séminaires et conférences I
SBO – 63958	3	Initiation à la recherche en sciences du bois

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci peut être soumis sous la forme traditionnelle ou sous la forme de publications dans une revue scientifique reconnue avec comité de lecture, et ce, avec l'approbation de la direction du programme. Le mémoire est évalué par au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche (par quatre examinateurs, s'il y a un codirecteur). Il n'y a pas d'exposé oral.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5 crédits
Thèse	81 crédits

Activités à option

Cours	4 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SBO – 63957	2	Séminaires et conférences II
SBO – 66440	3	Examen de synthèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. La prélecture est obligatoire. La thèse est évaluée par quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Après analyse des rapports des examinateurs, c'est la direction du programme qui recommande la soutenance. Les modalités de la présentation de la thèse sont décrites sur le site www.ulaval.ca/fes. La thèse peut être soumise sous la forme traditionnelle ou sous la forme de publications dans une revue scientifique reconnue avec comité de lecture, et ce, avec l'approbation de la direction du programme.

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

N° cours	Cr	Titre
SBO – 63958	3	Initiation à la recherche en sciences du bois
SBO – 62405	1	Sujets spéciaux (sciences du bois)
SBO – 62406	2	Sujets spéciaux (sciences du bois)
SBO – 62407	3	Sujets spéciaux (sciences du bois)
SBO – 62408	4	Sujets spéciaux (sciences du bois)
SBO – 66409	2	Laboratoire d'anatomie du bois avancée
SBO – 63955	2	Anatomie du bois avancée

Cours de la concentration « Propriétés fondamentales »

CHM – 63966	3	Chimie des constituants végétaux II
PHY – 63965	3	Physique du bois avancée
SBO – 63964	3	Mécanique du bois avancée
SBO – 63953	3	Dégradation et protection du bois
SBO – 63954	3	Essais non destructifs sur le bois

Cours de la concentration « Transformation »

SBO – 63963	3	Compléments de sciage et d'usinage
SBO – 63961	3	Compléments en pâtes et papiers
SBO – 63962	3	Composites à base de bois
SBO – 63952	3	Transfert de masse et de chaleur au séchage
CHM – 63960	3	Chimie des adhésifs et des surfaces

Cours de la concentration « Utilisation »

SBO – 63951	3	Problèmes spéciaux de charpente en bois
MRK – 63959	3	Séminaire de marketing des produits forestiers

Remarque - Certains de ces cours ne sont offerts que si le nombre d'inscriptions le justifie.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins deux sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant les sessions d'été.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les sessions d'été.

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les quatre sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Doctorat

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les deux sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Avant la fin de la quatrième session, l'étudiant doit passer un examen de synthèse oral portant sur les aspects généraux de son champ d'études. Cet examen aura lieu en même temps que la défense de son projet de thèse (voir la rubrique « Choix du projet de recherche »).

Les cours SBO-63957 et SBO-66440 sont obligatoires; les cours SBO-63958 l'est également, s'il n'a pas été suivi à la maîtrise.

Les 4 crédits de cours à option doivent être distincts de ceux acquis à la maîtrise.

SCIENCES FORESTIÈRES

11-2.365.13	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 006]
12-2.365.13	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]
10-3.365.13	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/365A.html

Objectifs

Maîtrise avec essai

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant de mettre en application des plans d'aménagement et de développement du territoire forestier. Ce type de programme lui permet de parfaire ses connaissances du milieu biophysique et d'acquies les éléments nécessaires à la préparation de plans de développement ainsi qu'à l'administration et à la gestion des ressources naturelles, financières et matérielles.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'acquies une connaissance approfondie dans un des domaines d'activité professionnelle ou dans un des champs de recherche décrits plus bas. Ces études lui permettent également d'acquies des méthodologies appropriées à la recherche dans un des domaines du savoir et d'être un agent de développement scientifique et technologique dans son milieu.

Doctorat

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'être apte à poursuivre des recherches de façon autonome;
- de développer son sens de l'innovation et de contribuer à l'avancement de la science;
- d'être à même d'interpréter les données relatives à sa spécialité en fonction des ensembles divers où elles s'insèrent et de développer un esprit critique envers sa discipline, les conditions de sa discipline et celles de sa pratique.

Responsable

Directeur des programmes

Yves Piché
(418) 656-2131, poste 2182; télécopieur : (418) 656-7493
Yves.Piche@sbf.ulaval.ca

Pour information :

(418) 656-3680; télécopieur : (418) 656-3177
etudes.superieures@fg.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Afin de faciliter la tâche de la direction, le candidat définit dans sa demande d'admission le thème d'études et de recherche qu'il pense pouvoir développer et prend contact avec un directeur ou un conseiller potentiel qui pourrait éventuellement diriger ses travaux.

Maîtrise

Un baccalauréat ès sciences (aménagement des ressources forestières, opérations forestières), ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit, de plus, avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33 (ou 3,8 sur 5) ou son équivalent.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. Normalement, il n'y a pas d'admission à la session d'été.

Doctorat

La maîtrise ès sciences forestières, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Exceptionnellement, on peut admettre un candidat au doctorat sans qu'il ait franchi toutes les étapes de la maîtrise. Cependant, les cours du programme de maîtrise doivent être terminés. Chaque cas est étudié par la direction de programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Choix du projet de recherche

Maîtrise avec essai

À tout étudiant inscrit à ce programme, la direction de programme assigne un conseiller dont le rôle est de l'aider à établir et à réaliser son programme d'études.

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le champ de recherche dans lequel il entend se spécialiser. L'étudiant n'a pas droit à des crédits de recherche et il n'y a pas d'admission à la session d'été.

Maîtrise avec mémoire

Tout étudiant inscrit à ce programme devrait être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription régulière. Quant au projet de recherche, il doit être défini au moment de la demande d'admission.

Doctorat

Tout étudiant inscrit à ce programme devrait être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription régulière. Quant au projet de recherche, il doit être défini au moment de la demande d'admission.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Tout étudiant nouvellement admis à la maîtrise ou au doctorat devra passer un test de compétence en anglais, proposé par l'École de langues, lequel sera aux frais de l'étudiant. Cette compétence en anglais est une exigence de diplomation.

Est exempté, celui qui est de langue maternelle anglaise, qui a fait une partie de ses études dans un établissement anglophone ou qui a réussi le TOEFL ou le TOEIC.

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	28 crédits
-------	------------

L'essai est jugé par le conseiller de l'étudiant et par un autre professeur.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5 crédits
Mémoire	33 crédits

Activités à option

Cours	7 crédits
-------	-----------

La décision de la direction de programme d'accepter le mémoire de l'étudiant est fondée sur les rapports d'appréciation soumis par les examinateurs. Les modalités de présentation du mémoire sont décrites sur le site www.ulaval.ca/fes. Le mémoire est jugé par trois examinateurs, dont le directeur de recherche ainsi que le codirecteur, s'il y a lieu. Une prélecture peut être exigée.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	7 crédits
Thèse	78 crédits

Activités à option

Cours	5 crédits
-------	-----------

La supervision générale de la recherche est assurée par un comité de trois personnes, dont le directeur de recherche et le codirecteur. Le choix de la troisième personne qui supervise le travail de recherche doit être fait par la direction du programme, en collaboration avec le directeur de recherche et le codirecteur et doit tenir compte du sujet de recherche choisi.

Après la prélecture obligatoire, la thèse est jugée par un jury d'au moins quatre personnes, dont le directeur de recherche et le codirecteur. Au moins un membre du jury doit être un spécialiste de l'extérieur de l'Université Laval. Après analyse des rapports des examinateurs, c'est la direction du programme qui recommande la soutenance. Celle-ci est publique et exige la présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation de la thèse sont décrites sur le site www.ulaval.ca/fes. La thèse peut être soumise sous la forme traditionnelle ou sous la forme de publications dans une revue scientifique reconnue avec comité de lecture, avec l'approbation de la direction du programme. La thèse doit normalement comprendre 100 à 150 pages.

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE AVEC ESSAI OU AVEC MÉMOIRE (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
FOR — 63427	1	Colloque I
FOR — 63428	1	Colloque II
BVG — 60678	3	Dispositifs expérimentaux

Notes - Le cours BVG-60678 *Dispositifs expérimentaux* peut être remplacé, en accord avec le directeur de recherche et avec l'approbation de la direction du programme, par l'un des cours suivants : FOR-60048, PSY-62559 ou un autre cours équivalent.

Lors d'un passage accéléré de la maîtrise au doctorat, le cours FOR-63428 *Colloque II* n'a pas à être suivi, mais l'étudiant doit tout de même cumuler les 12 crédits de cours requis au programme.

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
FOR — 63777	1	Colloque III
FOR — 65818	3	Examen de synthèse
FOR — 65819	3	Projet de recherche

Un cours de statistique de niveau supérieur est aussi exigé, si aucun n'a été réussi au programme de deuxième cycle. Il doit être choisi, en accord avec le directeur de recherche et avec l'approbation de la direction du programme, parmi les cours suivants : FOR-60048, PSY-62559, PSY-62558, BVG-60678 ou un autre cours équivalent. Celui-ci peut être exigé en scolarité complémentaire, si cela s'avère nécessaire.

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

N° cours	Cr	Titre
ECN — 65198	3	L'Économie managériale en foresterie
FOR — 60047	2	Pathologie forestière II
FOR — 60050	3	Gestion de l'environnement
FOR — 60059	2	Compléments d'entomologie forestière
FOR — 60060	3	Méthodes de recherches en hydrologie forestière
FOR — 60183	3	Physicochimie des milieux naturels
FOR — 61822	2	Problèmes forestiers du milieu tropical
FOR — 61859	2	La Sylviculture en région tropicale
FOR — 61985	3	Problématique forestière du Québec
FOR — 62043	1	Sujets spéciaux
FOR — 62044	2	Sujets spéciaux
FOR — 62045	3	Sujets spéciaux
FOR — 62046	4	Sujets spéciaux
FOR — 66780	2	Sujets spéciaux en écologie, écophysologie
FOR — 62553	3	Analyse systémique et simulation d'écosystèmes
FOR — 62700	3	Politiques forestières
FOR — 63432	3	Cycle de l'azote
FOR — 65209	3	Régression et modèles linéaires
FOR — 64564	2	Connaissance des chromosomes des plantes et applications
FOR — 64620	3	Analyse des écosystèmes forestiers tropicaux
FOR — 64621	3	Séminaire en foresterie internationale
AGF — 64622	3	Agroforesterie
FOR — 64623	9	Essai-phase I
FOR — 64624	3	Essai-phase II
FOR — 64802	3	Sylviculture et productivité forestière
FOR — 64935	3	Génétique et biologie moléculaire des champignons
FOR — 65815	3	Cartographie écologique
BIO — 67051	1	Les Symbioses végétales
BIO — 65220	3	Analyse numérique en génétique moléculaire
AGF — 65817	3	Bassin versant : hydrologie - érosion
BVG — 64732	3	Écologie physiologique des végétaux
MQT — 61330	3	Analyse multivariée
MQT — 65329	3	Statistiques avancées
MRK — 63959	3	Séminaire de marketing des produits forestiers
STT — 66871	3	Statistiques spatiales

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins deux sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les sessions d'été.

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

L'étudiant doit terminer normalement les cours de son programme dans les trois sessions qui suivent sa première inscription régulière.

Doctorat

Au plus tard avant la fin de la cinquième session, l'étudiant doit passer l'examen de synthèse.

L'étudiant inscrit, titulaire d'un diplôme de premier et de deuxième cycle en sciences forestières de l'Université Laval, sera encouragé à effectuer un stage de formation, d'une durée minimale d'une session, à l'extérieur du cadre de recherche de l'Université Laval.

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

11-2.501.01	Maîtrise avec essai (géographie appliquée), M.Sc.Géogr.	[version 001]
12-2.501.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.Géogr.	[version 005]
10-3.501.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/501A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de maîtrise en sciences géographiques ont pour objectif principal la maîtrise par l'étudiant des concepts et des méthodes scientifiques qui permettent de cerner les facteurs régissant la composition, la structure, la répartition et l'évolution des ensembles vivants (y compris l'Homme) et non vivants de la Terre, à un niveau d'intégration systémique dans l'espace et dans le temps.

Objectifs particuliers à la maîtrise avec essai (géographie appliquée)

La maîtrise avec essai a pour objectif de former des professionnels compétents dans l'analyse et la résolution de problèmes exigeant des connaissances dans certains champs spécialisés de la géographie humaine ou de la géographie physique ou une culture générale en sciences géographiques. Il peut mener au doctorat en sciences géographiques, mais il conduit essentiellement à la pratique professionnelle au sein d'organisations privées ou publiques, en particulier celles vouées à la planification, à l'analyse et à la gestion environnementale, ainsi qu'au développement local, régional ou international.

Doctorat

Le programme de doctorat en sciences géographiques a pour objectif principal de former des chercheurs autonomes, aptes à appliquer et à développer des concepts et des méthodes permettant de comprendre les systèmes terrestres, vivants ou non vivants, dans leur dimension spatiotemporelle. Le diplômé sera apte à résoudre des problèmes systémiques dans un esprit de synthèse en percevant les diverses échelles d'intégration des systèmes terrestres.

Responsable

Directrice des programmes
 Najat Bhiry
 Pavillon Charles-De Koninck, bureau 6247
 (418) 656-2131, poste 4754; télécopieur : (418) 656-3960
 Najat.Bhiry@cen.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le candidat titulaire d'un baccalauréat en géographie, d'un baccalauréat avec une majeure en géographie (à condition que la mineure soit dans un champ pertinent) ou d'un diplôme jugé équivalent est admissible au programme, à condition d'avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une autre discipline, en sciences naturelles ou en sciences humaines, est également admissible à ce programme, à condition d'avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent. Cependant, lorsque la préparation ou la formation antérieure du candidat est jugée insuffisante, le directeur du programme peut, de concert avec le conseiller du candidat, imposer une scolarité complémentaire ou probatoire, qui doit être réussie avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

Avant l'admission, il est vivement recommandé de prendre contact avec un éventuel directeur de recherche. Cependant, le choix définitif d'un directeur par le candidat ne constitue pas une exigence d'admission à la maîtrise en sciences géographiques, mais plutôt une exigence d'inscription.

Exigences particulières

Dans tous les cas, l'étudiant doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise. En principe, tous les mémoires présentés à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval doivent être rédigés en français. Toutefois, la direction de programme peut autoriser la présentation d'un mémoire dans une langue autre que le français; un résumé substantiel en français est alors exigé.

Sessions d'admission

Ce programme admet de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission en prenant en compte l'ensemble du dossier (lettre accompagnant la demande, le cas échéant, progression dans les études, qualité de l'activité terminale, s'il y a lieu). Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission de la part du candidat n'entraîne pas nécessairement son admission, puisque certaines candidatures pourraient être refusées en raison du manque de ressources professorales pour assurer un encadrement approprié.

Doctorat

Exigences générales

Les candidats titulaires d'une maîtrise en géographie sont admissibles au doctorat.

Toutefois, la maîtrise ne garantit pas l'admission, car les rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle seront aussi pris en compte. La durée des études de maîtrise est un facteur important dans l'appréciation des demandes. Les candidats titulaires d'un diplôme de maîtrise dans une discipline pertinente sont également admissibles.

Il est impératif que la recherche proposée par l'étudiant cadre dans les champs de compétence des professeurs du Département (voir la rubrique « Recherche » du Guide de l'admission aux études supérieures ou consulter l'adresse électronique du programme). Pour s'en assurer, le candidat devra absolument entrer en

communication avec un ou des professeurs du Département avant d'achever sa demande d'admission.

Exigences particulières

En plus des compétences linguistiques requises pour le doctorat, une deuxième langue pourrait être exigée par le directeur de recherche ou le comité compétent dans certains champs de recherche. Dans ce cas, le degré de connaissance de la deuxième langue doit être tel que le candidat puisse lire et comprendre les textes géographiques courants et effectuer des travaux bibliographiques.

Sessions d'admission

Ce programme admet de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

La direction du programme étudie chaque candidature en prenant en compte l'ensemble du dossier de demande d'admission (lettre accompagnant la demande, le cas échéant, dossier scolaire et rapports d'appréciation). Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission de la part du candidat n'entraîne pas nécessairement son admission, puisque certaines candidatures peuvent être refusées par manque de ressources.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Maîtrise avec essai (géographie appliquée)

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	27 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GGR — 62597	3	Méthodologie en géographie
GGR — 67138	3	Séminaire de géographie appliquée
GGR — 67139	3	Méthodes d'analyses qualitatives

Essai (12 crédits)

GGR — 67145	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (27 crédits)

L'étudiant doit suivre un minimum de 12 crédits parmi les cours à option du programme, en choisissant au moins l'un des trois cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
GGR — 60442	3	Cartographie statistique assistée par ordinateur
GGR — 60449	3	Systèmes d'information géographique
GGR — 66677	3	Séminaire d'analyse spatiale

L'étudiant choisit les crédits restants parmi l'une ou l'autre des listes ci-dessous. Si l'étudiant choisit des cours à option dans d'autres programmes, il doit les suivre dans des disciplines connexes à la géographie, avec l'approbation du directeur du programme.

GGR — 63160	1	Lectures dirigées
GGR — 66120	3	Stage de maîtrise
GGR — 67140	3	Séminaire de photo-interprétation

Changement historique et culturel

N° cours	Cr	Titre
GGR — 61188	3	Géographie culturelle
GGR — 62965	3	Paysage : analyse, protection et mise en valeur
GGR — 63912	3	Les Concepts de base de la géographie historique
GGR — 63913	3	Les Modes d'exploration de la géographie historique
GGR — 66121	3	Géographie historique urbaine : la ville comme processus
GGR — 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps

Problématique du développement urbain, rural et international

GGR — 60441	3	Géographie et développement urbain
GGR — 63914	3	Problèmes de développement I
GGR — 63915	3	Problèmes de développement II
GGR — 64729	3	Géographie du système agroalimentaire
GGR — 66548	3	Enjeux du développement en Asie

Processus géomorphologiques nordiques et climatologie

GGR — 63150	3	Géomorphologie avancée
GGR — 66122	3	Dynamique des environnements nordiques
GGR — 66288	3	Climatologie de l'environnement

Biogéographie et changements environnementaux

GGR – 60436	3	Dendrochronologie
GGR – 62593	3	Changements environnementaux planétaires
GGR – 63949	3	Biostratigraphie
GGR – 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps

Maîtrise avec mémoire*Activités obligatoires*

Cours	5	crédits
Mémoire	31	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GGR – 62597	3	Méthodologie en géographie
GGR – 64590	1	Séminaire de maîtrise
GGR – 66119	1	Projet de recherche de maîtrise

COURS À OPTION (12 crédits)

L'étudiant doit choisir un minimum de 6 crédits parmi les cours du programme. Dès sa première inscription, il doit déposer auprès de la direction de programme un plan de scolarité approuvé par son éventuel directeur de recherche.

N° cours	Cr	Titre
GGR – 60442	3	Cartographie statistique assistée par ordinateur
GGR – 60449	3	Systèmes d'information géographique
GGR – 62065	3	Sujets spéciaux I (géographie)
GGR – 62596	3	Histoire et épistémologie de la géographie
GGR – 63507	3	Activités complémentaires de recherche
GGR – 64464	3	Sujets spéciaux II (géographie)
GGR – 63160	1	Lectures dirigées
GGR – 66120	3	Stage de maîtrise
GGR – 66677	3	Séminaire d'analyse spatiale
GGR – 67139	3	Méthodes d'analyses qualitatives
GGR – 67140	3	Séminaire de photo-interprétation

Changement historique et culturel

GGR – 61188	3	Géographie culturelle
GGR – 62965	3	Paysage : analyse, protection et mise en valeur
GGR – 63912	3	Les Concepts de base de la géographie historique
GGR – 63913	3	Les Modes d'exploration de la géographie historique
GGR – 66121	3	Géographie historique urbaine : la ville comme processus
GGR – 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps

Problématique du développement urbain, rural et international

GGR – 63914	3	Problèmes de développement I
GGR – 63915	3	Problèmes de développement II
GGR – 64729	3	Géographie du système agroalimentaire
GGR – 60441	3	Géographie et développement urbain
GGR – 66548	3	Enjeux du développement en Asie

Processus géomorphologiques nordiques et climatologie

GGR – 66288	3	Climatologie de l'environnement
GGR – 63150	3	Géomorphologie avancée

Biogéographie et changements environnementaux

GGR – 60436	3	Dendrochronologie
GGR – 62593	3	Changements environnementaux planétaires
GGR – 63949	3	Biostratigraphie
GGR – 66122	3	Dynamique des environnements nordiques
BVG – 60679	3	Écologie historique
GGR – 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps

En plus de ces cours, l'étudiant peut, avec l'approbation de son directeur de recherche et de la direction du programme, inscrire à son programme des cours qui figurent dans d'autres programmes de deuxième et de troisième cycle connexes à la géographie, à condition qu'ils soient pertinents à son projet de recherche. Toutefois, le nombre de cours inscrits au relevé des activités ne dépassera pas celui prescrit par le programme.

Encadrement

Pour plus d'information concernant le cheminement des études et les modalités relatives au projet de recherche, consulter le *Guide de l'admission aux études supérieures*.

Mémoire

Le mémoire est soumis à un jury normalement composé de trois membres pour évaluation. Il n'y a pas d'exposé oral.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	78	crédits

Activités à option

Cours 6 crédits

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GGR – 64591	3	Examen de doctorat (thèmes d'exploration)
GGR – 66123	3	Projet de recherche de doctorat

COURS À OPTION (6 crédits)

L'étudiant doit acquérir un minimum de 3 crédits dans la concentration de son doctorat, parmi les cours du programme. Les 3 autres crédits sont au choix de l'étudiant. Il se pourrait que la direction de programme dispense un étudiant de ce dernier cours de 3 crédits s'il est pleinement formé pour réaliser sa thèse. Cette question est abordée au moment du dépôt du plan de scolarité lors de la première inscription.

N° cours Cr Titre

GGR – 62597	3	Méthodologie en géographie
GGR – 60442	3	Cartographie statistique assistée par ordinateur
GGR – 60449	3	Systèmes d'information géographique
GGR – 62065	3	Sujets spéciaux I (géographie)
GGR – 62596	3	Histoire et épistémologie de la géographie
GGR – 63507	3	Activités complémentaires de recherche
GGR – 64464	3	Sujets spéciaux II (géographie)
GGR – 63160	1	Lectures dirigées
GGR – 66677	3	Séminaire d'analyse spatiale
GGR – 67139	3	Méthodes d'analyses qualitatives
GGR – 67140	3	Séminaire de photo-interprétation

Changement historique et culturel

GGR – 61188	3	Géographie culturelle
GGR – 62965	3	Paysage : analyse, protection et mise en valeur
GGR – 63912	3	Les Concepts de base de la géographie historique
GGR – 63913	3	Les Modes d'exploration de la géographie historique
GGR – 66121	3	Géographie historique urbaine : la ville comme processus
GGR – 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps

Problématique du développement urbain, rural et international

GGR – 63914	3	Problèmes de développement I
GGR – 63915	3	Problèmes de développement II
GGR – 64729	3	Géographie du système agroalimentaire
GGR – 60441	3	Géographie et développement urbain
GGR – 66548	3	Enjeux du développement en Asie

Processus géomorphologiques nordiques et climatologie

GGR – 66288	3	Climatologie de l'environnement
GGR – 63150	3	Géomorphologie avancée

Biogéographie et changements environnementaux

GGR – 60436	3	Dendrochronologie
GGR – 62593	3	Changements environnementaux planétaires
GGR – 63949	3	Biostratigraphie
GGR – 66122	3	Dynamique des environnements nordiques
BVG – 60679	3	Écologie historique
GGR – 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps

AUTRES COURS

L'étudiant peut également, avec l'approbation de son directeur de recherche et de la direction du programme, inscrire à son programme des cours qui figurent dans d'autres programmes de deuxième et de troisième cycle connexes à la géographie, à condition qu'ils soient pertinents à son projet de recherche. Toutefois, seul le nombre de crédits correspondant aux crédits de cours du programme sera inscrit au relevé des activités de l'étudiant.

Encadrement

Dès sa première inscription, l'étudiant élabore son programme de cours avec son directeur de recherche et dépose son plan de scolarité à sa direction de programme. Pour plus d'information concernant le cheminement des études et les modalités relatives au projet de recherche, consulter le *Guide de l'admission aux études supérieures*.

Projet de recherche, prélecture et examen de doctorat

Les résultats de la recherche sont présentés sous la forme d'une thèse. La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse (*Règlement des études*, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. La soutenance est publique et doit avoir lieu en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences de temps complet*Maîtrise ou doctorat*

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet jusqu'à ce qu'il ait acquis les 48 crédits de son programme à la maîtrise et les 90 crédits de son programme au doctorat. La session d'été ne compte pas en regard de cette exigence. Durant la session d'été, il est toutefois possible de poursuivre sa recherche et d'inscrire des crédits de recherche.

SCIENCES GÉOMATIQUES

13-2.361.01	Maîtrise avec stage et essai (géomatique appliquée), M.Sc.	[version 001]
12-2.361.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 009]
10-3.361.01	Doctorat, Ph.D.	[version 009]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/361A.html

Objectifs

Maîtrise avec stage et essai (géomatique appliquée)

Au terme de son programme d'études, l'étudiant sera en mesure d'analyser et de résoudre les problèmes liés à un projet faisant appel à ses connaissances en géomatique et dans son domaine de base ainsi que de présenter la solution sous forme écrite et orale.

Maîtrise avec mémoire

Au terme de son programme d'études, l'étudiant sera en mesure d'analyser en profondeur un problème particulier lié aux sciences géomatiques et de présenter la solution sous forme écrite et orale.

Doctorat

Au terme de son programme d'études, l'étudiant devra être en mesure de contribuer par ses travaux à l'avancement de la science, de poursuivre une recherche originale et autonome et de publier les résultats de sa recherche dans au moins une revue scientifique avec comité de lecture.

Responsable

Directeur des programmes
Jean-Jacques Chevallier
(418) 656-2131, poste 7346; télécopieur : (418) 656-7411
Jean-Jacques.Chevallier@scg.ulaval.ca
www.scg.ulaval.ca

Pour information :
Carmen Couture
(418) 656-2131, poste 4003; télécopieur : (418) 656-7411
Carmen.Couture@scg.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Un baccalauréat ès sciences ou ès sciences appliquées, ou une formation universitaire jugée équivalente, et une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 constituent une exigence minimale d'admission à ce programme.

Lorsque la formation antérieure du candidat ne correspond pas à la formation minimale requise pour être admis en sciences géomatiques, le directeur de programme peut imposer une scolarité complémentaire ou probatoire, non contributive au programme.

Doctorat

Une maîtrise ès sciences ou ès sciences appliquées, ou une formation universitaire jugée équivalente, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

En faisant sa demande d'admission à la maîtrise ou au doctorat, le candidat doit préciser son sous-champ de recherche et, si possible, son sujet de recherche. Cependant, le plan et le calendrier de recherche précis de l'étudiant au doctorat devront être approuvés par le directeur de programme avant l'examen de doctorat.

Lorsque la formation antérieure du candidat ne correspond pas à la formation minimale requise pour être admis en sciences géomatiques, le directeur de programme peut imposer une scolarité complémentaire ou probatoire, non contributive au programme.

Pour être examinée, la demande d'admission à la maîtrise ou au doctorat doit être accompagnée de tous les documents suivants :

- formulaires de demande d'admission que l'on peut se procurer au Bureau du registraire;
- copie ou preuve de l'obtention du diplôme nécessaire à l'admission ou d'une formation universitaire jugée équivalente;
- copie d'un relevé des notes obtenues au premier et, le cas échéant, au deuxième cycle;
- trois rapports d'appréciation;
- preuve d'une démarche pour trouver un directeur de recherche ou un conseiller;
- brève description des objectifs visés par le candidat;
- pour les étudiants dont le diplôme a été obtenu à l'extérieur de l'Amérique du Nord, description complète et détaillée des cours suivis.

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le directeur de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de ses aptitudes à la recherche s'il y a lieu, ainsi que des ressources du Département. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche ou conseiller.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit démontrer une connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tient compte de la qualité de la langue. En cas de lacunes marquées, des correctifs peuvent être imposés.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec stage et essai (géomatique appliquée)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Stage	9 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	27 crédits
-------	------------

Note - Les candidats admis avec une formation autre que les sciences géomatiques doivent inclure, en scolarité complémentaire, les cours SCG-66672 *La Géomatique et ses référentiels* et SCG-66673 *SIG et analyse spatiale*. Par ailleurs, selon les cours envisagés et la nature de l'essai ou du stage, une formation scientifique préalable plus poussée pourra être exigée. Cette formation complémentaire pourra être suivie simultanément au cheminement à la maîtrise, sous la forme de cours non contributives; cependant, ces cours devront dans tous les cas être réussis avant de pouvoir suivre les activités requérant ces compétences.

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCG — 60430	1	Séminaire
SCG — 66697	2	Préparation du stage et de l'essai
SCG — 66696	9	Stage
SCG — 66695	6	Essai

COURS À OPTION (27 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCG — 62055	1	Sujets spéciaux
SCG — 62056	2	Sujets spéciaux
SCG — 62057	3	Sujets spéciaux
SCG — 65958	3	Sujets spéciaux
SCG — 66660	3	Lectures dirigées en imagerie numérique
SCG — 66661	3	Lectures dirigées en SIG
SCG — 66662	3	Lectures dirigées en GPS
SCG — 64738	3	Conception de bases de données SIG
SCG — 64739	3	Réalisation d'applications en SIG
SCG — 64979	3	Positionnement cinématique GPS
SCG — 65823	3	Positionnement GPS haute précision
SCG — 65828	3	Mesures de précision
SCG — 65829	3	Traitement des images en géomatique
SCG — 65830	3	Téledétection spectrale
SCG — 65831	3	Estimation et interpolation
SCG — 65832	3	Géomatique, décision et cognition
SCG — 65833	3	Notions avancées de géomatisation
SCG — 66124	3	Notions avancées de bases de données SIG
SCG — 66342	3	Intégration des données spatiales : concepts et pratique
SCG — 66408	3	Publication avancée de données spatiales dans Internet
SCG — 66671	3	Introduction au GPS
SCG — 66674	3	Introduction à la photogrammétrie numérique
SCG — 66698	3	Géomatique environnementale
SCG — 66670	3	Modèles numériques de terrain et applications
SCG — 66880	3	Applications de la modélisation géométrique 3D
SCG — 66912	3	Systèmes cadastraux
STT — 66871	3	Statistiques spatiales
SCG — 67034	3	Capteurs actifs
SCG — 67035	3	Structures de données et algorithmes en SIG

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	7 crédits
Mémoire	26 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCG – 60430	1	Séminaire
SCG – 65824	2	Méthodes de recherche en géomatique
SCG – 65825	3	Recherche préliminaire
SCG – 65827	1	Présentation de maîtrise

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCG – 62055	1	Sujets spéciaux
SCG – 62056	2	Sujets spéciaux
SCG – 62057	3	Sujets spéciaux
SCG – 65958	3	Sujets spéciaux
SCG – 66660	3	Lectures dirigées en imagerie numérique
SCG – 66661	3	Lectures dirigées en SIG
SCG – 66662	3	Lectures dirigées en GPS
SCG – 64738	3	Conception de bases de données SIG
SCG – 64739	3	Réalisation d'applications en SIG
SCG – 64979	3	Positionnement cinématique GPS
SCG – 65823	3	Positionnement GPS haute précision
SCG – 65828	3	Mesures de précision
SCG – 65829	3	Traitement des images en géomatique
SCG – 65830	3	Télétection spectrale
SCG – 65831	3	Estimation et interpolation
SCG – 65832	3	Géomatique, décision et cognition
SCG – 65833	3	Notions avancées de géomatisation
SCG – 66124	3	Notions avancées de bases de données SIG
SCG – 66342	3	Intégration des données spatiales : concepts et pratique
SCG – 66408	3	Publication avancée de données spatiales dans Internet
SCG – 66671	3	Introduction au GPS
SCG – 66674	3	Introduction à la photogrammétrie numérique
SCG – 66698	3	Géomatique environnementale
SCG – 66670	3	Modèles numériques de terrain et applications
SCG – 66880	3	Applications de la modélisation géométrique 3D
SCG – 66912	3	Systèmes cadastraux
STT – 66871	3	Statistiques spatiales
SCG – 67034	3	Capteurs actifs
SCG – 67035	3	Structures de données et algorithmes en SIG

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	10 crédits
Thèse	74 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (10 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCG – 60430	1	Séminaire
SCG – 65825	3	Recherche préliminaire
SCG – 65912	6	Examen de doctorat

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCG – 62055	1	Sujets spéciaux
SCG – 62056	2	Sujets spéciaux
SCG – 62057	3	Sujets spéciaux
SCG – 65958	3	Sujets spéciaux
SCG – 66660	3	Lectures dirigées en imagerie numérique
SCG – 66661	3	Lectures dirigées en SIG
SCG – 66662	3	Lectures dirigées en GPS
SCG – 64738	3	Conception de bases de données SIG
SCG – 64739	3	Réalisation d'applications en SIG
SCG – 64979	3	Positionnement cinématique GPS
SCG – 65823	3	Positionnement GPS haute précision
SCG – 65828	3	Mesures de précision
SCG – 65829	3	Traitement des images en géomatique
SCG – 65830	3	Télétection spectrale
SCG – 65831	3	Estimation et interpolation
SCG – 65832	3	Géomatique, décision et cognition
SCG – 65833	3	Notions avancées de géomatisation
SCG – 66124	3	Notions avancées de bases de données SIG

SCG – 66342	3	Intégration des données spatiales : concepts et pratique
SCG – 66408	3	Publication avancée de données spatiales dans Internet
SCG – 66880	3	Applications de la modélisation géométrique 3D
STT – 66871	3	Statistiques spatiales
SCG – 67034	3	Capteurs actifs
SCG – 67035	3	Structures de données et algorithmes en SIG

Exigences particulières concernant le stage et l'essai

Le détail des modalités de présentation et d'évaluation des rapports de stage et des essais est précisé dans un coutumier préparé par le comité de programme et remis aux étudiants, au début de leur programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche*Maîtrise avec mémoire*

La décision du directeur de programme d'accepter le travail de l'étudiant est fondée sur les rapports d'appréciation soumis par les examinateurs. Les modalités de présentation du mémoire sont décrites sur le site www.ulaval.ca/fes. Le mémoire est jugé par au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, s'il y a lieu, le codirecteur. Une prélecture peut être exigée. L'essai est jugé par deux examinateurs, dont le conseiller de l'essai.

Doctorat

La supervision générale de la recherche est assurée par un comité de trois personnes, dont le directeur de recherche et le codirecteur. Le choix de la troisième personne doit être fait par le directeur du programme en collaboration avec le directeur de recherche et le codirecteur et doit tenir compte du sujet de recherche choisi.

Après la prélecture obligatoire, la thèse est jugée par un jury formé d'au moins cinq personnes, dont le directeur de recherche et le codirecteur. Au moins un membre du jury doit être un spécialiste externe à l'Université Laval. Après analyse des rapports des examinateurs, c'est le directeur du programme qui recommande la soutenance. Celle-ci est publique et exige la présence d'au moins trois examinateurs sur cinq. Les modalités de présentation de la thèse sont décrites sur le site www.ulaval.ca/fes. La thèse peut être soumise sous la forme traditionnelle ou sous la forme de publications.

Exigences particulières concernant les cours*Maîtrise avec stage et essai (géomatique appliquée)*

L'étudiant doit faire approuver son programme de cours par le directeur du programme avant l'obtention de 12 crédits.

Le projet de stage et le projet de l'essai doivent être approuvés à la session précédant l'inscription à l'essai dans le cadre du cours SCG-66697 *Préparation du stage et de l'essai*.

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit faire approuver son programme de cours et son projet de recherche par le directeur du programme avant l'obtention de 12 crédits.

Doctorat

L'étudiant doit faire approuver son programme de cours par le directeur du programme avant l'obtention de 12 crédits.

L'étudiant qui n'a pas suivi le cours SCG-65824 *Méthode de recherche* dans le cadre de la maîtrise pourrait se le voir imposer en activité non contributive.

Tout étudiant qui est admis au doctorat devra se soumettre à un examen de doctorat présidé par le directeur du programme ou son représentant. L'examen de doctorat doit être effectué après avoir acquis 12 crédits et avant d'en atteindre 45. Il comporte deux volets, rétrospectif et prospectif.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant aura à répondre à un examen de synthèse écrit afin d'évaluer les connaissances de base requises pour entreprendre la recherche doctorale. Dans un deuxième temps, un examen oral permettra au jury d'évaluer si l'étudiant possède les aptitudes requises et l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches et mener à bien son projet.

Pour le volet prospectif, l'étudiant doit présenter un projet de recherche énonçant la problématique, l'état des connaissances, les objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie, les résultats escomptés, ainsi qu'une bibliographie. Dans un deuxième temps, l'étudiant doit présenter son projet de recherche oralement au jury. Ce dernier procédera à un examen oral.

Le document *L'examen de doctorat du programme de troisième cycle en sciences géomatiques*, disponible au Département, présente toute l'information pertinente à ce sujet.

Les étudiants inscrits à la maîtrise avec mémoire, ayant suivi avec succès tous les cours rattachés à leur programme et ayant fait la preuve suffisante de leur aptitude à la recherche, peuvent faire une demande de passage accéléré au doctorat, dans le même domaine d'études ou dans un domaine d'études connexe. Les modalités de ce passage sont disponibles au Département.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session à la maîtrise et au moins trois sessions au doctorat. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, à l'intérieur de la période limite des quatre années allouées pour terminer le programme de formation à la maîtrise et à l'intérieur de la période limite des sept années allouées pour terminer le programme de formation au doctorat.

SCIENCES GÉOMATIQUES

50-2.361.00 Microprogramme de deuxième cycle en géomatique de base

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/361M.html

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en géomatique de base a pour but de permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances sur les principes, concepts, méthodes et technologies propres à la géomatique et améliorer sa capacité de les utiliser de façon appropriée;
- la possibilité d'acquérir les notions nécessaires à son activité professionnelle, et ce, considérant qu'il ne possède pas de connaissances en géomatique;
- de mettre ses connaissances à niveau en vue d'une éventuelle entrée à la maîtrise en sciences géomatiques.

Responsable

Jean-Jacques Chevallier
(418) 656-2131, poste 7346; télécopieur (418) 656-7411
Jean-Jacques.Chevallier@scg.ulaval.ca
www.scg.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un B.Sc., d'un B.Sc.A. ou d'un B.Ing. ou posséder une formation jugée équivalente.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 15 crédits de cours.

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

SCG — 66672 La Géomatique et ses référentiels (3 crédits)

Vue d'ensemble de la géomatique, selon une approche systémique. Notions de référentiels géodésiques et cartographiques, datums, systèmes de projection. Techniques d'acquisition et de gestion de données géospatiales. Inventaire et modélisation de données. Étude de cas. Séminaires thématiques. Travail de synthèse individuel sur une problématique propre à chaque étudiant. Ce cours est destiné aux étudiants de deuxième cycle provenant d'autres champs disciplinaires que la géomatique; il ne peut pas être suivi par les étudiants titulaires d'un baccalauréat en sciences géomatiques ou en génie géomatique.

SCG — 66673 SIG et analyse spatiale (3 crédits)

Introduction aux systèmes d'information géographique. Notions de référence spatiale, d'édition cartographique et de préparation des données. Exploitation de bases de données par requêtage. Analyses spatiales métriques, topologiques, matricielles, réseau et tridimensionnelles. L'accent est mis particulièrement sur l'analyse spatiale. Ce cours comprend un important travail de session avec les différents modules d'ArcView. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants titulaires d'un baccalauréat en sciences géomatiques ou en génie géomatique.

COURS À OPTION (9 crédits)

SCG — 66698 Géomatique environnementale (3 crédits)

Introduction aux notions et concepts de base en environnement. Présentation des principes scientifiques régissant l'aménagement des milieux naturels, dans une perspective de durabilité. Nature de l'information utilisée pour la gestion, l'évaluation et la description de l'environnement. Présentation de l'évolution des technologies de l'information et des sciences géomatiques applicables à l'environnement. Étude de l'organisation et des structures des activités dans le domaine de l'environnement. Élaboration d'une approche géomatique pour la gestion des risques environnementaux. Travaux pratiques axés sur des études de cas, des mises en situation et l'élaboration d'un mémoire d'expertise. Ce cours ne peut être suivi par les étudiants qui ont suivi le cours de premier cycle GMT-20863 *Géomatique de l'environnement*.

SCG — 66670 Modèles numériques de terrain et applications (3 crédits)

Étude des différentes techniques pour générer des modèles numériques de terrain. Revue des méthodes d'acquisition de données 3D. Génération de modèles numériques de terrain. Étude de précision. Applications. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle GMT-20852 *Modèles numériques de terrain*.

SCG — 66671 Introduction au GPS (3 crédits)

Composantes des systèmes GPS, type d'observations et de récepteurs. Traitement des observations par la méthode des moindres carrés. Applications en géodésie et topométrie. Normes gouvernementales. Applications du GPS à d'autres domaines. L'étudiant doit effectuer une revue de littérature et rédiger un rapport (de niveau deuxième cycle) sur une application GPS de son choix. Ce choix doit être approuvé par le professeur. Ce cours ne peut pas être suivi par l'étudiant qui a déjà suivi le cours de premier cycle GMT-20845 *Positionnement par satellites GPS*.

SCG — 66342 Intégration des données spatiales : concepts et pratique (3 crédits)

Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour intégrer, tant spatialement, sémantiquement que temporellement, des données provenant de différentes sources. La partie théorique présente et discute la problématique d'intégration des données spatiales (redondance et incompatibilité), les méthodes et les technologies utilisées pour la réaliser (techniques d'appariement géométrique et sémantique, la fusion d'images, la conversion de formats numériques, la normalisation, l'interopérabilité, la qualité des données, etc.). La partie pratique du cours permet à l'étudiant de se confronter à des cas réels de redondance et d'incompatibilité entre des jeux de données spatiales représentant un même secteur urbain (une partie de la ville de Québec). Les systèmes informatiques utilisés sont Arcgis et FME (Sate software).

SCG — 64739 Réalisation d'applications en SIG (3 crédits)

Conception de produits cartographiques par méthodes automatisées. Étude des procédures permettant le lien entre les éléments graphiques et leurs données descriptives. Réalisation d'une application concrète sur logiciel SIG (système d'information géographique). Conception de l'application. Programmation de la structure de données ou des traitements. Saisie de données. Production de documents cartographiques.

SCG — 66674 Introduction à la photogrammétrie numérique (3 crédits)

Généralités et notions fondamentales de la photogrammétrie. Redressement simple et génération d'orthoimages. Méthodes analytiques d'orientation de modèles stéréoscopiques. Utilisation d'un logiciel de photogrammétrie numérique. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle GMT-18102 *Photogrammétrie fondamentale*.

SCG — 65830 Télédétection spectrale (3 crédits)

Introduction et notions de base de la télédétection et la nature du rayonnement électromagnétique. Le rôle de l'atmosphère dans les études et des applications de la télédétection. Étude des signatures spectrales et le domaine de l'hyper spectral. Capteurs et satellites de hautes résolutions spatiales et spectrales. La classification des signatures spectrales. Introduction au domaine des micro-ondes en télédétection. Analyse des articles dans des revues scientifiques. Étude des systèmes d'observation terrestre (EOS Earth Observation Systems).

SCG — 64738 Conception de bases de données SIG (3 crédits)

Analyse et design de bases de données spatiales. Concepts théoriques (cycle de vie, niveaux de modélisation, formalismes, SQL, interopérabilité, etc.), rétroingénierie et analyse de modèles existants. Conception d'un modèle fédéré de base de données en orienté-objet (UML) étendu pour la référence spatiale (avec l'AGL Perceptory), implantation sur un serveur universel (Oracle Spatial) relié à un SIG (GeoMedia), vérification des contraintes d'intégrité spatiales et exploitation (SQL-étendu et analyses spatiales). Ce cours comprend d'importants travaux pratiques.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en géomatique de base pourront l'intégrer, en tout ou en partie, dans les programmes suivants, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes et en fonction des particularités de leur projet de maîtrise :

- maîtrise en sciences géomatiques avec stage et essai (géomatique appliquée);
- maîtrise en sciences géomatiques avec mémoire.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

SCIENCES GÉOMATIQUES

50-2.361.10 Microprogramme de deuxième cycle en géomatique avancée

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/361N.html

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en géomatique avancée a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans certains champs disciplinaires.

Responsable

Jean-Jacques Chevallier
(418) 656-2131, poste 7346; télécopieur (418) 656-7411
Jean-Jacques.Chevallier@scg.ulaval.ca
www.scg.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un B.Sc., d'un B.Sc.A. ou d'un B.Eng. ou posséder une formation jugée équivalente.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

SCG – 64738 Conception de bases de données SIG (3 crédits)

Analyse et design de bases de données spatiales. Concepts théoriques (cycle de vie, niveaux de modélisation, formalismes, SQL, interopérabilité, etc.), rétroingénierie et analyse de modèles existants. Conception d'un modèle fédéré de base de données en orienté-objet (UML) étendu pour la référence spatiale (avec l'AGL Perceptory), implantation sur un serveur universel (Oracle Spatial) relié à un SIG (GeoMedia), vérification des contraintes d'intégrité spatiales et exploitation (SQL-étendu et analyses spatiales). Ce cours comprend d'importants travaux pratiques.

SCG – 64739 Réalisation d'applications en SIG (3 crédits)

Conception de produits cartographiques par méthodes automatisées. Étude des procédés permettant le lien entre les éléments graphiques et leurs données descriptives. Réalisation d'une application concrète sur logiciel SIG (système d'information géographique). Conception de l'application. Programmation de la structure de données ou des traitements. Saisie de données. Production de documents cartographiques.

SCG – 64979 Positionnement cinématique GPS (3 crédits)

Positionnement cinématique terrestre, maritime et aérien. Comparaison des techniques de positionnement cinématique, de localisation et de navigation (GPS, Sarsat, LORAN-C, etc.). Positionnement GPS en mode relatif (DGPS) et en temps réel. Filtrage et lissage des mesures de pseudodistance. Résolution des ambiguïtés de phase (approche OTF). Détermination de l'attitude (angles de roulis, de tangage et de lacet) de mobiles.

SCG – 65823 Positionnement GPS haute précision (3 crédits)

Méthodes et techniques liées à l'utilisation des satellites artificiels en géodésie (positionnement statique). Orbites précises des satellites GPS. Modélisation des principales sources d'erreur : réfraction atmosphérique, multitrajets, variations des centres de phase. Modèles mathématiques pour le positionnement de haute précision. Applications à la géodésie et à la géodynamique. Applications aux travaux d'auscultation topographique des grands ouvrages d'ingénierie.

SCG – 65828 Mesures de précision (3 crédits)

Étude des problèmes liés aux mesures de précision. Mesurage à l'aide d'un interféromètre. Étalonnage d'un ruban d'acier. Détermination de la distance d'une base de précision pour télémètres, en combinant les mesures interférométriques aux mesures conventionnelles topométriques. Détermination de l'alignement d'un rail de précision. Étude de positionnement et de mise en station des instruments de mesure en microgéodésie. Positionnement tridimensionnel de cibles et analyse de précision des résultats.

SCG – 65829 Traitement des images en géomatique (3 crédits)

Traitement numérique des images. Extraction des statistiques de base : univarié et multivariés, histogramme, corrélation semi-variogramme. Prétraitements : formatage, recalage, corrections géométrique et radiométrique, mosaïque. Traitements : rehaussement, transformations mathématiques (Fourier, Walsh, Hadamard, Hotelling, Hough, Wavelets), filtrage, indices de végétations, texture, composantes principales. Visualisation : noir et blanc, couleur (RGB et HIS). Détection des changements.

SCG – 65830 Télédétection spectrale (3 crédits)

Introduction et notions de base de la télédétection et la nature du rayonnement électromagnétique. Le rôle de l'atmosphère dans les études et des applications de

la télédétection. Étude des signatures spectrales et le domaine de l'hyper spectral. Capteurs et satellites de hautes résolutions spatiales et spectrales. La classification des signatures spectrales. Introduction au domaine des micro-ondes en télédétection. Analyse des articles dans des revues scientifiques. Étude des systèmes d'observation terrestre (EOS Earth Observation Systems).

SCG – 65831 Estimation et interpolation (3 crédits)

Méthodes d'estimation linéaire et non linéaire. Concepts d'estimation, interpolation, extrapolation, lissage, filtrage numérique, prédiction et identification. Filtrés de Wiener et Kalman. Introduction à l'analyse spectrale. Techniques de filtrage par la transformée de Fourier. Techniques d'estimation en deux dimensions. Méthodes exactes et inexactes. Introduction aux variables régionalisées et leur estimation.

SCG – 65832 Géomatique, décision et cognition (3 crédits)

Utilisation de la géomatique comme outil d'aide à la prise de décision dans différentes sphères d'activité humaine. Aspects de la cognition spatiale (perception de patrons, de distances, de repères, etc.). Organisation de la perception spatiale dans le langage et dans la mémoire. Exploitation de la perception spatiale lors des interactions avec d'autres personnes (négociation et prise de décision). Usage d'outils géomatiques d'aide à la décision lors de ces processus.

SCG – 65833 Notions avancées de géomatique (3 crédits)

Survol des concepts fondamentaux en géomatique. Démarche classique. Méthodes de développement de systèmes d'information. Limites des méthodes actuelles. Nouvelles approches en géomatique. Ingénierie des processus d'affaires. Aspects non technologiques de la géomatique (humain, organisationnel, social, politique, éthique, juridique, etc.). Nouvelles techniques. Études de cas.

SCG – 66124 Notions avancées de bases de données SIG (3 crédits)

Approfondissement des notions de base de données spatiales vues dans les cours précédents, tant sur le plan conceptuel que sur le plan de l'implantation. Modélisation spatiotemporelle. Métamodélisation. Gestion des mises à jour et des métadonnées. Systèmes transactionnels versus analytiques. Bases de données spatiales multidimensionnelles, entrepôts de données, OLAP spatiaux. Standards internationaux.

SCG – 66342 Intégration des données spatiales : concepts et pratique (3 crédits)

Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour intégrer, tant spatialement, sémantiquement que temporellement, des données provenant de différentes sources. La partie théorique présente et discute la problématique d'intégration des données spatiales (redondance et incompatibilité), les méthodes et les technologies utilisées pour la réaliser (techniques d'appariement géométrique et sémantique, la fusion d'images, la conversion de formats numériques, la normalisation, l'interopérabilité, la qualité des données, etc.). La partie pratique du cours permet à l'étudiant de se confronter à des cas réels de redondance et d'incompatibilité entre des jeux de données spatiales représentant un même secteur urbain (une partie de la ville de Québec). Les systèmes informatiques utilisés sont Arcgis et FME (Sate software).

SCG – 66408 Publication avancée de données spatiales dans Internet (3 crédits)

Ce cours porte sur l'étude et l'expérimentation de la publication de données spatiales dans Internet. Il s'organise autour des points suivants : perspectives d'Internet en géomatique (historique, évolutions prévues, nouvelles technologies, marchés, etc.); dimensions organisationnelles et sociales (accès à l'information, normalisation, affaires électroniques, gouvernements électroniques, rôle des géomaticiens); méthodes particulières à la publication et à l'exploration de données dans Internet (ingénierie pour le Web, interfaces cartographiques, progiciels spécialisés, etc.); technologies existantes (« Web-based GIS », « Web-mapping », client/serveur, TCP/IP, serveur Web, sécurité, GML, programmation ASP).

SCG – 66670 Modèles numériques de terrain et applications (3 crédits)

Étude des différentes techniques pour générer des modèles numériques de terrain. Revue des méthodes d'acquisition de données 3D. Génération de modèles numériques de terrain. Étude de précision. Applications. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle GMT-20852 *Modèles numériques de terrain*.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en géomatique avancée pourront l'intégrer, en tout ou en partie, dans les programmes suivants, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes :

- maîtrise en sciences géomatiques avec stage et essai (géomatique appliquée);
- maîtrise en sciences géomatiques avec mémoire.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté des lettres

Sommaire

Archéologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.119.01
Doctorat	10-3.119.01
Communication publique	
Maîtrise avec essai	11-2.571.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.571.01
Ethnologie des francophones en Amérique du Nord	
Maîtrise avec mémoire	12-2.515.01
Doctorat	10-3.515.01
Études anciennes	
Maîtrise avec mémoire	12-2.120.01
Doctorat	10-3.120.01
Études littéraires	
Maîtrise avec mémoire	12-2.133.41
Doctorat	10-3.133.41
Histoire	
Maîtrise avec mémoire	12-2.511.01
Maîtrise avec stage	14-2.511.01
Maîtrise avec essai	11-2.511.01
Doctorat	10-3.511.01
Histoire de l'art	
Maîtrise avec mémoire	12-2.105.01
Doctorat interuniversitaire	10-3.105.01
Journalisme international	
Diplôme d'études supérieures	70-2.573.05
Linguistique	
Maîtrise avec essai	11-2.121.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.121.01
Doctorat	10-3.121.01
Littérature et arts de la scène et de l'écran	
Maîtrise avec mémoire	12-2.133.31
Doctorat	10-3.133.31
Littératures d'expression anglaise	
Maîtrise axée sur les cours	14-2.127.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.127.01
Doctorat	10-3.127.01
Littératures d'expression espagnole	
Maîtrise avec mémoire	12-2.132.01
Doctorat	10-3.132.01
Muséologie	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70- 2.106.05
Relations publiques	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.578.05
Terminologie et traduction	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.171.05
Maîtrise avec stage et essai	13-2.171.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.171.01

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous avez choisi de poursuivre des études supérieures dans un champ d'études offert à la Faculté des lettres. Cette orientation vers la recherche innovante, la création et la pratique professionnelle constitue un défi stimulant pour l'avenir.

Les études aux deuxième et troisième cycles préparent à une spécialisation disciplinaire et comportent de multiples avantages. Elles permettent de consolider les habiletés méthodologiques acquises au premier cycle. Elles reposent sur des connaissances vastes et précises. Elles demandent minutie dans l'analyse critique, rigueur dans la démarche et esprit de synthèse dans la présentation des résultats.

La formation à la recherche aiguise la curiosité intellectuelle, l'esprit d'initiative et le désir de réussir. Elle ouvre sur le monde. Elle permet de contribuer à l'enrichissement des connaissances. Elle enrichit ainsi l'expérience de l'humanité, pour tenter de mieux gérer le présent en vue d'un avenir meilleur.

Les rôles qui vous attendent dans la société de demain sont à la mesure des exigences de notre temps et de cette formation. Les compétences acquises vous permettront de vous adapter aux changements, de participer à la création et à la mise au point de nouveaux instruments de développement du savoir. Vos études vous donneront des moyens, mais aussi des responsabilités particulières en regard d'un monde sans cesse à renouveler.

Les professeurs et le personnel administratif de la Faculté des lettres sont heureux de vous accueillir, de vous guider dans vos démarches et de vous accompagner dans votre cheminement intellectuel.



Michel Beauchamp
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 3254
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-3460 télécopieur : (418) 656-2019
fl@fl.ulaval.ca www.fl.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Michel Beauchamp
Vice-doyens	Louis Jolicœur Thierry Belleguic
Secrétaire	Jacques Mathieu

Départements et école

Département d'histoire	Directeur	Alain Laberge
Département d'information et de communication	Directeur	Guy Paquette
Département de langues, linguistiques et traduction	Directeur	Pierre Auger
Département des littératures	Directeur	Alban Baudou
École de langues	Directrice	Silvia Faitelson-Weiser

ARCHÉOLOGIE

12-2.119.01 Maîtrise avec mémoire, M.A.

[version 006]

10-3.119.01 Doctorat, Ph.D.

[version 007]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/119A.html

Objectifs

Maîtrise

L'objectif des études de maîtrise en archéologie est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances en vue de développer l'autonomie de l'étudiant. Par son travail de recherche, celui-ci doit apprendre à étudier du matériel archéologique (vestiges architecturaux, artefacts, écofacts, etc.) inédit ou pas, produit par des chantiers de fouilles et conservé dans des musées, des réserves ou des laboratoires de recherche. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ce matériel archéologique, par exemple son lieu et ses modes de fabrication, le contexte stratigraphique de sa découverte, les différentes interprétations proposées à l'égard de sa fonction au sein d'un système culturel donné et sa signification événementielle.

Doctorat

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur, qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

Responsable

Directeur des programmes

Michel Fortin

(418) 656-2131, poste 2547; télécopieur : (418) 656-3603

Michel.Fortin@hst.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent comportant au moins 30 crédits en archéologie sont admissibles à la maîtrise. Pour être admis, les candidats doivent avoir conservé, dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,20 sur 4,33. La direction du programme se réserve le droit d'examiner les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure, mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle. Elle peut cependant vouloir obtenir des preuves supplémentaires de la qualité des candidats en exigeant de voir leurs travaux antérieurs. La demande d'admission doit aussi être accompagnée de trois lettres d'appui de professeurs connaissant les travaux du candidat et d'une description de ses intérêts de recherche.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction du programme pourra exiger de l'étudiant une scolarité probatoire pouvant aller jusqu'à 30 crédits, de manière à s'assurer qu'il aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

L'étudiant à qui il ne reste que 9 crédits ou moins à obtenir pour terminer son premier cycle peut être admis conditionnellement à la maîtrise et s'inscrire au cours ARL-62906 *Projet de mémoire*.

Doctorat

Exigences générales

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès arts (archéologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Trois lettres d'appui de professeurs

connaissant les travaux du candidat et une description de deux pages de ses intentions de recherche sont aussi exigés.

Après avoir étudié le dossier du candidat et avoir pris connaissance du sujet de recherche, la direction du programme pourra exiger de l'étudiant une scolarité probatoire, de manière à s'assurer qu'il aura la formation nécessaire pour entreprendre le projet de recherche proposé et le mener à terme.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Exigences particulières

Un candidat venant de l'Université Laval ne peut être admis que si un professeur d'archéologie a accepté de diriger sa recherche; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur d'archéologie du Département d'histoire avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département d'histoire, spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise ou de doctorat, doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser à la direction du programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; cette dernière fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Documents nécessaires à l'étude du dossier

Le candidat qui fait une demande d'admission à la maîtrise ou au doctorat doit l'accompagner d'une description préliminaire de son projet de recherche. Autant que possible, cette description comprendra les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire ou de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti. Dès lors, ce dernier proposera également des noms de collègues en vue de la formation éventuelle d'un comité de direction du mémoire ou de la thèse.

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription. Les candidats au doctorat qui ont satisfait à ces exigences à la maîtrise n'y sont pas soumis de nouveau.

Les candidats doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

L'étudiant admis à la maîtrise ou au doctorat devra se soumettre à un test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). L'échec à ce test signifie que l'étudiant sera tenu de suivre un ou même deux cours d'anglais, selon les résultats qu'il aura obtenus à ce test. La réussite de ce cours ou, le cas échéant, de ces cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau de connaissances exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau requis de connaissance de l'anglais en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

La connaissance d'une troisième langue n'est généralement exigée des candidats à la maîtrise ou au doctorat que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans l'offre d'admission à l'étudiant.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRE À LA MAÎTRISE (6 crédits)

N° cours Cr Titre

ARL – 62906 6 Projet de mémoire

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (12 crédits)

N° cours Cr Titre

ARL – 62905 6 Séminaire de doctorat

ARL – 66483 6 Examen de doctorat

Le séminaire et l'examen de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Le séminaire se veut un lieu de formation, de réflexion et d'échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse du candidat. Quant à l'examen de doctorat, il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances adéquates de la littérature, nécessaires à la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, dont l'évaluation se fait devant un comité. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves, mais la réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme. L'étudiant doit se réinscrire pour avoir le droit à la reprise. Il a le choix de s'inscrire à ces deux activités pendant sa première ou sa deuxième année, mais elles doivent être terminées au plus tard 24 mois après la première inscription au programme.

Activités à option au doctorat (6 crédits)

Les 6 crédits d'activités à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement du candidat au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et aux exigences de sa recherche. Ces crédits peuvent être choisis parmi la liste des cours à option ci-dessous, les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire, à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de sujets spéciaux. Ces cours sont sujets à l'approbation du directeur de programme.

COURS À OPTION (12 crédits à la maîtrise, 6 crédits au doctorat)

N° cours Cr Titre

ARL – 61721 6 Travaux pratiques sur le terrain

ARL – 65480 6 Méthodes et théories en archéologie I

ARL – 65481 6 Méthodes et théories en archéologie II

ARL – 62318 6 Sujet spécial (archéologie)

À cette liste de cours peuvent s'ajouter certains séminaires dans d'autres disciplines afin d'acquérir la formation visée (en sciences de la Terre, métallurgie, biologie, etc.).

L'inscription à un sujet spécial est une mesure exceptionnelle, assujettie à l'acceptation de la direction du programme aux conditions suivantes :

L'étudiant doit soumettre par écrit, au moins un mois avant le début de la session visée, un projet précis à la direction du programme. Ce projet doit avoir été approuvé avant l'inscription pour pouvoir figurer sur la feuille de choix de cours de l'étudiant.

Aucun thème, sujet ou problème traité dans les séminaires offerts sur une période de deux années consécutives dans le programme auquel est inscrit l'étudiant ne peut faire l'objet d'un sujet spécial.

Le sujet spécial doit être accompagné d'un accord écrit d'un professeur habilité dans le champ de recherche dans lequel s'inscrit le sujet spécial de l'étudiant. Ce professeur indique les modes d'évaluation du sujet spécial qu'il accepte de diriger. Le directeur du sujet spécial est un professeur de l'Université Laval autre que le directeur de recherche.

La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Exigences particulières concernant la thèse

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, la remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport à la direction de programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation du dépôt initial de sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. De l'information supplémentaire est disponible à partir de la feuille de route de l'étudiant inscrit au doctorat sur le site Web de la Faculté des études supérieures à l'adresse suivante : www.ulaval.ca/fes/thes.html.

Exigences de temps complet ou de résidence

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. Le candidat s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

COMMUNICATION PUBLIQUE

11-2.571.01 Maîtrise avec essai, M.A.

[version 005]

12-2.571.01 Maîtrise avec mémoire, M.A.

[version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/571A.html**Objectifs**

Le programme de maîtrise en communication publique est un programme de formation qui, par un ensemble cohérent d'activités diverses, cherche à atteindre les objectifs du deuxième cycle dans le champ de la communication publique. Les programmes de deuxième cycle visent l'acquisition de connaissances spécialisées les plus à jour dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir. Ils doivent aussi permettre d'en faire la synthèse et de maîtriser les habiletés nécessaires à leur utilisation dans des situations nouvelles.

La communication publique est définie comme l'ensemble des phénomènes de production, de traitement et de diffusion de l'information relative aux débats et aux enjeux publics. Cette information est non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes qui interviennent sur la place publique.

Au terme d'un programme de maîtrise, le diplômé :

- connaîtra les fondements de son domaine du savoir;
- maîtrisera la méthodologie propre aux secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de son domaine du savoir;
- sera en mesure d'étudier des problèmes nouveaux relevant de son domaine du savoir en vue d'y apporter des solutions inédites;
- sera capable de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- sera apte à intervenir, de façon appropriée, dans son milieu de travail en utilisant les connaissances et les méthodes propres à son domaine du savoir;
- sera en mesure de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de son art ou de sa profession.

Le degré d'importance de chacun des objectifs peut varier selon les types de maîtrise, avec essai ou avec mémoire.

Maîtrise avec essai

Ce type consiste essentiellement en un ensemble de cours (36 crédits). Il comporte, en plus, des travaux complémentaires conduisant à la présentation d'un essai (12 crédits).

Maîtrise avec mémoire

Ce type consiste en un ensemble de cours (24 crédits) et en la poursuite d'un projet de recherche conduisant à la présentation d'un mémoire (24 crédits).

Responsable

Directeur du programme

Alain Lavigne

(418) 656-2131, poste 8267; télécopieur : (418) 656-7807

Alain.Lavigne@com.ulaval.ca**Exigences d'admission****Exigences générales**

Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou d'un diplôme équivalent. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative de 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. Un candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peut être admissible s'il peut faire état d'une expérience jugée pertinente et suffisante par la direction du programme.

Exigences particulières

Le candidat doit posséder une connaissance satisfaisante des éléments théoriques fondamentaux relatifs à la communication publique et des éléments de la méthodologie utilisée en communication publique. Il doit avoir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et une bonne compréhension de l'anglais écrit.

La direction du programme peut, si elle le juge nécessaire, imposer à l'étudiant une scolarité probatoire ou le soumettre à une session d'essai. Après la scolarité probatoire ou la session d'essai, la direction se prononce sur la poursuite du programme.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un court document (deux ou trois pages) décrivant ses intérêts professionnels et de recherche et indiquant, si possible, la nature du projet de recherche qu'il souhaiterait mener durant sa maîtrise.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission. Une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat, certaines candidatures pouvant être refusées par manque de ressources.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	24	crédits
-------	----	---------

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (maîtrise avec essai ou avec mémoire)

N° cours	Cr	Titre
COM – 65608	3	Théories de la communication publique
COM – 65610	3	La Communication publique : problèmes et enjeux
COM – 65619	3	Projet de recherche

L'étudiant s'inscrit obligatoirement à l'un ou l'autre de ces deux cours :

COM – 65617	3	Méthodes qualitatives
COM – 65618	3	Méthodes quantitatives

Prendre le cours suivant (maîtrise avec essai seulement) :

COM – 65128	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (maîtrise avec essai ou avec mémoire)

N° cours	Cr	Titre
COM – 63922	3	Les Communicateurs
COM – 63923	3	Construction de l'actualité
COM – 63924	3	Stratégies de communication institutionnelle
COM – 63931	3	Étude de cas en communication institutionnelle
COM – 63932	3	Études de cas en journalisme
COM – 64302	3	Communication publique et santé
COM – 64745	3	Communication politique
COM – 65255	3	Histoire des pratiques de la communication publique
COM – 65061	3	L'Audit de communication
COM – 65609	3	Droit, déontologie et éthique de la communication publique
COM – 65611	3	Communication du risque
COM – 65613	3	Méthodologie
COM – 65614	3	Communication publique, société et démocratie
COM – 65616	3	Techniques évaluatives en communication
COM – 66439	3	Communication et affaires publiques
COM – 66657	3	Modèles et enjeux de la communication internationale
COM – 66649	3	Communication, culture et globalisation
COM – 66531	3	Texte, discours et communication médiatiques
COM – 66532	3	Rhétorique visuelle et persuasion
COM – 64143	1	Sujets spéciaux (communication publique)
COM – 64144	2	Sujets spéciaux (communication publique)
COM – 64145	3	Sujets spéciaux (communication publique)
COM – 64123	3	Sujets spéciaux (communication publique)
COM – 65612	3	Séminaire thématique A
COM – 66469	3	Séminaire thématique B
COM – 66470	3	Séminaire thématique C
COM – 66471	3	Séminaire thématique D
COM – 66472	3	Séminaire thématique E
COM – 66587	6	Séminaire avancé en communication

ETHNOLOGIE DES FRANCOPHONES EN AMÉRIQUE DU NORD

12-2.515.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 007]
10-3.515.01	Doctorat, Ph.D.	[version 008]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/515A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de maîtrise en ethnologie des francophones en Amérique du Nord visent les objectifs suivants :

- acquisition d'une méthode de recherche;
- renforcement de l'esprit critique à l'égard de la discipline;
- approfondissement de la connaissance dans un des champs de la discipline;
- communication claire et cohérente des résultats de la recherche.

Doctorat

Les études de doctorat se caractérisent par l'autonomie requise du chercheur, ce qui se traduit par une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

Responsable

Directeur des programmes
Martine Roberge
(418) 656-5130; télécopieur : (418) 656-3603
Martine.Roberge@hst.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise

Le baccalauréat avec majeure (60 crédits) en ethnologie du Québec, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Pour être admissibles, les candidats doivent avoir conservé, dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent. La direction du programme se réserve le droit d'examiner les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure, mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine autre que l'ethnologie du Québec sont également admissibles à la maîtrise, à condition d'effectuer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits au premier cycle.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un candidat peut être admis l'hiver ou l'été.

Doctorat

La maîtrise en ethnologie des francophones en Amérique du Nord, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, les candidats doivent avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de maîtrise, ou l'équivalent dans un autre système de notation.

Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine que l'ethnologie des francophones en Amérique du Nord ne peut être admissible au doctorat que s'il peut justifier d'une connaissance équivalente à 30 crédits de cours en ethnologie du Québec.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un candidat peut être admis l'hiver ou l'été.

Choix du projet de recherche à la maîtrise et au doctorat

On n'acceptera que les projets de recherche dans les champs mentionnés à la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme.

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat peut être admis à la maîtrise ou au doctorat seulement si un professeur en ethnologie du Québec et des francophones en Amérique du Nord accepte de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission. Il doit accompagner sa demande de trois

lettres d'appui de professeurs connaissant ses travaux et d'un exposé de son projet de recherche. Autant que possible, le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire ou de la thèse;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti par le candidat.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, soumettre trois lettres d'appui de professeurs connaissant ses travaux et fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche :

- titre au moins provisoire de la recherche;
- délimitation du sujet dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction du programme.

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription. Les candidats au doctorat qui ont satisfait à ces exigences à la maîtrise n'y sont pas soumis de nouveau.

Les candidats doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française.

En plus du français, les candidats doivent faire la preuve de leur aptitude à lire une seconde langue vivante, généralement l'anglais. L'étudiant admis à la maîtrise ou au doctorat devra donc se soumettre à un test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session, sauf l'été. L'échec à ce test signifie que l'étudiant sera tenu de suivre un ou même deux cours d'anglais selon les résultats qu'il aura obtenus à ce test. La réussite de ce cours ou, le cas échéant, de ces cours, confirmera que l'étudiant a atteint le niveau de connaissances exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau requis de connaissance de l'anglais en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou l'un des cours) exigé dès la première session de son inscription, sauf l'été, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

Dans le cas d'une langue autre que l'anglais, l'étudiant devra se soumettre à un test de connaissance selon les modalités déterminées par la direction de son programme.

La connaissance d'une troisième langue est généralement exigée des candidats à la maîtrise ou au doctorat seulement si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier d'admission de l'étudiant.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

Les cours propres au programme comprennent 6 crédits obligatoires et deux séminaires de recherche (6 crédits chacun) choisis dans la liste qui figure ci-dessous. Moyennant une autorisation et à titre exceptionnel, l'étudiant peut accumuler 6 crédits dans un autre programme de deuxième cycle. Tout cas d'exception doit être soumis à la direction du programme, accompagné d'une demande du directeur de recherche.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRE À LA MAÎTRISE (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EFN — 62907	6	Projet de mémoire

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EFN — 62908	6	Séminaire de doctorat
EFN — 66484	6	Examen de doctorat

Le séminaire et l'examen de doctorat sont conformes à la politique institutionnelle en vigueur. Le séminaire se veut un lieu de formation, de réflexion et d'échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse de l'étudiant. Quant à l'examen de doctorat, il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances adéquates de la littérature, nécessaires à la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, dont l'évaluation se fait devant un comité. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves, mais la réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme. L'étudiant doit se réinscrire pour avoir le droit à la reprise. Il a le choix de s'inscrire à ces deux activités pendant sa première ou sa deuxième année, mais elles doivent être terminées au plus tard 24 mois après la première inscription au programme.

Activités à option au doctorat (6 crédits)

Les 6 crédits d'activités à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement de l'étudiant au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et aux exigences de sa recherche. Ces crédits peuvent être choisis parmi la liste des cours communs ci-dessous, les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire, à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de sujets spéciaux. Ces cours sont sujets à l'approbation du directeur de programme.

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

N° cours	Cr	Titre
EFN — 61595	6	Arts et technologies populaires I
EFN — 63782	6	Culture matérielle
EFN — 60471	6	Coutumes, pratiques et croyances I
EFN — 62601	6	Coutumes, pratiques et croyances II
EFN — 61989	6	Langue et littérature populaire I
EFN — 60472	6	Langue et littérature populaire II
EFN — 62273	1	Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)
EFN — 62274	2	Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)
EFN — 62275	3	Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)
EFN — 62276	4	Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)
EFN — 62319	5	Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)
EFN — 63631	6	Séminaire du CELAT
EFN — 64338	6	Problématiques de l'ethnologie
EFN — 64461	6	La Ville et ses approches
EFN — 64715	6	Ethnologie de l'interculturel

Note - L'inscription aux « Sujets spéciaux » est une mesure exceptionnelle, assujettie à l'acceptation de la direction du programme.

Exigences particulières concernant la thèse

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le texte à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, la remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport à la direction de programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation du dépôt initial de sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. De l'information supplémentaire est disponible à partir de la feuille de route de l'étudiant inscrit au doctorat sur le site Web de la Faculté des études supérieures à l'adresse suivante : www.ulaval.ca/fes/thes.html.

Exigences de temps complet ou de résidence

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. Le candidat s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

ÉTUDES ANCIENNES

12-2.120.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 005]
10-3.120.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/120A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme a pour objectif d'initier le candidat à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

Doctorat

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Responsable

Directrice des programmes
Pascale Fleury
(418) 656-2131, poste 5930; télécopieur : (418) 656-2991
Pascale.Fleury@lit.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat en études anciennes sont admissibles à la maîtrise dans ce domaine. Les candidats titulaires d'un baccalauréat comprenant un certificat en études classiques peuvent être acceptés dans le programme de maîtrise en études anciennes après étude de leur dossier par la direction de programme, qui pourra exiger d'eux une scolarité supplémentaire. Les candidats venant de domaines autres que les études anciennes devront éventuellement effectuer une scolarité supplémentaire pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours de premier cycle. Les candidats doivent de plus avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les candidats qui ont fait leurs études dans d'autres universités sont admissibles à la maîtrise s'ils peuvent démontrer une formation équivalente à celle des diplômés de Laval. Cette équivalence est évaluée par la direction de programme.

Pour les exigences en langues anciennes, voir la rubrique *Exigences linguistiques*.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences linguistiques

Langues anciennes

Selon leur champ de recherche, les candidats à la maîtrise devront faire la preuve qu'ils possèdent une connaissance suffisante de la ou des langues anciennes nécessaires à la réalisation de leur programme d'études ou de recherche. Après consultation du directeur de recherche, la direction de programme pourra exiger des candidats qu'ils effectuent une scolarité complémentaire qui leur procurera les connaissances nécessaires dans la langue ou les langues requises.

Langues modernes

En plus du français, les candidats devront faire la preuve de leur aptitude à lire l'anglais. Cette exigence est une condition de poursuite du programme et elle doit être satisfaite dès la première session d'inscription.

L'étudiant admis à la maîtrise devra se soumettre à un test d'anglais au début de sa première session d'inscription. L'échec à ce test signifie que l'étudiant sera tenu de suivre un ou même deux cours d'anglais, selon les résultats obtenus. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante. La réussite de ce cours ou, le cas échéant, de ces cours, confirmera que l'étudiant a atteint le niveau de connaissances exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau de connaissance de l'anglais requis et ensuite se soumettre à un nouveau test.

La direction de programme pourra également exiger des candidats à la maîtrise la connaissance d'autres langues modernes si leur champ de recherche le requiert. Le cas échéant, cette exigence sera inscrite au dossier de l'étudiant et celui-ci devra faire la preuve de ses connaissances selon les modalités déterminées par la direction de programme.

Doctorat

Les candidats titulaires d'une maîtrise ès arts (études anciennes), ou d'un diplôme équivalent, sont admissibles au doctorat s'ils ont obtenu une note convenable pour l'ensemble de leurs études de deuxième cycle.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences linguistiques

Langues anciennes

Les exigences relatives aux langues anciennes pour l'admission au doctorat s'inscrivent dans la continuité de celles qui s'appliquent à la maîtrise.

Langues modernes

Les exigences relatives à l'anglais sont les mêmes qu'à la maîtrise. Les candidats au doctorat qui ont satisfait à ces exigences à la maîtrise n'y sont pas soumis de nouveau. Les dispositions relatives à la connaissance d'autres langues modernes sont les mêmes qu'à la maîtrise.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Mémoire	27 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	21 crédits
Thèse	69 crédits

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Prélecture

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose un exemplaire, avec l'autorisation écrite de son directeur de recherche, à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, lorsque le codirecteur fait partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EAN — 65593	3	Séminaire de maîtrise I
EAN — 65594	3	Séminaire de maîtrise II
EAN — 65589	3	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes I

COURS À OPTION À LA MAÎTRISE (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EAN — 65591	6	Programme de lectures dirigées I
EAN — 65592	3	Programme de lectures dirigées II
EAN — 65903	3	Séminaire de paléographie grecque
EAN — 66588	3	Papyrologie grecque
GRC — 64547	6	Séminaire de langue grecque

HST – 61380	6	Épigraphie grecque
HST – 62816	6	Histoire de l'Europe III
HST – 63420	6	Environnement et la gestion des crises dans l'Empire romain
LAT – 64861	6	Langue et littérature latines
PHI – 65901	3	Séminaire de paléographie et d'écritures latines
PHI – 61568	3	Philosophie grecque
PHI – 64593	3	Tradition métaphysique grecque
PHI – 64592	3	Platonisme et néoplatonisme
PHI – 65088	3	Recherches en philosophie médiévale
SCR – 64748	3	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi
SCR – 64722	3	Étude de textes gnostiques ou manichéens
SCR – 65738	3	Mythes, rites et systèmes symboliques
SCR – 63065	3	Problèmes d'histoire du christianisme ancien
THL – 64723	3	La Rhétorique religieuse
THL – 65243	3	Études en histoire du christianisme
SCR – 62577	3	Étude de textes religieux de l'Inde

AUTRES COURS

Si le sujet du mémoire s'y prête, sur le conseil du directeur de recherche et après consultation de la direction de programme, un séminaire de 3 ou 6 crédits ne figurant pas dans la liste de cours du programme pourra être comptabilisé dans la scolarité.

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EAN – 65590	3	Séminaire interdisciplinaire en études anciennes II
EAN – 65595	6	Programme de lectures I
EAN – 65596	6	Programme de lectures II
EAN – 65597	3	Séminaire de doctorat I
EAN – 66227	3	Examen de synthèse

ÉTUDES LITTÉRAIRES

12-2.133.41	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
10-3.133.41	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/133A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

Doctorat

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Responsable

Directeur des programmes
Richard St-Gelais
(418) 656-2131, poste 5954; télécopieur : (418) 656-7701
Richard.St-Gelais@lit.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Les candidats titulaires d'un baccalauréat en littérature française, en littérature québécoise, en études françaises ou l'équivalent sont admissibles au programme de maîtrise s'ils ont conservé une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,33. Pour la création, les titulaires d'un baccalauréat avec majeure en littérature française ou québécoise et mineure en création littéraire ou l'équivalent, ou au minimum d'un baccalauréat multidisciplinaire avec mineure en création littéraire et mineure en littérature française ou québécoise ou l'équivalent, sont admissibles s'ils ont conservé une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,33. La direction du programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et de l'évolution de ses notes. Il est impératif que la recherche qui sera proposée par l'étudiant corresponde aux champs de compétence du Département.

Pour les étudiants qui ont la moyenne requise, mais qui ne sont pas titulaires du type de baccalauréat exigé, l'admission pourra être faite sur dossier (incluant un avant-projet de recherche de deux à trois pages, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel domaine l'étudiant entend orienter ses travaux). Ces demandes seront examinées par la direction du programme et aussi par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours supplémentaires de premier cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Celui qui

doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire (12 crédits ou plus) ou complémentaire (moins de 12 crédits) doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, les étudiants devront conserver une moyenne cumulative annuelle de 3 sur 4,33.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Doctorat

Exigences générales

Les candidats titulaires d'une maîtrise en littérature française, en littérature québécoise, en études françaises ou l'équivalent sont admissibles au programme de doctorat s'ils ont conservé une moyenne cumulative minimale de 3,33 sur 4,33. Pour la création, les candidats titulaires d'une maîtrise en littérature française, en littérature québécoise, en études françaises ou l'équivalent, avec mémoire en création, sont admissibles à ce programme de doctorat. La direction du programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. Il est impératif que la recherche qui sera proposée par l'étudiant corresponde aux champs de compétence du Département. Tous les candidats doivent donc joindre à leur demande un avant-projet de recherche de deux à trois pages, dans lequel est indiqué de façon générale dans quel champ de spécialisation ils entendent orienter leurs travaux.

Pour les étudiants qui sont titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline, l'admission pourra être faite sur dossier (incluant l'avant-projet de recherche). Ces demandes seront examinées par la direction du programme et aussi par des professeurs habilités à diriger des mémoires et des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours supplémentaires de premier ou de deuxième cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours (prédoctorat), il devra obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction du programme se prononcera sur la poursuite des études.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

Exigences particulières

Maîtrise

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction du programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Le mémoire de maîtrise

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction du programme le choix de son directeur de recherche.

Doctorat

L'examen de doctorat

L'étudiant de doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Y participeront le directeur et deux autres examinateurs choisis par la direction du programme (ou, dans le cas d'une codirection, le directeur, le codirecteur et un examinateur). Cet examen sera sanctionné par la note « Succès » ou « Échec »; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois.

La thèse de doctorat

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par le candidat, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de recherche. Les thèses en création doivent être conçues dans la même perspective; la partie « création » doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Prélecture

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire imprimé (avec les annexes pertinentes) à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LIT – 65847	3	Séminaire de maîtrise

Ce séminaire doit obligatoirement être suivi pendant la première année des études de maîtrise. Il vise au moins trois objectifs :

- initier aux études supérieures en littératures française et québécoise, au type de travail et aux exigences propres à ce niveau de réflexion;
- conduire les étudiants à élaborer leur projet de mémoire;
- constituer un lieu d'échanges réunissant tous les étudiants inscrits à la maîtrise ainsi que les professeurs du Département.

LIT – 66378	3	Projet de mémoire
-------------	---	-------------------

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LIT – 65849	3	Séminaire de thèse

Ce séminaire de thèse doit obligatoirement être suivi pendant la première année des études de doctorat. Il vise au moins trois objectifs :

- examiner de manière approfondie, dans la perspective de la rédaction d'une thèse, la démarche scientifique, la formulation d'hypothèses, les méthodes de vérification et le développement de conclusions;
- conduire les étudiants à concevoir et à développer leur projet de thèse;
- constituer un lieu d'échanges réunissant tous les étudiants inscrits au doctorat ainsi que les professeurs du Département.

LIT – 66377	3	Projet de thèse
LIT – 66376	6	Examen de doctorat

SÉMINAIRES À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

N° cours	Cr	Titre
LIT – 65851	3	Moyen Âge
LIT – 65852	3	Renaissance
LIT – 65853	3	XVII ^e siècle
LIT – 65854	3	XVIII ^e siècle
LIT – 65855	3	XIX ^e siècle I
LIT – 65856	3	XIX ^e siècle II
LIT – 65857	3	XIX ^e siècle III
LIT – 65858	3	XX ^e siècle I
LIT – 65859	3	XX ^e siècle II
LIT – 65860	3	XX ^e siècle III
LIT – 65861	3	XX ^e siècle IV

Genres

LIT – 65862	3	Cinéma I
LIT – 65863	3	Cinéma II
LIT – 65864	3	Cinéma et autres médias
LIT – 65865	3	Essai et prose d'idées I
LIT – 65866	3	Essai et prose d'idées II
LIT – 65867	3	Poésie I
LIT – 65868	3	Poésie II
LIT – 65869	3	Roman et prose narrative I
LIT – 65870	3	Roman et prose narrative II
LIT – 65871	3	Théâtre I
LIT – 65872	3	Théâtre II

Approches théoriques

LIT – 65873	3	Études cinématographiques I
LIT – 65874	3	Études cinématographiques II
LIT – 65877	3	La Littérature et les autres arts I
LIT – 65878	3	La Littérature et les autres arts II
LIT – 65879	3	Littérature et société I
LIT – 65880	3	Littérature et société II
LIT – 65881	3	Littérature comparée I
LIT – 65882	3	Littérature comparée II
LIT – 65883	3	Littératures de la francophonie I
LIT – 65884	3	Littératures de la francophonie II
LIT – 65885	3	Théâtrologie I
LIT – 65886	3	Théâtrologie II
LIT – 65889	3	Théorie littéraire I
LIT – 65890	3	Théorie littéraire II
LIT – 65891	3	Théorie littéraire III
LIT – 65892	3	Théorie littéraire IV

Approches pratiques

LIT – 65893	3	Création littéraire I
LIT – 65894	3	Création littéraire II
LIT – 65895	3	Création littéraire III
LIT – 65875	3	Études cinématographiques III
LIT – 65876	3	Études cinématographiques IV
LIT – 65887	3	Théâtrologie III
LIT – 65888	3	Théâtrologie IV

Sujets spéciaux

Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur, en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits accordés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail selon des modalités préalablement établies de concert avec le professeur responsable.

LIT – 65896	1	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 65897	2	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 65898	3	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 65899	6	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 66025	3	Sujets spéciaux

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction du programme se réserve donc le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. De même, l'étudiant qui ne peut faire la preuve d'une connaissance suffisante d'une langue seconde (degré de connaissance qui doit lui permettre de lire et de comprendre les textes critiques de son champ de recherche) peut se voir imposer des cours de langue. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité et leur réussite est une condition de diplomation. Les connaissances linguistiques seront évaluées au moyen de tests administrés par l'École de langues.

HISTOIRE

12-2.511.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 005]
14-2.511.01	Maîtrise avec stage, M.A.	[version 003]
11-2.511.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 004]
10-3.511.01	Doctorat, Ph.D.	[version 007]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/511A.html

Objectifs

Maîtrise

Maîtrise avec mémoire

Les études de maîtrise avec mémoire, en histoire, ont pour objectifs l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances et l'échange de méthodes et de connaissances.

Maîtrise avec stage (option archivistique) ou maîtrise avec essai (option archivistique)

Ces types de maîtrise visent à assurer le développement de la discipline en tant que domaine d'études et à former des personnes professionnelles capables de concevoir et de mener à terme des projets spécialisés, de même que de gérer des services d'archives ou de gestion des documents administratifs.

Au terme de la maîtrise avec stage, l'étudiant devrait être en mesure de concevoir, planifier et superviser la réalisation de projets thématiques ou la gestion d'un service d'archives.

Au terme de la maîtrise avec essai, la personne professionnelle expérimentée devrait être capable de concevoir des pratiques professionnelles, de perfectionner de nouveaux secteurs ou de nouveaux moyens d'intervention, d'analyser et d'évaluer des pratiques archivistiques.

Doctorat

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans l'application d'une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et par une ouverture plus grande à l'interdisciplinarité.

Au terme de ses études, la personne diplômée aura :

- acquis une culture historique solide dans le champ spatiotemporel ou thématique de sa recherche;
- acquis une ouverture sur des champs spatiotemporels et disciplinaires autres que celui de sa recherche;
- développé l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches originales;
- acquis la capacité de communiquer par écrit et oralement les résultats de ses recherches;
- appris à exercer le métier d'historien, notamment dans un cadre de pratique universitaire.

Responsables

Directeur des programmes (incluant l'option archivistique à la maîtrise et, au doctorat seulement, l'histoire de l'art)

Jacques Bernier

(418) 656-2131, poste 7059; télécopieur : (418) 656-3603

Jacques.Bernier@hst.ulaval.ca

Directeur du programme (pour la maîtrise, option histoire de l'art)

Denis Grenier

(418) 652-2131, poste 3706; télécopieur : (418) 656-3603

Denis.Grenier@hst.ulaval.ca

Responsable, à l'Université Laval, du doctorat interuniversitaire en histoire de l'art

Marie Carani

(418) 656-2131, poste 7099; télécopieur : (418) 656-3603

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte de l'ensemble du dossier : préparation antérieure du candidat, dossier scolaire, aptitude à la recherche, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise avec mémoire

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat ès arts en histoire ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure en histoire sont admissibles à la maîtrise. Les étudiants qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités et qui sont titulaires d'un baccalauréat disciplinaire ou avec majeure (60 crédits) en histoire, équivalant à celui de Laval, sont également admissibles à la maîtrise.

Les candidats en provenance d'autres disciplines ou d'une formation multidisciplinaire devront effectuer une scolarité probatoire pouvant atteindre 30 crédits de cours de premier cycle, selon l'évaluation que la direction de programme fera de leur dossier. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat en études anciennes, avec concentration en histoire, sont admis à la maîtrise en histoire si leur projet de recherche porte sur l'histoire de l'Antiquité.

Exigences d'admission des candidats du Canada anglais :

B.A. *with Honours* (histoire) : scolarité régulière de maîtrise;

B.A. *with Honours* (autre discipline) : scolarité probatoire;

B.A. *with Major* (histoire) : scolarité probatoire;

B.A. *with Major* (autre discipline), B.A. Général : ces candidats doivent justifier d'une formation équivalant à une majeure en histoire au premier cycle.

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir conservé, dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 (ou l'équivalent dans un autre système de notation). La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études, ou encore ceux qui auraient acquis d'autres expériences jugées pertinentes.

Sessions d'admission

Le programme accepte de nouveaux candidats à ce type de maîtrise aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à la session d'automne.

Maîtrise avec stage (option archivistique)**Exigences générales**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir accumulé 30 crédits en archivistique lors de sa formation antérieure, soit au baccalauréat, soit dans le cadre d'un programme de certificat de premier cycle en archivistique. Il n'existe aucune restriction relativement à la discipline dudit baccalauréat. Le candidat doit également avoir conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études ou encore ceux qui auraient acquis d'autres expériences jugées pertinentes. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un texte de deux pages. Ce texte doit comprendre une description de ses intérêts et objectifs professionnels et une indication du ou des champs d'études qui l'intéressent.

Sessions d'admission

Le programme accepte de nouveaux candidats à ce type de maîtrise aux sessions suivantes : automne, hiver.

Maîtrise avec essai (option archivistique)**Exigences générales**

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat et avoir acquis deux années d'expérience professionnelle dans le champ de l'archivistique. Il n'existe aucune restriction relativement à la discipline dudit baccalauréat. Le candidat doit également avoir conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour les cours reconnus comme base d'admission. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études ou encore ceux qui auraient acquis d'autres expériences jugées pertinentes. Exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire ou être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, la direction de programme se prononcera sur la poursuite des études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), chaque candidat doit présenter un curriculum vitæ, une preuve attestant de ses réalisations professionnelles et un texte de deux pages. Ce texte doit comprendre une description de ses intérêts et objectifs professionnels et une indication du ou des champs d'études qui l'intéressent.

Sessions d'admission

Le programme accepte de nouveaux candidats à ce type de maîtrise aux sessions suivantes : automne, hiver.

Doctorat

L'admission au programme de doctorat en histoire requiert l'obtention d'une maîtrise en histoire ou en histoire de l'art, selon le champ d'études et de recherche choisi, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Les candidats venant de pays étrangers peuvent se voir imposer le diplôme d'études approfondies (D.E.A.), notamment ceux qui ont reçu leur formation dans les universités françaises, belges ou roumaines, par exemple.

Le candidat doit de plus avoir obtenu, pour sa maîtrise, une moyenne égale ou supérieure à 3,30 sur 4,33 (ou l'équivalent dans un autre système de notation).

Les titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doivent pouvoir justifier d'une formation ou d'une expérience jugée équivalente à une maîtrise en histoire pour être admissibles au doctorat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le doctorat à la session d'automne.

Choix du projet de recherche

Les professeurs peuvent diriger des projets de recherche dans les champs susmentionnés (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme).

Candidat venant de l'Université Laval

Pour être admis à la maîtrise avec mémoire ou au doctorat, un candidat doit s'assurer qu'un professeur du Département d'histoire accepte de diriger son mémoire ou sa thèse. Le candidat doit prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission, ou encore, prendre contact avec la direction de programme qui pourra guider cette démarche.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise ou au doctorat accompagne cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, cette brève description (deux pages) comprendra les éléments suivants :

- type de projet de recherche retenu;
- titre de la recherche (au moins provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu;
- preuve de l'intérêt du sujet et aperçu de la question;
- indication des principales sources à exploiter.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra, avec sa demande d'admission, fournir les éléments d'information suivants sur son projet de recherche :

- titre de la recherche (au moins provisoire);
- délimitation du sujet, dans l'espace et dans le temps;
- questions de recherche ou hypothèse de travail, s'il y a lieu (pour le doctorat seulement).

À la fin de sa première session d'études, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- la preuve de l'intérêt du sujet et un aperçu de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de diriger cette recherche et faire approuver ce projet par la direction de programme.

Exigences linguistiques pour les programmes de maîtrise et de doctorat

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription. Les candidats au doctorat qui ont satisfait à ces exigences à la maîtrise n'y sont pas soumis de nouveau.

Les candidats doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise ou au doctorat.

En plus du français, les candidats doivent faire la preuve de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

L'étudiant admis à la maîtrise ou au doctorat devra se soumettre au test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). L'échec à ce test signifie que l'étudiant sera tenu de suivre un ou deux cours d'anglais, selon les résultats obtenus. La réussite de ce cours ou, le cas échéant, des cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau de connaissance exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit assez faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau de connaissance de l'anglais requis en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours de niveau collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

La connaissance d'une troisième langue est exigée des candidats à la maîtrise ou au doctorat lorsque le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRE (6 crédits)

N° cours Cr Titre

HST — 62788 6 Projet de mémoire

COURS À OPTION (12 crédits)

Note - Les 12 crédits de cours à option sont répartis de la façon suivante :

6 crédits dans le champ de recherche du candidat (majeure);

6 crédits en dehors de ce champ (mineure), c'est-à-dire dans un autre domaine géographique, chronologique, méthodologique ou disciplinaire.

Choisir 12 crédits parmi les cours communs à la maîtrise avec mémoire et au doctorat.

COURS À OPTION (maîtrise avec mémoire et doctorat)

N° cours	Cr	Titre
HST — 61381	6	Histoire contemporaine de l'Europe
HST — 61714	6	Histoire médiévale
HST — 60481	6	Histoire moderne de l'Europe I
HST — 61379	6	Histoire moderne de l'Europe II
HST — 62816	6	Histoire de l'Europe III
HST — 61805	6	Histoire contemporaine de l'Europe III
HST — 60475	6	Histoire de la Nouvelle-France I
HST — 61716	6	Histoire des Amériques III
HST — 60469	6	Les Nouvelles pratiques culturelles
HST — 63996	6	Histoire du Québec et du Canada
HST — 61378	6	Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)
HST — 60468	6	Histoire socioreligieuse du Québec
HST — 61376	6	Être député au Québec entre 1867 et 1930
HST — 61377	6	Histoire politique du Québec (depuis 1930)
HST — 61712	6	Histoire des Amériques I
HST — 61713	6	Histoire des Amériques II
HST — 61380	6	Épigraphie grecque
HST — 61990	6	Traitement de données et informatique en histoire
HST — 62067	1	Sujets spéciaux (histoire)
HST — 62068	2	Sujets spéciaux (histoire)
HST — 62069	3	Sujets spéciaux (histoire)
HST — 62070	4	Sujets spéciaux (histoire)
HST — 62327	5	Sujets spéciaux (histoire)
HST — 62328	6	Sujets spéciaux (histoire)
HST — 63419	6	Dynamiques des sociétés africaines
HST — 63420	6	Environnement et la gestion des crises dans l'Empire romain
HST — 63475	6	Histoire des Amérindiens au Québec, XIX ^e -XX ^e siècles
EFN — 63631	6	Séminaire du CELAT
HST — 63607	6	La Consommation de masse au Québec
HST — 63781	6	Les Transferts culturels (XVI ^e -XVII ^e siècle)
HST — 64110	6	Paris, 1817-1847 : croissance urbaine et urbanisme
HST — 64139	6	Lectures méthodologiques
HST — 64275	6	Histoire des femmes, Canada - Québec
HST — 64576	6	Le Québec préindustriel
HST — 64346	6	Espaces et dynamiques identitaires
HST — 66652	6	Histoire politique du Canada
HST — 66653	6	Rencontres Chine - Occident : XVI ^e -XIX ^e
GAD — 64182	6	Histoire institutionnelle
HAR — 61596	6	Art du passé I
HAR — 60478	6	Art du passé II
HAR — 61719	6	Art du passé III
HAR — 61375	6	Art du XX ^e siècle I
HAR — 61597	6	Art du XX ^e siècle II
HAR — 62321	1	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62322	2	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62323	3	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62324	4	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62325	5	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62326	6	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62909	6	Art du passé IV
HAR — 61718	6	Art du XX ^e siècle III
HAR — 63779	6	Sémiotiques visuelles
HAR — 63860	6	Art du passé V
HAR — 63900	6	Art du passé VI
HAR — 64071	6	Sociocritique en arts visuels

Note - L'inscription aux « Sujets spéciaux » est une mesure exceptionnelle, assujettie à l'acceptation de la direction de programme. Elle ne peut s'appliquer qu'au champ de la majeure. Un étudiant peut être autorisé à suivre l'un de ces cours durant sa première année de maîtrise, à condition qu'aucun séminaire ne soit donné dans son champ de recherche et que le sujet spécial apporte à l'étudiant un complément de formation indispensable. Dans ce cas, le superviseur du sujet spécial peut être le directeur de recherche de l'étudiant. Toutefois, le sujet spécial ne doit pas constituer une partie du mémoire. Une copie du projet, sur laquelle figurent aussi les modes d'évaluation et la signature du professeur, est déposée au dossier de l'étudiant.

La scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits sous forme de sujet spécial.

Maîtrise avec stage (option archivistique)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Stage	12 crédits

Activités à option

Cours	30 crédits
-------	------------

Maîtrise avec essai (option archivistique)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	30 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (maîtrise avec stage et maîtrise avec essai (option archivistique)) (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIO – 65345	3	Le Système d'information
MNG – 65341	3	Le Management

STAGE OU ESSAI OBLIGATOIRE (12 crédits)

GAD – 64348	12	Stage ou essai en archivistique
-------------	----	---------------------------------

Le stage et l'essai ne peuvent être entrepris avant d'avoir accumulé 24 crédits de cours. De plus, le candidat doit soumettre un projet à la direction de programme, au plus tard 21 jours avant l'inscription. Pour que le stage ou l'essai puisse être entrepris, le projet doit obtenir l'aval de la direction de programme et de l'organisme d'accueil dans le cas du stage.

Deux personnes assurent conjointement l'encadrement et l'évaluation du stage ou de l'essai : un professeur du programme, spécialiste de la discipline, et un superviseur venant soit du milieu professionnel, soit du milieu universitaire; tous deux sont nommés par la direction de programme, au moment de l'approbation du projet. Le candidat peut faire ses propres suggestions. Dans certains cas, une ou deux personnes-ressources peuvent être ajoutées par la direction de programme.

COURS À OPTION (maîtrise avec stage et maîtrise avec essai (option archivistique)) (30 crédits)

Choisir 6 crédits parmi les cours du volet « Sciences et technologie de l'information »*

N° cours	Cr	Titre
GAD – 64363	6	Théorie de l'information et archivistique
SIO – 67028	3	Modèles de l'organisation et TI

* Note - L'offre de cours de ce volet fait actuellement l'objet d'une révision.

Choisir 6 crédits parmi les cours du volet « Administration et législation »

GAD – 64148	6	Gestion et archivistique
GAD – 64182	6	Histoire institutionnelle

Choisir 12 crédits parmi les cours du volet « Fonctions archivistiques »

GAD – 64130	6	Création de l'information
GAD – 64131	6	Traitement de l'information
GAD – 64183	6	Exploitation de l'information
GAD – 64219	6	Conservation de l'information

Choisir 6 crédits de cours de deuxième cycle parmi ceux de la discipline acquise au premier cycle, soit parmi ceux de l'un ou l'autre volet du programme, ou le cours suivant :

GAD – 65084	3	Définir son projet
-------------	---	--------------------

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
HST – 61283	6	Séminaire de doctorat
HST – 66228	6	Examen de doctorat

L'examen de doctorat est conforme à la politique institutionnelle en vigueur. Il vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquate pour la réalisation de son projet. Il comporte une épreuve écrite et une épreuve orale dont l'évaluation se fait devant un comité de professeurs. L'étudiant pourra se prévaloir d'une reprise pour chacune des épreuves. La réussite de l'examen est une condition de poursuite du programme.

COURS À OPTION (6 crédits)

Les 6 crédits de cours à option ont pour objectif d'individualiser le cheminement de l'étudiant au doctorat pour lui permettre de répondre aux besoins particuliers de sa formation et de sa recherche. Ils peuvent être choisis parmi les cours de cycles supérieurs du Département d'histoire (voir la liste des cours communs à la maîtrise avec mémoire et au doctorat, ci-dessus), à l'extérieur du Département ou dans une autre université. Ces 6 crédits peuvent également être ouverts à la réalisation de « Sujets spéciaux ».

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise avec mémoire

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte en moyenne 100 pages.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale au savoir comporte en moyenne 300 pages.

Modalités d'évaluation

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire ou de sa thèse, il en remet le texte à son directeur de recherche qui doit en autoriser successivement la prélecture puis, suite à des corrections, s'il y a lieu, le dépôt initial et, comme suite à une évaluation favorable, le dépôt final qui couronne la réussite du programme et l'obtention du grade visé. La direction du programme doit autoriser le choix du prélecteur et celui de l'ensemble des examinateurs (jury) et autoriser l'acceptation du mémoire ou de la thèse pour la soutenance lors de la réception des rapports d'évaluation.

Au sujet des procédures d'évaluation, on consultera le site Web de la Faculté des études supérieures : www.ulaval.ca/fes.

Évaluation du progrès de l'étudiant dans tous les programmes

Avant la session d'automne, l'étudiant fournit un rapport annuel qui permet à la direction des programmes d'évaluer son cheminement au cours de l'année d'études qui s'achève. Le rapport annuel doit être remis avant de pouvoir s'inscrire à la session d'automne. L'étudiant y joint un calendrier des travaux pour les 12 prochains mois, signé par son directeur de recherche.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

Tous les programmes de maîtrise exigent une session de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

Doctorat

Le programme de doctorat exige trois sessions de résidence. L'étudiant s'inscrit donc à temps complet pendant cette période.

HISTOIRE DE L'ART

12-2.105.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 005]
10-3.105.01	Doctorat, Ph.D.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/105A.html

Objectifs

Maîtrise

Au niveau de la maîtrise, les études en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former divers spécialistes aptes à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au champ de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'œuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces œuvres posent : leur commande, leur lieu d'exécution, leur histoire, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. Enfin, l'étudiant sera appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus particulièrement, celles qui sont en étroite relation avec son champ de recherche.

Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il possède une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

Doctorat interuniversitaire

Objectifs généraux

Le programme de doctorat assure une formation poussée en recherche, de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents champs de recherche de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Faculté des lettres

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe de par sa nature et sa structure à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Objectifs particuliers

Ce programme de doctorat vise à :

- apporter au domaine de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie critique, psychanalyse, féminisme, etc.);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

Responsables

Maîtrise

Directeur du programme

Denis Grenier

(418) 656-2131, poste 2192; télécopieur : (418) 656-3603

Doctorat interuniversitaire

Responsable à l'Université Laval

Marie Carani

(418) 656-2131, poste 7099; télécopieur : (418) 656-3603

Unités responsables

Concordia University : Département d'histoire de l'art

Université Laval : Département d'histoire, section histoire de l'art

Université de Montréal : Département d'histoire de l'art

Université du Québec à Montréal : Département d'histoire de l'art

Exigences d'admission

Maîtrise

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à ce programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un baccalauréat ès arts en histoire de l'art, ou d'un baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, sont admissibles à la maîtrise. De plus, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33. La direction de programme se réserve le droit d'examiner d'un œil favorable les dossiers des candidats qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Pour les étudiants qui ont un baccalauréat dans une ou des disciplines du secteur des sciences humaines autres que l'histoire de l'art, on exigera, comme scolarité probatoire à la maîtrise, 30 crédits dans le programme d'histoire de l'art du premier cycle et en particulier les cours obligatoires ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits pourra être réduit en tenant compte de la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour les étudiants qui ont fait un baccalauréat comportant une mineure en histoire de l'art, on exigera 15 crédits supplémentaires choisis parmi les cours du premier cycle d'histoire de l'art. Dans ce cas, on appliquera les mêmes règles de réduction éventuelle de la scolarité probatoire, mais en ne considérant que les cours du baccalauréat n'entrant pas dans la mineure en histoire de l'art.

Les candidats titulaires d'un baccalauréat en architecture ou en arts visuels de l'Université sont admissibles à ce programme pourvu qu'ils aient obtenu, au premier cycle, au moins 9 crédits pour des cours d'histoire de l'art ou de l'architecture ainsi qu'une moyenne minimale de 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ces cours.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités doivent pouvoir justifier d'une formation comparable.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre la maîtrise à l'automne.

Doctorat interuniversitaire

L'étudiant dépose un dossier d'admission à l'université où se trouve son directeur de recherche. Le Comité de programme interuniversitaire évalue la demande à partir des éléments suivants qui constituent le dossier : grade universitaire de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe); l'excellence du dossier universitaire; la connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais; trois lettres d'appréciation; l'expérience et les publications qui seront jointes; la qualité du projet de thèse

accompagné d'une lettre du directeur éventuel; et, le cas échéant, le dossier de demande de bourse.

Étant donné que les séminaires pourront se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Tous les étudiants devront donc se présenter dans les délais prescrits à un examen oral et écrit visant à vérifier leur connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant sera donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où le sujet de thèse pourrait le requérir, les candidats devront faire la preuve de leur connaissance d'une troisième langue.

Les candidats qui ne posséderaient pas de formation en histoire de l'art pourraient se voir imposer une propédeutique dont le contenu sera déterminé par le Comité de programme interuniversitaire et ce, jusqu'à un maximum de 6 crédits choisis parmi les séminaires offerts au deuxième cycle en histoire de l'art.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne et, exceptionnellement, à la session d'hiver.

Choix du projet de recherche à la maîtrise

Candidat venant de l'Université Laval

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur du Département d'histoire a accepté de diriger sa recherche. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comportera les éléments suivants :

- titre au moins provisoire du mémoire;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de recherche pressenti.

Candidat venant d'une autre université

Le candidat venant d'une autre université devra fournir, avec sa demande d'admission, les éléments d'information suivants sur son sujet de recherche :

- titre, au moins provisoire, de la recherche;
- délimitation du sujet, dans l'espace et dans le temps.

À la fin de sa première session d'inscription, il devra avoir suffisamment précisé son projet de recherche pour y ajouter :

- l'hypothèse de travail;
- la preuve de l'intérêt du sujet et l'état de la question;
- une indication des principales sources à exploiter.

Il devra alors faire contresigner ce projet par un professeur du Département d'histoire qui acceptera de le diriger et le faire approuver par la direction de programme. Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département, spécialiste du champ de recherche dans lequel il veut faire ses études de maîtrise, peut, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au directeur du programme en lui précisant le champ dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRE (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
HAR — 63132	6	Projet de mémoire

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
HAR — 61596	6	Art du passé I
HAR — 60478	6	Art du passé II
HAR — 61719	6	Art du passé III
HAR — 61375	6	Art du XX ^e siècle I
HAR — 61597	6	Art du XX ^e siècle II
HAR — 62321	1	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62322	2	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR — 62323	3	Sujets spéciaux (histoire de l'art)

HAR – 62324	4	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR – 62325	5	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR – 62326	6	Sujets spéciaux (histoire de l'art)
HAR – 62909	6	Art du passé IV
HAR – 61718	6	Art du XX ^e siècle III
HAR – 63779	6	Sémiotiques visuelles
HAR – 64071	6	Sociocritique en arts visuels
HAR – 63860	6	Art du passé V
HAR – 63900	6	Art du passé VI
EFN – 63631	6	Séminaire du CELAT
HAR – 64138	6	Théories contemporaines de la représentation

L'inscription aux « Sujets spéciaux » est une mesure exceptionnelle, assujettie aux règles suivantes :

- l'étudiant doit soumettre par écrit, au moins un mois avant le début de la session visée, un projet précis à la direction de programme. Ce projet doit avoir été approuvé avant l'inscription pour pouvoir figurer sur le choix de cours de l'étudiant;
- aucun thème, sujet ou problème traité dans les séminaires de deux années consécutives dans le programme auquel est inscrit l'étudiant ne peut faire l'objet d'un sujet spécial;
- le sujet spécial doit être accompagné d'un accord écrit d'un professeur habilité dans le champ de recherche dans lequel s'inscrit le sujet spécial de l'étudiant. Ce professeur indique les modes d'évaluation du sujet spécial qu'il accepte de diriger. Le directeur du sujet spécial est un professeur de l'Université Laval autre que le directeur de recherche;
- la scolarité ne peut comporter plus de 6 crédits en dehors des séminaires du programme, soit sous la forme de sujets spéciaux ou de séminaires d'autres programmes.

Exigences de temps complet ou de résidence

Tout étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet durant au moins une session. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent toutefois se rappeler qu'ils sont généralement tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Les candidats doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise.

En plus du français, les candidats doivent faire la preuve de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

L'étudiant admis à la maîtrise devra se soumettre au test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session (sauf l'été). L'échec à ce test signifie que l'étudiant sera tenu de suivre un ou même deux cours d'anglais selon les résultats obtenus. La réussite de ce cours ou, le cas échéant, de ces cours confirmera que l'étudiant a atteint le niveau de connaissances exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau de connaissance de l'anglais requis en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours (ou un des cours) requis dès la première session (sauf l'été) de son inscription, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

Dans le cas d'une langue autre que l'anglais, l'étudiant devra se soumettre à un test de connaissances selon les modalités déterminées par le Comité de programme.

La connaissance d'une troisième langue n'est généralement exigée des candidats à la maîtrise que si le directeur de recherche le requiert. Cette exigence doit être inscrite dans le dossier de l'étudiant.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant inscrit à temps complet doit avoir suivi les cours de son programme dans les quatre sessions (sauf l'été) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier et les étaler sur deux sessions au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire; cet exercice de recherche personnelle comporte environ 100 pages dactylographiées.

Modalités de la prélecture

Au moment où l'étudiant a terminé la rédaction de son mémoire, il en remet le texte complet à son directeur. Le directeur, après l'avoir lu, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par la direction de programme. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la prélecture et fait rapport au directeur du programme. Ce n'est qu'après cette étape que l'étudiant peut obtenir de son directeur de recherche, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects du mémoire, l'autorisation de préparer son texte en vue du dépôt initial, après lui avoir apporté, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de prélecture dure environ un mois. L'évaluation finale du mémoire est faite par trois examinateurs. Au sujet de la prélecture et des procédures d'évaluation, on consultera le site de la Faculté des études supérieures : www.ulaval.ca/fes.

Doctorat interuniversitaire

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18	crédits
Thèse	60	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

Régime des études : durée du programme, activités et évaluation

Ce programme de 90 crédits devrait normalement être terminé dans un délai de cinq ans. En ce qui concerne le régime des études, les candidats admis sont soumis aux règlements en vigueur concernant les études de troisième cycle dans leur université d'attache.

L'étudiant est supervisé par son directeur de recherche, assisté par un comité de thèse nommé par le Comité de programme interuniversitaire lors de son admission. Ce comité de thèse composé du directeur de recherche et de deux professeurs est donc formé de trois membres venant d'au moins deux universités.

Le cheminement normal d'un étudiant inscrit à temps complet serait le suivant :

Première année

La résidence obligatoire minimale est de trois sessions consécutives.

Un séminaire choisi parmi ceux du bloc A (6 crédits)

Un séminaire choisi parmi ceux du bloc B (3 crédits)

Atelier de recherche (6 crédits)

Un séminaire au choix, de deuxième ou de troisième cycle, obtenu avec l'accord du directeur de thèse (3 crédits)

Deuxième année

Examen de synthèse (avant la fin de la cinquième session) (9 crédits)

Forum doctoral (3 crédits)

Troisième et quatrième années

Recherche et rédaction de thèse

Soutenance de thèse (60 crédits)

Total des crédits (90 crédits)

Les modalités suivantes sont appliquées par le Comité de programme interuniversitaire :

Forum doctoral

L'étudiant présente un exposé concernant le sujet de sa recherche doctorale. Il est évalué par un jury constitué de trois professeurs.

Examen de synthèse (oral et écrit)

L'examen oral et écrit porte sur une liste de lecture approuvée à l'avance par le comité de thèse, ainsi que sur le projet détaillé fourni par l'étudiant, et comprenant une bibliographie liée aux paramètres généraux de son projet de thèse. L'évaluation de cet examen est assurée par un jury composé des membres de son comité de thèse.

Soutenance de thèse

La soutenance est publique; l'étudiant présente les résultats de sa recherche et répond ensuite aux questions des membres du jury. Ce jury est formé d'au moins quatre professeurs proposés par le Comité de programme interuniversitaire, dont les trois membres de son comité de thèse, y compris son directeur, et un membre extérieur aux quatre universités.

Activités d'enseignement et de recherche

Séminaires

L'étudiant choisit un séminaire du bloc A, un deuxième dans le bloc B et un troisième au choix dans les blocs A ou B, ou encore dans la banque des séminaires de deuxième et de troisième cycle des quatre universités. Le projet de scolarité doit être approuvé par le directeur de thèse.

Bloc A - L'histoire de l'art et ses méthodologies

A1 - Les rapports de l'histoire de l'art aux modèles historiographiques (6 crédits)

Analyse des modèles historiques utilisés en histoire de l'art : la question des découpages, des articulations et des périodisations. L'inscription historique des différentes méthodologies de l'histoire de l'art.

A2 - L'interprétation en histoire de l'art (6 crédits)

Examen des théories et des procédés qui conduisent à la saisie des significations de l'œuvre. Rapport entre l'image et les modèles interprétatifs. Position et visées de l'interprétant. Interfaces méthodologiques : recoupements, complémentarités, divergences entre les différents modèles et outils d'analyse de l'œuvre d'art.

A3 - Problématisation méthodologique (6 crédits)

Analyse et réflexion critique sur l'une ou l'autre des diverses théories issues des sciences humaines, qui ont été insérées dans les nouvelles approches de l'œuvre d'art (structuralisme, phénoménologie, linguistique, psychanalyse, etc.).

Bloc B - L'histoire de l'art et son objet

B1 - Périodes et territoires (3 crédits)

Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatiotemporelle (Art en Occident du X^e siècle à nos jours).

B2 - Classification : genres, disciplines, styles artistiques (3 crédits)

Examen de la notion de corpus à travers les regroupements taxinomiques des œuvres d'art. Étude des genres, des médias et des pratiques.

Faculté des lettres

B3 - Questions thématiques (3 crédits)

Constitution et traitement analytique du thème à partir d'une œuvre ou d'un corpus.

B4 - Écrits sur l'art (3 crédits)

Étude des fondements et du statut de textes portant sur l'art (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes, etc.) et de leur relation avec les œuvres et d'autres types d'écrits.

B5 - Problématisation du contexte : les milieux de l'art (3 crédits)

Étude des liens qu'entretient la production artistique avec les structures et pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles. Analyse des théories qui étudient les instances de production, de réception, de légitimation artistiques et des théories de l'œuvre comme signe social et idéologique.

B6 - Études formelles et sémantiques (3 crédits)

La description et l'analyse des œuvres découlant du fait que l'on considère l'art comme signe et comme langage. Spécificité des modes d'expression plastique.

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
HAR – 65525	6	Atelier de recherche
HAR – 65523	3	Forum doctoral
HAR – 65524	9	Examen de synthèse

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
HAR – 65405	3	Classification : genres, disciplines, styles artistiques
HAR – 65404	3	Questions thématiques
HAR – 65406	3	Études formelles et sémantiques
HAR – 65403	3	Périodes et territoires
HAR – 65407	3	Écrits sur l'art
HAR – 65408	3	Problématisation du contexte : les milieux de l'art

Atelier de recherche (6 crédits)

Activité dirigée par le directeur de thèse et orientée par le sujet de thèse de l'étudiant. Cet atelier a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le comité de thèse du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

Forum doctoral (3 crédits)

Afin de promouvoir l'émergence d'une communauté intellectuelle au sein du programme, il y a, chaque session durant l'année scolaire, un forum qui rassemble les professeurs participant au programme et les étudiants en scolarité, où ceux-ci sont invités à présenter leurs travaux. En cours de scolarité, chaque étudiant doit, à partir de ses recherches de thèse, faire une présentation au forum, qui est évaluée par un jury composé de trois professeurs.

Examen de synthèse (9 crédits)

Avant la cinquième session, l'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui est évalué par un jury composé des trois professeurs formant son comité de thèse. Cet examen, qui porte sur une liste de lecture, vise à vérifier si le candidat possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne peut satisfaire à cette exigence doit se réinscrire et se présenter à un second examen à la session suivante; l'échec à ce deuxième examen entraîne l'exclusion du programme.

Soutenance de thèse (60 crédits)

Le candidat au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les responsables des études de deuxième et de troisième cycle de chacune des universités participantes sur proposition du Comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé de cinq personnes, soit le directeur de recherche, les deux autres membres du comité de thèse et un membre extérieur aux quatre universités.

JOURNALISME INTERNATIONAL

70-2.573.05 Diplôme d'études supérieures, D.E.S. [version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/573A.html

Programme offert en coopération avec l'École supérieure de journalisme de Lille (France), le Département de journalisme de la City University de Londres (Grande-Bretagne) et le Département de communication de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique).

Objectifs

Le programme de diplôme d'études supérieures en journalisme international s'adresse aux journalistes et futurs journalistes intéressés par l'actualité internationale.

Le programme permet à l'étudiant de mieux connaître les circuits par lesquels transite l'information internationale et de mieux comprendre les enjeux internationaux, de façon à les présenter de manière plus adéquate.

Au terme de ses études, l'étudiant devrait avoir acquis, par un assemblage approprié de cours et de stages, une méthode de lecture de la matière internationale qui lui

permette de sélectionner rapidement les renseignements importants et de créer des liens entre eux.

Responsable

Directeur du programme
Florian Sauvageau
(418) 656-7689; télécopieur : (418) 656-7807
Florian.Sauvageau@com.ulaval.ca

Pour information :
Danielle Arguin
(418) 656-2131, poste 7363; télécopieur : (418) 656-7807
Danielle.Arguin@com.ulaval.ca

Exigences d'admission

Diplôme de premier cycle en journalisme (ou une formation de premier cycle comportant au moins 30 crédits en journalisme) ou diplôme universitaire de premier cycle et expérience pertinente en journalisme (les candidatures de journalistes d'expérience, mais ne possédant pas de diplôme universitaire, pourront être reçues de façon exceptionnelle et jugées par le Comité de programme).

Posséder une excellente maîtrise du français et de l'anglais.

Les candidats admissibles seront invités à un concours comportant des tests relatifs au français et à l'anglais, une interrogation écrite sur l'actualité internationale et un entretien permettant d'évaluer leurs aptitudes professionnelles.

Session d'admission

Ce programme a une capacité d'accueil limitée et accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

La formation dure 11 mois (septembre à fin juillet) et comporte 30 crédits répartis selon trois « tiers temps » : un tiers d'enseignement en relations internationales, un tiers d'apprentissage et de réflexion sur les pratiques du journalisme international, un tiers de stage en entreprise de presse.

Structure du programme

Septembre - décembre (12 crédits) : à l'Université Laval

Janvier - avril (12 crédits) : à l'École supérieure de journalisme de Lille, à la City University de Londres ou à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve

Mai - juillet (6 crédits) : stage en entreprise JOU-65357

COURS DU PROGRAMME

À Québec

N° cours	Cr	Titre
JOU – 65195	3	Problèmes contemporains du journalisme international
JOU – 65196	3	Actualité internationale

Deux cours au choix du programme de maîtrise en relations internationales de l'Université Laval, à partir d'une liste de cours établie par la direction du programme : 3 crédits chacun.

À Lille, à Londres ou à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve

Les étudiants québécois sont intégrés à la spécialisation « Actualité internationale » de l'École supérieure de journalisme de Lille ou au programme de journalisme européen de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve : 12 crédits. Les étudiants qui maîtrisent parfaitement la langue anglaise pourront choisir de s'inscrire, à la session d'hiver, au Département de journalisme de la City University, qui offre aussi un enseignement en journalisme international.

LINGUISTIQUE

11-2.121.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 004]
12-2.121.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 006]
10-3.121.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/121A.html

Maîtrise avec essai

Concentration

Didactique des langues (01)

Maîtrise avec mémoire

Concentrations

Didactique des langues (01)

Langue et société (02)

Linguistique théorique et descriptive (03)

Doctorat

Concentrations

Didactique des langues (01)
Langue et société (02)
Linguistique théorique et descriptive (03)
Traductologie (04)

Objectifs

Le programme de maîtrise en linguistique a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la linguistique et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

La maîtrise avec essai est offerte seulement dans la concentration didactique des langues. Elle permet de parfaire la formation de l'étudiant en linguistique dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au baccalauréat. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un essai. La maîtrise avec essai, considérée comme un diplôme terminal, ne permet pas d'accéder au doctorat.

La maîtrise avec mémoire vise l'initiation à la recherche. Elle constitue un préalable aux études de doctorat en linguistique. L'étudiant acquerra cette formation dans des cours et par la rédaction d'un mémoire.

Le programme de doctorat en linguistique a pour objectif de permettre à l'étudiant de mener à terme un travail de recherche original dans un domaine de la linguistique.

Concentrations dans le programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte trois concentrations : didactique des langues; langue et société; linguistique théorique et descriptive. Au doctorat s'ajoute la concentration traductologie. Les étudiants admis sont intégrés dans l'une des concentrations du programme selon leur projet de formation présenté dans la lettre exigée à cet effet, au moment de faire la demande d'admission.

Didactique des langues

La concentration didactique des langues donne aux étudiants l'occasion de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine. Elle suppose, le plus souvent, une approche multidisciplinaire des questions en jeu.

Champs de recherche : acquisition des langues secondes (perspective socioculturelle, perspective de la grammaire universelle et perspective psycholinguistique); psycholinguistique et acquisition des langues secondes, psychologie sociale et acquisition des langues secondes, caractéristiques de l'apprenant d'une langue seconde et différences individuelles; linguistique et acquisition des langues secondes; acquisition du lexique en langue seconde, lecture en langue seconde, écriture en langue seconde, littératie et bilittératie; phonétique corrective en langue seconde, phonétique différentielle; interaction en classe de langue seconde; enseignement des langues secondes axé sur le contenu; didactique en milieu minoritaire, en classe d'accueil ou en immersion; culture et didactique des langues secondes; applications des nouvelles technologies à la didactique des langues secondes; formation des enseignants d'une langue seconde.

Langue et société

Cette concentration privilégie une linguistique de l'usage, qui associe l'étude d'une langue particulière aux conditions de son exploitation en situation réelle de communication. Cette approche sociale du langage se donne pour objet la gestion de la ou des langues dans une société donnée et l'analyse de la production et de la réception des discours oraux et écrits.

Champs de recherche : aménagement linguistique, analyse du discours, sociolinguistique (phonétique/phonologie, lexicologie/lexicographie/terminologie, morphologie/syntaxe dans une perspective de variation); discours oral/analyse conversationnelle; discours écrit/analyse textuelle/rédaction professionnelle.

Linguistique théorique et descriptive

Cette concentration vise à donner à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent.

Champs de recherche : phonologie, morphologie, syntaxe, phonétique.
Théories : grammaire générative, linguistique fonctionnelle, psychomécanique du langage.

Langues : anglais, catalan, espagnol, français, grec, polonais, inuktitut.
Autres champs : lexicologie et lexicographie, linguistique historique, sémiotique, linguistique et informatique.

Traductologie (au doctorat seulement)

Cette concentration du doctorat en linguistique vise à donner à l'étudiant la possibilité de réfléchir de façon théorique à la traduction, d'un point de vue comparatiste, terminologique, historique, idéologique ou statistique, ou dans le cadre des recherches actuelles sur l'aménagement et l'automatisation en terminologie, la pédagogie de la traduction, l'interprétation consécutive ou simultanée, l'onomastique, ou enfin à la lumière des différentes théories actuelles de la traduction.

Combinaisons linguistiques : traduction de l'anglais vers le français, traduction du français vers l'anglais, traduction de l'espagnol vers le français, traduction du russe vers le français.

Domaines d'application : traduction technique et scientifique, journalistique, commerciale, juridique, littéraire, sociologique, médicale et pharmaceutique, traduction économique.

Responsable

Directrice des programmes
Denise Deshaies
(418) 656-2494; télécopieur : (418) 656-2622
Denise.Deshaies@lli.ulaval.ca

Exigences d'admission

Note - Tous les candidats à la maîtrise ou au doctorat doivent joindre à leur dossier d'admission un texte de deux pages (environ 600 mots) décrivant leurs intérêts, leurs objectifs de recherche et la concentration choisie, afin de permettre à la direction du programme de faire une analyse adéquate de leur demande.

Maîtrise

Exigences générales

Concentration didactique des langues

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique, en éducation ou dans un domaine connexe, ou d'un diplôme jugé équivalent. Avoir conservé au premier cycle une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,3 (80 %) ou l'équivalent. L'expérience d'enseignement, si elle équivaut à au moins deux années, pourra être prise en compte. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Concentration langue et société

Selon l'orientation particulière du candidat, être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique française, ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours portant sur la linguistique et la langue française). Avoir conservé au premier cycle une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,3 (80 %) ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission selon le sous-champ de recherche choisi dans cette concentration.

Concentration linguistique théorique et descriptive

Être titulaire d'un baccalauréat en linguistique ou d'un baccalauréat ès arts avec concentration en linguistique (française, anglaise, espagnole), ou d'un diplôme de premier cycle jugé équivalent (avoir suivi au moins 30 crédits de cours de linguistique). Avoir conservé au premier cycle une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,3 (80 %) ou l'équivalent. On peut obtenir, sur demande, la liste des cours particuliers exigés à l'admission.

Note - Le programme encourage les meilleurs étudiants à s'inscrire au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Les conditions sont les suivantes : avoir terminé sa scolarité de maîtrise, démontrer que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat, obtenir une solide recommandation de son directeur de recherche.

Doctorat

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour les candidats qui sont titulaires d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir, les exigences précisées en vue de l'admission à la maîtrise s'appliquent. Dans ce dernier cas, on s'attend à ce que la formation méthodologique reçue à la maîtrise les ait déjà préparés à la recherche en sciences du langage.

Pour l'orientation en traductologie, être titulaire d'une maîtrise en traduction ou être titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine du savoir et témoigner d'une expérience jugée équivalente à la maîtrise en traduction.

Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche.

Avoir conservé, à la maîtrise, une moyenne cumulative de 3,3 sur 4,3 (85 %) ou l'équivalent.

Exigences particulières

Les candidats à la maîtrise et au doctorat doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. Ils doivent aussi connaître suffisamment l'anglais pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets linguistiques. Les étudiants qui ne peuvent justifier d'une connaissance suffisante de ces deux langues lors d'un contrôle au moment de la première inscription pourront se voir imposer des cours de langue. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité du programme.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par le directeur du programme et par des professeurs de la concentration choisie. Dans l'évaluation de la demande, on tient compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son

Faculté des lettres

aptitude à la recherche, des autres réalisations, ainsi que de la capacité d'accueil du programme.

C'est à partir des pièces exigées dans la demande d'admission (texte du candidat, rapports d'appréciation, relevés de notes, etc.) qu'est déterminée la concentration dans laquelle le candidat sera intégré. Il est dirigé, le cas échéant, vers un éventuel directeur de recherche. Le candidat devra avoir choisi son directeur de recherche avant la fin de la première session d'inscription.

Sessions d'admission

Les nouveaux candidats peuvent être admis aux sessions suivantes : automne, hiver, exceptionnellement à l'été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai (didactique des langues)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Essai	15 crédits

Activités à option

Cours	21 crédits
-------	------------

Les cours sont choisis principalement dans la concentration didactique des langues. Deux cours de premier cycle peuvent compter dans la scolarité.

L'essai constitue l'activité de rédaction habituellement requise dans un programme de maîtrise ne comportant pas de mémoire. Il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme et il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou dans un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Le sujet retenu doit comporter une dimension novatrice. L'essai n'exige pas un traitement exhaustif du sujet, mais il suppose le recours à des sources primaires et de la rigueur dans le traitement de celles-ci. Sur le plan de la rédaction, l'essai doit faire appel à la terminologie de la discipline ou du champ d'études et attester d'une bonne maîtrise de la langue. La longueur normale de l'essai se situe entre 50 et 60 pages.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Mémoire	27 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

Concentration didactique des langues

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LNG – 64795	3	Regard sur les recherches en classe de langue
LNG – 64864	3	Documentation et recherche
LNG – 64870	3	Méthodologie de recherche en didactique des langues

COURS À OPTION (9 crédits)

Ces cours peuvent être pris dans la concentration ou dans les autres concentrations ou même, dans une autre discipline.

Concentration langue et société

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LNG – 64151	3	Problèmes d'aménagement linguistique
LNG – 64152	3	Méthodologie de la recherche
LNG – 64847	3	Analyse de discours oraux et écrits

COURS À OPTION (9 crédits)

Ces cours peuvent être pris dans la concentration ou dans les autres concentrations ou même, dans une autre discipline.

Concentration linguistique théorique et descriptive

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LNG – 61696	3	Phonologie
LNG – 61292	3	Syntaxe
LNG – 64152	3	Méthodologie de la recherche

ou

LNG – 64864	3	Documentation et recherche
-------------	---	----------------------------

COURS À OPTION (9 crédits)

Ces cours peuvent être pris dans la concentration ou dans les autres concentrations ou même, dans une autre discipline.

Quelle que soit la concentration, un des cours à option (3 crédits) peut prendre la forme d'un stage dans un groupe de recherche reconnu ou dans le cadre d'un projet subventionné.

Si l'étudiant est tenu de suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire, il doit, pour ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,3 (80 %).

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation du mémoire de maîtrise sont précisées sur le site Web de la Faculté des études supérieures : www.fes.ulaval.ca.

Le mémoire est un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui démontre les aptitudes de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à la discipline ou au champ d'études choisi. Il doit refléter ses capacités d'analyse et de synthèse, de même que sa maîtrise de la terminologie et des outils propres à son domaine d'activité (théories, concepts, méthodologie, documentation, etc.). Le mémoire sert aussi à démontrer que l'étudiant sait rendre compte de sa recherche d'une façon claire et cohérente, tout en respectant les normes appropriées à son champ d'études. Il illustre également la compétence de l'auteur à maîtriser la langue dans laquelle il rédige. Le mémoire est essentiellement un exercice méthodologique et d'initiation à la recherche. Il comporte entre 80 et 100 pages.

Condition de poursuite des études à la maîtrise

L'étudiant inscrit à la maîtrise avec essai ou avec mémoire doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,33 (calculée sur 12 crédits ou plus) pour pouvoir poursuivre ses études.

Reprise d'une activité de formation

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en linguistique, qui a obtenu un échec à une activité de formation, peut la reprendre une seule fois.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Examens de doctorat	6 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

Il n'y a pas de cours réservés au doctorat. Ceux-ci sont choisis normalement parmi les cours à option de la concentration dans laquelle se situe la recherche du candidat. La scolarité peut aussi comporter des cours dans une autre concentration ou dans une autre discipline. En didactique des langues, un cours de méthodologie est imposé. Quelle que soit l'orientation, un des cours (6 crédits) peut prendre la forme d'un stage de recherche dans un autre établissement universitaire, pour encourager la mobilité des étudiants, en plus des différentes ententes qui existent déjà. Dans la concentration traductologie, les cours sont choisis dans le programme de maîtrise en terminologie et traduction et dans les autres concentrations.

Un examen de doctorat est imposé aux candidats, conformément à la politique de la Faculté des études supérieures. Il compte pour 6 crédits. Il est composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif.

Les objectifs du volet rétrospectif (4 crédits) sont de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant de son champ de recherche; ses connaissances pertinentes dans un ou plusieurs champs complémentaires; sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement; et, de façon globale, sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Les objectifs du volet prospectif (2 crédits) sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son champ de recherche et d'en définir la portée scientifique; sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche; sa capacité de communiquer le tout efficacement, par écrit ou oralement; et, de façon globale, sa capacité de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable.

Le comité de l'examen de doctorat est composé de trois professeurs, soit le directeur de recherche du candidat et deux autres professeurs.

Pour le volet rétrospectif, l'étudiant s'entend avec son directeur sur le choix des champs de l'examen rétrospectif et sur les lectures à faire pour s'y préparer. Il reçoit trois questions, deux sur son champ de spécialisation et une sur un autre champ. Il répond aux questions dans un document écrit d'environ 15 pages par question (environ 4000 mots par question), sans compter les références bibliographiques, dans un délai de quatre semaines, à partir du moment où il a reçu les questions. Les trois membres du comité de l'examen participent à l'évaluation. L'étudiant doit obtenir la note de passage à chacune des trois épreuves. Une fois que les épreuves écrites ont été corrigées, l'étudiant est invité à en faire une présentation orale devant le comité d'examen. Cette présentation a normalement lieu un mois plus tard.

Le second volet de l'examen de doctorat consiste en une présentation de son projet en public dans un séminaire ou sous forme de conférence une fois que les membres du comité de thèse l'ont approuvé.

Avant la fin de sa troisième session d'inscription, l'étudiant doit présenter un projet de thèse, selon les règles en vigueur, qui sont décrites dans le *Fascicule pédagogique* publié annuellement.

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle prend la forme d'un exposé écrit dans lequel sont présentés les résultats d'un travail de recherche qui contribue au renouvellement des connaissances. Celle-ci est évaluée

par au moins quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs. Les modalités de présentation et d'évaluation de la thèse de doctorat sont précisées sur le site Web de la Faculté des études supérieures : www.fes.ulaval.ca.

COURS COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

Didactique des langues

N° cours	Cr	Titre
LNG – 61196	3	Correction phonétique
LNG – 64795	3	Regard sur les recherches en classe de langue
LNG – 64864	3	Documentation et recherche
LNG – 61731	3	Linguistique et didactique
LNG – 61817	3	Didactique
LNG – 63901	3	Psycholinguistique et contact des langues
LNG – 64794	3	TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2
LNG – 64846	3	Phonétique différentielle et correctrice
LNG – 64848	3	Linguistique textuelle et didactique
LNG – 64849	3	Analyse du discours et didactique
LNG – 64850	3	Langue seconde et différences individuelles
LNG – 64862	3	Didactique de l'oral en langue seconde
LNG – 64863	3	Théories de l'apprentissage en langue seconde
LNG – 64865	3	Didactique des langues et lecture
LNG – 64866	3	Principe dialogique en didactique
LNG – 64867	3	L'Aménagement de l'autoacquisition d'une langue
LNG – 64868	3	Immersion et programmes de base
LNG – 64869	3	Culture et didactique des langues
LNG – 64870	3	Méthodologie de recherche en didactique des langues
LNG – 64871	3	Didactique en milieu pluriethnique
LNG – 64872	3	Psycholinguistique et acquisition
LNG – 64873	3	Psychologie sociale en langue seconde
LNG – 64874	3	Didactique des langues et écriture
LNG – 64982	3	Sémiologie et didactique des langues
LNG – 65073	3	Didactique du lexique en langue seconde
LNG – 65074	3	Enseignement et langue seconde
LNG – 66589	3	Grammaire universelle et acquisition des langues secondes

Langue et société

LNG – 62539	3	Recherche en langue et société
LNG – 62623	3	Analyse variationniste du français
LNG – 64151	3	Problèmes d'aménagement linguistique
LNG – 64152	3	Méthodologie de la recherche
LNG – 64847	3	Analyse de discours oraux et écrits
LNG – 64981	3	Pragmatique et analyse de textes
LNG – 66134	3	Sociophonétique et prosodie
LNG – 66135	3	Approches non linguistiques du langage
LNG – 66136	3	Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle
LNG – 66137	3	Discours spécialisés
LNG – 66138	3	Sociolinguistique variationniste
LNG – 66139	3	Action humaine sur les langues
LNG – 66593	3	Philologie et édition de textes

Linguistique théorique et descriptive

LNG – 60483	3	Linguistique historique
LNG – 60494	3	Phonétique
LNG – 61292	3	Syntaxe
LNG – 61696	3	Phonologie
LNG – 62622	3	Linguistique et informatique
LNG – 62847	3	Sémiotique
LNG – 64571	3	Lexicologie et lexicographie
LNG – 66130	3	Problèmes de phonologie
LNG – 66131	3	Problèmes de syntaxe ou de morphologie
LNG – 66132	3	Théories linguistiques
LNG – 66133	3	Description des langues
LNG – 66276	3	Sémantique

Liste des cours du doctorat

Cours obligatoires (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LNG – 66144	4	Examen de doctorat I
LNG – 66145	2	Examen de doctorat II

Traductologie

Voir la liste des cours du programme de maîtrise en terminologie et traduction.

Autres cours, quelle que soit la concentration

LNG – 61201	3	Lectures en linguistique I
LNG – 66922	3	Lectures en linguistique II
LNG – 62073	3	Sujets spéciaux en linguistique I
LNG – 62373	3	Sujets spéciaux en linguistique II
LNG – 66140	3	Stage de recherche I
LNG – 66141	6	Stage de recherche II

Exigences de temps complet

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les deux premières sessions de son programme, pour répondre aux exigences de la scolarité.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant les trois premières sessions de son programme, pour répondre aux exigences de la scolarité et de l'examen de doctorat.

LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN

12-2.133.31 Maîtrise avec mémoire, M.A. [version 003]

10-3.133.31 Doctorat, Ph.D. [version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/133B.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, de création, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, il doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, reconnaître les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

Doctorat

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure, de façon autonome.

Responsable

Directeur des programmes
Richard St-Gelais
(418) 656-2131, poste 5954; télécopieur : (418) 656-7701
Richard.St-Gelais@lit.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Les candidats titulaires d'un baccalauréat comportant une mineure ou l'équivalent dans le champ de spécialisation correspondant à l'option visée sont admissibles à ce programme de maîtrise s'ils ont conservé une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,33. La direction du programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et de l'évolution de ses notes. Il est impératif que la recherche ou la création qui sera proposée par l'étudiant corresponde aux champs de compétence du Département.

Pour les étudiants qui ont la moyenne requise, mais qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat comportant la mineure dans le champ de spécialisation correspondant à l'option visée, l'admission pourra être faite sur dossier (incluant un avant-projet de recherche ou de création de deux à trois pages, dans lequel est indiqué, de façon générale, dans quel champ de spécialisation l'étudiant entend orienter ses travaux). Ces demandes seront examinées par la direction du programme et aussi par des professeurs habilités à diriger des mémoires dans le champ de spécialisation visé. Des cours supplémentaires de premier cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Celui qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire (12 crédits ou plus) ou complémentaire (moins de 12 crédits) doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33.

Pour que l'admission au programme soit maintenue, les étudiants devront conserver une moyenne cumulative annuelle de 3 sur 4,33.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Doctorat

Exigences générales

Les candidats titulaires d'une maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran, en études théâtrales, en études cinématographiques ou l'équivalent, selon l'option visée, sont admissibles à ce programme de doctorat s'ils ont conservé une moyenne cumulative minimale de 3,33 sur 4,33. La direction du programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. Il est impératif que la recherche qui sera proposée par l'étudiant corresponde aux champs de compétence

Faculté des lettres

du Département. Tous les candidats doivent donc joindre à leur demande un avant-projet de recherche ou de création de deux à trois pages, dans lequel est indiqué, de façon générale, dans quel champ de spécialisation ils entendent orienter leurs travaux.

Pour les étudiants qui sont titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline que l'option visée, l'admission pourra être faite sur dossier, incluant l'avant-projet de recherche. Ces demandes seront examinées par la direction du programme et aussi par des professeurs habilités à diriger des mémoires et des thèses dans le champ de spécialisation visé. Des cours supplémentaires de premier ou de deuxième cycle pourront alors être imposés à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours (prédoctorat), l'étudiant devra obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction du programme se prononcera sur la poursuite des études.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ces programmes comportent deux options :

- cinéma et autres médias;
- études théâtrales.

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

Exigences particulières

Maîtrise

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction du programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Le mémoire de maîtrise

Le mémoire de maîtrise constitue un travail de recherche ou de création (assorti d'une réflexion) dans lequel l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet et le développer avec synthèse et rigueur méthodologique. Il doit également démontrer qu'il a une bonne connaissance des travaux déjà réalisés dans son champ de recherche ou de création. Le mémoire est d'une longueur d'environ 80 à 100 pages (1 500 caractères par page).

Doctorat

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction du programme le choix de son directeur de recherche.

Lexamen de doctorat

L'étudiant de doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Y participeront le directeur et deux autres examinateurs choisis par la direction du programme (ou, dans le cas d'une codirection, le directeur, le codirecteur et un examinateur). Cet examen sera sanctionné par la note « Succès » ou « Échec »; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois.

La thèse de doctorat

La thèse de doctorat doit constituer une contribution importante aux connaissances ou à la création dans la discipline. Elle doit faire la preuve d'une connaissance approfondie des méthodologies et des perspectives pertinentes à la recherche conduite par le candidat, ainsi que des travaux déjà réalisés dans le champ de

recherche. Les thèses en création doivent être conçues dans la même perspective; la partie « création » doit constituer, en tant que telle, une avancée significative dont les enjeux seront explicités et analysés dans une partie critique étoffée.

Prélecture

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de son mémoire ou de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire imprimé (avec les annexes pertinentes) à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de son mémoire ou de sa thèse.

Jury

À la maîtrise, le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

Au doctorat, le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse codirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes, le codirecteur faisant partie du jury.

Soutenance de thèse

La soutenance de la thèse est publique.

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LIT – 65847	3	Séminaire de maîtrise

Ce séminaire doit obligatoirement être suivi pendant la première année d'études de maîtrise. Il vise au moins trois objectifs :

- initier aux études supérieures en littérature et arts de la scène et de l'écran, au type de travail et aux exigences propres à ce niveau de réflexion;
- conduire les étudiants à élaborer leur projet de mémoire;
- constituer un lieu d'échanges réunissant tous les étudiants inscrits à la maîtrise ainsi que les professeurs du Département.

LIT – 66378	3	Projet de mémoire
-------------	---	-------------------

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LIT – 65849	3	Séminaire de thèse

Le séminaire de thèse doit obligatoirement être suivi pendant la première année des études de doctorat. Il vise au moins trois objectifs :

- examiner de manière approfondie, dans la perspective de la rédaction d'une thèse, la démarche scientifique, la formulation d'hypothèses, les méthodes de vérification et le développement de conclusions;
- conduire les étudiants à concevoir et à développer leur projet de thèse;
- constituer un lieu d'échanges réunissant tous les étudiants inscrits au doctorat ainsi que les professeurs du Département.

LIT – 66377	3	Projet de thèse
LIT – 66376	6	Examen de doctorat

SÉMINAIRES À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

Siècles

N° cours	Cr	Titre
LIT – 65851	3	Moyen Âge
LIT – 65852	3	Renaissance
LIT – 65853	3	XVII ^e siècle
LIT – 65854	3	XVIII ^e siècle
LIT – 65855	3	XIX ^e siècle I
LIT – 65856	3	XIX ^e siècle II
LIT – 65857	3	XIX ^e siècle III
LIT – 65858	3	XX ^e siècle I
LIT – 65859	3	XX ^e siècle II
LIT – 65860	3	XX ^e siècle III
LIT – 65861	3	XX ^e siècle IV

Genres

LIT – 65862	3	Cinéma I
LIT – 65863	3	Cinéma II
LIT – 65864	3	Cinéma et autres médias
LIT – 65865	3	Essai et prose d'idées I
LIT – 65866	3	Essai et prose d'idées II
LIT – 65867	3	Poésie I
LIT – 65868	3	Poésie II
LIT – 65869	3	Roman et prose narrative I
LIT – 65870	3	Roman et prose narrative II
LIT – 65871	3	Théâtre I
LIT – 65872	3	Théâtre II

Approches théoriques

LIT – 65873	3	Études cinématographiques I
LIT – 65874	3	Études cinématographiques II
LIT – 65877	3	La Littérature et les autres arts I
LIT – 65878	3	La Littérature et les autres arts II

LIT – 65879	3	Littérature et société I
LIT – 65880	3	Littérature et société II
LIT – 65881	3	Littérature comparée I
LIT – 65882	3	Littérature comparée II
LIT – 65883	3	Littératures de la francophonie I
LIT – 65884	3	Littératures de la francophonie II
LIT – 65885	3	Théâtrologie I
LIT – 65886	3	Théâtrologie II
LIT – 65889	3	Théorie littéraire I
LIT – 65890	3	Théorie littéraire II
LIT – 65891	3	Théorie littéraire III
LIT – 65892	3	Théorie littéraire IV

Approches pratiques

LIT – 65893	3	Création littéraire I
LIT – 65894	3	Création littéraire II
LIT – 65895	3	Création littéraire III
LIT – 65875	3	Études cinématographiques III
LIT – 65876	3	Études cinématographiques IV
LIT – 65887	3	Théâtrologie III
LIT – 65888	3	Théâtrologie IV

Sujets spéciaux

Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur, en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits accordés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail selon des modalités préalablement établies de concert avec le professeur responsable.

LIT – 65896	1	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 65897	2	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 65898	3	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 65899	6	Sujets spéciaux (littérature)
LIT – 66025	3	Sujets spéciaux

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance suffisante de la langue française (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans cette langue). La direction du programme se réserve donc le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. De même, l'étudiant qui ne peut faire la preuve d'une connaissance suffisante d'une langue seconde (degré de connaissance qui doit lui permettre de lire et de comprendre les textes critiques de son champ de spécialisation) peut se voir imposer des cours de langue. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité et leur réussite est une condition de diplomation. Les connaissances linguistiques seront évaluées au moyen de tests administrés par l'École de langues.

LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE

12-2.127.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 003]
14-2.127.01	Maîtrise axée sur les cours, M.A.	[version 002]
10-3.127.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/127A.html

Objectifs

Maîtrise

La maîtrise a comme principal objectif d'initier l'étudiant à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Dans le cadre de la maîtrise avec mémoire, le programme vise à donner au candidat une expérience de la recherche par son mémoire ainsi que par les six séminaires. Dans le cas de la maîtrise axée sur les cours, qui comporte huit séminaires et quatre cours de lectures dirigées ou *Master's Readings* qui mènent à un examen général, le programme vise à donner au candidat l'expérience de la recherche par un approfondissement de la discipline.

Dans les deux types de maîtrise, la recherche littéraire est axée sur la critique et l'exploration du corpus de la littérature anglaise. Dans le cas de la maîtrise avec mémoire, cette recherche se réalise dans les travaux des séminaires et dans le mémoire consacré à un sujet. Dans le deuxième type, cette recherche se réalise dans un plus grand nombre de travaux de séminaires et dans l'acquisition des connaissances requises pour l'examen.

La maîtrise vise à approfondir les connaissances de l'étudiant sur les principales œuvres de la littérature et sur la critique littéraire. Son but est de rendre celui-ci conscient de l'évolution de la littérature en langue anglaise comme force culturelle et comme expression d'une civilisation. La maîtrise se veut elle-même un instrument d'évolution dans l'histoire de cette littérature, par la critique des œuvres du passé et du présent.

La maîtrise débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est requise. Elle est un préalable normal aux études de doctorat.

Doctorat

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Par l'examen de doctorat, l'étudiant démontre sa connaissance du domaine et sa capacité de mener à terme un projet de recherche d'envergure.

Responsable

Directrice des programmes
Elspeeth Tulloch
(418) 656-2131, poste 5110; télécopieur : (418) 656-2991
Elspeeth.Tulloch@lit.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de ses aptitudes d'expression et de ses connaissances linguistiques en anglais, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise

Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études anglaises ou d'un diplôme équivalent est admissible à la maîtrise. Le candidat doit, de plus, avoir obtenu une note égale, supérieure ou équivalente à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat diplômé d'une université anglophone est admissible à la maîtrise s'il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et s'il peut démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à au moins 30 crédits.

Certains candidats qui ne satisfont pas aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés comme aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Doctorat

Le candidat titulaire d'une maîtrise en littératures d'expression anglaise ou d'un diplôme équivalent, est admissible au doctorat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences linguistiques

Maîtrise

L'étudiant doit posséder une connaissance du français correspondant au niveau 4 du test de classement de l'École de langues de la Faculté des lettres avant d'avoir terminé les trois quarts des crédits de son programme.

Doctorat

L'étudiant doit posséder une connaissance du français correspondant au niveau 4 du test de classement de l'École de langues de la Faculté des lettres. Il doit posséder également la connaissance d'une troisième langue, soit ancienne, soit moderne, de niveau 2.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Mémoire 27 crédits

Activités à option

Cours 18 crédits

Maîtrise axée sur les cours

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Cours 21 crédits

Activités à option

Cours 24 crédits

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 11 crédits

Thèse 67 crédits

Activités à option

Cours 12 crédits

Exigences de cheminement

L'étudiant au doctorat et à la maîtrise avec mémoire doit faire approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier et celui de son projet de recherche avant la fin de sa deuxième session d'inscription. Il doit suivre tous les cours de son programme dans les trois sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Dans le cas de la maîtrise axée sur les cours, l'étudiant doit suivre ses cours de type séminaire dans les quatre sessions d'automne et d'hiver qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Il suit les trois premiers cours de type *Master's Readings* (5 crédits chacun) en même temps et pendant l'été, s'il le désire. À la fin de chacun des trois premiers cours, il soumet un rapport sur ses lectures à son directeur de programme. Il se présentera à son examen général du quatrième cours (6 crédits), normalement à la fin de son programme.

L'étudiant au doctorat devra passer un examen de doctorat en deux volets, en suivant les trois cours *Doctoral Readings*. Le premier volet, *Doctoral Readings I* (5 crédits), est prospectif et il porte sur le champ du projet du candidat. Le deuxième volet, *Doctoral Readings II et III* (3 crédits chacun), est rétrospectif et il porte sur deux champs de recherche en littératures d'expression anglaise, au choix de l'étudiant. Celui-ci choisit le champ de son projet de recherche et les deux champs pour le volet rétrospectif parmi les dix champs suivants : Anglo-Saxon and Medieval; Renaissance non-dramatic; Renaissance dramatic; Restoration and 18th Century British; Romantic and 19th Century British; 20th Century British; American 18th and 19th Century; American 20th Century; Canadian; Post-Colonial (African, Caribbean, Indian, Australian, New Zealand).

L'étudiant au doctorat devra passer l'examen portant sur le champ de son projet de recherche à la fin de sa première année. Lors de cet examen, il doit démontrer sa capacité de réaliser son projet de recherche. La réussite de cet examen est une condition de la poursuite des études dans le programme. L'étudiant devra passer ses deux autres examens à la fin de sa deuxième année. La réussite de ces deux examens est une condition de la poursuite des études dans le programme.

Prélecture

Lorsqu'un étudiant a achevé une première version complète de sa thèse ou de son mémoire, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire à la Direction des études des deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse ou de son mémoire.

Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs pour la maîtrise et quatre examinateurs pour le doctorat, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'un mémoire ou d'une thèse codirigé, le jury est composé d'au moins quatre ou cinq personnes lorsque le codirecteur fait partie du jury.

L'examen général de l'étudiant à la maîtrise axée sur les cours est corrigé par au moins deux professeurs.

Un jury de deux professeurs, dont un peut être de l'extérieur de l'Université, est constitué pour l'examen de doctorat.

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE AXÉE SUR LES COURS (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ANG – 65977	6	Master's Readings I : Before 1800
ANG – 65978	6	Master's Readings II : After 1800
ANG – 65979	6	Master's Readings III : Canadian
ANG – 65980	3	Master's Readings IV : Criticism of Corpus

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (11 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ANG – 65981	5	Doctoral Readings I (prospective)
ANG – 65982	3	Doctoral Readings II (retrospective)

ANG – 65983 3 Doctoral Readings III (retrospective)

COURS À OPTION COMMUNS AUX PROGRAMMES

N° cours	Cr	Titre
ANG – 61737	3	Middle English literature
ANG – 61738	3	Old English literature
ANG – 62675	3	Special subject (20 th century)
ANG – 62083	3	Special subject (Canadian)
ANG – 62084	3	Special subject (18 th and 19 th centuries)
ANG – 62085	3	Special subject (Renaissance)
ANG – 62086	3	Special subject (Medieval)
ANG – 64286	3	American novel since 1950
ANG – 64460	3	The Metaphysical Poets
ANG – 64555	3	The African-American novel
ANG – 64689	3	Milton and epic mythology
ANG – 64690	3	Post-colonial Literature I : India and Africa
ANG – 64694	3	Shakespeare and Elizabethan Drama
ANG – 64695	3	Neo-Classicism and Romanticism
ANG – 64696	3	The Nineteenth-Century British novel and Class Structure
ANG – 64697	3	Western Canadian fiction to 1950
ANG – 64698	3	The English-Canadian novel in Quebec
ANG – 64699	3	Postcolonial Literature II
ANG – 64927	3	The Rise of the novel
ANG – 64928	3	MacLennan and Callaghan
ANG – 65975	3	Literary Theory in English
ANG – 65976	3	The Canadian Novel Today
ANG – 65974	3	Whitman and Dickinson
ANG – 65977	6	Master's Readings I : Before 1800
ANG – 65978	6	Master's Readings II : After 1800
ANG – 65979	6	Master's Readings III : Canadian
ANG – 65980	3	Master's Readings IV : Criticism of Corpus
ANG – 65981	5	Doctoral Readings I (prospective)
ANG – 65982	3	Doctoral Readings II (retrospective)
ANG – 65983	3	Doctoral Readings III (retrospective)

LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE

12-2.132.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 007]
10-3.132.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/132A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de maîtrise ont pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il sait définir un sujet, déterminer les instruments pratiques, méthodologiques ou théoriques appropriés et les appliquer de manière rigoureuse.

Doctorat

Par une thèse, qui constitue une contribution importante à l'avancement de la science, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

Responsable

Directrice des programmes
Emilia Ines Deffis de Calvo
(418) 656-2131, poste 8311; télécopieur : (418) 656-2991
Emilia.Deffis@lit.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Les candidats qui sont titulaires d'un baccalauréat disciplinaire en études hispaniques (concentration Études latino-américaines) comportant au moins 30 crédits en littérature d'expression espagnole et en civilisation de l'Amérique latine, ou d'un diplôme jugé équivalent et comportant 30 crédits en littérature d'expression espagnole et en civilisation de l'Amérique latine, sont admissibles à la maîtrise. Les candidats doivent avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. La direction du programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et de l'évolution de ses notes. Il est impératif que la recherche qui sera proposée par l'étudiant s'inscrive dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme.

Les étudiants hispanophones sont admissibles à la maîtrise s'ils sont titulaires d'un baccalauréat ès arts et s'ils peuvent démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole et de la civilisation de l'Amérique latine équivalant à 30 crédits.

Les candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés comme aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle. Pour l'ensemble de ces cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne cumulative minimale de 3 sur 4,33.

Exigences particulières

Pour être admis à ce programme, l'étudiant doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction du programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité.

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction du programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il doit être désigné.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Doctorat

Exigences générales

Les candidats titulaires d'une maîtrise en littératures d'expression espagnole ou d'un diplôme jugé équivalent sont admissibles à ce programme s'ils ont conservé une moyenne cumulative de 3,33 sur 4,33. La direction du programme tient compte également des rapports d'appréciation sollicités par l'étudiant et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. Il est impératif que la recherche qui sera proposée par l'étudiant s'inscrive dans le cadre de l'un ou l'autre des champs de recherche du programme. Tous les candidats doivent donc joindre à leur demande un avant-projet de recherche de deux ou trois pages, dans lequel est indiquée l'orientation générale de leurs travaux.

Les étudiants titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline pourront être admis sur présentation du dossier (incluant l'avant-projet de recherche). Ces demandes seront examinées par la direction du programme et une scolarité complémentaire ou probatoire de premier ou de deuxième cycle pourra alors être imposée à l'étudiant. Pour l'ensemble de ces cours de prédoctorat, l'étudiant devra obtenir une moyenne minimale de 3,3 sur 4,33. À la fin de cette scolarité, la direction du programme se prononcera sur la poursuite des études.

Exigences particulières

Pour être admis à ce programme, l'étudiant doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'espagnol (degré de connaissance qui doit lui permettre d'écrire clairement, sans fautes et de façon structurée, un texte critique dans ces deux langues). La direction du programme se réserve le droit de soumettre l'étudiant à une épreuve de connaissance du français et de l'espagnol et de lui imposer, si nécessaire, des cours de langue. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité.

De plus, les candidats doivent préciser, dans un texte de deux pages (environ 600 mots) rédigé en français, leurs intérêts et leurs objectifs de recherche, afin de permettre à la direction du programme de faire une analyse judicieuse de leur demande.

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver, par la direction du programme, le choix de son directeur de recherche.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Néanmoins, il est recommandé d'entreprendre le programme à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ESP — 66583	3	Metodología de la investigación en literaturas hispánicas
ESP — 66602	3	Proyecto de memoria
ESP — 66607	3	Seminario de maestría

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ESP — 60525	3	Teoría del género narrativo
ESP — 60526	3	Lecturas I
ESP — 62089	3	Sujets spéciaux (espagnol)
ESP — 62090	3	Sujets spéciaux (espagnol)
ESP — 64258	3	Teoría del género dramático
ESP — 66603	3	Teoría del género poético

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ESP — 66604	6	Seminario de doctorado
ESP — 66605	3	Examen de doctorado I
ESP — 66606	3	Examen de doctorado II

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ESP — 60525	3	Teoría del género narrativo
ESP — 60526	3	Lecturas I
ESP — 62089	3	Sujets spéciaux (espagnol)
ESP — 62090	3	Sujets spéciaux (espagnol)
ESP — 64258	3	Teoría del género dramático
ESP — 66603	3	Teoría del género poético

Exigences particulières

Maîtrise

Au plus tard avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit faire approuver son projet de recherche par son directeur de recherche et ensuite par la direction du programme. Quant au directeur de recherche, c'est au plus tard à la fin de la première session d'inscription qu'il aura été désigné.

Doctorat

Au plus tard à la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par la direction du programme le choix de son directeur de recherche.

L'examen de synthèse

L'étudiant au doctorat doit, au cours de la deuxième année qui suit sa première inscription au programme, déposer un projet de thèse approuvé par son directeur de recherche. Ce projet fera ensuite l'objet d'une présentation, qui comprendra un examen de synthèse oral sur le champ élargi du projet, défini avec le directeur de recherche, de concert avec les membres du jury. Cet examen sera sanctionné par la note « Succès » ou « Échec »; en cas d'échec, l'étudiant ne pourra se représenter qu'une fois. L'examen devra être passé en espagnol.

MUSÉOLOGIE

70-2106.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/106A.html

Objectifs

Ce programme vise à préparer les candidats aux fonctions professionnelles dans un musée. Il est aussi offert aux personnes qui souhaitent travailler en muséologie ou élargir leur culture par la muséologie.

La muséologie consiste nommément à établir un contact significatif entre l'objet et les publics. Elle présuppose une connaissance des objets et de la société, des sciences portant sur les objets et des sciences humaines. Le diplôme est donc destiné à ceux qui ont déjà la meilleure formation possible dans leur discipline et qui sont intéressés par la mise en valeur des objets dans un contexte muséologique.

Les objectifs du programme sont doubles :

- distinguer et définir dans le détail les différentes fonctions muséologiques (traitement des collections; réalisation d'une exposition; participation et accueil du public; etc.);
- adapter les moyens de communication à l'objet (distinguer les objets valorisés des moyens utilisés pour en communiquer diverses significations; inventer une pratique basée sur des théories éprouvées; savoir utiliser les équipements culturels; etc.).

Champs d'études

Le programme vise à donner une formation générale en muséologie et à offrir une spécialisation, plus particulièrement, dans les fonctions de conservation ou de mise en valeur. Les études peuvent porter sur tous les champs qui se prêtent à une pratique muséologique. On peut les regrouper en trois grands secteurs : celui des sciences humaines, arts et lettres; celui des sciences naturelles; celui des sciences physiques et de leurs technologies.

Responsable

Directeur du programme
Martine Roberge
(418) 656-5130; télécopieur : (418) 656-3603
Martine.Roberge@hst.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

- Avoir terminé un baccalauréat avec une moyenne de 3 sur 4,33;
- avoir suivi avec succès au moins un cours de premier cycle en muséologie.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ et un texte de deux pages. Ce texte doit comprendre une description de ses intérêts et des objectifs professionnels qu'il poursuit en s'inscrivant à un D.E.S.S. en muséologie. Finalement, il doit donner les raisons pour lesquelles la direction du programme devrait retenir sa candidature.

Exigences linguistiques

Les exigences linguistiques sont des conditions de poursuite du programme et elles doivent être satisfaites dès la première session d'inscription.

Les candidats doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis au diplôme.

En plus du français, les candidats doivent faire la preuve de leur aptitude à lire une seconde langue vivante (généralement l'anglais).

L'étudiant admis au diplôme devra se soumettre au test d'anglais avant de s'inscrire à sa première session. L'échec à ce test signifie que l'étudiant sera tenu de suivre un ou même deux cours d'anglais, selon les notes obtenues. La réussite de ce cours ou des cours, le cas échéant, confirmera que l'étudiant a atteint le niveau de connaissance exigé. S'il arrivait qu'un étudiant soit si faible qu'aucun de ces cours ne lui soit accessible, il devra prendre les moyens nécessaires pour acquérir le niveau de connaissance de l'anglais requis en s'inscrivant à des cours de la formation continue ou à des cours du collégial. L'étudiant devra suivre le cours ou un des cours requis dès la première session de son inscription, sauf l'été, sans quoi il ne pourra s'inscrire à la session suivante.

Dans le cas d'une langue autre que l'anglais, l'étudiant devra se soumettre à un test de connaissance selon les modalités déterminées par la direction du programme.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Première partie

Prendre quatre cours ou séminaires.

N° cours	Cr	Titre
MSL – 64098	3	Administration des musées
MSL – 64102	3	Anatomie d'un musée
MSL – 65482	6	Conservation des patrimoines
MSL – 65483	6	Mise en valeur des patrimoines

Seconde partie

Prendre un ensemble de cours (12 crédits) orienté vers la réalisation d'un stage en milieu professionnel.

N° cours	Cr	Titre
MSL – 64099	3	Stage I : conception
MSL – 64100	6	Stage II : réalisation
MSL – 64101	3	Stage III : évaluation

La durée normale du programme est de trois sessions.

RELATIONS PUBLIQUES

70-2.578.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/578A.html

Objectifs

Ce D.E.S.S. vise une formation complémentaire en relations publiques. Au terme de ce programme d'études de 30 crédits, le diplômé :

- saura utiliser de façon adéquate les connaissances et habiletés spécialisées propres aux relations publiques;
- sera en mesure de trouver des solutions à des situations communicationnelles d'une certaine complexité;
- pourra examiner, de façon critique, les pratiques propres aux relations publiques;
- pourra contribuer au développement des relations publiques.

Responsable

Directeur du programme
Alain Lavigne
(418) 656-2131, poste 8267; télécopieur : (418) 656-7807
Alain.Lavigne@com.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Le D.E.S.S. en relations publiques s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline autre que la communication; aucune formation préalable en communication n'est donc requise pour l'admission à ce programme.

Les candidats doivent toutefois avoir conservé, dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 (ou l'équivalent dans un autre système de notation).

Exigences particulières

Les demandes d'admission doivent être accompagnées :

- d'un relevé de notes à jour;
- d'un curriculum vitæ détaillé;
- d'une lettre qui précise les objectifs de formation et les champs d'intérêt du candidat;
- de trois rapports d'appréciation de personnes aptes à juger le candidat.

La direction de programme porte une attention particulière à la qualité du dossier universitaire. Une excellente connaissance du français, une capacité de lecture en anglais et une bonne compréhension des méthodes de recherche sont requises pour être admis au programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission du programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat; certaines candidatures pourraient être refusées par manque de ressources.

Ce programme, lorsqu'il est suivi à temps complet, peut être achevé en une année. Cependant, pour répondre également aux besoins de personnes qui poursuivent leurs activités professionnelles, le programme accepte les inscriptions à temps partiel et offre des cours le soir et le samedi.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
COM – 65624	3	Théories et pratiques des relations publiques
COM – 65625	3	Marketing et relations publiques
COM – 65626	3	Technologies et relations publiques
COM – 65627	3	Rédaction spécialisée en relations publiques
COM – 65628	3	Relations avec les médias

COURS À OPTION (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
COM – 65611	3	Communication du risque
COM – 65616	3	Techniques évaluatives en communication
COM – 65629	6	Stage en relations publiques
COM – 65061	3	L'Audit de communication
COM – 63924	3	Stratégies de communication institutionnelle
COM – 63931	3	Étude de cas en communication institutionnelle

COM – 64302	3	Communication publique et santé
COM – 64745	3	Communication politique
COM – 65609	3	Droit, déontologie et éthique de la communication publique
COM – 63922	3	Les Communicateurs
COM – 64123	3	Sujets spéciaux (communication publique)
COM – 66439	3	Communication et affaires publiques
COM – 66469	3	Séminaire thématique B
COM – 66470	3	Séminaire thématique C
COM – 66471	3	Séminaire thématique D
COM – 66472	3	Séminaire thématique E
COM – 66657	3	Modèles et enjeux de la communication internationale

TERMINOLOGIE ET TRADUCTION

70–2.171.05	Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S.	[version 003]
13–2.171.01	Maîtrise avec stage et essai, M.A.	[version 004]
12–2.171.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/171A.html

Objectifs

Diplôme

Le D.E.S.S. en terminologie et traduction a pour but de permettre à l'étudiant d'apprendre à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et bilingue et à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction, générale et spécialisée.

Maîtrise

La maîtrise en terminologie et traduction a pour but de permettre à l'étudiant d'apprendre à faire de la recherche systématique en terminologie unilingue et bilingue ou à travailler sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction générale et spécialisée. L'étudiant peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur bilingue. Le programme vise également à former des traducteurs spécialisés, c'est-à-dire des personnes aptes à travailler sur des problèmes de traduction dans un domaine particulier, d'où l'importance très marquée accordée à la terminologie bilingue dans ce programme.

Responsable

Directrice des programmes
Ginette Demers
(418) 656-2131, poste 5506; télécopieur : (418) 656-2622
Ginette.Demers@lli.ulaval.ca

Exigences d'admission

Diplôme et maîtrise

Sont admissibles sans examen les candidats suivants :

- les titulaires d'un baccalauréat disciplinaire, en traduction ou son équivalent, dont la moyenne cumulative est d'au moins 3 sur 4,33;
- les membres agréés d'un ordre professionnel reconnu dans le domaine de la traduction et dont le statut d'agrément est accordé à la suite d'un examen.

Sont également admissibles les candidats suivants, s'ils réussissent un examen d'admission, qui consiste en une traduction de l'anglais au français et une contraction en français d'un texte anglais :

- les titulaires d'un baccalauréat en linguistique, ou dans une autre discipline, dont la moyenne cumulative est d'au moins 3 sur 4,33, qui veulent une formation complémentaire en traduction, générale et spécialisée (pour réussir à l'examen d'admission, il est essentiel d'avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français, ainsi que des aptitudes pour la traduction).

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction des programmes qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son examen d'admission, s'il y a lieu, et de l'ensemble de son dossier. Le programme d'études d'un étudiant ne peut comporter que deux cours de premier cycle. Une scolarité complémentaire (3 à 11 crédits), ou une scolarité probatoire (12 à 15 crédits), peut être imposée en fonction des résultats de l'examen du candidat.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Note - La scolarité est différente pour les étudiants du diplôme, selon la concentration choisie. La scolarité est également différente selon que les étudiants choisissent, à la maîtrise, le type avec stage et essai ou le type avec mémoire puis, à l'intérieur de chacun, la concentration Traduction, la concentration Terminologie ou la concentration mixte Traduction et terminologie. Avec l'approbation de son directeur de recherche ou de son conseiller, l'étudiant peut remplacer un ou deux séminaires à option par des cours de baccalauréat ou des séminaires d'autres programmes. Certains séminaires à option peuvent se donner en alternance, on peut obtenir de l'information sur le calendrier d'offre des cours auprès de la direction des programmes.

Diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Concentration Traduction

Activités obligatoires

Cours 12 crédits

Activités à option

Cours 18 crédits

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle
TRD – 62852	3	Révision bilingue

COURS À OPTION (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62853	3	Néologie terminologique
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 64036	3	Traduction littéraire
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 63347	3	Traduction technique
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Concentration Terminologie

Activités obligatoires

Cours 9 crédits

Activités à option

Cours 21 crédits

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle

COURS À OPTION (21 crédits)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 62853	3	Néologie terminologique
LNG – 64571	3	Lexicologie et lexicographie
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
LNG – 18269	3	Linguistique informatique I
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 63347	3	Traduction technique

Concentration mixte - Traduction et terminologie

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

Faculté des lettres

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle
TRD – 62852	3	Révision bilingue

COURS À OPTION (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62853	3	Néologie terminologique
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 64036	3	Traduction littéraire
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 63347	3	Traduction technique
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Maîtrise avec stage et essai

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Concentration Traduction

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Stage	6	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	18	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle
TRD – 62852	3	Révision bilingue

STAGE OBLIGATOIRE (6 crédits)

TRD – 62807	6	Stage
-------------	---	-------

ESSAI OBLIGATOIRE (12 crédits)

TRD – 66109	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62853	3	Néologie terminologique
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 64036	3	Traduction littéraire
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 63347	3	Traduction technique
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Concentration Terminologie

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Stage	6	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle

STAGE OBLIGATOIRE (6 crédits)

TRD – 62807	6	Stage
-------------	---	-------

ESSAI OBLIGATOIRE (12 crédits)

TRD – 66109	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (21 crédits)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 62853	3	Néologie terminologique
LNG – 64571	3	Lexicologie et lexicographie
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
LNG – 18269	3	Linguistique informatique I
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 63347	3	Traduction technique

Concentration mixte - Traduction et terminologie

Activités obligatoires

Cours	15	crédits
Stage	6	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle
TRD – 62852	3	Révision bilingue

STAGE OBLIGATOIRE (6 crédits)

TRD – 62807	6	Stage
-------------	---	-------

ESSAI OBLIGATOIRE (12 crédits)

TRD – 66109	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62853	3	Néologie terminologique
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 64036	3	Traduction littéraire
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 63347	3	Traduction technique
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Exigences particulières concernant le stage

L'étudiant doit trouver lui-même un stage professionnel de deux mois, en milieu de travail. Dans ce milieu de stage, il doit être encadré, pouvoir profiter du suivi d'un réviseur et avoir un contact réel avec le monde du travail. La personne qui encadre l'étudiant et révise ses travaux doit envoyer un bref rapport rédigé sur un formulaire que lui aura fait parvenir la direction du programme. De son côté, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage portant sur le milieu de travail, l'encadrement, la difficulté des travaux, les ressources bibliographiques, terminologiques ou autres, auxquelles il a eu accès.

Exigences particulières concernant l'essai

Dès la fin de la première session, l'étudiant doit avoir choisi un conseiller parmi les professeurs du programme. Le choix du conseiller doit être approuvé par la direction du programme.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Concentration Traduction

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Mémoire	30	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)
LNG – 64152	3	Méthodologie de la recherche

MÉMOIRE OBLIGATOIRE (30 crédits)

COURS À OPTION (9 crédits)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 62853	3	Néologie terminologique
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 62852	3	Révision bilingue
TRD – 64036	3	Traduction littéraire
TRD – 63347	3	Traduction technique
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Concentration Terminologie*Activités obligatoires*

Cours	9 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TRD – 64180	3	Traductique et terminotique
LNG – 64152	3	Méthodologie de la recherche
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle

MÉMOIRE OBLIGATOIRE (30 crédits)

COURS À OPTION (9 crédits)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 62853	3	Néologie terminologique
LNG – 64571	3	Lexicologie et lexicographie
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
LNG – 18269	3	Linguistique informatique I
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Concentration mixte - Traduction et terminologie*Activités obligatoires*

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
LNG – 64152	3	Méthodologie de la recherche
TRD – 63333	3	Terminologie traductionnelle

MÉMOIRE OBLIGATOIRE (30 crédits)

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
TRD – 62782	3	Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)
TRD – 62783	3	Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)

Choisir 3 ou 6 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 62853	3	Néologie terminologique
LNG – 64571	3	Lexicologie et lexicographie
TRD – 65986	3	Linguistique différentielle
TRD – 63332	3	Aménagement terminologique
LNG – 18269	3	Linguistique informatique I
TRD – 62851	3	Lectures dirigées en traduction

Choisir 3 ou 6 crédits parmi les cours suivants :

TRD – 65988	3	Traduction spécialisée français-anglais
TRD – 64572	3	Traduction scientifique
TRD – 65990	3	Traduction juridique et commerciale
TRD – 65989	3	Traduction médicale
TRD – 65987	3	Traduction économique
TRD – 63347	3	Traduction technique
TRD – 62852	3	Révision bilingue

Exigences particulières concernant le mémoire

L'étudiant doit, dès la fin de la première session, s'entendre avec un des professeurs du programme pour qu'il accepte de diriger ses recherches. Ce professeur doit figurer sur la liste des professeurs habilités à diriger des mémoires. Le choix du directeur doit être approuvé par la direction du programme.

Faculté de médecine

Sommaire

Biologie cellulaire et moléculaire	
Maîtrise avec mémoire	12-2.412.04
Doctorat	10-3.412.04
Épidémiologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.405.01
• recherche clinique	12-2.405.11
Doctorat	10-3.405.01
Kinésiologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.397.01
Doctorat	10-3.397.01
Médecine expérimentale	
Maîtrise avec mémoire	12-2.404.01
Doctorat	10-3.404.01
Microprogramme	
• recherche sur les maladies inflammatoires des voies respiratoires et du poumon	50-2.404.00
Microbiologie-immunologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.413.04
Doctorat	10-3.413.04
Neurobiologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.424.01
Doctorat	10-3.424.01
Orthophonie	
Maîtrise avec essai	11-2.454.01
Physiologie-endocrinologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.431.04
Doctorat	10-3.431.04
Microprogramme	
• génomique fonctionnelle	50-2.419.00
Prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70- 2.440.05
Santé communautaire	
Maîtrise avec essai	11-2.406.01
Maîtrise avec projet d'intervention	14-2.406.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.406.01
Doctorat	10-3.406.01
Microprogramme	
• contrôle du tabagisme	50-2.406.00

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Ferdinand-Vandry, bureau 1214
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-5245 télécopieur : (418) 656-2501
fmed@fmed.ulaval.ca www.fmed.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Pierre Jacob Durand
Vice-doyenne à l'enseignement	Joan Glenn
Vice-doyen aux affaires cliniques	Pierre Leblanc
Vice-doyen exécutif	René Lamontagne
Vice-doyenne à la recherche	Sylvie Marcoux
Secrétaire	Jean Talbot

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

La Faculté de médecine de l'Université Laval se consacre à la formation de professionnels en sciences de la santé à travers des programmes de formation exemplaires et des activités de recherche à la fine pointe du progrès. Créée en 1853, à la suite de l'obtention de la Charte royale qui fondait l'Université Laval l'année précédente, la Faculté de médecine est fière de sa longue tradition d'excellence depuis plus de 150 ans.

Exclusivement d'ordre médical à ses origines, la Faculté de médecine s'est enrichie en accueillant, au cours des ans, la physiothérapie, l'ergothérapie, la kinésiologie et, plus récemment, l'orthophonie. En plus d'assurer la formation dans cinq disciplines au premier cycle et dans des programmes de formation médicale spécialisée, la Faculté de médecine offre une vingtaine de programmes et microprogrammes de deuxième et troisième cycles en recherche fondamentale, en recherche clinique et en recherche sur la santé des populations.

La Faculté de médecine a connu un développement phénoménal dans le domaine de la recherche en santé depuis 20 ans. Près de 250 professeurs-chercheurs, ayant un engagement soutenu autant dans la formation des étudiantes et des étudiants qu'en recherche, sont regroupés dans une trentaine d'unités de recherche thématiques réparties dans cinq centres de recherche hospitaliers et sur le campus universitaire. La Faculté de médecine de l'Université Laval occupe maintenant une position enviable dans l'ensemble des 16 facultés de médecine du Canada et le secteur de la recherche sert d'assise à ses programmes de formation aux études supérieures.

En poursuivant votre formation dans l'un de nos programmes de deuxième ou de troisième cycle, vous recevrez une formation complète et bien adaptée aux exigences du milieu de la santé et du domaine biomédical. Soucieuse de former des professionnelles et des professionnels compétents et capables de relever les nombreux défis que comporte la recherche en santé, la Faculté de médecine vous assure que vous pouvez compter sur la collaboration empressée de tous les responsables de programmes.

La Faculté de médecine est heureuse de vous accueillir et vous offre tous ses vœux de succès!



Pierre J. Durand
Doyen

Départements

Département d'anatomie et de physiologie	Directeur	Louis Larochelle
Département d'anesthésiologie	Directeur	Martin Lessard
Département de biologie médicale	Directeur	Jean Talbot
Département de chirurgie	Directeur	Yves Fradet
Département de médecine	Directrice	Louise Côté
Département de médecine familiale	Directeur	Rénald Bergeron
Département de médecine sociale et préventive	Directeur	Philippe de Wals
Département d'obstétrique et de gynécologie	Directeur	Normand Brassard
Département d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie	Directeur	Denis Pouliot
Département de pédiatrie	Directeur	Bruno Piedbœuf
Département de psychiatrie	Directeur	Fabien Gagnon
Département de radiologie	Directeur	Marcel Dumont
Département de réadaptation	Directeur	Claude Côté

BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE (Médecine)

12-2.412.04	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 006]
10-3.412.04	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/412A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme propose de procurer à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques propres à une bonne compréhension de la structure de la cellule et des mécanismes régissant son fonctionnement du point de vue moléculaire.

L'étudiant devra comprendre les principes de base qui régissent le fonctionnement de la cellule, obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'études particulier en biologie cellulaire et moléculaire et pouvoir présenter un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Doctorat

Ce programme propose de rendre l'étudiant apte à appliquer ses connaissances théoriques et pratiques de la biologie cellulaire et moléculaire aux problèmes de santé et à devenir un chercheur autonome.

L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de son sujet d'études et y apporter une contribution originale, être capable de concevoir un projet d'études valable et original et de le réaliser, et pouvoir présenter ses résultats de façon critique dans un contexte global.

Responsable

Directeur des programmes
Michel Vincent
(418) 656-2131, poste 2872; télécopieur : (418) 656-7176
Michel.Vincent@rsvs.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Pour l'admission à ce programme, il est exigé que le candidat soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat ès sciences en biochimie, microbiologie, biologie, chimie, pharmacie, physique, médecine ou l'équivalent. Une scolarité complémentaire est exigée pour un candidat qui n'a pas déjà suivi des cours de base en biochimie, biologie cellulaire, chimie et mathématiques. Une moyenne cumulative globale de 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent aux études de baccalauréat constitue une exigence normale d'admission au programme de maîtrise.

Doctorat

Pour l'admission à ce programme, il est exigé que le candidat soit titulaire d'un diplôme de maîtrise ès sciences (biochimie, biologie cellulaire et moléculaire) ou d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un diplôme de maîtrise dans une discipline connexe à la biochimie ou à la biologie cellulaire et moléculaire peut être admissible. Toutefois, la direction du programme peut exiger une scolarité complémentaire ou probatoire en fonction de sa préparation antérieure.

Un candidat peut être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise, c'est-à-dire sans avoir à rédiger un mémoire. Il doit avoir l'accord de son directeur de recherche et en faire la demande officielle en remplissant un formulaire de demande d'admission au doctorat ou un formulaire de demande de changement de cycle sur lequel il indique qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Il doit en outre répondre aux conditions suivantes :

- 1) poursuivre au doctorat le projet entrepris à la maîtrise avec le même directeur de recherche;
- 2) terminer la scolarité de maîtrise et conserver une moyenne supérieure à 3,33 (B+);
- 3) démontrer qu'il possède les aptitudes requises pour entreprendre et mener à terme un programme de troisième cycle et que son projet de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse; cette démonstration a lieu lors de l'examen de doctorat, qui doit obligatoirement se dérouler lors de la première session d'inscription au programme de doctorat.

Exigences communes aux deux programmes

Sélection

La direction du programme tient compte de la préparation antérieure du candidat, de l'ensemble de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation, ainsi que des ressources du laboratoire d'accueil.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Choix du projet de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit choisir son directeur de recherche et communiquer avec lui. Au moment où la demande d'admission est faite, un directeur de recherche doit avoir accepté par écrit de diriger les travaux du candidat et un projet de recherche doit avoir été élaboré. Le choix du directeur de recherche et le projet de recherche doivent être approuvés par la direction du programme en même temps que la demande d'admission.

Financement des études

L'étudiant et le directeur de recherche doivent s'entendre sur un plan de soutien financier qui permet à l'étudiant de se concentrer sur ses études sans affecter de façon critique son niveau d'endettement personnel. L'étudiant est invité à participer à tous les concours de bourses qui sont offerts sur les plans local, provincial et national. Lorsque l'étudiant n'est pas boursier, une rémunération annuelle minimale de 12 000 \$ au deuxième cycle et de 15 000 \$ au troisième cycle, provenant du directeur de recherche, est une politique généralement appliquée dans ces programmes et fortement encouragée par la direction de programme. De plus, une politique facultaire de soutien financier a été instaurée dans le but d'aider les étudiants à terminer leur programme dans un délai raisonnable, fixé à six sessions à temps complet pour la maîtrise et à douze sessions à temps complet pour le doctorat (www.fmed.ulaval.ca).

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	8 crédits
Mémoire	36 crédits

Activités à option

Cours	4 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (8 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BMO – 66707	1	Séminaire de maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire
BMO – 63728	3	Génome : structure et expression
BMO – 63730	3	La Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2 crédits
Thèse	89 crédits

Activités à option

Cours	5 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BMO – 60088	1	Séminaire de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire
BMO – 65586	1	Examen de doctorat

Note - Le cours ETH-64841 *La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs*, doit avoir été réussi avant l'entrée au doctorat. S'il n'a pas été réussi, il sera exigé en scolarité complémentaire au début du programme.

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

Pour obtenir les crédits de cours à option, l'étudiant choisit les cours qu'il juge les plus pertinents à sa formation. Il fait ce choix parmi les cours à option offerts par ces programmes, mais également parmi les cours offerts par les autres programmes connexes de l'Université Laval. Ce choix doit être approuvé par le directeur de recherche et par le directeur de programme.

N° cours	Cr	Titre
BMO – 61213	2	Complément de biologie moléculaire
BMO – 62103	1	Sujets spéciaux (biologie cellulaire et moléculaire)
BMO – 62104	2	Sujets spéciaux (biologie cellulaire et moléculaire)
BMO – 62603	2	Méthodes en biologie moléculaire : dynamique cellulaire
BMO – 63968	1	Analyse critique de publications
BMO – 64235	2	Biologie moléculaire du développement
BMO – 64959	2	Signalisation intracellulaire
BMO – 66391	2	Fondements cellulaires et moléculaires du cancer
BMO – 66452	3	Génomique fonctionnelle et santé
BMO – 66492	2	Angiogenèse, vasculogénèse et lymphangiogenèse
BMO – 66547	2	Cartographie génique
BIF – 66699	3	Bio-informatique I

BMO – 66783	2	Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure
MDX – 67066	3	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon I
MDX – 67067	3	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon II
PHS – 66666	3	Génomique humaine
BIO – 60110	3	Génétique moléculaire
BIO – 60125	3	Progrès récents en biologie cellulaire et moléculaire
MDX – 61679	2	Génétique médicale
MCB – 63602	3	Immunologie cellulaire
PHS – 64381	3	Endocrinologie moléculaire
PHS – 65042	2	Réparation de l'ADN, cancérogenèse et cycle cellulaire
PHS – 65459	1	Cycle cellulaire et apoptose

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir la note A ou B.

Exigences particulières concernant le travail de recherche à la maîtrise

Le mémoire représente pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter la problématique ainsi que les résultats de ses travaux de recherche, de façon claire et cohérente. Le mémoire doit être relativement court (au plus une centaine de pages). Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle ou être basé sur une ou plusieurs publications.

Exigences particulières concernant le travail de recherche au doctorat

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel et culminant dans l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. La thèse peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou être basée sur des publications.

La prélecture est facultative, mais demeure un bon outil pour permettre à certains étudiants d'améliorer leur thèse avant l'évaluation finale. La thèse est évaluée par quatre examinateurs. S'il y a un codirecteur, le nombre est de cinq. Au moins une personne de l'externe doit faire partie du jury de thèse, à titre d'examineur externe. Il y a une soutenance publique.

Exigences particulières concernant l'insertion d'articles dans les mémoires et les thèses

L'étudiant désirant baser son mémoire ou sa thèse sur une ou plusieurs publications devra se conformer aux normes générales de la Faculté des études supérieures concernant l'insertion d'articles dans les mémoires et les thèses (www.ulaval.ca/fes/insertion.html).

Des exigences propres aux programmes de Biologie cellulaire et moléculaire ont été rajoutées aux règles de présentation :

- un avant-propos est exigé pour chacun des articles incorporés au mémoire ou à la thèse, afin de préciser le rôle exact de l'étudiant et des autres auteurs. Cette exigence permet aux membres du jury de vérifier que l'étudiant a contribué de façon majeure au travail présenté dans l'article. Si ce n'est pas le cas, l'article en question devra être mis en annexe du mémoire ou de la thèse;
- les méthodes expérimentales décrites dans les articles insérés devraient être avec suffisamment de précision pour permettre au lecteur initié de reproduire les manipulations. Puisque les normes des éditeurs ne sont pas uniformes à cet égard, l'étudiant devra, le cas échéant, ajouter un chapitre méthodologique ou mettre en annexe un complément de renseignements techniques.

Il n'y a pas de nombre minimal d'articles à insérer, ni de nombre minimal d'articles dont l'étudiant doit être l'auteur principal.

Exigences particulières concernant le comité d'examen du doctorat

Un comité d'examen est formé pour tous les étudiants au cours de la première année d'inscription au doctorat. En plus de leur implication dans l'examen doctoral, les membres de ce comité peuvent être invités à constituer un comité d'encadrement à la demande de l'étudiant, du directeur de recherche ou du directeur de programme, à tout moment du cheminement dans le programme.

Composition du comité d'examen

Le comité d'examen est formé du directeur de recherche, d'un autre professeur, proposé par le directeur de recherche et l'étudiant, ayant une bonne connaissance du domaine de recherche concerné ainsi que de deux représentants du comité de programme. Ces derniers sont choisis par la direction de programme parmi une liste de professeurs ayant une solide expérience des comités d'examen et d'encadrement et une bonne connaissance du domaine de recherche. Ces deux professeurs agissent comme président et secrétaire.

Objectifs de l'examen de doctorat

L'examen de doctorat permet de vérifier que l'étudiant possède les aptitudes requises pour mener à terme des études de troisième cycle. Il est constitué d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Modalités

L'étudiant doit s'inscrire à l'activité BCX-65586 *Examen de doctorat*, à la troisième, quatrième ou cinquième session d'inscription au doctorat et faire approuver la date de l'épreuve orale au début de la session choisie. L'examen doit obligatoirement avoir

lieu lors de la première session d'inscription dans le cas d'un étudiant ayant été admis au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise.

Note - À partir de la session d'automne 2006, tous les nouveaux étudiants qui s'inscrivent au programme devront réussir leur examen de doctorat avant la fin de la quatrième session.

Épreuve écrite

L'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous la forme d'une demande de subvention. Le format est limité à cinq pages, non compris les références et les figures. Les rubriques suivantes doivent être utilisées : introduction, contexte et progression des travaux, objectifs, projet, justification et conclusion. Ce texte est soumis aux membres du comité d'examen au moins un mois avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

L'étudiant est invité à faire une brève présentation de son projet (30 minutes), à la suite de laquelle les membres du comité d'encadrement le questionnent, autant d'un point de vue prospectif que rétrospectif. L'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs particuliers et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites. Il doit de plus démontrer une connaissance générale raisonnable de la biologie cellulaire et moléculaire, notamment des champs connexes à son sujet de recherche.

Évaluation

À la suite de l'examen, les membres du jury de l'examen de doctorat délibèrent et décident du succès (note attribuée = P) ou de l'échec (note attribuée = N). Il n'y a qu'un droit de reprise, qui peut être exercé au plus tard au cours de la session suivante. Un crédit est accordé à l'activité.

Rapport

La décision ainsi que l'appréciation et les commentaires du comité sont transmis à la direction du programme par le secrétaire. Une copie de ce rapport est envoyée à l'étudiant.

Exigences linguistiques

En plus de la connaissance du français, il est souhaitable que le candidat ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Exigences de temps complet ou de résidence

Sauf exception, ces programmes n'admettent pas d'étudiants à temps partiel et l'inscription à la session d'été est obligatoire.

ÉPIDÉMIOLOGIE

12-2.405.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 007]
12-2.405.11	Maîtrise avec mémoire (recherche clinique), M.Sc.	[version 002]
10-3.405.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/405A.html

Objectifs

Maîtrise

Le programme de maîtrise en épidémiologie assure une solide formation de base dans les méthodes quantitatives et une bonne maîtrise des instruments de la recherche en épidémiologie et biostatistique. Le programme permet à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie d'un sujet de recherche, de connaître et d'utiliser les méthodes de recherche en épidémiologie, de participer à la conception, à la planification et à la réalisation d'une étude épidémiologique et d'en présenter les résultats oralement et par écrit. Le programme s'adresse aux personnes qui s'intéressent à l'étude des problèmes de santé d'une population, en particulier aux professionnels de la santé qui désirent améliorer leurs habiletés en recherche par l'apport des méthodes épidémiologiques et biostatistiques. Ce programme prépare aussi à poursuivre des études de doctorat dans cette discipline.

Maîtrise (recherche clinique)

Le programme de maîtrise en épidémiologie (recherche clinique) s'adresse prioritairement aux médecins résidents et à tous les professionnels de la santé et cliniciens, quelle que soit leur discipline, qui souhaitent acquérir une expertise en recherche clinique. Ce programme vise à faciliter l'évolution de carrière des cliniciens-chercheurs. Il offre aux médecins résidents un programme officiel de formation « postdoctorat en médecine » qui répond aux exigences courantes de formation en spécialité clinique et qui comprend une formation structurée et rigoureuse en recherche. Les candidats qui auront réussi ce programme posséderont une base solide en recherche et, en continuant d'acquérir de l'expérience professionnelle, pourront devenir des chercheurs autonomes.

Au terme de sa formation, l'étudiant doit avoir acquis les connaissances, les aptitudes et les attitudes qui lui permettront d'entreprendre une activité de recherche clinique en tant que chercheur autonome et de faire carrière dans le domaine de recherche en santé.

Connaissances

À l'aide de cours et d'un travail de recherche réalisé sous la direction d'un superviseur, l'étudiant acquerra une connaissance pratique et une compréhension de la méthodologie de la recherche, notamment : les principes généraux, la conception d'expérience de base, le plan de travail d'essais cliniques, l'analyse critique de la documentation, la biostatistique, la déontologie propre à la médecine et à la recherche, la connaissance du domaine particulier de recherche et la connaissance générale des aspects cliniques et de recherche du domaine d'études choisi.

Attitudes

L'étudiant acquerra une compétence dans les techniques propres au projet de recherche dans un laboratoire, dans les domaines liés à la santé clinique ou en conception d'expériences, en analyse de données et en étude des populations; l'aptitude à concevoir, planifier et exécuter une expérience, à analyser et à interpréter les résultats; l'aptitude à faire des présentations scientifiques, à défendre son point de vue et à en discuter; l'aptitude à rédiger un manuscrit scientifique qui puisse être publié dans une revue spécialisée, l'aptitude à apporter une contribution significative à une demande de subvention pour un projet de recherche.

Attitudes

L'étudiant développera sa conviction de la nécessité de remettre en question des opinions arrêtées dans un esprit ouvert et constructif; son engagement à l'impartialité et à l'honnêteté absolues pendant la recherche et dans le rapport subséquent; une connaissance approfondie des considérations morales inhérentes à la recherche sur des humains; l'attitude permettant de travailler efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire; sa conscience de la nécessité de parfaire ses connaissances.

Doctorat

Le programme donne à l'étudiant une connaissance approfondie de l'épidémiologie en vue de le préparer à devenir chercheur autonome. Le programme lui permet d'acquérir une excellente connaissance des méthodes épidémiologiques et biostatistiques, ainsi que d'un sujet de recherche particulier, de concevoir et de mettre à exécution une recherche originale, d'en analyser les données et d'en présenter les résultats. Le candidat contribue à l'avancement des connaissances dans sa discipline.

Responsables

Directeur de programme (maîtrise et doctorat)
François Meyer
(418) 525-4444, poste 15581; télécopieur : (418) 691-5562
Francois.Meyer@chuq.qc.ca

Directeur de programme (maîtrise-recherche clinique)
Bernard Têtu
(418) 525-4444, poste 16750; télécopieur : (418) 691-5226
Bernard.Tetu@chuq.qc.ca

Pour information :
Ginette Lamontagne
(418) 656-7723; télécopieur : (418) 656-7759
Ginette.Lamontagne@msp.ulaval.ca

Soutien financier

Les modalités de soutien financier propres à chaque cycle sont décrites sur le site du Bureau des bourses et de l'aide financière : www.bbaf.ulaval.ca. D'autre part, une politique facultaire de soutien financier a été instaurée pour aider les étudiants à terminer leur programme dans un délai raisonnable, fixé à six sessions à temps complet pour la maîtrise et à douze sessions à temps complet pour le doctorat : www.fmed.ulaval.ca. L'étudiant et le directeur de recherche doivent s'entendre sur un plan financier qui permet à l'étudiant de se concentrer sur ses études sans affecter de façon critique son niveau d'endettement personnel. L'étudiant est invité à participer à tous les concours de bourses qui sont offerts sur les plans local, provincial et national. Lorsque l'étudiant n'est pas boursier, une rémunération annuelle minimale, de 12 000 \$ au deuxième cycle et de 15 000 \$ au troisième cycle, provenant du directeur de recherche ou de l'unité à laquelle il appartient, est une politique généralement appliquée et fortement encouragée par la direction des programmes.

Exigences d'admission

La direction des programmes étudie les demandes d'admission à la maîtrise et au doctorat. Les candidats sont sélectionnés suivant l'excellence de leur dossier étudiant et la teneur des rapports d'appréciation. Les candidats doivent posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit. De plus, ils doivent pouvoir comprendre l'anglais écrit car, dans plusieurs cours, des textes dont la lecture est obligatoire, ne sont présentés qu'en anglais.

Maîtrise

Pour être admissible au programme de maîtrise, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent. Le candidat doit avoir acquis les notions de base en statistiques avant de débiter le programme. Aucune formation préalable en épidémiologie n'est requise.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- présenter une demande d'admission au moyen du formulaire de demande d'admission;

- transmettre ses relevés officiels de notes des cours suivis au collégial et au premier cycle universitaire;
- fournir trois rapports d'appréciation de personnes aptes à évaluer son dossier étudiant et ses aptitudes à la recherche, en utilisant les formulaires prévus à cette fin par l'Université;
- fournir un curriculum vitae;
- indiquer dans une lettre ses intérêts en recherche.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Maîtrise en épidémiologie (recherche clinique)

Chaque demande d'admission est étudiée par le directeur du programme qui, dans son évaluation, tient compte notamment de la préparation antérieure du candidat, de sa motivation et de la qualité de son encadrement.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- présenter une demande d'admission au moyen du formulaire de demande d'admission;
- transmettre ses relevés officiels de notes des cours suivis au collégial et au premier cycle universitaire;
- fournir trois rapports d'appréciation de personnes aptes à évaluer son dossier étudiant et ses aptitudes à la recherche, en utilisant les formulaires prévus à cette fin par l'Université;
- fournir un curriculum vitae;
- fournir une lettre présentant son cheminement antérieur (études, expériences de travail) et l'exposé de ses motivations;
- obtenir l'engagement écrit de l'un des professeurs du programme à agir comme directeur pour sa maîtrise. La lettre du directeur devra indiquer les sources de financement prévues;
- s'il est résident, obtenir l'engagement du directeur du programme de résidence à le libérer suffisamment de ses tâches de formation clinique afin de pouvoir réaliser son programme de maîtrise;
- soumettre un bref document présentant son avant-projet de recherche et décrivant le calendrier des activités prévues pour les prochaines années de même que les objectifs poursuivis.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

Pour être admissible au programme de doctorat, le candidat doit posséder une maîtrise en épidémiologie ou un diplôme reconnu équivalent. Le candidat au Ph.D. qui possède une maîtrise dans un domaine autre que l'épidémiologie peut, en accord avec la direction du programme, choisir entre les trois options suivantes : être admis en scolarité probatoire de façon à acquérir la formation de base en épidémiologie et biostatistique; être admis à la maîtrise en épidémiologie et faire une demande de passage direct de la maîtrise au doctorat lorsqu'il aura réussi tous les cours du programme de maîtrise et rempli les conditions présentées dans le *Règlement des études*; être admis directement dans le programme de doctorat avec l'exigence de suivre une scolarité complémentaire.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- présenter une demande d'admission au moyen du formulaire de demande d'admission;
- transmettre ses relevés officiels de notes des cours suivis aux premier et deuxième cycles universitaires;
- fournir trois rapports d'appréciation de personnes aptes à évaluer son dossier étudiant et ses aptitudes à la recherche, en utilisant les formulaires prévus à cette fin par l'Université;
- fournir un curriculum vitae;
- obtenir l'engagement écrit d'un des professeurs du programme à le diriger dans ses études. La lettre du directeur devra indiquer les sources de financement prévues;
- décrire brièvement le projet de recherche envisagé.

Si la direction du programme estime que la formation de l'étudiant est insuffisante, une scolarité complémentaire ou probatoire peut lui être imposée.

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en épidémiologie peut, aux conditions présentées dans le *Règlement des études* et avec la permission de la direction du programme, être admis au programme de doctorat sans avoir franchi toutes les étapes du programme de maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Le programme d'études de l'étudiant est l'ensemble des activités poursuivies en vue de l'obtention de la maîtrise ou du doctorat en épidémiologie. Ces activités comprennent le suivi de cours et la conduite d'un projet de recherche. L'étudiant s'entend le plus tôt possible avec son directeur de recherche sur les cours à suivre, le projet de recherche et le calendrier du programme d'études. À la maîtrise en épidémiologie, le calendrier du programme d'études doit être approuvé par la direction du programme avant la fin de la première session. À la maîtrise en épidémiologie (recherche clinique),

le calendrier du programme d'études est soumis lors de la demande d'admission et approuvé dès le début du programme. Au doctorat, le programme d'études est approuvé formellement lors de l'examen du projet de recherche.

L'étudiant doit remplir une déclaration dans laquelle il indique si sa recherche fait appel ou non à des sujets humains. Dans le cas où la recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL) sauf lorsque son projet de recherche bénéficie d'une des exemptions prévues par le CERUL. Dans tous les cas, l'étudiant doit compléter le ou les formulaires qui s'appliquent à sa situation et les remettre à la direction du programme. Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit satisfaire aux exigences du CERUL (pour plus de détails : www.vrr.ulaval.ca/deontologie/cdr).

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	16 crédits
Mémoire	28 crédits

Activités à option

Cours	4 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (16 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
EPM – 63785	3	Épidémiologie appliquée
EPM – 66594	3	Biostatistique en épidémiologie
EPM – 66595	3	Régression linéaire
EPM – 66596	3	Analyse de données discrètes
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

COURS À OPTION (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM – 62616	3	Recherche appliquée au domaine de la santé
EPM – 66599	1	Épidémiologie des grands problèmes de santé

Le cheminement habituel d'un étudiant dans le programme requiert que les deux cours ci-dessus soient suivis. Cependant, dans certaines situations particulières, la direction du programme peut approuver le choix d'autres cours pour satisfaire à l'exigence des 4 crédits de cours à option. Si l'étudiant désire suivre certains cours obligatoires du doctorat, il doit les prendre comme cours non contributifs.

Le comité de programme suggère deux cheminements. Dans le premier, les étudiants terminent leur formation théorique en deux sessions (8 crédits de cours à l'automne et 12 crédits à l'hiver) et se consacrent ensuite à temps plein à la réalisation du projet de recherche et à la rédaction du mémoire. Dans le second, les étudiants mènent de front leur formation théorique et les activités de recherche en vue du mémoire. Dans ce cheminement, le calendrier des cours recommandé est le suivant : *Concepts et méthodes en épidémiologie* et *Biostatistique en épidémiologie* à l'automne de la première année, *Recherche appliquée au domaine de la santé* et *Régression linéaire* à l'hiver de la première année, *La conduite responsable de la recherche* et *Épidémiologie des grands problèmes de santé* à l'automne de la deuxième année, *Épidémiologie appliquée* et *Analyse de données discrètes* à l'hiver de la deuxième année.

Projet de recherche

Le projet de recherche permet d'intégrer les connaissances et les habiletés acquises par l'étudiant tout au long de sa formation. Le projet de recherche permet au candidat de franchir toutes les étapes d'une recherche en épidémiologie : faire une revue de la littérature, formuler une question de recherche et analyser des données pour répondre à cette question de recherche. Le projet peut comporter une collecte de données primaires ou utiliser une base de données déjà constituée. L'étudiant réalise lui-même les analyses statistiques qui sont une partie essentielle des connaissances et habiletés à acquérir dans le programme de maîtrise en épidémiologie.

Calendrier

Au plus tard à la fin de la première session, l'étudiant soumet pour approbation à la direction du programme un document incluant la liste des cours qu'il se propose de suivre, un résumé du projet de recherche et un calendrier de son programme d'études. Après approbation, le document est déposé au dossier de l'étudiant.

Le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire. Ce mémoire est rédigé selon les règles proposées sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.fes.ulaval.ca). Il peut également être structuré autour d'un article scientifique.

Exigences de temps complet

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été. Outre cette session obligatoire à temps complet, l'étudiant peut suivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en épidémiologie peut, aux conditions présentées dans le *Règlement des études* et avec la permission de la direction du programme, être admis au programme de doctorat en épidémiologie sans avoir franchi toutes les étapes du programme de maîtrise.

Maîtrise (recherche clinique)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Mémoire	31 crédits

Activités à option

Cours	5 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM – 65055	3	Essais cliniques et d'interventions
EPM – 66762	2	Séminaire de recherche clinique I
PHS – 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs
EPM – 66065	3	Épidémiologie clinique

ou

EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
-------------	---	---------------------------------------

COURS À OPTION (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM – 62616	3	Recherche appliquée au domaine de la santé
EPM – 63785	3	Épidémiologie appliquée
EPM – 66595	3	Régression linéaire
EPM – 66596	3	Analyse de données discrètes
EPM – 66599	1	Épidémiologie des grands problèmes de santé
EPM – 66763	2	Séminaire de recherche clinique II
EPM – 64605	1	Sujets spéciaux (épidémiologie)
EPM – 64606	2	Sujets spéciaux (épidémiologie)
PHA – 65098	2	Articles, thèses et demandes de subvention

Les étudiants peuvent également choisir comme cours à option les cours d'autres programmes de deuxième et troisième cycles qui sont pertinents à leur domaine de recherche.

Projet de recherche

Le projet de recherche compte pour 31 crédits. Il se concrétise par la rédaction d'un mémoire. Ce mémoire est rédigé selon les règles proposées sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.fes.ulaval.ca). Habituellement, l'étudiant rédige un article scientifique qui constitue la partie principale du mémoire et pourra être publié. De plus, l'étudiant devra faire une présentation orale de ses résultats dans le cadre des séminaires ou dans un congrès scientifique.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	14 crédits
Thèse	79 crédits

Activités à option

Cours	3 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (14 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM – 64711	3	Théorie de l'épidémiologie
EPM – 65409	3	Examen de synthèse
EPM – 65410	3	Examen du projet de recherche
EPM – 66597	2	Analyse avancée de données discrètes
EPM – 66598	2	Analyse de survie
EPM – 66600	1	Séminaire de recherche

Examen de synthèse (première partie de l'examen de doctorat)

Pour poursuivre le programme, le candidat doit réussir l'examen de synthèse qui a lieu, sauf exception, avant la fin de la première année de ses études. Les objectifs de l'examen de synthèse sont de vérifier les connaissances générales de l'étudiant en épidémiologie et en biostatistique, sa capacité de les appliquer à la solution de problèmes de recherche épidémiologique et de communiquer l'information scientifique efficacement, par écrit et oralement. L'examen de synthèse comporte une partie écrite et une partie orale. L'examen consiste en l'analyse d'une banque de données et en la rédaction d'un article présentant les résultats de ces analyses selon les normes en vigueur en épidémiologie. La partie orale de l'examen donne l'occasion au candidat de répondre aux questions des examinateurs, en lien avec le travail écrit et de démontrer qu'il possède les connaissances générales requises en épidémiologie et en biostatistique. Chaque année, la direction du programme mandate trois professeurs du programme pour concevoir et évaluer un même examen de synthèse pour tous les étudiants. L'examen de synthèse compte pour 3 crédits et est noté. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une seule reprise l'année suivante.

Examen du projet de recherche (deuxième partie de l'examen de doctorat)

Le plus tôt possible après la réussite de l'examen de synthèse, l'étudiant est soumis à un examen portant sur son projet de recherche. L'examen du projet de recherche a pour objectifs d'évaluer la pertinence du projet de recherche, son envergure

et ses méthodes, de vérifier les connaissances de l'étudiant dans son champ de spécialisation, sa capacité de faire une synthèse de son programme de recherche et d'en définir la portée scientifique. Les examinateurs jugent la capacité de l'étudiant de communiquer efficacement oralement et s'assurent que l'étudiant peut réaliser son projet selon le calendrier proposé.

La direction du programme mandate un comité de professeurs pour évaluer formellement le projet de recherche. Ce comité est formé du directeur de recherche, du codirecteur, s'il y a lieu, et de deux autres professeurs du programme et comprend au moins un membre ayant un doctorat en épidémiologie et au moins un membre ayant une expertise en biostatistique. Le directeur du programme, ou son représentant, assiste comme observateur à tous les examens de projet de recherche afin d'assurer l'uniformité des procédures.

L'étudiant prépare et remet à l'avance aux examinateurs un document écrit d'une vingtaine de pages décrivant son projet de recherche avec suffisamment de détails, en particulier pour la méthodologie, et proposant un calendrier. L'étudiant présente et défend tous les aspects de son projet de recherche devant ses examinateurs. Après l'acceptation du projet de recherche par les examinateurs, les documents approuvés (description du projet et calendrier) sont déposés au dossier de l'étudiant. Si un étudiant change de sujet de thèse, il doit soumettre son nouveau projet de recherche aux mêmes procédures d'évaluation. L'examen du projet de recherche compte pour 3 crédits et est noté. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une seule reprise.

Afin d'acquérir les connaissances pertinentes au sujet de recherche, l'étudiant complète sa formation par 3 crédits de cours à option choisis parmi ceux de deuxième et troisième cycles offerts par le programme d'épidémiologie ou par d'autres programmes. L'étudiant s'entend avec son directeur de recherche sur le choix de ces cours et en demande l'approbation à la direction du programme.

COURS À OPTION (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM – 62616	3	Recherche appliquée au domaine de la santé
EPM – 65055	3	Essais cliniques et d'interventions
EPM – 66065	3	Épidémiologie clinique
EPM – 66599	1	Épidémiologie des grands problèmes de santé
EPM – 66601	2	Sujets spécifiques en analyse statistique
EPM – 64605	1	Sujets spéciaux (épidémiologie)
EPM – 64606	2	Sujets spéciaux (épidémiologie)

L'étudiant qui est admis au Ph.D. en épidémiologie sans avoir réussi le cours ETH-64841 *La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs* devra le suivre comme cours non contributif au doctorat.

Projet de recherche

Le projet de recherche permet à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de chacune des étapes d'une recherche : définir la question, faire une revue de la littérature, rédiger le protocole, analyser les données, rédiger un article scientifique et présenter oralement les résultats de la recherche. L'étudiant réalise lui-même les analyses statistiques qui sont une partie essentielle des connaissances et habiletés à maîtriser dans le programme de doctorat en épidémiologie. La formation de l'étudiant dans le programme doit en outre lui donner l'occasion de présenter une demande de subvention et de réaliser une collecte de données.

Encadrement

Dès le début de ses études au doctorat, l'étudiant prépare, avec son directeur de recherche, le projet en vue de la thèse. À cette fin, l'étudiant et le directeur peuvent compter sur la collaboration de tous les professeurs du programme. L'encadrement de l'étudiant est la responsabilité du directeur de recherche, mais il est souhaitable qu'il soit aidé dans cette tâche par un codirecteur et éventuellement d'autres collaborateurs qui forment avec le directeur un comité d'encadrement. Le rôle du comité d'encadrement est de favoriser le cheminement de l'étudiant dans le programme et de lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche. Une fois par année, le directeur de recherche fait rapport à la direction du programme des progrès de l'étudiant dans son programme de recherche et, le cas échéant, justifie un retard dans le calendrier.

Thèse

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Elle peut être rédigée sous la forme traditionnelle ou sous forme électronique. La thèse peut inclure des articles scientifiques. Dans ce cas, la thèse n'est pas une juxtaposition d'articles mais un document exhaustif qui les intègre. Les principales directives concernant l'insertion d'articles dans les thèses sont présentées sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.fes.ulaval.ca). Lorsque les articles ont plusieurs auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction de tous les articles et être le premier auteur d'au moins un des articles. La contribution de l'étudiant et celle des autres auteurs doivent être décrites pour chaque article dans l'avant-propos. Les articles doivent être précédés et suivis de sections présentées sous la forme traditionnelle, de telle sorte que la thèse forme un tout cohérent. Une introduction substantielle doit décrire la démarche de recherche de l'étudiant et situer les travaux présentés dans les articles dans un contexte plus large. L'étudiant et son directeur de recherche ne devraient pas se conformer aux exigences éditoriales de concision d'une revue scientifique si elles ne permettent pas de traiter dans l'article la question de recherche de façon suffisamment exhaustive pour une thèse de doctorat. Lorsqu'il est indispensable de décrire les méthodes, les analyses statistiques et les résultats de façon plus détaillée que dans les articles, une section présentée sous la forme traditionnelle doit être ajoutée. L'étudiant fait suivre les articles par un chapitre de discussion qui intègre toutes les questions abordées.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste non affilié à l'Université Laval. Le directeur et le codirecteur, lorsqu'il y en a un, font partie du jury de la thèse, mais pas les autres membres du comité d'encadrement. Lorsque la thèse comprend des articles, le jury doit être composé en majorité de membres qui ne sont pas auteurs d'un ou de plusieurs de ces articles. Les examinateurs de la thèse sont nommés par le doyen de la Faculté des études supérieures sur la recommandation de la direction du programme. Le jury de la thèse doit comprendre au moins un examinateur ayant un doctorat en épidémiologie et au moins un examinateur ayant une expertise en biostatistique. La soutenance de la thèse est publique.

Exigences de temps complet

L'étudiant au doctorat doit s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins trois sessions consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. Outre ces trois sessions consécutives, l'étudiant peut suivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

KINÉSIOLOGIE

12-2.397.01 Maîtrise avec mémoire, M.Sc.

[version 004]

10-3.397.01 Doctorat, Ph.D.

[version 006]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/397A.html

Objectifs

Maîtrise

La maîtrise en kinésiologie est axée sur la formation en recherche. L'étudiant acquiert cette formation par le biais de cours et la rédaction d'un mémoire. La maîtrise poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à l'accumulation des faits et données scientifiques relatifs à l'activité humaine faite d'actions corporelles et d'exécutions motrices perceptibles et volontaires;
- élaborer et générer de nouvelles hypothèses de travail propres à enrichir les différents secteurs professionnels;
- faciliter l'acquisition de connaissances plus vastes et plus approfondies dans les champs d'études et de recherche de la kinésiologie, en vue d'une mise en pratique plus pertinente et plus généralisée aux différents secteurs d'application et d'activité professionnelle.

Doctorat

Le programme de doctorat a comme premier objectif de former des chercheurs dans l'un des champs d'études et de recherche de la kinésiologie. Il crée donc un cadre de travail permettant à des candidats d'acquérir les connaissances les plus récentes, de se former à l'usage de la méthode scientifique et des techniques quantitatives et de contribuer à l'accroissement des connaissances scientifiques dans le domaine.

Responsable

Directeur des programmes

Louis Pérusse

(418) 656-7831; télécopieur : (418) 656-3044

Louis.Perusse@kin.msp.ulaval.ca

Pour information :

Chantale Gagnon

(418) 656-5092; télécopieur : (418) 656-3044

Chantale.Gagnon@kin.msp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Peuvent être admis aux études de deuxième cycle les candidats possédant un grade de premier cycle, c'est-à-dire un baccalauréat en kinésiologie, délivré par une université reconnue, ou un diplôme jugé équivalent.

Peuvent également être admis aux études de deuxième cycle des candidats titulaires d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans un domaine autre que celui de la kinésiologie, mais pertinent au champ de recherche du candidat.

Doctorat

Peuvent être admis aux études de troisième cycle les candidats possédant une maîtrise en kinésiologie ou l'équivalent.

Peuvent également être admis aux études de troisième cycle des candidats titulaires d'une maîtrise, ou l'équivalent, dans un domaine autre que celui de la kinésiologie, mais pertinent au champ de recherche du candidat.

Un étudiant déjà inscrit à la maîtrise en kinésiologie peut, aux conditions présentées dans le *Règlement des études* et avec l'approbation du directeur de programme, être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Exigences d'admission communes aux deux programmes

Lors de la réception de la demande d'admission, le directeur de programme contacte les professeurs rattachés au champ de recherche mentionné sur la demande d'admission afin de vérifier leur capacité à encadrer l'étudiant, pour ensuite accepter ou refuser la demande selon la capacité d'accueil ou les aptitudes du candidat.

Dans l'acceptation finale des étudiants, le directeur de programme prend en considération :

- le type de formation ainsi que l'excellence du relevé de notes obtenues par le candidat au cours de ses années d'études (une moyenne cumulative globale de 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent constitue une exigence minimale d'admission à la maîtrise);
- la nature, l'étendue et la durée de l'expérience professionnelle acquise, le cas échéant;
- le crédit apporté par les rapports d'appréciation et l'autorité des répondants;
- la disponibilité des professeurs et des ressources quant à l'encadrement à offrir à de nouveaux étudiants.

Si le directeur de programme estime que la formation de l'étudiant est insuffisante, en particulier lorsqu'il a suivi un programme de baccalauréat ou de maîtrise dans un domaine autre que la kinésiologie, une scolarité probatoire comprenant 12 à 30 crédits peut lui être imposée. Au terme de cette scolarité, le directeur de programme décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme visé.

Exigences linguistiques

L'étudiant admis à la maîtrise ou au doctorat en kinésiologie doit avoir une connaissance fonctionnelle, écrite et parlée, de la langue française et une bonne compréhension de l'anglais écrit. S'il le juge à propos, le directeur de programme peut exiger que le candidat subisse un examen de français administré par l'Université Laval. À défaut de réussir cet examen, l'étudiant pourrait se voir refuser l'admission au programme.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Encadrement

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat travaille sous la supervision d'un directeur de recherche qui peut être assisté d'un codirecteur, le cas échéant. Si le directeur de recherche n'est pas un professeur de la division de kinésiologie, l'étudiant devra choisir un codirecteur au sein du corps professoral de cette division. Avant la fin de sa première session d'inscription, l'étudiant doit faire approuver par le directeur de programme le choix de son directeur de recherche ainsi que le thème de son projet de recherche. L'approbation du thème de recherche par le directeur de programme confère à l'étudiant un droit exclusif sur son sujet de mémoire ou de thèse. Afin de favoriser son cheminement dans le programme et lui apporter l'aide nécessaire à la réalisation de son projet de recherche, l'étudiant doit remplir conjointement avec son directeur de recherche un calendrier des travaux liés à son projet.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	7	crédits
Mémoire	33	crédits

Activités à option

Cours	8	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
KIN – 65994	3	Méthodes et techniques de recherche en kinésiologie
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

L'étudiant doit choisir 3 crédits parmi les cours de statistique suivants :

BVG – 60678	3	Dispositifs expérimentaux
MQT – 61330	3	Analyse multivariée
PHS – 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale
PSY – 62558	3	Analyse de plans d'expériences

COURS À OPTION (8 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BMO – 63728	3	Génome : structure et expression
BMO – 66547	2	Cartographie génique
KIN – 66719	3	Modélisation en biomécanique
KIN – 61909	1	Lectures dirigées
KIN – 61910	2	Lectures dirigées
KIN – 62285	1	Sujets spéciaux (kinésiologie)
KIN – 62286	2	Sujets spéciaux (kinésiologie)
KIN – 62702	3	Contrôle moteur
KIN – 62842	3	Adaptation du muscle à l'effort
KIN – 64390	3	Techniques de laboratoire en analyse du mouvement humain
KIN – 66168	1	Séminaire en kinésiologie
KIN – 66948	3	Activité physique et santé cardiovasculaire

MDX – 64370	3	Lipidologie I : métabolisme des lipoprotéines
MDX – 64799	3	Lipidologie II
MDX – 65099	3	Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices
NTR – 61758	3	Biochimie de la nutrition
PHA – 65098	2	Articles, thèses et demandes de subvention
PHC – 61897	2	Théorie des récepteurs
PHS – 66705	4	Obésité I : complications et étiologie
PHS – 66678	2	Obésité II : aspects cliniques
KIN – 66667	3	Adaptation du tissu adipeux à l'activité physique
SAC – 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie

Un étudiant ne peut suivre plus d'une fois les cours de *Lectures dirigées* KIN-61909 et KIN-61910 et les cours de *Sujets spéciaux* KIN-62285 et KIN-62286 sans l'approbation préalable du directeur de programme.

En plus des cours mentionnés ci-dessus, les étudiants peuvent également choisir des cours à option offerts par d'autres programmes. Ces cours doivent être pertinents au programme d'études de l'étudiant et être approuvés par le directeur de recherche et le directeur de programme.

Mémoire

Le mémoire est la forme de présentation retenue pour les résultats du travail de recherche. Pour plus d'information à ce sujet, on peut consulter le site Web de la Faculté des études supérieures (www.fes.ulaval.ca). Il peut également comprendre un ou deux articles scientifiques, conformément aux règles établies par la Faculté des études supérieures concernant l'insertion d'articles dans un mémoire. L'étudiant a la responsabilité d'informer son directeur de recherche de l'évolution de ses travaux de recherche et de lui faire approuver toutes les phases importantes de leur réalisation. Pour l'évaluation finale du mémoire, l'étudiant est prié de consulter la brochure officielle publiée à cette fin par la Faculté des études supérieures. Il n'y a pas d'exposé oral.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit à la maîtrise peut poursuivre ses études sous réserve de l'obtention d'une moyenne cumulative d'au moins 2,33 après deux sessions et du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3	crédits
Thèse	84	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS PRÉALABLE

L'étudiant doit avoir réussi le cours suivant :

N° cours	Cr	Titre
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
KIN – 65993	3	Examen de doctorat en kinésiologie

COURS À OPTION (9 crédits)

L'étudiant doit prendre 9 crédits parmi les cours à option de la maîtrise.

Exigences de résidence

La résidence constitue la période de temps, exprimée en nombre de sessions, pendant laquelle l'étudiant de troisième cycle est tenu de s'inscrire à temps complet (12 crédits et plus). Cette exigence de résidence, qui est de trois sessions pour le doctorat en kinésiologie, peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été. Cette exigence satisfaite, l'étudiant peut poursuivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Conditions de poursuite des études

L'étudiant inscrit au doctorat peut poursuivre ses études sous réserve du progrès satisfaisant de ses travaux de recherche et de la réussite de son examen de doctorat.

Examen de doctorat

Le cours KIN-65993 *Examen de doctorat en kinésiologie* compte pour 3 crédits et est noté. L'examen de doctorat a pour objectif de vérifier que l'étudiant possède les connaissances générales et spécifiques dans un domaine d'études de la kinésiologie. De plus, cet examen permet de s'assurer que l'étudiant possède les connaissances, la formation et les aptitudes à réaliser son projet de recherche. L'examen se déroule lors de la troisième session d'inscription et est constitué d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Épreuve écrite

L'épreuve écrite consiste pour l'étudiant à rédiger son projet de recherche sous une forme similaire à une demande de subvention. Le format est ainsi limité à un maximum de dix pages à double interligne, excluant les références et les figures. Le document devrait contenir les éléments suivants :

- un résumé d'une page situant le contexte général de la recherche et incluant la ou les hypothèses de recherche ainsi que l'approche expérimentale utilisée;
- une revue de littérature adéquate;
- une problématique et une ou des hypothèses de recherche avec énoncé des objectifs;
- une méthodologie et des résultats préliminaires, s'il y a lieu;
- les résultats escomptés;
- le calendrier des travaux.

Le texte de l'épreuve écrite est remis aux évaluateurs (voir évaluation) au moins trois semaines avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale

Lors de l'épreuve orale présidée par le directeur du programme ou son représentant, l'étudiant est invité à faire une brève présentation de son projet (30 minutes) devant les membres du jury et le public. Cette présentation est suivie d'une période de questions au cours de laquelle l'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il est en mesure d'en préciser les objectifs particuliers et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites.

Évaluation

L'examen de doctorat est évalué par un jury composé du directeur de recherche (et du codirecteur s'il y a lieu) et de deux autres professeurs. La composition du jury doit être approuvée par le directeur du programme. Chaque examinateur doit se prononcer sur la réussite ou l'échec de l'étudiant et ce, en invoquant les raisons. Le résultat final correspond à la majorité. La décision ainsi que l'appréciation et les commentaires des évaluateurs sont transmis à l'étudiant. Il n'y a qu'un droit de reprise pouvant être exercé au plus tard au cours de la session suivante.

Thèse

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Elle peut être rédigée sous la forme traditionnelle ou être constituée de manuscrits scientifiques (publiés ou soumis). Dans ce cas, la thèse n'est pas une juxtaposition d'articles mais un document exhaustif qui les intègre. Les principales directives concernant l'insertion d'articles dans les thèses sont présentées sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.fes.ulaval.ca). Lorsque les articles ont plusieurs auteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction de tous les articles et être le premier auteur d'au moins la moitié d'entre eux. Les articles doivent être précédés et suivis de sections présentées sous la forme traditionnelle, de telle sorte que la thèse forme un tout cohérent. Une introduction substantielle doit décrire le profil de recherche de l'étudiant et situer les travaux présentés dans les articles dans un contexte plus large. L'étudiant fait suivre les articles par un chapitre de discussion intégrant toutes les questions abordées dans la thèse. Une conclusion générale termine celle-ci.

La thèse est évaluée par un jury composé du directeur de recherche et d'au moins trois autres membres, dont le directeur et une personne de l'extérieur de l'Université Laval. S'il y a un codirecteur, il fait partie en sus du jury. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

12-2.404.01 Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 007]

10-3.404.01 Doctorat, Ph.D. [version 008]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/404A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme vise à donner à l'étudiant des connaissances pratiques et théoriques dans un champ particulier de la recherche biomédicale, dans le but de lui permettre d'acquérir une formation qui le prépare à entreprendre un programme de troisième cycle ou à travailler dans d'autres secteurs.

L'étudiant devra :

- pouvoir élaborer et poursuivre un projet de recherche;
- comprendre et assimiler les principes de base régissant le domaine et le champ d'études et de recherche choisis;
- pouvoir présenter un travail scientifique de façon claire et cohérente.

Doctorat

Ce programme vise à former des chercheurs autonomes dans un des champs offerts. L'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de son sujet d'études et y apporter une contribution originale. Il devra également être capable de concevoir un projet d'études original et de le réaliser. Finalement, il devra être capable de présenter ses résultats de façon critique, dans un contexte global.

Responsable

Directeur des programmes
John Gordon Kingma
(418) 656-4760; télécopieur : (418) 656-4509
John.Kingma@med.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

L'admission au programme de maîtrise exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent et dépend des ressources financières et humaines du département d'accueil. Bien qu'une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au premier cycle, ou l'équivalent, soit une exigence normale d'admission, l'ensemble du dossier est examiné par la direction de programme.

Il peut y avoir des exigences particulières relatives au champ de recherche choisi.

Choix du projet de recherche

Avant l'admission, le candidat doit avoir déterminé son champ de recherche et avoir trouvé un professeur qui accepte d'être son directeur de recherche. De plus, il doit fournir au directeur du programme un résumé de son projet de recherche avant d'être admis dans son programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de maîtrise ès sciences dans un domaine connexe ou qu'il possède une formation jugée équivalente. Une scolarité complémentaire peut être exigée.

Un candidat peut être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, si la direction de programme le lui permet.

Choix du projet de recherche

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le champ de recherche dans lequel il entend se spécialiser. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et avoir été accepté par celui-ci. Ce choix et le projet de recherche doivent être approuvés par la direction de programme avant la fin de la première session d'inscription comme étudiant régulier.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Financement des études

L'étudiant et le directeur de recherche doivent s'entendre sur un plan de soutien financier qui permet à l'étudiant de se concentrer sur ses études sans augmenter de façon critique son niveau d'endettement personnel. L'étudiant est invité à participer à tous les concours de bourses qui se tiennent sur les plans local, provincial et national. Lorsque l'étudiant n'est pas boursier, une rémunération annuelle minimale de 12 000 \$ au deuxième cycle et de 15 000 \$ au troisième cycle, provenant du directeur de recherche, est une politique généralement appliquée et fortement encouragée par la direction de programme. De plus, une politique facultaire de soutien financier a été instaurée dans le but d'aider les étudiants à terminer leur programme dans un délai raisonnable, fixé à six sessions à temps complet pour la maîtrise et à douze sessions à temps complet pour le doctorat. Pour plus de détails, consulter le site www.fmed.ulaval.ca.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Mémoire	40 crédits

Activités à option

Cours	4 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ETH — 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs
PHS — 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale

Ce tronc commun de cours pour tous les étudiants est d'abord exigé. D'autres cours peuvent ensuite correspondre aux différents champs de recherche et être pris à titre de cours à option ou de cours non contributifs. Ces autres cours, s'il y a lieu, peuvent être choisis à l'intérieur du programme, dans les autres programmes de la

Faculté de médecine, ou ailleurs à l'Université Laval. Des cours à l'extérieur peuvent être envisagés, s'ils ne s'offrent pas dans notre université.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	1	crédit
Thèse	89	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRE (1 crédit)

N° cours	Cr	Titre
MDX – 65692	1	Examen de doctorat

Un étudiant qui n'a pas suivi les cours ETH-64841 et PHS-64914, dans le cadre de la maîtrise, est tenu de les faire dans le cadre du doctorat.

COURS À OPTION (6 crédits)

Adaptation/réadaptation

N° cours	Cr	Titre
MDX – 65684	2	Mesure et évaluation en adaptation/réadaptation
MDX – 65685	2	Devis et protocoles de recherche
MDX – 65686	2	Contrôle sensorimoteur et apprentissage
MDX – 65687	2	Recherche évaluative en adaptation/réadaptation
MDX – 65688	1	Séminaire en adaptation/réadaptation
MDX – 65689	2	Méthodes de laboratoire en réadaptation
MDX – 65690	1	Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)
MDX – 65691	2	Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)

Les cours MDX-65684 et MDX-65685 ne sont pas obligatoires. Cependant, il est fortement suggéré aux étudiants inscrits dans le champ de recherche Adaptation/réadaptation de les suivre comme cours de base. Le cours MDX-65688 est obligatoire pour tous les étudiants supervisés par des professeurs du domaine de recherche en adaptation/réadaptation.

Physiologie cardiovasculaire

MDX – 62739	1	Cardiologie et pneumologie expérimentale
MDX – 63456	1	Pathophysiologie coronarienne I
MDX – 63458	1	Pathophysiologie coronarienne II
MDX – 65173	1	Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire
MDX – 65099	3	Réadaptation cardiopulmonaire : Rx. Exercices
BMO – 66492	2	Angiogenèse, vasculogénèse et lymphangiogénèse

Génétique et lipidologie

MDX – 61679	2	Génétique médicale
MDX – 64370	3	Lipidologie I : métabolisme des lipoprotéines
MDX – 64799	3	Lipidologie II
BMO – 66452	3	Génomique fonctionnelle et santé
BMO – 66547	2	Cartographie génique
KIN – 66667	3	Adaptation du tissu adipeux à l'activité physique

Pathologie et chirurgie appliquée aux biomatériaux

MDX – 63818	1	Séminaire (biomatériaux)
MDX – 65720	3	Caractérisation des biomatériaux
PAT – 62792	2	Microscopie électronique à transmission

Pharmacologie et toxicologie

PHC – 61897	2	Théorie des récepteurs
PHC – 61899	2	Principes de pharmacologie et toxicologie
PHC – 62355	1	Sujets spéciaux (pharmacologie)
PHC – 64964	2	Physiologie des canaux ioniques
NRB – 66764	3	Données récentes en neurobiologie respiratoire

Pneumologie

PHS – 63809	3	Pathophysiologie respiratoire
PHS – 63808	2	Biologie cellulaire pulmonaire
MDX – 63907	1	Séminaires I (pneumologie)
MDX – 64449	1	Séminaires II (pneumologie)
MDX – 67066	3	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon I
MDX – 67067	3	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon II
EPM – 66889	3	Approche intégrée de la recherche en santé respiratoire

Sciences psychiatriques (maîtrise seulement)

PSA – 64304	1	Biostatistique et aspects épid. rech. en santé mentale I
PSA – 64303	1	Séminaire d'épidémiologie génétique en psychiatrie
PSA – 64880	1	Biostatistique et aspects épid. rech. en santé mentale II

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

Si la direction de programme juge la formation de l'étudiant insuffisante, des cours supplémentaires pourraient lui être imposés à titre de scolarité complémentaire ou probatoire.

Doctorat

Si la direction de programme juge la formation de l'étudiant insuffisante, des cours supplémentaires pourraient lui être imposés à titre de scolarité complémentaire ou probatoire. De plus, l'étudiant doit réussir l'examen de doctorat qui a lieu durant sa première année dans le programme et qui porte sur les connaissances de son champ et de son sujet de recherche. Il sera exclu du programme en cas d'échec.

Exigences particulières concernant le comité d'encadrement et l'examen de doctorat

Un comité d'encadrement est formé pour tous les étudiants au début du programme de doctorat en médecine expérimentale. L'étudiant, son directeur de recherche ou la direction de programme, peuvent convoquer une réunion du comité d'encadrement à tout moment pendant les études doctorales.

Composition du comité d'encadrement

En plus du directeur de recherche, le comité d'encadrement est formé de trois professeurs, incluant un des membres du comité de programme et, s'il y a lieu, le codirecteur de recherche.

Objectifs de l'examen de doctorat

L'examen de doctorat vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances, la formation et les qualités de communication nécessaires à la réalisation du projet et de la thèse. Il est constitué d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Modalités

L'étudiant doit s'inscrire à l'activité MDX-65692 *Examen de doctorat*, à la première, deuxième ou troisième session d'inscription au doctorat.

Épreuve écrite : L'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous la forme d'une demande de subvention. Le format est ainsi limité à dix pages, excluant les références et les figures. Ce texte est soumis aux évaluateurs au moins trois semaines avant la tenue de l'épreuve orale.

Épreuve orale : L'étudiant est invité à faire une brève présentation de son projet (30 minutes), à la suite de laquelle les membres du comité d'encadrement le questionnent, d'un point de vue autant prospectif que rétrospectif. L'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs spécifiques et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites. L'étudiant doit de plus démontrer une connaissance générale raisonnable de son domaine d'activité, notamment dans les champs connexes à celui de son sujet de recherche.

Évaluation : Il n'y a qu'un droit de reprise, qui peut être exercé au plus tard au cours de la session suivante. Un crédit est accordé à l'activité.

L'examen prédoctoral doit avoir été réalisé avec succès avant la fin de la quatrième session et la réussite de ce dernier est requise pour la poursuite du programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise

Le programme se termine par la présentation d'un mémoire, qui constitue pour l'étudiant un exercice pédagogique dans lequel il doit présenter un état de la question, un exposé de la méthode utilisée, les résultats et leurs interprétations. Le mémoire ne doit pas avoir l'envergure d'une thèse de doctorat et doit être court, c'est-à-dire qu'il doit compter tout au plus une centaine de pages. Il peut être rédigé dans la forme traditionnelle ou à partir de manuscrits de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Pour plus de détails, consulter le site www.fes.ulaval.ca/.

Doctorat

La rédaction de la thèse constitue un élément essentiel pour l'atteinte des objectifs du programme de doctorat. La thèse est un travail d'envergure. Elle peut être rédigée dans la forme traditionnelle ou à partir de manuscrits de publication, ou encore sous l'une et l'autre de ces formes. Elle est évaluée par quatre examinateurs ou plus, dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a soutenance publique. Pour plus de détails, consulter le site www.fes.ulaval.ca/.

Exigences particulières concernant le comité de thèse

Un comité de thèse est formé au début du programme de doctorat. Chaque étudiant doit présenter et justifier son projet de recherche devant les membres de son comité de thèse avant la fin de la première année d'inscription au programme de doctorat.

Exigences linguistiques

En plus de la connaissance du français, il est hautement souhaitable que le candidat ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme à temps partiel.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE (Médecine)

12-2.413.04 Maîtrise avec mémoire, M.Sc.

[version 006]

10-3.413.04 Doctorat, Ph.D.

[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/413A.html**Objectifs****Maîtrise***Objectifs généraux*

Introduire l'étudiant à la recherche et à la pratique de la microbiologie et de l'immunologie en lui permettant de réaliser un travail de recherche et d'en rédiger les résultats sous la supervision immédiate d'un directeur de recherche.

Objectifs particuliers

Apprendre la méthode expérimentale en ayant l'occasion de réaliser un travail de recherche valable.

Acquérir des notions plus poussées en microbiologie et immunologie.

Obtenir une connaissance approfondie d'un sujet d'études particulier.

Apprendre à présenter et à rédiger un travail scientifique, de façon claire et cohérente.

Doctorat*Objectif général*

Former le candidat pour qu'il devienne un chercheur autonome en microbiologie ou en immunologie.

Objectifs particuliers

Acquérir une connaissance étendue de la microbiologie et de l'immunologie.

Être capable de concevoir un projet de recherche, de façon autonome, et de le mettre à exécution.

Pouvoir présenter ses résultats de façon critique avec une vision d'ensemble du problème.

Devenir une autorité relativement à son sujet d'études.

Responsable

Directeur des programmes
Sylvain-Georges Bourgoin
(418) 654-2772; télécopieur : (418) 654-2765
Sylvain.Bourgoin@crchul.ulaval.ca

Exigences d'admission**Maîtrise**

Le baccalauréat ès sciences ou le baccalauréat en sciences de la santé, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Un nombre minimal de crédits en microbiologie et immunologie peut être exigé avant l'admission. La moyenne cumulative minimale pour l'admission au programme est fixée à 3 sur 4,33 ou l'équivalent. Pour les étudiants ayant une expérience reconnue pertinente, la direction de programme pourra considérer une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent et tenir compte des rapports d'appréciation et de l'expérience acquise.

Doctorat

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de deuxième cycle dans un domaine connexe ou qu'il possède une formation jugée équivalente. Une scolarité complémentaire peut être exigée. Un étudiant inscrit au programme de maîtrise en microbiologie-immunologie peut être admis au doctorat dans le même champ d'études ou un champ d'études connexe sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, dans la mesure où il satisfait aux conditions suivantes :

- avoir déposé une demande complète de passage accéléré auprès du Comité de programme au plus tard un mois avant la fin de la cinquième session et au moins une semaine avant le second séminaire (MCB-64140) inscrit parmi les cours obligatoires du programme;
- avoir acquis au moins 11 des 12 crédits de cours obligatoires prévus par le programme et être inscrit au cours MCB-64140 *Séminaire de microbiologie-immunologie II*;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise en ayant maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,33 sur 4,33;
- poursuivre son travail expérimental sous la supervision du même directeur de recherche que celui qui a dirigé sa maîtrise;
- le directeur de recherche doit fournir une recommandation écrite attestant que l'étudiant a le potentiel de poursuivre des études au doctorat avec succès.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Choix du projet de recherche

L'admission définitive ne pourra être envisagée sans l'identification d'un directeur de recherche, ayant accepté de diriger les travaux de l'étudiant et la soumission de la description du projet de recherche.

Financement des études

L'étudiant et le directeur de recherche doivent s'entendre sur un plan de soutien financier qui permet à l'étudiant de se concentrer sur ses études sans augmenter de façon critique son niveau d'endettement personnel. L'étudiant est invité à participer à tous les concours de bourses qui se tiennent sur les plans local, provincial et national. Lorsque l'étudiant n'est pas boursier, une politique prévoyant une rémunération annuelle minimale de 12 000 \$ pendant deux ans au deuxième cycle, et de 15 000 \$ pour une période de quatre ans au troisième cycle, provenant du directeur de recherche, est généralement appliquée dans les programmes et fortement encouragée par la direction de programme. De plus, une politique facultaire de soutien financier a été instaurée dans le but d'aider les étudiants à terminer leur programme dans un délai raisonnable, fixé à six sessions à temps complet pour la maîtrise et à douze sessions à temps complet pour le doctorat. Pour plus de détails, consulter le site www.fmed.ulaval.ca.

Exigences linguistiques

En plus de la connaissance du français, il est souhaitable que le candidat ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Exigences en vue de l'obtention du grade**Maîtrise**

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Mémoire	36 crédits

COURS OBLIGATOIRES**I) Cours imposés (3 crédits)**

N° cours	Cr	Titre
MCB – 62699	1	Séminaire microbiologie-immunologie I
MCB – 64140	1	Séminaire microbiologie-immunologie II
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

II) Cours de spécialisation (9 crédits)

L'étudiant doit choisir, en accord avec son directeur de recherche, trois cours parmi les six cours de base du programme de microbiologie-immunologie. Pour satisfaire aux exigences du programme de maîtrise en microbiologie-immunologie, la formation de base doit obligatoirement inclure le cours MCB-63602 ou MCB-63801 parmi le choix de cours de l'étudiant.

MCB – 63803	3	Immunopathogenèse des infections microbiennes
MCB – 63804	3	Introduction à la virologie médicale
MCB – 63632	3	Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique
MCB – 63602	3	Immunologie cellulaire
MCB – 63801	3	Réaction inflammatoire
MCB – 66803	3	La Résistance aux agents antimicrobiens

Autres cours, non contributaires à la maîtrise, pouvant être offerts

MCB – 63807	3	Techniques avancées en génie génétique
MCB – 62351	1	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)
MCB – 62352	2	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Examen prédoctoral	4 crédits
Thèse	86 crédits

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
MCB – 64473	4	Examen prédoctoral
MCB – 62699	1	Séminaire microbiologie-immunologie I
MCB – 64140	1	Séminaire microbiologie-immunologie II

Les autres crédits obligatoires à obtenir seront identifiés avec l'accord de la direction de programme en sélectionnant des activités parmi les autres cours du programme.

MCB – 63803	3	Immunopathogenèse des infections microbiennes
MCB – 63804	3	Introduction à la virologie médicale
MCB – 63632	3	Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique
MCB – 63602	3	Immunologie cellulaire
MCB – 63801	3	Réaction inflammatoire
MCB – 63807	3	Techniques avancées en génie génétique
MCB – 62351	1	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)
MCB – 62352	2	Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs
MCB – 66803	3	La Résistance aux agents antimicrobiens

Les étudiants inscrits au doctorat peuvent suivre des cours complémentaires qui sont donnés dans d'autres programmes, notamment celui de biologie cellulaire et moléculaire et le microprogramme de génomique fonctionnelle. L'inscription à ces cours devra être approuvée par la direction du programme qui jugera de sa pertinence pour la formation de l'étudiant.

Exigences particulières concernant les cours*Maîtrise*

Le candidat pourra se voir imposer des cours complémentaires si sa formation antérieure est jugée insuffisante par la direction de programme.

Doctorat

L'étudiant doit se présenter à un examen oral devant jury (examen prédoctoral) avant la fin de la troisième session suivant sa première inscription.

Passage accéléré au doctorat

La réussite de l'examen de doctorat (MCB-64473) est obligatoire pour poursuivre le programme. Un seul droit de reprise est accordé aux étudiants ayant échoué à cet examen.

Pour rester admissible au Fonds de soutien à la réussite de la Faculté de médecine, les étudiants doivent réussir l'examen de doctorat (MCB-64473) avant la fin de la troisième session suivant leur première inscription au doctorat. Il existe toutefois une exception à cette règle : les étudiants débutant le doctorat à la session d'automne ont la possibilité de reporter cet examen à la quatrième session d'inscription.

Les étudiants à la maîtrise qui font un passage accéléré au doctorat doivent réussir l'examen de doctorat (MCB-64473) avant la fin de leur première session d'inscription au doctorat. Il existe toutefois une exception à cette règle : les étudiants qui font un passage accéléré durant la session d'été ont la possibilité de reporter cet examen à la deuxième session d'inscription.

Exigences particulières concernant le travail de recherche*Maîtrise*

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire.

Doctorat

Périodiquement en cours d'études, l'étudiant est invité à faire le point sur l'état de ses travaux au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences de temps complet ou de résidence*Maîtrise*

Ce programme n'admet des étudiants à temps partiel que de façon temporaire et pour des raisons très particulières.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été peut compter.

NEUROBIOLOGIE

12-2.424.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 007]
10-3.424.01	Doctorat, Ph.D.	[version 008]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/424A.html

Objectifs**Maîtrise**

Les objectifs de la maîtrise sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en neurobiologie par l'intermédiaire de cours spécialisés et par la réalisation d'un travail de recherche sous la supervision de son directeur de recherche. Cette formation prépare l'étudiant à entreprendre des études de troisième cycle ou à occuper un emploi dans le secteur biomédical.

Doctorat

L'objectif du doctorat est de former des chercheurs autonomes, capables de concevoir et de réaliser des projets de recherche originaux. Au moment de terminer son programme, l'étudiant devra posséder une connaissance approfondie de la neurobiologie et plus particulièrement de son champ d'études. Il devra être en mesure d'apporter une contribution originale à la neurobiologie par la réalisation de projets de recherche et la publication des résultats.

Responsable

Directeur des programmes
André Parent
(418) 663-5747; télécopieur : (418) 663-8756
Andre.Parent@anm.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise

Le baccalauréat en biologie ou en sciences de la santé, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission. La direction du programme peut imposer une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle à l'étudiant dont la préparation n'est pas jugée adéquate.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (neurobiologie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission au programme. La qualité du mémoire de maîtrise, une recommandation favorable du directeur de recherche à la maîtrise, la participation à des communications et à des publications scientifiques et l'obtention de bourses nominatives sont des facteurs qui favorisent l'admissibilité au doctorat.

Exigences d'admission communes aux deux programmes

Les activités de recherche occupent une place très importante dans la formation des étudiants des programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie. Une collaboration étroite doit donc s'établir dès le début entre l'étudiant et le directeur de recherche. Le candidat devra être en mesure de désigner, au moment de sa demande d'admission, un directeur de recherche qui accepte de diriger ses travaux. Les rapports d'appréciation de personnes qui connaissent bien le candidat et les exigences de la recherche sont également importantes dans la décision concernant son admissibilité.

Choix du projet de recherche

Le choix du projet de recherche sur lequel l'étudiant travaillera résulte d'une entente entre l'étudiant et son directeur de recherche. Normalement, l'étudiant s'intègre à un programme de recherche pour lequel son directeur a obtenu des subventions. Le projet de recherche de l'étudiant doit être approuvé par la direction du programme.

Exigences linguistiques

Bien que la connaissance de l'anglais ne constitue pas une exigence d'admission, il est important que l'étudiant ait une certaine maîtrise de l'anglais afin d'être en mesure de bien comprendre la littérature scientifique pertinente. Certains cours comportent des conférences en anglais. Une certaine maîtrise de la conversation anglaise est également nécessaire pour être en mesure de communiquer avec les collègues lors des congrès nationaux et internationaux.

L'étudiant anglophone peut se débrouiller avec une connaissance minimale du français. Il n'en demeure pas moins que la majorité des cours se donnent en français. Cependant, tous les directeurs de recherche et la majorité du personnel de recherche

peuvent communiquer en anglais, ce qui facilite l'intégration d'un étudiant non francophone. Le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat peuvent être rédigés dans cette langue.

Sessions d'admission

Les programmes de maîtrise et de doctorat acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Financement des études

L'étudiant et le directeur de recherche doivent s'entendre sur un plan de soutien financier qui permet à l'étudiant de se concentrer sur ses études sans augmenter de façon critique son niveau d'endettement personnel. L'étudiant est invité à participer à tous les concours de bourses qui se tiennent sur les plans local, provincial et national. Lorsque l'étudiant n'est pas boursier, une rémunération annuelle minimale de 12 000 \$ au deuxième cycle et de 15 000 \$ au troisième cycle, provenant du directeur de recherche, est une politique généralement appliquée et fortement encouragée par la direction de programme. De plus, une politique facultaire de soutien financier a été instaurée dans le but d'aider les étudiants à terminer leur programme dans un délai raisonnable, fixé à six sessions à temps complet pour la maîtrise et à douze sessions à temps complet pour le doctorat. Pour plus de détails, consulter le site www.fmed.ulaval.ca.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	8 crédits
Mémoire	40 crédits

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2 crédits
Thèse	86 crédits

Activités à option

Cours	8 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE (8 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs
NRB – 65460	3	Neuroscience I
NRB – 65703	3	Neuroscience II
NRB – 63462	1	Séminaire de neurobiologie

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
NRB – 63462	1	Séminaire de neurobiologie
NRB – 66017	1	Examen de doctorat

Note - Le cours ETH-64841 *La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs* doit avoir été réussi avant l'entrée au doctorat. S'il n'a pas été réussi, il sera exigé en scolarité complémentaire au début du programme.

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
NRB – 62257	1	Sujets spéciaux (neurobiologie)
NRB – 62258	2	Sujets spéciaux (neurobiologie)
NRB – 63460	1	Revue de littérature
NRB – 63462	1	Séminaire de neurobiologie
NRB – 64054	1	Les Neuromédiateurs
NRB – 64056	1	La Motricité
NRB – 64057	1	Les Noyaux gris centraux
NRB – 64267	1	Neuropsychologie
NRB – 64776	2	Le Cortex cérébral
NRB – 65460	3	Neuroscience I
NRB – 65703	3	Neuroscience II
NRB – 66498	2	Histoire des neurosciences I
NRB – 66744	2	Histoire des neurosciences II
NRB – 66586	1	De la molécule au réseau neuronal
NRB – 66764	3	Données récentes en neurobiologie respiratoire

Cours exclusifs au doctorat

NRB – 65732	3	Données récentes en neurosciences
NRB – 66229	3	Neuropsychopharmacologie
NRB – 66570	3	La Moelle épinière
NRB – 66748	1	Microscopie électronique : théorie et pratique
NRB – 66941	2	Neurologie clinique
NRB – 66944	1	Technologies en émergence en biologie et en neurosciences

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise et doctorat

Lorsque le directeur de recherche juge approprié que l'étudiant acquière ou révise certaines notions, il peut lui suggérer fortement de s'inscrire à des cours de sujets spéciaux (voir la liste des cours ci-dessus), même si l'étudiant dépasse le nombre de crédits de cours prévus au programme. Ces cours sont alors pris à titre de cours non contributeurs.

Doctorat

On s'attend à ce que l'étudiant au doctorat participe activement aux discussions qui comportent les cours du programme, en particulier les séminaires de neurobiologie et la revue de la littérature. On s'attend aussi à ce qu'il participe à l'encadrement des étudiants à la maîtrise et à celui des étudiants de premier cycle qui font des stages en recherche.

Le Comité d'encadrement pour les étudiants au doctorat

La direction du programme de neurobiologie recommande la formation d'un comité d'encadrement pour tous les étudiants au début de leur programme de doctorat en neurobiologie. Le rôle de ce comité d'encadrement est d'accompagner l'étudiant dans toutes les étapes de sa formation. Ce comité d'encadrement a également pour rôle l'évaluation périodique du cheminement de l'étudiant dans son programme de doctorat.

Le comité d'encadrement est formé de trois professeurs, dont le directeur de recherche et le codirecteur. On recommande qu'au moins un des membres vienne d'une unité de recherche différente de celle du directeur de recherche. Le directeur de recherche, en accord avec l'étudiant, doit transmettre une proposition concernant la composition du comité d'encadrement, dès la première session d'inscription au doctorat. La composition du comité d'encadrement devra être approuvée par la direction du programme.

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

L'examen de doctorat, visant à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet, est obligatoire.

L'objectif général de l'examen de doctorat est de s'assurer que l'étudiant a acquis une connaissance suffisante du domaine des neurosciences et qu'il possède les qualités nécessaires pour la réalisation de son projet de recherche et la rédaction d'une thèse de doctorat.

L'examen de doctorat a pour objectif de vérifier les connaissances générales de l'étudiant dans le domaine de la neurobiologie et dans les domaines connexes à son champ de recherche. Il comporte une épreuve orale et une épreuve écrite.

L'étudiant devra s'inscrire à l'examen de doctorat au cours de la troisième, quatrième ou cinquième session d'inscription au doctorat et faire approuver la date de l'épreuve orale au début de la session choisie.

L'épreuve écrite devra être terminée au moment de l'épreuve orale.

L'évaluation de l'examen de doctorat est faite par un comité composé du directeur de recherche et de trois autres professeurs du programme de neurobiologie. L'évaluation sera faite en fonction des critères de réussite (note attribuée = P) ou échec (note attribuée = N). S'il y a échec, un droit de reprise est accordé à l'étudiant. Cette reprise devra avoir lieu au cours de la session suivante. Un maximum de 1 crédit pourra être accordé pour l'examen de doctorat.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise et doctorat

Les programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie sont soumis aux directives énoncées sur le site Web de la Faculté des études supérieures concernant le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat (www.ulaval.ca/fes/).

Normalement, le directeur de recherche rencontre l'étudiant presque quotidiennement. Il lui fait part de ses recommandations et de ses critiques. Une fois par année, le comité d'encadrement de l'étudiant fait rapport du cheminement de l'étudiant à la direction du programme.

Maîtrise

Le mémoire ne devrait pas comporter plus d'une centaine de pages. Il peut être présenté sous forme d'articles en préparation ou soumis pour publication ou déjà publiés. Lorsqu'il y a des coauteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction. Les articles étant concis, l'étudiant ajoute une introduction, une discussion et, au besoin, une description méthodologique plus substantielle.

Doctorat

Le programme accepte que la thèse de doctorat soit présentée sous forme d'articles en préparation ou soumis pour publication ou déjà publiés. Lorsqu'il y a des coauteurs, l'étudiant doit avoir contribué de façon importante à la rédaction. La thèse comportant plusieurs articles, l'étudiant ajoute une introduction, une discussion et des conclusions générales et, au besoin, une description méthodologique plus détaillée. La thèse est évaluée par quatre examinateurs ou plus, dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a une soutenance publique.

Exigences de temps complet ou de résidence

À cause des exigences du travail de recherche en laboratoire, l'étudiant s'inscrit normalement à temps complet, pour des sessions consécutives, y compris la session d'été. Cependant, l'étudiant qui a presque terminé son travail en laboratoire et qui veut retourner sur le marché du travail peut finir son programme à temps partiel.

ORTHOPHONIE

11-2.454.01 Maîtrise avec essai, M.Sc.

[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/454A.html

Objectifs

La maîtrise en orthophonie a pour objectif général de former des généralistes polyvalents pouvant travailler de manière autonome dans divers milieux et en région éloignée. Ces professionnels doivent également être capables de faire face aux nouveaux défis de la profession, notamment le développement d'interventions communautaires et l'offre de services à la population vieillissante.

Au terme du programme de maîtrise en orthophonie, les diplômés :

- connaîtront les fondements biologiques, linguistiques et psychosociaux de la parole et du langage;
- seront en mesure de prévenir, de dépister, de distinguer, d'évaluer, de diagnostiquer et de traiter (adaptation-réadaptation) les divers troubles de la parole et du langage et les troubles associés;
- pourront agir efficacement dans des groupes multidisciplinaires et comme professionnels autonomes au sein de diverses organisations de services, dans le réseau de la santé, de l'éducation et en pratique privée;
- posséderont une formation de base en recherche dans les domaines liés à l'orthophonie.

Responsable

Directeur du programme

Joël Macoir

(418) 656-2131, poste 12283

ort@fmed.ulaval.ca

Pour toute demande relative au processus d'admission :

Guy Labrecque

(418) 656-2131, poste 4715

Guy.Labrecque@fmed.ulaval.ca

Pour toute demande relative aux équivalences de cours préalables :

Lise Arsenault

(418) 656-2131, poste 12283

Télécopieur : (418) 656-2432

Lise.Arsenault@rea.ulaval.ca

Les réponses aux questions les plus fréquemment posées quant à l'admission dans le programme de maîtrise en orthophonie sont disponibles à la section orthophonie (FAQ : Foire aux questions) de la page Web du Département de réadaptation.

Exigences d'admission

Nombre de places

Le nombre de places disponibles pour l'année 2006 est limité à 28.

Exigences préalables

Les candidats admissibles au programme doivent être titulaires d'un baccalauréat dans une discipline connexe (sciences de la santé, linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, etc.) et avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. De plus, ils doivent avoir suivi et réussi les cours préalables dont la liste figure ci-dessous. La liste des cours préalables suivis ou qui le seront avant le début de la scolarité de la maîtrise en orthophonie doit être validée par la direction du programme. **Pour ce faire, chaque candidat doit faire parvenir cette liste de cours par courriel ou par télécopieur à Lise Arsenault, agente de gestion des études.**

Liste des cours préalables

La direction du programme se réserve le droit d'exiger la reprise des cours suivis il y a plus de 10 ans.

Psychologie (9 crédits)

- 3 crédits PSY-12238 *Développement de l'enfant* ou l'équivalent
- 6 crédits dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
 - PSY-16922 *Processus cognitifs* ou l'équivalent
 - PSY-12233 *Psychologie de la perception* ou l'équivalent
 - PSY-14259 *Développement cognitif des 0-12 ans* ou l'équivalent
 - PSY-14806 *Théories de l'intelligence*
 - PSY-16648 *Psychologie gériatrique* ou l'équivalent
 - PSY-11182 *Aspects psychologiques et sociaux : le handicap*
 - PSY-17481 *Dimensions écologiques de la famille*
 - PSY-22452 *Psycholinguistique développementale*

ou un cours sur les théories de l'apprentissage

Linguistique (9 crédits)

Seuls seront reconnus les cours portant sur le langage, à l'exclusion de ceux portant sur une langue en particulier, le français correctif, la rédaction, la littérature et la traduction.

- 3 crédits FRN-20440 *Linguistique française : phonétique*, LNG-20503 *Phonologie I* ou l'équivalent
- 6 crédits dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
 - FRN-20441 *Linguistique française : lexicologie* ou l'équivalent
 - LNG-20505 *Sémantique et pragmatique* ou l'équivalent
 - FRN-20515 *Linguistique française : grammaire*, LNG-20504 *Morphologie et syntaxe* ou l'équivalent
 - LNG-11073 *Psycho et neurolinguistique* ou l'équivalent
 - LNG-20665 *Introduction à la description linguistique* ou l'équivalent

Statistique (3 crédits)

Les connaissances acquises doivent aborder l'étude des tests d'hypothèses statistiques (MAT-12239 *Méthodes quantitatives I* ou l'équivalent).

Neurosciences (3 crédits)

Les connaissances acquises doivent aborder l'étude des bases du système nerveux : les structures anatomiques du cerveau ainsi que l'électrophysiologie du système nerveux central et périphérique (PSY-20649 *Neuropsychologie et neurosciences I*, PSY-20650 *Neuropsychologie et neurosciences II* ou l'équivalent).

Exigences linguistiques

Une bonne maîtrise du français oral et écrit ainsi qu'une compréhension satisfaisante de l'anglais écrit est exigée. En cas de lacunes marquées, des correctifs pourront être imposés.

Processus de sélection des candidats

La sélection des candidats est effectuée en deux étapes distinctes :

Première étape

L'examen du dossier de candidature est d'abord effectué par le service d'admission de la Faculté de médecine, en collaboration avec la direction du programme de maîtrise en orthophonie. Ce dossier comprend les documents suivants :

- les relevés de notes officiels des études universitaires : la moyenne cumulative est transformée en CRL (Cote de rendement Laval). Pour obtenir plus d'explications, consulter le site www.reg.ulaval.ca/Cote_Laval.html;
- une note autobiographique standardisée (NAS) destinée à analyser les aptitudes et qualités personnelles. Le formulaire peut être obtenu à l'adresse www.fmed.ulaval.ca ou au service de l'admission de la Faculté de médecine.

Deuxième étape

L'entrevue individuelle : les 60 candidats qui se seront le mieux classés selon le dossier scolaire et l'analyse de la NAS sont convoqués à une entrevue individuelle visant à s'assurer entre autres :

- de leurs aptitudes à la relation d'aide;
- de leurs habiletés de communication;
- de leur facilité à établir des relations interpersonnelles;
- de leurs motivations.

À la suite de cette entrevue, 28 candidats sont retenus et reçoivent une offre d'admission.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Note - La date limite de dépôt d'une demande d'admission au Bureau du registraire (www.reg.ulaval.ca/) est le 1^{er} février. La note autobiographique standardisée (NAS) doit être acheminée au service de l'admission de la Faculté de médecine, bureau 1316, pavillon Ferdinand-Vandry, Université Laval, Québec, G1K 7P4, le plus tôt possible et au plus tard le 1^{er} février. Toute NAS reçue après cette date pourra être refusée.

Durée du programme

5 sessions

Droit de pratique

Le diplôme de maîtrise en orthophonie est exigé pour l'obtention du droit de pratique de l'orthophonie au Québec (Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec : www.ooaq.qc.ca).

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 66 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	52	crédits
Stages	8	crédits
Essai	6	crédits

COURS OBLIGATOIRES (52 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ORT — 66262	3	Parole, langage et audition : anatomie et physiologie
ORT — 66261	3	Développement normal du langage
ORT — 66260	3	Notions d'audiologie

ORT – 66263	3	Analyse instrumentale de la parole
ORT – 66319	3	Psychologie cognitive du langage oral et écrit
ORT – 66275	3	Troubles développementaux du langage
ORT – 66274	3	Troubles acquis du langage
ORT – 66271	3	Troubles neuromoteurs
ORT – 66264	2	Pratique professionnelle et premiers stages en orthophonie
ORT – 67031	2	Troubles de la voix
ORT – 67032	2	Troubles de la résonance
ORT – 66269	3	Intervention en déficience auditive
ORT – 66268	3	Troubles développementaux du langage : intervention
ORT – 66270	3	Troubles acquis du langage : intervention
ORT – 66293	3	Pratiques orthophoniques pour des populations particulières
ORT – 67033	2	Troubles de la fluidité
ORT – 66508	3	Counseling et relation d'aide
ORT – 66534	3	Séminaire d'intégration en orthophonie
ORT – 66533	2	Méthodes de recherche en orthophonie

STAGES (8 crédits)

Les stages totalisent 610 heures, y compris les 50 heures d'observation faites dans le cadre du cours ORT-66264. Ils sont réalisés parallèlement aux cours du programme à partir de la deuxième session, sauf pour le stage intensif de 12 semaines qui s'effectue à la session d'été de la deuxième année.

ORT – 66265	1	Stage 2
ORT – 66266	1	Stage 3
ORT – 66267	6	Stage intensif en orthophonie

ESSAI (6 crédits)

ORT – 66338 6 Essai

L'essai de 6 crédits permet à l'étudiant d'appliquer les connaissances acquises en méthodologie de recherche et de comprendre les étapes à la base de la réalisation d'un projet. Il réalise son projet sur un thème de son choix dans le domaine de l'orthophonie. Sous la supervision d'un professeur du programme, l'essai peut être une revue systématique de littérature sur un sujet, une courte étude expérimentale ou d'observation, le développement d'une intervention novatrice, l'évaluation d'interventions cliniques, etc.

PHYSIOLOGIE-ENDOCRINOLOGIE

12-2.431.04	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 006]
10-3.431.04	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/431A.html

Objectifs

Maîtrise

Effectuer un travail de recherche dans un champ d'activité propre à la physiologie-endocrinologie, qui permettra à l'étudiant : d'assimiler les bases de la méthode scientifique; d'apprendre la méthodologie requise pour la bonne conduite de son programme de recherche; d'apprendre à faire une analyse rigoureuse de résultats de recherche et d'en faire un compte rendu; d'acquérir des connaissances théoriques pertinentes et une culture scientifique de base en physiologie-endocrinologie. Ces études, tout en permettant l'accès immédiat au marché du travail, préparent l'étudiant de façon toute particulière aux études de troisième cycle en physiologie-endocrinologie.

Doctorat

Élargir les connaissances méthodologiques et théoriques pertinentes au programme de recherche de l'étudiant et plus généralement à la physiologie-endocrinologie. Contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Favoriser chez l'étudiant le développement d'un esprit de synthèse, d'originalité, d'autonomie en recherche et de jugement scientifique.

Responsable

Directrice des programmes
Marie Audette
(418) 654-2296; télécopieur : (418) 654-2761
Marie.Audette@crchul.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences, le baccalauréat en sciences de la santé, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5), ou son équivalent, est exigée. Cependant, la direction de programme ne se prononce sur l'acceptation ou le refus d'une demande qu'après l'étude du dossier complet.

Certains candidats, selon leur préparation antérieure, peuvent être tenus d'acquiescer une scolarité complémentaire de premier cycle.

Doctorat

La maîtrise ès sciences, ou une formation jugée équivalente, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Cependant, la direction de programme ne se prononce sur l'acceptation ou le refus d'une demande qu'après l'étude du dossier complet.

Exigences communes aux deux programmes

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Avant de soumettre sa demande d'admission, le candidat est tenu de communiquer lui-même avec un directeur de recherche parmi les professeurs habilités à diriger des étudiants de deuxième ou de troisième cycle au programme de physiologie-endocrinologie. Le candidat doit s'assurer que le directeur choisi fasse part à la direction du programme de son engagement à superviser les travaux du candidat.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Supervision des étudiants

Dans les programmes des deuxième et troisième cycles en physiologie-endocrinologie, la politique de supervision et d'encadrement des étudiants repose sur la reconnaissance de l'aptitude des chercheurs à diriger des étudiants et sur la relation de confiance entre ceux-ci et la direction de programme. Cette aptitude et cette relation de confiance sont reconnues lors de l'habilitation d'un chercheur. Elles entraînent une présomption de compétence du chercheur à l'égard du choix du projet de recherche pour un étudiant, de la formulation du titre, des hypothèses et des objectifs de recherche, des moyens et du calendrier prévus pour les atteindre et les respecter. Le candidat et son directeur de recherche s'entendent par écrit sur le titre du projet de recherche, sur le soutien financier accordé à l'étudiant et sur le calendrier général de la première année d'études dans les programmes de physiologie-endocrinologie. Le comité constitué pour l'examen doctoral ou pour le séminaire des doctorants fait office de comité de thèse ou d'encadrement. Aussi bien pour l'examen doctoral que pour le séminaire, le comité remet un rapport évaluatif de la performance de l'étudiant à la direction de programme et à l'étudiant.

Financement des études

L'étudiant et le directeur de recherche doivent s'entendre sur un plan de soutien financier qui permet à l'étudiant de se concentrer sur ses études sans augmenter de façon critique son niveau d'endettement personnel. L'étudiant est invité à participer à tous les concours de bourses qui se tiennent sur les plans local, provincial et national. Lorsque l'étudiant n'est pas boursier, une rémunération annuelle minimale de 12 000 \$ au deuxième cycle et de 15 000 \$ au troisième cycle, provenant du directeur de recherche, est une politique généralement appliquée dans ces programmes et fortement encouragée par la direction de programme. De plus, une politique facultaire de soutien financier a été instaurée dans le but d'aider les étudiants à terminer leur programme dans un délai raisonnable, fixé à six sessions à temps complet pour la maîtrise et à douze sessions à temps complet pour le doctorat. Pour plus de détails, consulter le site www.fmed.ulaval.ca.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2	crédits
Mémoire	40	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ETH – 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

Note - Ce cours est un préalable du doctorat.

PHS – 67095	1	Séminaire de maîtrise en physiologie-endocrinologie
-------------	---	---

COURS À OPTION (6 crédits)

L'étudiant doit choisir, selon son profil de recherche et avec l'accord de son directeur de recherche, au moins trois crédits parmi les cours de base. Il complète sa scolarité avec les cours de base des autres profils ou les cours à option communs à la maîtrise et au doctorat.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2 crédits
Thèse	90 crédits

Activités à option

Cours	4 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHS – 65450	1	Séminaire de doctorat
PHS – 65504	1	Examen de doctorat

Note - Ce cours a comme préalable ETH-64841.

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

L'étudiant qui est passé directement au doctorat ou qui est titulaire d'une maîtrise en physiologie-endocrinologie choisit ses 4 crédits parmi les cours de base ou les cours communs à la maîtrise et au doctorat.

L'étudiant titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine doit choisir, avec l'accord de son directeur de recherche, au moins 3 crédits parmi les cours de base associés à son profil de recherche.

Profil métabolisme

N° cours	Cr	Titre
PHS – 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale
PHS – 65455	1	Athérosclérose et métabolisme des lipoprotéines
PHS – 65454	2	Physiologie des systèmes
BMO – 66452	3	Génomique fonctionnelle et santé
PHS – 66705	4	Obésité I : complications et étiologie
PHS – 67096	1	Communication scientifique

Profil neuro-immuno-endocrinologie

PHS – 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale
MCB – 63602	3	Immunologie cellulaire
MCB – 63801	3	Réaction inflammatoire
PHS – 65510	1	Cytokines et facteurs de croissance
PHS – 67097	3	Inflammation, réparation du cerveau et neurodégénérescence
PHS – 67096	1	Communication scientifique

Profil endocrinologie moléculaire

PHS – 64381	3	Endocrinologie moléculaire
PHS – 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale
PHS – 65067	3	Androgènes et œstrogènes : formation, action et inhibition
BMO – 66452	3	Génomique fonctionnelle et santé
PHS – 67096	1	Communication scientifique

Profil reproduction

PHS – 65449	1	Biologie moléculaire de la stéroïdogénèse
PHS – 64914	3	Méthodes statistiques en recherche biomédicale
SAN – 63665	3	Reproduction animale
PHS – 64381	3	Endocrinologie moléculaire
PHS – 67096	1	Communication scientifique

Note - Les cours PHS-67096 et MCB-63801 peuvent être suivis à partir de la session d'hiver 2007. Le cours MCB-63602 peut être suivi à partir de la session d'automne 2007.

Autres cours à option

PHS – 65456	1	Signalisation cellulaire
PHS – 65451	1	Physiologie cardiovasculaire
PHS – 65458	1	Physiologie de la fonction reproductive femelle
PHS – 63696	2	Techniques courantes en endocrinologie
PHS – 64827	2	Les Récepteurs nucléaires et les réponses endocriniennes
PHS – 64842	2	Place du comportement dans la physiologie
PHS – 64859	2	Calculs utiles en recherche et cinétique enzymatique
PHS – 65067	3	Androgènes et œstrogènes : formation, action et inhibition
PHS – 65414	2	Physiologie de la fonction reproductrice mâle
ETH – 65453	3	La Conduite responsable de la recherche : forums
BMO – 66547	2	Cartographie génique
BIF – 66699	3	Bio-informatique I
PHS – 66666	3	Génomique humaine
PHS – 66678	2	Obésité II : aspects cliniques
BMO – 63728	3	Génome : structure et expression
BMO – 63968	1	Analyse critique de publications
PHC – 61897	2	Théorie des récepteurs
MDX – 64370	3	Lipidologie I : métabolisme des lipoprotéines
SAN – 64025	3	Biotechnologies de la reproduction
SAN – 63665	3	Reproduction animale

Note - Sauf exception, un cours est donné lorsqu'il y a un minimum de six étudiants inscrits.

Exigences particulières concernant les cours

Si la direction de programme juge insuffisante la formation de l'étudiant, elle pourra lui imposer des cours complémentaires non contributives.

Exigences particulières concernant le travail de recherche*Maîtrise*

Pour obtenir son diplôme de maîtrise, l'étudiant devra soumettre un mémoire à la Faculté des études supérieures.

Pour les étudiants qui effectuent un passage direct au doctorat, il est maintenant possible d'obtenir le grade de M.Sc. sans rédiger un mémoire. Les conditions suivantes doivent cependant être respectées :

- avoir réussi la scolarité de son programme de maîtrise;
- avoir réussi la scolarité de son programme de doctorat;
- avoir réussi l'*Examen de doctorat* (PHS-65504);
- avoir cumulé, à la maîtrise et au doctorat, au moins 45 crédits d'activités de formation.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences de temps complet ou de résidence*Maîtrise*

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session à partir de sa première inscription comme étudiant régulier.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre sessions. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite à compter de sa première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été est valable.

PRÉVENTION ET GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

70-2.440.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 008]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/440A.html

Objectifs

Ce programme forme des personnes capables de concevoir, d'organiser, de coordonner et de gérer les activités requises pour assurer la prévention en matière de santé et de sécurité du travail. Le développement et l'acquisition des aptitudes nécessaires pour déceler, analyser et résoudre les problèmes en situation de partenariat font partie des compétences maîtrisées par les diplômés. Il en va de même pour l'habileté à animer les milieux de travail dans le domaine de la prévention. Les diplômés seront à même de diriger des activités de prévention et de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations et pourront à ce titre, coordonner le travail de personnes ayant des formations et des rôles divers.

Responsable

Directeur du programme
Denis Laliberté (Direction régionale de la santé publique)
(418) 666-7000; télécopieur : (418) 666-0684
Denis.Laliberte@ssss.gouv.qc.ca

Pour information :
Ginette Lamontagne
(418) 656-7723; télécopieur : (418) 656-7759
Ginette.Lamontagne@msp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admissible à ce programme, l'étudiant devrait déjà avoir un baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent. L'expérience dans le domaine de la santé et de la sécurité, sans être une exigence, est aussi considérée pour l'admission. Selon la formation et l'expérience, la direction du programme peut exiger d'un candidat qu'il réussisse le cours MED-11535 *Santé et sécurité au travail : notions de base*. L'étudiant doit posséder une bonne maîtrise de la langue française et une capacité à lire l'anglais.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme. Les candidats sont choisis selon leur dossier et la pertinence de leur expérience professionnelle, le cas échéant.

Les documents requis pour l'étude des demandes d'admission sont les suivants :

- formulaire de demande d'admission;
- relevés de notes officiels;
- curriculum vitae détaillé;
- document présentant l'opinion argumentée de deux personnes capables de juger de l'expérience professionnelle acquise par le candidat, le cas échéant, et de ses aptitudes à poursuivre des études supérieures;
- lettre d'un maximum de 500 mots décrivant les motifs de la demande d'admission de l'étudiant dans le programme en prévention et en gestion de la santé et de la sécurité du travail.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 24 crédits

Activités à option

Cours 6 crédits

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

Suivre les 14 crédits de cours du tronc commun :

N° cours	Cr	Titre
SAT – 62784	3	Principes d'hygiène industrielle et de toxicologie
SAT – 63142	2	Législation et santé au travail
SAT – 63143	3	Indicateurs en santé et sécurité du travail
SAT – 63334	3	Santé mentale au travail : problématique et orientations
SAT – 63335	3	Protection de la santé en milieu de travail

Choisir 6 crédits parmi les cours en management :

MNG – 65221	3	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion
MNG – 66059	3	Activités de prévention en santé et sécurité du travail
MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66116	3	Gestion du changement

Choisir 4 crédits parmi les suivants :

RLT – 65533	4	Innovations en entreprise et ergonomie
RLT – 66650	4	Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAT – 62389	1	Sujets spéciaux (santé au travail)
SAT – 62390	2	Sujets spéciaux (santé au travail)
SAT – 62391	3	Sujets spéciaux (santé au travail)
SAT – 63159	4	Travaux dirigés en santé au travail
SAT – 63364	4	Stage en santé au travail
SAT – 64815	3	Analyse critique d'intervention en santé mentale au travail
COM – 64302	3	Communication publique et santé
MNG – 60774	3	Gestion des relations de travail
MNG – 63191	3	Organisation et gestion : stratégie
MNG – 65221	3	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion
MNG – 66059	3	Activités de prévention en santé et sécurité du travail
MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66116	3	Gestion du changement
RLT – 65526	2	Organisation de la production et du travail
RLT – 65533	4	Innovations en entreprise et ergonomie
RLT – 65536	4	Courants actuels en santé et sécurité au travail
RLT – 65537	2	Rapports sociaux dans l'entreprise
RLT – 65560	4	Gestion stratégique des ressources humaines
RLT – 65562	2	Modes non traditionnels de rémunération
SAC – 64452	3	Modèles d'intervention en réadaptation
SAC – 64474	3	Biostatistique : exploration et interprétation de données
SAC – 64543	3	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale
SAC – 64934	3	Gestion de projets sociosanitaires
SAC – 66164	3	Contrôle du tabagisme : enjeux, problèmes et perspectives
SAC – 66720	3	Le Tabagisme au féminin et des adolescents
SAC – 66721	3	Dépendance au tabac et cessation tabagique
SAC – 66722	3	Chimie et toxicologie des tabacs et de leurs fumées
SAC – 66723	3	Problématique de la fumée de tabac dans l'environnement
SAC – 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC – 62790	3	Introduction à la santé environnementale

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

11-2.406.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 004]
14-2.406.01	Maîtrise avec projet d'intervention, M.Sc.	[version 001]
12-2.406.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 004]
10-3.406.01	Doctorat, Ph.D.	[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/406A.html

Remarque - Ces programmes sont interdisciplinaires et interfacultaires, mettant à contribution des personnes de plusieurs départements et facultés de l'Université, de même que des milieux de pratique en santé communautaire.

Objectifs

Maîtrise

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la recherche en santé communautaire. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Le programme comporte trois types : le premier, avec essai, vise l'enrichissement de la pratique professionnelle des candidats qui ont déjà une expérience de travail en santé communautaire, par l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés complémentaires; le deuxième, avec projet d'intervention, orienté vers la pratique professionnelle, prépare le candidat à assumer les mandats et fonctions du domaine de la santé communautaire; et le troisième, avec mémoire, porte sur la recherche et permet de maîtriser les méthodologies appropriées à l'étude des questions relatives à la santé communautaire.

Les objectifs généraux communs aux trois types sont les suivants :

- acquérir des connaissances sur la compréhension des problèmes et des déterminants de la santé d'une population;
- acquérir des connaissances sur les différentes approches théoriques et sur les différentes méthodes de recherche utilisées en santé communautaire;
- développer la compétence ou les habiletés nécessaires pour appuyer ou pour réaliser des interventions en santé communautaire;
- susciter une réflexion critique épistémologique et éthique.

Les objectifs particuliers communs aux trois types sont les suivants :

- déceler les problèmes de santé sur une base populationnelle et les analyser en fonction des variables qui influencent leur apparition, leur évolution, leur gravité et leur impact sur l'inclusion sociale;
- déceler et analyser les déterminants de l'état de santé de la population dans son ensemble ou dans des sous-groupes de population;
- déceler et analyser les éléments de nature sociale, culturelle, économique, politique et éthique qui influencent les décisions relatives à l'organisation et à l'utilisation des ressources et des services de santé;
- maîtriser différents cadres conceptuels qui permettent d'organiser l'information, d'analyser l'environnement et de structurer l'intervention;
- développer des habiletés en méthodologies qualitative et quantitative;
- développer des habiletés de travail interdisciplinaire et intersectoriel ainsi que de synthèse et de communication.

Chaque type vise deux objectifs supplémentaires particuliers :

Essai

Objectifs particuliers

- Ajouter des dimensions théoriques à l'expérience acquise par la pratique de la santé communautaire;
- réaliser une démarche d'analyse critique, à la suite d'une revue de la littérature couvrant un aspect de la santé communautaire.

Projet d'intervention

Objectifs particuliers

- Développer des habiletés pour élaborer, réaliser et évaluer des interventions de santé communautaire;
- appliquer des habiletés de planification, d'intervention ou d'évaluation acquises lors de la formation, dans le cadre d'activités portant sur l'un des champs de pratique de la santé communautaire.

Mémoire

Objectifs particuliers

- Développer certaines des habiletés méthodologiques nécessaires :
 - à l'étude des problèmes de santé et des déterminants de l'état de santé d'une population;
 - à l'évaluation d'interventions déjà en cours;
 - à l'élaboration et à la validation de nouvelles stratégies d'intervention;
- appliquer les habiletés méthodologiques acquises lors de la formation, dans le cadre d'activités de recherche portant sur un problème ou sur une situation particulière, propre au champ de la santé communautaire.

Doctorat

Le doctorat en santé communautaire vise à préparer les futurs diplômés à exercer des fonctions de recherche, de formation et d'expertise pour répondre aux besoins d'une société en évolution. Ainsi, les personnes formées dans ce programme pourront remplir des fonctions qui demandent une approche multisectorielle pour la résolution de problèmes complexes. Les diplômés de ce programme seront également appelés à remplir des fonctions de formation aux trois cycles universitaires. Ils pourront de plus agir à titre d'experts en vue d'apporter un éclairage approfondi sur des situations particulières et de contribuer à la prise de décision dans le domaine de la santé.

De façon plus particulière, au terme de sa formation, le diplômé du doctorat en santé communautaire :

- sera capable de synthétiser et d'interpréter, de façon critique, les données scientifiques relatives à une question liée à la promotion de la santé ou à l'organisation des services de santé;
- aura une connaissance approfondie des déterminants de la santé dans une perspective populationnelle de santé communautaire;
- sera capable d'utiliser les diverses méthodes de recherche en santé communautaire;
- sera capable de mener, de façon autonome, des recherches originales permettant d'améliorer les connaissances sur la promotion de la santé et sur l'organisation des services de santé;
- sera capable de mener, de façon autonome, des recherches originales et de développer des stratégies d'intervention adaptées aux différents contextes socioculturels et organisationnels dans le champ de la promotion de la santé et de l'organisation des services de santé;
- sera sensibilisé à l'adoption d'un comportement éthique dans l'accomplissement de ses fonctions;
- aura développé une approche de recherche intersectorielle et des habiletés de communication orale et écrite permettant d'opérer un transfert des connaissances dans l'action.

Responsables

Maîtrise

Directrice du programme
Maria De Koninck

Pour information :
Ginette Lamontagne
(418) 656-7723; télécopieur : (418) 656-7759
Ginette.Lamontagne@msp.ulaval.ca

Doctorat

Directeur du programme
Michel O'Neill
(418) 656-2131, poste 7431; télécopieur : (418) 656-7825
Michel.O'Neill@fsi.ulaval.ca

Pour information :
(418) 656-3356; télécopieur : (418) 656-7747

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Pour être admis au programme, les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat dans une des disciplines des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment les sciences sociales ou les sciences de l'administration.

Une moyenne cumulative globale de 2,8 sur 4,30 ou l'équivalent aux études de baccalauréat constitue une exigence normale d'admission au programme de maîtrise.

Une scolarité d'appoint est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen. Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui aurait suivi les cours MAT-12239 *Méthodes quantitatives* et MAT-12243 *Méthodes quantitatives II* ne sera pas soumis à cette exigence. De plus, le candidat qui aura réussi l'un des cours suivants : STT-19909 *Méthodes statistiques*; SOC-18871 *Analyse des données I*; SOC-18872 *Analyse des données II* se verra exempté de cette scolarité d'appoint.

À titre exceptionnel, la direction du programme peut considérer comme équivalentes des études dans un autre domaine, jointes à une expérience de travail pertinente.

Finalement, lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours qui auront été terminés, par l'étudiant, à l'intérieur d'une période de cinq ans seront considérés. De plus, l'étudiant devra se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigence générale supplémentaire pour l'admission au type avec essai

Les candidats devront démontrer qu'ils possèdent une expérience de travail pertinente, dans un milieu de pratique de santé communautaire ou de pratique clinique avec dimensions de santé communautaire, d'une durée minimale de deux années.

Exigences particulières

Les documents requis pour l'étude des demandes d'admission sont les suivants : formulaire de demande d'admission; dossier scolaire incluant les copies certifiées des diplômes universitaires ou d'écoles techniques ainsi que les relevés de notes correspondants; curriculum vitæ détaillé; texte d'environ deux pages dans lequel le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé communautaire, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention du grade; trois rapports d'appréciation de personnes compétentes dans l'évaluation des performances et aptitudes du candidat, en utilisant les formulaires prévus par l'Université.

La présentation d'un sujet de recherche et le choix d'un directeur de recherche ne constituent pas une exigence d'admission. Les étudiants choisissent un type de maîtrise, mais peuvent modifier ce choix en faveur d'un autre type, après une première exposition aux notions de base de santé communautaire et aux principales pratiques de recherche qui y sont utilisées.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle, tous les cours étant donnés dans cette langue. À compter de la session d'automne 2005, les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle devront fournir avec leur demande d'admission un résultat datant de moins d'un an au test TFI (Test de français international); ce test est disponible partout à travers le monde, de même qu'à l'Université Laval. Il n'y a pas, pour l'instant, de seuil minimal requis mais, selon le résultat à ce test, des mesures compensatoires en français pourront être exigées avant l'admission définitive au programme.

La compréhension de l'anglais écrit est aussi absolument nécessaire, attendu que, dans plusieurs cours, la littérature spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue; une maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue sera aussi fortement encouragée. La rédaction de l'essai ou du mémoire pourra exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'Université.

Exigences informatiques

La connaissance préalable, ou l'apprentissage en cours de formation d'un environnement informatique, avec un niveau de connaissances adéquat de l'utilisation de logiciels de base, constitue un aspect essentiel à la réussite du programme.

Session d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Sélection

Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier scolaire et la pertinence de leur expérience professionnelle. Le fait de répondre à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas nécessairement l'admission d'un candidat; certaines candidatures pourraient être refusées par manque de ressources.

Doctorat

Exigences générales

Le programme vise des candidats ayant déjà une formation de base (sciences de la santé, sciences sociales, sciences humaines ou sciences de l'administration) ou une expérience en santé communautaire/publique/des populations, de même qu'en méthodologie, en organisation des services et en promotion de la santé. Pour y être admis, les candidats doivent être titulaires d'un grade de deuxième cycle obtenu avec une moyenne d'au moins 3,22 sur 4,30 (75 %). Le profil des personnes intéressées par le programme variera selon leur formation scolaire, leur expérience, leurs objectifs de formation et leur domaine d'intérêt. Des candidats ne présentant pas ces caractéristiques ou ayant une formation connexe pertinente pourront aussi être admis et, selon leur dossier, avoir éventuellement à suivre une scolarité probatoire de durée variable, déterminée au moment de l'admission.

Exigences particulières

En sus des documents requis pour tous les programmes, le dossier de candidature pour le doctorat en santé communautaire devra contenir :

- trois rapports d'appréciation confidentiels utilisant les formulaires standards fournis avec le formulaire d'admission dont un provenant de la personne qui a dirigé les travaux de maîtrise de la personne qui est candidate. Le nom de cette personne devra être précédé d'un astérisque dans la section n° 24 du formulaire d'admission;
- un curriculum vitæ détaillé;
- une lettre d'un maximum de trois pages expliquant comment les études doctorales de la personne posant sa candidature s'inscrivent dans sa trajectoire professionnelle passée et future, précisant son champ d'intérêt (organisation des services ou promotion de la santé), de même que le thème général sur lequel la thèse portera et indiquant finalement le professeur avec qui le candidat souhaite travailler; une entente préalable devra avoir été prise à cet effet et une confirmation écrite (un courriel suffit) que le professeur accepte de diriger les travaux de l'étudiant devra accompagner la lettre. Pour les candidats dont les études de maîtrise n'étaient pas en santé communautaire, la lettre devra finalement être très explicite quant aux expériences et formations antérieures dans le domaine, de manière à permettre de juger de la nécessité, et le cas échéant, de la nature d'une formation probatoire avant l'admission au programme. À noter que les dossiers incomplets ne seront pas analysés.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle, tous les cours étant donnés dans cette langue. Les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle devront fournir avec leur demande d'admission un résultat datant de moins d'un an au test TFI (Test de français international); ce test est disponible partout à travers le monde, de même qu'à l'Université Laval. Il n'y a pas, pour l'instant, de seuil minimal requis mais, selon le résultat à ce test, des mesures compensatoires en français pourront être exigées avant l'admission définitive au programme.

La compréhension de l'anglais écrit est aussi absolument nécessaire, attendu que, dans plusieurs cours, la littérature spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue; une maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue sera aussi fortement encouragée. La rédaction de la thèse pourra exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'Université.

Sessions d'admission

Le doctorat accepte des nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Un étudiant pourra, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

- avoir suivi avec succès l'ensemble de la scolarité de la maîtrise, y compris un cours en promotion de la santé et un en organisation des services de santé;
- avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 4,3;
- avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifiera d'emblée pour un projet de thèse et tiendra lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission au programme de doctorat, de la part d'un comité constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;
- une fois que ces trois premières conditions ont été satisfaites, avoir été officiellement admis au programme de doctorat en santé communautaire suite au dépôt de son dossier et à son étude par la direction de programme.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	27 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	15 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 64263	3	Santé communautaire et déterminants de la santé
SAC – 65090	3	Pratiques de recherche en santé communautaire
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SAC – 66998	3	Éthique et santé publique
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC – 66999	3	Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire
SAC – 67019	3	Planification des interventions en santé communautaire
SAC – 66996	3	Évaluation : théories, méthodes et applications
SAC – 66997	3	Politiques publiques et santé

En outre, les étudiants qui n'ont pas été exemptés selon les modalités précisées dans les exigences d'admission sont tenus de suivre le cours suivant à titre de scolarité non contributoire :

SAC – 64474	3	Biostatistique : exploration et interprétation de données
-------------	---	---

ESSAI (6 crédits)

SAC – 65985	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (15 crédits)

Les étudiants doivent suivre l'un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie

Les étudiants choisissent de plus 12 crédits parmi les cours à option communs à tous les types de maîtrise. D'autres cours peuvent éventuellement être choisis après approbation par le directeur des travaux et la direction du programme.

Maîtrise avec projet d'intervention

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	27 crédits
Projet d'intervention	12 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 64263	3	Santé communautaire et déterminants de la santé
SAC – 65090	3	Pratiques de recherche en santé communautaire
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SAC – 66998	3	Éthique et santé publique
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC – 66999	3	Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire
SAC – 67019	3	Planification des interventions en santé communautaire
SAC – 66996	3	Évaluation : théories, méthodes et applications
SAC – 66997	3	Politiques publiques et santé

En outre, les étudiants qui n'ont pas été exemptés selon les modalités précisées dans les exigences d'admission sont tenus de suivre le cours suivant à titre de scolarité non contributoire :

SAC – 64474	3	Biostatistique : exploration et interprétation de données
-------------	---	---

PROJET D'INTERVENTION (12 crédits)

SAC – 66995	12	Projet d'intervention
-------------	----	-----------------------

COURS À OPTION (9 crédits)

Les étudiants doivent suivre l'un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie

De plus, les étudiants choisissent 6 crédits parmi les cours à option communs à tous les types de maîtrise.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 64263	3	Santé communautaire et déterminants de la santé
SAC – 65090	3	Pratiques de recherche en santé communautaire
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SAC – 66998	3	Éthique et santé publique
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC – 66999	3	Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire

En outre, les étudiants qui n'ont pas été exemptés selon les modalités précisées dans les exigences d'admission sont tenus de suivre le cours suivant à titre de scolarité non contributoire :

SAC – 64474	3	Biostatistique : exploration et interprétation de données
-------------	---	---

COURS À OPTION (6 crédits)

Les étudiants doivent suivre l'un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie

De plus, les étudiants s'inscrivent à 3 crédits parmi les cours à option offerts dans le champ thématique choisi, après approbation par le directeur des travaux et la direction du programme.

COURS À OPTION COMMUNS À TOUS LES TYPES DE MAÎTRISE

Organisation et évaluation des services de santé

N° cours	Cr	Titre
MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
MNG – 62914	3	Recherche évaluative
SAC – 66556	3	Méthodes d'évaluation des programmes et services de santé
SAC – 66805	3	Évaluation économique en santé : théories et applications
ECN – 64719	3	Économie de la santé
POL – 66419	3	Évaluation des politiques

Promotion de la santé

SAC – 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC – 64310	3	Promotion de la santé : l'environnement
SIN – 64780	3	Éducation pour la santé : recherche et intervention

Santé environnementale

SAC – 62790	3	Introduction à la santé environnementale
SAC – 64451	3	Introduction à la toxicologie
SAC – 64543	3	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale

Santé et milieu en développement

SAC – 64288	3	Planification en santé internationale
SAC – 64934	3	Gestion de projets sociosanitaires
NTR – 64562	3	Nutrition et développement
ERU – 63399	3	Ruralité et sous-développement

Adaptation/réadaptation

SAC – 64452	3	Modèles d'intervention en réadaptation
SAC – 64610	3	Vieillesse et services de réadaptation
SAC – 67000	3	Concepts et enjeux socioculturels en réadaptation

Prévention et gestion de la santé et de la sécurité au travail

SAT – 62784	3	Principes d'hygiène industrielle et de toxicologie
SAT – 63142	2	Législation et santé au travail
SAT – 63143	3	Indicateurs en santé et sécurité du travail
SAT – 63334	3	Santé mentale au travail : problématique et orientations
SAT – 63335	3	Protection de la santé en milieu de travail
SAT – 64815	3	Analyse critique d'intervention en santé mentale au travail

Contrôle du tabagisme

SAC – 66164	3	Contrôle du tabagisme : enjeux, problèmes et perspectives
SAC – 66720	3	Le Tabagisme au féminin et des adolescents
SAC – 66721	3	Dépendance au tabac et cessation tabagique
SAC – 66722	3	Chimie et toxicologie des tabacs et de leurs fumées
SAC – 66723	3	Problématique de la fumée de tabac dans l'environnement

Hors champ thématique

SAC – 64260	3	Périnatalité, petite enfance et jeunesse
COM – 64302	3	Communication publique et santé
SAC – 64339	1	Sujets spéciaux (santé communautaire)
SAC – 64340	2	Sujets spéciaux (santé communautaire)
SAC – 64341	3	Sujets spéciaux (santé communautaire)
EPM – 62616	3	Recherche appliquée au domaine de la santé
EPM – 66595	3	Régression linéaire
MEV – 64925	3	Analyse de données I
SIN – 64574	3	Méthodes qualitatives
ANT – 61589	3	Méthodes
COM – 65616	3	Techniques évaluatives en communication
COM – 65617	3	Méthodes qualitatives
COM – 65613	3	Méthodologie
EDC – 66084	3	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels
ADS – 64924	3	La Recherche qualitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	21	crédits
Thèse	66	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

Notes -

- Dans le programme de doctorat, les activités de recherche comptent pour un total de 72 crédits et sont composées du cours SAC-66167 *Protocole de recherche* (6 crédits) et de la thèse (66 crédits).
- L'examen de doctorat est composé d'un volet rétrospectif, SAC-66154 *Activité de synthèse* (3 crédits) et d'un volet prospectif, SAC-66167 *Protocole de recherche* (6 crédits).

COURS OBLIGATOIRES (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 65931	3	Déterminants de la santé
SAC – 66008	3	Recherche, intervention et éthique en santé communautaire
SAC – 66050	3	Séminaire sur la promotion de la santé
SAC – 66015	3	Séminaire en organisation des services de santé
SAC – 66154	3	Activité de synthèse
SAC – 66167	6	Protocole de recherche

COURS À OPTION (9 crédits)

Ils sont à déterminer entre l'étudiant et son directeur de recherche, puis à faire approuver par la direction de programme.

Le directeur de recherche et l'étudiant peuvent choisir parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle de l'Université Laval ou parmi ceux d'autres universités.

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

50–2.404.00 Microprogramme de deuxième cycle en recherche sur les maladies inflammatoires des voies respiratoires et du poumon [version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/404M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en recherche sur les maladies inflammatoires des voies respiratoires et des poumons vise à former, de façon transdisciplinaire, de futurs chercheurs de haut niveau. Ce microprogramme cherche à améliorer la compétitivité en recherche des futurs chercheurs du domaine des maladies respiratoires en développant leur capacité d'adaptation et leur sens de l'innovation. Le programme est conçu de manière à jumeler des étudiants cliniciens et non cliniciens afin de favoriser la création des réseaux d'entraide et de collaboration précieux pour une future carrière en recherche.

Ce microprogramme est entièrement donné à distance. Il permet aux étudiants qui s'intéressent à la recherche en santé respiratoire :

- d'approfondir leurs connaissances en recherche transdisciplinaire en santé afin d'être plus aptes à concevoir, à comprendre et à gérer des projets de recherche qui englobent diverses disciplines et approches méthodologiques;
- d'intégrer à leur formation en recherche fondamentale ou en sciences cliniques des connaissances sur les processus inflammatoires liés aux maladies respiratoires;
- d'établir des liens de collaboration avec d'autres étudiants ou chercheurs en maladies respiratoires, cliniciens et non cliniciens.

Responsable

Yvon Cormier
(418) 656-8711, poste 5280; télécopieur : (418) 656-4762
Yvon.Cormier@med.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent dans une discipline des sciences de la santé ou des sciences naturelles. Il doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 au cours de ses études de premier cycle. Exceptionnellement, des diplômés d'autres disciplines peuvent être admis, en particulier s'ils ont une formation de base et une expérience de recherche en santé. Le candidat qui désire connaître les cours à suivre afin d'être admis à ce microprogramme est invité à contacter le responsable.

Exigences particulières

L'étudiant doit pouvoir lire des textes rédigés en anglais et travailler de façon autonome sur Internet.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme de 9 crédits est entièrement donné à distance sur Internet. Il est composé des cours obligatoires suivants :

MDX – 67066 Biologie cellulaire et moléculaire du poumon I (3 crédits)

Concept de base en physiologie pulmonaire, inflammation et transport des ions, maladies pulmonaires de type TH-1 et TH-2, thérapie génique, réponse inflammatoire : stress oxydatif, signalisation intracellulaire, gène modificateur et maladie pulmonaire.

MDX – 67067 Biologie cellulaire et moléculaire du poumon II (3 crédits)

Pathophysiologie de la fibrose kystique du pancréas; pathophysiologie du syndrome de détresse respiratoire aiguë (ARDS); réponse neuroimmunitaire; pathophysiologie de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC); tabagisme, inflammation et cancer; réponse inflammatoire : rôle des prostaglandines et des leukotriènes; pathophysiologie de la fibrose pulmonaire.

En guise de conditions préalables à l'inscription à ce cours, le candidat doit avoir suivi au moins un cours de base en physiologie, en génétique, en biologie cellulaire et moléculaire ou en biologie médicale ou, sinon, avoir une expérience de travail pertinente et suffisante liée aux sciences biomédicales. Afin de mieux répondre aux attentes des étudiants et de bien préciser les objectifs, au début de chaque session, les professeurs déterminent les niveaux de connaissance et les intérêts des étudiants.

EPM – 66889 Approche intégrée de la recherche en santé respiratoire (3 crédits)

Devis et protocole de recherche; essais cliniques, tests diagnostiques; études de cohortes; études de cas témoins; économie de la santé; pharmaco-épidémiologie; méta-analyse; statistiques pour clinicien; bonnes pratiques en recherche clinique; stratégies de développement de nouvelles molécules.

Activités optionnelles non créditées

Les étudiants inscrits au microprogramme seront informés des activités de formation continue données à tous ses membres par le Réseau de recherche en santé respiratoire du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Ces activités incluent des séminaires sur l'éthique et l'intégrité scientifique en recherche médicale, la protection de la propriété intellectuelle, les banques de données et de tissus et les fichiers informatiques, les technologies avancées pour explorer la biologie cellulaire et moléculaire du système respiratoire. Ces activités se tiennent à divers endroits au Québec. Si un étudiant inscrit au microprogramme souhaite y participer, le Réseau en santé respiratoire du FRSQ payera les frais liés à sa participation.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès les cours du microprogramme pourront intégrer certains de ces cours dans des programmes universitaires plus longs dont principalement, mais non exclusivement, ceux de deuxième cycle en médecine expérimentale et en biologie cellulaire et moléculaire, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

PHYSIOLOGIE-ENDOCRINOLOGIE

50-2.419.00 Microprogramme de deuxième cycle en génomique fonctionnelle [version 002]
www.ulaval.ca/sq/PR/C2/419M.html

Orientation et objectifs

L'objectif général du microprogramme est de fournir aux étudiants un perfectionnement dans le domaine de l'analyse globale des mécanismes moléculaires régulant l'expression génique.

Les objectifs particuliers du microprogramme sont de :

- sensibiliser les étudiants à la recherche de pointe dans le domaine de la génomique fonctionnelle;
- permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances technologiques dans le domaine de l'analyse sérielle d'expression génique;
- permettre aux étudiants de parfaire les connaissances théoriques nécessaires pour l'utilisation et la manipulation du système d'exploitation UNIX;
- permettre aux étudiants d'approfondir les connaissances nécessaires pour être autonome dans le traitement de données de génomique fonctionnelle.

Responsable

Jacques Simard
 (418) 654-2264; télécopieur : 654-2278
 Jacques.Simard@crchul.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le microprogramme de deuxième cycle en génomique fonctionnelle est offert à tous les étudiants et les professionnels de la recherche ayant une formation de premier cycle en sciences naturelles ou de la santé et qui veulent obtenir une formation supplémentaire dans le domaine de la génomique fonctionnelle. Les candidats doivent avoir terminé leurs études de premier cycle avec une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Sessions d'admission

Le microprogramme accepte de nouveaux étudiants aux sessions suivantes : automne, hiver.

Préalable :

Pour s'inscrire aux cours BCX-66452 *Génomique fonctionnelle et santé* (3 crédits) et PHS-66666 *Génomique humaine* (3 crédits), l'étudiant doit avoir terminé un des trois cours suivants :

- BIO-10034 *Génétique*;
- BIO-13318 *Génétique I*;
- BIO-17685 *Génétique moléculaire humaine*.

Liste et description des cours

Le microprogramme en génomique fonctionnelle comprend 15 crédits de cours, dont 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. Il n'est pas possible de s'inscrire à tous les crédits de cours du microprogramme en une seule session, puisque les cours obligatoires sont répartis aux sessions d'hiver et d'automne.

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

BMO – 66452 *Génomique fonctionnelle et santé* (3 crédits)

Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différentes approches méthodologiques et technologiques de génomique fonctionnelle utiles au domaine de la santé. Les séances de cours sont données par un groupe de professeurs travaillant dans le domaine de la génomique et de la protéomique.

PHS – 66666 *Génomique humaine* (3 crédits)

L'objectif de ce cours est d'actualiser les connaissances au gré de l'avancement de la recherche et de la technologie en génomique humaine. La contribution de la génomique dans certaines maladies et cancers est abordée. Il est aussi question de l'apport de la génomique en ce qui a trait aux tests diagnostiques. Finalement, comme tout projet sur des sujets humains, ce cours comporte des questions éthiques et nous traitons également de la place que tient la génomique en éthique.

BIF – 66699 *Bioinformatique I* (3 crédits)

Introduction aux principes et aux principaux outils essentiels pour l'utilisation des banques de données publiques afin d'effectuer différentes analyses : alignement de séquences, reconnaissance et prédiction de structures de gènes, des motifs et des domaines fonctionnels, modélisation de la structure tridimensionnelle des protéines à partir de leur séquence et interactions moléculaires, analyse phylogénétique et génomique comparative, analyse des profils d'expression génique.

COURS À OPTION (6 crédits)

BMO – 63728 *Génome : structure et expression* (3 crédits)

Ce cours porte sur l'analyse de la structure, des constituants, de l'organisation et de la régulation des gènes chez les eucaryotes. Les éléments impliqués dans les processus de transcription et de transfert de l'information génétique du génome au cytoplasme sont décrits. Les mécanismes de réplication et de réparation du génome sont présentés.

BMO – 66547 *Cartographie génique* (2 crédits)

Définition d'une carte et description des différentes cartes géniques. Principe et construction d'une carte génique. Principe et construction d'une carte d'hybrides d'irradiation. Principe et construction d'une carte physique. Utilisation des différentes cartes pour le séquençage d'un génome. Application des cartes pour la localisation et l'identification de gènes dans les projets de clonage positionnel.

CHM – 65927 *Modélisation moléculaire* (3 crédits)

Mécanique et dynamique moléculaire. Comparaison de divers types de champs de force et algorithmes de minimisation d'énergie. Analyse conformationnelle et générations de conformères par la méthode de Metropolis-Monte Carlo. Introduction au design de drogues assisté par ordinateur.

BMO – 64959 *Signalisation intracellulaire* (2 crédits)

Ce cours porte sur l'étude des cascades de phosphorylation intracellulaires. Les différentes molécules de signalisation impliquées sont étudiées (kinases, phosphatases, etc.), ainsi que leurs modes de régulation (activation/arrêt du signal) et leurs interactions. Les notions de modules, réseaux de signalisation et réponses organelles-dépendantes sont développées. Les implications thérapeutiques sont abordées (diabète, cancer). Le cours se donne d'une manière magistrale avec discussions de groupes et requiert la lecture d'articles scientifiques pertinents. Les condensés de cours et articles complémentaires sont distribués avant chaque cours.

PHS – 64381 *Endocrinologie moléculaire* (3 crédits)

Ce cours présente les connaissances concernant les rôles et les mécanismes d'action des hormones dans le métabolisme osseux et le métabolisme des lipides, le contrôle de la biosynthèse des glucocorticoïdes et des androgènes dans le cortex surrénalien, les minéralocorticoïdes et l'endocrinologie de l'hypertension, les hormones et le cerveau, le pancréas endocrinien et les hormones digestives.

MDX – 61679 *Génétique médicale* (2 crédits)

Cours magistraux d'introduction à la génétique humaine et médicale, offerts dans le cadre des sciences de la santé, aux étudiants aux cycles supérieurs comme préalables au cours de génétique humaine avancée.

BIO – 66424 *Écologie moléculaire* (3 crédits)

L'objectif premier de ce cours est de faire découvrir l'intérêt d'intégrer les notions de biologie moléculaire et de génétique des populations, afin de répondre à des questions évolutives et appliquées en écologie. Base théorique de la génétique des populations, techniques de biologie moléculaire et méthodes de caractérisations génétiques utiles en écologie moléculaire. Étude de cas concrets d'application dans diverses disciplines écologiques. L'évaluation repose sur trois examens partiels, une présentation orale (50 minutes) et la rédaction de notes de support relatives à cette présentation.

BMO – 63968 *Analyse critique de publications* (1 crédit)

Analyse critique d'études en biologie cellulaire ou moléculaire. À chaque séance, un étudiant inscrit à ce cours doit présenter et discuter un article d'intérêt publié récemment.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en génomique fonctionnelle pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à la condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes :

- la maîtrise en physiologie-endocrinologie;
- la maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

50-2.406.00 Microprogramme de deuxième cycle en contrôle du tabagisme

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/CZ/406M.html

Orientation et objectifs

La mission d'ensemble de ce programme est d'assurer la formation spécialisée que requièrent les personnes ayant la responsabilité de concevoir, d'organiser et de diriger les programmes de lutte contre le tabagisme, y compris les traitements requis par les personnes souffrant de cette maladie.

Les objectifs généraux du microprogramme de deuxième cycle en contrôle du tabagisme sont de :

- transmettre aux étudiants une connaissance approfondie de l'évolution du problème du tabagisme dans notre société et du rôle qu'y tiennent l'industrie mondiale du tabac et ses filiales canadiennes;
- exposer les étudiants aux nouveaux paradigmes de cette maladie et aux enjeux influençant les interventions de santé publique portant sur le tabagisme;
- développer les aptitudes requises pour agir en prévention, en protection et en cessation.

Le microprogramme permet à l'étudiant d'atteindre les objectifs particuliers suivants :

- maîtriser la vraie nature de la dépendance à la nicotine et les éléments essentiels du traitement efficace des victimes du tabagisme;
- acquérir la connaissance des particularités du tabagisme de la population féminine et des adolescents et les habiletés requises pour intervenir efficacement sur toutes les dimensions modifiables de cette maladie;
- connaître les différentes composantes des cigarettes et des autres produits de tabac manufacturés afin de comprendre le rôle qu'elles tiennent dans la synthèse des produits toxiques de la fumée de tabac ou du tabac sans fumée;
- maîtriser les effets de l'exposition à la fumée d'autrui et les principes fondant les interventions requises pour se prémunir contre cette menace.

Responsable

Fernand Turcotte
(418) 656-2131, poste 5975; télécopieur : (418) 656-7759
Fernand.Turcotte@msp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le microprogramme de deuxième cycle en contrôle du tabagisme est offert à tous les étudiants et les professionnels ayant suivi une formation de premier cycle et qui veulent obtenir une formation avancée dans le domaine spécialisé des services de santé qui s'occupent du contrôle du tabagisme. Les candidats doivent avoir terminé leurs études de premier cycle avec une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Le microprogramme en contrôle du tabagisme comprend cinq cours de 3 crédits, qui sont tous obligatoires.

SAC — 66164 Contrôle du tabagisme : enjeux, problèmes et perspectives (3 crédits)

Ce cours décrit l'impact du tabagisme sur la santé de notre population, puis révisé les différentes méthodes dont disposent les sociétés pour contrôler puis éliminer cette source de souffrances évitables et de mortalité prématurée. L'histoire de l'industrie du tabac est ensuite révisée, une attention particulière étant consacrée à l'étude de son comportement face aux initiatives prises par les états souhaitant protéger leurs citoyens contre les maladies apportées par le tabagisme. Pour ce faire, on exploite le fonds de documents corporatifs confidentiels que les procès américains ont rendu

accessibles. Ce cours développe les aptitudes à la conception d'interventions en prévention et en dénormalisation.

SAC — 66723 Problématique de la fumée de tabac dans l'environnement (3 crédits)

La reconnaissance des effets sur la santé de la fumée ambiante (FTE) est récente. L'exposition à la FTE est omniprésente. Les méthodes d'enquête, les critères d'exposition ainsi que les méthodes de protection contre cette menace sont révisés. L'évaluation du risque pour la population de cette exposition et les contraintes qui la caractérisent sont examinées. Ce cours multimédia comporte 14 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

SAC — 66721 Dépendance au tabac et cessation tabagique (3 crédits)

Ce cours présente toutes les méthodes contemporaines utilisées pour traiter les personnes souffrant de dépendance à la nicotine. L'histoire naturelle de la dépendance est étudiée systématiquement dans le but de bien marquer les fondements des diverses méthodes de traitement et la rationnelle des indications de différents régimes thérapeutiques. En complément du traitement pharmacologique, les autres éléments du traitement correct de cette maladie sont révisés systématiquement. Ce cours multimédia comporte 12 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

SAC — 66722 Chimie et toxicologie des tabacs et de leurs fumées (3 crédits)

La structure de la cigarette et des autres produits du tabac influencent la composition de diverses fumées que produit la combustion. Les types de fumées émises par la combustion sont examinés. Les grandes familles de constituants toxiques retrouvés dans les fumées de tabac sont caractérisées selon leur action sur les divers organes et les maladies causées par le tabagisme. Les marqueurs biologiques de l'exposition à la fumée de tabac et leur utilisation dans le contrôle de cette maladie sont passés en revue. Ce cours multimédia comporte 14 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

SAC — 66720 Le Tabagisme au féminin et des adolescents (3 crédits)

Ce cours explore la diffusion du tabagisme chez les femmes et les adolescents. Le problème du tabagisme des femmes et des jeunes est placé dans son contexte pour analyser l'interaction des différences de sexe et des rôles qui en découlent avec les représentations sociales du tabagisme. Ce cours multimédia comporte 14 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté de médecine dentaire

Sommaire

Chirurgie buccale et maxillo-faciale	
Programme de formation dentaire spécialisée	16-8.403.01
Dentisterie multidisciplinaire	
Programme de formation dentaire complémentaire	16-8.403.02
Gérontologie	
Programme de formation dentaire spécialisée	16-8.403.05
Parodontie	
Programme de formation dentaire spécialisée	16-8.403.03
Sciences dentaires	
Maîtrise avec mémoire	12-2.403.01
Maîtrise avec stage et mémoire	15-2.403.01
Maîtrise avec stage et essai	13-2.403.01

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

La Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval reconnaît l'importance d'investir constamment dans le développement des connaissances pour mieux remplir sa mission et contribuer à la formation de spécialistes et de jeunes chercheurs. Dans un environnement stimulant, riche d'une culture d'excellence, la Faculté offre divers programmes de spécialité clinique qui ont fait leur marque au-delà des frontières du Québec. Nous sommes heureux d'accueillir chaque année des résidents dans nos programmes de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, en gérontologie et en parodontie, ainsi que dans le programme de formation dentaire complémentaire en dentisterie multidisciplinaire qui permet une pratique générale plus diversifiée. Sous la direction de spécialistes chevronnés et réputés, la Faculté est en mesure de répondre à vos besoins en vous offrant une formation de haut niveau.

À ceux et celles qui désirent élargir leurs possibilités de carrière en recherche, en enseignement et dans les services publics, le programme de maîtrise en sciences dentaires permet d'acquérir une solide formation de base en recherche clinique et fondamentale appliquée. La programmation des travaux de recherche ayant cours à la Faculté couvre des problématiques de santé buccodentaire diversifiées, grâce à une approche multidisciplinaire qui met à profit des collaborations avec des chercheurs qui travaillent dans d'autres champs disciplinaires, telles les sciences fondamentales et l'alimentation. Une partie importante des travaux de recherche de la Faculté s'appuie sur les activités d'un centre d'excellence en écologie et en biologie buccale. Ce centre, qui jouit d'une renommée internationale, a établi des collaborations avec des chercheurs ailleurs au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, en Europe et au Japon.



Jean-Paul Goulet
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon de Médecine dentaire, bureau 1615
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2247 télécopieur : (418) 656-2720
fmd@fmd.ulaval.ca www.fmd.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Jean-Paul Goulet
Vice-doyenne aux études	Monick Valois
Vice-doyen à la recherche et au développement et secrétaire	Mahmoud Rouabhia

CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

16-8.403.01 Programme de formation dentaire spécialisée [version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/403Z.html**Objectifs**

Le programme de chirurgie buccale et maxillo-faciale permet au dentiste d'acquérir des connaissances dentaires, médicales et chirurgicales en sciences fondamentales et en sciences cliniques qui le rendront apte à :

- répondre aux besoins de la population en posant des diagnostics précis de conditions médico-dentaires de la sphère oro-faciale, qu'elles soient d'origine congénitale, traumatique, pathologique ou autre;
- rechercher, recueillir tous les renseignements et élaborer un plan de traitements concernant les différents problèmes relevant de sa compétence;
- assumer la responsabilité des soins et des interventions chirurgicales des régions maxillo-faciales et des structures avoisinantes;
- évaluer les résultats des traitements et interventions en relation avec les besoins de ses patients, l'évolution scientifique et les ressources techniques;
- coordonner ses activités avec celles de l'équipe chirurgicale et des autres professionnels de la santé;
- contribuer à la formation des professionnels et de ceux avec lesquels il partage ses responsabilités;
- appliquer les normes d'éthique dans ses relations interpersonnelles et dans la prise de décision.

Ce programme comporte, outre la formation spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, une formation en recherche intégrée à la maîtrise en sciences dentaires (voir la description de la maîtrise). En conséquence, au terme de ses études, le diplômé devra également :

- comprendre et assimiler les principes de base régissant son champ d'études et de recherche;
- maîtriser la méthodologie de la recherche propre au domaine particulier de la médecine dentaire;
- être en mesure de commenter, par écrit ou oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- être en mesure de faire un examen critique des connaissances par rapport à la recherche ou à la pratique de la spécialité.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Ce diplôme est délivré parallèlement au grade de maître ès sciences (M.Sc.) obtenu dans le cadre du programme de maîtrise en sciences dentaires.

Responsable

Pierre-Éric Landry, D.M.D., F.R.C.D. (C)
(418) 656-2937; télécopieur : (418) 656-2720
fmd@fmd.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le candidat doit avoir terminé un programme de formation dentaire (résidence) en dentisterie multidisciplinaire ou deux années de pratique générale. Il doit posséder un permis de l'Ordre des dentistes du Québec, ou être en mesure d'obtenir un tel permis.

Le processus de sélection consiste en l'évaluation des pièces du dossier d'admission telles le dossier académique, le curriculum vitæ, la lettre d'intention et les trois lettres de recommandation. Le candidat dont le dossier aura été retenu à la suite de cette étape pourra être convoqué pour se présenter à une entrevue afin, entre autres, de faire part de son expérience antérieure, de son intérêt et de sa motivation. Il pourra aussi être convoqué pour effectuer un stage hospitalier.

Le fait d'être reçu en entrevue, d'effectuer un stage hospitalier et de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité de programme.

Considérant les exigences de diplomation du programme, le candidat sera admis simultanément au programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale (diplôme) et à la maîtrise en sciences dentaires.

Note - Pour la poursuite de ses études, le candidat devra également satisfaire à la condition suivante, soit de déposer son sujet d'essai avec le choix de son conseiller, avant la fin de la première session de son programme de maîtrise en sciences dentaires.

Session d'admission

Ce programme débute le 1^{er} juillet. La date limite pour soumettre une demande d'admission est le 1^{er} septembre de chaque année.

Durée

La durée de ce programme de formation est de cinq années.

Capacité d'accueil

Deux nouveaux résidents peuvent être acceptés annuellement dans ce programme.

Salaires

Le ministère de la Santé et des Services sociaux attribue à deux candidats admis, un salaire de résident en milieu hospitalier de 37 500 \$ en première année. Toutefois, pour y avoir droit, le candidat doit avoir le statut de résident permanent au Québec depuis au moins deux ans, au moment de son admission.

Description et cheminement

Le programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale, qui est offert conjointement avec la maîtrise en sciences dentaires, est d'une durée de cinq ans, soit 60 mois consécutifs. Le programme est orienté vers la formation spécialisée axée sur la pratique professionnelle et la formation en recherche. Le résident pourra y acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession, en plus de participer à des expériences en recherche. Au terme de ses études, le résident obtiendra un diplôme d'études supérieures en chirurgie buccale et maxillo-faciale et un grade de maître ès sciences (M.Sc.). Afin de respecter la double orientation souhaitée, le diplôme de spécialité sera décerné uniquement au résident qui aura satisfait à toutes les exigences liées au diplôme et à la maîtrise.

La structure du programme d'études, soit le programme même de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale (diplôme) et la maîtrise en sciences dentaires (M.Sc.), comprend au total l'équivalent de 267 crédits. La maîtrise avec essai comprend des cours obligatoires et la rédaction d'un essai de 15 crédits.

Le programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale comprend des stages en médecine qui sont donnés en rotation dans le réseau hospitalier universitaire. Les stages médicaux suivants font partie du programme :

- Stage en anesthésie générale (MDD-80227)
- Stage en chirurgie générale (MDD-80214)
- Stage en chirurgie plastique (MDD-80261)
- Stage en hématologie (MDD-66321)
- Stage en infectiologie (MDD-80259)
- Stage en médecine interne (MDD-80213)
- Stage en neurochirurgie (MDD-80231)
- Stage en ophtalmologie (MDD-80260)
- Stage en orthopédie (MDD-80215)
- Stage en oto-rhino-laryngologie (MDD-80222)
- Stage en pédiatrie (MDD-80217)
- Stage en psychiatrie (MDD-80216)
- Stage en radiologie (MDD-80221)
- Session clinique d'introduction médicale (MDD-80212)
- Stage en urgence (MDD-80223)

Les stages cliniques en chirurgie buccale et maxillo-faciale et le programme d'études théoriques sont donnés principalement à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec (CHAUQ). Les stages, activités et cours suivants font partie du programme :

- Anatomie descriptive avancée I (MDD-63232)
- Anatomie descriptive avancée II (MDD-63233)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale I (MDD-66322)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale II (MDD-66323)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale III-A (MDD-66654)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale III-B (MDD-66324)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale IV (MDD-66325)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale V (MDD-66326)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VI (MDD-66327)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VII (MDD-66328)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VIII (MDD-66329)
- Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale IX (MDD-66330)
- Stage en pathologie buccale avancée (MDD-66331)

Cours non contributaire

- Pharmacologie et pharmacothérapie buccodentaire avancée (MDD-65783)

Activités données parallèlement aux activités créditées du programme

Formation en réanimation cardio-respiratoire avancée (ACLS)

Formation en réanimation des traumatisés avancée (ATLS)

Exposés de sciences cliniques maxillo-faciales

Cours de chirurgie maxillo-faciale avancés (médiatisés, multicentre)

Clubs de lecture

Séminaires de revue de la littérature scientifique

Congrès annuel (national ou international)

Conférences cliniques

Soumission d'articles scientifiques pour publication dans une revue avec comité de lecture

Présentation scientifique annuelle à un congrès régional, provincial ou national

Le programme de maîtrise en sciences dentaires (M.Sc.) comprend les cours suivants :

- Biostatistique en épidémiologie (EPM-66594)
- Méthodologie de la recherche en médecine dentaire (MDD-65397)
- Séminaires de recherche I (MDD-65399)
- Séminaires de recherche II (MDD-65400)
- Présentation du projet de maîtrise (MDD-66443)
- Essai (activité de synthèse) (MDD-66224)

Mode d'évaluation des connaissances

Les connaissances, les habiletés et les attitudes du résident sont évaluées à l'aide de la fiche d'appréciation des stages cliniques. Le résident est aussi soumis à deux examens oraux portant sur les objectifs atteints, et ce, pour chacune des années de formation. De plus, des examens comportant des questions à choix multiple et à développement s'ajoutent à ces modes d'évaluation.

Chaque année, le résident est également tenu de se présenter à l'examen nord-américain *Oral and Maxillo-facial Surgery In-Training Examination (Omsite)* de l'*American Association of Oral Maxillofacial Surgery*. Lors de la dernière session de son programme, il doit se présenter aux examens de « Fellowship » du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada.

DENTISTERIE MULTIDISCIPLINAIRE

16-8.403.02 Programme de formation dentaire complémentaire [version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/403Y.html

Objectifs

Le programme en dentisterie multidisciplinaire s'adresse au dentiste qui désire acquérir une formation professionnelle supplémentaire et diversifiée en vue d'une pratique générale. La réussite de ce programme permet également au dentiste de satisfaire à une exigence d'admission à certains programmes de formation dentaire spécialisée.

Au terme de ses études, le diplômé devra être en mesure :

- d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement) auprès de clientèles présentant différents besoins de traitements dentaires;
- d'avoir une vision générale de la pratique en intégrant les différentes disciplines dentaires;
- de développer une pratique de la médecine dentaire selon une approche critique et basée sur des évidences scientifiques;
- d'établir et de maintenir de bonnes relations avec les autres professionnels de la santé;
- d'appliquer les normes d'éthique dans ses relations interpersonnelles et dans la prise de décision.

Responsable

Lynda Nicholson, D.M.D., M.Sc.
(418) 656-2937; télécopieur : (418) 656-2720
Lynda.Nicholson@fmd.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le candidat doit posséder un permis de pratique régulier de l'Ordre des dentistes du Québec ou un certificat du Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED).

La sélection des candidats est basée sur l'évaluation du dossier académique et sur l'évaluation du rendement à l'entrevue. Le fait d'être reçu en entrevue et de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité de programme.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'été. La date limite pour soumettre une demande d'admission est le 1^{er} octobre de chaque année.

Durée

La durée de ce programme de formation est d'une année (12 mois).

Capacité d'accueil

Le nombre total de résidents dans ce programme ne peut dépasser six.

Salaires

Le ministère de la Santé et des Services sociaux attribue à ce programme six salaires de résident (37 500 \$ par année). Toutefois, pour y avoir droit, le candidat doit avoir le statut de résident permanent au Québec depuis au moins deux ans, au moment de son admission.

Description et cheminement

Le programme comprend des stages cliniques et un enseignement théorique. La formation est acquise essentiellement dans le cadre d'une pratique générale à la clinique des étudiants (cycles supérieurs) de la Faculté de médecine dentaire. Le résident doit également participer à des activités cliniques auprès de différentes clientèles lors de stages en milieu hospitalier (chirurgie buccale et maxillo-faciale, dentisterie pédiatrique, gérodontologie, oncologie) et institutionnel, dont un stage auprès d'une population autochtone dans le Nord du Québec.

L'enseignement théorique comprend des cours, des séminaires et des activités scientifiques diversifiées : présentations de cas cliniques, activités de recherche, colloques et congrès.

Le programme comprend 50 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires (42 crédits)
Activités à option (8 crédits)

Le programme comprend les stages et les cours obligatoires suivants :

- Clinique multidisciplinaire I (MDD-66237)
- Clinique multidisciplinaire II (MDD-66238)
- Clinique multidisciplinaire III (MDD-66239)
- Clinique multidisciplinaire IV (MDD-66240)
- Stage en milieu hospitalier I (MDD-66241)
- Stage en milieu hospitalier II (MDD-66242)
- Stage en région éloignée I (MDD-66244)
- Stage en réhabilitation prothétique sur implants (MDD-66245)
- Conférences multidisciplinaires I (MDD-66485)
- Conférences multidisciplinaires II (MDD-66486)
- Conférences multidisciplinaires III (MDD-66487)
- Planification de traitements multidisciplinaires I (MDD-66488)
- Planification de traitements multidisciplinaires II (MDD-66489)
- Médecine buccale et urgences médicales (MDD-66248)
- Analyse d'articles scientifiques (MDD-64680)

Le résident doit compléter son programme avec 8 crédits de cours et de stages à option choisis dans la liste suivante :

- Stage en milieu hospitalier III (MDD-66243)
- Stage en milieu hospitalier IV (MDD-66249)
- Stage en milieu hospitalier V (MDD-66250)
- Stage en milieu hospitalier VI (MDD-66251)
- Stage en milieu hospitalier VII (MDD-66252)
- Stage en région éloignée II (MDD-66253)
- Stage en parodontie (MDD-66254)
- Clinique multidisciplinaire V (MDD-66255)
- Clinique multidisciplinaire VI (MDD-66256)
- Stage de recherche en médecine dentaire (MDD-66257)
- Sujets spéciaux I (sciences dentaires) (MDD-64684)
- Sujets spéciaux II (sciences dentaires) (MDD-64685)
- Éthique, déontologie et droit de la médecine dentaire (DRT-66431)

Mode d'évaluation des connaissances

L'évaluation globale du résident comprend, d'une part, l'évaluation des activités cliniques (habiletés et attitudes du résident) faite à l'aide de la fiche d'appréciation des stages cliniques et, d'autre part, l'évaluation de l'intégration des connaissances théoriques, sous la responsabilité de la direction du programme.

GÉRODONTOLOGIE

16-8.403.05 Programme de formation dentaire spécialisée [version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/403W.html

Objectifs

Le programme de gérodontologie permet au dentiste d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires à une pratique professionnelle en gérodontologie. Il offre une formation théorique et pratique diversifiée, afin de permettre au dentiste de traiter des personnes âgées en perte d'autonomie ou présentant une condition médicale complexe et ce, dans différents milieux (centres hospitaliers, centres d'accueil, à domicile).

En conséquence, au terme de ses études, le diplômé devra :

- maîtriser les connaissances médico-dentaires et pharmaceutiques permettant de planifier des traitements dans le cadre d'une pratique en gérodontologie;
- être en mesure de prodiguer des soins dentaires généraux selon une approche globale auprès d'une clientèle âgée en perte d'autonomie ou présentant une condition médicale complexe;
- être en mesure d'appliquer des principes de base en prévention, en éducation et en communication auprès d'une clientèle démontrant des besoins particuliers, ainsi qu'avec les proches et les différents intervenants auprès de la personne âgée;
- être en mesure d'évoluer au sein d'une équipe interdisciplinaire et d'établir de bonnes relations avec les autres professionnels de la santé;
- être en mesure d'appliquer les normes d'éthique dans ses relations interpersonnelles et dans la prise de décision.

Ce programme comporte, outre la formation théorique et clinique en géro-dentologie, une formation en recherche intégrée à la maîtrise en sciences dentaires (voir description de la maîtrise). En conséquence, au terme de ses études, le diplômé devra également :

- comprendre et assimiler les principes de base régissant son champ d'études et de recherche;
- maîtriser la méthodologie de la recherche propre au domaine particulier de la médecine dentaire;
- être en mesure de commenter, par écrit ou oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- être en mesure de faire un examen critique des connaissances par rapport à la recherche ou à la pratique professionnelle.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures en géro-dentologie (délivré parallèlement au grade de maître ès sciences (M.Sc.) obtenu dans le cadre du programme de maîtrise en sciences dentaires).

Responsable

Christian Caron, D.M.D., D.M.Sc.
(418) 656-2937; télécopieur : (418) 656-2720
Christian.Caron@fmd.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en médecine dentaire (D.M.D.), ou d'un diplôme jugé équivalent. Il doit posséder un permis de l'Ordre des dentistes du Québec ou être en mesure d'obtenir un tel permis. La sélection des candidats est basée sur l'évaluation des pièces du dossier d'admission telles le dossier universitaire (D.M.D.), la lettre d'intention et les trois lettres de recommandation. On tient compte également du rendement à l'entrevue, de l'expérience professionnelle ainsi que des capacités et des intérêts particuliers du candidat.

Le fait d'être reçu en entrevue et de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par le comité de programme.

Considérant les exigences de diplomation du programme, le candidat sera admis simultanément au programme de formation dentaire spécialisée en géro-dentologie (diplôme) et à la maîtrise en sciences dentaires.

Note - Pour la poursuite des études, le candidat devra également satisfaire à la condition suivante, soit de déposer son sujet de mémoire, avec le choix de son directeur, avant la fin de la première session de son programme de maîtrise en sciences dentaires.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne. La date limite pour soumettre une demande d'admission est le 1^{er} octobre de chaque année.

Durée

La durée de ce programme de formation est de deux années à temps complet ou de quatre années à temps partiel.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil du programme est déterminée chaque année. Pour 2006-2007, ce programme pourra accueillir deux candidats à temps complet.

Salaires

Le ministère de la Santé et des Services sociaux attribue à deux candidats admis un salaire de résident en milieu hospitalier (environ 37 500 \$), et ce, pour la première année de leur programme. Toutefois, pour y avoir droit, le candidat doit avoir le statut de résident permanent au Québec depuis au moins deux ans, au moment de son admission.

Description et cheminement

Le programme de formation dentaire spécialisée en géro-dentologie, qui est offert conjointement avec la maîtrise en sciences dentaires, est d'une durée de deux ans, soit six sessions consécutives. La formation commence à la session d'automne et suit le calendrier régulier de l'Université, soit 15 semaines chaque session. Le programme comprend une formation médico-dentaire dans la discipline et une formation clinique auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou présentant une condition médicale complexe, et ce, dans les établissements de santé, en centres d'accueil et à domicile. La formation clinique permettra également à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires aux traitements des personnes âgées au moyen d'équipements dentaires portatifs. En plus des cours théoriques, des séminaires et des stages cliniques, l'étudiant poursuivra en parallèle des activités de recherche, dans le cadre de la maîtrise en sciences dentaires. Au terme de ses études, il obtiendra un diplôme d'études supérieures en géro-dentologie et un grade de maître ès sciences (M.Sc.). Afin de respecter la double orientation souhaitée, le diplôme d'études supérieures sera décerné uniquement à l'étudiant qui aura satisfait à toutes les exigences liées au diplôme et à la maîtrise.

La structure du programme d'études, soit le programme même de formation dentaire spécialisée en géro-dentologie (diplôme) et la maîtrise en sciences dentaires (M.Sc.), comprend au total l'équivalent de 100 crédits. La maîtrise avec stage et mémoire comprend des cours obligatoires et la rédaction d'un mémoire de 23 crédits.

Les activités et les cours obligatoires suivants font partie du programme :

- Clinique de géro-dentologie I (MDD-66089)
- Clinique de géro-dentologie II (MDD-66090)
- Clinique de géro-dentologie III (MDD-66091)
- Clinique de géro-dentologie IV (MDD-66092)
- Clinique de géro-dentologie V (MDD-66093)
- Clinique de géro-dentologie VI (MDD-66094)
- Analyse de publications en géro-dentologie I (MDD-66098)
- Analyse de publications en géro-dentologie II (MDD-66099)
- Séminaires en géro-dentologie I (MDD-66096)
- Séminaires en géro-dentologie II (MDD-66097)
- Planification de traitements en géro-dentologie I (MDD-66100)
- Planification de traitements en géro-dentologie II (MDD-66101)
- Projet spécial en géro-dentologie (MDD-66095)
- Éthique, déontologie et droit de la médecine dentaire (DRT-66431)
- Stage en anesthésiologie (MDD-66102)
- Stage hospitalier en gériatrie I (unité de courte durée) (MDD-66103)
- Stage hospitalier en gériatrie II (MDD-66104)
- Stage hospitalier en psychogériatrie (MDD-66105)
- Pharmacothérapie ambulatoire en gériatrie (PHA-65191)

Formation en réanimation cardio-respiratoire avancée (ACLS)

Séminaires en gériatrie

Conférences en gériatrie

- Biostatistique en épidémiologie (EPM-66594)
- Méthodologie de la recherche en médecine dentaire (MDD-65397)
- Séminaires de recherche I (MDD-65399)
- Séminaires de recherche II (MDD-65400)
- Présentation du projet de maîtrise (MDD-66443)

Note - Bien que les activités MDD-66094 *Clinique de géro-dentologie VI* et MDD-66095 *Projet spécial en géro-dentologie* soient obligatoires, l'étudiant doit s'inscrire seulement à l'une de ces deux activités.

L'étudiant doit également s'inscrire à 9 crédits de cours à option choisis dans des disciplines connexes : aspects sociaux, psychologiques et médicaux du vieillissement, nutrition, réadaptation, etc., en médecine dentaire ou en gériatrie.

Mode d'évaluation des connaissances

Les connaissances, les aptitudes et les attitudes de l'étudiant sont évaluées à l'aide de la fiche d'appréciation des stages cliniques. De plus, le résident doit se soumettre à des examens écrits permettant de vérifier l'intégration des connaissances théoriques.

PARODONTIE

16-8.403.03 Programme de formation dentaire spécialisée [version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/403V.html

Objectifs

Le programme de parodontie permet au dentiste d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la pratique spécialisée de la parodontie.

Au terme de ses études, le diplômé devra :

- maîtriser les connaissances permettant de planifier des traitements dans le cadre d'une pratique spécialisée en parodontie;
- être en mesure de prodiguer des soins qui ont pour objet de restaurer les structures parodontales affectées et de maintenir la santé physiologique du parodonte;
- être en mesure de planifier et exécuter des traitements en implantologie;
- posséder les concepts de base en prévention, en éducation et en communication;
- être en mesure d'appliquer les normes d'éthique dans ses relations interpersonnelles et dans la prise de décision.

Ce programme comporte, outre la formation spécialisée en parodontie, une formation en recherche intégrée à la maîtrise en sciences dentaires (voir la description de la maîtrise). En conséquence, au terme de ses études, le diplômé devra également :

- comprendre et assimiler les principes de base régissant son champ d'études et de recherche;
- maîtriser la méthodologie de la recherche propre au domaine particulier de la médecine dentaire;
- être en mesure de commenter, par écrit ou oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- être en mesure de faire un examen critique des connaissances par rapport à la recherche ou à la pratique de la spécialité.

Diplôme

Diplôme d'études supérieures en parodontie (délivré parallèlement au grade de maître ès sciences (M.Sc.) obtenu dans le cadre du programme de maîtrise en sciences dentaires).

Responsable

Gilbert Grenier, D.M.D.
(418) 656-2937; télécopieur : (418) 656-2720
fmd@fmd.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le candidat doit avoir terminé un programme de formation dentaire (résidence) en dentisterie ou une année de pratique générale. Il doit posséder un permis de l'Ordre des dentistes du Québec ou être en mesure d'obtenir un tel permis. La sélection des candidats est basée sur l'évaluation des pièces du dossier d'admission telles le dossier universitaire, la lettre d'intention, les lettres (trois) de recommandation, du rendement à l'entrevue et de l'expérience antérieure du candidat.

Le fait d'être reçu en entrevue et de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction du programme.

Considérant les exigences de diplomation du programme, le candidat sera admis simultanément au programme de formation dentaire spécialisée en parodontie (diplôme) et à la maîtrise en sciences dentaires.

Note - Pour la poursuite de ses études, le candidat devra également satisfaire à la condition suivante, soit de déposer son sujet de mémoire, avec le choix de son directeur, avant la fin de la première session de son programme de maîtrise en sciences dentaires.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne. La date limite pour soumettre une demande d'admission est le 1^{er} octobre de chaque année.

Durée

La durée de ce programme de formation est de trois années.

Capacité d'accueil

Le nombre total d'étudiants dans ce programme est limité. Deux ou trois nouveaux étudiants peuvent être acceptés annuellement.

Description et cheminement

Le programme de formation dentaire spécialisée en parodontie, qui est offert conjointement avec la maîtrise en sciences dentaires, est d'une durée de trois ans, soit neuf sessions consécutives. La formation commence à la session d'automne et suit le calendrier régulier de l'Université, soit 15 semaines chaque session. Le programme est orienté vers la formation spécialisée axée sur la pratique professionnelle et la formation en recherche. L'étudiant pourra y acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession, en plus de participer à des expériences en recherche. Au terme de ses études, il obtiendra un diplôme d'études supérieures en parodontie et un grade de maître ès sciences (M.Sc.). Afin de respecter la double orientation souhaitée, le diplôme de spécialité sera décerné uniquement à l'étudiant qui aura satisfait à toutes les exigences liées au diplôme et à la maîtrise.

La structure du programme d'études, soit le programme même de formation dentaire spécialisée en parodontie (diplôme) et la maîtrise en sciences dentaires (M.Sc.), comprend au total l'équivalent de 133 crédits. La maîtrise avec stage et mémoire comprend des cours obligatoires et la rédaction d'un mémoire de 23 crédits.

Les cours suivants font partie du programme :

- Anatomie descriptive appliquée (MDD-66522)
- Biologie des tissus buccodentaires avancée (MDD-65788)
- Médecine buccale I (MDD-65786)
- Médecine buccale II (MDD-65787)
- Microbiologie buccale avancée (MDD-65784)
- Pharmacologie et pharmacothérapie buccodentaire avancée (MDD-65783)
- Parodontie I (MDD-65769)
- Parodontie II (MDD-65770)
- Parodontie III (MDD-66039)
- Clinique de parodontie I (MDD-65771)
- Clinique de parodontie II (MDD-65772)
- Clinique de parodontie III (MDD-65773)
- Clinique de parodontie IV (MDD-66033)
- Clinique de parodontie V (MDD-66034)
- Clinique de parodontie VI (MDD-66035)
- Clinique de parodontie VII (MDD-66036)
- Clinique de parodontie VIII (MDD-66037)
- Planification et évaluation de traitements parodontaux I (MDD-65774)
- Planification et évaluation de traitements parodontaux II (MDD-65775)
- Planification et évaluation de traitements parodontaux III (MDD-65776)
- Planification et évaluation de traitements parodontaux IV (MDD-66915)
- Analyse de publications en parodontie I (MDD-65777)
- Analyse de publications en parodontie II (MDD-65778)

- Analyse de publications en parodontie III (MDD-66031)
- Analyse de publications en parodontie IV (MDD-66032)
- Séminaire interdisciplinaire I (MDD-66041)
- Séminaire interdisciplinaire II (MDD-66042)
- Études dirigées en orthodontie (MDD-66126)
- Implantologie I (MDD-65779)
- Implantologie II (MDD-65780)
- Occlusion (MDD-66038)
- Prosthodontie (MDD-66040)
- Stage en anesthésiologie (MDD-66102)
- Stage en réhabilitation prothétique sur implants (MDD-66245)
- Sédation consciente (MDD-66914)
- Régénération osseuse et tissulaire (MDD-66045)
- Éthique, déontologie et droit de la médecine dentaire (DRT-66431)
- Activités pédagogiques I (MDD-65781)
- Activités pédagogiques II (MDD-65782)
- Activités pédagogiques III (MDD-66043)
- Activités pédagogiques IV (MDD-66044)
- Activités pédagogiques V (MDD-66916)
- Biostatistique en épidémiologie (EPM-66594)
- Méthodologie de la recherche en médecine dentaire (MDD-65397)
- Séminaires de recherche I (MDD-65399)
- Séminaires de recherche II (MDD-65400)
- Présentation du projet de maîtrise (MDD-66443)

Mode d'évaluation des connaissances

Les connaissances, les habiletés et les attitudes du résident sont évaluées à l'aide de la fiche d'appréciation des stages cliniques.

Ce programme prépare le candidat à la reconnaissance comme spécialiste (parodontie) de l'Ordre des dentistes du Québec. Les étudiants pourront se présenter aux examens de spécialité, six mois avant la fin de leur programme d'études et de recherche.

SCIENTES DENTAIRES

12-2.403.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 004]
15-2.403.01	Maîtrise avec stage et mémoire, M.Sc.	[version 004]
13-2.403.01	Maîtrise avec stage et essai, M.Sc.	[version 002]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/403A.html

Objectifs

Ce programme s'adresse aux candidats venant d'un programme de premier cycle en médecine dentaire (D.M.D., B.Sc.) ou dans une autre discipline ayant des liens avec la médecine dentaire. Il vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus approfondies et de développer des habiletés en recherche dans le domaine des sciences dentaires.

Au terme du programme de maîtrise, le diplômé sera apte à :

- faire un examen critique des connaissances dans des champs particuliers de sa discipline;
- maîtriser la méthodologie propre aux champs particuliers de sa discipline;
- prendre conscience des fondements de sa discipline;
- porter des jugements critiques sur les conditions d'exercice de sa pratique, dans son domaine d'activité;
- étudier des situations indéterminées nouvelles en vue d'y apporter des solutions inédites;
- intervenir de façon appropriée en utilisant les connaissances et les méthodes propres à sa discipline;
- traiter, par écrit ou oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité.

Le programme comprend trois types : avec mémoire, avec stage et mémoire et avec stage et essai.

La maîtrise avec mémoire est essentiellement axée sur les activités de recherche de type fondamental ou clinique. Elle prépare ainsi les candidats à poursuivre des études de doctorat dans cette discipline.

La maîtrise avec stage et mémoire offre une formation axée sur l'acquisition de connaissances spécialisées dans un ou plusieurs domaines de la médecine dentaire et sur la poursuite d'activités de recherche de type clinique appliquées au champ de la médecine dentaire. Ce programme vise à permettre aux diplômés de mettre à profit leur expertise en recherche dans la pratique professionnelle de la médecine dentaire ou de poursuivre des études de doctorat dans le domaine des sciences buccodentaires.

La maîtrise avec stage et essai est orientée vers le perfectionnement dans une spécialité de la médecine dentaire et l'initiation à la recherche clinique appliquée à un domaine de la médecine dentaire. Elle vise à former des diplômés aptes à collaborer aux travaux d'une équipe de recherche ou à exercer une activité professionnelle dans une spécialité de la médecine dentaire.

Responsable

Directeur du programme
Pierre Gagnon
(418) 656-2937; télécopieur : (418) 656-2720
Pierre.Gagnon@fmd.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire à la règle générale d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté. Les candidats, compte tenu de leur préparation antérieure, pourront aussi se voir imposer une scolarité probatoire, selon les règles prescrites dans le *Règlement des études* de l'Université Laval.

Maîtrise avec mémoire

Être titulaire d'un baccalauréat en sciences de la santé (médecine dentaire) (B.Sc.), ou d'un doctorat en médecine dentaire (D.M.D.), ou d'un diplôme jugé équivalent. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline fondamentale ayant des liens avec la médecine dentaire sont également admissibles à ce type de maîtrise.

Maîtrise avec stage et mémoire

Être titulaire d'un doctorat en médecine dentaire (D.M.D.), ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat qui a été admis dans le programme de formation dentaire spécialisée en gérodonnologie ou dans le programme de formation dentaire spécialisée en parodontie de l'Université Laval sera admis à ce type selon les exigences propres à ces deux programmes (voir la description des programmes de gérodonnologie et de parodontie).

Les titulaires d'un diplôme d'études postérieures au doctorat en médecine dentaire de l'Université Laval ou d'un diplôme jugé équivalent peuvent également être admis dans ce type de maîtrise.

Maîtrise avec stage et essai

Être titulaire d'un doctorat en médecine dentaire (D.M.D.), ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat qui a été admis dans le programme de formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale de l'Université Laval sera admis à ce type selon les exigences propres à ce programme (voir la description du programme de chirurgie buccale et maxillo-faciale).

Les titulaires d'un diplôme en chirurgie buccale et maxillo-faciale de l'Université Laval ou d'un diplôme jugé équivalent à cette discipline peuvent également être admis dans ce type de maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Maîtrise avec mémoire

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Mémoire	33 crédits

Maîtrise avec stage et mémoire

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Stage (gérodonnologie, parodontie)	10 crédits
Mémoire	23 crédits

Maîtrise avec stage et essai

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Stage (chirurgie buccale et maxillo-faciale)	18 crédits
Essai	15 crédits

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
MDD – 65397	3	Méthodologie de la recherche en médecine dentaire
MDD – 65399	2	Séminaires de recherche I
MDD – 65400	2	Séminaires de recherche II
MDD – 66443	2	Présentation du projet de maîtrise
EPM – 66594	3	Biostatistique en épidémiologie

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise avec stage et mémoire

Les 10 crédits de stage et cours sont acquis dans un programme d'études postérieures au doctorat en médecine dentaire de l'Université Laval (formation dentaire spécialisée en gérodonnologie, formation dentaire spécialisée en parodontie) ou dans un programme jugé équivalent.

Maîtrise avec stage et essai

Les 18 crédits de stage et cours sont acquis dans un programme d'études postérieures au doctorat en médecine dentaire de l'Université Laval (formation dentaire spécialisée en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ou dans un programme jugé équivalent.

Faculté de musique

Sommaire

Musique

Maîtrise avec essai	
• éducation musicale	11-2.112.31
Maîtrise avec mémoire	
• éducation musicale	12-2.112.31
• musicologie	12-2.112.21
• composition	12-2.112.14
Maîtrise avec récital	
• interprétation	14-2.112.60
• didactique instrumentale	14-2.112.91
Doctorat	10-3.112.01
Microprogramme	
• enseignement des cordes	50-2.112.00
• enseignement du piano	50-2.112.10
• musique liturgique	50-2.112.30
• rythmique Jaques-Dalcroze	50-2.112.20

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Forte d'une longue expérience, la Faculté de musique dispose aujourd'hui de ressources professionnelles et matérielles enviables qui, mises à votre disposition, favoriseront la réussite de vos études dans un contexte riche et stimulant. Que vous vouliez devenir interprète, compositeur, professeur ou chercheur, un éventail de programmes de formation vous sont offerts aux deuxième et troisième cycles, qui sauront certainement répondre à vos aspirations.

Comme vous pourrez le constater en parcourant ce document, la Faculté vous donne la possibilité d'acquérir une plus grande compétence ou même une spécialité dans des domaines d'études et de recherche variés au deuxième cycle : l'interprétation musicale, y compris le jazz et la musique populaire (soliste, accompagnateur, chambriste ou musicien d'orchestre), qui vise tous les instruments, sans oublier le chant; la didactique instrumentale, tournée vers la pratique et l'enseignement des instruments et de la voix; l'éducation musicale, destinée autant à la recherche qu'à la préparation à l'exercice d'un leadership dans la profession; la musicologie, vouée à la recherche, tant sur le plan historique que sur le plan théorique; la composition musicale pour diverses formations.

Le doctorat en musique (Ph.D.) offre quant à lui deux concentrations, soit la musicologie, tant historique que théorique, et l'éducation musicale, avec une orientation en didactique instrumentale ou en formation générale. Le programme a pour objectifs de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome, de lui permettre de contribuer, grâce à ses travaux universitaires, à l'avancement des études dans un des domaines de l'activité musicale, de faire de lui un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social et de le préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession.

Les membres du corps professoral auront plaisir à vous accueillir, de répondre à vos questions et de vous orienter vers le programme qui vous conviendra le mieux. Bienvenue à l'Université Laval et nos meilleurs vœux de succès dans la poursuite de vos études!



Gilles Simard
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Louis-Jacques-Casault, bureau 3312
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-7061 télécopieur : (418) 656-7365
mus@mus.ulaval.ca www.mus.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen

Gilles Simard

MUSIQUE

11-2.112.31	Maîtrise avec essai (éducation musicale), M.Mus.	[version 003]
12-2.112.31	Maîtrise avec mémoire (éducation musicale), M.Mus.	[version 005]
12-2.112.21	Maîtrise avec mémoire (musicologie), M.Mus.	[version 005]
12-2.112.14	Maîtrise avec mémoire (composition), M.Mus.	[version 006]
14-2.112.60	Maîtrise avec récital (interprétation), M.Mus.	[version 002]
14-2.112.91	Maîtrise avec récital (didactique instrumentale), M.Mus.	[version 002]
10-3.112.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/112A.html

Objectifs

Maîtrise

Selon la concentration choisie par l'étudiant, les objectifs de la maîtrise en musique sont les suivants :

Concentration éducation musicale (avec essai ou avec mémoire)

Permettre à l'étudiant de poursuivre une formation comme musicien éducateur; de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et à en être un agent d'évolution; d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d'acquérir une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet pédagogique ou de recherche, de le réaliser et de l'évaluer.

Concentration didactique instrumentale (avec récital)

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, de développer sa connaissance des principes et méthodes de l'enseignement de l'instrument, de même que des critères d'une interprétation juste de son répertoire.

Concentration musicologie (avec mémoire)

Permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie historique ou théorique et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par son mémoire en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

Concentration composition (avec mémoire)

Permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des diverses techniques actuelles de la composition de même que de développer et de perfectionner ses propres techniques d'écriture. À cet égard, l'étudiant devra faire la preuve, par la réalisation d'œuvres musicales originales et la rédaction de textes analytiques, qu'il a acquis les connaissances, les habiletés et l'autonomie nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

Concentration interprétation (avec récital)

Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise de son instrument et, par le biais d'un processus de recherche-crédation, d'approfondir ses connaissances touchant son répertoire et d'intégrer ces éléments dans une interprétation juste.

Doctorat

La personne qui est titulaire d'un doctorat en musique :

- est apte à poursuivre des activités de recherche de façon autonome;
- est apte à contribuer à l'avancement des connaissances et de la pratique dans un des domaines de l'activité musicale;
- est un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social;
- fait autorité dans son milieu professionnel;
- fait preuve de maîtrise dans ses communications orales et écrites.

Comme la carrière universitaire se prête naturellement à l'exercice de ces aptitudes, la formation de professeurs-chercheurs est un objectif important du programme. Cependant, les compétences acquises par les diplômés de ce programme sont également recherchées dans d'autres secteurs d'activité : système scolaire, administration publique, organismes culturels, médias, etc. La liste des champs de recherche soutenus par la Faculté, ainsi que les noms des professeurs qui leur sont affectés, figurent plus loin.

Ce programme comporte deux concentrations : éducation musicale et musicologie.

Concentration éducation musicale

Cette concentration vise à former des spécialistes de premier plan dans le domaine de l'éducation musicale, selon deux orientations : formation générale ou didactique instrumentale. Ces spécialistes sont aptes à remplir des fonctions de recherche, de formation et d'expertise dans tous les ordres d'enseignement. Ils sont en mesure :

- de diriger des travaux de recherche visant la conception de nouveaux outils d'exploration de la pratique et d'élaborer de nouveaux modèles théoriques pour en rendre compte;

- de contribuer au monde de l'enseignement de la musique en y jetant l'éclairage des recherches scientifiques les plus pertinentes et de faire appel, au besoin, aux ressources de domaines connexes, comme la psychologie, l'anatomie, la physiologie, la sociologie, etc.;
- de former et d'encadrer des enseignants de tous les niveaux;
- d'exercer un jugement critique à l'égard des pratiques éducatives.

Pour ce qui est de l'orientation didactique instrumentale, la formation des spécialistes de l'enseignement instrumental de tous les ordres d'enseignement s'ajoute à ces objectifs.

Concentration musicologie

Cette concentration vise à former des spécialistes qui exercent leurs compétences aux plus hauts niveaux en musicologie, tant historique que théorique.

Responsable

Directeur des programmes
Paul Cadrin
(418) 656-2556; télécopieur : (418) 656-7365
Paul.Cadrin@mus.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa lettre d'intention et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Le baccalauréat en éducation musicale, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise en musique, concentration éducation musicale.

Le baccalauréat disciplinaire en musique, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise en musique, concentration didactique instrumentale. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

Le baccalauréat disciplinaire en musique, mention histoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise en musique, concentration musicologie.

Le baccalauréat disciplinaire en musique, mention composition, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise en musique, concentration composition. De plus, le candidat doit soumettre un portfolio de ses travaux de création musicale.

Le baccalauréat disciplinaire en musique, mention interprétation, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise en musique, concentration interprétation. De plus, une audition instrumentale est obligatoire.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande une lettre d'intention, dans laquelle il expose sommairement (maximum de 500 mots) : 1) les motifs qui l'incitent à poser sa candidature à des études de deuxième cycle; 2) la démarche d'interprétation, de création ou de recherche qu'il veut entreprendre dans le cadre de ces études; 3) les objectifs de carrière qu'il poursuit.

La direction du programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission.

Le directeur de programme peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle s'il juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

Chaque demande d'admission est évaluée en tenant compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche (notamment par la rédaction d'un mémoire de maîtrise), des rapports d'appréciation, de sa lettre d'intention, ainsi que des ressources de la Faculté de musique. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

La maîtrise en musique, concentration éducation musicale avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de doctorat en musique, concentration éducation musicale.

La maîtrise en musique, concentration musicologie, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de doctorat en musique, concentration musicologie.

De façon générale, le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3,22 sur 4,33 (ou 4 sur 5) pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

1. une lettre d'intention dans laquelle il expose sommairement (maximum de 750 mots) : 1) dans quel champ de recherche il entend s'orienter; 2) la nature du projet de recherche envisagé; 3) ses objectifs de carrière;
2. un ou plusieurs travaux déjà évalués (chapitre de mémoire, essai, publication, communication, etc.).

Il est fortement recommandé au candidat de s'assurer de l'assentiment du professeur qu'il souhaite avoir comme directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Au besoin, le directeur de programme aidera le candidat à trouver le professeur dont le champ de recherche correspond aux intérêts du candidat.

La direction du programme peut convoquer le candidat en entrevue avant de se prononcer définitivement sur sa demande d'admission. Dans le cas de l'orientation didactique instrumentale au sein de la concentration en éducation musicale, le candidat doit également se soumettre à une audition dont les conditions sont décrites dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction de programme.

Une scolarité d'appoint de premier ou de deuxième cycle peut être imposée aux étudiants dont la préparation est jugée insuffisante par le directeur de programme, notamment aux étudiants qui ne sont pas titulaires d'une maîtrise dans la discipline visée. L'admission définitive au programme ne pourra être prononcée que si l'étudiant a maintenu une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 dans cette scolarité d'appoint.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Sur la recommandation de la direction du programme, au moment de l'admission, l'étudiant peut se voir imposer, lors de sa première inscription au programme, des épreuves destinées à déceler les lacunes de sa formation antérieure. Sur la foi des résultats de ces épreuves, le directeur du programme peut imposer au candidat une scolarité complémentaire.

Choix du projet de recherche

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant dont le type de programme est avec mémoire doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de sa première session d'inscription.

Le projet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard à la fin de la scolarité.

Doctorat

L'étudiant doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de sa première session d'inscription et doit faire approuver son projet de recherche après avoir réussi ses examens de doctorat (voir la rubrique « Exigences particulières concernant les cours »).

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Concentration éducation musicale (avec essai ou avec mémoire)

Avec essai

Activités obligatoires

Cours	14	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	25	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (14 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 61366	6	Fondements de l'éducation musicale
MUS – 62937	3	Recherche en éducation musicale I
MUS – 63156	3	Recherche en éducation musicale II
MUS – 65223	2	Séminaire en éducation musicale

ESSAI OBLIGATOIRE (6 crédits)

MUS – 65139	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (25 crédits)

En accord avec le directeur du programme et, le cas échéant, le directeur de recherche, l'étudiant choisit les autres cours (25 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet de recherche. Il peut prendre ces cours parmi les cours de musique ou parmi les cours accessibles d'autres disciplines telles que administration scolaire, mesure et évaluation, psychopédagogie ou technologie éducative.

Avec mémoire

Activités obligatoires

Cours	14	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	7	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (14 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 61366	6	Fondements de l'éducation musicale
MUS – 62937	3	Recherche en éducation musicale I
MUS – 63156	3	Recherche en éducation musicale II
MUS – 65223	2	Séminaire en éducation musicale

COURS À OPTION (7 crédits)

En accord avec le directeur du programme et, le cas échéant, le directeur de recherche, l'étudiant choisit les autres cours (7 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet de recherche. Il peut prendre ces cours parmi les cours de musique ou parmi les cours accessibles d'autres disciplines telles que administration scolaire, mesure et évaluation, psychopédagogie ou technologie éducative.

Concentration musicologie (avec mémoire)

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 61156	3	Musicologie I
MUS – 61157	3	Musicologie II

COURS À OPTION (15 crédits)

En accord avec le directeur du programme et, le cas échéant, le directeur de recherche, l'étudiant choisit les autres cours (15 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet de recherche.

Concentration composition (avec mémoire)

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 61168	3	Composition I
MUS – 61169	3	Composition II
MUS – 66567	3	Composition III
MUS – 66568	3	Techniques et esthétiques des musiques nouvelles

COURS À OPTION (9 crédits)

En accord avec le directeur du programme et, le cas échéant, le directeur de recherche, l'étudiant choisit les autres cours (9 crédits) en fonction de la nature de son projet de recherche. Il doit cependant prendre au moins deux séminaires.

Concentration interprétation (avec récital) mention classique ou mention jazz et musique populaire

Option Soliste

Activités obligatoires

Cours	28	crédits
-------	----	---------

Activités à option

Cours	17	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (28 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 63181	2	Musique de chambre I
MUS – 63182	2	Musique de chambre II

Les activités pédagogiques suivantes sont sanctionnées par deux récitals d'une heure, l'un à la fin de la deuxième session et l'autre à la fin de la quatrième. Le dernier récital, qui doit être enregistré, est accompagné de notes de programme et d'un compte rendu écrit de la démarche de recherche-crédation qui a servi de fondement à l'interprétation.

MUS – 61164	6	Instrument soliste I
MUS – 61165	6	Instrument soliste II
MUS – 61235	6	Instrument soliste III
MUS – 61236	6	Instrument soliste IV (essai)

Faculté de musique

COURS À OPTION (17 crédits)

En accord avec le directeur du programme, l'étudiant choisit les autres cours (17 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet d'études. Il doit cependant prendre au moins deux séminaires.

Option Accompagnement-musique de chambre

Activités obligatoires

Cours 24 crédits

Activités à option

Cours 21 crédits

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

Les activités pédagogiques suivantes sont sanctionnées par quatre récitals de 45 minutes comme accompagnateur, soliste et chambriste. Le dernier récital, qui doit être enregistré, est accompagné de notes de programme et d'un compte rendu écrit de la démarche de recherche-crédation qui a servi de fondement à l'interprétation.

N° cours Cr Titre

MUS – 63713	6	Accompagnement-musique de chambre I
MUS – 63714	6	Accompagnement-musique de chambre II
MUS – 63715	6	Accompagnement-musique de chambre III
MUS – 63716	6	Accompagnement-musique de chambre IV (essai)

COURS À OPTION (21 crédits)

En accord avec le directeur du programme, l'étudiant choisit les autres cours (21 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet d'études. Il doit cependant prendre au moins deux séminaires.

Option Orchestre-musique de chambre

Activités obligatoires

Cours 24 crédits

Activités à option

Cours 21 crédits

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

Les activités pédagogiques suivantes sont sanctionnées par deux examens (auditions simulées) et par deux récitals de 45 minutes comme soliste et chambriste. Le dernier récital, qui doit être enregistré, est accompagné de notes de programme et d'un compte rendu écrit de la démarche de recherche-crédation qui a servi de fondement à l'interprétation.

N° cours Cr Titre

MUS – 64355	6	Orchestre - musique de chambre I
MUS – 64356	6	Orchestre - musique de chambre II
MUS – 64357	6	Orchestre - musique de chambre III
MUS – 64358	6	Orchestre - musique de chambre IV (essai)

COURS À OPTION (21 crédits)

En accord avec le directeur du programme, l'étudiant choisit les autres cours (21 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet d'études. Il doit cependant prendre au moins deux séminaires.

Concentration didactique instrumentale (avec récital), mention classique ou mention jazz et musique populaire

Activités obligatoires

Cours 27 crédits

Activités à option

Cours 18 crédits

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits)

N° cours Cr Titre

MUS – 61176	3	Didactique instrumentale I
MUS – 61232	3	Didactique instrumentale II
MUS – 61233	3	Didactique instrumentale III

Les activités pédagogiques suivantes sont sanctionnées soit par un récital de 20 minutes par session, soit par deux récitals de 30 minutes (l'un à la fin de la deuxième session, l'autre à la fin de la quatrième), soit par deux récitals de 20 minutes et un récital de 30 minutes. Le dernier récital, qui doit être enregistré, est accompagné de notes de programme et d'un compte rendu écrit de la démarche de recherche-crédation qui a servi de fondement à l'interprétation.

MUS – 63548	4	Instrument principal « DI » I
MUS – 63710	4	Instrument principal « DI » II
MUS – 63711	4	Instrument principal « DI » III
MUS – 63712	6	Instrument principal « DI » IV (essai)

COURS À OPTION (18 crédits)

En accord avec le directeur du programme, l'étudiant choisit les autres cours (18 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet d'études. Il doit cependant prendre au moins deux séminaires et au moins 2 crédits de musique de chambre ou d'accompagnement.

Cours accessibles à toutes les concentrations

En accord avec le directeur du programme et, le cas échéant, le directeur de recherche, l'étudiant, dans la mesure où sa concentration le permet, peut suivre les cours suivants s'il satisfait aux exigences préalables.

MUS – 61162	2	Instrument secondaire I
MUS – 61163	3	Instrument principal « GE » I
MUS – 61226	2	Instrument secondaire II
MUS – 61227	2	Instrument secondaire III
MUS – 61228	2	Instrument secondaire IV
MUS – 61229	3	Instrument principal « GE » II
MUS – 61230	3	Instrument principal « GE » III
MUS – 61231	3	Instrument principal « GE » IV
MUS – 61234	3	Didactique instrumentale IV
MUS – 61648	1	Accompagnement au piano A I
MUS – 61649	1	Accompagnement au piano A II
MUS – 61650	1	Accompagnement au piano A III
MUS – 61651	1	Accompagnement au piano A IV
MUS – 62377	3	Sujets spéciaux (éducation musicale)
MUS – 63181	2	Musique de chambre I
MUS – 63182	2	Musique de chambre II
MUS – 63183	2	Musique de chambre III
MUS – 63184	2	Musique de chambre IV
MUS – 63188	1	Lectures et travaux dirigés I
MUS – 63189	2	Lectures et travaux dirigés II
MUS – 63190	3	Lectures et travaux dirigés III
MUS – 63284	2	Accompagnement au piano B I
MUS – 63314	1	Grands ensembles I
MUS – 63315	1	Grands ensembles II
MUS – 63717	2	Accompagnement au piano B II
MUS – 63718	2	Accompagnement au piano B III
MUS – 63719	2	Accompagnement au piano B IV
MUS – 63780	1	Grands ensembles III
MUS – 63825	3	Séminaire I
MUS – 63826	3	Séminaire II
MUS – 64117	3	Histoire de l'éducation musicale
MUS – 64611	3	Harmonie : histoire et répertoire
MUS – 65224	3	Practicum en éducation musicale (stage)
MUS – 65225	3	Technologie musicale
MUS – 65420	1	Grands ensembles IV
MUS – 65422	2	Jeu scénique d'opéra
MUS – 65564	3	Enseignement des cordes I
MUS – 65565	3	Enseignement des cordes II
MUS – 65566	3	Enseignement des cordes III
MUS – 65567	3	Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki I
MUS – 65568	3	Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki II
MUS – 65569	3	Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki III
MUS – 65570	3	Practicum I
MUS – 65571	3	Practicum II
MUS – 65572	3	Enseignement du piano I
MUS – 65573	3	Enseignement du piano II
MUS – 65574	3	Enseignement du piano III
MUS – 65575	3	Enseignement du piano selon l'approche Suzuki I
MUS – 65576	3	Enseignement du piano selon l'approche Suzuki II
MUS – 65577	3	Enseignement du piano selon l'approche Suzuki III
MUS – 65578	3	Rythmique Jaques-Dalcroze I
MUS – 65579	3	Rythmique Jaques-Dalcroze II
MUS – 65580	3	Rythmique Jaques-Dalcroze III
MUS – 66569	3	Séminaire en musique populaire
MUS – 66842	1	Projet dirigé I
MUS – 66843	2	Projet dirigé II
MUS – 66844	3	Projet dirigé III

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Concentration éducation musicale

Activités obligatoires

Cours	15	crédits
Thèse	72	crédits

Activités à option

Cours	3	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours Cr Titre

MUS – 63720	3	Séminaire en éducation musicale (doctorat)
MUS – 63838	3	Examens de doctorat I
MUS – 63839	3	Examens de doctorat II
MUS – 63840	3	Examens de doctorat III
MUS – 63841	3	Examens de doctorat IV

COURS À OPTION (3 crédits)

N° cours Cr Titre

MUS – 61392	3	Mesure et évaluation en éducation musicale
-------------	---	--

ou, en accord avec le directeur de recherche, l'étudiant choisit 3 crédits en fonction de la nature de son projet de recherche.

*Concentration musicologie***Activités obligatoires**

Cours	12 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 63838	3	Examens de doctorat I
MUS – 63839	3	Examens de doctorat II
MUS – 63840	3	Examens de doctorat III
MUS – 63841	3	Examens de doctorat IV

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MUS – 63721	3	Séminaire de doctorat (musicologie)

ou, en accord avec le directeur de recherche, l'étudiant choisit 6 crédits en fonction de la nature de son projet de recherche.

Exigences particulières concernant les cours**Maîtrise**

Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Doctorat

L'étudiant doit réussir les cours de sa scolarité et des examens de doctorat. Le détail des exigences des examens de doctorat propres à chaque option est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche**Maîtrise**

Les exigences concernant les travaux de recherche diffèrent selon les options du programme.

Composition : mémoire (composition d'œuvres musicales)

Éducation musicale : mémoire ou essai

Musicologie : mémoire

Interprétation : compte rendu écrit

Didactique instrumentale : compte rendu écrit

Le détail de ces exigences est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Doctorat

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à la Faculté de musique est décrit dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de la direction de programme.

Exigences de temps complet ou de résidence**Maîtrise**

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins une session. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

À moins d'autorisation spéciale, l'étudiant admis dans une option avec mémoire doit terminer sa scolarité dans les trois sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps complet et dans les six sessions qui suivent sa première inscription s'il est étudiant régulier à temps partiel.

Doctorat

L'étudiant doit être inscrit à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Exigences linguistiques**Maîtrise**

L'étudiant doit comprendre l'anglais écrit. S'il est admis en option éducation musicale ou en musicologie, son aptitude à lire cette langue est évaluée par un examen écrit qui a lieu au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-14954 *Reading skills II*.

Doctorat

Si l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à l'Université Laval, son aptitude à lire l'anglais est évaluée par un examen écrit au début de la première session d'inscription au programme. En cas d'échec, il doit réussir, le plus tôt possible, ANL-14954 *Reading skills II*.

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut, de plus, exiger de lui la connaissance d'une troisième langue. Le contrôle se fait en cours d'études.

MUSIQUE

50-2.112.00 Microprogramme de deuxième cycle en enseignement des cordes

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/112M.html

Orientation et objectifs**Objectifs généraux**

S'initier aux différents éléments qui composent la pédagogie générale des cordes et développer ses propres aptitudes musicales.

Objectifs particuliers

- Acquérir les composantes de base en pédagogie des cordes;
- se familiariser avec différentes approches;
- élargir ses connaissances de la pratique de l'enseignement des cordes;
- développer ses aptitudes musicales à travers la rythmique Jaques-Dalcroze;
- explorer différents types d'activités musicales que l'on peut utiliser avec des élèves.

Ce microprogramme hors campus sera offert chaque année à l'intérieur de la programmation de l'Institut Studea Musica, en collaboration avec la Faculté de musique et la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval.

Responsable

Paul Cadrin
(418) 656-2556; télécopieur : (418) 656-7365
Paul.Cadrin@mus.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire en musique ou d'un diplôme jugé équivalent.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été.

Liste et description des cours

On n'a pas cru bon de diviser en plusieurs petits blocs (philosophie, méthodologie, rythmique, cours de maître) les composantes du cours de formation. On a préféré combiner les différentes composantes à l'intérieur d'un même cours afin de s'assurer que chaque étudiant reçoive une formation complète et intégrée.

Tous les cours offerts sont organisés selon le modèle suivant :

Programme de formation pour enseignants : pédagogie des cordes (3 crédits)

Durée 6-7 jours

Conférence/atelier 15 heures

Rythmique 5-6 heures

Observation de cours de maître 10 heures

Concerts/activités spéciales (musique de chambre, connaissance du répertoire, musique contemporaine, etc.) 10-12 heures

L'organisation du microprogramme est bâtie sur le modèle de formation intensive de courte durée, expérimenté et raffiné depuis plus de 30 ans aux États-Unis et dans certaines provinces canadiennes. Ce modèle semble répondre particulièrement bien à la clientèle des professeurs des cordes qui entreprennent des sessions de formation continue pendant la période de l'été.

Pour terminer ce microprogramme, l'étudiant doit obtenir 9 crédits parmi les cours suivants; il doit toutefois prendre un minimum de 3 crédits dans la série A.

Série A

MUS – 65564 Enseignement des cordes I (3 crédits)

Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant des techniques de base d'un instrument à cordes (posture et tenue, jeu de l'archet, jeu du bras gauche), des approches contemporaines de la pédagogie des cordes, de l'organisation de l'enseignement instrumental, des relations professeur/élève, de l'étude du répertoire. Activités de concerts et observation de cours. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65565 Enseignement des cordes II (3 crédits)

Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant des techniques de base d'un instrument à cordes (posture et tenue, jeu de l'archet, jeu du bras gauche), des approches contemporaines de la pédagogie des cordes, de l'organisation de l'enseignement instrumental, des relations professeur/élève, de l'étude du répertoire. Activités de concerts et observation de cours. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65566 Enseignement des cordes III (3 crédits)

Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant des techniques de base d'un instrument à cordes (posture et tenue, jeu de l'archet, jeu du bras gauche), des approches contemporaines de la pédagogie des cordes, de l'organisation de l'enseignement instrumental, des relations professeur/élève, de l'étude du répertoire. Activités de concerts et observation de cours. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Série B

MUS – 65567 Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki I (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner les cordes selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65568 Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki II (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner les cordes selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65569 Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki III (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner les cordes selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Série C

MUS – 65570 Practicum I (3 crédits)

Ce cours vise à permettre aux participants d'enseigner sous la supervision d'un professeur qui leur fera des commentaires afin d'améliorer leur technique d'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65571 Practicum II (3 crédits)

Ce cours vise à permettre aux participants d'enseigner sous la supervision d'un professeur qui leur fera des commentaires afin d'améliorer leur technique d'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en enseignement des cordes pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long : la maîtrise en musique, concentration éducation musicale (2.112.31), ou la maîtrise en musique, concentration didactique instrumentale (2.112.91), à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

MUSIQUE

50-2.112.10 Microprogramme de deuxième cycle en enseignement du piano

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/112N.html

Orientation et objectifs

Objectifs généraux

S'initier aux différents éléments qui composent la pédagogie générale du piano et développer ses propres aptitudes musicales.

Objectifs particuliers

- Acquérir les composantes de base en pédagogie du piano;
- se familiariser avec différentes approches;
- élargir ses connaissances de la pratique de l'enseignement pianistique;
- développer ses aptitudes musicales à travers la rythmique Jaques-Dalcroze;
- explorer différents types d'activités musicales que l'on peut utiliser avec des élèves.

Ce microprogramme hors campus sera offert chaque année à l'intérieur de la programmation de l'Institut Studea Musica en collaboration avec la Faculté de musique et la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval.

Responsable

Paul Cadrin
(418) 656-2556; télécopieur : (418) 656-7365
Paul.Cadrin@mus.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire en musique ou d'un diplôme jugé équivalent.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été.

Liste et description des cours

On n'a pas cru bon de diviser en plusieurs petits blocs (philosophie, méthodologie, rythmique, cours de maître) les composantes du cours de formation. On a préféré combiner les différentes composantes à l'intérieur d'un même cours afin de s'assurer que chaque étudiant reçoive une formation complète et intégrée.

Tous les cours offerts sont organisés selon le modèle suivant :

Programme de formation pour enseignants : pédagogie du piano (3 crédits)

Durée 6-7 jours
Conférence/atelier 15 heures
Rythmique 5-6 heures
Observation de cours de maître 10 heures
Concerts/activités spéciales (musique de chambre, accompagnement, connaissance du répertoire, musique contemporaine, etc.) 10-12 heures

L'organisation du microprogramme est bâtie sur le modèle de formation intensive de courte durée, expérimenté et raffiné depuis plus de 30 ans aux États-Unis et dans certaines provinces canadiennes. Ce modèle semble répondre particulièrement bien à la clientèle des professeurs de piano qui entreprennent des sessions de formation continue pendant la période de l'été.

Pour terminer ce microprogramme, l'étudiant doit obtenir 9 crédits parmi les cours suivants; il doit toutefois prendre un minimum de 3 crédits dans la série A.

Série A

MUS – 65572 Enseignement du piano I (3 crédits)

Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant de la technique pianistique, de la pratique efficace, du développement de la musicalité, de la relation professeur/élève, de la comparaison de diverses méthodes, de l'étude de répertoires. Activités de concerts. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65573 Enseignement du piano II (3 crédits)

Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant de la technique pianistique, de la pratique efficace, du développement de la musicalité, de la relation professeur/élève, de la comparaison de diverses méthodes, de l'étude de répertoires. Activités de concerts. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65574 Enseignement du piano III (3 crédits)

Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant de la technique pianistique, de la pratique efficace, du développement de la musicalité, de la relation professeur/élève, de la comparaison de diverses méthodes, de l'étude de répertoires. Activités de concerts. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Série B

MUS – 65575 Enseignement du piano selon l'approche Suzuki I (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner le piano selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65576 Enseignement du piano selon l'approche Suzuki II (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner le piano selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65577 Enseignement du piano selon l'approche Suzuki III (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner le piano selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Série C

MUS – 65570 Practicum I (3 crédits)

Ce cours vise à permettre aux participants d'enseigner sous la supervision d'un professeur qui leur fera des commentaires afin d'améliorer leur technique

d'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS — 65571 Practicum II (3 crédits)

Ce cours vise à permettre aux participants d'enseigner sous la supervision d'un professeur qui leur fera des commentaires afin d'améliorer leur technique d'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en enseignement du piano pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long : la maîtrise en musique, concentration éducation musicale (2.112.31), ou la maîtrise en musique, concentration didactique instrumentale (2.112.91), à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

MUSIQUE

50-2.112.30 Microprogramme de deuxième cycle en musique liturgique [version 001]
www.ulaval.ca/sq/PR/C2/112P.html

Orientation et objectifs

Objectif général

Ce microprogramme vise à développer chez les musiciens et les acteurs de la liturgie la compréhension des enjeux musicaux, théologiques et pastoraux de leur action.

Objectifs particuliers

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant :

- aura compris la musique comme acte liturgique, à partir d'une réflexion fondamentale sur l'action liturgique;
- aura compris les diverses modalités par lesquelles la musique, tant vocale qu'instrumentale, contribue à l'action liturgique;
- saura exercer une créativité enracinée dans la tradition;
- saura exercer un rôle de leadership auprès des autres acteurs de la liturgie, dans un esprit de collaboration féconde.

Responsable

Paul Cadrin
 Téléphone : (418) 656-2556; télécopieur : (418) 656-7365
 Paul.Cadrin@mus.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, ou posséder une formation et une expérience jugées équivalentes. Il doit également avoir une expérience musicale, la capacité de s'exprimer par le chant ou au moyen d'un instrument et une expérience de terrain (participation à la vie liturgique comme musicien ou intervenant).

La direction de programme se réserve le droit de convoquer le candidat à une entrevue.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits obligatoires.

THL — 67146 La Musique liturgique (3 crédits)

Ce cours, le premier du programme, vise une réflexion fondamentale sur la liturgie comme mise en scène. L'étude des formes liturgiques et de leur influence sur les formes musicales y sert de base à l'élaboration de critères pour choisir un répertoire. Une attention particulière est accordée au rapport texte-musique.

MUS — 67147 Ateliers en musique liturgique I (3 crédits)

À la lumière du cours THL-67146 *La Musique liturgique*, l'étudiant réalise un projet dans son milieu, adapté à son type d'intervention. Ce projet consiste à soumettre à l'analyse et à l'expérimentation les éléments suivants : le fonctionnement de l'équipe liturgique; la coordination des divers acteurs de la célébration; l'élaboration de célébrations cohérentes et unifiées; la pertinence des choix faits; la contribution

musicale de l'étudiant à l'action liturgique. Le projet d'atelier doit avoir été approuvé par le professeur responsable et est encadré par un guide désigné par celui-ci. Un rapport sert à l'évaluation. Ce cours s'étale sur deux sessions (A et H).

MUS — 67148 Ateliers en musique liturgique II (3 crédits)

Selon la spécialisation visée par l'étudiant, ces ateliers portent sur l'une des quatre orientations suivantes : la cantillation; l'animation; la direction de chœur; le jeu de l'orgue et des autres instruments. Les problèmes propres à chacune des spécialités sont étudiés dans différents contextes. Des solutions sont élaborées, mises à l'essai et évaluées. Les interactions entre les quatre spécialités sont également explorées. Ce cours s'étale sur deux sessions (A et H).

THL — 67149 Laboratoire de création (3 crédits)

Exploration et mise en œuvre des divers modes de l'expression musicale dans un événement liturgique, en passant par les différentes étapes de la création : conception, réalisation, diffusion et évaluation.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en musique liturgique pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long, en particulier la maîtrise en théologie et la maîtrise en musique, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

MUSIQUE

50-2.112.20 Microprogramme de deuxième cycle en rythmique Jaques-Dalcroze [version 002]
www.ulaval.ca/sq/PR/C2/112O.html

Orientation et objectifs

Objectifs généraux

S'initier aux éléments qui composent la rythmique Jaques-Dalcroze et développer ses propres aptitudes musicales.

Objectifs particuliers

- Connaître et approfondir les bases de la rythmique Jaques-Dalcroze;
- se familiariser avec la méthodologie de la rythmique Jaques-Dalcroze;
- développer ses aptitudes musicales à travers la rythmique;
- explorer différents types d'activités musicales que l'on peut développer avec des élèves.

Ce microprogramme hors campus sera offert chaque année à l'intérieur de la programmation de l'Institut Studea Musica en collaboration avec la Faculté de musique et la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval.

Responsable

Paul Cadrin
 (418) 656-2556; télécopieur : (418) 656-7365
 Paul.Cadrin@mus.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire en musique ou d'un diplôme jugé équivalent.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été.

Liste et description des cours

On n'a pas cru bon de diviser en plusieurs petits blocs (philosophie, rythmique, solfège, improvisation, méthodologie) les composantes du cours de formation. On a préféré combiner les différentes composantes à l'intérieur d'un même cours afin de s'assurer que chaque étudiant reçoive une formation complète et intégrée.

Tous les cours offerts sont organisés selon le modèle suivant :

Rythmique Jaques-Dalcroze (3 crédits)

Durée 6-7 jours
 Rythmique, solfège, improvisation 15 heures
 Méthodologie 5 heures
 Observation de cours de maître 10 heures
 Concerts/activités spéciales 10-12 heures

Pour terminer le microprogramme en rythmique Jaques-Dalcroze, l'étudiant doit obtenir les 9 crédits de cours suivants :

Faculté de musique

MUS – 65578 Rythmique Jaques-Dalcroze I (3 crédits)

Ce cours d'éducation musicale est fondé avant tout sur l'audition et sur une éducation du mouvement corporel fondée sur cette audition. On y recherche l'union du mouvement corporel avec le mouvement de la musique : une incarnation de la musique. L'étudiant abordera les diverses composantes de la rythmique Jaques-Dalcroze, soit la rythmique proprement dite, le solfège et l'improvisation. Il assistera à des cours donnés aux enfants. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65579 Rythmique Jaques-Dalcroze II (3 crédits)

Ce cours d'éducation musicale est fondé avant tout sur l'audition et sur une éducation du mouvement corporel fondée sur cette audition. On y recherche l'union du mouvement corporel avec le mouvement de la musique : une incarnation de la musique. L'étudiant abordera les diverses composantes de la rythmique Jaques-Dalcroze, soit la rythmique proprement dite, le solfège et l'improvisation. Il assistera à des cours donnés aux enfants. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

MUS – 65580 Rythmique Jaques-Dalcroze III (3 crédits)

Ce cours d'éducation musicale est fondé avant tout sur l'audition et sur une éducation du mouvement corporel fondée sur cette audition. On y recherche l'union du mouvement corporel avec le mouvement de la musique : une incarnation de la musique. L'étudiant abordera les diverses composantes de la rythmique Jaques-Dalcroze, soit la rythmique proprement dite, le solfège et l'improvisation. Il assistera à des cours donnés aux enfants. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en rythmique Jaques-Dalcroze pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long : la maîtrise en musique, concentration éducation musicale (2.112.31), à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté de pharmacie

Sommaire

Pharmacie

Maîtrise avec stage et essai	
• pharmacie d'hôpital	13-2.428.11
Maîtrise avec mémoire	12-2.428.01
Doctorat	10-3.428.01
Microprogramme	
• développement de produits pharmaceutiques	50-2.428.00

Pharmacie communautaire

Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.428.15
Microprogramme	
• intervention pharmaceutique	50-2.428.20
• pharmacothérapie ambulatoire	50-2.428.10

Message de la doyenne

Chère étudiante,
Cher étudiant,

L'exercice de la pharmacie s'est complètement transformé au cours des dernières années. D'abord apothicaire et chimiste, surtout occupé à la préparation ou à la composition de médicaments, le pharmacien disposait d'un arsenal thérapeutique très limité. Au fil des ans, avec le développement de médicaments puissants et sélectifs par l'industrie pharmaceutique, le pharmacien est devenu un clinicien dont le rôle est non seulement de distribuer les médicaments de façon sécuritaire, mais aussi d'en assurer la bonne utilisation.

Depuis plus de 75 ans, la Faculté de pharmacie de l'Université Laval forme des pharmaciennes et des pharmaciens aptes à répondre aux besoins de la population en services et en soins pharmaceutiques. Bien sûr, cette mission a évolué au cours de ces nombreuses années en raison des changements survenus dans la profession, mais l'objectif est toujours demeuré le même : améliorer la santé et la qualité de vie de la population.

Pour répondre à cette mission, la Faculté propose aux étudiantes et aux étudiants un programme de premier cycle en pharmacie et des programmes de maîtrise et de doctorat. À cela s'ajoutent une maîtrise en pharmacie d'hôpital et un diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie communautaire. Depuis l'automne 1998, de nouveaux programmes en pharmacie ont été créés : un M.B.A. en gestion pharmaceutique, rattaché à la Faculté des sciences de l'administration, et des microprogrammes en développement de produits pharmaceutiques, en intervention pharmaceutique et en pharmacothérapie ambulatoire.

Comme la profession, notre programme de baccalauréat a évolué en fonction des besoins de la société. Le programme actuel tient ainsi compte des nouvelles exigences et des aspects psychosociaux de l'usage des médicaments. Les méthodes d'enseignement privilégiées, centrées sur les besoins de l'étudiante et de l'étudiant, permettent le développement de la capacité d'autoapprentissage et le travail d'équipe.

Une équipe de 26 professeurs compétents, appuyée par un personnel administratif dynamique, assure une formation de qualité. Les domaines de recherche sont variés et à la fine pointe de la technologie.

C'est donc dans ce contexte stimulant et exigeant que la Faculté de pharmacie de l'Université Laval contribue à l'amélioration de la santé de la population en formant des pharmaciennes et des pharmaciens polyvalents, capables d'exercer leurs talents dans les milieux communautaire, hospitalier, industriel, universitaire ou gouvernemental.



Monique Richer
Doyenne

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Ferdinand-Vandry, bureau 2241
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-3211 télécopieur : (418) 656-2305
pha@pha.ulaval.ca www.pha.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyenne Monique Richer
Vice-doyen à la recherche Pascal Daleau

PHARMACIE

13-2.428.11	Maîtrise avec stage et essai (pharmacie d'hôpital), M.Sc.	[version 005]
12-2.428.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]
10-3.428.01	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/428A.html

Objectifs

Maîtrise avec stage et essai (pharmacie d'hôpital)

Ce programme s'adresse exclusivement aux étudiants titulaires d'un baccalauréat en pharmacie. À la fin de sa période de formation, l'étudiant sera capable d'exercer la pharmacie en établissement de santé et de diriger un département ou un service de pharmacie. Il pourra aussi évaluer sa pratique professionnelle, trouver des solutions aux problèmes cliniques inédits d'ordre pharmaceutique et faire la promotion de la qualité des soins et des services pharmaceutiques dans son milieu de travail.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme a pour objectif de transmettre à l'étudiant des connaissances théoriques et une formation scientifique pharmaceutique, en vue de l'exercice plus compétent d'un aspect de la pharmacie ou comme étape préparatoire aux études de troisième cycle. Le diplômé de ce type de programme pourra contribuer à résoudre les problèmes inhérents à la mise au point et à l'usage thérapeutique d'un médicament.

Doctorat

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques en sciences pharmaceutiques en vue de l'exercice autonome de sa profession de chercheur. De par son objectif, ce programme se propose de rendre le futur professionnel capable de s'affirmer comme chercheur autonome en milieu universitaire, industriel, hospitalier ou gouvernemental, comme enseignant ou comme conseiller scientifique.

Responsables

Vice-doyen à la recherche

Pascal Daleau
(418) 656-2131, poste 12691; télécopieur : (418) 656-2305
Pascal.Daleau@pha.ulaval.ca

Directrices des programmes

Maîtrise avec stage et essai (pharmacie d'hôpital)

Carmen Vézina
(418) 656-2131, poste 3065; télécopieur : (418) 656-2305
Carmen.Vezina@pha.ulaval.ca

Maîtrise avec mémoire et doctorat

Thérèse Di Paolo-Chênevert
(418) 656-2131, poste 3160; télécopieur : (418) 656-2305
Therese.Dipaolo@pha.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise avec stage et essai (pharmacie d'hôpital)

Exigences générales

Pour l'admission, on exige que le candidat soit titulaire d'un baccalauréat en pharmacie comportant un enseignement clinique adéquat, c'est-à-dire comportant des cours orientés vers les soins pharmaceutiques et des stages cliniques (15 crédits). On tiendra particulièrement compte des résultats obtenus dans ces cours, en plus de la moyenne cumulative qui devrait être d'au moins 2,67 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5). Lors de sa demande d'admission au programme, le candidat doit :

- présenter un formulaire de demande d'admission dûment rempli;
- soumettre un curriculum vitæ détaillé;
- transmettre ses relevés de notes;
- obtenir trois rapports d'appréciation de personnes aptes à le juger.

Exigences particulières

Le candidat est invité à un test écrit où diverses mises en situation lui seront soumises. Le candidat peut aussi avoir à venir rencontrer en entrevue la direction du programme afin de préciser certains éléments du dossier (participation étudiante, engagement dans le milieu, expérience de travail, etc.). Les titulaires d'un baccalauréat en pharmacie et déjà sur le marché du travail, ou d'un certificat ou diplôme en pharmacie d'hôpital, sont aussi invités à poser leur candidature au programme de maîtrise. Selon la qualité de leur dossier au certificat ou au diplôme et leur expérience de travail en établissement, certains cours pourront leur être crédités. La maîtrise en pharmacie d'hôpital est un programme contingenté. Le nombre de candidats admis peut légèrement varier d'une année à l'autre, mais se situe aux environs de 30.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats uniquement à la session d'été.

Maîtrise avec mémoire

Pour l'admission, on exige que le candidat soit titulaire d'un baccalauréat en pharmacie ou d'une formation jugée équivalente et pertinente au domaine d'études de l'étudiant. Chaque demande d'admission est étudiée par le directeur du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier qui doit comporter des rapports d'appréciation, ainsi que des ressources de la Faculté. Il est recommandé que le candidat ait démontré son intérêt pour la recherche par l'entremise de stage de recherche ou l'équivalent. Le candidat dont la préparation en sciences pharmaceutiques est jugée inadéquate se voit imposer une scolarité complémentaire par la direction de programme. Une moyenne cumulative globale de 2,67 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5 ou l'équivalent) aux études de baccalauréat est une exigence normale d'admission à la maîtrise avec mémoire. Le candidat devra se trouver un directeur de recherche parmi les professeurs de la Faculté.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

L'admission à ce programme exige que le candidat soit titulaire d'un diplôme de maîtrise ès sciences ou d'une formation jugée équivalente et pertinente à son domaine d'études. Chaque demande d'admission est étudiée par le directeur du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier qui doit comporter des rapports d'appréciation, ainsi que des ressources de la Faculté. Le candidat dont la préparation en sciences pharmaceutiques est jugée inadéquate se voit imposer une scolarité complémentaire par la direction de programme. Un candidat peut être admis au programme de doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise, s'il répond à certaines conditions. Dans ce cas, la décision relève de la direction de programme. Le candidat devra se trouver un directeur de recherche parmi les professeurs de la Faculté.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec stage et essai (pharmacie d'hôpital)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	19	crédits
Stage	23	crédits
Essai	6	crédits

COURS OBLIGATOIRES (19 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHA – 63110	3	Gestion en pharmacie d'hôpital
PHA – 62969	2	Pharmacocinétique clinique
PHA – 62920	4	Thérapeutique des urgences
PHA – 63107	2	Nutrition entérale et parentérale
PHA – 63108	2	Pharmacothérapie du cancer
PHA – 64551	3	Pharmaco-épidémiologie I
PHA – 64784	2	Maladies infectieuses
PHA – 65394	1	Étude de cas en cancérothérapie

STAGES OBLIGATOIRES (23 crédits)

PHA – 66708	2	Stage d'intégration en établissement de santé
PHA – 66709	2	Stage en établissement de santé I
PHA – 66710	2	Stage en établissement de santé II
PHA – 66711	2	Stage en établissement de santé III
PHA – 66712	2	Stage en établissement de santé IV
PHA – 66713	2	Stage en établissement de santé V
PHA – 66714	3	Stage en établissement de santé VI
PHA – 66715	3	Stage en établissement de santé VII
PHA – 66716	3	Stage en établissement de santé VIII
PHA – 66717	2	Stage en information sur les médicaments basée sur la preuve

ESSAI OBLIGATOIRE (6 crédits)

PHA – 63111	6	Essai
-------------	---	-------

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3	crédits
Mémoire	36	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHA – 63654	1	Séminaire de maîtrise
PHA – 64743	2	Projet de recherche

OU

PHA – 64551	3	Pharmaco-épidémiologie I
-------------	---	--------------------------

COURS À OPTION (9 crédits)

Les étudiants choisissent 9 crédits parmi la liste des cours communs ci-dessous, selon le champ de recherche choisi.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5	crédits
Thèse	86	crédits

Activités à option

Cours	5	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHA – 65465	4	Examen de doctorat
PHA – 65466	1	Séminaire de doctorat

COURS À OPTION (5 crédits)

Les étudiants choisissent 5 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous, selon le champ de recherche choisi.

Cours communs à la maîtrise avec mémoire et au doctorat

N° cours	Cr	Titre
PHA – 62969	2	Pharmacocinétique clinique
PHA – 62107	1	Sujets spéciaux (pharmacie)
PHA – 62108	2	Sujets spéciaux (pharmacie)
PHA – 62109	3	Sujets spéciaux (pharmacie)
PHA – 63108	2	Pharmacothérapie du cancer
PHA – 64551	3	Pharmaco-épidémiologie I
PHA – 65098	2	Articles, thèses et demandes de subvention
PHA – 65394	1	Étude de cas en cancérothérapie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
ECN – 64719	3	Économie de la santé
EPM – 63785	3	Épidémiologie appliquée
MNG – 62914	3	Recherche évaluative
MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
EPM – 66594	3	Biostatistique en épidémiologie
EPM – 66595	3	Régression linéaire
EPM – 66596	3	Analyse de données discrètes
EPM – 66597	2	Analyse avancée de données discrètes
EPM – 66598	2	Analyse de survie
EPM – 66601	2	Sujets spécifiques en analyse statistique
PHA – 66658	2	Essais précliniques et bonnes pratiques de laboratoire
PHA – 66659	2	Essais cliniques et bonnes pratiques cliniques
PHA – 66940	2	Essais de phase I et bonnes pratiques de fabrication

Exigences particulières concernant l'examen de doctorat

L'examen de doctorat est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat en pharmacie. La formule de l'examen comporte une partie écrite et une partie orale. Le but de l'examen est de déterminer si l'étudiant maîtrise son sujet de recherche et s'il a acquis les connaissances les plus poussées de sa discipline de recherche. Les modalités de cet examen sont définies par la direction de programme et l'étudiant doit le passer avant la fin de la deuxième session d'inscription, sauf pour l'étudiant dont le champ de recherche est la pharmacoépidémiologie où l'examen doit avoir lieu avant la fin de la quatrième session d'inscription. En cas d'échec, une seule possibilité de reprise est offerte dans un délai déterminé par le comité d'évaluation. La réglementation de l'examen est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant devra se référer.

PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

70-2.428.15 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/428B.html

Objectifs

Au terme de leur programme d'études, les titulaires de ce diplôme auront acquis :

- des connaissances liées à des démarches de soins pharmaceutiques, dans le domaine des thérapies ambulatoires;
- les connaissances et les habiletés cliniques nécessaires pour intervenir auprès de la population en général et plus particulièrement auprès des enfants, des femmes enceintes ou qui allaitent et des personnes âgées;
- des aptitudes à la communication efficace, au développement de services spécialisés et à l'évaluation et au suivi de la clientèle.

Responsable

Directrice du programme
Monique Richer
(418) 656-2131, poste 5639; télécopieur : (418) 656-2305
Monique.Richer@pha.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admissible à ce programme, l'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat en pharmacie et être inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme. Les candidats sont sélectionnés selon le dossier universitaire et la pertinence de leur expérience professionnelle.

Les documents requis pour l'étude des demandes d'admission sont les suivants :

- formulaire de demande d'admission;
- relevés de notes officiels;
- attestation de l'inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	24	crédits
-------	----	---------

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHA – 65172	3	Soins pharmaceutiques en milieu ambulatoire
PHA – 65177	3	Communication de l'information pharmacothérapeutique
PHA – 65191	3	Pharmacothérapie ambulatoire en gériatrie
PHA – 65192	3	Pharmacothérapie ambulatoire en périnatalité
PHA – 65193	3	Pharmacothérapie ambulatoire en pédiatrie
PHA – 65205	3	Interventions pharmaceutiques en milieu ambulatoire
MNG – 65694	3	Gestion des services pharmaceutiques à la population
PHA – 21629	3	Soins palliatifs

Note - Pour les étudiants qui auraient suivi le cours PHA-21629, un ajustement de programme est possible pour remplacer le cours par un autre de la liste des cours à option.

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSE – 65348	3	L'Économie
GSF – 65393	3	La Finance corporative
GSO – 65388	3	Les Opérations
MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
MNG – 65341	3	Le Management
MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 65695	3	Le Système de santé et sa gestion
MNG – 65696	3	Le Domaine pharmaceutique dans le système de santé
MQT – 65346	3	L'Aide à la décision
MRK – 65344	3	Le Marketing
PHA – 62109	3	Sujets spéciaux (pharmacie)
PHA – 62920	4	Thérapeutique des urgences
PHA – 63108	2	Pharmacothérapie du cancer
PHA – 64784	2	Maladies infectieuses
PHA – 65203	3	Stage en milieu clinique
PHA – 65213	3	Stage en milieu communautaire
PHA – 66427	1	La Communication en pharmacie
PPG – 63530	3	Supervision professionnelle et entretien d'explicitation
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SIO – 65345	3	Le Système d'information
PHA – 11230	3	Pharmacognosie et produits de santé naturels
PHA – 66205	2	Préparation de produits stériles en pharmacie communautaire
PHA – 66686	1	Formation des superviseurs

Note - L'étudiant peut également choisir 3 crédits parmi les activités de formation continue accréditées par les universités.

PHARMACIE

50-2.428.00 Microprogramme de deuxième cycle en développement de produits pharmaceutique [version 002]
www.ulaval.ca/sg/PR/C2/428M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en développement de produits pharmaceutiques vise à fournir aux professionnels dans ce domaine un complément de formation sur le processus de développement d'un produit pharmaceutique.

On y traitera des étapes et du cadre de développement d'un produit pharmaceutique afin d'habiliter les participants à s'intégrer dans l'industrie pharmaceutique.

Plus particulièrement, le microprogramme portera sur les aspects suivants :

- approfondir le rôle des intervenants dans le domaine en industrie;
- comprendre les étapes critiques du développement d'un produit pharmaceutique ou thérapeutique;
- jeter un regard critique global sur le processus de développement et savoir intervenir à différents niveaux;
- déterminer et comprendre les principales législations pertinentes aux différentes spécialités du domaine;
- comprendre la portée des lignes directrices (bonnes pratiques de laboratoire, bonnes pratiques de fabrication et bonnes pratiques cliniques);
- agir en fonction des règlements et des lignes directrices.

Responsable

Marie-Claude Boivin
 (418) 656-7705; télécopieur : (418) 656-2305
 Marie-Claude.Boivin@pha.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente au domaine d'études ou posséder une formation et une expérience professionnelle jugées équivalentes.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 11 crédits de cours obligatoires.

PHA – 65704 Introduction : développement pharmaceutique (1 crédit)

Étude des étapes du développement des produits pharmaceutiques, biopharmaceutiques et des instruments médicaux. Identification des principaux intervenants, y compris les organismes réglementaires canadiens, européens et des États-Unis d'Amérique, de même que des entreprises de recherches contractuelles.

PHA – 65913 Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication (2 crédits)

Étude des bonnes pratiques de fabrication (BPF) nord-américaines et internationales; connaissance des exigences réglementaires et scientifiques des études cliniques de « Phase I » liées au développement des médicaments innovateurs et génériques; acquisition de notions sur la bioéquivalence, la pharmacocinétique et la pharmacodynamie; préparation en vue d'un audit de qualité ou d'une inspection.

PHA – 65705 Phases II - III et bonne pratique clinique (3 crédits)

Les exigences réglementaires et scientifiques pour chacune des phases cliniques (II, III et IV) du développement d'un produit pharmaceutique. Les responsabilités des différents intervenants en matière de bonne pratique clinique. Préparation en vue d'un audit de qualité ou d'inspection. Notions de base sur la recherche clinique : gestion de projet, biostatistique, matériel d'étude clinique, pharmacoeconomie, gestion des données, etc.

PHA – 65845 Études précliniques et bonnes pratiques de laboratoire (2 crédits)

Étude des bonnes pratiques de laboratoire (BPL) nord-américaines et internationales; connaissance des exigences réglementaires et scientifiques des études précliniques; acquisition de notions fondamentales en pharmacologie et toxicologie animale; préparation en vue d'un audit de qualité ou d'une inspection; révision des responsabilités des différents intervenants.

PHA – 65930 Multisujets (3 crédits)

Étude des fonctions de l'entreprise liées au développement de produits pharmaceutiques, notamment les fonctions de recherche et développement, de marketing et de gestion. L'environnement légal et réglementaire de l'entreprise est examiné sous l'angle des lois et règlements provinciaux, nationaux et internationaux.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

50-2.428.20 Microprogramme de deuxième cycle en intervention pharmaceutique [version 002]
www.ulaval.ca/sg/PR/C2/428O.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en intervention pharmaceutique vise à donner un complément de formation dans le domaine de la pratique de la pharmacie ambulatoire.

Les objectifs de ce microprogramme sont :

- de développer une méthode de travail qui intègre une démarche de soins pharmaceutiques;
- de reconnaître les principales manifestations des maladies susceptibles d'être présentes en milieu ambulatoire;
- de recueillir les données nécessaires à l'évaluation physique du client en milieu ambulatoire;
- de reconnaître les situations que le pharmacien peut traiter et celles où il doit diriger le client vers un autre professionnel de la santé;
- d'utiliser de façon appropriée les tests diagnostiques offerts en pharmacie;
- d'acquérir des connaissances en matière de pharmacothérapie propres à la clientèle qui fréquente le plus souvent son milieu de travail;
- de prodiguer des conseils verbaux et écrits adaptés à la clientèle ciblée et aux professionnels de la santé travaillant dans le milieu ambulatoire sur l'utilisation optimale des médicaments;
- d'utiliser différents logiciels pour assurer le suivi des clientèles, gérer les services pharmaceutiques et naviguer sur le réseau des communications;
- de contribuer au développement de la pratique de la pharmacie en milieu ambulatoire.

Responsable

Monique Richer
 (418) 656-5639; télécopieur : (418) 656-2305
 Monique.Richer@pha.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en pharmacie; être membre en règle de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours obligatoires.

Choisir les 9 crédits suivants :

PHA – 65172 Soins pharmaceutiques en milieu ambulatoire (3 crédits)

Ce cours vise à intégrer la démarche de soins pharmaceutiques à la pratique de la pharmacie communautaire. Le pharmacien oriente sa pratique vers des soins pharmaceutiques auprès de sa clientèle régulière. De concert avec le patient et les autres professionnels de la santé, le pharmacien participe à la promotion de la santé, prévient la maladie, évalue, surveille, initie et modifie la pharmacothérapie afin d'assurer la sécurité, l'efficacité et l'efficacité du régime médicamenteux. Un crédit est réservé au transfert des notions théoriques à l'intervention pratique dans un milieu de travail en pharmacie communautaire.

PHA – 65177 Communication de l'information pharmacothérapeutique (3 crédits)

Ce cours permet l'acquisition d'habiletés et le développement d'attitudes et d'aptitudes à la communication efficace pour transmettre verbalement les conseils aux patients et répondre aux besoins d'information pharmacothérapeutique des professionnels de la santé et des services sociaux. Des habiletés d'écriture seront maîtrisées, entre autres, par la rédaction d'articles de revues scientifiques, d'opinions pharmaceutiques et de communiqués. Le pharmacien apprendra à faire une recherche bibliographique, à analyser, critiquer et classer les articles de revues scientifiques. Au terme de ce cours, il maîtrisera les nouvelles technologies de l'information, notamment en utilisant le réseau Internet.

PHA – 65205 Interventions pharmaceutiques en milieu ambulatoire (3 crédits)

Ce cours vise à rendre la pharmacienne ou le pharmacien capable d'évaluer et d'intervenir selon le degré d'urgence en utilisant une approche par symptômes. Il permet également de procéder à des interventions pharmaceutiques à la pharmacie et au domicile, notamment lors de problèmes abdominaux, psychiatriques, dermatologiques, oculaires, oro-pharyngés ou thoraciques. Les analyses de laboratoire fréquemment utilisées en milieu ambulatoire sont discutées.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHA – 21629 Soins palliatifs (3 crédits)

Ce cours vise à appliquer, dans une démarche de soins pharmaceutiques, les connaissances générales concernant les soins palliatifs. Il permet de revoir la pharmacologie des médicaments utilisés en soins palliatifs, de connaître la pharmacovigilance s'appliquant à ces classes de médicaments, de reconnaître les principaux symptômes qui sont présents chez les patients en soins palliatifs, ainsi que les moyens de les contrôler.

PHA – 65191 Pharmacothérapie ambulatoire en gériatrie (3 crédits)

Ce cours met à jour les connaissances sur les principales pharmacothérapies des maladies affectant les personnes âgées, en particulier les maladies des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, nerveux et gastro-intestinal. Le pharmacien adapte et perfectionne, entre autres, ses techniques de conseil aux patients âgés et la qualité de ses opinions pharmaceutiques.

PHA – 65192 Pharmacothérapie ambulatoire en périnatalité (3 crédits)

Ce cours met à jour les connaissances sur les principaux problèmes de santé des femmes enceintes ou qui allaitent, en particulier le diabète gestationnel et l'éclampsie. Les problèmes liés à la pharmacothérapie particuliers à ces populations sont discutés et les plans de soins sont élaborés. Un crédit est réservé à l'application des connaissances acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie orientée vers la périnatalité.

PHA – 65193 Pharmacothérapie ambulatoire en pédiatrie (3 crédits)

Ce cours met à jour les connaissances sur les principales pharmacothérapies des maladies affectant les enfants âgés d'un mois à 15 ans, en particulier les maladies infantiles, les infections et les allergies. Un crédit est réservé à l'application des connaissances acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie orientée vers la clientèle pédiatrique.

Note - L'étudiant qui aurait suivi le cours PHA-21629 pourra le remplacer par un autre de la liste des cours à option.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en intervention pharmaceutique pourront l'intégrer au diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie communautaire, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme. De plus, les titulaires de ce diplôme auront accès au programme de maîtrise. À titre d'exemple, les personnes qui termineront leur programme d'études par un essai, sous la direction d'un membre du corps professoral, se verront décerner le grade de maître ès sciences.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

50-2.428.10 Microprogramme de deuxième cycle en pharmacothérapie ambulatoire

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/CR/2/428N.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en pharmacothérapie ambulatoire vise à donner un complément de formation dans le domaine de la pharmacothérapie spécifique aux clientèles du milieu ambulatoire.

Les objectifs de ce microprogramme sont :

- de développer une méthode de travail qui intègre une démarche de soins pharmaceutiques;
- de reconnaître les changements physiologiques du vieillissement, de la grossesse, de la croissance du nourrisson et de l'enfant qui influencent la pharmacocinétique et la pharmacodynamie des médicaments dans l'organisme;
- de reconnaître les manifestations cliniques des principales maladies dont sont atteints les gens âgés, les enfants, les nourrissons, ainsi que les femmes enceintes ou qui allaitent;
- d'acquérir des connaissances en matière de pharmacothérapie propres aux personnes âgées, aux enfants, aux nourrissons, ainsi qu'aux femmes enceintes ou qui allaitent;
- de prodiguer des conseils verbaux et écrits adaptés à la clientèle ciblée et aux professionnels de la santé sur l'utilisation optimale des médicaments propres aux personnes âgées, aux enfants, aux nourrissons, ainsi qu'aux femmes enceintes ou qui allaitent;
- de contribuer au développement de la pratique de la pharmacie en milieu ambulatoire.

Responsable

Monique Richer
(418) 656-5639; télécopieur : (418) 656-2305
Monique.Richer@pha.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat en pharmacie; être membre en règle de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours obligatoires.

Réussir le cours suivant (obligatoire) :

PHA – 65172 Soins pharmaceutiques en milieu ambulatoire (3 crédits)

Ce cours vise à intégrer la démarche de soins pharmaceutiques à la pratique de la pharmacie communautaire. Le pharmacien oriente sa pratique vers des soins pharmaceutiques auprès de sa clientèle régulière. De concert avec le patient et les autres professionnels de la santé, le pharmacien participe à la promotion de la santé, prévient la maladie, évalue, surveille, initie et modifie la pharmacothérapie afin d'assurer la sécurité, l'efficacité et l'efficience du régime médicamenteux. Un crédit est réservé au transfert des notions théoriques à l'intervention pratique dans un milieu de travail en pharmacie communautaire.

Obtenir 9 crédits parmi les cours suivants :

PHA – 21629 Soins palliatifs (3 crédits)

Ce cours vise à appliquer, dans une démarche de soins pharmaceutiques, les connaissances générales concernant les soins palliatifs. Il permet de revoir la pharmacologie des médicaments utilisés en soins palliatifs, de connaître la pharmacovigilance s'appliquant à ces classes de médicaments, de reconnaître les principaux symptômes qui sont présents chez les patients en soins palliatifs, ainsi que les moyens de les contrôler.

PHA – 65191 Pharmacothérapie ambulatoire en gériatrie (3 crédits)

Ce cours met à jour les connaissances sur les principales pharmacothérapies des maladies affectant les personnes âgées, en particulier les maladies des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, nerveux et gastro-intestinal. Le pharmacien adapte et perfectionne, entre autres, ses techniques de conseil aux patients âgés et la qualité de ses opinions pharmaceutiques.

PHA – 65192 Pharmacothérapie ambulatoire en périnatalité (3 crédits)

Ce cours met à jour les connaissances sur les principaux problèmes de santé des femmes enceintes ou qui allaitent, en particulier le diabète gestationnel et l'éclampsie. Les problèmes liés à la pharmacothérapie particuliers à ces populations sont discutés et les plans de soins sont élaborés. Un crédit est réservé à l'application des connaissances acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie orientée vers la périnatalité.

PHA – 65193 Pharmacothérapie ambulatoire en pédiatrie (3 crédits)

Ce cours met à jour les connaissances sur les principales pharmacothérapies des maladies affectant les enfants âgés d'un mois à 15 ans, en particulier les maladies infantiles, les infections et les allergies. Un crédit est réservé à l'application des connaissances acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie orientée vers la clientèle pédiatrique.

Note - L'étudiant qui aurait suivi le cours PHA-21629 pourra le remplacer par un autre de la liste des cours à option.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en pharmacothérapie ambulatoire pourront l'intégrer au diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie communautaire, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme. De plus, les titulaires de ce diplôme auront accès au programme de maîtrise. À titre d'exemple, les personnes qui termineront leur programme d'études par un essai sous la direction d'un membre du corps professoral se verront décerner le grade de maître ès sciences.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté de philosophie

Sommaire

Philosophie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.521.01
Doctorat	10-3.521.01
Microprogramme	
• prévention de la violence, résilience et philosophie pour les enfants	50-2.521.00
Éthique appliquée	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.524.05
Microprogramme	
• éthique appliquée à la santé	50-2.524.00

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

La Faculté de philosophie de l'Université Laval, par son passé et son ampleur actuelle, est l'une des plus importantes et des plus prestigieuses institutions d'enseignement de la philosophie au pays. Dotée d'un corps professoral riche et varié, elle est en mesure d'offrir une formation complète de grande qualité dans tous les domaines importants de la philosophie à tous les cycles universitaires.

Le présent répertoire donne un aperçu succinct des grandes orientations de la Faculté ainsi que des multiples activités et services qu'on y trouve, qu'il s'agisse des programmes d'études, des recherches et des publications des professeurs, ou des nombreuses questions liées à la vie étudiante.

J'espère que cette information saura stimuler tous ceux qui s'intéressent à la réflexion philosophique et à ses enjeux, qui sont aussi ceux de notre temps.



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a long horizontal stroke that ends in a small flourish.

Luc Langlois
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 644
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2244 télécopieur : (418) 656-7267
fp@fp.ulaval.ca www.fp.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen

Luc Langlois

PHILOSOPHIE

12-2.521.01 Maîtrise avec mémoire, M.A.

[version 004]

10-3.521.01 Doctorat, Ph.D.

[version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/521A.html

Objectifs

Maîtrise

Objectifs généraux :

- élargir et approfondir sa connaissance des principaux philosophes, de courants ou de thématiques philosophiques;
- s'initier à la recherche en philosophie;
- acquérir la capacité d'exposer par écrit une réflexion philosophique approfondie.

Objectifs particuliers :

- interpréter et critiquer la pensée d'un philosophe;
- explorer en profondeur une thématique philosophique;
- élaborer une réflexion philosophique critique concernant divers problèmes posés à la conscience contemporaine;
- développer la capacité de communiquer une pensée avec précision, rigueur et clarté;
- accroître ses aptitudes à l'expression orale;
- apprendre à fonder ses points de vue ou ses analyses sur des arguments solides et pertinents;
- maîtriser les techniques et les instruments actuels de recherche documentaire.

Doctorat

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'accroître et de démontrer son aptitude à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome, de faire progresser le savoir dans un champ de la recherche philosophique et d'exposer les résultats de cette recherche dans un texte philosophique d'envergure.

Responsable

Directeur des programmes

Jean-Marc Narbonne

(418) 656-2131, poste 3050; télécopieur : (418) 656-7267

Jean-Marc.Narbonne@fp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat en philosophie, ou un diplôme équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, on exige que l'étudiant ait obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle et pour les cours obligatoires de son programme. Il devra également avoir la capacité de rédiger un texte bien structuré dans une langue correcte et de bien le présenter.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance pratique du français oral et écrit. L'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences peut se voir imposer par la direction du programme une scolarité d'appoint en langues.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Un étudiant déjà engagé dans un projet de recherche peut s'inscrire à la session d'été pour y poursuivre des travaux de recherche requis par son mémoire.

L'étudiant inscrit à ce programme doit faire la preuve qu'il a une connaissance suffisante du français.

Doctorat

Exigences générales

La maîtrise en philosophie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Pour chaque demande d'admission, on tient compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources disponibles.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance pratique du français oral et écrit. L'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences peut se voir imposer par la direction du programme une scolarité d'appoint en langues.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

En plus d'une connaissance suffisante du français, on exige de l'étudiant qu'il possède une bonne maîtrise de la langue écrite des auteurs sur lesquels porte le sujet de thèse.

Choix du projet de recherche

Maîtrise

Le candidat doit préciser quel est son projet de recherche, y compris un calendrier des travaux, et qui en sera le directeur, soit au moment de sa demande d'admission s'il est en mesure de le faire, soit avant la fin de la deuxième session d'inscription. L'étudiant qui ne se conformera pas à cette exigence devra, sur avis du directeur du programme, se présenter au bureau de ce dernier. À défaut de respecter l'avis, l'étudiant s'expose à l'exclusion de son programme. Le directeur du programme approuve le choix du directeur de recherche ainsi que le sujet du mémoire, sur recommandation du directeur de recherche.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par un jury d'au moins trois examinateurs. Les membres du jury sont désignés par le doyen de la Faculté des études supérieures sur proposition du directeur de programme.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche au doctorat est la thèse. Le directeur de programme de deuxième et de troisième cycle étant responsable de l'encadrement de l'étudiant, il approuve le choix du directeur et du codirecteur de recherche, s'il y a lieu, des membres du comité de thèse et du prélecteur.

Tous les étudiants admis au doctorat ont l'obligation, avant d'avoir atteint 45 crédits du programme, de réussir un examen de doctorat, lequel constitue une condition de poursuite des études. Cependant, les procédures menant à la tenue de cet examen sont amorcées par le dépôt du projet de thèse, et ce, dès que sont obtenus les 30 premiers crédits.

L'examen de doctorat a lieu devant le comité de thèse, sous forme orale et écrite. Il comporte deux volets, prospectif et rétrospectif. De concert avec l'étudiant, le directeur de recherche élabore la matière sur laquelle portera l'examen et soumet les questions au directeur de programme qui les approuve et les communique à l'étudiant. C'est à la suite de cet examen que le projet de thèse est accepté. Parmi les membres du comité de thèse, le directeur de recherche est le seul juge quant à la recommandation d'acceptation du projet de thèse et du dépôt de la thèse, sous réserve des prérogatives du directeur de programme.

La note obtenue pour chacun des volets de l'examen est attribuée selon la grille d'évaluation en vigueur à la Faculté. Elle est portée au relevé de notes de l'étudiant et est prise en compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activité obligatoire

Mémoire	33 crédits
---------	------------

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

Les exigences de résidence d'une session à temps complet étant respectées, le programme peut être poursuivi à temps partiel. L'étudiant doit terminer les cours du programme proprement dit à l'intérieur de la durée normale du programme et avant le dépôt de son mémoire.

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire ou complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

L'examen de doctorat doit avoir lieu avant que l'étudiant ait acquis 45 crédits du programme de doctorat.

Les exigences de résidence de trois sessions à temps complet étant respectées, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. L'étudiant doit avoir terminé les cours propres de son programme à l'intérieur de la durée normale du programme et avant le dépôt de sa thèse.

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire ou complémentaire doit obtenir, pour l'ensemble de ces cours, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

COURS OBLIGATOIRES AU DOCTORAT (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHI – 66022	3	Examen de doctorat : volet prospectif
PHI – 66023	3	Examen de doctorat : volet rétrospectif

COURS À OPTION DE MAÎTRISE ET AU DOCTORAT (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHI – 61568	3	Philosophie grecque
PHI – 62335	3	Sujets spéciaux (philosophie)
PHI – 62357	3	Sujets spéciaux (philosophie)
PHI – 62387	3	Sujets spéciaux (philosophie)
PHI – 62388	3	Sujets spéciaux (philosophie)
PHI – 62728	3	Lectures en philosophie des sciences
PHI – 62729	3	Analyse des discours
PHI – 62998	3	Recherches en éthique médicale et environnementale
PHI – 63076	3	Enseignement individuel
PHI – 63337	3	Aristote et Hegel
PHI – 63857	3	Dyslexie culturelle et communication
PHI – 63944	3	Épistémologie des sciences humaines
PHI – 64256	3	Morale et politique
PHI – 64292	3	Études en philosophie médiévale
PHI – 64592	3	Platonisme et néoplatonisme
PHI – 64593	3	Tradition métaphysique grecque
PHI – 64594	3	Droit, éthique et société
PHI – 64596	3	L'Action de la philosophie
PHI – 64597	3	Philosophie et projets
PHI – 64598	3	Diagnostics philosophiques
PHI – 65088	3	Recherches en philosophie médiévale
PHI – 65089	3	Intelligence moderne et contemporaine
PHI – 65316	3	Les Esthétiques de Kant et de Hegel
PHI – 65411	3	Philosophie de l'esprit
PHI – 65412	3	Philosophie analytique
PHI – 65901	3	Séminaire de paléographie et d'écritures latines
PHI – 66258	3	Éthique professionnelle
PHI – 66942	3	La Théorie esthétique d'Adorno
ETH – 66448	3	Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée
EAN – 66588	3	Papyrologie grecque

PHILOSOPHIE

50-2.521.00 Microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence, résilience et philosophie pour les enfants [version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/521M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence, résilience et philosophie pour les enfants entend rendre l'étudiant en mesure d'observer, de comprendre et d'animer une discussion philosophique avec les enfants. De plus, en initiant l'étudiant à une pratique philosophique qui s'inspire des travaux du philosophe Matthew Lipman et qui s'appuie sur le matériel philosophique élaboré par une équipe de collaborateurs du centre La Traversée, ce microprogramme vise à trouver des moyens permettant de prévenir la violence et de construire la résilience.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont les suivants :

- démontrer une connaissance des rapports qui existent entre la pratique philosophique, la prévention de la violence et le développement de la résilience;
- développer certaines compétences intellectuelles;
- savoir observer et analyser les composantes d'une communauté de recherche philosophique avec les enfants;
- savoir animer une communauté de recherche philosophique avec des enfants;
- savoir comment intervenir afin de favoriser le développement de la résilience chez les enfants.

Responsable

Michel Sasseville
(418) 656-2131, poste 2325; télécopieur : (418) 656-7267
Michel.Sasseville@fp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Un baccalauréat ou un diplôme équivalent ou des études et une expérience jugées équivalentes.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Liste et description des cours

Ce microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits de cours obligatoires, soit un cours à distance, deux séminaires et deux stages.

PHI – 66990 Initiation à la philosophie pour les enfants (3 crédits)

S'appuyant sur une série documentaire, ce cours permet de découvrir, voire d'approfondir, les principes régissant la pratique de la philosophie à l'école. Faisant appel à un observatoire virtuel collaboratif, il permet aussi d'observer, de comprendre et d'expliquer des conduites d'enfants et d'adultes pratiquant la philosophie en communauté de recherche.

PHI – 66991 L'Animation d'une communauté de recherche philosophique I (3 crédits)

Basé sur la création d'une communauté de recherche philosophique, ce séminaire propose une pratique permettant d'apprendre à animer une communauté de recherche philosophique avec des enfants du préscolaire et du premier cycle du primaire. Permettant aux étudiants de s'approprier le matériel adapté à ce groupe d'âge, ce séminaire propose aussi une réflexion sur les liens entre la pratique de la philosophie avec les enfants et la prévention de la violence.

PHI – 66992 L'Animation d'une communauté de recherche philosophique II (3 crédits)

Basé sur la création d'une communauté de recherche philosophique, ce séminaire propose une pratique permettant d'apprendre à animer une communauté de recherche philosophique avec des enfants du deuxième et troisième cycle du primaire. Permettant aux étudiants de s'approprier le matériel adapté à ce groupe d'âge, ce séminaire propose aussi une réflexion sur les liens entre la pratique de la philosophie avec les enfants et le développement de la résilience.

PHI – 66993 Stage en animation d'une communauté de recherche philoso. I (3 crédits)

Servant de complément à la formation théorique et pratique offerte dans les séminaires portant sur l'animation d'une communauté de recherche philosophique, ce stage permet de développer les compétences requises pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique. En cours de stage, les étudiants auront l'occasion de s'exercer à élaborer des stratégies d'animation permettant la prévention de la violence, à utiliser les ressources didactico-pédagogiques appropriées, à adapter leurs interventions aux caractéristiques des enfants et du milieu dans lequel ils se trouvent et à diriger le groupe de façon démocratique.

PHI – 66994 Stage en animation d'une communauté de recherche philoso. II (3 crédits)

Poursuivant ce qui a été entrepris lors du premier stage, cette activité d'enseignement et d'apprentissage permet d'approfondir le développement des compétences requises pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique avec les enfants. En cours de stage, les étudiants auront l'occasion de s'exercer à élaborer des stratégies d'animation efficaces, à utiliser les ressources didactico-pédagogiques appropriées au contexte particulier du stage et à adapter leurs interventions afin de favoriser le développement de la résilience chez les enfants.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence, résilience et philosophie pour les enfants pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ÉTHIQUE APPLIQUÉE

70-2.524.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 002]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/524A.html

Objectifs

Le D.E.S.S. en éthique appliquée s'adresse, en priorité, à des professionnels désireux de développer des compétences éthiques répondant aux défis issus des pratiques professionnelles contemporaines.

Ce diplôme doit permettre aux étudiants d'atteindre les objectifs suivants :

- intervenir dans leur milieu, de façon à favoriser la résolution de problèmes éthiques sur une base informée et réfléchie;
- utiliser les méthodes propres à l'éthique appliquée;
- synthétiser des connaissances approfondies dans les grands domaines de l'éthique (grandes traditions éthiques occidentales, éthique contemporaine, éthique appliquée);
- percevoir adéquatement les relations entre les divers types de normativité et les exigences qui leur sont propres;

- s'engager de façon responsable dans l'amélioration de la qualité éthique de leur milieu;
- débattre sereinement de questions éthiques dans un contexte à la fois critique, ouvert et respectueux des autres;
- faire montre d'un sens de la justice et d'une préoccupation à l'égard du bien-être d'autrui dans la résolution de problèmes éthiques.

Responsable

Directeur du programme
Victor Thibaudeau
(418) 656-2131, poste 2743; télécopieur : (418) 656-7267
Victor.Thibaudeau@fp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Un baccalauréat ou un diplôme équivalent, ou des études et une expérience jugées équivalentes.

Exigences particulières

Les candidats doivent déposer un projet d'étude qui sera pris en compte lors de l'évaluation des candidatures par le responsable du programme.

Dans certains cas, une scolarité probatoire pourrait être exigée des personnes ayant une combinaison d'études et de scolarité équivalente au baccalauréat sans en posséder le diplôme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Activités obligatoires

Cours		15 crédits
N° cours	Cr	Titre
ETH – 66447	1	Formulation d'un projet individualisé de formation
ETH – 66448	3	Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée
POL – 61967	3	Fondements normatifs des politiques
ETH – 66445	3	La Décision éthique
ETH – 66446	2	Activité d'intégration
ETH – 66873	3	Théories morales contemporaines

Activités à option

Cours		15 crédits
Concentration en éthique appliquée dans le domaine de la santé et des services sociaux		

Choisir entre 12 et 15 crédits parmi les cours suivants; si l'étudiant ne prend que 12 crédits, il doit choisir 3 crédits dans la liste des cours hors concentration.

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64996	3	Corps humain et droit
ETH – 66450	3	Éthique de la recherche
PHI – 63797	3	Éthique et santé
MNG – 65695	3	Le Système de santé et sa gestion
THL – 65239	3	Maladie, mort et figures de l'espoir
THL – 65241	3	Études en éthique

Hors concentration

Pour l'étudiant qui désire s'orienter vers un projet personnel, général ou adapté à son domaine, choisir 15 crédits de cours pertinents au projet de l'étudiant et approuvés par le directeur du programme. Pour la constitution de son programme, l'étudiant peut faire appel à la liste de cours qui suit, à la liste des cours de la concentration en éthique appliquée dans le domaine de la santé et des services sociaux ou à tout autre cours pertinent à ses objectifs personnels de formation.

COM – 65609	3	Droit, déontologie et éthique de la communication publique
PHI – 64594	3	Droit, éthique et société
DRT – 65022	3	Enjeux éthiques et responsabilité sociale de l'entreprise
MNG – 64510	3	Éthique des affaires
DID – 64858	3	Recherche en éducation : enjeux éthiques
ETH – 66449	3	La Délibération éthique en communauté de recherche
PHI – 62998	3	Recherches en éthique médicale et environnementale
ETH – 66810	3	Questions spéciales d'éthique appliquée I
ETH – 66874	3	Questions spéciales d'éthique appliquée II
ETH – 66976	3	Lectures dirigées

ÉTHIQUE APPLIQUÉE

50-2.524.00 Microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée à la santé

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/524M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée à la santé vise à initier les professionnels de la santé à une réflexion éthique adaptée à leurs conditions d'exercice professionnel. Il permet l'acquisition de connaissances et d'habiletés pour l'analyse, la délibération et la prise de décision éthiques dans les milieux de soins et de recherche. La formation proposée repose sur un équilibre entre théorie éthique et applications à des cas concrets. Les enjeux éthiques entourant l'éthique clinique et l'éthique de la recherche biomédicale avec les sujets humains sont notamment abordés.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont les suivants :

- être en mesure d'intervenir dans les milieux de soins de santé de façon à favoriser la résolution de problèmes éthiques sur une base informée et réfléchie;
- s'engager de façon responsable dans l'amélioration de la qualité éthique de leur milieu;
- débattre sereinement de questions éthiques dans un contexte à la fois critique, ouvert et respectueux des autres;
- s'initier aux principales questions éthiques surgissant de l'application de la technoscience aux soins de santé et de la recherche biomédicale avec des sujets humains.

Responsable

Victor Thibaudeau
(418) 656-2131, poste 2743; télécopieur : (418) 656-7267
Victor.Thibaudeau@fp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Un baccalauréat *ou* un diplôme équivalent *ou* des études et une expérience jugées équivalentes.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Durée

Le microprogramme est donné à temps partiel et se répartit sur 3 sessions consécutives, exception faite de la session d'été.

Liste et description des cours

Ce microprogramme de deuxième cycle comporte 9 crédits de cours dont 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option.

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

Prendre le cours obligatoire suivant :

ETH – 66875 Introduction à la bioéthique (3 crédits)

Genèse et développement de la bioéthique occidentale; les trois champs principaux de la bioéthique : éthique de la recherche, éthique clinique, éthique et santé publique; les principaux courants théoriques en bioéthique.

Choisir un cours parmi les deux cours suivants :

ETH – 66445 La Décision éthique (3 crédits)

La décision éthique dans le contexte des sociétés démocratiques; la démarche de délibération; la décision éthique et le point de vue du dialogue; ateliers de résolution de dilemmes moraux.

ETH – 66449 La Délibération éthique en communauté de recherche (3 crédits)

Les outils de la réflexion éthique (rapports moyen-fin et tout-partie, la formulation d'hypothèses, l'universalisation, la sensibilité au contexte, les critères, etc.); les grandes problématiques de la réflexion en éthique (droit, devoir, liberté, personne, bon, mauvais, conséquence, identité, etc.). Chacun de ces thèmes sera traité en fonction des intérêts des participants, suite à la lecture d'un texte spécialement conçu pour susciter la délibération éthique.

COURS À OPTION (3 crédits)

ETH – 66450 Éthique de la recherche (3 crédits)

Introduction aux principales méthodologies de la recherche en sciences biologiques et humaines; étude des textes fondamentaux en matière d'éthique de la recherche (Déclaration d'Helsinki, Les bonnes pratiques cliniques. Énoncé de politique de trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains); étude de questions spécifiques dont celle de l'utilisation de placebo.

MNG — 65695 Le Système de santé et sa gestion (3 crédits)

Ce cours poursuit trois objectifs principaux. D'abord, il présente l'organisation actuelle des services de santé québécois dans son contexte canadien et international, comme une étape dans un processus dynamique d'évolution, afin de bien identifier les enjeux soulevés par les transformations en cours. Ensuite, il permet de mettre en lumière les dynamiques particulières aux organisations professionnelles, afin de bien comprendre les impacts des transformations en cours. Enfin, il permet d'exposer les effets structurants des technologies sur l'organisation du système et celle des processus de soins.

THL — 65239 Maladie, mort et figures de l'espérance (3 crédits)

Ce cours vise à inscrire les questions soulevées par l'accompagnement des mourants dans la problématique culturelle contemporaine marquée par le déni de la condition mortelle et la perte des figures traditionnelles de l'espérance.

Note - Tous ces cours, à l'exclusion du cours ETH-66875 *Introduction à la bioéthique* sont donnés dans le cadre du diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée à la santé, pourront l'intégrer dans le diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté des sciences de l'administration

Message du doyen



Chère étudiante,
Cher étudiant,

Parlant en mon nom et au nom de la communauté facultaire, je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des sciences de l'administration (FSA) de l'Université Laval.

Notre grande école de gestion à l'échelle humaine se caractérise par son accueil et son dynamisme. Grâce à plus d'une dizaine de chaires de recherche et à ses différents centres et groupes, la FSA offre un environnement où la recherche et le développement répondent aux réalités ainsi qu'aux problématiques du milieu des affaires. À l'image de la mondialisation, la FSA met en valeur la mobilité internationale de ses étudiants et de ses professeurs et repousse les frontières de la formation en gestion.

En plus d'un cadre d'apprentissage digne de l'ère des technologies de l'information, la FSA soutient et récompense ses étudiants avec des bourses et des emplois rémunérés à la Faculté. Près de quatre millions de dollars en partenariats et en subventions de recherche sont versés chaque année à la FSA, ce qui permet à des étudiants et des professeurs de se positionner sur la scène internationale.

Enfin, vous découvrirez une vie étudiante effervescente, qui se traduit par des échanges interuniversitaires aux quatre coins du globe, des premières places dans plusieurs concours étudiants, à l'échelle nationale et internationale, et des individus engagés dans le développement de leur faculté.

Bienvenue à la FSA! Bienvenue chez vous!

Robert W. Mantha
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Palasis-Prince, bureau 1322
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2180 télécopieur : (418) 656-2624
fsa@fsa.ulaval.ca www.fsa.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Robert W. Mantha
Vice-doyen à la recherche et aux affaires académiques	Maurice Gosselin
Vice-doyen à la formation et aux affaires étudiantes et secrétaire	André Gascon

Départements et école

Département de finance et assurance	Directeur	Michel Gendron
Département de management	Directrice	Nicole Lacasse
Département de marketing	Directrice	Nancy Haskell
Département d'opérations et systèmes de décision	Directeur	Fayez Fouad Docteur
Département des sciences comptables	Directeur	Robert W. Mantha
Département des systèmes d'information organisationnels	Directeur	Daniel Pascot
École de comptabilité	Directeur	Jean-Marc Suret

Sommaire

Administration des affaires

Diplôme d'études supérieures spécialisées	
• administration des affaires	70-2.551.05
• affaires électroniques	70-2.553.15
• comptabilité de management	70-2.559.15
• entrepreneuriat technologique	70-2.553.05
• expertise comptable	70-2.559.05

Maîtrise avec projet d'intervention

• affaires électroniques	14-2.550.12
• comptabilité de management	14-2.550.91
• expertise comptable	14-2.550.92
• gestion agroalimentaire	14-2.550.32
• gestion de la santé et de la sécurité du travail	14-2.550.43
• gestion des entreprises	14-2.550.11
• gestion des technologies de l'information	14-2.550.31
• gestion pharmaceutique	14-2.550.42

Maîtrise avec essai ou essai-stage

• comptabilité	18-2.550.91
• finance	18-2.550.21
• gestion internationale	18-2.550.51
• gestion manufacturière et logistique	18-2.550.41
• management	18-2.550.61
• marketing	18-2.550.71
• modélisation et décision organisationnelle	18-2.550.81

Microprogramme

• affaires électroniques	50-2.553.20
• direction financière	50-2.553.30
• entrepreneuriat et PME	50-2.553.00
• évaluation d'entreprises	50-2.559.00
• gestion des technologies de l'information	50-2.553.10
• gestion internationale	50-2.552.20
• management et gestion du changement	50-2.552.00
• responsabilité sociale et environnementale des organisations	50-2.552.60
• gestion des connaissances et e-formation en entreprise	50-2.553.40

Gestion et développement des organisations

Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.552.05
Microprogramme	
• gestion et développement des organisations I	50-2.552.30
• gestion et développement des organisations II	50-2.552.10
• gestion et développement des organisations III	50-2.552.40
• gestion et développement des organisations IV	50-2.552.50

Sciences de l'administration

Maîtrise avec projet d'intervention	
• gestion et développement des organisations	14-2.551.22
Maîtrise avec essai ou essai-stage	
• ingénierie financière	18-2.551.21
Maîtrise avec mémoire	12-2.551.11
Doctorat	10-3.551.01

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S.

70-2.551.05	Administration des affaires	[version 006]
70-2.553.15	Affaires électroniques	[version 002]
70-2.559.15	Comptabilité de management	[version 002]
70-2.553.05	Entrepreneuriat technologique	[version 004]
70-2.559.05	Expertise comptable	[version 005]

Maîtrise avec projet d'intervention, M.B.A.

14-2.550.11	Gestion des entreprises	[version 002]
14-2.550.12	Affaires électroniques	[version 002]
14-2.550.31	Gestion des technologies de l'information	[version 001]
14-2.550.32	Gestion agroalimentaire	[version 003]
14-2.550.42	Gestion pharmaceutique	[version 002]
14-2.550.43	Gestion de la santé et de la sécurité du travail	[version 002]
14-2.550.91	Comptabilité de management	[version 001]
14-2.550.92	Expertise comptable	[version 003]

Maîtrise avec essai ou essai-stage, M.B.A.

18-2.550.21	Finance	[version 003]
18-2.550.41	Gestion manufacturière et logistique	[version 003]
18-2.550.51	Gestion internationale	[version 004]
18-2.550.61	Management	[version 002]
18-2.550.71	Marketing	[version 002]
18-2.550.81	Modélisation et décision organisationnelle	[version 004]
18-2.550.91	Comptabilité	[version 005]

Voir aussi *GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS* et *SCIENCES DE L'ADMINISTRATION*

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/551A.html

Objectifs

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires

L'objectif général du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires est de former des gestionnaires dont la formation universitaire de premier cycle a été acquise dans un domaine autre que les sciences de l'administration et qui désirent enrichir leur expérience professionnelle. Ce D.E.S.S. en administration des affaires permet d'acquérir les fondements de la gestion. Ce programme peut être terminé en un an, à temps complet. Il répond également aux besoins des candidats qui poursuivent leurs activités professionnelles, en offrant des cours du soir ou sur Internet et un régime d'études à temps partiel. De plus, ce diplôme facilite l'accès à la maîtrise en administration des affaires. Bien qu'il soit un programme terminal, le diplôme a en effet été conçu pour permettre l'admission ultérieure à la maîtrise, concentration *Affaires électroniques*, *Gestion des entreprises*, *Gestion agroalimentaire*, *Gestion pharmaceutique* ou *Gestion de la santé et de la sécurité du travail*. Les personnes intéressées à ce changement devront présenter une demande d'admission au programme de maîtrise.

Au terme de ses études, la personne diplômée devrait être apte à :

- utiliser de façon appropriée des connaissances et des habiletés d'ordre général en administration;
- examiner de façon critique, à la lumière de connaissances récentes, les pratiques propres à l'administration;
- faire état par écrit ou oralement, de façon claire et cohérente, d'une situation administrative d'une certaine complexité.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en affaires électroniques

Le D.E.S.S. en affaires électroniques a pour principal objectif de donner à l'étudiant des connaissances pratiques en administration, particulièrement axées sur le domaine des affaires électroniques. Ce domaine constitue plus qu'une solution technologique pour les entreprises. Les gestionnaires doivent acquérir une bonne compréhension des nouvelles technologies de l'information et apprivoiser cette dimension qui a de profondes répercussions sur les équipements et l'organisation des entreprises. Le D.E.S.S. en affaires électroniques se propose d'outiller les professionnels afin qu'ils soient aptes à faire face au nouveau contexte et à assumer les différents défis qui se présenteront à eux dans un monde en constante évolution. Il est à noter que, compte tenu de la nature du domaine d'étude de ce diplôme, l'ensemble des cours se donnera à distance, sur support Internet.

Le D.E.S.S. en affaires électroniques constitue un attrait particulier pour les étudiants inscrits au microprogramme en affaires électroniques. Ceux-ci pourront poursuivre

leurs études et voir leurs cours reconnus dans une attestation universitaire mieux reconnue.

Au terme de ses études, la personne diplômée devrait être apte à :

- maîtriser la connaissance de l'évolution organisationnelle, technique et économique des affaires électroniques, en fonction des besoins de l'organisation;
- comprendre les enjeux de la culture Internet et lui donner la capacité de la mettre à profit;
- développer des stratégies et habiletés d'intervention liées aux affaires électroniques, en intégrant les principes généraux du design des interfaces, du travail à distance et des équipes virtuelles;
- envisager différents scénarios de reconception des pratiques, en fonction de cette nouvelle réalité du travail, dans le contexte d'un projet concret.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité de management

Le D.E.S.S. en comptabilité de management a pour objectifs de former des gestionnaires qui ont une connaissance globale et systémique de l'organisation; rendre les participants capables de comprendre le rôle de toutes les fonctions de l'entreprise et les amener à une connaissance approfondie en comptabilité générale et en comptabilité de management, de façon à satisfaire aux exigences de formation de l'Ordre des comptables en management accrédités (CMA) et de respecter les critères d'accréditation. Le programme conduit les étudiants au point d'entrée du Programme de Leadership Stratégique (PLS) de l'Ordre des CMA.

Au terme de ses études, la personne diplômée devrait être apte à :

- maîtriser la connaissance des fonctions de l'entreprise, autre que la comptabilité, et développer la vision systémique nécessaire pour être en mesure de jouer le rôle de conseiller auprès de ces fonctions;
- maîtriser les connaissances spécialisées en comptabilité, tant financière que de management;
- développer des stratégies et habiletés d'intervention liées à la comptabilité de management;
- recevoir une dispense de l'Examen d'admission CMA et bénéficier de l'accréditation du diplôme par CMA Canada;
- passer à la prochaine étape menant à l'obtention du titre de CMA, soit la réussite du Programme de Leadership Stratégique de l'Ordre des CMA.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en entrepreneuriat technologique

Le D.E.S.S. en entrepreneuriat technologique veut donner aux participants les compétences nécessaires pour créer, gérer ou conseiller une entreprise à caractère technologique.

Au terme du programme, les diplômés seront aptes à :

- utiliser de façon appropriée les connaissances récentes dans le domaine du marketing, de la gestion des ressources humaines, du management technologique et de la gestion stratégique d'une entreprise technologique (profil d'entrepreneur, vente, fiscalité, aspects juridiques, ressources humaines, veille technologique, réseaux d'alliances, gestion quotidienne, etc.);
- examiner de façon critique, à la lumière des connaissances les plus à jour sur la création d'une entreprise, les pratiques propres à ce champ d'activité (étude de marché, plan d'affaires, réglementation, financement, plan et outils de contrôle du développement, etc.);
- contribuer à la création et au développement d'entreprises technologiques.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en expertise comptable

Le D.E.S.S. en expertise comptable a pour objectif principal de préparer l'étudiant à satisfaire aux exigences du programme professionnel de l'Ordre des comptables agréés du Québec et d'assurer sa préparation autant à l'examen final uniforme des ordres provinciaux de comptables agréés du Canada qu'à la carrière d'expert-comptable.

Il vise aussi l'approfondissement et la synthèse des connaissances dans les quatre grands champs que sont la comptabilité, la certification, la finance et la fiscalité. Des mises à jour des connaissances sont offertes dans chacun des champs, ainsi que dans celui des technologies de l'information. Dans la plupart des cours, les étudiants sont confrontés à des situations complexes, telles que les regroupements, le redressement d'entreprise et la planification fiscale d'un dirigeant. Ils doivent alors développer leur capacité à intégrer et à appliquer des habiletés acquises au premier cycle à la résolution de ces situations concrètes.

Au terme de ses études, la personne diplômée devrait être apte à :

- maîtriser les connaissances de base et avancées dans les quatre grands domaines que sont la comptabilité, la certification, la finance et la fiscalité;
- satisfaire aux exigences du programme professionnel de l'Ordre des comptables agréés du Québec et réussir l'examen final uniforme des ordres provinciaux de comptables agréés du Canada.

Maîtrise

L'objectif général de la maîtrise en administration des affaires est de former des gestionnaires en offrant à la fois une formation générale en administration et une formation plus spécialisée dans un ou plusieurs champs particuliers de l'administration, à des personnes titulaires d'un grade universitaire de premier cycle. Le programme permet de choisir parmi plusieurs concentrations d'avenir, proposant une vaste gamme de cours. Les concentrations du M.B.A. sont constamment adaptées pour tenir compte de l'évolution des besoins des gestionnaires.

Au terme de ses études de maîtrise, la personne diplômée devrait être apte à :

- maîtriser des connaissances d'ordre général en sciences de l'administration et des connaissances propres à un ou plusieurs champs d'application ou secteurs de l'administration des affaires;
- intégrer la ou les disciplines de sa concentration dans l'ensemble des activités ou des fonctions de l'entreprise;
- maîtriser les outils propres à un ou plusieurs champs d'application ou secteurs des sciences de l'administration;
- maîtriser l'utilisation des connaissances d'un ou de plusieurs champs d'application ou secteurs des sciences de l'administration;
- maîtriser la communication orale et écrite en français et la compréhension de l'anglais écrit;
- posséder les habiletés requises pour intervenir individuellement ou en équipe et gérer l'intervention de façon appropriée, en utilisant les connaissances et les méthodes propres à un ou plusieurs champs d'application ou secteurs des sciences de l'administration.

Objectifs linguistiques

L'une des missions de la Faculté des sciences de l'administration est de « favoriser, chez les étudiants, la maîtrise fonctionnelle, orale et écrite, du français et de l'anglais ». Afin d'atteindre cet objectif, la direction de programme de deuxième cycle a mis en place une politique de la maîtrise de la langue française et de la langue anglaise qu'elle vous invite à consulter à cette adresse : www.fsa.ulaval.ca/html/mbaexilinguistiques.html.

Responsable

Directeur des programmes
Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour tous les programmes de D.E.S.S. et de maîtrises énumérés ci-dessous, le candidat doit :

- présenter une demande d'admission;
- soumettre une lettre de motivation exposant les motifs pour lesquels vous désirez entreprendre un programme de deuxième cycle (environ une ou deux pages);
- soumettre un curriculum vitae;
- transmettre les relevés de notes de ses études antérieures (collégial et universitaire);
- obtenir trois rapports d'appréciation de professeurs qui lui ont enseigné ou de personnes aptes à juger de sa capacité de réussir un programme de deuxième cycle.

Le candidat peut être soumis à des tests d'admission et à une entrevue de sélection.

Politique de la langue française (www.fsa.ulaval.ca/html/mbaexilinguistiques.html)

Dès l'offre d'admission, la direction de programme peut exiger qu'avant l'inscription aux premiers cours l'étudiant fasse la preuve de la réussite d'un niveau minimal de la langue par un test de français reconnu internationalement. La connaissance du français peut être évaluée par le Test de français international (TFI); le seuil de réussite établi est de 750/990. Des séances de tests sont prévues aux sessions d'automne et d'hiver par l'École de langues de l'Université Laval (ELUL).

L'étudiant n'obtenant pas le résultat requis doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant l'inscription à son programme. Une scolarité d'appoint peut être recommandée par l'ELUL. Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des affaires

Exigences générales

Ce programme de 30 crédits s'adresse principalement à des personnes qui ont une formation de premier cycle dans un domaine autre que les sciences de l'administration. Aucune formation préalable en gestion n'est requise pour être admis. Toutefois, des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont exigées. La réussite au D.E.S.S. en administration des affaires est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

De plus, les personnes qui obtiennent le D.E.S.S. pourront se voir reconnaître 21 crédits de cours, s'ils s'inscrivent à la concentration *Affaires électroniques*, *Gestion des entreprises*, *Gestion agroalimentaire*, *Gestion pharmaceutique* ou *Gestion de la santé et de la sécurité du travail* du M.B.A. Ces concentrations complètent avantageusement le D.E.S.S., puisqu'elles permettent au titulaire de celles-ci d'obtenir son M.B.A. par l'acquisition de 24 crédits de cours additionnels. Seuls les 9 premiers crédits de cours du D.E.S.S., dont les connaissances sont préalables à l'admission au M.B.A., ne sont pas transférables au M.B.A.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

Lors de l'examen d'un dossier d'admission, la direction de programme en étudie tous les éléments. Une attention particulière est portée à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle est habituellement requise. La décision finale revient à la direction du programme.

Très exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en affaires électroniques

Exigences générales

Ce programme de 30 crédits s'adresse à toute personne titulaire d'un grade de premier cycle, y compris l'administration des affaires. Aucune formation préalable en gestion n'est requise pour être admis au D.E.S.S. en affaires électroniques. Outre ces exigences, la réussite dans le programme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction des programmes de deuxième cycle qui considère les performances universitaires antérieures. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Sessions d'admission

Ce diplôme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Lors de l'examen d'un dossier d'admission, la direction du programme en étudie tous les éléments. Une attention particulière est portée à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent, au premier cycle est habituellement requise. La décision finale revient à la direction du programme.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité de management

Exigences générales

Ce programme de 30 crédits s'adresse à toute personne titulaire d'un grade de premier cycle, y compris l'administration des affaires, qui a cumulé au moins cinq années d'expérience en management ou en comptabilité. Le candidat doit faire approuver son admission par l'Ordre des CMA, qui statuera sur la pertinence des années d'expérience. Aucune formation préalable en gestion n'est requise pour être admis au D.E.S.S. en comptabilité de management. Toutefois, des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont exigées. Outre ces exigences, la réussite dans le programme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les performances universitaires antérieures.

Les personnes qui obtiennent le D.E.S.S. en comptabilité de management pourront se voir reconnaître les 30 crédits de cours suivis s'ils s'inscrivent dans la concentration Comptabilité de management de la maîtrise en administration des affaires. Cette concentration du M.B.A. complète avantageusement le D.E.S.S. en comptabilité de management, puisqu'elle permet au titulaire de ce diplôme d'obtenir à la fois son M.B.A. et d'accéder au titre de CMA par l'acquisition de cours additionnels, soit les cours du Programme de Leadership Stratégique.

Session d'admission

Ce diplôme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Sélection

Lors de l'examen d'un dossier d'admission, la direction du programme en étudie tous les éléments. Une attention particulière est portée à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent, au premier cycle est habituellement requise. La décision finale revient à la direction du programme.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en entrepreneuriat technologique

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée, d'un diplôme équivalent ou présenter une combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente. Toutefois, des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont exigées. La réussite du D.E.S.S. en entrepreneuriat technologique est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en expertise comptable

Exigences générales

Ce programme de 30 crédits s'adresse aux étudiants titulaires d'une formation de premier cycle nord américaine en administration, concentration en sciences comptables. Lorsque le diplôme de premier cycle a été obtenu dans une discipline autre que l'administration, le candidat doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et en sciences de l'administration. Outre ces exigences, la réussite dans le programme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Les personnes qui obtiennent le D.E.S.S. en expertise comptable peuvent se voir reconnaître une partie de leurs crédits de cours s'ils s'inscrivent à la concentration *Expertise comptable* de la maîtrise en administration des affaires. Cette concentration du M.B.A. complète avantageusement le D.E.S.S. en expertise comptable, puisqu'elle permet au titulaire de ce diplôme d'obtenir son M.B.A. par l'acquisition de 12 crédits de cours additionnels et la réalisation d'un projet d'intervention de 6 crédits. Seuls les crédits du stage du D.E.S.S. en expertise comptable ne sont pas transférables au M.B.A.

Session d'admission

Compte tenu du fait que l'examen final uniforme de l'Institut canadien des comptables agréés a lieu à l'automne de chaque année et en raison de la durée des études (15 mois à temps complet, incluant un stage en entreprise), les nouveaux candidats sont habituellement acceptés à la session d'été. Cependant, les étudiants qui doivent suivre des cours de scolarité probatoire pourront être admis aux sessions d'automne ou d'hiver, selon l'ampleur de cette scolarité probatoire.

Sélection

Lors de l'examen d'un dossier d'admission, la direction du programme en étudie tous les éléments. Une attention particulière est portée à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, au premier cycle est habituellement requise. La décision finale revient à la direction du programme.

Maîtrise

Exigences générales

Sont normalement admissibles à la maîtrise, les titulaires d'un grade universitaire de premier cycle. Les candidats sont sélectionnés sur la base de l'ensemble de leur dossier et, en particulier, d'après l'excellence de leurs notes. Les concentrations *Affaires électroniques*, *Gestion des entreprises*, *Gestion agroalimentaire* et *Gestion pharmaceutique* sont offertes principalement aux étudiants ayant un diplôme de premier cycle dans une discipline autre que l'administration, tandis que la concentration *Gestion de la santé et de la sécurité du travail* est offerte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat, peu importe la discipline. Ces concentrations proposent une formation touchant à l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

La concentration *Gestion des entreprises* permet de plus aux étudiants de personnaliser leurs compétences, tandis que les concentrations *Gestion agroalimentaire*, *Gestion pharmaceutique* et *Gestion de la santé et de la sécurité du travail* offrent une formation adaptée aux besoins de leurs secteurs respectifs.

Pour être admissible, le candidat doit faire la preuve d'une préparation adéquate en mathématiques (niveau collégial : 103, 105). Si la préparation du candidat est jugée inadéquate, la direction de programme peut exiger un ou des cours en méthodes quantitatives comme scolarité probatoire.

D'autres concentrations proposant une spécialisation disciplinaire ou sectorielle de pointe sont également offertes à ceux qui ont principalement une formation de premier cycle en administration :

- comptabilité;
- expertise comptable;
- finance;
- gestion des technologies de l'information;
- gestion manufacturière et logistique;

- gestion internationale;
- management;
- marketing;
- modélisation et décision organisationnelle.

Les candidats ayant une formation initiale dans un domaine autre que l'administration mais dans un champ proche de l'une de ces concentrations pourront être admis, sous réserve de suivre des cours de scolarité probatoire sur les bases en administration des affaires et des cours complémentaires, selon la concentration. Les étudiants pourront adapter leur concentration, en collaboration avec un conseiller pédagogique, en y ajoutant des compléments de leur choix dans des disciplines connexes, et ce, jusqu'à 9 crédits de cours.

La direction de programme peut avoir des doutes sur la capacité d'un candidat à réussir des études de deuxième cycle. Dans ce cas, certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire, sans toutefois être admis au programme. À la fin de cette probation, la direction de programme se prononcera sur l'admission au programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte généralement de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver, sauf pour la concentration *Expertise comptable* où l'admission se fait à l'été.

Sélection

Lors de l'examen d'un dossier d'admission, la direction de programme en étudie tous les éléments. Une attention particulière est portée à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle est habituellement requise. La décision finale revient à la direction du programme.

Concentration Gestion des entreprises

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse principalement à des personnes qui ont une formation de premier cycle dans un domaine autre que les sciences de l'administration. Pour le candidat qui n'a pas ou qui a peu de formation préalable en sciences de l'administration, des connaissances additionnelles peuvent être requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité probatoire de 3 crédits chacun, offerts au D.E.S.S. en administration des affaires. Des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont aussi exigées. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Très exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est vaste peut être jugé admissible, même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. Il doit cependant satisfaire à toutes les autres exigences d'admission.

Concentration Affaires électroniques

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse principalement à des personnes qui possèdent une formation de premier cycle dans une discipline autre que les sciences de l'administration. Selon leur formation antérieure, des connaissances additionnelles aux 45 crédits du programme pourront être requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité probatoire de 3 crédits chacun, offerts au D.E.S.S. en administration des affaires. Des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont aussi exigées. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Gestion des technologies de l'information

Exigences d'admission propres à la concentration

Une scolarité probatoire est exigée si le candidat ne possède pas une formation de premier cycle en administration. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe à la gestion des technologies de l'information, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103). Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Gestion agroalimentaire

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse principalement à des personnes qui ont obtenu un baccalauréat dans un des champs des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ou une formation de premier cycle dans un domaine autre qu'en sciences de l'agriculture et de l'alimentation et une expérience de travail d'au moins trois ans, acquise dans un emploi permanent et de nature administrative, dans le secteur agroalimentaire. Pour le candidat qui n'a pas ou qui a peu de formation préalable en sciences de l'administration, des connaissances supplémentaires sont requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité probatoire de 3 crédits chacun, offerts au D.E.S.S. en administration des affaires. Des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont aussi exigées. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Gestion pharmaceutique

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse principalement à des personnes qui ont obtenu un baccalauréat en pharmacie ou un baccalauréat dans une discipline liée au domaine pharmaceutique (ex. : biochimie, chimie, microbiologie, biologie, etc.). Les candidats qui ont une formation de premier cycle dans une discipline autre que celles susmentionnées sont admissibles, s'ils font la preuve d'une expérience de travail dans le domaine pharmaceutique. Pour le candidat qui n'a pas ou qui a peu de formation préalable en sciences de l'administration, des connaissances supplémentaires sont requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité probatoire de 3 crédits chacun, offerts au D.E.S.S. en administration des affaires. Des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont aussi exigées. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Gestion de la santé et de la sécurité du travail

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse à des personnes titulaires d'un baccalauréat, peu importe le domaine. Pour le candidat qui n'a pas ou qui a peu de formation préalable en sciences de l'administration, des connaissances additionnelles peuvent être requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité probatoire de 3 crédits chacun, offerts au D.E.S.S. en administration des affaires. De plus, les étudiants ne possédant pas de connaissances de base en santé et sécurité du travail (connaissance des institutions en SST, du cadre législatif, des acteurs en présence) devront effectuer une scolarité probatoire d'un minimum de 9 crédits puisés parmi les cours du D.E.S.S. en prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail offert par la Faculté de médecine. Des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont aussi exigées. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Comptabilité de management

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse à toute personne titulaire d'un grade de premier cycle, y compris l'administration des affaires, qui a cumulé au moins cinq ans d'expérience en management ou en comptabilité. Le candidat doit faire approuver son admission par l'Ordre des CMA, qui statuera sur la pertinence des années d'expérience. Aucune formation préalable en gestion n'est requise pour être admis au D.E.S.S. en comptabilité de management. Toutefois, pour le candidat qui n'a pas ou qui a peu de formation préalable en sciences de l'administration, des connaissances additionnelles aux 45 crédits du programme pourront être requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité probatoire de 3 crédits chacun, offerts au D.E.S.S. en administration des affaires. Des connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) sont aussi exigées. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Expertise comptable

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse à toute personne titulaire d'un grade de premier cycle nord-américain en administration avec concentration en sciences comptables. Outre cette exigence, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Finance

Exigences d'admission propres à la concentration

Aucune scolarité probatoire n'est exigée si le candidat possède une formation de premier cycle en administration, concentration *Finance*. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe à la finance, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et doit suivre un ensemble de cours de scolarité probatoire en sciences de l'administration. Le choix de ces cours sera adapté à sa formation antérieure et pourra inclure des cours de base en sciences de l'administration et des cours complémentaires en finance. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Gestion manufacturière et logistique

Exigences d'admission propres à la concentration

Aucune scolarité probatoire n'est exigée si le candidat possède une formation de premier cycle en administration, concentration *Gestion manufacturière et logistique*. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe à la gestion manufacturière et logistique, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et doit suivre un ensemble de cours de scolarité probatoire en sciences de l'administration. Le choix de ces cours sera adapté à sa formation antérieure et pourra inclure des cours de base en sciences de l'administration et des cours complémentaires en gestion des opérations ou en méthodes quantitatives. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Gestion internationale

Exigences d'admission propres à la concentration

Aucune scolarité probatoire n'est exigée si le candidat possède une formation de premier cycle en administration. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe à la gestion internationale, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et doit suivre un ensemble de cours de scolarité probatoire en sciences de l'administration. Le choix de ces cours sera adapté à sa formation antérieure et pourra inclure des cours de base en sciences de l'administration et des cours complémentaires en management. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Management

Exigences d'admission propres à la concentration

Aucune scolarité probatoire n'est exigée si le candidat possède une formation de premier cycle en administration, concentration *Management*. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe au management, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et doit suivre un ensemble de cours de scolarité probatoire en sciences de l'administration. Le choix de ces cours sera adapté à sa formation antérieure et pourra inclure des cours de base en sciences de l'administration et des cours complémentaires en management. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Marketing

Exigences d'admission propres à la concentration

Aucune scolarité probatoire n'est exigée si le candidat possède une formation de premier cycle en administration, concentration *Marketing*. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe au marketing, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et doit suivre un ensemble de cours de scolarité probatoire en sciences de l'administration. Le choix de ces cours sera adapté à sa formation antérieure et pourra inclure des cours de base en sciences de l'administration et des cours complémentaires en marketing. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Modélisation et décision organisationnelle

Exigences d'admission propres à la concentration

Aucune scolarité probatoire n'est exigée si le candidat possède une formation de premier cycle en administration et de bonnes bases en méthodes quantitatives. Le candidat qui a obtenu un grade de premier cycle dans un domaine autre que l'administration, mais connexe à la modélisation et la décision organisationnelle, doit faire la preuve de connaissances de base en mathématiques de niveau collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle - 105 et calcul différentiel - 103) et doit suivre un ensemble de cours de scolarité probatoire en sciences de l'administration. Le choix de ces cours sera adapté à sa formation antérieure et pourra inclure des cours de base en sciences de l'administration et des cours complémentaires en méthodes quantitatives. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Concentration Comptabilité

Exigences d'admission propres à la concentration

Cette concentration s'adresse à toute personne titulaire d'un grade de premier cycle en administration, nord-américain ou étranger, qui incorpore une formation en comptabilité de niveau intermédiaire ou avancé. Un DESCF permet l'admission. Les titulaires du DECF peuvent être acceptés sous certaines conditions. Outre cette exigence, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans la concentration revient à la direction de programme, qui considère les antécédents scolaires du candidat. Pour plus d'information à ce propos, il faut prendre contact avec la direction de programme.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme ou du grade

Exigences linguistiques

(www.fsa.ulaval.ca/html/mbaexilinguistiques.html)

Pour toutes les concentrations du M.B.A. Laval, l'étudiant devra faire la preuve de la maîtrise fonctionnelle de la langue anglaise par un test reconnu internationalement afin d'obtenir son diplôme. Pour connaître la politique et la marche à suivre, consulter cette adresse :

www.fsa.ulaval.ca/html/mbamaitriseanglais.html.

D.E.S.S. en administration des affaires (70-2.551.05)

Ce programme comporte 30 crédits de cours.

Activités obligatoires

Cours 30 crédits

Ce programme comporte deux blocs de cours. Le premier bloc de 27 crédits vise l'acquisition de connaissances de base en sciences de l'administration grâce à neuf cours de 3 crédits regroupant l'ensemble des disciplines formant le domaine des sciences de l'administration. On dénombre 18 crédits de ce bloc dans les concentrations Gestion des entreprises, Affaires électroniques, Gestion agroalimentaire, Gestion pharmaceutique et Gestion de la santé et de la sécurité du travail du M.B.A.

Le deuxième bloc comprend un dernier cours de 3 crédits (« Stratégie et structure de l'entreprise ») qui permet de faire une synthèse des connaissances acquises en gestion et traite du plan d'organisation de l'entreprise et de sa gestion stratégique. Ce cours de 3 crédits compte également parmi les activités de synthèse des concentrations Gestion des entreprises et Gestion agroalimentaire du M.B.A.

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

Premier bloc

N° cours	Cr	Titre
MNG — 65341	3	Le Management
GSE — 65348	3	L'Économie
MQT — 65346	3	L'Aide à la décision
MRK — 65344	3	Le Marketing
GSO — 65388	3	Les Opérations
CTB — 65358	3	La Comptabilité
GSF — 65393	3	La Finance corporative
SIO — 65345	3	Le Système d'information

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG — 65342	3	La Dimension humaine
MNG — 66771	3	The Human Dimension

Deuxième bloc

MNG — 65343	3	Stratégie et structure de l'entreprise
-------------	---	--

D.E.S.S. en affaires électroniques (70-2.553.15)

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Intervention dans le milieu	6 crédits

Activités à option

Cours	15 crédits
-------	------------

Ce programme comporte 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option divisés en deux blocs. Le premier bloc, qui comporte 6 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option, permet à l'étudiant d'acquies une compétence en affaires électroniques. Grâce aux choix de cours possibles, il peut adapter son cursus à ses besoins et attentes. Le bloc de synthèse et d'intervention comporte 9 crédits obligatoires. L'objectif de ce bloc est de permettre à l'étudiant d'effectuer une synthèse des connaissances acquises et d'en maîtriser l'utilisation dans le cadre d'une activité d'intervention, que ce soit dans le contexte industriel, le secteur des services ou celui de la consultation. L'ensemble de ces cours se donnent à distance avec support Internet.

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

Acquisition d'une compétence en affaires électroniques (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIO — 66886	3	Technologies pour les affaires électroniques
SIO — 66087	3	Comprendre l'entreprise digitale

Synthèse et intervention obligatoires (9 crédits)

SIO — 66085	3	Stratégies d'affaires électroniques
SIO — 66287	6	Projet d'intervention en affaires électroniques

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir cinq cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
SIO — 66413	3	Gestion de la sécurité des affaires électroniques
SIO — 65288	3	Design des interfaces en affaires électroniques
SIO — 66286	3	Techniques de forage des données
DRT — 66454	3	Les Aspects juridiques des affaires électroniques
MNG — 66693	3	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise
MNG — 66694	3	Gestion de la e-formation en entreprise
MRK — 66433	3	e-Marketing et gestion de la relation client (CRM)
GIE — 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
ADM — 66746	3	Communautés de pratique en réseau
SIO — 66747	3	Systèmes de gestion des connaissances

D.E.S.S. en comptabilité de management (70-2.559.15)

Activités obligatoires

Cours	30 crédits
-------	------------

Ce programme comporte 30 crédits de cours obligatoires divisés en deux blocs. Le premier bloc, qui comporte 15 crédits, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Le deuxième bloc, également de 15 crédits, permet l'acquisition d'une spécialisation en comptabilité.

Il est à noter que les candidats possédant déjà les connaissances de base en administration ne seront pas tenus de suivre les cours correspondant (sauf s'ils le désirent pour, par exemple, rafraîchir leur connaissance sur un sujet donné) et pourront remplacer ceux-ci par des cours à option choisis parmi l'ensemble des cours de deuxième cycle offerts par la Faculté des sciences de l'administration. L'analyse du dossier d'un candidat lors de l'admission permettra d'ajuster le programme du candidat selon sa formation antérieure.

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MNG — 65342	3	La Dimension humaine
GSF — 65393	3	La Finance corporative

GSO – 65388	3	Les Opérations
SIO – 65345	3	Le Système d'information
MRK – 65344	3	Le Marketing

Acquisition de la spécialisation en comptabilité (15 crédits)

CTB – 65512	3	Comptabilité financière de base
CTB – 65581	3	Comptabilité de coût de revient
CTB – 65607	3	Comptabilité de management
CTB – 65740	3	Comptabilité financière avancée
CTB – 66291	3	Le Comptable en management et la gestion stratégique

D.E.S.S. en entrepreneuriat technologique (70-2.553.05)

Ce programme comporte 30 crédits de cours obligatoires se répartissant en dix cours de 3 crédits.

L'approche pédagogique préconisée favorise l'action. L'objectif est de s'assurer que les participants profitent d'un encadrement et de ressources hors pair, afin de faciliter leur insertion dans des réseaux d'affaires dynamiques.

Les cours sont donnés par des équipes expérimentées de formateurs associant les compétences pédagogiques des professeurs de l'Université Laval et les connaissances pratiques de professionnels venant du monde entrepreneurial.

Selon le profil de la clientèle inscrite, les cours peuvent se donner le soir et la fin de semaine.

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GIE – 64373	3	Gestion de l'innovation et de la technologie
GIN – 65270	3	Ingénierie de l'entreprise
GSF – 65446	3	Montage financier : pratique du financement des entreprises
MNG – 63355	3	Gestion stratégique de la PME
MNG – 63449	3	Processus d'entrepreneuriat
MNG – 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale
MNG – 64820	3	Gestion des ressources humaines
MNG – 64971	3	Création et gestion d'une nouvelle entreprise
MNG – 65265	3	Implantation d'une nouvelle entreprise
MRK – 65447	3	Études de marché dans le domaine technologique

L'ordre dans lequel les cours sont présentés ne correspond pas nécessairement à celui que suivra l'étudiant. La plupart de ces cours peuvent être suivis sans séquence particulière. L'offre des cours est conditionnelle aux ressources dont on dispose et aux besoins exprimés par les participants.

Notes

- Il est recommandé aux étudiants ayant un projet d'entreprise de suivre le cours MNG-64971 *Création et gestion d'une nouvelle entreprise* avant de prendre le cours MNG-65265 *Implantation d'une nouvelle entreprise*. Le cours MNG-63449 *Processus d'entrepreneuriat* ne s'applique pas au cheminement de ces étudiants.
- Il est recommandé aux étudiants qui n'ont pas de projet d'entreprise de suivre le cours MNG-63449 *Processus d'entrepreneuriat* avant de suivre le cours MNG-64971 *Création et gestion d'une nouvelle entreprise*. Le cours MNG-65265 *Implantation d'une nouvelle entreprise* ne s'applique pas au cheminement de ces étudiants.
- Par ailleurs, les étudiants peuvent entreprendre ce D.E.S.S. en s'inscrivant d'abord au microprogramme de deuxième cycle en entrepreneuriat et PME. Ce dernier comprend les cours suivants :

MNG – 63449	3	Processus d'entrepreneuriat
MNG – 64971	3	Création et gestion d'une nouvelle entreprise
MNG – 63355	3	Gestion stratégique de la PME
MNG – 65265	3	Implantation d'une nouvelle entreprise

Tous ces cours sont ensuite crédités dans le cadre du D.E.S.S. en entrepreneuriat technologique.

D.E.S.S. en expertise comptable (70-2.559.05)

Activités obligatoires

Cours 30 crédits

Activités non contributives

Cours 3 crédits

Ce programme comprend 30 crédits de cours obligatoires auxquels l'étudiant peut ajouter un cours non contributoire de 3 crédits. Le régime pédagogique permet de réaliser ce programme sur une période d'environ 15 mois.

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 66155	3	Stratégie d'intervention
CTB – 65300	3	Comptabilité avancée
CTB – 65310	3	Contrôle et vérification dans un cadre informatique
CTB – 65312	3	Sujets spéciaux en comptabilité
CTB – 65306	3	Pratiques de certification
CTB – 65309	3	Planification fiscale
CTB – 65311	3	Analyse, financement et investissement
CTB – 65908	3	Stage en cabinet de comptables
CTB – 66152	3	Expertise comptable
CTB – 66521	3	Stratégie, contrôle et gestion des risques

Cours non contributoire (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 65754	3	Analyse de cas

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Concentration Gestion des entreprises (14-2.550.11)

Activités obligatoires

Cours	24	crédits
Intervention dans le milieu	6	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

La formation dans la concentration Gestion des entreprises se compose de trois blocs de cours (les cours de scolarité probatoire exclus). Le premier bloc de 18 crédits, auquel pourraient se rajouter jusqu'à 9 crédits de cours de scolarité probatoire si nécessaire, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Le deuxième bloc de 12 crédits permet de synthétiser les connaissances acquises par le biais d'une formation et d'interventions dans le milieu et d'allier ainsi théorie et pratique. Le dernier bloc de 15 crédits permet d'acquérir une compétence distinctive en faisant un choix dans la gamme de cours des concentrations du M.B.A.

La personne titulaire du D.E.S.S. en administration des affaires se fait automatiquement reconnaître le bloc de 18 crédits sur les connaissances de base en administration ainsi que le cours « Stratégie et structure de l'entreprise ».

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65344	3	Le Marketing
GSO – 65388	3	Les Opérations
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSF – 65393	3	La Finance corporative
SIO – 65345	3	Le Système d'information

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66771	3	The Human Dimension

Synthèse et intervention obligatoires (12 crédits)

MNG – 65343	3	Stratégie et structure de l'entreprise
MNG – 64822	6	Projet d'intervention en entreprise

Choisir un des deux cours suivants :

MNG – 63354	3	Habilités personnelles de gestion
MNG – 66116	3	Gestion du changement

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours des autres concentrations du M.B.A.

Concentration Affaires électroniques (14-2.550.12)

Activités obligatoires

Cours	27	crédits
Intervention dans le milieu	6	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

La formation dans la concentration Affaires électroniques se compose de trois blocs de cours. Le premier bloc de 18 crédits, auquel pourraient se rajouter jusqu'à 9 crédits de cours de scolarité probatoire si nécessaire, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Il est à noter que pour les étudiants qui sont titulaires d'un baccalauréat en administration des affaires, ces cours seront remplacés par des cours en option. Le deuxième bloc de 6 crédits obligatoires et 12 crédits à option, permet d'acquérir une compétence distinctive dans le secteur des affaires électroniques. Le dernier bloc, de 9 crédits, permet de synthétiser les connaissances acquises par le biais d'une formation et d'intervention dans le milieu et d'allier ainsi théorie et pratique.

La personne titulaire d'un D.E.S.S. en affaires électroniques se fait automatiquement reconnaître les 18 crédits de compétence distinctive, ainsi que les 9 crédits de synthèse et intervention dans le milieu.

L'ensemble de ces cours se donnent à distance, sur Internet.

COURS OBLIGATOIRES (33 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65344	3	Le Marketing
GSO – 65388	3	Les Opérations
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSF – 65393	3	La Finance corporative
SIO – 65345	3	Le Système d'information

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66771	3	The Human Dimension

Acquisition d'une compétence en affaires électroniques (6 crédits)

SIO – 66886	3	Technologies pour les affaires électroniques
SIO – 66087	3	Comprendre l'entreprise digitale

Synthèse et intervention obligatoires (9 crédits)

SIO – 66085	3	Stratégies d'affaires électroniques
SIO – 66287	6	Projet d'intervention en affaires électroniques

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIO – 66413	3	Gestion de la sécurité des affaires électroniques
SIO – 65288	3	Design des interfaces en affaires électroniques
SIO – 66523	3	Compétitivité des entreprises technologiques
DRT – 66454	3	Les Aspects juridiques des affaires électroniques
MNG – 66693	3	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise
MNG – 66694	3	Gestion de la e-formation en entreprise
MRK – 66433	3	e-Marketing et gestion de la relation client (CRM)
SIO – 66286	3	Techniques de forage des données
GIE – 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
ADM – 66746	3	Communautés de pratique en réseau
SIO – 66747	3	Systèmes de gestion des connaissances

Concentration Gestion des technologies de l'information (14-2.550.31)

Activités obligatoires

Cours	30	crédits
Intervention dans le milieu	6	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

La concentration Gestion des technologies de l'information (GTI) s'adresse principalement aux professionnels que sont les concepteurs de systèmes d'information organisationnels (SIO) ou les gestionnaires dans ce domaine, titulaires d'un baccalauréat en administration des affaires ou en informatique, ou l'équivalent. Plus précisément, la concentration GTI a pour objectif l'acquisition des fondements, des habiletés professionnelles, des connaissances et du vocabulaire propre à ce domaine. Elle vise, en outre, le développement des compétences nécessaires pour interagir avec les professionnels ou les techniciens spécialistes de l'informatique, avec les gestionnaires qu'ils doivent conseiller dans leurs choix parmi les applications ou les systèmes offerts et avec les utilisateurs des systèmes qui auront été déployés. Elle a également pour objectif d'assurer une formation permettant à l'étudiant de développer son sens critique face aux choix technologiques et aux modes de déploiement des systèmes d'information dans une organisation. La formation proposée vise ultimement à ce que l'étudiant inscrit dans cette concentration soit en mesure d'occuper un poste supérieur en gestion dans la fonction de l'entreprise qui correspond à cette discipline.

La concentration GTI comporte des cours que l'on peut classer dans deux domaines : les connaissances générales en administration et les connaissances en systèmes d'information. Le domaine des systèmes d'information a trois dimensions : la conception et la réalisation de systèmes d'information, la gestion des systèmes et des technologies de l'information et des communications (TIC) et, enfin, l'étude des dimensions individuelles, organisationnelles et sociales des TIC. L'acquisition de connaissances dans ces trois domaines permet à l'étudiant de faire face aux exigences et aux contraintes propres à la profession d'analyste ou de gestionnaire des systèmes d'information organisationnels. La structure du programme assure, d'une part, que l'étudiant a acquis les connaissances fondamentales dans chacun des domaines concernés, tout en lui laissant la souplesse de se perfectionner dans une dimension en fonction de ses préférences et de ses acquis.

COURS OBLIGATOIRES (36 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSE – 65348	3	L'Économie
GSF – 65393	3	La Finance corporative

Gestion des technologies de l'information (21 crédits)

SIO – 66881	3	Conception des SIO I
SIO – 66882	3	Fondements de la réalisation des SIO
SIO – 66883	3	Conception des SIO II
SIO – 66085	3	Stratégies d'affaires électroniques
SIO – 67028	3	Modèles de l'organisation et TI
SIO – 67064	3	Gestion de projets et du changement
SIO – 67063	3	Démarches d'intervention sur les problèmes complexes en SIO

Synthèse et intervention obligatoires (6 crédits)

SIO – 66287	6	Projet d'intervention en affaires électroniques
-------------	---	---

COURS À OPTION (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ADM – 66746	3	Communautés de pratique en réseau
MQT – 63834	3	Algorithmes : conception et réalisation
SIO – 65288	3	Design des interfaces en affaires électroniques
SIO – 66413	3	Gestion de la sécurité des affaires électroniques
SIO – 66286	3	Techniques de forage des données
SIO – 66747	3	Systèmes de gestion des connaissances
SIO – 66884	3	Bases de données des SIO
SIO – 66885	3	Applications Web des SIO
SIO – 66886	3	Technologies pour les affaires électroniques
SIO – 66985	3	Logiciels libres et sociétés
SIO – 67029	3	Démarches et outils de recherche quantitatifs
SIO – 67030	3	Démarches et outils de recherche qualitatifs
SIO – 67065	3	Systèmes d'aide à la décision

Concentration Gestion agroalimentaire (14-2.550.32)

Activités obligatoires

Cours	33	crédits
Intervention dans le milieu	6	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

La formation dans la concentration Gestion agroalimentaire se compose de trois blocs de cours. Le premier bloc de 18 crédits, auquel pourraient se rajouter jusqu'à 9 crédits de cours de scolarité probatoire si nécessaire, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Le deuxième bloc, constitué de 9 crédits de cours obligatoires et de 6 crédits à option, permet d'acquérir une compétence distinctive, en faisant un choix dans une gamme de cours offerts conjointement par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et par la Faculté des sciences de l'administration. Le dernier bloc de 12 crédits permet de synthétiser les connaissances acquises par le biais d'une formation et d'intervention dans le milieu et d'allier ainsi théorie et pratique.

COURS OBLIGATOIRES (39 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65344	3	Le Marketing
GSO – 65388	3	Les Opérations
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSF – 65393	3	La Finance corporative
SIO – 65345	3	Le Système d'information

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66771	3	The Human Dimension

Acquisition d'une compétence distinctive (9 crédits)

ERU – 60194	3	Filières et marchés agroalimentaires
ERU – 60197	3	Politique agroalimentaire
ERU – 62996	3	Agro-industrie et commerce international

Synthèse et intervention obligatoires (12 crédits)

MNG – 65343	3	Stratégie et structure de l'entreprise
ERU – 65702	6	Projet d'intervention stratégique

Choisir un des deux cours suivants :

MNG – 63354	3	Habiletés personnelles de gestion
MNG – 66116	3	Gestion du changement

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MNG – 61799	3	Management international

ou tout autre cours approuvé par le responsable de la concentration.

Concentration Gestion pharmaceutique (14-2.550.42)

Activités obligatoires

Cours	33	crédits
Intervention dans le milieu	6	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

La formation dans la concentration Gestion pharmaceutique se compose de trois blocs de cours. Le premier bloc de 18 crédits, auquel pourraient se rajouter jusqu'à 9 crédits de cours de scolarité probatoire si nécessaire, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Le deuxième bloc, constitué de 9 crédits de cours obligatoires et de 6 crédits de cours à option, permet d'acquérir une compétence distinctive, en faisant un choix dans une gamme de cours offerts dans le domaine de la gestion pharmaceutique et de l'administration. Cette compétence distinctive s'articule autour des trois thèmes considérés comme les éléments structurants du domaine pharmaceutique : les services à la population; les services intégrés au système de santé; les services offerts par l'intermédiaire d'une entreprise. Le dernier bloc de 12 crédits permet de synthétiser les connaissances acquises par le biais d'une formation et d'intervention dans le milieu et d'allier ainsi théorie et pratique.

COURS OBLIGATOIRES (39 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65344	3	Le Marketing
GSO – 65388	3	Les Opérations
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSF – 65393	3	La Finance corporative
SIO – 65345	3	Le Système d'information

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66771	3	The Human Dimension

Acquisition d'une compétence distinctive (9 crédits)

Des services à la population

MNG – 65694	3	Gestion des services pharmaceutiques à la population
-------------	---	--

Des services intégrés au système de santé

MNG – 65695	3	Le Système de santé et sa gestion
MNG – 65696	3	Le Domaine pharmaceutique dans le système de santé

Synthèse et intervention obligatoires (12 crédits)

MNG – 65697	3	Gestion de l'innovation pharmaceutique
MNG – 65698	3	Gestion stratégique : théorie et application
MNG – 65700	6	Projet d'intervention en gestion pharmaceutique

COURS À OPTION (6 crédits)

Acquisition d'une compétence distinctive

Des services offerts par l'intermédiaire d'une entreprise

N° cours	Cr	Titre
MNG – 65265	3	Implantation d'une nouvelle entreprise
MNG – 66688	3	Pharmacoeconomie : méthodologie et applications
GIE – 64526	3	Aspects juridiques des transactions comm. internationales
GIE – 64378	3	Gestion financière de l'entreprise internationale
GIE – 64329	3	Gestion du marketing international
GIE – 66772	3	International Marketing Management
MNG – 64820	3	Gestion des ressources humaines
GSF – 65446	3	Montage financier : pratique du financement des entreprises
MNG – 61799	3	Management international
MRK – 65900	3	Marketing des services
MRK – 66728	3	Marketing pharmaceutique
MNG – 66870	3	Gestion intégrée des soins et des services de santé

ou tout autre cours approuvé par le responsable de la concentration.

Concentration Gestion de la santé et de la sécurité du travail (14-2.550.43)*Activités obligatoires*

Cours	39 crédits
Intervention dans le milieu	6 crédits

La formation dans la concentration Gestion de la santé et de la sécurité du travail se compose de trois blocs de cours, excluant les cours de scolarité probatoire. Le premier bloc de 18 crédits, auquel pourraient se rajouter jusqu'à 9 crédits de cours de scolarité probatoire si nécessaire, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Il est à noter que pour les étudiants qui sont titulaires d'un baccalauréat en administration des affaires, ces cours seront remplacés par des cours de scolarité probatoire en santé et sécurité du travail, puisés parmi les cours du D.E.S.S. en prévention et gestion de la santé et de la sécurité du travail. Le deuxième bloc de 18 crédits permet d'acquérir une compétence distinctive en gestion de la santé et de la sécurité du travail. Cette compétence distinctive s'articule autour de deux thèmes : la gestion systémique de la santé et sécurité du travail, et l'intégration de la santé et sécurité du travail à la prise de décision. Le dernier bloc de 9 crédits permet de synthétiser les connaissances acquises et d'en maîtriser l'utilisation dans le cadre d'une activité d'intervention, que ce soit dans le contexte industriel, le secteur des services ou celui de la consultation.

COURS OBLIGATOIRES (45 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65344	3	Le Marketing
GSO – 65388	3	Les Opérations
CTB – 65358	3	La Comptabilité
GSF – 65393	3	La Finance corporative
SIO – 65345	3	Le Système d'information

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG – 65342	3	La Dimension humaine
MNG – 66771	3	The Human Dimension

Acquisition d'une compétence distinctive (18 crédits)

La gestion systémique de la santé et sécurité du travail (8 crédits)

MNG – 65221	3	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion
SAT – 63142	2	Législation et santé au travail
MNG – 66060	3	Pratiques de gestion de la SST : visites industrielles

L'intégration de la santé et sécurité du travail à la prise de décision (10 crédits)

SAT – 63143	3	Indicateurs en santé et sécurité du travail
MNG – 66059	3	Activités de prévention en santé et sécurité du travail
RLT – 66650	4	Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité

ou

RLT – 65533	4	Innovations en entreprise et ergonomie
-------------	---	--

Synthèse et intervention obligatoires (9 crédits)

MNG – 66117	3	Séminaire en gestion de la SST
MNG – 66118	6	Projet d'intervention en gestion de la SST

Concentration Comptabilité de management (14-2.550.91)*Activités obligatoires*

Cours	39 crédits
Intervention dans le milieu	6 crédits

La formation dans la concentration Comptabilité de management se compose de trois blocs de cours. Le premier bloc de 15 crédits, auquel pourraient se rajouter jusqu'à 9 crédits de cours de scolarité probatoire si nécessaire, favorise l'acquisition des connaissances de base en sciences de l'administration. Le deuxième bloc de 15 crédits permet d'acquérir une compétence distinctive en comptabilité de management. Le dernier bloc, également de 15 crédits, permet de synthétiser les connaissances acquises par le biais d'une formation et d'intervention dans le milieu et d'allier ainsi théorie et pratique.

La personne titulaire d'un D.E.S.S. en comptabilité de management se fait automatiquement reconnaître les 15 crédits de connaissances de base en sciences de l'administration, ainsi que les 15 crédits de compétence distinctive en comptabilité de management.

Il est à noter que les candidats possédant déjà les connaissances de base en administration ne seront pas tenus de suivre les cours correspondant (sauf s'ils le désirent, par exemple pour rafraîchir leur connaissance sur un sujet donné) et pourront remplacer ceux-ci par des cours à option choisis parmi l'ensemble des cours de deuxième cycle offerts par la Faculté des sciences de l'administration. L'analyse du dossier d'un candidat lors de l'admission permettra d'ajuster le programme du candidat selon sa formation antérieure.

Cette concentration traite à la fois des connaissances de base en gestion, des connaissances plus avancées en comptabilité de management requises pour être exempté de l'Examen d'admission de l'Ordre des CMA et du Programme de Leadership Stratégique de l'Ordre des CMA. À la suite de la réussite du M.B.A. en Comptabilité de management, les étudiants n'ont qu'à suivre le module 7 du PLS CMA offert par l'Ordre pour compléter l'ensemble des exigences du processus de formation et d'accréditation lié à l'obtention du titre de CMA.

COURS OBLIGATOIRES (45 crédits)

Acquisition des connaissances de base en gestion des entreprises (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65344	3	Le Marketing
GSO – 65388	3	Les Opérations
MNG – 65342	3	La Dimension humaine
GSF – 65393	3	La Finance corporative
SIO – 65345	3	Le Système d'information

Acquisition d'une compétence en comptabilité de management (15 crédits)

CTB – 65512	3	Comptabilité financière de base
CTB – 65581	3	Comptabilité de coût de revient
CTB – 65607	3	Comptabilité de management
CTB – 65740	3	Comptabilité financière avancée
CTB – 66291	3	Le Comptable en management et la gestion stratégique

Synthèse et intervention - Programme de Leadership Stratégique (15 crédits)

CTB – 65302	3	Comptabilité de management avancée
CTB – 65305	3	Nouveaux courants en comptabilité de management
CTB – 66290	3	Séminaire en comptabilité de management
CTB – 65906	6	Projet d'intervention et rapport au conseil d'administration

Concentration Expertise comptable (14-2.550.92)*Activités obligatoires*

Cours	27 crédits
Intervention dans le milieu	6 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

Activité non contributoire

Cours	3 crédits
-------	-----------

La formation dans la concentration Expertise comptable se compose de trois blocs de cours. Le premier bloc de 27 crédits incorpore la préparation à l'Évaluation uniforme (EFU) de l'Ordre des CA, sans toutefois se limiter à cette préparation. Le deuxième bloc de 12 crédits permet d'acquérir une formation complémentaire en évaluation d'entreprise ou comptabilité de management. Le dernier bloc de 6 crédits permet de synthétiser les connaissances acquises par le biais d'une intervention dans le milieu.

Faculté des sciences de l'administration

Il est à noter que la personne titulaire d'un diplôme en Expertise comptable (DXC) se fait automatiquement reconnaître les 27 crédits du premier bloc en cas de transfert du DXC au M.B.A. en Expertise comptable.

COURS OBLIGATOIRES (33 crédits)

Cours intégrant la préparation à l'EFU (27 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 66155	3	Stratégie d'intervention
CTB – 65300	3	Comptabilité avancée
CTB – 65310	3	Contrôle et vérification dans un cadre informatique
CTB – 65306	3	Pratiques de certification
CTB – 65309	3	Planification fiscale
CTB – 65311	3	Analyse, financement et investissement
CTB – 65312	3	Sujets spéciaux en comptabilité
CTB – 66152	3	Expertise comptable
CTB – 66521	3	Stratégie, contrôle et gestion des risques

Synthèse et intervention (6 crédits)

CTB – 66459	6	Projet d'intervention
-------------	---	-----------------------

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 66388	3	Évaluation d'entreprises I
CTB – 66390	3	Évaluation d'entreprises II
CTB – 66387	3	Opérations de marché
CTB – 66386	3	Financement de l'entreprise
CTB – 65305	3	Nouveaux courants en comptabilité de management
CTB – 66290	3	Séminaire en comptabilité de management

Cours non contributoire (3 crédits)

CTB – 65754	3	Analyse de cas
-------------	---	----------------

Concentration Finance (18-2.550.21)

Activités obligatoires

Cours	18	crédits
Essai ou essai-stage	6	crédits

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

Programme d'un an

Une formule innovatrice et flexible permettant d'obtenir un diplôme de M.B.A., concentration Finance, en une année, a été mise au point à l'intention des candidats qui sont titulaires d'un baccalauréat en administration des affaires et qui possèdent une formation de base en finance. La formation dans la concentration Finance comprend cinq cours obligatoires, dont trois cours de 4 crédits chacun (18 crédits), 21 crédits de cours à option ou d'intégration et la réalisation d'un essai ou d'un essai-stage de 6 crédits. Dans le cadre des 21 crédits de cours à option, l'étudiant peut choisir jusqu'à 9 crédits dans une autre concentration.

Cette concentration concilie l'acquisition d'une solide base conceptuelle et une ouverture au monde professionnel. Elle offre trois moyens d'y parvenir :

- l'existence de cours d'application et d'intégration largement basés sur l'étude de cas réels : « Stratégies et politiques financières I et II », « Analyse financière », « Gestion financière internationale ». Ces cours permettent d'appliquer les concepts de base acquis en théorie financière, gestion de portefeuille ou marchés spéculatifs pour résoudre des problèmes réels complexes;
- l'essai-stage. L'essai-stage offre la possibilité aux étudiants de compléter leur formation dans une entreprise, une institution financière ou un organisme public;
- la préparation aux examens de l'Association des analystes financiers. Cette association propose une accréditation (CFA) qui nécessite la préparation à trois examens. Divers cours du programme intègrent, chaque fois que c'est possible, les textes, volumes et exercices requis pour la préparation de ces examens. Certains cours tels que « Information financière » ou « Analyse financière » sont conçus de façon à préparer les étudiants aux examens des premier et deuxième niveaux.

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GSF – 66936	4	Théorie financière (M.B.A.)
GSF – 66934	4	Marché des capitaux et gestion du portefeuille (M.B.A.)
GSF – 66935	4	Produits dérivés (M.B.A.)
ECN – 62954	3	Économétrie appliquée
GSF – 61619	3	Préparation à l'essai (M.B.A.)

ESSAI OU ESSAI-STAGE (6 crédits)

GSF – 66937	6	Essai
GSF – 66938	6	Essai-stage

COURS À OPTION (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GSF – 60808	3	Stratégies et politiques financières I
ASR – 62936	3	Principes et économie de l'assurance
GSF – 61686	3	Marchés obligataires et internationaux
GSF – 62866	3	Analyse financière
ASR – 64899	3	Gestion des risques assurables de l'entreprise
GSF – 64905	3	Gestion financière internationale

GSF – 64900	3	Fiscalité et décisions financières
GSF – 64901	3	Stratégies et politiques financières II
GSF – 63595	3	Gestion des institutions financières
GSF – 66740	3	Gestion des risques financiers
GSF – 67036	3	Théorie de la négociation et transactions appliquées

dont la possibilité de 9 crédits de cours hors concentration.

Concentration Gestion manufacturière et logistique (18-2.550.41)

Activités obligatoires

Cours	15	crédits
Essai ou essai-stage	12	crédits

Activités à option

Cours	18	crédits
-------	----	---------

La formation dans la concentration Gestion manufacturière et logistique comprend cinq cours obligatoires (15 crédits), dont un cours d'intégration (3 crédits), 18 crédits de cours à option et la réalisation d'un essai ou d'un essai-stage de 12 crédits. Dans le cadre des 18 crédits de cours à option, l'étudiant peut choisir jusqu'à 9 crédits dans une autre concentration.

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MQT – 63834	3	Algorithmes : conception et réalisation
GSO – 62911	3	Conception de systèmes pour la e-entreprise
MQT – 60789	3	Méthodes statistiques et prévision
MQT – 60801	3	Modélisation et optimisation

Choisir l'un des cours d'intégration (3 crédits) :

GSO – 64707	3	Stratégie manufacturière et logistique
-------------	---	--

ou

GIE – 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
-------------	---	--

ESSAI OU ESSAI-STAGE (12 crédits)

GSO – 65495	12	Essai
GSO – 65501	12	Essai-stage

COURS À OPTION (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GSO – 64234	3	Analyse et conception d'usines
GSO – 65326	3	Conception et gestion de chaînes logistiques
GSO – 65301	3	Gestion de la qualité
GSO – 63582	3	Gestion de projets
GSO – 64660	3	Systèmes de planification avancés
MQT – 61901	3	Instruments et plans de contrôle de la qualité
GSO – 60795	3	Optimisation des flux de matières et entreposage
GSO – 65070	3	Ordonnancement industriel
GSO – 60798	3	Systèmes manufacturiers : planification et contrôle
MQT – 61843	3	Simulation de systèmes
MQT – 65327	3	Décision, évaluation et classification multiobjectifs

dont la possibilité de 9 crédits de cours hors concentration.

Concentration Gestion internationale (18-2.550.51)

Activités obligatoires

Cours	21	crédits
Essai ou essai-stage	12	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

La formation dans la concentration Gestion internationale comprend sept cours obligatoires (21 crédits), 12 crédits de cours à option ainsi qu'un essai ou essai-stage de 12 crédits. Dans le cadre des 12 crédits de cours à option, l'étudiant peut choisir jusqu'à 9 crédits dans une autre concentration.

COURS OBLIGATOIRES (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GIE – 64375	3	Les Relations humaines dans les affaires internationales
GIE – 64378	3	Gestion financière de l'entreprise internationale
GIE – 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
GIE – 64529	3	Stratégie de l'entreprise internationale
MNG – 63124	3	Organisation et gestion : méthodes
GIE – 66537	1	Séminaire gestion internationale I
GIE – 66538	1	Séminaire gestion internationale II
GIE – 66539	1	Séminaire gestion internationale III

et choisir l'un des cours suivants :

GIE – 64329	3	Gestion du marketing international
GIE – 66772	3	International Marketing Management

Le cours GIE-64529 *Stratégie de l'entreprise internationale* est un cours de synthèse qui doit être suivi à la fin du programme. Le cours MNG-61799 *Management international* n'est pas un cours contributoire au programme. Il est réservé aux étudiants des autres concentrations. Les trois cours Séminaire gestion internationale I, II et III sont donnés aux sessions d'automne et d'hiver avec des contenus variables. Il faut s'informer auprès du responsable de concentration avant de s'y inscrire.

ESSAI OU ESSAI-STAGE (12 crédits)

GIE – 65496	12	Essai
GIE – 65502	12	Essai-stage

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GIE – 64371	3	Données fondamentales de la mondialisation
GIE – 64372	3	Gestion des projets internationaux
GIE – 64373	3	Gestion de l'innovation et de la technologie
GIE – 64526	3	Aspects juridiques des transactions comm. internationales
GIE – 65973	3	Mission commerciale à l'étranger
GIE – 64374	3	Gestion internationale de l'inform. et des communications
DRT – 64000	3	Séminaire en droit du commerce international
GIE – 66913	1	Séminaire gestion internationale IV
GIE – 66480	3	Stages à l'étranger
GIE – 66877	6	Stage international et interculturel

dont la possibilité de 9 crédits de cours hors concentration.

Concentration Management (18-2.550.61)*Activités obligatoires*

Cours	18	crédits
Essai ou essai-stage	12	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

La formation dans la concentration Management comprend six cours obligatoires (18 crédits), 15 crédits de cours à option ainsi qu'un essai ou essai-stage de 12 crédits. Dans le cadre de ses 15 crédits de cours à option, l'étudiant peut choisir jusqu'à 9 crédits dans une autre concentration. Le régime pédagogique permet une spécialisation dans l'un des axes d'études offerts par le Département de management.

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MNG – 62928	3	Organisation et gestion : courants de pensée
MNG – 63250	3	Prospectives en comportement organisationnel
MNG – 64709	3	Gestion des personnes dans les organisations
MNG – 61195	3	Intervention et consultation dans les organisations
MNG – 63191	3	Organisation et gestion : stratégie
MNG – 63124	3	Organisation et gestion : méthodes

ESSAI OU ESSAI-STAGE (12 crédits)

MNG – 65492	12	Essai
MNG – 65503	12	Essai-stage

COURS À OPTION (15 crédits)

Management et environnements de gestion

N° cours	Cr	Titre
MNG – 63394	3	Analyse de la décision organisationnelle
MNG – 60781	3	Pouvoir, organisation et société
MNG – 60776	3	Design et processus organisationnel
MNG – 64510	3	Éthique des affaires
MNG – 61799	3	Management international
MNG – 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale
MNG – 66737	3	Gestion et transfert de connaissances
MNG – 66066	3	Environnement juridique de l'entreprise
GUI – 63144	3	Investissement et financement immobiliers
GUI – 63393	3	Développement immobilier

Gestion des ressources humaines et comportement organisationnel

MNG – 64774	3	La Communication dans les organisations
MNG – 64820	3	Gestion des ressources humaines
MNG – 60774	3	Gestion des relations de travail
MNG – 63354	3	Habilités personnelles de gestion
MNG – 66116	3	Gestion du changement
MNG – 66693	3	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise
MNG – 66694	3	Gestion de la e-formation en entreprise

PME et entrepreneuriat

MNG – 63355	3	Gestion stratégique de la PME
MNG – 63449	3	Processus d'entrepreneuriat
MNG – 64971	3	Création et gestion d'une nouvelle entreprise
MNG – 65265	3	Implantation d'une nouvelle entreprise
MNG – 65347	3	Sujets spéciaux en entrepreneuriat

Gestion des services de santé

MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
MNG – 62935	3	Gestion des établissements de santé
MNG – 62914	3	Recherche évaluative
MNG – 65221	3	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion
MNG – 66688	3	Pharmacoeconomie : méthodologie et applications
MNG – 66870	3	Gestion intégrée des soins et des services de santé
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
ECN – 64719	3	Économie de la santé

dont la possibilité de 9 crédits de cours hors concentration.

Concentration Marketing (18-2.550.71)*Activités obligatoires*

Cours	24	crédits
Essai ou essai-stage	12	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

La concentration Marketing se distingue par un degré de spécialisation élevé, qui permet d'obtenir jusqu'à 33 crédits de cours en marketing. Le candidat peut cependant compléter sa formation par des cours hors concentration, pour un maximum de 9 crédits.

La formation comprend 33 crédits de cours en marketing et en administration, ainsi qu'un essai ou un essai-stage de 12 crédits.

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65364	3	Psychologie du consommateur
MRK – 65377	3	Politique de prix
MRK – 65359	3	Politique de promotion
MRK – 65375	3	Planification stratégique en marketing
MRK – 65384	3	Méthodologie de recherche en marketing
MRK – 65369	3	Politique de produit
MRK – 65372	3	Politique de distribution
MRK – 65362	3	Statistiques avancées en marketing

ESSAI OU ESSAI-STAGE (12 crédits)

MRK – 65491	12	Essai
MRK – 65498	12	Essai-stage

COURS À OPTION (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65366	3	Modèles d'applications marketing
MRK – 65379	3	Planification du marketing international
MRK – 65622	3	Marketing : aspects spécifiques
MRK – 65734	3	Théorie et pratique de la négociation
MRK – 65900	3	Marketing des services
MRK – 66433	3	e-Marketing et gestion de la relation client (CRM)
MRK – 67041	3	Les Paiements électroniques en ligne

dont la possibilité de 9 crédits de cours hors concentration.

Note - L'activité MRK-67041 *Les Paiements électroniques en ligne* nécessite des connaissances de base en marketing (MRK-65344 ou l'équivalent), en systèmes d'information (SIO-65345 ou l'équivalent) et en stratégie (MNG-65343 ou l'équivalent).

Concentration Modélisation et décision organisationnelle (18-2.550.81)*Activités obligatoires*

Cours	15	crédits
Essai ou essai-stage	12	crédits

Activités à option

Cours	18	crédits
-------	----	---------

La formation dans la concentration Modélisation et décision organisationnelle comprend une sélection de cinq cours obligatoires (15 crédits), 18 crédits de cours à option, un cours d'intégration (3 crédits) et la réalisation d'un essai ou d'un essai-stage (12 crédits). Dans le cadre de ses 18 crédits de cours à option, l'étudiant peut choisir jusqu'à 9 crédits dans une autre concentration. Le régime pédagogique permet normalement de terminer cette concentration en 16 à 20 mois à temps complet.

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

L'étudiant s'inscrit obligatoirement à trois des quatre cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
MQT – 63834	3	Algorithmes : conception et réalisation
MQT – 60789	3	Méthodes statistiques et prévision
MQT – 60801	3	Modélisation et optimisation
GSO – 62911	3	Conception de systèmes pour la e-entreprise

L'étudiant s'inscrit obligatoirement à l'un des deux cours suivants :

SIO – 67028	3	Modèles de l'organisation et TI
MNG – 60776	3	Design et processus organisationnel

L'étudiant s'inscrit obligatoirement au cours synthèse suivant :

MQT – 60815	3	Séminaire sur l'aide à la décision
-------------	---	------------------------------------

ESSAI OU ESSAI-STAGE (12 crédits)

MQT – 65490	12	Essai
MQT – 65497	12	Essai-stage

COURS À OPTION (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GSO – 63582	3	Gestion de projets
GSO – 64660	3	Systèmes de planification avancés
MQT – 60790	3	Modèles probabilistes en gestion
MQT – 61843	3	Simulation de systèmes

MQT – 60791	3	Méthodes multicritères de décision
MQT – 65327	3	Décision, évaluation et classification multiobjectifs
SIO – 67065	3	Systèmes d'aide à la décision
MQT – 65329	3	Statistiques avancées
MQT – 61901	3	Instruments et plans de contrôle de la qualité
SIO – 67063	3	Démarches d'intervention sur les problèmes complexes en SIO
MNG – 61195	3	Intervention et consultation dans les organisations
MNG – 63394	3	Analyse de la décision organisationnelle

dont la possibilité de 9 crédits de cours hors concentration.

Concentration Comptabilité (18-2.550.91)

Activités obligatoires

Cours	18	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

Cette concentration comporte trois blocs d'activités, soit les cours obligatoires, les cours à option et l'essai. Le bloc de six cours obligatoires vise à approfondir les connaissances en comptabilité générale, en comptabilité de management avancée, en analyse financière et en financement d'entreprises. Ce bloc comprend également un cours de lecture et d'utilisation de la recherche, qui permet l'acquisition des notions et des outils nécessaires à l'interprétation des travaux de recherche et à la réalisation des essais.

Le deuxième bloc d'activités comporte sept cours à option. Le choix des cours est libre, mais les candidats qui désirent satisfaire aux exigences d'un ordre professionnel ou d'un institut doivent suivre un ensemble prédéfini de cours. Vous trouverez ci-après les cours exigés pour chaque certification (CGA, PLS, EEE). Compte tenu des ressources disponibles et de l'incertitude qui entoure certaines de ces formations professionnelles, l'École ne peut garantir, après 2006, l'offre des cours relatifs à ces formations. Les candidats admis à l'hiver 2006 ne pourront donc pas se prévaloir de la préparation aux examens professionnels CGA, ni de l'équivalence PLS, ni de la préparation aux examens EEE.

Le troisième bloc comprend l'essai de 6 crédits, qui permet de faire la synthèse des connaissances acquises sur un thème choisi par le candidat.

Les étudiants qui ont suivi une formation de premier cycle en comptabilité en Amérique du Nord devront remplacer les deux premiers cours obligatoires (CTB-64898 *Comptabilité en Amérique du Nord I* et CTB-66418 *Comptabilité générale en Amérique du Nord II*) par deux cours à option. Ils ne peuvent toutefois pas suivre les cours à option suivants : CTB-66416 *Vérification avancée* et CTB-66417 *Fiscalité avancée*.

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

Cours d'approfondissement des connaissances en comptabilité générale, en analyse, en finance et en comptabilité de management

N° cours	Cr	Titre
CTB – 64898	3	Comptabilité générale en Amérique du Nord I
CTB – 66418	3	Comptabilité générale en Amérique du Nord II
CTB – 66451	3	Analyse des états financiers
CTB – 66386	3	Financement de l'entreprise
CTB – 65302	3	Comptabilité de management avancée
CTB – 67052	3	Lecture et interprétation de la recherche

ESSAI (6 crédits)

CTB – 67053	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB – 66388	3	Évaluation d'entreprises I
CTB – 66390	3	Évaluation d'entreprises II
CTB – 66387	3	Opérations de marché
CTB – 66460	3	Séminaire d'intégration
CTB – 65310	3	Contrôle et vérification dans un cadre informatique
CTB – XXXXX	3	Contrôle, éthique et gouvernance
CTB – 66521	3	Stratégie, contrôle et gestion des risques

Les candidats peuvent choisir un maximum de trois cours dans des disciplines connexes.

Les cours suivants ne concernent que des clientèles particulières et ne seront plus donnés en 2007.

CTB – 65305	3	Nouveaux courants en comptabilité de management
CTB – 66389	3	Fiscalité et réglementation de l'évaluation
CTB – 66290	3	Séminaire en comptabilité de management
CTB – 65906	6	Projet d'intervention et rapport au conseil d'administration
CTB – 66416	3	Vérification avancée
CTB – 66417	3	Fiscalité avancée

Liste des cours à suivre par certification, pour les étudiants admis avant l'hiver 2006 :

CGA

Le programme prépare l'étudiant aux examens professionnels CGA, pour autant que celui-ci suive un ensemble de cours prédéfini, en plus des cours obligatoires du M.B.A. en comptabilité. Ceux qui désirent se présenter à ces examens doivent

suivre les trois cours à option ci-après. Toutefois, puisque cette certification est présentement en révision, l'information est donnée sous réserve de modifications et peut être changée sans avis.

CTB – 66460	3	Séminaire d'intégration
CTB – 66416	3	Vérification avancée

Note - Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont fait un baccalauréat en administration des affaires, concentration comptabilité, dans une université québécoise. Le non-respect de cette condition entraînera automatiquement le rejet de l'inscription.

CTB – 66417	3	Fiscalité avancée
-------------	---	-------------------

Note - Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont fait un baccalauréat en administration des affaires, concentration comptabilité, dans une université québécoise. Le non-respect de cette condition entraînera automatiquement le rejet de l'inscription.

PLS

Ceux qui désirent se prévaloir de l'exemption du programme PLS des CMA doivent suivre les trois cours à option suivants :

CTB – 65305	3	Nouveaux courants en comptabilité de management
CTB – 66290	3	Séminaire en comptabilité de management
CTB – 65906	6	Projet d'intervention et rapport au conseil d'administration

EEE

Ceux qui désirent se présenter aux examens de la certification d'expert en évaluation d'entreprises doivent suivre les quatre cours à option suivants :

CTB – 66388	3	Évaluation d'entreprises I
CTB – 66390	3	Évaluation d'entreprises II
CTB – 66387	3	Opérations de marché
CTB – 66389	3	Fiscalité et réglementation de l'évaluation

Exigences linguistiques

(www.fsa.ulaval.ca/html/mbaexilinguistiques.html)

Pour toutes les concentrations du M.B.A. Laval dès l'offre d'admission, la direction de programme informe l'étudiant qu'il devra faire la preuve de la maîtrise fonctionnelle de la langue par un test d'anglais reconnu internationalement afin d'obtenir son diplôme. La connaissance de l'anglais peut être évaluée avec le *Test of English for International Communication* (TOEIC), le seuil de réussite établi étant de 750/990, ou le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL), le seuil de réussite établi étant de 550/677. Des séances de tests sont prévues par l'École de langues de l'Université Laval (ELUL) aux sessions d'automne et d'hiver.

De plus, l'étudiant devra déposer à la direction de programme une attestation d'un test reconnu de son niveau actuel de maîtrise de la langue anglaise avant la fin du mois de sa première session d'inscription au programme (septembre, janvier et mai).

L'étudiant n'obtenant pas le résultat requis doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant l'obtention de son diplôme. Une scolarité d'appoint peut être recommandée par l'ELUL. Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

70-2.552.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 007]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/552A.html

Note - Programme offert à temps partiel à des gestionnaires en situation d'emploi.

Objectifs

Objectifs généraux

Toute organisation entretient des attentes à propos de ses gestionnaires. Quel que soit le niveau hiérarchique qu'ils occupent, ils doivent être en mesure de lire adéquatement leur organisation (projet-processus-personnes), de lui donner un sens (projet), d'en comprendre le fonctionnement (processus) et les besoins (projet-personnes). En second lieu, par le poste qu'ils occupent, les gestionnaires ont une responsabilité particulière quant à l'animation de l'organisation (personnes-processus). Ils doivent posséder une formation qui couvre les aspects humains de l'organisation (personnes) et qui leur permet d'animer le potentiel humain dont ils ont la responsabilité. Finalement, qu'ils occupent un poste stratégique ou administratif, l'organisation attend d'eux qu'ils soient en mesure d'apporter une contribution particulière par une expertise générale ou spécialisée.

Au terme du programme, le diplômé en gestion et développement des organisations sera apte à :

- utiliser de façon appropriée ses connaissances sur les pôles projet-personnes-processus à l'intérieur de son organisation;
- examiner de façon critique ses pratiques et son organisation;
- contribuer au développement de son organisation.

Pour ce faire, le gestionnaire aura, en cours de programme :

- développé de nouveaux pôles de compétence (projet-personnes-processus);
- mis en commun ses connaissances et ses expériences avec les autres gestionnaires participants.

Objectifs particuliers

Pour la démarche réservée aux groupes :

Les objectifs particuliers seront définis pour chaque groupe ciblé de gestionnaires, mais ils devront se rattacher aux trois pôles déterminés (projet-personnes-processus) et permettre l'atteinte des objectifs généraux.

Responsables

Directeur du programme

Pierre Dionne

(418) 656-2131, poste 3268; télécopieur : (418) 656-3260

Pierre.Dionne@dgfc.ulaval.ca

Renseignements additionnels :

Démarche réservée aux groupes :

René Goyette

Conseiller en développement

(418) 656-2131, poste 8187

Sans frais : 1 877 785-2825, poste 8187

Télécopieur : (418) 656-3101

Rene.Goyette@dgfc.ulaval.ca

Démarche individuelle :

Francine Lévêque

Conseillère en développement

(418) 656-2131, poste 4703

Télécopieur : (418) 656-3101

Francine.Leveque@dgfc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour la démarche réservée aux groupes et la démarche individuelle :

- être titulaire d'un baccalauréat, d'un diplôme équivalent ou avoir cumulé des études et une expérience jugées équivalentes par la direction de programme;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 dans le programme universitaire servant de base d'admission, étant entendu que l'expérience de travail sera également prise en considération.

En plus, pour la démarche réservée aux groupes :

- être membre de l'organisation, de l'association ou du groupe visé;

et

- avoir un minimum d'expérience dans un poste de gestion.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Pour la démarche réservée aux groupes

Le D.E.S.S. en gestion et développement des organisations est un programme-cadre de 30 crédits de cours à option permettant aux organisations de développer, en partenariat avec l'Université Laval, les différents cours qui composeront le cheminement propre aux gestionnaires d'un groupe ciblé.

Il s'agit donc d'un programme souple, sur mesure et s'adaptant régulièrement aux nouvelles réalités des milieux de travail.

Toutefois, il y a lieu de définir des balises pour donner une structure minimale au programme-cadre et pour s'assurer que les objectifs généraux soient atteints tout en respectant la particularité de ce programme sur mesure. Le poids relatif (minimum et maximum de crédits) suivant est proposé pour les trois pôles de compétence déterminés (personnes-projet-processus) et pour le processus d'intégration.

Pôles de compétence

Projet (minimum : 6 crédits; maximum : 15 crédits).

Personnes (minimum : 6 crédits; maximum : 15 crédits).

Processus (minimum : 6 crédits; maximum : 15 crédits).

Intégration (minimum : 3 crédits; maximum : 6 crédits).

Pour la démarche individuelle

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours Cr Titre

MNG — 65421 6 La Personne et le changement

MNG — 66024 3 Gestion des communications

MNG — 65057 3 Leadership et mobilisation

MNG — 65424 3 Projet d'intégration

COURS À OPTION (15 crédits)

N° cours Cr Titre

CTB — 65512 3 Comptabilité financière de base

MNG — 66149 3 Gestion de projets

MNG — 66284 3 Réseaux, alliances et partenariats

MNG — 64883 3 Gestion des équipes de travail (formation continue)

MNG — 66775 6 Projet d'intégration

MNG — 66019 3 Coaching des individus et des groupes

PHI — 66371 3 Éthique et culture

GPL — 66156 3 Créativité

MNG — 65709 3 Modèles mentaux et stress au travail

MNG — 65731 3 Indicateurs de performance et tableaux de bord de gestion

MNG — 66988 3 Prévention et gestion des conflits

MNG — 67021 3 Les Habiletés politiques

Il est aussi possible de choisir d'autres cours qui répondent aux besoins particuliers des gestionnaires, pour compléter son cheminement dans le programme. Ce choix peut être fait à partir du répertoire des cours crédités réguliers dans une discipline pertinente à leur fonction, à la condition qu'ils en rencontrent les préalables.

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

14-2.551.22 Maîtrise avec projet d'intervention (gestion et développement des organisations), M.Sc. [version 001]

18-2.551.21 Maîtrise avec essai ou essai-stage (ingénierie financière), M.Sc. [version 003]

12-2.551.11 Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 003]

10-3.551.01 Doctorat, Ph.D. [version 009]

Voir aussi ADMINISTRATION DES AFFAIRES et GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

www.ulaval.ca/sg/PR/CR/2/551B.html

Objectifs

Maîtrise

Type avec projet d'intervention (gestion et développement des organisations)

La concentration en gestion et développement des organisations de la maîtrise en sciences de l'administration est orientée vers le transfert des apprentissages en milieu de travail. Un gestionnaire doit en effet être en mesure de donner un sens à son organisation (*projet*) et d'en comprendre le fonctionnement (*processus*) et les besoins (*projet-personnes*). Par le poste qu'il occupe, le gestionnaire a aussi une responsabilité particulière quant à l'animation de l'organisation (*personnes-processus*). Il doit posséder une formation qui couvre les aspects humains de l'organisation (*personnes*) et qui lui permet d'animer le potentiel humain dont il a la responsabilité. La concentration en gestion et développement des organisations vise donc à habiliter le participant à cerner adéquatement son organisation en travaillant plus particulièrement autour des pôles de *projet*, de *processus* et de *personnes*, tout en développant le regard critique et l'autonomie d'intervention.

Au terme de sa formation, l'étudiant devrait être apte à :

- utiliser de façon appropriée ses connaissances sur les pôles *projet-personnes-processus* à l'intérieur de son organisation;
- examiner, de façon critique, ses pratiques et celles de son organisation;
- utiliser les outils diagnostiques, les méthodes d'intervention et les cadres de référence étudiés lors de sa formation, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions;
- lier entre eux les principaux apprentissages réalisés dans le cadre des activités obligatoires de son programme;
- présenter, oralement ou par écrit, l'étude d'un problème complexe et fournir l'argumentaire qui supporte les solutions qu'il propose;
- intervenir de façon plus efficace et autonome au sein de son organisation;
- contribuer au développement de son organisation.

Type avec essai ou essai-stage (ingénierie financière)

La spécialisation en ingénierie financière, l'une des premières du genre au Québec, forme des spécialistes hautement qualifiés en ingénierie financière (financial engineering), capables d'utiliser des outils mathématiques sophistiqués pour résoudre des problèmes liés à l'ingénierie et à l'innovation financières, au sein de divers établissements financiers et organismes gouvernementaux.

Les mathématiques sur lesquelles repose l'ingénierie financière sont de haut niveau et la demande de spécialistes dans ce domaine est en forte croissance. La spécialisation proposée associe la formation en mathématiques, statistiques et calcul numérique avec la formation en finance moderne et en économétrie.

Au terme de ses études, la personne diplômée devrait être apte à :

- comprendre les différentes facettes du fonctionnement des marchés financiers et des institutions financières dans le contexte d'aujourd'hui;
- utiliser le calcul stochastique, les méthodes numériques et les techniques de simulation dans la résolution de problèmes de conception des produits dérivés, de mesure, de gestion et de contrôle des risques financiers;
- maîtriser suffisamment l'économétrie pour développer des modèles de prévision, d'analyse et de couverture des risques;
- développer des modèles d'évaluation des titres contingents, les résoudre numériquement, les tester et les implanter;
- utiliser et adapter les modèles de gestion des risques;
- comprendre les hypothèses sous-jacentes, la portée et les limitations de divers modèles en finance.

Type avec mémoire

Le programme de maîtrise avec mémoire (M.Sc.) offre la possibilité de se spécialiser dans une discipline ou un champ de recherche des sciences de l'administration puis d'y acquérir une expérience en recherche scientifique. Il permet d'intégrer le marché de l'emploi, par exemple comme analyste, ou de poursuivre des études de doctorat.

Doctorat

Le programme de doctorat offre la possibilité de se spécialiser dans un champ de recherche en sciences de l'administration. L'étudiant y acquiert une formation à la recherche scientifique universitaire de haut niveau, qui permet de contribuer à l'évolution des connaissances dans le domaine et d'intervenir dans différents milieux de recherche à travers le monde (universités, instituts, organismes, administrations, etc.).

Responsables

Maîtrises avec essai ou essai-stage (ingénierie financière) et avec projet d'intervention (gestion et développement des organisations)

Directeur
Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
dtdc@fsa.ulaval.ca

Maîtrise avec mémoire et doctorat

Directeur
Antoine Gautier
(418) 656-7066 ou 656-7325 (secrétariat); télécopieur : (418) 656-2624
Antoine.Gautier@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Politique de la maîtrise de la langue française pour les programmes de deuxième cycle (www.fsa.ulaval.ca/html/mscmaitrisefrançais.html)

Au moment de l'admission, la direction de programme peut exiger qu'avant l'inscription aux premiers cours l'étudiant fasse la preuve de la réussite d'un niveau minimal de la langue par un test de français reconnu internationalement. L'étudiant n'obtenant pas le résultat requis doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant l'inscription à son programme. Il est à noter que tout cours de langue suivi par un étudiant est non contributoire à son programme de deuxième cycle.

Maîtrise

Type avec projet d'intervention (gestion et développement des organisations)

Exigences générales

La concentration en gestion et développement des organisations s'adresse normalement à des gestionnaires titulaires d'un grade de premier cycle, quelle que soit la discipline. Exceptionnellement, un candidat dont l'expérience de travail est vaste, peut être admissible même s'il ne possède pas un grade de premier cycle. La concentration est réservée aux adultes en emploi qui assument des responsabilités d'encadrement ou qui exercent un rôle conseil dans leur organisation, ou qui ont été désignés comme faisant partie de la relève destinée à occuper de telles fonctions. Les candidats désignés comme faisant partie de la relève doivent fournir la preuve que leur employeur leur permet d'effectuer les exercices de transfert d'apprentissages prévus au cheminement du programme. Les personnes titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations pourront être admises à la concentration en gestion et développement des organisations, dans la mesure où elles répondent aux critères d'admission de ce programme. Elles se verront alors reconnaître les 30 crédits de leur diplôme dans le programme de maîtrise. Outre ces exigences, la réussite dans cette concentration est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.).

Dans tous les cas, le candidat doit :

- présenter une demande d'admission;
- soumettre un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation détaillée (environ deux pages);
- transmettre les relevés de notes de ses études de premier cycle ou de deuxième cycle;
- obtenir trois rapports d'appréciation, de préférence de professeurs qui lui ont enseigné ou de personnes aptes à juger de sa capacité de réussir un programme de deuxième cycle.

Sessions d'admission

Ce type de maîtrise accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Lors de l'examen d'une demande d'admission, la direction du programme porte une attention particulière à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle est habituellement requise. Cette moyenne est aussi exigée des candidats titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations.

Type avec essai ou essai-stage (ingénierie financière)

Exigences générales

Ce type de maîtrise s'adresse principalement à tout titulaire d'un diplôme de premier cycle ou de cycle supérieur en administration, économique (au volet quantitatif), sciences et génie, mathématiques, statistique et actuariat. Aucune mise à niveau en sciences de l'administration n'est requise. Le candidat ne possédant pas une préparation adéquate de premier cycle en probabilités et statistique, en algèbre linéaire, en calcul différentiel et intégral, en programmation et en analyse numérique devra terminer ces préalables pour être admissible au programme. Outre ces exigences, la réussite dans le type avec essai ou essai-stage en ingénierie financière est liée à la capacité de l'étudiant de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La réussite d'un test de français peut être exigée pour les étudiants non francophones.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- présenter une demande d'admission;
- soumettre un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation détaillée (environ deux pages);
- transmettre les relevés de notes de ses études de premier cycle ou de deuxième cycle;
- obtenir trois rapports d'appréciation, de préférence de professeurs qui lui ont enseigné ou de personnes aptes à juger de sa capacité de réussir un programme de deuxième cycle.

Sessions d'admission

Ce type de maîtrise accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

Lors de l'examen d'une demande d'admission, la direction du programme porte une attention particulière à la qualité du dossier scolaire. Une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle est habituellement requise.

Type avec mémoire

Responsabilité de l'admission

La direction du programme étudie chaque demande et décide si elle fait une offre d'admission définitive, une offre d'admission conditionnelle ou, si elle refuse la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. La réponse officielle à la demande d'admission est acheminée par le Bureau du registraire.

Exigences générales

Le titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), ou l'équivalent peut être candidat à la maîtrise avec mémoire. Lorsque la formation initiale est dans un domaine autre que l'administration mais proche de l'une de ses composantes, le candidat est admissible, à la condition de réussir un ensemble de cours lui permettant d'atteindre un niveau de connaissances adéquat pour entreprendre des études supérieures en sciences de l'administration. Selon leur nombre, ces cours prennent la forme de cours complémentaires ou d'une scolarité probatoire.

Il faut posséder aussi une excellente capacité de compréhension et d'expression orale et écrite en langue française et une capacité adéquate de lecture en langue anglaise. La direction du programme se réserve la possibilité de soumettre tout candidat à un examen de français ou d'anglais.

Critères généraux d'admission

Pour rendre sa décision, la direction du programme prend en considération les éléments suivants :

- l'excellence des résultats scolaires; une moyenne cumulative de 3,5 sur 4,33 au premier cycle, ou une moyenne cumulative équivalente est requise;
- le niveau de préparation à la recherche;
- le projet de mémoire;
- la capacité d'accueil, en particulier la disponibilité pour diriger le programme d'études et le mémoire, de professeurs engagés dans le champ de recherche choisi;
- le soin apporté à la préparation de la demande d'admission (présentation, qualité du français, etc.).

Exigences particulières (marketing)

Le candidat qui désire se spécialiser en marketing doit d'abord être admis à la maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) et s'y inscrire pendant au moins une session. Si les résultats sont excellents, il est alors possible d'être admis à la maîtrise avec mémoire et d'y voir reconnus les cours réussis durant la première session.

Sessions d'admission

La maîtrise avec mémoire accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. Pour les personnes qui choisissent la finance comme champ de recherche, il est préférable de commencer à la session d'automne pour respecter la séquence des cours.

Capacité d'accueil

L'évaluation favorable du dossier ne garantit pas une offre d'admission, celle-ci étant subordonnée à la capacité d'accueil du programme. La capacité d'accueil désigne la disponibilité et l'accord d'au moins deux professeurs, aptes à encadrer le candidat pendant son programme d'études, dont au moins un rattaché à la Faculté des sciences de l'administration.

Dossier d'admission

Pour obtenir de l'information générale sur l'Université et sur la marche à suivre pour faire une demande d'admission, vous pouvez consulter le site Web de l'Université Laval (www.ulaval.ca/Al/etudier.html).

Afin de faire une demande, le candidat doit faire parvenir au registraire de l'Université :

- une lettre d'introduction présentant sa candidature;
- le formulaire de demande d'admission;
- le questionnaire complémentaire préparé par la direction de programme;
- un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation détaillée (environ deux pages);
- tous les relevés de notes des études universitaires;
- trois rapports d'appréciation de personnes aptes à juger de la capacité du candidat à réussir des études supérieures.

Doctorat

Responsabilité de l'admission

La direction du programme de doctorat étudie chaque demande et décide si elle fait une offre d'admission définitive, une offre d'admission conditionnelle ou refuse la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Pour rendre sa décision, elle demande l'avis d'un ensemble de professeurs susceptibles d'intervenir dans le programme d'études du candidat. La réponse officielle à la demande d'admission est acheminée par le Bureau du registraire. Les modalités d'évaluation du dossier sont décrites dans le site Internet du programme : www.fsa.ulaval.ca.

Exigences générales

Le candidat doit posséder les qualités requises d'un futur chercheur de haut niveau : une curiosité intellectuelle se traduisant par un intérêt marqué pour la recherche; un fort degré d'autonomie; une capacité réflexive, un sens critique, ainsi que des capacités d'analyse, de synthèse et de communication hors du commun, et enfin, une grande probité.

Les exigences linguistiques à l'admission sont, d'une part, une bonne connaissance passive (lecture) du français et de l'anglais et, d'autre part, une excellente connaissance active (communication écrite et orale) d'au moins une de ces deux langues. Un candidat peut se voir imposer, comme exigence d'admission, la réussite d'examens portant sur la maîtrise de ces langues.

Critères d'admission

Afin de se prononcer sur une candidature, la direction du programme peut s'appuyer sur le jugement de plusieurs professeurs qui auront examiné le dossier. Elle se réserve toutefois l'appréciation finale de celui-ci. Les éléments suivants sont pris en compte :

- aptitudes au travail intellectuel;
- qualité du dossier scolaire; l'écart du degré de difficulté étant la maîtrise en sciences de l'administration offerte par la FSA, la moyenne cumulative habituellement requise est d'au moins 3,67 sur 4,33. Elle pourrait être de 3,5 sur 4,33 si le dossier de candidature contient d'autres éléments extrêmement favorables. La direction du programme détermine, si elle le juge nécessaire, la base de calcul de la moyenne cumulative;
- communication écrite; le candidat doit soumettre un texte de 500 mots sur son projet d'études de doctorat. La direction du programme s'attarde de façon toute particulière à la structure du texte, à la qualité de l'argumentation et à sa cohérence;
- tests GMAT et GRE; nous recommandons fortement aux candidats de soumettre, avec la demande d'admission, les résultats des tests GMAT et GRE. En cas de difficulté quant à l'interprétation des résultats scolaires émis par des établissements étrangers, ces tests offrent un complément précieux pour évaluer les dossiers de candidature. Dans certains cas, la direction du programme peut, après un premier examen d'une demande d'admission, exiger qu'un candidat passe ces tests avant de rendre une décision. Il est donc préférable de s'y inscrire le plus tôt possible;
- préparation à la recherche;
- pertinence de la préparation scolaire;
- pertinence et qualité de l'expérience professionnelle acquise, le cas échéant;
- qualité du projet et cohérence avec la préparation antérieure;
- soin apporté à la préparation de la demande.

Une excellente évaluation des aptitudes au travail intellectuel peut compenser une préparation insuffisante à la recherche de haut niveau, mais non l'inverse.

Si la direction du programme juge la formation du candidat insuffisante, elle peut demander une mise à niveau, sous forme de cours complémentaires ou de scolarité probatoire, qui doivent être réussis avant d'entreprendre le programme d'études.

Exigences particulières

La spécialisation en finance exige des connaissances préalables équivalentes à la réussite des cours de maîtrise suivants :

ECN-63196 Théorie microéconomique I;
GSE-62954 Économétrie appliquée;
GSF-61105 Théorie financière;
GSF-60807 Produits dérivés;
GSF-60805 Marché des capitaux et gestion du portefeuille.

Le candidat qui ne possède pas ces connaissances doit réussir ces cours avant d'entreprendre son programme d'études. La direction du programme peut aussi lui imposer une mise à niveau particulière selon sa formation et ses intérêts de recherche.

Capacité d'accueil

L'évaluation favorable du dossier ne garantit pas une offre d'admission, celle-ci étant tributaire de la capacité d'accueil du programme. Par capacité d'accueil, on entend l'accord et la disponibilité d'au moins trois professeurs, dont au moins un rattaché à la Faculté des sciences de l'administration, pour encadrer l'étudiant pendant son programme d'études.

Dossier d'admission

Pour obtenir de l'information générale sur l'Université et sur la marche à suivre pour faire une demande d'admission, consulter le site Internet de l'Université Laval (www.ulaval.ca/Al/etudier.html).

Le candidat doit faire parvenir au registraire de l'Université :

- une lettre d'introduction présentant sa candidature;
- le formulaire de demande d'admission;
- le questionnaire complémentaire préparé par la direction de programme;
- tous les relevés de notes d'études universitaires;
- trois rapports d'appréciation de personnes aptes à juger de la capacité du candidat à réussir des études supérieures;
- un curriculum vitae détaillé;
- les résultats du GMAT et du GRE, le cas échéant.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Exigences linguistiques

(www.fsa.ulaval.ca/html/mscexilinguistiques.html)

Dans le cadre de la maîtrise avec essai ou essai-stage (ingénierie financière), l'étudiant devra faire la preuve de la maîtrise fonctionnelle de la langue anglaise par un test reconnu internationalement afin d'obtenir son diplôme. Pour connaître la politique et la marche à suivre, consulter cette adresse : www.fsa.ulaval.ca/html/mscmaitriseanglais.html.

Maîtrise

Type avec projet d'intervention (gestion et développement des organisations)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Projet d'intervention	6	crédits
Projet d'intégration	3	crédits

Activités à option

Cours	24	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MNG — 65421	6	La Personne et le changement
MNG — 66024	3	Gestion des communications
MNG — 65057	3	Leadership et mobilisation

PROJET D'INTERVENTION OBLIGATOIRE (6 crédits)

MNG — 65970	6	Projet d'intervention
-------------	---	-----------------------

PROJET D'INTÉGRATION OBLIGATOIRE (3 crédits)

MNG — 65424	3	Projet d'intégration
-------------	---	----------------------

COURS À OPTION (24 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CTB — 65730	3	Planification et contrôle budgétaire
MNG — 64883	3	Gestion des équipes de travail (formation continue)
MNG — 65709	3	Modèles mentaux et stress au travail
MNG — 65731	3	Indicateurs de performance et tableaux de bord de gestion
MNG — 66019	3	Coaching des individus et des groupes
MNG — 66149	3	Gestion de projets
MNG — 66284	3	Réseaux, alliances et partenariats
MNG — 66957	3	Gestion du contexte de travail
MNG — 66988	3	Prévention et gestion des conflits
PHI — 66258	3	Éthique professionnelle
MNG — 67021	3	Les Habiletés politiques

ou tout autre cours approuvé par le responsable de la concentration

Type avec essai ou essai-stage (ingénierie financière)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	30	crédits
Essai ou essai-stage	12	crédits

Activités à option

Cours	3	crédits
-------	---	---------

Reflétant la nature interdisciplinaire de ce type, les cours sont offerts par des professeurs de finance et assurance, d'économique et de méthodes quantitatives. Le champ d'études en ingénierie financière repose sur une combinaison de connaissances approfondies en théorie financière, en économétrie et en méthodes numériques. L'intégration de ces connaissances de finance et économétrie (huit cours) et d'outils mathématiques et statistiques (deux cours) s'effectue à travers l'essai ou l'essai-stage. Il est possible de suivre un cours à option qui complète la formation selon l'orientation que le candidat désire lui donner. La spécialisation en ingénierie financière consiste donc en 11 cours et en un essai ou essai-stage dirigé par une équipe de professeurs.

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MQT – 60790	3	Modèles probabilistes en gestion
GSF – 61105	3	Théorie financière
GSF – 60805	3	Marché des capitaux et gestion du portefeuille
GSF – 60807	3	Produits dérivés
MAT – 63686	4	Méthodes numériques avancées pour les EDP
GSF – 65723	3	Simulations stochastiques et applications en finance
ECN – 66869	3	Économétrie financière
GSF – 65724	2	Séminaire court en méthodologie de la recherche
GSF – 61041	3	Finance empirique
GSF – 61040	3	Finance en temps continu

ESSAI OU ESSAI-STAGE OBLIGATOIRE (12 crédits)

GSF – 65493	12	Essai
GSF – 65499	12	Essai-stage

COURS À OPTION (3 crédits)

Type avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Mémoire	24	crédits
---------	----	---------

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

Le plus tôt possible, idéalement au moment de l'admission, le candidat doit choisir un directeur de recherche. En collaboration avec ce dernier, le candidat prépare un programme d'études et le soumet à la direction du programme pour approbation, le plus tôt possible, au plus tard un mois avant la fin de la première session. Le programme d'études comprend en particulier :

- la scolarité envisagée (choix de cours);
- la description du champ de recherche;
- une description du projet de mémoire.

Selon le champ et le directeur de recherche choisis, l'étudiant a accès à des cours de troisième cycle, s'il lui convient d'explorer de tels niveau et contenu.

Cours d'intérêt commun

Plusieurs cours de doctorat sont ouverts aux étudiants de la maîtrise avec mémoire, à titre de cours d'intérêt commun. Ces cours concernent tous les champs de recherche et ne sont pas obligatoires, quel que soit le champ de recherche choisi. Ils visent à sensibiliser l'étudiant à des questions communes à tous les champs de recherche en sciences de l'administration et à lui permettre de se familiariser avec les champs et les objets d'études de ceux qui s'inscrivent aux mêmes activités.

N° cours	Cr	Titre
ADM – 61314	6	Épistémologie
ADM – 65178	3	Modernité, science et gestion
ADM – 65736	6	Penser le monde contemporain

Cours à choisir selon le champ de recherche

Finance et assurance

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
GSF – 60805	3	Marché des capitaux et gestion du portefeuille
GSF – 60807	3	Produits dérivés
GSF – 61105	3	Théorie financière
GSF – 61686	3	Marchés obligataires et internationaux
ECN – 66054	3	Séries chronologiques

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
GSF – 60808	3	Stratégies et politiques financières I
GSF – 62866	3	Analyse financière

ASR – 62936	3	Principes et économie de l'assurance
GSF – 63595	3	Gestion des institutions financières
ASR – 64899	3	Gestion des risques assurables de l'entreprise
GSF – 64901	3	Stratégies et politiques financières II
GSF – 64905	3	Gestion financière internationale
GSF – 66740	3	Gestion des risques financiers

Gestion internationale

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
GIE – 66049	3	Internationalisation des firmes
MNG – 63124	3	Organisation et gestion : méthodes

COURS À OPTION

Il faut choisir trois cours parmi les cinq suivants :

N° cours	Cr	Titre
GIE – 64329	3	Gestion du marketing international
GIE – 64375	3	Les Relations humaines dans les affaires internationales
GIE – 64378	3	Gestion financière de l'entreprise internationale
GIE – 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
GIE – 64529	3	Stratégie de l'entreprise internationale

Il faut choisir deux cours de deuxième ou de troisième cycle pertinents au programme d'études, en prenant soin de privilégier la dimension méthodologique.

Management

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
MNG – 62928	3	Organisation et gestion : courants de pensée
MNG – 63124	3	Organisation et gestion : méthodes
MNG – 63191	3	Organisation et gestion : stratégie

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
MNG – 60781	3	Pouvoir, organisation et société
MNG – 61195	3	Intervention et consultation dans les organisations
MNG – 63250	3	Prospectives en comportement organisationnel
MNG – 63354	3	Habilités personnelles de gestion
MNG – 63394	3	Analyse de la décision organisationnelle
MNG – 64709	3	Gestion des personnes dans les organisations
MNG – 64774	3	La Communication dans les organisations
MNG – 65221	3	Santé et sécurité du travail : organisation et gestion

Marketing

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65359	3	Politique de promotion
MRK – 65362	3	Statistiques avancées en marketing
MRK – 65364	3	Psychologie du consommateur
MRK – 65366	3	Modèles d'applications marketing
MRK – 65369	3	Politique de produit
MRK – 65384	3	Méthodologie de recherche en marketing

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
MRK – 65379	3	Planification du marketing international
MRK – 65377	3	Politique de prix
MRK – 65372	3	Politique de distribution
MRK – 65375	3	Planification stratégique en marketing
MRK – 65900	3	Marketing des services
MRK – 65622	3	Marketing : aspects spécifiques
MRK – 66433	3	e-Marketing et gestion de la relation client (CRM)

Opérations et systèmes de décisions

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
MQT – 60789	3	Méthodes statistiques et prévision
MQT – 60790	3	Modèles probabilistes en gestion
MQT – 60791	3	Méthodes multicritères de décision
GSO – 60795	3	Optimisation des flux de matières et entreposage
GSO – 60798	3	Systèmes manufacturiers : planification et contrôle
MQT – 60801	3	Modélisation et optimisation
MQT – 60815	3	Séminaire sur l'aide à la décision
MQT – 61843	3	Simulation de systèmes
MQT – 61901	3	Instruments et plans de contrôle de la qualité
GSO – 62911	3	Conception de systèmes pour la e-entreprise
GSO – 63395	3	Compétitivité industrielle
GSO – 63582	3	Gestion de projets
MQT – 63834	3	Algorithmes : conception et réalisation
GSO – 64234	3	Analyse et conception d'usines
GIE – 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
MQT – 64706	3	Programmation mathématique
GSO – 64660	3	Systèmes de planification avancés
GSO – 64707	3	Stratégie manufacturière et logistique

GSO – 65070	3	Ordonnancement industriel
GSO – 65301	3	Gestion de la qualité
GSO – 65326	3	Conception et gestion de chaînes logistiques
MQT – 65327	3	Décision, évaluation et classification multiobjectifs
MQT – 65329	3	Statistiques avancées
GSO – 65330	3	Transport des marchandises

Systèmes d'information organisationnels

COURS À OPTION

Il faut choisir parmi les cours des spécialités suivantes. Il est possible aussi d'ajouter d'autres cours de deuxième ou de troisième cycle pertinents au programme d'études, parmi l'ensemble des cours offerts par la Faculté, en conformité avec la recommandation faite par le conseiller pédagogique ou le directeur de recherche.

Gestion des technologies de l'information

N° cours	Cr	Titre
SIO – 67064	3	Gestion de projets et du changement
SIO – 67028	3	Modèles de l'organisation et TI

Conception et réalisation des systèmes

N° cours	Cr	Titre
SIO – 65286	2	Architecture des SIO complexes
SIO – 65287	2	Fondements et méthodes orientées objet
SIO – 65288	3	Design des interfaces en affaires électroniques
SIO – 65290	2	Réalisation des bases de données
SIO – 65294	2	Concepts avancés pour les bases de données des SIO
SIO – 65291	2	Réalisation des applications des SIO

Technologies de l'information

N° cours	Cr	Titre
SIO – 67065	3	Systèmes d'aide à la décision
SIO – 65292	2	Télécommunications pour les affaires
SIO – 65293	3	Les TI en affaires électroniques

Organisation et systèmes

N° cours	Cr	Titre
SIO – 67063	3	Démarches d'intervention sur les problèmes complexes en SIO
SIO – 67028	3	Modèles de l'organisation et TI

Préparation à la recherche en systèmes d'information

N° cours	Cr	Titre
SIO – 67030	3	Démarches et outils de recherche qualitatifs
SIO – 67029	3	Démarches et outils de recherche quantitatifs

Cours-projet

N° cours	Cr	Titre
SIO – 65719	1	Projet : design d'interface pour le commerce électronique

Exigences de résidence ou de temps complet

Le programme de maîtrise avec mémoire peut être suivi à temps partiel. Cependant, la durée du programme d'études ne peut excéder quatre années de calendrier, à partir de la première session d'inscription.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Thèse	63	crédits

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

L'admission au programme se fait sur la base du choix du champ et du projet de recherche. Dès le début de la première session, l'étudiant doit choisir un conseiller pédagogique ou un directeur de recherche. Le rôle du premier est d'aider l'étudiant à préparer son programme d'études et à choisir un directeur de recherche, tandis que le second, comme son titre l'indique, dirige la recherche de l'étudiant. Celui qui opte d'abord pour un conseiller pédagogique plutôt qu'un directeur de recherche doit, en collaboration avec ce conseiller, choisir son directeur de recherche au plus tard au moment de s'inscrire à l'examen de doctorat.

En collaboration avec le conseiller pédagogique ou le directeur de recherche, l'étudiant prépare un programme d'études qu'il soumet pour approbation à la direction du programme, le plus tôt possible, au plus tard un mois avant la fin de la première session. Le projet de programme d'études comprend en particulier :

- la scolarité envisagée (choix de cours);
- une description du champ de recherche;
- une description du projet de recherche.

En plus des cours de troisième cycle, l'étudiant peut aussi choisir parmi les cours destinés aux personnes inscrites au deuxième cycle, à la condition que le professeur concerné accepte de préparer à l'avance une version « troisième cycle » de ce cours.

Le programme comporte quatre grandes étapes :

- les cours (21 crédits)
- l'examen de doctorat (9 crédits)
- le projet de thèse (3 crédits)
- la thèse (63 crédits).

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ADM – 65739	9	Examen de doctorat
ADM – 65742	3	Soutenance de projet de thèse

COURS À OPTION (21 crédits)

Certains cours sont offerts sur une base non régulière. L'étudiant doit donc consulter l'horaire de l'Université afin de préparer son programme d'études.

Cours d'intérêt commun

Ces cours sont pertinents pour tous les champs de recherche. Ils visent à sensibiliser l'étudiant à des questions communes à tous les champs de recherche en sciences de l'administration et à lui permettre de se familiariser avec les champs de recherche et les objets de recherche des autres doctorants.

N° cours	Cr	Titre
ADM – 61314	6	Épistémologie
ADM – 65178	3	Modernité, science et gestion
ADM – 65736	6	Penser le monde contemporain

Autres cours

N° cours	Cr	Titre
ECN – 66869	3	Économétrie financière
ECN – 64293	3	Fondements statistiques de l'économétrie II
GIE – 66049	3	Internationalisation des firmes
GSE – 62926	3	Microéconomie
GSF – 61040	3	Finance en temps continu
GSF – 61041	3	Finance empirique
GSF – 64561	3	Prise de décision financière
GSF – 64648	3	Lectures dirigées en finance - Ph.D.
GSF – 64980	3	Marchés financiers et information incomplète
GSO – 64630	3	Théories et modèles logistiques stratégiques
GSO – 64637	3	Systèmes manufacturiers cellulaires et flexibles
GSO – 64645	3	Architecture de réseaux industriels intégrés
GSO – 64659	3	Théorie de l'aménagement et de la manutention
GSO – 64660	3	Systèmes de planification avancés
GSO – 64908	3	Sujets spéciaux en GSO
MNG – 63394	3	Analyse de la décision organisationnelle
MNG – 64653	3	Lectures dirigées en management - Ph.D.
MNG – 64654	3	Théories I : organisation et modernité
MNG – 64655	3	Théories II : décision et stratégie
MNG – 64656	3	Méthodologie de la recherche I
MNG – 64657	3	Méthodologie de la recherche II
MNG – 66106	3	Risque, organisation et société
MQT – 61330	3	Analyse multivariée
MQT – 64631	3	Analyse et conception des heuristiques
MQT – 64632	3	Optimisation convexe
MQT – 64633	3	Modélisation stochastique en sciences de l'administration
MQT – 64644	3	Fondements de l'analyse multicritère
MQT – 64650	3	Sujets spéciaux en méthodes quantitatives
MRK – 64503	3	Comportements, consommation et société
MRK – 64649	3	Lectures dirigées en marketing - Ph.D.
MRK – 64661	3	Marketing analytique
MRK – 64662	3	Analyses et perspectives en marketing
SIO – 64634	3	Étude des impacts organisationnels et sociaux des SIO
SIO – 64635	3	Fondements pour la conception des SIO
SIO – 64652	3	Lectures dirigées en SIO - Ph.D.
SIO – 65282	2	Modèles de l'organisation et technologies de l'information
SIO – 65808	3	Design de recherches qualitatives en SIO
SIO – 65809	3	Pratique de la recherche qualitative en SIO
SIO – 65743	3	Méthodologie de recherche quantitative en SIO
SIO – 65744	3	Pratique de recherche quantitative en SIO

Exigences particulières

Les doctorants qui choisissent les champs de recherche en Aide à l'évaluation et à la décision dans les organisations (AÉDO), Finance ou Gestion internationale, choisissent leurs cours dans les listes suivantes :

Analyse et évaluation de la décision organisationnelle

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
MNG – 63394	3	Analyse de la décision organisationnelle
MQT – 64631	3	Analyse et conception des heuristiques
MQT – 64632	3	Optimisation convexe
MQT – 64633	3	Modélisation stochastique en sciences de l'administration
MQT – 64644	3	Fondements de l'analyse multicritère
MQT – 64700	3	Programmation mathématique à objectifs multiples
SIO – 65282	2	Modèles de l'organisation et technologies de l'information

Finance

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
GSF – 64561	3	Prise de décision financière
GSF – 64980	3	Marchés financiers et information incomplète
GSF – 61040	3	Finance en temps continu
GSF – 61041	3	Finance empirique
GSE – 62926	3	Microéconomie

COURS À OPTION

Choisir deux cours pertinents au programme d'études, dont au moins un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
ECN – 66869	3	Économétrie financière
ECN – 64293	3	Fondements statistiques de l'économétrie II

Gestion internationale

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
ADM – 61314	6	Épistémologie
GIE – 66049	3	Internationalisation des firmes
MNG – 64656	3	Méthodologie de la recherche I
MNG – 64657	3	Méthodologie de la recherche II

COURS À OPTION

Choisir 6 crédits de cours pertinents à votre programme d'études.

Après avoir réussi au moins 18 des 21 crédits de cours prévus au programme d'études, l'étudiant peut s'inscrire à l'examen de doctorat. Cet examen doit être réussi avant d'avoir accumulé plus de 39 crédits dans le programme. Les crédits de cours et de recherche sont comptabilisés parmi ces 39 crédits, à l'exception des crédits de cours complémentaires.

L'examen de doctorat dure une session et vaut 9 crédits; un échec à cet examen entraîne l'exclusion du programme. L'examen comporte trois épreuves :

- le volet rétrospectif (3 crédits) est une activité de synthèse (examen à livres fermés, examen à livres ouverts ou essai, au choix du comité d'examen) qui vise à vérifier la maîtrise de certains travaux clés du champ de recherche et la capacité de l'étudiant à en faire l'examen critique ainsi qu'une présentation synthétique;
- le volet prospectif (6 crédits) consiste à rédiger une problématique préliminaire de recherche. Cette dernière vise à vérifier la capacité de l'étudiant à, d'une part, formuler une question ou un objectif de recherche pouvant conduire à une recherche originale dans le champ de recherche choisi et, d'autre part, indiquer la voie choisie pour répondre à cette question ou atteindre cet objectif.

Une fois ces deux épreuves écrites réussies, l'étudiant doit réussir aussi une épreuve orale qui porte sur ces deux documents. Lorsque l'examen oral est réussi, les 9 crédits sont attribués à l'examen de doctorat.

Chaque épreuve peut donner lieu à une reprise.

Exigences de résidence ou de temps complet

Il est possible de choisir de s'inscrire à temps partiel, à condition de respecter l'exigence minimale d'inscription à temps complet de trois sessions. Cependant, la durée du programme d'études ne peut excéder sept années de calendrier, à partir de la première session d'inscription. Depuis 1968, aucune tentative pour suivre le programme à temps partiel n'a réussi.

ADMINISTRATION

50-2.553.20 Microprogramme de deuxième cycle en affaires électroniques

[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/CR/2/5530.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en affaires électroniques vise à offrir une formation continue aux gestionnaires et aux intervenants appelés à intégrer la dimension des affaires électroniques dans leur organisation et à les accompagner dans les importants changements qu'implique cette intégration.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont les suivants :

- acquérir une connaissance de l'évolution organisationnelle, technique et économique de l'organisation, en fonction de l'utilisation des affaires électroniques;
- comprendre les enjeux de la culture Internet et donner aux étudiants la capacité de la mettre à profit;
- développer des stratégies et habiletés d'intervention liées aux affaires électroniques, en intégrant les principes généraux du design des interfaces, du travail à distance et des équipes virtuelles;
- envisager différents scénarios de reconception des pratiques, en fonction de cette nouvelle réalité du travail dans le contexte d'un projet concret.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Une formation de premier cycle en administration des affaires ou dans une autre discipline appropriée. Outre ces exigences, la réussite dans le programme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ces cours se donnent uniquement sur Internet.

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours, dont les 6 crédits de cours obligatoires suivants :

SIO – 66886 Technologies pour les affaires électroniques (3 crédits)

Ce cours aborde les concepts requis pour la conception et la réalisation d'un site de commerce électronique. Il permet de comprendre les concepts et les enjeux liés à ce type de commerce, d'en connaître les technologies et d'être en mesure d'évaluer et de concevoir un site de commerce électronique.

SIO – 66087 Comprendre l'entreprise digitale (3 crédits)

L'entreprise digitale repense les modèles d'affaires traditionnels en capitalisant sur la réduction des coûts de production, de transmission et d'utilisation de l'information. Nous introduisons les concepts fondamentaux de la nouvelle économie, explorons les modèles d'affaires émergents, et nous nous penchons sur les questions de sécurité et de réglementation qui sont soulevées par ces changements. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle SIO-19483 *Comprendre l'entreprise digitale*.

et un choix de 6 crédits de cours à option parmi les suivants :

SIO – 65288 Design des interfaces en affaires électroniques (3 crédits)

Ce cours traite principalement des principes généraux dans le design des interfaces, tels les caractéristiques des utilisateurs; leurs tâches et environnement; les caractéristiques des interfaces et outils (graphiques, multimédias, etc.); les règles et principes de design; la structure de pages Web; la présentation de l'information; l'évaluation de la qualité des interfaces et les exemples de bons et mauvais design.

SIO – 66085 Stratégies d'affaires électroniques (3 crédits)

La nouvelle économie basée sur les technologies de l'information et le commerce électronique poussent les compagnies travaillant dans ce domaine à modifier leurs stratégies d'affaires. En matière de « B2C », « G2C » et « B2B », quels sont les principaux enjeux des cibles visées par les entreprises privées et par les gouvernements? Quelles stratégies d'affaires les entreprises doivent-elles adopter? Comment peuvent-elles évaluer leurs besoins en matière de commerce électronique et que doivent-elles inclure dans leur plan d'affaires?

SIO – 66286 Techniques de forage des données (3 crédits)

Le cours décrit des techniques d'analyse de données pour découvrir des structures logiques significatives en appliquant des méthodes issues de la statistique, des mathématiques appliquées ou de l'intelligence artificielle. Il est destiné à des gestionnaires qui doivent reconnaître les outils utilisables dans des contextes décisionnels diversifiés et collaborer efficacement avec des spécialistes du traitement de données.

SIO – 66413 Gestion de la sécurité des affaires électroniques (3 crédits)

Les objectifs du cours sont de permettre à l'étudiant de comprendre et d'utiliser les principaux modèles de contrôle de la sécurité des affaires électroniques, de le rendre capable de repérer les forces et les faiblesses du système de sécurité d'une entreprise, de le rendre apte à développer une approche de gestion du risque et de la sécurité des affaires électroniques, ainsi qu'à proposer les correctifs nécessaires face à une situation risquée.

SIO – 66523 Compétitivité des entreprises technologiques (3 crédits)

Ce cours vise à aider les participants à : adopter des comportements managériaux favorisant l'action et l'innovation dans les entreprises à travers les affaires électroniques; apprendre à mettre en œuvre les savoirs récents en gestion des technologies et des affaires électroniques; renforcer leurs compétences en matière d'élaboration de choix technologiques pertinents; comprendre et utiliser les enjeux liés à l'utilisation des technologies pour la compétitivité des entreprises.

SIO – 66747 Systèmes de gestion des connaissances (3 crédits)

Ce cours a pour but d'examiner les différents aspects de la gestion du savoir au sein des entreprises modernes. Après avoir introduit et mieux cerné la question de la gestion du savoir, nous identifions les acteurs qui prennent part au processus ainsi que leurs rôles respectifs.

ADM – 66746 Communautés de pratique en réseau (3 crédits)

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les fondements théoriques et les enjeux des communautés de pratique en réseau. De plus, il permet à l'étudiant de planifier l'arrimage stratégique et le maintien d'une communauté de pratique en réseau.

ARV – 66458 Analyse visuelle d'interfaces (3 crédits)

Compréhension de la chaîne de création et de production de produits multimédias. Étude des interfaces multimédias sous l'angle de l'aspect visuel. Inventaire des différents composants d'une interface. Analyse de leurs fonctions et de leur interrelation.

DRT – 66454 Les Aspects juridiques des affaires électroniques (3 crédits)

Survol du contexte du commerce électronique et des politiques nationales et internationales; concept d'autorégulation; éléments fondamentaux de la sécurité technique et juridique; relations contractuelles (commerciales et droit de la consommation); les banques, les paiements et l'Internet; la distribution, la concurrence et les pratiques déloyales; la propriété intellectuelle; les problèmes de conflits de lois et de juridiction sur Internet; la fiscalité; la résolution alternative des conflits.

GIE – 64373 Gestion de l'innovation et de la technologie (3 crédits)

Ce cours prépare l'étudiant à gérer le développement technologique et les processus d'innovation d'une entreprise. Il vise à le doter d'une vision et d'une compréhension solide des enjeux pour l'entreprise travaillant sur la scène mondiale, et de méthodologies et d'outils de gestion de l'innovation et du développement technologique. Innovation et développement d'offre (produits et services), de processus et de réseaux. Systèmes, processus et réseaux technologiques. Vision, bilan, stratégie, plan et projets technologiques. Préalable : avoir suivi le cours GIE-64511 *Conception d'entreprises de la nouvelle économie* ou au moins un cours de premier cycle en gestion des opérations et de la technologie, en marketing et en finances.

GIE – 64511 Conception d'entreprises de la nouvelle économie (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et de planifier des entreprises adaptées à la nouvelle économie. Orientées « client », celles-ci doivent exploiter le potentiel des affaires électroniques, des marchés globaux, de l'organisation réseau et de la connaissance. Le cours vise à habiliter l'étudiant à développer et à implanter le design d'affaires complet de l'entreprise. Il lui apprend à planifier, dans une perspective de modèle d'affaires intégré, la commercialisation, la réalisation (livraison, production, approvisionnement), l'innovation, ainsi que l'infrastructure technologique et organisationnelle.

MRK – 66433 e-Marketing et gestion de la relation client (CRM) (3 crédits)

Les technologies Internet ont un impact majeur sur les interactions commerciales. Nous étudions les possibilités que ces technologies offrent pour la pratique du marketing des industries traditionnelles qui utilisent Internet comme un autre médium dans leur arsenal, de même que pour les industries virtuelles qui reposent essentiellement sur Internet. Nous élaborons un cadre conceptuel général, nous initions aux nouvelles techniques proposées et les mettons en pratique. Comme il s'agit d'un domaine en évolution rapide, les étudiants sont appelés à contribuer activement au développement de notre curriculum. Ce cours devrait intéresser les étudiants diplômés en commerce électronique, en marketing ou en technologies de l'information et les spécialistes de la mise en marché qui sont conscients du fait que les pratiques commerciales changent à un rythme sans précédent.

MNG – 66693 Design pédagogique pour la e-formation en entreprise (3 crédits)

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à planifier une intervention et une activité de e-formation en entreprise. Il lui permet de faire de nouveaux liens entre la technologie et la pédagogie et de mettre à l'épreuve divers scénarios pédagogiques (ex. : « brainstorming », jeu de rôles, « webcast », étude de cas, simulation, etc.). Il lui permet aussi de connaître et d'utiliser différents outils de collaboration et d'apprentissage en ligne, ainsi que les principes andragogiques à respecter lors de la conception d'une activité de e-formation en entreprise. Au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de développer une activité en maîtrisant chacune des phases de conception d'un projet de e-formation.

MNG – 66694 Gestion de la e-formation en entreprise (3 crédits)

Ce cours vise à aider les personnes intéressées par la gestion de la e-formation et de la formation en entreprise à prendre de meilleures décisions de gestion face au développement des compétences dans l'organisation. Il traite autant des dimensions stratégiques qu'opérationnelles de la e-formation en entreprise.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en affaires électroniques pourront l'intégrer, en tout ou en partie, dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des entreprises);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Marketing);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des technologies de l'information);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Affaires électroniques);
- diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en affaires électroniques.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.553.30 Microprogramme de deuxième cycle en direction financière

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/553P.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en direction financière vise essentiellement les professionnels de la comptabilité, au premier titre les CA, mais aussi les CGA et les CMA, qui recherchent un programme court de formation de deuxième cycle en direction financière, de même que les professionnels en administration (conseillers ou gestionnaires).

Ce microprogramme met l'accent sur la dimension stratégique de la gestion financière. Il permet ainsi de former des conseillers en direction financière ou des directeurs financiers de haut niveau.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont les suivants :

- maîtriser les concepts, les outils et les méthodes de la finance;
- comprendre les innovations récentes en ingénierie financière et en finance de marché;
- intégrer l'ensemble des dimensions de la finance contemporaine dans la politique générale de l'entreprise;
- mettre en œuvre une politique et une stratégie financières en cohérence avec les objectifs de l'entreprise.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat en administration ou dans une discipline connexe à la finance;
- avoir une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 au premier cycle.

Outre ces exigences, la réussite dans ce microprogramme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.).

La décision finale d'admission dans le microprogramme en direction financière revient au responsable du programme (à la suite d'une recommandation favorable d'un professeur en finance) qui considère les antécédents scolaires du candidat.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours obligatoires.

GSF – 61105 Théorie financière (3 crédits)

Ce cours propose une étude approfondie des bases théoriques des décisions financières tant en contexte de marché parfait et de certitude qu'en situation de marché imparfait et d'incertitude. Parmi les thèmes étudiés : le rôle économique du marché financier, la prise en compte de l'incertitude de l'avenir, la détermination du prix du risque sur un marché financier efficient et enfin, la théorie des décisions financières des entreprises, en tenant compte des différences d'information et des divergences d'intérêt entre participants à la firme. Axée sur le concept du coût du capital, notre étude de la théorie des décisions financières de la firme permet d'examiner successivement le choix des investissements, de même que les politiques d'endettement et de distribution.

GSF – 60805 Marché des capitaux et gestion du portefeuille (3 crédits)

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principes et les étapes du processus de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. On met particulièrement l'accent sur la théorie moderne du portefeuille ainsi que sur la théorie du marché des capitaux qui propose des modèles d'équilibre des actifs financiers. On discute aussi de la gestion de portefeuille dans le contexte de l'efficience des marchés financiers.

GSF – 60807 Produits dérivés (3 crédits)

Ce cours porte essentiellement sur les titres dérivés, qu'ils soient négociables ou non. Il a pour objet d'analyser de façon rigoureuse leurs marchés, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, et de faire le lien entre ces marchés et ceux des titres sous-jacents. Plus particulièrement, le cours vise à transmettre aux étudiants une compréhension solide de la nature des titres dérivés, de leurs marchés, des

principes d'évaluation qui leur sont applicables, des liens qui les unissent aux titres sous-jacents et des stratégies de couverture, de spéculation et d'arbitrage qui leur sont propres.

GSF — 60808 Stratégies et politiques financières I (3 crédits)

Ce cours fournit les éléments cognitifs et une philosophie pour construire et évaluer des modèles de prise de décision en matière de stratégies, de politiques et d'évaluations financières pour optimiser la valeur. Ces habiletés sont des atouts importants pour les décideurs, les gestionnaires de portefeuilles et les conseillers financiers.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en direction financière pourront l'intégrer, en tout ou en partie, dans des programmes de deuxième cycle, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Finance);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Expertise comptable).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.553.00 Microprogramme de deuxième cycle en entrepreneuriat et PME

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/553M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en entrepreneuriat et PME est un programme de formation continue à l'intention des futurs entrepreneurs, des chefs d'entreprise, des collaborateurs et des conseillers travaillant au sein des PME.

Les objectifs du microprogramme sont les suivants :

- familiariser le participant avec l'environnement des petites et moyennes entreprises et examiner les activités fonctionnelles des PME dans la pratique des affaires;
- permettre au participant de reconnaître les facteurs qui contribuent à susciter ou à développer l'esprit d'entreprise et à examiner le contexte culturel dans lequel évoluent les PME;
- maîtriser les éléments de base du dossier d'entreprise et détecter les critères d'évaluation des informations pertinentes pour les PME dans le cadre d'un projet fictif ou réel;
- développer des habiletés à planifier l'implantation d'un projet d'entreprise et intégrer les connaissances à la pratique des affaires.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Une formation de premier cycle en administration des affaires ou dans une discipline connexe au management est exigée pour l'admission à ce microprogramme. Outre ces exigences, la réussite dans le programme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours obligatoires.

MNG — 63355 Gestion stratégique de la PME (3 crédits)

Ce cours a pour objectif de faire mieux connaître la nature des petites et moyennes entreprises et les exigences particulières à leur administration. Thèmes et concepts : la première partie du cours porte sur l'analyse de la situation des PME au Québec, l'étude de l'environnement dans lequel elles opèrent ainsi que leurs besoins en information. La seconde partie est consacrée à l'examen de la gestion particulière aux PME. Les principales activités fonctionnelles telles que la production, la mise en marché, la finance et le personnel sont vues dans une perspective intégrée correspondant au fonctionnement réel et quotidien d'une petite ou moyenne entreprise. Une attention particulière est accordée à l'examen de stratégies possibles pour les entreprises de petite ou moyenne envergure. Approche pédagogique : plusieurs textes serviront de base aux échanges en classe. Quelques situations concrètes de gestion sont aussi étudiées au cours de la session.

MNG — 63449 Processus d'entrepreneuriat (3 crédits)

Les approches privilégiées de ce cours sont l'apprentissage par l'intervention et l'analyse sur le terrain. Dans ce cours, l'entrepreneuriat est étudié comme un facteur de développement local et régional. À partir d'études et de recherches, on voit comment différents pays ont mis en place des stratégies efficaces pour stimuler l'entrepreneuriat et le développement socioéconomique. Les participants ont à étudier certains organismes d'intervention du milieu et à faire certaines recommandations pratiques afin d'améliorer leur efficacité. On pourra ainsi étudier les facteurs de l'environnement et les processus favorisant l'esprit d'entreprise, dans le but de concevoir et de mettre en œuvre les moyens susceptibles de le développer de façon concrète.

MNG — 64971 Création et gestion d'une nouvelle entreprise (3 crédits)

Ce cours vise à fournir aux étudiants les éléments nécessaires pour créer une entreprise et la gérer. La démarche consistera, entre autres, à évaluer le potentiel entrepreneurial, à déterminer la faisabilité du concept, à prévoir les ressources et à mettre en place les éléments de gestion requis. Les étudiants seront amenés à élaborer un projet d'entreprise comprenant un plan d'affaires et un plan de développement et à les présenter à des praticiens.

MNG — 65265 Implantation d'une nouvelle entreprise (3 crédits)

Ce cours a pour objectif l'élaboration d'un plan d'implantation d'une nouvelle entreprise. À partir du projet d'entreprise, l'étudiant sera amené à planifier les étapes de mise en place de l'entreprise depuis le choix de la localisation jusqu'à la constitution du réseau d'affaires. Plusieurs rencontres avec des praticiens permettront à l'étudiant de se familiariser avec le milieu des affaires et d'évaluer concrètement les besoins nécessaires au démarrage et au développement de la nouvelle entreprise. À l'occasion, les étudiants seront invités à participer à certains ateliers d'Entrepreneuriat Laval.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en entrepreneuriat et PME pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), (concentration Gestion des entreprises);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), (concentration Management).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.559.00 Microprogramme de deuxième cycle en évaluation d'entreprises

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/559M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme en évaluation d'entreprises vise à former des professionnels aptes à assumer les mandats d'évaluation. Ces mandats demandent une formation diversifiée, qui inclut la comptabilité, la finance, la fiscalité, la réglementation, en plus des techniques d'évaluation proprement dites. Le microprogramme vise également à familiariser les participants avec les techniques d'opérations financières dans lesquelles s'inscrivent les mandats d'évaluation, tels que les désinvestissements, prises de contrôle inversées et opérations de financement.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont de permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance des principes de base de la finance d'entreprises et en particulier des concepts requis par les opérations d'évaluation;
- d'acquérir les principes de base et les notions avancées relatives aux principaux modes d'évaluation;
- de comprendre les principales opérations financières dans lesquelles s'inscrivent souvent les missions d'évaluation;
- une maîtrise correcte des dimensions fiscales et légales de l'évaluation;
- de se préparer aux examens de l'Institut canadien des experts en évaluation d'entreprises (ICEEE). Pour obtenir le titre d'Expert en évaluation d'entreprise, tout candidat doit normalement passer les six examens disciplinaires de l'Institut, avant de se présenter à l'examen d'admission après deux années de pratique professionnelle. Ces six examens feront partie intégrante du microprogramme et ne seront donc pas requis par l'ICEEE.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'une formation de premier cycle en administration, avec une spécialisation en comptabilité;
- avoir maintenu une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent, au premier cycle.

Outre ces exigences, la réussite dans ce microprogramme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

CTB – 66388 Évaluation d'entreprises I (3 crédits)

Ce cours s'adresse aux professionnels ou aux étudiants ayant une connaissance de base de la comptabilité et qui sont désireux de se spécialiser dans le domaine de l'évaluation. On y aborde les principes fondamentaux de l'évaluation des entreprises. On y étudie les concepts, les méthodes et les outils indispensables aux dirigeants d'entreprises et à ceux qui les conseillent ou les financent. Ce cours vise à donner aux participants des outils pratiques et les moyens d'analyser l'information comptable et de l'employer à des fins d'évaluation. L'acquisition des méthodes s'accompagne d'une réflexion portant sur leurs forces et leurs faiblesses. Ce cours couvre la matière des deux premiers cours obligatoires du programme préparatoire à l'examen de l'Institut des experts en évaluation d'entreprises (ICEEE), intitulés respectivement « Introductory Business and Securities Valuations » et « Intermediate Business and Securities Valuations ».

CTB – 66386 Financement de l'entreprise (3 crédits)

L'objet du cours est de développer chez l'étudiant sa capacité de comprendre et d'analyser les décisions relatives à la finance de l'entreprise et les décisions d'investissement, de financement et de dividende. L'application des concepts théoriques à des situations d'entreprises réelles permet de tenir compte du cadre réglementaire et institutionnel dans lequel évoluent les entreprises en question. Le cours permet d'aborder les cours avancés du microprogramme en évaluation et couvre la majorité des thèmes du cours « Corporate Finance » du programme du CICBV.

CTB – 66390 Évaluation d'entreprises II (3 crédits)

Ce cours s'adresse aux étudiants de la maîtrise en comptabilité, ou de domaines connexes, qui désirent approfondir leurs connaissances des modèles, des théories et des pratiques de l'évaluation. Il peut également intéresser les professionnels possédant, ou en voie d'obtenir, un titre comptable et désireux d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine. Les étudiants maîtrisent déjà les notions de base et les principes de l'évaluation et ont suivi le cours « Évaluation d'entreprises I » (CTB-66388) ou son équivalent. On aborde les situations particulières d'évaluation propres à l'entité à évaluer. On intègre également les méthodes qui, jusqu'à maintenant, ne sont pas encore passées totalement du champ de la recherche à celui de la pratique, afin d'en confronter les possibilités à celles des modèles conventionnels. Ce cours est l'occasion d'une réflexion sur les principes conceptuels qui sous-tendent l'évaluation. Il demande donc la lecture et l'analyse de certains articles de recherche.

CTB – 66387 Opérations de marché (3 crédits)

Ce cours s'adresse aux professionnels possédant, ou en voie d'obtenir, un titre comptable et désireux d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des opérations de fusions et d'acquisitions. Les notions de base et les principes de l'évaluation, ainsi que les principes de la finance d'entreprise, doivent être déjà maîtrisés. On aborde les stratégies, les analyses et les étapes des principales opérations financières d'envergure : fusion, acquisition, LBO, prise de contrôle inversée, désinvestissement, « spin-off », premier appel public à l'épargne, placement privé. Les participants sont en mesure de comprendre les motivations des opérations de fusions et d'acquisitions et de mettre en application les dimensions d'évaluation et de planification qui interviennent. Ce cours couvre la matière du cours « Open Market Transactions » du programme préparatoire aux examens de l'ICEEE. L'étudiant peut approfondir ses connaissances en finance et en évaluation dans le cadre particulier des opérations de fusions et d'acquisitions.

CTB – 66389 Fiscalité et réglementation de l'évaluation (3 crédits)

Ce cours s'adresse aux professionnels possédant ou en voie d'obtenir un titre comptable et désireux d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'évaluation. Les étudiants maîtrisent déjà les notions de base et les principes de l'évaluation (le cours « Évaluation : principes de base » est préalable). On aborde les situations particulières d'évaluation propres à l'entité à évaluer. On intègre également les éléments fiscaux devant être pris en considération lors des missions d'évaluation. Les étudiants seront en mesure de reconnaître les domaines fiscaux touchant l'évaluation, de comprendre les motivations et d'interagir avec les fiscalistes qui interviennent dans le processus d'évaluation.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en évaluation d'entreprises pourront l'intégrer, en tout ou en partie dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de satisfaire aux exigences

d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Comptabilité);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Expertise comptable);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des entreprises).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.553.10 Microprogramme de deuxième cycle en gestion des technologies de l'information

[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/553N.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion des technologies de l'information met l'accent sur la dimension stratégique de la gestion des technologies de l'information. Il permet ainsi de former des conseillers en gestion des technologies de l'information.

Les objectifs de ce microprogramme sont :

- de permettre à des personnes occupant des postes de gestion ou de conseil de choisir des solutions d'affaires touchant les technologies de l'information;
- de permettre à des personnes occupant des postes de gestion ou de conseil de gérer les ressources liées aux systèmes d'information organisationnels (SIO) et aux technologies de l'information (TI) de l'organisation.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Un diplôme de premier cycle en administration des affaires ou dans une discipline connexe à la gestion des technologies de l'information est exigé pour l'admission à ce microprogramme. Outre ces exigences, la réussite dans le programme est liée à la capacité de lire ces textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours suivants :

Gestion des technologies de l'information

SIO – 67064 Gestion de projets et du changement (3 crédits)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant aux différents enjeux de la gestion de projets et du changement. Il s'attarde sur la mesure des efforts de développement, sur les critères de réussite des projets et sur les types d'environnements de développement des systèmes. L'étudiant se familiarise aux outils informatisés de planification et d'ordonnement des travaux et au processus d'implantation d'un programme assurant la qualité du développement ainsi que la réingénierie des processus d'affaires et l'impartition et l'acquisition des technologies de l'information.

SIO – 67065 Systèmes d'aide à la décision (3 crédits)

Les objectifs de ce cours sont de comprendre les modèles des décisions individuelle et collective, de maîtriser les technologies d'aide à la décision, de concevoir et d'évaluer des systèmes d'aide à la décision et d'utiliser et d'évaluer les outils de productivité. Plus particulièrement, ce cours traite des modèles et des théories de la prise de décision individuelle, des systèmes d'information d'aide à la décision (SIAD), des systèmes d'information pour dirigeants (SID), des systèmes experts, des modèles et des théories de la prise de décision collective, des systèmes d'aide à la décision de groupe (GDSS) et d'outils de productivité (vidéoconférence, etc.).

SIO – 65289 Architecture des technologies de l'information (2 crédits)

Au terme du cours, l'étudiant pourra déterminer le type d'environnement client-serveur qui permet de répondre à des besoins particuliers, de concevoir et analyser un environnement client-serveur, de faire des choix quant au matériel à implanter, de comprendre la problématique de gestion d'un environnement client-serveur et de comprendre le rôle et le fonctionnement des différents standards et spécifications.

Remarque - Le cours est échelonné sur une période de sept semaines à raison de trois heures de présence par semaine et neuf heures de travail individuel.

SIO – 65282 Modèles de l'organisation et technologies de l'information (2 crédits)

Dans le cours, on étudie d'abord jusqu'à quel point les méthodes actuelles de développement, d'implantation et de gestion des technologies de l'information prennent appui sur le modèle structuro-fonctionnaliste de l'organisation. On montre ensuite comment l'adoption d'autres modèles de l'organisation peut permettre d'aborder sous un angle renouvelé certains problèmes qui se posent à l'occasion de ces activités et pour lesquels les solutions actuelles ne paraissent pas pleinement satisfaisantes. On illustre enfin comment un usage dialectique de différents modèles de l'organisation peut être avantageux pour élargir la gamme des outils mis à la disposition du futur spécialiste en systèmes d'information. Remarque - Le cours est échelonné sur une période de sept semaines à raison de trois heures de présence par semaine et neuf heures de travail individuel.

SIO – 66881 Conception des SIO I (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de permettre aux analystes de connaître et de comprendre le travail et les contraintes des programmeurs et de permettre aux programmeurs de connaître et de comprendre le travail et les contraintes des analystes. On y présente les fondements et les concepts des principales étapes de l'informatisation des organisations, de l'étude d'opportunité à la programmation, en passant par les bases de données. On y traite aussi la réalisation des prototypes et de la gestion de projets ainsi que des problèmes d'estimation des temps de réalisation.

SIO – 66882 Fondements de la réalisation des SIO (3 crédits)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec les principes, les approches, les techniques et les technologies liés au concept d'objet afin de les appliquer. Il lui permet également de continuer son apprentissage tout au long de sa carrière dans le domaine de la conception de systèmes. On y étudie l'organisation logicielle modèle-vue-contrôleur et les bases de la programmation Java.

SIO – 66886 Technologies pour les affaires électroniques (3 crédits)

Ce cours aborde les concepts requis pour la conception et la réalisation d'un site de commerce électronique. Il permet de comprendre les concepts et les enjeux liés à ce type de commerce, d'en connaître les technologies et d'être en mesure d'évaluer et de concevoir un site de commerce électronique.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion des technologies de l'information pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des technologies de l'information);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des entreprises).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.552.20 Microprogramme de deuxième cycle en gestion internationale

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/5520.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion internationale vise essentiellement les quatre types de clientèle suivants : des finissants au premier cycle en administration qui désirent compléter leur formation par une courte spécialisation en gestion internationale, des professionnels de l'international recherchant un programme court de formation continue dans leur domaine d'activité, des professionnels en administration (conseillers ou gestionnaires) recherchant un programme court de formation continue en gestion internationale, ainsi que des professionnels en coopération internationale ou en développement recherchant un programme court de formation continue susceptible de les aider à devenir des chefs de projet.

Ce microprogramme vise à donner à ses étudiants une vision globale des problèmes internationaux pour mieux se mettre au service d'entreprises en croissance à l'échelle mondiale.

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant aura acquis :

- une meilleure connaissance de l'évolution et de la complexité de l'environnement international et de la façon dont les variables internationales affectent la prise de décision et l'exercice de la gestion dans les principaux domaines fonctionnels de l'entreprise;
- une sensibilisation aux différences culturelles et éthiques;
- une claire compréhension de la logique des réseaux et des règles de la nouvelle économie;
- une vision stratégique et globale de la gestion de l'entreprise internationale.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'une formation de premier cycle en administration ou, si ce n'est pas le cas, pouvoir justifier les préalables exigés pour chacun des cours;
- avoir maintenu une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle.

Outre ces exigences, la réussite dans ce microprogramme est liée à la capacité de lire des textes en anglais, d'être à l'aise avec les activités liées à Internet et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

L'étudiant doit choisir cinq cours parmi les suivants :

GIE – 64329 Gestion du marketing international (3 crédits)

Ce cours vise à mettre en évidence les particularités du marketing international, à familiariser l'étudiant avec les dimensions stratégiques qui interviennent dans les décisions entourant la présence des produits et services à l'étranger et de le rendre apte à participer à l'élaboration d'un plan marketing adapté aux conditions internationales. L'enseignement repose sur des mises en situation et des travaux pratiques. Préalable - Il faut avoir suivi un cours de base en marketing ou l'équivalent (expérience en entreprise, séminaires, autres). Si l'étudiant n'a pas de cours de base, il devra rencontrer le professeur responsable du cours afin d'évaluer s'il y a équivalence.

Note - Version anglaise : GIE-66772 *International Marketing Management*

GIE – 64371 Données fondamentales de la mondialisation (3 crédits)

Ce cours sur la mondialisation et l'environnement culturel international est avant tout un séminaire de culture générale visant à apporter aux participants une vision globale des principaux enjeux internationaux contemporains et une connaissance générale de l'état du monde par grandes régions géographiques. L'approche interdisciplinaire et la diversité des thèmes abordés favorisent une compréhension élargie de l'environnement international des entreprises. L'objectif de cette démarche n'est pas de former des techniciens du management international mais d'apporter des clés pour appréhender la complexité du monde d'aujourd'hui avec une plus grande ouverture d'esprit. Les principaux objectifs du cours sont : découvrir la diversité et la complexité du monde à l'aube du XXI^e siècle; connaître les enjeux, les contraintes, les règles, les acteurs et les rapports de force entre les différents pays; comprendre les différentes facettes du phénomène de la mondialisation; favoriser l'utilisation d'Internet comme nouvel outil d'apprentissage et de recherche; développer une ouverture d'esprit face à la différence culturelle; connaître les motivations de l'internationalisation des entreprises; faciliter la rencontre avec d'autres cultures, en particulier dans le cadre de négociations d'affaires.

GIE – 64372 Gestion des projets internationaux (3 crédits)

Ce cours présente les différents problèmes que doit résoudre une entreprise, réelle ou virtuelle, pour aller accomplir dans un pays étranger les actions lui permettant de réaliser une mission particulière et d'atteindre les objectifs concrets qui en découlent. Il concerne aussi bien les entreprises que les organisations, grandes ou petites, les petits ou les grands projets, les chantiers tangibles ou intangibles. Préalable - Idéalement, un certain nombre de cours d'introduction à la gestion internationale ou un cours d'introduction à la gestion de projet, une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

GIE – 64375 Les Relations humaines dans les affaires internationales (3 crédits)

Ce cours aborde essentiellement les principaux problèmes causés par la nécessité de travailler avec des personnes différentes de nous. Il aborde les conséquences pratiques de la dimension internationale sur les activités classiques de gestion de ressources humaines (GRH) ainsi que le rôle prépondérant des différences culturelles et éthiques. L'étudiant doit avoir suivi au préalable un cours d'introduction au management et un cours de base en gestion des ressources humaines. Il doit également bien maîtriser le français, lire l'anglais, pratiquer une troisième langue ainsi que savoir utiliser couramment toutes les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

GIE – 64378 Gestion financière de l'entreprise internationale (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'analyser les problèmes majeurs de décision financière dans un contexte international. La gestion financière d'une entreprise internationale se distingue de la gestion financière d'une entreprise purement nationale par la présence de nouvelles variables, en particulier le risque de change et le risque politique. C'est la raison pour laquelle la première partie

du cours est consacrée à la description de l'environnement financier international et des marchés financiers internationaux. On y examine ainsi les différentes techniques et stratégies de gestion du risque de change et de risque politique dont disposent les entreprises. Le cours permet aussi de voir comment la présence de ces nouvelles variables peut affecter les décisions d'investissement et de financement des entreprises. Les entreprises opérant à l'étranger sont souvent confrontées à de nouvelles cultures et à des systèmes légaux différents. La dernière partie du cours traite de la façon dont l'environnement culturel, les mécanismes de gouvernance d'entreprise, les systèmes légaux et la protection des droits des actionnaires varient à travers le monde et affectent les décisions financières des entreprises opérant dans un contexte international.

GIE – 64511 Conception d'entreprises de la nouvelle économie (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et de planifier des entreprises adaptées à la nouvelle économie. Orientées « client », celles-ci doivent exploiter le potentiel des affaires électroniques, des marchés globaux, de l'organisation réseau et de la connaissance. Le cours vise à habiliter l'étudiant à développer et à implanter le design d'affaires complet de l'entreprise. Il lui apprend à planifier, dans une perspective de modèle d'affaires intégré, la commercialisation, la réalisation (livraison, production, approvisionnement), l'innovation, ainsi que l'infrastructure technologique et organisationnelle.

GIE – 64526 Aspects juridiques des transactions comm. internationales (3 crédits)

Ce cours a pour objectif de donner à l'étudiant une compréhension de base du droit international, des institutions et des règles légales qui régissent les transactions commerciales avec l'étranger. Le cours traitera du cadre juridique dans lequel se fait le commerce international, de la réglementation des activités des entreprises multinationales, de la formation légale des contrats internationaux, des accords de coopération interentreprises (« joint Venture »), des contrats internationaux de vente, d'échange et de fourniture d'ensemble industriel, du transfert de technologie, du financement des exportations, du crédit documentaire et de l'arbitrage commercial international. Préalable - Connaissances de base en droit interne des affaires, notamment sur les modes légaux d'organisation de l'entreprise, les obligations (formation et exécution du contrat) et les contrats les plus courants (vente, contrat de service, etc.).

GIE – 64529 Stratégie de l'entreprise internationale (3 crédits)

Le cours a pour objectif d'amener les étudiants à comprendre les concepts fondamentaux et les modèles d'analyse dans le domaine de la gestion stratégique internationale et à développer les connaissances, aptitudes et sensibilités inhérentes à la pratique de la direction générale dans un contexte international, ainsi qu'à intégrer les connaissances acquises dans les domaines fonctionnels. Préalable - Avoir une connaissance suffisante de la gestion des principales fonctions de l'entreprise : finance, marketing, ressources humaines, production, système d'information et comptabilité.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion internationale pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes.

Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), (concentration Gestion des entreprises);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), (concentration Gestion internationale).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.552.00 Microprogramme de deuxième cycle en management et en gestion du changement

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/CR/2/552M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en management et en gestion du changement est un programme de formation continue qui poursuit les objectifs suivants :

- acquérir une connaissance approfondie des théories ou des représentations des organisations d'hier, d'aujourd'hui et de demain;
- comprendre les enjeux qui affectent l'ensemble des travailleurs (cadres et employés) et les nouveaux défis qu'ils suscitent en matière de gestion et de mobilisation;
- développer des stratégies et des habiletés d'intervention dans un contexte de changement radical de la culture autant que de la structure organisationnelles;
- envisager différents scénarios de reconception des organisations en fonction de la nouvelle réalité du travail.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Une formation de premier cycle en administration des affaires ou dans une discipline connexe au management est exigée pour l'admission à ce microprogramme. Outre ces exigences, la réussite dans ce microprogramme est liée à la capacité de lire des textes en anglais et de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.). La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Prendre les 12 crédits de cours obligatoires suivants :

MNG – 62928 Organisation et gestion : courants de pensée (3 crédits)

Ce cours porte sur les théories et approches pour analyser les organisations. Il a pour objectifs de situer et définir les fondements de l'analyse sociale et organisationnelle, les écoles de pensée et les axes d'évolution de la théorie des organisations ainsi que d'établir une distance critique avec les écoles et tendances que la théorie des organisations tend à épouser.

MNG – 64709 Gestion des personnes dans les organisations (3 crédits)

Approfondir les connaissances en gestion des personnes; apprendre et développer les habiletés nécessaires à l'exercice du rôle de gestionnaire; découvrir les nouvelles approches en gestion des personnes et s'initier à leur mise en application; participer, dans le cadre du cours, à l'expérimentation de certaines stratégies et habiletés.

MNG – 60776 Design et processus organisationnel (3 crédits)

Le but de ce cours est de familiariser les participants avec le fonctionnement des organisations, la conception (design) de structures et l'analyse des pratiques organisationnelles. À l'aide d'un système expert, les différentes dimensions de conception (design), de contingence, de structure et de processus sont passées en revue, discutées en séminaires et mises à l'épreuve de la pratique, dans un processus d'analyse organisationnelle. L'accent est mis sur la compréhension et les implications de différentes formes de configurations structurelles.

Choisir l'un des deux cours suivants :

MNG – 61195 Intervention et consultation dans les organisations (3 crédits)

Les objectifs du cours sont d'apprendre à reconnaître les facteurs de changements organisationnels, de comprendre l'utilité du concept de développement organisationnel dans la résolution des problèmes liés au changement, de se familiariser avec le diagnostic, de s'initier au rôle d'agent de changement, de comprendre et de pratiquer la fonction de la consultation organisationnelle et d'être capable d'utiliser différentes stratégies et techniques d'intervention. Thèmes et concepts : après avoir effectué un tour d'horizon des théories du changement dans les organisations, les étudiants se familiariseront avec les différentes méthodes de diagnostic des problèmes organisationnels. Ils auront l'occasion de s'initier au rôle d'agent de changement au sens du D.O. et à la formation de consultant en gestion. Ils apprendront à maîtriser un ensemble d'approches ou techniques d'intervention et pourront ainsi développer des stratégies de changements organisationnels. Le processus de consultation sera décomposé en ses étapes principales : contact, analyse des besoins, offre de service, présentation, travail dans l'organisation, rapport et ses recommandations, suivi.

ou

MNG – 66116 Gestion du changement (3 crédits)

L'environnement dans lequel évoluent les entreprises est de plus en plus complexe et instable. Dans un tel contexte, les cadres d'aujourd'hui doivent être capables de gérer adéquatement le changement. L'objectif général de ce cours est d'amener l'étudiant à une meilleure compréhension de la dynamique du changement et à une réflexion sur la gestion du processus de transformation. Ce cours vise également à lui fournir des outils et une méthode pratique pour conduire le changement. En outre, l'étudiant pourra mettre en application les connaissances acquises par des études de cas ou la conception d'un projet de changement.

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants :

MNG – 63250 Prospectives en comportement organisationnel (3 crédits)

Ce cours a pour objectif général de permettre aux étudiants d'explorer individuellement et collectivement certaines notions clés et thèmes du comportement organisationnel. Le cours met l'accent sur diverses dimensions de la nature humaine telles les émotions, la parole, la recherche de sens, la spiritualité, ou autres, et étudie comment ces diverses dimensions se manifestent dans la vie des organisations.

MNG – 63191 Organisation et gestion : stratégie (3 crédits)

Un des buts du cours est d'approfondir les concepts et les approches de la gestion stratégique, à la lumière des tendances actuelles de l'économie et en fonction des défis nouveaux que ces tendances posent à l'entreprise. Thèmes et concepts : ce cours analyse, dans un premier temps, les grandes écoles de pensée en gestion stratégique

d'entreprise. Par la suite, les facteurs qui influent sur la décision stratégique selon divers types d'environnement sont étudiés en profondeur. Une revue des principaux modèles existants en ce domaine amène l'étudiant à effectuer ses propres synthèses des facteurs explicatifs de la gestion stratégique.

MNG — 61799 Management international (3 crédits)

Ce cours comporte quatre volets : l'analyse des caractéristiques de l'environnement international des investissements; l'étude de la différence culturelle entre pays et de sa conséquence sur les pratiques de gestion; l'examen d'un ensemble de méthodes, d'outils et d'agents relatifs aux échanges internationaux; l'exercice de la gestion stratégique dans un contexte international complexe.

MNG — 64774 La Communication dans les organisations (3 crédits)

Connaissance de théories de la communication (principalement l'École de Palo Alto); incidences sur la compréhension des organisations; développement d'habiletés et de stratégies pour intervenir ou gérer la communication organisationnelle.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en management et en gestion du changement pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), (concentration Gestion des entreprises);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), (concentration Management).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.552.60 Microprogramme de deuxième cycle en responsabilité sociale et environnementale des organisations [version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/552S.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en responsabilité sociale et environnementale des organisations a pour principal objectif de sensibiliser les étudiants à des enjeux sociétaux qui sont au cœur de la bonne gouvernance de l'organisation du XXI^e siècle. Créé dans le cadre des activités de la Chaire de recherche du Canada sur les normes internationales de gestion et les affaires environnementales, ce microprogramme s'adresse aux étudiants qui souhaitent élargir leurs horizons par une formation interdisciplinaire visant à développer leurs compétences pour promouvoir des pratiques plus responsables et plus propres dans le milieu de travail.

Au terme de ce microprogramme interdisciplinaire, l'étudiant aura :

- acquis des savoir-faire de base pour intégrer les préoccupations environnementales dans la gestion des organisations;
- acquis une compréhension élargie des enjeux éthiques et humains des pratiques de gestion;
- développé des compétences correspondant à ses besoins ou à ses champs d'intérêt en suivant un parcours « sur mesure » dans un ou plusieurs domaines associés à la responsabilité sociale et environnementale.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admis au microprogramme de deuxième cycle sur la responsabilité sociale et environnementale des organisations, l'étudiant doit :

- être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent de premier cycle;
- avoir maintenu une moyenne cumulative de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle.

Outre ces exigences, la réussite de ce microprogramme est liée à la capacité de lire des textes en anglais ainsi que d'utiliser Internet et des outils informatiques de base (traitement de texte, tableurs, etc.).

La décision relative à l'admission relève de la direction du programme, qui se base sur les résultats scolaires antérieurs.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

MNG — 64819 Les Systèmes de gestion environnementale (3 crédits)

Les participants sont amenés à prendre conscience de la complexité et des enjeux de la gestion environnementale à partir d'études de cas, d'exemples vécus et de réflexions plus théoriques. Les systèmes de gestion environnementale, plus particulièrement les normes ISO 14000, servent de toile de fond à une analyse plus globale des aspects humains et stratégiques du « management vert » des organisations.

COURS À OPTION (12 crédits)

Cours sur la responsabilité sociale d'entreprise

Vous devez obtenir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :

MNG — 64510 Éthique des affaires (3 crédits)

Ce cours a pour objectif d'étudier l'articulation de l'éthique et du management dans le contexte politique et économique contemporain. Considérant l'éthique des affaires comme la prise en compte réfléchie d'une responsabilité dans différentes relations aux autres (employés, actionnaires, clients, concurrents, société, environnement, monde), le cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner ces responsabilités, d'établir les conditions et les conséquences de leur prise en compte et de prendre position dans les dilemmes éthiques.

MNG — 63250 Prospectives en comportement organisationnel (3 crédits)

Ce cours a pour objectif général de permettre aux étudiants d'explorer individuellement et collectivement certaines notions clés et thèmes du comportement organisationnel. Le cours met l'accent sur diverses dimensions de la nature humaine telles les émotions, la parole, la recherche de sens, la spiritualité, ou autres, et étudie comment ces diverses dimensions se manifestent dans la vie des organisations.

MNG — 60774 Gestion des relations de travail (3 crédits)

Ce cours vise l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques des systèmes québécois des relations du travail, tant du point de vue institutionnel que légal. Thèmes et concepts : la notion conflictuelle des relations de travail; le partage des compétences législatives; le rôle et l'implication des acteurs sociaux (syndicats, employeurs, Etat); les normes du travail; la santé et la sécurité au travail; les rapports collectifs du travail (accréditation, négociation, convention collective, grève et lock-out, arbitrages des griefs et des différends); les relations du travail dans le secteur public et parapublic; les régimes particuliers (industrie de la construction, sûreté du Québec). Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MNG-17936 *Gestion des relations de travail*.

GIE — 64375 Les Relations humaines dans les affaires internationales (3 crédits)

Ce cours aborde essentiellement les principaux problèmes causés par la nécessité de travailler avec des personnes différentes de nous. Il aborde les conséquences pratiques de la dimension internationale sur les activités classiques de gestion de ressources humaines (GRH) ainsi que le rôle prépondérant des différences culturelles et éthiques. L'étudiant doit avoir suivi au préalable un cours d'introduction au management et un cours de base en gestion des ressources humaines. Il doit également bien maîtriser le français, lire l'anglais, pratiquer une troisième langue ainsi que savoir utiliser couramment toutes les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cours de spécialisation complémentaires

Vous devez, si nécessaire, obtenir un maximum de 9 crédits parmi les cours suivants :

Cours de spécialisation sur les enjeux éthiques et sociaux

MNG — 65709 Modèles mentaux et stress au travail (3 crédits)

Ce cours vise à habiliter les étudiants à faire face aux exigences de plus en plus grandes du monde du travail. Faisant appel à la psychologie cognitive et comportementale, à des techniques de réflexivité et aux discussions, ce cours permettra aux étudiants de découvrir leurs modèles mentaux sources de stress et d'anxiété au travail et de les modifier. Les étudiants apprendront des techniques de présence attentive qui leur permettront de développer une plus grande résistance au stress.

MNG — 66059 Activités de prévention en santé et sécurité du travail (3 crédits)

Ce cours est une introduction à des activités de prévention en matière de santé et de sécurité du travail : inspection, analyse d'accident, formation, etc. Au terme de ce cours, l'étudiant connaîtra diverses activités de prévention et leur rôle dans un système intégré de gestion de la prévention. Il comprendra que différents acteurs internes et externes doivent apporter leur contribution. Il saura également quels sont les mécanismes de mise en place de ces activités, qui doivent être suivies et évaluées. Le cours porte sur les aspects organisationnels et sociaux, plutôt que sur les aspects techniques, et permet à l'étudiant de reconnaître la nécessité de faire appel à des ressources spécialisées qualifiées.

MNG — 65221 Santé et sécurité du travail : organisation et gestion (3 crédits)

Ce cours porte sur l'organisation et la gestion de la santé et de la sécurité du travail dans une perspective d'intégration aux différentes fonctions et activités des organisations. Au terme de ce cours, l'étudiant comprend l'origine et les principes fondateurs de la prévention en santé et en sécurité du travail; à situer et à définir les principaux modes d'organisation et de gestion de la santé et de la sécurité du travail; à coordonner la mise en œuvre de certaines activités en santé et en sécurité

du travail, avec l'apport de différentes ressources internes et externes. Le cours porte sur les aspects organisationnels et sociaux de la prévention plutôt que sur les aspects techniques. Il permet à l'étudiant de reconnaître la nécessité de faire appel à des ressources spécialisées qualifiées.

SAT — 63334 Santé mentale au travail : problématique et orientations (3 crédits)

Étude des principaux problèmes de santé mentale associés au travail selon différentes approches (stress, psychodynamique du travail, etc.). Analyse des différentes composantes du milieu de travail associées à la genèse de problèmes de santé mentale et identification des différentes orientations à privilégier pour les prévenir.

ETH — 66445 La Décision éthique (3 crédits)

La décision éthique dans le contexte des sociétés démocratiques; la démarche de délibération; la décision éthique et le point de vue du dialogue; ateliers de résolution de dilemmes moraux.

ETH — 66448 Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée (3 crédits)

Le contexte social et politique des démocraties pluralistes de l'après-guerre (les droits de l'homme); le retrait des grandes éthiques; les préoccupations éthiques sectorielles (bioéthique, environnement, professions, affaires); éthique situationnelle, éthique appliquée et déductivisme; les conflits des normativités; les enjeux d'une raison pratique limitée; du savoir moral à l'argumentation; quelles méthodes pour l'éthique appliquée?

Cours de spécialisation sur les questions environnementales

DRT — 65025 Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution (3 crédits)

Étude des régimes juridiques de protection de l'environnement ayant pour objet le contrôle de la pollution au Canada. Les fondements et les techniques de régulation propres à ces régimes et leur impact sur les activités de développement économique. Les pouvoirs publics de surveillance et les régimes de responsabilité pénale et civile applicables aux entreprises polluantes et à ceux qui les dirigent. Les interrelations existant entre les divers régimes applicables. Les interactions entre les activités polluantes, l'administration et les droits du public en matière de qualité environnementale. Les enjeux du développement durable et les transformations des modes de régulation de la protection de l'environnement.

DRT — 65009 Droit international de l'environnement (3 crédits)

Analyse de la nature et des limites des instruments juridiques élaborés par les États pour protéger l'environnement sur le plan international. Étude des sources, des principes fondamentaux et de la responsabilité des États au chapitre du droit de l'environnement; notamment les rapports entre le développement et l'environnement, entre le commerce et l'environnement, et les réglementations sectorielles qui présentent un intérêt plus immédiat dans le contexte nord-américain.

POL — 65670 Politiques environnementales internationales (3 crédits)

Ce séminaire vise à analyser les politiques environnementales internationales dans la perspective des politiques publiques et de la géopolitique. On se penche sur l'émergence des problèmes environnementaux dans l'ordre du jour international, le développement des instruments institutionnels et autres, dans la solution de ces problèmes, les approches doctrinales sous-jacentes à ces interventions, ainsi que les rapports entre l'environnement et les autres dossiers globaux dans le système international contemporain. Les caractéristiques propres à la politique étrangère de l'environnement, les conflits environnementaux, et, plus généralement, le concept de sécurité environnementale, servent de fil conducteur aux travaux du séminaire.

SOC — 64749 Environnement, aménagement et développement durable (4 crédits)

Analyse des rapports entre politiques environnementales et stratégies de développement, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Analyse du statut et du concept de « développement durable » comme nouveau paradigme de développement. Incidences pour la définition, la conception et la mise en œuvre des politiques environnementales. Analyse comparative des politiques environnementales. Applications à des domaines socioéconomiques particuliers dans les pays en voie de développement.

GGR — 63915 Problèmes de développement II (3 crédits)

Suite du séminaire « Problèmes de développement I ». Accent mis sur les fondements et caractères territoriaux de certains problèmes auxquels lesdits pays ont à faire face, en alternance : ceux de l'agriculture, des villes, de l'environnement et des frontières. Une attention toute particulière est accordée aux conséquences de la mondialisation contemporaine. La bibliographie est donc essentiellement adaptée au thème choisi annuellement.

GGR — 62965 Paysage : analyse, protection et mise en valeur (3 crédits)

Le séminaire permet en premier lieu de s'interroger sur la définition du paysage. La discussion se prolonge par une réflexion sur la signification sociale du paysage et de sa place dans nos sociétés contemporaines. On y aborde le problème de la norme paysagère qui s'est érigée au sein de l'aménagement du territoire et qui aujourd'hui semble vouloir se consolider. La norme paysagère est d'abord examinée sous l'angle théorique en considérant sa finalité, sa rationalité, son efficacité et sa légitimité. Cela conduit à l'étude de la politique québécoise du paysage. De cette étude se dégagent trois problématiques générales dont chacune est l'objet d'un développement particulier : paysage et environnement; paysage et patrimoine; paysage et tourisme.

SAC — 64543 Évaluation et gestion des risques en santé environnementale (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer les méthodes disponibles pour évaluer et gérer un risque environnemental d'un point de vue de santé publique.

À partir d'exposés magistraux, d'études de cas et de lectures dirigées, l'étudiant se familiarisera avec les approches et méthodes suivantes appliquées à divers problèmes de santé environnementale : la toxicologie; l'épidémiologie; l'évaluation quantitative du risque; la gestion et la communication du risque.

SAC — 62790 Introduction à la santé environnementale (3 crédits)

Ce cours s'adresse à une clientèle multidisciplinaire s'intéressant au domaine de la santé environnementale. Étude des différents facteurs biologiques et physico-chimiques de l'environnement et de leurs effets sur la santé des populations : polluants de l'air, de l'eau, du sol, des aliments, risques technologiques majeurs. Une attention particulière est accordée aux moyens de prévention, aux normes, aux lois et règlements en vigueur, de même qu'au contexte social dans lequel ces problèmes évoluent. Ce cours est particulièrement utile aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'environnement.

ECN — 66656 Développement durable, ressources et environnement (3 crédits)

Ce cours est un survol systématique du problème du développement durable dans un monde où l'usage des ressources épuisables est nécessaire, en particulier les ressources environnementales. L'analyse de ce problème est faite selon deux voies inséparables, l'une qualifiée de positive et l'autre de normative, en ce sens qu'elle propose des interventions de nature politicoéconomique.

Ces cours sont ouverts à tous les étudiants du microprogramme. Cependant, certains cours de spécialisation peuvent exiger des connaissances préalables dans une discipline particulière. Par exemple, le cours DRT-65009 *Droit international de l'environnement* nécessite des notions de base en droit international public. Quelques cours de spécialisation sont également contingentés. Il est conseillé aux étudiants de contacter les professeurs responsables des cours choisis afin de s'assurer qu'ils pourront les suivre sans difficulté. La diversité des cours de même que la flexibilité du microprogramme permettent de suivre ce dernier à temps plein ou à temps partiel, aux sessions d'automne ou d'hiver.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les étudiants qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en responsabilité sociale et environnementale des organisations pourront l'intégrer en tout ou en partie dans certains programmes plus longs, à condition de satisfaire aux exigences d'admission. Plus particulièrement, ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (gestion des entreprises);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (management);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (gestion internationale).

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION

50-2.553.40 Microprogramme de deuxième cycle sur la gestion des connaissances et la e-formation en entreprise [version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/553Q.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle sur la gestion des connaissances et la e-formation en entreprise permet d'outiller les professionnels de la formation qui cherchent à réussir dans le contexte de la nouvelle économie et veulent relever les différents défis associés aux dimensions du développement de la e-formation et de la gestion des connaissances. Les objectifs du microprogramme sur la e-formation en entreprise sont :

- savoir gérer un projet de e-formation dans un contexte de développement stratégique des personnes et de l'organisation;
- apprendre à cultiver les communautés de pratique et comprendre l'importance de soutenir l'apprentissage informel au sein des organisations;
- comprendre le rôle de la e-formation dans une perspective de développement et de gestion des connaissances;
- connaître les différents outils de collaboration et d'apprentissage en ligne ainsi que les principes andragogiques à respecter lors de la conception d'une activité de formation en entreprise;
- connaître les théories de l'interface homme-machine afin de concevoir des interfaces simples favorisant l'apprentissage.

Responsable

Bernard Garnier
(418) 656-7325; télécopieur : (418) 656-2624
ddtc@fsa.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le microprogramme sur la e-formation en entreprise s'adresse aux détenteurs d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou à des personnes ayant des études et une expérience jugées équivalentes. Les candidats doivent avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,22 sur 4,33 ou l'équivalent au premier cycle. La décision finale d'admission dans le programme revient à la direction du programme qui considère les résultats scolaires antérieurs.

Outre ces exigences, la réussite de ce microprogramme est liée à la capacité de lire des textes en anglais, de travailler avec des outils informatiques de base (traitement de texte, tableur, courriel, forum de discussion, Internet, etc.).

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ces cours se donnent uniquement sur Internet.

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

MNG – 66694 Gestion de la e-formation en entreprise (3 crédits)

Ce cours vise à aider les personnes intéressées par la gestion de la e-formation et de la formation en entreprise à prendre de meilleures décisions de gestion face au développement des compétences dans l'organisation. Il traite autant des dimensions stratégiques qu'opérationnelles de la e-formation en entreprise.

MNG – 66693 Design pédagogique pour la e-formation en entreprise (3 crédits)

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à planifier une intervention et une activité de e-formation en entreprise. Il lui permet de faire de nouveaux liens entre la technologie et la pédagogie et de mettre à l'épreuve divers scénarios pédagogiques (ex. : « brainstorming », jeu de rôles, « webcast », étude de cas, simulation, etc.). Il lui permet aussi de connaître et d'utiliser différents outils de collaboration et d'apprentissage en ligne, ainsi que les principes andragogiques à respecter lors de la conception d'une activité de e-formation en entreprise. Au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de développer une activité en maîtrisant chacune des phases de conception d'un projet de e-formation.

SIO – 65288 Design des interfaces en affaires électroniques (3 crédits)

Ce cours traite principalement des principes généraux dans le design des interfaces, tels les caractéristiques des utilisateurs; leurs tâches et environnement; les caractéristiques des interfaces et outils (graphiques, multimédias, etc.); les règles et principes de design; la structure de pages Web; la présentation de l'information; l'évaluation de la qualité des interfaces et les exemples de bons et mauvais design.

ADM – 66746 Communautés de pratique en réseau (3 crédits)

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les fondements théoriques et les enjeux des communautés de pratique en réseau. De plus, il permet à l'étudiant de planifier l'arrimage stratégique et le maintien d'une communauté de pratique en réseau.

SIO – 66747 Systèmes de gestion des connaissances (3 crédits)

Ce cours a pour but d'examiner les différents aspects de la gestion du savoir au sein des entreprises modernes. Après avoir introduit et mieux cerné la question de la gestion du savoir, nous identifions les acteurs qui prennent part au processus ainsi que leurs rôles respectifs.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui suivent avec succès le microprogramme de deuxième cycle sur la gestion des connaissances et la e-formation en entreprise peuvent l'intégrer, en tout ou en partie, dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des entreprises);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Management);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Gestion des technologies de l'information);
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) (concentration Affaires électroniques);
- diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en affaires électroniques.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

50-2.552.30 Microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations I

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/552P.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations, comme programme cadre, se veut une réponse souple et adaptée aux demandes de gestionnaires d'une même organisation ou d'organisations apparentées (santé et services sociaux par exemple) dont les besoins de formation continue correspondent à 12 crédits universitaires.

Chaque organisation cliente fournit, grâce à une analyse de besoins fiable, une liste de compétences ou de thèmes particuliers qu'elle veut voir traiter dans le cadre de ce programme court. L'organisation d'appartenance des participants se doit d'être au centre des préoccupations du programme et de l'étudiant.

Ce microprogramme ne s'adresse qu'à des gestionnaires provenant de groupes clients et déjà sur le marché du travail ou, le cas échéant, à des professionnels choisis par l'organisation comme « relèves de cadres ». Cette caractéristique de la clientèle permet d'établir, dès le départ, les fonctions d'un cadre et les compétences qu'il doit avoir pour mieux remplir ses responsabilités.

Toute organisation entretient des attentes à l'endroit de ses gestionnaires. En effet, quel que soit le niveau hiérarchique qu'ils occupent, ils doivent être en mesure de lire adéquatement leur organisation (projet-personnes-processus). Lui donner un sens (projet), en comprendre le fonctionnement (processus) et les besoins (projet-personnes). En second lieu, par les postes qu'ils occupent, les gestionnaires ont une responsabilité particulière quant à l'animation de l'organisation (personnes-processus). Ils doivent posséder une formation qui traite des aspects humains (personnes) et qui leur permet d'animer le potentiel humain dont ils ont la responsabilité. Finalement, qu'ils occupent un poste stratégique ou administratif, l'organisation attend d'eux qu'ils soient en mesure d'apporter une contribution particulière par une expertise générale ou spécialisée.

Ce microprogramme ne vise que le développement des habiletés fondamentales de base, requises à l'atteinte de ces trois objectifs.

Aussi, au terme des 12 crédits de cours du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- utiliser de façon appropriée ses connaissances sur les pôles « projet-personnes-processus » à l'intérieur de son organisation;
- examiner de façon critique ses pratiques et son organisation;
- contribuer au développement de son organisation.

Enfin, l'approche pédagogique utilisée dans ce programme permettra au gestionnaire :

- de développer des compétences déterminées préalablement et liées aux pôles « projet-personnes-processus »;
- de mettre en commun ses connaissances et ses expériences avec les autres gestionnaires participants;
- de transférer ses nouveaux acquis dans son milieu de travail.

Les objectifs particuliers seront définis pour chaque groupe cible, mais devront se rattacher aux trois pôles de compétences « projet-personnes-processus ». Ces objectifs devront contribuer à l'atteinte des objectifs généraux.

Responsable

Pierre Dionne
(418) 656-2131, poste 3268; télécopieur : (418) 656-3260
Pierre.Dionne@dgfc.ulaval.ca

Pour information :
René Goyette
Conseiller en développement
Direction générale de la formation continue
(418) 656-2131, poste 8187, Sans frais : 1 877 785-2825, poste 8187
Télécopieur : (418) 656-3101
René.Goyette@dgfc.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou posséder des études et une expérience pouvant être jugées équivalentes par la direction du programme;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 dans le programme universitaire servant de base d'admission, étant entendu que l'expérience de travail sera également prise en considération dans l'évaluation de la demande;
- être membre de l'organisation, de l'association ou du groupe visé;
- avoir un minimum d'expérience dans un poste de gestion ou avoir été reconnu par l'organisation comme « relève de cadre ».

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Cours du microprogramme

Le microprogramme en gestion et développement des organisations est un programme cadre de 12 crédits permettant aux organisations de développer, en partenariat avec l'Université Laval, les différents cours qui composeront le cheminement propre aux gestionnaires d'un groupe ciblé. Il s'agit donc d'un programme souple, sur mesure et s'adaptant aux nouvelles réalités des milieux de travail.

Toutefois, il y a lieu de définir des balises pour donner une structure minimale à ce programme cadre et pour assurer que les objectifs généraux et particuliers définis avec l'organisation cliente soient atteints tout en respectant la particularité de ce programme sur mesure. Le poids relatif (minimum et maximum de crédits) suivant est proposé pour les trois pôles de compétences déterminés (projet-personnes-processus).

Projet (minimum : 3 crédits)

Personnes (minimum : 3 crédits)

Processus (minimum : 3 crédits)

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les gestionnaires qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations I pourront l'intégrer dans le D.E.S.S. en gestion et développement des organisations, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

50-2.552.10 Microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations II [version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/552N.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations, comme programme cadre, se veut une réponse souple et adaptée aux demandes de gestionnaires d'une même organisation ou d'organisations apparentées (santé et services sociaux par exemple) dont les besoins de formation continue correspondent à 15 crédits universitaires.

Chaque organisation cliente fournit, grâce à une analyse de besoins fiable, une liste de compétences ou de thèmes particuliers qu'elle veut voir traiter dans le cadre de ce programme court. L'organisation d'appartenance des participants se doit d'être au centre des préoccupations du programme et de l'étudiant.

Ce microprogramme ne s'adresse qu'à des gestionnaires provenant de groupes clients et déjà sur le marché du travail ou, le cas échéant, à des professionnels choisis par l'organisation comme « relèves de cadres ». Cette caractéristique de la clientèle permet d'établir, dès le départ, les fonctions d'un cadre et les compétences qu'il doit avoir pour mieux remplir ses responsabilités.

Toute organisation entretient des attentes à l'endroit de ses gestionnaires. En effet, quel que soit le niveau hiérarchique qu'ils occupent, ils doivent être en mesure de lire adéquatement leur organisation (projet-personnes-processus). Lui donner un sens (projet), en comprendre le fonctionnement (processus) et les besoins (projet-personnes). En second lieu, par les postes qu'ils occupent, les gestionnaires ont une responsabilité particulière quant à l'animation de l'organisation (personnes-processus). Ils doivent posséder une formation qui traite des aspects humains (personnes) et qui leur permet d'animer le potentiel humain dont ils ont la responsabilité. Finalement, qu'ils occupent un poste stratégique ou administratif, l'organisation attend d'eux qu'ils soient en mesure d'apporter une contribution particulière par une expertise générale ou spécialisée.

Ce microprogramme, en plus de permettre le développement des habiletés fondamentales de base, requises à l'atteinte de ces trois objectifs, offre un espace d'ajustement de 3 crédits à la situation particulière de l'étudiant.

Aussi, au terme des 15 crédits de cours du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- utiliser de façon appropriée ses connaissances sur les pôles « projet-personnes-processus » à l'intérieur de son organisation;
- examiner de façon critique ses pratiques et son organisation;
- contribuer au développement de son organisation.

Enfin, l'approche pédagogique utilisée dans ce programme permettra au gestionnaire :

- de développer des compétences déterminées préalablement et liées aux pôles « projet-personnes-processus »;
- de mettre en commun ses connaissances et ses expériences avec les autres gestionnaires participants;
- de transférer ses nouveaux acquis dans son milieu de travail.

Les objectifs particuliers seront définis pour chaque groupe cible, mais devront se rattacher aux trois pôles de compétences « projet-personnes-processus ». Ces objectifs devront contribuer à l'atteinte des objectifs généraux.

Responsable

Pierre Dionne
(418) 656-2131, poste 3268; télécopieur : (418) 656-3260
Pierre.Dionne@dgfc.ulaval.ca

Pour information :
René Goyette
Conseiller en développement
Direction générale de la formation continue
(418) 656-2131, poste 8187, Sans frais : 1 877 785-2825, poste 8187
Télécopieur : (418) 656-3101
René.Goyette@dgfc.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou posséder des études et une expérience pouvant être jugées équivalentes par la direction du programme;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 dans le programme universitaire servant de base d'admission, étant entendu que l'expérience de travail sera également prise en considération dans l'évaluation de la demande;
- être membre de l'organisation, de l'association ou du groupe visé;
- avoir un minimum d'expérience dans un poste de gestion ou avoir été reconnu par l'organisation comme « relève de cadre ».

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Cours du microprogramme

Le microprogramme en gestion et développement des organisations est un programme cadre de 15 crédits permettant aux organisations de développer, en partenariat avec l'Université Laval, les différents cours qui composeront le cheminement propre aux gestionnaires d'un groupe ciblé. Il s'agit donc d'un programme souple, sur mesure et s'adaptant aux nouvelles réalités des milieux de travail.

Toutefois, il y a lieu de définir des balises pour donner une structure minimale à ce programme cadre et pour assurer que les objectifs généraux et particuliers définis avec l'organisation cliente soient atteints tout en respectant la particularité de ce programme sur mesure. Le poids relatif (minimum et maximum de crédits) suivant est proposé pour les trois pôles de compétences déterminés (« projet-personnes-processus »).

Projet (minimum : 3 crédits)

Personnes (minimum : 3 crédits)

Processus (minimum : 3 crédits)

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les gestionnaires qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations pourront l'intégrer dans le D.E.S.S. en gestion et développement des organisations, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université. Vous ne pourrez toutefois pas obtenir une telle attestation si plus des deux tiers des crédits de cours ont été suivis dans le cadre d'un autre microprogramme ou programme pour lequel vous êtes déjà titulaire d'une attestation ou d'un diplôme, à moins de rendre l'attestation précédemment obtenue.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

50-2.552.40 Microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations III [version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/552Q.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations, comme programme cadre, se veut une réponse souple et adaptée aux demandes de gestionnaires d'une même organisation ou d'organisations apparentées (santé et services sociaux par exemple) dont les besoins de formation continue correspondent à 18 crédits universitaires.

Chaque organisation cliente fournit, grâce à une analyse de besoins fiable, une liste de compétences ou de thèmes particuliers qu'elle veut voir traiter dans le cadre de ce programme court. L'organisation d'appartenance des participants se doit d'être au centre des préoccupations du programme et de l'étudiant.

Ce microprogramme ne s'adresse qu'à des gestionnaires provenant de groupes clients et déjà sur le marché du travail ou, le cas échéant, à des professionnels choisis par l'organisation comme « relèves de cadres ». Cette caractéristique de la clientèle permet d'établir, dès le départ, les fonctions d'un cadre et les compétences qu'il doit avoir pour mieux remplir ses responsabilités.

Toute organisation entretient des attentes à l'endroit de ses gestionnaires. En effet, quel que soit le niveau hiérarchique qu'ils occupent, ils doivent être en mesure de lire adéquatement leur organisation (projet-personnes-processus). Lui donner un sens (projet), en comprendre le fonctionnement (processus) et les besoins (projet-personnes). En second lieu, par les postes qu'ils occupent, les gestionnaires ont une responsabilité particulière quant à l'animation de l'organisation (personnes-processus). Ils doivent posséder une formation qui traite des aspects humains (personnes) et qui leur permet d'animer le potentiel humain dont ils ont la responsabilité. Finalement, qu'ils occupent un poste stratégique ou administratif, l'organisation attend d'eux qu'ils soient en mesure d'apporter une contribution particulière par une expertise générale ou spécialisée.

Ce microprogramme, en plus de permettre le développement des habiletés fondamentales de base, requises à l'atteinte de ces trois objectifs, offre un espace d'ajustement de 6 crédits à la situation particulière de l'étudiant.

Aussi, au terme des 18 crédits de cours du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- utiliser de façon appropriée ses connaissances sur les pôles « projet-personnes-processus » à l'intérieur de son organisation;
- examiner de façon critique ses pratiques et son organisation;
- contribuer au développement de son organisation.

Enfin, l'approche pédagogique utilisée dans ce programme permettra au gestionnaire :

- de développer des compétences déterminées préalablement et liées aux pôles « projet-personnes-processus »;
- de mettre en commun ses connaissances et ses expériences avec les autres gestionnaires participants;
- de transférer ses nouveaux acquis dans son milieu de travail.

Les objectifs particuliers seront définis pour chaque groupe cible, mais devront se rattacher aux trois pôles de compétences « projet-personnes-processus ». Ces objectifs devront contribuer à l'atteinte des objectifs généraux.

Responsable

Pierre Dionne
(418) 656-2131, poste 3268; télécopieur : (418) 656-3260
Pierre.Dionne@dgfc.ulaval.ca

Pour information :
René Goyette
Conseiller en développement
Direction générale de la formation continue
(418) 656-2131, poste 8187, Sans frais : 1 877 785-2825, poste 8187
Télécopieur : (418) 656-3101
René.Goyette@dgfc.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou posséder des études et une expérience pouvant être jugées équivalentes par la direction du programme;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 dans le programme universitaire servant de base d'admission, étant entendu que l'expérience de travail sera également prise en considération dans l'évaluation de la demande;
- être membre de l'organisation, de l'association ou du groupe visé;
- avoir un minimum d'expérience dans un poste de gestion ou avoir été reconnu par l'organisation comme « relève de cadre ».

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Cours du microprogramme

Le microprogramme en gestion et développement des organisations est un programme cadre de 18 crédits permettant aux organisations de développer, en partenariat avec l'Université Laval, les différents cours qui composeront le cheminement propre aux gestionnaires d'un groupe ciblé. Il s'agit donc d'un programme souple, sur mesure et s'adaptant aux nouvelles réalités des milieux de travail.

Toutefois, il y a lieu de définir des balises pour donner une structure minimale à ce programme cadre et pour assurer que les objectifs généraux et particuliers définis avec l'organisation cliente soient atteints tout en respectant la particularité de ce programme sur mesure. Le poids relatif (minimum et maximum de crédits) suivant est proposé pour les trois pôles de compétences déterminés (projet-personnes-processus).

Projet (minimum : 3 crédits)
Personnes (minimum : 3 crédits)
Processus (minimum : 3 crédits)

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les gestionnaires qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations pourront l'intégrer dans le D.E.S.S. en gestion et développement des organisations, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université. Vous ne pourrez toutefois pas obtenir une telle attestation si plus des deux tiers des crédits de cours ont été suivis dans le cadre d'un autre microprogramme ou programme pour lequel vous êtes déjà titulaire d'une attestation ou d'un diplôme, à moins de rendre l'attestation précédemment obtenue.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

50-2.552.50 Microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations IV

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/552R.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations, comme programme cadre, se veut une réponse souple et adaptée aux demandes de gestionnaires d'une même organisation ou d'organisations apparentées (santé et services sociaux par exemple) dont les besoins de formation continue correspondent à 9 crédits universitaires.

Chaque organisation cliente fournit, grâce à une analyse de besoins fiable, une liste de compétences ou de thèmes particuliers qu'elle veut voir traiter dans le cadre de ce programme court. L'organisation d'appartenance des participants se doit d'être au centre des préoccupations du programme et de l'étudiant.

Ce microprogramme ne s'adresse qu'à des gestionnaires provenant de groupes clients et déjà sur le marché du travail ou, le cas échéant, à des professionnels choisis par l'organisation comme « relèves de cadres ». Cette caractéristique de la clientèle permet d'établir, dès le départ, les fonctions d'un cadre et les compétences qu'il doit avoir pour mieux remplir ses responsabilités.

Toute organisation entretient des attentes à l'endroit de ses gestionnaires. En effet, quel que soit le niveau hiérarchique qu'ils occupent, ils doivent être en mesure de lire adéquatement leur organisation (projet-personnes-processus). Lui donner un sens (projet), en comprendre le fonctionnement (processus) et les besoins (projet-personnes). En second lieu, par les postes qu'ils occupent, les gestionnaires ont une responsabilité particulière quant à l'animation de l'organisation (personnes-processus). Ils doivent posséder une formation qui traite des aspects humains (personnes) et qui leur permet d'animer le potentiel humain dont ils ont la responsabilité. Finalement, qu'ils occupent un poste stratégique ou administratif, l'organisation attend d'eux qu'ils soient en mesure d'apporter une contribution particulière par une expertise générale ou spécialisée.

Ce microprogramme vise le développement des habiletés fondamentales de base, requises à l'atteinte de ces trois objectifs.

Aussi, au terme des 9 crédits de cours du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- utiliser de façon appropriée ses connaissances sur les pôles « projet-personnes-processus » à l'intérieur de son organisation;
- examiner de façon critique ses pratiques et son organisation;
- contribuer au développement de son organisation.

Enfin, l'approche pédagogique utilisée dans ce programme permettra au gestionnaire :

- de développer des compétences déterminées préalablement et liées aux pôles « projet-personnes-processus »;
- de mettre en commun ses connaissances et ses expériences avec les autres gestionnaires participants;
- de transférer ses nouveaux acquis dans son milieu de travail.

Les objectifs particuliers seront définis pour chaque groupe cible, mais devront se rattacher aux trois pôles de compétences « projet-personnes-processus ». Ces objectifs devront contribuer à l'atteinte des objectifs généraux.

Responsable

Pierre Dionne
(418) 656-2131, poste 3268; télécopieur : (418) 656-3260
Pierre.Dionne@dgfc.ulaval.ca

Pour information :
René Goyette
Conseiller en développement
Direction générale de la formation continue
(418) 656-2131, poste 8187, Sans frais : 1 877 785-2825, poste 8187
Télécopieur : (418) 656-3101
René.Goyette@dgfc.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, posséder des études et une expérience pouvant être jugées équivalentes par la direction du programme;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,22 sur 4,33 dans le programme universitaire servant de base d'admission, étant entendu que l'expérience de travail sera également prise en considération dans l'évaluation de la demande;
- être membre de l'organisation, de l'association ou du groupe visé;
- avoir un minimum d'expérience dans un poste de gestion ou avoir été reconnu par l'organisation comme « relève de cadre ».

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Cours du microprogramme

Le microprogramme en gestion et développement des organisations est un programme cadre de 9 crédits permettant aux organisations de développer, en partenariat avec l'Université Laval, les différents cours qui composeront le cheminement propre aux gestionnaires d'un groupe ciblé. Il s'agit donc d'un programme souple, sur mesure et s'adaptant aux nouvelles réalités des milieux de travail.

Toutefois, il y a lieu de définir des balises pour donner une structure minimale à ce programme cadre et pour assurer que les objectifs généraux et particuliers définis avec l'organisation cliente soient atteints tout en respectant la particularité de ce programme sur mesure. Ainsi un bloc de 6 crédits de cours sera consacré à l'un des trois pôles de compétence « projet-personnes-processus » (pôle dominant) et trois crédits permettront de mettre l'accent sur l'un des deux pôles restants (pôle complémentaire).

MNG – 67098 Communication et leadership du changement (3 crédits)

Prendre le leadership du changement suppose une vision claire et des habiletés de communication. Ce cours présente les façons d'établir un diagnostic de la communication et d'élaborer un plan qui concourt à l'établissement d'une vision partagée. Il s'attarde sur les pôles d'attention qui guident l'action du leader auprès de ses partenaires.

MNG – 67099 Les Défis de la gestion en réseau (3 crédits)

Les changements en cours dans le réseau supposent non seulement l'établissement d'ententes de services, mais aussi d'alliances entre les partenaires. À la lumière des programmes et des priorités proposées par le MSSS, les participants sont appelés à cerner les impacts d'un fonctionnement qui découle de la responsabilité populationnelle et qui demande l'adoption de nouvelles pratiques.

MNG – 67100 « Coaching » et intervention en santé et en services sociaux (3 crédits)

Le « coaching » (accompagnement individuel en entreprise) est l'une des approches les plus efficaces pour le leader qui souhaite soutenir ses troupes dans l'apprentissage de nouvelles pratiques et dans le développement de leurs compétences. En tenant compte des paramètres qui guident l'action en ce sens, l'accent est mis sur la gestion de la relation, autant en ce qui concerne l'individu que les groupes.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les gestionnaires qui suivent avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion et développement des organisations IV peuvent l'intégrer dans le D.E.S.S. en gestion et développement des organisations, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Sommaire

Biologie végétale		
Maîtrise avec stage et essai		13-2.350.11
Maîtrise avec mémoire		12-2.350.11
Doctorat		10-3.350.11
Développement rural intégré		
Diplôme d'études supérieures spécialisées		70-2.508.05
Économie rurale		
Maîtrise avec essai-stage		13-2.349.31
Maîtrise avec mémoire		12-2.349.31
Génie agroalimentaire		
Maîtrise avec mémoire		12-2.344.11
Maîtrise avec essai		
• technologies environnementales		11-2.344.21
Microbiologie		
Maîtrise avec mémoire		
• microbiologie agricole		12-2.351.01
Doctorat		10-3.351.01
Nutrition		
Maîtrise avec mémoire		12-2.439.01
Doctorat		10-3.439.01
Microprogramme		
• alimentation fonctionnelle et santé		50-2.346.10
Sciences animales		
Maîtrise avec mémoire		12-2.345.01
Doctorat		10-3.345.01
Sciences et technologie des aliments		
Maîtrise avec essai		11-2.346.01
Maîtrise avec mémoire		12-2.346.01
Doctorat		10-3.346.01
Sols et environnement		
Maîtrise avec essai		
• technologies environnementales		11-2.343.21
Maîtrise avec stage et essai		13-2.343.01
Maîtrise avec mémoire		12-2.343.01
Doctorat		10-3.343.01

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Paul-Comtois, bureau 1122
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-3145 télécopieur : (418) 656-7806
fsaa@fsaa.ulaval.ca www.fsaa.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Jean-Paul Laforest
Vice-doyen aux études et secrétaire	Guy Allard
Vice-doyen à la recherche	Paul Paquin

Départements

Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation	Directeur	Daniel Mercier-Gouin (intérim)
Département de phytologie	Directeur	Jean Collin
Département des sciences animales	Directrice	Doris Pellerin
Département des sciences des aliments et de nutrition	Directeur	Jean Amiot
Département des sols et de génie agroalimentaire	Directeur	Antoine Karam

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

Message du doyen



Chère étudiante,
Cher étudiant,

Les programmes des deuxième et troisième cycles en sciences de l'agriculture et de l'alimentation constituent des voies vers un grand nombre d'emplois dans les milieux professionnels et de recherche, tant au Québec qu'à l'étranger. Chaque personne reconnaîtra, dans au moins un de nos programmes, une stratégie valable pour satisfaire ses désirs de contribuer à l'avancement des connaissances et de parfaire ses buts professionnels, que ses champs d'intérêt soient tournés vers les industries agricoles, les industries de la transformation, de la distribution et des services, l'environnement, le maintien de la santé par l'alimentation, le bien-être des personnes, la gestion des entreprises bioalimentaires, l'appui aux consommateurs, les applications des technologies de l'information et autres.

Nos programmes sont tous axés sur la préparation des personnes en vue de réaliser des projets concrets qui contribuent à l'innovation et à la découverte, permettant ainsi d'acquérir des outils de questionnement et de méthodologie scientifique qui auront un impact sur l'entreprise, l'industrie, l'individu ou la société en général. Nos programmes soutiennent l'approche scientifique et la résolution de problématiques complexes dans des champs d'études clairement définis, autant en sciences naturelles qu'en sciences humaines. La formation repose principalement sur l'exécution de projets de recherche et d'études de cas complexes, avec une supervision directe et individualisée. Elle prépare donc les futurs diplômés à agir avec une compétence de haut niveau reconnue par des organismes internationaux.

L'ouverture sur le monde des personnes engagées dans nos formations est aussi encouragée. L'étudiante ou l'étudiant qui désire apprendre une autre langue et se frotter à d'autres réalités peut poursuivre une partie de ses études dans un autre établissement universitaire, au Canada ou à l'étranger. Une telle expérience enrichit grandement la formation personnelle et est fortement appréciée des employeurs qui font face aux défis de la mondialisation des marchés.

L'Université Laval a rassemblé dans la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation des gens capables de vous appuyer dans votre projet de formation. La diversité et la richesse des compétences à votre disposition vous permettront de mener votre projet de formation dans un contexte accueillant et des plus favorables. Nos étudiants, qui réalisent des projets d'envergure et font bonne figure dans des compétitions interuniversitaires, reflètent le dynamisme de ce milieu sans pareil. La réputation scientifique de nos professeurs et nos liens directs avec les milieux de l'agroalimentaire, de la nutrition et de la consommation sont des gages supplémentaires de succès. Plusieurs de nos étudiants sont récipiendaires de bourses d'excellence pour leurs études. D'autres sources de financement permettent d'assurer un soutien monétaire de base à la majorité des étudiants.

Je vous invite à prendre connaissance des descriptions des programmes présentés dans ce répertoire et à ne pas hésiter à nous contacter pour des renseignements supplémentaires. Les gens de l'Université Laval et de la Faculté auront plaisir à vous aider à réussir votre projet de formation.

Jean-Paul Laforest
Doyen

BIOLOGIE VÉGÉTALE

13-2.350.11	Maîtrise avec stage et essai, M.Sc.	[version 003]
12-2.350.11	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]
10-3.350.11	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/350A.html

Maîtrise avec stage et essai**Concentration**

Agriculture des pays chauds (01)

Objectifs**Maîtrise avec stage et essai**

Ce type de maîtrise avec stage et essai permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques et d'acquérir une compétence professionnelle dans les champs de recherche de la biologie végétale. En ce qui concerne l'agriculture des pays chauds, cette concentration vise, en particulier, à permettre une étude approfondie des problèmes de l'agriculture tropicale et à chercher les moyens de les résoudre par la recherche appliquée et la vulgarisation.

Maîtrise avec mémoire

Ce type de maîtrise avec mémoire permet aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies et des méthodes de recherche dans les champs de recherche suivants de la biologie végétale : biologie cellulaire et génétique moléculaire végétale, phyto-génétique, botanique fondamentale (notamment systématique, anatomie, morphologie, physiologie et écologie végétale), phytoprotection, production végétale durable et régie des plantes cultivées. Le programme vise aussi la préparation des étudiants aux études de troisième cycle.

Doctorat

Le programme de doctorat permet à l'étudiant de se former en tant que chercheur par la poursuite de recherches originales et autonomes dans les champs de recherche de la biologie végétale fondamentale et appliquée.

Responsable

Directeur des programmes
Pierre-Mathieu Charest
(418) 656-7792; télécopieur : (418) 656-7856
Pierre-Mathieu.Charest@plg.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la formation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de ses aptitudes à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences en agronomie, biologie, biochimie, microbiologie, génie forestier, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent, en outre, avoir obtenu une moyenne cumulative de 2,67 ou plus sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. La direction de programme prend aussi en considération le curriculum vitae et le dossier de l'étudiant, ainsi que la disponibilité des ressources nécessaires à l'encadrement scientifique.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences de la biologie végétale sont admissibles au programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire directement liée à leur nouveau programme.

Sessions d'admission

Les candidats qui choisissent le type avec stage et essai sont acceptés aux sessions suivantes : automne, hiver; ceux qui choisissent le type avec mémoire le sont aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

La maîtrise en biologie végétale, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. À titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours de son programme de maîtrise et qui a démontré des aptitudes marquées pour la recherche peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise (passage accéléré).

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans une discipline connexe à la biologie végétale peuvent également être admis au programme, mais ils pourraient se voir imposer une scolarité complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade**Maîtrise avec stage et essai**

Ce type de maîtrise correspond principalement aux champs de recherche suivants : la régie des plantes cultivées, la phytoprotection et l'agriculture des pays chauds. Les exigences comprennent un travail de synthèse, l'essai, réalisé sous la direction d'un professeur. L'essai porte, de préférence, sur une problématique soulevée lors des stages de l'étudiant et ce dernier peut y faire l'analyse d'une expérience de pratique professionnelle. Le projet d'essai est soumis pour approbation à la direction de programme au plus tard à la fin de la deuxième session d'inscription dans le programme.

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Stages	12 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	26 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BVG — 60678	3	Dispositifs expérimentaux
BVG — 63073	1	Séminaire de fin d'études

STAGES OBLIGATOIRES (12 crédits)

BVG — 64420	6	Stage en phytotechnie I
BVG — 64421	6	Stage en phytotechnie II

ESSAI OBLIGATOIRE (6 crédits)

BVG — 65127	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (26 crédits)

Voir la liste des cours de la concentration mentionnés pour le type avec mémoire, à l'exception des cours obligatoires.

Pour que la concentration « Agriculture des pays chauds » soit inscrite au dossier de l'étudiant, celui-ci doit choisir un minimum de 15 crédits sur 26 parmi les activités suggérées dans la liste suivante :

N° cours	Cr	Titre
AGF — 64622	3	Agroforesterie
AGF — 65817	3	Bassin versant : hydrologie - érosion
BIO — 67051	1	Les Symbioses végétales
BVG — 64415	3	Phytopathologie des pays chauds
DRI — 64073	3	Gestion de l'environnement tropical et D.R.I.
AGN — 60195	3	Communication et innovation agricoles et rurales
ERU — 61891	3	Gestion du développement agricole et rural
ERU — 62997	3	Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ERU — 63277	3	Agriculture et ressources naturelles
ERU — 63399	3	Ruralité et sous-développement
FOR — 64620	3	Analyse des écosystèmes forestiers tropicaux
SLS — 63059	2	Fertilisation des cultures des régions chaudes
SLS — 64439	2	Chimie des sols tropicaux

L'étudiant peut choisir des cours dans d'autres programmes, mais avec l'approbation de la direction de programme.

Exigences particulières concernant les stages et l'essai

Les exigences particulières aux stages et à l'essai (approbation, évaluation, etc.), ainsi que le rôle du conseiller de l'étudiant sont précisés dans le coutumier des programmes de biologie végétale.

Les stages commencent après que l'étudiant ait terminé les cours jugés importants par le conseiller dans le champ d'application retenu. Les stages s'effectuent normalement dans un milieu autre que celui dans lequel l'étudiant a vécu.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions. Cette exigence doit être satisfaite, en partie, à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Une seule session d'été peut compter dans le calcul du temps complet.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il puisse faire la preuve d'une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

Maîtrise avec mémoire

Le candidat au type avec mémoire doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription ou au plus tard à la fin de la première session suivant sa première inscription.

En faisant sa demande d'admission, le candidat donne quelques indications sur l'orientation de sa recherche. Le projet de recherche précis doit cependant être approuvé par la direction de programme au plus tard avant la fin de la première session d'inscription et il fait l'objet d'une présentation orale et écrite (BVG-63659).

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5 crédits
Mémoire	35 crédits

Activités à option

Cours	8 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BVG – 60678	3	Dispositifs expérimentaux
BVG – 63073	1	Séminaire de fin d'études
BVG – 63659	1	Projet de recherche de maîtrise

COURS À OPTION (8 crédits)

La liste qui suit comprend les cours du programme. L'étudiant peut choisir des cours dans d'autres programmes, mais avec l'approbation de la direction de programme.

N° cours	Cr	Titre
AGF – 64622	3	Agroforesterie
AGF – 65817	3	Bassin versant : hydrologie - érosion
AME – 63909	3	Écologie et aménagement
BIO – 63016	3	Biologie des populations végétales
BIO – 64063	2	Contrôle nat. des populations d'insectes
BIO – 65220	3	Analyse numérique en génétique moléculaire
BIO – 67051	1	Les Symbioses végétales
BIF – 66745	3	Bioinformatique : principes d'analyse de séquences
BVG – 60043	3	Anatomie et morphologie végétale
BVG – 60669	3	Physiologie végétale avancée
BVG – 60671	3	Phytopathologie
BVG – 60679	3	Écologie historique
BVG – 61969	3	Malherbologie
BVG – 62183	1	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 62184	2	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 62185	3	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 62186	4	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 64314	3	Réactions de défense des plantes
BVG – 64415	3	Phytopathologie des pays chauds
BVG – 64783	3	Principes de lutte intégrée
BVG – 64832	3	Écologie des tourbières boréales
BVG – 64854	3	Génétique moléculaire des plantes
BVG – 64933	2	Rédaction scientifique
BVG – 66018	3	Plantes transgéniques
ENV – 65433	3	Toxicologie agroenvironnementale

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant inscrit au type avec mémoire doit suivre les cours de son programme au cours des quatre sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C+.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Pour le type avec mémoire, le mode de présentation des résultats de la recherche est le mémoire auquel peuvent être incorporés des articles scientifiques. Le mémoire est évalué par un jury d'au moins trois examinateurs. La direction de programme recommande ou non l'acceptation du mémoire à partir de l'appréciation du jury. Il n'y a pas d'exposé oral.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions. Cette exigence doit être satisfaite, en partie, à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Une seule session d'été peut compter dans le calcul du temps complet.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il puisse faire la preuve d'une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

Doctorat

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard au moment de sa première inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat fournit quelques indications sur l'orientation de sa recherche. Le programme d'études et de recherche doit être approuvé par un comité d'experts et par la direction de programme à la suite d'un exposé oral et écrit du candidat à son comité

d'encadrement, à la première session ou au plus tard à la fin de la deuxième session suivant la première inscription. Le comité d'experts est constitué de cinq professeurs-chercheurs, dont le directeur et le codirecteur de l'étudiant.

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Thèse	87 crédits

Activités à option

Cours	3 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BVG – 60678	3	Dispositifs expérimentaux
BVG – 60680	1	Projet de recherche de doctorat
BVG – 63073	1	Séminaire de fin d'études
BVG – 65902	1	Examen de synthèse

COURS À OPTION (3 crédits)

La liste qui suit comprend les cours du programme. L'étudiant peut choisir des cours dans d'autres programmes, mais avec l'approbation de la direction de programme.

N° cours	Cr	Titre
AGF – 64622	3	Agroforesterie
AGF – 65817	3	Bassin versant : hydrologie - érosion
AME – 63909	3	Écologie et aménagement
BIO – 63016	3	Biologie des populations végétales
BIO – 64063	2	Contrôle nat. des populations d'insectes
BIO – 65220	3	Analyse numérique en génétique moléculaire
BIO – 67051	1	Les Symbioses végétales
BIF – 66745	3	Bioinformatique : principes d'analyse de séquences
BVG – 60043	3	Anatomie et morphologie végétale
BVG – 60669	3	Physiologie végétale avancée
BVG – 60671	3	Phytopathologie
BVG – 60679	3	Écologie historique
BVG – 61969	3	Malherbologie
BVG – 62183	1	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 62184	2	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 62185	3	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 62186	4	Sujets spéciaux (biologie végétale)
BVG – 64314	3	Réactions de défense des plantes
BVG – 64415	3	Phytopathologie des pays chauds
BVG – 64732	3	Écologie physiologique des végétaux
BVG – 64783	3	Principes de lutte intégrée
BVG – 64832	3	Écologie des tourbières boréales
BVG – 64854	3	Génétique moléculaire des plantes
BVG – 64933	2	Rédaction scientifique
BVG – 66018	3	Plantes transgéniques
ENV – 65433	3	Toxicologie agroenvironnementale

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant doit suivre les cours de son programme au cours des quatre sessions qui suivent sa première inscription. Une fois les cours suivis avec succès et au plus tard avant la fin de la cinquième session, l'étudiant doit se soumettre à un examen de doctorat ou de synthèse devant son directeur de recherche ou codirecteur et un groupe de professeurs-chercheurs (cinq au total) du programme choisis par le comité compétent.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. On accepte habituellement l'intégration à la thèse des articles et publications scientifiques de l'étudiant. La thèse est évaluée par quatre ou cinq examinateurs (lorsqu'il y a un codirecteur) dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme et résider à l'Université durant au moins trois sessions. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription. Les sessions d'été comptent dans le calcul du temps de résidence.

Exigences linguistiques

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français oral et écrit. Il est de plus souhaitable qu'il ait démontré une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit.

DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

70-2.508.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/508A.html

Objectifs

Ce programme interdisciplinaire valorise une approche et des méthodes reposant sur une vision humaniste et globale du développement. Il permet de parfaire des connaissances, des habiletés et des attitudes aujourd'hui essentielles pour l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions judicieuses en milieu rural. L'approche systémique des problèmes, l'articulation méthodique des caractéristiques biophysiques, économiques, sociales et culturelles d'une collectivité ou d'un projet, l'utilisation conjointe des connaissances scientifiques, des savoirs d'expérience et des qualités intuitives et créatives des intervenants dans la recherche de solutions appropriées et de moyens d'accroître la capacité de gestion des divers acteurs concernés, voilà, à titre d'exemples, autant d'objets de formation pour lesquels le programme permet de se perfectionner.

Une des caractéristiques du programme est la diversité des formations supérieures initiales, des expériences professionnelles et des origines géographiques de ses étudiants. C'est un atout précieux pour la richesse et la pertinence de la formation à acquérir; les méthodes d'enseignement et d'apprentissage du programme tendent d'ailleurs à le valoriser.

Responsable

Directeur du programme
Maurice Carel
(418) 656-2131, poste 2760 ou 656-3363; télécopieur : (418) 656-7821
Maurice.Carel@eac.ulaval.ca

Exigences d'admission

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- posséder au moins un diplôme universitaire de premier cycle (au sens nord-américain du terme) ou un diplôme équivalent dans d'autres systèmes, dans l'un des nombreux domaines du savoir liés au développement rural : sciences humaines, sciences de la nature, sciences de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences de la santé, sciences de l'éducation, etc. Dans les faits, plusieurs des personnes s'inscrivant au programme possèdent un niveau de scolarité plus élevé;
- avoir acquis de l'expérience dans le domaine du développement socioéconomique des populations rurales ou dans l'une de ses composantes (planification d'interventions, recherche-développement, gestion d'organisations de développement, analyse de systèmes productifs, promotion de l'artisanat et des petites entreprises, gestion des terroirs, vulgarisation agricole, protection de l'environnement naturel, conservation de la nature, services de santé, de nutrition, d'animation, de formation, etc.).

Toute demande d'admission doit être accompagnée d'un curriculum vitæ détaillé et d'une lettre manuscrite dans laquelle le candidat explique clairement les raisons pour lesquelles il veut parfaire sa formation selon une approche interdisciplinaire du développement rural.

Chaque demande d'admission est évaluée en tenant compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier.

Session d'admission

Sauf exception, le programme n'accepte de nouvelles candidatures qu' à la session d'automne.

Le programme commence au mois de septembre et s'étend sur trois sessions. Sauf exception, il n'admet que des étudiants à temps complet.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Les unités de formation qui entrent dans la composition du programme sont organisées sur une base de 3 crédits. Cela équivaut à une moyenne de neuf heures hebdomadaires d'apprentissage (en classe, en groupe de tâche ou individuellement) durant une session (15 semaines).

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15	crédits
Stage	6	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ERU – 63399	3	Ruralité et sous-développement
GGR – 63915	3	Problèmes de développement II
SOC – 64072	3	Aspects sociaux du développement rural intégré

AGF – 64622	3	Agroforesterie
DRI – 64281	3	Projet de stage en développement rural intégré

STAGE (6 crédits)

DRI – 66562	6	Stage en développement rural intégré
-------------	---	--------------------------------------

COURS À OPTION (9 crédits)

Trois cours à option permettent d'acquérir des connaissances et des habiletés dans d'autres disciplines que celle de la formation initiale et de mieux atteindre les objectifs du programme. Ces cours sont sélectionnés parmi ceux des divers départements de l'Université. Le choix individuel de ces cours est sujet à approbation par la direction du programme.

Exigences particulières concernant le stage

Par confrontation d'expériences concrètes et d'éléments théoriques et méthodologiques, le stage doit permettre d'accroître des savoirs pratiques, d'améliorer des habiletés d'intervention et de développer des attitudes propices à la compréhension globale d'un milieu rural et à la mise en place d'actions concertées que la population rurale peut s'approprier. Fondamentalement, le stage est une activité d'intégration à temps complet, réparti sur une session.

Le stage est une occasion de réaliser des études et des actions utiles dans le cadre des activités d'un organisme ayant pour mission principale de contribuer directement ou indirectement au mieux-être d'une population rurale. Cet organisme peut être un service gouvernemental, un projet de développement, une collectivité territoriale ou une organisation non gouvernementale. Sa mission peut être assez large ou au contraire plus spécifique, concernant plus précisément, par exemple, le soutien à l'autodéveloppement local, l'intensification vivrière, la qualité des ressources humaines, l'appui aux innovations, la protection du milieu naturel, etc. Mais cette mission doit reposer sur une approche humaniste et globale du développement.

Les stagiaires doivent articuler leurs observations pluridisciplinaires et leur interprétation selon une construction systémique. Ils sont incités à concourir à la bonne gestion de l'organisme d'accueil et tout particulièrement à celle des ressources humaines, à développer des attitudes positives et à rechercher des voies nouvelles, en restant très attentifs autant aux inconvénients qu'aux avantages des solutions proposées pour les diverses catégories de population concernées. Le rapport de stage doit témoigner concrètement de ces préoccupations.

Chaque stage est organisé en prenant en compte la formation initiale, le type d'expérience professionnelle, les intérêts particuliers du stagiaire et les caractéristiques prévisibles de son rôle futur. On tient compte aussi, éventuellement, des projets de l'organisme qui envoie un de ses membres en formation dans le programme.

Le rapport présenté à l'issue du stage doit faire la preuve d'une compréhension clairement articulée des contraintes et des atouts qui caractérisent, d'une part, le milieu rural concerné et, d'autre part, l'organisme d'intervention. Il doit aussi témoigner d'une contribution professionnelle à des services précis. Ce rapport est évalué par les professeurs chargés du stage, en tenant compte des commentaires de la personne représentant l'organisme d'accueil.

Budget de l'étudiant et bourses

Le candidat qui souhaite étudier dans ce programme doit avoir assuré, par une bourse ou des fonds personnels, le financement de son séjour (frais de subsistance, droits de scolarité, etc.). Plusieurs renseignements à ce sujet et sur l'admission en général peuvent être obtenus en consultant le site www.reg.ulaval.ca sous la rubrique « Admission ». Le candidat peut également consulter le site du Bureau des bourses et de l'aide financière de l'Université Laval (www.bbaf.ulaval.ca).

ÉCONOMIE RURALE

13-2.349.31 Maîtrise avec essai-stage, M.Sc. [version 003]

12-2.349.31 Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 005]

Pour le doctorat, voir Économique

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/349A.html

Objectifs

Le programme de maîtrise en économie rurale vise à former des professionnels capables d'apporter leur contribution à la solution de problèmes qui se posent dans les domaines de l'économie rurale et agroalimentaire en milieu économiquement développé ou non. Les étudiants acquièrent par ce programme des connaissances théoriques et pratiques plus approfondies des réalités dans lesquelles évoluent les systèmes agroalimentaires, ainsi que des méthodes de recherche et d'intervention appropriées.

Plus précisément, les objectifs généraux de la formation permettent à l'étudiant :

un approfondissement de ses connaissances théoriques et pratiques dans au moins un des domaines de l'économie rurale et agroalimentaire :

- par un ensemble intégré de lectures, de recherches et d'activités diverses auxquelles il participe pleinement;
- par la mise en commun de ses connaissances et de ses expériences avec les autres étudiants, les professeurs et des intervenants du milieu socio-économique concerné;

- par la réalisation d'un travail personnel de recherche ou d'intervention (mémoire ou essai-stage) s'appliquant à une problématique particulière du champ d'études;
- par une familiarisation avec l'approche globale de problèmes complexes;
- par l'appréciation des possibilités et des limites des connaissances liées à un ou plusieurs domaines particuliers de l'économie rurale et agroalimentaire;

le développement d'habiletés pertinentes à la compréhension et à la solution de problèmes :

- par des contacts suivis avec les milieux ruraux et agroalimentaires, notamment dans des organisations actives dans ces milieux;
- par l'application de connaissances économiques intégrant des connaissances émanant d'autres disciplines;
- par la considération attentive des points de vue, scientifiques ou non, qui composent les réalités dans lesquelles s'insèrent les pratiques professionnelles;
- par l'entraînement au travail multidisciplinaire;
- par l'exercice d'une communication claire et cohérente d'un projet de synthèse témoignant d'une démarche de recherche et d'apprentissage;

le développement d'attitudes appropriées :

- à la reconnaissance et à l'acceptation positive de milieux de travail socialement et culturellement variés;
- à l'adaptation à des milieux différents et à l'engagement professionnel;
- à un haut niveau de conscience professionnelle et d'intégrité;
- à la curiosité intellectuelle et à l'esprit de recherche.

Responsable

Directeur du programme
Peter Calkins

Pour information :
Dorothee Lachance
(418) 656-2131, poste 7355; télécopieur : (418) 656-7821
Dorothee.Lachance@eac.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat en économie et gestion agroalimentaires constitue la référence pour l'établissement des exigences d'admission. C'est dire que toute autre formation universitaire de niveau baccalauréat peut être considérée pour l'admission, étant entendu qu'un certain nombre de cours complémentaires peuvent être exigés, la nature de ces cours dépendant bien sûr de la formation acquise antérieurement. Minimalement, la formation requise à l'entrée dans le programme doit comprendre au moins les quatre cours de premier cycle suivants : un cours de microéconomie de deuxième niveau, un de macroéconomie, un de statistiques et un en économie agroalimentaire.

Les étudiants ne possédant pas cette formation minimale peuvent être acceptés en scolarité probatoire. Cette mise à niveau des connaissances devrait normalement se limiter à une session. Pour ceux qui n'auraient pas suivi de cours de microéconomie au préalable, une formation intensive de trois jours sera offerte en début de session pour leur permettre d'accéder directement au cours de microéconomie de deuxième niveau.

Quel que soit le parcours de formation suivi préalablement, une moyenne cumulative de B, soit 3 sur 4,33 (ou l'équivalent) est exigée, mais ne constitue pas le seul critère d'admission. Dans une situation exceptionnelle, cette exigence pourrait être levée.

Au formulaire habituel qui peut être obtenu au Bureau du registraire, les candidats devront obligatoirement joindre une lettre indiquant pourquoi ils désirent s'inscrire au programme et quels sont leurs besoins et intentions de formation et de recherche.

Sessions d'admission

Le programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Maîtrise avec essai-stage

Activités obligatoires

Cours	7 crédits
Essai-stage	15 crédits

Activités à option

Cours	23 crédits
-------	------------

Maîtrise avec mémoire

Activités obligatoires

Cours	7 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours 14 crédits

COURS OBLIGATOIRES (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ERU – 64029	3	Microéconomie appliquée
ERU – 66507	3	Analyse économique des politiques agroalimentaires
ERU – 60201	1	Conférence spéciale

ou

ERU – 60202	1	Conférence de mémoire
-------------	---	-----------------------

COURS À OPTION

Pour le type avec essai-stage, un minimum de 18 crédits doit être choisi parmi les cours offerts par le Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation. Pour le type avec mémoire, ce minimum est de 15 crédits. Dans les deux cas, une dérogation est possible. Un maximum de 6 crédits de cours de premier cycle peuvent être suivis dans le cadre de la maîtrise avec essai-stage. Ce maximum est de 3 crédits pour la maîtrise avec mémoire. On exclut dans les deux cas les cours suivis en scolarité probatoire. Le choix individuel des cours du programme doit être cohérent avec l'orientation méthodologique et le sujet du mémoire ou de l'essai-stage.

Pour le type avec mémoire, l'étudiant doit en tout temps conserver une moyenne cumulative de B, soit 3 sur 4,33. Le directeur du programme peut exclure tout étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence.

Un calendrier est proposé à l'étudiant qui souhaite réduire la durée de ses études en se construisant un parcours de deux sessions de 15 crédits de cours chacune, suivies de la réalisation de l'essai-stage à l'été, pour un dépôt initial à la fin du mois d'août. Pour réaliser un mémoire sensiblement dans les mêmes délais, il est possible de s'inscrire à une première session de 15 crédits de cours et à une deuxième de 6 crédits de cours auxquels s'ajoutent des crédits de recherche permettant la réalisation du mémoire.

N° cours	Cr	Titre
ERU – 60192	3	Financement de l'exploitation agricole
ERU – 60193	3	Méthodes quantitatives en agroalimentaire II
ERU – 60194	3	Filières et marchés agroalimentaires
AGN – 60195	3	Communication et innovation agricoles et rurales
ERU – 60197	3	Politique agroalimentaire
ERU – 60201	1	Conférence spéciale
ERU – 60202	1	Conférence de mémoire
ERU – 61891	3	Gestion du développement agricole et rural
ERU – 62996	3	Agro-industrie et commerce international
ERU – 63157	3	Développement agroalimentaire
ERU – 63277	3	Agriculture et ressources naturelles
ERU – 63399	3	Ruralité et sous-développement
ERU – 64029	3	Microéconomie appliquée
ERU – 64195	3	Commerce international
RLI – 65991	3	Écarts culturels et relativité de l'éthique
ECN – 62954	3	Économétrie appliquée

Choix du projet de recherche

Le directeur du programme est le conseiller provisoire de tout nouvel étudiant, à moins qu'il n'y ait déjà eu entente entre l'étudiant et un professeur du Département. Au cours de la première session, ou au plus tôt, l'étudiant choisit un conseiller ou un directeur de recherche. Dans le cas d'une maîtrise avec mémoire, l'étudiant et son directeur de recherche forment généralement un comité d'encadrement, ce qui facilite le travail de l'étudiant à mener à terme son projet. Au moins un des lecteurs du mémoire doit cependant être extérieur au comité d'encadrement.

GÉNIE AGROALIMENTAIRE

12-2.344.11	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 003]
11-2.344.21	Maîtrise avec essai (technologies environnementales), M.Sc.	[version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/344A.html

Pour le doctorat, s'informer à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ou à la Faculté des sciences et de génie.

Objectifs

Maîtrise

Ce programme s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat en génie agroenvironnemental et en génie alimentaire ou l'équivalent, et à ceux qui occupent ou qui aspirent à occuper un poste dans les secteurs du génie-conseil et de l'industrie ou dans les bureaux d'études des organisations publiques et parapubliques travaillant dans le domaine de l'agroalimentaire. Ce programme complète la formation du baccalauréat et permet un approfondissement des connaissances dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de l'industrie alimentaire, par les cours offerts et par la rédaction d'un mémoire ou d'un essai.

Maîtrise avec mémoire

L'objectif de la maîtrise avec mémoire est de procurer à l'étudiant des connaissances scientifiques et techniques plus approfondies dans un des champs de recherche du génie agroalimentaire : environnement et contrôle de la pollution agricole; ingénierie appliquée à la production agricole; transformation, conservation et transport des produits agricoles et alimentaires. L'initiation à la recherche vise l'apprentissage des méthodes de recherche, l'acquisition d'un esprit de synthèse et de créativité pour l'accès aux études de troisième cycle ou au marché du travail. Ce programme a une durée normale de quatre sessions à temps complet.

Maîtrise avec essai (concentration technologies environnementales)

De plus en plus, la société doit résoudre des problèmes de nature environnementale liés au secteur agroalimentaire. Par leur complexité, ces problèmes nécessitent une approche de solution interdisciplinaire qui est offerte avec la concentration en technologies environnementales. Cette formation propose un ensemble de cours adaptés au génie agroalimentaire et inclut des cours liés à d'autres disciplines environnementales en génie et en sciences environnementales du sol.

Ils s'agit d'une maîtrise professionnelle dans le domaine des sciences de l'environnement, avec une spécialisation en environnement en milieu agroalimentaire. Cette maîtrise est offerte à la suite de la concertation de cinq programmes de maîtrise déjà existants (génies civil, chimique, géologique, agroalimentaire et sciences environnementales du sol). Le diplôme délivré portera la mention « Maîtrise en génie agroalimentaire, concentration technologies environnementales ».

Responsable

Directeur du programme
Jacques Gallichand
(418) 656-2131, poste 2093; télécopieur : (418) 656-3723
Jacques.Gallichand@sga.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat ès sciences (génie agroenvironnemental ou génie alimentaire), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ces programmes. Le candidat doit, de plus, avoir maintenu une moyenne de 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe au génie agroalimentaire (génie chimique, génie mécanique, génie civil, agronomie, sciences et technologie des aliments, etc.) sont également admissibles à ce programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire (11 crédits ou moins) ou probatoire (plus de 11 crédits), compte tenu de leur préparation antérieure.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier étudiant, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier. L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte de diriger les travaux du candidat (maîtrise avec mémoire), ou d'agir comme conseiller du candidat (maîtrise avec essai).

Connaissance du français

L'Université Laval est une université de langue française. Elle offre aux étudiants divers moyens de parfaire leur connaissance de cette langue, de façon à ce qu'ils profitent pleinement de leur séjour à l'Université. Par ailleurs, la direction de programme peut autoriser la présentation écrite des résultats de recherche (mémoire) ou du travail de synthèse (essai) dans une langue autre que le français.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	1	crédit
Mémoire	36	crédits

Activités à option

Cours	11	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRE (1 crédit)

N° cours	Cr	Titre
GAA – 60417	1	Séminaire de recherche en génie agroalimentaire

COURS À OPTION (11 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GAA – 60412	3	Infiltration et drainage
GAA – 60420	3	Instrumentation et contrôle
GAA – 61340	3	Machines de récolte
GAA – 62179	1	Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)
GAA – 62180	2	Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)
GAA – 62181	3	Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)

GAA – 62182	4	Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)
GAA – 63433	3	Analyse des systèmes agroalimentaires
GAA – 65583	3	Méthode numérique des lignes
GAA – 66726	3	Principes de la chaîne du froid des denrées périssables

Maîtrise avec essai (concentration technologies environnementales)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	30	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
SAC – 64543	3	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale
MNG – 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale

et un cours parmi les suivants :

DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

ESSAI (6 crédits)

GAA – 66455	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (30 crédits)

Cours spécialisés en génie agroalimentaire (minimum 15 crédits, maximum 18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GAA – 60412	3	Infiltration et drainage
GAA – 65583	3	Méthode numérique des lignes
GAA – 63433	3	Analyse des systèmes agroalimentaires
GAA – 60420	3	Instrumentation et contrôle
SLS – 60849	3	Transport des solutés en milieu non saturé
GLG – 63431	3	Hydrogéologie des contaminants

Cours spécialisés hors concentration (minimum 12 crédits, maximum 15 crédits)

GCI – 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCI – 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI – 63616	3	Traitements biologiques des eaux
GCI – 63619	3	Production d'eau potable
GLG – 65146	3	Écoulement multiphase en milieux poreux
GLG – 64325	3	Gestion et restauration des nappes
GLG – 64318	3	Modélisation en hydrogéologie
SLS – 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
SLS – 64853	3	Variabilité spatio-temporelle en science du sol
SLS – 66456	3	Sciences environnementales du sol
GCH – 66295	3	Biotechnologie environnementale
AME – 65100	3	Gestion environnementale en milieu urbain
AME – 65105	3	Gestion environnementale en milieu rural

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant devra maintenir une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33.

L'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit terminer les cours de son programme à l'intérieur des quatre sessions qui suivent son admission comme étudiant régulier. Ces cours ne sont pas limités à ceux offerts par le Département des sols et de génie agroalimentaire. De plus, le programme de l'étudiant devra comporter, parmi les 12 crédits obligatoires et à option, 3 crédits de mathématiques ou de statistique; 1 crédit de séminaire de recherche en génie agroalimentaire (GAA-60417) et au moins un cours de deuxième cycle de 3 crédits offert en génie agroalimentaire.

Choix du projet de recherche

Maîtrise avec mémoire

Le candidat doit, au moment de sa demande d'admission, indiquer le champ de recherche dans lequel il entend entreprendre son travail de recherche.

L'étudiant doit avoir fait approuver son sujet de recherche et son programme de cours avant la fin de la première session d'inscription comme étudiant régulier.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise avec mémoire

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire qui peut être rédigé d'une manière traditionnelle ou avec l'insertion d'un ou de plusieurs articles scientifiques destinés à être publiés.

Le mémoire est évalué par trois examinateurs et le jugement final est établi à partir des évaluations des membres du jury. Il n'y a pas d'exposé oral.

MICROBIOLOGIE (Sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

12-2.351.01 Maîtrise avec mémoire (microbiologie agricole), M.Sc. [version 006]

10-3.351.01 Doctorat, Ph.D. [version 006]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/351A.html**Objectifs****Maîtrise**

Le programme de maîtrise vise, d'une part, à apporter une formation particulière aux personnes qui travaillent en vulgarisation et, d'autre part, à former des spécialistes dans les domaines relatifs à la microbiologie agroalimentaire. Le programme de maîtrise en microbiologie agricole offre un seul type de maîtrise, soit avec rédaction d'un mémoire issu d'une activité de recherche.

La maîtrise avec mémoire est axée sur la formation en recherche. L'étudiant acquiert cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, il devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la microbiologie agroalimentaire;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle;
- avoir acquis des habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), ainsi que la démarche de réalisation et les résultats de ce projet.

Doctorat

Ce programme vise la formation de chercheurs autonomes en microbiologie fondamentale et appliquée à l'agriculture (sols-plantes) et à l'alimentation. Le programme porte particulièrement sur l'approfondissement des connaissances et sur le développement de l'originalité, de la créativité et de l'innovation.

Responsable

Directeur des programmes

Hani Antoun

(418) 656-2131, poste 3650; télécopieur : (418) 656-7176

Hani.Antoun@rsvs.ulaval.ca

Exigences d'admission**Maîtrise**

Le baccalauréat ès sciences en agronomie, biochimie, biologie, foresterie, microbiologie, sciences et technologie des aliments, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent, de plus, avoir obtenu une note de 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. La direction du programme prend en considération les rapports d'appréciation, le curriculum vitae et le dossier de l'étudiant, ainsi que l'existence des ressources requises pour l'encadrement scientifique.

La direction de programme se réserve cependant le droit d'accepter sous condition les candidats ayant une expérience pertinente sur le marché du travail, malgré une moyenne inférieure à la norme exigée.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours du programme de maîtrise avec mémoire et qui a démontré des aptitudes marquées pour la recherche pourra être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes du programme de la maîtrise avec mémoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Choix du projet de recherche

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et faire approuver son sujet de recherche au moment de faire sa première inscription. Au plus tard à la fin de la première session d'inscription, le directeur de recherche de l'étudiant doit avoir été désigné.

Connaissance du français

L'Université Laval est une université de langue française. Elle offre aux étudiants divers moyens de parfaire leur connaissance de cette langue, de façon à ce qu'ils profitent pleinement de leur séjour à l'Université.

Toutefois, la direction de programme peut autoriser la présentation écrite des résultats de recherche (mémoire) dans une langue autre que le français.

Doctorat

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise ès sciences dans l'un des champs de recherche de la microbiologie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Choix du projet de recherche

En faisant sa demande d'admission, le candidat fournit quelques indications sur l'orientation de sa recherche. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription.

Le programme complet d'études et de recherche de l'étudiant dans le secteur agriculture et alimentation doit être soumis pour approbation à la direction de programme, à la première session ou au plus tard à la fin de la deuxième session qui suit la première inscription. Le projet est présenté sous forme de séminaire (cours MCB-64797).

Connaissance du français

L'Université Laval est une université de langue française. Elle offre aux étudiants divers moyens de parfaire leur connaissance de cette langue, de façon à ce qu'ils profitent pleinement de leur séjour à l'Université.

Toutefois, la direction de programme peut autoriser la présentation écrite des résultats de recherche (thèse) dans une langue autre que le français.

Exigences en vue de l'obtention du grade**Maîtrise**

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	1	crédit
Mémoire	36	crédits

Activités à option

Cours	11	crédits
-------	----	---------

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5	crédits
Thèse	87	crédits

Activités à option

Cours	4	crédits
-------	---	---------

Maîtrise**COURS OBLIGATOIRE (1 crédit)**

N° cours	Cr	Titre
MCB — 63656	1	Séminaire de microbiologie agroalimentaire I

COURS À OPTION (11 crédits)

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

N° cours	Cr	Titre
BVG — 60678	3	Dispositifs expérimentaux
BVG — 64314	3	Réactions de défense des plantes
BVG — 64854	3	Génétique moléculaire des plantes
BVG — 64933	2	Rédaction scientifique
ENV — 65433	3	Toxicologie agroenvironnementale
MCB — 63413	3	Symbiose Rhizobium-légumineuses
MCB — 63632	3	Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique
MCB — 63657	1	Séminaire de microbiologie agroalimentaire II
MCB — 63807	3	Techniques avancées en génie génétique
PSY — 62558	3	Analyse de plans d'expériences
PSY — 62559	3	Analyses multivariées
SLS — 63067	3	Humus dans les sols
STA — 65462	3	Microbiologie et génie génétique des aliments
STA — 65463	3	Analyses alimentaires spécialisées
STA — 65464	3	Macromolécules alimentaires

Doctorat**COURS OBLIGATOIRES (5 crédits)**

N° cours	Cr	Titre
MCB — 66280	3	Examen de doctorat
MCB — 64797	1	Séminaire de doctorat I
MCB — 64798	1	Séminaire de doctorat II

COURS À OPTION (4 crédits)

La liste des cours est présentée pour éclairer le contenu du programme mais peut être modifiée.

N° cours	Cr	Titre
BVG – 60678	3	Dispositifs expérimentaux
BVG – 64314	3	Réactions de défense des plantes
BVG – 64854	3	Génétique moléculaire des plantes
BVG – 64933	2	Rédaction scientifique
ENV – 65433	3	Toxicologie agroenvironnementale
MCB – 63413	3	Symbiose Rhizobium-légumineuses
MCB – 63632	3	Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique
MCB – 63807	3	Techniques avancées en génie génétique
PSY – 62558	3	Analyse de plans d'expériences
PSY – 62559	3	Analyses multivariées
SLS – 63067	3	Humus dans les sols
STA – 65462	3	Microbiologie et génie génétique des aliments
STA – 65463	3	Analyses alimentaires spécialisées
STA – 65464	3	Macromolécules alimentaires

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

L'étudiant termine les cours propres au programme dans les trois sessions régulières qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier, exception faite pour le cours MCB-63657.

L'étudiant doit présenter deux séminaires.

Doctorat

L'étudiant doit terminer les cours du programme dans les deux sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Les cours du programme terminés, l'étudiant doit se présenter à un examen de qualification (cours MCB-66280) devant un comité d'examen, composé du directeur de recherche ainsi que de deux autres professeurs choisis par la direction de programme.

L'étudiant doit présenter deux séminaires.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Le travail est évalué par au moins trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

Doctorat

Périodiquement en cours d'études, l'étudiant est invité à faire le point sur l'état de ses travaux, au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant au moins deux sessions.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins trois sessions. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été peut compter.

NUTRITION

12-2.439.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 006]
10-3.439.01	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/439A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme a pour objectifs de permettre au candidat d'approfondir ses connaissances en nutrition humaine, fondamentale et appliquée; d'acquérir une expérience de la recherche orientée vers la solution des problèmes liés à la nutrition ou à l'alimentation qui se posent chez l'humain et de le préparer aux études de doctorat, à l'enseignement et à la recherche.

Doctorat

Ce programme vise l'acquisition de connaissances et d'habiletés qui rendent l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales, de façon autonome, et à contribuer, de façon substantielle et directe, par ses travaux, à l'avancement des connaissances dans un des champs de recherche de la nutrition.

Responsable

Directrice des programmes
 Huguette Turgeon-O'Brien
 (418) 656-2131, poste 2314; télécopieur : (418) 656-3353
 Huguette.Turgeon-O'Brien@aln.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de son champ d'intérêt et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit donner des indications sur le champ de recherche qui l'intéresse.

Il est nécessaire que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français parlé et écrit. De plus, il devrait avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences (nutrition), ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,70 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le titulaire d'un baccalauréat en sciences biologiques, en sciences de la santé ou en sciences des aliments est également admissible à ce programme, mais il se verra imposer par la direction de programme un minimum de quatre crédits de cours de premier cycle en nutrition comme scolarité complémentaire.

Doctorat

La maîtrise ès sciences axée sur la recherche en nutrition ou dans un domaine connexe à la nutrition ou toute autre formation jugée équivalente est requise à titre d'exigence d'admission de base. La direction de programme peut toujours exiger une scolarité complémentaire en nutrition. Au moment où il fait sa demande d'admission, le candidat doit spécifier le champ de recherche qui l'intéresse particulièrement.

Les candidats doivent établir eux-mêmes les contacts avec les professeurs habilités et soumettre une proposition de programme de recherche avec leur demande d'admission.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Mémoire	35 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
NTR – 60157	3	Besoins nutritionnels de l'homme
NTR – 60161	1	Séminaire I

Exigences particulières

Au plus tard avant la fin de la première session d'inscription, le projet de recherche précis, rédigé par l'étudiant et approuvé par son directeur de recherche et, le cas échéant, par son codirecteur de recherche, doit être soumis à la direction de programme et être accepté avant le début de la réalisation du projet.

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet (résidence) durant au moins deux sessions.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit obtenir pour ces cours une note égale ou supérieure à 2,70 sur 4,33.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué conformément aux règles de la Faculté des études supérieures, telles qu'elles sont présentées à l'adresse www.fes.ulaval.ca/sgc/site/fes/pid/2726.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Thèse	86 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
NTR – 61869	1	Séminaire II
NTR – 66510	2	Examen de doctorat - volet écrit
NTR – 66511	1	Séminaire d'examen de doctorat

La poursuite du programme est conditionnelle à la réussite des deux cours relatifs à l'examen de doctorat, avant la fin de la troisième session d'inscription au programme.

Exigences particulières

Au moment de l'admission, un directeur de recherche est désigné pour diriger le candidat et le conseiller dans sa scolarité et son programme de recherche.

L'étudiant devra également soumettre une proposition de codirection avant la fin de la deuxième session d'inscription pour évaluation par la direction de programme.

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois sessions.

Le mode de présentation des résultats de recherche est la thèse avec soutenance. Celle-ci peut être présentée en partie sous la forme d'articles scientifiques.

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

Remarque - Le cours NTR-60157 *Besoins nutritionnels de l'homme* peut être suivi comme cours à option au doctorat. Il n'est toutefois pas accepté s'il a déjà été suivi dans le cadre de la maîtrise.

N° cours	Cr	Titre
NTR – 61758	3	Biochimie de la nutrition
NTR – 64562	3	Nutrition et développement
NTR – 62561	3	Étude des aliments IV
NTR – 64876	3	Gestion de la qualité en diététique
MDX – 64370	3	Lipidologie I : métabolisme des lipoprotéines
MDX – 64799	3	Lipidologie II
NTR – 63194	3	Aliments : technologie et nutrition
SAN – 60965	3	Bioénergétique animale
SAC – 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC – 64310	3	Promotion de la santé : l'environnement
BVG – 60678	3	Dispositifs expérimentaux
SAC – 64474	3	Biostatistique : exploration et interprétation de données
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
EPM – 62616	3	Recherche appliquée au domaine de la santé
NTR – 62360	1	Sujets spéciaux I (nutrition humaine)
NTR – 62361	2	Sujets spéciaux II (nutrition humaine)
NTR – 62362	3	Sujets spéciaux III (nutrition humaine)
MEV – 64925	3	Analyse de données I
MEV – 65199	3	Analyse de données II
PHS – 66705	4	Obésité I : complications et étiologie
PHS – 66678	2	Obésité II : aspects cliniques
EPM – 66594	3	Biostatistique en épidémiologie
EPM – 65055	3	Essais cliniques et d'interventions
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie

Note - La direction de programme peut accepter des cours qui figurent dans d'autres programmes connexes à la nutrition.

SCIENTES ANIMALES

12-2.345.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 006]
10-3.345.01	Doctorat, Ph.D.	[version 008]

www.ulaval.ca/sg/PR/CR/2/345A.html

Objectifs

Maîtrise

La maîtrise en sciences animales a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie dans les sciences et biotechnologies liées aux productions animales.

Elle est principalement axée sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et la rédaction d'un mémoire. Ce programme vise l'acquisition des principes de la méthode scientifique et leur application à un problème particulier lié aux productions animales.

Au terme de ses études, l'étudiant devrait être en mesure :

- d'interpréter de façon critique les publications scientifiques se rapportant à son projet de recherche;
- de démontrer sa capacité d'intégration des connaissances actuelles dans son champ de recherche;
- de participer à l'élaboration et à la réalisation d'un projet de recherche;
- de présenter et discuter, oralement et par écrit, les résultats d'un projet de recherche;
- de respecter les règles de l'éthique scientifique.

Doctorat

Le programme de doctorat vise à former un chercheur autonome, capable de contribuer à l'avancement des connaissances dans les sciences et biotechnologies liées aux productions animales.

Au terme de ses études, l'étudiant devrait être en mesure :

- d'appliquer la méthode scientifique pour résoudre des problèmes touchant les aspects théoriques ou pratiques des productions animales;
- de démontrer une connaissance approfondie de son champ de recherche et sa capacité d'intégrer toute l'information s'y rapportant;
- de poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- de contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques par la publication d'articles scientifiques et la présentation de conférences scientifiques et de vulgarisation;
- de respecter les règles de l'éthique scientifique.

Responsable

Directeur des programmes
Michel Lefrançois
(418) 656-2131, poste 2223; télécopieur : (418) 656-3766
Michel.Lefrancois@san.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, du dossier scolaire, des rapports d'appréciation et de ses intérêts de recherche. Comme la recherche avec les animaux domestiques nécessite des ressources matérielles et financières considérables, la recevabilité d'un projet de recherche dans le champ d'intérêt de l'étudiant constitue un autre facteur important considéré pour chaque demande d'admission. Certaines candidatures peuvent donc être refusées en raison d'un manque de ressources matérielles.

L'étudiant est le seul responsable de la planification financière de ses études; il doit s'assurer de disposer de tout l'argent nécessaire pour subvenir à ses besoins personnels (droits de scolarité, logement, etc.) durant toute la durée du programme.

Le candidat doit posséder une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite, puisque l'enseignement et la vie quotidienne se passent en français. Les candidats ne maîtrisant pas bien la langue française devraient prévoir s'inscrire à un programme intensif de français pour les non-francophones pendant au moins une session, avant d'entreprendre leur programme d'études supérieures. Une bonne compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire, puisqu'il s'agit de la principale langue utilisée pour les communications scientifiques.

Maîtrise

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en agronomie, ou d'un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme dans une discipline biologique connexe aux sciences animales sont admissibles au programme. Toutefois, selon leur préparation antérieure et leurs intérêts de recherche, ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire composée d'un maximum de 11 crédits de cours de premier cycle. Dans tous les cas, le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 (très bon et plus) pour la scolarité reconnue comme base d'admission.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et une lettre comportant une description de ses intérêts de recherche, ainsi que les objectifs qu'il poursuit en s'inscrivant à une maîtrise en sciences animales. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est préférable que l'étudiant prenne contact directement avec un professeur du programme pour lui demander s'il accepte de diriger son programme de maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise (M.Sc.) en sciences animales, ou d'un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'une maîtrise dans une discipline biologique connexe aux sciences animales sont admissibles au programme. Toutefois, selon leur préparation antérieure et leurs intérêts de recherche, ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire.

L'admission au doctorat, sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, est possible pour les étudiants inscrits au programme de maîtrise en sciences animales dont l'objectif final est d'obtenir un doctorat. Les modalités du passage accéléré sont décrites dans le *Règlement des études*. Brièvement, le candidat doit avoir terminé tous ses cours et continuer à travailler sur le même sujet de recherche sous la direction du même professeur. Le directeur de recherche doit autoriser le changement de

programme; le séminaire de maîtrise (SAN-60966) est utilisé par la direction de programme comme un des éléments permettant d'évaluer si le changement de programme doit être autorisé.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et une lettre comportant une description de ses intérêts de recherche, ainsi que les objectifs qu'il poursuit en s'inscrivant à un doctorat en sciences animales. Le candidat doit avoir fait le choix de son directeur de recherche au moment de présenter sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a déjà pris contact avec un professeur qui a accepté de diriger son projet de recherche. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Mémoire	36 crédits

Activités à option

Cours	8 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAN – 60966	1	Séminaire
BVG – 60678	3	Dispositifs expérimentaux

ou tout autre cours de statistique de deuxième ou de troisième cycle, recommandé par le directeur de recherche et approuvé par la direction de programme.

Cheminement et suivi des études

L'étudiant doit choisir son directeur de recherche et établir son programme d'études avant la fin de la première session d'inscription. Le programme d'études doit être approuvé par la direction de programme. Il comporte les cours prévus, le titre du projet de recherche et un plan des différentes étapes jusqu'au dépôt du mémoire pour évaluation. Au début de chaque session, au moment de l'inscription, l'étudiant doit remettre à la direction de programme un rapport sommaire sur l'avancement de ses travaux pour la session précédente. Ce rapport doit être signé par l'étudiant et son directeur de recherche.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Thèse	87 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAN – 65387	3	Examen de synthèse

Cheminement et suivi des études

Un codirecteur est obligatoire au doctorat et il doit être choisi le plus rapidement possible par l'étudiant et son directeur. Un comité d'encadrement (CE), qui comprend trois membres possédant tous un diplôme de doctorat ou son équivalent, est formé avant la fin de la première session d'inscription. La composition du comité d'encadrement doit être approuvée par la direction de programme. Le comité d'encadrement comprend le directeur et le codirecteur de recherche, ainsi qu'un autre professeur ou chercheur. Avant la fin de la deuxième session qui suit la première inscription, le candidat doit présenter par écrit et oralement son plan de recherche, pour approbation par le comité d'encadrement.

Au début de chaque session, l'étudiant doit remettre à son comité d'encadrement un rapport sommaire sur l'avancement de ses travaux pour la session précédente. Une copie du rapport d'avancement, avec les commentaires du comité s'il y a lieu, doit être transmise à la direction de programme par le directeur de recherche. La remise du rapport d'avancement est obligatoire pour pouvoir s'inscrire.

Examen de doctorat

L'étudiant doit réussir un examen de doctorat ou de synthèse avant la fin de la troisième session suivant le début du programme. Le comité d'examen est formé des membres du comité d'encadrement et d'un autre professeur ou chercheur, choisi par la direction de programme à la suggestion du comité d'encadrement. L'étudiant doit faire un exposé oral de son sujet de recherche, suivi d'une période de questions

portant sur son programme de recherche, mais surtout sur les concepts de base liés à son domaine d'études. L'autorisation du dépôt de la thèse pour la prélecture est conditionnelle à la réussite de cet examen. En cas d'échec, le comité d'examen établit des recommandations en retenant le principe qu'une seule reprise est permise.

Thèse

La présentation des résultats de recherche se fait sous la forme d'une thèse. Dans le corps de la thèse, la présentation des résultats dans un ou plusieurs articles scientifiques, publiés ou non, est encouragée. Cependant, une discussion générale des résultats doit toujours être présente, quelle que soit la forme de la thèse.

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

Les cours sont choisis parmi les cours offerts par le Département des sciences animales ou par d'autres départements de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, ou encore par d'autres facultés. Certains des cours qui suivent ne sont offerts qu'à tous les deux ans.

Voici la liste des cours de deuxième et de troisième cycle offerts par le Département des sciences animales :

N° cours	Cr	Titre
SAN – 60965	3	Bioénergétique animale
SAN – 62195	1	Sujets spéciaux (sciences animales)
SAN – 62196	2	Sujets spéciaux (sciences animales)
SAN – 62197	3	Sujets spéciaux (sciences animales)
SAN – 62523	3	Physiologie et nutrition des ruminants
SAN – 63665	3	Reproduction animale
SAN – 64025	3	Biotechnologies de la reproduction
SAN – 65429	3	Bien-être animal et éthique
SAN – 66402	2	Compétences et aptitudes à développer en recherche

SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS

11-2.346.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 007]
12-2.346.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 006]
10-3.346.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/346A.html

Objectifs

Maîtrise

Le programme a pour objectif l'acquisition d'une méthodologie d'étude ou de recherche menant à la résolution de problèmes en sciences et technologie des aliments.

Doctorat

Le programme a pour objectif la formation de chercheurs autonomes en sciences alimentaires, en insistant sur l'approfondissement des connaissances et sur l'accroissement de l'esprit créateur et novateur, afin de favoriser le progrès de la science et de la technologie des aliments.

Responsable

Directeur des programmes
Jean-Christophe Vuilleumard
(418) 656-5968; télécopieur : (418) 656-3353
Jean-Christophe.Vuilleumard@al.n.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas l'admission automatique d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la formation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude aux études ou à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat ès sciences (sciences et technologie des aliments), ou un diplôme de premier cycle universitaire jugé équivalent par la direction de programme, est une condition minimale d'admission. Les formations en biologie, biochimie, chimie, microbiologie et génie chimique, entre autres, sont normalement reconnues comme équivalentes, mais une scolarité complémentaire peut être exigée. Le candidat sera évalué sur la base de son dossier scolaire (note minimale équivalente à 3 sur 4,33) et de ses rapports d'appréciation. L'admission est également conditionnelle à la capacité d'accueil de l'unité et à ses ressources financières.

Exigences particulières

L'étudiant devrait avoir une connaissance usuelle du français et être capable de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

Exigences générales

La maîtrise ès sciences (sciences et technologie des aliments), ou un diplôme jugé équivalent par la direction de programme, est une exigence minimale d'admission. Le candidat doit posséder une formation de base en biochimie, en chimie des aliments, en microbiologie et en génie alimentaire. Le candidat sera évalué sur la base de son dossier scolaire (note minimale équivalente à 3 sur 4,33), de ses activités de recherche et de ses rapports d'appréciation. L'admission est également conditionnelle à la capacité d'accueil de l'unité et à ses ressources financières.

Exigences particulières

L'étudiant devrait avoir une connaissance usuelle du français et être capable de comprendre des textes scientifiques rédigés en anglais.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	7 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	35 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
STA - 64268	3	Introduction à la recherche
BVG - 60678	3	Dispositifs expérimentaux
STA - 64272	1	Séminaire I

ESSAI (6 crédits)

STA - 65956	6	Essai (Sciences et technologie des aliments)
-------------	---	--

COURS À OPTION (35 crédits)

Choisir 35 crédits parmi les blocs de cours A, B, C ou tout autre cours accepté par la direction du programme.

Bloc A

N° cours	Cr	Titre
STA - 64409	3	Salubrité en transformations alimentaires
STA - 65430	3	Innovations en technologie alimentaire
STA - 65462	3	Microbiologie et génie génétique des aliments
STA - 65463	3	Analyses alimentaires spécialisées
STA - 65464	3	Macromolécules alimentaires
STA - 62191	1	Sujets spéciaux I (sciences et technologie des aliments)
STA - 62192	2	Sujets spéciaux II (sciences et technologie des aliments)
STA - 65812	3	Stage en milieu industriel
STA - 65813	6	Stage de recherche en laboratoire

Blocs B et C (9 crédits maximum)

Bloc B (6 crédits maximum)

N° cours	Cr	Titre
NTR - 63194	3	Aliments : technologie et nutrition
STA - 66729	3	Gestion de la qualité des aliments I
STA - 66730	2	Gestion de la qualité des aliments II

Note - Selon sa formation antérieure et avec l'accord de la direction de programme, l'étudiant ne peut suivre que l'un ou l'autre des cours STA-66729 *Gestion de la qualité des aliments I* et STA-66730 *Gestion de la qualité des aliments II*.

Bloc C (3 crédits maximum)

N° cours	Cr	Titre
STA - 66731	3	Science et technologie du lait
STA - 66732	3	Conservation et transformation des produits végétaux
STA - 66733	3	Science et technologie des produits animaux
STA - 66734	3	Science et technologie des oléagineux et des produits du blé

L'étudiant accepté au programme de maîtrise avec essai doit choisir au cours des deux premières sessions d'études un conseiller parmi les professeurs mentionnés à la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter

l'adresse électronique du programme. Il doit, au cours de la première session, faire approuver son programme de cours par la direction du programme.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire devrait obtenir pour ces cours une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	7 crédits
Mémoire	36 crédits

Activités à option

Cours	5 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
STA - 64268	3	Introduction à la recherche
BVG - 60678	3	Dispositifs expérimentaux
STA - 64272	1	Séminaire I

COURS À OPTION (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
STA - 64409	3	Salubrité en transformations alimentaires
STA - 65430	3	Innovations en technologie alimentaire
STA - 65462	3	Microbiologie et génie génétique des aliments
STA - 65463	3	Analyses alimentaires spécialisées
STA - 65464	3	Macromolécules alimentaires
STA - 62191	1	Sujets spéciaux I (sciences et technologie des aliments)
STA - 62192	2	Sujets spéciaux II (sciences et technologie des aliments)
STA - 65812	3	Stage en milieu industriel

L'étudiant inscrit au type avec mémoire doit avoir fait le choix de son directeur de recherche avant de faire son inscription comme étudiant régulier.

L'étudiant doit, de plus, terminer les cours de son programme dans les trois sessions qui suivent sa première inscription.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire devrait obtenir pour ces cours une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Le mode de présentation du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci doit être présenté selon les normes décrites sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.ulaval.ca/fes). Il est souhaitable d'intégrer des publications scientifiques au mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs.

Exigences de temps complet

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment au cours des études, y compris durant les sessions d'été.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	5 ou 8 crédits
Thèse	78 crédits

Activités à option

Cours	4 ou 7 crédits
-------	----------------

COURS OBLIGATOIRES (5 ou 8 crédits)

N° cours	Cr	Titre
STA - 64049	1	Planification de la recherche doctorale
STA - 65752	2	Examen de doctorat (sciences et technologie des aliments)

Ces deux cours doivent être réussis avant la fin de la première session d'inscription, sinon l'étudiant devra abandonner son programme. En cas d'échec à l'examen de doctorat, il n'a droit qu'à une reprise, au plus tard avant la fin de la session suivante.

L'étudiant doit également suivre les cours suivants :

BVG - 60678	3	Dispositifs expérimentaux
STA - 64273	1	Séminaire II
STA - 64274	1	Séminaire III

Note - L'étudiant doit suivre le cours BVG-60678, uniquement s'il ne l'a pas suivi à la maîtrise.

COURS À OPTION (4 ou 7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
STA - 64409	3	Salubrité en transformations alimentaires
STA - 65430	3	Innovations en technologie alimentaire
STA - 65462	3	Microbiologie et génie génétique des aliments

STA — 65463	3	Analyses alimentaires spécialisées
STA — 65464	3	Macromolécules alimentaires
STA — 62191	1	Sujets spéciaux I (sciences et technologie des aliments)
STA — 62192	2	Sujets spéciaux II (sciences et technologie des aliments)
STA — 65812	3	Stage en milieu industriel

Le candidat doit avoir fait le choix de son directeur de recherche avant de faire sa première inscription comme étudiant régulier. Il doit, au cours de la première session, faire approuver son programme de cours et de recherche par la direction du programme.

L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les cinq sessions qui suivent sa première inscription.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Le mode de présentation du travail de recherche est la thèse. Celle-ci doit être présentée selon les normes décrites sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.ulaval.ca/fes). L'intégration à la thèse de manuscrits ou de publications scientifiques est fortement recommandée. La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est publique et au moins un examinateur vient de l'extérieur de l'Université Laval.

Exigences de temps complet

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment au cours des études, y compris durant les sessions d'été.

SOLS ET ENVIRONNEMENT

11-2.343.21	Maîtrise avec essai (technologies environnementales), M.Sc. [version 003]
13-2.343.01	Maîtrise avec stage et essai, M.Sc. [version 004]
12-2.343.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 009]
10-3.343.01	Doctorat, Ph.D. [version 008]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/343A.html

Objectifs

Maîtrise

Le programme de maîtrise vise, d'une part, à donner une formation particulière aux personnes qui travaillent en vulgarisation et, d'autre part, à former des spécialistes dans les champs d'études de la science des sols. Le programme de maîtrise en sols et environnement offre trois types de maîtrise, soit un avec essai (technologies environnementales), un avec stage et essai et un comportant la rédaction d'un mémoire.

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Un nombre important de disciplines sont confrontées à des problèmes de nature environnementale. En pratique, les approches de résolution des problèmes sont interdisciplinaires et requièrent des connaissances variées provenant d'un ensemble de disciplines. La concentration proposée vise les technologies environnementales (contamination et décontamination des sols et de l'eau, recyclage et traitement de déchets) utilisées dans la pratique des génies civil, chimique, géologique et agroalimentaire, ainsi que dans celle des sciences environnementales du sol.

L'intégration d'étudiants de différentes formations au sein des mêmes cours leur permettra de s'ouvrir au travail interdisciplinaire en environnement, par l'acquisition de connaissances propres à d'autres disciplines, ou par la réalisation de travaux d'équipe et de projets d'intégration.

Cette concentration vise à offrir une maîtrise professionnelle dans un domaine particulier des sciences de l'environnement, celui des technologies environnementales, tout en conservant un caractère de spécialisation disciplinaire à cette maîtrise. Ce projet originaire d'un effort concerté de cinq programmes de maîtrise déjà existants. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau programme mais de la création, à l'intérieur de ces programmes, d'une concentration en technologies environnementales, par une offre de cours commune et coordonnée. Le diplôme délivré fait mention de la concentration en technologies environnementales dans laquelle aura été faite la maîtrise.

Les programmes de maîtrise partenaires sont les suivants : génie agroalimentaire, génie chimique, génie civil, sciences de la Terre et sols et environnement.

Maîtrise avec stage et essai

Le type de maîtrise avec stage et essai a pour objectifs de permettre aux candidats d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques et d'accroître leur compétence professionnelle dans les champs d'études de la science des sols. Ce type, qui n'est pas orienté vers la recherche en laboratoire, peut s'appliquer à la science environnementale des sols en général et à l'agriculture tropicale.

Maîtrise avec mémoire

Le type de maîtrise avec mémoire a pour objectif de permettre aux candidats d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques dans les champs émanant des grandes orientations du Département des sols et de génie agroalimentaire : pédologie, physique des sols, chimie des sols, gestion et fertilité des sols, microbiologie et biochimie des sols et conservation des sols et de l'eau dans l'environnement agricole. Les candidats pourront acquérir des méthodes de recherche et ainsi se préparer aux études de troisième cycle ou accéder directement au marché du travail. Ce programme a une durée normale de quatre sessions à temps complet.

Doctorat

Le programme de doctorat vise à permettre aux candidats de poursuivre, de façon autonome, des recherches originales se rapportant aux champs de recherche définis dans les grandes orientations du Département des sols et de génie agroalimentaire : pédologie, physique des sols, chimie des sols, gestion et fertilité des sols, microbiologie et biochimie des sols et conservation des sols et de l'eau dans l'environnement agricole. Ce programme a une durée normale de huit sessions à temps complet.

Responsable

Directrice des programmes

Josée Fortin

(418) 656-2131, poste 5528; télécopieur : (418) 656-3723

Josee.Fortin@sga.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le baccalauréat en agronomie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans les domaines de la foresterie, de la biologie, de la chimie, du génie civil, du génie rural, de la géographie ou de la géologie sont admissibles au programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire directement liée à leur nouveau programme. Une moyenne cumulative de 2,67 ou plus sur 4,33, pour l'ensemble de leurs études de premier cycle, est requise. La direction de programme se réserve cependant le droit d'accepter sous condition les candidats ayant une expérience pertinente du marché du travail, malgré une moyenne inférieure à la norme exigée. Dans tous les cas, la direction de programme se réserve le droit d'admettre le candidat en probation.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours de la maîtrise avec mémoire et qui a démontré des aptitudes marquées pour la recherche pourra être admis au programme de doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes du programme de maîtrise avec mémoire.

Sessions d'admission

Le programme de type avec mémoire accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Les programmes de types avec essai ou stage et essai acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation, texte ou curriculum vitae fourni avec la demande d'admission). Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. En ce qui concerne la maîtrise avec mémoire, l'admission dépend de la capacité des professeurs de recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat n'est admis sans conseiller (maîtrise avec stage et essai et maîtrise avec essai) ou sans directeur de recherche (maîtrise avec mémoire). Il incombe au candidat de choisir son conseiller ou son directeur de recherche parmi les professeurs du programme. L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte d'agir comme conseiller ou directeur de recherche du candidat.

Financement des études

L'étudiant est le seul responsable de la planification financière de ses études. Il doit s'assurer de disposer, par l'obtention de bourses ou personnellement, des fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins (droits de scolarité, logement, etc.) durant toute la durée du programme. Ni la direction de programme, ni l'Université Laval ne peuvent s'engager, hors des limites des programmes de soutien pour lesquels des règles de participation sont déjà prévues, à soutenir une personne dont les moyens financiers sont ou deviennent insuffisants.

Doctorat

La maîtrise en sols et environnement, ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans les domaines de la foresterie, de la biologie, de la chimie, du génie civil, du génie agroalimentaire, de la géographie ou de la géologie sont admissibles au programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire directement liée à leur nouveau programme. La direction de programme se réserve également le droit d'accepter sous condition les candidats titulaires d'une maîtrise et ayant une expérience pertinente dans le type de recherche qu'ils comptent entreprendre.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (relevés de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, texte fourni avec la demande d'admission, comprenant un avant-projet de recherche).

De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts des candidats aux champs de recherche des professeurs du programme.

Enfin, l'admission dépend de la capacité des professeurs de recevoir de nouveaux candidats. C'est à partir des indications fournies avec la demande d'admission que la direction de programme dirige le candidat vers un éventuel directeur de recherche. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. Il incombe au candidat de choisir son directeur de recherche parmi les professeurs du programme. L'admission ne peut être effective que si un professeur accepte d'agir comme directeur de recherche du candidat. Pour certains travaux à caractère pluridisciplinaire ou interdisciplinaire, et pour toutes autres raisons jugées pertinentes, la direction de programme peut désigner officiellement un codirecteur de recherche. Un étudiant non canadien ou n'ayant pas le statut de résident permanent (immigrant reçu), ne sera accepté de façon définitive que s'il détient une bourse d'études adéquate ou, le cas échéant, s'il possède les ressources nécessaires pour payer ses frais de scolarité et ses frais de subsistance.

Connaissance du français (maîtrise et doctorat)

L'Université Laval est une université de langue française. Pour être admis dans les programmes des deuxième et troisième cycles en sols et environnement, le candidat doit démontrer qu'il maîtrise le français. Toutefois, l'Université offre aux étudiants divers moyens de parfaire leur connaissance de cette langue, de façon à ce qu'ils profitent pleinement de leur séjour d'études.

La direction de programme peut autoriser la présentation écrite des résultats de recherche (mémoire ou thèse) ou du travail de synthèse (essai) en anglais.

Exigences en vue de l'obtention du grade**Maîtrise**

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)**Activités obligatoires**

Cours	15	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	27	crédits
-------	----	---------

Maîtrise avec stage et essai**Activités obligatoires**

Stage	12	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	30	crédits
-------	----	---------

Maîtrise avec mémoire**Activités obligatoires**

Cours	2	crédits
Mémoire	35	crédits

Activités à option

Cours	11	crédits
-------	----	---------

Note - Les étudiants à la maîtrise avec mémoire doivent suivre les cours SLS-64895 *Projet de mémoire de maîtrise*, et SLS-63429 *Séminaire de mémoire de maîtrise (sols)*.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	81	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

Note - Les étudiants doivent suivre les cours suivants par ordre chronologique : SLS-65076 *Séminaire de thèse de doctorat I*, SLS-65753 *Examen de doctorat (sols)* et SLS-65811 *Séminaire de thèse de doctorat II*.

COURS OBLIGATOIRES À LA MAÎTRISE AVEC ESSAI (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN - 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
SAC - 64543	3	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale
MNG - 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale

Choisir un des deux cours suivants :

DRT - 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT - 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

Activités d'intégration en technologies environnementales

SLS - 65155	6	Essai
SLS - 66457	3	Séminaire en sols et environnement

COURS À OPTION (27 crédits)**Spécialité imposée en sols et environnement (15 à 18 crédits)**

N° cours	Cr	Titre
SLS - 64853	3	Variabilité spatiotemporelle en science du sol
SLS - 60849	3	Transport des solutés en milieu non saturé
SLS - 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
SLS - 63067	3	Humus dans les sols
GAA - 65583	3	Méthode numérique des lignes
SLS - 66456	3	Sciences environnementales du sol
SLS - 60844	3	Minéralogie et conservation des sols
SLS - 61210	3	Chimie du phosphore dans les sols

Cours spécialisés hors concentration (9 à 12 crédits)

GAA - 60412	3	Infiltration et drainage
GLG - 65146	3	Écoulement multiphase en milieux poreux
GLG - 64318	3	Modélisation en hydrogéologie
GLG - 63431	3	Hydrogéologie des contaminants
GLG - 64325	3	Gestion et restauration des nappes
GCI - 63619	3	Production d'eau potable
GCI - 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI - 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCH - 66295	3	Biotechnologie environnementale
GMT - 20843	3	Fondements des systèmes d'information géographique
AME - 65100	3	Gestion environnementale en milieu urbain
AME - 65105	3	Gestion environnementale en milieu rural
GCI - 63616	3	Traitements biologiques des eaux

COURS À LA MAÎTRISE AVEC STAGE ET ESSAI ET MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE

N° cours	Cr	Titre
SLS - 60841	3	Genèse et classification des sols et des humus
SLS - 60842	3	Micromorphologie des sols
SLS - 60844	3	Minéralogie et conservation des sols
SLS - 60849	3	Transport des solutés en milieu non saturé
SLS - 61210	3	Chimie du phosphore dans les sols
SLS - 62187	1	Sujets spéciaux (sols)
SLS - 62188	2	Sujets spéciaux (sols)
SLS - 62189	3	Sujets spéciaux (sols)
SLS - 62190	4	Sujets spéciaux (sols)
SLS - 62711	3	Pédogéomorphologie
SLS - 62815	2	Modélisation en fertilité
SLS - 63059	2	Fertilisation des cultures des régions chaudes
SLS - 63061	2	Évaluation des terres
SLS - 63067	3	Humus dans les sols
SLS - 63429	1	Séminaire de mémoire de maîtrise (sols)
SLS - 64439	2	Chimie des sols tropicaux
SLS - 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
SLS - 64405	3	Relations sol-plante en fertilité
SLS - 64422	6	Stage en sols I
SLS - 64423	6	Stage en sols II
SLS - 64853	3	Variabilité spatiotemporelle en science du sol
SLS - 64895	1	Projet de mémoire de maîtrise
SLS - 65810	6	Stage en sols III
SLS - 64885	3	Fertilisation des agroécosystèmes
SLS - 65155	6	Essai
SLS - 66456	3	Sciences environnementales du sol
GAA - 65583	3	Méthode numérique des lignes

Une liste non exhaustive des cours offerts dans la banque commune de cours en agriculture tropicale suit :

BVG - 64415	3	Phytopathologie des pays chauds
AGN - 60195	3	Communication et innovation agricoles et rurales
ERU - 62997	3	Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ERU - 63399	3	Ruralité et sous-développement
ERU - 63277	3	Agriculture et ressources naturelles
ERU - 61891	3	Gestion du développement agricole et rural
DRI - 64073	3	Gestion de l'environnement tropical et D.R.I.
FOR - 61859	2	La Sylviculture en région tropicale
GAA - 65583	3	Méthode numérique des lignes

COURS AU DOCTORAT

N° cours	Cr	Titre
SLS - 60841	3	Genèse et classification des sols et des humus
SLS - 60842	3	Micromorphologie des sols

SLS – 60844	3	Minéralogie et conservation des sols
SLS – 60849	3	Transport des solutés en milieu non saturé
SLS – 61210	3	Chimie du phosphore dans les sols
SLS – 62187	1	Sujets spéciaux (sols)
SLS – 62188	2	Sujets spéciaux (sols)
SLS – 62189	3	Sujets spéciaux (sols)
SLS – 62190	4	Sujets spéciaux (sols)
SLS – 62711	3	Pédogéomorphologie
SLS – 62815	2	Modélisation en fertilité
SLS – 63059	2	Fertilisation des cultures des régions chaudes
SLS – 63061	2	Évaluation des terres
SLS – 63067	3	Humus dans les sols
SLS – 64405	3	Relations sol-plante en fertilité
SLS – 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
SLS – 64439	2	Chimie des sols tropicaux
SLS – 64853	3	Variabilité spatiotemporelle en science du sol
SLS – 65076	1	Séminaire de thèse de doctorat I
SLS – 65811	1	Séminaire de thèse de doctorat II
SLS – 65753	4	Examen de doctorat (sols)
SLS – 64885	3	Fertilisation des agroécosystèmes
GAA – 65583	3	Méthode numérique des lignes

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise avec stage et essai

- *Science environnementale des sols*. Les cours sont choisis de la façon suivante :
 - 12 crédits de stages obligatoires : Stage en sols I et Stage en sols II;
 - 30 crédits de cours choisis parmi les cours offerts par le Département des sols et de génie agroalimentaire et par d'autres départements de l'Université, sans toutefois dépasser la limite de 4 crédits de « Sujets spéciaux »;
 - 6 crédits d'essai, SLS-65155.
- *Sols tropicaux*. Les cours sont choisis de la façon suivante :
 - 12 crédits de stages obligatoires : Stage en sols I et Stage en sols II;
 - 18 crédits de cours parmi la liste non exhaustive des cours du tronc commun en agroalimentaire, y compris les cours en sols étiquetés à cet effet (voir la rubrique « Cours des programmes »), sans toutefois dépasser la limite de 4 crédits de « Sujets spéciaux »;
 - 12 crédits de cours en sols;
 - 6 crédits d'essai, SLS-65155.

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant termine les cours propres au programme dans les trois sessions régulières qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier, exception faite pour le cours SLS-63429. Le nombre de crédits de « Sujets spéciaux » ne doit pas dépasser 4. L'étudiant doit présenter deux séminaires pour les cours SLS-64895 et SLS-63429.

Doctorat

L'étudiant termine les cours propres au programme dans les quatre sessions régulières qui suivent sa première inscription comme étudiant à temps complet. L'étudiant devra suivre le cours SLS-65753 *Examen de doctorat (sols)*, au cours de sa quatrième session d'inscription. Ce cours vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances de base requises pour entreprendre une recherche de doctorat, qu'il a une vision claire du projet de recherche qu'il se propose d'entreprendre et qu'il possède les aptitudes requises et l'autonomie nécessaire pour poursuivre des recherches et mener à bien son projet. De plus, l'étudiant doit démontrer une connaissance générale raisonnable de la science du sol, notamment dans les champs connexes à son sujet de recherche. Les objectifs généraux du cours ainsi que les modalités de l'examen sont décrites dans le plan de cours. Le directeur de recherche soumet pour approbation, à la direction de programme, la liste des noms des membres du comité d'examen de doctorat.

Exigences particulières concernant les travaux de stages

L'étudiant choisit un lieu de stage dans un organisme public ou universitaire ou dans une entreprise privée. Les stages peuvent être réalisés soit au Canada, soit à l'étranger. Le choix du lieu de stage doit être approuvé par la direction de programme. Les dépenses inhérentes aux stages sont à la charge de l'étudiant.

Les travaux de stages, dans le cadre de la maîtrise avec stage et essai, sont évalués par le professeur responsable, à l'aide de rapports synthèses et suivant un format pour lequel il y aura entente préalable entre les parties concernées. Les stages ne peuvent commencer avant que l'étudiant n'ait terminé les cours obligatoires ou les cours jugés importants par le conseiller. Le lieu de stage est déterminé en fonction des objectifs poursuivis et doit être réalisé hors département. L'étudiant doit choisir un lieu de stage dans un organisme public ou universitaire ou dans une entreprise privée avec lesquels la direction de programme peut conclure une entente d'encadrement. Les crédits pour les stages sont obtenus à la suite du dépôt et de l'évaluation des rapports de stages.

Exigences particulières concernant le travail d'essai ou de recherche

Maîtrise avec essai et avec stage et essai

L'essai est un travail de synthèse réalisé sous la direction d'un professeur. Dans le cadre du type de maîtrise avec stage et essai, l'essai porte, de préférence, sur une problématique soulevée lors du stage de l'étudiant et ce dernier peut faire l'analyse d'une expérience de pratique professionnelle. Le projet d'essai soumis doit être approuvé par la direction de programme.

L'essai est évalué par le professeur responsable, à l'aide d'un rapport écrit et suivant un format pour lequel il y aura entente préalable entre les parties concernées. Cette entente devra être soumise à la direction de programme pour approbation. L'essai peut prendre plusieurs formes : réalisation d'une expérimentation pilote portant sur un thème précis, compilation et interprétation de données de recherche, élaboration et évaluation de stratégies d'intervention efficaces dans le champ de la conservation des sols et du milieu, etc. Les crédits pour l'essai sont obtenus à la suite du dépôt de l'évaluation de l'essai.

Maîtrise avec mémoire

Le sujet de recherche doit être approuvé par la direction de programme au plus tard avant la fin de la deuxième session d'inscription au programme. Le projet de recherche est présenté sous forme de séminaire (cours SLS-64895).

Le mode de présentation du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche. Les résultats de la recherche sont obligatoirement présentés dans le cadre du cours SLS-63429.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse (*Règlement des études*, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. Celle-ci est évaluée par un jury composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval. La soutenance est publique.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant au moins deux sessions.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les sessions d'été.

NUTRITION

50-2.346.10 Microprogramme de deuxième cycle en alimentation fonctionnelle et santé

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/346M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en alimentation fonctionnelle et santé est un programme de formation continue qui s'adresse aux professionnels de la santé appelés à répondre à la demande grandissante d'information, de la part de la population, sur les produits de santé naturels, les nutraceutiques, les aliments fonctionnels et l'alimentation dans son ensemble.

Objectifs particuliers :

- comprendre le lien entre l'alimentation et plusieurs pathologies présentes dans nos sociétés industrialisées;
- acquérir des connaissances sur les dernières recherches qui font un lien entre l'alimentation et la santé;
- connaître les nouvelles approches préventives permettant une meilleure gestion du risque de maladies chroniques;
- développer son sens critique quant à la pertinence de plusieurs approches ou produits préventifs liés à la nutrition, lesquels sont plus ou moins bien documentés dans la littérature scientifique.

Responsable

Benoit Lamarche
(418) 656-2131, poste 4355; télécopieur : (418) 656-5877
Benoit.Lamarche@inaf.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent dans une discipline des sciences de la santé ou des sciences naturelles (ex. : biochimie, biologie, microbiologie);
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 au cours de ses études de premier cycle;
- exceptionnellement, des diplômés d'autres disciplines pourront être acceptés, en particulier s'ils ont une formation de base ou une expérience dans le domaine des sciences des aliments. Les personnes qui désirent connaître les cours qui pourraient les préparer en vue de l'admission dans ce microprogramme sont invitées à communiquer avec la direction du microprogramme.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Ce microprogramme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

Liste et description des cours

Ce microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits de cours obligatoires.

Remarque - Tous ces cours ne sont pas nécessairement donnés chaque session.

NTR – 67046 Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire (3 crédits)

Ce cours vise à approfondir la compréhension de la pathologie et des facteurs de risque associés, les liens entre l'alimentation et le risque de maladies cardiovasculaires et les différentes approches nutritionnelles de prévention. Les nouvelles avenues (produits de santé naturels/nutraceutiques) dans ce secteur sont discutées. Les études rigoureuses des différentes « diètes à la mode » pour prévenir les maladies cardiovasculaires font également partie du contenu du cours.

NTR – 67047 Alimentation fonctionnelle, activité physique et performance (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de connaître les mécanismes des filières énergétiques jouant un rôle dans les différents types d'entraînement et la contribution des macronutriments et des micronutriments en cause comme sources énergétiques, facteurs ou cofacteurs. Ce cours vise également à faire l'analyse critique des différents aliments fonctionnels disponibles sur le marché en fonction de leur composition, des effets attribuables aux agents ergogéniques qu'ils contiennent, des formes disponibles, de la posologie et de leur application dans les différentes disciplines sportives selon diverses filières énergétiques.

NTR – 67048 Nutrigénomique (3 crédits)

L'objectif de ce cours est d'actualiser les connaissances à la lumière de l'avancement de la recherche dans le domaine de la génomique et de la nutrition. L'étude des interactions entre les gènes et les nutriments fournis par l'alimentation est abordée, de même que l'effet de ces interactions sur la santé. Il est aussi question de la structure, de la régulation et du rôle des gènes jouant un rôle dans le métabolisme et le mode d'action des nutriments.

NTR – 67049 Antioxydants et santé (3 crédits)

Ce cours a pour objectif de mieux comprendre le rôle du stress oxydatif (production de radicaux libres) dans le développement de différentes maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, respiratoires et neurodégénératives, le diabète et le cancer. Certains mécanismes générateurs de radicaux libres de même que l'importance et le rôle potentiel des antioxydants dans la prévention des maladies chroniques sont également discutés dans le cadre de ce cours. Il est aussi question des différentes sources d'antioxydants (naturels et synthétiques) et des résultats des plus importantes études d'intervention concernant les effets de la consommation d'antioxydants sur le risque de maladies chroniques.

NTR – 67050 Alimentation fonctionnelle et santé chez la femme (3 crédits)

L'alimentation fonctionnelle constitue une avenue de choix pour aider à régulariser certaines fonctions biologiques liées au système hormonal de la femme ou encore compenser les effets néfastes de certains changements hormonaux. Ce cours présente, dans un premier temps, les notions nécessaires à la compréhension des changements hormonaux qui surviennent au cours de la vie d'une femme. Les liens entre ces conditions hormonales et les paramètres physiologiques comme la prise alimentaire, la composition corporelle, le métabolisme des lipides de même que l'ostéoporose et les maladies cardiovasculaires sont ensuite abordés. Par la suite, les effets potentiels de certains aliments fonctionnels sont passés en revue en se basant sur la littérature scientifique récente.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès les cours du microprogramme pourront intégrer certains de ces cours dans des programmes universitaires plus longs. Dans le cas de l'Université Laval, le programme principalement visé est celui de la maîtrise avec mémoire en nutrition.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté des sciences de l'éducation

Sommaire

Adaptation scolaire	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	
• adaptation scolaire (difficultés d'apprentissage)	70-2.663.05
• adaptation scolaire (difficultés comportementales)	70-2.663.25
Administration et évaluation en éducation	
Maîtrise avec essai	
• fondements sociaux	11-2.665.11
• planification et gestion	11-2.665.21
• mesure et évaluation	11-2.665.31
Maîtrise avec mémoire	
• fondements sociaux	12-2.665.11
• planification et gestion	12-2.665.21
• mesure et évaluation	12-2.665.31
Doctorat	10-3.665.01
Diplôme d'études supérieures spécialisées	
• gestion scolaire	70-2.565.05
Microprogramme	
• gestion des personnes et des organisations d'enseignement	50-2.565.10
• leadership pour une nouvelle école	50-2.565.00
Didactique	
Maîtrise avec essai	11-2.564.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.564.01
Doctorat	10-3.564.01
Enseignement collégial	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.561.05
Intervention éducative	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	
• gestion et développement pédagogiques	70-2.663.35
• psychopédagogie	70-2.663.45
Psychopédagogie	
Maîtrise avec essai	11-2.563.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.563.01
Doctorat	10-3.563.01
Psychopédagogie (adaptation scolaire)	
Maîtrise avec essai	11-2.563.11
Maîtrise avec mémoire	12-2.563.11
Sciences de l'orientation	
Maîtrise avec stage et essai	13-2.568.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.568.01
Doctorat	10-3.568.01
Technologie éducative	
Maîtrise avec essai	11-2.567.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.567.01
Doctorat	10-3.567.01

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Depuis sa fondation en 1965, la Faculté des sciences de l'éducation n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer constamment ses programmes de formation universitaire en éducation et en enseignement. Elle peut se réjouir aujourd'hui d'être considérée comme l'une des plus importantes facultés d'éducation au Canada et dans le monde francophone, pour le nombre et la qualité de ses diplômes d'études aux trois cycles et pour les compétences qu'elle regroupe dans les principaux domaines de recherche en éducation.

La Faculté compte plusieurs centres ou groupes de recherche renommés, dont le Centre interuniversitaire de recherche sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), le Centre de recherche interuniversitaire sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT), le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP-Éducation). Ces diverses équipes de chercheurs et chercheuses constituent un extraordinaire milieu de recherche et reçoivent d'importantes subventions d'organismes publics ou privés, nationaux ou internationaux, dont peuvent bénéficier les étudiants et étudiantes à la maîtrise et au doctorat. La Faculté compte aussi la première chaire de recherche du Canada de niveau 1 en formation à l'enseignement ainsi que deux chaires de recherche du Canada de niveau 2, l'une sur la réussite scolaire et l'autre sur la conciliation famille-travail.

Forte d'un corps professoral d'environ 80 membres travaillant dans différents domaines de l'éducation et de l'orientation, la Faculté est heureuse d'offrir à ses quelque 900 étudiants et étudiantes des deuxième et troisième cycles une formation de grande qualité, à la fine pointe du progrès des connaissances.

En prenant connaissance de ce répertoire, vous constaterez que tous les membres de la Faculté sont pleinement engagés dans le développement de la recherche et des études supérieures en éducation.



Claude Simard
Doyen

Coordonnées de la Faculté

Pavillon des Sciences de l'éducation, bureau 260
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-3062 télécopieur : (418) 656-7347
fse@fse.ulaval.ca www.fse.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Claude Simard
Vice-doyenne aux études de premier cycle	Lise Saint-Laurent
Vice-doyenne aux études supérieures, à la recherche et à la formation continue	Geneviève Fournier
Secrétaire	Jean-Marc Bergeron

Départements

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	Directeur	Denis Joffrey (intérim)
Département des fondements et pratiques en éducation	Directeur	Jean Plante (intérim)
Département d'éducation physique	Directeur	Jocelyn Gagnon (intérim)



ADAPTATION SCOLAIRE

70-2.663.05	Diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire (difficultés d'apprentissage), D.E.S.S.	[version 003]
70-2.663.25	Diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire (difficultés comportementales), D.E.S.S.	[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/663B.html

Objectifs

Le D.E.S.S. en adaptation scolaire a été conçu de façon à répondre aux besoins des personnes qui désirent améliorer leurs interventions éducatives auprès des élèves en difficulté. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée en adaptation scolaire. Il ne confère toutefois pas de permis d'enseignement. Pour enseigner dans une école, il faut avoir reçu un brevet d'enseignement, c'est-à-dire avoir réussi le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BÉPEP), le baccalauréat en enseignement secondaire (BES) ou tout autre baccalauréat en enseignement.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves en difficulté. Certaines activités engagent les praticiens à clarifier leur compréhension de l'activité éducative en les mettant en situation de reconnaître leurs valeurs, leurs habiletés et leurs modèles conceptuels.

Ce programme est conçu, au moyen de ses deux concentrations, pour le personnel enseignant et les intervenants éducatifs qui travaillent en milieu scolaire. Il permet aux étudiants d'améliorer leurs interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives aux élèves en difficulté et à partir de l'analyse de leur pratique pédagogique auprès de cette population.

Au terme de ce programme, les étudiants auront amélioré leur qualité d'intervention auprès d'une clientèle en adaptation scolaire. Deux cheminements de formation sont proposés : le premier porte sur les difficultés d'apprentissage et le second, sur les difficultés comportementales.

De façon générale, et par des moyens particuliers selon la concentration, le programme vise à permettre aux étudiants :

- de situer adéquatement leur discipline ou leur champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'adaptation scolaire;
- de développer leurs habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en adaptation scolaire, pour les appliquer, de manière appropriée, à leur champ de pratique.

Responsable

Directeur des programmes
Pierre Pagé
(418) 656-2131, poste 3421; télécopieur : (418) 656-2905
Pierre.Page@fse.ulaval.ca

Pour information :
Carole Rousseau
(418) 656-5685; télécopieur : (418) 656-7347
Carole.Rousseau@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation se rapportant à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33 (ou 3,8 sur 5). Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et un texte de deux pages dans lequel il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BÉPEP) ou d'un baccalauréat en enseignement secondaire (BES) peut se voir imposer une scolarité d'appoint d'un maximum de 30 crédits. Le candidat peut être admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de celle-ci, la direction de programme se prononce sur la poursuite du programme. De plus, le candidat doit s'assurer d'avoir accès, en cours de formation, à un lieu d'expérimentation ou de pratique pédagogique.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours.

Il est possible que des candidats soient convoqués en entrevue.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Difficultés d'apprentissage

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

<i>Activités obligatoires</i>	
Cours	18 crédits
<i>Activités à option</i>	
Cours	12 crédits

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

A. Apprentissage-enseignement de contenus scolaires et intervention auprès d'élèves en difficulté

N° cours	Cr	Titre
DID — 63541	3	Difficultés d'apprentissage en mathématiques
DID — 64546	3	Difficultés en écriture
PPG — 64778	3	Difficultés en lecture
PPG — 63786	3	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique

B. Stages en adaptation scolaire

PPG — 64724	3	Stage en adaptation scolaire I
PPG — 64725	3	Stage en adaptation scolaire II

Les cours du bloc A doivent obligatoirement être suivis avant les stages. Les étudiants qui possèdent deux années d'expérience d'enseignement ou plus n'ont pas à suivre le premier stage PPG-64724 et suivent plutôt un cours à option supplémentaire. Les étudiants travaillant à temps plein ne peuvent suivre qu'un stage par session.

COURS À OPTION (12 crédits)

Difficultés comportementales

Choisir un cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PPG — 61950	3	Troubles de comport. : état des connais. et persp. d'éval.
PPG — 63787	3	Troubles de comportement : perspectives d'interv. à l'école
PPG — 65814	3	Problèmes d'adaptation et cognition sociale
PPG — 66206	3	Les Conduites agressives à l'école
PPG — 66816	3	Ados et troubles du comportement : description et étiologie

Fondements en éducation

Choisir un cours parmi les suivants :

PPG — 64792	3	Intervention et élaboration de connaissances : adap. scolaire
PPG — 65207	3	Langage, apprentissage et construction de connaissances
IED — 65418	3	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative
PPG — 65078	3	Construction sociale et culturelle des connaissances

Outils d'analyse de pratiques en enseignement

Choisir un cours parmi les suivants :

DID — 64284	3	Pensée critique et enseignement
EDC — 66779	1	Les Relations entre l'école et la famille
EDC — 65804	3	Controverses et éducation : une introduction
IED — 65419	3	Analyse critique et recherche en intervention éducative
PPG — 64627	3	Petite enfance : approche écologique
PPG — 63788	3	Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement
MEV — 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG — 64947	3	Lectures dirigées en adaptation scolaire
PPG — 64612	3	Analyse de pratique éducative

Choisir les crédits restants parmi tous les cours des D.E.S.S. en intervention éducative, en adaptation scolaire ou encore parmi les cours suivants :

PPG — 61917	3	Lectures dirigées I
PPG — 62340	3	Sujets spéciaux
EDC — 62341	3	Sujets spéciaux
PPG — 62371	3	Sujets spéciaux
PPG — 62372	3	Sujets spéciaux
PPG — 62412	3	Sujets spéciaux
PPG — 62413	2	Sujets spéciaux
PPG — 63824	3	Lectures dirigées II

Difficultés comportementales

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

<i>Activités obligatoires</i>	
Cours	24 crédits
<i>Activités à option</i>	
Cours	6 crédits

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

A. Difficultés d'ordre comportemental

N° cours	Cr	Titre
PPG — 61950	3	Troubles de comport. : état des connais. et persp. d'éval.
PPG — 65814	3	Problèmes d'adaptation et cognition sociale
PPG — 66816	3	Ados et troubles du comportement : description et étiologie

B. Apprentissage-enseignement de contenus scolaires et intervention auprès d'élèves en difficulté.

DID — 63541	3	Difficultés d'apprentissage en mathématiques
DID — 64546	3	Difficultés en écriture
PPG — 64778	3	Difficultés en lecture

C. Stages en adaptation scolaire

PPG – 64724	3	Stage en adaptation scolaire I
PPG – 64725	3	Stage en adaptation scolaire II

Les cours des bloc A et B doivent obligatoirement être suivis avant les stages. Les étudiants qui possèdent deux années d'expérience d'enseignement ou plus n'ont pas à suivre le premier stage PPG-64724 et suivent plutôt un cours à option supplémentaire. Les étudiants travaillant à temps plein ne peuvent suivre qu'un stage par session.

COURS À OPTION (6 crédits)

Difficultés comportementales

Choisir un cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PPG – 63787	3	Troubles de comportement : perspectives d'interv. à l'école
PPG – 66206	3	Les Conduites agressives à l'école

Fondements en éducation et outils d'analyse de pratiques en enseignement

Choisir un cours parmi les suivants :

MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG – 63788	3	Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement
DID – 64284	3	Pensée critique et enseignement
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
PPG – 64627	3	Petite enfance : approche écologique
PPG – 64792	3	Intervention et élaboration de connaissances : adap. scolaire
PPG – 64947	3	Lectures dirigées en adaptation scolaire
PPG – 65078	3	Construction sociale et culturelle des connaissances
PPG – 65207	3	Langage, apprentissage et construction de connaissances
IED – 65418	3	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative
IED – 65419	3	Analyse critique et recherche en intervention éducative
EDC – 65804	3	Controverses et éducation : une introduction
EDC – 66779	1	Les Relations entre l'école et la famille

Choisir au besoin les crédits restants parmi tous les cours des diplômes en intervention éducative, en adaptation scolaire ou encore parmi les cours suivants :

PPG – 61917	3	Lectures dirigées I
PPG – 62340	3	Sujets spéciaux
EDC – 62341	3	Sujets spéciaux
PPG – 62371	3	Sujets spéciaux
PPG – 62372	3	Sujets spéciaux
PPG – 62412	3	Sujets spéciaux
PPG – 62413	2	Sujets spéciaux
PPG – 63824	3	Lectures dirigées II

Exigences particulières concernant les cours

Dépôt du programme d'études

L'étudiant doit, au cours de sa première session d'inscription, déposer un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Exigences linguistiques

Comme c'est le cas pour l'ensemble des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, les personnes inscrites au diplôme en adaptation scolaire sont soumises à la politique facultaire relative au français écrit.

De plus, les étudiants doivent posséder une bonne compréhension de l'anglais écrit. Celle-ci sera vérifiée au moyen d'un examen qui se tient au début de la première session d'inscription. À défaut de réussir l'examen, tout étudiant se voit imposer un cours d'anglais à titre de cours complémentaire, qu'il doit réussir avec une note égale ou supérieure à C avant d'avoir acquis 9 crédits de cours du programme.

ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

11-2.665.11	Maîtrise avec essai (fondements sociaux), M.A.	[version 001]
11-2.665.21	Maîtrise avec essai (planification et gestion), M.A.	[version 001]
11-2.665.31	Maîtrise avec essai (mesure et évaluation), M.A.	[version 001]
12-2.665.11	Maîtrise avec mémoire (fondements sociaux), M.A.	[version 001]
12-2.665.21	Maîtrise avec mémoire (planification et gestion), M.A.	[version 001]
12-2.665.31	Maîtrise avec mémoire (mesure et évaluation), M.A.	[version 001]
10-3.665.01	Doctorat, Ph.D.	[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/665A.html

Objectifs

Les programmes d'études supérieures en administration et évaluation en éducation ont pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées, de même que des attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle et d'habiletés de recherche dans l'un ou l'autre des champs d'études que sont les trois concentrations suivantes :

- fondements sociaux de l'éducation;
- planification et gestion en éducation;
- mesure et évaluation en éducation.

Maîtrise

Le programme de *maîtrise avec essai* vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des notions de base et de se familiariser avec des méthodologies de recherche pertinentes au champ d'études choisi;
- de connaître et de comprendre les fondements et principaux modèles théoriques de son champ d'études et d'en faire une application appropriée aux problèmes et aux enjeux particuliers du secteur de l'éducation;
- de développer une perspective critique de son champ d'études;
- d'exercer diverses fonctions dans son champ de compétence professionnelle.

Le programme de *maîtrise avec mémoire* vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des notions de base et de maîtriser des méthodologies de recherche propres au champ d'études choisi;
- d'accroître ses capacités de conceptualisation, d'évaluation et d'analyse critique des institutions, des processus, des résultats et des effets du système éducatif;
- d'appliquer à un objet d'études en éducation les notions, les méthodologies et les modèles d'analyse et de recherche propres à son champ d'études;
- de faire de la recherche dans son champ d'études.

Doctorat

Le programme de *doctorat* vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances approfondies et articulées dans le champ d'études choisi;
- de développer une capacité éprouvée de conceptualisation, d'évaluation et d'analyse critique des institutions, des processus, des résultats et des effets du système éducatif;
- de connaître et d'appliquer à des problèmes et enjeux pertinents les méthodologies et modèles d'analyse propres à son champ d'études;
- de pouvoir contribuer à la production de connaissances théoriques et méthodologiques dans son champ d'études;
- de pouvoir poursuivre de façon autonome des recherches originales.

Responsable

Directeur des programmes

Pierre Valois

(418) 656-2131, poste 2070; télécopieur : (418) 656-2885

Pierre.Valois@fse.ulaval.ca

Pour information :

Carole Rousseau

(418) 656-5685; télécopieur : (418) 656-7347

Carole.Rousseau@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Est admissible au programme de maîtrise le titulaire d'un baccalauréat en éducation ou dans un domaine d'études pertinent, ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent dans un autre système de notation.

De plus, le candidat doit avoir suivi avec succès, pendant sa scolarité de baccalauréat, au moins 6 crédits de cours en lien avec la concentration dans laquelle il s'inscrit. À défaut de satisfaire à cette exigence, le candidat pourrait se voir imposer une scolarité d'appoint.

Il peut arriver qu'un candidat soit également admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de cette session d'essai, le directeur de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'un texte d'environ deux pages dans lequel il énonce les objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise dans ce programme. Il doit aussi indiquer la concentration choisie et préciser le thème qu'il se propose de traiter dans son essai ou son mémoire.

Doctorat

Exigences générales

Est admissible au programme de doctorat le titulaire d'une maîtrise en éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent à l'une ou l'autre des concentrations du programme, ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent dans un autre système de notation et tout candidat pouvant justifier d'acquis équivalents. Le candidat qui n'a pas suivi pendant sa maîtrise les cours ADS-64230 *Méthodes de recherche*, et ADS-64924 *La Recherche qualitative*, ou MEV-64925 *Analyse de données I*, ou leurs équivalents pourrait se voir imposer de suivre l'un ou plusieurs de ces cours à titre de scolarité d'appoint. Le candidat titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine d'études que l'éducation pourrait se voir imposer une scolarité probatoire ou d'appoint.

Il peut arriver qu'un candidat soit également admis à une session d'essai (12 crédits de cours). À la fin de la session d'essai, le directeur de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter, avec sa demande d'admission, un curriculum vitae détaillé, de même qu'un texte d'une dizaine de pages maximum dans lequel il énonce les objectifs visés en poursuivant des études de doctorat dans ce programme; il doit aussi indiquer la concentration choisie et présenter un avant-projet précisant le thème ainsi que la problématique qu'il souhaite approfondir, de même que les objectifs qu'il aimerait poursuivre dans le cadre de sa thèse de doctorat.

Un candidat ne peut être admis au doctorat que si un professeur a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur avant de faire sa demande d'admission. Pour le candidat qui n'est pas en mesure d'effectuer une telle démarche, le directeur de programme se chargera alors de lui assigner un directeur de recherche provisoire, à partir des indications fournies avec la demande d'admission (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme).

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par le directeur de programme. Ce dernier tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitae, texte sur les objectifs visés et sur l'avant-projet de recherche).

De plus, l'admission à un programme dépend, d'une part, de la disponibilité des professeurs et, d'autre part, de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs de recherche des professeurs qui interviennent dans ce programme. Aucun candidat à la maîtrise avec mémoire et au doctorat n'est admis sans directeur de recherche.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ADS – 64230	3	Méthodes de recherche
AEE – 66211	3	Administration et évaluation en éduc. : fondements et enjeux

Choisir un des deux cours suivants :

ADS – 64924	3	La Recherche qualitative
MEV – 64925	3	Analyse de données I

Choisir trois des six cours suivants :

ADS – 61960	3	Introduction à l'économique de l'éducation
MEV – 63999	3	Évaluation institutionnelle
ADS – 64227	3	Introduction à l'analyse politique de l'éducation
ADS – 64231	3	Introduction à la sociologie de l'éducation
ADS – 64283	3	Introduction à l'administration scolaire
MEV – 64926	3	Modèles de mesure I

ESSAI (6 crédits)

AEE – 66220	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (21 crédits)

Choisir 9 crédits parmi les cours de la concentration choisie et 3 crédits parmi les cours d'une autre concentration de ce programme ou parmi les cours de tout autre programme de deuxième cycle.

Concentration fondements sociaux de l'éducation

N° cours	Cr	Titre
ADS – 61073	3	Analyse des réformes : changement et innovation
ADS – 61960	3	Introduction à l'économique de l'éducation
ADS – 63260	3	Femmes, école et société
ADS – 63279	3	Évaluation des politiques éducatives
ADS – 63848	3	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation
MEV – 63999	3	Évaluation institutionnelle
ADS – 64127	3	Séminaire sur l'enseignement supérieur
ADS – 64227	3	Introduction à l'analyse politique de l'éducation
ADS – 64231	3	Introduction à la sociologie de l'éducation
AEE – 67039	3	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation
AEE – 67040	3	Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation

Concentration planification et gestion en éducation

MEV – 60246	3	Évaluation de programmes I
ADS – 61607	3	Stratégies de changement
ADS – 61612	3	La Planification en éducation
ADS – 61960	3	Introduction à l'économique de l'éducation
ADS – 62810	3	Gestion des ressources humaines en éducation

ADS – 63257	3	Financement de l'éducation
ADS – 63279	3	Évaluation des politiques éducatives
ADS – 64228	3	Femmes et gestion en éducation
ADS – 64232	3	Culture organisationnelle
ADS – 64283	3	Introduction à l'administration scolaire
ADS – 64287	3	Gestion et supervision pédagogique
AEE – 67039	3	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation

Concentration mesure et évaluation en éducation

MEV – 60246	3	Évaluation de programmes I
MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
MEV – 61458	3	Construction d'échelles d'attitude
ADS – 63279	3	Évaluation des politiques éducatives
MEV – 63734	3	Méthodes de collecte de données
MEV – 63999	3	Évaluation institutionnelle
MEV – 64925	3	Analyse de données I
MEV – 64926	3	Modèles de mesure I
MEV – 64965	3	Évaluation appliquée à la sélection du personnel
MEV – 66494	3	Évaluation et compétences
AEE – 67039	3	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation

Choisir 9 crédits parmi les cours des concentrations (voir les listes qui précèdent) ou parmi les cours suivants. (L'étudiant peut également choisir parmi les cours de tout autre programme de deuxième cycle, pertinent à son cheminement.)

MEV – 61472	3	Analyse de variables multiples
ADS – 61477	3	Sociologie de la jeunesse : question spéciale
ADS – 64127	3	Séminaire sur l'enseignement supérieur
ADS – 64229	3	Éducation et développement
MEV – 64308	3	Micro-ordinateur et analyse de données
MEV – 65199	3	Analyse de données II
AEE – 66212	1	Lectures dirigées
AEE – 66213	2	Lectures dirigées
AEE – 66214	3	Lectures dirigées
AEE – 66215	3	Sujets spéciaux
AEE – 66216	3	Sujets spéciaux
AEE – 66217	3	Sujets spéciaux
AEE – 66218	3	Stage en administration et évaluation en éducation
AEE – 66219	6	Essai-stage
AEE – 66974	3	Rôle-conseil dans les organisations

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ADS – 64230	3	Méthodes de recherche
AEE – 66211	3	Administration et évaluation en éduc. : fondements et enjeux

Choisir un des deux cours suivants :

ADS – 64924	3	La Recherche qualitative
MEV – 64925	3	Analyse de données I

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 9 crédits parmi les cours de la concentration choisie. (Voir les cours à option de la maîtrise avec essai.)

Choisir 3 crédits parmi les cours des autres concentrations ou parmi les autres cours du programme ou parmi les cours de tout autre programme de deuxième cycle, pertinent à son cheminement.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	69	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
AEE – 66209	3	Examen de doctorat
AEE – 66210	3	Séminaire de doctorat

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits de cours pertinents au champ de recherche, que ce soit des cours du programme dans la concentration choisie ou non, ou des cours de tout autre programme de troisième cycle (voir la liste des cours à option de la maîtrise avec essai).

Encadrement

Maîtrise avec essai

L'étudiant inscrit à la maîtrise avec essai devra, au plus tard au début de sa deuxième session d'inscription, choisir un professeur comme conseiller. Le directeur de programme pourra l'assister dans ses démarches.

Maîtrise avec mémoire et doctorat

L'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire ou au doctorat devra normalement avoir fait le choix de son directeur de recherche au moment de son admission. Cependant, s'il arrivait que le candidat soit dans l'impossibilité de faire cette démarche, le directeur de programme lui assignera temporairement un directeur de recherche après consultation des personnes intéressées. En tout état de cause, l'étudiant devra avoir fait son choix définitif au plus tard à la fin de la première session d'inscription.

Dépôt du programme d'études

Au plus tard au cours de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer, pour approbation, son programme d'études à la direction du programme. Ce programme de formation est élaboré, sous la supervision de son conseiller ou de son directeur de recherche, en fonction des exigences du programme, des objectifs que l'étudiant poursuit dans le cadre du programme, de la concentration choisie, des cours offerts et du champ de recherche sur lequel portera l'examen de doctorat si l'étudiant est inscrit au doctorat. Afin de l'aider dans l'élaboration de ce programme d'études, la direction du programme met à sa disposition une planification triennale de l'offre des cours.

Évaluation des progrès des étudiants

Comme le prévoit le *Règlement des études*, la direction du programme doit voir au moins une fois par année à l'évaluation des progrès des étudiants qui sont sous sa responsabilité. À cette fin, l'étudiant remplit le formulaire intitulé « Suivi des progrès de l'étudiant » et le retourne dûment approuvé par son conseiller ou son directeur de recherche avant le 1^{er} novembre de chaque année.

Note - L'approbation par la direction de programme du choix de cours des sessions subséquentes d'inscription sera conditionnelle au dépôt de ce formulaire.

Examen de doctorat

Dès le début de sa scolarité, l'étudiant inscrit à un programme de doctorat doit tenir compte du fait qu'il devra se soumettre à l'examen de doctorat. Cet examen a pour but d'évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. La réussite de l'examen est accompagnée de recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen doit comporter deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours à option, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche). L'étudiant doit s'inscrire au cours AEE-66209 *Examen de doctorat*, à la session au cours de laquelle il prévoit que ce dernier aura lieu.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public, et le jury de l'examen est constitué d'au moins trois professeurs, dont le directeur de recherche. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite de l'examen est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

Le texte complet de la politique de l'examen de doctorat peut être obtenu au secrétariat du programme.

Séminaire de doctorat

Le séminaire de doctorat vise à permettre à l'étudiant de :

- bien cerner la problématique et la pertinence de son projet de thèse;
- bien reconnaître les principaux éléments de la littérature pertinente à son projet;
- développer de manière cohérente la perspective théorique et la démarche méthodologique en relation avec le problème et les objectifs de sa recherche;
- présenter et défendre de manière articulée et compétente son projet de thèse.

Le séminaire de doctorat couronne la scolarité (21 crédits) de l'étudiant dans laquelle il intervient pour 3 crédits. Il est public et a lieu dans la première ou la deuxième session qui suit celle de l'examen révisé de doctorat. Il doit impérativement être tenu avant toute collecte de données puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche, afin que l'étudiant puisse déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

Projet de recherche

Maîtrise

Le plus tôt possible après son admission, ou au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit présenter son projet d'essai ou de mémoire, ainsi que le plan de travail et son calendrier de réalisation au directeur de programme, après avoir obtenu l'approbation de son conseiller ou de son directeur de recherche. Ce projet devra ensuite être soumis au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

Dans le cas d'un mémoire, celui-ci peut être présenté en y insérant un ou des articles. Dans ce cas, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation du directeur de programme au moment du dépôt de son projet. Il n'y a pas d'exposé oral.

Doctorat

Après avoir été reçu à son examen de doctorat, l'étudiant doit, en concertation avec son directeur de recherche, proposer au directeur de programme un comité de thèse composé de trois professeurs, dont son directeur de recherche. Il doit faire approuver son plan de recherche par son comité de thèse et le déposer auprès du directeur de programme. La thèse peut être présentée en y insérant des articles. Dans ce cas, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation du directeur de programme au moment du dépôt de son projet. La soutenance est publique.

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant, inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CÉRUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CÉRUL. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CÉRUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CÉRUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Exigences linguistiques

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit. De plus, il doit avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. L'étudiant qui échoue à l'examen se voit imposer un cours d'anglais en cours complémentaire. Il doit satisfaire à l'exigence de compréhension de l'anglais écrit avant d'avoir dépassé 9 crédits du programme.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte une exigence de résidence d'au moins une session à temps complet (automne ou hiver), à moins que l'étudiant n'en soit dispensé après en avoir fait la demande à la direction de recherche.

Doctorat

Ce programme comporte une exigence de résidence d'au moins trois sessions consécutives à temps complet (automne ou hiver), à moins que l'étudiant n'en soit dispensé après en avoir fait la demande à la direction de programme.

ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

70-2.565.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées en
gestion scolaire, D.E.S.S.

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/565B.html

Objectifs

Le D.E.S.S. en gestion scolaire permet au gestionnaire scolaire non seulement de connaître et de maîtriser tout ce qui touche la fonction de direction mais également d'acquiescer les compétences nécessaires à l'exercice de son travail. La capacité du directeur à s'acquiescer de ses responsabilités dès son entrée en fonction devient un critère de qualité de la formation qu'il a reçue. Le programme de D.E.S.S. vise à former des professionnels compétents, capables de relever les nouveaux défis que comporte la gestion des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes au tournant de ce siècle.

Au terme du D.E.S.S. en gestion scolaire, les étudiants seront aptes à assumer la direction d'un établissement scolaire et auront acquis les compétences leur permettant :

- de mobiliser le personnel autour de projets éducatifs variés;
- d'établir des collaborations parents/école/communauté pour favoriser la réussite des élèves;
- d'élaborer et mettre en œuvre des projets de nature variée;
- d'évaluer les ressources et les activités d'un établissement scolaire;
- d'exercer un leadership pédagogique, politique et administratif dans un établissement scolaire et dans la communauté;
- d'intervenir en tenant compte de la culture d'un établissement scolaire.

Responsable

Directrice du programme
Claire Lapointe
(418) 656-2131, poste 6923; télécopieur : (418) 656-2731
Claire.Lapointe@fse.ulaval.ca

Pour information :
Doris Leclerc
(418) 656-2131, poste 5441; télécopieur : (418) 656-7347
Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admis à ce programme, vous devez :

- être titulaire d'un baccalauréat en enseignement obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 ou avoir un diplôme équivalent;
- être titulaire d'un permis ou d'un brevet d'enseignement;
- faire la preuve d'une expérience d'enseignement d'au moins deux années;
- avoir réussi les 15 crédits du microprogramme ou leur équivalent.

Important - Si vous n'avez pas besoin de l'attestation d'études émise à la fin du microprogramme (un relevé de notes des cours suivis peut servir d'équivalent à cette attestation) et que vous avez l'intention de terminer l'ensemble des 30 crédits de cours du diplôme (15 crédits du microprogramme de deuxième cycle en leadership pour une nouvelle école plus 15 crédits supplémentaires), vous pouvez faire une demande d'admission directement au D.E.S.S. en gestion scolaire. Vous commencerez alors par les cinq cours prévus au microprogramme et vous poursuivrez automatiquement avec les autres cours.

Nous acceptons les candidatures de personnes qui n'occupent pas encore un poste de direction d'établissement.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 24 crédits

Activités à option

Cours 6 crédits

COURS OBLIGATOIRES (24 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ADS – 65932	3	La Gestion de l'établissement scolaire
ADS – 65934	3	La Gestion et le leadership pédagogique
ADS – 65935	3	Le Projet d'établissement et la planification stratégique
ADS – 65937	3	L'École et son milieu
ADS – 65933	3	Réussir sa première année comme directeur (adjoint)
ADS – 66818	3	Mobilisation du personnel et changements stratégiques
ADS – 66822	3	Le Leadership politique en gestion scolaire
ADS – 66823	3	Intégration et synthèse

COURS À OPTION (6 crédits)

Choisir un cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
ADS – 66700	3	Séminaire-stage

ou

Un cours de la maîtrise en administration et évaluation en éducation de la concentration « Planification et gestion de l'éducation ».

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
ADS – 66824	1	Sujet spécial en gestion scolaire I
ADS – 66825	1	Sujet spécial en gestion scolaire II
ADS – 66826	1	Sujet spécial en gestion scolaire III
CSO – 66512	3	Gestion des équipes

Exigences particulières concernant les cours

Exigences linguistiques

Comme c'est le cas pour l'ensemble des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, les personnes inscrites au diplôme en gestion scolaire sont soumises à la politique facultaire relative au français écrit.

Insertion du programme dans un autre programme

Les personnes qui auront terminé leur D.E.S.S. en gestion scolaire pourront l'intégrer dans une maîtrise en administration et évaluation en éducation à la condition de satisfaire aux exigences de ce programme.

DIDACTIQUE

11-2.564.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 004]
12-2.564.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
10-3.564.01	Doctorat, Ph.D.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/564A.html

Note - Pour la didactique des langues secondes ou étrangères, voir les programmes en LINGUISTIQUE.

Objectifs

Maîtrise

La maîtrise avec essai vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

La maîtrise avec mémoire vise à permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche dans un champ de la didactique et d'assumer, éventuellement, des responsabilités de consultation et de recherche appliquée en milieu scolaire.

Doctorat

Les objectifs de ce programme sont de former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale au développement du savoir dans les différents champs de la didactique et de former des professeurs pour l'enseignement supérieur et des cadres supérieurs dans le domaine de la pédagogie.

Responsable

Directeur des programmes
Pierre Pagé
(418) 656-2131, poste 3421; télécopieur : (418) 656-2905
Pierre.Page@fse.ulaval.ca

Pour information :
Diane Turgeon
(418) 656-5775; télécopieur : (418) 656-7347
Diane.Turgeon@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33 (ou 3,8 sur 5). Dans certains cas, notamment pour les candidats dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte d'un maximum de deux pages s'il choisit le type avec essai ou d'un maximum de cinq pages s'il choisit le type avec mémoire. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai ou mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller pour la maîtrise avec essai ou de directeur de recherche pour la maîtrise avec mémoire. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

En cours de cheminement, l'étudiant pourra, s'il le juge nécessaire, demander à la direction de programme un changement de conseiller ou de directeur de recherche.

Doctorat

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, il faut être titulaire d'une maîtrise comportant une préparation pertinente au champ d'études choisi ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans certains cas, une scolarité complémentaire ou probatoire peut être imposée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes et trois rapports d'appréciation), chaque candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte de cinq pages. Ce texte présente un avant-projet de recherche qui comporte les éléments suivants : un titre provisoire de la thèse, une première ébauche du plan, la problématique et sa pertinence, de même que les principales sources bibliographiques.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources disponibles pour l'encadrement. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis au doctorat, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement doctoral. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade**Maîtrise avec essai**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	18	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
DID - 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
DID - 64857	3	Interdisciplinarité et didactiques

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

DID - 64858	3	Recherche en éducation : enjeux éthiques
DID - 61923	3	Séminaire de recherche de maîtrise
DID - 64284	3	Pensée critique et enseignement
EDC - 64727	3	Épistémologie et éducation
DID - 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID - 66817	3	Analyse et écriture de textes de genre universitaire

ESSAI (12 crédits)

DID - 65129	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (18 crédits)

Choisir 9 crédits parmi les cours propres à la concentration choisie ou parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
DID - 64171	3	Lectures, thème particulier en didactique
DID - 64172	3	Lectures, thèmes de base en didactique

Cours des concentrations**Didactique de l'éducation morale**

DID - 61524	3	Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale
DID - 64858	3	Recherche en éducation : enjeux éthiques

Didactique du français, langue et littératures

DID - 63557	3	Practicum en français écrit
DID - 60263	3	Séminaire de lecture en did. du français (langue maternelle)
DID - 62741	3	Recherche documentaire sur Internet et schématisation
DID - 63540	3	Recherche en didactique du français écrit
DID - 64079	3	Littérature d'enfance et de jeunesse
DID - 64222	3	L'Orthographe, son enseignement et ses diff. d'apprentissage
DID - 64546	3	Difficultés en écriture
DID - 66817	3	Analyse et écriture de textes de genre universitaire

Didactique de l'histoire

DID - 60250	3	Séminaire de lecture en didactique de l'histoire
-------------	---	--

Didactique des mathématiques

DID - 61521	3	Séminaire de lecture en didactique des mathématiques
DID - 63538	3	Développement de concepts géométriques
DID - 63541	3	Difficultés d'apprentissage en mathématiques

Didactique des sciences

DID - 61527	3	Séminaire de lecture en didactique des sciences
DID - 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID - 64713	3	Concepts scientifiques et techniques
DID - 64714	3	Science-technique-formation

Didactique de l'enseignement professionnel

DID - 63775	3	Séminaire de lecture en didactique de l'ens. professionnel
DID - 64713	3	Concepts scientifiques et techniques
DID - 64714	3	Science-technique-formation

Cours communs à toutes les concentrations

EDC - 62341	3	Sujets spéciaux
DID - 62342	1	Sujets spéciaux
DID - 62343	3	Sujets spéciaux
DID - 62344	3	Sujets spéciaux
DID - 64171	3	Lectures, thème particulier en didactique
DID - 64172	3	Lectures, thèmes de base en didactique
EDC - 64727	3	Épistémologie et éducation
DID - 64284	3	Pensée critique et enseignement
DID - 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID - 64857	3	Interdisciplinarité et didactiques
DID - 64858	3	Recherche en éducation : enjeux éthiques
EDC - 66084	3	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels
EDC - 66536	3	Expériences de recherche

Choisir 9 crédits de cours en sciences de l'éducation ou dans un autre domaine connexe au sujet de recherche de l'étudiant. Ces cours peuvent être pris parmi les cours des concentrations ou les cours communs à toutes les concentrations (voir les listes ci-dessus).

Note - L'étudiant désirant s'inscrire ultérieurement au doctorat devra avoir suivi le cours DID-61923 *Séminaire de recherche de maîtrise*.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
DID - 61923	3	Séminaire de recherche de maîtrise
DID - 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

DID - 64857	3	Interdisciplinarité et didactiques
DID - 64858	3	Recherche en éducation : enjeux éthiques
EDC - 64727	3	Épistémologie et éducation
DID - 64284	3	Pensée critique et enseignement
DID - 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
PPG - 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
DID - 66817	3	Analyse et écriture de textes de genre universitaire

COURS À OPTION (9 crédits)

Choisir 6 crédits de cours propres à la concentration choisie ou parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
DID - 64171	3	Lectures, thème particulier en didactique
DID - 64172	3	Lectures, thèmes de base en didactique

Voir la liste des cours à option de la maîtrise avec essai : cours des concentrations.

Choisir 3 crédits de cours en sciences de l'éducation ou dans un champ connexe au sujet de recherche de l'étudiant. Ce cours peut être pris parmi les cours des concentrations ou parmi les cours communs à toutes les concentrations.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	69	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

DID - 65904	3	Examen de doctorat
DID - 65905	3	Séminaire de recherche de doctorat

COURS À OPTION (15 crédits)

Les autres cours sont choisis parmi les cours propres à la concentration ou parmi les cours communs à toutes les concentrations (voir la liste des cours à option de la maîtrise avec essai). L'étudiant peut également choisir des cours offerts par d'autres unités, s'ils sont jugés pertinents à son projet de recherche.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant doit terminer les cours propres aux programmes de maîtrise et de doctorat au cours des deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ces programmes. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ces programmes nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits au programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Encadrement

Maîtrise

Au moins deux mois avant la présentation publique du séminaire de recherche et au plus tard au moment de l'inscription au séminaire, l'étudiant et son directeur constituent un comité d'encadrement. Ce comité comprend le directeur et au moins un autre professeur.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Au moins deux mois avant la présentation publique de l'examen de doctorat et au plus tard au moment de l'inscription à cet examen, l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. Les membres du jury peuvent ensuite continuer d'assurer l'encadrement de l'étudiant et constituer son Comité de thèse. Avant l'examen, l'étudiant doit également soumettre son plan d'examen à l'approbation de la direction de programme.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). En cas d'échec, une seule reprise est permise, sur décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, le texte complet de la politique de l'examen de doctorat ainsi que les formulaires à remplir au moment du dépôt du plan d'examen et pour l'approbation du jury.

Dépôt du projet d'essai ou de recherche

Maîtrise avec essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits.

Maîtrise avec mémoire

Après avoir satisfait aux exigences du séminaire de recherche, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire conventionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, s'il y a lieu, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque forme que celle-ci puisse prendre, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Doctorat

Immédiatement après avoir réussi l'examen de doctorat, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche (dix pages) doit comporter le titre provisoire de la thèse, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail et les principales références. Le programme permet que la thèse soit présentée en y insérant des articles. Une thèse conçue sous cette forme ne peut se résumer à la seule juxtaposition des articles proposés; elle doit aussi comporter des parties servant à faire le lien entre les articles, de façon à assurer la cohésion et la cohérence du texte constituant la thèse. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de thèse au secrétariat du programme. Dans ce cas, l'étudiant doit présenter à son directeur de recherche un projet comprenant le plan, le titre de la thèse, le titre des articles et la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail, les principales références et le nom des périodiques, avec comité de lecture auquel les articles seront soumis. Ces articles doivent porter sur la résolution d'un problème unique.

L'une ou l'autre forme de projet de thèse sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de doctorat (sept ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard à la fin de la session qui suit celle au cours de laquelle il a accumulé 21 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Séminaires de recherche

Maîtrise

L'étudiant doit présenter son séminaire de recherche avant d'avoir acquis 27 crédits du programme (cours et recherche). Ce séminaire de recherche est obligatoire à la maîtrise avec mémoire et le devient à la maîtrise avec essai pour ceux qui désirent s'inscrire au doctorat par la suite. Il est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Doctorat

Le séminaire doctoral doit être l'occasion de présenter la problématique et la méthodologie du projet de recherche. L'étudiant présente son séminaire après s'être soumis à l'examen de doctorat. Le séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche afin que l'étudiant puisse déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation de son projet au Comité d'éthique.

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CÉRUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CÉRUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CÉRUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CÉRUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions consécutives.

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

70-2.561.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 002]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/561A.html

Objectifs

L'objectif général du D.E.S.S. en enseignement collégial est de préparer l'étudiant à l'exercice de la profession d'enseignant au niveau collégial. Il puise sa dynamique dans l'interrelation entre les dimensions théoriques et pratiques de l'exercice de la profession.

Au terme de ses études, l'étudiant doit être apte à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des moyens d'intervention pédagogique adaptés aux élèves du collégial en recourant de façon réflexive aux savoirs et aux pratiques de référence;
- démontrer des habiletés d'analyse et de critique par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial (sociologique, psychologique, technologique, organisationnelle, docimologique, etc.);
- porter un regard critique sur sa pratique professionnelle pour mieux assurer le développement de celle-ci.

Pour acquérir ces compétences, l'étudiant doit développer sa capacité à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies, des tactiques et des moyens d'intervention pédagogique efficaces et adaptés aux élèves ainsi que des activités d'apprentissage relatives aux programmes d'études;
- adopter une pratique réflexive qui s'appuie sur les savoirs et leur appropriation par les élèves;
- démontrer des habiletés de synthèse par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial;
- faire preuve d'une compréhension critique des caractéristiques psychologiques et sociologiques des jeunes adultes dans ses interventions pédagogiques, dans l'encadrement d'élèves et dans la gestion de la classe;
- démontrer des habiletés de communication orale et écrite;
- évaluer les apprentissages dans une perspective tant formative que sommative;
- intégrer, de façon critique, les technologies de l'information et de la communication dans ses interventions pédagogiques;
- collaborer avec les autres acteurs engagés dans l'activité éducative;
- prendre en charge son développement professionnel et contribuer au devenir de la profession enseignante.

Responsable

Directeur du programme
Simon Larose

(418) 656-2131, poste 7040; télécopieur : (418) 656-7375
Simon.Larose@fse.ulaval.ca

Pour information :

Johanne Bolduc

(418) 656-2131, poste 5953; télécopieur : (418) 656-7347
Johanne.Bolduc@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire (ou spécialisé) dans une matière enseignée au collégial. Ce baccalauréat doit avoir été obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Le candidat doit aussi, avant le début des cours de la première session, réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et obtenir un résultat égal ou supérieur à 60 %. Si le résultat qu'il obtient au TFLM est égal ou supérieur à 60 % mais inférieur à 75 %, il devra suivre et réussir le cours FRN-22908 *Français écrit pour la formation à l'enseignement III* durant sa première session au programme.

Exigences linguistiques

En plus de devoir faire la preuve de sa bonne maîtrise de la langue française (voir rubrique « Exigences d'admission »), l'étudiant doit démontrer qu'il a une bonne compréhension de l'anglais écrit. Celle-ci sera vérifiée au moyen d'un examen qui se tient au début de la première session d'inscription. La personne qui échoue à l'examen se voit imposer un cours d'anglais, non contributif, qu'elle doit réussir dès la deuxième session d'inscription au programme.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 24 crédits

Activités à option

Cours 6 crédits

Session d'automne

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
ADS – 66848	3	Système d'enseignement collégial et société
PPG – 66849	3	Psychologie cognitive et enseignement collégial
PPG – 66852	3	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial
DID – 66855	3	Stage d'enseignement collégial I

COURS À OPTION

L'étudiant doit choisir le cours de didactique qui correspond à la discipline qu'il souhaite enseigner au collégial (discipline de son baccalauréat).

DID – 66853	3	Didactique du français au collégial I
DID – 66850	3	Didactique des sciences au collégial I
DID – 66863	3	Didactique des arts plastiques au collégial I

ou, pour les autres disciplines :

DID – 66857	3	Planification de l'enseignement au collégial
-------------	---	--

Session d'hiver

COURS OBLIGATOIRES

N° cours	Cr	Titre
MEV – 66858	3	Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial
TEN – 66860	1	Les TIC au collégial
PPG – 66859	4	Intégration des acquis dans l'intervention pédagogique
DID – 66856	4	Stage d'enseignement collégial II

COURS À OPTION

L'étudiant doit choisir le deuxième cours de didactique qui correspond à la discipline qu'il souhaite enseigner au collégial.

DID – 66854	3	Didactique du français au collégial II
DID – 66851	3	Didactique des sciences au collégial II
DID – 66864	3	Didactique des arts plastiques au collégial II

ou, pour les autres disciplines :

DID – 66861	3	Practicum en planification de l'enseignement au collégial
-------------	---	---

INTERVENTION ÉDUCATIVE

70-2.663.35 Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative (gestion et développement pédagogiques), D.E.S.S.[version 004]

70-2.663.45 Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative (psychopédagogie), D.E.S.S. [version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/663A.html

Objectifs

Ce programme a été conçu de façon à répondre aux besoins des personnes qui recherchent un perfectionnement sur le plan de leurs interventions éducatives. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée dans une discipline ou dans un champ de pratique particulier. Ce programme rejoint, au moyen de ses concentrations, le personnel enseignant, les formateurs, le personnel professionnel (gestionnaires de services éducatifs ou de formation, conseillers pédagogiques, personnel de direction d'établissement d'enseignement) et les cadres qui travaillent, ou qui sont en voie de le faire, en intervention éducative dans des milieux variés : scolaire, sociocommunautaire, entreprise, etc. Il permet aux étudiants d'améliorer leurs interventions à partir de l'analyse de leur pratique pédagogique.

De façon générale, et par des moyens particuliers empruntés par chaque concentration, le programme vise à permettre aux étudiants :

- de situer adéquatement leur discipline ou leur champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'élargir leur compréhension des réalités et des grands problèmes vécus dans le monde de l'éducation et, plus particulièrement, de ceux liés à leur champ d'études ou à leur discipline;
- de développer des habiletés d'intervention dans leur champ de spécialisation;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation pour les appliquer, de manière appropriée, à leur champ de pratique.

Objectifs propres à chacune des concentrations

Gestion et développement pédagogiques

Cette concentration s'adresse à des personnes occupant ou souhaitant occuper des fonctions ayant trait à la gestion et au développement pédagogiques. Elle a pour but de leur fournir l'occasion de se former aux techniques et aux théories d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion des plans de développement de leur établissement. Les personnes qui s'y inscrivent auront l'occasion d'analyser et de se représenter les relations entre le développement intégral de la personne et les attentes multiples de la société. Elles étudieront la dynamique école, entreprise et région dans le contexte de l'amélioration continue des programmes et des établissements d'enseignement.

Psychopédagogie

Cette concentration a pour objectif de fournir au personnel professionnel de l'enseignement l'occasion d'améliorer ses interventions à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique et de modèles théoriques concernant le développement de la connaissance, le sujet apprenant, la personne de l'intervenant, les contenus, les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention. Certaines activités engagent les praticiens à clarifier leur compréhension de l'activité éducative en les mettant en situation de reconnaître leurs propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels. Au terme de leurs études, les étudiants devraient avoir enrichi leur connaissance d'un champ d'activité professionnelle et avoir établi des liens pertinents entre la pratique et la théorie dans ce champ d'activité.

Responsable

Directeur du programme
Pierre Pagé
(418) 656-2131, poste 3421; télécopieur : (418) 656-2905
Pierre.Page@fse.ulaval.ca

Pour information :
Carole Rousseau
(418) 656-5685; télécopieur : (418) 656-7347
Carole.Rousseau@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Admissibilité générale

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33 (ou de 3,8 sur 5). Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitae et un texte de deux pages dans lequel il précise ses intérêts pour le programme ainsi que pour la concentration privilégiée, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature. Le candidat doit, de plus, satisfaire aux exigences particulières d'admission de la concentration qu'il privilégie.

Exigence particulière

Gestion et développement pédagogiques

Cette concentration est normalement offerte aux personnes occupant des fonctions ayant trait à la gestion et au développement pédagogiques.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Gestion et développement pédagogiques

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
IED - 65418	3	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative
IED - 65419	3	Analyse critique et recherche en intervention éducative
ET		

choisir trois cours (9 crédits) parmi les suivants :

TEN - 61512	3	Organisation et mise en œuvre de système de formation
TEN - 61515	3	Approche systémique et analyse de besoins
ADS - 61612	3	La Planification en éducation
TEN - 62630	3	Planification de systèmes d'enseignement I
MEV - 64006	3	Élaboration/évaluation : programme d'intervention
ADS - 64283	3	Introduction à l'administration scolaire
TEN - 64426	3	La Méthodologie des systèmes souples et recherche-action
EDC - 65053	3	Mise en œuvre de programmes d'enseignement I

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir trois cours (9 crédits) dans l'un des sous-champs suivants :

Le choix des cours de concentration est établi par le comité d'orientation après consultation des membres de la cohorte constituée.

Planification pédagogique : cours en mesure et évaluation, en didactique et en psychopédagogie

Formation en milieu de travail : cours en relations industrielles, en administration ou en counseling et orientation

Développement international

N° cours	Cr	Titre
ADS - 61612	3	La Planification en éducation
ADS - 64229	3	Éducation et développement
Direction d'établissement d'enseignement		
ADS - 64232	3	Culture organisationnelle
ADS - 64283	3	Introduction à l'administration scolaire
ADS - 64287	3	Gestion et supervision pédagogique

Développement de systèmes d'apprentissage

TEN - 61084	3	Stratégies de réalisation de messages multimédias
TEN - 61507	3	La Programmation télévisuelle comme système d'enseignement
TEN - 64448	3	Hypermédias et stratégies pédagogiques
TEN - 65476	3	TIC et gestion de projets (en réseau)

Choisir deux cours (6 crédits) parmi tous les cours du programme, y compris ceux des autres concentrations.

Psychopédagogie

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 6 crédits

Activités à option

Cours 24 crédits

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
IED - 65418	3	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative
IED - 65419	3	Analyse critique et recherche en intervention éducative

COURS À OPTION (24 crédits)

Choisir quatre cours (12 crédits) parmi les suivants :

Apprentissage

N° cours	Cr	Titre
MEV - 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG - 62974	3	Intégration des expériences d'apprentissage
PPG - 64786	3	La Dimension affective dans l'apprentissage
PPG - 65207	3	Langage, apprentissage et construction de connaissances

Développement

PPG - 62973 3 Fondements émotionnels de l'éducation

Fondements

PPG - 64544	3	Les Enseignants et leurs savoirs
EDC - 64727	3	Épistémologie et éducation

Intervention pédagogique

PPG - 61949	3	Planification de l'enseignement (practicum)
PPG - 62986	3	Psychologie cognitive et intervention pédagogique
PPG - 64612	3	Analyse de pratique éducative
PPG - 64920	3	Savoir pratique et approche narrative
PPG - 64950	3	Soutien social en milieu scolaire
PPG - 65035	3	Recherche et développement collaboratifs I
PPG - 65036	3	Recherche et développement collaboratifs II
PPG - 65078	3	Construction sociale et culturelle des connaissances

Petite enfance

PPG - 64627 3 Petite enfance : approche écologique

Supervision pédagogique

PPG - 63527	1	Enseignement coopératif I
PPG - 63529	3	Séminaire d'intégration
PPG - 63530	3	Supervision professionnelle et entretien d'explicitation
PPG - 63531	3	Supervision pédagogique (practicum)
ADS - 64287	3	Gestion et supervision pédagogique
PPG - 64523	1	Enseignement coopératif II
PPG - 64524	1	Enseignement coopératif III
PPG - 64612	3	Analyse de pratique éducative
PPG - 64920	3	Savoir pratique et approche narrative
PPG - 65078	3	Construction sociale et culturelle des connaissances

Autres cours

PPG - 61917	3	Lectures dirigées I
PPG - 62339	1	Sujets spéciaux
PPG - 62340	3	Sujets spéciaux
EDC - 62341	3	Sujets spéciaux
PPG - 62371	3	Sujets spéciaux
PPG - 62372	3	Sujets spéciaux
PPG - 62412	3	Sujets spéciaux
PPG - 62413	2	Sujets spéciaux
PPG - 63824	3	Lectures dirigées II

Choisir quatre cours (12 crédits) parmi tous les cours du programme, y compris ceux des autres concentrations.

Exigences particulières concernant les cours

Dépôt du programme d'études

L'étudiant doit, au cours de sa première session d'inscription, déposer un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Exigences linguistiques

Comme c'est le cas pour l'ensemble des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, les personnes inscrites au diplôme en intervention éducative sont soumises à la politique facultaire relative au français écrit.

De plus, les étudiants doivent posséder une bonne compréhension de l'anglais écrit. Celle-ci sera vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. À défaut de réussir l'examen, tout étudiant se verra imposer un cours d'anglais à titre de cours complémentaire qu'il devra avoir réussi avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir acquis 9 crédits de cours du programme.

PSYCHOPÉDAGOGIE

11-2.563.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 003]
12-2.563.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 003]
10-3.563.01	Doctorat, Ph.D.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/563A.html

Objectifs

Maîtrise

La maîtrise en psychopédagogie a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

La maîtrise avec essai est davantage axée sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis, en tant que professionnel, la capacité de réfléchir sur son action, lui permettant ainsi d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, une synthèse de ses travaux témoignant de sa démarche.

La maîtrise avec mémoire est davantage axée sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle et en avoir maîtrisé les méthodologies;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus.

Doctorat

Les études de doctorat visent à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis la capacité d'analyser des événements éducatifs et de réfléchir, de façon critique, sur le savoir et ses processus d'acquisition;
- être devenu spécialiste dans un champ d'études et de recherche en psychopédagogie;
- être capable de lier à la problématique éducative dans son ensemble les données relatives à son champ de spécialisation;
- être en mesure de contribuer à l'avancement du savoir théorique et de la pratique en psychopédagogie par l'apport de nouvelles connaissances;
- pouvoir poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- avoir la compétence nécessaire pour élaborer de nouvelles pratiques de recherche et d'intervention.

Responsable

Directeur des programmes
Pierre Pagé
(418) 656-2131, poste 3421; télécopieur : (418) 656-2905
Pierre.Page@fse.ulaval.ca

Pour information :
Diane Turgeon
(418) 656-5775; télécopieur : (418) 656-7347
Diane.Turgeon@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33 (ou 3,8 sur 5). Dans certains cas, notamment pour les candidats dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte d'un maximum de deux pages s'il choisit le type avec essai ou d'un maximum de cinq pages s'il choisit le type avec mémoire. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai ou mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller pour la maîtrise avec essai ou de directeur de recherche pour la maîtrise avec mémoire. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission définitive ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

En cours de cheminement, l'étudiant pourra, s'il le juge nécessaire, demander à la direction de programme un changement de conseiller ou de directeur de recherche.

Doctorat

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, il faut être titulaire d'une maîtrise comportant une préparation pertinente au champ d'études choisi ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans certains cas, une scolarité complémentaire ou probatoire peut être imposée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), chaque candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte de cinq pages. Ce texte présente un avant-projet de recherche qui comporte les éléments suivants : un titre provisoire de la thèse, une première ébauche du plan, la problématique et sa pertinence, de même que les principales sources bibliographiques.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources disponibles pour l'encadrement. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis au doctorat, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement doctoral. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	30 crédits
-------	------------

Faculté des sciences de l'éducation

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

Prendre un cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PPG – 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID – 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation

ou tout autre cours reconnu comme un cours de méthodologie de la recherche et recommandé par le conseiller.

ESSAI (12 crédits)

Prendre l'un ou l'autre des essais suivants :

PPG – 65143	12	Essai
EDP – 65445	12	Essai

COURS À OPTION (30 crédits)

Choisir 30 crédits parmi les cours suivants ou tout cours de deuxième cycle recommandé par le conseiller pour sa pertinence avec le sujet de l'essai :

Adaptation scolaire

N° cours	Cr	Titre
MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG – 61950	3	Troubles de comport. : état des connais. et persp. d'éval.
DID – 63541	3	Difficultés d'apprentissage en mathématiques
DID – 63557	3	Practicum en français écrit
PPG – 63786	3	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique
PPG – 63787	3	Troubles de comportement : perspectives d'interv. à l'école
PPG – 63788	3	Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement
DID – 64546	3	Difficultés en écriture
PPG – 64724	3	Stage en adaptation scolaire I
PPG – 64725	3	Stage en adaptation scolaire II
PPG – 64778	3	Difficultés en lecture
PPG – 64792	3	Intervention et élaboration de connaissances : adap. scolaire
PPG – 64917	3	Difficultés d'apprentissage au secondaire
PPG – 64947	3	Lectures dirigées en adaptation scolaire
PPG – 65814	3	Problèmes d'adaptation et cognition sociale
PPG – 66206	3	Les Conduites agressives à l'école
PPG – 66435	3	Enfance, famille et adaptation
PPG – 66816	3	Ados et troubles du comportement : description et étiologie
DID – 66817	3	Analyse et écriture de textes de genre universitaire

Apprentissage

MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG – 62974	3	Intégration des expériences d'apprentissage
PPG – 64786	3	La Dimension affective dans l'apprentissage
PPG – 65207	3	Langage, apprentissage et construction de connaissances
MEV – 66494	3	Évaluation et compétences

Développement

PPG – 62973	3	Fondements émotionnels de l'éducation
PPG – 65208	3	Pensée sociale de l'enfant et adaptation en milieu scolaire

Éducation physique

EDP – 61903	3	Practicum en éducation physique et sportive
EDP – 63223	3	Supervision en éducation physique et sportive
EDP – 63229	3	Recherche en intervention en éducation physique et sportive
EDP – 66572	3	Diffusion de la recherche en éducation physique et sportive
EDP – 66573	3	Planif. et évaluation en éducation physique et sportive

Fondements

EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation
PPG – 65846	3	Recherche qualitative : approche collaborative en éducation
PPG – 66581	3	La Formation des maîtres : bilan et perspectives
PPG – 66585	3	La Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels

Intervention pédagogique

PPG – 61949	3	Planification de l'enseignement (practicum)
PPG – 62986	3	Psychologie cognitive et intervention pédagogique
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
PPG – 64920	3	Savoir pratique et approche narrative
PPG – 64950	3	Soutien social en milieu scolaire
PPG – 65078	3	Construction sociale et culturelle des connaissances

Petite enfance

PPG – 64627	3	Petite enfance : approche écologique
-------------	---	--------------------------------------

Supervision pédagogique

PPG – 63529	3	Séminaire d'intégration
PPG – 63527	1	Enseignement coopératif I
PPG – 63530	3	Supervision professionnelle et entretien d'explicitation
PPG – 63531	3	Supervision pédagogique (practicum)
PPG – 64523	1	Enseignement coopératif II
PPG – 64524	1	Enseignement coopératif III

Autres cours

PPG – 61917	3	Lectures dirigées I
PPG – 62339	1	Sujets spéciaux
PPG – 62340	3	Sujets spéciaux

EDC – 62341	3	Sujets spéciaux
PPG – 62371	3	Sujets spéciaux
PPG – 62372	3	Sujets spéciaux
PPG – 62412	3	Sujets spéciaux
PPG – 62413	2	Sujets spéciaux
PPG – 63824	3	Lectures dirigées II
EDP – 65438	1	Lectures dirigées
EDP – 65439	2	Lectures dirigées
EDP – 65440	3	Lectures dirigées
EDP – 65441	1	Sujets spéciaux (éducation physique)
EDP – 65442	2	Sujets spéciaux (éducation physique)
EDP – 65443	3	Sujets spéciaux (éducation physique)
EDC – 66084	3	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels
EDC – 66536	3	Expériences de recherche
DID – 66817	3	Analyse et écriture de textes de genre universitaire

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

Prendre deux cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PPG – 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID – 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation

ou tout autre cours reconnu comme un cours de méthodologie de la recherche et recommandé par le directeur de recherche.

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours des différentes concentrations de la maîtrise avec essai (voir les listes ci-dessus) ou tout cours de deuxième cycle recommandé par le directeur de recherche pour sa pertinence avec le sujet du mémoire.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	69	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PPG – 65799	3	Examen de doctorat
PPG – 65800	3	Séminaire de recherche de doctorat

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours des différentes concentrations de la maîtrise avec essai (voir les listes ci-dessus) ou tout cours de troisième cycle recommandé par le directeur de recherche pour sa pertinence avec le sujet de recherche.

Dépôt du programme d'études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant dépose un programme d'études. Ce programme est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Maîtrise avec essai

Le programme d'études est élaboré conjointement avec le conseiller, en fonction du thème de l'essai et des intérêts personnels. Il est possible de suivre certains cours dans d'autres programmes d'études aux cycles supérieurs. L'étudiant doit nécessairement ajuster ses intérêts aux possibilités offertes.

Maîtrise avec mémoire et doctorat

Le programme d'études est élaboré conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Au moins deux mois avant la présentation publique de l'examen de doctorat et au plus tard au moment de l'inscription à cet examen, l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. Les membres du jury peuvent ensuite continuer d'assurer l'encadrement de l'étudiant et constituer son comité de thèse. Avant l'examen, l'étudiant doit également soumettre son plan d'examen à l'approbation de la direction de programme.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). En cas d'échec, une seule reprise est permise, sur décision unanime des membres du jury seulement.

Le texte complet de la politique de l'examen de doctorat ainsi que les formulaires à remplir au moment du dépôt du plan d'examen et pour obtenir l'approbation du jury sont disponibles au secrétariat du programme.

Dépôt du projet d'essai ou de recherche

Maîtrise avec essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits d'inscription (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits.

Maîtrise avec mémoire

Avant d'avoir accumulé 27 crédits d'inscription (cours et recherche), l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire conventionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence sera en situation d'exclusion du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, si nécessaire, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous, au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque forme que celle-ci puisse prendre, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Doctorat

Immédiatement après avoir réussi l'examen de doctorat, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche (dix pages) doit comporter le titre provisoire de la thèse, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail et les principales références. Le programme permet que la thèse soit présentée en y insérant des articles. Une thèse conçue sous cette forme ne peut se résumer à la seule juxtaposition des articles proposés; elle doit aussi comporter des parties servant à lier les articles de façon à assurer la cohésion et la cohérence du texte constituant la thèse. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de thèse au secrétariat du programme. Dans ce cas, l'étudiant doit présenter à son directeur de recherche un projet comprenant le plan, le titre de la thèse, le titre des articles et la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail, les principales références et le nom des périodiques, avec comité de lecture auquel les articles seront soumis. Ces articles doivent porter sur la résolution d'un problème unique.

L'une ou l'autre forme de projet de thèse sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de doctorat (sept ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Séminaire de recherche

Doctorat

Le séminaire doctoral doit être l'occasion de présenter la problématique et la méthodologie du projet de recherche. L'étudiant présente son séminaire après s'être soumis à l'examen de doctorat. Le séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche afin que l'étudiant puisse déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation de son projet au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CÉRUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CÉRUL. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CÉRUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CÉRUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (articles 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ces programmes. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ces programmes nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Doctorat

L'étudiant doit prévoir une résidence de trois sessions consécutives.

PSYCHOPÉDAGOGIE (Adaptation scolaire)

11-2.563.11 Maîtrise avec essai, M.A. [version 003]

12-2.563.11 Maîtrise avec mémoire, M.A. [version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/563B.html

Objectifs

La maîtrise en psychopédagogie (adaptation scolaire) a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

La maîtrise avec essai est davantage axée sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis, en tant que professionnel, la capacité de réfléchir sur son action, lui permettant ainsi d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans un champ d'activité professionnelle lié à l'adaptation scolaire;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire et en avoir maîtrisé les méthodologies;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie et en adaptation scolaire;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, une synthèse de ses travaux témoignant de sa démarche.

La maîtrise avec mémoire est davantage axée sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire;

- s'être familiarisé avec la recherche dans le champ d'activité de l'adaptation scolaire;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus et ce, dans le domaine de l'adaptation scolaire.

Responsable

Directeur du programme
Pierre Pagé
(418) 656-2131, poste 3421; télécopieur : (418) 656-2905
Pierre.Page@fse.ulaval.ca

Pour information :
Diane Turgeon
(418) 656-5775; télécopieur : (418) 656-7347
Diane.Turgeon@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33 (ou 3,8 sur 5). Dans certains cas, notamment pour les candidats dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 30 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte d'un maximum de deux pages s'il choisit le type avec essai ou d'un maximum de cinq pages s'il choisit le type avec mémoire. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai ou mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller pour la maîtrise avec essai ou de directeur de recherche pour la maîtrise avec mémoire. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

En cours de cheminement, l'étudiant pourra, s'il le juge nécessaire, demander à la direction de programme un changement de conseiller ou de directeur de recherche.

Note - Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. On suggère aux candidats qui désirent s'inscrire à temps complet de commencer leurs études à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	30 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (3 crédits)

Prendre un cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
PPG – 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation
DID – 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative

ou tout autre cours reconnu comme un cours de méthodologie de la recherche et recommandé par le conseiller.

ESSAI (12 crédits)

PPG – 65143	12	Essai
-------------	----	-------

L'essai doit porter sur un thème relatif à l'adaptation scolaire.

COURS À OPTION (30 crédits)

Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :

Adaptation scolaire

N° cours	Cr	Titre
MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG – 61950	3	Troubles de comport. : état des connais. et persp. d'éval.
DID – 63541	3	Difficultés d'apprentissage en mathématiques
DID – 63557	3	Practicum en français écrit
PPG – 63786	3	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique
PPG – 63787	3	Troubles de comportement : perspectives d'interv. à l'école
PPG – 63788	3	Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement
DID – 64546	3	Difficultés en écriture
PPG – 64724	3	Stage en adaptation scolaire I
PPG – 64725	3	Stage en adaptation scolaire II
PPG – 64778	3	Difficultés en lecture
PPG – 64792	3	Intervention et élaboration de connaissances : adap. scolaire
PPG – 64917	3	Difficultés d'apprentissage au secondaire
PPG – 64947	3	Lectures dirigées en adaptation scolaire
PPG – 65814	3	Problèmes d'adaptation et cognition sociale
PPG – 66206	3	Les Conduites agressives à l'école
PPG – 66435	3	Enfance, famille et adaptation

Choisir 12 crédits parmi les cours en adaptation scolaire (voir la liste précédente), parmi les cours suivants ou tout cours de deuxième cycle recommandé par le conseiller pour sa pertinence avec le sujet de l'essai.

Apprentissage

MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG – 62974	3	Intégration des expériences d'apprentissage
PPG – 64786	3	La Dimension affective dans l'apprentissage
PPG – 65207	3	Langage, apprentissage et construction de connaissances

Développement

PPG – 62973	3	Fondements émotionnels de l'éducation
PPG – 65208	3	Pensée sociale de l'enfant et adaptation en milieu scolaire

Fondements

PPG – 64544	3	Les Enseignants et leurs savoirs
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation

Intervention pédagogique

PPG – 61949	3	Planification de l'enseignement (practicum)
PPG – 62986	3	Psychologie cognitive et intervention pédagogique
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
PPG – 64920	3	Savoir pratique et approche narrative
PPG – 64950	3	Soutien social en milieu scolaire
PPG – 65078	3	Construction sociale et culturelle des connaissances

Petite enfance

PPG – 64627	3	Petite enfance : approche écologique
-------------	---	--------------------------------------

Supervision pédagogique

PPG – 63529	3	Séminaire d'intégration
PPG – 63527	1	Enseignement coopératif I
PPG – 63530	3	Supervision professionnelle et entretien d'explicitation
PPG – 63531	3	Supervision pédagogique (practicum)
PPG – 64523	1	Enseignement coopératif II
PPG – 64524	1	Enseignement coopératif III

Autres cours

PPG – 61917	3	Lectures dirigées I
PPG – 62339	1	Sujets spéciaux
PPG – 62340	3	Sujets spéciaux
EDC – 62341	3	Sujets spéciaux
PPG – 62371	3	Sujets spéciaux
PPG – 62372	3	Sujets spéciaux
PPG – 62412	3	Sujets spéciaux
PPG – 62413	2	Sujets spéciaux
PPG – 63824	3	Lectures dirigées II

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	15 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

Prendre deux cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PPG – 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID – 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
PPG – 64612	3	Analyse de pratique éducative
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation

ou tout autre cours reconnu comme un cours de méthodologie de la recherche et recommandé par le directeur de recherche.

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

Adaptation scolaire

N° cours	Cr	Titre
MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
PPG – 61950	3	Troubles de comport. : état des connais. et persp. d'éval.
DID – 63541	3	Difficultés d'apprentissage en mathématiques
DID – 63557	3	Practicum en français écrit
PPG – 63786	3	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique
PPG – 63787	3	Troubles de comportement : perspectives d'interv. à l'école
PPG – 63788	3	Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement
DID – 64546	3	Difficultés en écriture
PPG – 64724	3	Stage en adaptation scolaire I
PPG – 64725	3	Stage en adaptation scolaire II
PPG – 64778	3	Difficultés en lecture
PPG – 64792	3	Intervention et élaboration de connaissances : adap. scolaire
PPG – 64917	3	Difficultés d'apprentissage au secondaire
PPG – 64947	3	Lectures dirigées en adaptation scolaire
PPG – 65814	3	Problèmes d'adaptation et cognition sociale
PPG – 66206	3	Les Conduites agressives à l'école
PPG – 66435	3	Enfance, famille et adaptation

Dépôt du programme d'études

Au cours de sa première session d'inscription au programme de maîtrise en psychopédagogie (adaptation scolaire), l'étudiant doit déposer un programme d'études. Il élabore ce programme conjointement avec le conseiller ou le directeur de recherche, en fonction du thème de l'essai ou du mémoire, de ses objectifs de formation, de ses intérêts personnels et de l'obligation d'acquiescer 15 ou 18 crédits de cours parmi ceux de la concentration en adaptation scolaire. Il est possible de suivre certains cours dans d'autres programmes d'études aux cycles supérieurs. L'étudiant doit nécessairement ajuster ses intérêts aux possibilités offertes. Ce programme d'études est soumis à l'approbation de la direction de programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Dépôt du projet d'essai ou de recherche

Maîtrise avec essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits.

Maîtrise avec mémoire

Avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche), l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire conventionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, s'il y a lieu, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque forme que celle-ci puisse prendre, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CÉRUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CÉRUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CÉRUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CÉRUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise).

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la politique facultaire relative au français écrit est appliquée.

La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

SCIENCES DE L'ORIENTATION

13-2.568.01	Maîtrise avec stage et essai, M.A.	[version 002]
12-2.568.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
10-3.568.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/568A.html

Objectifs

Maîtrise avec stage et essai

La formation offerte à la maîtrise en sciences de l'orientation avec stage et essai met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles visant à rendre les étudiants aptes à favoriser, par des interventions éducatives, le développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes. Ce type de maîtrise donne accès à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec.

Plus précisément, au terme de ses études, la personne qui obtient son diplôme de maîtrise en sciences de l'orientation, type avec stage et essai, devrait :

- faire la preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation et de l'intervention éducative dans ce domaine de pratique;
- maîtriser des modes d'intervention propres à l'orientation;
- avoir acquis une attitude critique face à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- être capable de lire, d'évaluer et d'utiliser de façon judicieuse les résultats de recherches dans le domaine des sciences de l'orientation;
- être capable, dans un essai, de présenter par écrit, et de façon claire et cohérente, une problématique d'une certaine complexité, de préciser l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et de la situer dans le cadre des connaissances déjà accumulées sur le sujet.

Maîtrise avec mémoire

La maîtrise avec mémoire en sciences de l'orientation met l'accent sur l'acquisition de compétences en recherche dans les champs relatifs aux interventions éducatives en vue de favoriser le développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

Au terme de ses études, la personne qui obtient son diplôme de maîtrise avec mémoire en sciences de l'orientation devrait :

- connaître les fondements de l'orientation et de l'intervention éducative;
- avoir acquis une attitude critique face aux pratiques et recherches en sciences de l'orientation;
- avoir acquis des habiletés de recherche par la réalisation d'un projet de recherche;
- être capable de présenter par écrit, et de façon claire et cohérente, un rapport de recherche (mémoire) comprenant, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre, et ses conclusions.

Doctorat

Le doctorat en sciences de l'orientation a pour but de former des spécialistes capables d'enrichir le savoir scientifique dans les champs relatifs au développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

Au terme de ses études, la personne qui obtient son doctorat en sciences de l'orientation devrait :

- faire preuve de connaissances approfondies en sciences de l'orientation;
- avoir acquis une grande capacité d'analyse critique des savoirs et des interventions en sciences de l'orientation;
- connaître et appliquer au champ de spécialisation choisi les méthodes et modèles d'analyse appropriés;
- être capable de mener des recherches originales de façon autonome;
- pouvoir contribuer à l'avancement des connaissances en sciences de l'orientation.

Responsable

Directrice des programmes
Marie-Denyse Boivin
(418) 656-2131, poste 4375; télécopieur : (418) 656-2885
Marie-Denyse.Boivin@fse.ulaval.ca

Pour information :
Guylaine Gaumond
(418) 656-7852; télécopieur : (418) 656-7347
Guylaine.Gaumond@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission.

Les titulaires d'un baccalauréat autre qu'en sciences de l'orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peuvent aussi être admis sous réserve d'une scolarité d'appoint. Le maintien d'une moyenne cumulative de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité probatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

Exigences particulières

Pour le type de maîtrise avec mémoire, le candidat doit, avant d'être admis, établir une entente avec le directeur de recherche et préciser son thème de recherche dans un texte d'environ cinq pages. Ce texte présente le sujet de recherche envisagé, les objectifs généraux poursuivis, ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Contresigné par le professeur qui a accepté de diriger l'étudiant, ce texte fait partie des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes et rapports d'appréciation).

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du Département.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Cependant, le cheminement des personnes admises à la session d'hiver est susceptible d'être plus difficile, compte tenu du fait que certains cours peuvent ne pas être offerts et que les stages ne peuvent être entrepris qu'à la session d'automne.

Doctorat

Exigence générale

Le candidat, titulaire de la maîtrise en sciences de l'orientation, de la maîtrise en sciences de l'éducation (orientation), de la maîtrise ès arts (orientation), ou d'un diplôme jugé équivalent, peut demander son admission aux études de troisième cycle.

Exigences particulières

Le candidat doit connaître son directeur de recherche, un membre du corps professoral dont il se sera assuré la collaboration. Avec sa demande d'admission, la personne doit inclure un texte de dix à quinze pages présentant son sujet de recherche, les objectifs généraux poursuivis, ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce projet de recherche provisoire servira aux fins de l'examen d'admission. Cet examen oral porte sur les connaissances de cette personne, connaissances acquises lors de ses études antérieures et dans ses expériences de travail, ainsi que sur ses connaissances relatives à son sujet de thèse de doctorat. Toutefois, les modalités de recherche ne sont pas évaluées à cette étape. Le jury doit pouvoir déterminer s'il y a bien matière à thèse doctorale dans le sujet choisi et si le Département dispose des ressources pour bien encadrer la personne.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande d'admission et tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (dossier scolaire, rapports d'appréciation, curriculum vitae, texte soumis, recommandation du jury de l'examen d'admission).

De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs de recherche des professeurs intervenant dans ce programme.

Enfin, l'admission dépend de la capacité des membres du corps professoral à recevoir de nouveaux étudiants. Aucune personne n'est admise sans directeur de recherche.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec stage et essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15 crédits
Stages	18 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

Note - Les stages et le séminaire de secteur doivent être considérés comme un bloc indissociable et doivent être suivis de façon continue au cours d'une même année universitaire commençant en septembre.

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CSO – 60275	3	Modèles de l'intervention éducative
CSO – 61940	3	Séminaire de recherche
MEV – 64006	3	Élaboration/évaluation : programme d'intervention
CSO – 64084	3	Éthique de l'intervention et de la recherche

Prendre un séminaire de 3 crédits correspondant au secteur d'intervention où le stage est réalisé. Ce séminaire doit être suivi en concomitance avec le stage.

CSO – 64427	3	Secteur scolaire
CSO – 64428	3	Secteur organisationnel
CSO – 64429	3	Secteur de la réadaptation
CSO – 64430	3	Secteur social-communautaire
CSO – 64431	3	Secteur formation adulte et emploi
CSO – 64829	3	Secteur consultation et développement de services

STAGES (18 crédits)

Choisir les stages selon l'une des trois formules possibles :

Formule dont l'axe principal est l'intervention individuelle (12 crédits) et l'axe secondaire, l'intervention de groupe (6 crédits).

CSO – 61790	6	Stage en counseling individuel I
CSO – 61791	6	Stage en counseling individuel II
CSO – 64081	6	Stage court en intervention éducative en groupe

Formule dont l'axe principal est l'intervention de groupe (12 crédits) et l'axe secondaire, l'intervention individuelle (6 crédits).

CSO – 61606	6	Stage court en intervention individuelle
CSO – 63592	6	Stage en intervention éducative en groupe I
CSO – 63593	6	Stage en intervention éducative en groupe II

Formule dont l'axe principal est l'intervention psychosociale (12 crédits) et l'axe secondaire, l'intervention individuelle (6 crédits).

CSO – 61606	6	Stage court en intervention individuelle
CSO – 64082	6	Stage en intervention psychosociale I
CSO – 64083	6	Stage en intervention psychosociale II

ESSAI (6 crédits)

CSO – 65149	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CSO – 60282	3	Séminaire : les processus de groupe
CSO – 61093	3	Problématiques actuelles sur les trajectoires profession.
CSO – 61187	3	Séminaire d'approfondissement
ADS – 61607	3	Stratégies de changement
CSO – 61609	3	Intervention psychosociale
CSO – 61615	3	Apprentissage expérientiel : éducation d'adultes
CSO – 61635	3	Groupe et intervention éducative
CSO – 62295	3	Sujets spéciaux
ADS – 63260	3	Femmes, école et société
CSO – 63362	3	Femmes, carrière et identité
ADS – 63848	3	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation
ADS – 64231	3	Introduction à la sociologie de l'éducation
ADS – 64232	3	Culture organisationnelle
SAC – 64452	3	Modèles d'intervention en réadaptation
CSO – 64468	3	Étude des modèles et des méthodes d'animation
CSO – 64476	3	Principes et fondements de l'animation
PSY – 64502	3	Violence, famille et couple
CSO – 64718	3	Analyse critique d'interventions
SVS – 64767	3	Médiation familiale
CSO – 64921	3	Santé mentale au travail
CSO – 64922	3	Intentionnalité et projets de vie
MEV – 64965	3	Évaluation appliquée à la sélection du personnel

CSO – 65972	3	Toxicomanie et réadaptation
CSO – 66401	3	Dynamiques interculturelles et intervention
CSO – 67038	3	Théories de la motivation appliquées à l'orientation

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CSO – 60275	3	Modèles de l'intervention éducative
CSO – 61940	3	Séminaire de recherche
MEV – 64006	3	Élaboration/évaluation : programme d'intervention
CSO – 64084	3	Éthique de l'intervention et de la recherche

COURS À OPTION (9 crédits)

Choisir 9 crédits parmi les cours à option de la maîtrise avec stage et essai.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Thèse	69	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CSO – 63591	3	Séminaire doctoral de recherche
CSO – 65796	3	Examen de doctorat
CSO – 65797	3	Séminaire de recherche de doctorat

COURS À OPTION (12 crédits)

L'étudiant est invité à satisfaire aux exigences concernant la scolarité en choisissant des cours en fonction de ses objectifs de formation et de son projet de recherche.

Exigences particulières concernant la scolarité

Programmes d'études

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire ou au doctorat élabore son programme d'études. Ce programme d'études, précisant et justifiant tous les cours ou séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise avec stage et essai

Les étudiants qui optent pour le type de maîtrise avec stage et essai doivent préparer un essai qui leur permettra de faire état de leurs connaissances dans un domaine du savoir et de leur aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à ce domaine.

L'étudiant doit se procurer, au secrétariat du programme, le document intitulé *L'essai : guide pratique et procédurier* dans lequel sont précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre (étude de cas, dissertation, récit de pratique, etc.), ainsi que les étapes à suivre du début jusqu'au dépôt final. L'essai peut, en outre, s'articuler autour d'une problématique soulevée lors des stages.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer de la collaboration d'un membre du corps professoral pour diriger son essai. Dès qu'un professeur a accepté d'agir comme conseiller de son essai, l'étudiant doit en informer la direction de programme en remplissant le formulaire *Choix du conseiller d'essai* qu'il peut se procurer au secrétariat de son programme. La décision concernant les détails pertinents à chaque essai relève d'une entente entre l'étudiant et le conseiller d'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation du directeur de programme. L'étudiant effectuera cette démarche à partir du formulaire *Approvisionnement du sujet d'essai* qu'il peut obtenir au secrétariat du programme.

L'essai doit être déposé, pour évaluation au secrétariat du programme, en un exemplaire relié sommairement. Il est évalué par le conseiller de l'essai. L'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de 6 crédits (270 heures de travail).

Maîtrise avec mémoire

Les étudiants qui suivent le type de maîtrise avec mémoire doivent soumettre leur projet de recherche, pour approbation, au directeur de programme, au plus tard durant la deuxième session d'inscription, s'ils sont étudiants à temps complet, et durant la quatrième session d'inscription, s'ils sont inscrits à temps partiel.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. L'évaluation du mémoire est faite par trois examinateurs nommés par la Faculté des études supérieures. Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Doctorat

Comité de thèse

L'étudiant doit former son comité de thèse, composé d'au moins deux membres du corps professoral, en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet de recherche et participera au séminaire de recherche obligatoire pour tous les étudiants au doctorat. La composition du comité doit être approuvée dès que possible par le directeur de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat a pour but d'évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen doit comporter deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche). Au moins deux mois avant la date prévue pour la partie orale de l'examen (date déterminée par l'étudiant, en concertation avec son directeur de recherche), l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs et pourra, le cas échéant, devenir le comité de thèse une fois l'examen réussi. La composition du jury est soumise à l'approbation du directeur de programme. L'étudiant doit, au même moment ou avant si possible, soumettre à l'approbation du directeur du programme son plan d'examen.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A* à E). La réussite de l'examen est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

Le texte complet de la politique de l'examen de doctorat et les formulaires à remplir pour le dépôt du plan d'examen et pour l'approbation du jury peuvent être obtenus au secrétariat du programme.

Séminaire de recherche de doctorat

Le séminaire de recherche de doctorat fait suite à l'examen de doctorat et permet à l'étudiant de présenter ses objectifs particuliers de recherche, ainsi que la méthodologie qu'il se propose d'utiliser pour les atteindre. Ce séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet pour être en mesure de déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation au Comité d'éthique.

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité de thèse, et remis au directeur de programme qui se charge ensuite de le faire parvenir à l'étudiant.

Approvisionnement du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CÉRUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier en remettant une copie au secrétariat de son programme. S'il fait appel à des sujets humains, il doit transmettre copie de la déclaration au CÉRUL et, au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, soumet ce projet pour approbation au CÉRUL au moyen du formulaire prévu à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CÉRUL doit précéder le recrutement de sujets humains. L'étudiant qui réalise sa recherche dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CÉRUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CÉRUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Thèse

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences linguistiques

Maîtrise

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ces programmes exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée par un examen administré au début de la première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, des cours de mise à niveau peuvent être exigés.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. Tout en tenant compte des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. À moins d'une permission spéciale, il doit être terminé dans les quatre années qui suivent la première inscription.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions, dont deux doivent être consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec le directeur de recherche et le directeur de programme. Afin de satisfaire à cette exigence, une seule session d'été peut être admise comme scolarité continue. Tout en tenant compte des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme de doctorat peut être poursuivi à temps partiel.

TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

11-2.567.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 005]
12-2.567.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
10-3.567.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/567A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme vise l'acquisition d'habiletés de recherche et de capacités professionnelles dans le domaine de la technologie éducative. Selon le type de maîtrise choisi, ce programme vise les objectifs suivants :

Maîtrise avec essai

Permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension de la technologie éducative et par le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

Maîtrise avec mémoire

Permettre à l'étudiant de se familiariser avec la recherche dans le domaine de la technologie éducative afin d'y poursuivre des recherches originales ou d'exercer un leadership dans les milieux de l'enseignement et de la formation en milieu de travail.

Doctorat

Les objectifs de ce programme sont de former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale au savoir dans un des champs de la technologie éducative, de former des professeurs destinés à l'enseignement supérieur et de former des cadres pédagogiques supérieurs.

Responsable

Directeur des programmes
 Pierre Pagé
 (418) 656-2131, poste 3421; télécopieur : (418) 656-2905
 Pierre.Page@fse.ulaval.ca

Pour information :
 Carole Rousseau (maîtrise)
 (418) 656-5685; télécopieur : (418) 656-7347
 Carole.Rousseau@fse.ulaval.ca

Diane Turgeon (doctorat)
 (418) 656-5775; télécopieur : (418) 656-7347
 Diane.Turgeon@fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, qui comporte une préparation pertinente à la concentration choisie et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3 sur 4,33 (ou 3,8 sur 5). Dans certains cas, notamment pour les candidats dont le baccalauréat n'est pas en éducation, une scolarité complémentaire ou probatoire de premier cycle (pouvant atteindre 15 crédits) peut être imposée par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte d'un maximum de deux pages s'il choisit le type avec essai ou d'un maximum de cinq pages s'il choisit le type avec mémoire. Ce texte doit comprendre la description de ses intérêts professionnels, une indication du ou des champs d'études et de recherche qui l'intéressent et des précisions sur le thème d'un éventuel essai ou mémoire.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis à la maîtrise, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de conseiller pour la maîtrise avec essai ou de directeur de recherche pour la

maîtrise avec mémoire. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement à la maîtrise. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

En cours de cheminement, l'étudiant pourra, s'il le juge nécessaire, demander à la direction de programme un changement de conseiller ou de directeur de recherche.

Doctorat

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, il faut être titulaire d'une maîtrise comportant une préparation pertinente au champ d'études choisi ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans certains cas, une scolarité complémentaire ou probatoire peut être imposée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), chaque candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitae et un texte de cinq pages. Ce texte présente un avant-projet de recherche qui comporte les éléments suivants : un titre provisoire de la thèse, une première ébauche du plan, la problématique et sa pertinence, de même que les principales sources bibliographiques.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission et une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources disponibles pour l'encadrement. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour qu'un candidat soit admis au doctorat, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir à titre de directeur de recherche. Avant de déposer leur demande d'admission, les candidats sont invités à consulter des professeurs afin de discuter des possibilités d'encadrement qui peuvent leur être offertes. Si le candidat n'a pas fait de suggestion, c'est à partir des indications accompagnant la demande d'admission que la direction de programme lui fournit une liste de professeurs susceptibles d'assurer l'encadrement doctoral. Une offre d'admission ne sera faite que si l'encadrement peut être assuré.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	30 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TEN – 61515	3	Approche systémique et analyse de besoins
TEN – 62630	3	Planification de systèmes d'enseignement I

Prendre un cours parmi les suivants :

PPG – 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID – 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation

ESSAI (6 crédits)

TEN – 65157	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (30 crédits)

Prendre un minimum de 18 crédits en technologie éducative parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
TEN – 61084	3	Stratégies de réalisation de messages multimédias
MEV – 61457	3	Évaluation formative de l'apprentissage
TEN – 61507	3	La Programmation télévisuelle comme système d'enseignement
TEN – 61512	3	Organisation et mise en œuvre de système de formation
TEN – 61517	3	Choix de méthodes et de médias d'enseignement
TEN – 61937	1	Lectures dirigées
TEN – 61938	2	Lectures dirigées
TEN – 61939	3	Lectures dirigées
TEN – 62348	1	Sujets spéciaux
TEN – 62349	3	Sujets spéciaux
TEN – 62350	3	Sujets spéciaux
TEN – 63491	3	Stage en technologie éducative
TEN – 63608	3	Atelier de production avancée I
TEN – 63609	3	Atelier de production avancée II
DID – 64284	3	Pensée critique et enseignement
TEN – 64426	3	La Méthodologie des systèmes souples et recherche-action

TEN – 64447	3	Planification de systèmes d'enseignement II
TEN – 64448	3	Hypermédiatés et stratégies pédagogiques
TEN – 64789	3	Méthodologie des systèmes souples : practicum
TEN – 65472	3	La 5 ^e discipline - Organisation apprenante
TEN – 65476	3	TIC et gestion de projets (en réseau)
TEN – 65584	3	Sujets spéciaux
TEN – 65585	3	Sujets spéciaux
TEN – 65801	3	Apprentissage en réseau : pratique internationale
TEN – 65802	3	Multimédia et stratégies pédagogiques I
TEN – 65803	3	Multimédia et stratégies pédagogiques II
EDC – 65804	3	Controverses et éducation : une introduction
EDC – 66084	3	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels
TEN – 66151	3	Audit et diagnostic en formation
EDC – 66536	3	Expériences de recherche
DID – 66817	3	Analyse et écriture de textes de genre universitaire

Choisir 12 autres crédits parmi les cours en technologie éducative ou dans un autre champ connexe au sujet de l'essai.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
TEN – 61515	3	Approche systémique et analyse de besoins
TEN – 62630	3	Planification de systèmes d'enseignement I

Prendre un cours parmi les suivants :

PPG – 62977	3	Méthodologie de la recherche : approche quantitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative
DID – 63899	3	Méthodologie de la recherche en éducation
EDC – 64727	3	Épistémologie et éducation

COURS À OPTION (12 crédits)

Prendre un minimum de 6 crédits de cours en technologie éducative (voir la liste des cours à option de la maîtrise avec essai).

Choisir 6 autres crédits parmi les cours en technologie éducative ou dans un autre champ connexe au sujet du mémoire.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	69	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

TEN – 65805	3	Examen de doctorat
TEN – 65806	3	Séminaire de recherche de doctorat

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours en technologie éducative ou dans un autre champ connexe au sujet de recherche (voir la liste des cours à option de la maîtrise avec essai).

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de cours complémentaires doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Au moins deux mois avant la présentation publique de l'examen de doctorat et au plus tard au moment de l'inscription à cet examen, l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. Les membres du jury peuvent ensuite continuer d'assurer l'encadrement de l'étudiant et constituer son comité de thèse. Avant l'examen, l'étudiant doit également soumettre son plan d'examen à l'approbation de la direction de programme.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A* à E). En cas d'échec, une seule reprise est permise sur décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, le texte complet de la politique de l'examen de doctorat ainsi que les formulaires à remplir au moment du dépôt du plan d'examen pour l'approbation du jury.

Dépôt du projet d'essai ou de recherche

Maîtrise avec essai

L'étudiant doit présenter à son conseiller un projet d'essai (deux à trois pages) comprenant le titre provisoire de l'essai, la problématique et les objectifs, le plan et les étapes de réalisation, le calendrier et une bibliographie sommaire. Ce projet sera déposé, accompagné du formulaire approprié, et soumis à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme).

L'étudiant doit satisfaire à cette exigence au plus tard avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 6 crédits.

Maîtrise avec mémoire

Avant d'avoir accumulé 27 crédits (cours et recherche), l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche.

Ce projet de mémoire (cinq pages) doit comporter le titre provisoire du mémoire, la problématique, la méthodologie, les étapes de réalisation, un calendrier et une bibliographie sommaire. Le programme permet que le mémoire soit présenté en insérant un ou des articles. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de mémoire au secrétariat du programme. Dans le cas d'un mémoire avec insertion d'articles, l'étudiant doit soumettre le projet d'un ou de plusieurs articles répondant aux exigences précisées ci-dessus et montrer en quoi cela pourrait se substituer au texte d'un mémoire conventionnel, en précisant le nom du périodique avec comité de lecture auquel l'article ou les articles sera ou seront éventuellement soumis. L'une ou l'autre forme de projet sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de maîtrise (quatre ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Le projet devra ensuite être soumis, s'il y a lieu, au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

L'un des objectifs de la maîtrise avec mémoire étant de s'initier à la conduite d'une recherche, quelque que soit sa forme, le mémoire doit démontrer que l'étudiant a su concevoir et réaliser les différentes étapes d'un projet de recherche et ainsi satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 24 crédits.

Doctorat

Immédiatement après avoir réussi l'examen de doctorat, l'étudiant doit déposer, auprès de sa direction de programme, un projet de recherche, approuvé par son directeur de recherche. Ce projet de recherche (dix pages) doit comporter le titre provisoire de la thèse, la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail et les principales références. Le programme permet que la thèse soit présentée en y insérant des articles. Une thèse conçue sous cette forme ne peut se résumer à la seule juxtaposition des articles proposés; elle doit aussi comporter des parties servant à faire le lien entre les articles, de façon à assurer la cohésion et la cohérence du texte constituant la thèse. On peut se procurer la réglementation pour ce genre de thèse au secrétariat du programme. Dans ce cas, l'étudiant doit présenter à son directeur de recherche un projet comprenant le plan, le titre de la thèse, le titre des articles et la délimitation du sujet, l'hypothèse de travail, les principales références et le nom des périodiques, avec comité de lecture auquel les articles seront soumis. Ces articles doivent porter sur la résolution d'un problème unique.

L'une ou l'autre forme de projet de thèse sera déposée, accompagnée du formulaire approprié, et soumise à l'approbation de la direction de programme. Si le projet est accepté, le sujet de recherche sera réservé pour la durée des études de doctorat (sept ans au maximum, à partir de la première inscription au programme). L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence pourra être exclu du programme.

Séminaire de recherche

Doctorat

Le séminaire doctoral doit être l'occasion de présenter la problématique et la méthodologie du projet de recherche. L'étudiant présente son séminaire après s'être soumis à l'examen de doctorat. Le séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet de recherche afin que l'étudiant puisse déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation de son projet au Comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent ci-dessous au paragraphe intitulé « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité d'encadrement; le rapport est remis à l'étudiant par la direction de programme.

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CÉRUL) précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CÉRUL. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CÉRUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CÉRUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ces programmes. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

La poursuite de ces programmes nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un examen administré au début de la première session d'inscription. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant devra suivre et réussir un cours d'anglais, avec une note égale ou supérieure à C, avant d'avoir accumulé 9 crédits d'inscription au programme.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme de maîtrise durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet au programme de doctorat durant au moins trois sessions consécutives.

ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

50-2.565.10 Microprogramme de deuxième cycle en gestion des personnes et des organisations d'enseignement [version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/565N.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion des personnes et des organisations d'enseignement vise à amener le gestionnaire d'un établissement d'enseignement à adopter une attitude de gestion enracinée dans des réflexions éthiques, critiques et ergonomiques sur les opérations quotidiennes de planification et de coordination de son service et de son établissement. De plus, la formation vise à acquérir et à développer un regard critique et ergonomique sur l'ensemble des activités de gestion d'un cadre au sein d'une organisation d'enseignement.

Au terme du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- situer les problèmes de gestion au regard des enjeux sociopolitiques et économiques;
- assumer différents rôles attendus d'un gestionnaire travaillant au sein d'une organisation d'enseignement;
- mobiliser des personnes autour de projets variés;
- adopter une conduite de gestion qui s'appuie sur les règles et les principes éthiques;
- utiliser des modèles de planification en éducation;
- démontrer des compétences en leadership dans son domaine de responsabilités;
- adopter une approche personnalisée de la gestion s'intégrant à la culture organisationnelle de son milieu;
- recourir aux changements qui ont cours en ergonomie comme source de prévention, d'efficacité et de bien-être au travail;
- contribuer au développement organisationnel de l'organisation d'enseignement pour laquelle il travaille.

Responsables

Responsable du programme pour les cadres des commissions scolaires
Claire Lapointe
(418) 656-2131, poste 6923; télécopieur : (418) 656-2731
Claire.Lapointe@fse.ulaval.ca

Responsable du programme pour les cadres d'établissements d'enseignement collégial
Lucie Héon
(418) 656-2131, poste 13038; télécopieur : (418) 656-2731
Lucie.Heon@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc
(418) 656-2131, poste 5441; télécopieur : (418) 656-7347
Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca
www.fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigence générale

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33.

Exigence particulière

Chaque candidat doit présenter un curriculum vitae démontrant qu'il occupe un poste de cadre en gestion dans une organisation d'enseignement ou que sa situation peut mener à un tel poste. Dans la négative, il doit produire un court texte d'un maximum de trois pages qui explique son intérêt pour le programme et sa motivation pour le suivre.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes :

- automne (groupes composés de cadres des commissions scolaires);
- hiver (groupes composés de cadres d'établissements d'enseignement collégial).

Liste et description des cours

Le programme compte quatre activités obligatoires (12 crédits) :

RLT — 66949 Éthique, gestion et prise de décision (3 crédits)

Ce séminaire approfondit les différents modèles conceptuels en éthique par rapport à la démarche de prise de décision. La complexité décisionnelle et les dilemmes moraux servent de base à l'implantation d'un processus qui aborde les notions de jugement, de responsabilité et d'authenticité. Des études de cas permettent de saisir les enjeux qui entourent une telle démarche et de réfléchir sur l'importance ou non d'adopter une pratique éthique dans sa prise de décision. L'étudiant qui a déjà suivi le cours RLT-66557 ne peut suivre ce cours.

AEE — 66952 Leadership en éducation (3 crédits)

Ce cours vise à approfondir les fondements du leadership en éducation et à acquérir ou consolider différents types de savoirs pertinents pour une personne travaillant dans une organisation d'enseignement. On y étudie l'historique de la pratique, de la recherche et de la formation sur le leadership éducationnel en lien avec l'évolution sociale ainsi que l'état des connaissances scientifiques quant aux liens entre le leadership, l'équité et la réussite éducative des jeunes.

ADS — 61612 La Planification en éducation (3 crédits)

Ce cours vise à étudier les processus de planification et à consolider différents types de savoirs utiles aux personnes qui travaillent dans une organisation d'enseignement. Il permet d'analyser des pratiques de planification en éducation, de dégager les notions et les principes fondamentaux et d'étudier les défis posés par la planification d'opérations complexes en abordant les enjeux sociaux, politiques, culturels et économiques auxquels ils sont liés. On y trouve la rationalité sous-jacente au processus de planification et quelques modèles de planification les plus couramment appliqués. Il permet aussi d'étudier l'historique de la pratique, de la recherche et de la formation sur la planification et la gestion de l'éducation. L'étudiant doit fournir un effort personnel de recherche sur un problème qu'il aura choisi en rapport avec les diverses questions analysées.

RLT — 66950 Ergonomie, prévention et efficacité (3 crédits)

Ce cours porte sur la contribution de l'ergonomie à la prévention en santé et en sécurité du travail. Il traite également de l'efficacité fondée sur une meilleure connaissance de l'activité de travail des personnes et sa prise en compte dans la conception des situations de travail. Plusieurs études de cas et bilans d'intervention permettent de comprendre cet apport dans divers secteurs d'activité économique, avec un accent mis sur la relation de service et le travail de bureau. Il y est aussi question de dynamiques de milieux de travail qui rendent cet apport possible. L'étudiant qui a déjà suivi le cours RLT-66650 ne peut suivre ce cours.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en gestion des personnes et des organisations d'enseignement pourront intégrer ces cours, en totalité ou en partie, dans un programme universitaire plus long dont, notamment, la maîtrise avec mémoire et la maîtrise avec essai en administration et évaluation en éducation, la maîtrise en relations industrielles, avec mémoire ou essai, ou un diplôme d'études supérieures sur mesure, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission et de diplomation de ce programme.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

50–2.565.00 Microprogramme de deuxième cycle en leadership pour
une nouvelle école

[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/565M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en leadership pour une nouvelle école est conçu en fonction des besoins des enseignants qui envisagent de prendre la direction d'une école ou d'occuper une fonction administrative dans le système scolaire du Québec. Il s'agit d'un programme :

- qui répond aux besoins professionnels des directeurs d'école;
- qui s'adresse surtout aux aspirants directeurs d'école ou aux directeurs ayant cinq ans et moins d'expérience dans la fonction de direction;
- qui s'inspire de la recherche récente en administration et qui prend en compte les résultats de recherche sur la réussite scolaire;
- qui accorde une attention particulière au processus de changement, à la culture d'établissement et à son amélioration continue;
- dont l'ensemble des cours fait état, de manière transversale, des grands enjeux de la société québécoise d'aujourd'hui et de leur impact sur l'école.

Au terme de ce microprogramme, les étudiants devraient être en mesure :

- de comprendre la mission et le fonctionnement de l'école, notamment les lois et les règlements qui interviennent dans l'exercice de son administration;
- d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction d'une école, en accordant une attention particulière à la dimension humaine dans leur établissement, notamment chez les élèves;
- de s'acquitter pleinement des fonctions administratives et pédagogiques qui incombent au leader d'un établissement scolaire.

Note - Une fois à la direction d'une école, les diplômés de ce microprogramme pourraient bénéficier d'un appui privilégié de la part du comité de gestion du programme, soit pour discuter des problèmes auxquels ils sont confrontés, soit pour développer des stratégies de gestion, ou encore pour introduire des changements dans leur école, et ce, pour les premières années de leur carrière de gestionnaire.

Responsable

Directrice du programme

Claire Lapointe

(418) 656-2131, poste 6923; télécopieur : (418) 656-2731

Claire.Lapointe@fse.ulaval.ca

Pour information :

Doris Leclerc

(418) 656-2131, poste 5441; télécopieur : (418) 656-7347

Doris.Leclerc@fse.ulaval.ca

www.fse.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, d'un permis ou d'un brevet d'enseignement et faire la preuve d'une expérience d'enseignement d'au moins deux ans. Il doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Toutefois, le profil de carrière du candidat sera également pris en considération.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Liste et description des cours

Les cours de ce microprogramme privilégient les approches pédagogiques qui étudient au départ les cas particuliers pour amorcer une analyse réflexive et conduire aux principes administratifs et autres, qui doivent justifier et guider les choix et les lignes d'action stratégique. On fera appel à des outils pédagogiques, tels les témoignages de gestionnaires chevronnés, les simulations, le journal de bord, les études de cas, etc.

Ce microprogramme donne aux participants l'occasion de développer des compétences personnelles et administratives essentielles à celui qui veut diriger une école. En ce sens, une attention particulière sera accordée au développement des compétences suivantes :

- capacité de se connaître et de s'évaluer correctement en tant que gestionnaire et leader d'un établissement scolaire;
- capacité de résoudre des problèmes complexes liés à la gestion et à l'organisation des activités d'enseignement;
- capacité de s'acquitter des tâches administratives et techniques essentielles à la bonne marche de l'école.

Les cours se donnent en sessions intensives plutôt que selon le mode traditionnel de 14 rencontres hebdomadaires; par exemple, sur une période de six jours complets répartis sur une session.

L'approche pédagogique privilégiée dans ce microprogramme combine plusieurs méthodes d'apprentissage permettant le transfert des connaissances et le développement de compétences tant personnelles qu'administratives.

Les thèmes retenus seront abordés dans les cours suivants totalisant 15 crédits :

ADS — 65932 La Gestion de l'établissement scolaire (3 crédits)

Les rôles et les fonctions du directeur dans le contexte de la réforme scolaire : la Loi 180, le régime pédagogique, la gestion du curriculum, des conventions collectives, la gestion en partenariat avec les comités internes, les enseignants, le milieu : parents, CLSC, la municipalité, etc. Le rôle du directeur dans le développement des TIC à l'école.

ADS — 65934 La Gestion et le leadership pédagogique (3 crédits)

Rôle du directeur dans le renouvellement et la mise en place du nouveau curriculum, dans le développement professionnel des enseignants, dans l'évaluation des activités d'apprentissage, l'encadrement des élèves, la réussite scolaire et le soutien aux étudiants en difficulté, dans la perspective du développement intégral de l'élève, etc.

ADS — 65935 Le Projet d'établissement et la planification stratégique (3 crédits)

Élaboration du projet d'établissement, son implantation, son évaluation, sa mise à jour, etc. Incidences du projet d'établissement sur la planification générale de l'année scolaire et sur le développement de l'école. Rôle du directeur et du Conseil d'établissement dans l'élaboration, la planification et l'opérationnalisation du projet d'établissement et du plan d'action.

ADS — 65937 L'École et son milieu (3 crédits)

Ses aspirants directeurs seront amenés à résoudre des cas portant sur des thèmes sociopolitiques, à discuter des stratégies de solution et des expériences novatrices mises en place dans certaines écoles pour faire face à ces problèmes. Thèmes : l'école et les milieux défavorisés, la question de confessionnalité, la diversité ethnique et culturelle de la société québécoise. L'école et l'éclatement des valeurs traditionnelles, la famille et la violence.

ADS — 65933 Réussir sa première année comme directeur (adjoint) (3 crédits)

Le cours porte sur l'expérience administrative que doit vivre tout administrateur récemment nommé à un poste de direction soit comme directeur ou comme directeur adjoint. La recherche démontre que durant cette première année les directeurs vivent des expériences qui les marquent pour toute leur carrière. Réussir cette première année est souvent déterminante dans le succès futur d'une bonne direction. Apprendre à vivre avec l'isolement qui vient avec la responsabilité du poste; prendre la critique et la tourner à son avantage; développer un réseau d'appui; surveiller sa santé physique et mentale, communiquer efficacement, etc. Le cours fait appel à des témoignages pertinents et donne l'occasion d'étudier des cas particuliers.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en leadership pour une nouvelle école pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long : une maîtrise en administration et évaluation en éducation ou une maîtrise sur mesure, un diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative (gestion et développement pédagogiques), un diplôme d'études supérieures sur mesure ou, éventuellement, un diplôme en administration scolaire, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Cette intégration doit également respecter les exigences de la diplomation.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté des sciences et de génie

Sommaire

Biochimie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.212.01
Doctorat	10-3.212.01
Biologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.211.01
Doctorat	10-3.211.01
Chimie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.214.01
Doctorat	10-3.214.01
Génie aérospatial	
Maîtrise interuniversitaire avec stage	14-2.335.01
Maîtrise interuniversitaire avec projet d'intervention	14-2.335.11
Génie chimique	
Maîtrise avec essai	
• technologies environnementales	11-2.314.21
Maîtrise avec mémoire	12-2.314.01
Doctorat	10-3.314.01
Génie civil	
Maîtrise avec essai	11-2.339.01
• technologies environnementales	11-2.339.21
Maîtrise avec mémoire	12-2.339.01
Doctorat	10-3.339.01
Génie de la métallurgie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.317.01
Doctorat	10-3.317.01
Génie des mines	
Maîtrise avec mémoire	12-2.318.01
Doctorat	10-3.318.01
Génie électrique	
Maîtrise avec essai	11-2.334.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.334.01
Doctorat	10-3.334.01
Génie industriel	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.337.05
Microprogramme	
• gestion et technologie de la production	50-2.337.00
Génie logiciel	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.326.05
Microprogramme	50-2.326.00
Génie mécanique	
Maîtrise avec mémoire	12-2.336.01
Doctorat	10-3.336.01
Informatique	
Maîtrise avec mémoire	12-2.326.01
Doctorat	10-3.326.01
Microprogramme	
• systèmes logiciels intelligents	50-2.326.10
Mathématiques	
Maîtrise avec essai	11-2.221.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.221.01
Doctorat	10-3.221.01
Microbiologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.213.01
Doctorat	10-3.213.01
Océanographie	
Doctorat interuniversitaire	10-3.217.01

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Je vous invite à prendre connaissance de ce répertoire qui décrit les microprogrammes, les diplômes d'études supérieures spécialisées, les maîtrises et les doctorats offerts à la Faculté des sciences et de génie.

Ce document d'information deviendra rapidement pour vous un outil de consultation précieux, car il établit, pour les prochaines années, la feuille de route de votre formation de deuxième ou de troisième cycle en sciences pures, en sciences appliquées ou en ingénierie.

La Faculté des sciences et de génie est reconnue pour la qualité de ses programmes d'études aux cycles supérieurs. Nous prenons grand soin d'actualiser périodiquement tous nos programmes afin de nous assurer de leur adéquation avec l'évolution des différents domaines du savoir et les besoins de la société.

Tout au long de vos études, votre premier interlocuteur, en ce qui a trait à votre cheminement universitaire, est le directeur de programme. Ce dernier, de concert avec le comité de programme, composé de professeurs et d'étudiants, voit à la qualité et à la pertinence de votre programme d'études. L'autre personne qui vous accompagnera et qui agira comme guide est bien évidemment votre directeur de recherche, dont la tâche première est de vous encadrer en vous aidant, notamment, à concevoir votre projet de recherche, à choisir les activités de formation adéquates et à établir le calendrier de votre projet d'études.

Nous accordons une grande importance à votre réussite et, à cet effet, la Faculté, par l'entremise de ses départements, est en mesure de vous apporter une aide financière. N'hésitez surtout pas à vous renseigner auprès de votre direction de programme ou à consulter la rubrique « Soutien financier à la réussite » à l'adresse www.fes.ulaval.ca/financier/soutien.php.

Au fil des ans, nous avons mis sur pied des services ainsi que des ressources de toute nature qui, nous le croyons, vous aideront à atteindre vos objectifs de formation, à faciliter votre intégration au sein de la communauté facultaire et à vous préparer adéquatement au marché du travail. Nous sommes persuadés que la diversité des moyens que nous mettons à votre disposition saura vous soutenir durant vos études. Vous pouvez consulter la gamme des services offerts à l'adresse www.fsg.ulaval.ca.

Je vous souhaite un séjour chez nous des plus fructueux et des plus passionnants.



Jean Sérodes
Doyen

Physique

Maîtrise avec mémoire	12-2.232.01
Doctorat	10-3.232.01

Sciences de la Terre

Maîtrise interuniversitaire avec essai	
• technologies environnementales	11-2.216.21
Maîtrise interuniversitaire avec mémoire	12-2.216.01
Doctorat interuniversitaire	10-3.216.01

Statistique

Maîtrise avec essai	11-2.228.01
Maîtrise avec essai-stage	
• biostatistique	13-2.228.11
Maîtrise avec mémoire	12-2.228.01

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Alexandre-Vachon, bureau 1033

Université Laval

Québec (Québec) Canada G1K 7P4

(418) 656-2163

télécopieur : (418) 656-5902

fsg@fsg.ulaval.ca

www.fsg.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen

Jean-Baptiste Sérodes

Vice-doyen au développement
et à la recherche

Paul Fortier

Vice-doyen aux études

Guy Gendron

Départements et école

Département de biochimie
et de microbiologie

Directeur André Darveau

Département de biologie

Directeur Gilles Houle

Département de chimie

Directeur Normand Voyer

Département de génie chimique

Directeur Bernard Grandjean

Département de génie civil

Directrice Josée Bastien

Département de génie électrique
et de génie informatique

Directeur Xavier Maldague

Département de génie mécanique

Directeur Jean Lemay

Département de géologie
et de génie géologique

Directeur Réjean Hébert

Département d'informatique
et de génie logiciel

Directeur Guy Mineau

Département de mathématiques
et de statistique

Directeur Jean-Pierre Carmichael

Département de génie des mines, de la
métallurgie et des matériaux

Directeur Gaétan Laroche

Département de physique, génie physique
et optique

Directeur Roger A. Lessard

École d'actuariat

Directeur Michel Giguère

BIOCHIMIE

12-2.212.01 Maîtrise avec mémoire, M.Sc.

[version 007]

10-3.212.01 Doctorat, Ph.D.

[version 008]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/212A.html

Objectifs

Maîtrise

L'étudiant de deuxième cycle, tout en poursuivant un programme de cours lui permettant d'acquérir des connaissances plus spécialisées dans le domaine, est à l'étape où il doit maîtriser la méthodologie de la recherche ainsi que celle des techniques avancées. L'étudiant acquiert cette formation par le biais d'un projet de recherche et la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, il devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la biochimie;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en sciences;
- avoir acquis des habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter par écrit, de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), sa démarche de réalisation et ses résultats.

Plus l'étudiant aura acquis de maturité scientifique au terme de la maîtrise, plus grandes seront ses chances d'obtenir un poste de responsabilité sur le marché du travail ou encore de pouvoir s'inscrire à un programme de doctorat.

Doctorat

L'étudiant au doctorat doit contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine lié à la discipline étudiée. En plus de réaliser un projet de recherche, il doit suivre un minimum de cours de niveau supérieur. Le programme vise à développer sa capacité à faire des recherches originales d'une façon autonome et à présenter ses résultats et ses interprétations sous forme de séminaires et de publications. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis une capacité d'analyse et de réflexion critique des résultats expérimentaux;
- être devenu spécialiste dans un champ de recherche en biochimie;
- être capable d'intégrer les données relatives à son domaine de spécialisation à la biochimie dans son ensemble;
- être en mesure de contribuer à l'avancement du savoir théorique et de la pratique en biochimie par la production de connaissances;
- être capable de poursuivre des recherches originales de façon autonome.

Responsable

Directrice des programmes
Caroline Duchaine
(418) 656-8711, poste 5837; télécopieur : (418) 656-4509
Caroline.Duchaine@bcm.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat ès sciences en biochimie ou son équivalent est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise (M.Sc.) en biochimie. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe à la biochimie sont également admissibles. Dans tous les cas, le candidat devra avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Dans certains cas, le candidat peut se voir imposer une scolarité probatoire ou complémentaire, en fonction de sa préparation antérieure. Le candidat ne sera alors autorisé à s'inscrire à son programme de maîtrise ou à le poursuivre qu'à la condition d'obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble des cours qui lui seront imposés.

Exigences particulières

L'enseignement au Département de biochimie et de microbiologie se fait en français. Il est donc souhaitable que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Une fois admis, le candidat est tenu de s'inscrire chaque session et doit s'inscrire à temps complet pour la première session suivant la première inscription. Il peut, par la suite, s'inscrire à temps partiel, s'il le désire.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier.

De plus, l'admission dépend de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats et de l'adéquation des intérêts du candidat aux champs de recherche des professeurs du Département de biochimie et de microbiologie. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. On peut se procurer le détail des exigences d'admission aux programmes des deuxième et troisième cycles en biochimie ainsi que les projets de recherche des membres du corps professoral aptes à diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat à l'adresse électronique du Département de biochimie et de microbiologie : www.bcm.ulaval.ca.

Doctorat

Exigences générales

La maîtrise ès sciences (M.Sc. en biochimie), ou l'équivalent, constitue une exigence minimale d'admission au programme de doctorat (Ph.D.). Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un domaine connexe à la biochimie sont également admissibles. Dans certains cas, le candidat peut se voir imposer une scolarité probatoire ou complémentaire, en fonction de sa préparation antérieure. Le candidat ne sera alors autorisé à s'inscrire à son programme de doctorat ou à le poursuivre qu'à la condition d'obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble des cours qui lui seront imposés.

Exigences particulières

L'enseignement au Département de biochimie et de microbiologie se fait en français. Il est donc souhaitable que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Une maîtrise de l'anglais parlé est également souhaitable.

Un étudiant inscrit dans un programme de maîtrise à l'Université Laval peut, s'il le désire, faire un passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, et ce, après avoir satisfait à certaines exigences du programme. Ce passage se fait généralement après les 12 premiers mois d'études à la maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Une fois admis, le candidat est tenu de s'inscrire chaque session et doit s'inscrire à temps complet au cours des trois premières sessions suivant la première inscription. Il peut, par la suite, s'inscrire à temps partiel, s'il le désire.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier.

De plus, l'admission dépend de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats et de l'adéquation des intérêts du candidat aux champs de recherche des professeurs du Département de biochimie et de microbiologie. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. On peut se procurer le détail des exigences d'admission aux programmes des deuxième et troisième cycles en biochimie ainsi que les projets de recherche des membres du corps professoral aptes à diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat à l'adresse électronique du Département de biochimie et de microbiologie : www.bcm.ulaval.ca.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	36 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BCM – 60988	2	Séminaire de BCM-MCB (maîtrise)
BCM – 66166	4	Projet de maîtrise

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Thèse	86 crédits

Activités à option

Cours 6 crédits

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BCM – 64737	2	Séminaire de doctorat
MCB – 65843	2	Examen prédoctoral

COURS À OPTION (maîtrise et doctorat) (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BCM – 61838	2	Biosynthèse des protéines I
BCM – 62119	1	Sujets spéciaux (biochimie)
BCM – 62120	2	Sujets spéciaux (biochimie)
BCM – 66571	3	Détermination de la structure des protéines
CHM – 66083	3	Reconnaissance moléculaire et enzymatique
MCB – 64553	1	Nouveautés en immunologie cellulaire et moléculaire
BIF – 66745	3	Bioinformatique : principes d'analyse de séquences
MCB – 66803	3	La Résistance aux agents antimicrobiens
MCB – 63823	3	Écologie microbienne avancée
MCB – 64176	1	Atelier de synthèse en écologie microbienne
BIF – 66828	1	UNIX sur les systèmes multiprocesseurs pour la biologie

Cette liste peut être complétée par des cours d'autres programmes, avec l'approbation du directeur de programme.

Remarque

Les cours portant la mention « R » ne peuvent figurer plus de deux fois au relevé de notes au cours des études de deuxième et de troisième cycle.

Examen de doctorat

L'étudiant qui s'inscrit à un programme de doctorat doit se soumettre à un examen prédoctoral qui comporte deux étapes : une épreuve écrite, suivie d'une épreuve orale. L'étudiant doit exposer de façon écrite puis orale son projet de doctorat, en prenant soin d'insister sur l'état actuel des connaissances dans son domaine de recherche, de justifier sa problématique de recherche et de présenter une approche méthodologique ainsi qu'un calendrier de travail. Les épreuves écrites et orales sont évaluées par un jury composé des membres du Comité aviseur de l'étudiant et d'un arbitre externe choisi par le Comité de programme. La formule de l'examen permet de déterminer si le candidat possède la maîtrise de son sujet, de connaître l'ampleur et l'originalité du projet, de même que ses limites. L'examen prédoctoral se fait au cours de la première session d'inscription au doctorat, dans le cas d'un étudiant qui fait un passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. L'inscription ne peut se poursuivre à la deuxième session sans que l'épreuve ait eu lieu. Pour les étudiants titulaires d'un diplôme de M.Sc. ou l'équivalent, l'examen prédoctoral se fait à la deuxième session de l'inscription au Ph.D. L'inscription ne peut se poursuivre à la troisième session sans que l'épreuve ait eu lieu. Dans tous les cas, l'étudiant qui ne réussit pas l'examen peut, s'il le désire, le reprendre à la session suivante. L'étudiant qui ne réussit pas l'examen de reprise n'est pas autorisé à poursuivre ses études de doctorat.

BIOLOGIE

12-2.211.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 004]
10-3.211.01	Doctorat, Ph.D.	[version 007]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/211A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme vise l'acquisition de connaissances spécialisées et la maîtrise d'une méthodologie de recherche dans l'un ou l'autre des champs de recherche dont la liste figure ci-dessous. Les études de maîtrise en biologie conduisent au programme de doctorat ou au marché du travail.

Doctorat

Essentiellement par le biais de la préparation d'une thèse de doctorat, sous la direction d'un professeur du Département de biologie, ce programme a pour but de faire acquérir l'aptitude à mener de façon autonome un programme de recherches originales et d'envergure, qui contribue de façon importante à l'avancement des sciences. Les études de doctorat conduisent, entre autres, à la carrière universitaire.

Responsable

Directrice des programmes
Helga Guderley
(418) 656-3184; télécopieur : (418) 656-2043
Helga.Guderley@bio.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigence préalable

Pour qu'il puisse être admis à l'un ou l'autre des programmes de biologie, le candidat doit avoir obtenu qu'un professeur accepte de le diriger dans ses études et dans ses recherches. Cette acceptation doit être obtenue par contacts personnels entre le candidat et le professeur avant qu'une demande officielle d'admission ne soit présentée.

Admissibilité à la maîtrise

Le baccalauréat ès sciences, le baccalauréat ès sciences appliquées, le baccalauréat ès sciences de la santé ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent, en outre, avoir conservé une moyenne cumulative équivalente à 2,67 ou plus sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. Les candidats ayant une moyenne se situant entre 2,67 et 3 se verront cependant imposer une session de scolarité probatoire et ne seront autorisés à poursuivre leur programme de maîtrise qu'à la condition d'avoir obtenu une cote supérieure à B pour chacun des cours qui leur auront été imposés. Pour leur part, les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine autre que la biologie ne sont cependant admissibles qu'à la condition de suivre un certain nombre de cours complémentaires directement liés à leur nouveau programme.

Admissibilité au doctorat

La maîtrise ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent, constitue normalement une exigence minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un domaine autre que la biologie ne sont cependant admissibles que s'ils acceptent de suivre un certain nombre de cours complémentaires directement liés à leur nouveau programme. Un étudiant inscrit à la maîtrise en biologie peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise, à certaines conditions, dont celle d'avoir terminé les cours propres au programme de maîtrise.

Exigences linguistiques

Une connaissance suffisante du français et de l'anglais est exigée. En cas de lacunes marquées, des correctifs pourront être imposés.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du Département.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Mémoire	36 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BIO – 63178	2	Présentation de projet de maîtrise
BIO – 61353	1	Séminaire de maîtrise

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Thèse	87 crédits

Activités à option

Cours	5 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BIO – 66837	2	Présentation de projet de doctorat
BIO – 61354	1	Séminaire de doctorat
BIO – 65951	1	Examen doctoral

L'examen de doctorat vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet.

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

La liste ci-dessous contient les autres cours des deuxième et troisième cycles offerts par le Département de biologie. Avec l'approbation de la direction de programme, des cours offerts par d'autres départements peuvent aussi être considérés comme cours du programme.

N° cours	Cr	Titre
BIO – 60110	3	Génétique moléculaire
BIO – 60111	3	Écophysiole animale
BIO – 60125	3	Progrès récents en biologie cellulaire et moléculaire
BIO – 60126	2	Séminaire de biologie cellulaire et moléculaire
BIO – 62123	1	Sujets spéciaux (biologie-physiologie)
BIO – 62124	2	Sujets spéciaux (biologie-physiologie)
BIO – 62125	1	Sujets spéciaux (biologie-écologie)
BIO – 62126	2	Sujets spéciaux (biologie-écologie)
BIO – 62300	1	Sujets spéciaux (biologie-écologie marine)
BIO – 62301	2	Sujets spéciaux (biologie-écologie marine)
BIO – 62302	1	Sujets spéciaux (biologie-entomologie)
BIO – 62303	2	Sujets spéciaux (biologie-entomologie)
BIO – 62304	1	Sujets spéciaux (biologie-biologie cell. et moléculaire)
BIO – 62305	2	Sujets spéciaux (biologie-biologie cell. et moléculaire)
BIO – 62397	1	Sujets spéciaux (biologie-taxonomie)
BIO – 62398	2	Sujets spéciaux (biologie-taxonomie)
BIO – 62538	1	Séminaire de physiologie
BIO – 63016	3	Biologie des populations végétales
BIO – 63125	3	Évolution du cycle vital
BIO – 63342	3	Métabolisme et stratégies adaptatives
BIO – 64063	2	Contrôle nat. des populations d'insectes
BIO – 64147	2	Modèles d'analyse de populations
BIO – 64291	2	Reproduction chez les invertébrés marins
BIO – 64735	3	Écologie : aspects théoriques
BIO – 64939	3	Limnologie avancée
BIO – 65971	3	Progrès récents en biologie moléculaire du développement
BVG – 60679	3	Écologie historique
BVG – 64732	3	Écologie physiologique des végétaux
BIO – 66424	3	Écologie moléculaire
BIO – 66425	3	Écologie comportementale
BIO – 66651	3	Théorie neutre de la biodiversité
BIF – 66745	3	Bioinformatique : principes d'analyse de séquences
BIO – 66750	3	Cycles biogéochimiques et échanges océan-atmosphère
BIO – 66966	3	Introduction à la modélisation en écologie
BIO – 67051	1	Les Symbioses végétales

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ces programmes pour la durée de ses études. Il est tenu formellement de s'y inscrire pendant au moins trois (maîtrise) ou cinq (doctorat) sessions consécutives. Toute dérogation à ces dispositions doit être autorisée explicitement par la direction de programme.

CHIMIE

12-2.214.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]
10-3.214.01	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/214A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de deuxième cycle ont pour objectifs de permettre à l'étudiant d'augmenter et d'approfondir ses connaissances en chimie et de s'initier aux méthodes de la recherche scientifique. L'étudiant apprend à présenter oralement (séminaire) et par écrit (mémoire), de façon claire et cohérente, un projet de recherche, sa démarche de réalisation et ses résultats.

Doctorat

L'étudiant inscrit au programme de doctorat doit contribuer à l'avancement des connaissances dans son champ de recherche. Ce programme a pour objectif d'accroître la capacité de l'étudiant à faire des recherches originales d'une façon autonome. Le titulaire du diplôme sera apte à défendre un projet de recherche, à superviser des activités de recherche et à présenter ses résultats et ses interprétations sous forme de communications et de publications.

Responsable

Directrice des programmes
Michèle Auger
(418) 656-3393; télécopieur : (418) 656-7916
etudes_superieures@chm.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales (maîtrise et doctorat)

La direction du programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (relevés de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitae, expérience en recherche). Dans tous les cas, la direction peut exiger un ou plusieurs cours de rattrapage. Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Celle-ci dépend de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. Certaines candidatures peuvent être refusées par manque de ressources.

L'enseignement au Département de chimie se fait en français; il est donc souhaitable que l'étudiant ait une connaissance du français oral et écrit. L'étudiant doit avoir aussi une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences particulières

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences (chimie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe à la chimie peuvent également être admis à ce programme. Tout candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent, pour la scolarité reconnue comme base d'admission. Dans tous les cas, le directeur de programme peut imposer une scolarité complémentaire, en fonction de la préparation antérieure des candidats.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (chimie), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un domaine connexe à la chimie peuvent également être admis à ce programme. Par ailleurs, à titre de mesure exceptionnelle, un diplômé d'un programme de premier cycle en chimie de l'Université Laval ou d'un programme jugé équivalent peut, conformément à l'article 173 du *Règlement des études* de l'Université Laval, être admis directement au programme de troisième cycle à condition d'avoir :

- obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,70 sur 4,33;
- réalisé avec succès au moins un stage de quatre mois dans un laboratoire de recherche ou posséder une expérience de recherche jugée équivalente;
- un dossier jugé exceptionnel.

Dans tous les cas, le directeur de programme peut imposer une scolarité complémentaire, en fonction de la préparation antérieure des candidats.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Mémoire	39 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CHM – 60137	3	Séminaire

Note - Le séminaire est un exposé portant normalement sur le sujet de recherche de l'étudiant et il est, en principe, présenté vers la fin de son programme d'études. Le sujet proposé par le candidat doit être approuvé par le professeur responsable du programme de séminaires.

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CHM – 60138	3	Les Macromolécules en solution
CHM – 60139	3	Les Polymères à l'état solide
CHM – 60140	3	Chimie quantique
CHM – 60143	3	Théorie des groupes de symétrie
CHM – 60144	3	Spectroscopie moléculaire
CHM – 60145	3	Cinétique chimique avancée
CHM – 62127	1	Sujets spéciaux (chimie)
CHM – 62128	2	Sujets spéciaux (chimie)
CHM – 62129	3	Sujets spéciaux (chimie)
CHM – 62130	4	Sujets spéciaux (chimie)
CHM – 62849	3	Synthèse totale de produits naturels
CHM – 63903	3	La Chimie des surfaces et interfaces

CHM – 64814	3	Caractérisation des polymères
CHM – 64938	3	Spectroscopie RMN des macromolécules biologiques
CHM – 65068	3	Analyse spectrométrique avancée
CHM – 65745	3	Qualité de l'air intérieur
CHM – 65762	3	Chimie physico-organique
CHM – 65763	3	Nouveaux matériaux polymères
CHM – 65927	3	Modélisation moléculaire
CHM – 66083	3	Reconnaissance moléculaire et enzymatique
CHM – 66147	3	Colloïdes et interfaces liquides
CHM – 66341	3	Radioécologie
CHM – 66506	3	Synthèse stéréosélective

Parmi les 6 crédits de cours à option, le candidat peut également choisir un maximum d'un cours parmi la liste suivante :

N° cours	Cr	Titre
CHM – 66754	3	Chimie des polymères
CHM – 66755	3	Chimie des surfaces
CHM – 66756	3	Chimie bio-organique et médicinale
CHM – 66757	3	Synthèse organique
CHM – 66758	3	Chimie physique des matériaux modernes
CHM – 66759	3	Chimie de l'état solide
CHM – 66840	3	Synthèse organique par voie organométallique
CHM – 67054	3	Chimie organométallique

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	84	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
CHM – 60137	3	Séminaire
CHM – 66349	3	Examen de doctorat

L'examen de doctorat est un exercice obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat en chimie. La formule de l'examen, qui s'apparente à une demande de subvention dont le sujet est le projet de l'étudiant, permet de déterminer si le candidat est capable de maîtriser son sujet et s'il a les connaissances générales requises. Cet examen de doctorat comporte une épreuve écrite, suivie d'une épreuve orale. L'étudiant doit le passer avant la fin de la deuxième session d'inscription, sauf pour celui qui a effectué un passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise; celui-ci doit le passer avant la fin de la première session d'inscription.

COURS À OPTION (6 crédits)

La liste des cours disponibles et la description des exigences sont identiques à celles du programme de maîtrise en chimie.

GÉNIE AÉROSPATIAL

14-2.335.01	Maîtrise interuniversitaire avec stage, M.Sc.	[version 002]
14-2.335.11	Maîtrise interuniversitaire avec projet d'intervention, M.Sc.	[version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/335A.html

Objectifs

Ce programme vise à former des ingénieurs hautement qualifiés dans les domaines de l'aéronautique et des technologies spatiales. Il a comme particularités d'être offert conjointement par six établissements universitaires québécois (Concordia, École de technologie supérieure, École polytechnique, Laval, McGill et Sherbrooke) et de mettre à contribution une quinzaine d'entreprises aéronautiques et spatiales implantées au Québec. Les deux objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances additionnelles nécessaires à l'analyse, à la conception, à la fabrication, à l'implantation et au contrôle des systèmes propres au domaine aérospatial;
- de se familiariser avec les approches méthodologiques propres au génie aérospatial.

Le programme permet de choisir entre deux types répondant à des objectifs de carrière distincts.

Type avec stage

Ce type s'adresse aux ingénieurs qui cherchent à acquérir des connaissances très poussées sur les plans technique et scientifique dans un des champs de spécialisation propres au génie aérospatial. Il répond aux objectifs généraux susmentionnés, mais permet aussi à l'étudiant, par l'entremise d'un stage industriel et d'études de cas :

- d'appliquer les connaissances théoriques dans un contexte industriel et à des problèmes d'intérêt actuel pour l'industrie aérospatiale;
- de développer les habiletés permettant de modéliser et résoudre ces problèmes;
- de se familiariser avec l'environnement de travail dans l'industrie aérospatiale.

Type avec projet d'intervention (environnement virtuel)

Ce type vise à former des ingénieurs de l'aérospatial qui, au-delà de leurs grandes compétences techniques et scientifiques, seront capables de s'intégrer avec efficacité dans un environnement de travail multisite à l'échelle mondiale, combinant une multitude de partenaires, et d'en maîtriser les concepts. Il répond aux objectifs généraux susmentionnés, mais permet aussi à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse et à la gestion des systèmes de développement de produits et de production dans un contexte d'environnement de travail multisite intégré, utilisant des outils technologiques de pointe. La formation prend en compte l'interdépendance des aspects humains, physiques et économiques.

Responsable

Directeur du programme
Alain de Champlain
(418) 656-2131, poste 2198; télécopieur : (418) 656-7415
Alain.DeChamplain@gmc.ulaval.ca

La gestion de ce programme interuniversitaire est confiée à deux comités :

- le comité interuniversitaire du génie aérospatial (CIGA), composé des responsables du programme dans chaque université, voit à la gestion des études, définit la capacité d'accueil, assure l'harmonisation des démarches d'admission, veille à la progression des étudiants, s'assure de la qualité des cours d'études de cas et de la qualité des stages industriels, etc.;
- le comité industries-universités (CIMGAS), formé de cinq représentants de l'industrie, de six représentants des universités et d'un représentant du Centre d'adaptation de la main-d'œuvre aérospatiale au Québec (CAMAQ), assure la promotion du programme, planifie les études de cas et les stages, maintient une banque de données sur le programme, prépare un rapport annuel, etc.

Exigences d'admission

Sont admissibles les titulaires d'un diplôme de baccalauréat en génie, de préférence dans les domaines du génie électrique, du génie industriel, du génie mécanique, du génie physique ou du génie des matériaux. Le programme de maîtrise en génie aérospatial est un programme dont la capacité d'accueil est limitée. Les candidats sont sélectionnés sur la base de l'ensemble de leur dossier et, en particulier, d'après l'excellence de leurs notes. Ils doivent satisfaire l'exigence minimale suivante :

- avoir obtenu au baccalauréat une moyenne cumulative d'au moins 2,80 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences particulières pour le type avec projet d'intervention (environnement virtuel)

Les étudiants étrangers ne sont pas admissibles à ce type de maîtrise.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec stage

Ce type de maîtrise comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3	crédits
Stage industriel (ou projet)	6	crédits

Activités à option

Cours	36	crédits
-------	----	---------

L'étudiant doit suivre au moins un cours à option dans deux autres universités participant au programme.

Conditions particulières pour les étudiants étrangers

Ce type de maîtrise ayant été conçu au départ pour les citoyens canadiens et les immigrants reçus, il est à noter que les étudiants étrangers ne peuvent bénéficier de toutes les modalités prévues au programme. Les conditions particulières qui s'appliquent sont les suivantes :

- le service d'offre de stage du programme est réservé exclusivement aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus. L'étudiant étranger doit se trouver un stage industriel ou un projet de recherche (au Canada ou à l'étranger) par ses propres moyens;
- aucuns frais de déplacement n'est remboursé aux étudiants étrangers pour le cours GMC-64902 *Études de cas*, qui se donne à Montréal, et pour les deux cours spécialisés que l'étudiant doit obligatoirement suivre dans deux autres universités participant au programme.

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GMC – 64902	3	Études de cas

STAGE (6 crédits)

GMC – 64787	6	Stage industriel
-------------	---	------------------

Note - Ces activités sont répétées au besoin et sont alors considérées à option.

COURS À OPTION (36 crédits)

Choisir 12 ou 13 crédits parmi les cours de base suivants :

N° cours	Cr	Titre
GEL – 60364	3	Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications
GML – 61136	3	Nouveaux matériaux
MQT – 61901	3	Instruments et plans de contrôle de la qualité
MAT – 62667	4	Équations aux dérivées partielles
GCI – 63533	3	Introduction aux éléments finis
MAT – 63686	4	Méthodes numériques avancées pour les EDP
GMC – 63855	3	Analyse et conception mécanique assistée par ordinateur
GMC – 63870	3	Mécanique des milieux continus
GMC – 64141	3	Éléments finis de frontière
GMC – 64197	3	Mécanique avancée des fluides
GCI – 64214	3	Notions avancées en mécanique des solides déformables
MAT – 64179	4	Analyse numérique matricielle
GIN – 64238	3	Optimisation de systèmes
GEL – 64324	1	Rédaction et présentation scientifiques
GIN – 64398	3	Fiabilité des systèmes
GMC – 64506	3	Acquisition, traitement de données

Choisir 15 à 24 crédits parmi les cours spécialisés suivants :

Aéronautique et propulsion

GMC – 60367	3	Transfert de chaleur profondi
GMC – 60381	3	Combustion
GMC – 61111	3	Couches limites
GMC – 64508	3	Turbulence
GMC – 64942	3	Aérodynamique incompressible
GMC – 65434	3	Transferts thermiques : étude numérique
GMC – 65435	3	Foyers de combustion
GMC – 65436	3	Propulsion avancée

Avionique

GEL – 64478	3	Communications optiques
GMC – 60371	3	Asservissements mécaniques
GEL – 62968	3	Entraînements à vitesse variable
GMC – 63725	3	Commande optimale
GMC – 63726	3	Automatique et automatisation
GEL – 63976	3	Systèmes radio-mobile numériques
GEL – 64486	3	Communications numériques
GEL – 64500	3	Commande multivariable
GEL – 65214	3	Commande industrielle
GEL – 65395	3	Identification des systèmes

Structure et matériaux

GMC – 60375	3	Théorie des engrenages
GMC – 63469	3	Plasticité, fatigue et rupture
GMC – 63727	3	Dynamique des solides
GML – 63862	3	Caractérisation des matériaux
GMC – 64504	3	Mécanique du contact et tribologie
GMC – 64505	3	Intelligence artificielle en productique
GMC – 66462	3	Théorie des poutres coques
GMC – 66542	3	Mécanique des matériaux composites

Technologie de l'espace

GEL – 65587	3	Antennes et propagation radio
PHY – 60636	3	Physique des surfaces
PHY – 62583	3	Atmosphères stellaires
PHY – 62584	3	Physique du milieu interstellaire
GIF – 63517	3	Vision numérique
GIF – 63938	3	Compléments de vision numérique
PHY – 64107	3	Instrumentation astronomique
PHY – 64198	3	Introduction à la conception optique
PHY – 64199	3	La Science de l'image
GMC – 64388	3	Mécanique des manipulateurs
GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GIF – 64663	3	Traitement des images
GIF – 64793	3	Vision numérique : aspects cognitifs

Maîtrise avec projet d'intervention (environnement virtuel)

Ce type de maîtrise comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Projet d'intervention 12 crédits

Activités à option

Cours 33 crédits

Les cours de base et spécialisés sont les mêmes que pour le type avec stage (voir les listes ci-dessus).

Le projet d'intervention, offert en étroite collaboration avec les partenaires de l'industrie aérospatiale, a pour base trois cours obligatoires, incluant un projet industriel simulant la réalité de près. Il compte 12 crédits et se donne à Montréal, à temps partiel, sur une période de neuf mois consécutifs.

Les étudiants bénéficient de locaux aménagés spécialement pour eux (salle de cours multimédia, laboratoire CFAO avec plate-forme et logiciels haut de gamme, bureau d'ingénieur), ainsi que d'un environnement virtuel multisite simulé. Ils fonctionnent en équipes de développement de produits pour le projet proprement dit. L'enseignement est offert par des professeurs d'université et des experts du milieu industriel recrutés auprès des grandes entreprises participantes.

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
MEC – 6508	3	Intégration de la conception et de la fabrication (École Polytechnique)
MEC – 6914	6	Projet en environnement virtuel (École Polytechnique)
MEC – 8910	3	Gestion de projet en environnement virtuel (École Polytechnique)

COURS À OPTION (33 crédits)

Choisir les cours à option parmi les cours de la maîtrise avec stage.

GÉNIE CHIMIQUE

11-2.314.21	Maîtrise avec essai (technologies environnementales), M.Sc. [version 003]
12-2.314.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 007]
10-3.314.01	Doctorat, Ph.D. [version 008]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/314A.html

Objectifs

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Le programme de maîtrise avec essai en génie chimique est une maîtrise professionnelle spécialisée en technologies environnementales.

Un nombre important de disciplines sont confrontées à des problèmes de nature environnementale sur le marché du travail. En pratique, les approches de résolution de problèmes sont interdisciplinaires et requièrent des connaissances variées provenant d'un ensemble de disciplines. La maîtrise professionnelle vise les technologies environnementales utilisées dans la pratique des génies civil, chimique, géologique et agroalimentaire, ainsi que dans celle des sciences environnementales du sol en matière de décontamination des sols, des eaux et de l'air; recyclage des déchets; prévention de la pollution.

Ce programme de maîtrise avec essai est offert de façon commune et coordonnée suite à la concertation de cinq programmes de maîtrise déjà existants : génie agroalimentaire, génie chimique, génie civil, sciences de la Terre et sciences environnementales du sol. L'intégration d'étudiants de différentes formations au sein des mêmes cours leur permettra de s'ouvrir au travail interdisciplinaire en environnement, par l'acquisition de connaissances propres à d'autres disciplines ou par la réalisation de travaux d'équipe et de projets d'intégration. Le diplôme délivré portera la mention « maîtrise en génie chimique avec concentration en technologies environnementales ».

Maîtrise avec mémoire

Le but premier du programme de maîtrise avec mémoire en génie chimique est la formation de chercheurs. À cette fin, l'étudiant doit atteindre un niveau élevé de formation, par l'approfondissement de connaissances scientifiques et techniques, dans un des champs du génie chimique. L'initiation à la recherche est basée sur l'apprentissage des méthodes de recherche, afin d'acquérir un esprit de synthèse et de créativité.

La maîtrise est, en principe, un préalable au doctorat; cependant, elle peut être terminale et mener au marché du travail.

Doctorat

Le programme de doctorat en génie chimique a pour objectif de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales, d'une façon autonome. Ce dernier devra donc parfaire sa formation dans un des champs du génie chimique et contribuer, par le résultat de ses recherches, au progrès de la science.

Responsable

Directeur des programmes
Trong-On Do
(418) 656-3774; télécopieur : (418) 656-5993
trong-on.do@gch.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Le baccalauréat ès sciences constitue une condition normale d'admission à ce programme. Les candidats n'ayant pas de baccalauréat en génie chimique pourront se voir imposer certaines exigences de scolarité.

S'il veut voir sa demande d'admission étudiée par la direction des programmes, le candidat doit normalement avoir conservé une moyenne cumulative supérieure à 2,75 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La qualité du dossier de l'étudiant (relevés de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ) demeure cependant un critère déterminant pour l'admission.

L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte d'agir comme conseiller du candidat. Le conseiller aide l'étudiant à établir et à réaliser son programme d'études, y compris l'essai ou tout autre travail de rédaction.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences linguistiques

L'Université Laval est une université francophone. Par conséquent, les cours y sont donnés en français. Pour être admis dans les programmes des deuxième et troisième cycles en génie chimique, le candidat doit démontrer qu'il maîtrise le français ou l'anglais (une note minimale de 500 au TOEFL est requise, le cas échéant).

Maîtrise avec mémoire

Le baccalauréat ès sciences constitue une condition normale d'admission à ce programme. Les candidats n'ayant pas de baccalauréat en génie chimique pourront se voir imposer certaines exigences de scolarité.

S'il veut voir sa demande d'admission étudiée par la direction des programmes, le candidat doit normalement avoir conservé une moyenne cumulative supérieure à 2,75 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. La qualité du dossier de l'étudiant (relevés de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ) demeure cependant un critère déterminant pour l'admission.

L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte de diriger les travaux du candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences linguistiques

L'Université Laval est une université francophone. Par conséquent, les cours y sont donnés en français. Pour être admis dans les programmes des deuxième et troisième cycles en génie chimique, le candidat doit démontrer qu'il maîtrise le français ou l'anglais (une note minimale de 500 au TOEFL est requise, le cas échéant).

Doctorat

La maîtrise ès sciences (génie chimique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. S'il veut voir sa demande d'admission étudiée par la direction des programmes, le candidat doit normalement avoir conservé une moyenne cumulative de 3,33 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle. L'excellence du dossier (relevés de notes des premier et deuxième cycles, rapports d'appréciation, curriculum vitæ) constitue le principal critère d'admission. Par ailleurs, le passage accéléré au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise pourra être autorisé par la direction des programmes sous certaines conditions exceptionnelles.

L'inscription ne pourra être effective que si un professeur accepte de diriger les travaux du candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences linguistiques

L'Université Laval est une université francophone. Par conséquent, les cours y sont dispensés en français. Pour être admis dans les programmes des deuxième et troisième cycles en génie chimique, le candidat doit démontrer qu'il maîtrise le français ou l'anglais (une note minimale de 500 au TOEFL est requise, le cas échéant).

Choix du sujet de l'essai

Tout étudiant inscrit au programme de maîtrise avec essai en génie chimique devra rédiger un essai portant sur un sujet pertinent aux technologies de l'environnement et devra présenter, en public, le contenu de son essai lors d'un séminaire. Le sujet de l'essai porte sur les travaux réalisés au cours d'un stage dans l'industrie ou dans le milieu de la recherche ou encore porte sur un travail supervisé par un conseiller.

Le sujet de l'essai de l'étudiant doit être approuvé par son conseiller, de concert avec le directeur des programmes, au moment de la réussite de 30 crédits du programme, au plus tard.

Choix du projet de recherche

Le projet de recherche (dans le cadre du programme de maîtrise avec mémoire et du programme de doctorat) de l'étudiant doit être approuvé par la direction des programmes, à la suite d'un exposé oral probatoire (voir la rubrique « Exigences particulières concernant le travail de recherche ») qui doit avoir lieu avant la fin de la première session d'inscription pour le programme de maîtrise et avant la fin de la deuxième session d'inscription pour le programme de doctorat. Pour le bénéfice des futurs étudiants, le Département de génie chimique édite une brochure qui contient de nombreuses suggestions de travaux de recherche. On peut obtenir cette brochure en s'adressant au Département.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	27	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
MNG – 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale
SAC – 62790	3	Introduction à la santé environnementale

et un cours parmi les suivants :

DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

ESSAI (6 crédits)

GCH – 66751	6	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (27 crédits)

Cours spécialisés en génie chimique (minimum 15 crédits, maximum 18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCH – 65473	3	Cinétique biochimique
GCH – 65475	3	Systèmes réactionnels
GCH – 66295	3	Biotechnologie environnementale
GCI – 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCH – 64940	3	Planification et analyse des expériences

Cours spécialisés hors concentration (minimum 9 crédits, maximum 12 crédits)

AME – 65100	3	Gestion environnementale en milieu urbain
AME – 65105	3	Gestion environnementale en milieu rural
DRT – 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT – 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution
GAA – 60412	3	Infiltration et drainage
GCI – 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI – 63619	3	Production d'eau potable
GLG – 63431	3	Hydrogéologie des contaminants
GLG – 64325	3	Gestion et restauration des nappes
SAC – 64451	3	Introduction à la toxicologie
SLS – 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
SLS – 66456	3	Sciences environnementales du sol
SLS – 60844	3	Minéralogie et conservation des sols

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3	crédits
Mémoire	33	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCH – 61135	3	Communication scientifique orale et écrite I

COURS À OPTION (9 crédits)

Trois cours doivent être choisis dans la liste des cours à option. Cependant, l'un de ces cours peut être choisi parmi les cours d'un autre département.

N° cours	Cr	Titre
GCH – 60309	3	Catalyse hétérogène
GCH – 60311	3	Mise en œuvre des polymères
GCH – 62133	3	Sujets spéciaux (génie chimique)
GCH – 62990	3	Rhéologie des polymères

GCH – 63871	3	Phénomènes d'échange
GCH – 64940	3	Planification et analyse des expériences
GCH – 64941	3	Méthodes numériques en génie chimique
GCH – 65473	3	Cinétique biochimique
GCH – 65474	3	Méthodes mathématiques en génie chimique
GCH – 65475	3	Systèmes réactionnels
GCH – 65925	3	Méthodologie de recherche
GCH – 66295	3	Biotechnologie environnementale
GCH – 67020	3	Nanomatériaux et leur application en catalyse
GCH – 67141	3	Mécanique des fluides biphasiques

Si un étudiant désire suivre le cours GCH-65925 *Méthodologie de recherche*, le choix du sujet et du professeur responsable doit être approuvé par la direction des programmes.

Le cours GCH-67141 *Mécanique des fluides biphasiques* se donnera à compter de la session d'été 2007.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2	crédits
Thèse	88	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCH – 64297	1	Projet complémentaire de doctorat
GCH – 64296	1	Communication scientifique orale et écrite II

Le premier cours, GCH-64297, correspond à l'examen général de doctorat. Il a pour but de démontrer que l'étudiant possède une capacité d'analyse et de synthèse suffisante pour mener à bien un projet de recherche. L'examen général de doctorat doit être tenu au plus tard avant la fin de la troisième session d'inscription. Le cours GCH-64296 doit être terminé avant la fin de la deuxième année d'inscription.

COURS À OPTION (6 crédits)

Deux cours doivent être choisis à même la liste des cours du programme (voir la liste des cours à option de la maîtrise). Si un étudiant désire suivre le cours GCH-65925 *Méthodologie de recherche*, le choix du sujet et du professeur responsable doit être approuvé par la direction des programmes.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise avec essai

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. La résidence est donc d'une durée minimale de deux sessions et a normalement lieu à l'Université Laval.

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. La résidence est donc d'une durée minimale de deux sessions et a normalement lieu à l'Université Laval.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins six sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. La résidence est donc d'une durée minimale de six sessions et a normalement lieu à l'Université Laval.

Pour les trois programmes, toute dérogation à ces exigences (temps partiel, lieu de résidence) doit être soumise à l'approbation de la direction des programmes.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise avec mémoire

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire avec ou sans insertion d'articles. L'insertion d'article(s) dans le mémoire est soumise à des règles universitaires et départementales ainsi qu'à l'approbation écrite de la direction des programmes. Le mémoire est évalué par trois examinateurs et il n'y a pas de présentation orale.

Au cours de son programme, l'étudiant sera cependant tenu de présenter un exposé oral probatoire avant la fin de la première session d'inscription.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse avec ou sans insertion d'articles. L'insertion d'article(s) dans la thèse est soumise à des règles universitaires et départementales ainsi qu'à l'approbation écrite de la direction des programmes. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur de l'Université. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Au cours de son programme, l'étudiant sera tenu de présenter un exposé oral probatoire avant la fin de la deuxième session d'inscription.

Prélecture obligatoire

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse de doctorat en génie chimique. Elle précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par une personne titulaire d'un doctorat, qui est compétente dans le domaine et ne participe pas au travail de l'étudiant.

GÉNIE CIVIL

11-2.339.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 007]
11-2.339.21	Maîtrise avec essai (technologies environnementales), M.Sc.	[version 002]
12-2.339.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 008]
10-3.339.01	Doctorat, Ph.D.	[version 007]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/339A.html

Objectifs

Maîtrise avec essai

Les objectifs sont de contribuer à l'acquisition des connaissances et à la formation de l'étudiant. De façon plus précise, ce dernier devrait, au terme de sa maîtrise :

- avoir acquis des connaissances plus approfondies dans une partie des sciences et des techniques liées au génie civil;
- avoir développé un esprit critique et être capable d'évaluer différentes solutions à un problème de génie civil;
- avoir démontré qu'il peut présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un court travail de recherche scientifique.

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Un nombre important de disciplines sont confrontées à des problèmes de nature environnementale. En pratique, les approches de résolution de problèmes sont interdisciplinaires et requièrent des connaissances variées provenant d'un ensemble de disciplines. La concentration proposée vise les technologies environnementales (contamination et décontamination des sols et de l'eau, recyclage et traitement de déchets) utilisées dans la pratique des génies civil, chimique, géologique et agroalimentaire, ainsi que dans celle des sciences environnementales du sol.

L'intégration d'étudiants de différentes formations au sein des mêmes cours leur permettra de s'ouvrir au travail interdisciplinaire en environnement, par l'acquisition de connaissances propres à d'autres disciplines, ou par la réalisation de travaux d'équipe et de projets d'intégration.

Cette concentration vise à offrir une maîtrise dans le domaine particulier des technologies environnementales, tout en conservant un caractère de spécialisation disciplinaire à cette maîtrise. Ce projet origine d'un effort concerté de cinq programmes de maîtrise déjà existants. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau programme mais de la création, à l'intérieur de ces programmes, de concentrations en technologies environnementales, par une offre de cours commune et coordonnée. Le diplôme délivré fera mention de la concentration en technologies environnementales dans laquelle aura été faite la maîtrise.

Les programmes partenaires sont les programmes de maîtrise suivants : génie agroalimentaire, génie chimique, génie civil, sciences de la Terre et sols et environnement.

Maîtrise avec mémoire

Les objectifs sont de contribuer à l'acquisition des connaissances et à la formation de l'étudiant. De façon plus précise, ce dernier devrait, au terme de sa maîtrise :

- avoir acquis des connaissances plus approfondies dans une partie des sciences et des techniques liées au génie civil;
- avoir développé un esprit critique et être capable d'évaluer différentes solutions à un problème de génie civil;
- avoir été initié à la recherche dans un des champs de recherche du génie civil;
- avoir démontré qu'il peut présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique.

Doctorat

Les objectifs du doctorat sont d'amener l'étudiant à la fine pointe des connaissances dans un des champs de recherche du génie civil et de parfaire sa formation en recherche. De façon plus précise, l'étudiant devrait, au terme de son doctorat :

- avoir contribué par ses travaux à l'avancement des connaissances dans un des champs de recherche du génie civil;
- être en mesure d'interpréter de façon critique les théories et résultats d'autres chercheurs;
- être capable de poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- avoir démontré qu'il peut présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique d'envergure.

Responsable

Directeur des programmes
Paul Lessard
(418) 656-7293; télécopieur : (418) 656-2928
Paul.Lessard@gci.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Pour les diplômés de l'Université Laval, une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 permet à un candidat de répondre normalement à l'exigence minimale d'admission. Quant aux diplômés d'une autre université, sont admissibles les candidats dont le dossier fait état de résultats équivalents.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Une connaissance minimale de l'anglais facilite le déroulement du programme.

Dans tous les cas, la direction de programme se réserve le droit d'admettre le candidat en probation.

Il est important de noter que l'admission à un programme de recherche n'est possible que si un professeur accepte de diriger les travaux de l'étudiant.

Sessions d'admission

Ce programme accepte normalement de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences particulières

Lors de sa demande d'admission, le candidat doit préciser le champ de recherche dans lequel il désire se spécialiser. L'admission définitive n'est prononcée que si au moins un professeur du ou des champs de recherche choisis accepte de diriger ses travaux.

L'étudiant qui désire changer de type de maîtrise doit présenter une demande écrite à la direction de programme. Cette dernière reçoit l'avis des directeur de recherche et conseiller concernés.

Doctorat

Exigences générales

La maîtrise ès sciences, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche, et avoir obtenu de très bonnes notes pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte normalement de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences particulières

Le choix du directeur de recherche doit normalement être fait au moment de l'acceptation de la candidature par la direction de programme.

Lors de sa demande d'admission, le candidat doit préciser le champ de recherche dans lequel il désire se spécialiser. L'admission définitive n'est prononcée que si au moins un professeur du ou des champs de recherche choisis accepte de diriger ses travaux.

Tout étudiant qui est admis au doctorat devra se soumettre à un examen de doctorat écrit et à un examen de doctorat oral au cours de sa première année d'inscription. La procédure pour ceux-ci est donnée dans un document que l'on peut se procurer au secrétariat du Département de génie civil. La poursuite des études doctorales est conditionnelle à la réussite de ces examens. L'étudiant doit également avoir suivi le cours *Recherche scientifique et communication* (GCI-65511) ou l'équivalent, à défaut de quoi il devra le faire au cours de la première année de son programme de doctorat. Ce cours ne sera pas crédité dans la scolarité de son programme.

Les étudiants inscrits à la maîtrise avec mémoire ayant suivi avec succès tous les cours rattachés à leur programme et ayant fait la preuve suffisante de leur aptitude à la recherche peuvent faire une demande de passage accéléré au doctorat dans le même champ d'études ou un champ d'études connexe. Pour pouvoir passer ainsi au doctorat, l'étudiant devra réussir les examens de doctorat écrit et oral mentionnés au paragraphe précédent.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours 24 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCI — 60315	1	Séminaire
GCI — 65511	2	Recherche scientifique et communication
ECN — 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
SAC — 62790	3	Introduction à la santé environnementale
MNG — 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale

et un cours parmi les suivants :

DRT — 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT — 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

ESSAI (6 crédits)

GCI — 66477	6	Essai (en technologies de l'environnement)
-------------	---	--

COURS À OPTION (24 crédits)

Cours spécialisés en génie civil (minimum 12 crédits, maximum 15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCI — 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCI — 63616	3	Traitements biologiques des eaux
GCI — 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI — 63619	3	Production d'eau potable
GCI — 63623	3	Modélisation et contrôle des procédés de traitement

Cours spécialisés hors concentration (minimum 9 crédits, maximum 12 crédits)

GMN — 64556	3	Analyse des données expérimentales
GCH — 66295	3	Biotechnologie environnementale
GCI — 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCI — 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI — 63619	3	Production d'eau potable
GLG — 64325	3	Gestion et restauration des nappes
GLG — 65146	3	Écoulement multiphase en milieux poreux
SLS — 64853	3	Variabilité spatiotemporelle en science du sol
SLS — 60849	3	Transport des solutés en milieu non saturé
GAA — 60412	3	Infiltration et drainage
SLS — 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
SLS — 66456	3	Sciences environnementales du sol
SLS — 60844	3	Minéralogie et conservation des sols

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Essai	9 crédits

Activités à option

Cours 33 crédits

COURS OBLIGATOIRES (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCI — 60315	1	Séminaire
GCI — 65511	2	Recherche scientifique et communication

ESSAI (9 crédits)

GCI — 65134	9	Essai
-------------	---	-------

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Mémoire	27 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCI — 60315	1	Séminaire
GCI — 65511	2	Recherche scientifique et communication

L'étudiant devra satisfaire à l'exigence d'inscription à temps complet durant au moins une session. L'étudiant qui choisit le type de maîtrise avec mémoire devra également poursuivre ses travaux de recherche, en résidence, durant au moins une session. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été peut compter.

L'étudiant qui, à titre de scolarité complémentaire, voit figurer des cours de premier cycle à son programme doit obtenir pour chacun d'eux une note supérieure à la moyenne, l'évaluation se faisant selon la grille utilisée aux deuxième et troisième cycles.

L'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, tient compte de la qualité de la langue. En cas de lacunes marquées, des correctifs pourront être imposés.

L'étudiant doit présenter l'évolution de ses travaux de recherche dans le cadre du séminaire GCI-60315, à sa cinquième session d'inscription. Il y expose les résultats obtenus et répond aux questions de l'auditoire.

Pour la maîtrise avec essai, le mode de présentation des résultats du travail de recherche est l'essai. Celui-ci est évalué par deux examinateurs, dont le directeur de recherche.

Pour la maîtrise avec mémoire, le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs, dont le directeur de recherche (et le codirecteur, le cas échéant); il n'y a pas de soutenance.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	8 crédits
Thèse	82 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (8 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GCI – 60315	1	Séminaire

Note - Ce séminaire est répété deux fois.

GCI – 66724	3	Examen de doctorat écrit
GCI – 66725	3	Examen de doctorat oral

En effet, parmi les 14 crédits de cours, 2 crédits sont accordés à deux séminaires obligatoires valant 1 crédit chacun. Ils seront présentés successivement vers les septième et onzième sessions. L'étudiant y présente une partie de ses recherches ou l'état d'avancement de ses travaux et fait ressortir les principales conclusions, les étapes futures de sa recherche et, s'il y a lieu, les difficultés éprouvées ou appréhendées.

Examen de doctorat écrit

Cet examen consiste en un examen écrit sur le domaine général des études de l'étudiant; il s'agit d'une révision des cours de base afin d'évaluer les connaissances acquises au baccalauréat et à la maîtrise. L'étudiant doit s'y inscrire à sa deuxième session.

Examen de doctorat oral

Cet examen consiste en la présentation de la proposition de recherche, laquelle aura été décrite dans un rapport. Dans ce dernier, l'étudiant doit exposer la problématique de son projet, montrer qu'il possède une bonne connaissance de la littérature sur le sujet, exposer ses objectifs en démontrant que le projet est original, préciser la méthodologie et les conditions de réalisation de son projet et présenter un calendrier détaillé de ses travaux de recherche. L'étudiant doit s'y inscrire à la troisième session et la présentation devra être faite au plus tard à la fin de celle-ci.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. En sus du directeur, et le cas échéant du codirecteur, la thèse est évaluée par au moins trois examinateurs, dont un est de l'extérieur de l'Université. La soutenance est publique et doit présenter une synthèse des résultats, avec les conclusions qui en découlent, ainsi que la contribution du travail à l'avancement des connaissances.

Les travaux de recherche doivent être poursuivis à temps complet et, en résidence, durant un minimum de trois sessions.

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT (à l'exception de la maîtrise avec essai (technologies environnementales))

Cours généraux

N° cours	Cr	Titre
GCI – 62135	1	Sujets spéciaux (génie civil)
GCI – 62136	2	Sujets spéciaux (génie civil)
GCI – 62137	3	Sujets spéciaux (génie civil)
GCI – 63533	3	Introduction aux éléments finis

Structure

GCI – 60325	3	Durabilité du béton
GCI – 64322	3	Béton précontraint
GCI – 64214	3	Notions avancées en mécanique des solides déformables
GCI – 64311	3	Conception et évaluation des ponts
GCI – 64443	3	Propriétés mécaniques du béton
GCI – 66767	3	Calcul des charpentes d'aluminium

Géotechnique

GCI – 60327	3	Mécanique des sols avancée
GCI – 62995	3	Essais in situ en géo-ingénierie
GCI – 64501	3	Géotechnique des régions froides
GCI – 65210	3	Méthodes des éléments finis en géotechnique
GCI – 65180	3	Analyse et conception des chaussées
GCI – 66163	3	Dynamique et géotechnique

Hydraulique

GCI – 60332	3	Hydraulique fluviale
GCI – 60338	3	Hydrologie systémique
GCI – 64313	3	Éléments finis en hydraulique
GCI – 66967	3	Analyse et modélisation de séries environnementales

Assainissement

GCI – 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCI – 63616	3	Traitements biologiques des eaux
GCI – 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI – 63619	3	Production d'eau potable
GCI – 63623	3	Modélisation et contrôle des procédés de traitement

Avec l'accord de la direction de programme, certains cours offerts dans d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme de cours de l'étudiant. L'inscription à des « Sujets spéciaux » est possible également, sous réserve de l'approbation par la direction de programme.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

Le candidat admis à la maîtrise avec essai doit s'inscrire à 12 crédits et plus, de cours ou de recherche, pendant au moins une session.

Le candidat admis à la maîtrise avec mémoire doit s'inscrire à 12 crédits et plus, de cours ou de recherche, pendant au moins deux sessions.

Doctorat

Le candidat admis au doctorat doit s'inscrire à 12 crédits et plus, de cours ou de recherche, pendant au moins trois sessions.

GÉNIE DES MINES - GÉNIE DE LA MÉTALLURGIE

12-2.318.01	Maîtrise avec mémoire (génie des mines), M.Sc.	[version 006]
10-3.318.01	Doctorat (génie des mines), Ph.D.	[version 007]
12-2.317.01	Maîtrise avec mémoire (génie de la métallurgie), M.Sc.	[version 006]
10-3.317.01	Doctorat (génie de la métallurgie), Ph.D.	[version 007]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/318A.html

Objectifs

Maîtrise

Ce programme a pour objectif de former des chercheurs et des ingénieurs spécialistes aptes à entreprendre des programmes de recherche appliquée et des programmes de développement ou d'amélioration de procédés industriels.

Doctorat

Ce programme a pour but de former des chercheurs et des ingénieurs spécialistes aptes à entreprendre des programmes de recherche appliquée et des programmes de développement ou d'amélioration de procédés industriels, et à poursuivre des recherches originales de manière autonome. Les connaissances fondamentales acquises permettent aussi d'accéder à des postes dans l'enseignement supérieur.

Responsable

Directeur des programmes
Jacek Paraszczak
(418) 656-5103; télécopieur : (418) 656-5343
Jacek.Paraszczak@gmn.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences (mines ou métallurgie), ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit, de plus, avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne de son groupe au cycle précédent. Il doit satisfaire à des critères concernant les connaissances acquises, l'expérience, l'aptitude à la recherche et à la communication et les rapports d'appréciation des évaluateurs. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le champ dans lequel il entend se spécialiser (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme). La direction de programme tient alors compte des ressources humaines et matérielles du Département pour réaliser le projet d'études et de recherche. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe des sciences et du génie sont également admissibles selon les mêmes critères. Cependant, selon leur préparation antérieure, une scolarité complémentaire peut leur être imposée par la direction de programme.

Faculté des sciences et de génie

Le candidat non québécois peut trouver les renseignements particuliers le concernant dans le *Guide de l'admission aux études supérieures*, distribué par le Bureau du registraire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (mines ou métallurgie), ou un diplôme jugé équivalent, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Les demandes d'admission des titulaires d'une maîtrise en sciences dans un domaine connexe aux sciences minières, métallurgiques et des matériaux seront examinées par la direction de programme qui, dans la plupart des cas, exigera une scolarité complémentaire.

Exceptionnellement, un candidat peut être admis au doctorat sans être tenu de rédiger son mémoire de maîtrise, en se prévalant d'une disposition du *Règlement des études* qui permet le passage au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise. Dans ce cas, on exige du candidat qu'il rédige un rapport de recherche et qu'il expose l'état de ses travaux de recherche au cours d'un séminaire, en présence d'étudiants et de professeurs du Département. Le candidat doit, de plus, avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne de son groupe au cycle précédent. Il doit satisfaire à des critères concernant les connaissances acquises, l'expérience, l'aptitude à la recherche et à la communication et les rapports d'appréciation de ses évaluateurs.

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le champ dans lequel il entend se spécialiser (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme). La direction de programme tient alors compte des ressources humaines et matérielles du Département pour réaliser le projet d'études et de recherche. Le candidat non québécois peut trouver les renseignements particuliers le concernant dans le *Guide de l'admission aux études supérieures*, distribué par le Bureau du registraire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2	crédits
Mémoire	31	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GMN – 66977	1	Séminaire de maîtrise I
GMN – 66978	1	Séminaire de maîtrise II

COURS À OPTION (12 crédits)

L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat choisit ses cours en fonction de son domaine de spécialisation, parmi les cours des deuxième et troisième cycles offerts par le Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux ou d'autres départements, avec l'approbation de la direction de programme et du directeur de recherche.

L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat ne peut prendre qu'une seule fois le cours suivant :

N° cours	Cr	Titre
GML – 62157	3	Sujets spéciaux

EXPLOITATION MINIÈRE

GMN – 63468	3	Mécanique des roches avancée
GMN – 64399	3	Équipements miniers et de tunnelage
GMN – 64740	3	Méthodes d'exploitation souterraine
GMN – 64936	3	Modélisation en mécanique des roches
GMN – 65187	3	Environnement minier avancé
GMN – 65188	3	Économie minière avancée

TRAITEMENT DES MINÉRAIS ET MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

GMN – 64556	3	Analyse des données expérimentales
GML – 65468	3	Métallurgie extractive
GMN – 65470	3	Minéralurgie
GCH – 63871	3	Phénomènes d'échange

AUTOMATIQUE DES PROCÉDÉS CONTINUS

GML – 63023	3	Commande prédictive des procédés continus
GMN – 64556	3	Analyse des données expérimentales
GEL – 65395	3	Identification des systèmes
GEL – 64500	3	Commande multivariable
GEL – 65214	3	Commande industrielle

MÉTALLURGIE PHYSIQUE ET SCIENCE DES MATÉRIAUX

GML – 61136	3	Nouveaux matériaux
GML – 63858	3	Déformation et rupture
GML – 63862	3	Caractérisation des matériaux
GML – 63880	3	Transformation dans les matériaux
GML – 64840	3	Projets en corrosion des matériaux
GML – 66128	3	Biomatériaux et organes artificiels

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Thèse	78	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GMN – 66963	1	Séminaire de doctorat I
GMN – 66964	1	Séminaire de doctorat II
GMN – 66965	1	Séminaire de doctorat III
GML – 66020	6	Examen de doctorat

COURS À OPTION (9 crédits)

Voir la liste des cours à option de la maîtrise.

IMPORTANT

Les cours des listes ci-dessus ne sont pas nécessairement offerts tous les ans. Le Département tient à jour la planification des cours offerts sur une période d'au moins deux années consécutives, afin de permettre à l'étudiant de planifier sa scolarité dès la première inscription. Sur approbation, d'autres cours peuvent être choisis dans d'autres programmes.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant à la maîtrise doit s'inscrire à temps complet à son programme pendant au moins une session. L'étudiant au doctorat doit s'inscrire à temps complet à son programme pendant au moins trois sessions. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les sessions d'été.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des présentations des étudiants, tant orales qu'écrites, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de lacunes marquées, des correctifs pourront être imposés.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant admis au programme de maîtrise en scolarité probatoire doit normalement obtenir une note supérieure ou égale à B dans les cours qu'il suit pendant la période probatoire.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Avec l'autorisation de la direction de programme, le mémoire peut être constitué par une ou plusieurs publications. Dans ce cas, toutefois, les publications doivent être présentées comme des parties d'un texte de synthèse qui doit comprendre les rubriques habituelles d'un mémoire de maîtrise. Lorsque plusieurs auteurs ont participé à la rédaction des publications, le mémoire doit faire clairement mention de la contribution de l'étudiant.

Le mémoire est évalué par trois examinateurs de l'Université Laval, incluant le directeur de recherche. Les membres du jury évaluent le mémoire en fonction de l'atteinte des objectifs propres à la maîtrise : bonne connaissance des travaux antérieurs, méthodologie de recherche appropriée et présentation claire et cohérente.

Au cours de la rédaction proprement dite, l'étudiant doit s'assurer, en concertation étroite avec son directeur de recherche, que son projet de mémoire lui permet d'atteindre les objectifs de formation de ce niveau d'études et qu'il est conforme aux modalités générales décrites dans la brochure intitulée *Mémoire de maîtrise* et aux exigences particulières du programme.

Il n'y a pas d'exposé oral; toutefois, au cours de sa scolarité, l'étudiant participe à des séminaires obligatoires où il fait part de l'évolution de ses recherches.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La version originale de la thèse doit être soumise à la prélecture qui consiste à la faire lire par un professeur, autre que le directeur de thèse, qui fait des recommandations sur des modifications à apporter à la thèse. Le directeur de recherche autorise ensuite son dépôt pour une évaluation finale par un jury.

Avec l'autorisation de la direction de programme, la thèse peut être constituée en grande partie de publications. Dans ce cas, toutefois, les publications doivent être présentées comme des parties d'un texte de synthèse qui doit comprendre les rubriques habituelles d'une thèse de doctorat (problématique, état de la question, méthodologie, résultats, discussion et conclusion). Lorsque plusieurs auteurs ont participé à la rédaction des publications, la thèse doit faire clairement mention de la contribution de l'étudiant.

Le jury est formé d'au moins quatre membres : le directeur de recherche, deux professeurs de l'Université Laval et un examinateur de l'extérieur. La valeur scientifique (rigueur d'analyse, portée et caractère novateur des résultats, etc.) ainsi que la présentation sont évaluées. Après examen des rapports des examinateurs, la direction de programme peut recommander la soutenance, présidée normalement par le doyen de la Faculté, et qui ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Tout étudiant qui s'inscrit au programme de doctorat du Département du génie des mines, de la métallurgie et des matériaux est soumis à deux épreuves de qualification aux études doctorales. La première épreuve (A) comprend un rapport écrit où le candidat expose la problématique, les objectifs, la méthodologie et un calendrier détaillé de la réalisation de son projet de recherche. Ce rapport écrit est déposé auprès de la direction de programme qui choisira la date pour la présentation orale. Lors de cette présentation orale (30 minutes) devant un jury, l'étudiant doit répondre aux questions spécifiques sur le rapport et sa présentation. La deuxième épreuve (B) est un examen oral qui a pour but de vérifier les connaissances de l'étudiant dans son domaine de recherche, sa capacité de communiquer oralement et sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études. Ces deux épreuves se font dans la même journée, pendant la troisième session d'inscription.

On demande à l'étudiant durant son programme d'études, et surtout vers la fin de celui-ci, de participer à la publication de ses travaux sous forme de communications dans des revues scientifiques ou lors de congrès.

GÉNIE ÉLECTRIQUE

11-2.334.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 004]
12-2.334.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]
10-3.334.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/334A.html

Objectifs

Maîtrise avec essai

La maîtrise avec essai permet de favoriser le développement professionnel et d'approfondir un domaine particulier du génie électrique.

De façon plus précise, l'étudiant devrait, au terme de sa maîtrise :

- avoir acquis des connaissances plus approfondies dans une partie des sciences et des techniques liées au génie électrique;
- avoir développé un esprit critique et être capable d'évaluer différentes solutions à un problème de génie électrique;
- avoir démontré qu'il peut présenter, oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un court travail de recherche scientifique.

Maîtrise avec mémoire

La maîtrise avec mémoire permet de favoriser le développement professionnel et de s'initier à la recherche scientifique.

De façon plus précise, l'étudiant devrait, au terme de sa maîtrise :

- avoir acquis des connaissances plus approfondies dans une partie des sciences et des techniques liées au génie électrique;
- avoir développé un esprit critique et être capable d'évaluer différentes solutions à un problème de génie électrique;
- avoir été initié à la recherche dans un des champs de recherche du génie électrique;
- avoir démontré qu'il peut présenter, oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique.

Doctorat

Le programme de doctorat permet d'amener l'étudiant à la fine pointe des connaissances dans un des champs de recherche du génie électrique et de parfaire sa formation en recherche.

De façon plus précise, l'étudiant devrait, au terme de son doctorat :

- avoir contribué, par ses travaux, à l'avancement des connaissances dans un des champs de recherche en génie électrique;
- être en mesure d'interpréter, de façon critique, les théories et résultats d'autres chercheurs;
- être capable de poursuivre des recherches originales, de façon autonome;
- avoir démontré qu'il peut présenter, oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique d'envergure.

Responsable

Directeur des programmes

Jean-Yves Chouinard

(418) 656-2131, poste 2966; télécopieur : (418) 656-3159

Chouinar@gel.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier étudiant, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du laboratoire d'accueil.

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences appliquées (génie électrique, génie informatique, génie physique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Pour les diplômés de l'Université Laval, le candidat doit normalement avoir conservé une moyenne cumulative de 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Quant aux diplômés d'une autre université, sont admissibles les candidats dont le dossier fait état de résultats que la direction de programme juge équivalents.

Les titulaires d'un diplôme dans une autre discipline, dont ceux de sciences, ou les étudiants étrangers dont la formation ne satisfait que partiellement les exigences d'admission se verront imposer une scolarité probatoire. Celle-ci consiste en une session à temps plein (12 à 15 crédits) constituée de cours des programmes du premier cycle en génie électrique ou en génie informatique. Le nombre exact de crédits et les cours à suivre sont choisis par la Direction des programmes en consultation avec le directeur de recherche s'il y a lieu. Les cours de la scolarité probatoire doivent être en majorité des cours obligatoires des programmes de baccalauréat en génie informatique et génie électrique auxquels peuvent s'ajouter quelques cours à option.

Tout étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité probatoire, doit, pour ces cours, obtenir une note supérieure ou égale à B+ ou à 3,33 sur 4,33.

Lors de sa demande d'admission, le candidat doit préciser le champ de recherche dans lequel il désire se spécialiser. L'admission définitive n'est prononcée que si au moins un professeur du ou des champs de recherche choisis accepte d'agir en tant que conseiller ou directeur de recherche du candidat et de diriger ses travaux, que ce soit dans le cadre de la maîtrise avec essai ou avec mémoire respectivement.

Sessions d'admission

Le programme de maîtrise avec essai accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. Le programme de maîtrise avec mémoire accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (génie électrique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche et avoir obtenu de très bonnes notes pour l'ensemble de ses études de maîtrise. Certains peuvent faire un passage direct de la maîtrise au doctorat. Ils devront cependant se conformer au *Règlement des études* sur ce point.

Les titulaires d'un diplôme dans une autre discipline sont également admissibles à ce programme, mais ils pourront, compte tenu de leur formation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de cours. Les domaines dans lesquels ces crédits doivent être suivis sont choisis par la direction de programme.

Lors de sa demande d'admission, le candidat doit préciser le champ de recherche dans lequel il désire se spécialiser. L'admission définitive n'est prononcée que si au moins un professeur du ou des champs de recherche choisis accepte de diriger ses travaux.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Essai	15 crédits

Activités à option

Cours	24 crédits
-------	------------

Faculté des sciences et de génie

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GEL – 64459	3	Lectures dirigées en génie électrique III
GSO – 63582	3	Gestion de projets

ESSAI (15 crédits)

GEL – 65135	15	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (24 crédits)

Choisir 24 crédits dans l'une des quatre concentrations suivantes, en respectant les règles de la concentration choisie :

1. Communications optiques, photonique et métrologie

Cours obligatoires de cette concentration

N° cours	Cr	Titre
GEL – 60364	3	Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications
PHY – 62874	3	Science et technologie du laser

Choisir 18 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous :

GEL – 64045	3	Lasers à semi-conducteurs
GEL – 64478	3	Communications optiques
GEL – 64481	3	Introduction au traitement de signal
GEL – 64486	3	Communications numériques
GEL – 65423	3	Composants à fibres optiques
GEL – 66010	3	Spectrométrie par transformation de Fourier
GEL – 66398	3	Optoélectronique
GEL – 66701	3	Instrumentation de mesure optique
GEL – 66801	3	Communications numériques avancées
PHY – 60663	3	Optique intégrée et fibre optique
PHY – 64108	3	Dynamique des lasers
PHY – 64198	3	Introduction à la conception optique
PHY – 64434	3	La Fibre optique comme milieu actif
PHY – 65837	3	Bases de l'optique

2. Électrotechnique, électronique de puissance, commande industrielle

Cours obligatoire de cette concentration

N° cours	Cr	Titre
GEL – 60364	3	Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications

Choisir 21 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous :

GCH – 64940	3	Planification et analyse des expériences
GEL – 62968	3	Entraînements à vitesse variable
GEL – 64485	3	Électronique de puissance
GEL – 64500	3	Commande multivariable
GEL – 65214	3	Commande industrielle
GEL – 65395	3	Identification des systèmes
GEL – 65605	3	Exploitation de l'énergie électrique
GEL – 66012	3	Conception des dispositifs électromagnétiques
GEL – 66013	3	Convertisseurs statiques d'énergie électrique
GEL – 66236	3	Réseaux électriques
GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GMN – 64556	3	Analyse des données expérimentales

3. Radiocommunications et traitement de signal

Cours obligatoire de cette concentration

N° cours	Cr	Titre
GEL – 60364	3	Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications

Choisir 21 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous :

GCI – 63533	3	Introduction aux éléments finis
GEL – 63976	3	Systèmes radio-mobile numériques
GEL – 64478	3	Communications optiques
GEL – 64481	3	Introduction au traitement de signal
GEL – 64486	3	Communications numériques
GEL – 64626	3	Micro-électronique
GEL – 65587	3	Antennes et propagation radio
GEL – 66680	3	Théorie et pratique des codes correcteurs
GEL – 66801	3	Communications numériques avancées
GIF – 63639	3	Conception de systèmes VLSI
GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GIF – 64663	3	Traitement des images
GIF – 66014	3	Microprogrammation et microcontrôleurs
MAT – 64179	4	Analyse numérique matricielle
STT – 62672	4	Statistique mathématique

4. Vision et systèmes numériques

Cours obligatoires de cette concentration

N° cours	Cr	Titre
GEL – 60364	3	Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications
GIF – 63517	3	Vision numérique

Choisir 18 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous :

GEL – 64481	3	Introduction au traitement de signal
GEL – 64626	3	Micro-électronique
GIF – 63639	3	Conception de systèmes VLSI

GIF – 63938	3	Compléments de vision numérique
GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GIF – 64456	3	Vision en inspection industrielle
GIF – 64663	3	Traitement des images
GIF – 64793	3	Vision numérique : aspects cognitifs
GIF – 66014	3	Microprogrammation et microcontrôleurs
GIF – 66690	3	Analyse du mouvement en vision par ordinateur
GIF – 66800	3	Introduction à la réalité virtuelle
GMC – 64388	3	Mécanique des manipulateurs
IFT – 64321	3	Reconnaissance des formes

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Mémoire	33	crédits
---------	----	---------

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS À OPTION

Les cours à option offerts au Département de génie électrique et de génie informatique sont indiqués à la rubrique « Cours à option communs à la maîtrise avec mémoire et au doctorat ». L'étudiant doit établir sa scolarité à partir des cours de cette liste.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Thèse	75	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRE

N° cours	Cr	Titre
GEL – 66509	6	Évaluations rétrospective et prospective

L'étudiant doit s'inscrire au cours GEL-66509 au plus tard à la troisième session équivalente à temps complet. S'il échoue, il doit s'y réinscrire et le réussir obligatoirement à la session suivante. Un échec à cette reprise entraîne automatiquement l'expulsion du programme.

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE ET AU DOCTORAT

N° cours	Cr	Titre
GEL – 60364	3	Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications
GIF – 63938	3	Compléments de vision numérique
GEL – 63976	3	Systèmes radio-mobile numériques
GEL – 64045	3	Lasers à semi-conducteurs
GIF – 64456	3	Vision en inspection industrielle
GIF – 64793	3	Vision numérique : aspects cognitifs
GIF – 64663	3	Traitement des images
GEL – 65395	3	Identification des systèmes
GEL – 65423	3	Composants à fibres optiques
PHY – 65837	3	Bases de l'optique
GEL – 66010	3	Spectrométrie par transformation de Fourier
GEL – 66012	3	Conception des dispositifs électromagnétiques
GEL – 66013	3	Convertisseurs statiques d'énergie électrique
GEL – 66680	3	Théorie et pratique des codes correcteurs
GEL – 62968	3	Entraînements à vitesse variable
GML – 63023	3	Commande prédictive des procédés continus
GIF – 63517	3	Vision numérique
GIF – 63639	3	Conception de systèmes VLSI
GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GEL – 64459	3	Lectures dirigées en génie électrique III
GEL – 64478	3	Communications optiques
GEL – 64481	3	Introduction au traitement de signal
GEL – 64485	3	Électronique de puissance
GEL – 64486	3	Communications numériques
GEL – 64500	3	Commande multivariable
GMN – 64556	3	Analyse des données expérimentales
GEL – 64626	3	Micro-électronique
GEL – 65214	3	Commande industrielle
GEL – 65587	3	Antennes et propagation radio
GEL – 65605	3	Exploitation de l'énergie électrique
GIF – 66014	3	Microprogrammation et microcontrôleurs
GEL – 66236	3	Réseaux électriques
GEL – 66398	3	Optoélectronique
GEL – 66680	3	Théorie et pratique des codes correcteurs
GIF – 66690	3	Analyse du mouvement en vision par ordinateur
GEL – 66701	3	Instrumentation de mesure optique
GIF – 66800	3	Introduction à la réalité virtuelle
GEL – 66801	3	Communications numériques avancées

Ces cours ne sont pas offerts chaque année. Avec l'approbation de la direction de programme, les cours de cycles supérieurs offerts dans d'autres départements peuvent également être choisis.

Les cours « Lectures dirigées » doivent, au préalable, recevoir l'approbation de la direction de programme. Un maximum de 3 crédits d'un même programme peuvent être obtenus sous cette forme.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins :

- une session pour la maîtrise avec essai;
- deux sessions consécutives pour la maîtrise avec mémoire;
- trois sessions consécutives pour le doctorat.

Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. L'exigence de résidence comporte la présence physique au Département pendant au moins une session. Toute dérogation à cette règle doit être approuvée par la direction du programme.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des travaux, tant oraux qu'écrits, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de lacunes marquées, des correctifs pourront être imposés.

Exigences particulières concernant les cours

Tout étudiant doit conserver une certaine moyenne pour l'ensemble de ses crédits de cours pour être autorisé à poursuivre son programme d'études. Cette moyenne est de :

- B- (ou de 2,67 sur 4,33) à la maîtrise avec mémoire et au doctorat;
- C+ (2,33 sur 4,33) à la maîtrise avec essai.

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle, à titre de scolarité probatoire, doit obtenir pour ces cours une note supérieure ou égale à B+ (3,33 sur 4,33).

Maîtrise avec essai

Avant d'entreprendre ce programme, l'étudiant doit choisir une concentration (voir les rubriques « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme et « Cours du programme » pour la liste des cours offerts dans chacune de ces concentrations). L'étudiant doit s'inscrire à 30 crédits de cours. Il doit avoir suivi et réussi un minimum de 12 crédits de cours avant de pouvoir s'inscrire au cours et GEL-64459. Celui-ci doit être terminé avant que l'étudiant ne puisse entreprendre son essai en prenant le cours GEL-65135.

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit normalement, sauf avec autorisation de la direction de programme, suivre les cours de son programme lors des deux premières sessions d'inscription, exception faite de la session d'été. Les crédits de cours du programme doivent appartenir à la liste énumérée à la rubrique « Cours à option communs à la maîtrise avec mémoire et au doctorat ».

Doctorat

L'étudiant doit normalement, sauf avec autorisation de la direction du programme, suivre les cours de son programme lors des deux premières sessions d'inscription, exception faite de la session d'été. Les crédits de cours du programme doivent appartenir à la liste énumérée à la rubrique « Cours à option communs à la maîtrise avec mémoire et au doctorat ». Le cours GEL-66509 *Évaluations rétrospective et prospective*, est obligatoire. L'étudiant doit s'y inscrire au plus tard à la troisième session équivalente à temps complet.

Choix du projet de recherche

Maîtrise avec essai

L'étudiant doit remettre à la direction du programme une proposition d'essai de maîtrise approuvée par son conseiller. Ce document doit contenir une description détaillée du projet et un calendrier du travail qui devra être accompli. La proposition d'essai est normalement préparée au cours de la deuxième session dans le cadre du cours GEL-64459, et doit être entérinée par la direction du programme, avant que le candidat ne puisse entreprendre ledit projet. Tout étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence devra se retirer du programme.

Maîtrise avec mémoire

L'étudiant doit remettre à la direction du programme une proposition de projet de recherche, au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription. Un étudiant qui ne remet pas ce rapport dans un délai raisonnable doit rencontrer la direction du programme en présence de son directeur de recherche, pour justifier son retard. Il peut se voir refuser l'inscription à la session suivante.

Cette proposition de mémoire de maîtrise doit être approuvée par le directeur de recherche. Elle doit définir le problème choisi, esquisser les études envisagées et proposer un calendrier de travail. Cette proposition sera ensuite entérinée par la direction du programme.

Doctorat

La proposition du projet de recherche est incluse dans le document intitulé *Proposition de thèse de doctorat* et doit être remise dans le cours GEL-66509 *Évaluations rétrospective et prospective*. Ce document doit être signé par l'étudiant et le directeur de recherche.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise avec essai

Le mode de présentation des résultats du projet est l'essai. Celui-ci est évalué par trois examinateurs internes, sauf de rares exceptions; il n'y a pas d'exposé oral. L'essai doit faire la preuve que l'étudiant possède une méthode de travail scientifique et qu'il est à même d'en communiquer les résultats.

Maîtrise avec mémoire

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs internes, quatre incluant le codirecteur, le cas échéant, sauf de rares exceptions; il n'y a pas d'exposé oral. L'étudiant pourra être tenu de remettre à la direction du programme un rapport sur l'état de ses travaux et être invité à présenter ses résultats au cours de séminaires.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Après une prélecture, celle-ci est évaluée par quatre examinateurs, cinq incluant le codirecteur, le cas échéant, dont au moins un examinateur externe. La soutenance est publique et exige la présence d'au moins trois des examinateurs. L'étudiant pourrait être tenu de remettre à la direction du programme un rapport sur l'état de ses travaux et être invité à présenter ses résultats au cours de séminaires.

Autres particularités du programme

Passage de la maîtrise avec essai à la maîtrise avec mémoire

Avec l'accord de son conseiller et de la direction du programme, un étudiant peut passer de la maîtrise avec essai à la maîtrise avec mémoire. Une partie de sa scolarité est récupérée et une scolarité supplémentaire peut lui être exigée. De plus, l'étudiant devra, au préalable, trouver un directeur de recherche qui accepte de diriger ses travaux. Si le conseiller est habilité par la Faculté des études supérieures, il peut devenir le directeur de recherche, s'il accepte cette responsabilité.

Passage de la maîtrise avec mémoire à la maîtrise avec essai

Avec l'accord de son directeur de recherche et de la direction du programme, un étudiant peut passer de la maîtrise avec mémoire à la maîtrise avec essai. Une partie de sa scolarité est récupérée et une scolarité supplémentaire peut lui être exigée.

Passage de la maîtrise avec mémoire au doctorat

Conformément au *Règlement des études*, un étudiant inscrit au programme de maîtrise avec mémoire peut passer au doctorat, sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, aux conditions suivantes :

- faire une demande d'admission au doctorat;
- avoir réussi tous les cours de son programme de maîtrise;
- poursuivre la même recherche (ou analogue) avec le même directeur de recherche;
- faire l'objet d'une recommandation favorable du directeur de recherche et démontrer à la direction de programme que le projet a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat;
- présenter, conformément aux directives de la direction de programme, l'état des travaux de recherche dans un rapport et un séminaire et faire la preuve de ses aptitudes.

De plus, le candidat doit avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne de son groupe au cycle précédent.

GÉNIE INDUSTRIEL

70-2.337.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S.

[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/337A.html

Objectifs

Le programme a comme premier objectif l'acquisition et l'approfondissement de connaissances nécessaires à l'analyse, à la conception, à l'implantation et à la gestion des systèmes de production, en tenant compte de l'interdépendance des aspects humains, physiques (espace, machines, matériaux) et économiques. En second lieu, il offre un complément de formation professionnelle en permettant à l'étudiant de se familiariser avec les approches méthodologiques propres au génie industriel et avec les différentes techniques de modélisation et d'optimisation des systèmes intégrant les ressources humaines et les ressources physiques.

Responsable

Directeur du programme
Daoud Aït-Kadi
(418) 656-2131, poste 2378; télécopieur : (418) 656-7415
Daoud.Aitkadi@gmc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigence générale

Sont admissibles les titulaires d'un baccalauréat en génie et ceux qui possèdent une formation et une expérience jugées équivalentes.

Qualité du dossier

Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,80 sur 4,33, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 12 crédits

Activités à option

Cours 18 crédits

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

Le cours GIN-64238 doit normalement être suivi avant les cours GSO-64234, GSO-60798 et GSO-60795.

N° cours	Cr	Titre
GIN – 64238	3	Optimisation de systèmes
GSO – 64234	3	Analyse et conception d'usines
GSO – 60798	3	Systèmes manufacturiers : planification et contrôle
MNG – 65342	3	La Dimension humaine

COURS À OPTION (18 crédits)

Obtenir 18 crédits et satisfaire, le cas échéant, aux exigences indiquées ci-après.

Les étudiants qui n'ont pas réussi le cours ECN-15452, ou son équivalent, doivent sans faute inscrire ce cours à leur programme.

N° cours	Cr	Titre
GIN – 64247	6	Projets en génie industriel
ECN – 15452	3	Analyse économique en ingénierie
GIN – 64398	3	Fiabilité des systèmes
GIN – 64843	3	Ingénierie de la qualité
GIN – 64844	3	Ateliers d'ordonnancement
GIN – 65270	3	Ingénierie de l'entreprise
GIN – 66223	3	Gestion de la maintenance
GMC – 63726	3	Automatique et automatisation
GMC – 65735	3	Procédés et développement de produits
GSO – 60795	3	Optimisation des flux de matières et entreposage
GSO – 62911	3	Conception de systèmes pour la e-entreprise
GSO – 63395	3	Compétitivité industrielle
GSO – 63582	3	Gestion de projets
GSO – 64637	3	Systèmes manufacturiers cellulaires et flexibles
SIO – 65288	3	Design des interfaces en affaires électroniques
MQT – 61843	3	Simulation de systèmes
MQT – 61901	3	Instruments et plans de contrôle de la qualité
RLT – 65533	4	Innovations en entreprise et ergonomie

Choisir au plus 3 crédits parmi les cours suivants :

GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GIF – 64456	3	Vision en inspection industrielle
GIN – 64243	1	Sujets spéciaux (génie industriel)
GIN – 64244	2	Sujets spéciaux (génie industriel)
GIN – 64245	3	Sujets spéciaux (génie industriel)
GIN – 64248	3	Séminaires de génie industriel
GMC – 66222	3	Hydraulique et pneumatique industrielle
GMC – 64505	3	Intelligence artificielle en productique
GMC – 64886	3	Robots mobiles : AGV et ARV
GMC – 66046	3	Fabrication assistée par ordinateur
GMN – 64556	3	Analyse des données expérimentales
GSO – 64707	3	Stratégie manufacturière et logistique
IFT – 64881	3	Systèmes multiagents
MQT – 60789	3	Méthodes statistiques et prévision
MQT – 60791	3	Méthodes multicritères de décision
MQT – 64633	3	Modélisation stochastique en sciences de l'administration

GÉNIE LOGICIEL

70-2.326.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/326B.html

Objectifs

Le D.E.S.S. en génie logiciel a pour objectif de permettre à l'étudiant :

- de maîtriser une démarche d'application d'un ensemble de concepts, de principes, de méthodes et de techniques propres au génie logiciel;
- d'apporter des contributions significatives à la spécification, à la conception, au développement, à la maintenance, à l'évaluation et à la commercialisation de logiciels de grande taille et de systèmes complexes;
- de former des personnes-ressources qui pourront jouer un rôle prépondérant au sein des entreprises de développement de logiciels à titre de conseiller, de concepteur, de chef de projet ou d'agent de solution.

Responsable

Directeur du programme
Jules Desharnais
(418) 656-2131, poste 3760; télécopieur : (418) 656-2324
Jules.Desharnais@ift.ulaval.ca

Pour information :

Lynda Goulet
(418) 656-2131, poste 3748; télécopieur : (418) 656-2324
Lynda.Goulet@ift.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat en informatique (B.Sc.), ou une formation jugée équivalente, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de premier cycle pourra être imposée selon la préparation antérieure du candidat.

Le candidat doit avoir au moins deux années d'expérience sur le marché du travail ou avoir terminé ses études de premier cycle avec une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 ou plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Cette exigence constitue un critère minimal d'admission. Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GLO – 65186	3	Analyse statique et métrique du logiciel
GLO – 66528	3	Validation de logiciels
GLO – 66749	3	Certification de logiciels
GSO – 63582	3	Gestion de projets
IFT – 66332	3	Sécurité et méthodes formelles

COURS À OPTION (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GIN – 64398	3	Fiabilité des systèmes
GLO – 64265	3	Sujets spéciaux III (génie logiciel)
GLO – 66526	3	Ingénierie des systèmes de connaissances
IFT – 65119	3	Ingénierie des interfaces personne-machine
IFT – 65768	3	Projet orienté-objet : conception et gestion
IFT – 66221	3	Sujets spéciaux IV (informatique)
STT – 64668	3	Méthodes statistiques de l'amélioration de la qualité
IFT – 66525	3	Théorie algorithmique des graphes
IFT – 66549	3	Réseaux mobiles
GLO – 66811	3	Implantation et optimisation des langages fonctionnels
IFT – 66819	3	Animation par ordinateur
IFT – 66975	3	Complexité de calcul et NP-complétude

GÉNIE MÉCANIQUE

12-2.336.01 Maîtrise avec mémoire, M.Sc.

[version 004]

10-3.336.01 Doctorat, Ph.D.

[version 006]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/336A.html

Concentration

Génie industriel (01)

Objectifs

Maîtrise

Les objectifs de la maîtrise sont de contribuer à l'acquisition des connaissances et à la formation de l'étudiant. De façon plus précise, ce dernier devrait, au terme de sa maîtrise :

- avoir acquis des connaissances plus approfondies dans une partie des sciences et des techniques liées au génie mécanique;
- avoir développé un esprit critique et être capable d'évaluer différentes solutions à un problème de génie mécanique;
- avoir été initié à la recherche dans un des champs du génie mécanique;
- avoir montré qu'il peut présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique.

Doctorat

Les objectifs du doctorat sont d'amener le candidat à la fine pointe des connaissances dans un des champs de recherche du génie mécanique et de parfaire sa formation en recherche. De façon plus précise, l'étudiant devrait, au terme de son doctorat :

- avoir contribué par ses travaux à l'avancement des connaissances dans un des champs du génie mécanique;
- être en mesure d'interpréter, de façon critique, les théories et résultats d'autres chercheurs;
- être capable de poursuivre des recherches originales, de façon autonome;
- avoir montré qu'il peut présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats d'un travail de recherche scientifique d'envergure.

Responsable

Directeur des programmes
Detlef Kretschmer
(418) 656-5409; télécopieur : (418) 656-7415
Detlef.Kretschmer@gmc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Pour les candidats canadiens, le baccalauréat en ingénierie (génie mécanique), dans un domaine connexe ou un diplôme jugé équivalent, avec une moyenne cumulative de 2,80 sur 4,33 constitue l'exigence normale d'admission à ce programme.

En ce qui concerne les demandes d'admission d'étudiants non canadiens, les diplômes d'ingénieur sont généralement reconnus. Les candidats titulaires d'une licence dans le domaine de la mécanique sont généralement admissibles aussi. Pour certains pays cependant, une maîtrise est demandée.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. Sur recommandation de ce comité, la direction de programme peut imposer une scolarité probatoire. Les candidats doivent, si possible, être fixés sur le choix d'un directeur de recherche avant de présenter leur demande d'admission. Ceux pour qui cette démarche est impossible doivent, dans leur demande d'admission, indiquer par ordre de priorité les champs de recherche dans lesquels ils aimeraient se spécialiser. S'ils sont jugés admissibles, ils ne reçoivent cependant une offre d'admission que si le comité de programme peut leur attribuer un directeur de recherche dans le domaine de leur choix.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (génie mécanique), ou un diplôme équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une note égale ou supérieure à B, ou l'équivalent, pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Le candidat, qui se démarque par l'originalité et l'ampleur de son projet, peut être admis au doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Il doit cependant avoir achevé les cours du programme de maîtrise et le projet de recherche pour le doctorat doit se situer dans la continuité des travaux entrepris au cours des études de maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études de maîtrise dans une université autre que l'Université Laval sont admissibles s'ils ont conservé une moyenne convenable pour l'ensemble de leurs études de maîtrise. Chaque cas est étudié individuellement et la direction de programme peut imposer une scolarité probatoire.

Les candidats doivent, si possible, être fixés sur le choix d'un directeur de recherche avant de présenter leur demande d'admission (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme). Ceux pour qui cette démarche est impossible doivent indiquer dans leur demande d'admission, par ordre de priorité, les champs de recherche dans lesquels ils aimeraient se spécialiser. S'ils sont jugés admissibles, ils ne reçoivent cependant une offre d'admission que si le comité de programme peut leur attribuer un directeur de recherche dans le domaine de leur choix.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	1	crédit
Mémoire	33	crédits

Activités à option

Cours	11	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRE (1 crédit)

N° cours	Cr	Titre
GMC – 60373	1	Séminaire de génie mécanique

COURS À OPTION (11 crédits)

Les 11 crédits de cours théoriques doivent obligatoirement être choisis dans la liste des cours à la fin de la présente description. Une liste séparée est fournie pour la concentration en génie industriel.

Exigences particulières

Le projet de recherche précis, de même que le programme de cours complet et un calendrier pour ces travaux (préparés conjointement avec le directeur de recherche), doivent être approuvés par la direction de programme avant la fin de la première session d'inscription.

Doctorat

Ce programme comporte 108 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	7	crédits
Thèse	92	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (7 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GMC – 66230	3	Examen de doctorat écrit
GMC – 66231	3	Examen de doctorat oral
GMC – 66232	1	Communication orale de doctorat

COURS À OPTION (9 crédits)

Les 9 crédits de cours théoriques doivent obligatoirement être choisis dans la liste des cours à la fin de la présente description. Une liste séparée est fournie pour la concentration en génie industriel.

Exigences particulières

Tout étudiant qui s'inscrit au programme de doctorat en génie mécanique est soumis à deux examens de qualification dans le but de s'assurer qu'il possède un minimum de connaissances en génie mécanique et les compétences nécessaires pour mener à bien son projet de recherche. De plus, à mi-chemin de ses travaux de thèse, l'étudiant aura à faire une communication orale pour faire part de l'avancement de ses travaux de recherche.

Un comité de thèse composé du directeur de thèse de l'étudiant, son codirecteur (le cas échéant) et un professeur (ou deux si l'étudiant n'a pas de codirecteur) travaillant dans le domaine, est formé à sa deuxième session d'inscription, avec l'approbation du directeur de programme. Ce comité assure le suivi de l'étudiant pour son projet de recherche.

Examen de doctorat

Le premier de ces deux examens est offert chaque session (sauf à la session d'été) et l'étudiant doit s'y soumettre au plus tard à sa deuxième session d'inscription. Pour ce faire, il doit obligatoirement s'inscrire à l'activité GMC-66230 *Examen de doctorat écrit*.

L'examen écrit est à livres fermés et est subdivisé en trois sections, soit une en mathématiques, une dans le champ de recherche de l'étudiant et une troisième dans l'un des cinq autres champs possibles, à son choix. L'examen complet comprend six portions de 90 minutes réparties sur trois demi-journées, soit deux portions par section. Dans le cas des sections autres qu'en mathématiques, lorsque le champ examiné est soit le champ de la mécanique des fluides, soit le champ des matériaux et fabrication, soit les champs de la concentration en génie industriel, les deux portions sont unifiées en une seule de 180 minutes.

Un document précisant la matière et les références pour chaque portion des champs choisis est envoyé à l'étudiant au moment de son admission dans le programme. Celui-ci doit préciser par écrit au directeur du programme, deux mois avant son examen, la section de mathématique au choix, son champ de spécialisation et l'autre champ choisi.

La note de passage est de 60 % dans chaque champ. Toute note inférieure à 35 % pour un champ ou un échec dans deux champs implique l'exclusion immédiate du programme. Les reprises autorisées, pour au plus un champ, ont lieu au début de la session suivante. Tout nouvel échec entraîne l'exclusion du programme. La note indiquée sur le relevé de notes sera la moyenne des trois champs avec la pondération suivante : 50 % pour le champ de recherche, 25 % pour le champ au choix et 25 % pour le champ des mathématiques.

Le deuxième est un examen de qualification oral non public auquel doit se soumettre l'étudiant avant la fin de sa troisième session d'inscription. Pour ce faire, l'étudiant doit obligatoirement s'inscrire au cours de 3 crédits GMC-66231 *Examen de doctorat oral*, à sa deuxième session d'inscription. En prévision de cet examen, l'étudiant doit remettre au directeur du programme, au plus tard deux semaines avant la date fixée pour son examen, un rapport écrit d'environ 15 pages comprenant la problématique de son sujet de recherche, une revue de la littérature sur le sujet, la méthodologie qu'il entend utiliser pour ses travaux, la liste et la disponibilité des équipements requis (informatiques et expérimentaux), un calendrier qui ne doit pas dépasser neuf sessions et la liste des cours suivis et à suivre pour terminer son programme (minimum 9 crédits).

À l'examen, l'étudiant présente oralement son projet de recherche pendant 30 minutes. Il est ensuite questionné par un comité de thèse sur son sujet et sur les connaissances nécessaires à sa réalisation. Le comité base son évaluation sur le fond du rapport, sur la présentation orale et sur la qualité des réponses aux questions. À la suite de cet examen, l'étudiant peut être autorisé à poursuivre son projet, peut devoir reprendre son rapport en se conformant aux exigences du comité ou peut être exclu du programme. Il est avisé des conclusions du comité dans les jours qui suivent l'examen avec la note P (passe) ou N (échec) qui figurera sur le relevé de notes.

Communication orale

Entre la cinquième et la septième session d'inscription, l'étudiant au doctorat doit faire une communication orale dans laquelle il soumet l'avancement de ses travaux de recherche de doctorat à la critique de son comité de thèse. Pour ce faire, l'étudiant doit obligatoirement s'inscrire au cours d'un crédit GMC-66232 *Communication orale de doctorat*. La présentation dure 30 minutes et aucun document écrit n'est requis au préalable.

Le comité de thèse donne une évaluation formelle à l'étudiant avec la note P (passe) ou N (échec). La politique vise à aider l'étudiant et le directeur de recherche en assurant une assistance de suivi du projet de recherche.

L'étudiant est avisé des conclusions du comité dans les jours qui suivent l'examen.

COURS À OPTION À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

Concentration en génie industriel

N° cours	Cr	Titre
GIF – 64326	3	Réseaux de neurones
GIF – 64456	3	Vision en inspection industrielle
GIN – 64238	3	Optimisation de systèmes
GIN – 64243	1	Sujets spéciaux (génie industriel)
GIN – 64244	2	Sujets spéciaux (génie industriel)
GIN – 64245	3	Sujets spéciaux (génie industriel)
GIN – 64248	3	Séminaires de génie industriel
GIN – 64249	3	Économie de l'ingénieur
GIN – 64398	3	Fiabilité des systèmes
GIN – 64843	3	Ingénierie de la qualité
GIN – 64844	3	Ateliers d'ordonnement
GIN – 65270	3	Ingénierie de l'entreprise
GIN – 66223	3	Gestion de la maintenance
GMC – 63726	3	Automatique et automatisme
GMC – 64505	3	Intelligence artificielle en productique
GMC – 64886	3	Robots mobiles : AGV et ARV
GMC – 65735	3	Procédés et développement de produits
GMC – 66046	3	Fabrication assistée par ordinateur
GMC – 66222	3	Hydraulique et pneumatique industrielle
GMN – 64556	3	Analyse des données expérimentales
GSO – 60795	3	Optimisation des flux de matières et entreposage
GSO – 60798	3	Systèmes manufacturiers : planification et contrôle
GSO – 62911	3	Conception de systèmes pour la e-entreprise
GSO – 63395	3	Compétitivité industrielle
GSO – 63582	3	Gestion de projets
GSO – 64234	3	Analyse et conception d'usines
GSO – 64637	3	Systèmes manufacturiers cellulaires et flexibles
GSO – 64707	3	Stratégie manufacturière et logistique
GSO – 65326	3	Conception et gestion de chaînes logistiques
GSO – 65330	3	Transport des marchandises

IFT – 64881	3	Systèmes multiagents
MNG – 64266	3	Facteurs humains et organisations
MQT – 60789	3	Méthodes statistiques et prévision
MQT – 60790	3	Modèles probabilistes en gestion
MQT – 60791	3	Méthodes multicritères de décision
MQT – 60815	3	Séminaire sur l'aide à la décision
MQT – 61843	3	Simulation de systèmes
MQT – 61901	3	Instruments et plans de contrôle de la qualité
MQT – 63834	3	Algorithmes : conception et réalisation
MQT – 64633	3	Modélisation stochastique en sciences de l'administration
MQT – 64706	3	Programmation mathématique
MQT – 65327	3	Décision, évaluation et classification multiobjectifs
MQT – 65329	3	Statistiques avancées
RLT – 65533	4	Innovations en entreprise et ergonomie
SIO – 65288	3	Design des interfaces en affaires électroniques

Avec l'accord du directeur de programme, certains cours de deuxième et de troisième cycle offerts dans d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme de l'étudiant.

Hors concentration

N° cours	Cr	Titre
GMC – 60373	1	Séminaire de génie mécanique
GMC – 60375	3	Théorie des engrenages
GMC – 60381	3	Combustion
GMC – 61111	3	Couches limites
GMC – 63014	3	Turbomachines avancées
GMC – 62143	1	Sujets spéciaux (génie mécanique)
GMC – 62144	2	Sujets spéciaux (génie mécanique)
GMC – 62145	3	Sujets spéciaux (génie mécanique)
GMC – 62146	4	Sujets spéciaux (génie mécanique)
GMC – 63469	3	Plasticité, fatigue et rupture
GMC – 63727	3	Dynamique des solides
GMC – 63725	3	Commande optimale
GMC – 63726	3	Automatique et automatisme
GMC – 63870	3	Mécanique des milieux continus
GMC – 63855	3	Analyse et conception mécanique assistée par ordinateur
GMC – 64197	3	Mécanique avancée des fluides
GCI – 63533	3	Introduction aux éléments finis
GMC – 64141	3	Éléments finis de frontière
GMC – 64504	3	Mécanique du contact et tribologie
GMC – 64505	3	Intelligence artificielle en productique
GMC – 64506	3	Acquisition, traitement de données
GMC – 64507	3	Simulation directe en fluides
GMC – 64508	3	Turbulence
GMC – 64388	3	Mécanique des manipulateurs
GMC – 64886	3	Robots mobiles : AGV et ARV
GMC – 64884	3	Méthodes stochastiques appliquées
GMC – 64942	3	Aérodynamique incompressible
GMC – 65435	3	Foyers de combustion
GMC – 65436	3	Propulsion avancée
GMC – 65735	3	Procédés et développement de produits
GMC – 65836	3	Systèmes hydrauliques asservis
GMC – 66046	3	Fabrication assistée par ordinateur
GMC – 66542	3	Mécanique des matériaux composites

Avec l'accord du directeur de programme, certains cours de deuxième et de troisième cycle offerts dans d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme de l'étudiant.

INFORMATIQUE

12-2.326.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 005]
10-3.326.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/326A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de maîtrise en informatique ont pour but de permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche et d'approfondir un sujet en informatique. L'étudiant sera capable d'élaborer des projets en informatique, de prendre en charge des systèmes informatiques, de diriger des équipes d'analystes et de programmeurs et de collaborer avec des responsables d'autres secteurs pour l'élaboration de systèmes. De plus, le titulaire d'une maîtrise avec mémoire pourra envisager d'entreprendre des études de troisième cycle en informatique.

Doctorat

Le programme de doctorat a pour objectif d'amener l'étudiant à être à la fine pointe de la recherche dans certains champs de l'informatique et à devenir un chercheur autonome. Ce faisant, l'étudiant a la possibilité de développer son esprit critique et son originalité de pensée, de même que celle d'exercer ses talents de créativité, de façon à pouvoir contribuer, par son travail et son action, à l'avancement des connaissances dans son domaine.

Responsables

Maîtrise

Directeur du programme
Jules Desharnais
(418) 656-2131, poste 3760; télécopieur : (418) 656-2324
Jules.Desharnais@ift.ulaval.ca

Doctorat

Directeur du programme
Bernard Moulin
(418) 656-5580; télécopieur : (418) 656-2324
Bernard.Moulin@ift.ulaval.ca

Pour information :
Lynda Goulet
(418) 656-3748; télécopieur : (418) 656-2324
Lynda.Goulet@ift.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences en informatique (B.Sc.), ou une formation jugée équivalente, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de premier cycle pourra être imposée selon la préparation antérieure du candidat.

Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 ou plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Cette exigence constitue un critère minimal d'admission. Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. L'admission à l'été n'est possible que si le candidat a déjà pris entente avec un professeur du Département pour qu'il agisse comme directeur de recherche.

Doctorat

La maîtrise en informatique, ou un diplôme équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme dans une autre discipline peuvent également être admissibles à ce programme, mais ils pourront, compte tenu de leur formation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier universitaire, de son aptitude à la recherche, ainsi que des ressources et de la capacité d'accueil du Département.

L'admission définitive ne sera signifiée que si un professeur de l'un des champs de recherche choisis accepte de diriger les travaux du candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Demande d'admission

On trouve à l'adresse <http://www.ulaval.ca/Al/admi.html> tout ce qu'il faut savoir sur la procédure de demande d'admission. Il est possible de faire une demande d'admission en ligne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Mémoire 33 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 9 crédits

Thèse 78 crédits

Activités à option

Cours 9 crédits

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
IFT – 64893	6	Cours diagnostic de connaissances générales
IFT – 64894	3	Cours diagnostic de synthèse

Note - Le cours IFT-64893 est offert aux sessions d'automne et d'hiver. Le cours IFT-64894 est offert aux trois sessions. Ces cours doivent nécessairement être terminés au plus tard à la fin de la deuxième session.

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

Ces cours ne sont pas offerts toutes les sessions.

N° cours	Cr	Titre
GLO – 64265	3	Sujets spéciaux III (génie logiciel)
GLO – 65186	3	Analyse statique et métrique du logiciel
GLO – 66526	3	Ingénierie des systèmes de connaissances
GLO – 66528	3	Validation de logiciels
GLO – 66749	3	Certification de logiciels
GLO – 66811	3	Implantation et optimisation des langages fonctionnels
GSO – 63582	3	Gestion de projets
IFT – 62338	3	Sujets spéciaux I (informatique)
IFT – 62399	3	Sujets spéciaux II (systèmes logiciels intelligents)
IFT – 63271	3	Lectures dirigées
IFT – 63676	3	Représentation des connaissances et modélisation
IFT – 64321	3	Reconnaissance des formes
IFT – 64881	3	Systèmes multiagents
IFT – 65119	3	Ingénierie des interfaces personne-machine
IFT – 65764	3	Apprentissage automatique
IFT – 65768	3	Projet orienté-objet : conception et gestion
IFT – 66221	3	Sujets spéciaux IV (informatique)
IFT – 66332	3	Sécurité et méthodes formelles
IFT – 66524	3	Agents mobiles
IFT – 66525	3	Théorie algorithmique des graphes
IFT – 66529	3	Ingénierie des connaissances
IFT – 66549	3	Réseaux mobiles
IFT – 66819	3	Animation par ordinateur
IFT – 66975	3	Complexité de calcul et NP-complétude
IFT – 67142	3	Web sémantique

Les cours « Sujets spéciaux » doivent, au préalable, recevoir l'approbation de la direction du programme.

Au besoin, l'étudiant peut suivre certains cours hors programme, à la condition qu'ils aient été approuvés par son directeur de recherche et le directeur du programme. Dans tous les cas, ces cours ne peuvent être d'un cycle inférieur à la maîtrise.

Choix du projet de recherche pour la maîtrise

Le mémoire est un travail exécuté par l'étudiant, sous la direction d'un professeur, dans un champ particulier de l'informatique. Le projet de mémoire doit être décrit conjointement par l'étudiant inscrit et son directeur de recherche. Un calendrier des travaux ainsi qu'une description des ressources nécessaires pour mener à bien la recherche accompagnent le projet qui doit être approuvé par la direction du programme, au plus tard à la fin de la première session d'inscription. L'étudiant peut s'inscrire à 3 crédits de recherche lors de la première session; ces crédits doivent alors être utilisés pour trouver un directeur et pour faire la description du projet de recherche. Sans l'approbation de ce projet, l'étudiant ne peut s'inscrire à d'autres crédits de recherche.

Exposé oral des étudiants à la fin de leur maîtrise

Tous les étudiants ayant effectué leur dépôt initial de mémoire de maîtrise doivent présenter le résultat de leurs travaux de recherche lors d'un exposé oral d'une durée variant entre 30 et 45 minutes. Celui-ci, qui est public et dont l'évaluation est confiée aux examinateurs du mémoire de l'étudiant, doit avoir lieu dans les meilleurs délais. L'autorisation de dépôt final du mémoire n'est accordée à l'étudiant que si les examinateurs portent un jugement favorable sur cet exposé oral. Dans le cas contraire, on demande à l'étudiant de recommencer son exposé à une date ultérieure et, éventuellement, plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ait satisfait à cette exigence.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions. Cette exigence ne peut être satisfaite uniquement au cours des sessions d'été.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre sessions, dont au plus une session d'été. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

Toute dérogation à cette règle doit être approuvée par la direction du programme.

Exigences particulières concernant les cours au doctorat

Les crédits de cours doivent être ceux de cours aux cycles supérieurs, mais distincts de ceux qui ont été obtenus pour la maîtrise, même dans le cas où l'étudiant a été admis au programme de doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Ils peuvent appartenir à un autre programme, sous réserve d'approbation par le directeur de recherche et le directeur de programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche au doctorat

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Après une prélecture, celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs dont au moins un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Exigences linguistiques

Les candidats doivent avoir une connaissance raisonnable du français et de l'anglais. Dans l'évaluation des exposés des étudiants, tant oraux qu'écrits, on tiendra compte de la qualité de la langue. En cas de lacune marquée, des mesures correctives pourront être imposées à l'étudiant.

Information supplémentaire

Toute l'information pertinente sur les programmes des deuxième et troisième cycles et sur le cheminement de l'étudiant est disponible sur le site www.ift.ulaval.ca.

MATHÉMATIQUES

11-2.221.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 006]
12-2.221.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 006]
10-3.221.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/221A.html

Maîtrise avec essai et avec mémoire

Concentrations

Actuariat (01)
Mathématiques pures et appliquées (02)

Objectifs

Maîtrise

Le programme a pour but de faire atteindre à l'étudiant un niveau de connaissance et de maturité qui lui permettra d'aborder sa spécialité avec l'esprit critique nécessaire à la compréhension exacte et à l'éclosion d'idées nouvelles. Le programme vise également la maîtrise d'une méthode de recherche qui confèrera à l'étudiant une certaine autonomie et en fera un agent d'évolution dans son milieu de travail.

Doctorat

Le programme vise à conduire l'étudiant à la fine pointe de la recherche dans une spécialité donnée et à en faire un chercheur autonome. Chemin faisant, il aura la possibilité d'affiner son esprit critique et de cultiver son originalité de pensée, de même que d'exercer ses talents de créativité, de façon à pouvoir contribuer par son travail à l'avancement de la science.

Responsable

Directeur des programmes
Roger Pierre
(418) 656-2971; télécopieur : (418) 656-2817
Roger.Pierre@mat.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction des programmes qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences (mathématiques ou actuariat, selon le cas), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques sont également admissibles, mais ils pourraient se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle. Il en est ainsi des titulaires d'un diplôme dans une discipline connexe aux mathématiques. De plus, les candidats qui désirent étudier dans la concentration

actuariat et dont la formation dans cette discipline sera jugée insuffisante devront suivre en scolarité complémentaire les cours suivants : ACT-66839 4cr *Mathématiques actuarielles IARD* et ACT-66838 4cr *Mathématiques actuarielles vie*. Hormis les cas exceptionnels, pour les candidats diplômés de l'Université Laval, seules sont examinées les candidatures des étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 au premier cycle; pour les candidats de l'extérieur, des résultats supérieurs à la moyenne et de bonnes recommandations constituent les exigences minimales.

L'étudiant est tenu de faire entériner le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche au plus tard avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier. À la fin de cette session, un exposé écrit du projet, comportant une définition du problème choisi et un calendrier pour la réalisation du projet, doit être soumis à l'approbation du directeur de programme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (mathématiques, statistique ou actuariat, selon le cas), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat qui désire étudier dans la concentration « Actuariat » et dont la formation dans cette discipline sera jugée insuffisante devra suivre en scolarité complémentaire les cours suivants : ACT-66839 *Mathématiques actuarielles IARD* (4 crédits) et ACT-66838 *Mathématiques actuarielles vie* (4 crédits). Chaque dossier est étudié attentivement et, généralement, de très bonnes études de maîtrise sont requises pour l'admission au doctorat. Toutefois, le titulaire d'un baccalauréat ès sciences (mathématiques, statistique ou actuariat, selon le cas), ou d'un diplôme jugé équivalent, dont l'activité en recherche est remarquable, peut être admis rapidement au doctorat, en se prévalant d'une disposition du *Règlement des études* qui permet le passage au doctorat sans avoir franchi toutes les étapes de la maîtrise.

Il est souhaitable que le candidat soit fixé quant au choix de son directeur de recherche, au moment de faire sa demande d'admission. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription comme étudiant régulier, il doit soumettre, pour entérinement par le directeur de programme, un exposé écrit de son projet de recherche. Cet exposé, approuvé par le directeur de recherche, doit comporter une définition du problème posé et un calendrier pour la réalisation du projet.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Essai 12 crédits

Activités à option

Cours 36 crédits

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Mémoire 24 crédits

Activités à option

Cours 24 crédits

Exigences particulières concernant les cours à la maîtrise

Les étudiants de deuxième cycle qui choisissent la concentration « Actuariat » doivent réussir trois cours parmi les cinq suivants : ACT-61846, ACT-61848, ACT-61856, ACT-61858 et ACT-64923. Les étudiants qui choisissent la concentration « Mathématiques pures et appliquées » doivent réussir deux cours parmi les cours MAT-62661, MAT-62664 et MAT-62667; de plus, ceux qui n'ont pas suivi le cours de premier cycle MAT-10374, ou son équivalent, doivent réussir le cours MAT-64442.

En outre, un étudiant inscrit à la maîtrise avec essai ne pourra obtenir plus de 12 crédits pour les cours de « Sujets spéciaux » (MAT-62151, MAT-62152, MAT-62153, MAT-62154 ou ACT-66420, ACT-66421, ACT-66422, ACT-66423, selon le cas). De même, un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire ne pourra obtenir plus de 4 crédits pour ces mêmes cours.

Certains cours de deuxième et de troisième cycle (et même de premier cycle, mais rarement) donnés par d'autres départements peuvent être choisis par les étudiants de deuxième ou de troisième cycle en mathématiques, à condition d'obtenir l'approbation du directeur de programme.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Examen prédoctoral 6 crédits
Thèse 72 crédits

Activités à option

Cours 12 crédits

Un étudiant inscrit au doctorat ne pourra obtenir plus de 8 crédits pour les cours de « Sujets spéciaux ».

COURS OBLIGATOIRE

N° cours Cr Titre
MAT – 66438 6 Examen prédoctoral

COURS À OPTION COMMUNS À TOUS LES PROGRAMMES

Actuariat

ACT – 61846 4 Modèles mathématiques en actuariat IARD
ACT – 61848 4 Coût et financement de régimes de retraite
ACT – 61856 4 Modèles avancés de la théorie du risque
ACT – 61858 4 Mathématiques des risques financiers
ACT – 64836 4 Primes brutes et réserves-vie
ACT – 64923 4 Travail actuariel pratique en entreprise
ACT – 66420 1 Sujets spéciaux I
ACT – 66421 2 Sujets spéciaux II
ACT – 66422 3 Sujets spéciaux III
ACT – 66423 4 Sujets spéciaux IV

Mathématiques

MAT – 62151 1 Sujets spéciaux
MAT – 62152 2 Sujets spéciaux
MAT – 62153 3 Sujets spéciaux
MAT – 62154 4 Sujets spéciaux
MAT – 62661 4 Algèbre commutative et théorie de Galois
MAT – 62663 4 Algèbre (thèmes choisis)
MAT – 62664 4 Analyse fonctionnelle I
MAT – 62665 4 Fonctions d'une variable complexe
MAT – 62666 4 Analyse (thèmes choisis)
MAT – 62667 4 Équations aux dérivées partielles
MAT – 62668 4 Mathématiques appliquées (thèmes choisis)
MAT – 62670 4 Cryptologie et codage
MAT – 62671 4 Théorie analytique des nombres
MAT – 63681 4 Théorie algébrique des nombres
MAT – 63683 4 Analyse harmonique
MAT – 63686 4 Méthodes numériques avancées pour les EDP
MAT – 63687 4 Optimisation
MAT – 63688 4 Systèmes dynamiques
MAT – 64179 4 Analyse numérique matricielle
MAT – 64200 4 Analyse fonctionnelle II
MAT – 64442 4 Théorie de la mesure et intégration
MAT – 64585 1 Atelier en analyse
MAT – 66781 4 Résolution numérique des EDO et des EDP
MAT – 66815 4 Variétés et formes différentielles
MAT – 66973 4 Théorie du potentiel

Probabilités et statistique

STT – 60559 4 Probabilités appliquées
STT – 61357 4 Théorie et applications des méthodes de régression
STT – 61361 4 Statistique non paramétrique
STT – 61436 4 Méthodes d'analyse des données
STT – 62536 4 Sondages : modèles et techniques
STT – 62672 4 Statistique mathématique
STT – 63471 4 Analyse multidimensionnelle
STT – 63859 4 Analyse des durées de vie
STT – 64345 3 Planification des expériences
STT – 64668 3 Méthodes statistiques de l'amélioration de la qualité
STT – 64669 1 Sujets spéciaux I
STT – 64670 2 Sujets spéciaux II
STT – 64671 3 Sujets spéciaux III
STT – 64672 4 Sujets spéciaux IV
STT – 64782 4 Initiation à la simulation
STT – 66129 3 Modèles d'équations structurelles
STT – 66814 1 Ateliers de statistique moderne
STT – 66943 4 Introduction à la statistique génétique
STT – 66972 4 Statistique computationnelle

Exigences particulières*Maîtrise*

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant la session d'été.

On s'attend à ce que les candidats aient une connaissance suffisante d'une seconde langue vivante liée à leur projet de recherche, généralement l'anglais. Le candidat qui ne répond pas à cette exigence sera encouragé, par le directeur de programme, à suivre des cours de langue.

L'étudiant à temps complet doit terminer les cours propres au programme dans les cinq sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier; pour l'étudiant à temps partiel, ce nombre est de huit sessions. Après avoir acquis 12 crédits ou plus, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,33 sur 4,33. Lorsque cette moyenne est inférieure à 2,33 sur 4,33, l'étudiant est placé en probation pour une période d'une session au terme de laquelle il devra avoir porté sa moyenne à au moins 2,33 sur 4,33, faute de quoi il sera exclu du programme. L'étudiant qui se voit imposer une scolarité complémentaire de premier cycle doit obtenir pour ces cours une note supérieure ou égale à 2,67 sur 4,33.

L'essai est évalué par deux examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury. Le mémoire est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas d'exposé oral.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant les sessions d'été.

Les candidats doivent avoir une connaissance raisonnable du français et de l'anglais. Pour certaines spécialités, le directeur de recherche pourra exiger de son étudiant qu'il soit capable de lire une troisième langue.

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les six sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

Au plus tard durant la quatrième session de son inscription au programme, l'étudiant est soumis à un ensemble d'examens écrits et oraux, appelés examens prédoctoraux, destinés à vérifier le niveau de ses connaissances dans la concentration choisie et les domaines connexes. En cas d'échec, l'étudiant n'a droit qu'à une reprise.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont au moins un externe. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

MICROBIOLOGIE (Sciences et génie)

12-2.213.01 Maîtrise avec mémoire, M.Sc.

[version 006]

10-3.213.01 Doctorat, Ph.D.

[version 007]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/213A.html

Objectifs**Maîtrise**

L'étudiant de deuxième cycle, tout en poursuivant un programme de cours lui permettant d'acquérir des connaissances plus spécialisées dans le domaine, est à l'étape où il doit maîtriser la méthodologie de la recherche, ainsi que celle des techniques plus poussées. L'étudiant acquiert cette formation par le biais d'un projet de recherche et la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, il devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la microbiologie;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle;
- avoir adopté une attitude critique par rapport à la recherche en sciences;
- avoir acquis des habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter par écrit, de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats de ce projet.

Plus l'étudiant aura acquis de maturité scientifique au terme de la maîtrise, plus grandes seront ses chances d'obtenir un poste de responsabilité sur le marché du travail ou encore de pouvoir s'inscrire à un programme de doctorat.

Doctorat

L'étudiant au doctorat doit contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine lié à la discipline étudiée. En plus de réaliser un projet de recherche, il doit suivre un minimum de cours de niveau supérieur. Le programme vise à développer la capacité de l'étudiant à faire des recherches originales d'une façon autonome et à présenter ses résultats et ses interprétations sous forme de séminaires et de publications. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis la capacité d'analyser les résultats expérimentaux et d'y réfléchir de façon critique;
- être devenu spécialiste dans un champ de recherche de la microbiologie;
- être capable d'intégrer les données relatives à son domaine de spécialisation à la microbiologie dans son ensemble;
- être en mesure de contribuer à l'avancement du savoir théorique et de la pratique en microbiologie par l'apport de nouvelles connaissances;
- être capable de poursuivre des recherches originales, de façon autonome.

Responsable

Directrice des programmes
Caroline Duchaine
(418) 656-8711, poste 5837; télécopieur : (418) 656-4509
Caroline.Duchaine@bcm.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat ès sciences en microbiologie, ou son équivalent, est une exigence minimale d'admission au programme de maîtrise (M.Sc.) en microbiologie. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe à la microbiologie sont également admissibles. Dans tous les cas, le candidat devra avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Dans certains cas, le candidat peut se voir imposer une scolarité probatoire ou complémentaire en fonction de sa préparation antérieure. Le candidat ne sera alors autorisé à s'inscrire à son programme de maîtrise ou à le poursuivre qu'à la condition d'obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble des cours qui lui seront imposés.

Exigences particulières

L'enseignement au Département de biochimie et de microbiologie se fait en français. Il est donc souhaitable que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Une fois admis, le candidat est tenu de s'inscrire chaque session et doit s'inscrire à temps complet pour la première session suivant la première inscription. Il peut, par la suite, s'inscrire à temps partiel, s'il le désire.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier.

De plus, l'admission dépend de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats et de l'adéquation des intérêts du candidat aux champs de recherche des professeurs du Département de biochimie et de microbiologie. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. On peut se procurer le détail des exigences d'admission aux programmes des deuxième et troisième cycles en microbiologie, ainsi que les projets de recherche des membres du corps professoral aptes à diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat à l'adresse électronique du Département de biochimie et de microbiologie (www.bcm.ulaval.ca).

Doctorat

Exigences générales

La maîtrise ès sciences (M.Sc.) en microbiologie, ou l'équivalent, constitue une exigence minimale d'admission au programme de doctorat (Ph.D.). Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un domaine connexe à la microbiologie sont également admissibles. Dans certains cas, le candidat peut se voir imposer une scolarité probatoire ou complémentaire, en fonction de sa préparation antérieure. Le candidat ne sera alors autorisé à s'inscrire à son programme de doctorat ou à le poursuivre qu'à la condition d'obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 pour l'ensemble des cours qui lui seront imposés.

Exigences particulières

L'enseignement au Département de biochimie et de microbiologie se fait en français. Il est donc souhaitable que l'étudiant ait une connaissance suffisante du français oral et écrit. La poursuite de ce programme nécessite également une très bonne compréhension de l'anglais écrit. Une maîtrise de l'anglais parlé est également souhaitable.

Un étudiant inscrit dans un programme de maîtrise à l'Université Laval peut, s'il le désire, et après avoir satisfait à certaines exigences du programme, être admis au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Cette admission se fait généralement après les 12 premiers mois d'études à la maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Une fois admis, le candidat est tenu de s'inscrire chaque session et doit s'inscrire à temps complet au cours des trois premières sessions suivant la première inscription. Il peut, par la suite, s'inscrire à temps partiel, s'il le désire.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier.

De plus, l'admission dépend de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats et de l'adéquation des intérêts du candidat aux champs de recherche des professeurs du Département de biochimie et de microbiologie. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. On peut se procurer le détail des exigences d'admission aux programmes des deuxième et troisième cycles en microbiologie, ainsi que les projets de recherche des membres du corps professoral aptes à diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat à l'adresse électronique du Département de biochimie et de microbiologie (www.bcm.ulaval.ca).

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	36 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BCM – 60988	2	Séminaire de BCM-MCB (maîtrise)
MCB – 66165	4	Projet de maîtrise

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Thèse	86 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
BCM – 64737	2	Séminaire de doctorat
MCB – 65843	2	Examen prédoctoral

COURS À OPTION (maîtrise et doctorat)

N° cours	Cr	Titre
BCM – 61838	2	Biosynthèse des protéines I
BCM – 66571	3	Détermination de la structure des protéines
MCB – 62393	1	Sujets spéciaux (microbiologie)
MCB – 62394	2	Sujets spéciaux (microbiologie)
MCB – 64553	1	Nouveautés en immunologie cellulaire et moléculaire
MCB – 66803	3	La Résistance aux agents antimicrobiens
MCB – 63823	3	Écologie microbienne avancée
MCB – 64176	1	Atelier de synthèse en écologie microbienne
BIF – 66828	1	UNIX sur les systèmes multiprocesseurs pour la biologie

Cette liste peut être complétée par des cours d'autres programmes, avec l'approbation du directeur de programme.

Remarque

Les cours portant la mention « R » ne peuvent figurer plus de deux fois au relevé de notes au cours des études de deuxième et de troisième cycle.

Examen de doctorat

L'étudiant qui s'inscrit à un programme de doctorat doit se soumettre à un examen prédoctoral, qui comporte deux étapes : une épreuve écrite, suivie d'une épreuve orale. L'étudiant doit exposer son projet de doctorat, de façon écrite puis orale, en prenant soin d'insister sur l'état actuel des connaissances dans son champ de recherche, de justifier sa problématique de recherche et de présenter une approche méthodologique ainsi qu'un calendrier des travaux. Les épreuves écrites et orales sont évaluées par un jury composé des membres du comité avisier de l'étudiant et d'un arbitre externe choisi par la direction de programme. La formule de l'examen permettra de déterminer si le candidat possède la maîtrise de son sujet, de connaître l'ampleur et l'originalité du projet, de même que ses limites. L'examen prédoctoral se fait au cours de la première session d'inscription au doctorat, dans le cas d'un étudiant qui fait un passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. L'inscription ne peut se poursuivre à la deuxième session sans que l'épreuve ait eu lieu. Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise ès sciences ou l'équivalent, l'examen prédoctoral se fait à la deuxième session d'inscription au Ph.D. L'inscription ne peut se poursuivre à la troisième session sans que l'épreuve ait eu lieu. Dans tous les cas, l'étudiant qui ne réussit pas l'examen peut, s'il le désire, le reprendre à la session suivante. L'étudiant qui ne réussit pas l'examen de reprise n'est pas autorisé à poursuivre ses études de doctorat.

Océanographie

10-3.217.01 Doctorat, Ph.D.

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/217A.html

L'océanographie au Québec

Depuis plusieurs décennies, l'océanographie aux Universités Laval et du Québec à Rimouski (UQAR) constitue l'un des fleurons de la recherche et des études supérieures au Québec. Ce pôle d'excellence s'appuie sur une forte tradition maritime et universitaire et sur la proximité du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, ainsi que l'accès au Grand Nord. Le programme de doctorat en océanographie est offert de façon conjointe par les deux universités, sous l'égide d'un Comité interuniversitaire de programme.

Les chercheurs en océanographie de l'Université Laval travaillent dans le cadre de Québec-Océan, anciennement appelé le Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ), fondé en 1970. Québec-Océan est un groupe coopératif, pluridisciplinaire et interinstitutionnel voué à l'avancement de l'océanographie au Québec, par le biais de programmes de recherche concertés. Il regroupe des professeurs-chercheurs océanographes provenant principalement de l'Université Laval et de l'UQAR qui mettent en commun les équipements et les ressources financières. Le GIROQ, qui porte la nouvelle appellation de Québec-Océan, compte dans ses rangs des membres associés universitaires et gouvernementaux, de même que plusieurs associés de recherche et stagiaires postdoctoraux. Autrefois concentrées dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, les activités du groupe s'étendent maintenant à tous les océans, avec toutefois une spécialisation vers les mers subarctique et arctique.

Objectif

Le programme de doctorat conjoint en océanographie est axé sur des activités de recherche. Le programme vise la formation de chercheurs autonomes, capables de travailler à l'avant-garde de l'océanographie, en contribuant à l'avancement des connaissances fondamentales et appliquées liées aux milieux marins, selon une approche multidisciplinaire.

Responsables

Comité interuniversitaire du programme de doctorat conjoint en océanographie

Le doctorat conjoint en océanographie est géré par un Comité interuniversitaire de programme (CIP) qui a été mis en place en 1999. Le Comité est composé, pour chaque université, d'un professeur qui est le responsable du programme dans son institution, et d'un étudiant, pour un total de quatre membres.

Exigences d'admission

Les candidats doivent faire une demande d'admission à l'université à laquelle est rattaché le professeur avec lequel ils souhaitent étudier.

Les critères suivants ont été établis par le Comité interuniversitaire de programme :

Exigences générales

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de maîtrise (M.Sc.) ou d'un D.E.A., en sciences naturelles ou en génie.
- Une moyenne de 3,2 sur 4,3 ou de 3 sur 4 au deuxième cycle sera exigée pour l'admission au programme conjoint de doctorat. Toutefois, des exceptions pourront être faites dans le cas de candidats qui ont une expérience pertinente. Également, dans le cas de candidats ayant d'excellents rapports confidentiels d'évaluation, le Comité pourra accepter une moyenne légèrement inférieure à 3,2.
- Les rapports confidentiels d'évaluation ou les rapports d'appréciation doivent établir sans réserve la capacité du candidat à mener des études doctorales.
- Le candidat doit déjà avoir été accepté de façon provisoire par un directeur de recherche appartenant à l'une des deux universités (consulter le *Guide de l'admission aux études supérieures*).

Exigences linguistiques

- Les candidats de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Rimouski devront posséder une très bonne connaissance du français et une connaissance suffisante de l'anglais.
- Les candidats dont la préparation sera jugée insuffisante, pourront se voir imposer des cours d'appoint.
- Aux critères indiqués ci-dessus peuvent s'ajouter des critères particuliers pour chacune des universités.

Passage de la maîtrise au doctorat sans rédaction de mémoire

- Les étudiants qui désirent effectuer un passage de la maîtrise (M.Sc. avec mémoire) vers le doctorat conjoint en océanographie, sans rédaction de mémoire, doivent avoir terminé la scolarité de leur programme de maîtrise. Ils doivent informer le directeur du programme de leurs intentions avant la fin de la troisième session de la maîtrise.
- À l'Université Laval, la recommandation de passage direct fera suite à la présentation écrite et orale par l'étudiant, à son comité d'encadrement, des résultats de ses recherches de maîtrise et de son projet de doctorat. La présentation doit avoir lieu au cours de la cinquième session de la maîtrise. Un examen oral portant sur

le cadre océanographique général de son projet constituera l'examen doctoral et devra avoir lieu avant la présentation ou, dans les cas exceptionnels, le même jour. L'évaluation du dossier par le Comité d'encadrement de l'étudiant sera transmise au Comité interuniversitaire de programme, qui prendra la décision finale.

Passage d'étudiants inscrits dans un autre programme de doctorat vers le nouveau programme

Le Comité interuniversitaire de programme traitera, cas par cas, les dossiers des étudiants déjà inscrits dans un autre programme de doctorat qui désirent passer au programme conjoint en océanographie.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15 crédits
Thèse	75 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
OCE – 65966	3	Présentation des résultats de recherche
OCE – 65967	3	Nouveaux développements en océanographie
OCE – 65968	6	Examen doctoral
OCE – 65969	3	Présentation du projet de recherche

Description des activités

Examen doctoral (OCE-65968 - 6 crédits)

Permettre à l'étudiant de démontrer qu'il possède les connaissances de base en océanographie, ainsi que la capacité d'appliquer ces connaissances pour la solution de problèmes faisant appel aux divers aspects de l'océanographie.

L'examen doctoral représente l'activité que les étudiants doivent réussir à la première, deuxième ou troisième session de leur inscription. Le candidat doit réussir ce cours avant de poursuivre son projet. Le candidat qui échoue peut se présenter à l'examen suivant. Un deuxième échec entraîne l'exclusion définitive du programme. Cette activité est notée selon la mention « succès » ou « échec ».

L'examen est propre à chaque université participante. À l'Université Laval, l'examen doctoral comporte un examen oral devant le comité d'encadrement. L'examen porte sur trois grands domaines de l'océanographie préalablement définis par les membres du comité d'encadrement. Les domaines se situent dans le cadre océanographique général du projet de l'étudiant, mais assez loin du sujet de la thèse. Le niveau de la synthèse doit être au moins équivalent à celui de l'introduction générale d'une thèse de doctorat.

Nouveaux développements en océanographie (OCE-65967 - 3 crédits)

Permettre à l'étudiant de prendre connaissance des plus récents développements en océanographie, d'améliorer ses compétences et de développer des habiletés connexes à son projet de recherche.

L'activité consiste en un ensemble d'actions (ex. : cours, stage), proposées conjointement par le comité d'encadrement et l'étudiant. Ces actions devront contribuer à développer l'autonomie, les compétences transversales, les habiletés connexes ou à élargir la base de connaissances de l'étudiant. L'activité devra également être approuvée par le responsable du programme de l'institution d'attache de l'étudiant (UQAR à Rimouski, Université Laval à Québec).

Séminaire I (OCE-65969 - 3 crédits) : présentation du projet de recherche

Permettre à l'étudiant de présenter son projet de recherche (problématique, objectifs, hypothèses, méthodologie et calendrier).

Cette activité comporte deux étapes : un texte écrit (50 %) et le séminaire (50 %). Au moins deux semaines avant le séminaire qui devra avoir lieu à la deuxième, troisième ou quatrième session d'inscription, l'étudiant remet à son comité d'encadrement un texte écrit qui décrit son projet doctoral. Tous les professeurs présents au séminaire peuvent évaluer la présentation orale et un membre du comité d'encadrement compile les notes. Un mois après le séminaire, l'étudiant doit déposer le texte final de son projet, approuvé par son directeur de recherche. L'étudiant doit réussir cette activité et aucune reprise n'est accordée.

Séminaire II (OCE-65966 - 3 crédits) : présentation des résultats de recherche

Permettre à l'étudiant de présenter les résultats préliminaires et de faire connaître l'état d'avancement de son projet de recherche.

Ce séminaire se déroule devant au moins deux membres du comité d'encadrement, y compris le directeur de thèse et, de préférence, avant la fin de la septième session d'inscription. Cependant, le séminaire pourra être public. Le directeur de thèse et les membres présents du comité d'encadrement évaluent la présentation orale de l'étudiant et l'un des membres collige les notes. L'étudiant doit réussir cette activité et aucune reprise n'est accordée.

Thèse et soutenance (75 crédits)

La thèse constitue l'essentiel des exigences en vue de l'obtention du doctorat. Elle rend compte d'un projet de recherche original entrepris sous la direction d'un professeur, dont les résultats sont communiqués sous forme de thèse pouvant inclure

des manuscrits de publications. La soutenance publique fait partie de l'évaluation de la thèse.

La soutenance comprend une présentation orale et une discussion détaillée avec les membres du jury.

Le dépôt de la thèse et son évaluation suivent la réglementation dans chacun des deux établissements participant au programme de doctorat conjoint en océanographie. La soutenance fait partie intégrale du processus d'évaluation de la thèse.

PHYSIQUE

12-2.232.01 Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 007]
 10-3.232.01 Doctorat, Ph.D. [version 007]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/232A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de maîtrise avec mémoire ont pour objectifs de permettre à l'étudiant d'augmenter et d'approfondir ses connaissances en physique et de s'initier aux méthodes de la recherche. L'étudiant acquerra sa formation par la poursuite des cours et par la rédaction et la présentation orale d'un mémoire.

Doctorat

Le programme de doctorat vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir, tout en lui assurant une formation de base approfondie en physique et une spécialisation de plus en plus poussée dans une sous-discipline de la physique.

Responsable

Directeur des programmes
 Ermanno F. Borra
 (418) 656-7405; télécopieur : (418) 656-2040
 Ermanno.Borra@phy.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le baccalauréat ès sciences (physique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle ou être admis à une session d'essai. À la fin de la session d'essai, la direction du programme se prononcera sur la poursuite du programme.

Doctorat

La maîtrise ès sciences (physique), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle ou être admis à une session d'essai. À la fin de la session d'essai, la direction du programme se prononcera sur la poursuite du programme.

Exigences communes aux deux programmes

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, des rapports d'appréciation et de l'ensemble du dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. Lorsque la direction du programme ne peut évaluer un dossier d'admission comparativement au système en vigueur à l'Université Laval, elle peut exiger que l'étudiant subisse un examen d'admission (« Graduate Record Examination » ou un examen équivalent dans le système français) et que le résultat de cet examen fasse partie de ce dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. L'admission dépend aussi de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche. Le directeur du programme peut diriger le candidat vers un éventuel directeur de recherche à partir des indications fournies avec la demande d'admission. Le candidat peut lui-même faire des suggestions.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit posséder une connaissance pratique du français oral et écrit et une bonne compréhension de l'anglais écrit. L'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences peut se voir imposer par la direction du programme une scolarité d'appoint en langues.

Sessions d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. Cependant, l'automne est la session normale pour la première inscription.

Choix du directeur de recherche et du projet de recherche

La direction du programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger ses travaux de recherche. Avant de faire sa demande d'admission, il est donc recommandé que le candidat prenne contact avec l'un des professeurs habilités par la Faculté des études supérieures à diriger l'étudiant et dont le nom figure sous la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme ou qu'il communique avec le directeur du programme en précisant le champ de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

Lors de la première inscription, l'étudiant doit fournir à la direction du programme le titre provisoire de son projet de recherche et une description sommaire des activités de recherche de cette première session. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant doit présenter à la direction, pour approbation, un projet de recherche comportant le titre, la problématique, les objectifs et le calendrier de réalisation. Lors des inscriptions subséquentes, l'étudiant doit fournir à la direction une mise à jour de son projet de recherche (état de l'avancement des travaux de recherche, modifications et calendrier).

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

<i>Activité obligatoire</i>	
Mémoire	39 crédits
<i>Activités à option</i>	
Cours	9 crédits

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

<i>Activités obligatoires</i>	
Cours	3 crédits
Thèse	84 crédits
<i>Activités à option</i>	
Cours	9 crédits

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHY – 66437	3	Examen de doctorat

COURS À OPTION COMMUNS AUX DEUX PROGRAMMES

Cours généraux

N° cours	Cr	Titre
PHY – 62872	3	Physique nucléaire expérimentale
PHY – 62874	3	Science et technologie du laser
PHY – 64199	3	La Science de l'image
PHY – 60640	3	Théorie quantique des collisions
PHY – 64175	3	Physique statistique avancée
PHY – 62582	3	Cosmologie
PHY – 64107	3	Instrumentation astronomique

Physique atomique et moléculaire

PHY – 60636	3	Physique des surfaces
PHY – 62713	3	Spectroscopie électronique
PHY – 65069	3	Matière et rayonnement

Physique nucléaire

PHY – 60642	3	Réactions nucléaires avec ions lourds
PHY – 60643	3	Structure nucléaire
PHY – 66436	3	La Physique des radiations en radiothérapie et en radiologie
PHY – 66530	3	Planification de traitement en radiothérapie externe
PHY – 66535	3	Laboratoire en physique médicale
PHY – 66543	3	Synthèse et communication en radiothérapie
PHY – 66867	3	Radioprotection, curiethérapie et imagerie médicale

Optique et laser

PHY – 60650	3	Fondements de l'optique de Fourier
PHY – 60663	3	Optique intégrée et fibre optique
PHY – 62871	3	Traitement optique de l'information
PHY – 62878	3	Optique non linéaire
PHY – 64108	3	Dynamique des lasers
PHY – 64198	3	Introduction à la conception optique
PHY – 64434	3	La Fibre optique comme milieu actif
PHY – 65087	3	Holographie et optique diffractive
PHY – 65837	3	Bases de l'optique

Physique théorique

PHY – 60992	3	Théorie quantique des champs
PHY – 60993	3	Mécanique quantique relativiste
PHY – 61334	3	Introduction à la relativité générale
PHY – 65948	3	Théorie des champs conformes

Astrophysique

PHY – 62579	3	Structure et évolution stellaire
PHY – 62580	3	Astrophysique des hautes énergies
PHY – 62581	3	Galaxies
PHY – 62583	3	Atmosphères stellaires
PHY – 62584	3	Physique du milieu interstellaire
PHY – 66208	3	Structure et cinématique de la Voie lactée
PHY – 66971	3	Physique des plasmas

Sujets spéciaux

PHY – 62160	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62161	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62162	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62311	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62312	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62313	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62314	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62315	3	Sujets spéciaux (physique)
PHY – 62316	3	Sujets spéciaux (physique)

Avec l'accord de la direction de programme, certains cours de deuxième et de troisième cycle offerts à l'intérieur d'autres programmes peuvent être inclus dans le programme d'études de l'étudiant.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant qui se voit imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle doit, dans ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise

Le mode de présentation des résultats de recherche est le mémoire. Le mémoire est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance. Cependant, tout étudiant est tenu de présenter un séminaire, d'une durée approximative de trente minutes, au cours duquel il expose le sujet de son mémoire et son intérêt, sa méthode de recherche et les résultats obtenus. Ce séminaire doit avoir lieu au cours de la session qui précède le dépôt du mémoire à la Faculté des études supérieures.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Après la prélecture, la thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions consécutives, excluant la session d'été. Cette exigence peut être satisfaite en tout temps en cours d'études. L'exigence de résidence suppose la présence régulière de l'étudiant au Département de physique pendant au moins une session.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre sessions consécutives, dont au plus une session d'été. Cette exigence peut être satisfaite en tout temps en cours d'études. L'exigence de résidence suppose la présence régulière de l'étudiant au Département de physique pendant au moins trois sessions.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat comprend une partie rétrospective et une partie prospective. La partie rétrospective porte sur une revue de la littérature et sur les concepts de base nécessaires pour que l'étudiant puisse aborder son sujet de thèse de doctorat. L'étudiant doit remettre un rapport écrit de 20 pages maximum.

La partie prospective de l'examen comprend un examen oral qui présente la méthodologie spécifique au projet de thèse de doctorat. L'étudiant doit remettre un rapport écrit de 15 pages maximum. Ce rapport doit être soumis au comité évaluateur en même temps que le rapport de l'examen rétrospectif. La présentation orale doit avoir lieu dans un délai maximum d'un mois après la remise des rapports. L'étudiant bénéficie d'une période de quatre sessions suivant son inscription au doctorat pour se soumettre à l'évaluation finale.

SCIENTES DE LA TERRE

11-2.216.21	Maîtrise avec essai (technologies environnementales), M.Sc. [version 004]
12-2.216.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc. [version 003]
10-3.216.01	Doctorat, Ph.D. [version 002]

(Programmes interuniversitaires)

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/216A.html

Objectifs

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Le programme de maîtrise avec essai en sciences de la Terre est une maîtrise professionnelle spécialisée en technologies environnementales.

Un nombre important de disciplines sont confrontées à des problèmes de nature environnementale sur le marché du travail. En pratique, les approches de résolution des problèmes sont interdisciplinaires et requièrent des connaissances variées provenant d'un ensemble de disciplines. La maîtrise professionnelle vise les technologies environnementales utilisées dans la pratique des génies civil, chimique, géologique et agroalimentaire, ainsi que dans celle des sciences environnementales du sol dans : la décontamination des sols, des eaux et de l'air; le recyclage des déchets; et la prévention de la pollution.

Ce programme de maîtrise avec essai est offert de façon commune et coordonnée suite à la concertation de cinq programmes de maîtrise déjà existants : la maîtrise en génie agroalimentaire, la maîtrise en génie chimique, la maîtrise en génie civil, la maîtrise en sciences de la Terre et la maîtrise en sciences environnementales du sol. L'intégration d'étudiants de différentes formations au sein des mêmes cours leur permettra de s'ouvrir au travail interdisciplinaire en environnement, par l'acquisition de connaissances propres à d'autres disciplines ou par la réalisation de travaux d'équipe et de projets d'intégration. Le diplôme délivré porte la mention « maîtrise en sciences de la Terre (concentration en technologies environnementales) ».

Maîtrise avec mémoire

Le Département de géologie et de génie géologique offre, conjointement avec l'INRS-eau, terre, environnement (INRS-ETE), un programme de maîtrise avec mémoire en sciences de la Terre, qui permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances générales plus poussées, d'approfondir un champ particulier des sciences de la Terre, de s'initier à la recherche scientifique et de se préparer adéquatement à la pratique professionnelle de la géologie ou du génie géologique.

Doctorat

Le Département de géologie et de génie géologique offre, conjointement avec l'INRS-ETE, un programme de doctorat en sciences de la Terre. Ce programme est largement axé sur des activités de recherche et permet une spécialisation supérieure dans divers champs de la géologie fondamentale ou appliquée. Il vise à rendre l'étudiant apte à élaborer et à mettre sur pied des projets de recherche originale, à devenir autonome dans la conduite de ses projets et à exceller dans des activités professionnelles de recherche ou d'enseignement universitaire.

Responsable

Directeur des programmes (Université Laval)
Richard Fortier
(418) 656-2746; télécopieur : (418) 656-7339
Richard.Fortier@ggl.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle en géologie ou génie géologique, ou d'un diplôme jugé équivalent, ou présenter un acquis de scolarité et d'expérience pratique jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent pour la scolarité reconnue comme base d'admission. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences de la Terre ou à la géologie sont aussi admissibles à ce programme s'ils ont conservé une moyenne de 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent; ils pourront toutefois se voir imposer, compte tenu de leur préparation antérieure, une scolarité complémentaire composée de cours du premier cycle.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande d'admission et tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier de l'étudiant (relevés de notes), des rapports d'appréciation, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Maîtrise avec mémoire

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle en géologie ou génie géologique, ou d'un diplôme jugé équivalent, ou présenter un acquis de scolarité et d'expérience pratique jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne cumulative de 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent pour la scolarité reconnue comme base d'admission. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences de la Terre ou à la géologie sont aussi admissibles à ce programme s'ils ont conservé une moyenne de 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent; ils pourront toutefois se voir imposer, compte tenu de leur préparation antérieure, une scolarité complémentaire composée de cours du premier cycle.

Exigences particulières

Le candidat doit normalement avoir été accepté par un directeur de recherche au moment de son inscription. Il doit, avant la fin de sa première session d'inscription, soumettre à la direction de programme, pour approbation, une proposition écrite décrivant brièvement la problématique et les objectifs de son projet de recherche, la méthodologie du travail et un calendrier. Exceptionnellement, un étudiant peut être admis sans avoir été accepté par un directeur de recherche. Cependant, il devra avoir obtenu cette acceptation et défini un projet de recherche avant la fin de sa première session d'inscription. Dans tous les cas, le candidat devra indiquer clairement, dans sa demande d'admission, le champ de recherche dans lequel il désire travailler (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme). De plus, le candidat doit fournir avec sa demande d'admission : un curriculum vitæ à jour, une description aussi détaillée que possible du champ de recherche qui l'intéresse et une présentation des raisons motivant son désir de faire des études supérieures.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande d'admission et tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier (texte fourni avec la demande, rapports d'appréciation), ainsi que des ressources du département d'accueil. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Doctorat

Exigences générales

Être titulaire d'une maîtrise ès sciences ou d'un diplôme jugé équivalent est une exigence minimale d'admission. De plus, le candidat doit posséder un dossier scolaire montrant des résultats au-dessus de la moyenne et avoir fait preuve d'aptitudes à conduire une recherche originale. Il doit normalement posséder une formation en sciences de la Terre (géologie ou génie géologique), mais toute autre formation pertinente à son travail de recherche peut être prise en considération.

Exceptionnellement, un étudiant inscrit à la maîtrise peut, sans terminer la maîtrise, être admis au doctorat. Les principales conditions qui lui sont faites sont d'avoir passé au moins deux sessions complètes dans le programme de maîtrise, d'avoir acquis les crédits de cours de la maîtrise et de montrer qu'il possède les qualités nécessaires à l'admission au programme de doctorat.

Exigences particulières (choix du projet de recherche)

Dans sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le nom du directeur qui a accepté de diriger sa recherche. Le candidat doit donc, avant de présenter sa demande, prendre contact avec un éventuel directeur de thèse et s'entendre sur un projet de recherche. De plus, le candidat doit fournir avec sa demande d'admission : un curriculum vitæ à jour, une description aussi détaillée que possible du champ de recherche qui l'intéresse et une présentation des raisons motivant son désir de faire des études supérieures. S'il est admis, le candidat se verra attribuer un comité-conseil de trois ou quatre personnes, dont le directeur de recherche, chargées d'encadrer ses travaux.

L'étudiant doit soumettre à la direction de programme, au moment de la première inscription, une description sommaire de son projet de recherche.

Avant la fin de la troisième session d'inscription, il doit soumettre une proposition écrite de recherche d'une vingtaine de pages définissant bien son projet. Il aura à soutenir cette proposition lors de l'examen de doctorat (voir ci-dessous la rubrique « Exigences particulières concernant les cours »).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Sélection

La direction de programme étudie chaque dossier en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (relevés de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, texte fourni avec la demande sur le projet de recherche).

L'admission dépend de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai (technologies environnementales)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Essai	6	crédits

Activités à option

Cours	27	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN — 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
SAC — 62790	3	Introduction à la santé environnementale
MNG — 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale

Choisir un des deux cours suivants :

DRT — 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT — 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution

ESSAI (6 crédits)

GLG — 66766	6	Essai (Technologies de l'environnement)
-------------	---	---

COURS À OPTION

Spécialité imposée en sciences de la Terre (15 à 18 crédits)

Prendre cinq ou six cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
GLG — 63431	3	Hydrogéologie des contaminants
GLG — 64318	3	Modélisation en hydrogéologie
GLG — 64325	3	Gestion et restauration des nappes
GLG — 65146	3	Écoulement multiphase en milieux poreux
GLG — 64742	3	Géotechnique environnementale
GLG — 64879	3	Géochimie de basse température
ENV — 65789	3	Traitement des matériaux contaminés
MCB — 21333	3	Diagnostic en microbiologie environnementale

Cours spécialisés hors concentration (9 à 12 crédits)

Prendre trois ou quatre cours parmi les suivants :

GCH — 66295	3	Biotechnologie environnementale
GCI — 63615	3	Chimie de l'assainissement
GCI — 63617	3	Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés
GCI — 63619	3	Production d'eau potable
GMN — 64556	3	Analyse des données expérimentales
SLS — 64853	3	Variabilité spatiotemporelle en science du sol
SLS — 60849	3	Transport des solutés en milieu non saturé
SLS — 64416	3	Métaux lourds et environnement du sol
GAA — 60412	3	Infiltration et drainage
SAC — 64451	3	Introduction à la toxicologie
AME — 65100	3	Gestion environnementale en milieu urbain
AME — 65105	3	Gestion environnementale en milieu rural
SLS — 66456	3	Sciences environnementales du sol
SLS — 60844	3	Minéralogie et conservation des sols

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études. La résidence est donc d'une durée minimale de deux sessions et a normalement lieu à l'Université Laval.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	2	crédits
Mémoire	31	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GLG — 66004	1	Séminaire de maîtrise
GLG — 66005	1	Méthodologie de la recherche

COURS À OPTION (12 crédits)

Prendre 12 crédits de cours en fonction de la spécialisation recherchée, Géodynamique et ressources ou Géoingénierie et environnement.

1. Géodynamique et ressources

Prendre au moins un cours parmi ceux de la liste 1.1 et deux cours dans une des concentrations suivantes : Analyse et synthèse de bassin (liste 1.2); Géodynamique (liste 1.3); Ressources minérales et pétrolières (liste 1.4).

1.1 Formation pratique

N° cours	Cr	Titre
GLG – 66003	3	Terrains de haut grade métamorphique : processus et analyse
GLG – 66058	3	Orogènes : atelier pratique
GLG – 66541	3	Pétrogenèse ignée et modélisation

1.2 Analyse et synthèse de bassin

GLG – 64878	3	Analyse de bassins : principes et méthodes
GLG – 64879	3	Géochimie de basse température
GLG – 65953	3	Géochimie des isotopes stables
GLG – 66679	3	Enveloppes fluides terrestres

1.3 Géodynamique

GLG – 60450	3	Analyse structurale des tectonites
GLG – 63836	3	Géodynamique océanique
GLG – 65160	3	Géochimie de haute température
GLG – 65953	3	Géochimie des isotopes stables
GLG – 66001	3	Géodynamique continentale

1.4 Ressources minérales et pétrolières

GLG – 64877	3	Métallogénie
GLG – 64879	3	Géochimie de basse température
GLG – 65160	3	Géochimie de haute température
GLG – 65161	3	Formation du pétrole
GLG – 65953	3	Géochimie des isotopes stables
GGL – 66565	3	Pétrophysique

2. Géoingénierie et environnement

Prendre un minimum de 6 crédits dans une des concentrations suivantes : Hydrogéologie - gestion et restauration des sites contaminés (liste 2.1); Processus sédimentaires actuels et environnement quaternaires (liste 2.2); Géomatériaux (liste 2.3); Géotechnique (liste 2.4).

2.1 Hydrogéologie - gestion et restauration des sites contaminés

GLG – 63431	3	Hydrogéologie des contaminants
GLG – 64318	3	Modélisation en hydrogéologie
GLG – 64325	3	Gestion et restauration des nappes
GLG – 64879	3	Géochimie de basse température
GLG – 65146	3	Écoulement multiphase en milieux poreux
GLG – 65953	3	Géochimie des isotopes stables
ENV – 65789	3	Traitement des matériaux contaminés

2.2 Processus sédimentaires actuels et environnements quaternaires

GLG – 64879	3	Géochimie de basse température
GLG – 65437	3	Formes et processus en milieu fluvial
GLG – 65953	3	Géochimie des isotopes stables
GLG – 66002	3	Dynamique sédimentaire littorale et fluviale

2.3 Géomatériaux

GLG – 66540	3	Microanalyse des géomatériaux
GCI – 10202	3	Conception et gestion des chaussées
GCI – 60325	3	Durabilité du béton
ENV – 65789	3	Traitement des matériaux contaminés

2.4 Géotechnique

GLG – 64315	3	Géotechnique marine et côtière
GLG – 64742	3	Géotechnique environnementale
GCI – 60327	3	Mécanique des sols avancée
GCI – 62995	3	Essais in situ en géo-ingénierie
GCI – 64501	3	Géotechnique des régions froides
GGL – 66782	3	Excursion en géo-ingénierie

3. Cours communs aux deux spécialisations

GLG – 62148	2	Sujets spéciaux (géologie)
GLG – 62149	3	Sujets spéciaux (géologie)
SCG – 64739	3	Réalisation d'applications en SIG
GSO – 63582	3	Gestion de projets
GLG – 66434	3	Stage de recherche

ou cours de la Télé-Université

Exigences de temps complet ou de résidence

À compter de la première inscription, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme, durant au moins deux sessions consécutives. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été ne peut compter. Le maximum de temps accordé est de six sessions.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant admis, que ce soit comme étudiant régulier ou comme étudiant en scolarité probatoire, doit terminer les cours de son programme dans les quatre sessions qui suivent sa première inscription. Le maximum de temps accordé est de six sessions, compte tenu des sessions d'été.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle comme cours à option (cours OP) doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs. L'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du cours GLG-66004 *Séminaire de maîtrise*, avant l'étape de la prélecture.

Quant aux définitions, formats et autres modalités relatives aux mémoires de maîtrise, le candidat suivra les recommandations décrites sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.ulaval.ca/fes/).

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Examen de doctorat	3	crédits
Thèse	81	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
GLG – 66203	3	Examen doctoral

COURS À OPTION (6 crédits)

Prendre 6 crédits parmi les cours à option présentés pour la maîtrise avec mémoire, en fonction de la spécialisation recherchée.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins six sessions (sans être obligatoire, l'inscription à la session d'été est admise), à partir de la première inscription. Cette période définit le temps minimal de résidence. Le maximum de temps accordé est de 12 sessions.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant inscrit à un programme de doctorat doit se présenter à un examen de doctorat avant la fin de la troisième session, à partir de la première inscription. Les règles régissant cet examen peuvent être obtenues auprès de la direction du programme.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Le mode habituel de présentation du travail de recherche est la thèse. Le candidat suivra les recommandations décrites sur le site Web de la Faculté des études supérieures (www.ulaval.ca/fes/). Un étudiant peut présenter sa thèse de doctorat sous la forme d'une série de publications.

STATISTIQUE

11-2.228.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 003]
13-2.228.11	Maîtrise avec essai-stage (biostatistique), M.Sc.	[version 001]
12-2.228.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/228A.html

Objectifs

Le programme comporte deux orientations, l'une en statistique fondamentale, l'autre en statistique appliquée, dont les objectifs cognitifs communs sont l'élargissement des connaissances méthodologiques et l'apprentissage de la collaboration scientifique. Alors que l'orientation fondamentale favorise l'approfondissement d'un champ de recherche particulier, l'orientation appliquée met plutôt l'accent sur l'acquisition et l'application de techniques statistiques de pointe utilisées dans différents domaines. Les deux orientations visent en outre à intensifier chez le candidat la capacité d'écoute et de dialogue, l'assurance et le sens critique à l'égard de la méthodologie statistique, ainsi que la pratique, conformément au code de déontologie de la profession.

Maîtrise avec essai-stage (biostatistique)

Cette concentration a pour objectif de former des biostatisticiens possédant les bases des méthodes statistiques et la capacité de mettre ces théories en pratique. Elle permet à l'étudiant de comprendre et d'analyser de façon critique des études ayant trait à la santé, par exemple des essais cliniques en épidémiologie des populations ou en santé communautaire.

À la fin de cette formation, l'étudiant aura acquis suffisamment d'habiletés et de connaissances pour concevoir, réaliser et analyser des études épidémiologiques. Le temps accordé aux fondements théoriques est suffisamment important pour permettre à tout étudiant qui le désire d'approfondir ses connaissances en poursuivant des études doctorales (en statistique, en biostatistique, en épidémiologie, etc.).

Responsable

Directrice du programme
Line Baribeau
Line Baribeau : (418) 656-2971; télécopieur : (418) 656-2817
Line.Baribeau@mat.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admissible à ce programme, un candidat doit être titulaire :

- soit d'un baccalauréat disciplinaire en statistique ou en mathématiques, avec orientation en statistique, ou de tout autre diplôme assurant une formation jugée équivalente par la direction du programme;
- soit d'un baccalauréat disciplinaire dans un domaine où la statistique constitue un outil méthodologique important, auquel cas le dossier du candidat devra également témoigner d'une préparation adéquate à des études quantitatives. En plus de posséder une certaine base en statistique, le candidat devra notamment avoir des connaissances opérationnelles du calcul différentiel et intégral, de l'algèbre linéaire et de l'informatique.

L'étudiant est tenu de faire entériner le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche au plus tard avant la fin de sa première session d'inscription comme étudiant régulier. À la fin de cette session, une présentation écrite du projet, comportant une définition du problème choisi et un calendrier pour la réalisation du projet, doit être soumise à l'approbation du directeur du programme.

Sélection

Hormis les cas exceptionnels, pour les candidats diplômés de l'Université Laval, seules seront examinées les candidatures des étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33 au premier cycle; pour les candidats de l'extérieur, des résultats équivalents seront exigés.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil. Si la formation universitaire antérieure d'un candidat est jugée insuffisante, le directeur du programme pourra lui imposer une scolarité complémentaire de premier cycle.

Maîtrise avec essai-stage (biostatistique)

Pour être admissible à la maîtrise avec essai-stage, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire en sciences et avoir obtenu une moyenne cumulative de 3 sur 4,33;
- avoir de l'expérience en analyse de données et une formation quantitative appropriée, qui devrait couvrir, au minimum, l'équivalent des quatre cours suivants du baccalauréat en statistique : STT-16557 *Probabilités I*, STT-16558 *Statistique mathématique I*, STT-16561 *Régression* et STT-16565 *Analyse de la variance*.

Le nombre d'admissions pourra être limité en fonction des ressources disponibles.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. La maîtrise avec essai-stage (biostatistique) accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	21	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

Selon sa formation antérieure, l'étudiant suit l'un des blocs de cours suivants :

BLOC 1

N° cours	Cr	Titre
STT - 62672	4	Statistique mathématique
STT - 61357	4	Théorie et applications des méthodes de régression
STT - 64445	2	Apprentissage de la collaboration scientifique I
STT - 64779	2	Apprentissage de la collaboration scientifique II

BLOC 2

N° cours	Cr	Titre
STT - 64664	4	Bases de la statistique inférentielle
STT - 64667	4	Méthodes statistiques

et

STT - 61357	4	Théorie et applications des méthodes de régression
-------------	---	--

ou les deux cours suivants :

STT - 64445	2	Apprentissage de la collaboration scientifique I
STT - 64779	2	Apprentissage de la collaboration scientifique II

ESSAI (12 crédits)

STT - 65156	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (21 crédits)

Pour le reste des crédits, choisir des cours dans les blocs A ou B de la maîtrise avec mémoire, avec un maximum de 10 crédits dans le bloc B.

Maîtrise avec essai-stage (biostatistique)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	25	crédits
Essai-stage	15	crédits

Activités à option

Cours	5	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (25 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM - 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie
ETH - 64841	1	La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs
STT - 62672	4	Statistique mathématique
EPM - 63785	3	Épidémiologie appliquée
STT - 65623	3	Analyse de tableaux de fréquences
EPM - 65055	3	Essais cliniques et d'interventions
STT - 63859	4	Analyse des durées de vie
STT - 61357	4	Théorie et applications des méthodes de régression

STAGE ET ESSAI (15 crédits)

STT - 67056	3	Essai-stage I : préparation
STT - 67057	9	Essai-stage II : analyses
STT - 67058	3	Essai-stage III : rédaction et présentation

COURS À OPTION (5 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EPM - 66594	3	Biostatistique en épidémiologie
EPM - 66599	1	Épidémiologie des grands problèmes de santé
EPM - 66597	2	Analyse avancée de données discrètes
EPM - 66596	3	Analyse de données discrètes
EPM - 66762	2	Séminaire de recherche clinique I
EPM - 66763	2	Séminaire de recherche clinique II
PHA - 65098	2	Articles, thèses et demandes de subvention
EPM - 66598	2	Analyse de survie
STT - 61361	4	Statistique non paramétrique
STT - 62536	4	Sondages : modèles et techniques
STT - 63471	4	Analyse multidimensionnelle
STT - 64445	2	Apprentissage de la collaboration scientifique I
STT - 64779	2	Apprentissage de la collaboration scientifique II
STT - 66129	3	Modèles d'équations structurelles
STT - 66814	1	Ateliers de statistique moderne
STT - 64669	1	Sujets spéciaux I
STT - 64670	2	Sujets spéciaux II
STT - 66943	4	Introduction à la statistique génétique
STT - 61436	4	Méthodes d'analyse des données
STT - 64782	4	Initiation à la simulation
STT - 64665	3	Échantillonnage
STT - 66972	4	Statistique computationnelle

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4	crédits
Mémoire	25	crédits

Activités à option

Cours	16	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRE (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
STT - 62672	4	Statistique mathématique

COURS À OPTION (16 crédits)

Choisir des cours dans les blocs A ou B (maximum de 4 crédits dans le bloc B).

BLOC A

N° cours	Cr	Titre
STT - 60559	4	Probabilités appliquées
STT - 61357	4	Théorie et applications des méthodes de régression
STT - 61361	4	Statistique non paramétrique
STT - 61436	4	Méthodes d'analyse des données
STT - 62536	4	Sondages : modèles et techniques

STT – 63471	4	Analyse multidimensionnelle
STT – 63859	4	Analyse des durées de vie
STT – 64445	2	Apprentissage de la collaboration scientifique I
STT – 64779	2	Apprentissage de la collaboration scientifique II
STT – 64782	4	Initiation à la simulation
STT – 66129	3	Modèles d'équations structurelles
STT – 66814	1	Ateliers de statistique moderne
STT – 66943	4	Introduction à la statistique génétique
STT – 66972	4	Statistique computationnelle

BLOC B

STT – 64345	3	Planification des expériences
STT – 64665	3	Échantillonnage
STT – 64668	3	Méthodes statistiques de l'amélioration de la qualité
STT – 64669	1	Sujets spéciaux I
STT – 64670	2	Sujets spéciaux II
STT – 64671	3	Sujets spéciaux III
STT – 64672	4	Sujets spéciaux IV
STT – 65322	4	Stage en milieu de travail
STT – 65623	3	Analyse de tableaux de fréquences

Tous les cours du programme ne sont pas nécessairement offerts chaque année. Toutefois, avec l'accord de la direction du programme, l'étudiant pourra être autorisé à s'inscrire à certains cours de deuxième et de troisième cycle offerts par d'autres programmes d'études supérieures. Un étudiant pourra, par exemple, s'inscrire à des cours de génétique, d'épidémiologie ou d'économétrie, selon la pertinence de ces sujets pour ses travaux de recherche.

Tous les choix de cours devront être approuvés par le directeur du programme.

Exigences particulières

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant la session d'été.

On s'attend à ce que les candidats aient une connaissance suffisante d'une seconde langue vivante liée à leur projet de recherche, généralement l'anglais. Le candidat qui ne répond pas à cette exigence sera encouragé, par le directeur du programme, à suivre des cours de langue.

L'étudiant à temps complet doit terminer les cours propres du programme dans les cinq sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier; pour l'étudiant à temps partiel, ce nombre est de huit sessions. Après avoir acquis 12 crédits ou plus, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,33 sur 4,33. Lorsque cette moyenne est inférieure à 2,33 sur 4,33, l'étudiant est placé en probation pour une période d'une session au terme de laquelle il devra avoir porté sa moyenne à au moins 2,33 sur 4,33, faute de quoi il sera exclu du programme. L'étudiant qui se voit imposer une scolarité complémentaire de premier cycle doit obtenir pour ces cours une note supérieure ou égale à 2,67 sur 4,33.

L'essai est évalué par deux examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury. Le mémoire est évalué par trois examinateurs. Il n'y a pas d'exposé oral.

GÉNIE INDUSTRIEL

50-2.337.00 Microprogramme de deuxième cycle en génie industriel :
gestion et technologie de la production

[version 002]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/337M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en génie industriel : gestion et technologie de la production poursuit les objectifs suivants :

- acquisition et approfondissement de connaissances nécessaires à l'analyse, à la conception, à l'implantation et à la gestion des systèmes industriels en tenant compte de l'interdépendance des aspects temporels, humains, physiques (espace, machines, matériaux) et économiques;
- acquisition et approfondissement de nouvelles approches méthodologiques propres au génie industriel et de différentes techniques de modélisation et d'optimisation des systèmes intégrant les ressources financières, humaines, informationnelles et physiques;
- acquisition et approfondissement de l'expertise nécessaire à l'analyse, au diagnostic et à l'amélioration de la qualité et de la performance d'un système industriel en matière de rentabilité, de productivité, de flexibilité, de disponibilité et de temps de réponse;
- acquisition et approfondissement de connaissances permettant l'intégration stratégique de nouvelles technologies manufacturières liées à l'automatisation et à l'informatisation.

Toutefois, outre ces objectifs liés à l'approfondissement de compétences dites techniques, ce microprogramme cherche aussi à mettre l'accent sur le développement des compétences suivantes, essentielles à la gestion de la production.

Compétences privilégiées

- utiliser des technologies appropriées de traitement de l'information;
- communiquer de façon claire et précise;
- travailler en équipe;
- apprendre à travailler de façon autonome;
- prendre en compte les liens qui existent entre la science, la technologie et l'évolution de la société;
- appliquer la démarche scientifique (analyser et résoudre des problèmes de façon systématique, raisonner avec rigueur) pour traiter des situations nouvelles à partir de ses acquis;
- renouveler les connaissances et les habiletés acquises;
- se sensibiliser à l'éventualité d'exercer sa profession au niveau international.

Responsable

Sophie D'Amours
(418) 656-2131, poste 7648; télécopieur : (418) 656-7415
Sophie.Damours@gmc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle en génie ou dans une discipline pertinente au programme ou posséder une expérience de travail dans le domaine du génie industriel considérée comme équivalente.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

GIN – 65620 Prévision et optimisation industrielles (3 crédits)

Ce cours porte sur les fondements mathématiques requis par l'ingénieur industriel. Principalement, nous y traiterons de l'optimisation des systèmes. Les sujets couverts incluent les statistiques et les prévisions, l'optimisation classique, la programmation linéaire, l'optimisation des flux dans un réseau, la programmation en nombre entier, la programmation non linéaire et quelques méthodes heuristiques. Chacun des thèmes traités est appuyé d'une application pratique pour l'ingénieur industriel.

GSO – 60798 Systèmes manufacturiers : planification et contrôle (3 crédits)

Ce cours porte sur la planification et le contrôle des systèmes manufacturiers. Les principaux sujets abordés sont les suivants : la planification globale de la production, le plan directeur, la planification hiérarchique, la planification des besoins en composants, l'ordonnement des opérations et le diagnostic du système productif.

GIN – 64844 Ateliers d'ordonnement (3 crédits)

Ce cours traite des aspects théoriques et pratiques de l'ordonnement industriel, en particulier les techniques exactes et heuristiques d'ordonnement d'une machine, d'ateliers sériels, d'ateliers parallèles et de processus multi-étapes, le MRP, Kanban et PAC. Les étudiants doivent développer une approche d'ordonnement pour une situation réelle qu'ils choisissent.

GMC – 63726 Automatique et automatisation (3 crédits)

Notions d'automatisation. Définition d'un modèle mathématique statique et dynamique. Forme continue et forme discrète. Modélisation et identification des systèmes pour obtenir un modèle qualitatif. Méthodes d'identification pour obtenir le modèle quantitatif. Simulation et optimisation dynamique pour obtenir le modèle applicable. Modernisation, création de nouveaux systèmes, application de robots, application de microordinateurs pour la commande optimale en temps réel. Construction des fonctions « objectif » globales et locales. Processus industriels commandés par ordinateur, échantillonnage et identification en ligne. Commande prédictive à l'aide d'un modèle interne. Analyse et conception de systèmes mécatroniques.

GSO – 64234 Analyse et conception d'usines (3 crédits)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'analyser, de concevoir, d'implanter, d'améliorer et de transformer un centre de production, tout au long de son cycle de vie, tant sur le plan structurel qu'opérationnel, de manière à optimiser sa performance et son habileté à remplir sa mission. Sur le plan structurel, on traite d'organisation, d'aménagement, de planification des ressources, de sélection d'équipement, ainsi que de manutention. Sur le plan opérationnel, on traite des processus de systèmes d'opération dynamique, de juste-en-temps, de synchronisation et de découplage.

GIN – 66223 Gestion de la maintenance (3 crédits)

Ce cours aborde les concepts de gestion de la maintenance. Il reprend les principaux outils de la fiabilité et de la maintenabilité des systèmes, aborde les questions relatives à l'audit d'un système de maintenance et présente les outils d'aide à la décision pour le choix des actions de maintenance, de gestion des flux d'information, des pièces de rechange et d'outillage et d'élaboration de diagnostic, d'inspection et de remplacements préventifs. Le cours aborde également les nouveaux concepts de gestion de la maintenance, notamment la TPM, le RCM et la maintenance distribuée et accorde une attention particulière à l'implantation d'un système de gestion de maintenance en exploitant le potentiel des nouvelles technologies de l'information.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en génie industriel : gestion et technologie de la production pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à la condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes. Ces programmes sont :

- diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en génie industriel;
- maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), concentration gestion manufacturière et logistique.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

GÉNIE LOGICIEL

50-2.326.00 Microprogramme de deuxième cycle [version 003]
www.ulaval.ca/sg/PR/C2/326M.html

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en génie logiciel a pour but :

- de former des professionnels en informatique ayant une connaissance appropriée des principes, des méthodes et des techniques du génie logiciel;
- de former des personnes-ressources qui pourront jouer un rôle prépondérant au sein des entreprises de développement de logiciels;
- d'assurer le perfectionnement de professionnels déjà actifs dans ce domaine en leur faisant mettre à profit les méthodes et les outils du génie logiciel dans le développement de logiciels.

Responsable

Jules Desharnais
 (418) 656-2131, poste 3760; télécopieur : (418) 656-2324
 Jules.Desharnais@ift.ulaval.ca

Pour information :
 Lynda Goulet
 (418) 656-2131, poste 3748; télécopieur : (418) 656-2324
 Lynda.Goulet@ift.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat en informatique (B.Sc.), ou une formation jugée équivalente, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de premier cycle pourrait être imposée selon la préparation antérieure du candidat.

Le candidat doit avoir au moins deux années d'expérience sur le marché du travail ou avoir terminé ses études de premier cycle avec une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 ou plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Cette exigence constitue un critère minimal d'admission. Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Demande d'admission

On trouve à l'adresse <http://www.ulaval.ca/Al/admi.html> tout ce qu'il faut savoir sur la procédure de demande d'admission. Il est possible de faire une demande d'admission en ligne.

Liste et description des cours

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

GLO — 64265 Sujets spéciaux III (génie logiciel) (3 crédits)

Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines abordés dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines du génie logiciel.

GLO — 65186 Analyse statique et métrique du logiciel (3 crédits)

Définition formelle d'une mesure. Importance de faire des mesures tout au long du cycle de développement de logiciels. Que mesure-t-on dans un logiciel (métrique)? Modèles et outils utilisés pour mesurer. Analyse statique et optimisation de code. Vérification et mise au point. Classification des approches : ad hoc, basées sur l'inférence de types et sémantiques. Concepts, méthodologies et exemples.

GLO — 66526 Ingénierie des systèmes de connaissances (3 crédits)

Définitions, concepts et principes de base. Problèmes et défis. Architectures. Méthodes et outils de développement. Méthodologie d'évaluation d'outils de développement. Types de connaissances. Représentation des connaissances, modes de raisonnement

et explications. Construction de systèmes : conception et mise en œuvre. Vérification et validation. Systèmes hybrides. Applications et études de systèmes.

GLO — 66528 Validation de logiciels (3 crédits)

Méthodes formelles. Algorithmes de model-checking. Quelques outils de vérification : NuSMV, SPIN, UPPAAL. Leurs modèles et logiques associés : systèmes de transition, automates temporisés, logique propositionnelle, logiques temporelles (PLTL et CTL), logique temporisée, mu-calcul. Systèmes probabilistes et PCTL.

GSO — 63582 Gestion de projets (3 crédits)

Ce cours a pour but de rendre le participant autonome dans l'exercice de la gestion de projets (GP), c'est-à-dire la planification, la programmation et le contrôle de projets. Au terme du cours, il devrait avoir développé une démarche logique d'analyse pour des projets à planifier (décomposition en activités et représentation en réseau PERT); connaître des techniques de planification (méthode CPM, allocation des ressources et diagramme GANTT) et de contrôle de projets (valeur des réalisations); être initié à l'utilisation de l'informatique comme outil de support et avoir réalisé la planification d'un projet individuel selon l'approche « GP ».

IFT — 65119 Ingénierie des interfaces personne-machine (3 crédits)

Introduction et historique. Le paradigme du cycle de vie itératif du logiciel basé sur l'ergonomie : analyse (des tâches et des besoins des utilisateurs finaux), design (approches participatives, prototypes de basse et de haute fidélité, scénarios, etc.), implantation (outils et environnements d'implantation), évaluation (objectifs ergonomiques mesurables, métriques, méthodes d'évaluation, évaluation heuristique, etc.).

IFT — 65768 Projet orienté-objet : conception et gestion (3 crédits)

Mise en œuvre des méthodes d'analyse et de conception orientées-objets (ACOO) dans une organisation. Concepts de base en orienté-objet et facteurs justifiant le recours à des méthodes ACOO. Historique de l'évolution des méthodes ACOO. Défis liés à la mise en place d'un projet en utilisant la technologie OO. Principales techniques d'analyse et de conception OO. Cycle de développement d'un projet OO. Techniques avancées d'analyse et de conception. Gestion d'un projet en orienté-objet. Réutilisation de logiciels et approche d'ingénierie des composantes. Objets distribués.

IFT — 66221 Sujets spéciaux IV (informatique) (3 crédits)

Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines traités dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines de l'informatique.

IFT — 66332 Sécurité et méthodes formelles (3 crédits)

Ce cours vise l'étude de méthodes formelles modernes utilisées pour la spécification et la vérification de systèmes en général et des protocoles de sécurité en particulier. Nous démontrerons l'importance des protocoles cryptographiques, la subtilité de leur analyse et l'utilisation de méthodes formelles de spécification et de vérification (CCS/ CSP, logique temporelle, « model-checking », etc.) comme solution incontournable pour assurer les objectifs de sécurité.

IFT — 66549 Réseaux mobiles (3 crédits)

Architecture des réseaux mobiles. Méthodes d'accès aux ressources. Gestion des ressources : réutilisation des fréquences, contrôle de puissance, affectation des canaux. Organisation des bases de données pour la gestion de la mobilité. Problème de planification : formulation et approches de résolution. Services et applications : MAP (Mobile Application Protocol), Bluetooth, Internet et réseaux locaux sans fil, commerce électronique mobile, services géolocalisés.

GLO — 66749 Certification de logiciels (3 crédits)

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui désirent connaître les dernières technologies en relation avec la production de logiciels sûrs. Sécurité de fonctionnement et sécurité. Langage assembleur typé. Code incorporant une preuve. Notions avancées de systèmes de types. Notions avancées de compilation et de production de code. Annotation de code.

GLO — 66811 Implantation et optimisation des langages fonctionnels (3 crédits)

Révision des techniques de base en compilation. Particularités des langages fonctionnels. Techniques d'implantation propres aux langages fonctionnels. Analyse statique à l'aide de l'interprétation abstraite ou du typage. Techniques d'optimisation.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en génie logiciel pourront l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à la condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes :

- maîtrise en informatique;
- diplôme d'études supérieures spécialisées en génie logiciel.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

INFORMATIQUE

50-2.326.10 Microprogramme de deuxième cycle en systèmes logiciels intelligents

[version 003]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/326N.html

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en systèmes logiciels intelligents a pour but :

- de former des professionnels en informatique dans le domaine des systèmes logiciels intelligents en leur donnant une connaissance appropriée des principes, des méthodes et des techniques leur permettant de concevoir, développer et mettre en œuvre de tels systèmes;
- de former des personnes-ressources qui pourront ensuite jouer un rôle prépondérant au sein des entreprises quant aux choix et orientations technologiques ayant trait aux systèmes logiciels intelligents;
- d'assurer le perfectionnement de professionnels déjà actifs dans ce domaine.

Responsable

Jules Desharnais
(418) 656-2131, poste 3760; télécopieur : (418) 656-2324
Jules.Desharnais@ift.ulaval.ca

Pour information :
Lynda Goulet
(418) 656-3748; télécopieur : (418) 656-2324
Lynda.Goulet@ift.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat en informatique (B.Sc.), ou une formation jugée équivalente, est une exigence minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de premier cycle pourrait être imposée selon la préparation antérieure du candidat.

Le candidat doit avoir au moins deux années d'expérience sur le marché du travail ou avoir terminé ses études de premier cycle avec une moyenne cumulative de 2,67 sur 4,33 ou plus, pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Cette exigence constitue un critère minimal d'admission. Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Demande d'admission

On trouve à l'adresse <http://www.ulaval.ca/Al/admi.html> tout ce qu'il faut savoir sur la procédure de demande d'admission. Il est possible de faire une demande d'admission en ligne.

Liste et description des cours

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

GLO — 66526 Ingénierie des systèmes de connaissances (3 crédits)

Définitions, concepts et principes de base. Problèmes et défis. Architectures. Méthodes et outils de développement. Méthodologie d'évaluation d'outils de développement. Types de connaissances. Représentation des connaissances, modes de raisonnement et explications. Construction de systèmes : conception et mise en œuvre. Vérification et validation. Systèmes hybrides. Applications et études de systèmes.

IFT — 62399 Sujets spéciaux II (systèmes logiciels intelligents) (3 crédits)

Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines abordés dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines liés aux systèmes logiciels intelligents.

IFT — 63676 Représentation des connaissances et modélisation (3 crédits)

Représentation des connaissances : définition, bases philosophiques et psychologiques, historique de l'évolution des formalismes. Types de représentation : logique formelle, règles de production, « frames » et « scripts », réseaux sémantiques, représentation procédurale, représentation analogique, etc. Cadre moderne de représentation des connaissances : théorie des graphes conceptuels. Programmation logique comme outil de modélisation. Application aux langages à objet. Applications en intelligence artificielle : traitement de la langue naturelle, aide à la conception, développement de systèmes experts, etc.

IFT — 64881 Systèmes multiagents (3 crédits)

Le cours permet l'acquisition des connaissances fondamentales à la conception d'agents logiciels et de systèmes multiagents. Il vise à développer la capacité d'intégrer des considérations multidisciplinaires et de procéder à une démarche conduisant à des réalisations pratiques. Les parties de ce cours, négociation, coordination et coopération, permettent une formation de très haut niveau.

IFT — 65764 Apprentissage automatique (3 crédits)

Apprentissage automatique à partir de données et apprentissage supervisé. Minimisation du risque empirique et minimisation du risque structurel. Méthodes d'estimation du vrai risque à partir de données et intervalles de confiance. Classificateurs linéaires et non linéaires. Forme duale de l'algorithme du perceptron. Noyaux de Mercer. Classificateurs à large marge de séparation. SVMs à marge rigide et marge floue. Apprentissage probablement approximativement correct (PAC) et théorie de Vapnik et Chervonenkis sur l'erreur de prédiction des classificateurs. L'apprentissage par compression de l'échantillon et applications aux SCMs et perceptrons.

IFT — 66221 Sujets spéciaux IV (informatique) (3 crédits)

Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines traités dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines de l'informatique.

IFT — 66524 Agents mobiles (3 crédits)

Ce cours introduit les agents mobiles qui sont des logiciels se déplaçant, de manière autonome, dans un réseau d'ordinateurs pour effectuer des tâches selon les directives d'un utilisateur. Cette mobilité engendre des problèmes de sécurité (agent visiteur et système hôte), de confiance mutuelle (authentification), d'intégrité des données et de tolérance aux fautes. Ces problèmes sont étudiés à travers des cas simples et des applications dans le commerce électronique et les télécommunications.

IFT — 66529 Ingénierie des connaissances (3 crédits)

Définition et motivation de l'ingénierie des connaissances. Historique. Valeur de la connaissance. Concepts, principes et méthodes de l'ingénierie des connaissances. Modèles conceptuels. Paradigme de la modélisation sur le plan des connaissances. Modélisation conceptuelle en génie logiciel et en ingénierie des connaissances. Ontologies. Méthodes de résolution de problèmes. Acquisition des connaissances. Gestion et capitalisation des connaissances. Diverses applications de l'ingénierie des connaissances : Web sémantique, travail coopératif, ingénierie éducative, conception de systèmes, ingénierie linguistique, systèmes d'information, mémoires d'entreprise, etc.

IFT — 67142 Web sémantique (3 crédits)

Dans ce cours, nous nous proposons, d'une part, de dessiner le portrait de cette nouvelle technologie et de donner une idée de son impact potentiel sur la science, l'industrie et la société. D'autre part, nous abordons successivement les fondements, le concept des ontologies, les langages (XML, le Resource Description Framework RDF, le DARPA Agent Modelling Language DAML, l'Ontology Inference Layer OIL, l'Ontology Web Language OWL) et les applications du Web sémantique. Au terme de ce cours, l'étudiant aura une image précise du Web sémantique comme extension du Web actuel ainsi que des technologies fondamentales du Web sémantique. Il saura maîtriser les langages du Web sémantique et déterminer les défis, les enjeux et les possibilités du Web sémantique dans son évolution.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en systèmes logiciels intelligents pourront l'intégrer dans le programme suivant, à condition de répondre aux exigences d'admission de ce programme :

- maîtrise en informatique.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté des sciences infirmières

Sommaire

Sciences infirmières

Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.407.05
Diplôme d'études supérieures d'infirmière praticienne spécialisée	70-2.407.15
• cardiologie ou néphrologie	
Maîtrise avec stage et essai	13-2.407.01
Maîtrise avec stage et essai	
• soins tertiaires	13-2.407.11
Maîtrise avec mémoire	12-2.407.01

Santé communautaire

Maîtrise avec essai	11-2.406.01
Maîtrise avec projet d'intervention	14-2.406.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.406.01
Doctorat	10-3.406.01

Message de la doyenne



Chère étudiante,
Cher étudiant,

Une formation d'avenir dans le domaine de la santé vous intéresse et votre intention est de vous inscrire à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval? Vous faites le bon choix!

Les connaissances en sciences infirmières et la pratique des soins infirmiers sont au cœur même du fonctionnement du système de santé québécois. Les défis qui se présentent à la profession sont nombreux, variés et fort intéressants! Parmi ceux-ci, notons le développement des soins ambulatoires et de ceux dans la communauté; le besoin de développer la recherche sur l'efficacité et l'efficience des interventions infirmières; le maintien de l'harmonisation des sciences, de l'humanisme et des technologies; la préparation de la relève infirmière de niveau universitaire, tant attendue des employeurs.

À la Faculté des sciences infirmières, vous bénéficierez d'une formation adaptée aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain ainsi qu'aux récentes transformations du réseau de la santé. La qualité de la formation y est soutenue par des travaux de recherche et une pédagogie dynamique, autant dans les programmes réguliers qu'en formation continue.

Ouverte sur le monde, la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval reconnaît la valeur formatrice des séjours d'études et d'immersion culturelle à l'étranger. Le profil international, le stage international ou interculturel et l'accueil d'étudiants étrangers contribuent à l'enrichissement de la formation.

Au deuxième cycle, tant dans les programmes en sciences infirmières qu'en santé communautaire, la formation vise l'acquisition des habiletés de recherche nécessaires à une pratique novatrice, à une collaboration à des travaux de recherche ou à la préparation aux études de troisième cycle.

Par ailleurs, le programme de maîtrise en sciences infirmières avec stage et essai permet d'acquérir les connaissances et les compétences cliniques nécessaires à une pratique infirmière avancée, comme infirmière clinicienne spécialisée. De plus, une maîtrise et un diplôme en soins tertiaires préparent à la certification comme infirmière praticienne spécialisée (IPS) dans les domaines de la cardiologie ou de la néphrologie. Un programme de formation d'IPS en première ligne devrait éventuellement être implanté.

Au troisième cycle, la Faculté offre, en partenariat avec la Faculté de médecine, un doctorat en santé communautaire. De plus, en 2006, un doctorat en sciences infirmières sera implanté. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire à un doctorat sur mesure en sciences infirmières et, par la suite, passer de ce programme au nouveau doctorat en conservant tous vos acquis.

À la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, la recherche s'articule autour de l'évaluation des pratiques professionnelles et du transfert des connaissances dans la pratique dans deux pôles complémentaires. En promotion de la santé, elle se préoccupe des déterminants individuels et environnementaux influençant les comportements dans le domaine de la santé. En sciences infirmières, elle porte un regard critique sur les processus et les résultats de l'intervention de soin. Ancrées dans de nombreux champs cliniques et dans la communauté, les activités de recherche contribuent à l'émergence, à la production et à la diffusion de connaissances en santé et en sciences infirmières, dans un contexte de pratique souvent interdisciplinaire.

Pour assurer la pertinence de la formation professionnelle et des services à la collectivité ainsi que pour alimenter les activités de recherche, la Faculté entretient des liens étroits avec le réseau des établissements de santé et le réseau des organismes communautaires. Les activités d'enseignement qui s'y déroulent et l'importance des travaux de recherche qui y sont réalisés font de la Faculté le principal pôle d'enseignement et de recherche en sciences infirmières de l'est du Québec, de même qu'un milieu d'excellence internationale en santé communautaire.

C'est avec grand plaisir que les responsables des études de la Faculté des sciences infirmières vous accueilleront pour discuter plus amplement de vos projets d'études et sauront vous accompagner dans la poursuite de vos objectifs professionnels.

Bienvenue chez nous!

Linda Lepage
Doyenne

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Paul-Comtois, bureau 4106
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-3356 télécopieur : (418) 656-7747
fsi@fsi.ulaval.ca www.fsi.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyenne Linda Lepage
Vice-doyenne aux études Marie-France Ébacher

SCIENCES INFIRMIÈRES

70-2.407.05	Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S.	[version 007]
70-2.407.15	Diplôme d'études supérieures d'infirmière praticienne spécialisée (cardiologie ou néphrologie), D.E.S.	[version 001]
13-2.407.01	Maîtrise avec stage et essai, M.Sc.	[version 006]
13-2.407.11	Maîtrise avec stage et essai (soins tertiaires), M.Sc.	[version 004]
12-2.407.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 007]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/407A.html

Objectifs

Diplômes

Le D.E.S.S. en sciences infirmières vise à :

- favoriser la mise à jour et l'approfondissement des connaissances en sciences infirmières;
- développer une approche d'analyse critique en vue d'un renouvellement des pratiques de soins;
- consolider les habiletés d'intervention;
- acquérir de nouvelles compétences professionnelles;
- perfectionner certaines habiletés à la recherche en sciences infirmières.

Le D.E.S. d'infirmière praticienne spécialisée vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

Maîtrise

La maîtrise en sciences infirmières vise à :

- acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées;
- développer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières;
- accroître les habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution;
- renforcer les capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique favorisant l'évolution de la qualité des soins infirmiers dans des milieux de pratique diversifiés.

Objectifs particuliers à la maîtrise avec stage et essai (sans concentration)

- développer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières en vue de concevoir une solution concrète susceptible d'accroître l'efficacité ou l'efficacité des interventions de soins dans les milieux cliniques ou communautaires;
- renforcer la capacité de transfert des connaissances scientifiques issues de la recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine des sciences infirmières en vue d'influencer la pratique infirmière dans les milieux cliniques ou communautaires;
- accroître les habiletés professionnelles nécessaires à la communication et à l'application des connaissances scientifiques du domaine des sciences infirmières en vue d'assumer un rôle d'expertise et de leadership dans les milieux cliniques et communautaires.

Objectifs particuliers à la maîtrise avec stage et essai (soins tertiaires)

- développer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de concevoir et d'appliquer une solution concrète susceptible d'accroître l'efficacité ou l'efficacité des interventions de soins tertiaires;
- maîtriser les compétences cliniques et appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue, dans le cadre des soins tertiaires, de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins;
- renforcer la capacité de transfert des connaissances scientifiques issues de la recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine des sciences infirmières en vue d'influencer la pratique infirmière dans les milieux de soins tertiaires.

Objectifs particuliers à la maîtrise avec mémoire

- développer la capacité d'application du processus de recherche à une problématique liée à la pratique infirmière dans un contexte clinique ou communautaire;
- renforcer la capacité de transfert des connaissances scientifiques issues de la recherche dans le domaine des sciences de la santé, particulièrement en sciences infirmières, pour l'amélioration continue de la qualité de la pratique des soins infirmiers dans les milieux cliniques ou communautaires.

Responsables

Vice-doyenne aux études

Marie-France Ébacher

Marie-France.Ebacher@fsi.ulaval.ca

Directrice des programmes de deuxième cycle

Danielle Blondeau

(418) 656-2131, poste 7524; télécopieur : (418) 656-7747

Danielle.Blondeau@fsi.ulaval.ca

Pour information :

Ginette Coulombe

(418) 656-7304; télécopieur : (418) 656-7747

gestion_cycle2@fsi.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Sont admissibles au D.E.S.S. ou à la maîtrise en sciences infirmières :

- les titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières;
- exceptionnellement, les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre qu'en sciences infirmières, si les candidats font preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers; ils peuvent toutefois se voir imposer une scolarité complémentaire.

Exigences particulières au diplôme, à la maîtrise avec stage et essai (sans concentration) et à la maîtrise avec mémoire

- avoir fourni tous les documents exigés dans le *Guide de l'admission*, y compris les rapports d'appréciation;
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) pour l'ensemble de ses études universitaires ou l'équivalent dans son université d'origine;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française; cette exigence est vérifiée par un examen à la rentrée et, en cas d'échec, le cours ciblé comme mesure corrective doit être réussi avant l'obtention de 12 crédits du programme;
- avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit;
- présenter un curriculum vitæ;
- répondre à un questionnaire d'admission.

Pour les candidats qui désirent s'inscrire à la maîtrise avec stage et essai, avoir acquis deux années d'expérience professionnelle, dont au moins une année se rapportant au projet d'études envisagé.

Pour les candidats qui désirent s'inscrire au diplôme à temps complet, avoir acquis deux années d'expérience professionnelle. Un régime à temps partiel permettra d'accueillir les candidats sans expérience. En effet, un cheminement d'études d'une durée de trois à quatre ans favorisera parallèlement l'acquisition de l'expérience professionnelle.

Les candidats diplômés d'un programme en sciences infirmières de l'Université Laval n'ont pas à fournir de rapports d'appréciation.

Exigences particulières au diplôme d'infirmière praticienne spécialisée (cardiologie ou néphrologie) et à la maîtrise avec stage et essai (soins tertiaires)

Compte tenu des exigences d'obtention du diplôme, la candidate ou le candidat est admis simultanément au diplôme d'infirmière praticienne spécialisée et à la maîtrise en sciences infirmières avec stage et essai (concentration soins tertiaires) et doit respecter les exigences suivantes :

- avoir fourni tous les documents exigés dans le *Guide de l'admission*;
- fournir trois rapports d'appréciation : un rapport du milieu universitaire et deux rapports du milieu clinique;
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33 (B⁻) pour l'ensemble de ses études universitaires ou l'équivalent dans son université d'origine;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française; cette exigence est vérifiée par un examen à la rentrée et, en cas d'échec, le cours ciblé comme mesure corrective doit être réussi avant l'obtention de 12 crédits du programme;
- avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit;
- présenter un curriculum vitæ;
- répondre à un questionnaire d'admission;
- pour la spécialisation en **cardiologie**, avoir acquis une expérience d'un minimum de 3 360 heures dans une unité de cardiologie ou de chirurgie cardiaque, de soins intensifs ou à l'urgence au cours des cinq dernières années et présenter une attestation de formation en soins avancés en réanimation cardiovasculaire (SARC), valide au moment de la demande d'admission.
- pour la spécialisation en **néphrologie**, avoir acquis une expérience d'un minimum de 3 360 heures dans une unité de néphrologie au cours des cinq dernières années.

Sélection

La direction de programme étudie chaque dossier en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (curriculum vitae, relevé de notes, questionnaire d'admission, rapports d'appréciation). Il est possible que des candidats soient convoqués en entrevue. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission à la maîtrise dépend de la capacité des professeurs de recevoir de nouveaux candidats. Aucun candidat à la maîtrise n'est admis sans conseiller (type avec stage et essai) ou sans directeur de recherche (type avec mémoire). C'est à partir des indications fournies avec la demande d'admission que le directeur de programme dirige le candidat vers un éventuel conseiller ou directeur de recherche. Le candidat peut lui-même faire des suggestions. Certaines candidatures peuvent également être refusées par manque de ressources.

À la maîtrise avec stage et essai (soins tertiaires), la direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier (curriculum vitae, relevé de notes, questionnaire d'admission, rapports d'appréciation). Les candidats répondant aux exigences d'admission sont convoqués en entrevue. Aucun candidat n'est admis sans conseiller de la FSI et sans ressources infirmières et médicales dans le milieu clinique. C'est à partir des indications fournies avec la demande d'admission que la directrice de programme dirige le candidat vers un éventuel conseiller. Celui-ci aide l'étudiant à établir et à réaliser son programme d'études (voir le *Règlement des études*, art. 215). Certaines candidatures peuvent être refusées par manque de ressources.

Session d'admission

Ces programmes acceptent de nouvelles candidatures à la session d'automne seulement. La capacité d'accueil est limitée.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme ou du grade

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIN – 63791	3	Sciences infirmières : perspectives théoriques
SIN – 64573	3	Processus de recherche avancé
STT – 66584	3	Statistiques
SIN – 64574	3	Méthodes qualitatives
SIN – 64575	3	Méthodes quantitatives

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours à option communs à la maîtrise et au diplôme.

Diplôme d'études supérieures d'infirmière praticienne spécialisée (cardiologie ou néphrologie)

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 3 crédits
Stage 12 crédits
Essais 6 crédits

Activités à option

Cours 9 crédits

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PHA – 66578	3	Pharmacologie et pratique infirmière avancée

STAGE (12 crédits)

SIN – 66960 12 Stage IPS 2

ESSAIS (6 crédits)

SIN – 66959 3 Essai sur le rôle de l'IPS
SIN – 67024 3 Essai sur la pratique de l'IPS

Note - Le bloc Essais est également contributoire à la maîtrise avec stage et essai (soins tertiaires).

COURS À OPTION (9 crédits)

Spécialisation en cardiologie

N° cours	Cr	Titre
PAT – 67045	6	Pathophysiologie spécialisée (cardiologie)
PHC – 66924	3	Pharmacologie en cardiologie

Spécialisation en néphrologie

PAT – 67044	6	Pathophysiologie spécialisée (néphrologie)
PHC – 66925	3	Pharmacologie en néphrologie

Maîtrise avec stage et essai (sans concentration)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits
Stages 12 crédits
Essai 6 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIN – 63791	3	Sciences infirmières : perspectives théoriques
SIN – 64573	3	Processus de recherche avancé
STT – 66584	3	Statistiques
SIN – 64574	3	Méthodes qualitatives
SIN – 64575	3	Méthodes quantitatives

STAGES (12 crédits)

SIN – 64490 6 Projet de stage
SIN – 65521 6 Stages

ou

SIN – 66580 12 Stages

ESSAI (6 crédits)

SIN – 65153 6 Essai

COURS À OPTION (15 crédits)

Choisir 15 crédits parmi les cours à option communs à la maîtrise et au diplôme.

Maîtrise avec stage et essai (soins tertiaires)

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 30 crédits
Stage 12 crédits
Essais 6 crédits

COURS OBLIGATOIRES (30 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIN – 63791	3	Sciences infirmières : perspectives théoriques
SIN – 64573	3	Processus de recherche avancé
STT – 66584	3	Statistiques
SIN – 64574	3	Méthodes qualitatives
SIN – 64575	3	Méthodes quantitatives
PAT – 66577	5	Pathophysiologie et mesures diagnostiques
SIN – 66579	4	Examen clinique avancé chez l'adulte
SIN – 65219	3	Famille et pratique infirmière avancée
PHI – 63797	3	Éthique et santé

STAGE (12 crédits)

SIN – 67023 12 Stage IPS 1

ESSAIS (6 crédits)

SIN – 66959 3 Essai sur le rôle de l'IPS
SIN – 67024 3 Essai sur la pratique de l'IPS

Note - Le bloc Essais est également contributoire au D.E.S. d'infirmière praticienne spécialisée (cardiologie ou néphrologie).

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits
Mémoire 24 crédits

Activités à option

Cours 9 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SIN – 63791	3	Sciences infirmières : perspectives théoriques
SIN – 64573	3	Processus de recherche avancé
SIN – 64574	3	Méthodes qualitatives
SIN – 64575	3	Méthodes quantitatives
STT – 66584	3	Statistiques

MÉMOIRE (24 crédits)

COURS À OPTION (9 crédits)

Choisir 9 crédits parmi les cours à option communs à la maîtrise et au diplôme.

Cours à option communs à la maîtrise et au D.E.S.S.

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
PHI – 63797	3	Éthique et santé
SIN – 63799	3	Lectures dirigées
SAC – 64310	3	Promotion de la santé : l'environnement
SIN – 64780	3	Éducation pour la santé : recherche et intervention
SIN – 65514	3	Vieillesse et santé mentale : perspectives infirmières
SIN – 65518	3	Les Groupes thérapeutiques
SIN – 65520	3	Promotion et prévention en santé mentale
SIN – 63793	3	Formation à la consultation et à la supervision
SIN – 63800	3	Sujets spéciaux (sciences infirmières)
SIN – 65216	3	Stratégies d'interv. psychothérapeutiques en soins inf.
SIN – 65217	3	Réadaptation des personnes ayant des troubles mentaux
SIN – 65219	3	Famille et pratique infirmière avancée
SIN – 65513	3	Séminaire sur l'intervention en réadaptation psychiatrique
SIN – 65515	3	Séminaire sur l'intervention en psychogériatrie
SIN – 65519	3	Séminaire sur l'intervention en santé mentale
MNG – 62914	3	Recherche évaluative
TEN – 61515	3	Approche systémique et analyse de besoins
TEN – 62630	3	Planification de systèmes d'enseignement I
MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
MNG – 64820	3	Gestion des ressources humaines
PPG – 63530	3	Supervision professionnelle et entretien d'explicitation
SIN – 63795	3	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers
SIN – 66407	3	Séminaire sur les politiques relatives aux soins infirmiers
SIN – 66426	3	Développement de la pratique de consultant
PAT – 66577	5	Pathophysiologie et mesures diagnostiques
PHA – 66578	3	Pharmacologie et pratique infirmière avancée
SIN – 66579	4	Examen clinique avancé chez l'adulte
SIN – 66919	3	Pratique en transfert et échange de connaissances (TEC)
SIN – 66984	3	Pratique infirmière en fin de vie : fondements et enjeux
SIN – 67042	3	L'Expérience du rétablissement

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant a l'obligation de s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Exigences relatives au droit de pratique

Avant la troisième session régulière d'inscription, les étudiants inscrits au programme de maîtrise en sciences infirmières doivent faire la preuve de leur droit de pratique, si certaines activités pédagogiques du programme l'exigent, par exemple un stage, une collecte de données ou une intervention en milieu de soins. Les étudiants étrangers, qui n'ont pas le droit de pratique au Québec, devront faire la preuve de l'obtention du certificat d'immatriculation délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Particularité

Les étudiants inscrits au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières peuvent en tout temps s'inscrire au programme de maîtrise avec mémoire ou avec stage et essai (sans concentration) et bénéficier de la reconnaissance des crédits acquis au diplôme. Par ailleurs, tout étudiant qui abandonne le programme de maîtrise avec mémoire ou avec stage et essai (sans concentration) peut se voir décerner le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières, à condition d'avoir satisfait à toutes les exigences de ce programme.

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

11-2.406.01	Maîtrise avec essai, M.Sc.	[version 004]
14-2.406.01	Maîtrise avec projet d'intervention, M.Sc.	[version 001]
12-2.406.01	Maîtrise avec mémoire, M.Sc.	[version 004]
10-3.406.01	Doctorat, Ph.D.	[version 002]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/406A.html

Remarque - Les programmes d'études supérieures en santé communautaire sont interdisciplinaires et interfacultaires, mettant à contribution des personnes de plusieurs départements et facultés de l'Université, de même que des milieux de pratique en santé communautaire.

Objectifs

Maîtrise

Ce programme de formation vise l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés et des attitudes nécessaires à la pratique professionnelle ainsi qu'à la

recherche en santé communautaire. Il se caractérise par une approche dite « de population », par opposition à l'approche individuelle utilisée dans les programmes de formation clinique.

Le programme comporte trois types : le premier, avec essai, vise l'enrichissement de la pratique professionnelle des candidats qui ont déjà une expérience de travail en santé communautaire, par l'acquisition de connaissances théoriques et d'habiletés complémentaires; le deuxième, avec projet d'intervention, orienté vers la pratique professionnelle, prépare le candidat à assumer les mandats et fonctions du domaine de la santé communautaire; et le troisième, avec mémoire, porte sur la recherche et permet de maîtriser les méthodologies appropriées à l'étude des questions relatives à la santé communautaire.

Les objectifs généraux communs aux trois types sont les suivants :

- acquérir des connaissances sur la compréhension des problèmes et des déterminants de la santé d'une population;
- acquérir des connaissances sur les différentes approches théoriques et sur les différentes méthodes de recherche utilisées en santé communautaire;
- développer la compétence ou les habiletés nécessaires pour appuyer ou pour réaliser des interventions en santé communautaire;
- susciter une réflexion critique épistémologique et éthique.

Les objectifs particuliers communs aux trois types sont les suivants :

- déceler les problèmes de santé sur une base populationnelle et les analyser en fonction des variables qui influencent leur apparition, leur évolution, leur gravité et leur impact sur l'inclusion sociale;
- déceler et analyser les déterminants de l'état de santé de la population dans son ensemble ou dans des sous-groupes de population;
- déceler et analyser les éléments de nature sociale, culturelle, économique, politique et éthique qui influencent les décisions relatives à l'organisation et à l'utilisation des ressources et des services de santé;
- maîtriser différents cadres conceptuels qui permettent d'organiser l'information, d'analyser l'environnement et de structurer l'intervention;
- développer des habiletés en méthodologies qualitative et quantitative;
- développer des habiletés de travail interdisciplinaire et intersectoriel ainsi que de synthèse et de communication.

Chaque type vise deux objectifs supplémentaires particuliers :

Essai

Objectifs particuliers

- Ajouter des dimensions théoriques à l'expérience acquise par la pratique de la santé communautaire;
- réaliser une démarche d'analyse critique, à la suite d'une revue de la littérature couvrant un aspect de la santé communautaire.

Projet d'intervention

Objectifs particuliers

- Développer des habiletés pour élaborer, réaliser et évaluer des interventions de santé communautaire;
- appliquer des habiletés de planification, d'intervention ou d'évaluation acquises lors de la formation, dans le cadre d'activités portant sur l'un des champs de pratique de la santé communautaire.

Mémoire

Objectifs particuliers

- Développer certaines des habiletés méthodologiques nécessaires :
 - à l'étude des problèmes de santé et des déterminants de l'état de santé d'une population;
 - à l'évaluation d'interventions déjà en cours;
 - à l'élaboration et à la validation de nouvelles stratégies d'intervention;
- appliquer les habiletés méthodologiques acquises lors de la formation, dans le cadre d'activités de recherche portant sur un problème ou sur une situation particulière, propre au champ de la santé communautaire.

Doctorat

Le doctorat en santé communautaire vise à préparer les futurs diplômés à exercer des fonctions de recherche, de formation et d'expertise pour répondre aux besoins d'une société en évolution. Ainsi, les personnes formées dans ce programme pourront remplir des fonctions qui demandent une approche multisectorielle pour la résolution de problèmes complexes. Les diplômés de ce programme seront également appelés à remplir des fonctions de formation aux trois cycles universitaires. Ils pourront de plus agir à titre d'experts en vue d'apporter un éclairage approfondi sur des situations particulières et de contribuer à la prise de décision dans le domaine de la santé.

De façon plus particulière, au terme de sa formation, le diplômé du doctorat en santé communautaire :

- sera capable de synthétiser et d'interpréter, de façon critique, les données scientifiques relatives à une question liée à la promotion de la santé ou à l'organisation des services de santé;
- aura une connaissance approfondie des déterminants de la santé dans une perspective populationnelle de santé communautaire;
- sera capable d'utiliser les diverses méthodes de recherche en santé communautaire;
- sera capable de mener, de façon autonome, des recherches originales permettant d'améliorer les connaissances sur la promotion de la santé et sur l'organisation des services de santé;

- sera capable de mener, de façon autonome, des recherches originales et de développer des stratégies d'intervention adaptées aux différents contextes socioculturels et organisationnels dans le champ de la promotion de la santé et de l'organisation des services de santé;
- sera sensibilisé à l'adoption d'un comportement éthique dans l'accomplissement de ses fonctions;
- aura développé une approche de recherche intersectorielle et des habiletés de communication orale et écrite permettant d'opérer un transfert des connaissances dans l'action.

Responsables

Maîtrise

Directrice du programme
Maria De Koninck

Pour information :
Ginette Lamontagne
(418) 656-7723; télécopieur : (418) 656-7759
Ginette.Lamontagne@msp.ulaval.ca

Doctorat

Directeur du programme
Michel O'Neill
(418) 656-2131, poste 7431; télécopieur : (418) 656-7825
Michel.O'Neill@fsi.ulaval.ca

Pour information :
(418) 656-3356; télécopieur : (418) 656-7747

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Pour être admis au programme, les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat dans une des disciplines des sciences de la santé ou dans un domaine connexe, notamment les sciences sociales ou les sciences de l'administration.

Une moyenne cumulative globale de 2,8 sur 4,30 ou l'équivalent aux études de baccalauréat constitue une exigence normale d'admission au programme de maîtrise.

Une scolarité d'appoint est exigée lorsque le candidat ne possède pas les connaissances de base en biostatistique. Il peut se voir imposer un examen. Par ailleurs, le titulaire d'un diplôme de premier cycle en psychologie qui aurait suivi les cours MAT-12239 *Méthodes quantitatives* et MAT-12243 *Méthodes quantitatives II* ne sera pas soumis à cette exigence. De plus, le candidat qui aura réussi l'un des cours suivants : STT-19909 *Méthodes statistiques*; SOC-18871 *Analyse des données I*; SOC-18872 *Analyse des données II* se verra exempté de cette scolarité d'appoint.

À titre exceptionnel, la direction du programme peut considérer comme équivalentes des études dans un autre domaine, jointes à une expérience de travail pertinente.

Finalement, lors d'une réadmission ou d'une réouverture de dossier, seuls les cours qui auront été terminés, par l'étudiant, à l'intérieur d'une période de cinq ans seront considérés. De plus, l'étudiant devra se soumettre aux nouvelles exigences du programme.

Exigence générale supplémentaire pour l'admission au type avec essai

Les candidats devront démontrer qu'ils possèdent une expérience de travail pertinente, dans un milieu de pratique de santé communautaire ou de pratique clinique avec dimensions de santé communautaire, d'une durée minimale de deux années.

Exigences particulières

Les documents requis pour l'étude des demandes d'admission sont les suivants : formulaire de demande d'admission; dossier scolaire incluant les copies certifiées des diplômes universitaires ou d'écoles techniques ainsi que les relevés de notes correspondants; curriculum vitae détaillé; texte d'environ deux pages dans lequel le candidat fait connaître ses intérêts particuliers en santé communautaire, précise ses objectifs personnels et ses intentions après l'obtention du grade; trois rapports d'appréciation de personnes compétentes dans l'évaluation des performances et aptitudes du candidat, en utilisant les formulaires prévus par l'Université.

La présentation d'un sujet de recherche et le choix d'un directeur de recherche ne constituent pas une exigence d'admission. Les étudiants choisissent un type de maîtrise, mais peuvent modifier ce choix en faveur d'un autre type, après une première exposition aux notions de base de santé communautaire et aux principales pratiques de recherche qui y sont utilisées.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle, tous les cours étant donnés dans cette langue. À compter de la session d'automne 2005, les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle devront fournir avec leur demande d'admission un résultat datant de moins d'un an au test TFI (Test de français international); ce test est

disponible partout à travers le monde, de même qu'à l'Université Laval. Il n'y a pas, pour l'instant, de seuil minimal requis mais, selon le résultat à ce test, des mesures compensatoires en français pourront être exigées avant l'admission définitive au programme.

La compréhension de l'anglais écrit est aussi absolument nécessaire, attendu que, dans plusieurs cours, la littérature spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue; une maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue sera aussi fortement encouragée. La rédaction de l'essai ou du mémoire pourra exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'Université.

Exigences informatiques

La connaissance préalable, ou l'apprentissage en cours de formation d'un environnement informatique, avec un niveau de connaissances adéquat de l'utilisation de logiciels de base, constitue un aspect essentiel à la réussite du programme.

Session d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Sélection

Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier scolaire et la pertinence de leur expérience professionnelle. Le fait de répondre à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas nécessairement l'admission d'un candidat; certaines candidatures pourraient être refusées par manque de ressources.

Doctorat

Exigences générales

Le programme vise des candidats ayant déjà une formation de base (sciences de la santé, sciences sociales, sciences humaines ou sciences de l'administration) ou une expérience en santé communautaire/publique/des populations, de même qu'en méthodologie, en organisation des services et en promotion de la santé. Pour y être admis, les candidats doivent être titulaires d'un grade de deuxième cycle obtenu avec une moyenne d'au moins 3,22 sur 4,30 (75 %). Le profil des personnes intéressées par le programme variera selon leur formation scolaire, leur expérience, leurs objectifs de formation et leur domaine d'intérêt. Des candidats ne présentant pas ces caractéristiques ou ayant une formation connexe pertinente pourront aussi être admis et, selon leur dossier, avoir éventuellement à suivre une scolarité probatoire de durée variable, déterminée au moment de l'admission.

Exigences particulières

En sus des documents requis pour tous les programmes, le dossier de candidature pour le doctorat en santé communautaire devra contenir :

- trois rapports d'appréciation confidentiels utilisant les formulaires standards fournis avec le formulaire d'admission dont un provenant de la personne qui a dirigé les travaux de maîtrise de la personne qui est candidate. Le nom de cette personne devra être précédé d'un astérisque dans la section n° 24 du formulaire d'admission;
- un curriculum vitae détaillé;
- une lettre d'un maximum de trois pages expliquant comment les études doctorales de la personne posant sa candidature s'inscrivent dans sa trajectoire professionnelle passée et future, précisant son champ d'intérêt (organisation des services ou promotion de la santé), de même que le thème général sur lequel la thèse portera et indiquant finalement le professeur avec qui le candidat souhaite travailler; une entente préalable devra avoir été prise à cet effet et une confirmation écrite (un courriel suffit) que le professeur accepte de diriger les travaux de l'étudiant devra accompagner la lettre. Pour les candidats dont les études de maîtrise n'étaient pas en santé communautaire, la lettre devra finalement être très explicite quant aux expériences et formations antérieures dans le domaine, de manière à permettre de juger de la nécessité, et le cas échéant, de la nature d'une formation probatoire avant l'admission au programme. À noter que les dossiers incomplets ne seront pas analysés.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle, tous les cours étant donnés dans cette langue. À compter de la session d'automne 2005, les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle devront fournir avec leur demande d'admission un résultat datant de moins d'un an au test TFI (Test de français international); ce test est disponible partout à travers le monde, de même qu'à l'Université Laval. Il n'y a pas, pour l'instant, de seuil minimal requis mais, selon le résultat à ce test, des mesures compensatoires en français pourront être exigées avant l'admission définitive au programme.

La compréhension de l'anglais écrit est aussi absolument nécessaire, attendu que, dans plusieurs cours, la littérature spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue; une maîtrise satisfaisante de l'écriture et de l'expression orale dans cette langue sera aussi fortement encouragée. La rédaction de la thèse pourra exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'Université.

Sessions d'admission

Le doctorat accepte des nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Un étudiant pourra, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

- avoir suivi avec succès l'ensemble de la scolarité de la maîtrise, y compris un cours en promotion de la santé et un en organisation des services de santé;
- avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5 sur 4,3;
- avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifiera d'émblée pour un projet de thèse et tiendra lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission au programme de doctorat, de la part d'un comité constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;
- une fois que ces trois premières conditions ont été satisfaites, avoir été officiellement admis au programme de doctorat en santé communautaire suite au dépôt de son dossier et à son étude par la direction de programme.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	27 crédits
Essai	6 crédits

Activités à option

Cours	15 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 64263	3	Santé communautaire et déterminants de la santé
SAC – 65090	3	Pratiques de recherche en santé communautaire
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SAC – 66998	3	Éthique et santé publique
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC – 66999	3	Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire
SAC – 67019	3	Planification des interventions en santé communautaire
SAC – 66996	3	Évaluation : théories, méthodes et applications
SAC – 66997	3	Politiques publiques et santé

En outre, les étudiants qui n'ont pas été exemptés selon les modalités précisées dans les exigences d'admission sont tenus de suivre le cours suivant à titre de scolarité non contributive :

SAC – 64474 3 Biostatistique : exploration et interprétation de données

ESSAI (6 crédits)

SAC – 65985 6 Essai

COURS À OPTION (15 crédits)

Les étudiants doivent suivre l'un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie

Les étudiants choisissent de plus 12 crédits parmi les cours à option communs à tous les types de maîtrise. D'autres cours peuvent éventuellement être choisis après approbation par le directeur des travaux et la direction du programme.

Maîtrise avec projet d'intervention

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	27 crédits
Projet d'intervention	12 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 64263	3	Santé communautaire et déterminants de la santé
SAC – 65090	3	Pratiques de recherche en santé communautaire
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SAC – 66998	3	Éthique et santé publique
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC – 66999	3	Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire
SAC – 67019	3	Planification des interventions en santé communautaire
SAC – 66996	3	Évaluation : théories, méthodes et applications
SAC – 66997	3	Politiques publiques et santé

En outre, les étudiants qui n'ont pas été exemptés selon les modalités précisées dans les exigences d'admission sont tenus de suivre le cours suivant à titre de scolarité non contributive :

SAC – 64474 3 Biostatistique : exploration et interprétation de données

PROJET D'INTERVENTION (12 crédits)

SAC – 66995 12 Projet d'intervention

COURS À OPTION (9 crédits)

Les étudiants doivent suivre l'un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie

De plus, les étudiants choisissent 6 crédits parmi les cours à option communs à tous les types de maîtrise.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 64263	3	Santé communautaire et déterminants de la santé
SAC – 65090	3	Pratiques de recherche en santé communautaire
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
SAC – 66998	3	Éthique et santé publique
SAC – 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC – 66999	3	Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire

En outre, les étudiants qui n'ont pas été exemptés selon les modalités précisées dans les exigences d'admission sont tenus de suivre le cours suivant à titre de scolarité non contributive :

SAC – 64474 3 Biostatistique : exploration et interprétation de données

COURS À OPTION (6 crédits)

Les étudiants doivent suivre l'un des deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
SAC – 63943	3	Introduction à l'épidémiologie
EPM – 62617	3	Concepts et méthodes en épidémiologie

De plus, les étudiants s'inscrivent à 3 crédits de cours parmi les cours à option offerts dans le champ thématique choisi, après approbation par le directeur des travaux et la direction du programme.

COURS À OPTION COMMUNS À TOUS LES TYPES DE MAÎTRISE

Organisation et évaluation des services de santé

N° cours	Cr	Titre
MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
SAC – 65079	3	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
MNG – 62914	3	Recherche évaluative
SAC – 66556	3	Méthodes d'évaluation des programmes et services de santé
SAC – 66805	3	Évaluation économique en santé : théories et applications
ECN – 64719	3	Économie de la santé
POL – 66419	3	Évaluation des politiques

Promotion de la santé

SAC – 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC – 64310	3	Promotion de la santé : l'environnement
SIN – 64780	3	Éducation pour la santé : recherche et intervention

Santé environnementale

SAC – 62790	3	Introduction à la santé environnementale
SAC – 64451	3	Introduction à la toxicologie
SAC – 64543	3	Évaluation et gestion des risques en santé environnementale

Santé et milieu en développement

SAC – 64288	3	Planification en santé internationale
SAC – 64934	3	Gestion de projets sociosanitaires
NTR – 64562	3	Nutrition et développement
ERU – 63399	3	Ruralité et sous-développement

Adaptation/réadaptation

SAC – 64452	3	Modèles d'intervention en réadaptation
SAC – 64610	3	Vieillesse et services de réadaptation
SAC – 67000	3	Concepts et enjeux socioculturels en réadaptation

Prévention et gestion de la santé et de la sécurité au travail

SAT – 62784	3	Principes d'hygiène industrielle et de toxicologie
SAT – 63142	2	Législation et santé au travail
SAT – 63143	3	Indicateurs en santé et sécurité du travail
SAT – 63334	3	Santé mentale au travail : problématique et orientations
SAT – 63335	3	Protection de la santé en milieu de travail
SAT – 64815	3	Analyse critique d'intervention en santé mentale au travail

Contrôle du tabagisme

SAC – 66164	3	Contrôle du tabagisme : enjeux, problèmes et perspectives
SAC – 66720	3	Le Tabagisme au féminin et des adolescents
SAC – 66721	3	Dépendance au tabac et cessation tabagique
SAC – 66722	3	Chimie et toxicologie des tabacs et de leurs fumées
SAC – 66723	3	Problématique de la fumée de tabac dans l'environnement

Hors champ thématique

SAC – 64260	3	Périnatalité, petite enfance et jeunesse
COM – 64302	3	Communication publique et santé
SAC – 64339	1	Sujets spéciaux (santé communautaire)
SAC – 64340	2	Sujets spéciaux (santé communautaire)
SAC – 64341	3	Sujets spéciaux (santé communautaire)
EPM – 62616	3	Recherche appliquée au domaine de la santé
EPM – 66595	3	Régression linéaire
MEV – 64925	3	Analyse de données I
SIN – 64574	3	Méthodes qualitatives
ANT – 61589	3	Méthodes
COM – 65616	3	Techniques évaluatives en communication
COM – 65617	3	Méthodes qualitatives
COM – 65613	3	Méthodologie
EDC – 66084	3	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels
ADS – 64924	3	La Recherche qualitative
DID – 63370	3	Introduction à l'analyse qualitative

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	21	crédits
Thèse	66	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

Notes -

- Les activités de recherche comptent pour un total de 72 crédits et sont composées du cours SAC-66167 *Protocole de recherche* (6 crédits) et de la thèse (66 crédits).
- L'examen de doctorat est composé d'un volet rétrospectif, SAC-66154 *Activité de synthèse* (3 crédits) et d'un volet prospectif, SAC-66167 *Protocole de recherche* (6 crédits).

COURS OBLIGATOIRES (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SAC – 65931	3	Déterminants de la santé
SAC – 66008	3	Recherche, intervention et éthique en santé communautaire
SAC – 66050	3	Séminaire sur la promotion de la santé
SAC – 66015	3	Séminaire en organisation des services de santé
SAC – 66154	3	Activité de synthèse
SAC – 66167	6	Protocole de recherche

COURS À OPTION (9 crédits)

Ils sont à déterminer entre l'étudiant et son directeur de recherche, puis à faire approuver par la direction du programme.

Le directeur de recherche et l'étudiant peuvent choisir parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle de l'Université Laval ou parmi ceux d'autres universités.

Faculté des sciences sociales

Sommaire

Affaires publiques et représentation des intérêts	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.533.05
Microprogramme	50-2.533.00
Analyse des politiques	
Maîtrise avec essai	11-2.533.02
Maîtrise avec stage et essai	13-2.533.02
Maîtrise avec mémoire	12-2.533.02
Anthropologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.531.01
Doctorat	10-3.531.01
Économique	
Maîtrise avec essai	11-2.532.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.532.01
Doctorat	10-3.532.01
Études féministes	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.530.05
Évaluation et gestion du risque psychosocial	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.538.05
Psychologie	
Doctorat (Ph.D.)	10-3.525.21
Doctorat recherche et intervention	
• orientation clinique (Ph.D.)	10-3.525.31
• orientation communautaire (Ph.D.)	10-3.525.41
Doctorat (D.Psy.)	10-3.525.51
Relations industrielles	
Maîtrise avec essai	11-2.534.01
Maîtrise avec stage (intervention professionnelle)	14-2.534.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.534.01
Doctorat	10-3.534.01
Science politique	
Maîtrise avec mémoire	12-2.533.01
Maîtrise avec stage et essai	13-2.533.01
Doctorat	10-3.533.01
Service social	
Maîtrise avec essai	11-2.539.00
Maîtrise avec projet d'intervention et essai	13-2.539.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.539.01
Doctorat	10-3.539.01
Microprogramme	
• organisation communautaire	50-2.539.00
Sociologie	
Maîtrise avec mémoire	12-2.535.01
Doctorat	10-3.535.01

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 3456
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-2615 télécopieur : (418) 656-2114
fss@fss.ulaval.ca www.fss.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen	Claude Beauchamp
Vice-doyen à l'administration et à la recherche	Michel Loranger
Vice-doyen aux études et secrétaire	Guy Gosselin

Message du doyen

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Au nom de tous les membres de la Faculté des sciences sociales, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'un ou l'autre des programmes offerts par notre faculté, qui sont présentés dans ce répertoire.

Nous devons toutes et tous faire face à des questions et à des problèmes sociaux nombreux et, plus que jamais, il est important de développer notre sensibilité et notre analyse critique, afin de contribuer à la compréhension de notre identité et de celle des autres sociétés.

La mission de notre faculté est de permettre l'acquisition et la critique des connaissances associées aux disciplines fondamentales que sont la psychologie, l'anthropologie, la sociologie et l'économique et à leurs champs d'application dont, entre autres, les relations industrielles, le service social et la science politique.

La Faculté est le lieu d'études de plusieurs phénomènes modernes, dont l'emploi et le chômage, le vieillissement de la population et le développement durable. Elle est le centre des recherches effectuées sur des thématiques diversifiées, à l'image du large spectre des disciplines qui la définissent, dont celles de la croissance personnelle, de l'étude et du développement des communautés, de la finance appliquée, de la violence, des politiques sociales, des personnes qui présentent des incapacités ou qui constituent des minorités, pour ne nommer que celles-là.

En choisissant notre faculté, vous avez opté pour un milieu qui vous offre compétence et ouverture d'esprit, ainsi qu'une qualité de vie intellectuelle digne d'une université moderne. Votre séjour parmi nous se révélera, j'en suis certain, une expérience à la fois enrichissante et exigeante qui, par le biais de divers champs d'études et de disciplines, fera de vous une citoyenne ou un citoyen apte à comprendre et à proposer des avenues de solutions face aux phénomènes et problèmes sociaux actuels.

Bienvenue parmi nous et bon succès dans vos études.



Claude Beauchamp
Doyen

Départements et écoles

Département d'anthropologie	Directeur	Raymond Massé
Département d'économique	Directeur	Denis Bolduc
Département de relations industrielles	Directrice	Paul-André Lapointe
Département de science politique	Directeur	François Blais
Département de sociologie	Directeur	André Turmel
École de psychologie	Directeur	François Y. Doré
École de service social	Directeur	Jocelyn Lindsay

AFFAIRES PUBLIQUES ET REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS

70-2.533.05 Diplôme d'études supérieures, D.E.S.

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/533C.html

(Programme offert conjointement avec l'Université Laval et l'Institut d'études politiques de Bordeaux)

Objectifs

Le programme de diplôme d'études supérieures en Affaires publiques et représentation des intérêts s'adresse aux praticiens et futurs praticiens qui, titulaires d'un premier grade universitaire dans l'un ou l'autre domaine du savoir, visent un complément de formation permettant précisément d'arrimer cette première formation universitaire à une pratique de représentation plus efficace en société et en rapport avec les instances de décision politique.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable d'une meilleure appréhension-compréhension des actions et phénomènes liés à la promotion et à la représentation des intérêts et aura acquis une compétence pratique préparant à des interventions en rapport avec ces phénomènes et ces actions.

Orienté vers la pratique professionnelle, le programme permet aussi d'acquérir une capacité d'analyse critique.

Responsable

Directeur du programme

Raymond Hudon

(418) 656-2131, poste 5570; télécopieur : (418) 656-7861

Raymond.Hudon@pol.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le programme accepte les candidatures provenant de divers horizons disciplinaires. Le baccalauréat universitaire canadien, le diplôme de l'Institut d'études politiques (IEP) ou un diplôme de niveau Bac+4, selon le système français, de même que, dans les deux cas, un diplôme jugé équivalent constituent la base d'admission au programme. Par ailleurs, les personnes pouvant se réclamer d'une expérience professionnelle pertinente peuvent présenter leur candidature, qui sera examinée au mérite et sur reconnaissance des acquis.

L'excellence du dossier constitue le premier critère d'admissibilité. Cependant, compte tenu de l'importance attachée à la qualité de la communication dans l'exercice des affaires publiques, une maîtrise du français et une très bonne connaissance de l'anglais sont aussi exigées. Ces compétences linguistiques sont vérifiées au moment de l'admission au moyen de tests reconnus et administrés à l'échelle internationale. Pour les candidats non diplômés d'un établissement universitaire francophone, l'examen de compréhension du français TFI doit avoir été réussi au niveau opérationnel de base (notation 650-780). Par ailleurs, les candidats n'étant pas diplômés d'un établissement universitaire anglophone doivent avoir réussi le niveau avancé (notation 785-900) tel que mesuré par les tests TOEIC (examens de compréhension de l'anglais). Cependant, un candidat pourrait être admis même s'il n'avait réussi que le niveau intermédiaire (notation 605-780), étant bien entendu que l'autorisation de réalisation du stage ne sera accordée qu'à la condition expresse d'atteinte du niveau avancé après l'inscription au programme. Selon la nature du stage, des niveaux de compétence linguistique plus élevés pourront être exigés avant que ne soit délivrée l'autorisation de réalisation du stage projeté. Finalement, la connaissance d'une langue autre que l'anglais et le français constitue un atout important.

À l'admission, tout candidat doit présenter une lettre de motivation de deux à trois pages. Le dossier de candidature doit également contenir trois rapports d'appréciation pertinents, un relevé officiel (ou certifié conforme) des notes obtenues dans les études antérieures, et un curriculum vitæ.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la communication et à l'analyse et de l'ensemble de son dossier. La sélection finale se fait par entretien (par téléconférence quand l'entrevue se révèle trop onéreuse pour la personne candidate). Cette sélection est réalisée à la fin d'avril pour la partie québécoise et en juin pour la partie bordelaise.

Dans tous les cas, le seul fait de satisfaire aux exigences minimales d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Session d'admission

Le programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Nombre d'admissions

Le programme autorise annuellement un maximum de 25 nouvelles inscriptions réparties à peu près également entre les deux établissements participants, l'Université Laval et l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Le programme comporte 30 crédits acquis au moyen de huit cours auxquels s'ajoute un stage, offerts chacun pour moitié, par l'Université Laval et l'Institut d'études politiques de Bordeaux, en collaboration avec l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Concrètement, le programme se divise en trois segments principaux :

- de septembre à décembre, un premier segment se déroule à l'Université Laval et comprend 12 crédits;
- de janvier à avril, un second segment est réalisé à l'Institut d'études politiques de Bordeaux (ou à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV) et comprend également 12 crédits;
- finalement, entre mai et décembre, selon les disponibilités et les arrangements convenus avec l'étudiant, le troisième segment prend la forme d'un stage d'au moins 15 semaines dans une entreprise spécialisée en lobbying ou dans un service de lobbying d'une société privée ou d'une institution publique ou au sein d'une association.

Tous les cours sont obligatoires :

Session d'automne

À l'Université Laval :

N° cours	Cr	Titre
POL – 65792	3	Groupes d'intérêt et représentation démocratique
COM – 66439	3	Communication et affaires publiques
POL – 66466	3	Institutions nord-américaines
APR – 66467	3	Pratiques du lobbying I

Session d'hiver

À l'Institut d'études politiques de Bordeaux (IEP) :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 66561	3	Droit et éthique des affaires publiques
ECN – 66558	3	Économie politique des décisions publiques
POL – 66559	3	Institutions européennes
APR – 66560	3	Pratiques du lobbying II

Session d'été

N° cours	Cr	Titre
APR – 66468	6	Stage

Exigences particulières concernant le stage

Le stage est effectué sur une période d'au moins 15 semaines au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration comprise dans une liste établie par les responsables du programme, sur la base d'ententes intervenues entre ceux-ci et les organisations concernées. Sous la supervision d'un responsable de l'organisation hôte, le stagiaire participe à des activités propres à la pratique des affaires publiques et à la représentation d'intérêts. La conclusion du stage vient avec la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury qui vérifie le niveau des compétences acquises par le futur diplômé.

Le stage est réalisé après la réussite des deux sessions de cours prévues respectivement à l'Université Laval et à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et il doit être terminé au plus tard 16 mois après la première inscription.

Exigence de résidence et de temps complet

L'étudiant admis au programme doit s'inscrire à chacune des sessions de cours :

- la première session s'effectue à temps complet à l'Université Laval;
- la deuxième s'effectue à temps complet à l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Dans tous les cas, le programme doit être terminé dans les 16 mois qui suivent la première inscription.

ANALYSE DES POLITIQUES

11-2.533.02 Maîtrise avec essai, M.A. [version 005]

13-2.533.02 Maîtrise avec stage et essai, M.A. [version 003]

12-2.533.02 Maîtrise avec mémoire, M.A. [version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/533B.html

Objectifs

Le programme a pour objectif la formation de praticiens et de chercheurs en analyse des politiques. Le programme est offert en priorité aux candidats qui détiennent un baccalauréat intégré en économie et politique (ou l'équivalent), mais il recrute aussi des candidats en provenance d'autres disciplines ou d'autres champs d'études. Le programme propose une approche qui repose sur deux disciplines, la science économique et la science politique, et fait une large place aux méthodes de recherche et d'interprétation, notamment les méthodes quantitatives. Le programme s'adresse aux personnes qui occupent ou aspirent à occuper un poste de niveau supérieur dans les services de planification ou d'évaluation ou dans les bureaux d'études des organisations publiques, parapubliques ou privées. Durant la première année

du programme, la formation est basée sur des cours obligatoires et à option. En deuxième année, les activités correspondent au type choisi, soit avec essai, stage, ou mémoire.

Responsables

Directeur du programme
Stephen Gordon
(418) 656-2416; télécopieur : (418) 656-2707
Stephen.Gordon@ecn.ulaval.ca

Responsable des stages
Guy-Antoine Lafleur
(418) 656-2131, poste 3073; télécopieur : (418) 656-3634
Guy-Antoine.Lafleur@pol.ulaval.ca

Pour information :
Anne Gosselin
(418) 656-2131, poste 6236; télécopieur : (418) 656-3634
Anne.Gosselin@fss.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admis à la maîtrise en analyse des politiques, il faut :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent, avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 ou l'équivalent;
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
- avoir une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat intégré en économie et politique, ou qui a l'équivalent d'une majeure en économie ainsi qu'une majeure en science politique, sera normalement admissible à la maîtrise en analyse des politiques sans devoir compléter une scolarité probatoire.

Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat en économie mais qui n'a aucune formation en science politique devra suivre quelques cours en science politique, soit dans le cadre d'une scolarité probatoire ou d'une scolarité complémentaire. Il devra suivre au moins les cours suivants qui se donnent chaque année :

N° cours	Cr	Titre
POL – 18813	3	Introduction à l'administration publique
POL – 22159	3	Les Théories explicatives en science politique

D'autres cours préparatoires devront être suivis, en fonction de l'horaire des cours offerts en science politique. Il est conseillé à l'étudiant du premier cycle en économie qui s'intéresse à la maîtrise en analyse des politiques de suivre les deux cours mentionnés ci-dessus ainsi que deux autres choisis parmi les cours suivants :

POL – 11559	3	Analyse des politiques gouvernementales
POL – 11572	3	Administrations publiques canadiennes et québécoises
POL – 11574	3	Organisations et administrations comparées
POL – 11578	3	Administrations locales et régionales comparées
POL – 12479	3	Politique et démocratie au Canada et au Québec
POL – 15428	3	Méthodes qualitatives
POL – 18265	3	L'Administration publique et le droit
POL – 18814	3	Forces politiques
POL – 18941	3	Les Politiques environnementales
POL – 19606	3	Secteur public et secteur privé
POL – 20827	3	Politique et finances publiques

Un cours de science politique qui ne paraît pas sur cette liste pourra être accepté, si le directeur de programme de la maîtrise en analyse des politiques le juge pertinent au programme.

L'étudiant qui est titulaire d'un baccalauréat en science politique mais qui n'a aucune formation en économie devra suivre quelques cours d'économique dans le cadre d'une scolarité probatoire ou d'une scolarité complémentaire. L'étudiant devra suivre au moins les cours suivants :

ECN – 11484	3	Principes de microéconomie
ECN – 11485	3	Principes de macroéconomie
MQT – 20684	3	Régressions et corrélations
ECN – 11910	3	Monnaie et banque

Il est conseillé à l'étudiant du premier cycle en science politique qui s'intéresse à la maîtrise en analyse des politiques de suivre ces cours.

L'étudiant qui n'a ni formation en économie ni formation en science politique devra consacrer une année (24 crédits) à une scolarité probatoire. Il devra suivre les 8 cours suivants :

POL – 14895	3	Méthodes quantitatives
POL – 18813	3	Introduction à l'administration publique
POL – 22159	3	Les Théories explicatives en science politique
ECN – 11484	3	Principes de microéconomie
ECN – 11485	3	Principes de macroéconomie
MQT – 20684	3	Régressions et corrélations
ECN – 11910	3	Monnaie et banque

ET un autre cours de science politique pertinent à la maîtrise en analyse des politiques (voir la liste plus haut).

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Maîtrise avec essai

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Essai	12	crédits

Activités à option

Cours	27	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 61965	3	Méthodes d'analyse des politiques I
POL – 61964	3	Le Management public

ESSAI (12 crédits)

POL – 65124	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (27 crédits)

Note - Les cours à option doivent être choisis en respectant l'une des répartitions suivantes :

- 5 cours de science politique et 4 cours d'économique;
- 4 cours de science politique et 5 cours d'économique;
- 4 cours de science politique, 4 cours d'économique et 1 cours d'une autre discipline;
- 4 cours de science politique, 3 cours d'économique et 2 cours d'une autre discipline;
- 3 cours de science politique, 4 cours d'économique et 2 cours d'une autre discipline.

Maîtrise avec stage et essai

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Stage	12	crédits
Essai	9	crédits

Activités à option

Cours	18	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 61965	3	Méthodes d'analyse des politiques I
POL – 61964	3	Le Management public

STAGE (12 crédits)

POL – 65914	12	Stage (analyse des politiques)
-------------	----	--------------------------------

ESSAI (9 crédits)

POL – 65915	9	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (18 crédits)

Note - Les cours à option doivent être choisis en respectant l'une des répartitions suivantes :

- 3 cours de science politique et 3 cours d'économique;
- 3 cours de science politique, 2 cours d'économique et 1 cours d'une autre discipline;
- 2 cours de science politique, 3 cours d'économique et 1 cours d'une autre discipline.

Maîtrise avec mémoire

Activités obligatoires

Cours	9	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 61965	3	Méthodes d'analyse des politiques I
POL – 61964	3	Le Management public

Faculté des sciences sociales

Les étudiants qui choisissent le cheminement mémoire doivent aussi s'inscrire dans un des deux séminaires de recherche suivants :

POL – 65647 3 Méthodologie de la recherche
ECN – 62612 3 Atelier de recherche du deuxième cycle

COURS À OPTION (12 crédits)

Note - Les cours à option doivent être choisis en respectant l'une des répartitions suivantes :

- 2 cours de science politique et 2 cours d'économique;
- 2 cours de science politique, 1 cours d'économique et 1 cours d'une autre discipline;
- 1 cours de science politique, 2 cours d'économique et 1 cours d'une autre discipline.

Cours à option : économique et science politique

Tous les étudiants de la maîtrise sont admissibles aux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
ECN – 64719	3	Économie de la santé
ECN – 66655	3	L'Économie internationale et les firmes multinationales
ECN – 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
ECN – 66769	3	Analyse des politiques macroéconomiques
ECN – 66770	3	Pauvreté et développement économique
POL – 61963	3	Politiques publiques
POL – 64070	3	Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 64257	3	Méthodes quantitatives
POL – 65635	3	Analyse de la politique étrangère
POL – 65640	3	La Restructuration urbaine
POL – 65641	3	Séminaire des théories administratives
POL – 65663	3	Politiques publiques comparées
POL – 65670	3	Politiques environnementales internationales
POL – 65673	3	Sociopolitique de l'État
POL – 65677	3	Séminaire de concentration : politiques et management publics
POL – 65792	3	Groupes d'intérêt et représentation démocratique
POL – 66419	3	Évaluation des politiques

L'étudiant peut prendre un seul des deux cours suivants :

POL – 65646 3 Lectures dirigées I
ECN – 60223 3 Lectures

Les étudiants à la maîtrise en analyse des politiques doivent demander l'approbation du professeur pour prendre les cours suivants; ces cours ont des préalables qui ne paraissent pas dans les exigences d'admission décrites ci-haut.

ECN – 60214	3	Théories du développement économique
ECN – 60216	3	Économie publique
ECN – 62519	3	Économie des ressources naturelles
ECN – 63046	3	Économie du travail
ECN – 63724	3	Modélisation du développement économique
ECN – 64021	3	Séminaire sur le commerce international
ECN – 66054	3	Séries chronologiques
ECN – 62954	3	Économétrie appliquée

Cours à option : autres disciplines

N° cours	Cr	Titre
ERU – 60197	3	Politique agroalimentaire
FOR – 62700	3	Politiques forestières
MNG – 62934	3	Organisation des services de santé : les fondements
MNG – 62935	3	Gestion des établissements de santé
MNG – 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale
MNG – 65694	3	Gestion des services pharmaceutiques à la population
MNG – 65695	3	Le Système de santé et sa gestion
MNG – 65696	3	Le Domaine pharmaceutique dans le système de santé
MNG – 65731	3	Indicateurs de performance et tableaux de bord de gestion
MNG – 65947	3	Planif. et éval. des services dans le secteur de la santé

L'étudiant qui veut s'inscrire à un cours qui ne paraît pas dans cette liste doit obtenir l'approbation du directeur de programme.

Exigences particulières concernant l'essai

De moindre envergure que le mémoire, l'essai est le produit d'une recherche appliquée à une politique publique. Il doit refléter le caractère des deux disciplines du programme. L'essai est évalué par deux professeurs venant de disciplines différentes.

Exigences particulières concernant le stage

Le stage dure normalement une session à temps complet. Pendant son stage, l'étudiant réalise un projet autonome qui fait suite à un mandat précis au sein d'une organisation. À la fin de son stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qui est évalué par un professeur du programme. Le directeur du programme détermine la note finale à partir des évaluations soumises par le professeur du programme ainsi que par le superviseur de stage.

Exigences particulières concernant le mémoire

Le mémoire doit refléter les deux disciplines du programme. L'étudiant doit y faire la preuve de sa maîtrise des concepts, des approches et des méthodes propres à la science politique et à l'économie. Le mémoire est dirigé ou codirigé par deux professeurs venant de disciplines différentes et est évalué par deux autres professeurs, en plus du directeur et du codirecteur de recherche. Les personnes qui choisissent le type avec mémoire doivent prendre soit le cours ECN-62612 *Atelier de recherche du deuxième cycle*, soit le cours POL-65647 *Méthodologie de la recherche*.

ANTHROPOLOGIE

12-2.531.01 Maîtrise avec mémoire, M.A. [version 008]
10-3.531.01 Doctorat, Ph.D. [version 005]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/531A.html

Objectifs

Maîtrise

Quel que soit le domaine d'études choisi, la maîtrise en anthropologie permet d'apprendre :

- comment situer un problème de recherche dans la discipline;
- quelles sont les démarches appropriées et les techniques qui en découlent.

Elle favorise aussi l'apprentissage du traitement d'un matériel concret (les données) pour en tirer des énoncés généraux liés à la littérature dans le domaine. De plus, elle permet d'approfondir les règles de l'écriture scientifique telle que pratiquée par les pairs.

Le mémoire, qui clôt le processus, est d'abord et avant tout un exercice méthodologique d'une centaine de pages. Il doit faire la preuve que le candidat sait réaliser une recherche en sciences sociales. À l'issue de cet exercice, l'étudiant est en mesure de comprendre, voire de collaborer avec n'importe quel spécialiste des sciences sociales, tout en se situant dans sa propre discipline.

Deux parcours sont possibles dans notre programme. L'un comporte une recherche sur le terrain découlant d'une initiative personnelle ou d'une insertion dans une équipe de recherche déjà constituée dans le milieu universitaire. L'autre comporte une recherche qui se déroule dans un milieu de travail. Dans ce cas, un organisme d'accueil doit être déterminé, de même qu'une personne-ressource qui servira de relais avec le comité universitaire. Cette option est originale, dans la mesure où c'est l'organisme qui propose le sujet sur lequel portera la recherche. Le candidat apprend alors à composer avec les contraintes d'un environnement externe tout en se conformant aux exigences universitaires. Par ailleurs, l'ensemble du processus de formation demeure le même et, dans les deux cas, il s'agit d'une maîtrise avec mémoire.

Doctorat

Le programme de doctorat en anthropologie s'inscrit en continuité avec le programme de maîtrise offert à l'Université Laval et avec ceux jugés équivalents. Il mène à l'obtention d'un *Philosophiæ doctor* (Ph.D.), diplôme exigé pour obtenir des bourses postdoctorales, des fonds des grands organismes subventionnaires ou pour mener des recherches de manière autonome et accéder à la position de professeur dans une université.

La formation doctorale s'appuie sur le lien étroit qui existe dans le milieu universitaire entre l'enseignement et la recherche, notamment la recherche terrain de type anthropologique. Elle permet de contribuer directement à l'avancement des connaissances, en encourageant, par exemple, les communications dans des colloques et la publication dans des revues savantes, y compris celle du Département, *Anthropologie et Sociétés*.

La réalisation d'un doctorat est donc, à la fois l'occasion d'accéder à un degré élevé d'autonomie, de déployer sa créativité et son originalité en dehors des contraintes du milieu de travail, tout en se préparant à s'y faire une place. Le Ph.D. est effectivement un préalable à l'embauche dans plusieurs types de postes, dont ceux de professeur dans le milieu universitaire ou de chercheur dans des institutions publiques ou parapubliques, d'expert conseil pour des organismes nationaux ou internationaux.

Ce programme offre une formation poussée en anthropologie sociale et culturelle permettant de contribuer à l'avancement des connaissances tant sur le plan théorique que méthodologique. Il permet, de plus, de se situer de manière critique face aux grands débats de l'heure dans la discipline et dans le champ de spécialisation choisi. La thèse et sa soutenance, qui représentent l'aboutissement du processus de formation, font la preuve que la personne sait présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de l'anthropologie.

Pour atteindre ces objectifs, le programme de doctorat combine des cours obligatoires, qui sont l'occasion de systématiser et d'approfondir les connaissances, et un parcours individualisé, centré sur une problématique spécifique, qui débouche sur une cueillette de données, leur traitement et la rédaction d'une thèse d'environ 300 pages attestant de la compétence scientifique de la personne sollicitant le titre de Ph.D. La soutenance de la thèse est l'occasion de faire valoir, à la fois, la maîtrise du domaine ciblé, la capacité d'articuler un exposé oral cohérent et de répondre sur le vif à des interrogations portant généralement sur les débats soulevés par le traitement conceptuel ou méthodologique du matériel.

Responsable

Directeur des programmes
Louis-Jacques Dorais
(418) 656-2131, poste 7827; télécopieur : (418) 656-2831
Louis-Jacques.Dorais@ant.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Pour être admis au programme de maîtrise, le candidat doit faire la preuve de ses capacités de poursuivre des études universitaires et avoir obtenu un baccalauréat en anthropologie. Une personne ayant conservé une moyenne de 3,20 sur 4,33 au premier cycle peut postuler en précisant son champ d'intérêt. Si cette personne possède un baccalauréat disciplinaire en anthropologie ou un baccalauréat avec majeure dans cette discipline, elle est admise sans condition, en autant que son projet puisse être supervisé par l'un des membres du corps professoral. Le candidat qui ne possède pas une formation en anthropologie peut être appelé à démontrer ses aptitudes à la recherche au cours d'une entrevue avec la direction des programmes. Dans tous les cas, une brève esquisse du projet doit être jointe à la demande d'admission, de même que le nom d'une personne du Département qui a accepté de diriger les travaux.

La moyenne exigée ne constitue pas un critère absolu dans l'étude d'une demande d'admission; il appartient au candidat de demander à la direction des programmes de deuxième et troisième cycles du Département de prendre en considération d'autres aspects tels que, par exemple, une expérience de travail, la production de textes, etc.

Exigences particulières

Le candidat doit déposer des relevés de notes et des diplômes, obtenir trois lettres d'appreciation et joindre une ébauche du projet de recherche. Les candidatures de l'étranger sont soumises à des conditions particulières tant sur le plan de l'admission, des droits de scolarité que du séjour.

Les demandes d'admission sont examinées par la direction des programmes de deuxième et troisième cycles qui sollicite, au besoin, l'avis des membres du comité de programmes. Les décisions sont transmises aux candidats par le Bureau du registraire.

Ce n'est qu'une fois admis que le candidat pourra s'inscrire à la première session visée par sa demande d'admission.

La période de résidence obligatoire au Département d'anthropologie est de deux sessions consécutives. La suspension de l'inscription pour plus de trois sessions entraîne l'obligation de refaire une demande d'admission dans le programme. Après une telle interruption, le sujet de recherche n'est plus protégé.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Passage accéléré au doctorat

Le candidat inscrit à la maîtrise avec recherche sur le terrain peut, s'il le désire et si les conditions suivantes sont remplies, accéder au programme de doctorat sans franchir toutes les étapes menant au dépôt du mémoire. Dans de telles circonstances, le grade de maîtrise est tout de même accordé lorsque 45 crédits d'activités de formation (incluant la scolarité de maîtrise et de doctorat, y compris l'examen de doctorat) ont été obtenus.

Au Département d'anthropologie, la procédure pour effectuer un tel passage est la suivante :

- avoir suivi avec succès tous les cours du programme de maîtrise, sauf le *Projet de mémoire II* (qui sera noté de manière définitive par la direction de recherche et la codirection, le cas échéant, une fois terminé l'examen élargi pour le passage accéléré au doctorat). C'est le document *Projet de mémoire II* qui doit être considéré par la direction de recherche et la codirection, le cas échéant, pour recommander au candidat de faire les démarches pour un examen de passage accéléré au doctorat;
- faire l'objet d'une recommandation favorable de la direction de recherche auprès de la direction des programmes qui doit donner son approbation et prévoir un examen de passage;
- avoir l'intention de poursuivre la même recherche (ou une recherche analogue) avec la même direction de recherche;
- pour les fins de cet examen, il faut soumettre à la direction des programmes le document intitulé *Projet de mémoire II* et le fichier annexe intitulé *Intentions de recherche* dans lequel on fait notamment la preuve que le thème de recherche a suffisamment d'ampleur et d'originalité pour mener à une thèse de doctorat;
- la direction des programmes forme alors un comité élargi qui comprend, en plus de la direction du mémoire et, le cas échéant, de la codirection, deux professeurs qui en feront une évaluation écrite sur la base de l'information consignée dans le fichier *Intentions de recherche* en se référant, au besoin, au *Projet de mémoire II*;
- le candidat doit faire une présentation orale de ses intentions de recherche. Un bref échange suit cette présentation pendant lequel les membres du jury peuvent interroger le candidat. C'est sur la base de l'évaluation écrite, de la présentation orale et des réponses apportées aux interrogations du jury que le passage est

accepté ou refusé. Ces différents éléments doivent en effet permettre d'apprécier si le candidat a les aptitudes nécessaires aux études de troisième cycle;

- lorsque l'issue est positive, la personne doit faire une demande d'admission au programme de doctorat puis s'inscrire à la scolarité prévue au programme.

Doctorat

Exigences générales

Le candidat ayant une maîtrise en anthropologie et qui peut faire la preuve de l'excellence de son dossier universitaire est admis dans le programme de doctorat après l'évaluation du dossier.

L'étudiant qui n'a pas étudié au Québec doit soumettre toutes les pièces permettant d'établir les équivalences pour son diplôme et les cours suivis s'il souhaite qu'ils soient reconnus. L'admission définitive exige que les originaux des diplômes obtenus aient été déposés ou authentifiés par le Bureau du registraire. Pour les gens qui proviennent du système d'éducation français, c'est le DEA qui est le diplôme d'entrée dans le programme de doctorat.

L'étudiant en provenance d'une autre discipline peut être accepté dans le programme de doctorat après une scolarité probatoire lui permettant d'acquérir une formation de base en anthropologie. La scolarité probatoire, d'au plus 30 crédits, puise à même les programmes de maîtrise et de baccalauréat. Il appartient à la direction des programmes de deuxième et troisième cycles de déterminer les cours à suivre et d'assurer le suivi du cheminement au cours de cette période.

Exigences particulières

Pour faire une demande d'admission dans le programme de doctorat, le candidat doit avoir une maîtrise raisonnable du français, lire l'anglais et éventuellement parler une troisième langue (selon le terrain choisi); il doit avoir pris contact avec un membre du corps professoral et obtenu son accord pour diriger ses travaux. Il doit aussi soumettre un bref énoncé de ses intentions de recherche en plus des autres pièces : relevés de notes et lettres de recommandation.

Le programme de doctorat suppose une résidence d'au moins trois sessions au Département d'anthropologie. Notez cependant que l'inscription à la session d'été n'est pas obligatoire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	6 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ANT — 61589	3	Méthodes
ANT — 63837	3	Problématique
ANT — 62838	3	Projet de mémoire I
ANT — 62839	3	Projet de mémoire II

COURS À OPTION (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ANT — 66608	3	Autochtones, questions de sens, de pouvoir et d'économie
ANT — 66609	3	Pratiques et représentations du corps et de la santé
ANT — 66610	3	Genres, pouvoirs et cultures
ANT — 66611	3	Politique, sens et pratiques des mondes construits
ANT — 66612	3	Mémoires et actualisations identitaires
ANT — 66613	3	Le Global et les mondes locaux
ANT — 62833	3	Séminaire de maîtrise I
ANT — 62834	3	Séminaire de maîtrise II

Cours à démarche tutoriale

ANT — 62219	3	Sujets spéciaux (anthropologie)
ANT — 62220	3	Sujets spéciaux (anthropologie)

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Thèse	78 crédits

Faculté des sciences sociales

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ANT – 60065	3	Séminaire de doctorat I
ANT – 61221	3	Séminaire de doctorat II
ANT – 61620	3	Synthèse en anthropologie I
ANT – 61621	3	Synthèse en anthropologie II
ANT – 61622	6	Projet de thèse

Autres cours pouvant être exigés en scolarité complémentaire non contributoire

N° cours	Cr	Titre
ANT – 62219	3	Sujets spéciaux (anthropologie)
ANT – 62220	3	Sujets spéciaux (anthropologie)

Note - Les étudiants peuvent être invités à suivre des cours du programme de maîtrise.

Exigences particulières concernant le mémoire ou la thèse

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation du mémoire ou de la thèse (*Règlement des études*, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

ÉCONOMIQUE

11-2.532.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 006]
12-2.532.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
10-3.532.01	Doctorat, Ph.D.	[version 008]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/532A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études supérieures en économie doivent permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau élevé de formation dans un des champs englobés dans cette discipline. Elles doivent en outre lui fournir l'occasion d'une formation poussée en recherche. Enfin, compte tenu du fait que l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle en économie constitue le prélude à une carrière, la formation reçue par l'étudiant doit, malgré les exigences de la spécialisation, conserver un certain caractère polyvalent.

Le type avec mémoire est évalué par un jury de trois professeurs, dont le directeur de recherche. Il n'y a pas d'exposé oral.

Le type avec essai est évalué par un jury composé du directeur de l'essai et d'un deuxième professeur.

Doctorat

Le programme de doctorat en économie est offert conjointement par les départements d'économie et d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation. Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir un niveau élevé de connaissance des fondements théoriques de la discipline et une formation poussée dans les champs de spécialisation qu'il choisit d'approfondir. Il vise à développer chez l'étudiant la capacité de fournir un apport original à la recherche et à l'avancement des connaissances dans un des champs de la discipline visés par le programme.

Responsables

Directeur des programmes
Stephen Gordon
(418) 656-2131, poste 2416; télécopieur : (418) 656-7798
Stephen.Gordon@ecn.ulaval.ca

Coresponsables (doctorat)
Économique : Stephen Gordon
Économie agroalimentaire : Bruno Larue, (418) 656-2131, poste 5098; télécopieur : (418) 656-7821
programmes@ecn.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction des programmes qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources départementales.

Maîtrise

Le baccalauréat disciplinaire en économie, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. On accorde la préférence aux candidats qui ont maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. La composition du dossier est aussi très importante.

Le candidat titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un champ d'études autre que celui des sciences économiques peut poser sa candidature à ce programme. Il sera déclaré admissible en scolarité probatoire, si la scolarité à faire au premier cycle ne dépasse pas 30 crédits. Toutefois, si la scolarité imposée est supérieure à 30 crédits, il sera alors invité à effectuer deux, voire trois sessions d'études au premier cycle avant d'être admis à la maîtrise.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver. La session d'automne est cependant la session recommandée.

Doctorat

La maîtrise ès arts (économique) ou la maîtrise ès sciences (économie rurale), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition normale d'admission à ce programme. Pour les étudiants étrangers en provenance des pays de la francophonie, l'exigence minimale d'admission est l'obtention du D.E.A. Cependant, un étudiant peut, sur recommandation de son directeur de recherche et en respectant les exigences du *Règlement des études*, être admis au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Scolarité d'appoint

Afin d'établir une base de connaissances commune, les étudiants pourront se voir demander de suivre une scolarité d'appoint pouvant aller jusqu'à 12 crédits :

N° cours	Cr	Titre
ECN – 63196	3	Théorie microéconomique I
ECN – 60219	3	Théorie macroéconomique I
ECN – 67126	3	Fondements statistiques de l'économétrie I
ECN – 61777	3	Méthodes d'analyse dynamique en économique

Tous ces cours sont donnés à la session d'automne.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, été.

Connaissance du français

L'Université Laval étant une université francophone, les cours et les communications orales et écrites sont en français. Ainsi, pour la poursuite de vos études de deuxième et troisième cycles, il serait souhaitable que vous possédiez les connaissances suffisantes de la langue française.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Essai	15 crédits

Activités à option

Cours	18 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 63196	3	Théorie microéconomique I
ECN – 60219	3	Théorie macroéconomique I
ECN – 62612	3	Atelier de recherche du deuxième cycle
ECN – 64703	3	Économétrie I

ESSAI (15 crédits)

ECN – 65132	15	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (18 crédits)

Des 18 crédits de cours à option, 6 doivent être choisis parmi les cours du groupe I ci-dessous.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 63196	3	Théorie microéconomique I
ECN – 60219	3	Théorie macroéconomique I
ECN – 62612	3	Atelier de recherche du deuxième cycle
ECN – 64703	3	Économétrie I

COURS À OPTION (9 crédits)

Des 9 crédits de cours à option, 3 doivent être choisis parmi les cours du groupe I ci-dessous. Le choix d'un cours parmi ceux du groupe II doit être autorisé par le directeur du programme.

COURS DES CHAMPS DE SPÉCIALISATION À LA MAÎTRISE

Groupe I

N° cours	Cr	Titre
ECN – 61694	3	Économétrie
ECN – 60216	3	Économie publique
ECN – 60214	3	Théories du développement économique
ECN – 60213	3	Théorie de l'économie internationale
ECN – 62519	3	Économie des ressources naturelles
ECN – 62645	3	Fluctuations et croissance
ECN – 61773	3	Économie monétaire et financière
ECN – 62864	3	Organisation industrielle
ECN – 63046	3	Économie du travail
ECN – 63724	3	Modélisation du développement économique
ECN – 61991	3	Finances internationales
ECN – 66054	3	Séries chronologiques
ECN – 60206	3	Séminaire d'économétrie
ECN – 62649	3	Séminaire d'économie de l'env. et des ressources naturelles
ECN – 62650	3	Séminaire de fluctuations et croissance
ECN – 63594	3	Séminaire d'organisation industrielle et réglementation
ECN – 63723	3	Séminaire d'économie du travail
ECN – 61601	3	Séminaire d'économie publique
ECN – 67127	3	Histoire de la pensée économique

Groupe II

N° cours	Cr	Titre
ECN – 63722	3	Théorie macroéconomique II
ECN – 61600	3	Théorie microéconomique II
ECN – 64293	3	Fondements statistiques de l'économétrie II
ECN – 61777	3	Méthodes d'analyse dynamique en économique
ECN – 65198	3	L'Économie managériale en foresterie

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	14	crédits
Thèse	60	crédits
Examens de synthèse	2	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
Examens de spécialisation	2	crédits

COURS OBLIGATOIRES (14 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 61600	3	Théorie microéconomique II
ECN – 63722	3	Théorie macroéconomique II
ECN – 64293	3	Fondements statistiques de l'économétrie II
ECN – 67127	3	Histoire de la pensée économique
ECN – 62931	2	Séminaire de thèse

Remarque - L'étudiant doit réussir ces cours obligatoires avant la fin de sa deuxième session, à l'exception du séminaire de thèse, qui est habituellement suivi au cours de la troisième année.

EXAMENS DE SYNTHÈSE (2 crédits)

ECN – 67128	2	Examens de synthèse : théorie économique
-------------	---	--

Remarque - L'étudiant doit réussir les examens de synthèse avant la fin de sa troisième session.

ACITVITÉS À OPTION

EXAMEN DE SPÉCIALISATION (2 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ECN – 67129	1	Examen de spécialisation : développement économique
ECN – 67130	1	Examen de spécialisation : économétrie
ECN – 67131	1	Examen de spécialisation : économie du travail
ECN – 67132	1	Examen de spécialisation : organisation industrielle
ECN – 67133	1	Examen de spécialisation : économie internationale
ECN – 67134	1	Examen de spécialisation : économie publique
ECN – 67135	1	Examen de spécialisation : fluctuations et croissance
ECN – 67136	1	Examen de spécialisation : ressources naturelles et énergie
ECN – 67137	1	Examen de spécialisation : économie agroalimentaire

Remarque - L'étudiant doit réussir les examens de spécialisation avant la fin de sa sixième session.

COURS À OPTION (12 crédits minimum)

L'étudiant doit choisir deux champs de spécialisation et suivre deux cours de ces champs.

COURS DES CHAMPS DE SPÉCIALISATION AU DOCTORAT

Économie internationale

N° cours	Cr	Titre
ECN – 60213	3	Théorie de l'économie internationale
ECN – 61991	3	Finances internationales

Économie publique

ECN – 60216	3	Économie publique
ECN – 61601	3	Séminaire d'économie publique

Économie des ressources naturelles et de l'environnement

ECN – 62519	3	Économie des ressources naturelles
ECN – 62649	3	Séminaire d'économie de l'env. et des ressources naturelles

Économétrie

ECN – 61694	3	Économétrie
ECN – 60206	3	Séminaire d'économétrie
ECN – 66054	3	Séries chronologiques

Fluctuations et croissance

ECN – 62645	3	Fluctuations et croissance
ECN – 62650	3	Séminaire de fluctuations et croissance
ECN – 61773	3	Économie monétaire et financière

Organisation industrielle et réglementation

ECN – 62864	3	Organisation industrielle
ECN – 63594	3	Séminaire d'organisation industrielle et réglementation

Économie du travail

ECN – 63046	3	Économie du travail
ECN – 63723	3	Séminaire d'économie du travail

Développement économique

ECN – 60214	3	Théories du développement économique
ERU – 62997	3	Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ECN – 63724	3	Modélisation du développement économique
ERU – 63157	3	Développement agroalimentaire

Politique et planification agroalimentaire

ERU – 60197	3	Politique agroalimentaire
ERU – 64195	3	Commerce international

Autres cours

ECN – 60223	3	Lectures
ECN – 62215	1	Sujets spéciaux (économique)
ECN – 62216	2	Sujets spéciaux (économique)
ECN – 62217	3	Sujets spéciaux (économique)

Exigences de temps complet

Maîtrise

Ce programme peut être suivi à temps partiel, mais l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant au moins une session. Dans tous les cas, l'étudiant doit terminer le programme à l'intérieur de quatre sessions, à compter de sa première inscription.

Doctorat

Ce programme peut être suivi à temps partiel, mais l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant au moins les trois premières sessions. Dans tous les cas, l'étudiant doit terminer le programme à l'intérieur de sept années ou 21 sessions, à compter de sa première inscription.

Exigences particulières concernant le travail de recherche au doctorat

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par un jury de quatre ou cinq examinateurs, dont le directeur de recherche et le codirecteur, le cas échéant, et un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique.

Cheminement standard du programme de doctorat

Examen de doctorat

L'étudiant doit passer quatre examens de synthèse, soit deux d'au minimum trois heures en théorie économique (micro et macro) et deux autres dans les deux champs de spécialisation qu'il a choisis. Il doit réussir les deux examens de théorie économique durant la même session et le plus tôt possible au cours de ses études. Les deux examens de spécialisation doivent avoir lieu au plus tard au cours de la troisième session suivant la réussite des examens de synthèse en théorie économique.

Première année

Automne :

ECN – 63196	Théorie microéconomique I
ECN – 60219	Théorie macroéconomique I
ECN – 67126	Fondements statistiques de l'économétrie I
ECN – 61777	Méthodes d'analyse dynamique en économique

Remarque - L'étudiant qui n'a aucun de ces cours à suivre peut commencer son programme à l'hiver.

Hiver :

ECN – 61600	Théorie microéconomique II
ECN – 63722	Théorie macroéconomique II
ECN – 64293	Fondements statistiques de l'économétrie II
ECN – 67127	Histoire de la pensée économique

Été :

ECN-67128 Examens de synthèse : théorie économique

Deuxième année

Automne, hiver : Cours de spécialisation

Été : Examens de spécialisation

Troisième année

Automne : Séminaire de thèse

Hiver, été : Recherche

Quatrième année

Automne, hiver, été : Recherche

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

Les cours du groupe I sont les premiers cours de champs de spécialisation. L'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit choisir au moins un cours parmi ceux du groupe I et l'étudiant inscrit à la maîtrise avec essai doit en choisir au moins deux.

Doctorat

L'étudiant doit suivre (ou avoir suivi à la maîtrise) les cours suivants (ou l'équivalent) : ECN-63196, ECN-60219, ECN-64703. Ces cours sont alors suivis à titre de scolarité complémentaire et ne peuvent faire partie des 24 crédits de cours du programme.

L'étudiant au doctorat doit également choisir au moins deux champs de spécialisation parmi les champs offerts au programme. L'étudiant pourra bénéficier de l'option « Économie agroalimentaire », si son directeur fait partie du Département d'économie agroalimentaire et sciences de la consommation.

ÉTUDES FÉMINISTES

70-2.530.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 004]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/530A.html

Objectifs

Le D.E.S.S. en études féministes vise à fournir les outils et les connaissances permettant d'analyser en profondeur l'expérience sociale des femmes et les rapports sociaux de sexe (rapports de genre). L'approche interdisciplinaire du diplôme est dictée par la nature même de cette problématique sociale et culturelle complexe. Les cours du diplôme permettent, en effet, de comprendre l'histoire des femmes et du mouvement féministe; les divers courants d'analyse féministe et les débats en cours ainsi que l'application de ces théories à divers champs de recherche ou d'intervention : les méthodes et l'éthique caractéristiques de la recherche et de l'action féministes. Les personnes inscrites développent donc leur sens critique face au savoir établi, en même temps qu'elles approfondissent les fondements historiques, théoriques, épistémologiques et méthodologiques de la recherche et de l'intervention féministes.

Responsable

Directrice du programme
Huguette Dagenais
(418) 656-7025; télécopieur : (418) 656-2831
Huguette.Dagenais@ant.ulaval.ca

Pour information :
Anne Gosselin
(418) 656-2131, poste 6236; télécopieur : (418) 656-2114
Anne.Gosselin@fss.ulaval.ca

Exigences d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat avec une moyenne égale ou supérieure à 2,70 sur 4,33 ou l'équivalent. L'évaluation des acquis tiendra compte de l'expérience professionnelle pertinente.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme. L'évaluation tient compte de la préparation antérieure de la candidate ou du candidat, des notes obtenues et de l'ensemble de son dossier universitaire.

Les personnes admises à ce diplôme doivent avoir une très bonne connaissance du français écrit et parlé ainsi qu'une bonne capacité à lire l'anglais.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouvelles candidatures aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Le D.E.S.S. en études féministes comprend 30 crédits, soit 6 crédits de cours obligatoires offerts chaque année et 24 crédits de cours à option.

Le programme peut être suivi à temps complet, durant deux ou trois sessions, ou à temps partiel.

La cohérence du programme est assurée d'abord par les **6 crédits de cours obligatoires**. De nature interdisciplinaire, ces deux cours offrent la formation nécessaire à quiconque désire faire de l'enseignement, de la recherche ou de l'intervention féministes. L'un des cours obligatoires est offert à la session d'automne et l'autre, à la session d'hiver.

Les **24 crédits de cours à option** sont de différents types.

Des cours de type tutorial (sujets spéciaux, projets individuels) permettent aux personnes inscrites d'appliquer, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur, les connaissances théoriques et méthodologiques acquises à des objets d'étude précis, correspondant à leurs propres intérêts et à leur cheminement intellectuel personnel.

L'Université féministe d'été, dont le thème varie chaque année (voir la rubrique « Recherche » du *Guide de l'admission aux études supérieures* ou consulter l'adresse électronique du programme), est une formation intensive d'une semaine. L'obtention de trois crédits exige la production de travaux et des évaluations. L'été, la section W du cours FEM-64888 est réservée à l'Université féministe d'été.

Des cours disciplinaires, offerts dans d'autres programmes, illustrent l'application de l'analyse féministe dans différents domaines de la connaissance. Ces cours ne sont pas nécessairement à l'horaire chaque année. Voir la liste ci-dessous.

Des cours en études féministes offerts dans d'autres universités québécoises sont dorénavant accessibles aux personnes inscrites dans le programme grâce à l'entente interuniversitaire. Pour être contributeurs au diplôme, ces cours doivent avoir été préalablement approuvés par la direction du programme.

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
FEM – 64851	3	Théories féministes
FEM – 64852	3	Éthique et pratique de la recherche féministe

COURS À OPTION (24 crédits)

N° cours	Cr	Titre
FEM – 64855	3	Histoire du mouvement féministe
FEM – 64875	6	Projet individuel
FEM – 64887	3	Sujets spéciaux (études féministes)
FEM – 64888	3	Sujets spéciaux (études féministes)
FEM – 66760	1	Sujets spéciaux (études féministes)
FEM – 66761	2	Sujets spéciaux (études féministes)
FEM – 65505	3	Projet individuel
ADS – 63260	3	Femmes, école et société
ADS – 63848	3	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation
ADS – 64228	3	Femmes et gestion en éducation
ANT – 66610	3	Genres, pouvoirs et cultures
COM – 66469	3	Séminaire thématique B
COM – 66532	3	Rhétorique visuelle et persuasion
CSO – 62295	3	Sujets spéciaux
CSO – 63362	3	Femmes, carrière et identité
DRT – 65002	3	Féminisme et droit
ERU – 63399	3	Ruralité et sous-développement
HAR – 64138	6	Théories contemporaines de la représentation
HST – 64275	6	Histoire des femmes, Canada - Québec
LIT – 65891	3	Théorie littéraire III
POL – 65667	3	Féminisme et politique
PSY – 64502	3	Violence, famille et couple
PSY – 66641	3	Évaluation psychosociale des milieux
RLT – 65540	4	Travail, emploi et institutions
RLT – 65543	2	Équité salariale
SAC – 66720	3	Le Tabagisme au féminin et des adolescents
SOC – 65267	4	Crise, pauvreté et changements démographiques
SVS – 63098	3	Théories féministes et service social
SVS – 66893	3	Service social gérontologique

Notes

Le cours ANT-66610 *Genres, pouvoirs et cultures* est donné en priorité aux étudiantes et étudiants inscrits à la maîtrise en anthropologie.

D'autres cours à option peuvent être approuvés par la direction du programme, selon le cheminement particulier de l'étudiante ou de l'étudiant, et selon l'offre éventuelle de nouveaux cours par les départements.

Durant la session d'été, la section W du cours FEM-64888 est réservée à l'Université féministe d'été.

ÉVALUATION ET GESTION DU RISQUE PSYCHOSOCIAL

70-2.538.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S. [version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/538A.html

Note - Programme offert à temps partiel à des intervenants en exercice.

Objectifs

Ce programme de formation continue s'adresse aux professionnels travaillant dans les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille, dans les centres jeunesse, les CLSC et les organismes communautaires.

De façon générale, le programme vise à permettre aux professionnels en exercice :

- d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques spécialisées en matière d'évaluation et de gestion du risque psychosocial;
- de développer une capacité d'analyse critique tant vis-à-vis des approches proposées que des pratiques professionnelles et des outils utilisés en matière de gestion et d'évaluation du risque psychosocial;
- de développer des compétences personnelles permettant de conjuguer avec le stress inhérent au contexte de risque psychosocial;
- d'appliquer, dans le champ de pratique des services à l'enfance et à la jeunesse, les connaissances acquises et d'accroître les habiletés d'intervention.

Les objectifs généraux et particuliers du programme visent à permettre aux diplômés de :

- Posséder les notions conceptuelles et méthodologiques pour être en mesure d'évaluer un contexte de risque et de prendre des décisions éclairées en tenant compte des enjeux de l'intervention psychosociale;
 - cerner le concept de risque psychosocial;
 - connaître les courants théoriques expliquant l'adaptation au stress et la vulnérabilité associée au contexte de risque;
 - connaître les modèles d'évaluation du risque dans différents contextes d'application;
 - examiner, de façon critique et à la lumière des connaissances les plus à jour, les enjeux méthodologiques et les pratiques propres à l'évaluation et à la gestion du risque;
 - connaître les risques associés aux problèmes de développement chez l'enfant et l'adolescent;
 - cerner les éléments à prendre en considération dans la formulation d'une évaluation diagnostique psychosociale et l'établissement d'un pronostic en présence de multiples facteurs de risque;
 - utiliser, de façon critique, différents outils de mesure en vue d'évaluer la vulnérabilité du jeune de 0 à 18 ans, les risques qu'il encourt ainsi que les facteurs de protection présents chez l'enfant, sa famille et leur environnement;
 - élaborer un plan d'intervention et un plan de services en tenant compte des facteurs de risque, de la vulnérabilité et des facteurs de protection présents chez l'enfant, sa famille et leur environnement.
- Posséder les connaissances et les habiletés nécessaires pour travailler auprès de populations difficiles à joindre;
 - connaître les théories et les approches au regard du processus de changement, de la motivation et de l'autodétermination;
 - connaître les processus et les étapes d'engagement dans une relation d'aide auprès de différentes clientèles et les mécanismes d'adaptation de l'individu incluant les formes de résistance normale;
 - utiliser des stratégies et des outils d'intervention auprès de populations difficiles à rejoindre;
 - reconnaître l'influence de l'appartenance sociale, incluant les valeurs qui s'y rattachent, sur l'utilisation des services sociaux.
- Posséder les connaissances et les habiletés nécessaires pour intervenir en contexte de risque, avant, pendant et après la situation de crise;
 - distinguer risque et situation de crise;
 - distinguer les différents types de crise;
 - connaître les diverses manifestations du syndrome de stress post-traumatique;
 - porter un jugement critique sur les approches d'intervention et les techniques de résolution de problèmes en situation de crise;
 - développer des stratégies d'intervention appropriées aux différentes situations de crise (ex. : violence familiale et conjugale, comportements suicidaires et autodestructeurs, immigration, désastres naturels, etc.).
- Posséder les compétences personnelles et professionnelles requises pour intervenir efficacement en évaluation et en gestion du risque;
 - reconnaître les facteurs pouvant influencer la prise de décision en contexte de risque;
 - comprendre l'influence des normes et des valeurs sur sa pratique professionnelle;
 - se connaître comme intervenant afin d'avoir un esprit critique face à l'influence de ses caractéristiques personnelles et de ses valeurs sur sa pratique;
 - déterminer des stratégies d'intervention qui tiennent compte des caractéristiques personnelles de l'intervenant et des éléments de stress liés à son environnement;
 - gérer son stress et ses émotions dans un contexte de prise de décision;

- posséder les connaissances, les habiletés et les attitudes requises pour évaluer et gérer le risque et évaluer son intervention (processus et résultats) dans des contextes particuliers de pratique auprès des enfants, des jeunes et de leur famille (ex. : contexte judiciaire, région éloignée, milieu autochtone, autre milieu culturel, etc.);
- posséder les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à l'intervention en équipe multidisciplinaire et en contexte de réseau;
- développer des stratégies d'action concertée incluant le client et son environnement.

Responsable

Directeur du programme
Michel Dorais
(418) 656-2131, poste 2729; télécopieur : (418) 656-3567
Michel.Dorais@svs.ulaval.ca

Pour information :

Direction générale de la formation continue
Marie-Claude Gagnon
(418) 656-2131 poste 8097
Télécopieur : (418) 656-3101
Marie-Claude.Gagnon@dgfc.ulaval.ca

Faculté des sciences sociales
Jocelyne Mongrain
(418) 656-2131, poste 5568
Télécopieur : (418)656-2114
Jocelyne.Mongrain@fss.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admissible au programme, le candidat doit obligatoirement remplir toutes les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une des disciplines concernées (par exemple : service social, psychopédagogie; psychologie, counseling, criminologie, sexologie, etc.) ou son équivalent;
- posséder un minimum d'un an d'expérience en intervention psychosociale;
- avoir accès à un milieu de pratique professionnelle dans le domaine enfance/famille pour effectuer ses travaux;
- présenter une lettre d'approbation de l'employeur confirmant que l'intervenant a un terrain d'exercice dans le domaine enfance/famille.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis de la façon suivante :

Activités obligatoires

Cours 21 crédits

Activités à option

Cours 9 crédits

COURS OBLIGATOIRES (21 crédits)

N° cours	Cr	Titre
EGR — 66545	3	Séminaire I : concepts et modèles
EGR — 66550	3	Séminaire II : méthodes et instrumentation
EGR — 66551	3	Enjeux d'intervention - clientèles difficiles à joindre
EGR — 66552	3	Évaluation et gestion du risque en situation de crise
EGR — 66553	3	Laboratoire de gestion du stress et des émotions
EGR — 66554	3	Dimensions éthiques de l'intervention en EGR
EGR — 66555	3	Activités d'intégration appliquées

COURS À OPTION (9 crédits)

Les cours à option seront définis ultérieurement. Ils porteront sur les thèmes suivants : santé mentale, délinquance, nouvelles réalités familiales, violence, contexte multiculturel. Ils seront élaborés sur mesure, en fonction des principales thématiques retenues comme étant les plus pertinentes à la suite des consultations dans les milieux et avec les participants.

EGR — 66879 3 Opportunités et risques de l'interv. auprès des familles

Approche pédagogique

Dans ce programme, en plus de l'acquisition, de l'actualisation et de l'approfondissement des connaissances dans le domaine de l'évaluation et de la gestion du risque psychosocial, le professionnel, comme personne et dans ses actions, devient un des objets d'étude. Les savoirs (savoir-savoir, savoir-faire et savoir-être) sont acquis en vue de leur transfert dans la pratique. L'approche est andragogique. Dans cette perspective, l'interaction à l'intérieur d'un groupe constitué de professionnels en exercice doit être privilégiée et la diversité de leurs expériences mise à profit. Ce programme répond aux besoins d'intervenants en exercice qui ont manifesté le désir d'acquérir des nouvelles connaissances et compétences en lien avec leur pratique.

Le programme situe l'apprenant au centre des préoccupations et intègre le processus d'introspection parmi les moyens d'apprentissage. Il permet d'assurer un équilibre entre la théorie et les applications pratiques, entre l'apport des étudiants et celui de l'enseignant, notamment au niveau des dernières recherches et des nouveautés dans le domaine des approches, des méthodes, des outils, etc.

L'approche pédagogique comporte une alternance de jours de présence en classe (blocs de deux jours consécutifs avec un intervalle de quatre à cinq semaines) et de périodes durant lesquelles l'intervenant effectue des lectures, des travaux ou des activités d'intégration dans sa pratique. Elle vise à permettre aux intervenants de réinvestir à court terme dans leur pratique les apprentissages réalisés.

Une grande variété de moyens pédagogiques seront utilisés, entre autres : présentations et synthèses faites par le professeur; lectures préalables à l'assistance au cours; travaux écrits personnels et en équipe; simulations; vidéos; études de cas parfois complétées par des présentations individuelles ou en équipes; conférences par des experts; bilan d'expérience ou de recherche; échanges et discussions; utilisation du milieu de travail comme laboratoire d'expérience et de réflexions sur sa pratique. Un cahier de soutien à l'apprentissage permettra de regrouper ces différents moyens.

Les cours de ce programme étant de deuxième cycle, il y aura donc des modes d'évaluation semblables à ceux utilisés pour les cours réguliers des programmes de maîtrise existant à l'École de service social tout en tenant compte des particularités d'un programme de formation continue suivi par des intervenants en emploi.

Pour plus d'information : www.ulaval.ca/dgfc/gestrisq.pdf

PSYCHOLOGIE

10-3.525.21	Doctorat en psychologie, Ph.D.	[version 003]
10-3.525.31	Doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation clinique), Ph.D.	[version 003]
10-3.525.41	Doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation communautaire), Ph.D.	[version 002]
10-3.525.51	Doctorat en psychologie, D.Psy.	[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/525A.html

Note - Il n'y a plus d'admission aux programmes suivants : maîtrise avec essai (M.Ps.), maîtrise avec mémoire (M.Ps.) et maîtrise ès arts avec mémoire (M.A.).

L'École de psychologie offre deux programmes de doctorat en psychologie. Le premier, qui est sanctionné par le grade de *Philosophiæ doctor* (Ph.D.), comporte deux types de programmes :

- un programme de type « recherche » axé sur la formation à la recherche en psychologie fondamentale ou appliquée;
- un programme de type « recherche et intervention » combinant la formation à la recherche et la formation à l'intervention qui comporte deux orientations : l'orientation clinique et l'orientation communautaire.

Le second programme de doctorat en psychologie est sanctionné par le grade de *Docteur en psychologie* (D.Psy.). Il est axé prioritairement sur la formation à la pratique professionnelle de la psychologie.

Objectifs

Doctorat (Ph.D.)

Type recherche

Le programme de doctorat de type recherche (Ph.D.) est axé sur la formation à la recherche en psychologie fondamentale ou appliquée. Il s'adresse aux étudiants qui désirent faire carrière comme professeur-chercheur en milieu universitaire ou comme chercheur autonome en milieu institutionnel. Il ne donne pas accès à l'exercice de la profession de psychologue. Ce type de programme comprend un tronc commun d'activités et offre à l'étudiant trois concentrations dans lesquelles il peut acquérir une formation plus avancée : psychologie du développement, psychologie sociale puis psychologie cognitive et neuroscience comportementale.

Au terme de son programme, l'étudiant devrait avoir démontré qu'il a acquis des connaissances et des habiletés qui le rendent apte à :

- poursuivre des recherches originales, de façon autonome;
- superviser des activités de recherche;
- contribuer, de façon substantielle et directe, par ses propres travaux, à l'avancement des connaissances en psychologie fondamentale ou appliquée.

Type recherche et intervention

Le programme de doctorat de type recherche et intervention (Ph.D.) combine à la fois la formation à la recherche et la formation à l'intervention. Il vise à former des personnes qui seront à la fois des chercheurs autonomes et des praticiens de haut niveau en psychologie. Ce programme comporte deux orientations : l'orientation clinique et l'orientation communautaire.

- L'orientation clinique (Ph.D.) est un programme de formation en psychologie clinique. Il est agréé par l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) et donne directement accès à l'exercice de la profession de psychologue au Québec. En vertu

de l'accord de reconnaissance réciproque entre l'OPQ et les autres organismes autorisés à réglementer la profession de psychologue au Canada dans le cadre de l'Accord sur le commerce interne, il peut aussi donner accès à la pratique de la psychologie ailleurs au Canada. Il est également agréé par la Société canadienne de psychologie, ce qui facilite l'accès à la pratique de la psychologie aux États-Unis, en vertu d'une entente entre la Société canadienne de psychologie et l'American Psychological Association.

Dans l'orientation clinique, l'étudiant choisit entre une concentration en psychologie clinique et une concentration en neuropsychologie clinique. La concentration en psychologie clinique est axée sur la formation à l'évaluation, l'intervention et la recherche psychologiques chez l'enfant, l'adulte, le couple, la famille ou la personne âgée et comprend aussi une formation de base en neuropsychologie clinique. La concentration en neuropsychologie clinique est axée sur la formation à l'évaluation, l'intervention et la recherche neuropsychologiques chez l'enfant, l'adulte ou la personne âgée et comprend aussi une formation de base en psychologie clinique.

- L'orientation communautaire (Ph.D.) est un programme de formation en psychologie communautaire. Cette orientation a été conçue en prenant en considération les critères d'agrément des programmes de doctorat de l'Ordre des psychologues du Québec. Comme elle est agréée par l'Ordre, elle donne directement accès à l'exercice de la profession de psychologue au Québec.

Au terme de son programme, l'étudiant devrait avoir démontré qu'il a acquis des connaissances et des habiletés qui le rendent apte à :

- poursuivre des recherches originales, de façon autonome;
- superviser des activités de recherche;
- contribuer, de façon substantielle et directe, par ses propres travaux, à l'avancement des connaissances en psychologie comme science et comme discipline;
- intervenir dans un domaine d'activité professionnelle en psychologie, de façon originale et autonome, en s'appuyant sur les développements les plus récents de la psychologie scientifique;
- superviser des activités professionnelles exigeant le contrôle d'un expert;
- contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques professionnelles dans ce domaine.

La recherche et l'intervention doivent être vues par les étudiants inscrits au doctorat de type recherche et intervention comme des activités complémentaires qui permettront une interaction entre la rigueur scientifique associée à l'approche empirique et les habiletés nécessaires à la pratique professionnelle.

Doctorat (D.Psy.)

Le programme de doctorat en psychologie (D.Psy.) s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie. Il vise à former des praticiens de haut niveau en psychologie clinique. Il rend l'étudiant apte à intervenir dans son domaine d'expertise, de façon originale et autonome, à la lumière des développements les plus récents en psychologie scientifique et à contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques. Ce programme a été conçu en prenant en considération les critères d'agrément des programmes de doctorat de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) et donne donc directement accès à l'exercice de la profession de psychologue au Québec. En vertu de l'accord de reconnaissance réciproque entre l'OPQ et les autres organismes autorisés à réglementer la profession de psychologue au Canada dans le cadre de l'Accord sur le commerce interne, il donne accès à la pratique de la psychologie ailleurs au Canada. Des démarches seront entreprises en 2005 pour que ce programme reçoive l'agrément de la Société canadienne de psychologie, ce qui facilitera l'accès du diplômé à la pratique de la psychologie aux États-Unis, en vertu d'une entente entre la Société canadienne de psychologie et l'American Psychological Association.

Ce programme offre une concentration en psychologie clinique et une concentration en neuropsychologie clinique. La concentration en psychologie clinique est axée sur la formation à l'évaluation, l'intervention et la recherche psychologiques chez l'enfant, l'adulte, le couple, la famille ou la personne âgée et comprend aussi une formation de base en neuropsychologie clinique. La concentration en neuropsychologie clinique est axée sur la formation à l'évaluation, l'intervention et la recherche neuropsychologiques chez l'enfant, l'adulte ou la personne âgée et comprend aussi une formation de base en psychologie clinique.

Au terme de son programme, l'étudiant devrait avoir démontré qu'il a acquis des connaissances et des habiletés qui le rendent apte à :

- intervenir dans un domaine d'activité professionnelle en psychologie, de façon originale et autonome, en s'appuyant sur les développements les plus récents de la psychologie scientifique;
- superviser des activités professionnelles exigeant le contrôle d'un expert;
- contribuer, de façon substantielle et directe, par son action, au développement et au renouvellement des pratiques professionnelles dans ce domaine.

Responsables

Direction des programmes

Doctorat - recherche (Ph.D.)

Ginette Dionne
(418) 656-2131, poste 4049; télécopieur : (418) 656-3646
Ginette.Dionne@psy.ulaval.ca

Doctorat - recherche et intervention (Ph.D.)

Doctorat (D.Psy.)

Josée Savard (Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Québec)
(418) 525-4444, poste 5278; télécopieur : (418) 691-5562
Josee.Savard@crhdq.ulaval.ca

Maîtrises

Ginette Dionne
(418) 656-2131, poste 4049; télécopieur : (418) 656-3646
Ginette.Dionne@psy.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, du diplôme antérieur du candidat, de l'excellence de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

La personne qui satisfait aux exigences d'admission peut être admise sous réserve des capacités d'accueil qui sont établies annuellement.

Compte tenu de cette capacité d'accueil limitée, les demandes d'admission doivent être soumises avant le 1^{er} février. Les offres d'admission sont faites après étude pour la session d'automne qui suit et ne sont valides que pour la session pour laquelle elles ont été émises.

Pour une liste détaillée des documents à soumettre lors de la demande d'admission, le candidat peut consulter le site Internet de l'École de psychologie à www.psy.ulaval.ca.

Note - Il appartient au candidat de vérifier auprès de l'École de psychologie si tous les documents exigés pour l'étude de sa demande d'admission sont effectivement dans son dossier.

Doctorat (Ph.D.)

Exigences particulières

Type recherche

Est admissible au programme de doctorat de type recherche (Ph.D.) :

- le titulaire d'un baccalauréat en psychologie (spécialisé, avec majeure ou avec « honours ») ou d'une maîtrise en psychologie comprenant une formation de base à la recherche empirique ou une expérience de recherche jugée équivalente;
- le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline liée aux sciences du comportement et incluant une formation de base à la recherche empirique ou une expérience de recherche jugée équivalente.

Les critères d'évaluation sont :

- les notes obtenues au baccalauréat et, le cas échéant, à la maîtrise;
- les connaissances acquises;
- la formation antérieure à la recherche fondamentale ou appliquée et les expériences pratiques de recherche;
- les aptitudes à la recherche;
- les aptitudes à la poursuite d'études de troisième cycle en psychologie;
- l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions;
- les habiletés de communication orale et écrite en français;
- la capacité de comprendre l'anglais écrit;
- la capacité de satisfaire aux exigences d'études à temps complet que comporte le programme;
- les objectifs de formation visés dans la démarche du doctorat.

L'évaluation des dossiers est faite à partir des éléments suivants, éléments qui doivent être fournis avec la demande d'admission :

- le dossier scolaire;
- les lettres d'appréciation;
- la description des intérêts de recherche et de formation;
- la description du projet de recherche;
- la description et la confirmation des expériences antérieures de recherche;
- la description et la confirmation des bourses au mérite ou autres distinctions obtenues;
- la confirmation écrite de l'étudiant qu'il a pris connaissance des exigences d'études à temps complet que comporte le programme et qu'il s'estime capable de satisfaire à ces exigences.

La direction de programme peut exiger que le candidat se présente en entrevue ou se soumette à des tests pour évaluer des aptitudes ou des habiletés liées aux critères d'évaluation. Elle peut aussi imposer à un candidat une scolarité probatoire pouvant comprendre jusqu'à 30 crédits. Au terme de cette scolarité, elle décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme de doctorat de type recherche (Ph.D.).

Pour le titulaire d'une maîtrise en psychologie admis au doctorat, la direction de programme reconnaît les acquis de connaissances ou compétences à la maîtrise sous la forme d'équivalence ou de dispense d'activités de formation, dans la mesure où ils sont liés aux objectifs de formation du programme de Ph.D. de type recherche.

Le candidat jugé admissible qui n'a pas encore de directeur de thèse au moment où il soumet sa demande d'admission peut être admis conditionnellement à ce qu'il trouve un professeur de carrière de l'École qui accepte de diriger sa thèse. Dans ce cas, il a normalement 60 jours pour satisfaire à cette exigence. Toutefois, aucun étudiant ne sera autorisé à faire sa première session d'inscription s'il n'a pas soumis au préalable, à la direction du programme, une lettre d'un professeur à temps complet de l'École confirmant qu'il accepte de diriger sa thèse de doctorat.

Exigences particulières

Type recherche et intervention

Est admissible au programme de Ph.D. de type recherche et intervention le titulaire d'un baccalauréat en psychologie (spécialisé, avec majeure ou avec « honours ») comportant au moins 42 crédits en psychologie qui, conformément aux critères minimaux d'admission au doctorat de l'OPQ pour l'agrément des programmes de doctorat, doivent inclure une formation dans les domaines suivants : bases biologiques (6 crédits), cognitives et affectives (6 crédits), sociales et culturelles du comportement (6 crédits); psychologie du développement (6 crédits), histoire et systèmes (3 crédits); psychométrie (3 crédits); méthodes de recherche (3 crédits); analyses statistiques de données (3 crédits); personnalité (3 crédits) et psychopathologie (3 crédits). Une formation dans ces domaines est également exigée par la Société canadienne de psychologie pour l'agrément des programmes de formation professionnelle au doctorat.

Les critères d'évaluation des demandes d'admission sont :

- les notes obtenues au baccalauréat et, le cas échéant, à la maîtrise;
- les connaissances acquises;
- la formation antérieure à la recherche;
- les expériences pratiques de recherche;
- l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions;
- les expériences pratiques en relation d'aide ou, selon l'orientation du programme, dans le domaine communautaire;
- les caractéristiques personnelles (par exemple, jugement, entretient, préoccupation pour la justice sociale, le bien-être d'autrui, la conscience de soi, la sensibilité envers les autres, l'acceptation des différences individuelles et culturelles);
- les aptitudes à la recherche (manifestées et potentielles) et au travail professionnel en psychologie;
- les aptitudes à la poursuite d'études de troisième cycle en psychologie;
- les habiletés de communication orale et écrite en français;
- la capacité de comprendre l'anglais écrit;
- la capacité de satisfaire aux exigences d'études à temps complet que comporte le programme;
- les objectifs de formation visés par le candidat dans la démarche du doctorat.

L'évaluation des dossiers est faite à partir des éléments suivants, éléments qui doivent être fournis avec la demande d'admission :

- les relevés de notes;
- les lettres d'appréciation;
- la description des intérêts de recherche et des intérêts professionnels;
- la description du projet de recherche (maximum 5 pages);
- la description et la confirmation des expériences antérieures de recherche;
- la description et la confirmation des bourses au mérite ou autres distinctions obtenues;
- la description et la confirmation des expériences pratiques en relation d'aide ou dans le domaine communautaire.

La direction de programme peut exiger que le candidat se présente en entrevue ou se soumette à des tests pour évaluer des aptitudes ou habiletés liées aux critères d'évaluation. Elle peut aussi imposer à un candidat une scolarité probatoire pouvant comprendre jusqu'à 30 crédits. Au terme de cette scolarité, elle décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme de doctorat de type recherche et intervention (Ph.D.).

Pour le titulaire d'une maîtrise en psychologie admis au doctorat, la direction de programme reconnaît les acquis de connaissances ou compétences à la maîtrise sous la forme d'équivalence ou de dispense d'activités de formation, dans la mesure où ils sont liés aux objectifs de formation du programme.

Le candidat jugé admissible, qui n'a pas encore de directeur de thèse au moment où il soumet sa demande d'admission, peut être admis conditionnellement à ce qu'il trouve un professeur de carrière de l'École qui accepte de diriger sa thèse. Dans ce cas, il a normalement 60 jours pour satisfaire à cette exigence. Toutefois, aucun étudiant ne sera autorisé à faire sa première session d'inscription s'il n'a pas soumis au préalable, à la direction du programme, une lettre d'un professeur à temps complet de l'École confirmant qu'il accepte de diriger sa thèse de doctorat.

Session d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats à la session d'automne.

Doctorat (D.Psy.)

Exigences générales

Est admissible à ce programme le titulaire d'un baccalauréat en psychologie (spécialisé, avec majeure ou avec « honours ») comportant au moins 42 crédits en psychologie qui, conformément aux critères minimaux d'admission au doctorat de l'OPQ pour l'agrément des programmes de doctorat, doivent inclure une formation dans les domaines suivants : bases biologiques (6 crédits), cognitives et affectives (6 crédits), sociales et culturelles du comportement (6 crédits); psychologie du développement (6 crédits), histoire et systèmes (3 crédits); psychométrie (3 crédits);

méthodes de recherche (3 crédits); analyse statistique de données (3 crédits); personnalité (3 crédits) et psychopathologie (3 crédits). Une formation dans ces domaines est également exigée par la Société canadienne de psychologie pour l'agrément des programmes de formation professionnelle ou doctorat.

Les critères d'évaluation des demandes d'admission sont :

- les notes obtenues au baccalauréat et, le cas échéant, à la maîtrise;
- les connaissances acquises;
- les expériences pratiques de travail en relation d'aide ou autres domaines pertinents (applicable dans le cas des demandes d'admission provenant d'étudiants au baccalauréat);
- les expériences de practica ou de stages de formation pratique en psychologie clinique ou en relation d'aide (applicable dans le cas de demandes d'admission provenant d'étudiants à la maîtrise);
- les expériences de pratique professionnelle en psychologie clinique ou en relation d'aide (applicable dans le cas des demandes d'admission provenant de psychologues titulaires d'une maîtrise);
- l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions;
- les caractéristiques personnelles (par exemple : jugement, entregent, préoccupation pour la justice sociale, le bien-être d'autrui, la conscience de soi, la sensibilité envers les autres, l'acceptation des différences individuelles et culturelles);
- les aptitudes au travail professionnel en psychologie clinique;
- l'intérêt et les aptitudes à évaluer et à intégrer les développements de la psychologie scientifique pour développer ou renouveler les pratiques dans un domaine d'activité professionnelle en psychologie clinique;
- les aptitudes à la poursuite d'études de troisième cycle en psychologie;
- les habiletés de communication orale et écrite en français;
- la capacité de comprendre l'anglais écrit;
- la capacité de satisfaire aux exigences d'études à temps complet que comporte le programme;
- les objectifs de formation visés par le candidat dans la démarche du doctorat.

L'évaluation des dossiers est faite à partir des éléments suivants, éléments qui doivent être fournis avec la demande d'admission :

- les relevés de notes;
- les lettres d'appréciation;
- la description des intérêts professionnels;
- la description du projet de recherche (maximum 3 pages);
- la description et la confirmation des expériences de travail en relation d'aide (applicable dans le cas des demandes provenant d'étudiants du baccalauréat);
- la description et la confirmation des practica ou des stages de formation pratique en relation d'aide ou en psychologie clinique (applicable dans le cas de demandes d'admission provenant d'étudiants à la maîtrise);
- la description et la confirmation des expériences de pratique professionnelle en psychologie clinique (applicable dans le cas des demandes d'admission provenant de psychologues titulaires d'une maîtrise);
- la description et la confirmation des bourses au mérite ou autres distinctions obtenues.

La direction de programme peut exiger que le candidat se présente en entrevue ou se soumette à des tests pour évaluer certaines aptitudes ou habiletés liées aux critères d'évaluation. Elle peut aussi imposer à un candidat une scolarité probatoire pouvant comprendre jusqu'à 30 crédits. Au terme de cette scolarité, elle décide si le candidat satisfait aux exigences d'admission du programme.

Pour le titulaire d'une maîtrise en psychologie admis au doctorat, la direction de programme reconnaît les acquis de connaissances ou compétences à la maîtrise sous la forme d'équivalence ou de dispense d'activités de formation, dans la mesure où ils sont liés aux objectifs de formation du programme.

Le candidat jugé admissible, qui n'a pas encore de directeur de recherche au moment où il soumet sa demande d'admission, peut être admis conditionnellement à ce qu'il trouve un professeur de carrière de l'École qui accepte de diriger sa recherche. Dans ce cas, il a normalement 60 jours pour satisfaire à cette exigence. Toutefois, aucun étudiant ne sera autorisé à faire sa première inscription s'il n'a pas soumis au préalable, à la direction du programme, une lettre d'un professeur à temps complet de l'École confirmant qu'il accepte de diriger sa recherche.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Doctorat (Ph.D.)

Type recherche

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	10 crédits
Practica	15 crédits
Thèse	74 crédits

Activités à option

Cours	21 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (10 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PSY — 62558	3	Analyse de plans d'expériences
PSY — 62559	3	Analyses multivariées
PSY — 63945	1	Éthique de la recherche en psychologie
PSY — 66634	2	Examen doctoral : aspects rétrospectifs
PSY — 65949	1	Examen doctoral : aspects prospectifs

PRACTICA OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PSY — 66633	12	Practicum de recherche
PSY — 66820	1	Practicum pédagogique : encadrement à la recherche
PSY — 66821	2	Practicum pédagogique : enseignement

COURS À OPTION (21 crédits)

L'étudiant choisit 21 crédits de cours dans l'une des spécialités suivantes :

Psychologie du développement

N° cours	Cr	Titre
PSY — 66635	3	Bases biologiques du développement
PSY — 66638	3	Développement cognitif
PSY — 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY — 64502	3	Violence, famille et couple
PSY — 66277	3	Jeunes et familles à risque
PSY — 66620	3	Prévention et promotion en santé mentale communautaire
PSY — 66618	3	Motivation humaine
PSY — 63422	3	Séminaire avancé en psychologie sociale
PSY — 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY — 61057	3	Lectures dirigées en psychologie
PSY — 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY — 66127	3	Méthodologie qualitative en recherche
STT — 66129	3	Modèles d'équations structurelles

Psychologie sociale

N° cours	Cr	Titre
PSY — 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY — 64502	3	Violence, famille et couple
PSY — 66277	3	Jeunes et familles à risque
PSY — 66648	3	Théories des représentations
PSY — 66626	3	Représentations sociales et culturelles
PSY — 66618	3	Motivation humaine
PSY — 63422	3	Séminaire avancé en psychologie sociale
PSY — 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY — 61057	3	Lectures dirigées en psychologie
PSY — 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY — 66127	3	Méthodologie qualitative en recherche
STT — 66129	3	Modèles d'équations structurelles

Psychologie cognitive et neuroscience comportementale

N° cours	Cr	Titre
PSY — 66621	3	Psychologie cognitive de l'attention
PSY — 66279	3	La Mémoire humaine : théories, recherches et applications
PSY — 60706	3	Neuropsychologie de l'apprentissage et de la mémoire
NRB — 65460	3	Neuroscience I
NRB — 65703	3	Neuroscience II
PSY — 66635	3	Bases biologiques du développement
PSY — 66638	3	Développement cognitif
PSY — 66636	3	Psychologie cognitive appliquée
PSY — 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY — 61057	3	Lectures dirigées en psychologie
PSY — 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
STT — 66129	3	Modèles d'équations structurelles

Note - Les cours ne sont pas nécessairement tous donnés chaque année. On consultera l'horaire des cours pour connaître ceux qui sont effectivement donnés.

Doctorat (Ph.D.)

Type recherche et intervention (orientation clinique)

Ce programme comporte 156 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	39 crédits
Practica	18 crédits
Internat	36 crédits
Thèse	54 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (39 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PSY – 66069	3	Psychopharmacologie clinique
PSY – 66639	3	Évaluation diagnostique
PSY – 66640	3	Évaluation neuropsychologique
PSY – 66622	3	Psychopathologie
PSY – 64512	3	Fondements empiriques des psychothérapies
PSY – 64804	3	Méthodes de recherche en psychologie clinique
PSY – 63945	1	Éthique de la recherche en psychologie
PSY – 60685	2	Éthique et déontologie de la pratique de la psychologie
PSY – 66637	3	Consultation et gestion dans la pratique professionnelle
PSY – 66627	3	Supervision dans la pratique professionnelle
PSY – 66634	2	Examen doctoral : aspects rétrospectifs
PSY – 65949	1	Examen doctoral : aspects prospectifs

Choisir un cours parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 62558	3	Analyse de plans d'expériences
PSY – 62559	3	Analyses multivariées
PSY – 66127	3	Méthodologie qualitative en recherche
STT – 66129	3	Modèles d'équations structurelles

CONCENTRATION EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Choisir un cours dans le bloc A et un autre cours dans le bloc B.

Bloc A

N° cours	Cr	Titre
PSY – 60696	3	Thérapies des enfants
PSY – 66630	3	Thérapie individuelle des adultes

Bloc B

N° cours	Cr	Titre
PSY – 60695	3	Thérapie de couple
PSY – 66629	3	Thérapie de la famille
PSY – 66628	3	Thérapie de groupe

CONCENTRATION EN NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Prendre les deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 66623	3	Réadaptation et remédiation cognitive
PSY – 66617	3	Interventions familiales et sociales en neuropsychologie

PRACTICA OBLIGATOIRES COMMUNS AUX DEUX CONCENTRATIONS (18 crédits)

PSY – 66642	3	Practicum I : évaluation I
PSY – 66643	3	Practicum II : évaluation II
PSY – 66644	3	Practicum III : intervention I
PSY – 66645	3	Practicum IV : intervention II
PSY – 66646	3	Practicum V : intervention, consultation et gestion
PSY – 66647	3	Practicum VI : supervision

INTERNAT OBLIGATOIRE COMMUN AUX DEUX CONCENTRATIONS (36 crédits)

Choisir l'une des deux activités suivantes :

PSY – 66632 12 Internat

ou

PSY – 66631 6 Internat

Note - Le programme de doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation clinique) (Ph.D.) comporte un internat en psychologie clinique de 36 crédits répartis sur un an à temps complet ou sur deux ans à temps partiel. Les 36 crédits de l'internat ne pouvant être inscrits en une seule session, une activité valant 12 crédits et une autre valant 6 crédits, toutes les deux pouvant être suivies à plusieurs reprises, ont été créées. L'étudiant qui fait son internat à temps complet s'inscrit trois fois à 12 crédits d'internat et celui qui fait son internat à temps partiel s'inscrit six fois à 6 crédits.

COURS À OPTION (9 crédits)

CONCENTRATION EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 62943	3	Évaluation de programmes
PSY – 60713	3	Psychopathologie et thérapies transculturelles
PSY – 61064	3	Psychologie comportementale et cognitive
PSY – 61069	3	Psychologie clinique de la personne âgée
PSY – 60693	3	Médecine du comportement
PSY – 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY – 60694	3	Neuropsychopathologie
PSY – 64502	3	Violence, famille et couple
PSY – 66277	3	Jeunes et familles à risque
PSY – 66620	3	Prévention et promotion en santé mentale communautaire
PSY – 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY – 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY – 66951	3	Troubles de la personnalité : évaluation et traitement

CONCENTRATION EN NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 60694	3	Neuropsychopathologie
PSY – 60693	3	Médecine du comportement
PSY – 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY – 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY – 61069	3	Psychologie clinique de la personne âgée
PSY – 66620	3	Prévention et promotion en santé mentale communautaire
PSY – 66621	3	Psychologie cognitive de l'attention
PSY – 66279	3	La Mémoire humaine : théories, recherches et applications
PSY – 60706	3	Neuropsychologie de l'apprentissage et de la mémoire
PSY – 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY – 66951	3	Troubles de la personnalité : évaluation et traitement

Note - La liste des cours pour chaque concentration est présentée à titre indicatif seulement. L'étudiant peut suivre un ou plusieurs cours d'une autre concentration.

Jusqu'à 3 crédits de cours à option peuvent être acquis dans d'autres disciplines de deuxième ou de troisième cycle sans obtenir au préalable la permission du comité de programme. Les cours de premier cycle ne peuvent être inclus dans la scolarité de doctorat.

Type recherche et intervention (orientation communautaire)

Ce programme comporte 156 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	36 crédits
Practica	18 crédits
Internat	36 crédits
Thèse	54 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (36 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PSY – 62943	3	Évaluation de programmes
PSY – 66641	3	Évaluation psychosociale des milieux
PSY – 66622	3	Psychopathologie
PSY – 66620	3	Prévention et promotion en santé mentale communautaire
PSY – 64118	3	Intervention interculturelle
CSO – 61635	3	Groupe et intervention éducative
PSY – 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY – 63945	1	Éthique de la recherche en psychologie
PSY – 60685	2	Éthique et déontologie de la pratique de la psychologie
PSY – 66637	3	Consultation et gestion dans la pratique professionnelle
PSY – 66627	3	Supervision dans la pratique professionnelle
PSY – 66634	2	Examen doctoral : aspects rétrospectifs
PSY – 65949	1	Examen doctoral : aspects prospectifs

Choisir l'un des quatre cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 62558	3	Analyse de plans d'expériences
PSY – 62559	3	Analyses multivariées
PSY – 66127	3	Méthodologie qualitative en recherche
STT – 66129	3	Modèles d'équations structurelles

PRACTICA OBLIGATOIRES (18 crédits)

PSY – 66642	3	Practicum I : évaluation I
PSY – 66643	3	Practicum II : évaluation II
PSY – 66644	3	Practicum III : intervention I
PSY – 66645	3	Practicum IV : intervention II
PSY – 66646	3	Practicum V : intervention, consultation et gestion
PSY – 66647	3	Practicum VI : supervision

INTERNAT OBLIGATOIRE (36 crédits)

Choisir l'une des deux activités suivantes :

PSY – 66632 12 Internat

ou

PSY – 66631 6 Internat

Note - Le programme de doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation communautaire) (Ph.D.) comporte un internat en psychologie clinique de 36 crédits répartis sur un an à temps complet ou sur deux ans à temps partiel. Les 36 crédits de l'internat ne pouvant être inscrits en une seule session, une activité valant 12 crédits et une autre valant 6 crédits, toutes les deux pouvant être suivies à plusieurs reprises, ont été créées. L'étudiant qui fait son internat à temps complet s'inscrit trois fois à 12 crédits d'internat et celui qui fait son internat à temps partiel s'inscrit six fois à 6 crédits.

COURS À OPTION (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PSY – 64502	3	Violence, famille et couple
PSY – 63422	3	Séminaire avancé en psychologie sociale
PSY – 66618	3	Motivation humaine

Faculté des sciences sociales

SAC – 62949	3	Interventions en santé communautaire
SAC – 64934	3	Gestion de projets sociosanitaires
CSO – 65972	3	Toxicomanie et réadaptation
PSY – 66277	3	Jeunes et familles à risque
PSY – 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY – 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY – 66626	3	Représentations sociales et culturelles

Note - Les cours ne sont pas nécessairement tous donnés chaque année. On consultera l'horaire des cours pour connaître ceux qui sont effectivement donnés.

Jusqu'à 3 crédits de cours à option peuvent être acquis dans d'autres disciplines de deuxième ou de troisième cycle sans obtenir au préalable la permission du comité de programme. Les cours de premier cycle ne peuvent être inclus dans la scolarité de doctorat.

Doctorat (D.Psy.)

Ce programme comporte 132 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	39	crédits
Practica	18	crédits
Internat	36	crédits
Thèse	24	crédits

Activités à option

Cours	15	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (39 crédits)

N° cours	Cr	Titre
PSY – 66069	3	Psychopharmacologie clinique
PSY – 66639	3	Évaluation diagnostique
PSY – 66640	3	Évaluation neuropsychologique
PSY – 66622	3	Psychopathologie
PSY – 64512	3	Fondements empiriques des psychothérapies
PSY – 64804	3	Méthodes de recherche en psychologie clinique
PSY – 66624	3	Recension quantitative des recherches scientifiques
PSY – 60685	2	Éthique et déontologie de la pratique de la psychologie
PSY – 63945	1	Éthique de la recherche en psychologie
PSY – 66637	3	Consultation et gestion dans la pratique professionnelle
PSY – 66627	3	Supervision dans la pratique professionnelle
PSY – 66634	2	Examen doctoral : aspects rétrospectifs
PSY – 65949	1	Examen doctoral : aspects prospectifs

CONCENTRATION EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Choisir un cours dans le bloc A et un autre cours dans le bloc B.

Bloc A

N° cours	Cr	Titre
PSY – 60696	3	Thérapies des enfants
PSY – 66630	3	Thérapie individuelle des adultes

Bloc B

N° cours	Cr	Titre
PSY – 60695	3	Thérapie de couple
PSY – 66629	3	Thérapie de la famille
PSY – 66628	3	Thérapie de groupe

CONCENTRATION EN NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Prendre les deux cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 66623	3	Réadaptation et remédiation cognitive
PSY – 66617	3	Interventions familiales et sociales en neuropsychologie

PRACTICA OBLIGATOIRES COMMUNS AUX DEUX CONCENTRATIONS (18 crédits)

PSY – 66642	3	Practicum I : évaluation I
PSY – 66643	3	Practicum II : évaluation II
PSY – 66644	3	Practicum III : intervention I
PSY – 66645	3	Practicum IV : intervention II
PSY – 66646	3	Practicum V : intervention, consultation et gestion
PSY – 66647	3	Practicum VI : supervision

INTERNAT OBLIGATOIRE COMMUN AUX DEUX CONCENTRATIONS (36 crédits)

Choisir l'une des deux activités suivantes :

PSY – 66632 12 Internat

ou

PSY – 66631 6 Internat

Note - Le programme de doctorat (D.Psy.) comporte un internat en psychologie clinique de 36 crédits répartis sur un an à temps complet ou sur deux ans à temps partiel. Les 36 crédits de l'internat ne pouvant être inscrits en une seule session, une activité valant 12 crédits et une autre valant 6 crédits, toutes les deux pouvant être suivies à plusieurs reprises, ont été créées. L'étudiant qui fait son internat à temps complet s'inscrit trois fois à 12 crédits d'internat et celui qui fait son internat à temps partiel s'inscrit six fois à 6 crédits.

COURS À OPTION (15 crédits)

CONCENTRATION EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 62943	3	Évaluation de programmes
PSY – 60713	3	Psychopathologie et thérapies transculturelles
PSY – 61064	3	Psychologie comportementale et cognitive
PSY – 61069	3	Psychologie clinique de la personne âgée
PSY – 60693	3	Médecine du comportement
PSY – 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY – 60694	3	Neuropsychopathologie
PSY – 64502	3	Violence, famille et couple
PSY – 66277	3	Jeunes et familles à risque
PSY – 66620	3	Prévention et promotion en santé mentale communautaire
PSY – 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY – 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY – 66951	3	Troubles de la personnalité : évaluation et traitement

CONCENTRATION EN NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :

N° cours	Cr	Titre
PSY – 60694	3	Neuropsychopathologie
PSY – 60693	3	Médecine du comportement
PSY – 62117	3	Sujets spéciaux (psychologie)
PSY – 61069	3	Psychologie clinique de la personne âgée
PSY – 66620	3	Prévention et promotion en santé mentale communautaire
PSY – 66621	3	Psychologie cognitive de l'attention
PSY – 66279	3	La Mémoire humaine : théories, recherches et applications
PSY – 60706	3	Neuropsychologie de l'apprentissage et de la mémoire
PSY – 64454	3	Épidémiologie psychosociale
PSY – 63126	3	Synthèse sur un thème particulier
PSY – 66951	3	Troubles de la personnalité : évaluation et traitement

Notes

Les cours ne sont pas nécessairement tous donnés chaque année. On consultera l'horaire des cours pour connaître ceux qui sont effectivement donnés.

La liste des cours pour chaque concentration est présentée à titre indicatif seulement. L'étudiant peut suivre un ou plusieurs cours d'une autre concentration.

Jusqu'à 3 crédits de cours à option peuvent être acquis dans d'autres disciplines de deuxième ou de troisième cycle sans obtenir au préalable la permission du comité de programme. Les cours de premier cycle ne peuvent être inclus dans la scolarité de doctorat.

Exigences particulières concernant les cours

Practicum de recherche (PSY-66633)

Le practicum de recherche en psychologie constitue une modalité de cours du programme de doctorat de type recherche (Ph.D.). Cette formule pédagogique doit être personnalisée, c'est-à-dire qu'elle doit répondre aux besoins personnels de formation et aussi atteindre les objectifs du programme qui sont axés sur la formation à la recherche fondamentale ou appliquée. Un practicum de recherche ne peut être inscrit au choix de cours avant le dépôt du projet de thèse.

Practicum pédagogique (PSY-66820, PSY-66821)

Les practica pédagogiques constituent une modalité de cours du programme de doctorat de type recherche (Ph.D.). Ils ont deux objectifs de formation pédagogique : initier les étudiants à l'enseignement de la psychologie à des grands groupes et les initier aussi à l'encadrement de recherches empiriques en psychologie ou dans des domaines connexes. Ces cours sont donnés en collaboration avec le Réseau de valorisation de l'enseignement de l'Université Laval.

Practicum professionnel (PSY-66642, PSY-66643, PSY-66644, PSY-66645, PSY-66646, PSY-66647)

Les practica de formation professionnelle en psychologie sont considérés comme des modalités de cours des programmes de doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation clinique) (Ph.D.), de doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation communautaire) (Ph.D.) et de doctorat en psychologie (D.Psy.). Chaque practicum comprend des activités de formation à la pratique professionnelle qui sont en lien direct avec le contenu des cours théoriques que l'étudiant suit durant la session. Ils représentent un bloc obligatoire de 18 crédits équivalant à 810 heures. Les practica sont structurés particulièrement pour préparer l'étudiant à l'internat. Ils doivent donc être tous faits et réussis avant de pouvoir entreprendre l'internat.

Internat (PSY-66631, PSY-66632)

Pour satisfaire aux exigences des programmes de doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation clinique) (Ph.D.), de doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation communautaire) (Ph.D.) et de doctorat en psychologie (D.Psy.), l'étudiant doit effectuer et réussir un internat de 36 crédits équivalant à 1620 heures, dont au moins 200 heures sont consacrées à la supervision de l'interne.

L'internat en psychologie est un élément essentiel de l'ensemble de la formation de l'étudiant à l'exercice de la profession de psychologue. Il a comme objectif général d'approfondir la compréhension des connaissances, habiletés et techniques propres

à la psychologie. Il a comme objectif particulier l'acquisition de compétences professionnelles dans les domaines suivants : les relations interpersonnelles, l'évaluation, l'intervention, la recherche, l'éthique et la déontologie, la consultation, la gestion et la supervision.

L'internat doit se tenir préférentiellement dans un endroit agréé par la Société canadienne de psychologie ou par l'American Psychological Association. Tout projet d'internat dans un centre non agréé par l'un ou l'autre de ces organismes doit, au préalable, être approuvé par la direction de programme pour s'assurer qu'il est conforme aux normes d'agrément présentées dans le manuel d'agrément de l'Ordre des psychologues du Québec et dans celui de la Société canadienne de psychologie.

L'étudiant peut réaliser son internat à temps complet, sur une période de 12 mois, ou à temps partiel, sur une période de deux ans. Toutefois, dans les deux cas, l'internat doit être effectué dans un seul établissement ou dans un consortium d'établissements qui ont harmonisé leur programme de formation.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Doctorat (Ph.D.)

Les deux types de programme de doctorat en psychologie sanctionnés par le grade de Ph.D. comportent un travail de rédaction qui résulte d'une recherche majeure et originale. Ce travail compte pour 74 crédits dans le cas du programme de doctorat de type recherche (Ph.D.) et pour 54 crédits dans le cas du programme de doctorat de type recherche et intervention (Ph.D.). Dans les deux cas, cette rédaction prend la forme d'une thèse.

L'étudiant travaille sous la supervision d'un directeur de recherche qui est responsable de son encadrement. En raison du caractère multidisciplinaire de certains travaux ou pour tout autre motif jugé pertinent, le directeur de recherche peut être assisté d'un codirecteur. Celui-ci doit être une personne agréée et habilitée par la Faculté des études supérieures aux fins de cette codirection. Un comité de thèse appuie le directeur de recherche et, le cas échéant, le codirecteur de recherche dans l'encadrement de l'étudiant. Ce comité est constitué d'au moins deux membres agréés ou habilités par la Faculté des études supérieures. Dans le cas d'une codirection, l'exigence d'agrément ou d'habilitation ne s'applique qu'à un seul de ces deux membres.

L'étudiant fait approuver le choix de son directeur de recherche par la direction du programme avant sa première session d'inscription au doctorat. Il soumet une proposition relative à la composition de son comité de thèse à la direction de programme avant sa deuxième session d'inscription.

À partir de la date de sa première inscription au programme, l'étudiant dispose de 12 mois consécutifs pour déposer son projet de thèse à la direction du programme. Il tient un séminaire de projet de thèse au plus tard durant la quatrième session d'inscription au programme. Par la suite, sur une base annuelle, il soumet un rapport évolutif à son comité de thèse et tient un séminaire de rapport évolutif au cours duquel son comité évalue ses progrès.

De façon générale, la direction de programme autorise les étudiants à présenter les résultats de leurs recherches doctorales sous forme d'articles, à les soumettre pour publication et à les inclure, comme tels, dans leur thèse.

La thèse est évaluée par un jury composé d'au moins quatre membres, dont l'un doit être de l'extérieur de l'Université Laval. Le directeur de thèse et un autre membre du comité de thèse feront normalement partie du jury de thèse. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois membres du jury.

Doctorat (D.Psy.)

Le programme de doctorat en psychologie, sanctionné par le grade de D.Psy., comporte un travail de rédaction qui résulte d'activités de recherche comptant pour 24 crédits. Cette rédaction prend la forme d'un rapport qui, lui, peut prendre la forme d'une recension systématique ou quantitative (communément appelée « méta-analyse ») d'études scientifiques ou encore celle d'un rapport de recherche faisant état des résultats d'une étude expérimentale à cas unique ou d'une étude de groupe. Dans les deux cas, l'étudiant choisit un sujet de recherche qui a un lien direct avec sa formation et qui est approprié à son développement professionnel, en fonction des milieux de pratique qu'il désire intégrer.

L'étudiant travaille sous la supervision d'un directeur de recherche qui est responsable de son encadrement. En raison du caractère multidisciplinaire de certains travaux ou pour tout autre motif jugé pertinent, le directeur de recherche peut être assisté d'un codirecteur. Celui-ci doit être une personne agréée et habilitée par la Faculté des études supérieures aux fins de cette codirection. Un comité d'encadrement appuie le directeur de recherche et, le cas échéant, le codirecteur de recherche dans l'encadrement de l'étudiant. Ce comité est constitué d'au moins deux membres dont l'un est agréé ou habilité par la Faculté des études supérieures.

L'étudiant fait approuver le choix de son directeur de recherche par la direction du programme avant sa première session d'inscription au doctorat. Il soumet une proposition relative à la composition de son comité à la direction de programme avant sa deuxième session d'inscription.

Le travail de recherche est concentré principalement sur deux sessions et se déroule selon un calendrier et des étapes clairement identifiées, limitant ainsi l'ampleur du travail à fournir et favorisant une progression régulière de l'étudiant. Ainsi, à la troisième session de la première année d'inscription au programme, l'étudiant s'inscrit à 12 crédits de recherche et travaille à temps complet à la préparation d'un projet de recherche qu'il dépose à la fin de la session. À la troisième session de la deuxième année d'inscription au programme, il travaille à temps complet à la réalisation de son projet de recherche et, à la première session de la troisième année, il dépose une première version d'un document faisant état des résultats de sa recherche. Au cours

de la troisième année d'inscription au programme, avant d'entreprendre son internat, il dépose la version finale de son rapport.

De façon générale, la direction de programme autorise les étudiants à présenter les résultats de leurs recherches doctorales sous forme d'articles, à les soumettre pour publication et à les inclure, comme tels, dans leur rapport.

Le rapport est évalué par un jury composé d'au moins quatre membres, dont l'un doit être de l'extérieur de l'Université Laval. Le directeur de recherche et un autre membre du comité feront normalement partie du jury. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois membres du jury.

Exigences de temps complet ou de résidence

La capacité de l'étudiant à étudier à temps complet pendant un certain nombre de sessions consécutives constitue une condition d'admission dans tous les programmes de doctorat en psychologie. Pour cette raison, lors de sa demande d'admission, le candidat doit confirmer par écrit qu'il a pris connaissance des exigences d'études à temps plein que comporte le programme et qu'il s'estime capable de satisfaire à ces exigences.

Doctorat (Ph.D.)

Type recherche

À partir de sa première inscription, l'étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet pendant huit sessions consécutives, dans le but de lui permettre d'avoir des échanges directs et réguliers avec son directeur de recherche et avec la communauté universitaire.

Type recherche et intervention

À partir de sa première inscription, l'étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet pendant huit sessions consécutives, dans le but de lui permettre d'avoir des échanges directs et réguliers avec son directeur de recherche et avec la communauté universitaire. L'étudiant doit avoir réussi les cours, y compris les practica requis par son programme, à l'intérieur des trois années qui suivent sa première inscription.

Doctorat (D.Psy.)

À partir de sa première inscription, l'étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet pendant huit sessions consécutives, dans le but de lui permettre d'avoir des échanges directs et réguliers avec son directeur de recherche et avec la communauté universitaire. L'étudiant doit avoir réussi les cours, y compris les practica requis par son programme, à l'intérieur des trois années qui suivent sa première inscription.

Exigences linguistiques

La capacité de l'étudiant de s'exprimer par écrit et oralement en français et de comprendre l'anglais écrit constitue une condition d'admission dans tous les programmes de doctorat en psychologie. L'étudiant qui n'obtient pas la note de passage lors de tests, au moment de la première inscription, pourra se voir imposer des cours de langue. Ces cours sont non contributaires dans la scolarité du programme.

RELATIONS INDUSTRIELLES

11-2.534.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 006]
14-2.534.01	Maîtrise avec stage (intervention professionnelle), M.A.	[version 004]
12-2.534.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 007]
10-3.534.01	Doctorat, Ph.D.	[version 006]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/534A.html

Objectifs

Maîtrise

Le programme de maîtrise en relations industrielles a pour objectifs de permettre aux étudiants d'élargir et d'approfondir leurs connaissances des phénomènes du monde du travail par des cours, des travaux de recherche et des interventions professionnelles en milieu de travail, et d'acquérir une méthode appropriée de travail et de recherche en relations industrielles.

Le programme vise la maîtrise des connaissances fondamentales et des acquis de la recherche en relations industrielles, ainsi que l'acquisition d'habiletés nécessaires à la compétence professionnelle en ce domaine.

Maîtrise avec essai

Le type avec essai permet à l'étudiant d'acquérir et d'approfondir ses connaissances à l'intérieur d'un ensemble de cours, par la rédaction d'un essai lié au domaine de spécialisation de l'étudiant.

L'essai constitue une activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de ses connaissances dans un domaine particulier des relations industrielles et de sa capacité de traiter systématiquement d'une question bien définie et d'en rendre compte par écrit, d'une façon claire et cohérente. La préparation de l'essai n'implique pas de collecte et d'analyse de nouvelles données empiriques. Il s'agit d'une activité de formation de 12 crédits qui représente en principe 360 heures de travail.

Maîtrise avec intervention professionnelle en milieu de travail (IPMT)

Le type avec intervention professionnelle en milieu de travail vise à développer chez l'étudiant les habiletés nécessaires à une participation efficace à la gestion de divers dossiers stratégiques dans les organisations. En mettant l'accent sur les habiletés, l'objectif est de parfaire la formation par l'intégration des différentes disciplines de base en relations industrielles et par l'arrimage avec la pratique, afin de développer des savoir-faire.

Une telle activité en milieu de travail devra permettre à l'étudiant de participer à des processus de décision et de gestion importants au sein de l'entreprise ou de l'organisation concernée, sous la supervision d'un professeur et d'un tuteur à l'intérieur de l'organisation.

L'intervention professionnelle en milieu de travail donnera lieu à un rapport final dans lequel l'étudiant devra présenter une description de l'organisation, un exposé détaillé du mandat et une synthèse des apprentissages qui ont été réalisés. Il s'agit d'une activité de formation de 12 crédits qui représente en principe 360 heures de travail.

Maîtrise avec mémoire

Le type avec mémoire permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de s'initier au processus de la recherche. Il lui permet de poursuivre une spécialisation dans un domaine particulier par un travail en étroite collaboration avec un professeur ou une équipe de professeurs.

Le mémoire de maîtrise en relations industrielles (30 crédits) se décrit comme un rapport de recherche scientifique complet, mais d'une envergure limitée. Il comprend une position du problème, une revue satisfaisante de la littérature menant à la détermination d'une question précise de recherche, le choix d'une stratégie de recherche appropriée, les résultats ainsi obtenus et les conclusions qui en sont tirées, compte tenu de la portée et des limites de l'étude.

Par le mémoire de maîtrise, on s'attend à ce que l'étudiant démontre qu'il a acquis une bonne connaissance de son sujet et de la méthode appropriée pour en faire l'étude, ainsi qu'une réelle capacité d'en rendre compte par écrit d'une façon claire et cohérente.

Doctorat

Le programme de doctorat en relations industrielles vise à former des chercheurs, des professeurs de l'enseignement supérieur et des praticiens de haut niveau et à les rendre capables de contribuer à l'avancement des connaissances du champ des relations industrielles de façon originale et autonome. Le programme comprend la poursuite de cours, la réalisation d'un examen de doctorat (composé de deux volets, l'un rétrospectif, l'autre prospectif) et la réalisation d'un projet de recherche dont le mode de présentation est la thèse. Celle-ci est évaluée selon les modalités prévues par les règlements de l'Université.

Responsables

Maîtrise

Directeur du programme
Jacques Mercier
(418) 656-2131, poste 5787; télécopieur : (418) 656-7688
Jacques.Mercier@rlt.ulaval.ca

Doctorat

Directrice du programme
Sylvie Morel
(418) 656-2131, poste 2477; télécopieur : (418) 656-7688
Sylvie.Morel@rlt.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Exigences générales

Le baccalauréat en relations industrielles, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une exigence minimale d'admission à ce programme.

Considérant la nature des relations industrielles comme champ d'études et de recherche interdisciplinaire, et selon la qualité du dossier scolaire, les candidats diplômés dans une discipline connexe (notamment, mais non exclusivement, l'économie, la psychologie, la sociologie, le droit, l'administration, l'orientation) sont particulièrement bienvenus. Les candidatures de qualité venant d'autres disciplines seront aussi reçues favorablement par la direction du programme.

L'étudiant venant d'une discipline autre que relations industrielles et n'ayant suivi aucun cours universitaire sur les méthodes de recherche et les statistiques devra suivre deux cours à titre de scolarité non contributive. Il devra aussi suivre les cours RLT-67068 *Initiation aux disciplines en relations industrielles I* et RLT-67069 *Initiation aux disciplines en relations industrielles II* et RLT-67070 *Initiation aux disciplines en relations industrielles III*, qui ne sont pas contributives au programme. L'étudiant venant d'une discipline autre que relations industrielles et inscrit dans les types avec essai et avec intervention professionnelle en milieu de travail devra également

suivre le cours RLT-67119 *Initiation aux pratiques en relations industrielles*, qui sera contributive dans le cadre du programme. Selon l'évaluation d'ensemble du dossier du candidat par la direction de programme, il arrive que la scolarité non contributive soit plus importante.

Une moyenne cumulative de 3,33 sur 4,3, ou l'équivalent, pour l'ensemble des études de premier cycle est généralement exigée. Dans tous les cas, la demande d'admission est évaluée dans son ensemble (dossier scolaire, préparation antérieure du candidat, rapports d'appréciation) par la direction du programme et le fait de satisfaire à l'exigence relative à la moyenne cumulative n'entraîne pas automatiquement l'admission.

Exigences particulières

Comme le prévoit le *Règlement des études*, ce programme comporte une exigence minimale d'une session à temps complet.

La poursuite du programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement. Les titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles, ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis à la session d'hiver.

Doctorat

Exigences générales

La maîtrise en relations industrielles ou un diplôme jugé équivalent, constitue l'exigence minimale d'admission à ce programme. L'étudiant dont la formation antérieure n'a pas été obtenue en relations industrielles sera habituellement tenu d'effectuer une scolarité non contributive dont le contenu sera déterminé par la direction de programme.

L'étude d'une demande d'admission peut être retardée ou différée si la direction du programme reçoit les renseignements requis dans un délai trop court précédant le début de la session à laquelle le candidat désire entreprendre ses études. Il est fortement conseillé aux candidats de prendre contact avec la direction du programme à cet égard.

Exigences particulières

En plus des documents requis avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), le candidat doit fournir :

- l'évaluation d'un ou de plusieurs travaux de recherche déjà évalués favorablement (mémoire de maîtrise, publications, rapports de recherche);
- un énoncé des objectifs qu'il poursuit et du sujet sur lequel il entend mener ses recherches; cet énoncé doit démontrer la capacité du candidat à s'exprimer par écrit de façon cohérente et rigoureuse.

La direction du programme tient compte, le cas échéant, de l'expérience professionnelle pertinente du candidat, particulièrement dans le domaine de la recherche.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	27 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
RLT — 67071	3	Théories des relations industrielles
RLT — 67072	3	Méthodes I : fondements de la recherche

ESSAI (12 crédits)

RLT — 67093	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (27 crédits)

A. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles (ou l'équivalent) choisissent neuf cours parmi l'ensemble des cours à option de la maîtrise, dont au moins un en lien avec le sujet de l'essai.

B. Les autres étudiants doivent s'inscrire aux quatre activités suivantes :

RLT — 67119	3	Initiation aux pratiques en relations industrielles
RLT — 67074	3	Séminaire interdisciplinaire I
RLT — 67075	3	Séminaire interdisciplinaire II
RLT — 67076	3	Séminaire interdisciplinaire III

et à cinq autres cours parmi l'ensemble des cours à option de la maîtrise, dont au moins un en lien avec le sujet de l'essai.

Maîtrise avec intervention professionnelle en milieu de travail (IPMT)

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Intervention professionnelle	12 crédits

Activités à option

Cours	27 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
RLT – 67071	3	Théories des relations industrielles
RLT – 67072	3	Méthodes I : fondements de la recherche

INTERVENTION PROFESSIONNELLE (12 crédits)

RLT – 67094	12	Intervention professionnelle en milieu de travail
-------------	----	---

COURS À OPTION (27 crédits)

A. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles (ou l'équivalent) choisissent neuf cours parmi l'ensemble des cours à option de la maîtrise, dont au moins un en lien avec la problématique à aborder dans l'intervention professionnelle en milieu de travail (voir votre directeur de programme pour obtenir son approbation).

B. Les autres étudiants doivent s'inscrire aux quatre activités suivantes :

RLT – 67119	3	Initiation aux pratiques en relations industrielles
RLT – 67074	3	Séminaire interdisciplinaire I
RLT – 67075	3	Séminaire interdisciplinaire II
RLT – 67076	3	Séminaire interdisciplinaire III

et à cinq autres cours parmi l'ensemble des cours à option de la maîtrise, dont au moins un en lien avec la problématique à aborder dans l'intervention professionnelle en milieu de travail (voir votre directeur de programme pour obtenir son approbation).

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	30 crédits

Activités à option

Cours	9 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
RLT – 67071	3	Théories des relations industrielles
RLT – 67073	3	Méthodes II : projet de recherche empirique

COURS À OPTION (9 crédits)

A. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles (ou l'équivalent) choisissent trois cours parmi l'ensemble des cours à option de la maîtrise, dont au moins un en lien avec le sujet du mémoire.

B. Les autres étudiants doivent s'inscrire aux deux activités suivantes :

RLT – 67074	3	Séminaire interdisciplinaire I
RLT – 67075	3	Séminaire interdisciplinaire II

et à un autre cours parmi l'ensemble des cours à option de la maîtrise, dont au moins un en lien avec le sujet du mémoire.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	16 crédits
Thèse	72 crédits

Activités à option

Cours	8 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (16 crédits)

N° cours	Cr	Titre
RLT – 65760	2	Examen de doctorat : volet rétrospectif
RLT – 65761	2	Examen de doctorat : volet prospectif
RLT – 67143	4	Séminaire de doctorat I : théories
RLT – 65757	4	Séminaire de doctorat II : méthodes
RLT – 67144	4	Séminaire de doctorat III : développements

Examen de doctorat

Le programme de doctorat en relations industrielles comprend un examen de doctorat composé de deux volets, l'un rétrospectif (l'examen de synthèse), l'autre prospectif (le projet de thèse). L'examen de doctorat compte pour 4 crédits. Règle générale, l'étudiant subit son examen de synthèse au plus tard 7 mois après la fin

de sa scolarité et soumet son projet de thèse au plus tard 12 mois après la fin de sa scolarité.

Note - Un atelier de doctorat est obligatoire mais non contributoire.

COURS À OPTION (8 crédits)

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

N° cours	Cr	Titre
RLT – 65531	4	Méthodes II : projet de recherche empirique
RLT – 67074	3	Séminaire interdisciplinaire I
RLT – 67075	3	Séminaire interdisciplinaire II
RLT – 67076	3	Séminaire interdisciplinaire III
RLT – 67077	3	Gestion stratégique des ressources humaines
RLT – 67078	3	Innovations en entreprise et ergonomie
RLT – 67079	3	Courants actuels en santé et sécurité au travail
RLT – 67080	3	Rapports sociaux dans l'entreprise
RLT – 67081	3	Défis de l'action syndicale
RLT – 67082	3	Négociation collective
RLT – 67083	3	Équité salariale
RLT – 67084	3	Évaluation de la gestion des ressources humaines
RLT – 67085	3	Systèmes de rémunération
RLT – 67086	3	Modes non traditionnels de rémunération
RLT – 67087	3	Organisation de la production et du travail
RLT – 67088	3	Travail, emploi et institutions
RLT – 65550	1	Lectures dirigées (relations industrielles)
RLT – 65551	2	Lectures dirigées (relations industrielles)
RLT – 65552	3	Lectures dirigées (relations industrielles)
RLT – 65553	4	Lectures dirigées (relations industrielles)
RLT – 67089	3	Thèmes contemporains en relations industrielles
RLT – 62223	1	Sujets spéciaux (relations industrielles)
RLT – 65554	2	Sujets spéciaux (relations industrielles)
RLT – 62225	3	Sujets spéciaux (relations industrielles)
RLT – 65555	4	Sujets spéciaux (relations industrielles)
RLT – 67090	3	Aspects juridiques de la gestion des ressources humaines
RLT – 67091	3	L'Éthique et la prise de décision
RLT – 67092	3	Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité

SCIENCE POLITIQUE

12-2.533.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
13-2.533.01	Maîtrise avec stage et essai, M.A.	[version 002]
10-3.533.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/533A.html

Objectifs

Maîtrise

Au terme de son programme de maîtrise, l'étudiant :

- aura acquis des connaissances dans des champs particuliers de sa discipline et pourra en faire un examen critique;
- maîtrisera certaines méthodes de recherche propres aux champs particuliers de sa discipline;
- pourra traiter par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité.

Type avec mémoire

- aura défini un problème de recherche et l'aura examiné à l'aide de méthodes appropriées.

Ce type de maîtrise sera privilégié par les étudiants qui désirent acquérir une expérience de travail intellectuel autonome.

Type avec stage et essai

- aura défini un problème social ou un enjeu social et l'aura examiné en mettant en application les méthodes et les concepts acquis au cours de la scolarité.

Ce type de maîtrise sera privilégié par les étudiants qui désirent acquérir une expérience en milieu de travail pertinente à une formation en science politique.

Doctorat

À la fin de son programme, l'étudiant :

- aura contribué de façon autonome et originale au développement des connaissances, tout particulièrement par la production d'une thèse;
- pourra situer sa contribution par rapport au développement de la science politique;
- pourra connaître les rapports entre la science politique et d'autres domaines de connaissances du point de vue de la méthode, de la théorie et de l'explication;
- pourra décrire et mettre en perspective les problématiques, théories et méthodes de son champ de spécialisation et d'un autre champ.

Responsables

Maîtrise

Directeur du programme
Raymond Hudon
(418) 656-2131, poste 5570; télécopieur : (418) 656-7861
Raymond.Hudon@pol.ulaval.ca

Doctorat

Directeur du programme
Jean Crête
(418) 656-2131, poste 5056; télécopieur : (418) 656-7861
Jean.Crete@pol.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Chaque demande d'admission est étudiée par le comité de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat disciplinaire ou avec majeure en science politique, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3 sur 4,33 (B) pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline ou un autre domaine sont également admissibles à ce programme; cependant, une scolarité complémentaire peut leur être demandée.

Pour certains candidats, des études et une expérience jugées équivalentes par le comité de programme peuvent satisfaire l'exigence minimale d'admission au programme.

Le dossier doit également contenir trois rapports d'appréciation. De plus, il doit comprendre un exposé sommaire du projet de recherche (une à deux pages), un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation.

Dans tous les cas, le seul fait de satisfaire aux exigences minimales d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Doctorat

Exigences d'admission

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du Département.

La maîtrise (M.A.) en science politique, ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission au programme. De plus, le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33 (B+) pour l'ensemble de ses études de deuxième cycle.

Les titulaires d'un diplôme de deuxième cycle dans une autre discipline ou un autre domaine sont également admissibles au programme; cependant, une scolarité complémentaire peut leur être demandée.

Pour certains candidats, des études et une expérience ou un cheminement particulier jugés équivalents par la direction de programme peuvent satisfaire l'exigence minimale d'admission au programme.

Le dossier de demande d'admission doit également contenir trois rapports d'appréciation. De plus, il doit comprendre un exposé sommaire (un minimum de trois à quatre pages) du projet de recherche, un curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation. Cet exposé doit faire état de l'objet de la recherche, des lignes directrices et hypothèses, des méthodes et techniques d'observation et d'analyse des données, de la pertinence et de l'apport estimés de la recherche. Une bibliographie exploratoire devrait aussi être greffée à l'exposé.

Dans tous les cas, le fait de satisfaire aux exigences minimales d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat.

Dans certains cas, sur la recommandation du directeur de recherche et de la direction de programme, et dans le respect du *Règlement des études*, un candidat peut être admis sans franchir toutes les étapes de la maîtrise. Il doit alors démontrer que son projet de recherche a une ampleur et une originalité suffisantes pour constituer une thèse de doctorat. Finalement, le candidat devrait avoir cumulé une moyenne d'au moins 3,67 sur 4,33 (A-) pour l'ensemble de sa scolarité de deuxième cycle.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Remarque - Veuillez prendre note que la structure et les exigences du programme sont appelées à être modifiées à compter de la session d'automne 2006. Les étudiants désireux de connaître la nature de ces changements peuvent contacter Madame Anne Gosselin à l'adresse suivante : Anne.Gosselin@fss.ulaval.ca.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	15 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
POL – 65647	3	Méthodologie de la recherche
POL – 65683	3	Projet de mémoire

COURS À OPTION (15 crédits)

Note - Les 15 crédits de cours à option doivent être répartis dans au moins deux champs d'études.

Voir la liste des cours communs à la maîtrise et au doctorat, à laquelle s'ajoutent le cours à option propre à la maîtrise POL-65646 *Lectures dirigées I* et les séminaires de concentration du doctorat.

Maîtrise avec stage et essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	3 crédits
Stage	12 crédits
Essai	12 crédits

Activités à option

Cours	18 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRE (3 crédits)

N° cours	Cr	Titre
POL – 65647	3	Méthodologie de la recherche

Note - L'étudiant doit avoir acquis 12 crédits de scolarité, dont au moins 9 crédits (trois cours), avant de pouvoir s'inscrire au stage.

Sous réserve de l'approbation de la direction des stages, l'inscription à l'activité Stage (POL-65682) sera ouverte aux candidats ayant déposé un dossier complet de candidature auprès de la direction des stages avant la fin de la deuxième session.

STAGE (12 crédits)

POL – 65682	12	Stage (science politique)
-------------	----	---------------------------

ESSAI (12 crédits)

POL – 65124	12	Essai
-------------	----	-------

COURS À OPTION (18 crédits)

Note - Les 18 crédits de cours à option doivent être répartis dans au moins deux champs d'études.

Voir la liste des cours communs à la maîtrise et au doctorat, à laquelle s'ajoutent le cours à option propre à la maîtrise POL-65646 *Lectures dirigées I* et les séminaires de concentration du doctorat.

Maîtrise avec mémoire

Ce type de maîtrise est la voie courante vers le doctorat en science politique et vise à développer des habiletés à la recherche. Il s'adresse également à ceux qui se dirigent vers le marché du travail.

Les 45 crédits de scolarité sont répartis de la façon suivante :

- deux cours obligatoires (6 crédits) : Méthodologie de la recherche et Projet de mémoire;
- cinq cours à option (15 crédits) dans au moins deux champs d'études;
- un mémoire (24 crédits).

Les cours (21 crédits)

Les cours sont choisis à l'intérieur ou, parfois, à l'extérieur de la liste des cours du Département. On ne peut y compter qu'un seul cours de « Lectures dirigées ».

En ce qui concerne les cours obligatoires et les cours à option, les exigences sont sensiblement les mêmes à la maîtrise avec mémoire et à la maîtrise avec stage et essai, de façon à faciliter le passage éventuel d'un type à l'autre.

Centré sur la problématique, le cadre théorique et la méthodologie, le « Projet de mémoire » est évalué par un jury composé du directeur de recherche et d'un autre

professeur, qui remettent à l'étudiant des commentaires écrits. Le projet est évalué selon la modalité « P » ou « N ».

Le projet de mémoire doit être déposé au plus tard au cours de la troisième session d'inscription au programme. Le cours « Méthodologie de la recherche » est préalable ou peut être suivi en concomitance.

Le mémoire (24 crédits)

Le mémoire de maîtrise doit faire la preuve, sur un sujet relativement restreint, que l'étudiant est capable d'analyse scientifique. Il ne s'agit pas tellement de faire le plus de lumière possible sur un sujet choisi, ce qui est plutôt réservé à la thèse de doctorat, que de montrer que le candidat est apte à conduire avec méthode l'analyse d'un objet limité d'étude. Le mémoire est évalué tout autant pour sa qualité méthodologique que pour son apport à la connaissance.

Le mémoire est évalué par le directeur de recherche et par deux autres examinateurs désignés par le comité de programme. Dans le cas d'une codirection, le codirecteur s'ajoute aux trois personnes indiquées précédemment.

Maîtrise avec stage et essai

Ce type de maîtrise s'adresse principalement aux étudiants qui se dirigent vers le marché du travail et qui veulent acquérir une expérience en intervention. Il peut aussi mener au doctorat.

Les 45 crédits de scolarité sont répartis de la façon suivante :

- un cours obligatoire (3 crédits) : Méthodologie de la recherche;
- six cours à option (18 crédits) dans au moins deux champs d'études;
- un stage comprenant un rapport de stage (12 crédits);
- un essai (12 crédits).

Les cours (21 crédits)

Les cours sont choisis à l'intérieur ou, parfois, à l'extérieur de la liste des cours du Département. On ne peut y compter qu'un seul cours de « Lectures dirigées ».

En ce qui concerne le cours obligatoire et les cours à option, les exigences sont sensiblement les mêmes à la maîtrise avec stage et essai et à la maîtrise avec mémoire, de façon à faciliter le passage éventuel d'un type à l'autre.

Le stage (12 crédits)

Le stage de deuxième cycle en science politique est un stage d'intervention pendant lequel le stagiaire réalise un projet autonome, à la suite d'un *mandat* organisationnel précis.

Dans l'organisation où il fait son stage, le stagiaire est encadré par une personne reconnue par le Département à titre de « précepteur », qui connaît et partage les objectifs de formation du programme et bénéficie d'une reconnaissance officielle de la part du Département.

Le choix du lieu de stage appartient à l'étudiant, sous réserve d'une approbation par la direction des stages.

Les stages ne sont pas nécessairement rémunérés.

L'essai (12 crédits)

La rédaction de l'essai est entreprise, avec l'accord de la direction de programme, sous la direction d'un membre du personnel enseignant du Département. L'essai doit montrer que l'étudiant est capable d'analyser scientifiquement un sujet donné, qui peut être lié ou non au stage.

De moindre ampleur que le mémoire, l'essai est jugé autant pour sa qualité méthodologique que pour l'aptitude de l'étudiant à traiter systématiquement d'un sujet donné.

En plus du conseiller, l'essai est évalué par un autre examinateur, désigné par le comité de programme.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	16	crédits
Thèse	68	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (16 crédits)

N° cours	Cr	Titre
POL — 65657	3	Séminaire de doctorat
POL — 65666	3	Examen de projet de thèse
POL — 65671	4	Examen de synthèse

Les étudiants au doctorat doivent choisir deux cours parmi les suivants; les étudiants de deuxième cycle peuvent les inscrire à leur programme d'études comme cours à option.

POL — 65677	3	Séminaire de concentration : politiques et management publics
POL — 65678	3	Séminaire de concentration : sociologie politique
POL — 65679	3	Séminaire de concentration : idées politiques
POL — 65680	3	Séminaire de concentration : relations internationales

COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
POL — 65648	3	Lectures dirigées II

Au moment de son choix, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois sessions.

La scolarité

La scolarité comprend 22 crédits répartis de la façon suivante :

Un séminaire obligatoire (3 crédits) : séminaire de doctorat

Réservé exclusivement aux étudiants inscrits au programme de doctorat en science politique, ce cours traite des grandes étapes et des grands thèmes de la science politique et des problèmes liés à la pratique de cette discipline et de ses liens avec d'autres disciplines des sciences humaines. Ce cours est sous la responsabilité d'un professeur du Département qui, au besoin, fait appel à des collègues enseignant dans divers domaines.

Deux séminaires obligatoires (3 crédits chacun) : séminaires de concentration

Un séminaire de concentration (*core course*) est offert dans chacun des quatre champs d'études ou de recherche qu'aborde le programme. Chaque étudiant doit s'inscrire à au moins deux de ces séminaires de concentration, dans les champs auxquels se rattache son examen de synthèse. Offerts au moins une fois par année et placés sous la responsabilité d'un professeur du Département, ces séminaires sont élaborés, en collaboration, par les professeurs associés à chacun des champs et visent à initier aux concepts de base, problématiques, débats théoriques et méthodes qui caractérisent chacun de ces champs.

Ces séminaires peuvent être inscrits au programme d'étudiants de deuxième cycle.

Deux cours à option (3 crédits chacun)

Ces cours sont choisis à l'intérieur ou à l'extérieur de la liste des cours du Département. On ne peut y compter qu'un seul cours de « Lectures dirigées ». L'inscription à l'examen de synthèse peut être autorisée même si ces cours n'ont pas été suivis.

L'examen de synthèse (4 crédits)

L'examen de synthèse a pour but de vérifier la capacité du doctorant de décrire et de mettre en perspective des problématiques, théories et méthodes de ses champs d'études. Pour se préparer à cette épreuve, le doctorant a plusieurs moyens, notamment le séminaire de doctorat, les séminaires de concentration, les cours à option, les lectures personnelles et les consultations avec des professeurs ou des collègues.

La matière principale de l'examen est constituée de listes de lectures, une par champ. Chaque liste compte de 25 à 30 titres et elle est établie par les professeurs associés à ce champ et approuvée par le Comité de programme de troisième cycle. Toute modification à l'une ou l'autre liste doit être proposée par les professeurs associés au champ de recherche concerné et approuvée par le Comité de programme avant la fin de l'année qui précède son application.

L'examen porte sur deux champs. Il est de type examen maison (*take home*). L'étudiant a 12 jours pour répondre à une question dans l'un et l'autre champs qu'il aura choisis. Ces questions sont puisées à même une liste de trois questions préparées pour chacun des deux champs désignés par l'étudiant.

Les réponses préparées par l'étudiant sont évaluées par un jury de quatre professeurs, deux pour chacun des deux champs concernés. Le jury convoque ensuite l'étudiant à une séance orale.

L'examen de synthèse est évalué selon la modalité « P » ou « N ». Si l'examen est jugé satisfaisant, la note « P » est attribuée. Si, dans son ensemble, l'examen est jugé insatisfaisant, la note « M » est inscrite au dossier jusqu'à la fin de la session suivante. La note devient alors « N » s'il n'y a pas eu reprise ou si la reprise s'est révélée insatisfaisante, ou « P » si la reprise est jugée satisfaisante.

Normalement, l'étudiant se présente à l'examen de synthèse à sa troisième ou quatrième session d'inscription au programme.

L'examen de projet de thèse (3 crédits)

L'objet de cet examen est le projet de thèse (problématique, orientations théoriques et méthodologiques). Cet examen vise à vérifier les connaissances théoriques et méthodologiques jugées requises à la réalisation du projet de recherche et à évaluer la faisabilité de ce dernier.

L'examen est évalué par un jury composé de quatre professeurs, à partir d'un document qu'ils reçoivent environ un mois avant la tenue d'une séance orale.

L'examen de projet de thèse est évalué selon la modalité « P » ou « N ». Si l'examen est jugé satisfaisant, la note « P » est attribuée. Si, dans son ensemble, l'examen est jugé insatisfaisant, la note « M » est inscrite au dossier jusqu'à la fin de la session suivante. La note devient alors « N » s'il n'y a pas eu reprise ou si la reprise s'est révélée insatisfaisante, ou « P » si la reprise est jugée satisfaisante.

Normalement, l'étudiant se présente à l'examen de projet de thèse à sa cinquième ou sixième session d'inscription au programme. Avec sa réussite, il est autorisé à poursuivre la recherche en vue de la production de la thèse en tenant compte des exigences établies par la direction de programme quant aux apprentissages linguistiques jugés nécessaires pour la réalisation de la recherche.

La thèse

La thèse compte 68 crédits. Elle est évaluée par au moins cinq examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur de l'Université Laval. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu que si au moins trois examinateurs y participent.

Évaluée pour ses qualités théoriques et méthodologiques, la thèse de doctorat doit contribuer à une meilleure connaissance de l'objet analysé ou à un progrès dans la discussion d'une méthode d'analyse, d'une théorie ou d'un concept clé.

L'encadrement

Pour faciliter le cheminement des étudiants à l'intérieur du programme, le Département considère que la codirection est la règle générale.

L'étudiant travaille principalement sous la supervision d'un professeur, auquel se joint un codirecteur. Il est entendu que cette forme d'encadrement suppose des contacts réguliers entre les personnes visées.

L'encadrement par équipes de recherche favorise une dynamique de groupe par laquelle les étudiants sont régulièrement en contact avec d'autres étudiants et avec plusieurs professeurs, dans le cadre de projets de recherche faisant l'objet ou non de financement externe.

Exigences linguistiques au doctorat

Tout candidat au doctorat doit connaître le français suffisamment pour l'écrire et le parler sans difficulté. Généralement, le candidat devrait faire la preuve qu'il peut lire l'anglais avec facilité. Dans certains cas, selon la nature du projet de recherche, la lecture d'une autre langue pourrait être imposée par la direction de programme.

Après autorisation obtenue spécialement auprès de la direction de programme, la thèse de doctorat peut parfois être écrite en anglais.

Cours communs à la maîtrise et au doctorat

N° cours	Cr	Titre
POL – 65632	3	Théories politiques générales
POL – 65633	3	La Science et la politique
POL – 65634	3	Culture politique
POL – 65635	3	Analyse de la politique étrangère
POL – 65636	3	Géopolitique du bassin du Pacifique
POL – 65637	3	Problèmes de défense et politique étrangère
POL – 65638	3	Analyse comparative des conflits
POL – 65639	3	Politique et société en Afrique
POL – 65640	3	La Restructuration urbaine
POL – 65641	3	Séminaire des théories administratives
POL – 65642	3	Théories des relations internationales
POL – 65643	3	Les Structures du pouvoir
POL – 65644	3	Coopération internationale
POL – 65645	3	Théories du développement
POL – 65647	3	Méthodologie de la recherche
POL – 65649	3	Structures politiques comparées
POL – 61963	3	Politiques publiques
POL – 61964	3	Le Management public
POL – 61967	3	Fondements normatifs des politiques
POL – 66419	3	Évaluation des politiques
POL – 62227	1	Sujets spéciaux (science politique)
POL – 62228	2	Sujets spéciaux (science politique)
POL – 62229	3	Sujets spéciaux (science politique)
POL – 65651	3	La Politique étrangère des USA
POL – 65652	3	Religion et politique comparée
POL – 65654	3	Organisations internationales
POL – 65655	3	État et société en Amérique latine
POL – 65656	3	Les Partis politiques
POL – 65658	3	Le Nationalisme au Québec
POL – 65659	3	Mondialisation et politique : théorie et enjeux
POL – 65660	3	Mouvements sociaux et idéologies politiques
POL – 65661	3	Recherches en philosophie politique
POL – 65662	3	Questions stratégiques contemporaines
POL – 65663	3	Politiques publiques comparées
POL – 65664	3	La Paix : problématiques et stratégies
POL – 65665	3	Les Relations Canada-États-Unis
POL – 64070	3	Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 65667	3	Féminisme et politique
POL – 65669	3	Les Idées politiques au Canada
POL – 64257	3	Méthodes quantitatives
POL – 65670	3	Politiques environnementales internationales
POL – 65672	3	Problèmes actuels de la démocratie
POL – 65673	3	Sociopolitique de l'État
POL – 65674	3	Comportements politiques
POL – 65675	3	Internationalisme et résistance dans l'économie mondiale
POL – 65676	3	Communication politique critique
POL – 65792	3	Groupes d'intérêt et représentation démocratique
POL – 65748	3	État, religions et culture au Canada et au Québec
POL – 65749	3	États de droit, religions et sectes : analyse comparée
POL – 66752	3	Relations interaméricaines
POL – 66868	3	Théories de l'économie politique internationale

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à 3 sur 4,33 (B).

SERVICE SOCIAL

13-2.539.01	Maîtrise avec projet d'intervention et essai, M.Serv.Soc.	[version 004]
12-2.539.01	Maîtrise avec mémoire, M.Serv.Soc.	[version 005]
11-2.539.01	Maîtrise avec essai, M.Serv.Soc.	[version 004]
10-3.539.01	Doctorat, Ph.D.	[version 004]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/539A.html

Objectifs

Maîtrise

Le programme de maîtrise en service social vise l'atteinte des objectifs suivants :

- maîtriser des théories et des modèles essentiels à la compréhension de problématiques et de pratiques sociales;
- comprendre et analyser de façon critique les politiques sociales, en tenant compte de l'environnement social, économique et politique dans lequel s'inscrit la profession;
- avoir une compétence avancée en intervention sociale auprès des individus, des familles, des groupes ou des communautés;
- maîtriser la méthodologie de recherche qui s'applique au service social;
- acquérir les connaissances et les habiletés permettant l'évaluation critique de sa propre pratique et des pratiques en vigueur dans les services sociaux;
- acquérir les connaissances permettant une analyse critique du fonctionnement des institutions et des organisations dans lesquelles s'exerce le travail social;
- acquérir les connaissances permettant une intégration avancée des liens entre la théorie et la pratique;
- obtenir les préalables nécessaires à la poursuite d'études doctorales en service social.

Trois types de maîtrise permettent à l'étudiant d'atteindre ces objectifs.

Maîtrise avec projet d'intervention et essai

Ce type met l'accent sur l'acquisition et l'approfondissement des connaissances dans un domaine du service social et sur l'acquisition des habiletés d'intervention. Il privilégie une approche fondée sur des cours, un projet d'intervention et un essai. Pour son projet d'intervention, d'une envergure limitée, l'étudiant doit conceptualiser et évaluer minimalement son intervention.

Maîtrise avec mémoire

Ce type met l'accent sur la recherche se rapportant aux problématiques et à l'intervention dans un domaine du service social. Il privilégie une approche fondée sur les cours et les activités de recherche conduisant à la présentation d'un mémoire. Le projet de mémoire doit être approuvé par le directeur de recherche.

Maîtrise avec essai

Ce type s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat en service social qui ont au moins 10 années d'expérience pratique en intervention, à temps plein, dans un domaine du service social. Il leur permet d'avoir un regard critique sur leur pratique ainsi que d'acquérir et d'approfondir de nouvelles connaissances grâce à un ensemble de cours et à la rédaction d'un essai lié à l'un des domaines du service social.

Doctorat

De façon générale, le programme vise à former des chercheurs en service social aptes à exercer un leadership intellectuel par l'approfondissement des connaissances et par l'enseignement, en regard de la complexité et de la nouveauté des problématiques sociales contemporaines auxquelles s'adresse le service social. Les objectifs particuliers sont l'aptitude à la détermination des problèmes sociaux, à l'évaluation des pratiques sociales, à l'élaboration de pratiques sociales nouvelles et à la communication par l'enseignement universitaire et par la publication.

Responsables

Maîtrise

Directrice du programme
Aline Vézina
(418) 656-2131, poste 2636; télécopieur : (418) 656-3567
Aline.Vezina@svs.ulaval.ca

Doctorat

Directeur du programme
Serge Dumont
(418) 656-2131, poste 7991; télécopieur : (418) 656-3567
Serge.Dumont@svs.ulaval.ca

Exigences d'admission

Session d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats à la session d'automne seulement. Cependant, pour le programme de doctorat, la direction du programme peut exceptionnellement considérer des demandes d'admission pour les sessions d'été et d'hiver.

Maîtrise

Le baccalauréat disciplinaire en service social constitue une exigence générale d'admission à ce programme. Chaque demande est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de la qualité de son projet préliminaire de maîtrise ainsi que des ressources de l'École.

Le candidat doit avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour l'ensemble de ses études et avoir suivi un cours de premier cycle en analyse des données quantitatives (ex. : SOC-18871 *Analyse des données I* ou POL-14895 *Méthodes quantitatives*). Les étudiants, qui ne satisfont pas à cette condition peuvent être admis à la maîtrise. Ils devront toutefois suivre un cours de méthodes quantitatives de premier cycle dès la première session d'inscription, en plus des autres cours exigés par le type de maîtrise choisi.

Les demandes des titulaires d'un baccalauréat dans une discipline autre que le service social peuvent être étudiées. Il est à noter que, pour ces candidats, la date limite pour déposer une demande d'admission est fixée au 1^{er} avril de chaque année. Ces candidats, s'ils sont admis, auront cependant à suivre une scolarité probatoire pouvant aller jusqu'à 33 crédits. Ils doivent également satisfaire aux autres exigences d'admission mentionnées ci-dessus (moyenne, cours préalable). Chaque demande est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de la qualité de son projet préliminaire de maîtrise ainsi que des ressources de l'École.

Les étudiants qui maintiennent une moyenne égale ou supérieure à 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours suivis en scolarité probatoire peuvent poursuivre le programme de maîtrise en service social.

On peut se procurer le guide pour la demande d'admission et celui pour la préparation du projet préliminaire de maîtrise au bureau 3444 du pavillon Charles-De Koninck (téléphone : 656-2131, poste 5568).

Doctorat

Le préalable normal pour accéder au doctorat en service social est la maîtrise avec mémoire en service social. Les titulaires d'une maîtrise avec projet d'intervention et essai (professionnelle) en service social sont également admissibles au doctorat en service social; cependant, la direction du programme évalue leur préparation à la recherche et détermine, s'il y a lieu, la scolarité additionnelle qui leur sera demandée. Pour ces candidats, comme pour ceux venant de la maîtrise avec mémoire en service social, l'excellence de l'ensemble du dossier de deuxième cycle est prise en considération.

On peut aussi accepter des candidats qui, sans avoir une maîtrise en service social, ont cependant un diplôme équivalent. L'équivalence de ce diplôme est établie en tenant compte des conditions suivantes : premièrement, la discipline dans laquelle le diplôme a été obtenu; deuxièmement, la formation à la recherche déjà acquise; et, troisièmement, la somme des connaissances acquises en service social. Pour établir si le candidat satisfait à cette troisième condition, la direction du programme examine ses connaissances dans les quatre volets du service social : le comportement humain et l'environnement social, les méthodes d'intervention du service social, les champs ou domaines du service social, les politiques sociales et les programmes sociaux. Le cas échéant, la direction du programme exigera une scolarité probatoire ou complémentaire pouvant même comporter des cours de premier cycle, généralement à terminer avant de s'inscrire aux cours du programme de doctorat en service social.

Au moment où elle étudie la demande d'admission, la direction du programme évalue l'ensemble du dossier, à savoir : les résultats scolaires aux cycles antérieurs; les rapports d'appréciation; l'aptitude et la formation à la recherche fondamentale ou appliquée; les objectifs visés dans la démarche de doctorat; le projet préliminaire de recherche; les habiletés de communication écrite; l'obtention de bourses au mérite ou autres distinctions. Les admissions sont limitées à la capacité d'accueil, en particulier aux ressources de l'École liées à l'encadrement de la thèse. La direction du programme peut aussi exiger que le candidat se présente à une entrevue.

Exigences linguistiques

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français oral et écrit ainsi qu'une connaissance de l'anglais lui permettant minimalement de lire cette langue. La direction de programme se réserve le droit de soumettre le candidat à un test d'anglais et de lui imposer, au besoin, un ou des cours de perfectionnement qui ne sont pas contributifs à son programme. Dans ce cas, l'étudiant doit obtenir un résultat de 350 pour sa compétence à la lecture de l'anglais selon le TOEIC. Pour celui dont la langue maternelle n'est pas le français, la direction de programme se réserve le droit

d'exiger, et ce, avant d'admettre définitivement le candidat, l'obtention d'un résultat global d'au moins 700 à l'examen de compréhension de français TFI et d'au moins 350 pour sa compétence à la lecture de l'anglais selon le TOEIC.

Choix du projet d'études

Maîtrise

Quel que soit le type de maîtrise, l'étudiant doit avoir choisi son conseiller avant la fin de sa première session d'inscription. Il doit avoir précisé l'objet de son essai (maîtrise avec essai), son sujet de recherche (maîtrise avec mémoire) ou son projet d'intervention (maîtrise avec projet d'intervention et d'essai) avant d'avoir acquis la moitié de ses crédits.

Doctorat

Avec sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un projet préliminaire de recherche, dans lequel il indique sur quoi porteront ses travaux de recherche. La direction de programme fournira aux candidats un formulaire complémentaire d'admission pour les guider dans la présentation de ce projet. L'objectif est d'évaluer si le candidat a une idée suffisamment précise de son projet d'études doctorales et si l'École de service social a les ressources suffisantes pour répondre à ses attentes particulières.

Il est souhaitable que l'étudiant ait choisi un directeur de recherche au moment de son admission. Autrement, c'est la direction du programme, par l'entremise du directeur du programme, qui assigne à l'étudiant un directeur provisoire de recherche.

L'étudiant enregistre son sujet de thèse à la fin de sa première session d'inscription et procède en même temps à la demande de désignation d'un directeur de recherche.

Après avoir terminé les crédits de sa scolarité de cours et avoir réussi le cours « Examen de doctorat I : volet rétrospectif » et le plus tôt possible pendant la deuxième année suivant sa première inscription au programme, l'étudiant doit soumettre son projet de thèse « Examen de doctorat II : volet prospectif ». La composition du comité de thèse est également officialisée à cette occasion. Ce projet est présenté sous forme d'un texte écrit. En pratique, il s'agit du premier rapport d'avancement de la recherche que l'étudiant fournit à son futur comité de thèse. Ce rapport revêt une importance particulière, car son objectif est de faire approuver un projet de recherche structuré et organisé susceptible, une fois réalisé, de constituer la thèse de doctorat. Pour cette raison, ce premier rapport est présenté par écrit, puis soutenu oralement. Ce projet est soumis à un jury constitué, pour la circonstance, des personnes qui composeront le comité de thèse et présidé par le directeur du programme ou son représentant; le projet est évalué selon la formule « succès ou échec » et son acceptation est nécessaire à la poursuite de la thèse.

Pour plus de renseignements concernant le dépôt et la soutenance, l'étudiant peut consulter le site Web de la Faculté des études supérieures (www.fes.ulaval.ca). On peut également consulter, pour plus de renseignements sur le fonctionnement du programme de doctorat, le *Guide des études de doctorat en service social*.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec projet d'intervention et essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Projet d'intervention	9 crédits
Essai	9 crédits

Activités à option

Cours	18 crédits
-------	------------

Note - Les 18 crédits de cours à option sont répartis de la façon suivante : un minimum de 6 crédits dans les cours de pratiques avancées, un minimum de 3 crédits dans les cours des domaines du service social, un minimum de 3 crédits dans les cours de recherche et 6 crédits choisis dans l'ensemble des cours offerts dans le programme de maîtrise à l'École de service social (pratiques avancées, domaine du service social, cours de recherche et autres cours) ou des cours offerts dans d'autres programmes de maîtrise jugés pertinents et approuvés par la direction de programme.

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SVS — 60824	3	Analyse des politiques sociales
SVS — 60834	3	Méthodologie générale de la recherche
SVS — 66894	3	Paradigmes contemporains en service social

PROJET D'INTERVENTION (9 crédits)

SVS — 66907	9	Projet d'intervention
-------------	---	-----------------------

Note - Le projet d'intervention ne peut être entrepris avant d'avoir réussi les 9 crédits des cours obligatoires, 6 crédits dans les cours de pratiques avancées, 3 crédits dans les cours des domaines du service social et 3 crédits dans les cours de recherche. De plus, l'étudiant doit soumettre un projet à la direction du programme. Le projet doit obtenir l'aval du conseiller et de la direction de programme. Le choix du conseiller est confirmé par la direction du programme, au moment de l'approbation du projet

Faculté des sciences sociales

d'intervention. Le dépôt de l'essai pour évaluation ne peut se faire avant d'avoir réussi tous les crédits de cours du programme.

ESSAI (9 crédits)

SVS – 66904 9 Essai (maîtrise avec projet d'intervention et essai)

COURS À OPTION (18 crédits)

Pratiques avancées

Choisir au moins 6 crédits parmi les cours suivants :

N° cours Cr Titre

SVS – 66896 3 Pratiques avancées en service social personnel
SVS – 66898 3 Pratiques avancées en service social des groupes
SVS – 66901 3 Pratiques avancées en organisation communautaire

Domaines du service social

Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :

SVS – 66903 3 Service social et la santé mentale
SVS – 66905 3 Service social et la santé
SVS – 64769 3 Service social auprès des couples et des familles
SVS – 66906 3 Service social auprès de l'enfance et de la jeunesse
SVS – 66893 3 Service social gérontologique
SVS – 64771 3 Service social en violence conjugale et familiale
SVS – 66895 3 Organisation communautaire et action sociale
SVS – 66897 3 Organisation communautaire et développement local
SVS – 64770 3 Intervention sociale auprès des clientèles masculines
SVS – 63098 3 Théories féministes et service social
SVS – 66899 3 Diversité sexuelle et intervention sociale
SVS – 66900 3 Diversité culturelle et intervention sociale
SVS – 64767 3 Médiation familiale
SVS – 60840 3 Méthodes de supervision pédagogique

Note - Ces cours sont donnés selon un rythme biennal.

Recherche

Choisir au moins 3 crédits dont obligatoirement SVS-63610 ou SVS-60827.

SVS – 63083 3 Méthodes de recherche qualitative
SVS – 63610 3 Évaluation de l'intervention
SVS – 60827 3 Évaluation de programmes

ou

Choisir un autre cours de méthodes quantitatives de niveau supérieur au cours de base du baccalauréat.

SOC – 18872 3 Analyse des données II
MEV – 64925 3 Analyse de données I

Choisir jusqu'à 6 autres crédits parmi les cours précédemment cités ou parmi les cours offerts dans d'autres programmes de maîtrise.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 9 crédits
Mémoire 24 crédits

Activités à option

Cours 12 crédits

Note - Les 12 crédits de cours à option sont répartis de la façon suivante : entre 0 et 3 crédits dans les cours de pratiques avancées, un minimum de 3 crédits dans les cours des domaines du service social, un minimum de 6 crédits dans les cours de recherche et 3 crédits choisis dans l'ensemble des cours offerts dans le programme de maîtrise à l'École de service social (pratiques avancées, domaine du service social, cours de recherche et autres cours) ou des cours offerts dans d'autres programmes de maîtrise jugés pertinents et approuvés par la direction de programme.

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours Cr Titre

SVS – 60824 3 Analyse des politiques sociales
SVS – 60834 3 Méthodologie générale de la recherche
SVS – 66894 3 Paradigmes contemporains en service social

COURS À OPTION (12 crédits)

Pratiques avancées

Choisir entre 0 et 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours Cr Titre

SVS – 66896 3 Pratiques avancées en service social personnel
SVS – 66898 3 Pratiques avancées en service social des groupes
SVS – 66901 3 Pratiques avancées en organisation communautaire

Domaines du service social

Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :

SVS – 66903 3 Service social et la santé mentale
SVS – 66905 3 Service social et la santé

SVS – 64769 3 Service social auprès des couples et des familles
SVS – 66906 3 Service social auprès de l'enfance et de la jeunesse
SVS – 66893 3 Service social gérontologique
SVS – 64771 3 Service social en violence conjugale et familiale
SVS – 66895 3 Organisation communautaire et action sociale
SVS – 66897 3 Organisation communautaire et développement local
SVS – 64770 3 Intervention sociale auprès des clientèles masculines
SVS – 63098 3 Théories féministes et service social
SVS – 66899 3 Diversité sexuelle et intervention sociale
SVS – 66900 3 Diversité culturelle et intervention sociale
SVS – 64767 3 Médiation familiale
SVS – 60840 3 Méthodes de supervision pédagogique

Note - Ces cours sont donnés selon un rythme biennal.

Recherche

Choisir au moins 6 crédits dont obligatoirement SVS-63083 ou *Analyse des données quantitatives*.

SVS – 63083 3 Méthodes de recherche qualitative
SVS – 63610 3 Évaluation de l'intervention
SVS – 60827 3 Évaluation de programmes

ou

Choisir un autre cours de méthodes quantitatives de niveau supérieur au cours de base du baccalauréat.

SOC – 18872 3 Analyse des données II
MEV – 64925 3 Analyse de données I

Choisir jusqu'à 3 autres crédits parmi les cours précédemment cités ou parmi les cours offerts dans d'autres programmes de maîtrise.

Note - Le dépôt de la mémoire de recherche pour évaluation ne peut être fait avant d'avoir réussi tous les crédits de cours. De plus, l'étudiant doit soumettre un projet de recherche à la direction de programme qui doit donner son aval à la réalisation du projet. Un professeur du programme assume l'encadrement de la mémoire. Il est nommé par la direction du programme au moment de l'approbation du projet.

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 9 crédits
Essai 12 crédits

Activités à option

Cours 24 crédits

Note - Les 24 crédits de cours à option sont répartis de la façon suivante : un minimum de 3 crédits dans les cours de pratiques avancées, un minimum de 9 crédits dans les cours des domaines du service social, un minimum de 3 crédits dans les cours de recherche et 9 crédits choisis dans l'ensemble des cours offerts dans le programme de maîtrise à l'École de service social (pratiques avancées, domaine du service social, cours de recherche et autres cours) ou des cours offerts par d'autres programmes de maîtrise jugés pertinents et approuvés par la direction de programme.

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours Cr Titre

SVS – 60824 3 Analyse des politiques sociales
SVS – 60834 3 Méthodologie générale de la recherche
SVS – 66894 3 Paradigmes contemporains en service social

ESSAI (12 crédits)

SVS – 66902 12 Essai (maîtrise avec essai)

Note - Le dépôt de l'essai pour évaluation ne peut être fait avant d'avoir réussi tous les crédits de cours. Le projet d'essai doit obtenir l'aval du conseiller et de la direction de programme. Le conseiller est nommé par la direction de programme au moment de l'approbation de l'essai.

COURS À OPTION (18 crédits)

Pratiques avancées

Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :

N° cours Cr Titre

SVS – 66896 3 Pratiques avancées en service social personnel
SVS – 66898 3 Pratiques avancées en service social des groupes
SVS – 66901 3 Pratiques avancées en organisation communautaire

Domaines du service social

Choisir au moins 9 crédits parmi les cours suivants :

SVS – 66903 3 Service social et la santé mentale
SVS – 66905 3 Service social et la santé
SVS – 64769 3 Service social auprès des couples et des familles
SVS – 66906 3 Service social auprès de l'enfance et de la jeunesse
SVS – 66893 3 Service social gérontologique
SVS – 64771 3 Service social en violence conjugale et familiale
SVS – 66895 3 Organisation communautaire et action sociale

SVS – 66897	3	Organisation communautaire et développement local
SVS – 64770	3	Intervention sociale auprès des clientèles masculines
SVS – 63098	3	Théories féministes et service social
SVS – 66899	3	Diversité sexuelle et intervention sociale
SVS – 66900	3	Diversité culturelle et intervention sociale
SVS – 64767	3	Médiation familiale
SVS – 60840	3	Méthodes de supervision pédagogique

Note - Ces cours sont donnés selon un rythme biennal.

Recherche

Choisir au moins 3 crédits dont obligatoirement SVS-63610 ou SVS-60827.

SVS – 63083	3	Méthodes de recherche qualitative
SVS – 63610	3	Évaluation de l'intervention
SVS – 60827	3	Évaluation de programmes

ou

Choisir un autre cours de méthodes quantitatives de niveau supérieur au cours de base du baccalauréat.

SOC – 18872	3	Analyse des données II
MEV – 64925	3	Analyse de données I

Choisir 9 autres crédits parmi les cours précédemment cités ou parmi les cours offerts dans d'autres programmes de maîtrise.

Autres cours du programme

SVS – 60609	3	Projet individuel
SVS – 62233	3	Sujets spéciaux (service social)

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Thèse	69	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SVS – 63935	3	Séminaire de doctorat I
SVS – 63936	3	Séminaire de doctorat II
SVS – 65746	3	Examen de doctorat I : volet rétrospectif
SVS – 65747	3	Examen de doctorat II : volet prospectif

COURS À OPTION (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SVS – 60824	3	Analyse des politiques sociales
SVS – 60834	3	Méthodologie générale de la recherche
SVS – 66894	3	Paradigmes contemporains en service social
SVS – 66896	3	Pratiques avancées en service social personnel
SVS – 66898	3	Pratiques avancées en service social des groupes
SVS – 66901	3	Pratiques avancées en organisation communautaire
SVS – 66903	3	Service social et la santé mentale
SVS – 66905	3	Service social et la santé
SVS – 64769	3	Service social auprès des couples et des familles
SVS – 66906	3	Service social auprès de l'enfance et de la jeunesse
SVS – 66893	3	Service social gérontologique
SVS – 64771	3	Service social en violence conjugale et familiale
SVS – 66895	3	Organisation communautaire et action sociale
SVS – 66897	3	Organisation communautaire et développement local
SVS – 64770	3	Intervention sociale auprès des clientèles masculines
SVS – 63098	3	Théories féministes et service social
SVS – 66899	3	Diversité sexuelle et intervention sociale
SVS – 66900	3	Diversité culturelle et intervention sociale
SVS – 64767	3	Médiation familiale
SVS – 60840	3	Méthodes de supervision pédagogique
SVS – 63083	3	Méthodes de recherche qualitative
SVS – 63610	3	Évaluation de l'intervention
SVS – 60827	3	Évaluation de programmes
SVS – 64093	3	Travail dirigé
SVS – 64115	3	Sujets spéciaux (service social)
SVS – 64116	3	Sujets spéciaux (service social)

Note - Ces cours sont donnés selon un rythme biennal.

Exigences particulières concernant les cours

Doctorat

Le cours « Examen de doctorat I : volet rétrospectif » doit être réussi avant l'acquisition de 45 crédits, soit la moitié des crédits du programme. Il doit être suivi après les séminaires de doctorat I et II et réussi avant la fin de la deuxième année. Cependant, il est fortement recommandé de terminer le cours « Examen de doctorat I : volet rétrospectif » vers la fin de la session d'automne ou au début de la session d'hiver de la deuxième année. La réussite de cet examen est nécessaire à la poursuite du programme. Quant au cours « Examen de doctorat II : volet prospectif », il doit être réussi avant l'obtention de 60 crédits.

Exigences particulières concernant le travail de rédaction

Maîtrise avec projet d'intervention et essai

La présentation du projet d'intervention, d'une vingtaine de pages, doit être approuvée par le conseiller. Ce projet doit contenir la présentation de la problématique, la démonstration de la pertinence, les approches ou modèles d'intervention possibles ainsi que la justification du projet des approches ou des modèles retenus, les objectifs d'apprentissage, les objectifs d'intervention, les moyens utilisés afin d'évaluer l'intervention, la description sommaire du milieu où se réalisera le projet d'intervention et les attentes relatives à la supervision.

Le rapport, d'une dizaine de pages, constitue un retour critique sur l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Il vient confirmer la pratique adoptée dans le projet d'intervention. Il prend la forme d'un court texte qui fait état des objectifs poursuivis, du degré d'atteinte de ces objectifs et de l'explication des écarts, s'il y a lieu. Il est l'outil principal servant à l'évaluation de la réussite du projet d'intervention.

L'essai constitue l'activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de l'atteinte des objectifs d'intervention poursuivis au cours du projet d'intervention. Ce document, d'une cinquantaine de pages, devrait comprendre un état des connaissances en lien avec l'intervention réalisée, la présentation des approches ou modèles d'intervention retenus, la présentation des outils ayant servi à l'évaluation de l'intervention, les résultats obtenus, l'interprétation des résultats ainsi qu'une conclusion qui fait le point sur les retombées de l'intervention pour la pratique du service social et les pistes de recherche pertinentes à envisager.

Maîtrise avec essai

Le projet d'essai d'une vingtaine de pages doit être approuvé par le conseiller.

L'essai constitue l'activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de ses connaissances dans un domaine particulier du service social. Ce document, d'environ 70 pages, témoigne de sa capacité de traiter systématiquement et de manière critique d'une question bien définie et d'en rendre compte par écrit, d'une façon claire et cohérente, afin d'alimenter la réflexion sur la pratique du service social.

Maîtrise avec mémoire

Le mémoire se définit comme un rapport de recherche scientifique complet. Ce document, d'une centaine de pages, comprend une introduction qui présente le thème de la recherche, une recension satisfaisante des écrits de la littérature menant à la détermination d'une question de recherche, le cadre conceptuel utilisé, les choix méthodologiques, la présentation des résultats obtenus, la discussion des résultats ainsi que les conclusions qui en sont tirées. Les retombées pour la pratique en service social, compte tenu de la portée et des limites de l'étude ainsi que des pistes de recherche à poursuivre, complètent le mémoire.

Le mémoire est évalué par trois examinateurs : le directeur de recherche et deux autres professeurs. Il n'y a pas d'exposé oral.

Doctorat

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche de l'étudiant est la thèse. Après avoir terminé la scolarité, l'étudiant doit, dans le cadre du cours « Examen de doctorat II : volet prospectif », soumettre son projet de thèse avant l'obtention de 60 crédits au programme et au plus tard avant la fin de la session qui suit la réussite du cours « Examen de doctorat I : volet rétrospectif ». Ce projet est évalué selon la formule « succès ou échec », au cours d'un examen oral devant un jury formé à cette fin et qui comprend le directeur de thèse en plus de deux autres professeurs. Le succès à cet examen est nécessaire à la poursuite de la thèse. Par la suite, l'étudiant doit soumettre un rapport annuel à son directeur de recherche, précisant l'état d'avancement de ses travaux.

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse (*Règlement des études*, art. 280). Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Autres particularités

Des projets particuliers de recherche interdisciplinaire pourraient être entrepris à la suite d'une entente avec une autre unité de l'Université Laval. D'autres projets de recherche à caractère interuniversitaire pourraient être menés, moyennant une entente avec une autre université. Chaque cas particulier doit être approuvé par la direction du programme. Dans ces cas particuliers, c'est l'Université Laval qui confère le grade de *Philosophiæ Doctor* et le doctorat ainsi obtenu est un doctorat en service social.

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ)

Les titulaires d'un baccalauréat en service social peuvent devenir membres de l'OPTSQ, ordre professionnel à titre réservé. Les étudiants n'ayant pas de baccalauréat en service social sont admissibles à l'OPTSQ, s'ils sont titulaires d'une maîtrise en service social (indépendamment du cheminement suivi).

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Ce programme a une durée minimale de quatre sessions.

Doctorat

L'étudiant doit prévoir au moins trois sessions de résidence au cours desquelles il pourra consacrer ses activités à ses études doctorales. La résidence est la période de temps, exprimée en sessions, pendant laquelle l'étudiant est tenu de s'inscrire à temps complet (12 crédits) pour satisfaire aux exigences de son programme.

SOCIOLOGIE

12-2.535.01 Maîtrise avec mémoire, M.A. [version 005]

10-3.535.01 Doctorat, Ph.D. [version 007]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/535A.html

Objectifs

Maîtrise

Les études de maîtrise visent à permettre à l'étudiant d'acquérir de l'autonomie dans la pratique de la sociologie. À cette fin, le programme est construit sur deux axes convergents, d'une part, rendre l'étudiant apte à utiliser les connaissances acquises au baccalauréat, en vue d'une réflexion approfondie sur des thèmes sociologiques diversifiés, d'autre part, rendre l'étudiant apte à concevoir et à exécuter un projet de recherche sur un thème particulier qui s'achève par la rédaction d'un mémoire.

Doctorat

Ce programme a pour objectifs de former des chercheurs et de préparer à l'enseignement universitaire en sociologie et au marché du travail, là où cette formation est requise.

Responsable

Directeur des programmes
Pierre St-Arnaud
(418) 656-3773; télécopieur : (418) 656-7390
Pierre.St-Arnaud@soc.ulaval.ca

Exigences d'admission

Maîtrise

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

Le baccalauréat en sociologie, ou un diplôme jugé équivalent, ainsi qu'une moyenne cumulative de 3,20 sur 4,33, ou son équivalent, sont les exigences minimales normalement requises pour être admis à ce programme.

Les candidats titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine d'études autre que la sociologie sont admissibles à ce programme s'ils font la preuve d'une connaissance équivalente à 60 crédits de sociologie. Aux candidats ne remplissant pas cette condition, la direction du programme demandera une scolarité probatoire ou complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Doctorat

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction du programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

La maîtrise en sciences sociales (sociologie), ou un diplôme jugé équivalent, ainsi qu'une moyenne cumulative de 3,20 sur 4,33, ou son équivalent, constituent les exigences minimales d'admission à ce programme.

Avec sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un avant-projet de recherche (de quelques pages), dans lequel il indique sur quoi il entend faire porter ses travaux. Il doit en outre présenter à la direction du programme la preuve écrite qu'un professeur du Département accepte d'être son directeur de recherche et de thèse.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	4 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	20 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRE (4 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SOC – 63211	4	Séminaire de maîtrise

COURS À OPTION (20 crédits)

Choisir cinq cours parmi les cours à option communs à la maîtrise et au doctorat, l'un d'entre eux pouvant être remplacé par un cours d'un autre programme de deuxième cycle. Le « Cours de lecture », le « Stage de formation » et les « Sujets spéciaux » doivent être approuvés par la direction du programme.

Un seul cours de lecture et un seul stage de formation sont autorisés.

N° cours	Cr	Titre
SOC – 61151	4	Lectures dirigées
SOC – 66006	4	Stage de formation

L'ensemble des cours de lecture, des sujets spéciaux, des cours hors programme et du stage de formation ne doit pas dépasser 8 crédits.

Choix du projet de recherche

Au plus tard à la fin de la première session d'inscription comme étudiant admis définitivement au programme, l'étudiant doit avoir fait le choix d'un directeur de recherche qui accepte de le diriger et avoir fait approuver le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche par la direction du programme. Ce choix est préalable à l'inscription au cours SOC-63211 *Séminaire de maîtrise*. Dans certains cas, et avec l'approbation de la direction de programme, le directeur peut être assisté d'un autre professeur, de l'Université ou de l'extérieur, lequel agit comme codirecteur. Le *Guide de l'étudiant en sociologie*, préparé par le Département de sociologie, fournit des précisions sur ces sujets.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	8 crédits
Thèse	80 crédits

Activités à option

Cours	8 crédits
-------	-----------

COURS OBLIGATOIRES (8 crédits)

L'étudiant doit suivre un séminaire de doctorat parmi les quatre séminaires suivants et s'inscrire au cours SOC-63215 *Examen de synthèse*, à la troisième session d'inscription comme étudiant admis définitivement au programme et inscrit à temps complet.

N° cours	Cr	Titre
SOC – 63207	4	Séminaire de doctorat I
SOC – 63210	4	Séminaire de doctorat II
SOC – 63940	4	Séminaire de doctorat III
SOC – 65082	4	Séminaire de doctorat IV
SOC – 63215	4	Examen de synthèse

COURS À OPTION (8 crédits)

Choisir 8 crédits parmi les cours de la liste ci-dessous ou d'un autre programme d'études de deuxième ou de troisième cycle. Ces derniers doivent être approuvés par la direction du programme.

COURS À OPTION COMMUNS À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT

N° cours	Cr	Titre
SOC – 61572	4	Méthodes interprétatives
SOC – 61576	4	Sociologie de la consommation
SOC – 61970	4	Mondialisation et Tiers-Monde
SOC – 62688	4	Les Mutations du Québec contemporain
SOC – 62235	1	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62236	2	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62237	3	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62238	4	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62364	4	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62365	4	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62366	4	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 65271	1	Sujets spéciaux (sociologie)
SOC – 62884	4	Coopération et développement
SOC – 62885	4	Séminaire en analyse de texte

SOC – 63208	4 Séminaire sur l'identité contemporaine
SOC – 63137	4 Sociologie du développement
SOC – 63373	4 Sociologie sur les mouvements sociaux
SOC – 63628	4 Sociologie et société américaines
SOC – 63629	4 Les Transformations de l'État
SOC – 63630	4 Amérique latine : sociologies et sociétés
SOC – 63829	4 Échanges, réseaux et sociabilité
SHR – 63201	4 Les Concepts fondamentaux en sciences de la religion
SOC – 62738	3 Aménagement et société
SOC – 64280	4 Technoscience contemporaine
SOC – 61577	4 Séminaire en sociologie du travail II
SOC – 64462	4 Sociologie et méthodologie
SOC – 64463	4 Théories sociologiques générales
SOC – 64493	4 Changement social au Québec
SOC – 65059	4 Sociologie et psychanalyse
SOC – 65062	4 Rapports sociaux : parenté, familles et enfants
SOC – 65162	4 Les Fondements du lien social
SOC – 65267	4 Crise, pauvreté et changements démographiques
SOC – 65317	4 Stratification sociale et système mondial
SOC – 65318	4 Classes, statuts et inégalités
SOC – 65325	4 Questions de développement : Politiques sociales comparées
SOC – 65428	4 Tradition anthroposociologique française
SOC – 66292	3 Tendances sociales comparées
SOC – 66296	4 Sociologie du Canada anglais
SOC – 66664	4 Niklas Luhmann et le systémisme
SOC – 66741	4 Innovations méthodologiques et statistiques sociales
SOC – 66778	4 Sociohistoire de l'éducation des Autochtones au Canada
SOC – 66862	4 Dynamiques des sociétés africaines
SOC – 66872	4 La Sociologie dialectique de Michel Freitag

Choix du projet de recherche

Au plus tard à la fin de la première session d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit avoir fait le choix d'un directeur de recherche qui accepte de le diriger et avoir fait approuver ce choix par la direction du programme. Quant à son projet de recherche, l'approbation de la direction du programme doit se faire avant la fin de la deuxième session d'inscription. Dans certains cas, et avec l'approbation de la direction du programme, le directeur de recherche peut être assisté d'un autre professeur, de l'Université ou de l'extérieur, lequel agit à titre de codirecteur. Le *Guide de l'étudiant en sociologie*, préparé par le Département de sociologie, fournit des précisions sur ces sujets.

Exigences particulières concernant les cours

Maîtrise

L'étudiant qui s'inscrit à temps complet doit normalement terminer les cours de son programme dans les deux sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. S'il s'inscrit à temps partiel, il doit terminer sa scolarité avant d'entreprendre les travaux de recherche conduisant à son mémoire. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit normalement terminer ces cours avant d'entreprendre les cours propres au programme.

Doctorat

L'étudiant qui s'inscrit à temps complet doit normalement terminer les cours de son programme dans les deux sessions qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. S'il s'inscrit à temps partiel, il doit terminer sa scolarité avant d'entreprendre les travaux de recherche conduisant à sa thèse. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit normalement terminer ces cours avant d'entreprendre les cours propres au programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat comporte deux aspects : le premier est rétrospectif (examen de synthèse), le second est prospectif (projet de thèse).

L'examen de synthèse doit permettre d'évaluer les connaissances générales de l'étudiant dans deux champs de la sociologie en plus de celui de sa recherche. Le jury de trois professeurs nommés par la direction du programme pose trois questions dont une seule porte sur le champ de recherche de la thèse proprement dit. Normalement, c'est le directeur de recherche qui la pose. L'étudiant doit répondre par écrit à chaque question, puis se présenter à un examen oral devant les trois professeurs. L'examen de synthèse doit être passé à la troisième session d'inscription comme étudiant admis définitivement au programme. Pour poursuivre ses études doctorales, l'étudiant doit obtenir la note de passage B à cet examen.

L'examen du projet de thèse est entièrement prospectif et marque l'entrée de l'étudiant dans l'étape de la rédaction proprement dite. L'évaluation se fait en ayant recours à la notation P et N et vise à vérifier l'acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques requises pour la réalisation du projet, ainsi que la faisabilité de celui-ci. En cas d'échec, une seule reprise est possible pour chacun des deux volets de l'examen de doctorat.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est le mémoire. Celui-ci est évalué par trois examinateurs, dont le directeur de recherche et le codirecteur, s'il y a lieu. Il n'y a pas d'exposé oral, voir le site Web de la Faculté des études supérieures pour les règles générales de présentation du mémoire et les modalités de son évaluation (www.ulaval.ca/fes).

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des crédits de recherche, il doit présenter un plan de travail les justifiant et, lors de l'inscription suivante, il doit déposer un bref rapport de ses activités de recherche. Ces crédits de recherche sont habituellement accordés une fois la scolarité terminée et lorsque le sujet de mémoire et le directeur de recherche ont été choisis.

Doctorat

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des crédits de recherche, il doit présenter un plan de travail les justifiant et, lors de l'inscription suivante, il doit déposer un bref rapport de ses activités de recherche.

Après avoir acquis les 16 crédits de sa scolarité, et au plus tard pendant la troisième année suivant sa première inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit soumettre son projet de thèse. L'exposé qu'il présente doit comprendre, en particulier, une articulation analytique des concepts, une élaboration d'hypothèses, les perspectives méthodologiques et un plan des opérations à réaliser. Ce projet est évalué selon la formule succès ou échec au cours d'un examen oral devant un jury formé à cette fin et qui comprend le directeur de recherche et le codirecteur, s'il y a lieu. Le succès obtenu à cet examen est nécessaire à la continuation des travaux de thèse.

Par la suite, l'étudiant doit soumettre un rapport annuel à son directeur de thèse précisant l'état d'avancement de ses travaux.

La thèse proprement dite est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont le directeur de thèse et le codirecteur, s'il y a lieu. Un des examinateurs est un spécialiste de l'extérieur, voir le site Web de la Faculté des études supérieures pour les règles générales de présentation de la thèse et les modalités de son évaluation (www.ulaval.ca/fes).

Dans le cas de l'examen et de la soutenance de la thèse d'un candidat remplissant une fonction d'enseignement à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, trois des quatre examinateurs viennent de l'extérieur de l'Université.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, la session d'été ne compte pas.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier. Afin de satisfaire à cette exigence, les sessions d'été ne comptent pas.

Exigences linguistiques

Maîtrise et doctorat

La direction de programme se réserve le droit de soumettre tout candidat à un test de classement relativement à sa connaissance du français et de lui imposer, au besoin, un cours de perfectionnement. L'étudiant doit également être capable de lire l'anglais. Tout étudiant doit se soumettre à un test de classement en lecture anglaise, dès sa première session d'inscription. S'il n'atteint pas le niveau souhaité, soit ANL-22474 *Reading I* de l'École de langues, il se voit imposer un cours de perfectionnement. Les cours de langue doivent être pris hors programme et leur réussite est une condition de diplomation.

AFFAIRES PUBLIQUES ET REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS

50-2.533.00 Microprogramme de deuxième cycle

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/533M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en affaires publiques et représentation des intérêts permet d'améliorer sa connaissance et sa compréhension des phénomènes relatifs :

- aux fondements et au fonctionnement de la démocratie selon des formes de la représentation qui sont elles-mêmes fonction d'idéaux de participation;
- au statut des institutions publiques et aux règles qui en cadrent leur action;
- aux actions de représentation des groupes organisés auprès des titulaires de charges publiques et aux conditions qui marquent la légitimité de ces actions;

- aux réglementations et aux codes qui s'appliquent à ces actions;
- aux dynamiques et aux enjeux qui entourent les décisions publiques.

Il permet également de développer ou de consolider son savoir-faire par rapport aux pratiques et aux modes de représentation directe ou indirecte auprès des responsables de décisions publiques et de favoriser le transfert des connaissances acquises dans la pratique quotidienne.

Les cinq cours qui composent le microprogramme forment un ensemble résolument pluridisciplinaire. Ils abordent respectivement un aspect ou l'autre des phénomènes étudiés : dimensions proprement politique, institutionnelle, juridique, économique et des pratiques.

Ressources en enseignement et animation du microprogramme

L'animation du microprogramme de deuxième cycle en affaires publiques et représentation des intérêts (APRI) et des cours qui le composent est assurée par des spécialistes reconnus dans leur domaine et des intervenants qui comptent une riche expérience professionnelle. Il permet aux participants de tirer profit de cette expertise en développant leur savoir-faire et leur connaissance du contexte dans lequel est utilisé ce savoir-faire.

Responsable

Raymond Hudon
(418) 656-2131, poste 5570; télécopieur : (418) 656-7861
Raymond.Hudon@pol.ulaval.ca

Exigences d'admission

Pour être admis à ce microprogramme de deuxième cycle, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine pertinent (sciences sociales, droit, communication) et avoir une expérience de travail d'au moins deux ans.

Il peut également être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline et avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins deux ans.

À noter que l'Université peut accepter la candidature d'une personne qui, bien qu'elle ne soit pas titulaire du diplôme requis, possède une expérience professionnelle particulièrement solide et pertinente.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Exigences en vue de l'obtention de l'attestation

Dans l'esprit des objectifs définis, le microprogramme de deuxième cycle en affaires publiques et représentation des intérêts comprend des dimensions analytique et pratique qui se reflètent dans la conception et l'articulation des cinq cours prévus. Le microprogramme comporte 15 crédits.

POL – 65792 Groupes d'intérêt et représentation démocratique (3 crédits)

Le cours a pour objet les modes et mécanismes de représentation de la société civile auprès des institutions et décideurs politiques, plus spécialement par l'action des groupes d'intérêt. L'examen est mené en tenant compte particulièrement des transformations en cours des formes de l'action collective et de leur incidence sur le caractère démocratique de la décision publique. Les thèmes abordés peuvent être sommairement décrits comme suit : intérêts, groupes et politique; représentation des intérêts, pluralisme, corporatisme; information, influence, pression et lobbying; groupes d'intérêt, partis politiques et politique; groupes d'intérêt, démocratie et participation citoyenne. La dimension empirique est finalement actualisée au moyen d'études de cas.

POL – 66466 Institutions nord-américaines (3 crédits)

Ce cours comporte trois volets principaux : la présentation générale du système institutionnel de l'Amérique du Nord dans une perspective essentiellement fonctionnelle; l'analyse plus approfondie des processus de décision durant leurs différentes phases, notamment consultatives, législatives et réglementaires; les compétences respectives des trois décideurs institutionnels nord-américains. Concrètement, le cours est axé sur la présentation d'expériences propres à diverses instances politico-administratives et sur l'analyse des procédures d'élaboration des politiques publiques, sous l'éclairage de facettes réglementaires et de leur articulation avec la représentation des intérêts.

ECN – 66558 Économie politique des décisions publiques (3 crédits)

L'analyse économique des décisions publiques : en démocratie directe, en démocratie représentative, en présence d'une administration, en présence de groupes de pression. Les théories économiques du lobbying : formes et modèles de lobbying, efficacité et coût social du lobbying, le rôle du cadre institutionnel. Quelques applications empiriques : la politique commerciale des États-Unis, le lobbying communautaire, les politiques de redistribution.

DRT – 66561 Droit et éthique des affaires publiques (3 crédits)

Partant d'un examen des valeurs et des principes qui caractérisent la bonne gouvernance, ce cours se fonde sur la définition de normes et de règles éthiques guidant la conduite des affaires publiques. Dans cette optique, on fait l'étude des exigences déontologiques des titulaires de charges publiques (élus et fonctionnaires) et des professionnels de la communication et de l'information. On examine également les instances et les procédures de contrôle ou de régulation s'appliquant aux représentants d'intérêts dans leurs interventions auprès des décideurs politiques

ou des milieux de l'information et de la communication. Dans le cadre du cours donné en France, les cas sont tirés essentiellement du répertoire des législations et des réglementations en vigueur dans les pays de l'OCDE, alors que dans celui donné au Canada, l'accent sera mis principalement sur les situations qui prévalent en Amérique du Nord.

APR – 66467 Pratiques du lobbying I (3 crédits)

Ce cours est axé sur les pratiques professionnelles les plus courantes en Amérique du Nord, à divers niveaux d'intervention. Ces pratiques sont illustrées par des études de cas dont témoignent et rendent compte des acteurs engagés dans l'action à divers titres : dirigeants ou permanents d'associations, représentants d'entreprises, lobbyistes professionnels, etc. Quelques spécialistes sont aussi invités à faire part de leur expertise et de leur expérience relative à certaines techniques et habiletés requises pour une pratique adéquate des affaires publiques, particulièrement dans les activités de communication. La préoccupation pratique trouve écho dans la préparation, en équipe, d'un plan stratégique d'intervention à déterminer par chacune des équipes constituées.

Approche pédagogique et exigences particulières relatives aux cours

Le microprogramme de deuxième cycle en affaires publiques et représentation des intérêts appelle une pédagogie qui s'appuie à la fois sur des démarches analytiques et sur la connaissance de situations et de cas concrets. Les modalités de l'approche se résument comme suit :

- La pratique professionnelle demeure au cœur des démarches d'apprentissage, ce qui assure l'arrimage des incontournables considérations théoriques et des études de cas. Ce double point de vue fournit un éclairage adéquat des situations et un appui solide à la détermination des perspectives d'action.
- Les divers savoirs diffusés et partagés (savoir et savoir-faire) visent une application que les participants sont appelés à valider en la confrontant à leur expérience propre.
- L'évaluation des apprentissages tient compte des conditions et des contraintes des participants : examens, travaux courts, discussions encadrées.
- Les participants doivent avoir accès à un poste informatique afin d'utiliser le logiciel WebCT, qui permet des échanges entre eux et avec les responsables de cours. Ce logiciel permet également de transmettre des documents et des recherches par Internet.
- Les cours sont donnés en sessions intensives et se déroulent généralement de la façon suivante : deux jours (vendredi et samedi) par mois sur une période de trois mois ainsi qu'une présence en classe d'une durée approximative de 42 heures.
- Compte tenu de l'horaire prévu (un cours entre septembre et novembre, un cours entre janvier et mars, un cours entre avril et juin), le microprogramme de deuxième cycle en affaires publiques et représentation des intérêts peut être terminé en un an et demi environ.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

SERVICE SOCIAL

50-2.539.00 Microprogramme de deuxième cycle en organisation
communautaire

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/539M.html

Orientation et objectifs

Ce programme vise le perfectionnement des organisateurs communautaires. Plus précisément, les objectifs sont de favoriser la mise à jour théorique et méthodologique pour augmenter la qualité de leurs interventions dans les communautés. Cette orientation suppose que les étudiants inscrits posséderont une formation de base en organisation communautaire (baccalauréat en service social ou une discipline connexe) et un minimum de deux années d'expérience professionnelle pertinente.

La pratique professionnelle des intervenants constitue la pierre angulaire de l'approche pédagogique préconisée dans ce microprogramme. Les savoirs (savoir, savoir-être, savoir-faire) sont acquis en vue de leur transfert dans la pratique. Dans un objectif de développement et de perfectionnement professionnel, le participant est appelé à valider et à confronter les connaissances, habiletés et attitudes acquises dans sa pratique professionnelle. L'enseignement offert est donc en lien étroit avec la pratique professionnelle des participants. Le choix des enseignants et de la pédagogie sont toujours influencés par ce souci d'être près de la pratique et des milieux d'intervention.

Le microprogramme de deuxième cycle en organisation communautaire vise à permettre à des professionnels en exercice de parfaire leurs connaissances théoriques en organisation communautaire en :

- réfléchissant de façon critique aux fondements et aux caractéristiques de cette pratique;
- discutant des nouveaux modèles de pratique;
- examinant le contexte actuel de la pratique et en définissant les enjeux et problèmes actuels dans un cadre théorique.

Mieux s'outiller en tant qu'intervenant communautaire en :

- établissant des liens entre une démarche de connaissances et une démarche d'interventions;
- maîtrisant les étapes du processus d'intervention;
- développant des outils d'analyse critique de l'intervention.

Responsable

Yves Hurtubise
 (418) 656-2131, poste 2433; télécopieur : (418) 656-3567
 Yves.Hurtubise@svs.ulaval.ca

Exigences d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat en service social ou dans un domaine pertinent ou son équivalent;
- posséder un minimum de deux années d'expérience en organisation communautaire, dans un CLSC ou dans les réseaux communautaires de la santé et des services sociaux, de l'action communautaire autonome, de l'emploi, de l'éducation et du développement économique et social;

et

- avoir accès à un milieu de pratique professionnelle dans le domaine.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Liste et description des cours

Les cours sont offerts à raison de deux jours consécutifs par mois, pendant trois mois. Ils sont présentés sous différentes formes pédagogiques qui permettent aux participants de travailler sur des problématiques issues de la pratique actuelle. Ces formes utilisées sont : les échanges entre participants, l'analyse de cas, des vidéos, des conférenciers. Les modes d'évaluation tiennent compte des particularités des participants; il pourra s'agir d'examens, de travaux courts ou longs, d'analyse de cas, de participation à des forums de discussion. Le microprogramme comporte 9 crédits.

SVS – 66614 Fondements et théories de l'organisation communautaire (3 crédits)

Ce cours vise la mise à jour des connaissances de base en organisation communautaire par l'identification et la compréhension critique des nouveaux développements théoriques. On y aborde les concepts de communauté, de leadership, de mobilisation, de changement social, de modèles d'intervention. L'expérience des participants est au cœur du processus d'apprentissage.

SVS – 66615 Méthodologie de l'intervention en organisation communautaire (3 crédits)

Ce cours vise à approfondir, au plan théorique, la méthodologie de l'intervention en organisation communautaire. On y aborde le processus d'intervention, les rôles de l'intervenant en fonction de différents modèles de pratique, l'importance des valeurs dans la pratique. Les questions éthiques sont considérées par le biais des expériences des participants.

SVS – 66616 Problèmes d'intervention en organisation communautaire (3 crédits)

Ce cours étudie des problèmes concrets posés à la pratique de l'organisation communautaire. Par l'examen de différentes situations, les concepts de base, les principales théories et les fondements théoriques sont revus et approfondis. Le contenu du cours est adapté à chaque groupe selon les caractéristiques des participants.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès les cours du microprogramme de deuxième cycle en organisation communautaire pourront les intégrer à la maîtrise en service social, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme. La reconnaissance de ces cours dans d'autres programmes de deuxième cycle offerts à l'Université Laval est à la discrétion de la direction des dits programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Faculté de théologie et de sciences religieuses

Sommaire

Sciences des religions	
Maîtrise avec essai	11-2.523.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.523.01
Doctorat	10-3.523.01
Théologie	
Maîtrise avec essai	11-2.582.03
Maîtrise avec stage et essai	13-2.582.03
Maîtrise avec mémoire	12-2.582.03
Doctorat	10-3.582.01
Théologie pratique	
Doctorat	10-3.582.11
Éthique appliquée	
Diplôme d'études supérieures spécialisées	70-2.524.05
Microprogramme	
• éthique appliquée à la santé	50-2.524.00
Études pastorales	
Microprogramme	
• accompagnement spirituel	50-2.585.10
• pastorale de la santé	50-2.585.20
Musique	
Microprogramme	
• musique liturgique	50-2.112.30

Coordonnées de la Faculté

Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 832
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-3576 télécopieur : (418) 656-3273
fts@fts.ulaval.ca www.fts.ulaval.ca

Direction de la Faculté

Doyen et secrétaire Marcel Viau
Vice-doyen Paul-Hubert Poirier

Message du doyen



Chère étudiante,
Cher étudiant,

La théologie et les sciences des religions se présentent comme des disciplines captivantes aujourd'hui comme hier. Elles touchent aux questions qui interpellent l'être humain au plus profond de son expérience et de sa quête de sens.

Entreprendre des études universitaires à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval constitue une décision dont vous pourrez vous féliciter. En y venant, vous serez en contact avec un environnement caractérisé par une formation scientifique de haut niveau. Vous pourrez compter sur un milieu intellectuel stimulant et un encadrement de qualité. La réputation du corps professoral de la Faculté n'est plus à faire, ici comme à l'étranger, tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche. Ce personnel se distingue par la diversité des champs de spécialisation qu'il a développés, auxquels contribuent aussi d'autres ressources professorales choisies parmi les meilleures compétences disponibles.

Réputée pour la qualité de son enseignement et de l'encadrement des étudiants, la Faculté excelle aussi en recherche, comme le manifeste sa performance en matière de subventions externes et de publications. La revue scientifique de la Faculté, le *Laval théologique et philosophique*, jouit d'une enviable réputation internationale.

Que vous fréquentiez le campus universitaire ou l'un de nos centres hors campus, le milieu étudiant constitué par la Faculté vous fournira une communauté intellectuelle marquée par la diversité des âges et des expériences. Dans le cadre de l'enseignement à distance, vous entrez en contact d'une autre manière avec la Faculté. Quel que soit votre régime d'études, vous ferez partie des quelque 500 étudiants inscrits à nos divers programmes d'enseignement.

La Faculté est responsable de nombreux programmes d'enseignement aux trois cycles, auxquels s'ajoutent des microprogrammes et des cours hors programme. Ceux-ci touchent plusieurs champs de formation : formation théologique dans la tradition chrétienne, histoire du christianisme, éthique, sciences des religions, études bibliques, formation à l'intervention pastorale, théologie pratique. La Faculté contribue à d'autres programmes de l'Université dans des domaines comme les études anciennes, avec son expertise en christianisme ancien, la nouvelle formation en éthique et en culture religieuse en milieu scolaire, l'intervention auprès du mourant, la bioéthique et l'éthique des affaires. Il existe également un diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée offert conjointement avec la Faculté de philosophie et, dans le domaine de la santé, un microprogramme en pastorale de la santé.

Des programmes de bourses et de soutien, représentant des dizaines de milliers de dollars, sont accessibles. Certains sont gérés directement par la Faculté, alors que d'autres le sont par des organismes externes. De plus, des postes rémunérés d'auxiliaires d'enseignement et de recherche sont offerts aux étudiants inscrits à temps complet à un programme de maîtrise ou de doctorat. Ces postes permettent d'acquérir une expérience enrichissante et une expertise enviable.

La participation des étudiants à la vie de la Faculté se traduit par une présence continue à de nombreux comités et conseils. Les activités favorisant le développement personnel et l'acquisition de compétences sont encouragées et soutenues.

À la lecture de ce répertoire, vous pourrez constater que l'ouverture à la diversité des préoccupations humaines et le contact avec les divers milieux sociaux et culturels constituent pour nous bien davantage que de bonnes intentions.

En 2006-2007, vous serez des nôtres afin de découvrir des champs d'études captivants, notamment grâce à une douzaine d'équipes et de groupes de recherche qui peuvent compter sur près de 800 000 \$ en subventions. Ils touchent de nombreux aspects du fait religieux, de l'Antiquité à aujourd'hui. Ces lieux de formation viendront compléter le programme d'études que vous avez choisi.

Marcel Viau
Doyen

SCIENCES DES RELIGIONS

12-2.523.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 005]
11-2.523.01	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 003]
10-3.523.01	Doctorat, Ph.D.	[version 003]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/523A.html

Objectifs

Les sciences des religions regroupent diverses disciplines (histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, phénoménologie, philosophie, etc.) qui prennent pour objet l'un ou l'autre des aspects de ce qu'il est convenu d'appeler les religions (ou les spiritualités).

Maîtrise

Conçu de façon multidisciplinaire, le programme de maîtrise en sciences des religions a comme objectif l'acquisition et l'approfondissement des connaissances et le développement d'habiletés nécessaires pour entreprendre une recherche dans le domaine de l'analyse et de l'interprétation des phénomènes religieux, particulièrement au Québec.

D'une façon plus précise, l'étudiant devrait, au terme de sa maîtrise :

- avoir approfondi ses connaissances en sciences des religions;
- avoir acquis des connaissances et des habiletés plus spécialisées dans un champ des sciences des religions;
- être apte à utiliser, de façon critique, la production scientifique en sciences des religions;
- être capable de mener une recherche scientifique (sous la forme d'un mémoire ou d'un essai) et de présenter oralement et par écrit, de façon claire et cohérente, les résultats de son travail.

Doctorat

(Programme offert conjointement avec l'Université Concordia et l'Université du Québec à Montréal)

Le doctorat en sciences des religions est un programme offert conjointement par le *Department of Religion* de l'Université Concordia, par le Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal et par la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval.

Les objectifs généraux du doctorat en sciences des religions sont d'assurer l'approfondissement de la formation dans l'un ou l'autre des champs et domaines d'études et de recherche relevant de ce secteur, et surtout, d'en arriver à une spécialisation, la plus poussée possible, dans un secteur particulier des sciences des religions, de sorte que le candidat puisse fournir un apport original dans ce domaine du savoir.

Au terme de sa formation, le diplômé pourra donc :

- interpréter, de façon critique, les données propres à sa spécialité;
- appliquer, de façon autonome et originale, les principes et les méthodes qui sont propres à sa discipline et ainsi contribuer à son avancement;
- développer de nouvelles pratiques de recherche;
- présenter, par écrit ou oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de son champ d'études.

Responsable

Directeur des programmes
André Couture
(418) 656-2131, poste 5037; télécopieur : (418) 656-3273
Andre.Couture@fts.ulaval.ca

Pour information :
(418) 656-2131, poste 8885; télécopieur : (418) 656-3273

Exigences d'admission

Maîtrise

Sont admissibles à ce programme multidisciplinaire les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline de sciences humaines, en théologie ou en sciences religieuses. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui pourra, le cas échéant, exiger du candidat une scolarité probatoire ou complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat

Sont admissibles à ce programme multidisciplinaire les titulaires d'une maîtrise en sciences des religions, ou d'un diplôme de deuxième cycle, qui peut être jugé équivalent. Le candidat doit également présenter et faire approuver l'esquisse d'un projet de recherche (thème particulier, méthode envisagée, rapport avec les études antérieures) et il faut qu'un professeur du programme accepte de diriger son travail de recherche. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui pourra, le cas échéant, exiger du candidat une scolarité probatoire ou complémentaire.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCR — 63206	3	Épistémologie des sciences de la religion
SCR — 65710	3	Séminaire de mémoire
SCR — 65738	3	Mythes, rites et systèmes symboliques
ou		
SHR — 63201	4	Les Concepts fondamentaux en sciences de la religion

MÉMOIRE (24 crédits)

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 12 crédits parmi les cours des différentes listes suivantes, à la condition de les prendre dans au moins deux des quatre listes.

1. La religion au Québec

N° cours	Cr	Titre
HST — 60468	6	Histoire socioreligieuse du Québec
POL — 65748	3	État, religions et culture au Canada et au Québec
SCR — 65713	3	Catéchismes, culture et société québécoise
SCR — 65714	3	Les Croyances
SCR — 65712	3	Vatican II et le Québec des années 1960

2. Religions de l'Antiquité tardive

SCR — 63065	3	Problèmes d'histoire du christianisme ancien
SCR — 64721	3	Étude de textes apocryphes
SCR — 64722	3	Étude de textes gnostiques ou manichéens
THL — 64723	3	La Rhétorique religieuse
SCR — 64748	3	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi
EAN — 65903	3	Séminaire de paléographie grecque
LOA — 66197	3	Philologie et dialectologie du copte I
LOA — 66198	3	Philologie et dialectologie du copte II

3. Religions, culture et société

POL — 65749	3	États de droit, religions et sectes : analyse comparée
SCR — 63534	3	Religion et enseignement
SCR — 64035	3	Séminaire multidisciplinaire thématique
SCR — 63872	3	Réincarnation et foi chrétienne
THL — 64747	3	Identité religieuse, modernité et postmodernité
SCR — 65245	3	Études en sciences des religions

4. Traditions religieuses

SCR — 65716	3	Millénarismes d'hier et d'aujourd'hui
SCR — 65715	3	Pluralité du divin dans les religions de l'Inde
SCR — 65717	3	Religions chez les autochtones du Canada
SCR — 62577	3	Étude de textes religieux de l'Inde
THL — 63300	3	Lecture de maîtres spirituels
SCR — 63878	3	Théologies des religions

Il est possible de choisir un des cours à option parmi une liste de cours offerts par d'autres programmes de maîtrise, notamment les programmes de maîtrise en ethnologie des francophones en Amérique du Nord, science politique, sociologie, théologie, philosophie, études anciennes, histoire, histoire de l'art, littératures française et québécoise, littérature et arts de la scène et de l'écran. Le choix d'un tel cours doit cependant être approuvé par le directeur de recherche et par la direction de programme, avant que le cours ne soit entrepris. Il est également possible, avec l'autorisation du directeur de programme, de s'inscrire à des cours Sujets spéciaux (SHR-66074 ou SHR-66075).

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Essai	9	crédits

Activités à option

Cours	24	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCR – 63206	3	Épistémologie des sciences de la religion
SCR – 65738	3	Mythes, rites et systèmes symboliques
HST – 60468	6	Histoire socioreligieuse du Québec

En remplacement du cours SHR-65738, l'étudiant qui le désire peut prendre le cours suivant :

SHR – 63201	4	Les Concepts fondamentaux en sciences de la religion
-------------	---	--

ESSAI (9 crédits)

SCR – 65718	9	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (24 crédits)

Choisir 24 crédits parmi les cours des différentes listes suivantes, à la condition de les prendre dans au moins trois des quatre premières listes.

1. La religion au Québec

N° cours	Cr	Titre
POL – 65748	3	État, religions et culture au Canada et au Québec
SCR – 65713	3	Catéchismes, culture et société québécoise
SCR – 65714	3	Les Croyances
SCR – 65712	3	Vatican II et le Québec des années 1960

2. Religions de l'Antiquité tardive

SCR – 63065	3	Problèmes d'histoire du christianisme ancien
SCR – 64721	3	Étude de textes apocryphes
SCR – 64722	3	Étude de textes gnostiques ou manichéens
THL – 64723	3	La Rhétorique religieuse
SCR – 64748	3	Séminaire sur les textes de Nag Hammadi
EAN – 65903	3	Séminaire de paléographie grecque

3. Religions, culture et société

POL – 65749	3	États de droit, religions et sectes : analyse comparée
SCR – 63534	3	Religion et enseignement
SCR – 64035	3	Séminaire multidisciplinaire thématique
SCR – 63872	3	Réincarnation et foi chrétienne
THL – 64747	3	Identité religieuse, modernité et postmodernité
SCR – 65245	3	Études en sciences des religions

4. Traditions religieuses

SCR – 65716	3	Millénarismes d'hier et d'aujourd'hui
SCR – 65715	3	Pluralité du divin dans les religions de l'Inde
SCR – 65717	3	Religions chez les autochtones du Canada
SCR – 62577	3	Étude de textes religieux de l'Inde
THL – 63300	3	Lecture de maîtres spirituels
SCR – 63878	3	Théologies des religions

5. Autres cours

EFN – 60471	6	Coutumes, pratiques et croyances I
SCR – 65711	3	Programme de lectures dirigées
SCR – 66074	3	Sujets spéciaux
SCR – 66075	3	Sujets spéciaux
THL – 65232	3	Église et synodalité
THL – 65233	3	La Liturgie face au pluralisme culturel
THL – 65234	3	Société pluraliste et identité chrétienne
THL – 65236	3	La Bible à l'aube du troisième millénaire
THL – 65238	3	Le Christianisme et les autres religions
THL – 65243	3	Études en histoire du christianisme

L'étudiant pourra, avec l'accord de son directeur de recherche et de la direction de programme, suivre un cours sous forme de lectures dirigées ou de sujets spéciaux et un cours de premier cycle utile à la poursuite de son programme.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	39	crédits
Thèse	45	crédits

Activités à option

Cours	6	crédits
-------	---	---------

ACTIVITÉS OBLIGATOIRES (84 crédits)

Préparation générale à la thèse, 11 crédits répartis comme suit :

- Séminaire conjoint *Étude des religions : théories et pratiques I et II* (6 crédits)
Ce séminaire s'étend sur deux sessions et a lieu aux deux ans; il s'adresse à tous les étudiants nouvellement inscrits à ce programme; l'étudiant doit le prendre soit pendant la première, soit pendant la deuxième année de son programme.

- Examen de synthèse (5 crédits)

L'étudiant doit le faire à la première session de son programme.

Formation individualisée, incluant la rédaction de la thèse, 73 crédits répartis comme suit :

- Problématique de recherche I et II (10 crédits)

- Lectures dirigées (18 crédits)

- Recherche proprement dite et rédaction de la thèse (45 crédits)
(Renseignements complémentaires à la rubrique « Exigences particulières concernant le travail de recherche ».)

Cours (11 crédits)

N° cours	Cr	Titre
SCR – 66742	3	Étude des religions : théories et pratiques I
SCR – 66743	3	Étude des religions : théories et pratiques II
SCR – 66380	5	Examen de synthèse

Formation individualisée (28 crédits)

SCR – 66385	5	Problématique de recherche I
SCR – 66379	5	Problématique de recherche II
SCR – 66382	3	Lectures dirigées I
SCR – 66383	3	Lectures dirigées II
SCR – 66384	3	Lectures dirigées III
SCR – 66428	3	Lectures dirigées IV
SCR – 66429	3	Lectures dirigées V
SCR – 66430	3	Lectures dirigées VI

Thèse (45 crédits)

ACTIVITÉS À OPTION (6 crédits)

Préparation générale à la thèse (6 crédits)

- Cours (6 crédits). L'étudiant devra choisir deux séminaires à option de 3 crédits chacun parmi les séminaires offerts à la maîtrise en sciences des religions ou, au besoin, parmi les séminaires de maîtrise ou de doctorat dans un autre domaine des sciences humaines (sociologie, anthropologie, science politique, théologie, etc.), à la condition qu'il ne les ait pas déjà suivis antérieurement. Il pourra également prendre les deux séminaires requis dans les deux autres universités participantes. Ces séminaires ont pour but d'élargir la culture de l'étudiant ou de l'aider plus directement dans l'élaboration de sa thèse. Le choix de ces séminaires doit être approuvé par la direction de programme, sur recommandation du directeur de recherche de l'étudiant.

Exigences particulières concernant le travail de recherche

Maîtrise avec mémoire

Le mémoire

Le mémoire est l'exposé par écrit des résultats d'une recherche poursuivie dans le cadre du programme. Il a comme objectif de démontrer l'existence chez l'étudiant d'une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche propre à sa discipline, d'une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, d'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente, selon les normes appropriées à son champ de recherche.

Cheminement dans le programme

De concert avec le directeur du programme, l'étudiant se choisit, au plus tard à la fin de la première session d'inscription, un directeur de recherche qui le guidera dans la détermination et la réalisation de son programme d'études : définition de son sujet de recherche, élaboration et réalisation de son projet de mémoire, choix de ses cours.

Si possible, au cours de la première session d'inscription (sinon à la deuxième session), l'étudiant doit choisir un sujet de travail pratique ou « sur le terrain » (lieu d'enquête, centre d'archives, laboratoire de recherche, etc.) lié à sa recherche. Les trois premiers crédits de recherche sont consacrés à ce travail pratique ou de terrain (collecte de données, constitution d'un corpus, apprentissages méthodologiques, etc.).

Si le travail de l'étudiant nécessite l'étude d'un sujet particulier non traité par l'un des cours offerts, l'étudiant peut, avec l'accord de son directeur de recherche et l'approbation du directeur du programme, proposer une activité de lectures dirigées ou de sujets spéciaux.

L'étudiant présentera son projet de recherche dans le cadre du séminaire de mémoire (SHR-65710). Il doit également, sur un formulaire prévu à cet effet, soumettre à la direction de programme pour approbation, en plus d'une bibliographie, un texte dans lequel il précise l'objet de sa recherche, sa problématique et la méthodologie qu'il entend utiliser.

La poursuite de la recherche et la rédaction du mémoire se fait dans le cadre des crédits de recherche et sous la supervision du directeur de recherche.

Le texte définitif du mémoire, tel qu'il a été accepté par le directeur du mémoire, est soumis à au moins trois examinateurs qui font rapport de leur appréciation à la Faculté des études supérieures.

Maîtrise avec essai

L'essai

L'essai constitue l'activité de rédaction habituellement requise dans un programme de maîtrise ne comportant pas la rédaction d'un mémoire. Il porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme et permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans un champ de recherche et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à ce champ de recherche.

Cheminement dans le programme

Au plus tard à la fin de la première session d'inscription, de concert avec le directeur du programme, l'étudiant se choisit un professeur qui agira à titre de conseiller dans la définition de son sujet d'essai, dans son élaboration et sa réalisation.

Si son travail nécessite l'étude d'un sujet particulier non traité par l'un des cours offerts, l'étudiant peut, avec l'accord de son conseiller et l'approbation du directeur du programme, proposer une activité de lectures dirigées ou de sujets spéciaux.

Après entente avec le professeur qui le supervise, l'étudiant doit présenter à la direction de programme pour approbation son projet d'essai sur un formulaire prévu à cet effet. Cette présentation doit préciser l'objet de la recherche, sa problématique, la méthodologie mise en œuvre, et comporter une bibliographie. Le texte définitif, tel qu'il a été accepté par le conseiller, est évalué par un jury, suivant la procédure établie par le programme.

Doctorat

La thèse

La thèse est l'exposé écrit des résultats d'une recherche originale poursuivie dans le cadre d'un programme de troisième cycle. La thèse peut être présentée sur différents supports. Elle a pour but de démontrer que l'étudiant peut apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine du savoir et qu'il est apte à poursuivre des travaux de façon autonome.

Cheminement dans le programme

L'étudiant doit faire approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche avant la fin de la première session d'inscription comme étudiant régulier.

L'activité pédagogique SCR-66385 *Problématique de recherche I* (5 crédits) s'inscrit normalement aux sessions 2, 3, ou 4 du programme de l'étudiant.

L'activité pédagogique SCR-66379 *Problématique de recherche II* (5 crédits) comporte entre autres l'exposé du projet définitif de la thèse et doit être inscrite au plus tard à la cinquième session du programme de l'étudiant.

L'étudiant se préparera à *Problématique de recherche I* et *Problématique de recherche II* en s'inscrivant à des cours de *Lectures dirigées*.

Une fois que l'étudiant aura fait les six cours de *Lectures dirigées*, il poursuivra, de façon plus autonome, sa recherche et la rédaction de sa thèse en s'inscrivant à 45 crédits de recherche. Il est souhaitable que l'étudiant procède au dépôt initial de sa thèse avant ou au terme de la douzième session de doctorat.

Exigences linguistiques

Maîtrise

Les études de maîtrise exigent une connaissance de lecture d'une seconde langue d'importance autre que le français.

Par ailleurs, une recherche dans un champ particulier peut exiger des préalables linguistiques particuliers (langues anciennes ou modernes). Dans ce cas, l'étudiant doit déterminer, dès la première inscription dans le programme et de concert avec son directeur de recherche ou son conseiller, les moyens d'acquérir ces préalables, habituellement par des cours hors programme.

Le mémoire doit être présenté en français, à moins que la direction de programme n'autorise l'usage d'une autre langue.

Doctorat

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Par ailleurs, une recherche dans un champ particulier peut exiger des préalables linguistiques particuliers (langues anciennes ou modernes). Si cela n'a pas été fait au niveau de la maîtrise, l'étudiant doit déterminer, dès la première inscription dans le programme et de concert avec son directeur de recherche ou son conseiller, les moyens d'acquérir ces préalables, habituellement par des cours hors programme.

La thèse doit être présentée en français, à moins que la direction de programme n'autorise l'usage d'une autre langue.

Exigences de temps complet ou de résidence

Maîtrise

Quel que soit le type de maîtrise, l'étudiant doit s'inscrire à temps complet à la maîtrise durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant la session d'été.

Doctorat

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les sessions d'été.

THÉOLOGIE

11-2.582.03	Maîtrise avec essai, M.A.	[version 006]
13-2.582.03	Maîtrise avec stage et essai, M.A.	[version 005]
12-2.582.03	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 005]
10-3.582.01	Doctorat, Ph.D.	[version 005]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/582A.html

Maîtrise avec stage et essai

Concentrations

- Accompagnement spirituel (01)
- Pastorale catéchétique (02)
- Pastorale de la santé (03)
- Pastorale et intervention communautaire (04)

Objectifs

Maîtrise

Conformément aux objectifs des programmes de maîtrise, les études de maîtrise en théologie ont pour but, dans le domaine qui leur est propre,

- l'acquisition de connaissances et de méthodes spécialisées;
- la formation au jugement critique sur des problèmes théoriques et pratiques;
- le développement des attitudes et des habiletés requises.

Ces objectifs généraux se précisent dans chacun des trois types du programme.

Maîtrise avec essai

Au terme de ce type de maîtrise, l'étudiant possédera les connaissances les plus à jour dans plusieurs champs d'études théologiques et sera capable de les approfondir et de les intégrer dans le cadre d'une synthèse personnelle.

Pour ce faire, l'étudiant devra :

- connaître les développements récents de la théologie dans quelques champs d'études particuliers : recherches, hypothèses, acquis;
- réfléchir sur les fondements théologiques de quelques champs d'études et critiquer leurs apports;
- apprendre à utiliser des analyses, des méthodes et des instruments d'autres disciplines que la théologie;
- mener une réflexion théologique qui intègre ces diverses connaissances (rédaction d'un travail de synthèse).

Maîtrise avec stage et essai

Au terme de ce type de maîtrise, l'étudiant saura mettre en œuvre des instruments spécialisés d'intervention et réfléchir sur le sens théologique de leur exercice.

Pour ce faire, l'étudiant devra :

- développer ses capacités d'intervention (participation à un stage);
- acquérir des connaissances de niveau supérieur en théologie, en particulier dans le champ de la théologie pratique;
- apprendre à utiliser des analyses, des méthodes et des instruments d'autres disciplines que la théologie;
- pouvoir intégrer concrètement les connaissances acquises sur les plans théorique et pratique, et être en mesure de les critiquer adéquatement.

Maîtrise avec mémoire

Au terme de ce type de maîtrise, l'étudiant aura analysé plus en profondeur une question théologique, de façon à confirmer et à développer ses aptitudes à la recherche.

Pour ce faire, l'étudiant devra :

- connaître les développements récents de la théologie dans un champ d'études particulier : recherches, hypothèses, acquis;
- acquérir les habiletés nécessaires pour mettre en œuvre certaines méthodes de recherche en théologie;
- démontrer qu'il peut présenter l'état d'une question particulière dans le champ de la théologie et mener une recherche à son terme (rédaction d'un mémoire);
- être en mesure d'utiliser adéquatement les outils d'autres disciplines que la théologie dans la mesure où ils se révèlent nécessaires à la mise en œuvre d'une recherche.

Doctorat

Le programme de doctorat en théologie vise à former des spécialistes de haut niveau, chercheurs ou professeurs, dans un des champs de recherche de la théologie. Pour ce faire, le programme veut rendre les candidats capables de contribuer à l'avancement des sciences théologiques et des savoirs relatifs aux expériences religieuses, de façon autonome, originale et significative. Il veut également contribuer à l'acquisition d'une compétence reconnue dans un champ précis de la théologie, ainsi que de connaissances approfondies dans des domaines connexes pertinents.

Responsable

Directeur des programmes
Robert Mager
(418) 656-2131, poste 3581; télécopieur : (418) 656-3273
Robert.Mager@fts.ulaval.ca

Pour information :
(418) 656-2131, poste 8885; télécopieur : (418) 656-3273

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources dont on dispose.

Maîtrise

Le baccalauréat obtenu récemment en théologie, ou un diplôme jugé équivalent, est l'exigence d'admission à ce programme. Le titulaire d'un baccalauréat en catéchèse est également admissible à ce programme. De plus, l'étudiant devra avoir conservé une moyenne cumulative de 2,90 sur 4,33 pour être admis à la maîtrise en théologie.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Doctorat en théologie

La maîtrise en théologie, ou un diplôme jugé équivalent, est exigé pour l'admission à ce programme. Le candidat doit faire la preuve de son aptitude à la recherche. En général, cette preuve est fournie par un mémoire ou par un essai d'une qualité scientifique remarquable.

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire en théologie ou dans un domaine connexe peut être admis au doctorat en théologie sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, aux conditions fixées par le *Règlement des études* et par la direction de programme.

Les connaissances linguistiques minimales exigées pour l'admission dans le programme de doctorat en théologie sont celles qui sont nécessaires à l'expression orale et écrite du français et à la lecture de l'anglais et de toute autre langue moderne ou ancienne exigée pour la poursuite du programme de l'étudiant. La vérification des connaissances linguistiques de l'étudiant pourra se faire par le biais des lectures exigées pour la préparation de l'examen de doctorat, à moins qu'elles ne soient attestées autrement. La présentation des résultats de la recherche dans les travaux écrits et la thèse se font en français. Toutefois, la direction de programme peut autoriser la présentation des résultats dans une autre langue (*Règlement des études*).

Conformément au *Règlement des études*, le programme de doctorat en théologie a une exigence de résidence de trois sessions, laquelle doit être satisfaite à l'Université Laval ou à Sherbrooke pour les étudiants de l'Université de Sherbrooke inscrits au programme de doctorat de l'Université Laval dans le cadre d'un protocole d'entente intervenu avec cette université.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis de la façon suivante :

Activités obligatoires

Cours	9 crédits
Essai (travail de synthèse)	9 crédits

Activités à option

Cours	27 crédits
-------	------------

COURS OBLIGATOIRES (9 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 65226	3	Théologie et société contemporaine
THL – 65227	3	La Théologie au XX ^e siècle : histoire et méthode

THL – 65231 3 Séminaire d'intégration

ESSAI (9 crédits)

THL – 66794 9 Essai

COURS À OPTION (27 crédits)

Choisir 27 crédits parmi la liste des cours à option ci-après.

Maîtrise avec stage et essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12 crédits
Stages	12 crédits
Essai	9 crédits

Activités à option

Cours	12 crédits
-------	------------

Concentration Accompagnement spirituel

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 65226	3	Théologie et société contemporaine
THL – 65227	3	La Théologie au XX ^e siècle : histoire et méthode
THL – 66514	3	Séminaire de pédagogie spirituelle
THL – 66515	3	Séminaire d'anthropologie spirituelle

STAGES (12 crédits)

THL – 66516	3	Supervision d'accompagnement spirituel I
THL – 66517	3	Supervision d'accompagnement spirituel II
THL – 66518	3	Supervision d'accompagnement spirituel III
THL – 66519	3	Supervision d'accompagnement spirituel IV

ESSAI (9 crédits)

THL – 66794 9 Essai

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 12 crédits parmi la liste des cours à option ci-après.

Concentration Pastorale catéchétique

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 65226	3	Théologie et société contemporaine
THL – 65227	3	La Théologie au XX ^e siècle : histoire et méthode
THL – 65235	3	L'Éducation de la foi des adultes
THL – 65231	3	Séminaire d'intégration

STAGES (12 crédits)

THL – 66795	6	Stage en pastorale catéchétique I
THL – 66796	6	Stage en pastorale catéchétique II

ESSAI (9 crédits)

THL – 66794 9 Essai

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 12 crédits parmi la liste des cours à option ci-après.

Concentration Pastorale de la santé

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 65231	3	Séminaire d'intégration
THL – 65226	3	Théologie et société contemporaine
THL – 65227	3	La Théologie au XX ^e siècle : histoire et méthode
THL – 66665	3	Intervention en pastorale de la santé

STAGES (12 crédits)

THL – 66563	6	Stage en pastorale de la santé I
THL – 66564	6	Stage en pastorale de la santé II

ESSAI (9 crédits)

THL – 66794 9 Essai

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 12 crédits parmi la liste des cours à option ci-après.

Concentration Pastorale et intervention communautaire

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 65226	3	Théologie et société contemporaine
THL – 65227	3	La Théologie au XX ^e siècle : histoire et méthode
THL – 65231	3	Séminaire d'intégration
THL – 60901	3	Laboratoires

STAGES (12 crédits)

THL – 65229	6	Stage en pastorale et intervention communautaire I
THL – 65230	6	Stage en pastorale et intervention communautaire II

ESSAI (9 crédits)

THL – 66794	9	Essai
-------------	---	-------

COURS À OPTION (12 crédits)

Choisir 12 crédits parmi la liste des cours à option ci-après.

Maîtrise avec mémoire

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	12	crédits
Mémoire	24	crédits

Activités à option

Cours	9	crédits
-------	---	---------

COURS OBLIGATOIRES (12 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 65226	3	Théologie et société contemporaine
THL – 65227	3	La Théologie au XX ^e siècle : histoire et méthode
THL – 65228	3	Séminaire de mémoire
THL – 66797	3	Séminaire méthodologique interdisciplinaire

MÉMOIRE (24 crédits)

COURS À OPTION (9 crédits)

Choisir 9 crédits parmi la liste des cours à option ci-après.

COURS À OPTION POUR LES TROIS TYPES DE LA MAÎTRISE

Chaque type comporte l'obligation pour l'étudiant de choisir un certain nombre de cours dans la liste ci-dessous : 27 crédits ou neuf cours, s'il est dans le type avec essai; 12 crédits ou quatre cours, s'il est dans le type avec stage et essai; 9 crédits ou trois cours, s'il est dans le type avec mémoire.

Note - Un étudiant ne peut prendre, dans son programme, plus de deux cours intitulés Sujets spéciaux, y compris sous forme de lectures dirigées.

N° cours	Cr	Titre
THL – 60901	3	Laboratoires
THL – 62239	1	Sujets spéciaux (théologie)
THL – 62240	2	Sujets spéciaux (théologie)
THL – 62242	3	Sujets spéciaux (théologie)
THL – 62247	3	Sujets spéciaux (théologie)
THL – 62248	3	Sujets spéciaux (théologie)
THL – 62329	3	Sujets spéciaux (théologie)
THL – 63300	3	Lecture de maîtres spirituels
THL – 64723	3	La Rhétorique religieuse
THL – 65233	3	La Liturgie face au pluralisme culturel
THL – 65234	3	Société pluraliste et identité chrétienne
THL – 65235	3	L'Éducation de la foi des adultes
THL – 65236	3	La Bible à l'aube du troisième millénaire
THL – 65237	3	Famille et pastorale
THL – 65238	3	Le Christianisme et les autres religions
THL – 65239	3	Maladie, mort et figures de l'espérance
THL – 65240	3	Études en théologie systématique
THL – 65241	3	Études en éthique
THL – 65242	3	Études en Écriture sainte
THL – 65243	3	Études en histoire du christianisme
THL – 65244	3	Études en pastorale
SCR – 65245	3	Études en sciences des religions
THL – 65246	3	Études en droit canonique
EAN – 65903	3	Séminaire de paléographie grecque
THL – 66076	3	La Spiritualité des ministères
THL – 66077	3	La Prière eucharistique : théologie et pratique
LOA – 66197	3	Philologie et dialectologie du copte I
LOA – 66198	3	Philologie et dialectologie du copte II
ETH – 66450	3	Éthique de la recherche
EAN – 66588	3	Papyrologie grecque
LOA – 66798	3	Philologie et littérature syriaques

Exigences particulières concernant le type avec essai

L'étudiant doit définir son programme d'études avec un des professeurs habilités à enseigner dans le programme de maîtrise et le faire approuver par le directeur du programme. Il doit avoir fait approuver le choix de son conseiller avant la fin de sa première session d'inscription. Il doit également préciser l'orientation et le plan de son essai sous la direction d'un professeur habilité. La direction de programme doit ensuite signifier son approbation audit projet.

Exigences particulières concernant le type avec stage et essai

L'étudiant détermine son programme d'études avec le responsable de stages et à l'aide d'un contrat d'apprentissage. La personne responsable de la formation pratique agit comme conseiller de l'étudiant inscrit. Lorsqu'il est prêt à s'engager dans le stage, il se voit assigner un superviseur.

Au moment où il le juge opportun, l'étudiant doit préciser l'orientation et le plan de son essai sous la direction d'un professeur habilité. La direction de programme doit ensuite signifier son approbation au dit projet.

Exigences particulières concernant le type avec mémoire

L'étudiant se choisit, le plus tôt possible au début de ses études, un directeur de recherche qui, de concert avec le directeur du programme, le guidera dans la détermination et la réalisation de son programme d'études : choix de ses cours, précision de son sujet de recherche, élaboration et réalisation de son projet de mémoire. L'étudiant doit avoir fait approuver le choix de son directeur de recherche avant la fin de sa première session d'inscription. Dès que le sujet du mémoire est précisé, celui-ci doit être soumis à la direction de programme pour approbation.

Le mémoire est l'exposé écrit des résultats d'une recherche poursuivie dans le cadre du programme.

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle ou de deuxième cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C, sous peine d'exclusion du programme.

Exigences linguistiques

Les études de maîtrise exigent une connaissance de lecture d'une seconde langue d'importance, autre que le français.

Il est possible que des études dans certains champs particuliers exigent également des préalables linguistiques (langues anciennes ou modernes) à déterminer, dès la première inscription de l'étudiant dans le programme, avec son directeur de recherche ou son conseiller.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à la maîtrise durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris pendant les sessions d'été.

Doctorat

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15	crédits
Thèse	75	crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 64333	3	Séminaire de doctorat I
THL – 65961	3	Examen de doctorat I
THL – 65962	3	Examen de doctorat II
THL – 65963	3	Projet de thèse
THL – 65964	3	Séminaire de doctorat II

Exigences particulières concernant les cours

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle ou de deuxième cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C, sous peine d'exclusion du programme.

Exigences concernant le travail de recherche

L'étudiant doit avoir fait approuver, par la direction de programme, le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche avant la fin de la première session d'inscription comme étudiant régulier.

Exigences linguistiques

La thèse est présentée en français, à moins que la direction de programme n'autorise l'usage d'une autre langue.

Exigences de temps complet ou de résidence

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant les sessions d'été.

THÉOLOGIE PRATIQUE

10-3.582.11 Doctorat, D.Th.P.

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/582B.html

Note - Avant de faire une demande d'admission à ce programme, le candidat doit **obligatoirement** prendre contact avec le directeur du programme.

Objectifs

Le but poursuivi dans le cadre de ce programme est de former des experts de l'intervention sur un terrain situé dans le champ ecclésial ou dans toute autre sphère d'activité où le religieux est concerné. La démarche vise l'examen critique et la transformation de la pratique d'un individu ou d'un groupe, le développement et la transformation d'une communauté, l'acquisition de nouveaux outils d'exploration d'une pratique et l'élaboration de nouvelles théories pour comprendre ces pratiques.

Les objectifs du doctorat en théologie pratique sont de l'ordre du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Au terme de sa formation, le diplômé sera capable de :

- maîtriser et développer de nouvelles connaissances dans le domaine de la théologie pratique en ce qui a trait à ses principes et ses instruments de recherche, à ses méthodes d'intervention sur le terrain et à la corrélation entre pratique et réflexion théologique;
- développer des habiletés à intervenir de façon autonome et experte sur un terrain donné où le religieux est concerné;
- porter un jugement critique sur ses attitudes et déterminer des moyens de croissance sur les plans affectif, spirituel et professionnel.

Orientation

Le doctorat en théologie pratique est unique dans les universités francophones au Canada et en Europe. Il s'agit d'un programme de doctorat de type professionnel, plus près du *Doctor of Ministry (D. Min.)*, déjà offert dans plusieurs universités anglo-saxonnes nord-américaines, que du *Philosophiae Doctor (Ph.D.)*. Son originalité tient à l'interaction entre quatre pôles, la personne d'un intervenant, la pratique de cet intervenant, un terrain particulier d'intervention et la théorie. Il s'agit d'un programme centré sur la personne en situation d'intervention sur le terrain, alliant théorie et pratique.

Responsable

Directeur du programme
Robert Hurley
(418) 656-2131, poste 2947; télécopieur : (418) 656-3273
Robert.Hurley@fts.ulaval.ca

Pour information :
(418) 656-2131, poste 8885; télécopieur : (418) 656-3273

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources dont on dispose.

La maîtrise en théologie ou en sciences des religions, ou un diplôme équivalent, est exigé pour l'admission à ce programme. Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine se verra imposer une scolarité probatoire maximale correspondant à six cours (18 crédits) de deuxième cycle dans le domaine des études théologiques ou des sciences religieuses.

Dans son dossier de demande d'admission, le candidat devra également faire la preuve qu'il a œuvré au moins cinq ans sur un terrain d'intervention, qu'il est engagé d'une manière ou d'une autre sur un terrain d'intervention et qu'il a l'intention de conserver cet engagement jusqu'à la fin des quatre phases d'apprentissage. Il devra, en outre, donner un aperçu de l'orientation de sa recherche dans un texte d'une cinquantaine de lignes et indiquer le nom du directeur de recherche qui aura accepté de le superviser, le cas échéant.

Session d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	33	crédits
Thèse	45	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (33 crédits)

N° cours	Cr	Titre
THL – 66115	3	Colloque I : Études doctorales en théologie pratique
THL – 66107	3	Colloque II : Intégration
THL – 66108	5	Séminaire I : Insertion sur le terrain
THL – 66110	5	Séminaire II : Théologie et pratique
THL – 66111	5	Séminaire III : Habiletés en intervention
THL – 66112	5	Séminaire IV : attitudes personnelles et professionnelles
THL – 66114	4	Examen de doctorat en théologie pratique
THL – 66675	3	Méthodes qualitatives en théologie pratique

COURS À OPTION (12 crédits)

Suivant son champ de recherche, l'étudiant choisit ses cours à option à la Faculté ou dans d'autres établissements universitaires.

Le programme comporte quatre phases.

La première phase constitue pour l'étudiant une introduction aux études doctorales en théologie pratique. Elle lui permet de faire un premier bilan des études dans son domaine de recherche, de déterminer l'orientation de son projet de recherche et de réaliser une première exploration. L'étudiant inscrit les cours obligatoires prévus à cette phase.

La deuxième phase s'arrime aux questions qui surgissent à la suite de l'insertion sur le terrain. Le traitement de ces questions conduit à l'élaboration d'une stratégie de recherche. À cette étape, l'étudiant développe un projet de thèse préliminaire et choisit la méthodologie adéquate. Il inscrit à son programme les cours obligatoires prévus à cette phase et peut également inscrire des cours de spécialisation en fonction de son projet de recherche.

La troisième phase est centrée sur le développement du projet de recherche. À ce moment, l'étudiant élabore un projet de thèse avancé à partir des données recueillies lors de la recherche sur le terrain. Il inscrit à son programme les cours obligatoires prévus à cette phase et continue à inscrire des cours à option liés à sa recherche.

La quatrième phase est consacrée à une première rédaction de la thèse et comporte une autre évaluation formative de la thèse parvenue à une nouvelle étape d'élaboration. Cette étape se conclut par un colloque d'intégration qui ferme la boucle. Il s'agit d'une étape de bilan des acquis, aussi bien sur le plan des connaissances et des habiletés que sur le plan des attitudes personnelles et professionnelles. La soutenance de la thèse conclut l'ensemble du parcours. L'étudiant inscrit à son programme les cours obligatoires prévus à cette phase. La dernière étape peut s'échelonner sur deux années, selon la progression de chaque étudiant, étalant ainsi le parcours sur quatre ou cinq années.

Exigences relatives à l'intervention

L'obligation d'un engagement sur un terrain d'intervention est non seulement une exigence d'admission, mais une exigence de poursuite des études, puisqu'un tel programme de troisième cycle se distingue par le fréquent va-et-vient entre intervention et réflexion théologique ainsi que par l'étroite relation entre formation pratique et formation théorique. L'exigence relative à l'intervention est aussi liée au fait que la personne intervenante, avec ses compétences et ses habiletés en intervention, ses attitudes personnelles et professionnelles, se situe au centre de cette démarche d'apprentissage.

Exigences concernant le travail de recherche

L'étudiant choisit, dès sa première session d'inscription, un directeur de recherche qui le guidera dans la détermination et la réalisation de son programme d'études. Il fait approuver ce choix par le directeur du programme. L'étudiant doit également avoir fait approuver son projet de recherche par la direction du programme au terme de sa deuxième session d'inscription. Le travail lié au programme nécessite d'une journée à une journée et demie de travail par semaine, 45 semaines par année.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat en théologie pratique, qui vise à s'assurer que l'étudiant possède les connaissances et la formation adéquates pour la réalisation de son projet, est obligatoire pour tous les étudiants. Il est de caractère rétrospectif et prospectif.

La thèse

La thèse fait état de l'interrelation entre la réflexion théologique, une pratique, l'intervenant et un milieu (un terrain). L'étudiant doit faire montre d'une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche propre à sa discipline, d'une bonne connaissance de la documentation pertinente à l'objet traité et d'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente. Un comité de thèse, composé du directeur de recherche, d'un membre interne (autre professeur de l'Université Laval) et d'un membre externe (personne du milieu compétente sur la question de recherche), encadrera le travail de l'étudiant tout au long de l'élaboration de son projet de recherche.

Exigences linguistiques

Les études de doctorat en théologie pratique exigent une maîtrise du français écrit, lu et parlé ainsi qu'une connaissance passive (lecture) de l'anglais. Une connaissance insuffisante en ce domaine pourrait mener à l'exigence d'une formation d'appoint préalable ou en parallèle aux études doctorales.

Exigences de temps complet ou de résidence

Ce programme de théologie pratique, qui veut articuler étroitement l'intervention dans un milieu et la réflexion théologique, suppose que le candidat maintienne concurrentement un double statut : celui d'étudiant (inscription à des activités de formation tout au long de son parcours) et celui d'intervenant sur un terrain particulier. Il n'y a donc pas officiellement d'exigence de résidence, puisque le programme suppose, en raison de sa nature même, la poursuite d'un engagement à titre d'intervenant. Cependant, l'étudiant est tenu de s'inscrire chaque session aux activités prévues à son parcours de formation, ces activités étant offertes sous forme de sessions intensives. L'étudiant est donc tenu de se libérer pour les sessions intensives qui ont lieu deux fois l'an, à l'automne et au printemps, pour une durée de sept à dix jours chacune.

ÉTHIQUE APPLIQUÉE

70-2524.05 Diplôme d'études supérieures spécialisées, D.E.S.S.

[version 002]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/524A.html

Objectifs

Le D.E.S.S. en éthique appliquée s'adresse, en priorité, à des professionnels désireux de développer des compétences éthiques répondant aux défis issus des pratiques professionnelles contemporaines.

Ce diplôme doit permettre aux étudiants d'atteindre les objectifs suivants :

- intervenir dans leur milieu, de façon à favoriser la résolution de problèmes éthiques sur une base informée et réfléchie;
- utiliser les méthodes propres à l'éthique appliquée;
- synthétiser des connaissances approfondies dans les grands domaines de l'éthique (grandes traditions éthiques occidentales, éthique contemporaine, éthique appliquée);
- percevoir adéquatement les relations entre les divers types de normativité et les exigences qui leur sont propres;
- s'engager de façon responsable dans l'amélioration de la qualité éthique de leur milieu;
- débattre sereinement de questions éthiques dans un contexte à la fois critique, ouvert et respectueux des autres;
- faire montre d'un sens de la justice et d'une préoccupation à l'égard du bien-être d'autrui dans la résolution de problèmes éthiques.

Responsable

Directeur du programme
Victor Thibaudeau
(418) 656-2131, poste 2743; télécopieur : (418) 656-7267
Victor.Thibaudeau@fp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Un baccalauréat ou un diplôme équivalent, ou des études et une expérience jugées équivalentes.

Exigences particulières

Les candidats doivent déposer un projet d'étude qui sera pris en compte lors de l'évaluation des candidatures par le responsable du programme.

Dans certains cas, une scolarité probatoire pourrait être exigée des personnes ayant une combinaison d'études et de scolarité équivalente au baccalauréat sans en posséder le diplôme.

Sessions d'admission

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Exigences en vue de l'obtention du diplôme

Ce programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours 15 crédits

Activités à option

Cours 15 crédits

COURS OBLIGATOIRES (15 crédits)

N° cours	Cr	Titre
ETH – 66447	1	Formulation d'un projet individualisé de formation
ETH – 66448	3	Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée
POL – 61967	3	Fondements normatifs des politiques
ETH – 66445	3	La Décision éthique
ETH – 66446	2	Activité d'intégration
ETH – 66873	3	Théories morales contemporaines

COURS À OPTION (15 crédits)

Concentration en éthique appliquée dans le domaine de la santé et des services sociaux

Choisir entre 12 et 15 crédits parmi les cours suivants; si l'étudiant ne prend que 12 crédits, il doit choisir 3 crédits dans la liste des cours hors concentration.

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64996	3	Corps humain et droit
ETH – 66450	3	Éthique de la recherche
PHI – 63797	3	Éthique et santé
MNG – 65695	3	Le Système de santé et sa gestion
THL – 65239	3	Maladie, mort et figures de l'espérance
THL – 65241	3	Études en éthique

Hors concentration

Pour l'étudiant qui désire s'orienter vers un projet personnel, général ou adapté à son domaine, choisir 15 crédits de cours pertinents au projet de l'étudiant et approuvés par le directeur du programme. Pour la constitution de son programme, l'étudiant peut faire appel à la liste de cours qui suit, à la liste des cours de la concentration en éthique appliquée dans le domaine de la santé et des services sociaux ou à tout autre cours pertinent à ses objectifs personnels de formation.

COM – 65609	3	Droit, déontologie et éthique de la communication publique
PHI – 64594	3	Droit, éthique et société
DRT – 65022	3	Enjeux éthiques et responsabilité sociale de l'entreprise
MNG – 64510	3	Éthique des affaires
DID – 64858	3	Recherche en éducation : enjeux éthiques

ETH – 66449	3	La Délibération éthique en communauté de recherche
PHI – 62998	3	Recherches en éthique médicale et environnementale
ETH – 66810	3	Questions spéciales d'éthique appliquée I
ETH – 66874	3	Questions spéciales d'éthique appliquée II
ETH – 66976	3	Lectures dirigées

ÉTHIQUE APPLIQUÉE

50-2.524.00 Microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée à la santé

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/524M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée à la santé vise à initier les professionnels de la santé à une réflexion éthique adaptée à leurs conditions d'exercice professionnel. Il permet l'acquisition de connaissances et d'habiletés pour l'analyse, la délibération et la prise de décision éthiques dans les milieux de soins et de recherche. La formation proposée repose sur un équilibre entre théorie éthique et applications à des cas concrets. Les enjeux éthiques entourant l'éthique clinique et l'éthique de la recherche biomédicale avec les sujets humains sont notamment abordés.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont les suivants :

- être en mesure d'intervenir dans les milieux de soins de santé de façon à favoriser la résolution de problèmes éthiques sur une base informée et réfléchie;
- s'engager de façon responsable dans l'amélioration de la qualité éthique de leur milieu;
- débattre sereinement de questions éthiques dans un contexte à la fois critique, ouvert et respectueux des autres;
- s'initier aux principales questions éthiques surgissant de l'application de la technoscience aux soins de santé et de la recherche biomédicale avec des sujets humains.

Responsable

Victor Thibaudeau
(418) 656-2131, poste 2743; télécopieur : (418) 656-7267
Victor.Thibaudeau@fp.ulaval.ca

Exigences d'admission

Un baccalauréat *ou* un diplôme équivalent *ou* des études et une expérience jugées équivalentes.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Durée

Le microprogramme est donné à temps partiel et se répartit sur 3 sessions consécutives, exception faite de la session d'été.

Liste et description des cours

Ce microprogramme de deuxième cycle comporte 9 crédits de cours dont 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option.

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

Prendre le cours obligatoire suivant :

ETH – 66875 Introduction à la bioéthique (3 crédits)

Genèse et développement de la bioéthique occidentale; les trois champs principaux de la bioéthique : éthique de la recherche, éthique clinique, éthique et santé publique; les principaux courants théoriques en bioéthique.

Choisir un cours parmi les deux cours suivants :

ETH – 66445 La Décision éthique (3 crédits)

La décision éthique dans le contexte des sociétés démocratiques; la démarche de délibération; la décision éthique et le point de vue du dialogue; ateliers de résolution de dilemmes moraux.

ETH – 66449 La Délibération éthique en communauté de recherche (3 crédits)

Les outils de la réflexion éthique (rapports moyen-fin et tout-partie, la formulation d'hypothèses, l'universalisation, la sensibilité au contexte, les critères, etc.); les grandes problématiques de la réflexion en éthique (droit, devoir, liberté, personne, bon, mauvais, conséquence, identité, etc.). Chacun de ces thèmes sera traité en fonction des intérêts des participants, suite à la lecture d'un texte spécialement conçu pour susciter la délibération éthique.

COURS À OPTION (3 crédits)

Choisir un cours parmi la liste suivante :

ETH – 66450 Éthique de la recherche (3 crédits)

Introduction aux principales méthodologies de la recherche en sciences biologiques et humaines; étude des textes fondamentaux en matière d'éthique de la recherche (Déclaration d'Helsinki, Les bonnes pratiques cliniques. Énoncé de politique de trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains); étude de questions spécifiques dont celle de l'utilisation de placebo.

MNG – 65695 Le Système de santé et sa gestion (3 crédits)

Ce cours poursuit trois objectifs principaux. D'abord, il présente l'organisation actuelle des services de santé québécois dans son contexte canadien et international, comme une étape dans un processus dynamique d'évolution, afin de bien identifier les enjeux soulevés par les transformations en cours. Ensuite, il permet de mettre en lumière les dynamiques particulières aux organisations professionnelles, afin de bien comprendre les impacts des transformations en cours. Enfin, il permet d'exposer les effets structurants des technologies sur l'organisation du système et celle des processus de soins.

THL – 65239 Maladie, mort et figures de l'espérance (3 crédits)

Ce cours vise à inscrire les questions soulevées par l'accompagnement des mourants dans la problématique culturelle contemporaine marquée par le déni de la condition mortelle et la perte des figures traditionnelles de l'espérance.

Note - Tous ces cours, à l'exclusion du cours ETH-66875 *Introduction à la bioéthique* sont donnés dans le cadre du diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en éthique appliquée à la santé, pourront l'intégrer dans le diplôme d'études supérieures spécialisées en éthique appliquée, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ÉTUDES PASTORALES

50-2.585.10 Microprogramme de deuxième cycle en accompagnement spirituel

[version 001]

www.ulaval.ca/sq/PR/C2/585M.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme en accompagnement spirituel vise à former des professionnels dans le domaine de l'aide spirituelle. Il permet l'acquisition d'une méthode d'accompagnement s'appuyant sur le *paradigme pédagogique ignatien du cheminement spirituel*. Le paradigme ignatien est étudié et analysé dans le double contexte du pluralisme de la quête spirituelle contemporaine et de la diversité des écoles de relation d'aide spirituelle. Le modèle d'intervention proposé se caractérise notamment par une vision développementale de l'expérience spirituelle, par une anthropologie qui intègre les apports des sciences humaines dans la perspective de la finalité spirituelle de l'existence, ainsi que par le souci d'éduquer à l'autonomie spirituelle au moyen du discernement. L'approche pédagogique préconisée par le programme repose sur un va-et-vient continu entre la pratique de l'accompagnateur, la relecture de ses manières d'être et de faire en situation d'accompagnement, et la réflexion critique sur des questions relatives à la croissance spirituelle.

Les objectifs poursuivis par ce microprogramme sont de permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance approfondie du paradigme spirituel ignatien et de sa place au sein de la spiritualité chrétienne et du renouveau de l'intérêt actuel pour la spiritualité;
- de porter un jugement critique sur le modèle et les instruments d'intervention présentés à la lumière du pluralisme spirituel contemporain et de la diversité des conceptions de l'être humain proposées par la théologie et les sciences humaines;
- de développer les attitudes et les habiletés qui favorisent la croissance intégrale de la personne en cheminement spirituel, dans le respect de sa liberté de conscience;
- de savoir accompagner des démarches spirituelles selon des modes pédagogiques variés : aide individuelle ou en groupe, de longue durée ou occasionnelle, dans la vie courante ou en retraite fermée, axée sur l'intégration de la vie ou sur le discernement en vue d'une décision;
- d'élaborer son identité personnelle d'accompagnatrice ou d'accompagnateur spirituel en relation avec le Christ, maître accompagnateur.

Responsable

François Nault

(418) 656-2131, poste 3883; télécopieur : (418) 656-3273

Francois.Nault@fts.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat en théologie ou un diplôme jugé équivalent et le certificat en pédagogie spirituelle ignatienne (Centre de spiritualité Manrèse), ou une formation jugée équivalente.

Condition d'admission

Tout candidat désirant s'inscrire au microprogramme en accompagnement spirituel sera convoqué à une entrevue de sélection dans son futur lieu de stage. À la suite de l'acceptation de sa candidature, il devra faire une demande d'admission à l'Université Laval.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

Durée

Deux sessions consécutives (cheminement à temps complet) ou six sessions consécutives (cheminement à temps partiel).

Liste et description des cours

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

THL – 66514 Séminaire de pédagogie spirituelle (3 crédits)

Étude critique du paradigme spirituel ignatien dans son rapport à la spiritualité contemporaine et au regard des autres modèles de relation d'aide spirituelle. Le séminaire s'attarde d'abord aux principes pédagogiques ignatien qui sous-tendent l'acte d'accompagnement spirituel : la finalité théologique de l'aide spirituelle, l'interprétation biblique de l'expérience spirituelle et la relecture spirituelle du vécu en tant qu'instrument privilégié de la méthode d'accompagnement. Sont également explorées les dialectiques constitutives de l'expérience spirituelle (sujet/Dieu; affectivité/intelligence; prière/action; individu/communauté) ainsi que les règles de discernement spirituel sous ses divers modes : individuel, en groupe, dans la vie quotidienne, en retraite, en vue d'une décision, etc.

THL – 66515 Séminaire d'anthropologie spirituelle (3 crédits)

Exploration des dynamismes et des structures anthropologiques qui sont à l'œuvre dans la croissance spirituelle et en toute démarche d'accompagnement dont : les niveaux anthropologiques de l'expérience spirituelle (somatique, psychique, pneumatique-théologique), le désir spirituel et la capacité humaine d'autotranscendance, le développement spirituel et les défis propres à chaque étape de la vie adulte, les représentations de Dieu et leur enracinement psychologique, les conditions d'exercice de la liberté dans le cheminement spirituel : maturité, immaturités et pathologies.

Stages obligatoires

THL – 66516 Supervision d'accompagnement spirituel I (3 crédits)

Accompagnement de personnes dans le cadre des Exercices spirituels ignatien comprenant des rencontres de groupe et des entrevues individuelles. Supervision individuelle, en dyade et en groupe portant sur la relecture de ce qui se vit dans la relation d'accompagnement, sur l'analyse du cheminement des personnes aidées et sur la préparation des rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : le contrat en accompagnement spirituel; la première entrevue individuelle et la première rencontre de groupe; l'écoute du désir spirituel; la présence à soi en situation d'accompagnement.

THL – 66517 Supervision d'accompagnement spirituel II (3 crédits)

Poursuite de la démarche d'accompagnement et de supervision amorcée dans le cours THL-66516. Initiation à l'utilisation de l'enregistrement audio pour réviser les rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : l'accompagnement de la quête spirituelle dans son enracinement humain; la relecture d'attitudes et d'interventions satisfaisantes en situation d'accompagnement; la fondation théologique de son identité de guide spirituel.

THL – 66518 Supervision d'accompagnement spirituel III (3 crédits)

Poursuite de la démarche d'accompagnement et de supervision amorcée dans les cours THL-66516 et THL-66517. Utilisation de l'enregistrement audio pour réviser les rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : l'accompagnement des étapes d'enracinement dans la foi biblique et de libération spirituelle face à la souffrance et au mal; la relecture d'attitudes et d'interventions insatisfaisantes en situation d'accompagnement; l'intégration théologique de ses limites personnelles de guide spirituel.

THL – 66519 Supervision d'accompagnement spirituel IV (3 crédits)

Poursuite de la démarche d'accompagnement et de supervision entreprise dans les cours THL-66516, THL-66517 et THL-66518. Utilisation de l'enregistrement vidéo pour réviser les rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : l'accompagnement du discernement de la mission personnelle; la relecture d'attitudes et d'intervention « fausement aidantes »; le dépassement de son image de guide spirituel par le discernement de sa manière personnelle d'incarner la présence du Christ-Accompagnateur pour les autres.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès ce microprogramme de deuxième cycle en accompagnement spirituel pourront l'intégrer dans certains programmes de deuxième cycle plus longs, notamment la maîtrise en théologie avec stage et essai, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

ÉTUDES PASTORALES

50-2.585.20 Microprogramme de deuxième cycle en pastorale
de la santé

[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/585N.html

Orientation et objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en pastorale de la santé vise à permettre l'intégration des connaissances, des habiletés et des attitudes d'un intervenant au cours d'une expérimentation dans un milieu de santé. Il s'adresse, en priorité, à des animateurs de pastorale, désireux de perfectionner leur intervention dans les milieux de santé.

Ce microprogramme doit permettre aux étudiants d'atteindre les objectifs suivants :

- intervenir en milieu de santé, de façon méthodique, de manière à favoriser la résolution de problèmes sur une base informée et réfléchie;
- connaître et utiliser les méthodes propres à l'intervention en milieu de santé.

Responsable

François Nault
(418) 656-2131, poste 3883; télécopieur : (418) 656-3273
Francois.Nault@fts.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le baccalauréat en théologie ou en sciences des religions, un diplôme jugé équivalent ou des études et une expérience jugées équivalentes.

Condition d'admission

Tout candidat désirant s'inscrire au microprogramme en pastorale de la santé sera convoqué à une entrevue de sélection dans son futur milieu de stage. À la suite de l'acceptation de sa candidature, il devra faire une demande d'admission à l'Université Laval.

Sessions d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

Durée

Cheminement à temps complet (1 session) ou cheminement à temps partiel (2 sessions consécutives)

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

THL — 66563 Stage en pastorale de la santé I (6 crédits)

Formation à l'intervention dans les milieux de la santé. Interprétation et actualisation du discours théologique dans l'intervention pastorale. Intégration de l'expérience humaine et spirituelle de l'étudiant. Pédagogie utilisant les méthodes propres à la supervision. Formules pédagogiques multiples : activités sur le terrain, séances intensives en équipe, tutorat individuel, etc.

THL — 66564 Stage en pastorale de la santé II (6 crédits)

Ce cours poursuit les mêmes objectifs que le cours THL-66563 *Stage en pastorale de la santé I*.

THL — 66665 Intervention en pastorale de la santé (3 crédits)

Présentation d'un modèle d'intervention en pastorale de la santé habilitant à faire face à la pluralité des situations rencontrées dans ce champ d'exercice. Les thèmes abordés sont : la théorie sous-jacente et les valeurs qui animent le modèle; les impacts de la maladie au niveau spirituel; l'accompagnement spirituel d'une personne qui souffre; la première entrevue; le plan d'intervention; les notes au dossier; les grandes étapes du développement spirituel.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en pastorale de la santé pourront l'intégrer dans d'autres programmes plus longs, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ces programmes. Particulièrement la maîtrise en théologie et le diplôme en éthique appliquée.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

MUSIQUE

50-2.112.30 Microprogramme de deuxième cycle en musique liturgique [version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/112P.html

Orientation et objectifs

Objectif général

Ce microprogramme vise à développer chez les musiciens et les acteurs de la liturgie la compréhension des enjeux musicaux, théologiques et pastoraux de leur action.

Objectifs particuliers

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant :

- aura compris la musique comme acte liturgique, à partir d'une réflexion fondamentale sur l'action liturgique;
- aura compris les diverses modalités par lesquelles la musique, tant vocale qu'instrumentale, contribue à l'action liturgique;
- saura exercer une créativité enracinée dans la tradition;
- saura exercer un rôle de leadership auprès des autres acteurs de la liturgie, dans un esprit de collaboration féconde.

Responsable

Paul Cadrin
(418) 656-2556; télécopieur : (418) 656-7365
Paul.Cadrin@mus.ulaval.ca

Exigences d'admission

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, ou posséder une formation et une expérience jugées équivalentes. Il doit également avoir une expérience musicale, la capacité de s'exprimer par le chant ou au moyen d'un instrument et une expérience de terrain (participation à la vie liturgique comme musicien ou intervenant).

La direction de programme se réserve le droit de convoquer le candidat à une entrevue.

Session d'admission

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'été.

Liste et description des cours

Ce microprogramme comporte 12 crédits obligatoires.

THL — 67146 La Musique liturgique (3 crédits)

Ce cours, le premier du programme, vise une réflexion fondamentale sur la liturgie comme mise en scène. L'étude des formes liturgiques et de leur influence sur les formes musicales y sert de base à l'élaboration de critères pour choisir un répertoire. Une attention particulière est accordée au rapport texte-musique.

MUS — 67147 Ateliers en musique liturgique I (3 crédits)

À la lumière du cours THL-67146 *La Musique liturgique*, l'étudiant réalise un projet dans son milieu, adapté à son type d'intervention. Ce projet consiste à soumettre à l'analyse et à l'expérimentation les éléments suivants : le fonctionnement de l'équipe liturgique; la coordination des divers acteurs de la célébration; l'élaboration de célébrations cohérentes et unifiées; la pertinence des choix faits; la contribution musicale de l'étudiant à l'action liturgique. Le projet d'atelier doit avoir été approuvé par le professeur responsable et est encadré par un guide désigné par celui-ci. Un rapport sert à l'évaluation. Ce cours s'étale sur deux sessions (A et H).

MUS — 67148 Ateliers en musique liturgique II (3 crédits)

Selon la spécialisation visée par l'étudiant, ces ateliers portent sur l'une des quatre orientations suivantes : la cantillation; l'animation; la direction de chœur; le jeu de l'orgue et des autres instruments. Les problèmes propres à chacune des spécialités sont étudiés dans différents contextes. Des solutions sont élaborées, mises à l'essai et évaluées. Les interactions entre les quatre spécialités sont également explorées. Ce cours s'étale sur deux sessions (A et H).

THL — 67149 Laboratoire de création (3 crédits)

Exploration et mise en œuvre des divers modes de l'expression musicale dans un événement liturgique, en passant par les différentes étapes de la création : conception, réalisation, diffusion et évaluation.

Insertion du microprogramme dans d'autres programmes

Les personnes qui auront suivi avec succès le microprogramme de deuxième cycle en musique liturgique pourront l'intégrer dans un programme universitaire plus long, en particulier la maîtrise en théologie et la maîtrise en musique, à condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Attestation

Une fois terminé, ce microprogramme donne lieu à une attestation d'études délivrée par le registraire de l'Université.

Institut québécois des hautes études internationales

Sommaire

Études internationales

Maîtrise avec stage et essai	13-2.540.01
Maîtrise avec mémoire	12-2.540.01
Doctorat	10-3.540.01

Coordonnées de l'Institut

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 5460
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1K 7P4
(418) 656-7771 télécopieur : (418) 656-3634
hei@hei.ulaval.ca www.ulaval.ca/iqhei

Direction de l'Institut

Directeur par intérim Alain Prujiner

Message du directeur

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Nos sociétés sont devenues interdépendantes. Elles en sont à la fois plus fortes et plus vulnérables. À l'Institut québécois des hautes études internationales, nous sommes convaincus que cela commande la formation de nouveaux spécialistes, capables de comprendre les enjeux internationaux dans leurs dimensions politique, juridique, économique et managériale. Nous avons donc créé et développé un programme d'enseignement permettant à nos étudiants d'acquérir des connaissances de pointe dans des domaines aussi névralgiques que la défense et la sécurité, le commerce international, les intégrations régionales, la protection de l'environnement, l'internationalisation des entreprises ainsi que le développement.

Nous avons une mission d'enseignement : développer une masse critique de jeunes spécialistes et de chercheurs en mesure de mieux comprendre, de négocier et de résoudre les enjeux internationaux. C'est une mission qui est aussi une tradition puisque l'Université Laval est depuis longtemps une remarquable pépinière de carrières internationales. Pour atteindre ces objectifs, l'Institut offre une maîtrise de haut niveau axée sur l'ouverture multidisciplinaire, qui combine la science politique, le droit, l'économie et la gestion. Il offre aussi, à partir de septembre 2006, le premier doctorat multidisciplinaire en études internationales au Québec.

L'Institut regroupe plusieurs centres ou groupes de recherche renommés : Groupe de recherches sur l'Asie contemporaine (GERAC), Groupe de recherche en commerce international (GRECI), Groupe de recherche sur les aspects juridiques internationaux et transnationaux de l'intégration économique (AJIT), Centre d'études interaméricaines (CEI), programme Paix et sécurité internationales (PSI), Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale, Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat, Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement, Chaire de recherche du Canada sur les normes internationales de gestion et les affaires environnementales, Cercle Europe et Observatoire de recherches internationales sur l'eau (ORIE). Nos étudiants peuvent intégrer ces regroupements à titre d'auxiliaires de recherche et bénéficier pleinement du dynamisme des équipes pluridisciplinaires.

En vous inscrivant à un programme de l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval, vous choisissez un milieu qui offre une ouverture d'esprit, une rigueur intellectuelle et un enseignement à la fine pointe de l'actualité, au sein du plus important centre francophone au Canada d'études et de recherche sur la réalité internationale.

Je vous souhaite la bienvenue parmi nous.



Alain Prujiner
Directeur

ÉTUDES INTERNATIONALES

13-2.540.01	Maîtrise avec stage et essai, M.A.	[version 004]
12-2.540.01	Maîtrise avec mémoire, M.A.	[version 004]
10-3.540.01	Doctorat, Ph.D.	[version 001]

www.ulaval.ca/sg/PR/C2/540A.html

Concentrations

Relations internationales (01)
Développement international (02)

Note - Ces concentrations ne s'appliquent qu'à la maîtrise.

Objectifs

Maîtrise

Le programme de maîtrise en études internationales offre deux types de maîtrise, l'un avec stage et essai (maîtrise professionnelle), l'autre avec mémoire (maîtrise de recherche). La maîtrise, quel que soit son type, est orientée soit vers l'étude des relations internationales en général, soit vers l'étude du développement international.

Concentration en relations internationales

La concentration en relations internationales vise l'acquisition d'une connaissance approfondie des relations internationales dans une perspective multidisciplinaire intégrant essentiellement la science politique, la science économique et le droit. Elle privilégie l'étude des rapports entre États souverains et met l'accent sur les relations internationales du Canada et du Québec.

Une attention particulière est accordée à la maîtrise des méthodes de recherche et d'analyse propres aux disciplines étudiées et à leur coordination, en vue d'une approche globale des problèmes pratiques en relations internationales.

Concentration en développement international

La concentration en développement international doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une connaissance approfondie des méthodes et des techniques de diffusion internationale du développement;
- analyser, de manière critique, le processus du développement et les pratiques afférentes au développement international;
- être sensibilisé à la nature multidisciplinaire et interculturelle des mécanismes de diffusion internationale du développement;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit.

Doctorat

Le programme de doctorat en études internationales a comme objectif premier d'offrir un enseignement pluridisciplinaire de pointe portant sur les phénomènes internationaux. À la fin de son programme, l'étudiant :

- aura contribué de façon autonome et originale à l'avancement des connaissances des phénomènes internationaux, tout particulièrement par la production d'une thèse;
- pourra décrire et mettre en perspective les problématiques, les théories et les méthodes en études internationales par une approche pluridisciplinaire.

Responsable

Directrice des programmes
Lucie Samson
(418) 656-2131, poste 5931; télécopieur : (418) 656-2707
Lucie.Samson@ecn.ulaval.ca

Pour information :
Annie Laliberté
(418) 656-3606; télécopieur : (418) 656-3634
Annie.Laliberte@hei.ulaval.ca

Micheline Brassard
(418) 656-3813; télécopieur : (418) 656-3634
Micheline.Brassard@hei.ulaval.ca

Exigences d'admission

Exigences générales

Maîtrise

Le baccalauréat ou un diplôme jugé équivalent, est une condition minimale d'admission au programme. Certains candidats peuvent se voir imposer une scolarité probatoire (18 crédits).

Le programme a une capacité d'accueil limitée : un maximum de 45 étudiants est admis chaque année.

Exigences particulières

Aux documents exigés par l'Université Laval pour faire une demande d'admission, il est nécessaire de joindre une lettre expliquant l'intérêt pour le programme, ainsi qu'un curriculum vitæ.

Au cours de la première session ou au terme de sa scolarité probatoire, l'étudiant fera la preuve de ses connaissances linguistiques à l'occasion d'un test.

La nature pluridisciplinaire du programme requiert aussi des connaissances de base préalables dans les trois disciplines concernées. Le candidat doit donc avoir suivi avec succès les cours suivants offerts par l'Université, ou leur équivalent :

- POL-18806 *Régimes politiques et sociétés dans le monde*;
- POL-18812 *Introduction aux relations internationales*;
- ECN-11484 *Principes de microéconomie* ou GSE-11906 *Économie de l'entreprise*;
- ECN-11485 *Principes de macroéconomie* ou GSE-19215 *Économie nationale et internationale*;
- ECN-11498 *Relations économiques internationales* ou ECN-19216 *Environnement économique international* ou GSE-11912 *Économie internationale*;
- DRT-11396 *Droit international public général*.

De plus, l'étudiant devra avoir conservé une moyenne cumulative supérieure ou égale à B pour l'ensemble de ces cours.

Afin de satisfaire à ces préalables, certains cours complémentaires peuvent être demandés aux étudiants admis.

Session d'admission

Ces programmes acceptent de nouveaux candidats à la session d'automne.

Sélection

La direction de programme, appuyée par les membres du comité de programme, étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier d'admission (lettre de motivation fournie avec la demande d'admission, curriculum vitæ, relevés de notes, rapports d'appréciation). Une attention particulière est portée à la qualité de l'écrit. De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des champs d'intérêt du candidat avec le programme.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

Doctorat

La maîtrise (M.A.), ou un diplôme jugé équivalent, constitue une condition minimale d'admission au programme. Les étudiants qui ont suivi des programmes multidisciplinaires tels que la maîtrise en relations internationales sont admissibles, à condition de remplir les autres critères d'admission.

Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un diplôme multidisciplinaire doivent avoir terminé un baccalauréat et une maîtrise dans deux disciplines différentes. L'une de celles-ci doit compter parmi les disciplines de base du programme, soit le droit, l'économique et la gestion, la science politique. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat et d'une maîtrise dans le même champ d'études, mais qui remplissent les autres critères d'admission, peuvent être admis conditionnellement, à condition de terminer un diplôme de deuxième cycle dans une autre discipline.

Seuls les candidats ayant obtenu une moyenne cumulative d'au moins B+, soit 3,33 sur 4,33, sont admissibles au programme.

Le dossier de demande d'admission doit contenir trois rapports d'appréciation. Il doit également comprendre un exposé sommaire du projet de recherche. En plus de justifier les disciplines de base choisies pour le projet de thèse, ce document doit présenter une hypothèse de recherche et une bibliographie exploratoire.

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui se base, dans son évaluation, sur le dossier d'étudiant du candidat, sur son aptitude à la recherche, sur l'ensemble de son cheminement ainsi que sur la capacité d'accueil des groupes de recherche et des ressources professorales. La sélection tient compte de la formation universitaire antérieure afin que les étudiants admis connaissent les diverses disciplines et possèdent le bagage pluridisciplinaire nécessaire pour suivre ce programme.

Note - Ce programme ne peut être suivi qu'à temps complet.

Exigences linguistiques

La maîtrise de l'anglais et du français est obligatoire pour compléter le programme de doctorat en études internationales. Sur la base d'examens obligatoires, les candidats devront démontrer leurs capacités linguistiques. Les candidats seront soumis à une épreuve individuelle par correspondance. Les étudiants francophones devront réussir l'évaluation en anglais alors que les anglophones devront réussir celle en français. Les étudiants parlant une autre langue maternelle devront démontrer leurs compétences autant en anglais qu'en français.

Session d'admission

L'admission au programme se fait normalement à la session d'automne et sur permission seulement à la session d'hiver.

Exigences en vue de l'obtention du grade

Maîtrise avec stage et essai

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	15 crédits
Essai	6 crédits
Stage	6 crédits

Activités à option

Cours	18 crédits
-------	------------

Concentration en relations internationales

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits, incluant l'essai et le stage)

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64012	3	Droit international économique

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants* :

ECN – 64019	3	Les Politiques canadiennes et québécoises du commerce ext.
ECN – 66655	3	L'Économie internationale et les firmes multinationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Prendre 3 crédits parmi les deux cours suivants* :

POL – 64070	3	Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 65642	3	Théories des relations internationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Essai et stage

RLI – 65145	6	Essai
RLI – 64015	6	Stage

Prendre 6 crédits parmi les cours suivants :

RLI – 64001	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Afrique
RLI – 64010	3	Séminaire pluridisciplinaire sur le développement
RLI – 66082	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Europe
RLI – 66499	3	Séminaire pluridisciplinaire sur la sécurité internationale
RLI – 66500	3	Séminaire pluridisciplinaire sur la mondialisation
RLI – 66501	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement
RLI – 66502	3	Séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques
RLI – 66503	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Asie

Les séminaires pluridisciplinaires pris comme cours optionnels ne peuvent pas être utilisés comme substituts aux cours des blocs obligatoires suivants : économie, droit et science politique.

COURS À OPTION (18 crédits)

Prendre au moins 3 crédits parmi les cours suivants (droit)** :

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64349	3	L'Accord de libre-échange nord-américain
DRT – 64000	3	Séminaire en droit du commerce international
DRT – 64011	3	Droit des investissements directs étrangers

** L'étudiant titulaire d'un grade de premier cycle en droit a aussi accès aux cours spécialisés de cette discipline qui ne figurent pas sur cette liste.

Prendre au moins 3 crédits parmi les cours suivants (économique)** :

ECN – 64021	3	Séminaire sur le commerce international
ECN – 66655	3	L'Économie internationale et les firmes multinationales
ECN – 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
GIE – 64372	3	Gestion des projets internationaux
GIE – 64378	3	Gestion financière de l'entreprise internationale

** L'étudiant titulaire d'un grade de premier cycle en économie a aussi accès aux cours spécialisés de cette discipline qui ne figurent pas sur cette liste.

Prendre au moins 3 crédits parmi les cours suivants (science politique)** :

POL – 61964	3	Le Management public
POL – 65635	3	Analyse de la politique étrangère
POL – 65636	3	Géopolitique du bassin du Pacifique
POL – 65637	3	Problèmes de défense et politique étrangère
POL – 65638	3	Analyse comparative des conflits
POL – 65639	3	Politique et société en Afrique
POL – 65644	3	Coopération internationale
POL – 65651	3	La Politique étrangère des USA
POL – 65654	3	Organisations internationales
POL – 65659	3	Mondialisation et politique : théorie et enjeux
POL – 65664	3	La Paix : problématiques et stratégies
POL – 65665	3	Les Relations Canada-États-Unis
POL – 65670	3	Politiques environnementales internationales
POL – 65675	3	Internationalisme et résistance dans l'économie mondiale
POL – 66466	3	Institutions nord-américaines

** L'étudiant titulaire d'un grade de premier cycle en science politique a aussi accès aux cours spécialisés de cette discipline qui ne figurent pas sur cette liste.

Prendre les autres crédits, soit parmi les cours à option précédents, soit parmi les cours à option qui suivent, soit dans l'une ou l'autre des listes.

GIE – 64329	3	Gestion du marketing international
GIE – 64373	3	Gestion de l'innovation et de la technologie
GIE – 64374	3	Gestion internationale de l'inform. et des communications
GIE – 64375	3	Les Relations humaines dans les affaires internationales
GIE – 64526	3	Aspects juridiques des transactions comm. internationales
RLI – 62409	1	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI – 62410	2	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI – 62411	3	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI – 64190	1	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI – 64191	2	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI – 64192	3	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI – 67043	3	Topics in International Studies

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Le déroulement habituel du programme, pour l'étudiant sans obligation de scolarité probatoire, s'effectue comme suit :

Première session d'automne : trois cours obligatoires disciplinaires et un cours à option.

Deuxième et troisième sessions : un cours obligatoire pluridisciplinaire et cours à option.

Quatrième session : essai et stage.

Des ajustements sont faits pour les étudiants en scolarité probatoire.

Concentration en développement international

COURS OBLIGATOIRES (27 crédits, incluant l'essai et le stage)

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64012	3	Droit international économique

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants* :

ERU – 62997	3	Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ERU – 63157	3	Développement agroalimentaire

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants* :

POL – 64070	3	Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 65642	3	Théories des relations internationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Prendre 3 crédits parmi les trois cours suivants* :

GIE – 64372	3	Gestion des projets internationaux
RLI – 65991	3	Écarts culturels et relativité de l'éthique
GIE – 64375	3	Les Relations humaines dans les affaires internationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Essai et stage

RLI – 65145	6	Essai
RLI – 64015	6	Stage

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants :

RLI – 64001	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Afrique
RLI – 64010	3	Séminaire pluridisciplinaire sur le développement
RLI – 66082	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Europe
RLI – 66499	3	Séminaire pluridisciplinaire sur la sécurité internationale
RLI – 66500	3	Séminaire pluridisciplinaire sur la mondialisation
RLI – 66501	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement
RLI – 66502	3	Séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques
RLI – 66503	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Asie

COURS À OPTION (18 crédits)

Prendre 18 crédits dans la liste commune de cours à option dont 12 crédits parmi les cours autres que ceux commençant par POL et DRT. Les études dirigées effectuées dans le cadre d'un cours de type Sujets spéciaux peuvent être comprises dans ces 12 crédits dans la mesure où elles sont effectuées dans une discipline autre que la science politique ou le droit.

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Le déroulement habituel du programme, pour l'étudiant sans obligation de scolarité probatoire, s'effectue comme suit :

Première session d'automne : trois cours obligatoires disciplinaires et un cours à option.

Deuxième et troisième sessions : un cours obligatoire pluridisciplinaire et cours à option.

Quatrième session : essai et stage.

Des ajustements sont faits pour les étudiants en scolarité probatoire.

Maîtrise avec mémoire

Ce type comporte 45 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	18 crédits
Mémoire	24 crédits

Activités à option

Cours	3 crédits
-------	-----------

Concentration en relations internationales

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

N° cours Cr Titre

DRT – 64012 3 Droit international économique

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants* :

ECN – 64019 3 Les Politiques canadiennes et québécoises du commerce ext.
ECN – 66655 3 L'Économie internationale et les firmes multinationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants* :

POL – 64070 3 Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 65642 3 Théories des relations internationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants :

RLI – 64001 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Afrique
RLI – 64010 3 Séminaire pluridisciplinaire sur le développement
RLI – 66082 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Europe
RLI – 66499 3 Séminaire pluridisciplinaire sur la sécurité internationale
RLI – 66500 3 Séminaire pluridisciplinaire sur la mondialisation
RLI – 66501 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement
RLI – 66502 3 Séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques
RLI – 66503 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Asie

Les séminaires pluridisciplinaires pris comme cours optionnels ne peuvent pas être utilisés comme substituts aux cours des blocs obligatoires suivants : économie, droit et science politique.

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants (autres que la discipline du baccalauréat) :

DRT – 65013 3 Méthodologie avancée en droit
ECN – 62954 3 Économétrie appliquée
POL – 65647 3 Méthodologie de la recherche

Examen du projet de mémoire au troisième trimestre d'inscription à temps complet du programme. Le cours « Méthodologie de la recherche » est un préalable ou peut être suivi en concomitance.

RLI – 66546 3 Atelier de recherche

COURS À OPTION (3 crédits)

Prendre 3 crédits parmi la liste commune des cours à option, à la fin de la présente description.

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Le déroulement habituel du programme, pour l'étudiant sans obligation de scolarité probatoire, s'effectue comme suit :

Première session d'automne : trois cours obligatoires disciplinaires et un cours de méthodologie.

Deuxième session : un cours obligatoire, un cours à option, un séminaire pluridisciplinaire et mémoire (crédits de recherche).

Troisième et quatrième sessions : examen du projet de mémoire et mémoire (crédits de recherche).

Des ajustements sont faits pour les étudiants en scolarité probatoire.

Concentration en développement international

COURS OBLIGATOIRES (18 crédits)

Prendre 9 crédits parmi les blocs de cours suivants. Prendre un maximum de 3 crédits par bloc.

Bloc 1 - Droit

N° cours Cr Titre

DRT – 64012 3 Droit international économique

Bloc 2 - Développement*

ERU – 62997 3 Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ERU – 63157 3 Développement agroalimentaire

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Bloc 3 - Gestion des projets*

GIE – 64372 3 Gestion des projets internationaux
RLI – 65991 3 Écarts culturels et relativité de l'éthique
GIE – 64375 3 Les Relations humaines dans les affaires internationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Bloc 4 - Politique*

POL – 64070 3 Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 65642 3 Théories des relations internationales

* Les cours obligatoires facultatifs peuvent aussi être sélectionnés comme cours à option.

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants :

RLI – 64001 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Afrique
RLI – 64010 3 Séminaire pluridisciplinaire sur le développement
RLI – 66082 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Europe
RLI – 66499 3 Séminaire pluridisciplinaire sur la sécurité internationale
RLI – 66500 3 Séminaire pluridisciplinaire sur la mondialisation
RLI – 66501 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement
RLI – 66502 3 Séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques
RLI – 66503 3 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Asie

Prendre 3 crédits parmi les cours suivants (autres que la discipline du baccalauréat) :

DRT – 65013 3 Méthodologie avancée en droit
ECN – 62954 3 Économétrie appliquée
POL – 65647 3 Méthodologie de la recherche

Examen du projet de mémoire au troisième trimestre d'inscription à temps complet du programme. Le cours « Méthodologie de la recherche » est un préalable ou peut être suivi en concomitance.

RLI – 66546 3 Atelier de recherche

COURS À OPTION (3 crédits)

Prendre 3 crédits parmi la liste commune des cours à option, à la fin de la présente description.

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Le déroulement habituel du programme, pour l'étudiant sans obligation de scolarité probatoire, s'effectue comme suit :

Première session d'automne : trois cours obligatoires disciplinaires et un cours de méthodologie.

Deuxième session : un cours obligatoire, un cours à option, un séminaire pluridisciplinaire et mémoire (crédits de recherche).

Troisième et quatrième sessions : examen du projet de mémoire et mémoire (crédits de recherche).

Des ajustements sont faits pour les étudiants en scolarité probatoire.

Exigences linguistiques

Tel qu'il est indiqué à la rubrique « Exigences d'admission », les connaissances nécessaires à l'expression écrite et orale du français et de l'anglais sont indispensables à la poursuite du programme. Au cours de la première session ou au terme de sa scolarité probatoire, l'étudiant devra faire la preuve de ses connaissances linguistiques à l'occasion d'un test.

Exigences particulières concernant les cours

S'il est tenu de se soumettre à une scolarité probatoire ou de suivre des cours complémentaires, l'étudiant devra satisfaire à ces exigences dans les délais requis par les membres du comité de programme. Ces derniers peuvent, à la lumière des résultats obtenus par l'étudiant pour ces cours, juger de l'aptitude de celui-ci à poursuivre le programme et, le cas échéant, réexaminer son admission. Chaque session, l'étudiant doit obtenir l'approbation de son choix de cours auprès de la direction de programme.

Exigences particulières concernant l'essai

L'étudiant doit, à la fin de sa scolarité et avant le début du stage, rédiger un essai. Cet essai est un travail de recherche, de synthèse et de critique dans lequel l'étudiant aborde une question pluridisciplinaire selon les modalités contenues dans le document : Essai de la maîtrise en études internationales.

L'étudiant rédige cet essai sous la direction d'un conseiller. Celui-ci doit être un professeur participant au programme avec l'accord de la direction de programme. L'essai est rédigé en français. Par exception, il peut être rédigé en anglais si l'étudiant obtient, au préalable, l'autorisation du conseiller et de la direction de programme. L'évaluation de cet essai est réalisée par le conseiller qui en a assuré la direction et par un professeur d'une autre discipline.

Exigences particulières concernant le stage

Le type avec stage et essai comporte l'obligation de réaliser un stage en milieu professionnel dans des organismes publics, parapublics ou privés. Cet exercice vise, d'une part, l'intégration des connaissances théoriques et pratiques et, d'autre part, le renforcement de la capacité d'une évaluation critique orientée vers l'action. L'encadrement du stage est assuré par une personne responsable de la formation pratique.

Étant donné le caractère international du programme, les stages offerts aux étudiants peuvent exiger une très grande mobilité. Il faut prévoir les coûts associés à la réalisation d'un stage au Canada ou à l'étranger.

L'étudiant doit avoir réussi tous ses cours, déposé son essai et avoir réussi le test de langue pour pouvoir effectuer son stage. Dans le cas d'un stage à l'étranger, le choix dépendra éventuellement de la capacité du candidat à maîtriser la langue du pays.

Au terme de l'exercice, qui s'effectue normalement à la dernière session, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage.

Exigences particulières concernant le mémoire

À la fin de sa scolarité, l'étudiant prépare un mémoire. Ce mémoire est un travail de recherche, de synthèse et de critique dans lequel l'étudiant aborde une question pluridisciplinaire. Ce travail doit être rédigé sous la codirection de deux professeurs de différents départements/facultés participant au programme ou, avec l'autorisation de la direction du programme, d'un autre professeur. L'étudiant s'entend avec les deux professeurs qui acceptent de codiriger le mémoire et de l'évaluer; puis, il obtient l'accord de la direction du programme.

Le travail de mémoire comprend deux phases. La première concerne l'élaboration et la défense du projet de mémoire. À cet effet, l'étudiant s'inscrit au cours RLI-66546 *Atelier de recherche*. La deuxième phase vise l'exécution du projet de mémoire ou la rédaction proprement dite.

Le mémoire doit être conforme aux normes de la Faculté des études supérieures (consulter le site Web : www.fes.ulaval.ca).

LISTE COMMUNE DES COURS À OPTION

N° cours	Cr	Titre
AGF — 64622	3	Agroforesterie
AGF — 65164	3	Aspects socioéconomiques et culturels de l'agroforesterie
BVG — 64415	3	Phytopathologie des pays chauds
COM — 63924	3	Stratégies de communication institutionnelle
COM — 66469	3	Séminaire thématique B
DRI — 64073	3	Gestion de l'environnement tropical et D.R.I.
DRT — 64000	3	Séminaire en droit du commerce international
DRT — 64011	3	Droit des investissements directs étrangers
DRT — 64349	3	L'Accord de libre-échange nord-américain
DRT — 65005	3	État et intégration économique
DRT — 65007	3	Droit du commerce international
DRT — 65009	3	Droit international de l'environnement
DRT — 65013	3	Méthodologie avancée en droit
DRT — 65023	3	Règlement des différends en droit interne et international
DRT — 65025	3	Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution
DRT — 65026	3	Sujets spéciaux en droit de l'entreprise I
DRT — 65029	3	Épistémologie juridique
DRT — 65401	3	Protection int. des droits et libertés et droit humanitaire
DRT — 65484	3	Droit international du travail
DRT — 65485	3	Sujets spéciaux en droit international et transnational I
DRT — 66192	3	Propriété intellectuelle de l'entreprise & nouvelle économie
DRT — 66196	3	Droit bancaire
DRT — 66663	3	L'Administration publique et le développement durable
DRT — 66773	3	Fédéralisme, fédérations et identités culturelles
DRT — 66774	3	Espace juridique européen en matière civile et commerciale
DRT — 66928	3	Droit de l'intégration européenne
DRT — 66929	3	Droit européen des droits de la personne
DRT — 66930	3	Sécurité alimentaire mondiale
DRT — 66932	3	Droit bancaire international
DRT — 66933	3	Droit international de l'enfance
ECN — 62519	3	Économie des ressources naturelles
ECN — 62649	3	Séminaire d'économie de l'env. et des ressources naturelles
ECN — 62954	3	Économétrie appliquée
ECN — 63724	3	Modélisation du développement économique
ECN — 64019	3	Les Politiques canadiennes et québécoises du commerce ext.
ECN — 64021	3	Séminaire sur le commerce international
ECN — 66655	3	L'Économie internationale et les firmes multinationales
ECN — 66656	3	Développement durable, ressources et environnement
ECN — 66770	3	Pauvreté et développement économique
EFN — 63631	6	Séminaire du CELAT
SOC — 64749	4	Environnement, aménagement et développement durable
ERU — 61891	3	Gestion du développement agricole et rural
ERU — 62996	3	Agro-industrie et commerce international
ERU — 62997	3	Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ERU — 63157	3	Développement agroalimentaire
ERU — 63277	3	Agriculture et ressources naturelles
ERU — 63399	3	Ruralité et sous-développement
FOR — 64620	3	Analyse des écosystèmes forestiers tropicaux
GGR — 61188	3	Géographie culturelle
GGR — 63914	3	Problèmes de développement I

GGR — 63915	3	Problèmes de développement II
GGR — 66289	3	Géographie historique : homme, environnement et temps
GGR — 66548	3	Enjeux du développement en Asie
GIE — 64329	3	Gestion du marketing international
GIE — 64371	3	Données fondamentales de la mondialisation
GIE — 64372	3	Gestion des projets internationaux
GIE — 64373	3	Gestion de l'innovation et de la technologie
GIE — 64374	3	Gestion internationale de l'inform. et des communications
GIE — 64375	3	Les Relations humaines dans les affaires internationales
GIE — 64378	3	Gestion financière de l'entreprise internationale
GIE — 64511	3	Conception d'entreprises de la nouvelle économie
GIE — 64526	3	Aspects juridiques des transactions comm. internationales
GIE — 64529	3	Stratégie de l'entreprise internationale
JOU — 65195	3	Problèmes contemporains du journalisme international
MNG — 61799	3	Management international
MNG — 64709	3	Gestion des personnes dans les organisations
MNG — 64819	3	Les Systèmes de gestion environnementale
MRK — 65379	3	Planification du marketing international
NTR — 64562	3	Nutrition et développement
POL — 61964	3	Le Management public
POL — 62229	3	Sujets spéciaux (science politique)
POL — 65635	3	Analyse de la politique étrangère
POL — 65636	3	Géopolitique du bassin du Pacifique
POL — 65637	3	Problèmes de défense et politique étrangère
POL — 65638	3	Analyse comparative des conflits
POL — 65639	3	Politique et société en Afrique
POL — 65644	3	Coopération internationale
POL — 65645	3	Théories du développement
POL — 65651	3	La Politique étrangère des USA
POL — 65654	3	Organisations internationales
POL — 65655	3	État et société en Amérique latine
POL — 65659	3	Mondialisation et politique : théorie et enjeux
POL — 65662	3	Questions stratégiques contemporaines
POL — 65664	3	La Paix : problématiques et stratégies
POL — 65665	3	Les Relations Canada-États-Unis
POL — 65670	3	Politiques environnementales internationales
POL — 65675	3	Internationalisme et résistance dans l'économie mondiale
POL — 65680	3	Séminaire de concentration : relations internationales
POL — 66466	3	Institutions nord-américaines
POL — 66752	3	Relations interaméricaines
POL — 66868	3	Théories de l'économie politique internationale
RLI — 62409	1	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI — 62410	2	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI — 62411	3	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI — 64190	1	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI — 64191	2	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI — 64192	3	Sujets spéciaux (relations internationales)
RLI — 66478	3	Pratique des relations internationales
RLI — 67043	3	Topics in International Studies
SAC — 63640	3	Promotion de la santé : l'individu
SAC — 63641	3	Aspects socioculturels et politiques de la santé
SAC — 64288	3	Planification en santé internationale
SAC — 64310	3	Promotion de la santé : l'environnement
SAC — 64934	3	Gestion de projets sociosanitaires
SIN — 64780	3	Éducation pour la santé : recherche et intervention
SOC — 62884	4	Coopération et développement
SOC — 63137	4	Sociologie du développement

L'étudiant désireux de s'inscrire aux cours DRT-65026, DRT-66192 et DRT-66774 doit consulter le professeur responsable afin de s'assurer de disposer des préalables requis.

Doctorat

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit :

Activités obligatoires

Cours	6	crédits
Examens	6	crédits
Thèse	72	crédits

Activités à option

Cours	12	crédits
-------	----	---------

COURS OBLIGATOIRES (6 crédits)

N° cours	Cr	Titre
RLI — 67120	1	Séminaire de doctorat I
RLI — 67121	1	Séminaire de doctorat II
RLI — 67122	1	Séminaire de doctorat III
RLI — 67125	3	Méthodologie pluridisciplinaire en études internationales

EXAMENS (6 crédits)

RLI — 67123	3	Examen rétrospectif
RLI — 67124	3	Examen prospectif

COURS À OPTION (12 crédits)

I. Cours thématiques (6 crédits)

Obtenir au moins 3 crédits dans chacune des deux disciplines choisies.

Droit

N° cours	Cr	Titre
DRT – 64011	3	Droit des investissements directs étrangers
DRT – 64012	3	Droit international économique
DRT – 64349	3	L'Accord de libre-échange nord-américain
DRT – 65005	3	État et intégration économique
DRT – 65007	3	Droit du commerce international
DRT – 65023	3	Règlement des différends en droit interne et international
DRT – 65401	3	Protection int. des droits et libertés et droit humanitaire

Économique et gestion

ECN – 60214	3	Théories du développement économique
ECN – 64014	3	Problèmes économiques internationaux
ECN – 64019	3	Les Politiques canadiennes et québécoises du commerce ext.
ECN – 64021	3	Séminaire sur le commerce international
ERU – 62997	3	Théorie et modélisation du développement agroalimentaire
ERU – 64195	3	Commerce international
GIE – 64378	3	Gestion financière de l'entreprise internationale
GIE – 64529	3	Stratégie de l'entreprise internationale

Science politique

ADM – 65736	6	Penser le monde contemporain
POL – 64070	3	Les Pol. du Canada et du Québec dans l'envir. international
POL – 65635	3	Analyse de la politique étrangère
POL – 65639	3	Politique et société en Afrique
POL – 66466	3	Institutions nord-américaines
RLI – 66478	3	Pratique des relations internationales
POL – 65636	3	Géopolitique du bassin du Pacifique
POL – 65670	3	Politiques environnementales internationales
GIE – 64372	3	Gestion des projets internationaux

Certains cours d'autres programmes peuvent aussi être suivis, avec l'autorisation de la direction de programme.

II. Séminaires (3 crédits)

Choisir un séminaire pluridisciplinaire de 3 crédits parmi les suivants :

N° cours	Cr	Titre
RLI – 64001	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Afrique
RLI – 64010	3	Séminaire pluridisciplinaire sur le développement
RLI – 66082	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Europe
RLI – 66499	3	Séminaire pluridisciplinaire sur la sécurité internationale
RLI – 66500	3	Séminaire pluridisciplinaire sur la mondialisation
RLI – 66501	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement
RLI – 66502	3	Séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques
RLI – 66503	3	Séminaire pluridisciplinaire sur l'Asie

III. Cours de méthodologie (3 crédits)

Choisir un cours de méthodologie lié à une discipline dans laquelle l'étudiant n'a pas suivi de formation méthodologique antérieure de deuxième cycle :

Économique

N° cours	Cr	Titre
ERU – 64029	3	Microéconomie appliquée
ECN – 60219	3	Théorie macroéconomique I
MNG – 64657	3	Méthodologie de la recherche II

Droit

DRT – 65013	3	Méthodologie avancée en droit
DRT – 65029	3	Épistémologie juridique

Politique

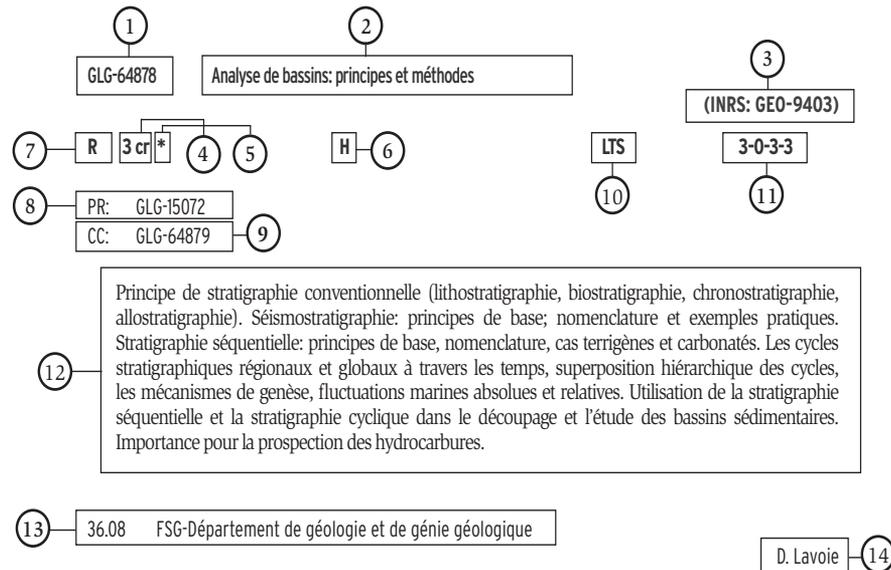
POL – 65647	3	Méthodologie de la recherche
POL – 65680	3	Séminaire de concentration : relations internationales
ADM – 61314	6	Épistémologie

Exigences particulières concernant la thèse

L'encadrement de la thèse est assuré par un directeur et un codirecteur, généralement des professeurs spécialisés dans les disciplines choisies par l'étudiant. La thèse, qui doit contribuer à l'avancement des connaissances, est évaluée pour ses qualités théoriques et méthodologiques par un jury de thèse composé des deux directeurs de thèse, de deux lecteurs internes et d'un lecteur externe.

Répertoire des cours

EXPLICATION DE LA DESCRIPTION D'UN COURS



1 Numéro du cours

Les trois lettres de cet ensemble alphanumérique constituent un sigle qui indique la discipline ou le champ d'études auquel se rattache la matière du cours.

2 Titre du cours

La présence de ces deux éléments d'information sous le titre du cours indique que ce cours est offert par un établissement extérieur à l'Université Laval dans le cadre d'un programme interuniversitaire.

4 Nombre de crédits attribués au cours

L'astérisque qui suit le nombre de crédits du cours indique que ce nombre a été modifié depuis la première insertion du cours dans la collection des répertoires des cours.

6 Saison(s) où se donne habituellement le cours:

A: session d'automne;
H: session d'hiver;
E: session d'été.

La publication *Horaire des cours* indique si le cours se donne effectivement à la saison indiquée.

La lettre R placée sous le sigle du cours signifie que le contenu du cours varie d'une session à l'autre et qu'il peut être suivi plusieurs fois par un même étudiant pourvu qu'il s'agisse de sessions différentes. (Les cours dont le titre est «Sujets spéciaux» suivi, entre parenthèses, du nom de la discipline ont également cette caractéristique.)

8 Cours préalables exigés par le cours

Certains cours préalables sont particuliers à un cours donné. Lorsque plus d'un cours préalable est exigé, ceux-ci sont désignés par leur numéro et séparés par une virgule qui a alors une valeur additive. Dans le cas où une liste de préalables présente un choix possible entre des cours ou des groupes de cours, ceux-ci sont reliés par un OU et, afin de faciliter la lecture et l'interprétation des préalables dans une séquence présentant diverses possibilités à l'étudiant, des parenthèses sont utilisées.

Enfin, certains cours exigent de l'étudiant qu'il ait atteint au préalable un certain niveau de scolarité dans une discipline ou dans un champ d'études. Ce préalable est alors indiqué de façon explicite.

9 Cours concomitants exigés par le cours

Certains cours concomitants sont particuliers à un cours donné. Lorsque plus d'un cours concomitant est exigé, ceux-ci sont désignés par leur numéro et séparés par une virgule qui a alors une valeur additive. Dans le cas où une liste de concomitants présente un choix possible entre des cours ou des groupes de cours, ceux-ci sont reliés par un OU.

10 Formules pédagogiques utilisées de façon prédominante pour ce cours

Les symboles utilisés sont les suivants:

- A enseignement interactif;
- C enseignement par étude de cas;
- D intervention professionnelle;
- E enseignement collectif;
- G stage sous la responsabilité de l'Université;
- H stage sous la responsabilité d'un employeur;
- I enseignement individualisé;
- L enseignement magistral;
- M travaux longs;
- P enseignement programmé;
- S séminaire;
- T travail pratique.

11 Temps consacré à un cours

Les quatre chiffres se lisent de gauche à droite et ont le sens suivant:

- le premier indique les heures-semaine de présence (Pr1) consacrées à des leçons magistrales, à des conférences ou séminaires ou à des rencontres de tous les étudiants d'un cours;
- le deuxième indique les heures-semaine de présence (Pr2) consacrées à des répétitions en petits groupes;
- le troisième indique les heures-semaine de présence (Pr3) consacrées à des travaux pratiques ou projets dans des locaux spécialisés;
- le quatrième indique les heures-semaine de travail personnel (Pe) estimées pour l'étudiant.

12 Résumé du contenu du cours

13 Faculté - département responsable du cours

14 Nom du responsable du cours

ACTUARIAT**ACT-61846 Modèles mathématiques en actuariat IARD**
4 cr AH L 3-0-0-9

Notions de primes, sinistres, tarification et réserves. Notions de sinistres encourus mais non rapportés (IBNR). Modèles de régression pour sinistres. Modèles robustes et estimations. Modèles de régression bayésienne. Densités a priori et a posteriori. Estimation des caractéristiques de la densité a posteriori par méthodes numériques. Modèles de régression de crédibilité et de bayes empirique. Facteurs de crédibilité. Estimateurs de crédibilité.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-61848 Coût et financement de régimes de retraite
4 cr AH L 3-0-0-9

Financement d'un régime de retraite; méthodes actuarielles d'évaluation; analyse des gains et pertes; comptabilisation des coûts d'un régime. Évaluation de l'actif. Solvabilité d'un régime. Évolution de l'exédent d'actif dans le temps. Étude de tous ces éléments en tenant compte de la dynamique de l'entreprise et de l'environnement légal.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-61856 Modèles avancés de la théorie du risque
4 cr AH L 3-0-0-9

Modèle individuel et collectif du risque. Algorithmes récursifs et approximations stochastiques. Problèmes de rétention et de réassurance. Théorie de la ruine. Primes et ordonnancement des risques. Développements récents de la théorie du risque.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-61858 Mathématiques des risques financiers
4 cr AH L 3-0-0-9

Caractérisation et évaluation des options implicites dans les produits d'assurance et de rentes. Définition et mesure des risques financiers. Gestion actif-passif.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-64836 Primes brutes et réserves-vie
4 cr AH LS 3-0-3-6

Analyse de dépenses. Primes brutes : amortissement des frais d'acquisition, prime de risque, contribution au surplus. Approches de tarification selon la nature du produit : assurance-vie entière et temporaire, assurance universelle, rentes immédiates et différées. Réserves : réserves modifiées, approche de la prime commerciale. État financier d'un assureur : surplus, aspect comptable, aspect réglementaire, fiscalité. Solvabilité et normes professionnelles.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-64923 Travail actuariel pratique en entreprise
4 cr E MH 0-0-10-2
PR : Approbation de l'École d'actuariat

Ce cours implique des frais administratifs supplémentaires. Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un travail actuariel de niveau de deuxième cycle sous la supervision d'un actuaire d'entreprise et d'un professeur de l'École d'actuariat. L'étudiant doit apprécier les conditions d'application de concepts théoriques dans un milieu de travail professionnel. Cette démarche vise à ajouter, aux connaissances théoriques acquises au cours de la formation universitaire, des habiletés professionnelles et pratiques. Un rapport écrit et un exposé verbal sont requis.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-66420 Sujets spéciaux I
1 cr R AHE 0-0-0-3

Lectures dirigées sur un sujet actuariel.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-66421 Sujets spéciaux II
2 cr R AHE 0-0-0-6

Lectures dirigées sur un sujet actuariel.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-66422 Sujets spéciaux III
3 cr R AHE 0-0-0-9

Lectures dirigées sur un sujet actuariel.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-66423 Sujets spéciaux IV
4 cr R AHE 0-0-0-12

Lectures dirigées sur un sujet actuariel.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-66838 Mathématiques actuarielles vie
4 cr A L 4-0-0-8

Étude de diverses mesures d'intérêts. Fonction d'accumulation et valeur actualisée. Étude de rentes et autres applications financières. Description de contrats d'assurance vie. Fonction de survie. Prestation d'assurances et de rentes. Calcul de primes. Calcul des réserves : contrat de base et contrats généraux. Modèle à décroissances multiples. Applications pratiques.

36.11 FSG-École d'actuariat

ACT-66839 Mathématiques actuarielles IARD
4 cr A L 4-0-0-8

Notions de base en gestion de risques. Description de contrats d'assurance IARD. Notions de simulation. Distribution du montant des sinistres et distribution de fréquence : caractéristiques et estimation. Modèle individuel et collectif du risque : description et méthodes d'évaluation. Théorie de la ruine. Crédibilité : motivation, approche bayésienne, méthodes de Bühlmann-Straub. Applications pratiques.

36.11 FSG-École d'actuariat

ADMINISTRATION**ADM-61203 Lectures dirigées**
3 cr R AHE 1-0-0-8

Les lectures dirigées doivent nécessairement se rapporter aux matières du programme individuel qui permettent cette forme d'apprentissage.

43.00 FSA-Direction

ADM-61311 Lectures dirigées I
3 cr R AHE 1-0-0-8

Les lectures dirigées doivent nécessairement se rapporter aux matières du programme individuel qui permettent cette forme d'apprentissage.

43.00 FSA-Direction

ADM-61312 Lectures dirigées II
3 cr R AHE 1-0-0-8

Les lectures dirigées doivent nécessairement se rapporter aux matières du programme individuel qui permettent cette forme d'apprentissage.

43.00 FSA-Direction

ADM-61313 Lectures dirigées III
3 cr R AHE 1-0-0-8

Les lectures dirigées doivent nécessairement se rapporter aux matières du programme individuel qui permettent cette forme d'apprentissage.

43.00 FSA-Direction

ADM-61314 Épistémologie
6 cr* H L 3-0-0-15

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

43.00 FSA-Direction

M. Audet

ADM-62163 Sujets spéciaux (administration)
1 cr R

43.00 FSA-Direction

ADM-62164 Sujets spéciaux (administration)
2 cr R

43.00 FSA-Direction

ADM-62165 Sujets spéciaux (administration)
3 cr R

43.00 FSA-Direction

ADM-62166 Sujets spéciaux (administration)
4 cr R

43.00 FSA-Direction

ADM-65178 Modernité, science et gestion
3 cr AH LS 3-0-0-6

Au terme de ce cours, la personne inscrite sera familière avec certaines caractéristiques clés du monde contemporain et, en particulier, avec deux d'entre elles : la réflexivité et la technoscience. De plus, elle aura traité de la gestion sous l'angle de la gouverne et des sciences de l'administration en tant que technoscience.

43.00 FSA-Direction

M. Audet

ADM-65736 Penser le monde contemporain
6 cr* A L 3-0-0-15

Au terme de ce cours, l'étudiant aura acquis un bagage conceptuel qui facilitera sa compréhension de différentes facettes du monde contemporain; de plus, il aura pris connaissance de tendances lourdes et d'enjeux qui caractérisent le monde d'aujourd'hui. Enfin, il aura examiné de plus près certains aspects de ces tendances et enjeux qui concernent de façon plus particulièrement ses intérêts de recherche.

43.00 FSA-Direction

M. Audet

ADM-65739 Examen de doctorat
9 cr AHE M 0-0-0-27

L'examen de doctorat doit être réalisable en moins d'une session. Il comporte trois épreuves : deux épreuves écrites et une épreuve orale. Trois crédits sont associés à la première épreuve, le volet rétrospectif qui donne lieu à une activité de synthèse (examen à livres fermés, examen à livres ouverts ou essai, au choix du comité d'examen). Six crédits sont associés à la deuxième épreuve, le volet prospectif qui donne lieu à la rédaction d'une problématique préliminaire de recherche. Les neuf crédits ne sont obtenus qu'à la réussite de l'épreuve orale qui porte sur les deux documents écrits.

43.00 FSA-Direction

Équipe

ADM-65742 Soutenance de projet de thèse
3 cr AHE M 0-0-0-9

43.00 FSA-Direction

Équipe

ADM-66746 Communautés de pratique en réseau
3 cr AH DEIPT 0-0-0-9

Ce cours a comme objectif d'amener l'étudiant à comprendre les fondements théoriques et les enjeux des communautés de pratique en réseau. De plus, il permet à l'étudiant de planifier l'arrimage stratégique et le maintien d'une communauté de pratique en réseau.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels

M.-C. Roy

ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

AEE-66209 Examen de doctorat

3 cr AHE MS 0-0-0-9

L'examen de doctorat a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise suffisante de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66210 Séminaire de doctorat

3 cr AHE MS 0-0-0-9
PR : AEE-66209

Le séminaire de doctorat s'inscrit dans le cursus de la formation de l'étudiant. Il intervient à la fois comme un couronnement de sa scolarité et une première étape décisive dans le processus de sa recherche doctorale. Plus particulièrement, il vise à permettre à l'étudiant de bien cerner la problématique et la pertinence de son projet de thèse, à l'amener à bien identifier et à maîtriser les principaux éléments de la littérature pertinente à son sujet de recherche, à lui permettre de développer de manière cohérente les perspectives théoriques et la démarche méthodologique en relation avec le problème et les objectifs de sa recherche et à lui donner l'occasion de présenter et de défendre de manière articulée et compétente les principaux éléments de son projet de recherche.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66211 Administration et évaluation en éducation : fondements et enjeux

3 cr A 3-0-0-6

Le cours vise à amener les étudiants à cerner les différentes composantes de l'administration et de l'évaluation en éducation et à comprendre les interconnexions entre les fonctions liées à ce champ composite, tout en se référant au contexte économique, social, politique et culturel dans lequel elles s'inscrivent. Il vise à leur faire acquérir certaines notions de base associées à des objets précis de connaissance et à des champs d'application s'inscrivant dans un contexte d'administration et d'évaluation en éducation, à accroître leurs capacités de conceptualisation, d'analyse et de sens critique des principaux enjeux, problématiques et pratiques de l'administration et de l'évaluation en éducation, tout en se référant au contexte économique, social, politique et culturel et à leur faire comprendre les enjeux et les problèmes qui affectent différents aspects de l'éducation et les nouveaux défis qu'ils suscitent en matière de recherche en administration et évaluation de l'éducation.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Équipe de professeurs

AEE-66212 Lectures dirigées

1 cr R AHE MI 0-0-0-3

L'étudiant fait une démarche d'apprentissage, habituellement individuelle, à partir de ressources littéraires déterminées et reconnues pour leur pertinence. Des ressources autres que littéraires peuvent aussi être reconnues comme valables dans cette formule d'apprentissage.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66213 Lectures dirigées

2 cr R AHE MI 0-0-0-6

L'étudiant fait une démarche d'apprentissage, habituellement individuelle, à partir de ressources littéraires déterminées et reconnues pour leur pertinence. Des ressources autres que littéraires

peuvent aussi être reconnues comme valables dans cette formule d'apprentissage.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66214 Lectures dirigées

3 cr R AHE MI 0-0-0-9

L'étudiant fait une démarche d'apprentissage, habituellement individuelle, à partir de ressources littéraires déterminées et reconnues pour leur pertinence. Des ressources autres que littéraires peuvent aussi être reconnues comme valables dans cette formule d'apprentissage.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66215 Sujets spéciaux

3 cr R AHE

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66216 Sujets spéciaux

3 cr R AHE

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66217 Sujets spéciaux

3 cr R AHE

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66218 Stage en administration et évaluation en éducation

3 cr AHE G 0-0-0-9

Ce stage vise à permettre aux participants d'appliquer en milieu de travail la formation professionnelle acquise dans le cadre du programme. Il leur fournit l'occasion de concevoir, planifier, réaliser et évaluer un projet particulier selon les besoins du milieu.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Chantale Jeanrie

AEE-66219 Essai-stage

6 cr 0-0-0-18

PR : AEE-66218 OU

CC : AEE-66218

L'objectif de l'essai-stage est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur un sujet pertinent au programme par un travail de deuxième cycle universitaire, combiné avec une intervention dans le milieu. L'essai-stage permet à l'étudiant, non seulement d'acquérir une expérience et des habiletés pratiques, mais également de faire un travail de réflexion, de mise en contexte et de généralisation lui permettant de tirer le maximum de cette expérience. Il doit décrire le problème ou le sujet étudié, faire une revue de la littérature pertinente au domaine d'études, décrire les objectifs et utiliser des méthodes d'études documentées et reconnues pour répondre aux questions soulevées ou pour atteindre les objectifs décrits.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66220 Essai

6 cr AHE 0-0-0-18

L'essai est un moyen pédagogique dont les objectifs sont de permettre à l'étudiant de faire état de ses connaissances sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme de maîtrise en administration et évaluation en éducation, d'intégrer ces connaissances à l'ensemble des connaissances et habiletés acquises lors de ses cours pour analyser un problème ou faire état d'une problématique en lien direct avec les préoccupations dans ce domaine, de démontrer la maîtrise de l'approche d'analyse ou de résolution du problème retenu et de produire un document de qualité sur les plans du fond et de la forme.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

AEE-66952 Leadership en éducation

3 cr AH LTSC 3-0-0-6

Ce cours vise à approfondir les fondements du leadership en éducation et à acquérir ou consolider différents types de savoirs pertinents pour une personne travaillant dans une organisation d'enseignement. On y étudie l'historique de la pratique, de la recherche et de la formation sur le leadership éducationnel en lien avec l'évolution sociale ainsi que l'état des connaissances scientifiques quant aux liens entre le leadership, l'équité et la réussite éducative des jeunes.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

C. Lapointe

AEE-66974 Rôle-conseil dans les organisations

3 cr A LST 3-0-0-6

Ce cours veut favoriser le développement des connaissances et des compétences requises dans le cadre des activités de consultation en organisation; il aborde le rôle-conseil, les habiletés nécessaires pour exercer ce rôle, les étapes d'une démarche de consultation et les principes éthiques liés à cette fonction. Il est centré sur le processus d'intervention ou de support aux organisations et met notamment l'accent sur différents aspects liés à l'analyse et la reformulation des problèmes et des demandes de service, à la gestion des résistances, à la contextualisation du savoir professionnel, à la codépendance nécessaire de la réalité organisationnelle et aux modèles théoriques. Il comprend également la présentation informatique et pédagogique des résultats.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Chantale Jeanrie

AEE-67039 Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation

3 cr R H S 3-0-0-6

Ce séminaire a pour principal objectif l'approfondissement des travaux scientifiques d'auteurs ou d'auteurs qui ont marqué le développement épistémologique, méthodologique ou empirique dans l'un ou l'autre des champs suivants : fondements sociaux, planification et gestion ou mesure et évaluation. Au terme de ce cours, le participant devrait être en mesure de saisir la contribution particulière des auteurs ou auteurs et les applications possibles en sciences de l'éducation. L'offre de ce cours s'accompagne toujours d'un plan qui présente les auteurs ou auteurs qui sont à l'étude.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Groupe de professeurs

AEE-67040 Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation

3 cr H LMTS 3-0-0-6

Ce cours porte sur les aspects internationaux et comparatifs de l'éducation, qui sont abordés à travers l'étude des caractéristiques de quelques systèmes scolaires. Le cours vise à doter le participant des outils lui permettant de bien comprendre divers systèmes éducatifs à travers le monde et de mettre en relief leur dénominateur commun et leurs traits distinctifs. Au terme de ce cours, le participant devrait comprendre les fondements théoriques et méthodologiques de l'analyse comparative, maîtriser les principaux concepts associés à l'analyse comparative, connaître les principaux systèmes d'études comparatives internationales de l'éducation (OCDE, UNESCO, etc.) et être à même d'appliquer les connaissances dans une étude de cas.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Thérèse Hamel

ADMINISTRATION SCOLAIRE

ADS-61073 Analyse des réformes : changement et innovation

3 cr R A LTS 3-0-0-6

Ce cours s'inscrit dans l'étude des rapports entre l'école et la société. Il vise, à partir de la notion de réforme scolaire, à explorer les décisions explicites et implicites qu'elle implique en partant de sa mise en application jusqu'à l'évaluation des résultats escomptés. Une attention particulière est accordée à la compréhension et à l'explication du changement social et de ses rapports avec le changement éducationnel. L'étudiant devra exercer, dans le cadre de ce cours, ses habiletés à poser des questions, élaborer des hypothèses et construire (ou utiliser) un modèle donné d'analyse du changement.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
T. Hamel

ADS-61477 Sociologie de la jeunesse : question spéciale

3 cr LST 3-0-0-6

À partir d'une problématique sociologique clairement définie, les participants du séminaire sont appelés à faire une étude exploratoire d'une question relative aux manifestations et pratiques sociales concrètes propres aux jeunes. Le choix de la problématique se fait au début de la session. Quant à l'étude exploratoire, elle se fait à la fois à travers la littérature sur la question et un contact direct avec l'objet d'étude.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Thérèse Hamel

ADS-61607 Stratégies de changement

3 cr H CST 3-0-0-6

Étude des théories, approches et outils nécessaires à la compréhension des phénomènes de changement et de développement organisationnels en éducation. Ce cours permet, en particulier, d'approfondir l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg, comme outil privilégié d'induction du changement à partir des acteurs et de leur vécu.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
T. Hamel

ADS-61612 La Planification en éducation

3 cr LTSC 3-2-0-4

Ce cours vise à étudier les processus de planification et à consolider différents types de savoirs utiles aux personnes qui travaillent dans une organisation d'enseignement. Il permet d'analyser des pratiques de planification en éducation, de dégager les notions et les principes fondamentaux et d'étudier les défis posés par la planification d'opérations complexes en abordant les enjeux sociaux, politiques, culturels et économiques auxquels ils sont liés. On y trouve la rationalité sous-jacente au processus de planification et quelques modèles de planification les plus couramment appliqués. Il permet aussi d'étudier l'historique de la pratique, de la recherche et de la formation sur la planification et la gestion de l'éducation. L'étudiant doit fournir un effort personnel de recherche sur un problème qu'il aura choisi en rapport avec les diverses questions analysées.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Lucie Héon

ADS-61921 Lectures dirigées

2 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-61922 Lectures dirigées

3 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-61960 Introduction à l'économie de l'éducation

3 cr H LMT 3-0-3-3

Introduction à l'analyse économique du processus et des effets de l'éducation. Concepts de base de microéconomie (coût, marché, offre et demande, prix d'équilibre, consommateur, industrie, production) et de macroéconomie (comptabilité nationale, inflation, chômage). Techniques d'analyse des effets de l'éducation par le produit et le revenu. Revue sommaire des résultats obtenus par ces techniques et leurs implications en ce qui concerne la prise de décision en éducation.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Miala Diambomba

ADS-62291 Sujets spéciaux

3 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-62292 Sujets spéciaux (administration scolaire)

3 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-62810 Gestion des ressources humaines en éducation

3 cr A CST 3-0-0-6

Pensée organisationnelle et gestion des ressources humaines. Formulation de politiques, organisation et planification des ressources humaines en éducation; acquisition (recrutement, sélection, affectation) et développement (évaluation, formation, perfectionnement) des ressources humaines en éducation, climat organisationnel (satisfaction et motivation) en milieu scolaire québécois. Les relations de travail et la gestion des ressources humaines.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Lucie Héon, Claire Lapointe

ADS-63257 Financement de l'éducation

3 cr A S 3-0-0-6

Les grands thèmes abordés sont : les aspects économiques de l'éducation, les systèmes de financement scolaire, les politiques fiscales, les objectifs de l'éducation et l'égalisation des chances par le financement, l'efficacité interne des systèmes d'éducation, les formules de financement de différents niveaux d'éducation, le contrôle des dépenses par la budgétisation.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Miala Diambomba

ADS-63260 Femmes, école et société

3 cr AH S 3-0-0-6

Analyser à partir de différentes théories sociologiques les fonctions et la place des femmes dans les systèmes d'enseignement, qu'on les considère du double point de vue des femmes socialisées et socialisatrices. Critiques féministes de différentes théories sociologiques comme approche explicative de la spécificité de la place des femmes dans le système d'éducation et dans la société. Des thèmes particuliers d'analyse peuvent être proposés pour le séminaire. Ils sont susceptibles de changer selon les années.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
R. Cloutier

ADS-63279 Évaluation des politiques éducatives

3 cr H 3-0-0-6

Les objectifs sont de permettre aux étudiants de s'initier à l'évaluation des politiques éducatives, de la situer par rapport aux différentes étapes du processus de réalisation des politiques, de se familiariser avec divers modèles et types d'analyse des politiques, d'acquiescer une conscience critique dans l'analyse et l'évaluation des politiques éducatives.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-63848 Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation

3 cr H LMTS 2-0-1-6

À partir d'une approche politique et féministe, la relation entre le pouvoir et les rapports sociaux de sexe fera l'objet de ce cours. Trois démarches de connaissances interreliées seront entreprises : la définition du politique et du pouvoir; la situation des rapports sociaux de sexe sur le plan politique; la précision de la notion d'éducation dans la construction sociale des différences. Le cours vise à développer une réflexion sociale d'actualité et à outiller les étudiants dans l'analyse conceptuelle.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Claire Lapointe

ADS-64127 Séminaire sur l'enseignement supérieur

3 cr AH SL 3-0-0-6

L'Université pour qui? À quelles fins et gérée par qui? Les concepts et théories en sociologie de l'éducation nous aident à répondre à ces questions. Des résultats de recherche portant sur les universités dans différents pays : au Canada, aux États-Unis, en Europe, nous servent d'instruments d'analyse. Une attention spéciale est accordée à la question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les groupes minoritaires. Nous confrontons également diverses théories à l'analyse de bilans sectoriels faits au Québec en éducation. Une compréhension de l'anglais écrit est recommandée pour suivre ce séminaire.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Thérèse Hamel, Lucie Héon

ADS-64227 Introduction à l'analyse politique de l'éducation

3 cr AH LT 3-0-0-6

Ce cours propose une initiation à l'analyse de l'éducation vue dans une perspective politique; on y examine les diverses institutions éducatives générales, le système scolaire et l'école proprement dite à la fois comme rouage et comme contribution dialectique à la dimension politique de la vie sociale. On y procède au moyen d'exposés théoriques et d'analyse de textes choisis en raison des diverses composantes politiques de l'éducation qu'ils évoquent.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-64228 Femmes et gestion en éducation

3 cr A S 3-0-0-6

Acquisition d'habiletés à entamer une carrière en gestion de l'éducation. Compréhension des facteurs qui bloquent ou facilitent la carrière des femmes dans le domaine de la gestion en général et dans le domaine de la gestion de l'éducation plus particulièrement. Histoire de la gestion des femmes en éducation. Causes de la masculinisation des postes de gestion en éducation. À partir de recherches nationales et internationales, étude de la question de la « gestion au féminin », de la féminisation des pratiques administratives de l'identité sexuelle dans les organisations et des programmes d'accès à l'égalité.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Lucie Héon, Claire Lapointe

ADS-64229 Éducation et développement

3 cr R A LA 3-0-0-6

Analyse du rôle de l'éducation dans le développement. Cette analyse est faite à partir d'une perspective économique, politique ou sociologique.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Miala Diambomba

ADS-64230 Méthodes de recherche

3 cr A LT 3-0-2-4

L'objectif général de ce séminaire est de développer chez les étudiants inscrits dans des programmes

d'études supérieures en administration et politique scolaires des habiletés à la recherche. Plus particulièrement, ce séminaire permet aux étudiants de connaître les diverses étapes du processus de recherche en sciences humaines, de les cerner dans un rapport de recherche et de porter un jugement critique sur la façon dont elles ont été élaborées et articulées ainsi que sur la validité de leurs résultats.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-64231 Introduction à la sociologie de l'éducation

3 cr A LS 3-0-0-6

Les objectifs du cours sont de reconstituer les trois principales traditions de la pensée sociologique (fonctionnalisme, marxisme, interactionnisme) en insistant sur les concepts de base, de montrer en quoi ces perspectives d'analyse peuvent projeter un éclairage sur les relations entre le système d'enseignement et la société, l'organisation scolaire, la pratique de l'enseignement et l'apprentissage des élèves.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Thérèse Hamel, Renée Cloutier

ADS-64232 Culture organisationnelle

3 cr H S 3-0-0-6

Compréhension de l'articulation dynamique entre divers acteurs et éléments constituant l'organisation. L'histoire de l'organisation. La culture comme variable organisationnelle ou considérée au sens anthropologique du terme. Les éléments de la culture et les modalités qui permettent de l'appréhender. L'emprise de l'organisation. Le gestionnaire et la symbolique. L'imaginaire organisationnel. La socialisation des individus dans l'organisation. Les contre-cultures de classe, de genre, de race. Le diagnostic culturel. Le pouvoir dans l'organisation : nature, types et modalités du pouvoir. Conflits. Négociation.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Lucie Héon, Claire Lapointe

ADS-64283 Introduction à l'administration scolaire

3 cr AH LMSC 1-1-1-6

Le double but de ce cours est, d'une part, d'initier l'étudiant à l'univers de la théorie générale de l'administration, dont Herbert Simon dit qu'elle doit inclure des principes d'organisation qui garantissent de bonnes décisions au même titre qu'elle doit comporter des principes qu'assure une action efficace et, d'autre part, de l'amener à acquérir les principaux concepts, principes et méthodes de ce champ d'études et de recherche, et à en saisir les modalités d'application dans les organisations typiques du système éducatif québécois.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Jean Plante, Lucie Héon

ADS-64287 Gestion et supervision pédagogique

3 cr H LTMS 1-1-1-6

L'évaluation et la supervision pédagogique : nouvel intérêt? Évaluation, contrôle, audit, supervision pédagogique, typologie des évaluations. Les partenaires de l'évaluation. Le courant « mesure et évaluation ». Le courant de l'évaluation comme interprétation multiréférentielle. Quelques pratiques de supervision pédagogique.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Jean Plante, Lucie Héon

ADS-64924 La Recherche qualitative

3 cr AH SML 3-0-0-6

Le cours vise à familiariser les étudiants avec les principaux outils théoriques et méthodologiques de ce type de recherche. Le cours se divise en trois parties, chacune correspondant à des séquences de recherche, soit l'approche à privilégier, la méthode à retenir pour la collecte des données et la grille d'analyse à y appliquer. De façon plus particulière,

les approches suivantes sont retenues : l'approche ethnographique, l'approche phénoménologique, l'approche féministe, l'approche constructiviste et l'approche interactionniste. Dans un deuxième temps, il est question de collecte de données; l'étude de certaines techniques fréquemment employées dans la recherche qualitative en constitue l'objet. De façon plus précise, il est question de l'observation participante, du récit de vie, de l'entrevue, du « focus group » et de la recherche-action (cette dernière pouvant également être considérée parmi les approches). En dernier lieu, le cours traite de l'analyse de contenu et de la convergence, ce qu'on appelle aussi la « triangulation ».

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-65121 Essai

6 cr

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-65793 Essai-stage

6 cr AHE MG 0-0-0-18

L'essai-stage combine les caractéristiques du stage à ceux de l'essai. L'objectif de l'essai-stage est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur un sujet pertinent au programme par un travail de deuxième cycle universitaire, combiné à une intervention dans le milieu. L'essai-stage permet à l'étudiant non seulement d'acquérir une expérience et des habiletés pratiques, mais également de faire un travail de réflexion, de mise en contexte et de généralisation lui permettant de tirer le maximum de cette expérience. Il doit décrire le problème ou le sujet étudié, faire une revue de la littérature pertinente au domaine d'études, décrire les objectifs et utiliser des méthodes d'études documentées et reconnues pour répondre aux questions soulevées ou atteindre les objectifs décrits.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-65794 Stage en administration et politique scolaires

3 cr AHE G 0-0-0-9

Le stage en administration et politique scolaires vise à permettre aux participants d'appliquer en milieu de travail la formation professionnelle acquise dans le cadre du programme. Il leur fournit l'occasion de concevoir, planifier, réaliser et évaluer un projet particulier selon les besoins du milieu.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-65795 Examen de doctorat

3 cr AHE M 0-0-0-9

L'examen de doctorat a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise suffisante de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Pour l'étudiant à temps complet, il se tient vers la fin de la deuxième session ou au plus tard à la fin de la troisième session d'inscription. Pour l'étudiant à temps partiel, il se situe au plus tard avant d'avoir acquis 24 crédits d'inscription (cours ou recherche).

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-65932 La Gestion de l'établissement scolaire

3 cr AHE CDIST 3-0-0-6

Les rôles et les fonctions du directeur dans le contexte de la réforme scolaire : la Loi 180, le régime pédagogique, la gestion du curriculum, des conventions collectives, la gestion en partenariat avec les comités internes, les enseignants, le milieu : parents, CLSC, la municipalité, etc. Le rôle du directeur dans le développement des TIC à l'école.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-65933 Réussir sa première année comme directeur (adjoint)

3 cr AHE CDIST 3-0-0-6

Le cours porte sur l'expérience administrative que doit vivre tout administrateur récemment nommé à un poste de direction soit comme directeur ou comme directeur adjoint. La recherche démontre que durant cette première année les directeurs vivent des expériences qui les marquent pour toute leur carrière. Réussir cette première année est souvent déterminante dans le succès futur d'une bonne direction. Apprendre à vivre avec l'isolement qui vient avec la responsabilité du poste; prendre la critique et la tourner à son avantage; développer un réseau d'appui; surveiller sa santé physique et mentale, communiquer efficacement, etc. Le cours fait appel à des témoignages pertinents et donne l'occasion d'étudier des cas particuliers.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-65934 La Gestion et le leadership pédagogique

3 cr AHE CDIST 3-0-0-6

Rôle du directeur dans le renouvellement et la mise en place du nouveau curriculum, dans le développement professionnel des enseignants, dans l'évaluation des activités d'apprentissage, l'encadrement des élèves, la réussite scolaire et le soutien aux étudiants en difficulté, dans la perspective du développement intégral de l'élève, etc.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-65935 Le Projet d'établissement et la planification stratégique

3 cr AHE CDIST 3-0-0-6

Élaboration du projet d'établissement, son implantation, son évaluation, sa mise à jour, etc. Incidences du projet d'établissement sur la planification générale de l'année scolaire et sur le développement de l'école. Rôle du directeur et du Conseil d'établissement dans l'élaboration, la planification et l'opérationnalisation du projet d'établissement et du plan d'action.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-65936 Culture et changement dans les établissements scolaires

3 cr A CDIST 3-0-0-6

Ce cours vise le développement d'habiletés de gestion du changement au quotidien. On cherche à comprendre les changements que vivent nos sociétés et nos écoles à l'aube d'un changement de siècle et à développer une attitude positive à l'égard du changement : changements imposés de l'extérieur (société) et changements générés de l'intérieur (crises internes, conflits, groupes de pression, innovations, changements résultant de la professionnalisation du corps enseignant, etc.). De plus, on cherche à comprendre les facteurs qui expliquent la résistance au changement et à saisir le rôle du directeur d'école dans le processus de changement.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-65937 L'École et son milieu

3 cr AHE CDIST 3-0-0-6

Les aspirants directeurs seront amenés à résoudre des cas portant sur des thèmes sociopolitiques, à discuter des stratégies de solution et des expériences novatrices mises en place dans certaines écoles pour faire face à ces problèmes. Thèmes : l'école et les milieux défavorisés, la question de confessionnalité, la diversité ethnique et culturelle de la société québécoise. L'école et l'éclatement des valeurs traditionnelles, la famille et la violence.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-66294 Réduire les écarts de réussite scol. entre garçons et filles

3 cr H LDC

Ce cours porte sur les caractéristiques des écarts de réussite entre les garçons et les filles : les pistes d'interventions pour améliorer les chances de réussite de tous les élèves; la présentation des plus récentes découvertes scientifiques sur le sujet; la mise au point sur l'expérience et le savoir pratique de l'enseignant relatifs aux comportements et aux attitudes des filles et des garçons envers l'école; le recours à la pédagogie du projet pour aider à l'intégration de l'information et des savoir-faire; la formulation de stratégies d'intervention pour mobiliser l'élève face à son devenir scolaire.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

P. Bouchard

ADS-66465 Inégalités sociales et réussite scolaire : comprendre et agir

3 cr E LMETD 2-0-3-4

L'éducation et la socialisation des enfants sont influencées par d'importantes différences et inégalités selon les divers milieux socioéconomiques. Le personnel d'intervention en milieu scolaire est conscient de ces disparités, mais se sent souvent impuissant devant ces réalités qui échappent en partie à l'influence et à l'action de l'école. Comment comprendre ces enjeux et intervenir dans la mesure de ses capacités et de ses moyens.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Marc-André Deniger

ADS-66700 Séminaire-stage

3 cr AH DTS 2-0-0-7

Le cours Séminaire-stage s'adresse à ceux qui ont terminé le microprogramme en leadership pour une nouvelle école et qui occupent un poste de direction dans un établissement scolaire. Les étudiants inscrits au séminaire-stage doivent donc assumer la pleine responsabilité d'un poste de gestion et procéder à une analyse réflexive de cette première expérience de gestion. À cette fin, les étudiants sont invités à assister à trois rencontres avec les responsables du cours pour discuter des problèmes vécus dans le cadre de leur fonction. À l'aide des grilles d'entretien et d'analyse de pratiques élaborées par Vermersch (2000), les étudiants sont amenés à bien définir les problèmes et à trouver dans leur répertoire de savoirs les solutions les plus appropriées.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

ADS-66818 Mobilisation du personnel et changements stratégiques

3 cr AH LCS 3-0-0-6

Ce cours vise à approfondir les notions et les processus relatifs à la mobilisation du personnel en milieu scolaire. Il a aussi comme objectif de permettre à l'étudiant de développer des habiletés de leadership dans un contexte de changements stratégiques. Les thèmes principaux sont la motivation et la mobilisation du personnel en milieu scolaire, l'influence du leadership sur la mobilisation ainsi que l'analyse et la gestion du changement en éducation.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-66822 Le Leadership politique en gestion scolaire

3 cr AH LCS 3-0-0-6

À l'aide de différentes grilles d'analyse, ce cours vise à étudier et à comprendre le rôle politique joué par la directrice ou le directeur d'école. On y examine plus particulièrement le caractère des relations que la direction d'école est appelée à établir avec la commission scolaire, les associations syndicales, les groupes de parents, les intervenants municipaux et la communauté en général.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-66823 Intégration et synthèse

3 cr AH CST 2-1-0-6

PR : Avoir acquis 24 crédits de cours dans la poursuite du programme

Ce cours à pour objet d'amener l'étudiant à intégrer, de façon concrète, les connaissances acquises au cours du programme de diplôme de deuxième cycle en gestion scolaire. Les différents savoirs (savoirs, savoir-être et savoir-agir) étudiés sont réexaminés, approfondis et intégrés à des savoirs plus théoriques. Le cours donne l'occasion de mettre ces savoirs en pratique et de démontrer le niveau de maîtrise des compétences acquises pendant le programme. Le portfolio professionnel est l'outil privilégié pour appuyer le processus d'intégration et de synthèse des connaissances et des pratiques.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Claire Lapointe

ADS-66824 Sujet spécial en gestion scolaire I

1 cr AHE LSC 1-0-0-2

Compte tenu des changements rapides observés dans le système scolaire québécois, ce cours propose une vigie prenant la forme soit d'une étude approfondie d'une politique ministérielle ou d'une innovation dans une autre école, soit d'une participation active à des colloques organisés par des associations professionnelles portant sur des politiques gouvernementales, des innovations éducatives ou des programmes spéciaux, etc. Ce cours doit faire l'objet d'une entente préalable entre l'étudiant et le directeur du programme qui entérinera le projet, les conditions de réalisation ainsi que les exigences de réussite du cours.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Direction de programme

ADS-66825 Sujet spécial en gestion scolaire II

1 cr AHE LSC 1-0-0-2

Compte tenu des changements rapides observés dans le système scolaire québécois, ce cours propose une vigie prenant la forme soit d'une étude approfondie d'une politique ministérielle ou d'une innovation dans une autre école, soit d'une participation active à des colloques organisés par des associations professionnelles portant sur des politiques gouvernementales, des innovations éducatives ou des programmes spéciaux, etc. Ce cours doit faire l'objet d'une entente préalable entre l'étudiant et le directeur du programme qui entérinera le projet, les conditions de réalisation ainsi que les exigences de réussite du cours.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Direction de programme

ADS-66826 Sujet spécial en gestion scolaire III

1 cr AHE LSC 1-0-0-2

Compte tenu des changements rapides observés dans le système scolaire québécois, ce cours propose une vigie prenant la forme soit d'une étude approfondie d'une politique ministérielle ou d'une innovation dans une autre école, soit d'une participation active à des colloques organisés par des associations professionnelles portant sur des politiques gouvernementales, des innovations éducatives ou des programmes spéciaux, etc. Ce cours doit faire l'objet d'une entente préalable entre l'étudiant et le directeur du programme qui entérinera le projet, les conditions de réalisation ainsi que les exigences de réussite du cours.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Direction de programme

ADS-66848 Système d'enseignement collégial et société

3 cr A LST 3-0-0-6

Analyse des principales caractéristiques de l'enseignement collégial au Québec du point de vue de son émergence, de sa structure et de son organisation dans une perspective systémique. L'accent est mis

sur les relations entre le système et l'environnement social, économique, politique et culturel dans lequel il s'inscrit de même que sur les enjeux du système du point de vue de ses principaux acteurs, notamment les enseignants. La production de notes de lectures et d'un bilan des apprentissages est exigée dans le cadre de ce cours.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Lucie Héon

AFFAIRES PUBLIQUES ET REPRÉSENTATION**APR-66467 Pratiques du lobbying I**

3 cr

Ce cours est axé sur les pratiques professionnelles les plus courantes en Amérique du Nord, à divers niveaux d'intervention. Ces pratiques sont illustrées par des études de cas dont témoignent et rendent compte des acteurs engagés dans l'action à divers titres : dirigeants ou permanents d'associations, représentants d'entreprises, lobbyistes professionnels, etc. Quelques spécialistes sont aussi invités à faire part de leur expertise et de leur expérience relative à certaines techniques et habiletés requises pour une pratique adéquate des affaires publiques, particulièrement dans les activités de communication. La préoccupation pratique trouve écho dans la préparation, en équipe, d'un plan stratégique d'intervention à déterminer par chacune des équipes constituées.

33.08 FSS-Département de science politique

APR-66468 Stage

6 cr

Stage effectué sur une période d'au moins 15 semaines au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration comprise dans une liste établie par les responsables du programme, sur la base d'ententes intervenues entre ceux-ci et les organisations concernées. Sous la supervision d'un responsable de l'organisation hôte, le stagiaire participe à des activités propres à la pratique des affaires publiques et à la représentation d'intérêts. La conclusion du stage vient avec la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury qui vérifie le niveau des compétences acquises par le futur diplômé. Ce cours est réservé aux personnes inscrites au programme d'études supérieures (DES) en Affaires publiques et représentation des intérêts (APRI).

33.08 FSS-Département de science politique

APR-66989 Essai

6 cr AHE

L'essai est un travail écrit de recherche réalisé à la fin de la scolarité prévue au programme. Comptant environ 50 pages, il est jugé autant pour sa qualité méthodologique que pour l'aptitude de l'étudiant à traiter systématiquement d'une question. Il consiste à analyser scientifiquement un sujet donné, dûment approuvé par les responsables du programme et dirigé par un membre du personnel enseignant. L'essai est évalué par ce directeur, de concert avec un autre examinateur, tous deux désignés par les responsables du programme. Une note unique est attribuée par le jury ainsi constitué. Cette option peut être exceptionnellement autorisée, en remplacement du stage, pour les personnes qui, déjà en situation d'emploi, en font la demande au moment de leur admission, sur la base d'une expérience jugée pertinente et satisfaisante.

33.08 FSS-Département de science politique
Raymond Hudon**AGROFORESTERIE****AGF-64622 Agroforesterie**

3 cr A L 3-0-0-6

Agroforesterie : historique, problématique de l'utilisation des terres. Agroforesterie et développement durable : définitions, importance, avantages et inconvénients. Classification et

distribution des systèmes agroforestiers. Description des composantes : composantes végétale (ligneeuse et non ligneeuse) et animale. Productivité des systèmes agroforestiers. Les produits de l'agroforesterie. Effets de l'agroforesterie sur les sols et le microclimat. Interactions biotiques. Aspects culturels, sociaux, économiques et politiques de l'agroforesterie. Pratique de l'agroforesterie : analyse et planification de quelques dispositifs spéciaux. Évaluation et adoption de technologies agroforestières. Vulgarisation agroforestière. Les systèmes agroforestiers des zones tropicales, subtropicales et tempérées.

41.04 FSAA-Département de phytologie

A. Olivier

AGF-65164 Aspects socioéconomiques et culturels de l'agroforesterie

3 cr H L 3-0-0-6
PR : AGF-64622

Familiarisation avec les principaux aspects sociaux, économiques et culturels liés à la diffusion et à l'utilisation des techniques agroforestières. Parmi les éléments étudiés : la tenure des arbres et de la terre; la question du genre; la culture et les relations interculturelles; le savoir local; les approches participatives; l'animation, la sensibilisation et la vulgarisation; l'adoption de nouvelles technologies, les dimensions politiques et institutionnelles de l'agroforesterie et la mise en marché des produits forestiers.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

AGF-65165 Séminaire en agroforesterie I

1 cr AH S 0-0-0-3

Formation théorique : l'étudiant révise et approfondit les concepts et les méthodes de présentation de séminaires, de conférences et de communications scientifiques. Formation pratique : l'étudiant fait un ou des exposés de différentes durées devant une assemblée d'étudiants et analyse de façon critique les présentations de ses collègues.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

M. Lalonde

AGF-65166 Séminaire en agroforesterie II

1 cr AH S 0-0-0-3
PR : AGF-65165

Lorsqu'il s'agit d'une maîtrise avec mémoire, l'étudiant présente et défend publiquement les résultats de ses travaux de recherche. Dans le cadre d'une maîtrise avec essai, la présentation publique peut porter sur les résultats de l'essai ou être liée à un stage effectué en milieu d'application des pratiques agroforestières. L'étudiant préside un des colloques et dépose une analyse critique de chacune des présentations de ses collègues.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

M. Lalonde, K. Lowell

AGF-65167 Sujets spéciaux (agroforesterie)

1 cr R AHE A

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Groupe de professeurs

AGF-65168 Sujets spéciaux (agroforesterie)

2 cr R AHE A

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Groupe de professeurs

AGF-65169 Sujets spéciaux (agroforesterie)

3 cr R AHE A

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Groupe de professeurs

AGF-65170 Sujets spéciaux (agroforesterie)

4 cr R AHE A

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Groupe de professeurs

AGF-65171 Stage en agroforesterie I

6 cr AHE G 0-0-0-18

PR : AGF-64622, AGF-65164

Supervisé par un conseiller, l'étudiant s'initie aux milieux biophysiques, socioéconomiques et culturels où se pratique l'agroforesterie ainsi qu'à l'application des méthodes scientifiques relatives à la solution de problèmes agroforestiers. Ce stage se déroule en région tropicale, subtropicale ou tempérée, offre des possibilités d'encadrement scientifique adéquat et donne lieu à un rapport à remettre à la fin de la session en cours. Durée : minimum de huit semaines.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

D. Khasa

AGF-65190 Stage en agroforesterie II

6 cr AHE G 0-0-12-6

PR : AGF-65171

Stage d'approfondissement faisant généralement suite au Stage en agroforesterie I pour compléter sur le terrain le travail d'une session (minimum 12 semaines pour les deux stages). L'analyse des problématiques agroforestières et l'ampleur des expériences y seront plus importantes que pour le Stage en agroforesterie I. Les contenus des deux stages peuvent être cumulatifs et donner lieu à un seul rapport dont les éléments pertinents seront utilisés dans l'essai ou le mémoire de maîtrise.

41.04 FSAA-Département de phytologie

A. Olivier et collaborateurs

AGF-65816 Essai

12 cr AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

AGF-65817 Bassin versant : hydrologie - érosion

3 cr H LSM 2-1-0-6

Effets du couvert végétal sur le niveau phréatique et l'écoulement annuel, d'étiage et de pointe. Historique de l'érosion et taux acceptables. Processus de l'érosion éolienne, de masse et hydrique (battance, ruissellement en nappe, écoulement en rigole et en ravin). Le rendement en sédiments des parcelles, des versants et des bassins. Prévention, restauration et méthodes de recherche.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

A. Plamondon

AGF-66918 Initiation à la recherche en agroforesterie

1 cr H 1-0-0-2

Hypothèses et données scientifiques; lois, paradigmes et théories scientifiques; induction versus déduction; liens de ces concepts avec l'agroforesterie. Explications des différentes parties d'une proposition de recherche. Rédaction d'une proposition de recherche selon les règles de la rédaction scientifique et présentation non publique du projet devant les étudiants.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

H. Margolis

AGRONOMIE

AGN-60195 Communication et innovation agricoles et rurales

3 cr H LTS 3-0-0-6

Aperçu des principes, concepts et modes d'organisation qui marquent la sociodiffusion de la science et des techniques en milieu agricole. Il sera particulièrement question des courants de pensée qui fondent la vulgarisation agricole, de l'étude ethnosociologique des savoirs, particulièrement les savoirs populaires et technoscientifiques. Quelques formes et pratiques de vulgarisation seront analysées à partir d'étude de cas.

41.07 FSAA-Département des sciences animales

D. Parent

AMÉNAGEMENT (DU TERRITOIRE)

AME-60983 Développement régional et local

3 cr A L 3-0-0-6

Offre, demande et planification par les marchés. Indicateurs de développement. Facteurs responsables du développement régional et local. Rôle des exportations, base économique et calcul des retombées économiques. Adaptation des régions aux chocs externes. Structures régionales et facteurs de localisation. Institutions québécoises de développement.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-62243 Sujets spéciaux (aménagement)

1 cr R AHE

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
Professeur du Département

AME-62244 Sujets spéciaux (aménagement)

2 cr R AHE

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
Professeur du Département

AME-62245 Sujets spéciaux (aménagement)

3 cr R AHE

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
Professeur du Département

AME-62246 Sujets spéciaux (aménagement)

3 cr* R AHE

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
Professeur du Département

AME-62820 Les Transports : problèmes et perspectives

3 cr A LST 3-0-0-6

Le cours vise à donner une vue d'ensemble des divers modes de transport urbains et interurbains. L'accent est mis sur les interactions des interventions et l'intégration des modes. Considérant la croissance remarquable des transports motorisés depuis plus d'une génération, l'accent sera mis sur l'évolution des impacts de la motorisation et les réponses possibles. Ainsi des rencontres et des présentations avec et par des gens engagés quotidiennement dans le domaine complètent les lectures, les exposés théoriques et les études de cas.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Lee-Gosselin

AME-62828 Séminaire en développement régional et local

3 cr H LST 3-0-0-6

Une première partie magistrale présente la théorie économique du développement régional et local. Une seconde partie privilégie des thèmes d'actualité. Les exposés des étudiants porteront notamment sur : la nature du développement local; le financement du développement régional et local; le rôle des gouvernements dans le développement régional et local; l'innovation et l'entrepreneuriat; le redéploiement industriel; les expériences étrangères; le rôle de la PME. Analyse d'un document politique récent.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-62840 Urbanisation et urbanisme

3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours vise à faire saisir aux participants l'origine et l'évolution des concepts urbanistiques découlant d'une accélération et d'une complexité du processus d'urbanisation. La mise en contexte se fait par l'utilisation d'un jeu de simulation de développement urbain. Des études de cas et des conférenciers complètent, s'il y a lieu, l'étude des différents thèmes étudiés pendant les cours.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-63493 Aspects juridiques de l'aménagement

3 cr H L 3-0-0-6

Étude des principales lois relatives à l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la protection du territoire agricole, Loi sur les biens culturels, etc). Sensibilisation aux notions de droit et à leur importance dans l'aménagement. Apprentissage des éléments du raisonnement juridique.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
L. Giroux

AME-63650 Gestion et aménagement

3 cr A LT 3-0-0-6

Dans un contexte d'aménagement urbain et régional, ce cours permet à l'étudiant d'acquérir une méthode d'analyse de la rentabilité publique de projets de développement, par l'acquisition de notions de base en gestion financière et en fiscalité et finances locales, de façon à lui permettre d'examiner avec rigueur les choix d'aménagement et de développement, en tenant compte, notamment, de l'analyse de l'impact fiscal d'un projet.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
P.-A. Letarte

AME-63653 Méthodes quantitatives en aménagement et en développement

3 cr A LT 3-0-0-6

Revue des méthodes statistiques de traitement de données socioéconomiques et/ou à référence spatiale utilisées pour synthétiser et analyser l'information et, éventuellement, pour construire les modèles. Les fondements de l'échantillonnage et de la compilation, vérification, transformation et interprétation des données sont également présentés. Le cours est bâti en fonction de l'un des plus récents logiciels qui permet l'exploration graphique des données multivariées et comporte de nombreux exercices sur microordinateur; statistiques descriptives, corrélation, régression et autres.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
P.-Y. Villeneuve

AME-63909 Écologie et aménagement

3 cr A LET 3-0-0-6

Ce cours donne les notions pertinentes en écologie permettant à l'aménagiste d'évaluer la justesse de ses décisions sur le plan environnemental. Un accent particulier est mis sur les questions relatives à l'écologie du paysage. Rôle de l'aménagiste dans la gestion écologique d'un territoire. Terminologie de base en écologie. Notion d'écosystème. Régions écologiques du Québec : érablières, sapinières, pessières, toundra. Dynamique naturelle des écosystèmes : chablis, succession végétale, dépérissement, épidémies d'insectes, feux. Perturbations d'origine anthropique : agroécosystèmes et écosystèmes agroforestiers, fragmentation du territoire forestier, pertes de milieux humides, urbanisation, coupe forestière, projets hydroélectriques. Revue des progrès récents en aménagement du territoire sur une base écologique. Élaboration d'un schéma d'aménagement dans une perspective écologique. Sorties sur le terrain.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie

AME-64629 Modélisation urbaine et régionale

3 cr H LT 3-0-0-6

La spatialisation des données socioéconomiques : unités spatiales modifiables, agrégation, autocorrélation. L'analyse multivariée des données spatiales : régression multiple linéaire et logistique, analyse factorielle et régionalisation. L'analyse des trajectoires dans l'espace-temps. La modélisation urbaine et régionale comme outil d'aide à la décision, et sa place dans l'instrumentation des études d'impact. Les principes de base, les limites et les avantages des modèles étudiés sont exposés

en langage mathématique simple. La région de Québec sert de laboratoire et plusieurs illustrations sont présentées. Des exercices de simulation sur ordinateur sont demandés aux étudiants. Les logiciels SPSS, TransCAD et MapINFO sont utilisés.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
P.-Y. Villeneuve

AME-64834 Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité

3 cr H SM 3-0-0-6

Séminaire interdisciplinaire appliqué aux impacts des transports motorisés sur l'environnement, le bilan énergétique et la sécurité. Initiation aux concepts de la problématique, à ses dimensions multifactorielles, aux différents groupes d'intérêt et aux approches liées à la mitigation des impacts. Présentation de démarches et de perceptions d'intervenants. Aperçu des méthodologies d'analyse et de la comptabilité des impacts et d'évaluation des interventions. Élaboration de politiques, notamment pour les transports routiers, à différents paliers gouvernementaux. Innovations, stratégies et orientations de la recherche dans le domaine.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Lee-Gosselin

AME-65100 Gestion environnementale en milieu urbain

3 cr A LMSE 3-0-0-6

PR : AME-65105

Ce cours présente les différents problèmes environnementaux en milieu urbain. Origine et diagnostic de la pollution dans les villes et stratégies de prévention. Évaluation de la qualité de l'air; gestion de l'eau potable; approvisionnement et maintien de la qualité; gestion des eaux pluviales; gestion des déchets domestiques; restauration des sites contaminés. Cadre réglementaire en matière d'environnement urbain. Planification des stratégies d'intervention. Approches de gestion durable de l'environnement en milieu urbain. Analyse d'expériences québécoises, canadiennes et étrangères. Visites de terrain.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M.J. Rodriguez

AME-65102 Séminaire en développement régional

3 cr H LMST 3-0-0-6

Ce séminaire vise l'approfondissement des connaissances au niveau des grands courants ainsi que des nouveaux courants de pensée en matière de développement régional. Il vise également à développer le sens critique face à ces courants de pensée. Une attention particulière est accordée à l'apprentissage poussé des méthodes et techniques d'analyse qui sont associées aux nouveaux courants de pensée.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65103 Séminaire en méthodes quantitatives

3 cr A LMST 3-0-0-6

Ce séminaire vise à former l'étudiant à l'usage des méthodes d'analyse de l'information les plus avancées dans le champ de l'aménagement du territoire et du développement régional. Il porte sur la constitution de base de données urbaines, régionales ou nationales, spatialisées ou non, et sur les techniques d'analyse multivariée et de simulation.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
P.-Y. Villeneuve

AME-65104 Parcs et réserves écologiques : enjeux et perspectives

3 cr H LMSE 3-0-0-6

PR : AME-63909 ou équivalent

Ce cours aborde les grandes questions écologiques d'actualité liées à la conservation des ressources au sein d'aires naturelles protégées et ce, dans des perspectives historique et d'analyse critique. Tous les

sujets sont abordés par la lecture d'essais récents écrits par des scientifiques de renommée internationale. La discussion des problèmes de conservation et, plus particulièrement, des controverses qui s'y rattachent, ainsi que du rôle de l'aménagiste dans la gestion de ces problèmes, est un aspect central de ce cours. Sujets traités : réserves écologiques et changements climatiques, rôle des réserves pour la conservation de la biodiversité et des espèces rares, réserves tropicales et déforestation, fragmentation du territoire forestier et création de corridors naturels protégés, lutte aux invasions biologiques dans les parcs, gestion des feux dans les grands parcs naturels, conservation des forêts anciennes, valeur respective des parcs et des petites réserves écologiques, mécanismes de protection du territoire au Canada et au Québec.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie

AME-65105 Gestion environnementale en milieu rural

3 cr H LMSE 3-0-0-6

Ce cours fournit les connaissances nécessaires en matière d'environnement s'appliquant aux processus d'aménagement du territoire en milieu rural. Utilisation du sol en milieu rural et qualité de l'environnement. Impacts de l'activité agricole sur l'environnement. Utilisation des sources d'eau souterraine et contraintes vis-à-vis l'approvisionnement en eau potable. Principes et problématiques de l'assainissement individuel. Élaboration des démarches d'intervention. Aspects réglementaires et rôle des différents paliers administratifs dans les processus de gestion. Nouvelles approches d'intervention au Québec. Études de cas et visite de terrain.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M.J. Rodriguez

AME-65107 Sujets spéciaux (aménagement)

3 cr R AH

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65108 Sujets spéciaux (environnement)

3 cr R AH

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65109 Sujets spéciaux (urbanisme)

3 cr R AH

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65110 Sujets spéciaux (développement régional)

3 cr R AH

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65111 Sujets spéciaux (transport)

3 cr R AH

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65112 Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)

3 cr R AH

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65118 Examen de synthèse (méthodes quantitatives)

3 cr* H

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65122 Essai (laboratoire)

6 cr

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-65123 Essai

6 cr

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Aménagement (du territoire)

AME-65706 Appropriation de son milieu

3 cr AHE LE 3-0-0-6

Ce cours de base propose de familiariser les participants à l'animation du patrimoine historique et culturel; apprendre, nommer et comprendre la notion du patrimoine dans ses diverses manifestations. Ce cours permettra en outre à l'animateur-coordonnateur d'entrer en liaison avec les divers intervenants locaux et régionaux du milieu.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-65707 Stimulation de la créativité et de l'innovation

6 cr AHE LE 6-0-6-6
PR : AME-65706

Ce cours vise à appliquer à l'animation du patrimoine historique et culturel les principes, les méthodes et les techniques d'animation, d'éducation et de sensibilisation au patrimoine. Il aborde la gestion et la planification financière d'un projet, le démarrage d'une entreprise et tous les aspects connexes à leur mise en œuvre.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-65708 Diffusion et promotion de produits culturels

3 cr AHE LE 3-0-0-6
PR : AME-65707

Ce cours couvre deux aspects : le développement de clientèle et les outils de promotion des activités de sensibilisation au patrimoine. Il aborde, entre autres, les différentes stratégies de marketing, les relations avec les médias et la réalisation de communiqués de presse, de bulletins d'information, etc.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-65838 Examen du projet de thèse

3 cr AH MS 3-0-0-6

L'étudiant défend son projet de thèse devant les membres de son comité et le directeur du programme de doctorat.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
Groupe de professeurs

AME-65839 Séminaire en aménagement et en développement I

3 cr A S 3-0-0-6

Tour d'horizon des progrès récents en matière d'aménagement du territoire et de développement régional. Série de conférences données par des experts des domaines suivants : écologie du paysage, gestion de la pollution en milieu urbain et rural; développement économique local et régional, aménagement touristique et récréatif, design urbain, transports, dynamique spatiale du marché du travail, etc. Ateliers. Présentation du projet de recherche ou des résultats préliminaires de la thèse.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie et collaborateurs

AME-65840 Séminaire en aménagement et en développement II

3 cr H S 3-0-0-6

Ce séminaire fait suite au « Séminaire en aménagement et en développement I ».

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie et collaborateurs

AME-65841 Séminaire en environnement

3 cr H LMST 3-0-0-6

Ce séminaire traite des sujets de l'heure en sciences de l'environnement. Il est axé sur le milieu urbain ou sur le milieu rural, selon les intérêts des étudiants. Tour d'horizon des principaux problèmes

environnementaux qui affectent les milieux urbains ou ruraux. Lectures d'articles récents ayant trait à l'écologie et à la qualité de l'environnement (gestion de la pollution).

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie, M. Rodriguez

AME-65842 Séminaire en transport

3 cr H LST 3-0-0-6

Le séminaire porte sur deux ou trois problématiques de la gestion et de la planification stratégique des transports. Le choix des problématiques est fait selon les besoins et la formation antérieure des étudiants à partir de deux listes de thèmes : ceux qui concernent l'évolution passée et éventuelle d'un secteur des transports (exemples : la mobilité automobile, les transports collectifs); ceux qui concernent les politiques publiques en matière de transport (exemples : la gestion de la demande, le bilan environnemental et celui de la santé publique). Chaque thème implique l'examen des tendances et des principaux outils d'analyse et d'intervention à l'échelle de l'utilisateur individuel et de la société. L'approche pédagogique consiste principalement en séances de discussion sur un programme de lectures.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Lee-Gosselin

AME-66051 Projet d'animation du patrimoine historique et culturel I

3 cr S
PR : AME-65706, AME-65707, AME-65708

Élaboration d'un programme d'activités spécifiques, adaptées à un territoire donné, programme dicté par les caractéristiques locales du patrimoine et de la vie culturelle. L'animateur-coordonnateur bénéficiera d'un encadrement terrain et d'une expertise du milieu.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-66052 Projet d'animation du patrimoine historique et culturel II

3 cr S
PR : AME-65706, AME-65707, AME-65708

Élaboration d'un programme d'activités spécifiques relatives à la gestion de projets culturels et patrimoniaux et adaptés à un territoire donné. L'animateur-coordonnateur bénéficiera d'un encadrement terrain et d'une expertise du milieu.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-66053 Projet d'animation du patrimoine historique et culturel III

3 cr S
PR : AME-65706, AME-65707, AME-65708

Élaboration d'un programme d'activités spécifiques relatives au financement de projets culturels et patrimoniaux et adaptées à un territoire donné. L'animateur-coordonnateur bénéficiera d'un encadrement terrain et d'une expertise du milieu.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-66403 Séminaire sur l'étalement urbain

3 cr AH SLTE 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif général d'initier l'étudiant au phénomène d'étalement urbain en Amérique du Nord, à partir de différentes approches. Il s'agira également de mesurer l'ampleur du phénomène, d'évaluer ses diverses dimensions, ainsi que de traiter des modèles alternatifs de développement urbain.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Carrier

AME-66404 Laboratoire d'études en transport

3 cr AH DLST 1-0-2-6
PR : AME-62820 ou AME-64834

Le laboratoire a pour but de permettre à l'étudiant de développer la compétence requise pour soumissionner, négocier et mener à terme des études portant sur des problèmes de transport et d'aménagement, selon les attentes du milieu professionnel. Par la simulation des rôles de chef de projet et d'experts sous-traitant et par l'implication des intervenants du milieu québécois, le cours se penche sur les contextes décisionnels concrets et les problèmes de l'actualité des transports.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Lee-Gosselin

AME-66405 Systèmes d'information géographique en aménagement régional

3 cr AH LT 3-0-0-6

Ce cours porte sur les concepts, les méthodes et les techniques nécessaires pour modéliser et étudier l'espace géographique avec des outils de géomatique. Il vise à familiariser les aménagistes avec les procédés de traitement de l'information utilisés en aménagement local et régional.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Thériault

AME-66442 Stage d'été sur l'étalement urbain

6 cr E EGMST 6-0-6-6

Ce séminaire d'été, d'une durée de trois semaines, à temps complet, vise à étudier l'étalement urbain dans les pays participant à URBANA : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Chaque année, il a lieu dans une nouvelle ville parmi les universités participantes à URBANA. Le nombre d'étudiants est limité à deux et ils sont choisis sur concours. Un essai doit être déposé à la fin du séminaire.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Carrier

AME-66490 Présentation de projet de maîtrise

3 cr AHE I 0-0-0-9

Ce cours a pour but d'aider les étudiants inscrits à la maîtrise à élaborer leur projet de recherche (proposition écrite) et à le présenter devant une audience publique, selon les traditions de leur domaine de recherche, mais en tenant compte de la pluridisciplinarité de l'auditoire.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie

AME-66491 Études d'impacts sur l'environnement

3 cr AH LET 3-0-0-6

Ce cours a pour but de fournir aux étudiants les connaissances de base pour la réalisation, l'analyse et l'appréciation des études d'impacts sur l'environnement, avec une préoccupation particulière relative à l'aménagement du territoire en milieu urbain. Analyse des processus propres aux études d'impacts. Examen et utilisation des éléments méthodologiques propres à la confection d'une étude d'impacts. Contenu d'une étude d'impacts. Participation du public. Étude de cas.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M.J. Rodriguez-Pinzon

AME-66566 Essai-stage

6 cr E H 0-0-0-18

Stage d'une durée minimale de 12 semaines en milieu professionnel dans un domaine lié à l'aménagement du territoire ou au développement régional. L'étudiant doit soumettre un rapport final qui est évalué par le professeur qui supervise le stage.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Carrier

AME-66692 Stage en milieu de travail

9 cr AHE H 0-0-0-27

PR : AME-65706, AME-65707, AME-65708

CC : AME-66051, AME-66052, AME-66053

Le stage, d'une durée d'environ deux ans, vise à consolider la formation théorique et à développer les habiletés nécessaires pour accroître le tourisme culturel dans le réseau villes et villages d'art et de patrimoine.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Dubé

AME-66702 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I

3 cr A DEM 3-0-0-6

Ce cours consiste en une activité terminale de rédaction pour les étudiants de maîtrise en ATDR, volet professionnel. Cette activité s'échelonne sur deux sessions consécutives; l'inscription au cours AME-66703 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II, à la session d'hiver, est donc obligatoire. Ce cours permet d'étudier une problématique concrète sur le terrain, permettant à l'étudiant de traiter un grand nombre d'aspects méthodologiques et techniques.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Carrier

AME-66703 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II

3 cr H DEM 3-0-0-6

PR : AME-66702

Ce cours consiste en une activité terminale de rédaction pour les étudiants de maîtrise en ATDR, volet professionnel. Il s'échelonne sur deux sessions consécutives; l'inscription au cours AME-66702 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I, à la session d'automne, est un préalable. Ce cours permet d'étudier une problématique concrète sur le terrain, permettant à l'étudiant de traiter un grand nombre d'aspects méthodologiques et techniques.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Carrier

AME-66704 Aide à la décision territoriale

3 cr A CDLM 3-0-0-6

Le cours vise à permettre à l'étudiant de développer une compréhension de l'usage de l'information dans un processus de décision. Cette compréhension associée à des outils tels que les systèmes d'information géographiques et les méthodes d'analyse multicritère, devrait permettre aux futurs professionnels de tirer le meilleur parti de l'information disponible.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
F. Joerin

AME-66738 La Revitalisation des centres-villes

3 cr H CLM 3-0-0-6

Ce cours présente la philosophie de la Fondation Rues principales permettant de réaliser des interventions et des aménagements physiques de qualité concernant : les aménagements publics; les interventions sur les bâtiments traditionnels; les caractéristiques des édifices commerciaux. On apprend à reconnaître les éléments dont il faut tenir compte pour une gestion efficace qui favorise la conservation des ressources patrimoniales d'une communauté et on se familiarise avec un processus de revitalisation basé sur la concertation visant la prise en charge du milieu par ses citoyens.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-66739 Planification urbaine : contraintes, outils, impacts fiscaux

3 cr H CLM 3-0-0-6

PR : AME-62840

Ce séminaire fournit à l'étudiant des moyens d'évaluer le développement urbain. Des études de cas sur le

terrain permettent de prendre conscience de sa portée économique et sociale, d'observer ses contraintes et d'apprendre à manipuler les outils disponibles. Le cours est divisé en deux volets : les outils de planification et l'évaluation des impacts fiscaux des projets recommandés par les professionnels.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

AME-66776 Stage court en ATDR

3 cr AHE H 0-0-0-9

Lors de ce stage réservé aux étudiants au doctorat en aménagement du territoire et développement régional, le stagiaire doit acquiescer dans une institution située à l'extérieur de l'Université Laval et de la région de Québec une expérience de travail ou d'acquisition de connaissance qui est essentielle à la réalisation de la thèse en cours. Le stage, d'une durée d'au moins un mois et d'au plus deux mois, doit être approuvé par le directeur de recherche et le directeur du programme de doctorat. Il doit faire l'objet d'un rapport décrivant les différentes activités auxquelles l'étudiant a participé.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie

AME-66777 Stage long en ATDR

6 cr AHE H 0-0-0-18

Lors de ce stage réservé aux étudiants au doctorat en aménagement du territoire et développement régional, le stagiaire doit acquiescer dans une institution située à l'extérieur de l'Université Laval et de la région de Québec une expérience de travail ou d'acquisition de connaissance qui est essentielle à la réalisation de la thèse en cours. En outre, le stage doit permettre à l'étudiant de produire un document, habituellement sous la forme d'un article scientifique, qui pourra constituer un chapitre de la thèse. Le stage, d'une durée de plus de deux mois, doit être approuvé par le directeur de recherche et le directeur de programme de doctorat. Il doit aussi faire l'objet d'un rapport décrivant les différentes activités de formation auxquelles l'étudiant a participé.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
C. Lavoie

AME-66799 Séminaire en modélisation des processus spatiaux

3 cr R A MCDP 2-1-5-1

PR : AME-66405

Applications pratiques de modèles numériques en aménagement du territoire et développement régional. Modélisation des réseaux de transport privés et publics tenant compte des contraintes de capacité, de coût, d'efficacité, d'horaire et d'impédance. Modélisation de l'accessibilité, des aires de desserte et de la concurrence dans les aires de marché. Modélisation numérique du relief (altitude, pente, orientation, écoulement), de bassins hydrographiques, d'aires d'intervisibilité et des risques d'érosion, de pollution ou d'inondation. Modélisation des bases de données géographiques et temporelles. Analyse et statistique spatiale. Modèles de choix discrets et d'historique événementielle.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Thériault

AME-66809 Projets avec le milieu

6 cr E CGM 3-0-6-9

Ce cours établit une relation étroite entre le processus d'élaboration de projets d'intervention et l'analyse du cadre bâti existant considéré comme produit de la culture matérielle. Il utilise les outils cognitifs de la morphologie et de la syntaxe des milieux bâtis et adopte une démarche de design fondée sur une connaissance approfondie de l'histoire des lieux et sur un intérêt pour la préservation de leur identité culturelle.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
P. Larochelle

AME-67022 Modélisation du territoire et SIG

3 cr A CLT

Cours d'introduction à la représentation et à la modélisation du territoire à l'aide d'un SIG. On aborde la notion générale de modèle, puis celle de la modélisation de bases de données (conceptuel, logique et physique). On voit aussi le langage SQL d'interrogation de bases de données et les bases de la représentation cartographique et de l'analyse spatiale. Le cours comprend des travaux pratiques faits à l'aide de logiciels tels que Visio et MapInfo.

42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
Florent Joerin

ANGLAIS**ANG-60517 Bibliography and research techniques**

3 cr A 1-2-0-6

An introduction to research techniques, the use of bibliographical tools, the interpretation of bibliographical facts, and the preparation of various types of bibliography. Textual and descriptive bibliography. Obligatory for graduate students in English Literature.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-61737 Middle English literature

3 cr* R H S 3-0-0-6

Content and subject area of this seminar will vary from year to year. Please consult current list of "Seminars in English Literature", obtainable from the Director of Graduate Studies, Littératures d'expression anglaise.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-61738 Old English literature

3 cr* S 3-0-0-6

The seminar will provide an introduction to the philology of Old English and will centre on the Anglo-Saxon tradition in literature : prosody, literary types, etc. Selected readings and commentary on East Anglian and Wessex texts, with special attention to Beowulf and the Codex Exoniensis.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-62083 Special subject (Canadian)

3 cr* R
39.08 FL-Département des littératures

ANG-62084 Special subject (18th and 19th centuries)

3 cr* R
39.08 FL-Département des littératures

ANG-62085 Special subject (Renaissance)

3 cr R
39.08 FL-Département des littératures

ANG-62086 Special subject (Medieval)

3 cr* R
39.08 FL-Département des littératures

ANG-62675 Special subject (20th century)

3 cr* R AHE
39.08 FL-Département des littératures

ANG-64286 American novel since 1950

3 cr* H S 3-0-0-6

This course will examine some of the major characteristics of American novels published since 1950. About six novels will be selected from the works of Pynchon, Bellow, Vonnegut, Updike, Roth, Mailer, Hawkes, Banks, Heller, Settle, Tyler, Barth, Barthelme, etc. (the authors will vary from year to year).

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64460 The Metaphysical Poets

3 cr A S 3-0-0-6

The course deals with the development of metaphysical poetry in the work of Donne, Herbert,

Marvell and Vaughan in the late sixteenth and first half of the seventeenth century. It examines the origins of metaphysical poetry in the traditions of classical rhetoric and Renaissance genre, and considers its extraordinary influence on twentieth-century poets.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64555 The African-American novel

3 cr A S 3-0-0-6

This course will focus on six or seven outstanding African-American novels. Students will be expected to familiarize themselves with the culture reflected in these works. The novels will be analyzed in the light of African-American and Euro-American theories of literature. The works of Toni Morrison and Ralph Ellison will be pivotal. Four additional novels will be chosen from other outstanding African-American novelists - Baldwin, Bontemps, Hurston, Wright, Jones, Marshall, Gaines, Williams, Hughes, Forrest, Walker, Naylor, Reed.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64689 Milton and epic mythology

3 cr AH S 3-0-0-6

The course explores the relationship between the conventions of epic poetry and classical and Renaissance mythology in Milton's work. It is a concentrated study of the formative influence of myth and epic in the choice of Milton's themes and subjects principally in « Paradise Lost » and « Paradise Regained ».

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64690 Post-colonial Literature I : India and Africa

3 cr AH S 3-0-0-6

A study of some of the significant novels written in English on the Indian subcontinent and in East and West Africa. A major aim of this course is to analyse some of the distinguishing features of novels by authors educated in the indigenous (non-settler) societies of the Commonwealth.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64693 Greene and Waugh

3 cr AH S 3-0-0-6

A study of the work of Britain's two greatest Catholic novelists of the Twentieth Century with a view to situating their place in the mainstream of the British novel. The course attempts to describe the moral and artistic sensibility in novels like Greene's « The End of the Affair » and « The Honorary Consul », and in Waugh's « Decline and Fall » and « Brideshead Revisited ».

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64694 Shakespeare and Elizabethan Drama

3 cr AH S 3-0-0-6

The course deals with the development of Shakespeare's dramatic and poetic techniques particularly in relation to the theatre of his time. Its purpose is to familiarize the student extensively with the traditions of theatre that converge in Shakespeare's dramatic art. The course considers briefly other dramatists like Kyd and Marlowe.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64695 Neo-Classicism and Romanticism

3 cr AH S 3-0-0-6

Comparison and contrast of certain approaches to imagination and fancy in the eighteenth century and the Romantic movement. The sources of imaginative life in the two movements are related to the genres of literature and to a limited selection of specific critical works by Samuel Johnson, Coleridge and Wordsworth.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64696 The Nineteenth-Century British novel and Class Structure

3 cr AH S 3-0-0-6

This course will examine the diversity and depth of the 19th century British novel. Particular attention will be paid to issues of class, gender, and race. Five or six novels will be selected from the works of Maria Edgeworth, Jane Austen, Frances Burney, Charlotte Bronte, Emily Bronte, Anne Bronte, Charles Dickens, George Eliot, Thomas Hardy, etc.; the authors will vary from year to year.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64697 Western Canadian fiction to 1950

3 cr AH S 3-0-0-6

This course will examine a variety of novels and short stories by prairie writers from c. 1925 to 1950. While some attention will be given to the history and geography of the prairies in relation to the fiction, the emphasis of the course is on novels and short stories as verbal constructs : on fictional techniques rather than on fictions as sociological documents. Authors to be studied include F.P. Grove, W.O. Mitchell, Martha Ostenso, Sinclair Ross, Gabrielle Roy and Robert Stead.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64698 The English-Canadian novel in Quebec

3 cr AH S 3-0-0-6

This course will examine Quebec novels and short stories in English from the mid-eighteenth century (Frances Brooke's « The History of Emily Montague ») through to recent works by Mordecai Richler and Mavis Gallant. The authors studied include short-term visitors to Quebec such as Hugh MacLennan and those born elsewhere, such as Hugh MacLennan. Attention will be given to the diminishing influence of British culture on Quebec novels, the growing awareness of Quebec and Canadian concerns, and the ever-present conflict between the « two solitudes ».

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64699 Postcolonial Literature II

3 cr AH S 3-0-0-6

The course deals primarily with the fiction of transplanted British culture or of cultures assimilated into that tradition in South Africa, Australia, New Zealand and the West Indies. Among other issues, the course explores the struggle of writers to create an art distinct from that of the « Mother Country » and problems related to the transformation of the vernacular into the standard to gain an international audience.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64927 The Rise of the novel

3 cr A S 3-0-0-6

This course will examine the development of the British novel from its origins in the early eighteenth century. Among the authors to be studied are Defoe, Richardson, Henry Fielding, Sarah Fielding, Smollett, Sterne, Horace Walpole, Burney and Austen : the choice will vary from year to year. Issues to be explored include the use of the first-person narrative (Defoe, Richardson, Sterne), the Richardson-Henry Fielding controversy, Sarah Fielding as an early woman novelist, the epistolary novel (Richardson, Smollett and Burney), the Gothic and the mock Gothic (Walpole and Austen).

39.08 FL-Département des littératures

ANG-64928 MacLennan and Callaghan

3 cr H S 3-0-0-6

The course aims to study the novels of Hugh MacLennan and Morley Callaghan as examples of English-Canadian writers in Québec and Ontario trying to develop a distinct national aesthetics during a mid-century of social and economic disorder.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65974 Whitman and Dickinson

3 cr A S 3-0-0-6

An in-depth exploration of the poems and poetics of the United States two greatest nineteenth-century poets as well as some of the ongoing critical reception to their work.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65975 Literary Theory in English

3 cr A S 3-0-0-6

English studies have been highly influenced in recent decades by new theoretical approaches. This course will focus on some of the most prominent developments in British and American literary theory. The developments include new historicism, psychoanalytic theory, reader-response and reception theory, cultural studies, feminist criticism and Marxist criticism.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65976 The Canadian Novel Today

3 cr AH S 3-0-0-6

This course is a study of contemporary English-Canadian novelists, whose works have attracted widespread interest and developed Canada's literary reputation internationally. Novels by authors such as Margaret Atwood, Neil Bissonath, Robertson Davies, Timothy Findley, Rohinton Mistry, Alice Munro, Michael Ondaatje, Carol Shields, and Guy Vanderhaeghe will be explored to reveal the diversity of the Canadian novel today.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65977 Master's Readings I : Before 1800

6 cr* AHE 0-0-0-18

After consultation with his programme director and with one or two other professors, the candidate prepares a list of works for supervised reading on British and American literature before 1800. At the end of the seminar, he submits a written report on his readings.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65978 Master's Readings II : After 1800

6 cr* AHE 0-0-0-18

After consultation with his programme director and with one or two other professors, the candidate prepares a list of works for supervised reading on British and American literature after 1800. At the end of the seminar, he submits a written report on his readings.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65979 Master's Readings III : Canadian

6 cr* AHE 0-0-0-18

After consultation with his programme director and with one or two other professors, the candidate prepares a list of works for supervised reading on English-Canadian literature since its beginning and on the literature of certain other anglophone countries, other than Britain and the United States. At the end of the seminar, he submits a written report on his readings.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65980 Master's Readings IV : Criticism of Corpus

3 cr* H 0-0-0-9

PR : ANG-65977, ANG-65978, ANG-65979

After consultation with his programme director and with one or two other professors, the candidate prepares a list of works for supervised reading allowing him to deal critically with the literature studied in the first three « Master's Readings » seminars. A general examination on the material studied in all four « Master's Readings » seminars is held at the end of the seminar.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65981 Doctoral Readings I (prospective)

5 cr H 0-0-0-15

After consultation with his thesis and programme directors, the candidate prepares a list of works for supervised readings in his field of research corresponding to one of the 10 periods in the corpus of English literature described in the programme. The examination for the seminar is held at the end of the candidate's first year.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65982 Doctoral Readings II (retrospective)

3 cr AH 0-0-0-9

After consultation with his thesis and programme directors, the candidate prepares a list of works for supervised readings in one of the 10 periods in the corpus of English literature described in the programme, other than the period chosen for his field of research in « Doctoral Readings I ». The examination for the seminar is held at the end of the candidate's second year.

39.08 FL-Département des littératures

ANG-65983 Doctoral Readings III (retrospective)

3 cr AH 0-0-0-9

After consultation with his thesis and programme directors, the candidate prepares a list of works for supervised reading in one of the 10 periods in the corpus of English literature described in the programme, other than the periods chosen for « Doctoral Readings I and II ». The examination for the seminar is held at the end of the candidate's second year.

39.08 FL-Département des littératures

ANTHROPOLOGIE**ANT-60065 Séminaire de doctorat I**

3 cr* A

Ce séminaire comporte deux thématiques : le biopouvoir et la biosocialité, qui portent sur les relations entre les droits et les obligations de l'être humain; la modernité des génocides, l'eugénisme et le droit du vivant. L'écriture, le témoignage et la représentation dans la société-monde, qui interrogent, d'une part, la capacité de l'ethnographie à appréhender la vision des divisions de l'ordre social et, d'autre part, son potentiel à comprendre le mouvement des sujets, leur imagination, les crises de la routinisation, etc.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

M. Elbaz

ANT-61221 Séminaire de doctorat II

3 cr H

Corps, culture et politique. Ce séminaire porte sur la déconstruction des visions dominantes occidentalocentristes et techno-instrumentales sur le corps. Il aborde aussi le déplacement du regard anthropologique sur le corps de Mauss à Haraway. Enfin, il explore la diversité des possibilités théoriques et méthodologiques à partir de thèmes comme l'identité, la différence, le postcolonialisme, le symbolisme, le rituel, la biopolitique, l'expérience, tout en associant cette diversité à la pensée anthropologique contemporaine.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

F. Saillant

ANT-61589 Méthodes

3 cr A

Ce cours présente la méthodologie de la recherche en anthropologie dans une perspective théorique et pratique. Sur le plan théorique, les éléments d'épistémologie, la planification, la collecte de données, l'analyse, le retour à la problématique et l'écriture sont abordés en classe. Sur le plan pratique, les étudiants réalisent des exercices individuels et en groupe.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

M. Boulianne

ANT-61620 Synthèse en anthropologie I

3 cr*

Activité individualisée préparatoire à l'élaboration du projet de thèse et correspondant à la première partie de l'épreuve-synthèse. L'exercice est divisé en deux volets : une bibliographie commentée puis approfondie portant sur un aspect théorique ou méthodologique de la recherche envisagée; une question d'examen pour laquelle une synthèse écrite est attendue en trois semaines.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-61621 Synthèse en anthropologie II

3 cr*

Activité individualisée préparatoire à l'élaboration du projet de thèse et correspondant à la deuxième partie de l'examen de synthèse. L'exercice est divisé en deux volets : une bibliographie commentée puis approfondie portant sur un aspect théorique ou méthodologique de la recherche envisagée; une question d'examen pour laquelle une synthèse écrite est attendue en trois semaines.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-61622 Projet de thèse

6 cr*

Activité réalisée sous la supervision de la direction de recherche et, le cas échéant, du codirecteur ou du comité, qui débouche sur un document présentant les différents aspects du projet envisagé (théorique, méthodologique et ethnographique) ainsi que sa contribution à la discipline. Ce document est soumis pour examen à un comité élargi. Cette activité correspond à l'examen rétrospectif.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-62219 Sujets spéciaux (anthropologie)

3 cr* R

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-62220 Sujets spéciaux (anthropologie)

3 cr* R

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-62833 Séminaire de maîtrise I

3 cr R H S 3-0-0-6

Ce séminaire est réservé à des professeurs invités. La thématique est déterminée en fonction de leurs intérêts et de leurs recherches.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ANT-62834 Séminaire de maîtrise II

3 cr R H S 3-0-0-6

Ce séminaire est réservé à des professeurs invités. La thématique est déterminée en fonction de leurs intérêts et de leurs recherches.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ANT-62838 Projet de mémoire I

3 cr R A I 0-0-0-9

Ce cours individualisé donne lieu à un texte écrit de 20 à 25 pages faisant état de la littérature pertinente au sujet du mémoire et de sa mise en contexte. Il doit aboutir à une première formulation du problème de recherche. L'évaluation se fait par la direction ou par le comité, selon le cas.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-62839 Projet de mémoire II

3 cr R H I 0-0-0-9

Ce cours individualisé est une suite logique du cours ANT-62838. Il mène à la rédaction d'un projet de recherche préalable à la collecte de données pour le mémoire. Le texte d'une vingtaine de pages pose le

problème de recherche, le contexte, la méthodologie et les techniques choisies. Un lecteur externe au comité le lit et le commente.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Cours à démarche tutoriale

ANT-63837 Problématique

3 cr AH S 3-0-0-6

Cours qui consiste à stimuler les étudiants dans la conceptualisation, la formulation et l'opérationnalisation de leur problématique de recherche ou d'intervention, à l'aide d'exemples, de lectures et d'exercices, ces derniers étant commentés dans le cadre de laboratoires de la part des étudiants et du responsable du cours.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

C. Bariteau

ANT-66608 Autochtones, questions de sens, de pouvoir et d'économie

3 cr R AH S 3-0-0-6

Ce séminaire porte sur les populations autochtones, particulièrement celles de l'Amérique du Nord, y compris les Inuits. Selon les titulaires, il peut traiter des aspects environnementaux, économiques (développement), politiques (droits territoriaux, autonomie gouvernementale), historiques ou symboliques (représentations et pratiques religieuses, identité, rapports à l'espace) de la vie autochtone contemporaine.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ANT-66609 Pratiques et représentations du corps et de la santé

3 cr R AH S 3-0-0-6

Selon les titulaires, ce séminaire aborde l'étude des soins, des représentations du corps, du bien-être et de la maladie, selon diverses perspectives : symbolique, constructiviste, critique, herméneutique, voire politique, avec l'étude des politiques nationales ou internationales et leurs mises en œuvre. Les systèmes biomédicaux, les ethnomédecines, les alternatives thérapeutiques et les enjeux éthiques peuvent aussi être au cœur de l'engagement.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ANT-66610 Genres, pouvoirs et cultures

3 cr R AH S 3-0-0-6

Ce séminaire s'intéresse aux rapports de pouvoir fondés sur le sexe, aux identités qui en découlent et à leur enchaînement institutionnel. Selon les titulaires et selon le rôle de l'État, y compris les politiques publiques, les systèmes économiques ou symboliques, voire les mouvements de revendication et les pratiques qui en découlent, peuvent être abordés.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ANT-66611 Politique, sens et pratiques des mondes construits

3 cr R AH S 3-0-0-6

Ce séminaire traite des rapports de force, de leur inscription dans des institutions, des savoirs et des pratiques dont le sens prend forme dans des ensembles aux contours variables. Selon les titulaires, l'attention peut porter par exemple sur les peuples, les mouvements sociaux, les États, les ensembles supranationaux, en privilégiant l'étude des appareils, des élus, des politiques, des rituels, des symboles ou des discours.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ANT-66612 Mémoires et actualisations identitaires

3 cr R AH S 3-0-0-6

Ce séminaire porte sur la construction des identités culturelles, ethniques ou nationales, en mettant celles-ci en rapport avec une problématique de la mémoire et en privilégiant leur actualisation dans des pratiques sociales. Selon les titulaires, l'identité peut être abordée sous les angles symboliques, rituels, discursifs résultants de convergences historiques, économiques, politiques, etc.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

Archéologie

ANT-66613 Le Global et les mondes locaux

3 cr R AH S 3-0-0-6

Ce séminaire est consacré à l'étude des articulations complexes entre des dynamiques locales et globales sur le plan des discours et des pratiques, dans le domaine de l'économie, du développement ou de l'environnement. Selon les titulaires, ces relations peuvent être appréhendées du point de vue de l'intervention, de la résistance ou de la négociation entre acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

33.06 FSS-Département d'anthropologie

ARCHÉOLOGIE

ARL-61721 Travaux pratiques sur le terrain

6 cr E E

C'est par les travaux pratiques sur le terrain que l'étudiant atteint un objectif essentiel des programmes et vient en contact direct avec les documents archéologiques et non plus seulement d'après les publications. Les travaux pratiques s'effectuent sur un champ de fouilles, dans un musée ou dans un laboratoire. L'étudiant doit produire un rapport écrit.

39.04 FL-Département d'histoire

ARL-62318 Sujet spécial (archéologie)

6 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

ARL-62905 Séminaire de doctorat

6 cr AH 1-0-0-17

Réflexion et échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse.

39.04 FL-Département d'histoire

ARL-62906 Projet de mémoire

6 cr AH 1-0-0-17

Formulation d'un projet de mémoire. Définition d'une problématique et d'une méthodologie et discussion des différentes approches.

39.04 FL-Département d'histoire

ARL-65480 Méthodes et théories en archéologie I

6 cr R AH S 3-0-0-15

Séminaire sur les principaux courants méthodologiques actuels en archéologie. Exposés détaillés du titulaire et des participants sur quelques-unes des dernières théories utilisées en archéologie, parmi les plus significatives, les plus répandues et les plus prometteuses, suivis de discussions argumentées sur la valeur de ces théories et de ces nouvelles approches méthodologiques.

39.04 FL-Département d'histoire

ARL-65481 Méthodes et théories en archéologie II

6 cr R AH S 3-0-0-15

Deuxième séminaire sur les courants méthodologiques actuels en archéologie.

39.04 FL-Département d'histoire

ARL-66483 Examen de doctorat

6 cr AHE S

L'examen de doctorat comprend deux volets, le premier lié à l'élargissement des connaissances en archéologie et le second à la formation jugée nécessaire à la réalisation de la recherche. Il comporte deux épreuves, l'une écrite et l'autre orale, évaluées par un jury.

39.04 FL-Département d'histoire

ARCHITECTURE

ARC-60074 Introduction à la recherche

3 cr A S 3-0-0-6

Nature de la connaissance. Méthodologie et processus de recherche. Définition du plan de recherche : problématique générale et problèmes particuliers de

la recherche; questions et hypothèses de recherche; stratégie méthodologique; bibliographie. Recherche documentaire, analyse de travaux scientifiques récents. Rédaction soutenue et présentation orale avec support informatique. REMARQUE - Cours réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture

D. Piché

ARC-60083 Travaux pratiques

3 cr AHE GM 0-0-0-9

L'étudiant poursuit une recherche commandée par un groupe, un établissement ou une entreprise, sous la supervision d'un professeur. Le projet, le choix du professeur-conseiller et le plan de travail de l'étudiant doivent être soumis à l'approbation du Comité de programme avant l'inscription à ce cours.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-60087 Laboratoire de design urbain

6 cr H SCT 3-0-3-12

Ce cours vise l'application pratique et la synthèse de l'ensemble des connaissances théoriques et méthodologiques qui constituent la matière des cours du programme. Les activités sont centrées sur la réalisation en atelier d'études et de travaux pratiques voués à la résolution de problèmes de design urbain complexes. Les travaux sont collectifs et portent sur des problèmes réels qui se posent dans l'aménagement physique des milieux, principalement québécois; ils sont effectués en collaboration avec tous les intervenants concernés, tant des pouvoirs publics que de l'entreprise privée.

42.01 FAAAV-École d'architecture

G. Vachon et invités

ARC-61756 Travaux pratiques II

3 cr* AHE GM 0-0-0-9

L'étudiant poursuit une recherche commandée par un groupe, un établissement ou une entreprise, sous la supervision d'un professeur. Le projet, le choix du professeur-conseiller et le plan de travail de l'étudiant doivent être soumis à l'approbation du Comité de programme, avant l'inscription à ce cours.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-61842 Recherche individuelle

3 cr AHE ITGM 0-0-0-9

L'étudiant établit le sujet de sa recherche. Le sujet, le choix du professeur-conseiller et le plan de travail doivent être soumis à l'approbation du Comité de programme. À la fin de la session, l'étudiant remet un rapport final au professeur qui l'encadre.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-62033 Sujets spéciaux (architecture)

3 cr R AHE

Ce cours permet d'offrir, de manière ponctuelle et exceptionnelle, une formation particulière à un ou plusieurs étudiants dans un champ de recherche qui n'est pas couvert par les cours du programme. Le plan de cours doit être soumis au Comité de programme avant le début de la session pour approbation.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-62034 Projet international en architecture et urbanisme

3 cr AHE EST 0-0-9-0

Ce cours vise à fournir aux étudiants une expérience d'intervention en milieu international, à travers leur participation à un projet de recherche, dans le cadre des collaborations entre l'École d'architecture et ses partenaires universitaires, notamment au Liban, au Mexique et au Vietnam. Un ou plusieurs professeurs du programme coordonnent l'activité avec un professeur de l'université hôte et des représentants des communautés et des organismes locaux. Une présentation publique et un rapport final complètent l'activité.

42.01 FAAAV-École d'architecture

Groupe de professeurs

ARC-62856 Stage

3 cr AHE G

Selon entente avec un établissement privé ou public reconnu, l'étudiant pourra effectuer des recherches ou des travaux dans le milieu hôte qui le reçoit comme stagiaire. Cette expérience de travail sera reconnue dans son programme d'études après qu'il aura soumis un rapport final qui sera évalué par le professeur qui assume la supervision du stage.

42.01 FAAAV-École d'architecture

Groupe de professeurs

ARC-64066 Morphologie et syntaxe des milieux bâtis

3 cr A LS 3-0-0-6

Concepts, fondements théoriques et méthodes pour l'étude des processus de formation et de transformation des structures physiques et spatiales du milieu bâti. Étude des règles qui régissent le processus de transformation des bâtiments, des tissus urbains, des organismes urbains et territoriaux et leurs relations réciproques. Application des outils cognitifs propres à la typomorphologie, à l'analyse, à l'évaluation de l'aménagement physique du cadre bâti. Applications récentes à la gestion du cadre bâti existant et à la pratique du design urbain, étude de cas.

42.01 FAAAV-École d'architecture

G.P. Moretti

ARC-64124 Design urbain : concepts et méthodes

3 cr A CDLST 3-0-3-3

Approches, concepts et méthodes pour la conception et le contrôle des formes physiques de la ville et pour l'aménagement qualitatif des milieux de vie : morphologie et histoire urbaines, nouvel urbanisme, collectivités viables, etc. L'accent est mis sur l'organisation des cadres bâtis et la qualité des milieux urbains. Études de cas, applications pratiques, travail avec logiciels de modélisation. REMARQUE - Cours réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture

G. Vachon

ARC-64278 Séminaire de recherche I

2 cr* H S 2-0-0-4

PR : ARC-60074

Séminaire d'encadrement visant à aider l'étudiant à élaborer la méthodologie de sa recherche en fonction du plan de recherche défini dans le cours Introduction à la recherche. Survol de méthodes de recherche qualitative et quantitative, d'approches à la recherche et développement. Analyse de précédents méthodologiques. Rédaction soutenue et présentations orales sur support informatique. REMARQUE - Cours réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture

J.-G. Migneron

ARC-64298 Séminaire de recherche II

1 cr A S 1-0-0-2

PR : ARC-64278

Séminaire d'encadrement visant à aider l'étudiant à poursuivre sa recherche selon la méthodologie privilégiée. L'accent est mis sur l'analyse et l'interprétation des données. Rédaction soutenue et présentations orales sur support informatique. REMARQUE - Cours réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture

J.-G. Migneron

ARC-65256 Interface, modèle 3D et CAAO

3 cr H LT 2-0-1-6

Ce cours est une introduction aux concepts de l'interface usager-machine et à ses applications à la présentation du projet d'architecture ou urbain. Des techniques de macroprogrammation (HTML) sont introduites et utilisées pour appliquer les concepts appris au domaine de la Conception architecturale assistée par ordinateur (CAAO). Des techniques de

représentation tridimensionnelle (VRML, QTVR) sont aussi introduites pour servir d'interface et de mode de présentation du projet d'architecture ou urbain. Enfin, une introduction à la programmation volumique (POV-Ray, 3D-Scheme) appliquée à la modélisation architecturale est donnée. Chaque bloc d'exposés théoriques s'accompagne de travaux pratiques.

42.01 FAAAV-École d'architecture
P. Côté

ARC-65257 Études et lectures dirigées

3 cr AHE I 0-0-0-9

Ce cours permet l'approfondissement d'une matière ou d'un problème qui n'est pas abordé dans d'autres cours. L'étudiant est responsable d'établir, sous la supervision d'un professeur, son programme d'études ou de lectures. La description des objectifs, du contenu et le calendrier de réalisation de l'étude ou du programme de lectures doivent recevoir au préalable l'approbation du Comité de programme. Ce cours ne peut pas comprendre des champs d'étude ou de lectures déjà couverts par une autre activité créditée.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-65258 Projet de design urbain

6 cr AHE IM 1-0-3-14
PR : ARC-60087

Ce cours vise l'application pratique et la vérification des principes, théories et méthodes propres au design urbain dans le cadre de l'élaboration d'un projet dont le sujet est choisi par l'étudiant. Le projet peut porter soit sur la requalification d'un tissu urbain ou d'un espace public existant, soit sur l'élaboration des plans et outils de contrôle pour la réalisation d'un nouveau développement; il peut être d'intérêt local, régional ou international. Il s'effectue seul ou en groupe, sous la supervision d'un ou de plusieurs professeurs. La description du sujet, des objectifs et le calendrier de réalisation du projet devront être approuvés par le ou les conseillers du ou des étudiants et déposés devant le Comité de programme.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Groupe de professeurs

ARC-65261 Méthodes en CAO

3 cr A LST 3-0-0-6

Revue des principaux champs de recherche et d'application de la CAO en architecture, soit leurs méthodes, leurs modèles, leurs représentations et leurs techniques informatiques propres. Le nombre de champs couverts peut varier d'une année à l'autre. Les principaux sont : les simulations et la visualisation scientifique, les systèmes experts, les grammaires formelles, la modélisation 3D et le rendu informatique, les bases de données, l'interface usager-machine, les réalités virtuelles et le design par collaboration. La formule du cours est le séminaire. Les quatre premiers champs sont couverts par le responsable, les autres champs sont présentés par les étudiants à partir de lectures dirigées. L'étudiant présente les résultats de ses recherches dans un exposé et un projet pratique.

42.01 FAAAV-École d'architecture
P. Côté

ARC-65262 Forme urbaine et pratiques culturelles

3 cr A LMST 3-0-0-6

Concepts et notions utiles à l'analyse des pratiques spatiales en milieu urbain (histoire urbaine, science politique, sociologie urbaine, anthropologie urbaine, géographie humaine et psychologie de l'environnement). Applications aux différentes échelles de la ville (quartier, rue, îlot, parcelle) et à ses fonctions urbaines (lieux publics, bâtiments publics et institutionnels, commerces, habitation) à travers des études empiriques sur le Québec, les États-Unis et l'Europe occidentale mais aussi sur certains pays d'Asie et d'Amérique latine. Perspective historique sur les milieux étudiés.

42.01 FAAAV-École d'architecture
C. Després et invités

ARC-65264 Essai

6 cr AHE I 0-0-0-18

Activité de rédaction portant sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme de maîtrise et qui permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à son champ d'études. La description du sujet des objectifs et le calendrier de réalisation du projet devront être approuvés par le ou les conseillers de l'étudiant et soumis au Comité de programme pour approbation.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Groupe de professeurs

ARC-66143 Séminaire de doctorat I : épistémologie

3 cr A CST 3-0-0-6

La place de l'architecture et de l'urbanisme au sein des sciences naturelles et humaines. Étude des orientations épistémologiques propres à différents champs de recherche liés à l'architecture et à l'urbanisme. Approches théoriques et philosophiques de la connaissance. Rapport entre recherche, développement et pratique. Lectures et discussion de groupe. Exposés d'étudiants.

42.01 FAAAV-École d'architecture
C. Després et invités

ARC-66350 La Pensée constructive en architecture

3 cr A LS 3-0-2-4

Ce cours porte sur les rapports entre idées, images et réalités matérielles dans le projet d'architecture. Il comprend une partie théorique portant un regard critique sur les différentes approches constructives au projet (tectonique, dématérialisation, soumission de la technique, exaltation du matériau, etc.) et une partie méthodologique visant leur intégration à la conception de projets.

42.01 FAAAV-École d'architecture
J. White

ARC-66351 Pratique professionnelle I

3 cr A ECS 3-2-0-4

Les cours « Pratique professionnelle I et II » traitent des enjeux légaux, organisationnels, administratifs et éthiques de la pratique de l'architecture, aujourd'hui. Ils privilégient la réflexion et les processus d'analyse et de résolution de problèmes. Ils recourent à la méthode de cas, ainsi qu'à l'apport de spécialistes du milieu et d'autres disciplines universitaires.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66352 Pratique professionnelle II

3 cr A ECS 3-2-0-4

Les cours « Pratique professionnelle I et II » traitent des enjeux légaux, organisationnels, administratifs et éthiques de la pratique de l'architecture, aujourd'hui. Ils privilégient la réflexion et les processus d'analyse et de résolution de problèmes. Ils recourent à la méthode de cas, ainsi qu'à l'apport de spécialistes du milieu et d'autres disciplines universitaires.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66353 Construction et design

6 cr T 9-0-9-0

PR : ARC-66350, ARC-66360 OU
CC : ARC-66350, ARC-66360

Le module de spécialisation s'intéresse à l'utilisation innovatrice des techniques et matériaux courants, ainsi qu'aux applications de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies dans le projet d'architecture. L'atelier explore la valeur expressive et le potentiel constructif des matériaux et des systèmes structureaux, notamment dans les bâtiments à grande portée. L'atelier aborde également la pratique professionnelle du projet, chaque étudiant étant amené à concevoir un projet en vue de sa construction et à préparer les documents d'accompagnement requis.

42.01 FAAAV-École d'architecture
J. White, M. Blais, R. Pleau et invités

ARC-66354 Programmation et design

6 cr T 9-0-9-0

PR : ARC-66361 OU
CC : ARC-66361

Le module de spécialisation porte sur les méthodes avancées de programmation et d'évaluation architecturales, sur les rapports personnes-milieu et sur la transformation des types architecturaux. L'atelier étudie les réponses à donner à des besoins émergents en matière d'environnements bâtis. La méthode de travail privilégie l'intégration, dans le processus de design, du traitement dynamique de l'information et de la participation d'intervenants du milieu. La qualité humaine du cadre bâti est au cœur de l'atelier.

42.01 FAAAV-École d'architecture
C. Després, D. Piché et invités

ARC-66355 Ambiances physiques et design

6 cr T 9-0-9-0

PR : ARC-66362 OU
CC : ARC-66362

Le module de spécialisation porte sur les connaissances nouvelles en matière d'ambiances climatiques, lumineuses et acoustiques, ainsi qu'en matière d'intégration des systèmes de contrôle dans la conception architecturale. L'atelier met l'accent sur le confort et la stimulation des usagers et des habitants, sur les méthodes de simulation des ambiances physiques, de même que sur l'intégration des systèmes de contrôle des ambiances dans le projet. Les projets sont abordés dans leurs dimensions architecturales et urbaines sous l'angle du développement durable.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Équipe de professeurs et invités

ARC-66356 Projets de conservation et restauration

6 cr T 9-0-9-0

PR : ARC-66363 OU
CC : ARC-66363

Le module de spécialisation interroge le rapport entre la mémoire collective, l'identité et le projet d'architecture. L'atelier porte sur des projets de conservation, de mise en valeur et de transformation de bâtiments, d'ensembles bâtis et de paysages significatifs pour une collectivité. Les stratégies d'intervention sont fondées sur un choix raisonné tant au plan des technologies que des valeurs, à la lumière de doctrines et de cadres théoriques variés.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66357 Projets de design urbain

6 cr A T 9-0-9-0

PR : ARC-64124 OU
CC : ARC-64124

Le module de spécialisation s'intéresse aux problèmes complexes de requalification des milieux urbains existants, ainsi qu'au développement d'ensembles nouveaux en milieu naturel, banlieusard ou urbain. L'atelier vise l'application des concepts, approches et méthodes actuels à des problèmes réels soumis par le milieu local ou par les partenaires de l'École sur la scène internationale. Il mise sur le développement d'attitudes responsables à l'égard des dynamiques culturelles, de la justice sociale et du développement durable.

42.01 FAAAV-École d'architecture
G. Vachon et invités

ARC-66358 Architecture virtuelle

6 cr T 9-0-9-0

PR : ARC-66364 OU
CC : ARC-66364

Le module de spécialisation porte sur les méthodes avancées en CAO et sur la recherche en matière de réalité virtuelle. L'atelier met l'accent sur la création d'environnements virtuels, ainsi que sur la pratique même de l'atelier virtuel. Il est normalement mené sous la forme de collaborations à distance entre plusieurs équipes dispersées géographiquement. Il

Architecture

porte notamment sur la conception de lieux dans un espace virtuel.

42.01 FAAAV-École d'architecture
P. Côté et invités

ARC-66359 Habitats et cultures

6 cr T 9-0-9-0
PR : ARC-66365 OU
CC : ARC-66365

Le module de spécialisation s'intéresse à la transformation de l'habitat dans les pays et régions en voie de développement, ainsi qu'aux réponses à apporter aux situations de crise, que ce soit suite à des catastrophes naturelles ou à des tragédies humaines. Les projets d'atelier visent l'amélioration des milieux de vie de populations économiquement défavorisées, dans une perspective de développement viable sur les plans culturel et écologique.

42.01 FAAAV-École d'architecture
A. Casault et invités

ARC-66360 Recherche, développement et création en construction

3 cr EST 3-0-2-4

Construisant sur les bases du cours obligatoire « La pensée constructive en architecture », ce cours porte sur les principes et méthodes qui s'appliquent au développement des applications architecturales des matériaux et des systèmes structuraux.

42.01 FAAAV-École d'architecture
R. Pleau

ARC-66361 Programmation et évaluation architecturales

3 cr EST 3-0-2-4

Le cours porte sur les méthodes avancées de programmation et d'évaluation architecturales et sur les concepts et méthodes dans le domaine des rapports personnes-milieu qui sont utiles pour concevoir des milieux humains. Il s'intéresse également à la transformation des types architecturaux selon les besoins de la société.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Groupe de professeurs

ARC-66362 Ambiances physiques architecturales et urbaines

3 cr EST 3-0-2-4

Le cours porte sur les connaissances nouvelles en matière d'ambiances climatiques, lumineuses et acoustiques, ainsi qu'en matière d'intégration des systèmes de contrôle dans la conception architecturale et urbaine.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Équipe de professeurs

ARC-66363 Histoire, théories et pratiques en conservation

3 cr EST 3-0-2-4

Le cours porte sur les débats autour de la notion de patrimoine bâti et sur les fondements des diverses approches conceptuelles et méthodologiques à la conservation et à la transformation tant des ensembles et bâtiments patrimoniaux reconnus que des milieux vernaculaires. Il se penche aussi sur la mise en œuvre de projets et de politiques de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66364 Approches et méthodes en architecture virtuelle

3 cr EST 3-0-2-4
PR : IFT-18512 ou l'équivalent

Tout en étudiant les méthodes avancées en conception assistée par ordinateur, ce cours s'intéresse aux théories et méthodes qui explorent la réalité virtuelle, aux implications de l'intelligence artificielle pour le processus de conception architecturale et à la signification de la réalité virtuelle tant pour le projet d'architecture que pour la société.

42.01 FAAAV-École d'architecture
P. Côté

ARC-66365 Architecture, urbanisme et coopération internationale

3 cr ES 3-0-0-6

Ce cours s'intéresse aux architectures appropriées pour loger les populations démunies, ainsi qu'aux conditions urbaines viables en réponse aux diverses pressions démographiques et environnementales qui agissent dans les pays dits « en voie de développement ». Tout en étudiant les théories et les pratiques de la coopération internationale, le cours se penche sur le rôle, la mission et les méthodes d'intervention des acteurs de cette coopération, qu'ils soient gouvernementaux ou non, internationaux ou locaux. Il s'intéresse aux approches et aux valeurs qui sous-tendent une véritable coopération interculturelle.

42.01 FAAAV-École d'architecture
A. Casault

ARC-66366 Théories et interprétation en architecture

3 cr H ES 3-0-0-6

Ce cours consiste en une lecture et une analyse critique des traités et des essais significatifs en architecture. Il vise à explorer les idées, thèmes et concepts qui traversent ces écrits et qui sont toujours pertinents pour la discipline parce qu'ils peuvent être à nouveau questionnés et ainsi devenir le lieu de nouvelles pratiques et interprétations créatives. La contribution d'autres domaines de connaissance (philosophie, mythologie, littérature, etc.) dans la construction de ces idées sera aussi prise en compte.

42.01 FAAAV-École d'architecture
M. Blais

ARC-66367 Études en architecture

3 cr R AHE IM

Ce cours permet à un étudiant ou à un groupe d'étudiants de faire un travail personnel sur une matière qui n'est pas couverte par les cours du programme. Un plan de travail doit avoir été approuvé par le comité du programme avant inscription. Il doit comprendre une description précise des objectifs du travail, de la méthode de travail, de la nature de la remise finale et d'un échéancier avec des remises intermédiaires. Un professeur doit accepter d'encadrer le travail.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66368 Essai (projet) de fin d'études en architecture

9 cr AH M 1-0-17-9

PR : 30 crédits de cours du programme

À travers un sujet de son choix, l'étudiant doit démontrer sa capacité à poser un problème d'architecture pertinent et à concevoir un projet qui y réponde, en tenant compte de toutes ses dimensions soit le site et l'environnement; les usages, les usagers, les habitants et la collectivité; les aspects constructifs et réglementaires; la rigueur formelle et la signification. Les sujets sont approuvés par un comité selon les critères suivants : complexité du projet, potentiel pour des solutions inédites ou exemplaires, perspectives critique et méthodologique. Le projet est évalué par un jury et il fait l'objet d'un essai écrit, abondamment illustré.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Équipe de professeurs

ARC-66369 Projet de fin d'études en architecture

6 cr AH M

PR : 30 crédits de cours du programme

Ce cours remplace le cours ARC-66368 « Essai (projet) de fin d'études en architecture » pour les étudiants qui font un mémoire ou un essai dans le cadre de la maîtrise en sciences de l'architecture (M.Sc.). À travers un sujet de son choix, l'étudiant doit démontrer sa capacité à poser un problème d'architecture pertinent et à concevoir un projet qui y réponde, en tenant compte de toutes ses dimensions soit le site et l'environnement; les usages, les usagers, les habitants et la collectivité; les aspects constructifs et réglementaires; la rigueur formelle et la signification. Les sujets sont approuvés par un comité selon les

critères suivants : complexité du projet, potentiel pour des solutions inédites ou exemplaires, perspectives critique et méthodologique. Le projet est évalué par un jury.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66372 Recension des écrits

3 cr H IMS 1-0-0-8

PR : ARC-60074

Rédaction de la recension des écrits pertinents au sujet de recherche. Analyse critique de la littérature et synthèse de ces écrits. Rédaction soutenue : bibliographie annotée, résumés de lectures et essais critiques. Recension écrite à remettre à la fin de la session avec présentation orale sur support informatique d'une durée de 30 minutes suivie d'une période de questions. REMARQUE - Cours réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture
Groupe de professeurs

ARC-66373 Séminaire avancé en design urbain

3 cr H CDLST 3-0-3-3

PR : ARC-64124

Approfondissement des approches, concepts et méthodes pour la conception et le contrôle des formes physiques de la ville et pour l'aménagement qualitatif des milieux de vie. L'accent est mis sur les méthodes de design urbain participatif, sur les aspects bioclimatiques, écologiques et économiques du projet de design urbain, ainsi que sur les infrastructures urbaines et la sécurité routière. Le design urbain en contexte international et de mondialisation est aussi abordé. REMARQUE - Cours réservé en priorité aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture
D. Piché

ARC-66482 Méthodologie de l'essai (projet) en architecture

3 cr AH SM 3-0-0-6

PR : 15 crédits de cours du programme

Ce cours approfondit les questions méthodologiques posées par l'essai (projet) en architecture. Il passe en revue les modèles d'essai (projet), ainsi que les principes de rédaction et de présentation de l'essai. Il assure l'encadrement de la définition du sujet et de la problématique, du développement d'une thèse ou d'un point de vue bien argumenté et documenté (recension des écrits à l'appui) et de la démarche critique de l'essai (projet) de fin d'études en architecture.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66735 La domestication de l'espace

3 cr H LMS 3-0-0-6

Le séminaire se penche sur certains aspects de la technologie, illustrant différents traits de la modernité à travers la considération du corps (masculin, féminin) dans son espace culturel et social. Il étudie la réalité de l'architecture par rapport à la notion d'habitation et contribue à une théorie de la culture domestique, ainsi qu'à une histoire de la domestication de l'espace. S'inspirant de sources diverses, les étudiants sont conduits à repenser les schèmes de l'architecture en termes d'environnement pour le corps néotechnique. Parti de la notion « machines célibataires », le séminaire devrait conduire à une réflexion critique sur les thèmes de la cybernétique, du « cyborg » et du corps posthémique et posthumain.

42.01 FAAAV-École d'architecture
G. Teyssot

ARC-66736 Nature et culture : esthétique du paysage et théories du site

3 cr A LMS 3-0-0-6

Ce séminaire tente de repenser la notion de « nature » au sein de nos « cultures » modernes et contemporaines, locales et globales, en analysant ses multiples significations, ses représentations et ses mutations. La première partie prend en considération les théories artistiques et les catégories esthétiques

qui ont tenté d'interpréter le paysage : l'Arcadie, le pastoral, le sublime, le pittoresque, par exemple. La deuxième partie examine certains exemples d'espaces verts comme le jardin de villa italien, le jardin formel à la française, les parcs paysagers en Angleterre, les parcs métropolitains, la pelouse américaine ou les parcs à thème. La troisième partie s'interroge sur les relations entre architecture, environnement, site, art, médias, culture populaire, pays et paysage.

42.01 FAAAV-École d'architecture

G. Teyssot

ARC-66955 Stage professionnel en architecture

0 cr E H
CC : ARC-66956

En encourageant la formation de l'étudiant dans un milieu qui le prépare à la pratique réelle de l'architecture, ce cours vise à parfaire ses connaissances, ses habiletés et ses attitudes professionnelles sous la supervision directe d'un architecte. L'étudiant doit pouvoir apprécier les conditions d'application des méthodes et des concepts acquis durant ses études en architecture. Ce cours comporte des frais administratifs supplémentaires d'environ 80 \$ (pour l'encadrement du volet ressources humaines et les attestations diverses).

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARC-66956 Séminaire : stage professionnel en architecture

1 cr E S
CC : ARC-66955

Au terme du stage professionnel en architecture, l'étudiant doit soumettre un court rapport écrit, faire une présentation orale des résultats de son stage et participer au séminaire de discussion qui les accompagne. L'évaluation finale porte sur ces trois activités pédagogiques.

42.01 FAAAV-École d'architecture

ARCHIVISTIQUE

GAD-64130 Création de l'information

6 cr AHE S 3-0-0-15

Principes et pratiques de création des documents au sein des organisations. Contrôle et rationalisation de la création de l'information. Impact sur la théorie des trois âges et ses applications.

39.04 FL-Département d'histoire

GAD-64131 Traitement de l'information

6 cr AHE S 3-0-0-15

Classification, description, indexation. Principes et méthodes. Normalisation. Réseaux d'échange d'information.

39.04 FL-Département d'histoire

GAD-64148 Gestion et archivistique

6 cr AHE S 3-0-0-15

Intégration des principes de management dans les structures et processus des programmes de gestion des documents anciens et courants. Analyse et évaluation des politiques et programmes. Culture des organisations.

39.04 FL-Département d'histoire

GAD-64182 Histoire institutionnelle

6 cr AHE S 6-0-0-12

Séminaire. Pratique professionnelle de l'histoire dans les institutions, les entreprises et les organisations. Histoire des institutions et organisations : méthodes, sources et archives, démarche de recherche et conclusions. Les archives dans la gestion des institutions. Expérimentation auprès d'une institution.

39.04 FL-Département d'histoire

M. Vallières

GAD-64183 Exploitation de l'information

6 cr AHE S 6-0-0-12

Séminaire. Accès et utilisation. Clientèles et finalités. Technologies et utilisation. Information documentaire : outil d'information et de formation. Modes d'exploitation : édition, publication, exposition, etc.

39.04 FL-Département d'histoire

M. Cardin

GAD-64219 Conservation de l'information

6 cr AHE S 6-0-0-12

Séminaire. Principes et modes de conservation des documents aux différentes étapes de leur vie. Outils de conservation : calendrier, liste de documents inactifs, etc. Critères et modes d'échantillonnage et de sélection. Évaluation des résultats.

39.04 FL-Département d'histoire

GAD-64348 Stage ou essai en archivistique

12 cr AHE G 12-0-0-24

PR : Avoir suivi 24 crédits à la maîtrise

Le stage permet à l'étudiant de parfaire, en milieu de travail, la formation professionnelle acquise dans le cadre du programme. Il lui fournit l'occasion de concevoir, planifier et superviser la réalisation de projets thématiques ou de gestion d'un service d'archives ou de gestion de documents administratifs.

39.04 FL-Département d'histoire

GAD-64363 Théorie de l'information et archivistique

6 cr R AHE S 3-0-0-15

Situation de l'archivistique dans l'ensemble des sciences de l'information. Théories de l'information. Structuration, échange et réseaux d'information.

39.04 FL-Département d'histoire

M. Cardin

GAD-65084 Définir son projet

3 cr A S 3-0-0-6

Réflexion et échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet du stage ou de l'essai.

39.04 FL-Département d'histoire

ARTS VISUELS

ARV-64614 Artistes invités

3 cr R A S 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif de faire connaître certaines formes de pratiques en arts visuels par des contacts privilégiés avec des praticiens.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ARV-64615 Praxis I : problématique

3 cr A SM 3-0-0-6

Séminaire portant sur la formulation d'un projet de mémoire. Définition d'une problématique de recherche et d'une méthodologie. Bibliographie, inventaire sommaire des sources et discussion sur le travail d'atelier.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ARV-64616 Praxis II : méthodologie

3 cr H SM 3-0-0-6

PR : ARV-64615

Dans ce séminaire, il s'agit, pour l'étudiant, d'articuler le cadre théorique de sa pratique de la création et de le situer par rapport à celui des autres participants au séminaire. Analyser et comparer les diverses pratiques qui se font à l'intérieur du programme.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

M. Jean

ARV-64617 Atelier I

3 cr A I 1-0-0-8

Travail de création. L'étudiant explore différentes problématiques plastiques qui attirent son intérêt de façon particulière. Le but de cet atelier est de choisir

et de déterminer, dans sa pratique, la problématique qui constituera le sujet du mémoire.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Groupe de professeurs

ARV-64618 Atelier II

3 cr H I 0-0-0-9

PR : ARV-64617

Travail de création. L'étudiant exerce une pratique de la création à l'intérieur des paramètres déterminés dans l'Atelier I. Cet atelier lui permet de préciser les principaux thèmes de sa démarche et les méthodes les plus pertinentes à la poursuite des objectifs de sa pratique.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Groupe de professeurs

ARV-64619 Théories des arts visuels

3 cr H LSM 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif de faire connaître un certain nombre d'approches théoriques des arts visuels. Il fait appel à des théoriciens reconnus pour leur contribution au domaine des arts visuels : iconologie, féminisme, psychanalyse, sémiotique, anthropologie, esthétique, etc.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ARV-65938 Essai en multimédia

12 cr* E DT 3-3-3-27

PR : ARV-66161 et ARV-66414

Ce cours intensif est presque entièrement consacré à l'expérimentation et à la rédaction de l'essai de maîtrise en arts visuels (design graphique et multimédia). Les cours magistraux portent exclusivement sur des éléments problématiques (ou des solutions) soulevés lors de la réalisation des essais. Rencontres individuelles et d'équipe chaque semaine. Le projet final est présenté devant le public et le comité scientifique. Dépôt final de l'essai.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Éric Kavanagh

ARV-65941 Gestion de projet multimédia

3 cr E LS 3-0-0-6

Survol des activités générales de la gestion administrative (planification, organisation, direction, contrôle). Étude du rôle du gestionnaire de projets multimédia. Description des activités propres à chaque intervenant d'un projet. Description du caractère légal des éléments de contenu. Étude de la démarche logistique concrète d'un gestionnaire pour mener à terme un projet multimédia. Analyse des problèmes de gestion de projet. Champs d'application : Internet, Web, multimédia.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ARV-65944 Design d'interfaces

3 cr* A LST 3-0-0-6

Exploration de tous les composants, constituant une interface multimédia, et qui sont responsables tant de son ambiance que de ses capacités à communiquer. Intégration des composants dans un cadre où la navigation et l'interactivité jouent un rôle de premier plan. Champs d'application : Internet, Web, multimédia.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

A. Rochon, F. Lépinay

ARV-65945 Scénarisation multimédia

3 cr* A LST 3-0-0-6

Survol des techniques de scénarisation pour une conception multimédia. Analyse de contenus simples et complexes de scénarios interactifs. Techniques de rendus sous forme de documents de production : concepts, schémas de navigation, scénarios, scénarimage (storyboard). Champs d'application : Internet, Web, multimédia.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ARV-66061 Projet de création

6 cr E IT

Activités de recherche permettant la réalisation finale du livre d'artiste personnel qui fera l'objet d'une exposition collective. L'étudiant sera libre de réaliser son projet dans le lieu de son choix. Il est supervisé par un des professeurs de l'équipe, selon des modalités de rencontres déterminées conjointement.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Équipe de professeurs

ARV-66062 Esthétique du livre d'artiste

3 cr E LS

Conférences et discussions sur les différents aspects touchant la morphologie et l'esthétique du livre d'artiste ainsi que sur les modes d'interaction que le créateur peut donner à ses œuvres. Les sujets suivants seront abordés : l'histoire et les différentes conceptions du livre d'artiste; les langages traditionnels de l'estampe et leur renouvellement esthétique; les procédés de planicopie et de copigraphie comme outils de création; l'image imprimée comme champ d'expérimentation, l'apport des nouvelles technologies dans le domaine du livre d'artiste; l'expérimentation esthétique à travers la typographie et la mise en page, la reliure et les modes de présentation du livre d'artiste; les modes d'interaction avec le public que cette catégorie d'œuvre permet; la collection de livres d'artistes de la Bibliothèque nationale du Québec.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Équipe de professeurs

ARV-66063 Atelier d'expérimentation formelle et esthétique

3 cr E ILT

Démonstrations des différents procédés liés à la création d'un livre d'artiste, suivies d'expérimentations en atelier (Workshops). Expérimentation de différentes techniques d'emboîtement et de reliure. Exploration des procédés copigraphiques. Comparaison et expérimentation des procédés d'impression numérique et des différents supports d'impression. Exploration des procédés de transfert des matrices numériques aux matrices traditionnelles. Expérimentations en typographie et mise en page. Initiation à certaines techniques traditionnelles de l'estampe.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Équipe de professeurs

ARV-66064 Atelier de création

3 cr E IT

Élaboration d'un projet personnel de création. Travail en atelier en fonction des techniques choisies par l'étudiant. Rencontres individuelles avec les professeurs ou les spécialistes invités, suivant un calendrier préétabli. Présentations en groupe des projets des étudiants.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Équipe de professeurs

ARV-66153 Interface et programmation I

3 cr A LST 3-0-0-6

Introduction aux concepts de base de programmation appliquée au multimédia. Analyse des stratégies d'intégration liées au design d'interface et à l'interactivité dans le but d'utiliser des solutions structurées. Utilisation de la programmation dans des situations de montage d'interface multimédia sur support ou en ligne. Champs d'application : Internet, Web, multimédia.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ARV-66161 Recherche en multimédia

3 cr A LST 3-0-0-6

Ce cours prépare l'étudiant à la planification et à la conduite d'une recherche théorique et appliquée en multimédia. L'objectif premier de ce cours est la préparation d'un projet d'essai documenté qui soit original, pertinent (du point de vue social et scientifique) et réalisable en six mois. La majeure partie de l'enseignement magistral porte sur la recherche documentaire et sur l'examen et la

critique de certaines connaissances déjà acquises en multimédia. Le projet d'essai doit être présenté devant un comité scientifique à la fin de la session.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

E. Kavanagh

ARV-66458 Analyse visuelle d'interfaces

3 cr AHE IT 3-0-0-6

Compréhension de la chaîne de création et de production de produits multimédias. Étude des interfaces multimédias sous l'angle de l'aspect visuel. Inventaire des différents composants d'une interface. Analyse de leurs fonctions et de leur interrelation.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

A. Rochon, F. Lépinay

ARV-66804 Classe de maître en design graphique

3 cr E S

Cours d'atelier de niveau avancé axé sur l'expérimentation en design graphique. Il permet d'offrir un contact privilégié avec certains praticiens contemporains. Il vise également à sensibiliser à la diversité des approches méthodologiques. L'évaluation est continue. Elle porte sur la participation globale de l'étudiant à l'atelier, sur un exposé oral résumant une recherche effectuée sur les signes d'identification et de représentation et sur la conception d'un langage visuel adapté à un contexte et à des besoins particuliers. Par ailleurs, les étudiants du premier cycle qui sont invités à participer à l'atelier doivent avoir acquis un minimum de 75 crédits en plus des autres étapes du processus de sélection.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

S. Pouliot

ARV-66961 Classe de maître en signalétique et scénographie

3 cr E T

À partir de la citation de Michio Kaku, qui montre que la science se rapproche en quelque sorte du design, on analyse le rôle de celui-ci dans la société contemporaine. Les étudiants développent un projet axé sur Percé, à partir de la thématique de la vision d'une évolution future, prenant en compte l'humain, la science et la nature. Le travail se fait en équipes mixtes de designers graphiques et d'architectes. Il consiste à concevoir une micro-architecture (ou installation « in situ »), lieu d'information et d'interprétation, de signalétique et de mise en scène, qui sera destinée à animer la promenade de Percé. La dimension de cohérence générale et d'intégration au contexte est également prise en compte dans le projet. Ce projet permet d'analyser la dimension scénographique d'une intervention urbaine et d'explorer davantage les possibilités de la signalétique envisagée dans ce contexte.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

R. Baur

ARV-66962 Séminaire sur la notion de réalisme en art contemporain

3 cr E S

Dans les séminaires théoriques, la notion de réalisme est abordée chaque jour sous un angle différent. Il est question, entre autres, de la pertinence de représenter le réel et de ce qu'on entend par « réel ». Des notions telles que la représentation, l'expression et la distance esthétique sont mises en rapport avec le réalisme. La définition du réalisme est élargie et actualisée pour aborder différentes pratiques artistiques qui ne s'ancrent pas directement dans une volonté de représenter le réel. L'appropriation du réel par l'art depuis le nouveau réalisme, le désir de brouiller la limite entre l'art et la vie, les gestes et attitudes artistiques face à la réalité quotidienne sont revus à la lumière du réalisme.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

A. David

ARV-66987 Recherches en ergonomie de l'interface

3 cr A LST 3-0-0-6

Dans un premier temps, ce cours vise à initier les étudiants à l'ergonomie des interfaces, tant sur le

plan théorique que pratique : survol historique, présentation d'auteurs incontournables, ensembles de règles, terminologie, méthodologies, etc. Le cœur du cours est toutefois consacré à l'étude d'une problématique actuelle dans le domaine de l'ergonomie et de l'interaction homme-machine. Les étudiants ont alors l'occasion de mener une réflexion originale et documentée sur le thème choisi et sur l'ergonomie de l'interface en général. De plus, les étudiants sont initiés aux principes de base de la préparation de rapports de recommandations à l'usage des non-experts.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

Éric Kavanagh

ARV-67055 Projet d'intervention

9 cr H LT 9-0-0-18

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant, dans le cadre d'un projet exécuté en équipe, de mettre à profit toutes les connaissances acquises lors des cours donnés à la session d'automne. Analyse (mandat, marché cible, utilisateur), élaboration d'une stratégie de communication, conceptualisation, préproduction, mise à l'essai, production, diffusion.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

ASSURANCES**ASR-62936 Principes et économie de l'assurance**

3 cr A LMT 3-0-0-6

Ce cours poursuit les buts suivants : initier l'étudiant à différents modèles de comportements individuels face au risque, notamment le principe de maximisation de l'utilité espérée et le paradigme moyenne-variance; positionner l'assurance comme instrument de gestion des risques; situer l'assurance-vie dans le cadre de la répartition du revenu entre la consommation et l'épargne; faire comprendre le rôle d'intermédiation financière des compagnies d'assurance; étudier et comparer les pensées mutualistes et capitalistes en tant que mode organisationnel en usage dans l'industrie de l'assurance. Au-delà de ces buts particuliers s'ajoutent des buts plus généraux, tels : l'amélioration de l'expression orale et écrite; le développement du sens critique et d'une pensée autonome; l'acquisition d'aptitudes à faire de la recherche; la valorisation du questionnement éthique; l'incitation à la lecture de publications scientifiques.

43.03 FSA-Département de finance et assurance

D. Moffet

ASR-64899 Gestion des risques assurables de l'entreprise

3 cr A 3-0-0-6

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure d'appliquer le processus de gestion des risques assurables d'une entreprise dans une perspective de création de valeur. On y verra notamment comment une organisation doit s'y prendre pour élaborer, évaluer et choisir parmi les stratégies de contrôle et de financement des risques purs devant lesquels elle est placée.

43.03 FSA-Département de finance et assurance

M. Gendron

BIOCHIMIE**BCM-60988 Séminaire de BCM-MCB (maîtrise)**

2 cr* AH S 1-0-0-5

Présentation par un étudiant d'un sujet se rapportant à son travail de recherche, suivie d'une période de questions et de discussion.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

C. Duchaine, M. Couture

BCM-61838 Biosynthèse des protéines I

2 cr A LS 3-0-0-3

PR : Approbation du professeur

L'aminocyclation des ARN de transfert, système de choix pour l'étude des interactions spécifiques ARN-protéine : notions de base sur la structure des acides

nucléiques; structure des ARNt et des aminoacyl-ARNt synthétases (aaRS); interactions spécifiques entre aaRS et ARNt; incorporation d'acides aminés non naturels; régulation de la biosynthèse des aaRS et des ARNt.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

J. Lapointe

BCM-62119 Sujets spéciaux (biochimie)

1 cr R

Ce cours est un stage technique pertinent à la formation de l'étudiant, dans le cadre des programmes d'éducation continue d'une association scientifique ou dans un laboratoire différent de celui du directeur ou du codirecteur de recherche. Le projet ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

L. Brisson

BCM-62120 Sujets spéciaux (biochimie)

2 cr R

Ce cours est un stage technique pertinent à la formation de l'étudiant, dans le cadre des programmes d'éducation continue d'une association scientifique ou dans un laboratoire différent de celui du directeur ou du codirecteur de recherche. Le projet ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

L. Brisson

BCM-64737 Séminaire de doctorat

2 cr AH S 0-0-0-6

Le candidat au doctorat doit présenter la problématique, la méthodologie et les résultats de sa recherche. Une période de questions et de discussion fait suite à la présentation.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

C. Duchaine, M. Couture

BCM-65844 Examen prédoctoral

2 cr AHE SM 0-0-0-6

L'examen prédoctoral est obligatoire et comporte une épreuve écrite suivie d'une épreuve orale. L'épreuve écrite prend la forme d'une demande de subvention ayant pour sujet le projet du candidat. L'épreuve orale ne peut avoir lieu si l'épreuve écrite n'est pas réussie. L'épreuve orale comporte un séminaire suivi d'une période de questions.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

L. Brisson

BCM-66166 Projet de maîtrise

4 cr AHE IM 1-0-0-11

Ce séminaire permet à l'étudiant d'élargir et d'approfondir les champs de connaissance rattachés à son domaine de recherche. Il lui permet également de déterminer les principaux types de démarches et les méthodes les plus pertinentes à la poursuite des objectifs de sa recherche.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

L. Brisson

BCM-66571 Détermination de la structure des protéines

3 cr AH L 3-0-0-6

Survol des approches utilisées pour déterminer la structure tridimensionnelle des protéines. Théorie de la diffraction des rayons X et de la résonance magnétique nucléaire (RMN). Applications et limites des méthodes. Protéomique structurale. Les étudiants doivent rédiger un travail écrit.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

S. Gagné

BIOINFORMATIQUE

BIF-66699 Bio-informatique I

3 cr A DLT 3-0-3-3

Introduction aux principes et aux principaux outils essentiels pour l'utilisation des banques de données publiques afin d'effectuer différentes analyses : alignement de séquences, reconnaissance et prédiction de structures de gènes, des motifs et des domaines fonctionnels, modélisation de la structure tridimensionnelle des protéines à partir de leur séquence et interactions moléculaires, analyse phylogénétique et génomique comparative, analyse des profils d'expression génique.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
Groupe de professeurs

BIF-66745 Bioinformatique : principes d'analyse de séquences

3 cr H LT 3-0-2-4

Introduction au système UNIX sur les ordinateurs multiprocesseurs (SMP). Introduction à la programmation en langage python et application à la bioinformatique. Banques de données de séquences biologiques. Comparaison de deux séquences (alignement multiple). Définition de l'homologie et calcul de distance entre paires de séquences. Recherche de séquences semblables dans les banques de données (algorithmes rapides et algorithmes exhaustifs : blast, fasta, ssearch). Inférence phylogénétique. Assemblage de séquences.

46.00 Faculté des études supérieures

J. Laroche

BIF-66828 UNIX sur les systèmes multiprocesseurs pour la biologie

1 cr 1-0-1-1

À l'aide d'exemples et d'exercices appliqués à l'analyse in silico des séquences d'ADN et de protéines, les étudiants apprennent à se servir d'un ordinateur multiprocesseur sous UNIX. En plus des principales commandes de ce système d'exploitation, le cours porte sur la programmation shell, les environnements de travail texte et graphique, les usagers et les permissions, la manipulation de fichiers et des répertoires, la redirection et l'enchaînement de commandes, la gestion des processus, la réseautique et la communication entre les postes clients sous les trois principaux systèmes d'exploitation (Windows, MAC-OSX, LINUX) et les serveurs de calcul multiutilisateurs UNIX du Centre de bioinformatique de l'Université Laval. Ce cours est donné de façon intensive durant les quatre premières semaines de la session d'automne. Un supplément de travail est exigé durant la première semaine. Ce cours ne peut être suivi par un étudiant ayant déjà suivi le cours BIO-66745.

46.00 Faculté des études supérieures

J. Laroche

BIOLOGIE

BIO-60110 Génétique moléculaire

3 cr A LS 3-0-0-6

PR : BIO-10034 ou son équivalent et approbation du professeur

Le cours consiste en une série de lectures et de discussions portant sur des sujets d'actualité en génétique moléculaire. Des données expérimentales et des notions théoriques seront étudiées au moyen d'une analyse critique de publications récentes. Le thème du cours est la génétique moléculaire de Homo sapiens et d'espèces apparentées.

36.02 FSG-Département de biologie

A. Anderson

BIO-60111 Écophysiologie animale

3 cr* A L 4-0-0-5

PR : BIO-10080 ou approbation

Leçons magistrales, exercices obligatoires, présentation (50 minutes) et rédaction de notes de support, le tout portant sur les sujets suivants : température,

chaleur et thermorégulation; disponibilité de l'eau, régulation hydrique et cryoprotection; gravité, friction et locomotion. Évaluation basée sur les trois examens partiels, les exercices ainsi que la présentation. Le cours est offert de manière à être accessible à ceux qui possèdent une bonne formation dans une discipline scientifique autre que la biologie. Le professeur est disponible pour aider les non-biologistes à acquérir les connaissances qui leur feraient défaut.

36.02 FSG-Département de biologie

J. Laroche

BIO-60125 Progrès récents en biologie cellulaire et moléculaire

3 cr* A S 2-0-0-7

Chaque étudiant inscrit à ce cours fait un premier exposé oral. Il présente également un rapport écrit sur un sujet d'actualité en biologie cellulaire ou moléculaire ayant fait l'objet de découvertes récentes et importantes. L'exposé comporte une vue globale du sujet, suivie de l'analyse de résultats expérimentaux et de la portée de ces nouvelles données. Le rapport écrit, d'une longueur de 10 à 15 pages, doit être rédigé et présenté sous la forme d'un court article de synthèse. Chaque étudiant donne également une deuxième présentation orale sans rapport écrit. Celle-ci peut être du même type que la première ou porter sur un thème plus vaste choisi avec le responsable. Le cours peut également comporter des exposés magistraux du professeur.

36.02 FSG-Département de biologie

Alan Anderson

BIO-60126 Séminaire de biologie cellulaire et moléculaire

2 cr* A S 2-0-0-4

Chaque étudiant inscrit à ce cours fait un premier exposé oral sur un sujet d'actualité en biologie cellulaire ou moléculaire ayant fait l'objet de découvertes récentes et importantes. Les exposés comportent une vue globale du sujet, suivie de l'analyse de résultats expérimentaux et de la portée de ces nouvelles données. Chaque étudiant donne également une deuxième présentation orale. Celle-ci peut être du même type que la première ou porter sur un thème plus vaste choisi avec le responsable. Le cours peut également comporter des exposés magistraux du professeur.

36.02 FSG-Département de biologie

Alan Anderson

BIO-61353 Séminaire de maîtrise

1 cr* AHE A 0-0-0-3

Présentation par les étudiants à la maîtrise des résultats de leurs recherches. Cette présentation doit avoir lieu avant le dépôt initial du mémoire. Pour les étudiants qui ont fait une demande de passage au doctorat sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, cette présentation prend la forme d'un exposé sur l'avancement des travaux et d'une présentation des projets à venir; un résumé écrit d'environ 10 pages doit être fourni aux membres du comité d'évaluation au moins une semaine avant l'exposé oral.

36.02 FSG-Département de biologie

BIO-61354 Séminaire de doctorat

1 cr* AHE A 0-0-0-3

Présentation par les étudiants de troisième cycle des résultats de leurs recherches. Cette présentation doit avoir lieu avant que l'étudiant soumette sa thèse à la prélecture.

36.02 FSG-Département de biologie

BIO-62123 Sujets spéciaux (biologie-physiologie)

1 cr R

36.02 FSG-Département de biologie

BIO-62124 Sujets spéciaux (biologie-physiologie)

2 cr R

36.02 FSG-Département de biologie

Biologie

- BIO-62125 Sujets spéciaux (biologie-écologie)**
1 cr* R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62126 Sujets spéciaux (biologie-écologie)**
2 cr* R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62300 Sujets spéciaux (biologie-écologie marine)**
1 cr* R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62301 Sujets spéciaux (biologie-écologie marine)**
2 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62302 Sujets spéciaux (biologie-entomologie)**
1 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62303 Sujets spéciaux (biologie-entomologie)**
2 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62304 Sujets spéciaux (biologie-biologie cell. et moléculaire)**
1 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62305 Sujets spéciaux (biologie-biologie cell. et moléculaire)**
2 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62397 Sujets spéciaux (biologie-taxonomie)**
1 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62398 Sujets spéciaux (biologie-taxonomie)**
2 cr R
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-62538 Séminaire de physiologie**
1 cr R AH S 1-0-0-2
Exposé oral et discussion d'articles récents en physiologie comparée. Les étudiants doivent choisir un sujet autre que celui de leur mémoire ou thèse et compléter leur documentation en consultant les banques de références pertinentes.
36.02 FSG-Département de biologie
H. Guderley, J. Larochelle
- BIO-63016 Biologie des populations végétales**
3 cr* H LS 3-0-0-6
Exposés magistraux, lectures d'articles scientifiques et discussions, séminaires sur différents aspects de la biologie des populations végétales : écologie de la reproduction; processus démographiques et métadémographiques; effets de la compétition intraspécifique et interspécifique, de la prédation et de l'herbivorie.
36.02 FSG-Département de biologie
Gilles Houle
- BIO-63125 Évolution du cycle vital**
3 cr* H LCS 3-0-0-6
Exposés, séminaires et discussions sur l'évolution du cycle vital chez les êtres vivants, en particulier les animaux.
36.02 FSG-Département de biologie
Julian Dodson
- BIO-63178 Présentation de projet de maîtrise**
2 cr* AHE A 0-0-0-6
Présentation de leur projet de recherche par les étudiants de deuxième cycle. Un résumé écrit d'environ dix pages doit être fourni aux membres du comité d'évaluation au moins cinq jours ouvrables avant l'exposé oral. La présentation du projet de recherche doit se faire avant le début de l'exécution du travail et, au plus tard, avant la fin de la première session d'inscription.
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-63179 Présentation de projet de doctorat**
1 cr AHE A 0-0-0-3
PR : BIO-65951
Les étudiants de troisième cycle présentent leur projet de recherche. Un résumé écrit d'au plus quinze pages doit être fourni aux membres du comité d'évaluation au moins cinq jours avant l'exposé oral. La présentation du projet de recherche a lieu au cours de la troisième session d'inscription, une fois l'examen doctoral réussi. Elle comprend une présentation orale publique suivie d'une rencontre à huis clos avec le comité.
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-63342 Métabolisme et stratégies adaptatives**
3 cr* H LS 3-0-0-6
Revue des principaux travaux contemporains concernant le métabolisme énergétique et l'adaptation biochimique des animaux aux exigences environnementales.
36.02 FSG-Département de biologie
H. Guderley
- BIO-64063 Contrôle nat. des populations d'insectes**
2 cr H S 3-0-0-3
Cours et discussions précédées de lectures dirigées sur les principes des interactions multitrophiques au sein des populations d'insectes. Stratégie de survie et de reproduction des prédateurs et des parasitoïdes. Pathologie des insectes. Impact des ennemis naturels et des épidémies sur les populations de leurs victimes. Théorie de la lutte biologique par l'exploitation des ennemis naturels et des pathogènes d'insectes.
36.02 FSG-Département de biologie
C. Cloutier
- BIO-64147 Modèles d'analyse de populations**
2 cr* A LCS 3-0-0-3
Étude quantitative de la dynamique des populations animales. Théorie et pratique de l'estimation de paramètres démographiques (survie, recrutement) par méthode de capture-marquage-recapture. Modélisation de la croissance de populations par matrices de transition. Apprentissage de logiciels (MARK, ULM) avec des données réelles. Chaque étudiant doit présenter une analyse quantitative d'un aspect de la dynamique d'une population.
36.02 FSG-Département de biologie
G. Gauthier
- BIO-64291 Reproduction chez les invertébrés marins**
2 cr H LS 3-0-0-3
PR : BIO-10043
Ce cours traite des différentes étapes de la reproduction à partir de la gamétogenèse jusqu'au recrutement des juvéniles dans les populations. Les sujets examinés comprendront les stratégies de reproduction, le contrôle de la gamétogenèse et de la ponte par les facteurs internes et externes, le développement et l'alimentation des larves, la survie et la dispersion des larves et la fixation des larves.
36.02 FSG-Département de biologie
J.H. Himmelman
- BIO-64735 Écologie : aspects théoriques**
3 cr A LS 3-0-0-6
Examen de différents aspects théoriques portant sur la structure et l'organisation des communautés. Un accent particulier est placé sur les modèles théoriques et les travaux empiriques visant à réfuter ces modèles théoriques.
36.02 FSG-Département de biologie
L. Johnson
- BIO-64919 Pratique de la communication scientifique**
2 cr H LST 2-1-1-2
À l'aide de présentations magistrales et d'exercices pratiques, nous examinerons les moyens d'éviter de commettre les fautes les plus fréquemment rencontrées lors des présentations orales (séminaires, cours) et écrites (manuscripts, demandes de subvention, affiches).
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-64939 Limnologie avancée**
3 cr A LS 3-0-0-6
Lectures et séminaires sur les concepts et recherches modernes en limnologie. L'accent est mis sur les interactions entre processus biologiques (incluant les composantes microbiologiques), chimiques et physiques dans les lacs, rivières et estuaires. Une attention particulière est accordée aux aspects liés aux changements qui se produisent à l'échelle planétaire.
36.02 FSG-Département de biologie
W. Vincent
- BIO-65220 Analyse numérique en génétique moléculaire**
3 cr H L 3-0-1-5
PR : Autorisation du responsable
Analyse de séquences d'ADN en phylogénétique, biosystématique, biogéographie et évolution : alignement, évaluation des taux de substitution, analyses phénotypiques, méthodes de parcimonie, horloges moléculaires. Écologie et génétique moléculaire des populations : principes évolutifs, types de marqueurs, estimation d'indices de diversité génétique. Cartographie génétique et sélection assistée de marqueurs : pedigrees et marqueurs, méthodes d'estimation de cartes de linkage, identification de QTLs. Logiciels. Ce cours est offert aux deux ans.
37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
J. Bousquet et collaborateurs
- BIO-65951 Examen doctoral**
1 cr* AHE A 0-0-0-3
Dès la première session d'inscription, le candidat s'entend avec les membres de son comité d'examen doctoral sur les thèmes qui seront abordés durant l'examen. L'examen doctoral a lieu durant la deuxième session d'inscription. Au cours de cette rencontre d'une durée d'environ deux heures, les différents membres du comité d'examen doctoral interrogent le candidat sur les thèmes choisis.
36.02 FSG-Département de biologie
- BIO-65971 Progrès récents en biologie moléculaire du développement**
3 cr H LS 3-0-0-6
PR : BIO-10030
Progrès récents en biologie moléculaire du développement : rôle des gènes de l'induction de la tête (LIM-1, Cerberus, Nodal, BMP, WNT), de l'induction neurale (BMP-4, Noggin, Chordin, FGF, WNT), gènes Pax et organogenèse, gènes de la myogenèse (WNTS, SHH, Myod, MYF-5, BMP-4), neurogenèse, apoptose des motoneurones, synaptogenèse, etc.
36.02 FSG-Département de biologie
N. Paquette
- BIO-66424 Écologie moléculaire**
3 cr H LA 3-0-0-6
PR : BIO-10035 ou approbation du professeur
L'objectif premier de ce cours est de faire découvrir l'intérêt d'intégrer les notions de biologie moléculaire et de génétique des populations, afin de répondre à des questions évolutives et appliquées en écologie. Base théorique de la génétique des populations, techniques de biologie moléculaire et méthodes de caractérisations génétiques utiles en écologie moléculaire. Étude de cas concrets d'application dans diverses disciplines écologiques. L'évaluation repose sur trois examens partiels, une présentation orale (50 minutes) et la rédaction de notes de support relatives à cette présentation.
36.02 FSG-Département de biologie
Louis Bernatchez

BIO-66425 Écologie comportementale3 cr H LS 3-0-1-5
PR : Approbation du professeur

Exposés magistraux, discussions et lectures dirigées sur l'étude des stratégies d'histoire de vie des vertébrés. Les thèmes suivants sont abordés : approche des coûts et des bénéfices, modèles d'optimalité, quête alimentaire, utilisation de l'habitat, sélection sexuelle, dominance, territorialité, choix du partenaire, systèmes et stratégies de reproduction, choix cryptique et compétition du sperme, investissement parental, théorie des jeux, signalisation, coopération et sélection de parentèle. Chaque étudiant doit animer une discussion autour d'un thème du cours et préparer une courte demande de subvention basée sur le test d'hypothèses alternatives.

36.02 FSG-Département de biologie

Stevee Côté

BIO-66651 Théorie neutre de la biodiversité3 cr* A LS 3-0-0-6
PR : Approbation du professeur

Revue des théories classiques de la biogéographie, de la biodiversité et de l'écologie des communautés. Examen approfondi de la théorie neutre de Hubbell (2001) : modèle dynamique d'abondance relative des espèces; concepts de dérive écologique et de dynamique communautaire; spéciation, phylogénie et évolution de la biodiversité. Lecture, analyse et discussions hebdomadaires.

36.02 FSG-Département de biologie

J. Dodson, J. Turgeon

BIO-66684 Évolution et biodiversité : actualités

3 cr A LT 3-0-1-5

C. Darwin, la théorie de l'évolution et les controverses connexes; la sélection naturelle et le concept de l'adaptation; l'histoire phylogénétique et la systématique; la paléobiologie et la macroévolution; les extinctions passées et présentes; E.O. Wilson et la biodiversité, les stratégies de conservation. L'évaluation est basée sur les examens, sur un travail écrit ainsi qu'une présentation orale portant sur un sujet d'actualité en évolution ou en biodiversité. L'étudiant qui a réussi le cours de premier cycle BIO-22050 Évolution et biodiversité n'a pas à suivre ce cours.

36.02 FSG-Département de biologie

BIO-66685 Écologie et environnement : actualités

3 cr H L 3-0-0-6

Les écosystèmes, l'intégrité biotique et le concept de stabilité; les relations entre les organismes et leurs habitats; la crise environnementale; les impacts écologiques des changements climatiques; les invasions biologiques; l'écotoxicologie; la gestion intégrée des ressources biologiques. L'évaluation est basée sur les examens, sur un travail écrit ainsi qu'une présentation orale sur un sujet d'actualité en écologie. L'étudiant qui a réussi le cours de premier cycle BIO-22049 Écologie et environnement n'a pas à suivre ce cours.

36.02 FSG-Département de biologie

BIO-66750 Cycles biogéochimiques et échanges océan-atmosphère

3 cr H LSM 3-0-0-6

Cours, séminaires et discussions suite à des lectures dirigées sur les principaux cycles biogéochimiques océaniques, notamment ceux du carbone et du soufre. Une attention particulière est accordée à l'influence des communautés planctoniques sur les cycles biogéochimiques, les échanges océan-atmosphère et le climat. Les étudiants devront faire une présentation orale ainsi qu'un rapport écrit sur un sujet d'actualité dans le domaine.

36.02 FSG-Département de biologie

M. Levasseur

BIO-66837 Présentation de projet de doctorat

2 cr AHE IS 0-0-0-6

Les étudiants de troisième cycle présentent leur projet de recherche. Un résumé écrit d'au plus vingt pages doit être fourni aux membres du comité d'évaluation au moins cinq jours avant l'exposé oral. La présentation du projet de recherche a lieu au cours de la troisième session d'inscription, une fois l'examen doctoral réussi. Elle comprend une présentation orale publique suivie d'une rencontre à huis clos avec le comité.

36.02 FSG-Département de biologie

BIO-66966 Introduction à la modélisation en écologie

3 cr A LS 2-2-2-3

À l'aide de cours magistraux, de discussions et d'exercices, l'étudiant acquiert les connaissances de base et élabore, dans un projet final, un modèle fonctionnel d'écosystème. Ce cours comprend une revue des approches (déterministe, stochastique) ainsi qu'une introduction aux méthodes numériques, aux théories du chaos et à leurs applications.

36.02 FSG-Département de biologie

L. Fortier

BIO-67051 Les Symbioses végétales

1 cr A

La symbiose mutualiste est un puissant moteur d'évolution. Dans ce cours, on voit le rôle qu'elle a à jouer dans l'évolution des cellules eukaryotes, des espèces et des écosystèmes. On fait également l'étude des géosiphons, des lichens, des mycorhizes, des nodules fixateurs d'azote et de certaines symbioses animales.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

J.-André Fortin

BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE**BMO-60088 Séminaire de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire**

1 cr R AH S 1-0-0-2

Séminaires présentés par des étudiants inscrits au programme de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire (médecine). Chaque étudiant doit présenter un séminaire durant ses études de doctorat. Au cours de ce séminaire, les principaux aspects du projet de recherche sont présentés : connaissances antérieures, objectifs poursuivis, méthodes utilisées, résultats obtenus, interprétation des résultats et perspectives.

30.20 FM-Département de médecine

J. Lavoie, R.M. Tanguay

BMO-61213 Complément de biologie moléculaire

2 cr HE LS 2-0-0-4

Ce cours servira de complément aux cours obligatoires du programme de maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire. Des sujets controversés, et au premier plan de l'actualité, en biologie moléculaire seront discutés et traités en détail. Le choix des sujets abordés chaque année sera basé sur les développements les plus récents dans ce domaine et sur les besoins courants des étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle.

30.05 FM-Département de biologie médicale

V. Murthy

BMO-62103 Sujets spéciaux (biologie cellulaire et moléculaire)

1 cr R

30.20 FM-Département de médecine

BMO-62104 Sujets spéciaux (biologie cellulaire et moléculaire)

2 cr R

30.20 FM-Département de médecine

BMO-62603 Méthodes en biologie moléculaire : dynamique cellulaire

2 cr H ST 1-0-4-1

Ce cours porte sur diverses méthodes d'analyse cellulaire : les techniques d'isolement de cellules, le décompte et la mesure du volume des cellules (ex. : cytométrie en flux), l'analyse du cycle cellulaire, le fractionnement de populations mixtes, la microinjection, la production de transgéniques, la préparation de chromosomes, l'hybridation in situ (ex. : chromosomes et cytoplasme), les microscopies conventionnelle et confocale. Le nombre d'inscriptions à ce cours est limité à 20 étudiants.

30.20 FM-Département de médecine

N. Marceau, J. Huot, J. Charron

BMO-63728 Génome : structure et expression

3 cr A LS 3-0-0-6

Ce cours porte sur l'analyse de la structure, des constituants, de l'organisation et de la régulation des gènes chez les eucaryotes. Les éléments impliqués dans les processus de transcription et de transfert de l'information génétique du génome au cytoplasme sont décrits. Les mécanismes de réplication et de réparation du génome sont présentés.

30.20 FM-Département de médecine

R. Tanguay, R. Hancock

BMO-63730 La Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale

3 cr A LS 3-0-0-6

Ce cours porte sur la régulation de la croissance, de la différenciation et de la mort cellulaire, en particulier les voies de signalisation intracellulaire responsables de leur activation. S'ajoutent les mécanismes intervenant dans la dynamique et la fonction du cytosquelette, ainsi que la synthèse et le transport intracellulaire des protéines.

30.20 FM-Département de médecine

N. Marceau, J. Landry

BMO-63968 Analyse critique de publications

1 cr R AH S 1-0-0-2

Analyse critique d'études en biologie cellulaire ou moléculaire. À chaque séance, un étudiant inscrit à ce cours doit présenter et discuter un article d'intérêt publié récemment.

30.20 FM-Département de médecine

J. Côté, Y. Labelle, P. Savard

BMO-64235 Biologie moléculaire du développement

2 cr H LS 2-0-0-4

L'objectif principal du cours est l'enseignement des bases fondamentales de la biologie moléculaire du développement. À la fin du cours, les étudiants auront intégré les mécanismes moléculaires régulateurs de la formation des gonades et de la fécondation, des stades du développement précoce et de l'établissement des axes corporels dans divers modèles animaux, ainsi que de la formation et de la régénération des structures corporelles complexes. Ce cours couvre également l'anatomie développementale de l'organogénèse précoce et donne une introduction à l'embryologie humaine et aux troubles développementaux observés en clinique.

30.20 FM-Département de médecine

P. Savard, J. Charron, M. Vincent

BMO-64959 Signalisation intracellulaire

2 cr H L 2-0-0-4

Ce cours porte sur l'étude des cascades de phosphorylation intracellulaires. Les différentes molécules de signalisation impliquées sont étudiées (kinases, phosphatases, etc.), ainsi que leurs modes de régulation (activation/arrêt du signal) et leurs interactions. Les notions de modules, réseaux de signalisation et réponses organelles-dépendantes sont développées. Les implications thérapeutiques sont abordées (diabète, cancer). Le cours se donne d'une manière magistrale avec discussions de groupes et requiert la lecture d'articles scientifiques pertinents.

Biologie végétale

Les condensés de cours et articles complémentaires sont distribués avant chaque cours.

30.20 FM-Département de médecine

R. Faure, J. Charron, S. Bourgoin

BMO-65586 Examen de doctorat

1 cr AHE M 0-0-0-3

Le but de cet examen est de vérifier les aptitudes de l'étudiant à poursuivre ses études de doctorat. L'examen doit être réussi avant la fin de la cinquième session suivant le début du programme de doctorat en biologie cellulaire et moléculaire. Il est constitué d'une section écrite et d'une section orale. Dans l'épreuve écrite, l'étudiant doit rédiger son projet de recherche sous forme de demande de subvention qu'il présentera aux membres du comité d'examen au moins un mois avant la tenue de l'épreuve orale. Lors de celle-ci, l'étudiant fait une brève présentation de son projet, laquelle est suivie d'une période de questions. On doit s'attendre à ce que l'étudiant démontre qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites. L'étudiant doit de plus démontrer une connaissance générale raisonnable de la biologie cellulaire et moléculaire, notamment dans les champs connexes à son sujet de recherche.

30.20 FM-Département de médecine

Équipe de professeurs

BMO-66391 Fondements cellulaires et moléculaires du cancer

2 cr H L 2-0-0-4
PR : BMO-63728, BMO-63730

Ce cours approfondit les mécanismes de dérégulation de la prolifération, de la différenciation et de la mort cellulaire impliqués dans la transformation néoplasique. Un intérêt particulier est accordé à l'analyse des altérations affectant les sentiers de signalisation cytoplasmique, l'expression génique, la réparation des dommages à l'ADN, et l'angiogenèse tumorale. L'aspect thérapeutique est également abordé. Le cours est constitué d'exposés magistraux répartis sur une période de cinq jours consécutifs et requiert la lecture d'articles scientifiques pertinents. La liste d'articles obligatoires et complémentaires est distribuée avant chaque exposé.

30.20 FM-Département de médecine

N. Marceau, J. Huot, J. N. Lavoie

BMO-66452 Génomique fonctionnelle et santé

3 cr H LST 3-0-1-5

Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différentes approches méthodologiques et technologiques de génomique fonctionnelle utiles au domaine de la santé. Les séances de cours sont données par un groupe de professeurs travaillant dans le domaine de la génomique et de la protéomique.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

V. Raymond

BMO-66492 Angiogenèse, vasculogenèse et lymphangiogenèse

2 cr H LS 3-0-0-3

Révision de notions élémentaires sur les cellules impliquées et sur leur environnement dans le contexte de ces développements vasculaires (activité cellulaire, propriétés de l'environnement). Approche des implications pathologiques. Étude des inhibiteurs et stimulateurs (biochimie, pharmacologie), des tests d'exploration (in vitro, in vivo, ex vivo) et d'autres aspects de la vascularisation. L'examen se fera sous forme de présentations d'articles.

30.21 FM-Département de chirurgie

C. Doillon

BMO-66547 Cartographie génique

2 cr H L 2-0-2-2

Définition d'une carte et description des différentes cartes géniques. Principe et construction d'une carte génique. Principe et construction d'une carte d'hybrides d'irradiation. Principe et construction d'une carte physique. Utilisation des différentes cartes

pour le séquençage d'un génome. Application des cartes pour la localisation et l'identification de gènes dans les projets de clonage positionnel.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

J. Morissette

BMO-66707 Séminaire de maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire

1 cr AH S 1-0-0-2

Séminaire obligatoire présenté par les étudiants inscrits au programme de maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire (médecine), habituellement à la fin de leur travail de recherche en laboratoire. Les principaux aspects du projet de recherche sont présentés : connaissances antérieures, objectifs poursuivis, méthodes utilisées, résultats obtenus, interprétation des résultats et perspectives. Note - Ce cours est également utilisé comme activité de passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

30.20 FM-Département de médecine

R. M. Tanguay, J. Lavoie

BMO-66783 Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure

2 cr H L 2-0-0-4

La susceptibilité de chaque individu à certaines maladies ou traitement est grandement influencée par son patrimoine génétique. Les connaissances récentes en génétique permettent d'espérer le développement de stratégies sur mesure (médicaments, prévention, traitements) qui offriront un suivi médical optimal pour chaque individu. L'objectif de ce cours est de présenter les progrès scientifiques réalisés pour identifier les gènes impliqués dans la susceptibilité à diverses maladies humaines et leurs rôles au niveau cellulaire et moléculaire.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

Masahiko Sato, Jean-Yves Masson

BIOLOGIE VÉGÉTALE

BVG-60043 Anatomie et morphologie végétale

3 cr A L 4-0-0-5

Morphologie des plantes vasculaires. Sources d'évidences dans l'interprétation morphologique. Générations sporophytiques et gamétophytiques, alternance des générations chez les plantes vivantes et fossiles des Psilopsides, Lycopsides, Sphénopsides et Ptéropsides (Filicinées, Gymnospermes et Angiospermes). Aspects phylogénétiques. Embryogénie, ontogénie et organogénie. Les méristèmes : théories et postulats. Les théories florales et controverses. Problèmes relatifs à la morphologie comparée.

41.04 FSAA-Département de phytologie

P.M. Charest

BVG-60669 Physiologie végétale avancée

3 cr* H LS 3-0-0-6

Ce cours met l'accent sur la physiologie végétale s'appliquant principalement aux plantes vasculaires croissant en communauté. Analyse de croissance; assimilation, translocation et répartition du carbone et de l'azote pendant l'ontogénie; relations plante-eau; absorption et transport de l'eau, et transpiration; transport des sucres; nutrition minérale; physiologie des stress.

41.04 FSAA-Département de phytologie

F.-P. Chalifour

BVG-60671 Phytopathologie

3 cr* H LS 3-0-0-6

Étude de quelques maladies fongiques, bactériennes et physiogéniques; problèmes de recherche en étiologie, diagnostic, stratégie de lutte, épidémiologie, résistance. Atelier de discussion. Présentation d'une recherche bibliographique.

41.04 FSAA-Département de phytologie

D. Dostaler

BVG-60678 Dispositifs expérimentaux

3 cr* AH LT 3-2-0-4

Statistiques descriptives, ANOVA, tests de comparaisons multiples, éléments de planification d'expériences, principaux plans d'expériences, expériences factorielles, régression et corrélation, ANCOVA, mesures répétées, analyse et interprétation des données. Programmation et analyse des données sur SAS.

41.04 FSAA-Département de phytologie

J. Collin

BVG-60679 Écologie historique

3 cr H LS 3-0-0-6

Dimensions espace-temps en écologie. Chronologie dynamique. Principes de la paléo-écologie. Techniques de radiodation. Techniques de reconstitution historique des habitats. Analyse macrofossile. Analyse pollinique. Analyse des paléosols. Paléo-écologie du Quaternaire nord-américain.

36.02 FSG-Département de biologie

S. Payette

BVG-60680 Projet de recherche de doctorat

1 cr AH S 0-0-0-3

L'étudiant présente son projet de recherche doctorale dans un document d'environ 25 pages, qu'il soumet au comité d'évaluation au moins deux semaines avant la tenue de la présentation orale. Il situe son projet dans le contexte bibliographique et il mentionne les hypothèses, les objectifs visés, la méthodologie proposée et un échéancier des études jusqu'au dépôt initial de la thèse. La présentation du projet de recherche commence par un exposé oral public. Ensuite le comité rencontre l'étudiant pendant une séance privée où une discussion et des questions portent tant sur le document écrit que sur la présentation orale. À moins d'une exception motivée par le directeur de recherche, le projet de recherche doit être présenté au plus tard à la deuxième session suivant la première inscription, à l'exception de la session d'été.

41.04 FSAA-Département de phytologie

P.-M. Charest

BVG-61969 Malherbologie

3 cr* H LM 3-0-0-6

PR : PTT-12377

Biologie, écologie et physiologie des mauvaises herbes. Étude des moyens de lutte contre les mauvaises herbes. Lutte chimique-groupe d'herbicides : absorption et translocation, réponses morphologiques, mode d'action, métabolisme, notions de sélectivité. Lutte biologique : principes, agents, bioherbicides. Lutte mécanique : principes d'action, outils, stades d'intervention, conditions de succès. Lutte intégrée.

41.04 FSAA-Département de phytologie

G.D. Leroux

BVG-62183 Sujets spéciaux (biologie végétale)

1 cr R

41.04 FSAA-Département de phytologie

BVG-62184 Sujets spéciaux (biologie végétale)

2 cr R

41.04 FSAA-Département de phytologie

BVG-62185 Sujets spéciaux (biologie végétale)

3 cr R

41.04 FSAA-Département de phytologie

BVG-62186 Sujets spéciaux (biologie végétale)

4 cr R

41.04 FSAA-Département de phytologie

BVG-63073 Séminaire de fin d'études

1 cr AHE S 0-0-0-3

Présentation par les étudiants des deuxième et troisième cycles des résultats de leurs recherches, et discussion de ceux-ci en fonction de la problématique initiale.

41.04 FSAA-Département de phytologie
D. Dostaler**BVG-63659 Projet de recherche de maîtrise**

1 cr AH 1-0-0-2

Dans les six mois suivant sa première inscription au programme de maîtrise en biologie végétale, l'étudiant présente son projet de recherche. Il le situe dans le contexte bibliographique et il mentionne l'hypothèse, les objectifs visés et la méthodologie retenue.

41.04 FSAA-Département de phytologie
N. Benhamou**BVG-64314 Réactions de défense des plantes**

3 cr A LS 3-0-0-6

PR : BIO-19846 et BIO-13315

L'objectif de ce cours consiste à étudier chacun des mécanismes liés à la résistance d'une plante face à une attaque par un agent pathogène et à cerner la séquence des événements intervenant lors de ces réactions. Dans le cadre de ce cours, les étudiants devront présenter un séminaire ou préparer un rapport détaillé sur un sujet relatif aux réactions de défense induites lors d'un stress pathogénique.

41.04 FSAA-Département de phytologie
N. Benhamou**BVG-64415 Phytopathologie des pays chauds**

3 cr H LS 3-0-0-6

Étude approfondie de maladies de plantes de climats chauds. Étiologie, diagnostic, épidémiologie et élaboration d'une stratégie de lutte. Cours, ateliers de discussion, revues bibliographiques.

41.04 FSAA-Département de phytologie
D. Dostaler**BVG-64420 Stage en phytotechnie I**

6 cr AHE G 0-0-12-6

Ensemble d'activités réalisées sous la supervision d'un conseiller ayant pour but de permettre à l'étudiant d'appliquer les principes et méthodes scientifiques à la résolution de problèmes en phytotechnie. Approche prospective.

41.04 FSAA-Département de phytologie
D. Dostaler**BVG-64421 Stage en phytotechnie II**

6 cr AHE G 0-0-12-6

Ensemble d'activités réalisées sous la supervision d'un conseiller ayant pour but de permettre à l'étudiant d'appliquer les principes et méthodes scientifiques à la résolution de problèmes en phytotechnie. Essais expérimentaux.

41.04 FSAA-Département de phytologie
D. Dostaler**BVG-64732 Écologie physiologique des végétaux**

3 cr H LST 3-0-0-6

Exposés, discussions et exercices portant sur les stratégies adaptatives des plantes liées à l'acquisition des ressources (carbone, eau, nutriments), à la compétition et à la défense contre les herbivores. Les principales adaptations aux différents régimes climatiques et les effets des polluants seront également discutés.

36.02 FSG-Département de biologie
L. Lapointe**BVG-64783 Principes de lutte intégrée**

3 cr H LA 3-0-0-6

PR : BIO-12374 et BIO-10039 ou l'équivalent

Théorie et principes de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes, les maladies et les arthropodes ravageurs des plantes cultivées. Solutions de

remplacement à l'utilisation intensive des pesticides. Prévention et dépistage. Utilisation et attributs biologiques des ennemis naturels des mauvaises herbes, agents pathogènes et arthropodes nuisibles. Méthodes culturales préventives et curatives. Gestion de la résistance aux pesticides. Cours magistraux et revues scientifiques de la littérature récente.

41.04 FSAA-Département de phytologie
J. Brodeur, R. Bélanger, G.-D. Leroux**BVG-64832 Écologie des tourbières boréales**

3 cr E ELT 3-0-3-3

Cours condensé en une dizaine de jours consécutifs en mai. Ce cours traite de l'écologie des tourbières et de la biologie des plantes formatrices de tourbe : taxonomie des sphaignes, des mousses et des plantes vasculaires; terminologie et historique de la classification des tourbières; développement et biogéochimie; hydrologie; utilisation des tourbières; relations avec le climat. Laboratoire : identification, techniques de recherche (mesures de productivité, chimie, etc.), excursion.

41.04 FSAA-Département de phytologie
L. Rochefort, G. Ayotte**BVG-64854 Génétique moléculaire des plantes**

3 cr H L 3-0-0-6

PR : BIO-13318

Analyse de la complexité des génomes et étude de l'organisation et de l'expression des gènes chez les plantes. Méthodes d'analyse génomique : cartographie génétique (RFLPs, RAPDs) et physique (YACs); outils de clonage (banques génomiques, PCR, etc.); mutagenèse; transformation génétique. Cours magistraux, lectures, discussions et préparation d'une demande de subvention.

41.04 FSAA-Département de phytologie
F. Belzile**BVG-64933 Rédaction scientifique**

2 cr H LM 2-0-0-4

Ce cours s'adresse aux étudiants des deuxième et troisième cycles et a pour principal objectif de les aider à organiser et structurer un manuscrit susceptible d'être publié dans une revue avec comité de lecture. Les aspects suivants seront traités : revue bibliographique : contexte dans lequel s'inscrit le sujet à l'étude; méthodologie; synthèse et présentation des résultats (texte, tableaux, figures, etc.); discussion; références bibliographiques.

41.04 FSAA-Département de phytologie
N. Benhamou**BVG-65127 Essai**

6 cr AHE

41.04 FSAA-Département de phytologie
P.-M. Charest**BVG-65902 Examen de synthèse**

1 cr AHE AI 0-0-0-3

L'examen commence par un exposé oral de dix minutes qui consiste en une synthèse du projet de recherche de doctorat de l'étudiant; suivent deux tours de questions par cinq examinateurs. L'examen de synthèse fait partie des exercices de communication verbale obligatoires du programme de troisième cycle en biologie végétale, parmi lesquels on retrouve la présentation du projet de recherche au comité d'encadrement, le séminaire de fin d'études et la soutenance. L'étudiant est évalué sur la base des critères suivants : l'étendue, la profondeur et l'intégration des connaissances (de la biologie végétale et de son projet particulier), le raisonnement, l'esprit critique, la maîtrise du vocabulaire et la clarté d'expression. En somme, le candidat a l'occasion de faire la preuve verbalement d'une maîtrise satisfaisante des connaissances propres à son domaine de recherche et à la biologie végétale.

41.04 FSAA-Département de phytologie
P.-M. Charest**BVG-66018 Plantes transgéniques**

3 cr A LM 3-0-0-6

PR : BIO-19935

Ce cours traite de la confection, de l'analyse et de l'utilisation des plantes transgéniques. Thèmes majeurs abordés : les organismes génétiquement modifiés; les méthodes de transgénèse végétale; la confection et l'analyse des plantes transgéniques; leur utilité en recherche, en agriculture et en médecine; les risques et aspects socioéconomiques liés à leur commercialisation.

41.04 FSAA-Département de phytologie
D. Michaud**CHIMIE****CHM-60137 Séminaire**

3 cr* AH

Série d'exposés présentés par les étudiants et portant sur leur projet de recherche.

36.03 FSG-Département de chimie
A. Ritcey**CHM-60138 Les Macromolécules en solution**

3 cr* A

Ce cours traite divers aspects de la chimie macromoléculaire en solution : statistique conformationnelle (conformations, théorie des isomères de rotation, traitement matriciel) et thermodynamique des solutions (modèle de Flory-Huggins, applications, fractionnement, équations d'état, paramètre de solubilité, approches phénoménologiques et solutions anisotropes).

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-60139 Les Polymères à l'état solide

3 cr* A

Chimie et physique de l'état solide des polymères. La cristallisation des polymères (germination, croissance cristalline et morphologie). L'orientation et les polymères orientés (mise en œuvre de matériaux orientés, mesure de l'orientation (biréfringence, spectroscopies, diffraction des rayons X) et propriétés).

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-60140 Chimie quantique

3 cr* A

Théorie des représentations. Théories des perturbations stationnaires et dépendantes du temps. Principe variationnel. Théories de la structure électronique des molécules : méthodes ab initio et méthodes semi-empiriques. Couplages de moments angulaires. Interaction rayonnement-matière et théorie des transitions spectroscopiques. Théorie quantique de la diffusion et applications en dynamique moléculaire.

36.03 FSG-Département de chimie
T.T. Nguyen-Dang**CHM-60143 Théorie des groupes de symétrie**

3 cr* H 3-0-0-6

Introduction à la théorie des groupes. Symétries moléculaires et groupes de symétrie. Représentation des groupes. Applications : mécanique quantique, les ligands, vibrations moléculaires, spectres moléculaires des cristaux.

36.03 FSG-Département de chimie
T. T. Nguyen-Dang**CHM-60144 Spectroscopie moléculaire**

3 cr* H

Spectroscopie multicanale : méthodes du multiplexe, d'Hadamard et de Fourier. Interféromètre de Michelson et spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier. Spectroscopie infrarouge par réflexion spéculaire externe et interne. Détermination de l'orientation moléculaire par spectroscopie infrarouge. Spectroscopie infrarouge avec modulation de polarisation et microspectroscopie Raman.

36.03 FSG-Département de chimie
M. Pézolet

CHM-60145 Cinétique chimique avancée

3 cr* A

Collisions moléculaires dans les faisceaux croisés. Collisions inélastiques et réactionnelles. Constantes de vitesse et sections efficaces des réactions. Surfaces d'énergie potentielle, chemin réactionnel. Théories classiques et quantiques des collisions. Théories statistiques des constantes de vitesse. Relaxation chimique. Chimie des ions en phase gazeuse. Cinétique chimique en phase condensée.

36.03 FSG-Département de chimie

T.T. Nguyen-Dang

CHM-62127 Sujets spéciaux (chimie)

1 cr R

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-62128 Sujets spéciaux (chimie)

2 cr R

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-62129 Sujets spéciaux (chimie)

3 cr R

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-62130 Sujets spéciaux (chimie)

4 cr R

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-62849 Synthèse totale de produits naturels

3 cr* A

Revue de méthodes classiques et modernes de synthèse. Applications de ces dernières pour la synthèse de diverses catégories de produits naturels et d'autres molécules d'importance biologique. L'accent est mis sur le choix des réactifs, la sélectivité et le contrôle stéréochimique. Analyse et discussion de synthèses récentes.

36.03 FSG-Département de chimie

J. Boukouvalas

CHM-63903 La Chimie des surfaces et interfaces

3 cr* H L

Survol de diverses techniques d'analyse de surface (AFM, STM, FTIR-reflectance (RAIRS), HREELS, XPS, AES, ISS, SIMS, NEXAFS, SPR, SHG et SFG, SERC, SNOM, TPD, etc.). Discussion des concepts en science des surfaces. Préparation et application des surfaces et interfaces spécifiques. Analyse et discussion de publications récentes.

36.03 FSG-Département de chimie

P.H. McBreen

CHM-63960 Chimie des adhésifs et des surfaces

3 cr A LT 1-0-3-5

La thermodynamique et les théories de l'adhésion. L'adhésion polymère-polymère. Chimie et propriétés physiques des adhésifs structuraux. Les adhésifs thermofusibles. Le collage du bois à partir d'adhésifs thermomodifiables. La durabilité des adhésifs. La mécanique des fractures en relation avec l'adhésion. Deux séances de laboratoire sur la chimie des surfaces et des adhésifs.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

B. Riedl

CHM-63966 Chimie des constituants végétaux II

3 cr H LT 2-0-4-3

Après un bref rappel des propriétés fondamentales de la cellulose, des hémicelluloses et de la lignine, on étudie plus en détail des problèmes particuliers : compositions et propriétés des extractibles, propriétés moléculaires de la cellulose et de la lignine, structures supramoléculaires, structures des hémicelluloses, propriétés chimiques et applications des lignines, utilisation du bois comme source d'énergie. Des laboratoires seront effectués sur les diverses caractérisations et propriétés des différents constituants du bois.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

T.S. Janezic

CHM-64814 Caractérisation des polymères

3 cr* H

Étude des principes et des méthodes permettant la caractérisation des polymères en solution et à l'état solide. L'étudiant choisit trois sujets parmi les suivants : mesure des masses molaires; microscopie; méthodes de diffusion; analyse thermique; surfaces et interfaces; propriétés mécaniques; mise en œuvre; synthèse des polymères; introduction aux polymères.

36.03 FSG-Département de chimie

Groupe de professeurs

CHM-64938 Spectroscopie RMN des macromolécules biologiques

3 cr* H

Revue des principes de base de la spectroscopie RMN à transformée de Fourier. Techniques d'attribution de spectres bidimensionnels et multidimensionnels. Obtention de structures à partir de données RMN. Détermination de la structure de protéines et de complexes. Dynamique et repliement des protéines. Structure et dynamique de macromolécules biologiques par spectroscopie RMN des solides.

36.03 FSG-Département de chimie

M. Auger

CHM-65068 Analyse spectrochimique avancée

3 cr* H LS

PR : CHM-16310

Notions d'optique et composantes d'un spectromètre. Notions de signal et de bruit. Propriétés des plasmas analytiques (plasma microonde, plasma à couplage inductif ou ICP). Notions d'équilibre thermodynamique et de température. Interférences physiques, chimiques et spectrales. Spectrométrie d'émission à plasma ICP. Spectrométrie de masse à plasma ICP. Utilisation des lasers en analyse spectrochimique.

36.03 FSG-Département de chimie

D. Boudreau

CHM-65745 Qualité de l'air intérieur

3 cr H LDMT 3-0-0-6

L'émission, la dispersion, la mesure et la nocivité des contaminants physiques, chimiques, radioactifs et biologiques pouvant être présents dans l'air intérieur sont traitées selon des objectifs d'évaluation de la qualité de l'air et de sélection des moyens pour obtenir une bonne qualité. Le cours comprend un tronc commun accessible à tous et des sections de spécialisation adaptées aux intérêts des étudiants inscrits.

36.03 FSG-Département de chimie

Groupe de professeurs

CHM-65762 Chimie physico-organique

3 cr* H L

Cours en lectures dirigées sur les aspects fondamentaux de la chimie organique physique utile en synthèse organique et chimie bioorganique. Sujets abordés : structure moléculaire, résonance et hyperconjugaison, analyse conformationnelle, cinétique et thermodynamique, concepts mécanistiques fondamentaux, détermination des mécanismes réactionnels, orbitales moléculaires.

36.03 FSG-Département de chimie

N. Voyer

CHM-65763 Nouveaux matériaux polymères

3 cr* H L

Ce cours présente une revue des méthodes classiques et modernes de synthèse en chimie macromoléculaire. Ce cours traite également de différentes corrélations entre la structure et les propriétés optiques, électriques et mécaniques de nouveaux matériaux polymères.

36.03 FSG-Département de chimie

M. Leclerc

CHM-65927 Modélisation moléculaire

3 cr* H LT

Mécanique et dynamique moléculaire. Comparaison de divers types de champs de force et algorithmes de

minimisation d'énergie. Analyse conformationnelle et générations de conformères par la méthode de Metropolis-Monte Carlo. Introduction au design de drogues assisté par ordinateur.

36.03 FSG-Département de chimie

J. Brisson

CHM-66083 Reconnaissance moléculaire et enzymatique

3 cr* A L

Ce cours porte sur les notions de base des phénomènes de reconnaissance moléculaire et enzymatique. On y présente en détail les différentes interactions non covalentes, la structure des récepteurs protéiques, la mesure de l'efficacité de reconnaissance, ainsi que les différents éléments de la catalyse enzymatique. À la fin, quelques exemples concrets tirés de la chimie médicinale sont présentés pour illustrer les concepts du cours.

36.03 FSG-Département de chimie

N. Voyer

CHM-66147 Colloïdes et interfaces liquides

3 cr* H L

Interfaces liquide-liquide et liquide-gaz : énergie de surface, capillarité et étalement d'un liquide sur une surface. Films monomoléculaires : caractérisation, structure et transitions de phase. Films Langmuir-Blodgett. Auto-assemblage de molécules tensioactives : micelles, vésicules et membranes. Colloïdes : stabilité et équilibres de phases.

36.03 FSG-Département de chimie

A. Ritcey

CHM-66341 Radioécologie

3 cr A L 3-0-0-6

Aspects chimiques et physiques des radionucléides susceptibles de se trouver dans l'environnement par suite de rejets autorisés ou accidentels.

36.03 FSG-Département de chimie

C. Barbeau

CHM-66349 Examen de doctorat

3 cr AHE SM 0-0-0-9

L'examen de doctorat est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat en chimie. La formule de l'examen s'apparente à une demande de subvention dont le sujet est le projet de l'étudiant. Cet examen comporte une épreuve écrite, suivie d'une épreuve orale composée d'une courte présentation et d'une période de questions.

36.03 FSG-Département de chimie

Denis Boudreau

CHM-66506 Synthèse stéréosélective

3 cr A L 3-0-0-6

Nouvelles méthodes énantiosélectives et diastéréosélectives de synthèse de composés organiques.

36.03 FSG-Département de chimie

T. Ollevier

CHM-66754 Chimie des polymères

3 cr H LTM 3-0-2-4

Polymérisation et propriétés des polymères : définitions et nomenclature, masses molaires, polymérisation par étapes, polymérisation en chaînes, copolymérisation, modification chimique des polymères, conformation et dimension des macromolécules, phénomènes de transition, cristallinité et morphologie, élasticité, propriétés mécaniques, recyclage. Une évaluation portera sur une analyse critique du domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-10094 Chimie des polymères.

36.03 FSG-Département de chimie

CHM-66755 Chimie des surfaces

3 cr H LM 4-0-0-5

Phénomènes moléculaires qui se produisent aux interfaces liquide-air, liquide-liquide, solide-gaz et solide-liquide. Tension superficielle, nucléation, isotherme d'adsorption de Gibbs, films superficiels insolubles, émulsions, adsorption gaz-solide, catalyse

- hétérogène. Démonstration des aspects modernes de la chimie des surfaces, monocristaux, spectroscopies de surface. Une évaluation portera sur une analyse critique du domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-10139 Chimie des surfaces.
36.03 FSG-Département de chimie
P. H. McBreen
- CHM-66756 Chimie bio-organique et médicinale**
3 cr H LM 4-0-0-5
Chimie organique des principaux groupes de composés biologiques : protéides, glucides, effet anomérique, synthèse glycosidique, nucléosides, nucléotides, synthèse de polynucléotides. Principaux concepts de chimie médicinale : design rationnel versus criblage à grande échelle, remplacement isostérique, pro-drogue, relation structure-activité, stéréochimie, inhibiteurs enzymatiques, interactions récepteur-drogue. Une évaluation portera sur une analyse critique du domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-19390 Chimie bio-organique et médicinale.
36.03 FSG-Département de chimie
R. Chênevert
- CHM-66757 Synthèse organique**
3 cr H LM 4-0-0-5
Présentation des réactions principales utilisées en synthèse organique comme l'oxydation, la réduction, la formation de liaisons carbone-carbone, etc. Concepts de groupements protecteurs en synthèse organique. Introduction à l'analyse rétrosynthétique et applications à la synthèse de molécules simples. Une évaluation portera sur une analyse critique du domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-19392 Synthèse organique.
36.03 FSG-Département de chimie
J. Boukouvalas
- CHM-66758 Chimie physique des matériaux modernes**
3 cr H LM 4-0-0-5
Phénomènes fondamentaux (électrochimie, photo-conductivité, photochimie, photophysique) associés aux technologies et aux matériaux modernes tels que les semi-conducteurs organiques, les circuits intégrés, les sondes chimiques, la photocopie, la photolithographie, les cristaux liquides, etc. Le cours comprend une présentation orale et une analyse critique sur un sujet choisi dans le domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-21208 Chimie physique des matériaux modernes.
36.03 FSG-Département de chimie
M. Leclerc
- CHM-66759 Chimie de l'état solide**
3 cr A LM 3-1-0-5
Propriétés macroscopiques des matériaux solides en relation avec la nature de leurs constituants, du type de liaison chimique et de la structure cristalline. Quelques thèmes étudiés : structures types, thermodynamique des solides ioniques, défauts de structure, semiconducteurs, supraconducteurs, électrolytes solides, propriétés magnétiques, interactions lumière-cristal. Une évaluation portera sur une analyse critique du domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-10105 Chimie minérale III.
36.03 FSG-Département de chimie
J. Turcotte
- CHM-66840 Synthèse organique par voie organométallique**
3 cr H LM 4-0-0-5
Concepts fondamentaux et formalisme en chimie organométallique. Préparation et structure des réactifs (organo-alcals, alcalino-terreux, Ti, Cu, Pd, B, Al, Sn) utilisés en synthèse organique. Catégories de ligands. Réactions utiles en synthèse (ex. : Suzuki, Heck) de produits naturels ou bioactifs. Catalyseurs organométalliques en synthèse énantiosélective. Une évaluation porte sur une analyse critique du domaine. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi le cours CHM-22534 Synthèse organométallique.
36.03 FSG-Département de chimie
Frédéric-Georges Fontaine
- CHM-67054 Chimie organométallique**
3 cr A L 4-0-0-5
Ce cours est une introduction aux notions fondamentales de la chimie organométallique. Plus particulièrement, l'étudiant apprend la réactivité et la stabilité des complexes organométalliques, les mécanismes des réactions, les différentes méthodes de caractérisation des complexes, la catalyse homogène, ainsi que l'histoire et les défis modernes de la chimie organométallique. Cours réservé exclusivement aux étudiants qui n'ont pas suivi CHM-22876 Chimie organométallique.
36.03 FSG-Département de chimie
Frédéric-Georges Fontaine
-
- COMMUNICATION**
- COM-63922 Les Communicateurs**
3 cr A LS 3-0-0-6
Introduction aux concepts et approches analytiques susceptibles de favoriser une réflexion autonome et critique sur le rôle des communicateurs dans le système de communication publique et dans la production de l'actualité. Analyse du fonctionnement du système de production de l'actualité du point de vue des acteurs qui y participent.
39.07 FL-Département d'information et de communication
A. Lavigne
- COM-63923 Construction de l'actualité**
3 cr LS 3-0-0-6
Les principales étapes, méthodes et effets de la fabrication médiatique de la réalité. La nouvelle réalité journalistique à travers les dispositifs et les « recettes » de l'information. Les marges de manœuvre des journalistes face aux nouvelles contraintes professionnelles. La vocation des médias à « dire » ou à « traduire » la réalité sociale.
39.07 FL-Département d'information et de communication
T. Watine
- COM-63924 Stratégies de communication institutionnelle**
3 cr A LS 3-0-0-6
Jeux et enjeux de la communication dans différents contextes institutionnels. Notions clés, telles les notions de stratégie, de planification, de réalisation, de contrôle. Éléments à considérer dans une stratégie de communication : contexte social, acteurs, publics, etc.
39.07 FL-Département d'information et de communication
B. Dagenais
- COM-63931 Étude de cas en communication institutionnelle**
3 cr H CE 3-0-0-6
L'étude de cas comme instrument d'analyse dans le domaine de la communication institutionnelle. Rencontres avec des acteurs clés. Analyse de situations concrètes. Liens entre des notions telles que la culture organisationnelle, le pouvoir et la responsabilité sociale et certaines pratiques de communication dans différents milieux.
39.07 FL-Département d'information et de communication
A. Lavigne
- COM-63932 Études de cas en journalisme**
3 cr LC 3-0-0-6
L'étude de cas comme instrument d'analyse du journalisme. Les nouvelles pratiques et nouvelles contraintes professionnelles. Logique marchande et logique citoyenne de l'information. La convergence et l'hybridation des genres journalistiques.
39.07 FL-Département d'information et de communication
T. Watine
- COM-64123 Sujets spéciaux (communication publique)**
3 cr R AHE
PR : 12 crédits de cours du programme
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-64143 Sujets spéciaux (communication publique)**
1 cr R AHE
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-64144 Sujets spéciaux (communication publique)**
2 cr R AHE
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-64145 Sujets spéciaux (communication publique)**
3 cr R AHE
PR : 12 crédits de cours du programme
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-64302 Communication publique et santé**
3 cr H LS 3-0-0-6
Principaux thèmes abordés : persuasion, communication de masse et santé; marketing social et santé; communication interpersonnelle et santé; etc. Critique de diverses perspectives théoriques.
39.07 FL-Département d'information et de communication
M. Niquette
- COM-64745 Communication politique**
3 cr H LS 3-0-0-6
La communication politique dénote différents types de travaux portant sur la communication gouvernementale, le discours politique et électoral, l'utilisation des techniques de communication dans la propagation des messages politiques, le rôle des médias dans les différents systèmes politiques, les relations entre journalistes et politiciens, la formation de l'opinion publique, l'influence des sondages, le marketing politique et électoral ainsi que la rhétorique politique. La communication politique comme lieu d'affrontement des discours politiques opposés. L'argumentation dans la communication politique.
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-65061 L'Audit de communication**
3 cr H LS 3-0-0-6
Introduction aux concepts et aux méthodes permettant de réaliser un audit de communication. Ce cours a pour objectifs de développer l'habileté à concevoir les organisations de manière communicationnelle, de comprendre les pratiques d'audit de communication et d'en faire une analyse critique, d'accroître l'habileté à rendre compte de la réalité communicationnelle des organisations et de réaliser un audit de communication.
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-65128 Essai**
12 cr
L'essai de 12 crédits constitue le travail de recherche final de la maîtrise avec essai en communication publique.
39.07 FL-Département d'information et de communication
- COM-65254 Mutations de la recherche en communication**
3 cr L 3-0-0-6
On retrace certains traits de l'évolution sur un siècle de la recherche sur les médias de masse, et plus particulièrement sur leurs effets, avec accent sur les transformations des problématiques. Ce faisant, on se sensibilise au rôle de la dynamique interne de la recherche et de son contexte social dans cette évolution.
39.07 FL-Département d'information et de communication

Communication

<p>COM-65255 Histoire des pratiques de la communication publique 3 cr AH LS 3-0-0-6</p> <p>Le but de ce cours est de rendre l'étudiant sensible au caractère changeant et évolutif des pratiques de communication publique et de le préparer à prévoir leur changement et à s'y adapter.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication J. De Bonville</p>	<p>COM-65614 Communication publique, société et démocratie 3 cr H LT 3-0-0-6</p> <p>Comment se développent ou s'atrophient le pouvoir et la liberté de la parole? La réflexion sur ce thème se fait au moyen de trois approches : constitutionnelle (institutions et droit), sociologique (individus, société et État) et néoculturaliste (les représentations collectives). Les étudiants apprennent à réfléchir de manière scientifique sur l'évolution de la communication publique dans les sociétés démocratiques et non démocratiques.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication L. Garon</p>	<p>COM-65625 Marketing et relations publiques 3 cr A LS 3-0-0-6</p> <p>Utilité de connaître les notions de base en marketing pour réaliser des stratégies et des plans de communication. Étude des relations entre marketing et relations publiques dans les secteurs politique, social et religieux. La gestion et la planification des relations publiques dans l'entreprise.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication B. Dagenais</p>
<p>COM-65608 Théories de la communication publique 3 cr A LT 3-0-0-6</p> <p>Introduction au processus de théorisation en communication publique et examen critique des principaux paradigmes, modèles et théories qui contribuent à l'étude des domaines et pratiques de l'information et de la communication publique.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication Véronique Nguyen-Duy</p>	<p>COM-65616 Techniques évaluatives en communication 3 cr AH LS 3-0-0-6</p> <p>Problématique de l'évaluation des interventions en communication. Présentation des principales techniques de collecte de données en communication. Limites et avantages des méthodes qualitatives en regard des méthodes quantitatives. L'analyse de contenu, les méthodes d'entrevue et le sondage. Initiation aux techniques de l'analyse exploratoire.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication G. Paquette</p>	<p>COM-65626 Technologies et relations publiques 3 cr A LTS 3-0-0-6</p> <p>Maîtrise des nouvelles technologies appliquées aux relations publiques. Les changements apportés dans la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information. Les nouveaux modes de travail des journalistes.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication M. Kugler</p>
<p>COM-65609 Droit, déontologie et éthique de la communication publique 3 cr H LS 3-0-0-6</p> <p>Examen des dispositions législatives canadiennes et québécoises pertinentes à la communication publique. Analyse critique des codes déontologiques régissant les métiers de la communication publique. Analyse des aspects éthiques de la prise de décision en communication publique. Les problèmes moraux du journalisme, de la communication organisationnelle, des relations publiques et du discours promotionnel.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication G. Gauthier</p>	<p>COM-65617 Méthodes qualitatives 3 cr H ALT 3-0-0-6</p> <p>Approfondissement, expérimentation et examen critique des principales techniques de collecte de données qualitatives utilisées en communication publique (entretien, « focus group », étude de cas, analyse du discours). Techniques d'analyse de données qualitatives. Problèmes méthodologiques et épistémologiques propres à la recherche qualitative.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication M. Niquette</p>	<p>COM-65627 Rédaction spécialisée en relations publiques 3 cr A TD 3-0-0-6</p> <p>L'importance de la rédaction en relations publiques. Les fonctions des divers types de textes informatifs et incitatifs. Le communiqué de presse, le rapport d'information, le rapport annuel, le dépliant, le slogan publicitaire. Comment adapter le message à sa cible.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication</p>
<p>COM-65610 La Communication publique : problèmes et enjeux 3 cr A LS 3-0-0-6</p> <p>Introduction générale à la communication publique comme champ d'études et de pratiques professionnelles. Par l'examen de quelques concepts, enjeux et phénomènes centraux dans la communication publique, le cours vise à développer une problématique générale de la communication publique.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication J. Charron</p>	<p>COM-65618 Méthodes quantitatives 3 cr H ALT 3-0-0-6</p> <p>Approfondissement, expérimentation et examen critique des principales techniques de collecte de données quantitatives utilisées en communication publique (enquête et analyse de contenu). Analyse de données quantitatives (description et analyse statistiques). Échantillonnage et inférence statistique. Utilisation de SPSS. Problèmes méthodologiques et épistémologiques propres à la recherche quantitative.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication J. Lemieux</p>	<p>COM-65628 Relations avec les médias 3 cr H LS 3-0-0-6</p> <p>Les médias comme principal amplificateur des actions de relations publiques. Connaissance de leur structure et de leur fonctionnement. Techniques d'approche avec les médias : communiqué, conférence de presse, participation aux émissions. Création d'événements pour attirer l'attention des médias.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication Alain Lavigne</p>
<p>COM-65611 Communication du risque 3 cr A LS 3-0-0-6</p> <p>Le vocabulaire, les concepts et les théories du marketing et de la publicité sociale appliqués au domaine de la communication du risque. L'intervention planifiée en situation de crise.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication Jacques de Guise, June Marchand</p>	<p>COM-65619 Projet de recherche 3 cr R H ALT 3-0-0-6</p> <p>Ce cours est le lieu d'un apprentissage par la pratique de la démarche scientifique dans les premières étapes : formulation d'une problématique générale et d'un problème spécifique de recherche, définition des concepts, revue critique de la littérature, construction théorique, formulation d'hypothèses, opérationnalisation, planification, etc. Il offre un encadrement systématique pour l'élaboration du projet de recherche.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication J. de Bonville</p>	<p>COM-65629 Stage en relations publiques 6 cr AHE G 1-0-0-17</p> <p>PR : 12 crédits du prog. et avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3/4,33</p> <p>Réalisation d'un stage dans un service de communication ou de relations publiques sous la supervision d'un professionnel de l'entreprise, à raison de deux jours par semaine, pendant toute une session. Rencontres avec le responsable de formation pratique, dossier de réalisation et rapport de stage.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication</p>
<p>COM-65612 Séminaire thématique A 3 cr R AH LS 3-0-0-6</p> <p>Un thème en communication publique est défini chaque trimestre.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication</p>	<p>COM-65624 Théories et pratiques des relations publiques 3 cr AH LS 3-0-0-6</p> <p>Présentation et rappel de certaines notions clés pouvant contribuer à l'étude des pratiques et des domaines des relations publiques : culture, pouvoir, responsabilité sociale, agenda et autres. Étude approfondie des ouvrages de certains auteurs. Établissement des liens pratiques-théories.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication M. Beauchamp</p>	<p>COM-66439 Communication et affaires publiques 3 cr A LS 3-0-0-6</p> <p>Étude de notions clés : communication publique, lobbying, relations publiques, gestion des enjeux, publicité de plaidoyer, image publique, décision publique, etc. Communication publique et lobbying : perspective sociohistorique et données de base. Politique de communication et stratégies en affaires publiques dans divers contextes institutionnels et organisationnels : les approches et activités clés; les acteurs; les ressources. Examen critique de certains cas.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication Charles Moumouni</p>
<p>COM-65613 Méthodologie 3 cr A ALT 3-0-2-4</p> <p>Initiation au processus de recherche et à ses principales composantes (théorie, problématique, concept, hypothèse, opérationnalisation, explication, etc.). Introduction aux techniques de recherche en communication. Examen critique des méthodologies utilisées dans les recherches en communication publique.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication G. Martel</p>	<p>COM-66469 Séminaire thématique B 3 cr R AHE LS 3-0-0-6</p> <p>Un thème en communication publique est défini chaque session.</p> <p>39.07 FL-Département d'information et de communication</p>	

COM-66470 Séminaire thématique C 3 cr R AHE LS 3-0-0-6 Un thème en communication publique est défini chaque session. 39.07 FL-Département d'information et de communication	COM-66878 Contextes d'intervention et pratiques 6 cr H S 3-0-0-15 L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de mieux connaître les caractéristiques des entreprises, des institutions ou des organismes susceptibles d'avoir recours à leurs services professionnels. On y aborde les approches et les techniques d'intervention pouvant être retenues, « sur le terrain », dans différents contextes culturels, sociopolitiques, économiques ou juridiques. L'étude de cas, ainsi que des discussions et des rencontres avec des intervenants du milieu, sont privilégiées sur le plan pédagogique. 39.07 FL-Département d'information et de communication F. Demers	CTB-65300 Comptabilité avancée 3 cr* AE CL 3-0-0-6 Ce cours contribue à développer chez l'étudiant de solides compétences dans divers aspects de la comptabilité générale et de la présentation de l'information financière, en approfondissant et en consolidant les connaissances acquises au long du baccalauréat. Il porte sur divers sujets liés à la publication de l'information financière, en vue de la mesure de la performance et de la gestion des risques. 43.10 FSA-École de comptabilité
COM-66471 Séminaire thématique D 3 cr R AHE LS 3-0-0-6 Un thème en communication publique est défini chaque session. 39.07 FL-Département d'information et de communication	COM-66969 Stage en communication et culture en contexte international 6 cr AHE G Sous la supervision d'un professionnel, l'étudiant doit travailler pour un service, une entreprise ou une organisation non gouvernementale dans l'un des domaines des échanges interculturels en contexte international. L'objectif du stage est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur un sujet pertinent par un travail de deuxième cycle universitaire, impliquant notamment une contribution à la problématique et à la réalisation d'une intervention dans le milieu. À l'issue du stage, un rapport de stage répondant aux normes départementales doit être fourni au conseiller de l'étudiant. 39.07 FL-Département d'information et de communication	CTB-65302 Comptabilité de management avancée 3 cr* A MCSLT 3-0-0-6 Ce cours a comme objectif principal de permettre aux étudiants, qui désirent effectuer des études supérieures en comptabilité, de parfaire leurs connaissances en comptabilité de management. L'examen de sujets s'appuie sur les grandes théories qui prévalent en comptabilité de gestion : la théorie de l'agence, la théorie des coûts de transaction et la théorie de la contingence. Les thèmes sont aussi appliqués en faisant appel à des cas. À la fin de ce cours, les étudiants maîtriseront en profondeur les notions utilisées en comptabilité de management. 43.10 FSA-École de comptabilité J.-F. Henri
COM-66472 Séminaire thématique E 3 cr R AHE LS 3-0-0-6 Un thème en communication publique est défini chaque session. 39.07 FL-Département d'information et de communication	COM-66970 Essai en communication et culture en contexte international 6 cr AHE T L'objectif de l'essai est de permettre à l'étudiant de faire état des connaissances acquises durant son stage, qu'il a fait sous la supervision d'un professeur agissant comme conseiller, et d'intégrer ces connaissances à celles acquises durant ses cours. 39.07 FL-Département d'information et de communication	CTB-65303 Essai-stage 12 cr AHE GM 0-0-0-36 Le stage est une expérience pratique effectuée dans une organisation, qui permet à l'étudiant de mettre en pratique les concepts théoriques couverts dans les cours de son cheminement. Le stage est complété par un essai. L'essai est une activité de recherche et de rédaction sur une problématique soulevée lors du stage. 43.10 FSA-École de comptabilité
COM-66531 Texte, discours et communication médiatiques 3 cr AH LS 3-0-0-6 Examen critique des notions de texte et de discours telles que définies au sein de certaines grandes traditions de recherche. Ce séminaire se veut pour les étudiants l'occasion de conceptualiser ces deux notions en regard de leur propre posture épistémologique, de leur édifice théorique et méthodologique, de même que de leur objet de recherche. 39.07 FL-Département d'information et de communication V. Nguyễn-Duy	COM-66532 Rhétorique visuelle et persuasion 3 cr AH LS 3-0-0-6 La dimension persuasive des images dans les différents contextes du journalisme et des relations publiques. Les grands procédés de la rhétorique visuelle dans les discours informatifs et publicitaires. Outre les moyens propres aux figures visuelles, nous étudions les procédés discursifs, tels que les mélanges fiction et réalité, la feintise et le détournement d'image. 39.07 FL-Département d'information et de communication E. Label	CTB-65305 Nouveaux courants en comptabilité de management 3 cr* H MCSLT 3-0-0-6 Le premier objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les plus récents développements en comptabilité de management et de porter un jugement critique sur leur valeur scientifique et pratique. Le deuxième objectif est de sensibiliser l'étudiant au rôle de plus en plus important que la comptabilité de management est appelée à jouer auprès des autres disciplines des sciences de l'administration. 43.10 FSA-École de comptabilité
COM-66587 Séminaire avancé en communication 6 cr R AHE LS 3-0-0-15 Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à préparer son projet d'étude au doctorat. L'autorisation écrite du directeur de recherche est requise pour s'inscrire à ce cours. 39.07 FL-Département d'information et de communication Équipe de professeurs	COMPTABILITÉ CTB-64898 Comptabilité générale en Amérique du Nord I 3 cr A LT 3-0-0-6 Ce cours est destiné aux étudiants désireux de comprendre, d'interpréter ou d'établir des états financiers selon les normes comptables américaines (US GAAP) ou qui ont l'ambition de préparer les examens de l'ordre comptable américain (AICPA). Problèmes liés à : constatation des produits, détermination des résultats, évaluation des ressources, analyse des flux et principes de base des regroupements d'entreprises. 43.10 FSA-École de comptabilité	CTB-65306 Pratiques de certification 3 cr A CT 3-0-0-6 CC : CTB-65300 Ce cours s'adresse à l'étudiant du programme de diplôme de deuxième cycle en expertise comptable. Il vise à l'aider à intégrer ses connaissances en lui demandant d'élaborer une stratégie adaptée à la situation à laquelle il est confronté. La démarche pédagogique utilisée intègre une combinaison de discussions sur les simulations et lectures et d'études de cas pratiques. 43.10 FSA-École de comptabilité
COM-66649 Communication, culture et globalisation 3 cr R AH LS 3-0-0-6 Mutation des cultures locales, nationales et transnationales sous l'influence des médias et des technologies de communication : tendances hégémoniques, résistances et métissages. 39.07 FL-Département d'information et de communication Jacques Lemieux	CTB-65299 Recherche en sciences comptables 3 cr H MCSLT 3-0-0-6 Dans ce cours, les étudiants apprennent les règles et les procédures utilisées pour produire des connaissances scientifiques dans le domaine de la comptabilité; acquièrent les fondements de la science moderne et des principales démarches scientifiques; situent la recherche en comptabilité dans ce contexte; se familiarisent avec les différentes méthodes de collecte d'information utilisées en comptabilité; développent leur habileté à formuler une question de recherche et à concevoir un devis de recherche; définissent la problématique qu'ils aborderont dans le cadre de leur essai ou de leur essai-stage; clarifient leur projet d'essai ou d'essai-stage en le présentant aux autres étudiants; apprennent à présenter des documents de recherche, tant oralement que par écrit, selon les normes du domaine. 43.10 FSA-École de comptabilité	CTB-65309 Planification fiscale 3 cr* A CL 3-0-0-6 Ce cours vise à développer l'habileté chez l'étudiant, à identifier des situations ou des décisions pour lesquelles la fiscalité est un élément déterminant et à proposer des solutions aux problèmes identifiés, en appliquant et en intégrant ses connaissances en fiscalité, en droit et en comptabilité. 43.10 FSA-École de comptabilité
COM-66657 Modèles et enjeux de la communication internationale 3 cr AH LS 3-0-0-6 Influence des changements techniques, de la libéralisation des échanges économiques, de la concentration des entreprises et de l'évolution des politiques publiques sur la communication et la culture à l'échelle planétaire. Examen des principales approches théoriques par lesquelles est abordée l'analyse de ces phénomènes. 39.07 FL-Département d'information et de communication C. Moumouni		

Comptabilité

CTB-65310 Contrôle et vérification dans un cadre informatique

3 cr* AE CL 3-0-0-6

Ce cours porte sur les concepts, méthodes et procédés de contrôle et de vérification, adaptés à l'environnement informatisé qui est devenu la norme. On y aborde l'analyse des systèmes de contrôle, ainsi que l'impact de certains environnements informatiques particuliers.

43.10 FSA-École de comptabilité

P.-V. Paré

CTB-65311 Analyse, financement et investissement

3 cr A CLT 3-0-0-6

Le cours propose avant tout de donner aux participants les outils et notions de base dont ils auront besoin pour faire face aux missions de financement, d'évaluation ou d'analyse financière. Dans certains cas, il s'agit de revoir, dans une perspective d'application, des concepts abordés dans des cours en finance. Dans d'autres, il s'agit d'intégrer les connaissances dans les domaines fondamentaux pour apporter une solution crédible à des situations complexes.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65312 Sujets spéciaux en comptabilité

3 cr* A CLT 3-0-0-6

Ce cours interactif vise la consolidation et l'intégration des connaissances du programme ainsi que le développement du champ de connaissances se rapportant à la gestion des mesures de performance, abordée selon une perspective d'architecture organisationnelle et selon un contexte particulier. Ce cours met également l'accent sur le développement des aptitudes, des attitudes et des habiletés importantes pour un expert-comptable, que ce soit dans la vérification ou dans le rôle de conseiller ou de gestionnaire. On y étudie aussi le rôle de la recherche dans le développement des connaissances et des pratiques en comptabilité.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65358 La Comptabilité

3 cr AH LT 3-0-0-6

Ce cours vise à développer la capacité de l'étudiant à lire, à comprendre, à interpréter et à analyser les états financiers; à le sensibiliser aux limites de la comptabilité ainsi qu'à certaines des nombreuses contraintes propres à cette discipline, particulièrement l'obligation de satisfaire aux besoins en information d'utilisateurs externes aussi divers que les actionnaires, les créanciers, les organismes réglementaires, les analystes financiers, etc. Il vise également à donner aux participants un outillage pratique qui leur permettra d'analyser l'information comptable et de l'employer à des fins de prévision et d'évaluation. L'acquisition des méthodes et le développement des outils s'accompagnent d'une réflexion portant sur leurs forces et leurs faiblesses. Ce cours est essentiel pour tous ceux qui auront à interpréter, à analyser et à prendre des décisions à partir de l'information comptable. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle CTB-21381 Comptabilité générale ou l'équivalent.

43.10 FSA-École de comptabilité

L. Nadeau

CTB-65512 Comptabilité financière de base

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours vise d'abord et avant tout l'acquisition d'une solide connaissance des principes de base qui sous-tendent la comptabilisation des opérations ainsi que la préparation et la présentation des états financiers des organisations et, particulièrement, ceux des entreprises à but lucratif. Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de mieux comprendre les données contenues dans les états financiers et de juger autant de leur apport au processus décisionnel que de la façon dont elles seront affectées par les décisions des gestionnaires de l'entreprise. Le deuxième objectif est de les familiariser avec les règles particulières touchant la comptabilisation et la divulgation des éléments d'actif d'une entreprise.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65581 Comptabilité de coût de revient

3 cr H LCT 0-0-0-9

Ce cours s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir des connaissances de base en comptabilité de coût de revient et en gestion des coûts. Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de comprendre le comportement des coûts, de connaître les méthodes traditionnelles de détermination du coût de revient et la comptabilité par activités et de maîtriser les concepts de base qui sous-tendent la gestion stratégique des coûts.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65607 Comptabilité de management

3 cr H LCT 0-0-0-9

Ce cours s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir des connaissances en comptabilité de management. Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de mieux préparer un budget, d'analyser les résultats et les écarts, de connaître les notions liées à la comptabilité par centres de responsabilité, l'évaluation de la performance et les politiques en matière de prix de cession interne, et de prendre des décisions à court terme à l'aide de l'analyse des coûts pertinents.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65730 Planification et contrôle budgétaire

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Développer des connaissances et habiletés d'ordre économique, politique, social, législatif et financier concernant la planification et le contrôle budgétaire. Permettre au gestionnaire de prendre en charge la préparation d'une demande budgétaire, de voir à la présenter en vue de la faire accepter, de déterminer les différents éléments de gestion d'un budget, d'analyser les résultats, de spécifier les actions à poser afin de réaliser les budgets tels qu'ils sont acceptés et de rendre compte annuellement des résultats atteints. À la fin de la session, les participants seront en mesure de situer les différentes composantes de la gestion budgétaire et financière d'un établissement de santé, de comprendre les rôles et responsabilités des différents intervenants et ils pourront situer le rôle que l'on attend du gestionnaire dans un établissement de santé et de services sociaux.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65740 Comptabilité financière avancée

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours vise d'abord à permettre aux participants de bien saisir les règles générales touchant la comptabilisation et la divulgation des éléments de passif et de l'avoir des actionnaires. Les principes de comptabilisation des transactions portant sur les contrats de location, les régimes de retraite et les impôts sur les bénéfices des sociétés seront également abordés tout comme la préparation d'états financiers consolidés et le traitement des transactions internationales. Les problèmes particuliers que soulèvent la comptabilisation des transactions et la présentation des états financiers des organismes à but non lucratif seront aussi examinés dans ce cours.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65754 Analyse de cas

3 cr E LC 3-0-0-6

Ce cours vise, à l'aide de simulations globales et de multicompetences tirées des examens antérieurs, à développer les valeurs et compétences fondamentales de l'étudiant, telles qu'elles sont définies dans la Grille de compétences du CA; à développer sa capacité d'intégrer ces valeurs et compétences fondamentales aux connaissances déjà acquises dans les six domaines de compétences, qu'on trouve également dans la Grille de compétences du CA; à développer son esprit critique et de synthèse afin de lui permettre d'élaborer les solutions attendues en respectant le temps alloué.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65906 Projet d'intervention et rapport au conseil d'administration

6 cr* H G 3-0-0-15

Le premier objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises au cours du programme et de les appliquer à des situations concrètes, en réalisant un projet d'intervention. Le deuxième objectif est de développer les habiletés des participants à rédiger un rapport de gestion et à le présenter à un conseil d'administration. Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants du programme M.B.A. (profil en comptabilité de management), qui se préparent pour le module 7 du programme professionnel de la Société des comptables en management du Canada.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-65908 Stage en cabinet de comptables

3 cr H H 0-0-0-9

Le stage est une expérience pratique effectuée dans une organisation. Il doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique les concepts théoriques couverts dans les cours de son programme.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-66152 Expertise comptable

3 cr E CLT 3-0-3-3

PR : CTB-65300

Ce cours a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'apprendre à analyser et interpréter des problèmes comptables particuliers qui sont d'actualité, pour lesquels il existe des choix qui peuvent avoir des impacts économiques importants. Il vise également à développer la capacité de l'étudiant à appliquer les connaissances en comptabilité aux autres champs d'expertise comptable tels que la certification, la finance, la mesure de performance et la gestion.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-66155 Stratégie d'intervention

3 cr E CLT 3-0-4-2

L'Examen Final Uniforme (EFU) demande à l'étudiant de résoudre des problèmes pratiques en le plaçant devant des situations inédites. Les solutions fournies doivent être réalisables et professionnelles. Ce cours vise à développer l'esprit critique et de synthèse de l'étudiant afin de lui permettre d'élaborer les solutions attendues.

43.10 FSA-École de comptabilité

P. Lapointe

CTB-66290 Séminaire en comptabilité de management

3 cr H 3-0-0-6

Pour bien jouer son rôle d'agent de changement, le comptable en management doit se familiariser avec les nouveaux courants de gestion et avec l'impact de leur mise en œuvre sur la structure de coûts de l'entreprise. Pour permettre à l'étudiant d'atteindre cet objectif, ce cours traite de différents sujets dont la gestion des relations avec la clientèle, la gestion du changement organisationnel et stratégique et la gestion du capital intellectuel.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-66291 Le Comptable en management et la gestion stratégique

3 cr H 3-0-0-6

Ce cours met en relief la contribution du comptable en management à la définition, au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie d'entreprise efficace. La première partie du cours sera consacrée à l'étude des divers types de stratégie qu'une entreprise est susceptible d'adopter. Dans un deuxième temps, l'étudiant verra comment l'analyse de l'environnement permet de formuler une stratégie qui sait tirer avantage des forces de l'entreprise et minimise sa vulnérabilité face à ses faiblesses.

43.10 FSA-École de comptabilité

CTB-66386 Financement de l'entreprise 3 cr A LP 3-0-0-6	CTB-66390 Évaluation d'entreprises II 3 cr A LP 3-0-0-6 PR : CTB-66388	CTB-66451 Analyse des états financiers 3 cr H LP 3-0-0-6
L'objet du cours est de développer chez l'étudiant sa capacité de comprendre et d'analyser les décisions relatives à la finance de l'entreprise et les décisions d'investissement, de financement et de dividende. L'application des concepts théoriques à des situations d'entreprises réelles permet de tenir compte du cadre réglementaire et institutionnel dans lequel évoluent les entreprises en question. Le cours permet d'aborder les cours avancés du microprogramme en évaluation et couvre la majorité des thèmes du cours « Corporate Finance » du programme du CICBV. 43.10 FSA-École de comptabilité	Ce cours s'adresse aux étudiants de la maîtrise en comptabilité, ou de domaines connexes, qui désirent approfondir leurs connaissances des modèles, des théories et des pratiques de l'évaluation. Il peut également intéresser les professionnels possédant, ou en voie d'obtenir, un titre comptable et désireux d'approfondir leurs connaissances dans ce domaine. Les étudiants maîtrisent déjà les notions de base et les principes de l'évaluation et ont suivi le cours « Évaluation d'entreprises I » (CTB-66388) ou son équivalent. On aborde les situations particulières d'évaluation propres à l'entité à évaluer. On intègre également les méthodes qui, jusqu'à maintenant, ne sont pas encore passées totalement du champ de la recherche à celui de la pratique, afin d'en confronter les possibilités à celles des modèles conventionnels. Ce cours est l'occasion d'une réflexion sur les principes conceptuels qui sous-tendent l'évaluation. Il demande donc la lecture et l'analyse de certains articles de recherche. 43.10 FSA-École de comptabilité	Ce cours couvre les notions de lecture, de compréhension et d'analyse des états financiers. L'accent est mis sur le rôle d'utilisateur de l'information comptable. Il s'agit d'un cours qui vise à former des utilisateurs avancés et non des préparateurs d'états financiers. 43.10 FSA-École de comptabilité
CTB-66387 Opérations de marché 3 cr H LP 3-0-0-6	CTB-66416 Vérification avancée 3 cr H LT 3-0-0-6 PR : CTB-64898	J.-M. Suret
Ce cours s'adresse aux professionnels possédant, ou en voie d'obtenir, un titre comptable et désireux d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des opérations de fusions et d'acquisitions. Les notions de base et les principes de l'évaluation, ainsi que les principes de la finance d'entreprise, doivent être déjà maîtrisés. On aborde les stratégies, les analyses et les étapes des principales opérations financières d'envergure : fusion, acquisition, LBO, prise de contrôle inversée, désinvestissement, « spin-off », premier appel public à l'épargne, placement privé. Les participants sont en mesure de comprendre les motivations des opérations de fusions et d'acquisitions et de mettre en application les dimensions d'évaluation et de planification qui interviennent. Ce cours couvre la matière du cours « Open Market Transactions » du programme préparatoire aux examens de l'ICEEE. L'étudiant peut approfondir ses connaissances en finance et en évaluation dans le cadre particulier des opérations de fusions et d'acquisitions. 43.10 FSA-École de comptabilité	L'étudiant s'initie aux principes et procédés de vérification utilisés en certification et en vérification; se familiarise avec l'évaluation des risques inhérents et de non-contrôle et pour la vérification de l'information financière; acquiert les connaissances nécessaires pour planifier, évaluer et réaliser des missions de vérification financière et se sensibilise à l'environnement de la vérification et à l'éthique lors d'une vérification. L'étudiant développe également ses compétences en matières de résolution de problèmes, de communication et de relation avec la clientèle ainsi que son jugement professionnel et éthique. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle CTB-21509 Vérification I. 43.10 FSA-École de comptabilité	J.-M. Suret
CTB-66388 Évaluation d'entreprises I 3 cr A LP 3-0-0-6	CTB-66417 Fiscalité avancée 3 cr A LT 3-0-0-6	CTB-66460 Séminaire d'intégration 3 cr A C 3-0-0-6 PR : CTB-66418, CTB-66416
Ce cours s'adresse aux professionnels ou aux étudiants ayant une connaissance de base de la comptabilité et qui sont désireux de se spécialiser dans le domaine de l'évaluation. On y aborde les principes fondamentaux de l'évaluation des entreprises. On y étudie les concepts, les méthodes et les outils indispensables aux dirigeants d'entreprises et à ceux qui les conseillent ou les financent. Ce cours vise à donner aux participants des outils pratiques et les moyens d'analyser l'information comptable et de l'employer à des fins d'évaluation. L'acquisition des méthodes s'accompagne d'une réflexion portant sur leurs forces et leurs faiblesses. Ce cours couvre la matière des deux premiers cours obligatoires du programme préparatoire à l'examen de l'Institut des experts en évaluation d'entreprises (ICEEE), intitulés respectivement « Introductory Business and Securities Valuations » et « Intermediate Business and Securities Valuations ». 43.10 FSA-École de comptabilité	Ce cours propose une analyse des sujets avancés de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (LIR). Les étudiants approfondissent les règles relatives au calcul, pour un particulier, de l'exonération du gain en capital et aux transactions touchant le calcul du capital versé. De plus, ils étudient les règles applicables lors du transfert d'un bien à une société par actions ou lors de l'intégration d'un enfant ou d'un employé à une société active. Finalement, ils font aussi l'étude des règles fiscales applicables lors d'un regroupement d'entreprises. Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants du MBA en comptabilité qui envisagent de se présenter à un examen professionnel comptable canadien, tel que l'examen TX2 des CGA. Il n'est pas ouvert aux candidats qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé en comptabilité financière. 43.10 FSA-École de comptabilité	Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants à l'examen de comptabilité financière de l'Ordre des CGA (FA4) ou encore d'aider les candidats à se préparer aux épreuves de comptabilité financière des examens professionnels de l'Ordre des CPA. Il s'adresse aux candidats à l'exercice de la profession de CGA et est ouvert aux étudiants des cheminements réguliers du MBA. 43.10 FSA-École de comptabilité
CTB-66389 Fiscalité et réglementation de l'évaluation 3 cr A LP 3-0-0-6	CTB-66418 Comptabilité générale en Amérique du Nord II 3 cr H LM 3-0-0-6 PR : CTB-64898	CTB-66461 Essai 12 cr AHE M 0-0-0-36
Ce cours s'adresse aux professionnels possédant ou en voie d'obtenir un titre comptable et désireux d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'évaluation. Les étudiants maîtrisent déjà les notions de base et les principes de l'évaluation (le cours « Évaluation : principes de base » est préalable). On aborde les situations particulières d'évaluation propres à l'entité à évaluer. On intègre également les éléments fiscaux devant être pris en considération lors des missions d'évaluation. Les étudiants seront en mesure de reconnaître les domaines fiscaux touchant l'évaluation, de comprendre les motivations et d'interagir avec les fiscalistes qui interviennent dans le processus d'évaluation. 43.10 FSA-École de comptabilité	Ce cours est le deuxième de deux cours de comptabilité en vue de la préparation aux examens professionnels comptables canadiens. Il est particulièrement adapté aux étudiants disposant déjà d'une solide base de connaissances en comptabilité dans le cadre d'un autre système comptable que le système nord-américain; il n'est donc pas un cours d'introduction. Ce cours traite des notions comptables fondamentales concernant les placements intersociétés et les regroupements d'entreprises, les activités d'investissement internationales, l'information sectorielle et la présentation des états financiers d'organismes sans but lucratif et gouvernementaux. 43.10 FSA-École de comptabilité	L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline. Il est également l'occasion de développer ses capacités de communication et d'approfondir un sujet qui l'intéresse particulièrement. 43.10 FSA-École de comptabilité
M. Pagé	CTB-66521 Stratégie, contrôle et gestion des risques 3 cr A CLMT 3-0-0-6	CTB-66521 Stratégie, contrôle et gestion des risques 3 cr A CLMT 3-0-0-6
		L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants du diplôme en expertise comptable et du M.B.A. en comptabilité d'intégrer les concepts de gestion stratégique, de contrôle, de comptabilité de management et de comptabilité financière dans le contexte de la gestion d'une entreprise ou d'un organisme sans but lucratif. 43.10 FSA-École de comptabilité
		M. Gosselin
		CTB-66968 Retraite et planification successorale avancée 3 cr A M 3-0-0-6 PR : CTB-21508 ou CTB-66417 ou l'équivalent
		Familiarisation avec les régimes de retraite publics et privés et maîtrise des stratégies liées à l'épargne en vue de la retraite. Approfondissement des techniques de planification testamentaire et « post mortem » : gel et dégel successoraux, fiducies entre vifs et testamentaires, conventions entre actionnaires, besoins en assurance vie, etc. 43.10 FSA-École de comptabilité
		J.-F. Larocque

Consommation

CTB-67052 Lecture et interprétation de la recherche
3 cr H M 3-0-0-6
L'objectif de cette activité est de permettre à l'étudiant de comprendre, d'analyser et d'exploiter les travaux de recherche dans le champ de la comptabilité. Pour cela, il doit acquérir une connaissance suffisante des outils de recherche statistique et économétrique les plus courants. Il doit également comprendre le processus de recherche et connaître les principaux designs de recherche. Il doit aussi développer sa capacité à repérer, à obtenir et à structurer l'information avancée et récente sur un sujet donné. Enfin, le participant s'entraîne à l'analyse d'articles de recherche et apprend à communiquer les résultats de son analyse.
43.10 FSA-École de comptabilité
Jean-Marc Suret

CTB-67053 Essai
6 cr AHE L 0-0-0-18
L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet se rapportant à cette discipline. Il a également l'occasion de développer ses capacités de communication et d'approfondir un sujet qui l'intéresse particulièrement.
43.10 FSA-École de comptabilité
Jean-Marc Suret

CONSOMMATION

CNS-65917 Projet
6 cr H ACM 0-0-0-18
Projet individuel sous la supervision d'un professeur choisi en fonction des intérêts de l'étudiant. Ce projet a pour objectifs de parfaire la formation par l'approfondissement de la matière des autres cours suivis par l'étudiant et de lui permettre de mettre en application les méthodes et les concepts auxquels il a été initié. De nature théorique ou plus pratique, il peut prendre la forme soit d'une revue de la littérature, soit d'une recherche exploratoire, soit d'un sondage, soit d'une étude de cas. Le projet peut également inclure un stage dans une organisation.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
Professeurs du Département

COUNSELING ET ORIENTATION

CSO-60275 Modèles de l'intervention éducative
3 cr AH S 3-0-0-6
PR : CSO-13832
Étude de quelques courants théoriques en sciences humaines sous l'angle particulier de la conception de l'intervention éducative qu'ils proposent. Analyse de certaines problématiques associées aux sciences de l'orientation. Réflexion sur certains axes précis d'intervention découlant de l'étude de courants théoriques.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
G. Fournier

CSO-60282 Séminaire : les processus de groupe
3 cr A
Ce séminaire vise à offrir aux étudiants de deuxième cycle l'occasion de développer et d'intégrer à leur pratique un cadre conceptuel et méthodologique facilitant la détermination et l'analyse des éléments significatifs des processus de groupe. Le champ d'investigation est le groupe restreint situé dans son contexte (social, culturel, professionnel, institutionnel, etc.). La perspective se veut multidimensionnelle et multiréférentielle, le groupe étant ici conçu comme le lieu d'une dynamique vaste et complète et comme l'objet de perspectives différentes.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
C. Leclerc

CSO-61093 Problématiques actuelles sur les trajectoires profession.
3 cr A LTS 3-0-0-6
PR : CSO-12093
Objectifs : élargissement et approfondissement des connaissances acquises en psychologie du développement de carrière. Parmi les problèmes étudiés : rapports entre le rôle professionnel et les autres rôles de la vie, indécision vocationnelle. Autres sujets au choix en rapport avec les objectifs du séminaire. Implications (pratique, recherche). Méthodologie : exposés, lectures, travaux, échanges.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
G. Fournier

CSO-61187 Séminaire d'approfondissement
3 cr R AHE
Programme de lectures et de travaux individuels.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

CSO-61254 Séminaire de recherche de doctorat II
3 cr AHE
PR : CSO-61253
Le candidat au doctorat doit, dans un deuxième séminaire, auquel sont invités les professeurs et les étudiants aux cycles supérieurs, présenter la méthodologie qu'il se propose d'utiliser dans son projet de recherche. La participation de son comité de supervision est requise.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Directeur de recherche

CSO-61606 Stage court en intervention individuelle
6 cr AH G
Le stage s'adresse aux étudiants inscrits aux formules B ou C. À partir d'une pratique professionnelle dans un milieu lié aux sciences de l'orientation, ce stage d'initiation en counseling individuel à court terme met l'accent sur l'acquisition d'habiletés cognitives, affectives et sociales liées à des situations problématiques ponctuelles. Activités de supervision en groupe restreint.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Marie-Denyse Boivin

CSO-61609 Intervention psychosociale
3 cr A S 3-0-1-5
Analyse critique des attitudes spontanées sous-tendant les interventions qui ont pour but un changement individuel ou social. Étude de la dimension politique des gestes quotidiens. Réflexion sur la relation entre fonctionnement individuel et fonctionnement social.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Bruno Bourassa

CSO-61615 Apprentissage expérientiel : éducation d'adultes
3 cr A S 3-0-0-6
Analyse de l'évaluation des principales théories relatives à l'apprentissage expérientiel, aux rôles et aux comportements professionnels de l'éducateur d'adultes. Les compétences et les attitudes jugées importantes selon les différentes fonctions occupées par l'éducateur d'adultes. La professionnalisation de l'éducation des adultes.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
M. Arriola-Socol

CSO-61635 Groupe et intervention éducative
3 cr A ST 3-0-0-6
Étude des bases théoriques de l'intervention de groupe, de ses forces développementales, éducatives et curatives, des formes variées qu'elle peut prendre selon les niveaux d'intervention, les objectifs visés, les orientations théoriques sous-jacentes et les

populations cibles. Fonctions et préparation du conseiller ou de l'éducateur responsable. Applications possibles et discussion de certaines avenues de recherche.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
B. Bourassa

CSO-61790 Stage en counseling individuel I
6 cr A G 6-0-6-6
PR : CSO-13832, CSO-13834, CSO-13835, MEV-20025
Formation de base à la pratique du counseling et de l'orientation dans une perspective humaniste et éducative. Intégration des connaissances théoriques à l'intervention de counseling vue comme moyen de favoriser le développement personnel, vocationnel et social des individus. Développement de l'identité professionnelle des stagiaires, de leur jugement critique et de leur sens éthique.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Équipe de professeurs

CSO-61791 Stage en counseling individuel II
6 cr H G 6-0-6-6
Suite du stage CSO-61790.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Équipe de professeurs

CSO-61940 Séminaire de recherche
3 cr AH MS 3-0-0-6
PR : MEV-20023
Objectifs : stimuler le goût pour la recherche; approfondir les concepts de base de la démarche scientifique; mieux comprendre les mécanismes de concrétisation de ces diverses étapes; habiliter davantage les participants à délimiter un sujet de recherche et à le formuler de façon pertinente.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Sylvie Drapeau, Catherine Ratelle

CSO-62295 Sujets spéciaux
3 cr R AHE
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

CSO-63267 Étapes de vie au travail
3 cr A S 3-0-0-6
Analyse critique des recherches relatives aux liens entre le travail et l'éducation des adultes et abordant divers domaines tels que le développement personnel et vocationnel de l'adulte et l'activation du passage des diverses étapes de la vie adulte.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Carol Landry

CSO-63362 Femmes, carrière et identité
3 cr H ST 3-0-0-6
Révision des fondements théoriques de la formation de l'identité féminine à travers les cycles de vie. Développement vocationnel (personnel et professionnel) à partir d'éléments psychologiques et sociopsychologiques considérés dans une perspective globale des sphères d'activité de la vie et des caractéristiques singulières des trajectoires. Approche transactionnelle « personne-environnement » aux questions d'orientation des femmes. Intervention spécifique en counseling de carrière auprès des jeunes femmes.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
A. Spain

CSO-63591 Séminaire doctoral de recherche
3 cr R H STM 3-0-3-3
Le séminaire porte globalement sur la recherche en counseling et précisément sur l'éventail des recherches en cours au Département, leurs problématiques et leurs

- méthodologies respectives, ainsi que sur les questions d'ordre épistémologique qu'elles soulèvent.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
- CSO-63592 Stage en intervention éducative en groupe I**
6 cr A G 6-0-6-6
PR : CSO-13832, CSO-13834, CSO-13835, MEV-20025
- Présence professionnelle dans un milieu structuré de travail. Conception et planification d'une intervention éducative en groupe correspondant à un besoin identifié dans ce milieu de travail. Activités de supervision hebdomadaire en groupe.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Chantal Leclerc
- CSO-63593 Stage en intervention éducative en groupe II**
6 cr H G 18-0-0-0
PR : CSO-13832, CSO-13834, CSO-13835, CSO-63592
- Présence professionnelle dans un milieu structuré de travail. Réalisation et évaluation de l'intervention éducative en groupe planifiée au cours de l'automne à l'intérieur du stage CSO-63592. Activités de supervision hebdomadaire en groupe.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Chantal Leclerc
- CSO-64081 Stage court en intervention éducative en groupe**
6 cr AH G
- Présence professionnelle dans un milieu structuré de travail. Conception, planification, réalisation et évaluation d'une brève intervention éducative en groupe correspondant à un besoin identifié dans ce milieu de travail. Activités de supervision hebdomadaire en groupe.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Bruno Bourassa
- CSO-64082 Stage en intervention psychosociale I**
6 cr A G
PR : CSO-13832, CSO-13834, CSO-13835, MEV-20025
- Stage pratique en orientation supervisé selon la philosophie de l'intervention psychosociale. La pratique professionnelle est analysée sous l'angle des stratégies globales d'insertion, d'interaction et d'intervention des stagiaires avec, comme interlocuteurs, leur clientèle, leurs collègues et les différentes instances hiérarchiques et, comme contexte, le cadre institutionnel de leur milieu.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Yann Le Bossé
- CSO-64083 Stage en intervention psychosociale II**
6 cr H G
- Suite du stage CSO-64082.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Yann Le Bossé
- CSO-64084 Éthique de l'intervention et de la recherche**
3 cr AH CDLST
- Étude et discussion des principaux problèmes éthiques émergeant de l'activité de recherche et de l'activité éducative. Étude de la morale nouvelle, dite « en situation » et étude de problèmes concrets relatifs à la pratique professionnelle et à la pratique de la recherche. L'objectif général de ce séminaire est de favoriser le développement d'une conscience critique et d'une morale personnelle chez les étudiants.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
M. Arriola-Socol
- CSO-64427 Secteur scolaire**
3 cr A S 3-0-0-6
CC : CSO-61790 ou CSO-63592 ou CSO-64082
- Analyse de problématiques de pratique professionnelle particulières au milieu scolaire. Contraintes à l'intervention en orientation provenant de l'interaction entre la problématique des clientèles, les pratiques des autres intervenants du secteur et les politiques des établissements du secteur scolaire.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
F. Guay
- CSO-64428 Secteur organisationnel**
3 cr A S 3-0-0-6
CC : CSO-61790 ou CSO-63592 ou CSO-64082
- Analyse de problématiques de pratique professionnelle particulières au milieu organisationnel et industriel. Contraintes à l'intervention en orientation provenant de l'interaction entre la problématique des clientèles, les pratiques des autres intervenants du secteur et les politiques des établissements dans le secteur organisationnel et industriel.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Hélène Cardu
- CSO-64429 Secteur de la réadaptation**
3 cr A S 3-0-0-6
CC : CSO-61790 ou CSO-63592 ou CSO-64082
- Analyse de problématiques de pratique professionnelle particulières au milieu de la réadaptation. Contraintes à l'intervention en orientation provenant de l'interaction entre la problématique des clientèles, les pratiques des autres intervenants du secteur et les politiques des établissements dans le secteur de la réadaptation.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
J. Ratté
- CSO-64430 Secteur social-communautaire**
3 cr A S 3-0-0-6
CC : CSO-61790 ou CSO-63592 ou CSO-64082
- Analyse de problématiques de pratique professionnelle particulières au milieu social-communautaire. Contraintes à l'intervention en orientation provenant de l'interaction entre la problématique des clientèles, les pratiques des autres intervenants du secteur et les politiques des établissements en milieu social-communautaire.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
S. Drapeau
- CSO-64431 Secteur formation adulte et emploi**
3 cr A S 3-0-0-6
CC : CSO-61790 ou CSO-63592 ou CSO-64082
- Analyse de problématiques de pratique professionnelle particulières au milieu de la formation d'adultes et de l'emploi. Contraintes à l'intervention en orientation provenant de l'interaction entre la problématique des clientèles, les pratiques des autres intervenants du secteur et les politiques des établissements d'enseignement dans le secteur de la formation des adultes et de l'emploi.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Groupe de professeurs
- CSO-64468 Étude des modèles et des méthodes d'animation**
3 cr H CDLMS 3-0-0-6
- Développement de savoirs théoriques et pratiques associés à différentes méthodes et modèles reconnus d'animation dans le champ de l'intervention et de la recherche psychosociales. Analyse critique des postulats, des enjeux et des finalités de ces modèles et méthodes. Analyse réflexive de son implication et de sa position d'animation dans différentes situations réelles ou anticipées d'animation.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
C. Leclerc
- CSO-64476 Principes et fondements de l'animation**
3 cr A SCDT 3-0-0-6
- Étude et discussion de la position multidisciplinaire de l'animation sur le plan de la théorie et de la pratique. Analyse critique des organisations conceptuelles générées par diverses disciplines des sciences humaines afin de situer leur utilité dans la compréhension des phénomènes associés à l'animation des groupes restreints. Émergence et situation de l'animation dans les contextes québécois, nord-américain et européen. Les relations entre l'individu, les groupes et la société dans le contexte de l'animation des groupes restreints.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Chantal Leclerc
- CSO-64718 Analyse critique d'interventions**
3 cr A S
- Par le biais de l'analyse critique d'interventions concrètes réalisées par les participants, la discussion porte sur la complexité de l'évaluation des interventions en animation, sur l'hétérogénéité des critères utilisés et utilisables, ainsi que sur les exigences de cette évaluation.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Bruno Bourassa
- CSO-64829 Secteur consultation et développement de services**
3 cr A LMS 3-0-0-6
CC : CSO-61790 ou CSO-63592 ou CSO-64082
- Analyse de problématiques de pratique professionnelle particulières à la consultation sans appartenance institutionnelle. Contraintes à l'intervention provenant de l'interaction entre les problématiques des clientèles, les pratiques des autres intervenants psychosociaux et intervenantes psychosociales, et les pratiques institutionnelles dans les milieux où se fait la consultation.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Marcel Monette
- CSO-64921 Santé mentale au travail**
3 cr H LMS 3-0-0-6
- Ce cours vise une compréhension des interrelations entre les réalités de travail (le milieu, les conditions, l'organisation du travail) et certains problèmes de santé mentale au travail (stress, dépression, épuisement professionnel, alcoolisme, toxicomanie, violence, etc.). Les approches liées à l'aide et aux ressources seront vues et critiquées à la lumière de leurs forces et faiblesses.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
M.-F. Maranda
- CSO-64922 Intentionnalité et projets de vie**
3 cr H LS 3-0-0-6
- Caractéristique essentielle de la conscience humaine, l'intentionnalité est présentée ici comme une structure de sens et de direction marquant le rapport au monde que la personne entretient avec son environnement. Besoin, désir, volonté, décision, projet, interaction personne-environnement font partie des composantes dont doit tenir compte l'intervenant pour explorer l'intentionnalité. On établit un contraste entre l'univers subjectif et l'univers objectif. Divers problèmes d'insertion sociale et professionnelle sont analysés à la lumière de ce modèle. Des principes d'intervention, de même que le rôle de l'intentionnalité de l'intervenant, sont aussi mis en lumière pour mieux comprendre certains enjeux philosophiques en relation d'aide.
- 35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
J.-L. Drolet
- CSO-65149 Essai**
6 cr
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Développement rural intégré

CSO-65796 Examen de doctorat

3 cr AHE M 0-0-0-9

L'examen de doctorat a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise suffisante de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Il comporte une partie écrite (environ 40 pages) et une partie orale (privée ou publique). Le jury de l'examen est constitué d'au moins trois professeurs, dont le directeur de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

CSO-65797 Séminaire de recherche de doctorat

3 cr AHE M 0-0-0-9
PR : CSO-65796

Le séminaire de recherche de doctorat fait suite à l'examen de doctorat et permet à l'étudiant de présenter ses objectifs particuliers de recherche, ainsi que la méthodologie qu'il se propose d'utiliser pour les atteindre. Ce séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet pour être en mesure de déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation au Comité d'éthique. Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité de thèse (dont la présence est requise lors du séminaire), et remis au directeur de programme qui se charge ensuite de le faire parvenir à l'étudiant. Il s'agit d'une activité publique à laquelle sont invités les professeurs et les étudiants.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

CSO-65972 Toxicomanie et réadaptation

3 cr H S 3-0-0-6

Les acteurs des milieux scolaire, professionnel, organisationnel et de la réadaptation sont interpellés par les enjeux de l'intervention auprès des toxicomanes. Devant ces défis, il importe d'augmenter ses connaissances et d'être critique en regard des déterminants psychosociaux et des paradigmes utilisés en réadaptation-réintégration psychosociale des toxicomanes, en plus de se positionner comme futur professionnel dans ces champs de pratique. Ces objectifs du séminaire s'inscrivent dans une formule participative : débats, échanges sur des savoirs pratiques et théoriques et rencontres de gens du milieu de la toxicomanie.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

M.-D. Boivin

CSO-66401 Dynamiques interculturelles et intervention

3 cr H SC 3-0-0-6

Analyse des problématiques liées aux dynamiques interculturelles pouvant influencer l'intervention (rupture des cadres de référence, insertion en milieu majoritaire, expatriation volontaire, exil, processus migratoire, action et fragilisation, stratégies identitaires individuelles et collectives, etc.). Savoir appréhender l'altérité en négociant la rencontre interculturelle dans l'intervention (représentations, communication, conduites).

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

H. Cardu

CSO-66463 Les Problèmes de motivation des élèves

3 cr H LCM 2-0-3-4

Ce cours vise à faire connaître au personnel d'intervention en milieu scolaire différentes théories et recherches portant sur la motivation et ses implications pour la pratique éducative. Ce cours contribue à mieux comprendre les mécanismes de motivation sous-jacents à la réussite scolaire des élèves. La pédagogie employée repose sur une réflexion au

plan de l'intégration des aspects théoriques et sur une approche pratique.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Frédéric Guay, Catherine Ratelle

CSO-66464 Enseignement et santé mentale

2 cr H LAET 1-0-3-2

Ce cours porte sur l'identification des situations professionnelles qui génèrent du stress et de l'épuisement professionnel. L'importance d'un équilibre de vie professionnelle et personnelle, les paramètres d'un sain environnement de travail, les problèmes propres à son environnement, les changements actuels de l'organisation du travail dans les écoles peuvent être les objets d'une pratique réflexive permettant une réévaluation de la situation personnelle des participants.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Frédéric Guay

CSO-66512 Gestion des équipes

3 cr AH SD 3-0-0-6

L'exercice de la gestion dans un établissement scolaire implique, de la part des dirigeants, la compétence à travailler de concert avec des personnes et des groupes aux besoins, appartenances et intérêts variés. Ce cours vise à permettre aux étudiants inscrits au programme « La gestion de la relève » de développer les savoirs, savoir-être et savoir-faire privilégiés par la CSDD au regard du développement des équipes : le maillage des compétences, l'animation des groupes de personnes, la recherche de solutions consensuelles.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

M. Monette

CSO-66582 Problèmes de comportement et de violence à l'école

2 cr H LAET 1-0-3-2

Dans le cadre de ce cours, les étudiants sont amenés à réfléchir sur les différentes manifestations des problèmes de comportement ainsi qu'aux différentes composantes de la violence en milieu scolaire. Des notions liées au climat scolaire sont abordées de même que les caractéristiques de certains programmes de prévention. Certaines discussions portent sur les grandes stratégies d'intervention.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Frédéric Guay

CSO-67038 Théories de la motivation appliquées à l'orientation

3 cr A 3-0-0-6

Ce cours propose une analyse des principaux courants théoriques et des recherches sur la motivation ainsi que de leurs implications pratiques en orientation. L'objectif du cours est d'amener l'étudiant à reconnaître les mécanismes de motivation sous-jacents aux comportements humains et à savoir comment favoriser une meilleure motivation. Des applications dans les champs de l'éducation, du travail et de la santé sont étudiées.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Catherine Ratelle

DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ

DRI-64073 Gestion de l'environnement tropical et D.R.I.

3 cr H LSD 4-0-0-5

Problèmes généraux des régions tropicales. Gestion rationnelle des ressources naturelles en régions tropicales : eaux, sols, forêts, faune. Concept, stratégie et mise en œuvre du développement rural intégré. Aspects conceptuels et méthodologiques. Systèmes de production suivant une approche systémique. Santé et assainissement; habitat; énergie. Désertification, feux de brousse, surpâturage, surculture. Environnement et développement durable. Notion d'analyse systémique. Agroforesterie. Éducation mésologique appliquée.

Problèmes des parcs nationaux et des réserves de biosphère. Plans d'action internationaux. Problèmes d'actualité. Aspects techniques et opérations de développement rural intégré. Agenda 21.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

DRI-64112 Sujets spéciaux (développement rural intégré)

1 cr R AHE

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

DRI-64113 Sujets spéciaux (développement rural intégré)

2 cr R AHE

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

DRI-64114 Sujets spéciaux (développement rural intégré)

3 cr R AHE

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

DRI-64281 Projet de stage en développement rural intégré

3 cr AH DSL 1-1-0-7

Préparation assistée au stage en Développement rural intégré comportant un approfondissement de cette approche et l'identification concrète des composantes individuelles d'une capacité d'intervention pertinente. Séminaires et travaux écrits témoignent de cette préparation. Ceux-ci concernent notamment la particularité de chaque milieu rural, l'analyse critique de politiques, programmes et projets de développement rural, la conception systémique des interventions, la recherche-action et la compétence professionnelle en tant que processus.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

M. Carel

DRI-66562 Stage en développement rural intégré

6 cr AHE TEG 0-0-0-18
PR : DRI-64281, ERU-63399

Élaboration d'une problématique concrète et multidisciplinaire du développement d'un milieu rural déterminé en référant à une approche humaniste et globale de ce développement, avec contribution concomitante à la recherche-action de l'organisme d'accueil. Ce stage, qui dure une session à temps complet, vise l'acquisition d'une compétence interdisciplinaire réelle en développement rural, par intégration réflexive de savoirs théoriques, méthodologiques et pratiques, mis en œuvre lors d'interventions de type professionnel.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

Groupe de professeurs

DIDACTIQUE

DID-60250 Séminaire de lecture en didactique de l'histoire

3 cr AH ILS 2-0-0-7

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer un point de vue critique sur des perspectives et des thèmes en didactique de l'histoire. Il consiste en un programme de lectures, autour d'un thème, suivies d'exposés et de discussions collectives, dirigées par un ou plusieurs professeurs. L'évaluation est faite à partir de la participation active, de rapports écrits et d'exposés oraux.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

- DID-60257 La Compréhension de textes disciplinaires**
3 cr A LCS 3-0-0-6
Qu'est-ce que lire? Qu'est-ce que comprendre un texte lu? Étude des différentes compétences nécessaires à la compréhension d'un texte. Mise en application sur des textes à lire au primaire, au secondaire et au collégial dans les disciplines autres que le français, en particulier les sciences humaines, naturelles ou physiques et la mathématique.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S.-G. Chartrand
- DID-60263 Séminaire de lecture en did. du français (langue maternelle)**
3 cr AH ILS 2-0-0-7
Ce cours vise à amener l'étudiant à développer un point de vue critique sur des perspectives et des thèmes en didactique du français (langue maternelle). Il consiste en un programme de lectures, autour d'un thème, suivies d'exposés et de discussions collectives, dirigées par un ou plusieurs professeurs. L'évaluation est faite à partir de la participation active, de rapports écrits et d'exposés oraux.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Équipe
- DID-61521 Séminaire de lecture en didactique des mathématiques**
3 cr AH ILS 2-0-0-7
Ce cours vise à amener l'étudiant à développer un point de vue critique sur des perspectives et des thèmes en didactique des mathématiques. Il consiste en un programme de lectures, autour d'un thème, suivies d'exposés et de discussions collectives, dirigées par un ou plusieurs professeurs. L'évaluation est faite à partir de la participation active, de rapports écrits et d'exposés oraux.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Gaulin, J. Dionne, R. Mura
- DID-61524 Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale**
3 cr AH ILS 2-0-0-7
Ce cours vise à amener l'étudiant à développer un point de vue critique sur des perspectives et des thèmes en didactique de l'éducation morale. Il consiste en un programme de lectures, autour d'un thème, suivies d'exposés et de discussions collectives, dirigées par un ou plusieurs professeurs. L'évaluation est faite à partir de la participation active, de rapports écrits et d'exposés oraux.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
L. Roy Bureau, D. Jeffrey
- DID-61527 Séminaire de lecture en didactique des sciences**
3 cr AH ILS 2-0-0-7
Ce cours vise à amener l'étudiant à développer un point de vue critique sur des perspectives et des thèmes en didactique des sciences. Il consiste en un programme de lectures, autour d'un thème, suivies d'exposés et de discussions collectives, dirigées par un ou plusieurs professeurs. L'évaluation est faite à partir de la participation active, de rapports écrits et d'exposés oraux.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Groupe de professeurs
- DID-61923 Séminaire de recherche de maîtrise**
3 cr AHE AS 0-0-0-9
Ensemble d'activités au cours desquelles l'étudiant, aidé de son directeur de recherche, élabore l'essentiel de la problématique et de la méthodologie de son projet. Ces activités conduisent à une présentation publique qui permet de recueillir des commentaires constructifs pour la poursuite du projet. Il est fortement suggéré d'assister à au moins deux autres séminaires
- de recherche au cours de la session. (L'étudiant devra déposer son projet à son dossier après avoir reçu une copie du rapport d'évaluation de son séminaire.)
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Groupe de professeurs
- DID-61925 Séminaire de recherche de doctorat II**
3 cr AHE
PR : DID-61924
Ce deuxième séminaire se situe plus loin dans le cheminement de l'étudiant. Il permet de justifier les choix méthodologiques et de faire état de l'avancement des travaux. Comme dans le premier séminaire, la présentation publique est un moment où s'exerce la critique de la communauté. Il est fortement suggéré d'assister à au moins deux autres séminaires de recherche au cours de la session.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-62342 Sujets spéciaux**
1 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-62343 Sujets spéciaux**
3 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-62344 Sujets spéciaux**
3 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-62741 Recherche documentaire sur Internet et schématisation**
3 cr AH CST 0-0-3-6
Problèmes d'enseignement de la communication écrite et instrumentation Internet. Étude théorique et pratique des types de textes. Regards sur la nature logique et sémiotique du discours.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-63370 Introduction à l'analyse qualitative**
3 cr H D 3-0-2-4
Ce cours vise à développer en classe des savoirs pratique et critique à partir de matériaux de recherche mis en commun : échantillonnage, techniques d'entretien, analyse de contenu, catégorisation émergente, niveaux d'analyse et triangulation. Les travaux porteront sur la thématique de recherche de l'étudiant (idéalement à la phase exploratoire). Les aspects théoriques viendront éclairer et compléter les aspects pratiques : paradigmes (positiviste, interprétatif et critique) et courants de recherche (herméneutique, ethnométhodologie, interactionnisme, phénoménologie).
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
L. Guilbert
- DID-63538 Développement de concepts géométriques**
3 cr A ST 3-0-0-6
Réflexion à propos des divers types de notions, relations, transformations et habiletés spatiales et géométriques à l'aide d'activités au primaire et au premier cycle du secondaire. Analyse du processus d'apprentissage de certains concepts géométriques à partir d'expériences concrètes; rôle du matériel didactique. Analyse des résultats de quelques recherches pertinentes (Piaget, Van Hiele, etc.) ainsi que de leurs implications pédagogiques.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Gaulin
- DID-63540 Recherche en didactique du français écrit**
3 cr A S 3-0-0-6
Séminaire portant sur la recherche en enseignement de la communication écrite.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S.-G. Chartrand
- DID-63541 Difficultés d'apprentissage en mathématiques**
3 cr AH STA 3-0-0-6
PR : MAT-19970 ou DID-19975 ou PMM-20359
Analyse de la nature et des causes possibles des difficultés éprouvées par les élèves du primaire et du secondaire. Discussions autour de cadres théoriques permettant de comprendre les difficultés d'apprentissage en mathématiques. Réalisation d'activités de diagnostic et de remédiation à partir de documents et d'études de cas réels.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J. Dionne, L. DeBlois
- DID-63557 Practicum en français écrit**
3 cr R H SIAM 1-1-0-7
Ce practicum a comme préalable le cours « Recherche en didactique du français écrit ». Il permettra à l'étudiant de réaliser des expériences touchant la didactique du français écrit.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Simard, S.-G. Chartrand
- DID-63775 Séminaire de lecture en didactique de l'ens. professionnel**
3 cr AH SI 2-1-0-6
Programme personnel de lectures, exposés critiques et discussions collectives visant à compléter les connaissances de l'étudiant en relation avec son sujet d'essai, de mémoire ou de thèse.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Gagnon
- DID-63899 Méthodologie de la recherche en éducation**
3 cr H LST 6-0-0-3
Une introduction aux principes et pratiques de la recherche en didactique : questions de méthode; les sources d'information; les principaux types de recherche; identification et définition d'un problème; procédures et techniques de recherche; communication des résultats de recherche.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J. Dionne
- DID-64079 Littérature d'enfance et de jeunesse**
3 cr A LST 3-0-0-6
PR : FRN-19974
Étude approfondie des éléments constitutifs de chaque genre de la littérature pour enfants en fonction des différents aspects du développement de l'enfant, de leurs représentations variées dans des ouvrages précis, de l'importance pour l'adulte d'intégrer et d'appliquer les notions acquises auprès des enfants.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Guérette
- DID-64171 Lectures, thème particulier en didactique**
3 cr R AHE I 0-1-0-8
Lectures individuelles dirigées portant sur un thème particulier en didactique d'une discipline ou d'un groupe de disciplines. Ce cours peut être en relation avec le sujet de recherche de l'étudiant.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-64172 Lectures, thèmes de base en didactique**
3 cr R AHE I 0-1-0-8
Lectures individuelles dirigées portant sur des thèmes généraux de base en didactique d'une discipline ou d'un groupe de disciplines.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

- DID-64222 L'Orthographe, son enseignement et ses diff. d'apprentissage**
3 cr H LST 3-0-0-6
Formation du système graphique français. Fonctions linguistiques et sociales de l'orthographe. Description du plurisystème actuel et comparaison avec d'autres langues. Étude critique des méthodes d'enseignement de l'orthographe. Analyse du processus d'acquisition du système graphique et troubles d'apprentissage.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Simard
- DID-64284 Pensée critique et enseignement**
3 cr H LDS 1-0-2-6
Ce cours s'adresse à des enseignants ou à des chercheurs s'intéressant au développement de la pensée critique par l'enseignement d'une discipline. Rétrospective des courants de recherche. Essais de définitions de ce concept. Revue et mise en application de quelques stratégies d'enseignement. Analyse critique et développement de matériel didactique ainsi que de divers modes d'évaluation. Dépistage des obstacles à l'acquisition et à l'actualisation d'une pensée critique, en particulier, les aspects affectif, socioculturel et développemental.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
L. Guilbert
- DID-64546 Difficultés en écriture**
3 cr H CDLS 3-0-0-6
PR : DID-19984 ou PMF-19943 ou PMF-19944 ou DID-19973
Ce cours porte sur l'acquisition de l'écrit, sa didactique, le dépistage des élèves en difficulté et les méthodes de rééducation en écriture au primaire et au secondaire, à partir des programmes d'études, des modèles les plus répandus en rééducation et des expériences des participants. L'objectif central du cours est de rendre ces derniers capables de prendre une attitude plus critique face aux conditions de divers ordres susceptibles d'intervenir efficacement en langage écrit.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Simard, S.-G. Chartrand
- DID-64713 Concepts scientifiques et techniques**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Une étude comparée de diverses théories visant l'apprentissage de concepts sera effectuée. Seront abordées : la théorie de l'apprentissage expérimental de Kolb, les théories d'enseignement de Gagné et de Klausmeier, ainsi que l'approche constructiviste de l'apprentissage. L'accent sera mis sur le développement de concepts scientifiques et techniques chez l'apprenant.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Gagnon
- DID-64714 Science-technique-formation**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Ce cours vise à expliciter les fondements d'une didactique de la formation technique liant savoirs techniques et connaissances scientifiques. Les concepts généraux de technologie, science, technique et objet technique seront analysés et reliés; les incidences didactiques seront explorées. Ce cours s'adresse à toute personne s'intéressant à la didactique de la formation professionnelle, de même qu'à ceux et celles intéressés à la transformation des savoirs scientifiques par le contexte d'une formation technique.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Gagnon
- DID-64857 Interdisciplinarité et didactiques**
3 cr AH ALS 3-0-0-6
Le but du cours est de permettre aux étudiants de prendre connaissance et de débattre des enjeux idéologiques, épistémologiques et pratiques, liés aux concepts de discipline, de didactique et de didactique des disciplines, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre d'une méthodologie du travail interdisciplinaire.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J. Desautels, M. Larochelle
- DID-64858 Recherche en éducation : enjeux éthiques**
3 cr AH CLMST 3-0-0-6
Ce séminaire se voudrait un lieu de sensibilisation à la dimension éthique de toute éducation et de toute recherche en éducation et en didactique. On procédera à l'analyse critique et à l'approfondissement de problèmes de recherche. Les problèmes seront choisis en fonction de leur actualité éducative et de leur portée éthique.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
L. Roy Bureau, D. Jeffrey
- DID-65129 Essai**
12 cr
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-65904 Examen de doctorat**
3 cr AHE M 0-0-0-9
L'examen de doctorat a pour objectif de permettre à l'étudiant de faire la démonstration de la maîtrise du domaine de connaissance et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche doctorale et de ses capacités de mener à bien son projet (volet prospectif). Les activités réalisées par l'étudiant doivent lui permettre de présenter la problématique de sa thèse.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-65905 Séminaire de recherche de doctorat**
3 cr AHE M 0-0-0-9
PR : DID-65904
Les activités réalisées par l'étudiant sous la direction d'un professeur doivent lui permettre de préciser publiquement les orientations méthodologiques de sa thèse. Il doit montrer comment ses orientations méthodologiques s'articulent au cadre théorique développé. Il doit également présenter et justifier les concepts qui permettent de rendre opérationnelles ces orientations méthodologiques.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- DID-66817 Analyse et écriture de textes de genre universitaire**
3 cr H S 3-0-0-6
Ce séminaire vise à améliorer la capacité des étudiants à comprendre et à rédiger des textes universitaires par la réflexion sur l'écrit, la connaissance des caractéristiques discursives et textuelles de différents genres textuels universitaires et la production d'écrits universitaires (résumé, synthèse de documents, proposition de communication, article scientifique).
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S. Chartrand
- DID-66850 Didactique des sciences au collégial I**
3 cr A LCS 3-0-0-6
L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant d'expliquer et de questionner les contenus et les instruments de connaissance qui fondent à la fois son idée de science, son idée d'enseignement et d'apprentissage des sciences, et ce, afin qu'il construise un modèle d'éducation aux sciences citoyennes viable en contexte. L'étudiant y développe sa capacité à réfléchir de manière critique les contenus, instruments et habitudes de connaissance sur lesquels il fonde ses idées à propos des sciences, de leur enseignement et de leur apprentissage.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J. Desautels
- DID-66851 Didactique des sciences au collégial II**
3 cr H CTL 3-0-2-4
PR : DID-66850
L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de prendre connaissance des nouvelles problématiques dans le champ de l'éducation aux sciences (interdisciplinarité, STS, alphabétisation, technoscientifique) et de mettre à l'épreuve en contexte scolaire une stratégie pédagogique inédite lors de la réalisation d'un practicum.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J. Desautels
- DID-66853 Didactique du français au collégial I**
3 cr A LSC 3-0-0-6
Enjeux de l'enseignement du français et de ses différents volets - littérature (lecture et écriture), grammaire, oral - au collégial. Apport de la didactique du français. Réflexion sur la transposition des savoirs et l'apprentissage des pratiques sociales liées à la littérature. Histoire de l'enseignement du français et de la littérature. Analyse critique des programmes au collégial. Planification d'une session. Lecture des œuvres littéraires intégrales.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
É. Falardeau
- DID-66854 Didactique du français au collégial II**
3 cr H LT 3-0-0-6
PR : DID-66853
Courants de recherche contemporains en didactique du français langue première. Enseignement-apprentissage de la compréhension et de l'interprétation. Intégration des TIC dans l'enseignement de la littérature. Correction de textes. L'enseignement des genres, à l'écrit et à l'oral. Élaboration d'activités d'apprentissage en enseignement littéraire.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
É. Falardeau
- DID-66855 Stage d'enseignement collégial I**
3 cr A GS 1-0-4-4
PR : Avoir acquis ou suivre en concomitance 9 crédits de cours du programme
CC : (DID-66853 ou DID-66850 ou DID-66863 ou DID-66857) et 6 autres crédits de cours du programme
Activité qui a pour objectif de permettre au futur enseignant de prendre contact avec le contexte pédagogique collégial et de s'initier à l'enseignement par un travail de collaboration avec un enseignant associé en milieu scolaire et le superviseur de stage, lors de séminaires.
35.15 FSE-Stages en enseignement
R. Barbeau
- DID-66856 Stage d'enseignement collégial II**
4 cr H GS 2-0-5-5
PR : DID-66855
CC : PPG-66859, (DID-66854 ou DID-66851 ou DID-66864 ou DID-66861)
Activité qui permet au futur enseignant une prise en charge de plus en plus autonome de l'enseignement de sa discipline en collaboration avec un enseignant associé en milieu scolaire et le superviseur de stage, lors de séminaires.
35.15 FSE-Stages en enseignement
R. Barbeau
- DID-66857 Planification de l'enseignement au collégial**
3 cr A LIT 3-0-2-4
Étapes de la planification d'un cours dans la perspective des sciences cognitives et du développement d'un programme de formation par compétences. Organisation du cours selon des objectifs. Structuration du contenu. Choix de méthodes et de médias d'enseignement appropriés. Rédaction de scénarios d'enseignement. Évaluation. Rapport critique.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Brien

DID-66861 Practicum en planification de l'enseignement au collégial3 cr H IS 3-0-3-3
PR : DID-66857

Ce practicum en planification de l'enseignement incite l'étudiant à mettre à profit son imagination, son intuition et son jugement dans l'élaboration d'un cours (d'un semestre) tout en perfectionnant les connaissances, les habiletés et les compétences acquises dans le cours DID-66857 Planification de l'enseignement au collégial. Dans l'élaboration de ce cours, l'étudiant doit favoriser l'acquisition de compétences à résoudre des problèmes, à analyser, à synthétiser, à communiquer, à travailler en équipe. Il voit aussi à concevoir des environnements pédagogiques susceptibles de faciliter l'acquisition d'attitudes et de valeurs. L'accent est mis sur la rédaction de stratégies d'enseignement originales et efficaces.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Brien**DID-66863 Didactique des arts plastiques au collégial I**

3 cr A LTMCS 3-0-0-6

Histoire des courants d'enseignement des arts plastiques au Québec au regard des fondements, du rôle de l'art, de la culture et des principales représentations de l'art. Analyse des champs disciplinaires en arts plastiques en référence aux modèles de l'artiste, du critique, de l'historien et de l'esthéticien. Étude des programmes d'arts plastiques au collégial et de méthodologies issues de démarches créatives et autonomes. Approfondissement du rôle et des responsabilités de l'enseignant pour la gestion de l'atelier d'arts plastiques. Questionnement sur les attentes de formation des élèves en considérant leur évolution artistique, de l'enfance à l'âge adulte. Perspective de formation par compétences (FPC) en arts plastiques. Analyse critique des objets d'évaluation et des critères associés aux productions divergentes et complexes en arts plastiques, en regard des normes d'apprentissage au collégial.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

A. Théberge

DID-66864 Didactique des arts plastiques au collégial II3 cr H LTMCS 3-0-0-6
PR : DID-66863

Ce cours poursuit l'étude des savoirs nécessaires au connaisseur d'art, de méthodes de critique d'art et de diverses façons d'utiliser des œuvres d'art dans une perspective culturelle de l'enseignement des arts plastiques. La réflexion sur les stratégies qui mettent les élèves en situation de projet et qui les amènent à élaborer une synthèse de leur production est exercée dans chaque analyse de situations éducatives. L'analyse critique des ressources culturelles et des outils didactiques est proposée pour aider le pédagogue à développer des moyens de faire progresser les conceptions de l'art et le pouvoir créateur des élèves. Les étudiants auront l'occasion de concevoir des scénarios d'enseignement-apprentissage selon les principes d'une formation par compétences (FPC).

42.08 FAAAV-École des arts visuels

A. Théberge

DROIT**DRT-64000 Séminaire en droit du commerce international**

3 cr AH LSC 3-0-0-6

La particularité du droit du commerce international et l'historique de sa formation : droit national, international et transnational; droit substantiel et règles de conflit, la qualification et les catégories de rattachement. Le Contrat international : loi applicable et principe d'autonomie; les Traités, les usages de commerce et la nouvelle lex mercatoria; l'adaptation du contrat, la force majeure et l'imprévision. Le contrat de vente de marchandises; la Convention de Vienne; les Incoterms, les crédits documentaires; les garanties contractuelles, les risques de change. Les contrats de

construction et les règles F.I.D.I.C. Les entreprises multinationales et les groupements de sociétés (joint ventures). L'arbitrage commercial international.

32.00 Faculté de droit

DRT-64011 Droit des investissements directs étrangers

3 cr A SC 3-0-0-6

Analyse juridique des problèmes qui se posent dans le cadre de la promotion, de l'implantation, du contrôle et de la protection des investissements étrangers. L'entreprise multinationale comme élément moteur de l'investissement direct. Le transfert international de technologie comme moyen de développement économique. L'investissement étranger au Canada et aux États-Unis.

32.00 Faculté de droit

DRT-64012 Droit international économique

3 cr AH SC 3-0-0-6

Le système commercial international. L'accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce. Le GATT de 1994. L'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires. L'Accord sur l'agriculture. L'Accord sur les sauvegardes. L'Accord général sur le commerce des services. Le Mémoire d'Accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends.

32.00 Faculté de droit

DRT-64349 L'Accord de libre-échange nord-américain

3 cr AH LS 0-0-3-6

Le cours vise l'acquisition, par l'étudiant, d'une connaissance solide de l'Accord de libre-échange, tant sur le plan théorique que pratique. La première partie consistera donc en une présentation générale de la logique qui sous-tend l'Accord et dans un examen détaillé de ce dernier contenu. La deuxième partie procédera sur la base de problèmes particuliers et mettra l'accent sur la nouvelle jurisprudence des organismes judiciaires et quasi judiciaires issus de l'Accord.

32.00 Faculté de droit

DRT-64972 Engagements financiers

3 cr A

Priorités, hypothèques conventionnelles et légales, effets de l'hypothèque, exercice des droits hypothécaires et extinction des hypothèques. Faillite et insolvabilité.

32.00 Faculté de droit

DRT-64973 Droit commercial

3 cr H

Sociétés et corporations : constitution, organisation, fonctionnement, financement et dissolution. Bail commercial.

32.00 Faculté de droit

DRT-64974 Droit fiscal

3 cr A

Impôt des particuliers et des corporations. Transactions immobilières. Incidences fiscales des régimes matrimoniaux et transferts familiaux. Impôt au décès. Planification fiscale et successorale.

32.00 Faculté de droit

DRT-64975 Droit familial

3 cr A

Régimes matrimoniaux et conventions matrimoniales. Dissolution et liquidation du régime matrimonial. Libéralités et successions. Règlement des successions. Droit international privé. Procédures non contentieuses.

32.00 Faculté de droit

DRT-64976 Pratique notariale et publicité des droits

3 cr A

Principes de rédaction des actes authentiques et des opinions légales. Domaine et effets de la publicité des droits. Réquisition d'inscription, désignation des

immeubles, plan cadastral, modifications cadastrales, rénovation cadastrale et immatriculation. Rapport d'actualisation et report de droits. Prescriptions.

32.00 Faculté de droit

DRT-64977 Modalités et mutations de propriété I

2 cr* A

Copropriété et propriété superficière. Usufruit, usage, emphytéose et servitudes. Administration du bien d'autrui. Patrimoine d'affectation.

32.00 Faculté de droit

DRT-64978 Modalités et mutations de propriété II

4 cr* H

Transactions immobilières les plus courantes (promesse de vente, vente, vente d'entreprise, vente de créances, échange, donation, etc.). Lois fiscales applicables en matière de mutations immobilières. Quittance et radiation. Zonage agricole. Examen des titres (recherche et analyse des titres et autres documents pertinents, vices de titre et correctifs appropriés).

32.00 Faculté de droit

DRT-64985 Droits des autochtones

3 cr

3-0-0-6

Les grands enjeux en matière de détermination du statut des autochtones au Québec et au Canada. Le droit colonial et son incidence, le titre autochtone, ses sources, sa nature et sa portée. Les traités, leur contexte historique, leur statut et leur interprétation. Le rôle fiduciaire de la Couronne, ses sources et sa mise en œuvre. L'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. L'autonomie gouvernementale autochtone, ses fondements en droit positif et les revendications constitutionnelles dont elle fait l'objet. Le droit comparé et les normes internationales en émergence.

32.00 Faculté de droit

DRT-64986 Égalité et discrimination

3 cr

3-0-0-6

Origine et théories du principe d'égalité. Les droits protégés par les instruments en vigueur au Québec. Les moyens de défense en matière de discrimination. Les programmes d'accès à l'égalité. Les commissions des droits. Le rôle et la jurisprudence du Tribunal des droits en matière de discrimination. Aspects de droit international.

32.00 Faculté de droit

DRT-64989 Libertés fondamentales

3 cr

3-0-0-6

Libertés de conscience et de religion; l'objection de conscience, la séparation de l'Église et de l'État; libertés d'expression et de la presse; notion générale, application à l'art, aux manifestations publiques, à la publicité; le droit de ne pas s'exprimer, la diffamation, l'outrage, l'accès à l'information, libertés d'association et de réunion.

32.00 Faculté de droit

DRT-64990 Justice fondamentale

3 cr

3-0-0-6

La justice civile et administrative : le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité; le droit à la dignité, à l'honneur et à la réputation; le droit à la vie privée; le droit au respect de la propriété privée; les garanties procédurales. La justice criminelle et pénale : la justice fondamentale et la définition des infractions; la théorie de l'imprécision; la justice fondamentale et le procès par jury; l'élargissement des moyens de défense et des excuses; les garanties procédurales.

32.00 Faculté de droit

DRT-64991 Gestion et protection du milieu

3 cr

3-0-0-6

Étude des grands régimes juridiques d'aménagement du territoire et de protection du milieu et des mécanismes spécifiques à ces régimes. Analyse des grands modes de contrôle du développement. Étude de l'interrelation des divers régimes entre eux et de

- leurs conflits potentiels. Réflexions sur l'intervention de l'État, du public et des agents de développement dans la gestion et la protection du milieu. Étude des voies de recours propres à ces régimes.
32.00 Faculté de droit
- DRT-64992 Contrôle de l'administration locale**
3 cr 3-0-0-6
Les particularismes du contrôle judiciaire exercé sur les collectivités locales. Examen des recours spécialement aménagés; les conséquences de leur création sur le maintien et le rôle des voies de droit commun. Comparaison des notions d'excès de juridiction, d'illégalité et d'ultra vires. Les règles particulières d'interprétation dans la délimitation des compétences. Les méthodes utilisées dans le contrôle du respect des procédures administratives afin de s'assurer que les garanties offertes aux citoyens atteignent leurs objectifs. L'abus de pouvoir et ses composantes.
32.00 Faculté de droit
- DRT-64993 Droit pénal de l'environnement**
3 cr 3-0-0-6
Présentation générale du régime pénal de protection juridique de l'environnement. Examen concret des procédures d'enquête et des éléments fondamentaux des infractions de pollution et des infractions au régime administratif. Étude de la nature et de la portée des obligations de prévention et de contrôle des risques environnementaux. Appréciation des interrelations entre le régime pénal et le contexte législatif et administratif complexe de la protection environnementale. Analyse des sanctions pénales. Réflexions sur les poursuites privées, les incertitudes scientifiques et les enjeux économiques en matière de lutte contre les infractions de pollution. Études comparatives de régimes pénaux étrangers.
32.00 Faculté de droit
- DRT-64994 Financement local**
3 cr 3-0-0-6
Étude approfondie et critique du financement local. Besoins financiers et autonomie des collectivités locales. Sources de financement de celles-ci : impôt foncier, taxe d'affaires, tarification, subventions, emprunts, etc. Évaluation des immeubles et des lieux d'affaires. Exemptions. Recouvrement des taxes. Recours.
32.00 Faculté de droit
- DRT-64995 L'Enfant dans la société contemporaine**
3 cr 3-0-0-6
Étude du statut juridique complexe de l'enfant, sujet de droit et objet de protection, dans la société contemporaine, à travers les institutions de la filiation et de l'autorité parentale. La notion d'intérêt de l'enfant et l'évolution de cette notion, tant dans ses applications particulières que dans ses fondements théoriques.
32.00 Faculté de droit
- DRT-64996 Corps humain et droit**
3 cr 3-0-0-6
Problèmes juridiques que soulèvent les usages scientifiques et médicaux du corps humain. Cette forme nouvelle de gestion du corps humain pose la question de son statut, c'est-à-dire des frontières entre la personne et la chose. Limites qui doivent être assignées à la volonté humaine. Frontières entre l'éthique et le droit dans leurs applications concrètes : consentement à l'acte médical, expérimentation, prélèvements d'organes, de tissus et de produits humains, leur transformation et leur mise en marché.
32.00 Faculté de droit
- DRT-64998 Conjugalité, droit et société**
3 cr 3-0-0-6
L'évolution de la conjugalité dans le droit sous l'influence de divers facteurs sociaux « économiques, idéologiques et juridiques » et les conséquences juridiques et factuelles de cette évolution à travers des applications concrètes : relations et place des époux dans la famille, rôles familiaux et profession, union de fait, modes de résolution des conflits (autorité, judiciarisation, médiation).
32.00 Faculté de droit
- DRT-64999 Analyse critique du droit**
3 cr 3-0-0-6
Étude des mouvements de pensée critique en droit nord-américain et européen. Courants de pensée adoptant des conceptions critiques plutôt que dogmatiques, relevant les contradictions du droit et mettant l'accent sur les rapports des relations juridiques avec les idéologies et les structures sociopolitiques.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65002 Féminisme et droit**
3 cr 3-0-0-6
Établissement du cadre théorique par l'étude et la critique de certains courants féministes et de leur influence sur le droit. Application de ce cadre théorique sous différents thèmes et concepts touchant les femmes, notamment en droit des personnes et de la famille, en droit de la responsabilité civile, en droit du travail, en droit criminel, en matière d'égalité des sexes, d'équité en emploi et de harcèlement sexuel.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65003 Histoire de la culture juridique québécoise**
3 cr 3-0-0-6
Notion de culture juridique; sources pertinentes; études des grands changements marquant la culture juridique : passage d'une culture coloniale à une culture nationale, passage d'une culture orale à une culture fondée sur l'écrit; mixité du droit québécois; évolution des grands courants de la pensée juridique; présence des idéologies dans la pensée juridique; formation des juristes, professionnalisation de la pratique du droit.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65004 Droit, éthique et société**
3 cr 3-0-0-6
L'émergence de problèmes sociaux nouveaux et leur influence sur le droit. Diverses théories concernant les rapports entre le droit, l'éthique et la société. Étude de thèmes particuliers de conflits éthiques, juridiques et sociaux.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65005 État et intégration économique**
3 cr 3-0-0-6
Souveraineté et subsidiarité des paliers décisionnels. Incidence des règles supranationales sur l'organisation administrative, la régulation, les interventions économiques de l'État, ainsi que sur le règlement des différends.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65007 Droit du commerce international**
3 cr 3-0-0-6
Technique de rédaction des contrats commerciaux internationaux : clauses de livraison internationale, clauses de paiements et de garanties internationales, clauses de force majeure, d'adaptation et de hardship; droits applicables; règlements des différends.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65008 Régime international de la propriété intellectuelle**
3 cr 3-0-0-6
Les principales conventions internationales sur le droit d'auteur et les droits voisins. L'impact des accords économiques internationaux sur la propriété intellectuelle. La problématique de la diversité culturelle. L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. La propriété intellectuelle et les biotechnologies.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65009 Droit international de l'environnement**
3 cr 3-0-0-6
Analyse de la nature et des limites des instruments juridiques élaborés par les États pour protéger l'environnement sur le plan international. Étude des sources, des principes fondamentaux et de la responsabilité des États au chapitre du droit de l'environnement; notamment les rapports entre le développement et l'environnement, entre le commerce et l'environnement, et les réglementations sectorielles qui présentent un intérêt plus immédiat dans le contexte nord-américain.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65010 Sujets spéciaux I**
3 cr R 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65011 Sujets spéciaux II**
3 cr R 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65012 Sujets spéciaux III**
3 cr R 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable, selon les centres d'intérêt et de compétence des professeurs.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65013 Méthodologie avancée en droit**
3 cr 3-0-0-6
Présenter les implications d'une recherche juridique sur le plan méthodologique; examiner la question de l'analyse du droit, du raisonnement juridique et de la construction argumentative du droit; réfléchir sur les différentes théories d'interprétation juridique; sensibiliser les étudiants à l'importance de la cohérence; éveiller les étudiants à la multidisciplinarité et aiguïser leur sens critique vis-à-vis du droit et des phénomènes juridiques.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65014 Lectures dirigées de maîtrise I**
3 cr 0-0-0-9
Programme de lecture qui permet à l'étudiant de colliger la documentation pertinente pour son projet de mémoire; l'étudiant doit rencontrer périodiquement son directeur afin de lui rendre compte de ses lectures. Le programme de lecture doit être approuvé par la direction des programmes de deuxième cycle.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65015 Lectures dirigées de maîtrise II**
3 cr 0-0-0-9
Programme de lecture qui permet à l'étudiant de colliger la documentation pertinente pour son projet de mémoire; l'étudiant doit rencontrer périodiquement son directeur afin de lui rendre compte de ses lectures. Le programme de lecture doit être approuvé par la direction des programmes de deuxième cycle.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65016 Élaboration du projet de mémoire**
3 cr 0-0-0-9
Formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan sommaire et de la méthodologie. Calendrier des travaux. L'étudiant doit rencontrer périodiquement son directeur de recherche.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65017 Atelier de présentation du projet de mémoire**
1 cr 0-0-0-3
Atelier au cours duquel l'étudiant expose son projet de recherche : titre, sujet de la recherche, état de la question, méthode de travail, intérêt de la recherche, plan provisoire, éléments bibliographiques.
32.00 Faculté de droit

- DRT-65018 Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises**
3 cr 3-0-0-6
Choix de la forme juridique de l'entreprise. Négociation et rédaction d'actes juridiques en vue de la création, de la fusion, de l'acquisition et de la transmission d'entreprises. Fonctions du conseiller juridique d'entreprise.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65019 L'Entreprise et ses modes de financement**
3 cr 3-0-0-6
Financements nationaux et internationaux. Élaboration et négociation de projets de financement par voie d'émission de titres de participation, de titres d'emprunt et de titres convertibles, contrats de financement, financement par voie de subventions ou aides diverses.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65021 La Fiscalité de l'entreprise**
3 cr 3-0-0-6
PR : DRT-11409 ou son équivalent
Fiscalité nationale et internationale de l'entreprise. Développement des aptitudes à intégrer les incidences fiscales dans le choix de la forme juridique de l'entreprise et dans la conception de projets de financement et d'acquisition de l'entreprise.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65022 Enjeux éthiques et responsabilité sociale de l'entreprise**
3 cr 3-0-0-6
Relations d'interdépendance entre l'entreprise et les diverses composantes de la société. Intégration de la dimension éthique et de la responsabilité sociale reliée aux activités de l'entreprise, notamment en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité au travail, de protection des droits des personnes. Prévention des comportements préjudiciables ou conflictuels.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65023 Règlement des différends en droit interne et international**
3 cr 3-0-0-6
Intégration des connaissances juridiques et acquisition des aptitudes aux fins du règlement des différends en droit interne et international, par la négociation, la médiation et l'arbitrage.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65025 Le Droit de l'environnement et le contrôle de la pollution**
3 cr 3-0-0-6
Étude des régimes juridiques de protection de l'environnement ayant pour objet le contrôle de la pollution au Canada. Les fondements et les techniques de régulation propres à ces régimes et leur impact sur les activités de développement économique. Les pouvoirs publics de surveillance et les régimes de responsabilité pénale et civile applicables aux entreprises polluantes et à ceux qui les dirigent. Les interrelations existant entre les divers régimes applicables. Les interactions entre les activités polluantes, l'administration et les droits du public en matière de qualité environnementale. Les enjeux du développement durable et les transformations des modes de régulation de la protection de l'environnement.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65026 Sujets spéciaux en droit de l'entreprise I**
3 cr R 3-0-0-6
Le contenu de ce cours sera déterminé en fonction de la thématique reliée au droit de l'entreprise. Il pourra porter, notamment, sur l'impact des chartes dans l'entreprise, les entreprises en difficultés financières, la réglementation des marchés financiers, les assurances, le droit bancaire, le développement et le transfert des technologies, les droits d'auteur, etc.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65027 Sujets spéciaux en droit de l'entreprise II**
3 cr R 3-0-0-6
Le contenu de ce cours sera déterminé en fonction de la thématique liée au droit de l'entreprise. Il pourra porter, notamment, sur l'impact des chartes dans l'entreprise, les entreprises en difficultés financières, la réglementation des marchés financiers, les assurances, le droit bancaire, le développement et le transfert des technologies, les droits d'auteur, etc.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65028 Stage en droit de l'entreprise**
6 cr 0-18-0-0
Stage réalisé en milieu professionnel qui doit permettre à l'étudiant de mettre en application les concepts juridiques et les méthodes de travail auxquels il a été initié.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65029 Épistémologie juridique**
3 cr 3-0-0-6
Introduction à l'épistémologie juridique. Analyse du critère de scientificité et de connaissance en droit. Analyse de différents paradigmes de sciences juridiques : le paradigme positiviste, le paradigme systémique, le paradigme herméneutique. Réflexion de façon critique sur les limites et les possibilités de ces théories. Acquisition d'un sens critique du droit et des phénomènes juridiques.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65030 Lectures dirigées de doctorat**
6 cr 0-0-0-18
Programme de lectures qui permet à l'étudiant de colliger la documentation pertinente pour son projet de thèse; l'étudiant doit rencontrer périodiquement son directeur afin de lui rendre compte de ses lectures. Le programme de lectures doit être soumis à la direction du programme de troisième cycle.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65031 Examen de thèse : volet prospectif**
3 cr AHE 3-0-0-6
Examen au cours duquel l'étudiant expose, par écrit et oralement, son projet de recherche : titre, sujet de recherche, état de la question, méthode de travail, intérêt de la recherche, plan provisoire, éléments bibliographiques.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65032 Élaboration du projet de thèse**
12 cr 0-0-0-36
Formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan provisoire et de la méthodologie. Calendrier des travaux.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65033 Cours de lectures**
3 cr 0-0-0-9
Recherche approfondie sur un sujet autre que celui choisi pour le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat. L'étude doit démontrer la maîtrise de la méthode de recherche et de rédaction juridique. Le sujet doit être approuvé par la direction de programme antérieurement à l'inscription à ce cours, après consultation du professeur chargé d'en assumer la supervision.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65130 Essai**
15 cr 32.00 Faculté de droit
- DRT-65401 Protection int. des droits et libertés et droit humanitaire**
3 cr H 3-0-0-6
Les valeurs fondamentales qui sous-tendent les conventions internationales relatives aux droits et libertés adoptées sous l'égide des Nations Unies et les efforts internationaux en vue de la concrétisation de ces valeurs. Étude de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des pactes relatifs aux droits civils, politiques, économiques et sociaux. Étude des conventions visant l'élimination de toute forme de discrimination. Les systèmes régionaux de protection des droits et libertés : les conventions européenne, interaméricaine et africaine de protection des droits et libertés. Examen de la pratique des États signataires de ces conventions. Le droit international humanitaire.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65484 Droit international du travail**
3 cr AH 3-0-0-6
Régime juridique des rapports de travail empreints d'extranéité. Normes universelles : l'O.I.T., ses fonctions, ses instruments et leur application; affirmation des droits économiques et sociaux de la personne. Dimension sociale des accords de libéralisation du commerce international. ANACT. Aspects du droit social communautaire européen. Entreprises internationales et régulation du travail. Syndicalisme international. Négociation collective internationale.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65485 Sujets spéciaux en droit international et transnational I**
3 cr R AHE 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable.
32.00 Faculté de droit S. Normand
- DRT-65486 Sujets spéciaux en droit international et transnational II**
3 cr R AHE 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65750 Élaboration du projet de thèse**
6 cr AHE
Formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan provisoire et de la méthodologie. Calendrier des travaux.
32.00 Faculté de droit
- DRT-65751 Examen de thèse : volet rétrospectif**
3 cr AHE
Examen au cours duquel l'étudiant est évalué, par écrit, sur ses connaissances des fondements de son domaine de recherche et, éventuellement, sur ses connaissances dans un ou plusieurs domaines complémentaires.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66192 Propriété intellectuelle de l'entreprise & nouvelle économie**
3 cr AH LCTS 3-0-0-6
Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec la propriété intellectuelle à l'ère des technologies de l'information. Sont examinés les nouvelles problématiques ainsi que les nouveaux enjeux liés à la pratique du droit de la propriété intellectuelle dans le contexte de la nouvelle économie.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66193 Droit de la petite et moyenne entreprise**
3 cr AH LCTS 3-0-0-6
Étude des thèmes liés à l'encadrement juridique des activités de la petite et moyenne entreprise au Québec. Aménagements propres à la création, à la transmission

et à la fin des PME : incidences légales, financières et fiscales. Le financement de la PME : par emprunt et accès au capital. Le défi du commerce électronique pour les PME. Séminaires thématiques et analyse de cas pratiques. Ce cours comporte des activités d'enseignement communes aux premier et deuxième cycles. Les étudiants de deuxième cycle participent à neuf heures d'enseignement supplémentaire.

32.00 Faculté de droit

DRT-66194 Introduction à la common law

3 cr AH LCTS 3-0-0-6

Étude des institutions et de la méthodologie propres au droit de tradition anglaise : systèmes des brefs ou formes d'actions, règle du précédent, division du droit en common law et « equity ». Introduction aux principaux domaines du droit privé : contrats, délits, biens et fiducies. Séminaires spécialisés portant plus particulièrement sur des domaines intéressant l'entreprise : droit des sociétés par actions et des sociétés civiles (partnerships), droit des sûretés et aspects commerciaux du droit des fiducies. Ce cours comporte des activités d'enseignement communes aux premier et deuxième cycles. Les étudiants de deuxième cycle participent à neuf heures d'enseignement supplémentaire.

32.00 Faculté de droit

DRT-66195 L'Entreprise et la réglementation des valeurs mobilières

3 cr AH LCTS 3-0-0-6

Étude des incidences de la réglementation des valeurs mobilières sur les affaires de l'entreprise. Objectifs de la réglementation. Appel public à l'épargne. Régime d'information continue. Opérations d'initiés. Restructurations, fusions et offres publiques d'achat. Régimes de responsabilité civile et pénale. Intermédiaires financiers. Internationalisation du marché des valeurs mobilières. Enjeux réglementaires du commerce électronique des valeurs mobilières. Élaboration de dossiers et analyse de cas pratiques. Ce cours comporte des activités d'enseignement communes aux premier et deuxième cycles. Les étudiants de deuxième cycle participent à neuf heures d'enseignement supplémentaire.

32.00 Faculté de droit

DRT-66196 Droit bancaire

3 cr AH LCTS 3-0-0-6

Organisation du système bancaire canadien et rôle des institutions financières dans le contexte économique national et international; institutions de surveillance et de contrôle. Rapports juridiques entre les institutions financières et les consommateurs : opérations bancaires, services de fiducie, planification financière. Les institutions financières et les entreprises : contrats de financement, les institutions en tant qu'actionnaires des entreprises. Paiements canadiens et introduction aux paiements internationaux : effets de commerce, virements électroniques de fonds, paiements par Internet. Ce cours comporte des activités d'enseignement communes aux premier et deuxième cycles. Les étudiants de deuxième cycle participent à neuf heures d'enseignement supplémentaire.

32.00 Faculté de droit

DRT-66343 Stage en droit international et transnational

6 cr AHE G 0-18-0-0

Sous la supervision d'une personne autorisée, le travail de la personne stagiaire consiste à exercer une fonction de conseil ou de soutien, notamment par l'analyse de problèmes et de situations, principalement sous l'angle du droit international et transnational. Le stage est supervisé par une personne représentante de la Faculté et par une personne désignée dans l'organisme d'accueil lui-même. De façon régulière, le stagiaire doit rendre compte de son travail à ces personnes, selon les modalités et fréquence à convenir entre eux.

32.00 Faculté de droit

DRT-66431 Éthique, déontologie et droit de la médecine dentaire

1 cr AH ACL 1-0-0-2

Analyse approfondie des enjeux éthiques et juridiques suscités par la médecine dentaire, principalement par l'étude des rapports entre la déontologie, le droit et l'éthique. Développement de la capacité d'analyse et de synthèse des enjeux éthiques, déontologiques et juridiques.

32.00 Faculté de droit

DRT-66454 Les Aspects juridiques des affaires électroniques

3 cr A IPT 0-0-0-9

Survol du contexte du commerce électronique et des politiques nationales et internationales; concept d'autorégulation; éléments fondamentaux de la sécurité technique et juridique; relations contractuelles (commerciales et droit de la consommation); les banques, les paiements et l'Internet; la distribution, la concurrence et les pratiques déloyales; la propriété intellectuelle; les problèmes de conflits de lois et de juridiction sur Internet; la fiscalité; la résolution alternative des conflits.

32.00 Faculté de droit

DRT-66493 Droit du commerce électronique

3 cr AH LCTS 3-0-0-6

Survol du contexte du commerce électronique et des politiques nationales et internationales; concept d'autorégulation; éléments fondamentaux de la sécurité technique et juridique; relations contractuelles (commerciales et droit de la consommation); les banques, les paiements et Internet; la distribution, la concurrence et les pratiques déloyales; la propriété intellectuelle; les problèmes de conflits de lois et de juridictions sur Internet; la fiscalité; la résolution alternative des conflits.

32.00 Faculté de droit

DRT-66574 Droit du multimédia

3 cr H LST 3-0-0-6

Initiation aux principes juridiques touchant le domaine du multimédia. Les principaux thèmes abordés sont : la propriété intellectuelle, plus particulièrement le droit d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels; le conflit entre les noms et les marques; les enjeux juridiques liés à Internet; le statut professionnel des artistes; les contrats; le droit des affaires; etc. Analyse de plusieurs études de cas.

42.08 FAAAV-École des arts visuels

A. Rochon, N. Sapp

DRT-66663 L'Administration publique et le développement durable

3 cr AH

Étude du développement durable et des relations qu'il implique entre développement économique, équité sociale et protection environnementale. Analyse comparative des instruments juridiques formels et informels de promotion du développement durable des institutions publiques canadiennes, américaines et européennes. Réflexion sur la formulation de politiques de développement dans un contexte de mondialisation.

32.00 Faculté de droit

DRT-66768 Entreprise et dignité de la personne salariée au travail

3 cr L 3-0-0-6

Les notions de « entreprise » et de « employeur » en droit du travail. Les droits de direction de l'employeur et l'exercice du pouvoir disciplinaire. L'obligation de l'employeur de respecter la dignité des salariés. Protection juridique de la dignité du salarié dans l'entreprise (intégrité physique et psychologique, liberté d'expression et d'association, vie privée, égalité).

32.00 Faculté de droit

DRT-66773 Fédéralisme, fédérations et identités culturelles

3 cr AH LCTS 3-0-0-6

La protection des identités culturelles en contexte fédératif. Étude des droits canadien, belge, américain et de l'Union européenne. Les raisons d'être politiques du fédéralisme, ses conditions juridiques essentielles, dont les règles du partage des compétences. L'incidence de la centralisation et de la décentralisation des pouvoirs sur les identités culturelles intra-étatiques.

32.00 Faculté de droit

DRT-66774 Espace juridique européen en matière civile et commerciale

3 cr H LCTS 3-0-0-6

PR : DRT-11413

Règles régissant les matières civiles et commerciales dans l'espace européen. Rapports entre le droit communautaire et les droits nationaux : exécution des décisions, règles de compétence, clauses abusives. Convention de Rome, conventions de La Haye; principes européens du droit des contrats; principes Unidroit. Comparaison en droit québécois.

32.00 Faculté de droit

DRT-66806 Le Contrat d'assurance et ses outils de régulation

3 cr AH LCTS 3-0-0-6

L'assurance et son contrat : rôle économique et social; l'entreprise d'assurance; l'entreprise consommatrice d'assurance; les intermédiaires; les contrats types. Rôles et enjeux de la régulation : droit de la responsabilité et assurance; financement et assurance; formes d'entreprises d'assurance et démutualisation; formation du contrat d'assurance.

32.00 Faculté de droit

DRT-66927 Droit contemporain des contrats

3 cr AH

Théorie du contrat en droit contemporain; autonomie de la volonté et rôle socioéconomique du contrat. Réflexion sur l'avenir de la théorie classique du contrat : analyse de contrats relatifs au corps humain, à la gestion du risque (assurance, prêt, cautionnement, franchise) et de contrats institutionnalisés (société, mariage, union civile, travail).

32.00 Faculté de droit

DRT-66928 Droit de l'intégration européenne

3 cr AH

Évolution historique, idéologique et juridique du processus d'intégration européenne. Originalité de l'union et des communautés européennes : un mécanisme d'intégration par le droit. Les institutions, leurs compétences, le processus décisionnel, la Constitution européenne. Citoyenneté et déficit démographique. L'euro. La politique d'immigration. La coopération judiciaire pénale. Politique étrangère et sécurité commune.

32.00 Faculté de droit

DRT-66929 Droit européen des droits de la personne

3 cr AH

Les institutions et les instruments européens de protection des droits de la personne. Les mécanismes juridictionnels (Cour européenne de droits de l'Homme, Cour de justice des Communautés européennes) et non juridictionnels (comité européen des droits sociaux, commissaire aux droits de l'Homme, comité européen pour la prévention de la torture).

32.00 Faculté de droit

DRT-66930 Sécurité alimentaire mondiale

3 cr AH

L'apport du droit international public à la sécurité alimentaire mondiale : l'aide alimentaire, la production et la circulation commerciales des produits alimentaires, la gestion du risque alimentaire, le principe de précaution, la protection

- des consommateurs, le transfert de technologies et de connaissances aux pays en développement, la production agricole.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66931 La Responsabilité civile et les nouveaux risques**
3 cr AH
Le développement durable au regard de la prévention et l'indemnisation du préjudice. La responsabilité des produits défectueux, le préjudice environnemental et le préjudice d'envergure (médicaments; dommage nucléaire). La défense des risques de développement; les problèmes d'évaluation du préjudice. Liens entre responsabilité et droit économique; la responsabilité d'entreprise.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66932 Droit bancaire international**
3 cr AH
Étude des éléments fondamentaux des transactions bancaires internationales et de la réglementation afférente, y compris l'informatisation et le blanchiment d'argent. Principaux mécanismes de paiement au niveau international - notamment le crédit documentaire, les transferts électroniques de fonds et les effets de commerce - de même que les garanties bancaires autonomes.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66933 Droit international de l'enfance**
3 cr AH
Étude de la Convention internationale des droits de l'enfant et des déclarations internationales concernant l'enfance et la jeunesse. Incarcération des mineurs, enlèvement international d'enfants, adoption internationale. Aspects juridiques de la circulation internationale des enfants (exécution des ordonnances alimentaires; déménagement d'enfants dans un contexte de séparation familiale).
32.00 Faculté de droit
- DRT-66939 Droit international de la vie sauvage**
3 cr AH
Nature et limites des instruments juridiques internationaux sur la diversité biologique et les espèces menacées. Historique du mouvement de protection de la vie sauvage. Courants de pensée en éthique de l'environnement. Enjeux particuliers des pays en voie de développement: exploitation des ressources génétiques, protection des savoirs traditionnels, partage des bénéfices.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66979 Droit des ressources naturelles et de l'énergie**
3 cr AH
Étude des régimes juridiques applicables à la gestion des ressources naturelles et de l'énergie. Mécanismes et recours propres à ces régimes. Réflexion sur le rôle et les moyens d'intervention des autorités publiques dans la gestion, l'exploitation et la protection de l'eau, des forêts, de la faune, des mines et de l'énergie (produits pétroliers, gaz, énergies non conventionnelles). Perspectives de droit comparé.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66980 Sujets spéciaux en droit de l'environnement I**
3 cr AH
Séminaire juridique variable portant sur le droit de l'environnement, le développement durable et la sécurité alimentaire.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66981 Sujets spéciaux en droit de l'environnement II**
3 cr AH
Séminaire juridique variable portant sur le droit de l'environnement, le développement durable et la sécurité alimentaire.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66982 Stage : droit de l'environnement, dév. durable, sécur. alim.**
6 cr AHE
Sous la supervision d'une personne autorisée, le travail de la personne stagiaire consiste à exercer une fonction de conseil ou de soutien, notamment par l'analyse de problèmes et de situations, principalement sous l'angle du droit de l'environnement, du développement durable et de la sécurité alimentaire. Le stage est supervisé par une personne qui représente la Faculté et par une personne désignée dans l'organisme d'accueil lui-même. De façon régulière, le stagiaire doit rendre compte de son travail à ces personnes, selon les modalités et la fréquence convenues entre eux.
32.00 Faculté de droit
- DRT-66983 Peuples autochtones, territoire et ressources naturelles**
3 cr AH
Étude de l'incidence des revendications et des droits des peuples autochtones sur le statut juridique, la protection, la gestion et l'exploitation des espaces fonciers et des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables. Analyse du droit canadien et des normes internationales; études de cas en droit comparé.
32.00 Faculté de droit
-
- ÉCONOMIE RURALE**
- ERU-60192 Financement de l'exploitation agricole**
3 cr A LTS 3-0-0-6
Ce cours est principalement axé sur le processus de prise de décision lié aux investissements en agriculture ainsi que sur les différentes méthodes couramment utilisées dans l'analyse et la planification de projets. De façon à refléter le monde réel, la majeure partie du cours sera concentrée sur l'étude du risque et des différents modèles utilisés dans un climat incertain.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
J.-P. Perrier
- ERU-60193 Méthodes quantitatives en agroalimentaire II**
3 cr A LTSD 3-0-0-6
Ce cours de gestion, d'analyse économique et de vulgarisation auprès des exploitations agricoles et agroalimentaires approfondit certains concepts et comporte de nouveaux thèmes comme les fonctions de production, la programmation linéaire, l'analyse des risques et l'évaluation des politiques agricoles. Grâce à une série d'exercices de laboratoire empiriques, l'étudiant fait l'apprentissage, à l'aide du logiciel Excel, de l'économétrie, de la programmation mathématique et du risque. Il permet d'interpréter et de vulgariser les résultats sans jargon.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
P. Calkins
- ERU-60194 Filières et marchés agroalimentaires**
3 cr* H LTS 3-0-0-6
PR : MRK-65344, GSO-65388, MNG-65342, GSF-65393 ou approbation du directeur de programme
Analyse des structures de marchés agroalimentaires, du comportement des firmes et de leurs performances (concentration, diversification, différenciation des produits, multinationalisation, intégration) sur le processus de formation des prix et la dynamique des systèmes agroalimentaires.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
R. Lambert
- ERU-60197 Politique agroalimentaire**
3 cr A LTS 3-0-0-6
CC : ERU-60194
Ce cours porte sur l'analyse des politiques agroalimentaires et s'inscrit dans le programme de M.B.A.-Gestion agroalimentaire. Il vise à familiariser l'étudiant avec les principaux types de politiques dans le secteur agroalimentaire et avec les modèles économiques qui sont utilisés pour les analyser, pour mesurer leurs impacts et pour évaluer leur efficacité.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
R. Romain
- ERU-60201 Conférence spéciale**
1 cr* AHE IMS 0-0-0-3
Le but de la conférence spéciale est de permettre à l'étudiant de présenter son projet d'essai-stage, de le commenter et de recueillir des suggestions pour son amélioration. Cette conférence est centrée sur le projet d'intervention, la revue de littérature pertinente et les modalités de mise en œuvre du projet.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
- ERU-60202 Conférence de mémoire**
1 cr AHE IMS 0-0-0-3
Le but de la conférence de mémoire est de permettre à l'étudiant de présenter son projet de recherche, de le commenter et de recueillir des suggestions pour son amélioration. Cette conférence est centrée sur la problématique, le cadre théorique et la méthodologie du projet de recherche.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
- ERU-61891 Gestion du développement agricole et rural**
3 cr R H LCSM 3-0-0-6
Étude critique de quelques interventions dans les agricultures et les milieux ruraux en tenant compte du cadre institutionnel et de l'environnement particulier. L'approche, les principaux concepts et la démarche sont ceux de la méthodologie des systèmes souples. La simulation de processus de consultation structure le cheminement d'apprentissage. Plusieurs situations problématiques sont confiées à autant d'équipes qui doivent aboutir à des orientations argumentées à la fin du cours. Les échanges hebdomadaires portent principalement sur la diversité de représentation de la réalité locale, l'appropriation de concepts et d'une approche systémiques, la présentation et l'appréciation des tâches accomplies en équipe. Celles-ci vont de la construction d'une situation problématique au dégagement de systèmes pertinents d'activités humaines.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
M. Carel
- ERU-62177 Sujets spéciaux (économie rurale)**
3 cr R
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
- ERU-62996 Agro-industrie et commerce international**
3 cr* A LST 3-0-0-6
CC : ERU-60194
Rappel de la théorie et analyse des grands courants d'échange internationaux des produits du secteur agroalimentaire. Production nationale et agriculture. Négociations de l'OMC, négociations bilatérales et trilatérales et agriculture. Ententes sectorielles et multilatérales et agriculture. Nouvelles réalités du commerce international des produits agricoles.
41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
R. Saint-Louis

ERU-62997 Théorie et modélisation du développement agroalimentaire

3 cr H LST 3-0-0-6

Hypothèses du modèle micro et macroéconomique standard qui sont invalidées dans les économies en sous-développement ou en transition. Étude analytique et validation quantitative des théories d'évolution socioéconomique proposées par Binswanger, Kornai, Hardin, Schultz, Mellor, Lewis, Ranis-Fei, Jorgenson, Todaro, Boserup, Marx, Kolm et Boulding. Synthèse de paradigmes de transition et de développement. Applications des principaux types d'analyses empiriques utiles à déterminer ou à valider les politiques économiques dans les pays économiquement moins développés.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

P. Calkins

ERU-63157 Développement agroalimentaire

3 cr R H CDLT 3-0-0-6

Étude de trois thèmes actuellement majeurs dans le domaine du développement agroalimentaire, soit la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des ménages; la finance rurale et la microfinance; la compétitivité des filières agroalimentaires, l'intégration régionale et le commerce international.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

F. Martin

ERU-63277 Agriculture et ressources naturelles

3 cr H LST 3-0-0-6

Application des concepts et outils de l'économie des ressources naturelles et de l'environnement aux domaines de l'agriculture, de la forêt, des pêches et de l'environnement dans leurs dimensions microéconomiques et macroéconomiques. Économie de la conservation de la nature. Évaluation des bénéfices et coûts environnementaux. Approche statique et dynamique (contrôle optimal). Politiques et instruments de gestion de l'environnement. Multifonctionnalité.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

G. Debailleul

ERU-63399 Ruralité et sous-développement

3 cr A SC 3-0-0-6

Nature et dimensions du problème de sous-développement socioéconomique relatif des populations rurales, notamment (non exclusivement) dans les pays économiquement moins développés. Étude basée sur des milieux spécifiques connus des participants, une sélection de lectures et la confrontation de points de vue et d'expériences professionnelles. Des énoncés théoriques et des analyses de situations concrètes font l'objet chaque semaine de présentations orales et d'échanges structurés. Une synthèse individuelle écrite en terme de problématique globale d'une petite région de son choix est remise à la fin du cours par chacun des participants.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

M. Carel, G. Debailleul

ERU-64029 Microéconomie appliquée

3 cr A LTS 3-0-0-6

L'objectif du cours est d'amener les étudiants à maîtriser des concepts microéconomiques pour qu'ils soient capables de les appliquer adéquatement dans leurs travaux de recherche dans des domaines tels que : le commerce international, l'économie de la consommation, etc. On y aborde les thèmes de la firme en concurrence parfaite, les mesures de bien-être, les externalités, le comportement des firmes dans un environnement imparfaitement concurrentiel, la théorie des jeux, l'économie de l'information et le

risque. Des problèmes théoriques sont exposés et des applications microéconométriques sont discutées.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

B. Larue

ERU-64195 Commerce international

3 cr H 3-0-0-6

Analyse des modèles expliquant les flux du commerce international. Impact de l'intervention gouvernementale sur les échanges commerciaux, plus particulièrement les tarifs, les tarifs-quotas, les quotas à l'importation, les subventions et les restrictions à l'exportation. Le commerce et le bien-être dans une économie ouverte sont analysés, de même que les traités bilatéraux et multilatéraux de libre échange. Les raisons motivant les divergences de l'optimalité du commerce international sont abordées.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

B. Larue

ERU-65702 Projet d'intervention stratégique

6 cr AH GCILM 2-0-0-16

PR : ERU-60194 ou MNG-65343

CC : ERU-60197

Ce cours consiste à analyser un problème auquel est confrontée au moins une entreprise du secteur agroalimentaire. Les étudiants doivent déceler le problème, présenter les contextes économique, politique et réglementaire qui le caractérisent, utiliser des méthodes appropriées pour le traiter et déterminer les forces et les limites de leur travail.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

Robert St-Louis

ERU-66507 Analyse économique des politiques agroalimentaires

3 cr H LT 3-0-0-6

Fondement de l'analyse du bien-être, optimum de Pareto, principe de la compensation, surplus et rente économiques, pertinence de l'intervention de l'état et implication sur l'efficacité économique, fonctionnement des politiques agricoles (soutien et stabilisation des prix et des revenus, subventions, gestion de l'offre, etc.). Initiation aux mesures des impacts des politiques en utilisant des données réelles. La place et le rôle de l'État dans les grands courants de la pensée économique. La place de l'agriculture dans le développement économique et les motifs d'intervention de l'État. La conjonction des forces économiques et politiques qui concourent à la création d'une politique agricole d'ensemble. Les fondements théoriques et l'évolution des politiques agricoles et agroalimentaires.

41.02 FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

R. Romain, M. Morisset

ÉCONOMIQUE**ECN-60206 Séminaire d'économétrie**

3 cr H SL 3-0-0-6

Ce cours traite de l'identification et de l'estimation de modèles non paramétriques et semi-paramétriques en économie. Une attention particulière est portée à la programmation en langage matriciel OX des estimateurs étudiés. On aborde des modèles en tant que variables continues et discrètes (ex. : variables dichotomiques, censurées, modèles de sélection).

33.03 FSS-Département d'économie

C. Bellemare

ECN-60213 Théorie de l'économie internationale

3 cr H L 3-0-0-6

Causes et effets du commerce international : les modèles classique et néoclassique; les avantages comparatifs; études empiriques. Théorie et pratique

de la politique commerciale : les tarifs et quotas; les unions douanières; expériences actuelles.

33.03 FSS-Département d'économie

B. Larue

ECN-60214 Théories du développement économique

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours cherche à présenter un bilan critique des théories du développement économique tant dans ses dimensions micro que macroéconomique. Ce cours mettra particulièrement l'accent sur les développements récents dans le domaine. La première partie du cours consacrée aux aspects microéconomiques du développement accorde une attention spéciale au secteur de l'agriculture. La seconde partie traite des fondements théoriques des politiques dans les pays économiquement moins développés.

33.03 FSS-Département d'économie

S. Dessy

ECN-60216 Économie publique

3 cr A L 3-0-0-6

Démarche normative face aux interventions gouvernementales : théorie du bien-être, tarification des services publics, analyse coûts-bénéfices. Démarche positive face aux interventions : facteurs de croissance, théorie économique des processus politiques et de la bureaucratie, choix des instruments d'intervention. Applications sectorielles et rémunération. Relations intergouvernementales, fédéralisme et gouvernement local.

33.03 FSS-Département d'économie

J.-Y. Duclos

ECN-60219 Théorie macroéconomique I

3 cr A L 3-0-0-6

Détermination du revenu national, de l'emploi, du niveau général des prix et des salaires, des taux d'intérêt et des taux de change à court terme. Politique de régulation conjoncturelle de l'État par la monnaie et le budget.

33.03 FSS-Département d'économie

B. Carmichael

ECN-60223 Lectures

3 cr AH 0-0-0-9

33.03 FSS-Département d'économie

ECN-61600 Théorie microéconomique II

3 cr H L 3-0-0-6

Théorie de l'équilibre général et efficacité économique. Effets externes et biens publics. Information et marchés. Théories de l'oligopole. Incertitude et coûts de transaction. Équilibre avec rationnement. Choix intertemporels.

33.03 FSS-Département d'économie

M. Truchon

ECN-61601 Séminaire d'économie publique

3 cr H SL 3-0-0-6

Dans une première partie, on aborde les problèmes posés par les biens (ou maux) publics, le partage des coûts d'un service public, le recours à des contributions volontaires, l'effet de la concurrence entre juridictions sur le niveau et la diversité des biens publics, la pollution, etc. La deuxième partie porte sur des questions de choix social : la capacité des procédures de vote utilisées dans nos sociétés démocratiques à produire des résultats qui reflètent la volonté de la majorité. On étudie différentes procédures, leurs propriétés et leurs paradoxes, le vote stratégique, etc.

33.03 FSS-Département d'économie

P. Gonzalez

ECN-61694 Économétrie

3 cr A L 3-0-0-6

Régression avec les variables explicatives aléatoires. Notions élémentaires sur la convergence en probabilité, la convergence en distribution.

- Estimation dans les modèles à équations multiples; moindres carrés à deux étapes, méthode des variables instrumentales, moindres carrés à trois étapes, maximum de vraisemblance à information limitée et à information complète. Étude de la convergence de ces estimateurs. Traitement des séries chronologiques. Analyse des données. En plus, un certain nombre de sujets appliqués seront discutés en classe.
33.03 FSS-Département d'économique L. Khalaf
- ECN-61773 Économie monétaire et financière**
3 cr A L 3-0-0-6
Les sujets couverts sont les suivants : programmation dynamique, modèles de valorisation des actifs financiers, intermédiation financière, demande de monnaie, monnaie et cycles économiques.
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-61777 Méthodes d'analyse dynamique en économique**
3 cr H L 3-0-0-6
Solution et stabilité de systèmes d'équations différentielles. La théorie de la commande optimale : le calcul des variations et le principe du maximum de Pontryagin. Application de la théorie de la commande optimale à une variété de problèmes économiques; par exemple la croissance optimale, la théorie de l'investissement, l'économie de la publicité, la taxation optimale, l'économie des ressources naturelles et de l'environnement, l'économie urbaine.
33.03 FSS-Département d'économique N. Bergeron
- ECN-61961 Économie du secteur public I**
3 cr A 3-0-0-6
Théorie économique normative du secteur public : affectation des ressources et efficacité économique (demande, offre, fonction de production, etc.); imperfection des marchés (externalités, information, économie d'échelle, monopole, bien public, etc.); intervention de l'État et souveraineté du consommateur (analyse de rentabilité); application à des politiques particulières (transport, pollution, éducation, logement, etc.). Ce cours est destiné aux étudiants de la maîtrise en analyse des politiques (M.A.P.).
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-61965 Méthodes d'analyse des politiques I**
3 cr A LT 2-0-2-5
Le cours se veut le plus «modulaire» possible. Éléments d'une théorie générale des systèmes. Théorie des choix; construction de fonction d'utilité, de pertes; choix à critères multiples. Programmation linéaire : application aux problèmes d'affectation, à la programmation par objectifs. Modèles intersectoriels : application à l'évaluation des politiques publiques. Ordonnement des activités. Aperçu de la théorie des jeux. Ce cours est destiné aux étudiants de la maîtrise en analyse des politiques (M.A.P.).
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-61991 Finances internationales**
3 cr A L 3-0-0-6
La balance des paiements et le marché des changes. L'analyse économique des régimes de taux de change fixe et flexible. La politique monétaire, la politique budgétaire et la balance des paiements en économie ouverte. Modèles de détermination de la balance courante, des mouvements de capitaux et du taux de change. Les ajustements réels et financiers. La dynamique des taux de change.
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62215 Sujets spéciaux (économique)**
1 cr R
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62216 Sujets spéciaux (économique)**
2 cr R
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62217 Sujets spéciaux (économique)**
3 cr R H
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62519 Économie des ressources naturelles**
3 cr A L 3-0-0-6
Introduction théorique à l'économie des ressources naturelles, tant renouvelables (pêcheries mais aussi eau et sols) que non renouvelables (structure des marchés, exploration, incertitude et applications économétriques). Rappel de notions d'optimisation; introduction au contrôle optimal et à la programmation dynamique stochastique. Cours pour économistes (également ruraux, forestiers) et ingénieurs (particulièrement civils, miniers).
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62612 Atelier de recherche du deuxième cycle**
3 cr H S 3-0-0-6
Présentation des sujets de mémoire et d'essai par les étudiants du deuxième cycle en économique.
33.03 FSS-Département d'économique C. Constantatos
- ECN-62635 Séminaire en analyse des politiques II**
3 cr R H 3-0-0-6
Le séminaire porte sur un secteur particulier de politique gouvernementale : les affaires urbaines, les affaires sociales, la politique de la science, les ressources humaines ou les ressources naturelles. Ce cours est destiné aux étudiants de la maîtrise en analyse des politiques (M.A.P.).
33.03 FSS-Département d'économique G. Bélanger
- ECN-62645 Fluctuations et croissance**
3 cr A L 3-0-0-6
Consommation. Investissement. Taux de change. Monnaie et finance. Régulation conjoncturelle nationale et internationale. Croissance, productivité et politique financière à long terme.
33.03 FSS-Département d'économique S. Gordon
- ECN-62649 Séminaire d'économie de l'env. et des ressources naturelles**
3 cr H SL 3-0-0-6
Introduction théorique et pratique à l'économie de l'environnement. Théorie des externalités et analyse d'instruments économiques (taxes, permis échangeables). Principales méthodes de quantification des externalités (évaluation contingente, méthodes hédonistes, coûts de transport, etc.). Applications, notamment forestières et agricoles. Concept de durabilité et mise en œuvre. Cours pour économistes, ingénieurs et juristes «quantitatifs».
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62650 Séminaire de fluctuations et croissance**
3 cr H SL 3-0-0-6
Thèmes choisis en économie théorique ou appliquée concernant les fluctuations de l'inflation et du chômage et la croissance économique.
33.03 FSS-Département d'économique B. Carmichael
- ECN-62864 Organisation industrielle**
3 cr A LS 3-0-0-6
Organisation industrielle : structure, comportement, performance. La théorie de la firme, les théories de l'oligopole avec produits homogènes et différenciés. La théorie de l'information, la publicité, l'intégration verticale et horizontale, la théorie des prix.
33.03 FSS-Département d'économique C. Constantatos
- ECN-62931 Séminaire de thèse**
2 cr* AHE S 1-0-0-5
Présentation des sujets de thèse de doctorat par les étudiants de troisième cycle en économique.
33.03 FSS-Département d'économique
- ECN-62954 Économétrie appliquée**
3 cr A LT 3-0-0-6
Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les nombreuses dimensions d'ordre pratique soulevées par l'utilisation des méthodes économétriques et des techniques d'estimation et de prévision. L'accent sera ainsi mis sur des problèmes de modélisation et d'application et les étudiants sont censés avoir acquis une connaissance de base en statistique et en économie, et ne pas être mal à l'aise avec l'ordinateur.
33.03 FSS-Département d'économique B. Shearer
- ECN-63046 Économie du travail**
3 cr A L 3-0-0-6
Étude avancée de l'offre et de la demande de main-d'œuvre au niveau sectoriel et agrégé. On aborde aussi les thèmes suivants : nature du contrat de travail, capital humain et cycle vital, discrimination, syndicalisme, chômage naturel et roulement de la main-d'œuvre, répartition fonctionnelle et personnelle des revenus, pauvreté. Accent sur les résultats économétriques récents.
33.03 FSS-Département d'économique B. Fortin
- ECN-63196 Théorie microéconomique I**
3 cr A L 3-0-0-6
Fondements de la théorie économique à partir de la théorie des jeux. Jeux statiques et séquentiels en information complète et incomplète. Théorie des échanges. Théorie de l'espérance d'utilité et de la décision bayésienne. Design de mécanisme en stratégies dominante et bayésienne. Modèles d'agence. Introduction aux modèles évolutionnaires et à l'économie expérimentale.
33.03 FSS-Département d'économique P. Gonzalez
- ECN-63357 Économie publique I**
3 cr H LT 3-0-0-6
Ce cours traite des thèmes suivants : la prise de décision dans le secteur public : la taxation, la fiscalité fédérale, provinciale et municipale, l'analyse coûts-bénéfices et la rationalisation budgétaire, l'effet des finances et des dépenses publiques sur l'allocation des ressources et la répartition des revenus, les politiques macroéconomiques, etc.
33.03 FSS-Département d'économique D. Guindon
- ECN-63594 Séminaire d'organisation industrielle et réglementation**
3 cr H SL 3-0-0-6
Dans ce séminaire, la théorie moderne de l'oligopole est étudiée. Le rôle de la dynamique, des contraintes de capacité et de l'information est analysé. La littérature empirique est ensuite revue. Finalement, des questions particulières sur le rôle du gouvernement dans le fonctionnement des marchés sont abordées.
33.03 FSS-Département d'économique P. Barla
- ECN-63722 Théorie macroéconomique II**
3 cr H L 3-0-0-6
L'objectif de ce cours est l'analyse de modèles dynamiques d'équilibre général. Dans un premier temps, l'accent est mis sur les techniques de programmation dynamique en temps discret et continu, en environnement déterministe et stochastique. Par la suite, nous couvrons des éléments des grands thèmes de la macroéconomie : prix des actifs, cycles, croissance endogène et politiques de stabilisation.
33.03 FSS-Département d'économique S. Gordon
- ECN-63723 Séminaire d'économie du travail**
3 cr H SL 3-0-0-6
Thèmes et problèmes choisis en économie du travail.
33.03 FSS-Département d'économique B. Shearer

ECN-63724 Modélisation du développement économique
3 cr H SL 3-0-0-6

Ce cours met l'accent sur plusieurs méthodes de modélisation économique à des économies en développement. La première partie aborde les méthodes de programmation linéaire appliquées aux ménages, à la nouvelle économie des villages et du terroir et à la modélisation sectorielle de l'économie des pays en voie de développement. La deuxième présente les méthodes et techniques en interdépendance économique générale en mettant l'accent sur la prise en compte des contraintes macroéconomiques qui s'imposent aux ménages, aux entreprises, à l'État et aux relations avec le reste du monde.

33.03 FSS-Département d'économique

B. Decaluwé

ECN-64014 Problèmes économiques internationaux
3 cr AH S 3-0-0-6

Le cours aborde les principaux problèmes économiques, monétaires, financiers et commerciaux internationaux. L'accent est mis sur la position du Canada face à ces problèmes. À titre d'exemple, ce cours pourrait aborder les questions suivantes : la libéralisation des échanges commerciaux internationaux et les négociations multilatérales, le problème de l'endettement international des économies semi-industrialisées et en voie de développement, etc. Ce cours est réservé aux étudiants de la maîtrise en relations internationales (RLI).

33.03 FSS-Département d'économique

B. Beaudreau

ECN-64019 Les Politiques canadiennes et québécoises du commerce ext.
3 cr AH 3-0-0-6

Ce cours cherche à donner aux étudiants une information sur les politiques canadiennes et québécoises du commerce extérieur. Il tente d'identifier les objectifs recherchés, les instruments mis en place et les résultats des politiques. Par ce cours, l'on souhaite amener les étudiants à évaluer (par des méthodes quantitatives appropriées) l'efficacité des instruments de la politique du commerce extérieur en regard des objectifs avoués de ces politiques. Ce cours est réservé aux étudiants de la maîtrise en relations internationales (RLI).

33.03 FSS-Département d'économique

B. Beaudreau

ECN-64021 Séminaire sur le commerce international
3 cr AH S 3-0-0-6

Ce séminaire est orienté vers l'étude des instruments d'intervention dans le commerce extérieur. L'on mettra l'accent sur plusieurs thèmes portant sur les accords internationaux (GATT, Kennedy Round, Tokyo Round, etc.), les institutions chargées de promouvoir le commerce extérieur, ou sur les conséquences des mouvements importants dans les flux d'échanges extérieurs. Ce cours est réservé aux étudiants de la maîtrise en relations internationales (RLI).

33.03 FSS-Département d'économique

A. Lagana

ECN-64293 Fondements statistiques de l'économétrie II
3 cr A 3-0-0-6

Théorie de la probabilité : variable aléatoire, fonction de densité, fonction de distribution, moments, fonction génératrice de moments, fonctions caractéristiques. Principales fonctions de densité : normale, T de student, X², F. Lois des grands nombres et théorèmes de la limite centrale. Théorie de l'inférence statistique et tests d'hypothèse : méthode du maximum de vraisemblance. Tests emboîtés et non emboîtés. Méthodes non linéaires d'estimation.

33.03 FSS-Département d'économique

L. Khalaf

ECN-64703 Économétrie I
3 cr H LT 3-0-0-6

Régression multiple en écriture matricielle en insistant sur les hypothèses du modèle. Problèmes particuliers

de multicollinéarité, de non-sphéricité des erreurs et d'autocorrélation. Méthode des moindres carrés généralisés, de l'usage des variables instrumentales, du modèle à retards échelonnés et du problème d'identification dans les modèles à équations simultanées.

33.03 FSS-Département d'économique

D. Bolduc

ECN-64717 Problèmes de dév. économique dans le contexte international
3 cr A 3-0-0-6

PR : ECN-11484, ECN-11485

Le sujet de ce séminaire est l'étude de quelques problèmes touchant le développement socioéconomique des pays du Tiers-Monde dans le contexte des relations internationales. Le séminaire se fixe deux objectifs : le premier est d'enseigner à l'étudiant comment aborder ces problèmes dans une perspective pluridisciplinaire qui tiendrait compte du rôle des facteurs historiques, institutionnels et politiques dans l'analyse des problèmes économiques du développement. Le deuxième est d'exercer l'étudiant à la rédaction et à la présentation de ses recherches d'une manière cohérente, claire et pertinente. Il s'agit, en somme, de l'aider à acquérir le fameux « esprit de synthèse ». (MRI).

33.03 FSS-Département d'économique

A. Ayoub

ECN-64719 Économie de la santé
3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours propose une synthèse de l'analyse économique des services de santé : caractéristiques de la demande et de l'offre des services, évolution des coûts, efficacité des programmes, méthodes de financement, problèmes des marchés du travail et de l'industrie des produits pharmaceutiques, remise en question des assurances publiques. Les applications privilégient la situation québécoise. (MBA).

33.03 FSS-Département d'économique

G. Bélanger

ECN-65132 Essai

15 cr*

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-65198 L'Économie managériale en foresterie
3 cr H S 3-0-0-6

Ce séminaire, impliquant la participation de praticiens du domaine, propose une réflexion poussée relative aux concepts et aux modalités pratiques de l'économie managériale et de la finance, appliqués à la production et à l'utilisation des ressources forestières. On abordera en profondeur des thèmes comme l'analyse de situations, la prise de décisions dans différents univers, l'analyse coûts-avantages des investissements dans les ressources forestières, dans la transformation, dans l'évolution des marchés et dans l'évaluation de l'utilisation intégrée de l'environnement forestier.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

J.-M. Pouliot

ECN-66054 Séries chronologiques
3 cr H L 3-0-0-6

Introduction théorique et pratique à l'économétrie des séries chronologiques. Rappels d'algèbre linéaire et de probabilités; modèles linéaires univariés et multivariés; analyse spectrale; filtre de Kalman; hétéroscédasticité conditionnelle et modèles en temps continu. Méthodes bayésiennes et chaînes markoviennes abordées si le temps le permet. Applications en économie et en finance.

33.03 FSS-Département d'économique

S. Gordon

ECN-66655 L'Économie internationale et les firmes multinationales
3 cr AH L 3-0-0-6

Ce cours vise à faire la lumière sur l'économie internationale des firmes multinationales. L'approche

est, à la fois historique, théorique et empirique. Nous nous interrogeons sur les fondements des marchés dits libres et le rôle des réseaux.

33.03 FSS-Département d'économique

B. Beaudreau

ECN-66656 Développement durable, ressources et environnement
3 cr AH L 3-0-0-6

Ce cours est un survol systématique du problème du développement durable dans un monde où l'usage des ressources épuisables est nécessaire, en particulier les ressources environnementales. L'analyse de ce problème est faite selon deux voies inséparables, l'une qualifiée de positive et l'autre de normative, en ce sens qu'elle propose des interventions de nature politicoéconomique.

33.03 FSS-Département d'économique

N.M. Hung

ECN-66769 Analyse des politiques macroéconomiques
3 cr AH L

Ce cours porte sur l'analyse des politiques macroéconomiques. Celles-ci permettent de comprendre les interactions entre les outils de gestion à la disposition des gouvernements et les objectifs à atteindre. Certaines des actions gouvernementales visent la conjoncture à court terme, d'autres, la croissance à long terme. Les institutions nationales et internationales qui gèrent les politiques monétaires, budgétaires ou autres sont analysées en détail. Des questions plus spécifiques telles les unions monétaires, les défis associés au vieillissement de la population ou la pauvreté pourront aussi être abordées.

33.03 FSS-Département d'économique

L. Samson

ECN-66770 Pauvreté et développement économique
3 cr AH L

La lutte contre la pauvreté est devenue un objectif central des politiques actuelles de développement économique. Ce cours vise à introduire les étudiants à tous les aspects importants de l'analyse économique de la pauvreté et des politiques de lutte contre la pauvreté. Le contenu couvre aussi bien les fondements théoriques que les méthodes d'analyse.

33.03 FSS-Département d'économique

J. Cockburn

ECN-66869 Économétrie financière
3 cr AH L 3-0-0-6

Ce cours porte sur l'analyse économétrique des données financières. Après une introduction aux modèles linéaires - des modèles autorégressifs, des moyennes mobiles ainsi que des représentations espace-état (filtre de Kalman) - une attention particulière est portée sur la modélisation de la volatilité. On étudie les modèles de type ARCH, GARCH ainsi que des modèles de la volatilité stochastique.

33.03 FSS-Département d'économique

S. Gordon

ECN-67126 Fondements statistiques de l'économétrie I
3 cr AH L 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de transmettre la connaissance des principaux outils économétriques à l'étudiant inscrit au doctorat. Ces outils sont nécessaires à la compréhension des développements récents, qui sont étudiés dans des cours spécialisés. L'étudiant doit connaître les concepts de base du modèle linéaire classique.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67127 Histoire de la pensée économique
3 cr AH L 3-0-0-6

Ce cours porte un regard critique sur l'évolution de la pensée économique à travers le temps. Sur un fond historique, nous étudions les événements qui ont marqué la pensée dans plusieurs champs de l'économie.

33.03 FSS-Département d'économique

Bernard Beaudreau

ECN-67128 Examens de synthèse : théorie économique

2 cr E L 6-0-0-0

Examens de synthèse.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67129 Examen de spécialisation : développement économique

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67130 Examen de spécialisation : économétrie

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67131 Examen de spécialisation : économie du travail

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67132 Examen de spécialisation : organisation industrielle

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67133 Examen de spécialisation : économie internationale

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67134 Examen de spécialisation : économie publique

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67135 Examen de spécialisation : fluctuations et croissance

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67136 Examen de spécialisation : ressources naturelles et énergie

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ECN-67137 Examen de spécialisation : économie agroalimentaire

1 cr E L 3-0-0-0

Examen de spécialisation.

33.03 FSS-Département d'économique

ÉDUCATION**EDC-62341 Sujets spéciaux**

3 cr R

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

EDC-64727 Épistémologie et éducation

3 cr A LS 3-0-0-6

Ce cours est une initiation à la réflexion épistémologique contemporaine, conçue comme l'élucidation de ce qui rend possible la construction des savoirs, qu'il s'agisse d'un savoir privé ou d'un savoir savant. À cet effet, les participants seront invités à expliciter et à structurer leur propre épistémologie spontanée, puis à la complexifier par la prise de connaissance des épistémologies établies dans leur version éducative.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

M. Larochelle

EDC-65053 Mise en œuvre de programmes d'enseignement I

3 cr H LTSD 3-0-0-6

Le but du cours vise l'appropriation d'un nouveau programme d'enseignement par les gestionnaires et les intervenants du milieu scolaire. Les orientations, les méthodes et le matériel d'enseignement et d'évaluation sont analysés. La démarche développement et mise en œuvre de programmes d'enseignement est privilégiée. Les participants détermineront leurs besoins de perfectionnement continu, intégreront ou créeront un réseau d'information pour assurer une mise en œuvre réussie des éléments nouveaux du programme.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

J.-P. Fournier

EDC-65804 Controverses et éducation : une introduction

3 cr H S 3-0-0-6

À travers les siècles, trois grands ensembles de représentations caractérisent les objets. Ce sont les représentations naturelle, sociale et sémiotique. Les objets étant de nature complexe, hétérogène et dynamique, la théorie « acteur-réseau » offre une autre façon de les analyser; elle met l'accent sur le développement du savoir en lien avec le pouvoir.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

R.-M. Fountain

EDC-66084 Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels

3 cr H LMT 3-0-3-3

Traitement et analyse des données qualitatives avec l'un des logiciels suivants : NUD*IST, Atlas/ti, NVivo. Réflexion sur le design d'un plan de traitement et sur les méthodes assurant la validité du travail. Comparaison d'instruments en fonction des phénomènes étudiés et de son style d'apprentissage. Lectures, schématisation et discussion-synthèse. Il est requis d'avoir suivi préalablement un cours de recherche qualitative.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

M. Kaszap

EDC-66392 Animation de groupe et analyse des besoins I

3 cr A TS 2-0-4-3

Il s'agit d'une sensibilisation à l'animation de groupe et à l'analyse des besoins de formation. Cette première phase de formation, située au début du programme, permet aux personnes de prendre collectivement en charge la définition de leur propre projet de formation et de se positionner comme cochercheurs. La formation est surtout axée sur la réflexion à partir de l'expérimentation des stratégies spontanées et usuelles d'animation ainsi que sur la reconnaissance des enjeux affectifs, psychosociaux et politiques de l'animation et du travail en groupe.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

EDC-66473 Le Plaisir de faire apprendre

3 cr E AEMT 3-0-2-4

Le cours vise à permettre aux personnes inscrites au doctorat d'améliorer leur capacité de faire apprendre en contexte universitaire, de s'entraider au sein d'une communauté d'apprentissage ainsi que de réaliser des changements significatifs dans un cours à offrir à court terme. Deux conditions sont exigées de toute personne intéressée : d'abord être motivée à améliorer son processus d'enseignement-apprentissage et deuxièmement, offrir un cours de niveau universitaire à la session d'automne ou d'hiver suivant immédiatement la session du cours.

35.01 FSE-Département d'éducation physique

S. Talbot

EDC-66536 Expériences de recherche

3 cr AH S 3-0-0-6

Ce séminaire vise la compréhension des pratiques de recherche en éducation. Des chercheurs de différents champs de l'éducation viendront présenter leurs

expériences de recherche. Ainsi, les étudiants seront appelés à se familiariser aux diverses étapes d'une recherche, à ses limites, aux choix des méthodes et des stratégies, à l'interprétation et à la communication de résultats, en fait, aux dimensions concrètes d'un travail de recherche.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

D. Jeffrey

EDC-66765 Activité de synthèse

3 cr AHE MI 1-0-0-8

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à intégrer, de façon concrète, les connaissances acquises au cours du premier volet de formation dispensé dans le cadre du programme de diplôme sur mesure sur la réussite éducative. Tout en contribuant à l'ajout de connaissances sur les processus, ce cours vise surtout la mise en application de ces connaissances dans le cadre d'un projet concret en milieu de travail qui colle à la réalité des personnes et permet le transfert des apprentissages au quotidien.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Équipe de professeurs

EDC-66779 Les Relations entre l'école et la famille

1 cr E TS 1-0-1-1

Ce cours porte sur les habiletés à développer afin de favoriser une meilleure relation entre l'école et la famille, d'améliorer la communication avec les parents, d'encourager la participation parentale à la carrière scolaire des enfants et, le cas échéant, de renforcer les compétences parentales favorisant la réussite scolaire.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

F. Guay

ÉDUCATION PHYSIQUE**EDP-61903 Practicum en éducation physique et sportive**

3 cr AH

Vivre un processus d'intégration dans un milieu professionnel dans le but de mettre à l'épreuve ses cadres de références pour planifier, faire interagir et évaluer une intervention éducative dans un milieu scolaire ou communautaire (entraînement, éducation physique adaptée, plein air, etc).

35.01 FSE-Département d'éducation physique

Équipe de professeurs

EDP-63223 Supervision en éducation physique et sportive

3 cr A CLST 3-3-0-3

Conception de l'intervention pédagogique. Les notions de supervision et de régulation de l'interaction en éducation physique et sportive. Les modèles de supervision pédagogique. Les techniques de prélèvements d'information (observation, perception), les stratégies d'analyse de données et les modalités de diffusion. La relation d'aide et l'éthique en supervision.

35.01 FSE-Département d'éducation physique

J. Gagnon

EDP-63229 Recherche en intervention en éducation physique et sportive

3 cr H CLST 3-0-0-6

Étude des conclusions et méthodologies de la recherche portant sur l'intervention des professionnels en éducation physique et sportive.

35.01 FSE-Département d'éducation physique

G. Demers

EDP-65438 Lectures dirigées

1 cr R AHE

35.01 FSE-Département d'éducation physique

Environnement

- EDP-65439 Lectures dirigées**
2 cr R AHE
35.01 FSE-Département d'éducation physique
- EDP-65440 Lectures dirigées**
3 cr R AHE
35.01 FSE-Département d'éducation physique
- EDP-65441 Sujets spéciaux (éducation physique)**
1 cr R AHE
35.01 FSE-Département d'éducation physique
- EDP-65442 Sujets spéciaux (éducation physique)**
2 cr R AHE
35.01 FSE-Département d'éducation physique
- EDP-65443 Sujets spéciaux (éducation physique)**
3 cr R AHE
35.01 FSE-Département d'éducation physique
- EDP-65445 Essai**
12 cr AHE
35.01 FSE-Département d'éducation physique
- EDP-66572 Diffusion de la recherche en éducation physique et sportive**
3 cr H LST 3-0-3-3
Analyse de la forme et des constituantes de divers types de travaux scientifiques en éducation physique et sportive. Apprentissage de règles et de procédures propres à la diffusion de travaux scientifiques. Rédaction, sous diverses formes, de documents relatifs au processus de diffusion de la recherche. Présentation de travaux de recherche publiés ou originaux.
35.01 FSE-Département d'éducation physique
D. Martel
- EDP-66573 Planif. et évaluation en éducation physique et sportive**
3 cr A CLST 3-3-0-3
Planification et évaluation en éducation physique et sportive selon un modèle de formation par compétences. L'évaluation du développement physique, des habiletés motrices, des habitudes de vie et des attitudes en éducation physique et sportive.
35.01 FSE-Département d'éducation physique
C. Savard

ENVIRONNEMENT

- ENV-65433 Toxicologie agroenvironnementale**
3 cr H LSC
Introduction à la toxicologie et à l'agrototoxicologie. Les cycles des produits chimiques dans l'environnement agricole. Les effets des classes majeures des contaminants organiques et inorganiques pouvant affecter les agroécosystèmes. Les analyses chimiques et biologiques des contaminants. La notion de substance toxique et la relation dose-réponse en écotoxicologie. Les transferts de contaminants dans la chaîne trophique. La gestion du risque. Les utilisations potentielles des résidus en agriculture.
41.04 FSAA-Département de phytologie
C.J. Beauchamp
- ENV-65789 Traitement des matériaux contaminés (INRS : GEO-9801)**
3 cr H LS 3-0-0-6
Ce cours a pour objectif de familiariser les participants avec les méthodes physiques de restauration des sols, des sédiments et des boues. Ces méthodes comprennent principalement les techniques de concentration gravimétriques et les techniques de flottation. Les procédés de caractérisation nécessaires à leur application seront aussi étudiés.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
M. Bergeron

- ENV-66406 Stage international en développement durable**
3 cr R E G 0-0-0-9
PR : SOC-64749
Le but de ce stage est de permettre aux étudiants de se familiariser avec une problématique de développement durable en contexte étranger. Les participants sont normalement reçus par une institution universitaire avec qui la Chaire Unesco a des liens de collaboration. Les étudiants sont encadrés par un professeur ou une équipe de professeurs de l'Université Laval. Les sujets de stage doivent avoir un lien avec les aspects sociaux et institutionnels du développement durable. Des exemples de thème : la ville et le développement durable; la gestion durable des forêts; l'agriculture et le développement durable; les enjeux sociaux des problèmes écologiques; changements institutionnels et développement durable.
33.01 FSS-Département de sociologie
L. Guay

- ENV-66676 Pratiques de gestion intégrée des ressources et de l'espace**
6 cr E S 6-0-0-12
Ce cours intégrateur de type multidisciplinaire vise à donner à l'étudiant une formation pratique de la gestion intégrée des ressources et de l'espace. L'étudiant doit choisir et réaliser une expérience pratique sur le terrain. Trois ou quatre cas d'étude sont possibles. Les études de cas proposées sont variées (gestion intégrée de l'environnement nordique, gestion intégrée des paysages forestiers récréotouristiques ou gestion intégrée des ressources naturelles et impacts sur la biosphère et le territoire). Ce cours intégrateur devrait conduire l'étudiant à déterminer le sujet de son essai.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
Groupe de professeurs
- ENV-66681 Essai**
9 cr A M 0-0-0-27
Ce cours intégrateur permet à l'étudiant de rédiger individuellement un texte portant sur un sujet environnemental intégrant au moins deux des quatre disciplines du programme : sciences de la Terre, sciences géographiques, biologie et sciences géomatiques. L'essai permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans un champ d'études et d'illustrer son aptitude à la synthèse.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
Groupe de professeurs

- ENV-66691 Méthodes de gestion intégrée des ressources et de l'espace**
6 cr E S 6-0-0-12
Ce cours intégrateur, de type multidisciplinaire, vise à donner à l'étudiant une formation de base en gestion intégrée des ressources et de l'espace, afin qu'il puisse intervenir dans la résolution de différents problèmes environnementaux. Différentes notions sont abordées : développement durable, biodiversité, conservation, approches de gestion, échelles temporelle et spatiale de gestion, approche multicritère.
37.05 FFG-Département de géographie
Groupe de professeurs

- ENV-66876 Séminaire : eau et territoire**
3 cr H LCS 3-0-0-6
PR : AME-65100, AME-65104, AME-63909
Ce séminaire aborde des sujets d'actualité dans le domaine de l'eau dans un contexte d'aménagement intégré du territoire. Il est axé sur la lecture d'articles scientifiques et de dossiers d'actualité ayant trait à la gestion de l'eau dans le territoire. Il s'intéresse particulièrement aux aspects méthodologiques pour entreprendre un projet professionnel ou de recherche sur la gestion de l'eau.
42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
M. Rodriguez

ÉPIDÉMIOLOGIE

- EPM-62616 Recherche appliquée au domaine de la santé**
3 cr H LSM 3-0-0-6
Élaboration d'un protocole de recherche. Précision de la question de recherche et de la problématique à l'étude, détermination des objectifs. Identification de la population visée et échantillonnage. Définition du devis d'étude; description des variables d'intérêt et des échelles de mesure; identification des sources d'information et des méthodes de collecte de renseignements. Codage et analyse des données. Prévion des ressources nécessaires. Considérations éthiques.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
C. Brisson
- EPM-62617 Concepts et méthodes en épidémiologie**
3 cr A LA 3-0-0-6
Ce cours offre une initiation complète à l'épidémiologie. Il permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances indispensables à la compréhension des études épidémiologiques. Les thèmes suivants sont étudiés en profondeur : types de populations, mesures de fréquence, types d'études, mesures d'association, mesures d'exposition, validité des mesures, causalité, mesures d'effet, précision des mesures, intervalles de confiance, stratégie d'analyse, lecture critique d'articles en épidémiologie.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
F. Meyer
- EPM-63785 Épidémiologie appliquée**
3 cr H S 3-2-0-4
PR : EPM-62617, EPM-66594
Ce cours fait suite au cours EPM-62617 Concepts et méthodes en épidémiologie. La perspective épidémiologique de l'analyse de la relation dose-réponse et de l'interaction est présentée. Les thèmes suivants sont aussi étudiés : surveillance, études écologiques, statistiques vitales, dépistage, épidémiologie clinique et épidémiologie des maladies infectieuses.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
Michel Alary
- EPM-64605 Sujets spéciaux (épidémiologie)**
1 cr R AHE 1-0-1-1
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
- EPM-64606 Sujets spéciaux (épidémiologie)**
2 cr R AHE 2-0-2-2
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
- EPM-64711 Théorie de l'épidémiologie**
3 cr* H L 3-0-0-6
PR : EPM-63785
Le cours vise à approfondir les notions théoriques concernant les devis et les analyses des études épidémiologiques. Il traite entre autres de causalité, de types d'études, d'appariement, d'erreurs dans les mesures, d'analyse des expositions polytomiques, d'interaction, de dépistage et de méta-analyse.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
E. Maunsell
- EPM-65055 Essais cliniques et d'interventions**
3 cr E L 3-0-0-6
Ce cours intensif se déroule sur sept semaines et vise l'apprentissage de la méthodologie des essais cliniques et d'interventions, en particulier par l'élaboration d'un protocole de recherche. L'étudiant doit sélectionner le sujet de son essai clinique, de préférence avant le début de la session. Tous les aspects des essais cliniques sont discutés, en insistant particulièrement sur l'analyse des données. On approfondit les essais cliniques évaluant l'efficacité de médicaments, de modalités

thérapeutiques et d'interventions. Les points suivants sont abordés : choix du devis d'étude, randomisation, étude à simple ou double insu, puissance statistique de l'étude, mesure d'efficacité et d'innocuité, méthodes d'analyses statistiques, analyses intérimaires, conduite et surveillance d'un essai clinique, incluant le monitoring des effets secondaires, éthique. Note - Le livre de référence du cours est indispensable pour suivre le cours et donc obligatoire.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

G. De Serres

EPM-65409 Examen de synthèse

3 cr E DM 0-0-0-9
PR : EPM-66598, EPM-66597, EPM-64711

Pour démontrer qu'il possède les connaissances requises et est capable de les appliquer dans une situation concrète, l'étudiant analyse une banque de données épidémiologiques, qui concerne un sujet autre que celui de sa thèse, et présente ses résultats dans un article scientifique. Il répond ensuite aux questions des examinateurs.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

François Meyer

EPM-65410 Examen du projet de recherche

3 cr AHE DM 0-0-0-9
PR : EPM-65409

L'étudiant rédige un document détaillé présentant son projet de recherche en vue de la thèse et défend ce dernier devant des examinateurs. L'étudiant démontre qu'il maîtrise les connaissances requises dans son domaine de spécialisation et que son projet de recherche est pertinent et conforme aux exigences du programme.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Direction de programme

EPM-66065 Épidémiologie clinique

3 cr A LM 3-0-0-6

Ce cours a été conçu pour répondre aux besoins des étudiants en sciences de la santé, qui désirent acquérir les connaissances nécessaires à l'initiation d'une carrière en recherche clinique. Il vise également à permettre aux personnes pratiquant les diverses professions cliniques d'appliquer les principes d'épidémiologie aux différents problèmes professionnels auxquels ils seront confrontés quotidiennement.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Y. Lacasse

EPM-66594 Biostatistique en épidémiologie

3 cr A LT 3-0-1½-4½

Lois de distribution : binomiale, Poisson, hypergéométrique, normale. Distributions d'échantillonnage : lois de Student, normale, du khi-carré, de Fisher. Inférence statistique pour les moyennes, proportions, taux et comparaisons de ces mesures : approches en approximation normale et exacte. Analyses simple, stratifiée et appariée. Concepts de modification et d'interaction. Analyse de tendance pour les proportions et les taux. Intégration des procédures de base de SAS.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Chantale Guimont

EPM-66595 Régression linéaire

3 cr H LT 3-0-1½-4½

PR : EPM-66594

Régression et corrélation linéaire simple et multiple. Régression linéaire pondérée. Analyses de variance et de covariance. Mesures répétées. Problèmes de sélection des variables, de diagnostic des valeurs aberrantes et d'ajustement des modèles. Diagnostic de la colinéarité. Le logiciel SAS, essentiel au cours, est utilisé de façon régulière.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

B. Abdous

EPM-66596 Analyse de données discrètes

3 cr H LT 3-0-1½-4½

PR : EPM-62617, EPM-66594

Régression logistique, binomiale et de Poisson, pour l'analyse multivariée des risques et des taux. Régression de Cox pour l'analyse des risques proportionnels avec données censurées. Estimation par la méthode du maximum de vraisemblance. Test et intervalle de confiance par les méthodes de Wald et du rapport de vraisemblance. Le logiciel SAS, essentiel au cours, est utilisé de façon régulière.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P.-M. Bernard

EPM-66597 Analyse avancée de données discrètes

2 cr A LTM 2-0-1-3

PR : EPM-66595, EPM-66596

Régressions logistique polytomique et ordinale. Méthode de régression GEE. Modèle à effets fixes, modèle à effets aléatoires. Modèles logistiques mixtes (multiniveau). Régression de Poisson. Modélisation des effets de cohorte, de période et d'âge. Les procédures GENMOD et MIXED de SAS sont essentielles.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Belkacem Abdous

EPM-66598 Analyse de survie

2 cr H LTM 2-0-1-3

PR : EPM-66595, EPM-66596

Régression de Cox. Variables liées au temps et extension du modèle de Cox. Concept de martingale. Formes fonctionnelles : simple, Poisson, splines. Événements multiples. Risques compétitifs. Modèle de fragilité (frailty models). Survie attendue. La procédure PHREG de SAS et le logiciel S-Plus sont utilisés.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

B. Abdous, P.-M. Bernard

EPM-66599 Épidémiologie des grands problèmes de santé

1 cr A LMS 1-0-0-2

Causes de morbidité et de mortalité au Québec, au Canada et dans le monde. Différences géographiques et tendances temporelles. Épidémiologie des principaux problèmes de santé : maladies cardiovasculaires, cancers, maladies infectieuses, sida, diabète, handicaps, accidents, santé mentale.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

EPM-66600 Séminaire de recherche

1 cr AH S 1-0-0-2

Ce cours s'inscrit dans le cadre des activités scientifiques régulières et des échanges entre les étudiants au doctorat et les professeurs du programme. L'étudiant présente son projet de recherche : état des connaissances, objectifs, méthodologie, considérations pratiques, résultats attendus. Le projet est discuté par les étudiants et les professeurs du programme.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P. Levallois, P. de Wals

EPM-66601 Sujets spécifiques en analyse statistique

2 cr R AH LTM 2-0-1-3

PR : EPM-66595, EPM-66596

Selon la demande, les sujets suivants peuvent être traités : analyse des données en agrégats (PROC MIXED de SAS); modèles d'équations structurales (PROC CALIS de SAS); échantillonnage et problèmes connexes; Anova et Manova; estimation non paramétrique et techniques de lissage.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

B. Abdous

EPM-66762 Séminaire de recherche clinique I

2 cr AH PT 2-0-0-4

Ce cours constitue une activité d'échange entre les étudiants et les professeurs du programme de maîtrise en recherche clinique. L'étudiant doit présenter : 1) une analyse critique d'articles scientifiques; 2) son projet de recherche soit les objectifs, la méthodologie ainsi que les résultats attendus et/ou obtenus. Les thèmes sont ensuite discutés par les participants.

30.05 FM-Département de biologie médicale

B. Têtu

EPM-66763 Séminaire de recherche clinique II

2 cr R AH PT 2-0-0-4

Ce cours constitue une activité d'échange entre les étudiants et les professeurs du programme de maîtrise en recherche clinique. L'étudiant doit présenter : 1) une analyse critique d'articles scientifiques; 2) son projet de recherche soit l'état des connaissances, les objectifs, la méthodologie et les résultats préliminaires ou finaux. Les thèmes sont ensuite discutés par les participants.

30.05 FM-Département de biologie médicale

B. Têtu

EPM-66889 Approche intégrée de la recherche en santé respiratoire

3 cr E CI 0-0-0-9

Devis et protocole de recherche; essais cliniques, tests diagnostiques; études de cohortes; études de cas témoins; économie de la santé; pharmacologie; méta-analyse; statistiques pour clinicien; bonnes pratiques en recherche clinique; stratégies de développement de nouvelles molécules.

30.20 FM-Département de médecine

Y. Lacasse

ESPAGNOL

ESP-60525 Teor a del género narrativo

3 cr AH S 3-0-0-6

Ce cours a pour but de faire connaître à l'étudiant les outils théoriques et méthodologiques des différents courants de la critique contemporaine appliqués à l'étude de textes narratifs en espagnol.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-60526 Lecturas I

3 cr* R 0-0-0-9

Lecturas de textos obligatorios a determinar por el Director de tesis.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-62089 Sujets spéciaux (espagnol)

3 cr* R

39.08 FL-Département des littératures

ESP-62090 Sujets spéciaux (espagnol)

3 cr* R

39.08 FL-Département des littératures

ESP-64258 Teor a del género dramático

3 cr AH S 3-0-0-6

Ce cours a pour but de faire connaître à l'étudiant les outils théoriques et méthodologiques de la critique contemporaine appliqués à l'étude des textes dramatiques en espagnol.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-66583 Metodología de la investigación en literaturas hispánicas

3 cr R AH

Ce cours a pour objectif de donner à l'étudiant les outils théoriques et méthodologiques nécessaires pour faire de la recherche littéraire en langue espagnole sur des textes hispaniques.

39.08 FL-Département des littératures

E. I. Defeis de Calvo

Éthique

ESP-66602 Proyecto de memoria

3 cr AHE

Ce cours consiste en la préparation de la formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan sommaire et de la méthodologie. Calendrier des travaux. L'étudiant doit rencontrer périodiquement son directeur de recherche.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-66603 Teoría del género poético

3 cr R AHE

Ce cours a pour but de donner à l'étudiant les outils théoriques et méthodologiques de différents courants de la critique contemporaine appliqués à l'étude de textes poétiques en espagnol.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-66604 Seminario de doctorado

6 cr AH

Ce cours doit obligatoirement être suivi pendant la première session des études de doctorat. Le cours a pour objectifs : de conduire l'étudiant à concevoir et développer son projet de thèse; d'encadrer l'étudiant pour la préparation de son examen de synthèse (examen de doctorado).

39.08 FL-Département des littératures

ESP-66605 Examen de doctorado I

3 cr AHE

Ce cours consiste en la préparation d'un examen rétrospectif, dans lequel l'étudiant doit présenter, de façon élargie et approfondie, l'état de la question de son sujet de recherche. Cet examen doit se faire à la fin de la première session des études. L'examen doit être passé en espagnol et devant jury.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-66606 Examen de doctorado II

3 cr AHE

Ce cours consiste en la préparation d'un examen prospectif, au cours duquel l'étudiant devra présenter et soutenir son projet de doctorat. Cet examen doit se faire à la fin de la deuxième session des études. L'examen doit être passé en espagnol et devant jury.

39.08 FL-Département des littératures

ESP-66607 Seminario de maestría

3 cr AHE

Ce cours consiste en la préparation d'un examen dans lequel l'étudiant doit mettre en valeur le lien entre la littérature d'expression espagnole et le sujet de recherche choisi. Cet examen doit se faire à la fin de la première session des études et doit être passé en espagnol et devant jury.

39.08 FL-Département des littératures

ÉTHIQUE

ETH-64841 La Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs

1 cr AH AIC 1/3-0-0-2 2/3

Par une approche multidisciplinaire, ce cours vise à favoriser l'acquisition de comportements responsables en recherche et à développer une pensée transversale et globale. Les chercheurs en formation recevront un enseignement sur l'encadrement normatif de la recherche. Ils évalueront les enjeux soulevés par les développements biomédicaux ou par la recherche en santé des populations. Pour ceux qui souhaitent poursuivre la réflexion, le cours ETH-65453 est incontournable. Ce cours et le cours ETH-65453 sont donnés uniquement sur Internet.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie

R.D. Lambert, M. De Koninck

ETH-65453 La Conduite responsable de la recherche : forums

3 cr AH EMC 1-0-0-8

PR : ETH-64841

L'origine multifactorielle des maladies et les conséquences sociales multiples du développement des connaissances exigent le développement de stratégies nouvelles de formation. Des étudiants de diverses disciplines scientifiques mettent en commun leurs connaissances et leur culture pour résoudre, sous forme d'avis transdisciplinaire, une problématique d'actualité. Ce cours est donné uniquement sur Internet et comporte des activités en forum de discussion.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie

R.D. Lambert

ETH-66445 La Décision éthique

3 cr AHE CDL 3-0-0-6

La décision éthique dans le contexte des sociétés démocratiques; la démarche de délibération; la décision éthique et le point de vue du dialogue; ateliers de résolution de dilemmes moraux.

40.00 Faculté de philosophie

L. Bégin, B. Keating

ETH-66446 Activité d'intégration

2 cr AHE IM 0-0-0-6

PR : ETH-66447

Sous la direction d'un des professeurs responsables, élaborer et réaliser un projet personnel d'intégration. On privilégiera des projets bien liés au secteur d'activités de l'étudiant et pertinents socialement. L'activité pourra également être réalisée dans le sillage de l'un des cours du programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

L. Bégin, B. Keating

ETH-66447 Formulation d'un projet individualisé de formation

1 cr AHE I 0-0-0-3

Identification de questions motivant le recours à l'approche éthique; élaboration d'une problématique éthique correspondant à ces questions; rédaction de son projet personnel de formation.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

L. Bégin, B. Keating

ETH-66448 Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée

3 cr AHE L 3-0-0-6

Le contexte social et politique des démocraties pluralistes de l'après-guerre (les droits de l'homme); le retrait des grandes éthiques; les préoccupations éthiques sectorielles (bioéthique, environnement, professions, affaires); éthique situationnelle, éthique appliquée et déductivisme; les conflits des normativités; les enjeux d'une raison pratique limitée; du savoir moral à l'argumentation; quelles méthodes pour l'éthique appliquée?

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

Luc Bégin, Bernard Keating

ETH-66449 La Délibération éthique en communauté de recherche

3 cr AHE CDL 3-0-0-6

Les outils de la réflexion éthique (rapports moyen-fin et tout-partie, la formulation d'hypothèses, l'universalisation, la sensibilité au contexte, les critères, etc.); les grandes problématiques de la réflexion en éthique (droit, devoir, liberté, personne, bon, mauvais, conséquence, identité, etc.). Chacun de ces thèmes sera traité en fonction des intérêts des participants, suite à la lecture d'un texte spécialement conçu pour susciter la délibération éthique.

40.00 Faculté de philosophie

M. Sasseville

ETH-66450 Éthique de la recherche

3 cr AHE CDL 3-0-0-6

Introduction aux principales méthodologies de la recherche en sciences biologiques et humaines; étude des textes fondamentaux en matière d'éthique de la recherche (Déclaration d'Helsinki, Les bonnes pratiques cliniques. Énoncé de politique de trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains); étude de questions spécifiques dont celle de l'utilisation de placebo.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

B. Keating

ETH-66810 Questions spéciales d'éthique appliquée I

3 cr R AH CLM 3-0-0-6

Ce cours à contenu variable est donné de façon ponctuelle. Il permet à des professeurs associés au diplôme ou à des chercheurs invités à l'Université Laval de présenter leurs thèmes de recherche liés à l'éthique appliquée.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

M. Hunyadi

ETH-66873 Théories morales contemporaines

3 cr AH LCM 3-0-0-6

Ce cours a deux objectifs : introduction aux grandes théories morales par le biais de leurs reprises contemporaines en éthique appliquée; présentation des problématiques propres à certains champs d'intervention afin de dégager les fondements théoriques des éthiques sectorielles qui s'y rapportent.

40.00 Faculté de philosophie

M. Hunyadi

ETH-66874 Questions spéciales d'éthique appliquée II

3 cr R AH CLS 3-0-0-6

Ce cours à contenu variable est donné de façon ponctuelle. Il permet à des professeurs associés au diplôme ou à des chercheurs invités à l'Université Laval de présenter leurs thèmes de recherche liés à l'éthique appliquée.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

G. Jobin

ETH-66875 Introduction à la bioéthique

3 cr AHE CL 3-0-0-6

Genèse et développement de la bioéthique occidentale; les trois champs principaux de la bioéthique : éthique de la recherche, éthique clinique, éthique et santé publique; les principaux courants théoriques en bioéthique.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

G. Jobin

ETH-66976 Lectures dirigées

3 cr AHE IM 1-0-0-8

PR : Avoir acquis 15 crédits de cours dans le programme

Les lectures dirigées doivent nécessairement se rapporter aux matières du programme individuel qui permettent cette forme d'apprentissage.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

Guy Jobin

ETHNOLOGIE DES FRANCOPHONES EN AMÉRIQUE DU NORD

EFN-60471 Coutumes, pratiques et croyances I

6 cr R AH S 3-0-0-15

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-60472 Langue et littérature populaire II

6 cr R AH S 3-0-0-15

Transmission du conte populaire, par l'oral et par l'écrit, dans les sociétés contemporaines. Internationalité du conte et cultures spécifiques. Schéma narratif, expérience collective et trajectoire individuelle.

39.04 FL-Département d'histoire

L. Guilbert

EFN-61595 Arts et technologies populaires I

6 cr R AH S 3-0-0-15

Application méthodologique du relevé d'enquête quantitative dans une région donnée. Préparation du questionnaire, son utilisation auprès des informateurs, le dépouillement et la compilation analytique des données.

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-61989 Langue et littérature populaire I

6 cr R AH S 3-0-0-15

Étude des interrelations entre les genres de la tradition orale (conte, chanson, proverbe, etc.), les idées courantes, les stéréotypes qui circulent dans les récits provenant de la littérature écrite et de la production cinématographique, et la perception de la réalité et les pratiques sociales.

39.04 FL-Département d'histoire

L. Guilbert

EFN-62273 Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)

1 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62274 Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)

2 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62275 Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)

3 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62276 Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)

4 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62319 Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)

5 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62320 Sujets spéciaux (ethnologie des francophones en Am. du N.)

6 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62601 Coutumes, pratiques et croyances II

6 cr R H S 3-0-0-15

39.04 FL-Département d'histoire

L. Turgeon

EFN-62907 Projet de mémoire

6 cr AH 1-0-0-17

Formulation d'un projet de mémoire. Première session : état de la question, problématique et méthodologie. Deuxième session : poursuite du travail, élaboration d'un plan et d'une synthèse introductive au mémoire. Chaque module comprend des discussions critiques.

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-62908 Séminaire de doctorat

6 cr AH 1-0-0-17

Réflexion et échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse.

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-63513 Stage avancé de fouilles archéologiques

6 cr R HE G 6-0-0-12

Ce stage de six semaines, dont cinq sur le terrain, s'accomplit dans le cadre du stage de premier cycle (ARL-10700 Stage de fouilles archéologiques). À la différence de ce dernier, l'accent est mis sur la direction de fouilles plutôt que sur l'acquisition des méthodes et techniques de base. Le stagiaire, sous

la direction du chargé de projet, se voit donc confier la responsabilité d'un secteur du site et d'une équipe d'étudiants stagiaires du premier cycle. En plus de voir à l'application de la stratégie de fouilles choisie et au bon déroulement de la fouille, il doit veiller à la tenue du carnet de notes et en général à l'enregistrement des données dans son secteur. Pour compléter son stage, il devra rédiger un rapport préliminaire faisant état de son intervention archéologique.

39.04 FL-Département d'histoire

M. Moussette, R. Auger

EFN-63631 Séminaire du CELAT

6 cr R AH S 6-0-0-12

Dans ce séminaire, plusieurs disciplines universitaires abordent la mémoire devenue l'objet d'intenses négociations, parfois de violents conflits, certains initiés par « devoir de mémoire », la solution pour d'autres passant par un « travail de mémoire ». La réconciliation, le pardon y font appel. Ce séminaire interdisciplinaire, préparé par la Chaire de recherche du Canada en histoire comparée de la mémoire, présente les publications et les recherches en cours. L'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie permet la circulation d'enregistrements vidéo numériques entre les séminaires offerts dans une dizaine d'universités : les étudiants participent simultanément aux débats en temps réel à l'ÉHESS à Paris, à Bucarest, à Bujumbura, à Port-au-Prince, etc.

39.04 FL-Département d'histoire

B. Koss

EFN-63782 Culture matérielle

6 cr R AHE S 3-0-0-15

Étude de la culture matérielle, des coutumes, des pratiques et des savoirs.

39.04 FL-Département d'histoire

L. Turgeon

EFN-64338 Problématiques de l'ethnologie

6 cr R AHE S 3-0-0-15

Examen d'une ou de plusieurs problématiques actuelles de l'ethnologie. Confrontation des projets en cours (mémoires et thèses) en regard de la problématique retenue, discussion et mise en commun.

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-64461 La Ville et ses approches

6 cr AHE S 3-0-0-15

Inventaire et analyse des approches de l'urbanité par des disciplines comme l'architecture, l'histoire de l'art, l'histoire, la sociologie, l'ethnologie, la géographie, l'urbanisme ou par le roman, la poésie, la chanson, le théâtre, le cinéma, la télévision. Hypothèses. Méthodes. Résultats. Œuvres. Quelle image est authentique?

39.04 FL-Département d'histoire

EFN-64715 Ethnologie de l'interculturel

6 cr AHE S 3-0-0-15

Approche ethnologique des relations interethniques et interculturelles au sein des sociétés modernes : contexte de l'immigration et ses conséquences à l'échelle des petits groupes, adaptation réciproque des immigrants et des membres de la société d'accueil, transformations culturelles et ajustement de valeurs, intermédiaires culturels et médiateurs de cultures.

39.04 FL-Département d'histoire

L. Guilbert

EFN-66484 Examen de doctorat

6 cr AHE S

L'examen de doctorat comprend deux volets, le premier lié à l'élargissement des connaissances en ethnologie et le second à la formation jugée nécessaire à la réalisation de la recherche. Il comporte deux épreuves, l'une écrite et l'autre orale, évaluées par un jury.

39.04 FL-Département d'histoire

ÉTUDES ANCIENNES**EAN-65589 Séminaire interdisciplinaire en études anciennes I**

3 cr H S 3-0-0-6

Ce séminaire réunit chaque année des professeurs d'études anciennes et leurs invités autour d'un thème susceptible d'être étudié en faisant appel à différentes approches ou méthodes ou, encore, en se fondant sur divers corpus de manière à intégrer ou à illustrer les tendances de la recherche récente dans le domaine des études anciennes.

39.08 FL-Département des littératures

Équipe

EAN-65590 Séminaire interdisciplinaire en études anciennes II

3 cr H S 3-0-0-6

PR : EAN-65589 ou l'équivalent

Ce séminaire réunit chaque année des professeurs d'études anciennes et leurs invités autour d'un thème susceptible d'être étudié en faisant appel à différentes approches ou méthodes ou, encore, en se fondant sur divers corpus de manière à intégrer ou à illustrer les tendances de la recherche récente dans le domaine des études anciennes.

39.08 FL-Département des littératures

Équipe

EAN-65591 Programme de lectures dirigées I

6 cr AHE I 0-0-0-18

Programme individuel de lectures dirigées portant sur un corpus donné de textes anciens (littéraires, religieux, philosophiques, historiques, documentaires ou autres) choisis en fonction des objectifs fixés par l'étudiant en accord avec son directeur de lectures. Ce corpus est différent de celui du cours EAN-65592.

39.08 FL-Département des littératures

EAN-65592 Programme de lectures dirigées II

3 cr* AHE I 0-0-0-9

Programme individuel de lectures dirigées portant sur un corpus de textes anciens différent de celui du « Programme de lectures dirigées I » et plus restreint; les textes sont choisis en fonction des objectifs fixés par l'étudiant en accord avec son directeur de lectures.

39.08 FL-Département des littératures

EAN-65593 Séminaire de maîtrise I

3 cr A S 3-0-0-6

Réunissant tous les étudiants inscrits à la maîtrise en études anciennes, ce séminaire poursuit deux objectifs : favoriser les échanges dans une perspective interdisciplinaire; encadrer la démarche de recherche selon une séquence logique. Contenu du séminaire : établissement du sujet de recherche et de la problématique, bilan historiographique et état des questions. Rencontres tous les 15 jours environ, échanges et discussions. À chaque étape, rédaction d'un rapport faisant le bilan de l'avancement de la recherche.

39.08 FL-Département des littératures

Directeur de programme

EAN-65594 Séminaire de maîtrise II

3 cr H S 3-0-0-6

PR : EAN-65593

Ce cours fait suite au « Séminaire de maîtrise I » et poursuit les mêmes objectifs généraux avec un contenu différent : analyse de la documentation (sources), plan de rédaction, rédaction du projet de mémoire et de l'introduction. Rencontres tous les 15 jours environ, échanges et discussions. À chaque étape, rédaction d'un rapport faisant le bilan de l'avancement de la recherche.

39.08 FL-Département des littératures

Directeur de programme

Études féministes

EAN-65595 Programme de lectures I

6 cr AHE I 0-0-0-18

Programme individuel de lectures dirigées en préparation de l'examen de synthèse, dont l'objectif est l'acquisition d'une culture générale. Le programme, mis au point par les professeurs chargés de l'examen de synthèse, comprend un ensemble cohérent d'études modernes auquel peut s'ajouter un corpus de textes anciens, dans une perspective d'élargissement des connaissances. Ces lectures demeurent dans le domaine de recherche de l'étudiant (par exemple littérature, philosophie, histoire, etc.), mais sont différentes de celles exigées par la thèse.

39.08 FL-Département des littératures

EAN-65596 Programme de lectures II

6 cr AHE I 0-0-0-18
PR : EAN-65595

Programme individuel de lectures dirigées en préparation de l'examen de synthèse. Le programme comprend un corpus de textes différent de celui du « Programme de lecture I » (doctorat) et établi selon le même objectif, les mêmes composantes et dans le même esprit.

39.08 FL-Département des littératures

EAN-65597 Séminaire de doctorat I

3 cr A S 1-0-0-8

Réunissant tous les étudiants inscrits au doctorat en études anciennes, ce séminaire poursuit deux objectifs : favoriser les échanges entre étudiants dans une perspective interdisciplinaire; encadrer leur démarche de recherche selon une séquence logique. Contenu du séminaire : établissement du sujet et de la problématique, bilan historiographique et état des questions. Rencontres tous les mois environ, échanges et discussions. À chaque étape, rédaction d'un travail court faisant le bilan de l'avancement de la recherche.

39.08 FL-Département des littératures

Équipe

EAN-65598 Séminaire de doctorat II

3 cr H S 1-0-0-8
PR : EAN-65597

Réunissant tous les étudiants inscrits au doctorat en études anciennes, ce séminaire poursuit deux objectifs : favoriser les échanges entre étudiants dans une perspective interdisciplinaire; encadrer leur démarche de recherche selon une séquence logique. Contenu du séminaire : analyse de la documentation (sources), plan de rédaction. Rencontres tous les mois environ, échanges et discussions. Chaque étape, rédaction d'un travail court faisant le bilan de l'avancement de la recherche.

39.08 FL-Département des littératures

Équipe

EAN-65903 Séminaire de paléographie grecque

3 cr H S 3-0-0-6

Introduction à la paléographie des textes grecs et aux principes de leur édition. Initiation pratique à la lecture des écritures des manuscrits grecs, onciales ou majuscules et minuscules, dans leur variété, depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance. Notions de codicologie. Techniques de l'édition critique des textes. Lecture des apparats critiques. Présentation commentée des manuscrits grecs de l'Université Laval. Bibliographie des instruments de travail.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

P.-H. Poirier

EAN-66227 Examen de synthèse

3 cr AHE
PR : EAN-65595, EAN-65596

39.08 FL-Département des littératures

Directeur de programme

EAN-66588 Papyrologie grecque

3 cr AH S 3-0-0-6

PR : GRC-21181 ou l'équivalent

Initiation à la lecture et à l'étude des papyrus grecs (littéraires et documentaires) : notions de paléographie, principes de transcription et d'édition, outils de travail, problèmes d'interprétation. Étude de textes dans la langue originale. Apport des papyrus à notre connaissance du monde antique (littérature, vie quotidienne, etc.).

39.08 FL-Département des littératures

T. Schmidt

ÉTUDES FÉMINISTES

FEM-64851 Théories féministes

3 cr H LS 3-0-0-6

Analyse des grands courants théoriques féministes à partir d'auteurs et d'œuvres marquantes en provenance principalement du Québec, de France et des États-Unis, avec l'accent mis sur les débats et les enjeux actuels. Réflexion critique et épistémologique sur les principaux concepts et les typologies; la transversalité des rapports de sexe et l'articulation des rapports sociaux de sexes, de classes, d'ethnies, de générations, Nord-Sud; les liens entre théorie et méthode, théorie et action. Séminaire impliquant la participation active des personnes inscrites et, lorsque cela est possible, des échanges avec des chercheuses féministes invitées.

33.00 FSS-Direction

M.-C. Belleau, H. Dagenais

FEM-64852 Éthique et pratique de la recherche féministe

3 cr A LS 3-0-0-6

Introduction aux questions épistémologiques, éthiques et méthodologiques soulevées par la recherche féministe. L'accent sera mis sur la construction de l'objet, les rapports sujet/objet et les rapports théorie/pratique. On y apprendra également comment débusquer les biais sexistes dans une recherche et comment les éviter.

33.00 FSS-Direction

FEM-64855 Histoire du mouvement féministe

3 cr H LS 3-0-0-6

La place des femmes dans l'évolution historique du monde occidental. L'accent sera mis sur les luttes collectives développées par les femmes et les organisations et institutions qu'elles ont mises sur pied. L'approche sera à la fois historique, en ce qu'elle mettra en lumière les vagues successives du mouvement féministe, et comparatiste, puisqu'elle confrontera les expériences féministes dans divers pays.

33.00 FSS-Direction

FEM-64875 Projet individuel

6 cr AHE M 0-0-0-18

Projet individuel sous la supervision d'une professeure. Le projet pourra prendre la forme soit d'une réflexion théorique, soit de l'élaboration d'une recherche ou d'une intervention. Il permet d'approfondir la matière des autres cours en l'appliquant à un cas précis en fonction des intérêts de l'étudiante ou de l'étudiant.

33.00 FSS-Direction

FEM-64887 Sujets spéciaux (études féministes)

3 cr R AHE

Cours à contenu variable. Il peut s'agir d'un cours donné par une professeure invitée ou d'un cours sous forme de tutorat.

33.00 FSS-Direction

FEM-64888 Sujets spéciaux (études féministes)

3 cr R AHE

Cours à contenu variable. Il peut s'agir d'un cours donné par une professeure invitée ou d'un cours sous forme de tutorat.

33.00 FSS-Direction

FEM-65505 Projet individuel

3 cr R AHE M 0-0-0-9

Projet individuel sous la supervision d'une professeure. Le projet pourra prendre la forme soit d'une réflexion, soit de l'élaboration d'une recherche ou d'une intervention. Il permet d'approfondir la matière des autres cours en l'appliquant à un cas précis en fonction des intérêts de l'étudiante ou de l'étudiant.

33.00 FSS-Direction

FEM-66760 Sujets spéciaux (études féministes)

1 cr R AHE

Cours à contenu variable. Il peut s'agir d'un cours donné par une professeure invitée ou le cours peut prendre la forme d'un tutorat.

33.00 FSS-Direction

FEM-66761 Sujets spéciaux (études féministes)

2 cr R AHE

Cours à contenu variable. Il peut s'agir d'un cours donné par une professeure invitée ou le cours peut prendre la forme d'un tutorat.

33.00 FSS-Direction

ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES

GPL-64536 Séminaire - CEFAN

6 cr R AH S 6-0-0-12

46.00 Faculté des études supérieures

GPL-64537 Séminaire - CEFAN

3 cr R AH S 3-0-0-6

46.00 Faculté des études supérieures

GPL-66156 Créativité

3 cr AHE DS 3-3-3-0

Toute personne est interpellée, plus ou moins quotidiennement, par un défi à relever, une question à élucider, un projet à réaliser, un conflit à dénouer ou par tout autre genre de situation stimulante. Nous sommes en face d'un fait incontournable : l'être humain est un « problem solver ». Mais comment l'individu peut-il réussir les résolutions de problèmes qu'il entreprend en mettant à profit le potentiel créatif dont il dispose?

43.05 FSA-Département de management

P. Dionne

GPL-67037 Séminaire de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC)

3 cr R H S 3-0-0-6

Ce séminaire explore des questions d'actualité liées au patrimoine culturel du Québec et de l'Amérique francophone. Dans une perspective multidisciplinaire, il aborde des thèmes variés tels la construction, la conservation, la transmission et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, les enjeux sociaux, économiques et culturels qui entourent son développement ainsi que les problématiques de recherche et de pratique dans ce domaine du savoir.

46.00 Faculté des études supérieures

Laurier Turgeon

GPL-67150 Séminaire-stage interculturel en Chine

6 cr E G 0-0-0-18

Ce séminaire-stage interculturel d'une durée de huit semaines, qui a lieu à l'Université Nankai (Tianjin, Chine), comprend deux volets complémentaires, soit un apprentissage concret en communication interculturelle et une introduction à la langue et à la culture chinoises à travers des cours, des conférences et des visites. L'étudiant expérimente « in situ » la communication interculturelle en tant qu'étudiant étranger. Au sein d'ateliers interactifs, auxquels participent également des étudiants chinois, l'étudiant acquiert les concepts et les méthodologies nécessaires pour observer, analyser et comprendre les relations interculturelles.

39.04 FL-Département d'histoire

ÉVALUATION ET GESTION DU RISQUE PSYCHOSOCIAL

EGR-66545 Séminaire I : concepts et modèles

3 cr AHE LCS 3-0-0-6

Ce cours permet à l'intervenant d'approfondir les concepts de risque psychosocial, de facteurs de risque et de protection tant sur le plan individuel, familial qu'environnemental, pouvant favoriser ou entraver le développement du jeune, selon les particularités de son groupe d'âge (0-6 ans, 6-12 ans et 12-18 ans). Différents modèles d'évaluation du risque psychosocial sont examinés dans divers contextes d'application. Une attention particulière est accordée aux concepts pertinents à l'évaluation et à la gestion du risque psychosocial et aux variables à prendre en considération.

33.02 FSS-École de service social

EGR-66550 Séminaire II : méthodes et instrumentation

3 cr AHE LCS 3-0-0-6

PR : EGR-66545

Ce séminaire présente les fondements des méthodes et de l'instrumentation utilisées dans l'évaluation et la gestion du risque psychosocial. On y présente l'analyse des principaux outils employés pour évaluer la vulnérabilité du jeune, les risques qu'il encourt et les facteurs de protection présents chez l'enfant, sa famille et son environnement. L'intervenant réalise des travaux pratiques et développe sa pensée critique pour pouvoir utiliser des outils d'évaluation afin d'améliorer sa capacité d'intervention et de prise de décisions dans divers contextes de risque et ainsi cerner les forces et les limites des différents outils.

33.02 FSS-École de service social

EGR-66551 Enjeux d'intervention - clientèles difficiles à joindre

3 cr AHE LCS 3-0-0-6

Dans le but de cerner les enjeux de l'intervention auprès de clientèles difficiles à joindre, il importe de distinguer les concepts de volontariat et de motivation en contexte d'autorité ou non. Le processus de changement est analysé à partir d'approches théoriques et de travaux pratiques : le processus et les étapes d'engagement dans une relation d'aide auprès de ces clientèles; les mécanismes d'adaptation de l'individu; l'influence de l'appartenance sociale et des valeurs qui s'y rattachent sur l'utilisation des services sociaux.

33.02 FSS-École de service social

EGR-66552 Évaluation et gestion du risque en situation de crise

3 cr AHE LCS 3-0-0-6

Le cours vise à fournir à l'intervenant un cadre d'analyse et d'intervention en contexte de risque, dans le cadre de situations de crise. Des études de cas et des conférences d'experts permettent au participant d'analyser et de critiquer un cadre général d'intervention avant, pendant et après une situation de crise, d'une part, et, d'autre part, d'explorer des stratégies d'intervention appropriées aux différentes situations de crise (ex. : violence, comportements suicidaires et autodestructeurs, etc.). Il sera question des manifestations du stress posttraumatique chez le client et des réactions de l'intervenant.

33.02 FSS-École de service social

EGR-66553 Laboratoire de gestion du stress et des émotions

3 cr AHE LCS

Ce cours place le participant au centre de l'intervention en contexte de risque et met l'emphase sur les notions et principes de base liés au défi émotionnel et au savoir-être dans ce type de relation d'aide. L'intervenant est amené à prendre conscience des éléments implicites sur le plan de ses caractéristiques personnelles et de son expérience, de son stress et de ses émotions. Par le biais de mises en situation, de jeux de rôle, de simulations et d'exercices pratiques, l'intervenant est invité à effectuer une autocritique et

à expérimenter des attitudes et des comportements de gestion du stress et des émotions dans un contexte de prise de décisions.

33.02 FSS-École de service social

EGR-66554 Dimensions éthiques de l'intervention en

EGR
3 cr AHE LCS 3-0-0-6

Ce cours vise à approfondir le degré de sensibilisation des participants aux différentes dimensions éthiques présentes dans les situations d'évaluation et de gestion du risque psychosocial (nature, variété, composantes, valeurs personnelles et professionnelles, responsabilités légales, enjeux de la pratique actuelle, normes de pratiques et codes de déontologie). L'utilisation d'études de cas présentant des problèmes particuliers sur les plans éthique et déontologique est privilégiée comme moyen pédagogique.

33.02 FSS-École de service social

EGR-66555 Activités d'intégration appliquées

3 cr AHE LCS
PR : 21 crédits de cours du programme
Évaluation et gestion du risque psychosocial

Cet ensemble d'activités a pour objet d'amener les intervenants à intégrer sur le terrain, de façon concrète, les connaissances acquises, les habiletés et les attitudes développées pour intervenir efficacement en évaluation et gestion du risque psychosocial. Les modalités du cours prendront en considération les besoins et la diversité des expériences des intervenants. Ainsi, le travail pourra prendre différentes formes (dont un plan d'intervention ou un plan de services) et devra tenir compte à la fois du client (facteurs de risque, vulnérabilité et facteurs de protection) et de l'intervenant (caractéristiques personnelles, forces et limites, expérience, type de service, etc.).

33.02 FSS-École de service social

EGR-66879 Opportunités et risques de l'interv. auprès des familles

3 cr H LSC 3-0-0-6

Risques et opportunités des interventions psychosociales auprès des familles. Reconnaissance des défis de l'intervention face à des difficultés problématiques familiales. Compétences professionnelles nécessaires à l'intervention auprès des familles. Stratégies de gestion des risques de l'intervention.

33.02 FSS-École de service social

D. Turcotte

FORESTERIE

FOR-60047 Pathologie forestière II

2 cr* H LS 2-0-0-4

Les buts de ce cours sont d'amener l'étudiant à acquérir la maîtrise des concepts fondamentaux de l'étude des maladies des plantes en général et des arbres forestiers en particulier et à connaître la méthodologie et les outils les plus récents en pathologie forestière. On y aborde les thèmes suivants : types de maladies et d'agents pathogènes; mécanismes de résistance chez l'hôte; pathogénicité et virulence de l'agent parasite; interactions hôte-parasite; influence de l'environnement; méthodes de contrôle; impact des nouvelles technologies. Le cours est offert tous les deux ans, aux années impaires.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

L. Bernier

FOR-60048 Théorie de l'échantillonnage

4 cr H L 4-0-0-8

Les principaux avantages. Échantillonnage aléatoire simple, propriétés et intervalles de confiance des estimations. Échantillonnage pour proportions et pourcentages, distributions hypergéométriques et binomiales, estimation de la dimension de l'échantillonnage, formule de Stein. Échantillonnage quotient, par grappe, par régression, systématique, stratifié, etc.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

J. Bélanger

FOR-60050 Gestion de l'environnement

3 cr H LS 3-0-0-6

Emprise progressive de l'homme sur la biosphère. Concept d'environnement. Analyse des problèmes actuels de l'environnement humain dans une perspective d'utilisation rationnelle et intégrée des ressources. Causes des dégradations affectant l'environnement. Étude systématique des pollutions et des atteintes à l'environnement : eau douce, mers, air, bruit, contaminants toxiques, déchets solides, disparition des espèces. Santé et environnement. Biodiversité. Changements globaux. Paradigme du développement durable. Besoins essentiels. Principes d'éducation mésologique. Contexte international.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Groupe de professeurs

FOR-60059 Compléments d'entomologie forestière

2 cr H LS 2-0-0-4

Étude autoécologique des insectes forestiers : fécondation, recherche et choix de l'hôte, aggrégation, dispersion, etc. Dynamisme des populations d'insectes forestiers nuisibles : abondance et distribution des insectes; périodicité des épidémies; théories du contrôle naturel des insectes. Application de la théorie aux concepts modernes d'aménagement des populations d'insectes. Travaux personnels.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

É. Bauce

FOR-60060 Méthodes de recherches en hydrologie forestière

3 cr H S 3-0-0-6

Préparation, expérimentation, chance, hypothèses et autres éléments propres à la recherche scientifique. Principales approches à la recherche en hydrologie forestière : l'utilisation de placettes d'échantillonnage, des bassins expérimentaux et de la modélisation pour évaluer le bilan hydrique et l'érosion. Analyse, utilisation et dissémination des résultats de la recherche. Le cours consiste en des discussions hebdomadaires portant sur des lectures obligatoires. L'étudiant doit préparer un projet de recherche.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

A. Plamondon

FOR-60183 Physicochimie des milieux naturels

3 cr* H LT 2-0-3-4

PR : Autorisation du responsable

Échantillonnage, préparation et entreposage des échantillons. Principes de la méthodologie analytique. Le pH mètre, le conductimètre, le spectrophotomètre UV/VIS, le spectrophotomètre d'émission (EA et ICP) et d'absorption atomique (AA), la fournaise au graphite, les auto-analyseurs (Technicon, FIA) et la chromatographe ionique. Ce cours comprend trois échantillons à caractériser : un échantillon de sol (texture, pH, CEC, bases et acidité échangeables, C et N totaux), une solution aqueuse (pH, conductivité électrique, anions et cations) et des tissus de plante (éléments totaux). Ces différentes analyses font appel aux équipements énumérés.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

C. Camiré

FOR-61822 Problèmes forestiers du milieu tropical

2 cr A LM 2-0-0-4

Analyses des principaux problèmes de l'activité forestière en milieu tropical. Connaissances acquises et à acquérir pour l'utilisation rationnelle des sites à vocation forestière tant en savane qu'en forêt dense.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-61859 La Sylviculture en région tropicale

2 cr A LM 3-0-0-3

Fondements de la sylviculture tropicale (historique, environnement tropical, formations forestières, l'homme et la forêt). Approches sylvicoles (contexte et objectifs, systèmes sylvicoles en forêts denses humides et en forêts sèches). Pépinières et biotechnologies de la régénération forestière. Sylviculture de plantations industrielle et paysanne; agroforesterie, phytorestauration. Choix des essences. Modélisation et outils d'aide à la décision. Expériences réalisées et leurs résultats.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
Damase Khasa

FOR-61985 Problématique forestière du Québec

3 cr H LS 2-0-2-5

Reconnaissance de l'activité forestière au Québec et description de ses tendances actuelles à l'aide de repères socioéconomiques et historiques. Introduction à l'analyse de politiques forestières. Étude du positionnement identitaire des experts forestiers. Traitement des problèmes de perception liés à la mise en valeur du territoire forestier par une pluralité de parties prenantes. Examen spécifique des principaux enjeux du secteur forestier québécois : arrimage des forêts publiques et privées, développement d'une approche territoriale en foresterie, revendications amérindiennes, politique industrielle et intégration de préoccupations planétaires. Étude des phénomènes de conscience environnementale, de gestion participative, de mondialisation des échanges, d'innovation technologique et de leur influence respective sur la problématique forestière du Québec. Synthèse d'essais sur la gestion des patrimoines forestier et naturel.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
L. Bouthillier

FOR-62043 Sujets spéciaux

1 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-62044 Sujets spéciaux

2 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-62045 Sujets spéciaux

3 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-62046 Sujets spéciaux

4 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-62553 Analyse systémique et simulation d'écosystèmes

3 cr A LT 2-0-3-4

Le concept de système : éléments, principes et propriétés. Le concept de modèle mathématique. Les outils du constructeur de modèle : l'analyse statistique, les relations fonctionnelles, la théorie de la décision. La simulation d'écosystèmes. Processus fondamentaux : dynamique de populations, prédation, compétition, dispersion, sélection, succession. Développement de modèles de simulation. Introduction à la théorie de la décision en écologie. Application sur microordinateurs.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
P. Bellefleur

FOR-62700 Politiques forestières

3 cr H CLS

Investigation des nombreux aspects à considérer lors de la sélection d'objectifs propres à l'élaboration de politiques forestières. Étude des avantages,

désavantages et problèmes inhérents aux principaux moyens de mise en application de ces politiques. Analyse de cas récents dans les contextes québécois et canadien au sujet des avenues et moyens pour formuler, formaliser, mettre en œuvre, évaluer et adapter des politiques forestières. Études de cas réalisées par les étudiants. Ce cours est offert aux années impaires.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
L. Bouthillier

FOR-63427 Colloque I

1 cr AH LS 1-1-0-1

Formation théorique : révision et approfondissement des concepts et méthodes de présentation de séminaires, conférences et communications scientifiques. Formation pratique : l'étudiant fait un ou des exposés de différentes durées devant une assemblée d'étudiants et analyse de façon critique les présentations de ses collègues.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
M. Lalonde

FOR-63428 Colloque II

1 cr AH S 0-2-0-1

PR : FOR-63427

Au cours d'un séminaire, l'étudiant présente et défend les résultats de ses travaux de recherche de maîtrise devant une assemblée de professeurs, d'étudiants aux cycles supérieurs et d'invités. L'étudiant préside un des colloques et dépose une analyse critique de chacune des présentations de ses collègues.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
M. Lalonde, K. Lowell

FOR-63432 Cycle de l'azote

3 cr H LT 2-0-3-4

PR : Autorisation du responsable

Les différentes composantes du cycle de l'azote sont vues : ammonification, immobilisation, fixation de N₂, fixation chimique, nitrification, dénitrification, volatilisation ammoniacale, prélèvement par la plante et métabolisme, engrais chimiques. Le cours est structuré autour de revues bibliographiques et de publications récentes.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
C. Camiré

FOR-63777 Colloque III

1 cr AH S 0-2-0-1

PR : FOR-63427

Au cours d'un séminaire, l'étudiant présente les résultats de ses travaux de recherche de doctorat devant une assemblée de professeurs, d'étudiants aux cycles supérieurs et d'invités, préside un des colloques et dépose une analyse critique de chacune des présentations de ses collègues.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
M. Lalonde, K. Lowell

FOR-64564 Connaissance des chromosomes des plantes et applications

2 cr AH CLT 1-0-2-3

Caractères des chromosomes chez les plantes. Variations et mécanismes impliqués. Chromosomes surnuméraires (chromosomes B), caractères, fréquence, transmission, répartition. Anomalies chromosomiques, action des pesticides. Application des données chromosomiques : phylogénie et cytogéographie, microévolution, détection d'espèces rares, indicateurs environnementaux. Techniques d'observation et de comptages chromosomiques. Travaux de laboratoire.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
C. Gervais

FOR-64620 Analyse des écosystèmes forestiers tropicaux

3 cr A L 3-0-0-6

Climatologie des régions tropicales, caractéristiques et classification des écosystèmes tropicaux, analyse de la productivité, cycles biogéochimiques, biodiversité, sols tropicaux, principes et utilisation de la télédétection pour caractériser l'évolution des écosystèmes tropicaux, principes de l'écologie des systèmes et de l'analyse des systèmes, utilisation de la modélisation comme outil d'analyse des écosystèmes tropicaux.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
H. Margolis

FOR-64621 Séminaire en foresterie internationale

3 cr A S 2-0-0-7

Étude pratique de thèmes choisis en foresterie internationale. Chaque thème comporte une revue de la littérature approfondie préparatoire à un exposé donné par un consultant de terrain, suivie d'une discussion et d'un rapport synthèse préparés par chaque étudiant. Les thèmes étudiés sont : la préparation des consultants, l'approche politique de la coopération, l'obtention du soutien du pays donateur et du pays hôte, les grands organismes bailleurs de fonds internationaux, l'approche biophysique de la coopération, les problèmes de terrain en pays en voie de développement, ainsi que quelques études de cas.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
P. Bellefleur

FOR-64623 Essai-phase I

9 cr E G 0-0-0-27

Réalisation d'un stage de trois mois en milieu de travail. Intégration de l'étudiant à l'activité réalisée dans un établissement autre que l'Université Laval, comme un centre de recherche, une firme privée, un ministère, etc. Cette activité doit être en rapport avec l'axe de formation amorcé dans sa maîtrise avec essai, projet préalablement approuvé par le directeur de recherche de maîtrise en sciences forestières.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
Groupe de professeurs

FOR-64624 Essai-phase II

3 cr A GM 0-0-0-9

Au terme du stage d'apprentissage en milieu de travail, l'étudiant produit un rapport détaillé d'activités. Ce rapport fait d'abord état des interventions effectuées, du contexte où elles se sont déroulées ainsi que des résultats obtenus. Ce rapport présente par la suite une analyse critique des activités réalisées, des connaissances et habiletés acquises ainsi que des attitudes et comportements développés. Finalement, le rapport évalue le degré d'atteinte des objectifs de formation visés.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
Groupe de professeurs

FOR-64802 Sylviculture et productivité forestière

3 cr H LST 3-0-0-6

PR : FOR-16676 et FOR-11277

L'évaluation de la régénération, les différentes approches de modélisation de l'accroissement, la croissance juvénile et la compétition, les interactions entre les caractéristiques stationnelles et l'efficacité dans la réalisation des traitements sylvicoles, la conduite de la recherche en sylviculture et en productivité forestière, l'intégration des résultats de la recherche. Les thèmes abordés peuvent varier d'une année à l'autre. Le cours est offert tous les deux ans, aux années impaires.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
J. Bégin, J.-C. Ruel

FOR-64935 Génétique et biologie moléculaire des champignons

3 cr H LS 3-0-0-6

Les champignons en tant qu'organismes modèles pour l'étude de la génétique et de la biologie moléculaire des eucaryotes : expression, régulation et recombinaison des gènes, structure des chromosomes, plasticité du caryotype. Bases génétiques de certains aspects de la biologie des champignons : sporulation, pléiomorphisme, incompatibilité végétative et sexuelle, parasitisme, sénescence. Présentation des méthodes pour l'analyse (cartographie, séquençage à grande échelle) et la manipulation (transformation, clonage de gènes) du génome chez les champignons. Le cours est offert tous les deux ans, aux années paires.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
L. Bernier**FOR-65151 Essai**

12 cr

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-65209 Régression et modèles linéaires

3 cr A LST 1-0-2-6

PR : Autorisation du responsable

Analyse de données écologiques complexes. Accent sur les domaines suivants : régression linéaire multiple, analyse de covariance, régression logistique, tableaux de contingence multidimensionnels et tests de permutation. Exemples tirés de la littérature en écologie. Utilisation des données des étudiants dans les travaux pratiques. SPSS et SAS.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
A. Desrochers**FOR-65815 Cartographie écologique**

3 cr H CEM 3-0-2-4

Ce cours débute par une mise en situation de la gestion écologique du territoire au Québec. Il traite du développement de la cartographie écologique dans une perspective historique mondiale. On présente ensuite les concepts, principes et les réalisations concrètes dans la gestion du territoire (aménagement régional, gestion par bassin versant, évaluation de la biodiversité, gestion des paysages, etc.). Il montre aussi comment sont utilisées la géomatique et la télédétection. Une excursion au travers des basses-terres du Saint-Laurent et du sud des Appalaches complète le cours.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
Marie-Josée Côté**FOR-65818 Examen de synthèse**

3 cr AHE ALMS 0-0-0-9

L'examen rétrospectif ou examen de synthèse est un examen oral portant surtout sur le domaine de recherche du candidat et les domaines complémentaires. Pas plus du tiers des questions couvrent des aspects plus généraux. Le domaine de recherche et les champs complémentaires, ainsi que la liste des ouvrages de référence, auront été précisés par le Comité d'admission et de supervision à la suite d'une proposition du directeur de recherche. L'examen rétrospectif permet au candidat de démontrer qu'il a une connaissance raisonnable de son domaine de recherche et des champs qui y sont connexes. L'examen de synthèse doit être antérieur ou concomitant à l'examen prospectif ou « Projet de recherche ».

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

FOR-65819 Projet de recherche

3 cr AHE ALMS 0-0-0-9

Cet examen comprend la présentation écrite et orale du projet de recherche du candidat à un comité d'encadrement et la réponse orale aux questions du comité. Il est obligatoire avant la fin de la troisième

session d'inscription ou avant l'acquisition par l'étudiant de la moitié des crédits du programme en sciences forestières. L'examen prospectif permet au candidat de préciser les objectifs et la structure de son projet de recherche et de démontrer qu'il est capable d'intégrer les connaissances scientifiques les plus pertinentes à son projet, ainsi que de les communiquer efficacement.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
C. Camiré**FOR-66780 Sujets spéciaux en écologie, écophysiologie**

2 cr R E SMDE

COURS THÉMATIQUE - SUJET VARIABLE Ce cours se donne de façon intensive (5-9 jours), en début de session. Les méthodes d'enseignement suivantes sont privilégiées : exposés magistraux donnés par des chercheurs d'origines variées, discussions critiques en petits groupes, exposés oraux. Le cours peut inclure des activités sur le terrain.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
A. Munson**FRANÇAIS****FRN-65133 Essai**

12 cr

39.08 FL-Département des littératures

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE**FLE-66926 Perfectionnement en enseignement du français L. ét. ou L2**

4 cr R E LST

Ce cours, qui s'adresse à des enseignants non-francophones qui enseignent le français langue étrangère ou seconde, vise à approfondir des principes, des concepts fondamentaux et des méthodes propres à leur domaine d'activité. Il comporte trois volets de formation intégrés (didactique, linguistique et culturel). Il permet aussi à l'étudiant d'examiner de façon critique sa pratique.

39.20 FL-École de langues
Z. De Koninck, C. Plante**GÉNIE AGROALIMENTAIRE****GAA-60412 Infiltration et drainage**

3 cr H CLMT 3-0-0-6

Théories des écoulements en milieux poreux saturés et non saturés. Application des équations différentielles appropriées aux problèmes de drainage et d'infiltration. Construction et analyse des modèles de bilan d'eau dans les sols.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
R. Lagacé**GAA-60417 Séminaire de recherche en génie agroalimentaire**

1 cr R AH R 1-0-0-2

Présentation et discussion de tout sujet pertinent à la recherche en génie agroalimentaire par les professeurs du Département, les personnes invitées et les étudiants. Les étudiants inscrits présenteront leur projet de maîtrise (problématique, protocole expérimental, méthodologie et méthode d'analyse, technologie de support, etc.).

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
Équipe de professeurs**GAA-60420 Instrumentation et contrôle**

3 cr H CLMT 3-0-3-3

PR : Connaissance d'un langage de programmation (Basic, Pascal ou C)

Principes généraux d'électronique. Circuits d'amplification et de conditionnement des signaux. Principes

d'instrumentation : capteurs, fonctions de transfert et erreur de mesure. Filtrés pour traiter le bruit. Systèmes d'acquisition appliqués à la saisie des données expérimentales. Traitement informatique des données. Systèmes de contrôle et contrôle des procédés : simulation sur microordinateurs et automate programmable.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

GAA-61340 Machines de récolte

3 cr A CLMT 3-0-0-6

PR : GAE-12359

Principes de coupe, cueillette, battage, séparation et nettoyage des grains. Étude des performances et de l'évolution des concepts des moissonneuses-batteuses. Principes de récolte des fruits et légumes et de sa mécanisation.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
R. Thériault**GAA-62179 Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)**

1 cr R

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

GAA-62180 Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)

2 cr R

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

GAA-62181 Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)

3 cr R

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

GAA-62182 Sujets spéciaux (génie agroalimentaire)

4 cr R

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

GAA-63433 Analyse des systèmes agroalimentaires

3 cr H LDT 3-0-1-5

Notions d'ingénierie des systèmes. Fonctions de production, modèles empiriques, modèles de croissance. Modèles théoriques, modélisation par compartiments, intégration numérique. Analyse de sensibilité, validation de modèles et estimation de paramètres. Modèles stochastiques, expérimentation avec des modèles.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
P. Savoie, J.P. Émond**GAA-65583 Méthode numérique des lignes**

3 cr A LT 2-2-0-5

Méthode numérique pour résoudre des équations aux dérivées partielles. Peut être appliquée à toute équation différentielle, mais les exemples de ce cours gravitent autour des problèmes rencontrés en physique du sol. Modélisation mathématique, solution numérique, différenciation spatiale, intégration numérique. Transport des solutés; écoulement de l'eau en milieu saturé, non saturé; irrigation souterraine; drainage.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
J. Gallichand**GAA-66455 Essai**

6 cr AHE

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
Groupe de professeurs**GAA-66726 Principes de la chaîne du froid des denrées périssables**

3 cr H LST 2-2-0-5

Produits réfrigérés et produits congelés : méthodes de refroidissement et d'emballage; aspects légaux et normes. Caractéristiques de préservation : fleurs, fruits et légumes, produits carnés, laitiers et marins, produits médicaux et pharmaceutiques, aliments

Génie chimique

nutraceutiques et fonctionnels. Transports terrestre, aérien et marin. Distribution et comptoirs en magasins. Appareils de mesure.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
D. de Halleux, J.-P. Émond, C. Nunes

GÉNIE CHIMIQUE

GCH-60309 Catalyse hétérogène

3 cr* AHE I 2-1-0-6

Une première partie porte sur l'étude des méthodes de caractérisation de la surface des catalyseurs par adsorption physique et par chimisorption. La seconde partie examine cinq types de procédés industriels importants : le « cracking » catalytique, la catalyse par les complexes des métaux de transition, le « reforming » catalytique, l'ammoxydation du propylène et l'hydrodésulfuration. Pour chacun des procédés, on met l'accent sur les relations entre la chimie du procédé, la chimie de la surface des catalyseurs et la conception du réacteur catalytique.

36.04 FSG-Département de génie chimique
S. Kaliaguine

GCH-60311 Mise en œuvre des polymères

3 cr H LT 3-0-1-5

Revue des propriétés des matériaux polymères : structure chimique et propriétés de transfert. Description qualitative des principaux procédés de mise en œuvre. Opérations élémentaires : mise sous pression et pompage, fusion et refroidissement. Phénomènes d'échange de mise en œuvre. Applications à l'analyse quantitative des procédés suivants : extrusion, soufflage de gaines, moulage par injection, calendrage. Offert en alternance avec le cours GCH-62990 Rhéologie des polymères.

36.04 FSG-Département de génie chimique
M. Bousmina

GCH-61135 Communication scientifique orale et écrite I

3 cr* AH S 0-0-0-9

Communication orale et présentation d'un rapport écrit sur le projet de recherche de l'étudiant inscrit au programme de maîtrise.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-62133 Sujets spéciaux (génie chimique)

3 cr R AHE I 3-0-0-6

Cours donné par un professeur visiteur ou offert à des étudiants qui fréquentent une autre institution dans le cadre d'un séjour de collaboration.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-62990 Rhéologie des polymères

3 cr H L 3-0-0-6

Description des phénomènes rhéologiques. Fonctions matérielles. Rhéométrie. Modèles rhéologiques (newtoniens généralisés). Viscoélasticité linéaire. Modèles viscoélastiques non linéaires (du type différentiel, du type intégral). Introduction aux théories moléculaires (solutions diluées, concentrées, polymères fondus). Offert en alternance avec le cours GCH-60311 Mise en œuvre des polymères.

36.04 FSG-Département de génie chimique
M. Bousmina

GCH-63601 Régulation automatique avancée

3 cr* H LT 3-0-0-6

PR : GCH-10147 ou équivalent

Révision des principes fondamentaux de régulation automatique pour les systèmes linéaires à boucle ouverte et à boucle fermée. Stabilité des systèmes asservis. Conception des systèmes asservis. Représentation d'état. Régulation automatique par ordinateur. Mathématiques des systèmes échantillonnés. Conception de divers régulateurs des systèmes échantillonnés. Identification des systèmes.

Régulation par anticipation et méthodes avancées de régulation (DMC, GPC, réseaux neuronaux, commande prédictive). Acquisition des données et instrumentation.

36.04 FSG-Département de génie chimique

GCH-63871 Phénomènes d'échange

3 cr H L 3-0-0-6

Transferts de quantité de mouvement, de chaleur et de matière. Équations d'échange microscopiques et macroscopiques. Coefficients de transfert. Analogies. Analyse dimensionnelle. Applications. Introduction aux problèmes complexes de phénomènes d'échange.

36.04 FSG-Département de génie chimique
M. Bousmina

GCH-64296 Communication scientifique orale et écrite II

1 cr AH S 0-0-0-3

Communication orale et présentation d'un rapport écrit sur le projet de recherche de l'étudiant inscrit au programme de doctorat.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-64297 Projet complémentaire de doctorat

1 cr* AHE S 0-0-0-3

L'objectif principal du cours est de rédiger et de présenter un rapport bibliographique sur le sujet de thèse de l'étudiant. Il vise à évaluer la capacité d'analyse et de synthèse de l'étudiant ainsi que son aptitude à comprendre et à faire intervenir des éléments multidisciplinaires lors de la résolution d'un problème scientifique.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-64940 Planification et analyse des expériences

3 cr A L 3-0-0-6

Rappel de statistiques : variables aléatoires, espérance mathématique, variance, écart type. Lois de probabilités normales, de Student, binomiale et de Fischer. Tests statistiques. Planification d'expériences à un, deux et plus de deux facteurs contrôlés. Plans factoriels. Plans factoriels à deux niveaux. Plan carrés latins. Plan blocs aléatoires. Analyse de la variance. Modèles de régression. Exemples pratiques et études de cas.

36.04 FSG-Département de génie chimique
C. Duchesne, F. Larachi

GCH-64941 Méthodes numériques en génie chimique

3 cr H LT 3-0-1-5

Résolution de systèmes d'équations linéaires. Racines d'une équation. Méthodes numériques d'intégration. Résolutions de systèmes d'équations différentielles : introduction aux méthodes des différences, des volumes et des éléments finis. Minimisation de fonctions. Régressions de modèles linéaires et non linéaires à plusieurs paramètres. Illustrations de résolution à l'aide de logiciels commerciaux.

36.04 FSG-Département de génie chimique
Groupe de professeurs

GCH-65473 Cinétique biochimique

3 cr A LS 3-0-0-6

Synthèse des approches expérimentale et théorique existantes menant au développement de modèles cinétiques pour divers systèmes biochimiques : systèmes enzymatiques, interactions récepteur-ligand, transport membranaire, métabolisme et croissance cellulaire, expression, infection virale.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-65474 Méthodes mathématiques en génie chimique

3 cr E LT 2-0-1-6

L'objectif de ce cours est de former l'étudiant en lui donnant des outils mathématiques afin de résoudre différents problèmes appliqués au génie chimique à l'aide de méthodes mathématiques avancées. De plus,

l'étudiant se familiarise avec le calcul symbolique en appliquant les notions vues avec des logiciels comme MAPLE V, MATLAB, etc.

36.04 FSG-Département de génie chimique
D. Rodrigue

GCH-65475 Systèmes réactionnels

3 cr A MS 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses notions dans le domaine des systèmes réactionnels polyphasés. Les notions exposées dans ce cours sont utilisées dans des applications concrètes menant au dimensionnement de réacteurs. Ceci permet de se familiariser avec des processus impliquant des substances hétérogènes et des situations difficilement prédictibles avec des outils simples.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier, F. Larachi

GCH-65925 Méthodologie de recherche

3 cr R AHE IM 0-0-0-9

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à la méthodologie de recherche, à l'examen critique et à la synthèse de la littérature à partir d'un projet qui n'a pas de lien direct avec le sujet de recherche de l'étudiant. Ce cours doit être suivi avec un professeur qui n'est ni le directeur ni le codirecteur de recherche.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-66295 Biotechnologie environnementale

3 cr H L 3-0-0-6

Étude de la littérature scientifique et technique pour comprendre et pour apprécier le rôle et la contribution de la biotechnologie à la prévention et aux traitements de la pollution terrestre.

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. LeDuy

GCH-66751 Essai

6 cr AHE 0-0-0-18

36.04 FSG-Département de génie chimique
A. Garnier

GCH-67020 Nanomatériaux et leur application en catalyse

3 cr E LI 2-1-0-6

L'objectif de ce cours est de transmettre à l'étudiant les connaissances sur les concepts, les mécanismes de formation des nanomatériaux et leur application en catalyse. La première partie du cours porte sur les méthodes de synthèse et de caractérisation des nanomatériaux, tels que le silice mésoporeux, les nanocomposites, les nanoparticules d'oxydes, etc. La deuxième partie du cours met l'accent sur l'application de ces matériaux comme catalyseurs pour différents types de réactions chimiques : hydrogénation, oxydation, alkylation, etc. Pour chaque type de réactions, les relations entre la taille de particules ou la dimension de pores et la réactivité catalytique sont discutées. Un rapport écrit par l'étudiant sur un sujet d'actualité dans le domaine est exigé afin de vérifier l'intégration des différents concepts.

36.04 FSG-Département de génie chimique
Trong-On Do

GCH-67141 Mécanique des fluides biphasiques

3 cr E L 3-0-0-6

Ce cours permet à l'étudiant d'appliquer les équations de base de la mécanique des fluides classique à des écoulements mettant en jeu deux phases (gaz, liquide ou solide). Revue des équations générales de conservation, fluides Newtonien et non Newtonien, propriétés de surface/interface, écoulement autour d'une particule, couche limite, analyse dimensionnelle et applications aux mousses, aux émulsions et aux suspensions. Le cours se donnera à compter de la session été 2007.

36.04 FSG-Département de génie chimique
Denis Rodrigue

GÉNIE CIVIL

GCI-60315 Séminaire

1 cr R AHE S 0-0-0-3

Tout étudiant de deuxième ou de troisième cycle est tenu de présenter un ou deux séminaires (un pour la maîtrise, deux pour le doctorat). Les séminaires se déroulent devant une assemblée de professeurs, d'étudiants et de personnes de l'extérieur. Au cours de ce séminaire, l'étudiant présente l'essentiel de son travail de recherche de maîtrise, ou une partie de son travail de doctorat, et en fait ressortir les principales conclusions. Le séminaire permet des échanges susceptibles d'orienter et d'améliorer la recherche.

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-60325 Durabilité du béton

3 cr* A LA 3-0-0-6

Fabrication et composition des ciments et des ajouts minéraux, hydratation, microstructure des matrices cimentaires, mécanismes de transport, retraits et fissuration, propriétés et durabilité des granulats, durabilité au gel, agressions chimiques, corrosion des armatures.

36.05 FSG-Département de génie civil

J. Marchand

GCI-60327 Mécanique des sols avancée

3 cr* A LC 3-0-0-6

PR : GCI-20489

Contraintes effectives dans les sols. Cas particulier des sols partiellement saturés. Cheminement de contraintes. Concepts d'état limite et d'état critique. Application aux sols cohérents et pulvérulents, saturés et non saturés. Effets de la structuration et de la destructuration; effets de la vitesse et de la température; comportement à petites déformations, perméabilité et consolidation; relations entre les caractéristiques physiques et mécaniques.

36.05 FSG-Département de génie civil

S. Leroueil

GCI-60332 Hydraulique fluviale

3 cr H LTS 3-0-0-6

Régimes hydrauliques: courbes de remous; écoulements non permanents (estuariers); écoulement secondaire et écoulement sous glace. Régimes sédimentologiques: début de l'entraînement, transport par charriage, saltation et suspension; sédimentation. Morphologie fluviale et concept de régime d'équilibre. Travaux en rivières; structures hydrauliques et respect du milieu naturel. Gestion de la glace dans les rivières et estuaires nordiques.

36.05 FSG-Département de génie civil

B. Morse

GCI-60338 Hydrologie systémique

3 cr A LTD 3-0-0-6

PR : GCI-21446

Introduction à l'approche systémique. Méthodes statistiques appliquées à la prédiction des crues: période de retour, fonctions de distribution et crue régionale. Cheminement de l'eau. Fonctions de base des systèmes hydrologiques. Application à la relation pluie-débit. Modèles linéaires de type hydrogramme unitaire et conceptuel. Modèles par régression non linéaire multivariée.

36.05 FSG-Département de génie civil

F. Anctil

GCI-62135 Sujets spéciaux (génie civil)

1 cr R

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-62136 Sujets spéciaux (génie civil)

2 cr R

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-62137 Sujets spéciaux (génie civil)

3 cr R

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-62995 Essais in situ en géo-ingénierie

3 cr A LM 3-0-0-6

PR : GCI-60327

Retour sur le comportement des sols et objectifs de la caractérisation des sols en géo-ingénierie. Présentation des différents appareils utilisés: échantillonneur, SPT, piézocône, scissomètre, pressiomètre, appareils pour essais géophysiques et appareils pour déterminer les caractéristiques hydrauliques. Finalement, synthèse sur les différentes méthodes permettant la détermination des paramètres requis pour la conception d'ouvrages.

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-63533 Introduction aux éléments finis

3 cr A LTM 3-0-0-6

Préalable: avoir suivi un cours d'algèbre linéaire, ainsi qu'un cours sur les équations différentielles. Le but de ce cours est d'introduire la méthode des éléments finis appliquée aux problèmes uni et bidimensionnels en génie et sciences appliquées. Cette introduction est basée sur les méthodes variationnelles pour résoudre les équations aux dérivées partielles. Cette approche se situe entre les approches complètement mathématiques et celles qui sont plutôt orientées vers les structures ou la mécanique.

36.05 FSG-Département de génie civil

A. Foriero

GCI-63615 Chimie de l'assainissement

3 cr A L 3-0-0-6

Rappel des notions de base de chimie appliquée aux eaux naturelles et aux procédés de traitement des eaux: équilibres acide-base, équilibres calco-carboniques, solubilité et précipitation, oxydoréduction, floculation, déphosphatation, désinfection, adsorption.

36.05 FSG-Département de génie civil

J. Sérodes

GCI-63616 Traitements biologiques des eaux

3 cr H LM 3-0-0-6

Microbiologie de base. Processus et modèles biologiques d'enlèvement du carbone, de l'azote et du phosphore. Procédés à milieu en suspension (boues activées). Procédés à milieu fixe. Lagunage. Stabilisation des boues.

36.05 FSG-Département de génie civil

Paul Lessard

GCI-63617 Gestion des déchets dangereux et des sites contaminés

3 cr A LT 3-0-0-6

Introduction à la problématique de gestion des déchets dangereux et sites contaminés. Encadrement politique et législatif. Analyse des risques. Caractérisation des déchets dangereux. Méthodes de prévention et minimisation, traitement et élimination. Éléments de conception et dimensionnement des unités et des programmes. Réduction de l'impact sur l'environnement.

36.05 FSG-Département de génie civil

R. Galvez-Cloutier

GCI-63619 Production d'eau potable

3 cr A L 3-0-0-6

CC : GCI-63615

Sources d'eau et objectifs de traitement de l'eau potable. Normes gouvernementales. Chaînes de production d'eau potable. Procédés de traitement des eaux: coagulation-floculation, décantation, filtration conventionnelle, filtration sur membrane, désinfection. Problématique des sous-produits de désinfection.

36.05 FSG-Département de génie civil

C. Bouchard, J. Sérodes

GCI-63623 Modélisation et contrôle des procédés de traitement

3 cr H LT 3-0-0-6

PR : GCI-63616

Introduction aux notions de dynamique des systèmes, de modélisation des procédés, d'instrumentation et

de contrôle des procédés. Opération d'une station d'épuration. Présentation des modèles de référence en traitement. Utilisation de logiciels commerciaux.

36.05 FSG-Département de génie civil

P. Lessard

GCI-64214 Notions avancées en mécanique des solides déformables

3 cr A LMT 3-0-0-6

CC : GCI-63533

Notion de tenseurs. Schématisation d'un milieu continu. Contraintes, équations d'équilibre et notion de contraintes limites. Définition de différentes mesures de déformation et taux de déformation. Principes des travaux virtuels pour différentes configurations de référence. Introduction à la thermodynamique des milieux continus. Présentation de quelques lois constitutives: élasticité linéaire, hyperélasticité et viscoélasticité. Introduction aux méthodes expérimentales. Solutions analytiques de quelques problèmes d'élasticité linéaire et comparaison avec des calculs éléments finis.

36.05 FSG-Département de génie civil

Groupe de professeurs

GCI-64311 Conception et évaluation des ponts

3 cr H LT 3-0-0-6

Révision des hypothèses de calcul applicables aux ponts (norme S6-2000). Méthodes raffinées de dimensionnement des éléments de charpentes de ponts. Calcul aux états limites. Utilisation des méthodes de calcul pour l'évaluation et le renforcement. Fiabilité structurale et approches fiabilistes.

36.05 FSG-Département de génie civil

J. Bastien

GCI-64313 Éléments finis en hydraulique

3 cr H LTM 3-0-0-6

PR : GCI-63533

Modélisation par éléments finis des écoulements naturels en deux et trois dimensions. Méthode de résolution non linéaire non permanente. Modèle de convection-diffusion. Schémas de Taylor-Galerkine et Petrov Galerkin. Effet de la discrétisation spatiotemporelle sur la qualité des résultats.

36.05 FSG-Département de génie civil

J.-L. Robert

GCI-64322 Béton précontraint

3 cr A LTD 3-0-0-6

Définition de la précontrainte et de ses modes de réalisation. Principes généraux et de la précontrainte. Propriétés des matériaux. Étude sur les pertes de précontrainte. Dimensionnement des poutres isostatiques et hyperstatiques: choix de la section transversale, calcul de la précontrainte requise, tracé du câble moyen. Poutres à section mixte. Déformations instantanées et différées des pièces précontraintes. Béton armé précontraint. États limites ultimes de flexion, d'effort tranchant et de torsion.

36.05 FSG-Département de génie civil

A. Picard

GCI-64443 Propriétés mécaniques du béton

3 cr H LM 3-0-0-6

PR : GCI-20477

Rupture en tension dans le béton: éléments de mécanique de la rupture linéaire et non linéaire. Résistance du béton en compression, en tension et sous chargement multiaxial: mode de rupture, influence des principaux paramètres et des conditions d'essai. Élasticité et fluage. Résistance à l'impact et à la fatigue. Propriétés mécaniques des bétons renforcés de fibres. Bétons spéciaux.

36.05 FSG-Département de génie civil

M. Pigeon

Génie électrique

GCI-64501 Géotechnique des régions froides

3 cr A LT 3-0-0-6
PR : GCI-20535

Description des régions froides. Propriétés physiques et mécaniques des sols gelés. Régime thermique dans le sol. Mécanique du gel dans les milieux poreux. Consolidation lors du dégel. Fondations pour les régions froides. Stabilité des pentes et investigations géotechniques.

36.05 FSG-Département de génie civil

J.-M. Konrad

GCI-65044 Dynamique urbaine

3 cr H LC 3-0-0-6

Relations villes-populations, tendances centrifuges, flux d'énergie, consultations publiques et prises de décision, relations inter et intramunicipales, aspects législatifs, contraintes environnementales, fonctionnement général d'une administration municipale incluant les finances et la taxation dans la planification de travaux d'infrastructures urbaines.

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-65134 Essai

9 cr
36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-65180 Analyse et conception des chaussées

3 cr AH LCT 3-0-3-3

Revue des notions de conception et d'analyse des chaussées souples et rigides. Étude de cas routiers : analyse de la déflexion, analyse des profils longitudinaux et transversaux, analyse du comportement au gel, analyse des dégradations de surface. Modélisation de la dégradation. Particularités des chaussées en milieu urbain.

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-65183 Outils informatiques

3 cr AH LD 3-0-0-6

Les outils de représentation spatiale des infrastructures (SIRS) et les outils d'aide à la décision (SIAD) sont couramment utilisés dans le domaine du génie civil. Le cours vise à présenter les systèmes d'information et leur utilité en gestion des bases de données. Des applications dans divers domaines seront discutées.

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-65210 Méthodes des éléments finis en géotechnique

3 cr H LMT 3-0-0-6
PR : GCI-63533

Le cours Méthodes des éléments finis (MEF) en géotechnique vise l'apprentissage par les étudiants de la simulation numérique de problèmes pratiques en géotechnique. On apporte une considération particulière au couplage hydraulique-mécanique, notamment aux problèmes de consolidation. L'implantation de la théorie de consolidation de Biot dans un programme d'éléments finis est examinée en détail. Le cours se termine par un projet qui requiert l'utilisation d'un code commercial général d'éléments finis, tels ABAQUS, SIGMA/W, pour résoudre un problème lié au sujet de recherche propre à chaque étudiant.

36.05 FSG-Département de génie civil

A. Foriero

GCI-65511 Recherche scientifique et communication

2 cr AH LD 2-0-0-4

Ce cours traite de recherche, de sa place dans la société comme de sa réalisation, des chercheurs et de communication, dans le cadre de la recherche. Il se divise comme suit : recherche scientifique et société; structure de la connaissance; organisation de la recherche scientifique; réalisation de la recherche; communication des résultats de recherche; études de maîtrise et de doctorat; éthique en recherche.

36.05 FSG-Département de génie civil

S. Leroueil

GCI-65606 Diagnostic et réhabilitation des réseaux d'eau

3 cr AH LD 3-0-0-6

Fournir à l'étudiant des connaissances techniques sur les méthodes et moyens de diagnostiquer l'état structurel et fonctionnel des réseaux (aqueduc et collecte des eaux) et sur les techniques correctives des problèmes auxquels il est confronté. Notions d'inspection et de diagnostic structural, techniques de modélisation, méthodes de construction en territoire bâti, coûts de réhabilitation, critères de rénovation, coûts de réalisation.

36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-66163 Dynamique et géotechnique

3 cr H LMT 3-0-0-6

Fournir à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour l'analyse, la conception et l'évaluation de structures géotechniques soumises à des sollicitations dynamiques. Les principaux sujets traités sont : propagation des ondes dans les sols; amplification, liquéfaction et effets de site; interaction sol-structure; essais dynamiques in situ et en laboratoire; évaluation sismique des barrages, pentes, tunnels, cellules d'enfouissement et fondations; comportement dynamique des chaussées.

36.05 FSG-Département de génie civil

D. LeBœuf

GCI-66477 Essai (en technologies de l'environnement)

6 cr AHE
36.05 FSG-Département de génie civil

GCI-66724 Examen de doctorat écrit

3 cr AHE S 0-0-0-9

À sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit se soumettre à un examen écrit de connaissances de base. L'examen écrit est de type examen-maison et est effectué à la dixième semaine de la session. Les questions sont déterminées par un jury. L'étudiant est avisé au début de la session de la matière à couvrir pour l'examen.

36.05 FSG-Département de génie civil

Directeur du programme

GCI-66725 Examen de doctorat oral

3 cr AHE S 0-0-0-9
PR : GCI-66724

Au cours de sa troisième session d'inscription, un rapport écrit d'environ 30 pages est à remettre au directeur du programme et doit comprendre l'essentiel du projet de recherche. À l'examen oral, l'étudiant présente son projet de recherche pendant 30 minutes. Il est ensuite questionné par un jury sur son sujet et sur les connaissances nécessaires à sa réalisation. Le comité base son évaluation sur le fond du rapport, sur la présentation orale et sur la qualité des réponses aux questions.

36.05 FSG-Département de génie civil

Directeur du programme

GCI-66767 Calcul des charpentes d'aluminium

3 cr A LM 3-0-0-6

Étude des caractéristiques de l'aluminium structural : types d'alliages, considérations métallurgiques, propriétés physiques, mécaniques et chimiques, tenue au feu, soudabilité, tenue à la corrosion. Calcul des pièces et parois en traction, en compression, en flexion, en torsion et en cisaillement. Caractéristiques et calcul des assemblages mécaniques et soudés. Comportement en fatigue des structures d'aluminium.

36.05 FSG-Département de génie civil

D. Beaulieu

GCI-66967 Analyse et modélisation de séries environnementales

3 cr H L 3-0-0-6
PR : IFT-20545

Ce cours aborde de manière appliquée les objets suivants du domaine de l'analyse et de la modélisation

de séries d'observations environnementales : corrélation et régression, analyse en composantes principales, analyse spectrale, analyse en ondelettes et réseaux de neurones (régression multivariée et classification). Les travaux des étudiants sont réalisés dans l'environnement MATLAB.

36.05 FSG-Département de génie civil

F. Ancitil

GÉNIE ÉLECTRIQUE

GEL-60364 Processus aléatoires : méthodes d'étude et applications

3 cr A LA 3-0-0-6

Ce cours s'amorce avec un rappel des calculs de probabilité. Il s'articule ensuite principalement autour de la théorie des processus stochastiques, en insistant particulièrement sur leur caractérisation, les fonctions de corrélation, de densité spectrale de puissance et les transformations linéaires. L'étude de quelques processus importants permet d'illustrer les applications aux domaines de recherche du génie électrique.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-62968 Entraînements à vitesse variable

3 cr H 3-0-0-6

Ce cours présente le principe de fonctionnement et les caractéristiques des entraînements à vitesse variable à courant continu et à courant alternatif dans les applications industrielles. Éléments d'un entraînement à vitesse variable. Caractéristiques. Critères de performance. Réglage de la vitesse des moteurs CC. Alimentation par convertisseurs CA-CC à thyristors et par hacheurs. Commande des moteurs CC. Réglage de la vitesse des moteurs CA (asynchrone et synchrone). Alimentation par onduleurs et par cycloconvertisseurs. Commande des moteurs CA. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-19182.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-63976 Systèmes radio-mobile numériques

3 cr H 3-0-0-6
PR : GEL-16120

Ce cours a pour objet l'étude de l'environnement radio-mobile et des techniques de transmission radio-mobile numérique. Environnement radio-mobile. Description générale des systèmes cellulaires. Comparaisons des techniques AMRF, AMRT et AMRC (FDMA, TDMA, CDMA). Efficacité spectrale. Caractéristiques et conception de modulateurs. Démodulation, récupération de porteuse et synchronisation. Taux d'erreur en présence d'affaiblissement multivoie. Diversité de réception. Évolution vers les réseaux de communications personnelles.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64045 Lasers à semi-conducteurs

3 cr H LS 4-0-0-5
PR : Approbation du Département

Concepts généraux. Mécanismes de recombinaison. Gain. Structures lasers. Équations des taux : mode unique, modes multiples. Laser DFB, à puits quantiques, à émission de surface. Amplificateurs optiques. Circuits photoniques intégrés. Lasers à semi-conducteurs visibles et infrarouge. Dégradation et fiabilité.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64324 Rédaction et présentation scientifiques

1 cr AH 1-0-0-2

Comment structurer des textes scientifiques tels que thèses, articles, rapports de recherche et demandes de subvention, et comment préparer des présentations orales. Les étudiants écrivent progressivement un article et font une présentation orale.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64458 Lectures dirigées en génie électrique II

2 cr AHE IMS 0-0-0-6

Lectures dirigées sur des sujets choisis avec le directeur de recherche et approuvés par le Comité de programme.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64459 Lectures dirigées en génie électrique III

3 cr R AHE IMS 0-0-0-9

Lectures dirigées sur des sujets choisis avec le directeur de recherche et approuvés par le Comité de programme.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64478 Communications optiques

3 cr H L 3-2-0-4

Dans ce cours, l'étudiant acquiert les connaissances de base sur le fonctionnement et les conditions d'opération des principaux éléments des systèmes de communications optiques. On étudie la propagation de la lumière dans une fibre optique, les sources de lumière à semi-conducteur, les photodétecteurs, les amplificateurs optiques et la connectique. On présente les appareils et les techniques de mesure permettant d'évaluer les propriétés de ces composants. On explique les communications optiques numériques cohérentes en présentant les formats de modulation, le multiplexage en longueur d'onde et les architectures de réseaux. On discute de la conception d'un système de communications optiques et de l'évaluation de la performance d'un lien par la mesure de taux d'erreur. Enfin, on aborde des sujets d'actualité comme le déploiement de la fibre jusqu'au domicile.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

Sophie Larochelle

GEL-64481 Introduction au traitement de signal

3 cr A L 3-0-0-6

Rappel des propriétés des signaux et des systèmes continus et discrets; transformée de Fourier discrète et transformée de Fourier rapide; algorithmes de calcul. Revue du calcul de probabilités; moments et histogrammes; estimation statistique. Introduction aux signaux aléatoires stationnaires; fonction d'autocorrélation, densité spectrale. Estimation spectrale. Méthodes non paramétriques: périodogrammes, fenêtres. Méthodes paramétriques: modélisation des signaux; méthodes autorégressives (AR). Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-17703.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64485 Électronique de puissance

3 cr A LT 3-0-3-3

Les convertisseurs statiques du type redresseurs, onduleurs autonomes, gradateurs, hacheurs et onduleurs autonomes sont étudiés sur le plan des structures, des caractéristiques de fonctionnement, de la conception (dimensionnement, protection, commande et asservissements). Les applications au transport à courant continu très haute tension, à la commande électronique des machines électriques et aux diverses utilisations des convertisseurs statiques à la fréquence industrielle sont abordées. La technologie des diodes de puissance, des thyristors, des triacs et des transistors IGB et GTO est traitée du point de vue utilisateur. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-17968.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64486 Communications numériques

3 cr H LT 3-0-0-6

Signaux aléatoires, revue de la théorie des probabilités, variables aléatoires, processus aléatoires, représentation mathématique du bruit. Systèmes analogiques en présence de bruit, modulation d'amplitude et de fréquence, calcul du bruit dans les systèmes de communication. Système de transmission

numérique, système en bande de base, probabilité d'erreur, filtre adapté, modulations numériques, comparaisons. Bruit dans les systèmes codés par impulsion, PCM, quantification, modulation delta, effet du bruit thermique. Éléments de la théorie de l'information et du codage, entropie, théorème de Shannon, codes correcteurs d'erreurs, systèmes ARQ, modulation codée. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-10280.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-64500 Commande multivariable

3 cr A LT 3-0-1-5

Caractérisation des procédés multivariables: valeurs singulières, directionnalité, gains relatifs. Commande algébrique distribuée. Commande algébrique multivariable avec des découpleurs. Commande avec des contraintes. Représentation d'états: représentation continue et discrète, observabilité et gouvernabilité. Commande algébrique par retour d'états: placement des pôles, intégrateurs numériques. Conception d'un observateur. Introduction à la commande prédictive. L'étudiant qui a suivi le cours GEL-17979 ne peut s'inscrire à ce cours.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

André Desbiens

GEL-64626 Micro-électronique

3 cr A LT 3-0-3-3

Ce cours est une introduction à la conception de circuits intégrés (CI) dédiés. Le cours couvre essentiellement le flot de conception de puces VLSI dédiées, de même que des sujets connexes, particulièrement en ce qui a trait à la technologie CMOS. Il se divise en cinq parties selon une évolution du bas vers le haut, c'est-à-dire du transistor au système sur puce. L'enseignement est soutenu par une série de travaux pratiques en laboratoire qui touchent à la simulation analogique et numérique, de même que par un mini-projet de conception.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-65135 Essai

15 cr

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-65214 Commande industrielle

3 cr A LT 3-0-3-3

Rappels sur la transformée en Z. Chaîne d'acquisition de données: théorie et pratique de l'échantillonnage, filtrage analogique et numérique. Reconstitution d'un signal. Analyse de systèmes numériques et de systèmes mixtes. Compensateur numérique et continue: méthodes classiques et méthodes modernes (avance de phase, compensation intégrale et PID), modèle interne, prédicteur de Smith, compensation par anticipation, compensation cascade. Introduction à la commande stochastique par lots (SPC). Introduction à l'intelligence artificielle. Aspects industriels: PID industriels, SCADA, commande séquentielle. Composantes (choix et caractéristiques): convertisseurs, détecteurs, actionneurs. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-17598.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-65395 Identification des systèmes

3 cr A LT 3-0-0-6

Revue des propriétés des systèmes linéaires dans le temps. Méthodes non paramétriques: réponse à l'échelon ou à l'impulsion, analyse fréquentielle, analyse spectrale, analyse par corrélation. Régression linéaire: estimation par moindres carrés. Signaux d'entrée: échelon, séquence binaire pseudoaléatoire. Méthodes basées sur l'erreur de prédiction: prédiction optimale, moindres carrés, moindres carrés généralisés, erreur de sortie, maximum de vraisemblance. Identification récursive: méthodes

basées sur l'erreur de prédiction, identification en boucle fermée: conditions d'identifiabilité. Validation du modèle et choix de sa structure. Aspects pratiques: préfiltrage, période d'échantillonnage, traitement des données à moyenne non nulle ou avec dérive. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-20701.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-65423 Composants à fibres optiques

3 cr H LT 3-0-0-6

PR: GEL-17982 ou GEL-64478 ou PHY-60663 ou PHY-64434 ou GPH-21335 ou PHY-17450

Ce cours fait une synthèse des connaissances nécessaires à la compréhension des principes d'opération et des applications de divers composants à fibre optique dont les coupleurs, les réseaux photosensibles, les amplificateurs, les lasers et les capteurs à fibres optiques. Les équations de modes couplés sont introduites afin de calculer la réponse spectrale d'éléments sélectifs en longueur d'onde. Présentation des propriétés optiques des verres photosensibles ou dopés de terres rares. Modélisation du gain et des conditions d'oscillation des fibres dopées à partir des équations de taux. Comparaison des performances de divers types de capteurs à fibre.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-65587 Antennes et propagation radio

3 cr A LM 3-0-2-4

Antennes: paramètres, principe, dipôle et monopôle, Yagi-Uda, antenne à ouverture, antenne-réseau. Propagation terrestre: modes possibles, espace libre, diffraction par des écrans, réfraction troposphérique, liens micro-ondes, ondes d'espace, ondes ionosphériques. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-19880.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-65605 Exploitation de l'énergie électrique

3 cr A LT 3-0-3-3

Analyse du fonctionnement des réseaux de distribution et étude des problèmes d'interaction entre le réseau et les charges qui lui sont connectées (compatibilité électromagnétique). Composantes symétriques, « per-unités ». Les différents types de charges linéaires et non linéaires. Les différents types de perturbation dans les réseaux et leur cause. Compatibilité électromagnétique. Comportement des réseaux en régime de défaut. Appareillage de protection. Réseaux de secours. Problèmes de mise à la terre. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-10275.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-66010 Spectrométrie par transformation de Fourier

3 cr A LM 3-0-0-6

Ce cours porte sur le fonctionnement des spectromètres par transformation de Fourier. Tous les aspects importants de ce type d'instrument y sont étudiés, partant de la scène observée, passant par la radiométrie, l'interférométrie, la détection, les traitements électronique et numérique, et aboutissant au spectre étalonné. Lorsque nécessaire, une brève revue des notions fondamentales sous-jacentes appuie les principes étudiés.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-66012 Conception des dispositifs électromagnétiques

3 cr A LR 3-0-0-6

Ce cours présente les méthodes de conception des dispositifs électromagnétiques et des machines électriques. Il comprend l'initiation à l'analyse dimensionnelle, à l'étude topologique des structures des dispositifs électromagnétiques, aux méthodes de calcul des circuits magnétiques et thermiques,

Génie géologique

au calcul des champs par des méthodes numériques et à la CAO. Les caractéristiques et la modélisation des matériaux utilisés sont abordées. Les méthodes et les outils sont appliqués à la conception de divers dispositifs comme l'inductance, le transformateur, la machine à aimants permanents à commutation électronique et le moteur asynchrone. Des bureaux d'étude sur les structures étudiées et un projet particulier y sont associés.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-66013 Convertisseurs statiques d'énergie électrique

3 cr A LR 3-0-0-6

Ce cours présente les méthodes de synthèse, d'analyse, de conception et de réalisation des convertisseurs statiques d'énergie électrique. Il initie à la simulation et à la CAO des structures de convertisseurs statiques continu-continu, continu-alternatif et alternatif-alternatif. Les topologies à commutation dissipative et non dissipative sont abordées, de même que les techniques et problèmes de mise en œuvre (circuits d'attaque et de protection, isolation, CEM). Enfin, ce cours présente les caractéristiques des composants de l'électronique de puissance (MOS-FET, IGBT, GTO, etc.).

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-66236 Réseaux électriques

3 cr A LT 3-0-0-6

Le but du cours est de traiter des aspects techniques fondamentaux des grands réseaux de transport de l'énergie électrique à grande puissance en courant alternatif (CAHT), en courant continu (CCHT). CAHT : planification et gestion des réseaux d'énergie électrique. Méthodes d'analyse de réseaux, per-unit, composantes symétriques, circuits équivalents, paramètres des lignes électriques. Appareillage et étude des montages d'électronique de puissance dans les réseaux; pont de Graetz en redresseur et en onduleur. Calcul de la répartition de puissance dans un réseau en régime permanent équilibré. Stabilité et commande d'un réseau. Les compensateurs et les fibres harmoniques. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GEL-10274.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-66398 Optoélectronique

3 cr H LMT 3-0-1-5

Ce cours vise à fournir aux étudiants une solide formation de base en optoélectronique. Les principes gérant l'opération de tels dispositifs sont étudiés afin d'assurer la compréhension de leur fonctionnement, tout en estimant leurs limitations. Des modèles adéquats, de la physique en jeu jusqu'au comportement « système », sont élaborés en vue de prédire les performances des composants optoélectroniques. Un tour d'horizon des produits de la technologie moderne complète la présentation.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GEL-66509 Évaluations rétrospective et prospective

6 cr AHE MS 0-0-0-18

L'étudiant au doctorat est soumis à deux épreuves de qualification. L'une d'elles comprend un rapport écrit et une présentation publique sur la problématique, les objectifs et la méthodologie du projet de recherche. L'autre épreuve est un examen écrit qui permet de vérifier les connaissances de l'étudiant dans son domaine de recherche.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

Directeur du programme

GEL-66680 Théorie et pratique des codes correcteurs

3 cr A L 3-0-0-6

Théorie de l'information, capacité d'un canal, corrections d'erreurs. Codes blocs linéaires, codes cycliques, corps de Galois, codes Golay et codes Reed-

Muller. Codes BCH et codes Reed-Solomon. Codes convolutifs. Algorithme de Viterbi. Modulation en treillis. Codes turbo. Décodage itératif. Codes espace-temps.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

J.-Y. Chouinard

GEL-66701 Instrumentation de mesure optique

3 cr A LTM 3-0-2-4

Ce cours vise la compréhension en profondeur des différents instruments réalisant des mesures optiques. Wattmètre, analyseurs de spectres, interféromètres et réflectomètres sont entre autres présentés. Les principes de fonctionnement, les limitations fondamentales, l'étalonnage et les problèmes et subtilités propres à chaque type d'appareil sont abordés. Un laboratoire permet d'utiliser à fond chaque instrument étudié. Le cours privilégie l'instrumentation utilisée pour caractériser les signaux de télécommunications optiques.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

J. Genest

GEL-66801 Communications numériques avancées

3 cr A LMT 3-0-0-6

Ce cours offre une formation approfondie sur les systèmes de communication numériques. Les thèmes principaux sont la conception et l'évaluation de systèmes de communications, particulièrement les systèmes adaptatifs; la modélisation de canaux vectoriels et matriciels avec évanouissements; l'égalisation; les réseaux d'antennes; le traitement spatio-temporel; les systèmes mimo et le codage spatio-temporel; l'évaluation de la performance de manière analytique, semi-analytique et par simulations.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

S. Roy

GÉNIE GÉOLOGIQUE

GGL-66565 Pétrophysique

3 cr H LST 2-0-3-4

La caractérisation géophysique des roches profondes et des fluides associés est effectuée en utilisant des instruments de mesure qui sont introduits dans des forages (diagraphies). Pour chaque instrument le cours expose la physique fondamentale et le fonctionnement et initie l'interprétation des données de porosité, de perméabilité, de saturation, de minéralogie et de paramètres sédimentologiques.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

P. Glover

GGL-66782 Excursion en géo-ingénierie

3 cr AHE LET 3-0-0-6

Ce cours vise à permettre aux participants d'acquérir des connaissances pratiques dans le domaine de recherche visé par l'excursion en géo-ingénierie, laquelle peut porter sur les disciplines du génie géologique, du génie civil et de la géologie appliquée. Les excursions peuvent toucher les risques naturels (ex.: glissements de terrain), l'hydrogéologie, les matériaux et les routes. Le travail réalisé pour le cours comprend trois volets: la préparation et l'identification des problématiques de recherche; l'excursion proprement dite impliquant au moins 5 journées complètes de terrain, incluant la prise de données de l'observation, et finalement la production d'un rapport en versions écrite et audio-visuelle. Travail en équipe ou individuel.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

GÉNIE INDUSTRIEL

GIN-64238 Optimisation de systèmes

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours introduit les principaux modèles et méthodes de la programmation mathématique utilisés pour traiter des problèmes de décision. Il traite de la programmation linéaire, de la théorie des graphes et réseaux, de la programmation linéaire en nombres entiers, de la programmation non linéaire, de la programmation dynamique, des processus stochastiques et des méthodes de prévision. Les algorithmes et techniques propres au traitement de chaque modèle seront analysés. Des outils informatiques disponibles seront utilisés pour traiter des modèles de grande taille. L'accent est mis autant sur la modélisation de différents problèmes que sur les méthodes disponibles pour les traiter.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Ait-Kadi, S. D'Amours

GIN-64243 Sujets spéciaux (génie industriel)

1 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GIN-64244 Sujets spéciaux (génie industriel)

2 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GIN-64245 Sujets spéciaux (génie industriel)

3 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GIN-64247 Projets en génie industriel

6 cr AHE

Projets réalisés sous la direction d'un professeur. Il est recommandé que le sujet soit tiré de cas pratiques provenant de l'industrie.

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GIN-64248 Séminaires de génie industriel

3 cr* AHE 3-0-0-6

Ce cours porte sur une gamme de sujets contemporains touchant le génie industriel. Le contenu peut varier d'une année à l'autre selon les besoins des étudiants, selon les recherches des professeurs et la disponibilité des conférenciers invités.

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GIN-64249 Économie de l'ingénieur

3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours porte sur l'estimation des coûts en milieu industriel et sur le calcul de la valeur économique d'une activité ou d'un investissement. On traite, en particulier, des différents types de coûts et des méthodes qui peuvent être utilisées pour les mesurer: la valeur de l'argent dans le temps, la comparaison économique d'alternatives, l'analyse du point mort et les impacts fiscaux de certains types d'investissements. On discute de la prise de décision économique en tenant compte des phénomènes d'incertitude et de risque. On présente également les notions et ratios comptables utilisés en génie économique.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
R. Poulin

GIN-64398 Fiabilité des systèmes

3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours traite de la fiabilité et de la maintenabilité des systèmes sujets à des défaillances aléatoires. Il aborde les notions suivantes: les méthodes de modélisation et d'analyse utilisées en sûreté de fonctionnement, l'analyse des données issues de tests de fiabilité pour l'estimation des paramètres des lois de probabilité régissant les durées de vie et de réparation des systèmes; les modèles prévisionnels pour l'évaluation de la fiabilité de structures série, parallèle, k parmi n, stand-by et des réseaux, la fiabilité et la disponibilité des systèmes réparables; la théorie du renouvellement; la conception optimale des systèmes; les stratégies optimales de remplacement préventif; les concepts de

maintenance conditionnelle et de diagnostic de panne; la T.P.M.; les stratégies de gestion de la maintenance assistée par ordinateur.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Ait-Kadi

GIN-64843 Ingénierie de la qualité

3 cr A 4-1-1-3
CC : GMC-10309 ou l'équivalent

Le cours se divise en trois parties. Première partie - Contrôle de la qualité de la conformité : métrologie; contrôle dimensionnel des longueurs et des angles, contrôle géométrique de rectitude, de planéité, de circularité, de parallélisme, de perpendicularité, de localisation et autres; inspection manuelle, automatisée et par calibres à limites. Deuxième partie - Contrôle statistique : notions de base, échantillonnage, contrôle par lots et en cours de procédé, analyse de capacité; implantation et outils d'application des techniques statistiques. Troisième partie - Assurance de la qualité : normes ISO 9000, documentation du système qualité, implantation et amélioration de la qualité. Plusieurs normes sont présentées. Quatre laboratoires complètent la formation pratique.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
M. Guillot

GIN-64844 Ateliers d'ordonnement

3 cr H 3-0-0-6
PR : GIN-64238

Ce cours traite des aspects théoriques et pratiques de l'ordonnement industriel, en particulier les techniques exactes et heuristiques d'ordonnement d'une machine, d'ateliers sériels, d'ateliers parallèles et de processus multi-étapes, le MRP, Kanban et PAC. Les étudiants doivent développer une approche d'ordonnement pour une situation réelle qu'ils choisissent.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
S. Ichoua

GIN-65270 Ingénierie de l'entreprise

3 cr H LT 3-0-0-6

Ce cours porte sur les fondements scientifiques requis pour concevoir et comprendre une entreprise manufacturière et technologique à travers ses processus et ses réseaux. Différentes configurations d'entreprises seront étudiées selon une vision dynamique et évolutive de l'environnement industriel et des systèmes. L'impact des systèmes de planification et contrôle, de gestion de l'information, de gestion des apprentissages et de la performance sur l'entreprise sera abordé dans le but ultime d'être en mesure d'établir un plan d'ingénierie de l'entreprise manufacturière et technologique.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
S. D'Amours

GIN-65620 Prévision et optimisation industrielles

3 cr A LMT 3-0-0-6

Ce cours porte sur les fondements mathématiques requis par l'ingénieur industriel. Principalement, nous y traiterons de l'optimisation des systèmes. Les sujets couverts incluent les statistiques et les prévisions, l'optimisation classique, la programmation linéaire, l'optimisation des flux dans un réseau, la programmation en nombre entier, la programmation non linéaire et quelques méthodes heuristiques. Chacun des thèmes traités est appuyé d'une application pratique pour l'ingénieur industriel.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
S. D'Amours

GIN-66223 Gestion de la maintenance

3 cr H LMA 3-0-0-6

Ce cours aborde les concepts de gestion de la maintenance. Il reprend les principaux outils de la fiabilité et de la maintenabilité des systèmes, aborde les questions relatives à l'audit d'un système de maintenance et présente les outils d'aide à la décision pour le choix des actions de maintenance,

de gestion des flux d'information, des pièces de rechange et d'outillage et d'élaboration de diagnostic, d'inspection et de remplacements préventifs. Le cours aborde également les nouveaux concepts de gestion de la maintenance, notamment la TPM, le RCM et la maintenance distribuée et accorde une attention particulière à l'implantation d'un système de gestion de maintenance en exploitant le potentiel des nouvelles technologies de l'information.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Ait-Kadi, S. D'Amours

GIN-66669 Systèmes de gestion dans l'industrie forestière

3 cr R E LM 3-0-0-6

Présentation par divers intervenants (professeurs de l'Université Laval, d'autres universités nord-américaines ou européennes, de professionnels, etc.) de thèmes liés à la logistique, la gestion des opérations, la planification de la production, les affaires électroniques, les nouvelles technologies de l'Internet et la gestion des réseaux de création de valeur, dans le cadre de l'industrie des produits forestiers.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
J.-M. Frayret

GÉNIE INFORMATIQUE

GIF-63517 Vision numérique

3 cr A LT 3-0-0-6

Aspects fondamentaux de l'acquisition des images. Coordonnées homogènes. Géométrie projective, projection de perspective. La caméra « pinhole » et la caméra réelle. Distorsion et « vignetting », techniques de correction. Carte des réflectances. Théorie du « shape-from-shading ». Échantillonnage et quantification. Tessellation du plan image. Prétraitement des images : techniques de seuillage, égalisation d'histogramme. Analyse par similitudes ou discontinuités. Étude comparative des opérateurs de détection d'arêtes. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GIF-19263.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-63639 Conception de systèmes VLSI

3 cr A LT 3-0-3-3

Ce cours traite de la conception de systèmes numériques sur une puce reconfigurable de type FPGA (« Field-Programmable Gate Array »). La matière couvre le flot de la conception de systèmes numériques se basant sur un langage de description de matériel évolué (VHDL); le langage VHDL en modélisation structurale et comportementale; les techniques de simulation; la synthèse logique; les opérateurs et les représentations arithmétiques sur un circuit numérique; les cœurs d'IP et la méthodologie des systèmes sur une puce (« System-on-a-Chip » ou SoC).

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-63938 Compléments de vision numérique

3 cr H LT 3-0-3-3

Rappel sur la vision numérique. Formation d'une image, caractéristiques de l'environnement, capteurs, vision naturelle. Traitement de base, filtrage spatial. Segmentation d'image, détection d'arêtes et de contours, transformée de Hough, texture et mouvement. Structures géométriques bi et tridimensionnelles, opérateurs graphiques de base, fonctions splines, propriétés élémentaires de formes, approche volumique. Extraction et traitement de données de profondeur. Représentation d'une image ou d'une scène, structures relationnelles et pyramidales, reconnaissance. Applications industrielles et biomédicales.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-64326 Réseaux de neurones

3 cr A 3-0-0-6

Les réseaux de neurones, fabriqués de structures cellulaires artificielles, constituent une approche permettant d'aborder sous des angles nouveaux les problèmes de perception, de mémoire, d'apprentissage et de raisonnement. De par leur traitement parallèle de l'information et leurs mécanismes inspirés des cellules nerveuses (neurones), ils infèrent aux réseaux, constitués au gré de concepteur, des propriétés émergentes permettant de solutionner des problèmes jadis qualifiés de complexes. Nous abordons dans ce cours les différentes théories actuellement les plus actives et cherchons à comprendre leurs mécanismes de base afin d'en arriver à des applications concrètes. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GIF-21410.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-64456 Vision en inspection industrielle

3 cr H LTE 3-0-3-3

PR : GIF-63517

Les notions suivantes sont couvertes dans un contexte de vision appliquée au domaine de l'inspection industrielle (ligne de production) : qualité, types de matériaux, acquisition (1D, 2D, 3D), implantation pratique de systèmes d'inspection, caractéristiques de l'environnement industriel, méthodes non optiques (évaluation non destructive-END-). Réalisation d'un travail de groupe en industrie.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-64663 Traitement des images

3 cr H LT 3-0-0-6

Représentation : échantillonnage, reconstruction, quantification, modélisation. Rehaussement : opérations ponctuelles, méthodes spatiales et fréquentielles. Restauration : filtres de Wiener, méthodes algébriques. Compression : codage sans perte, méthodes prédictives, compression par transformation, séquences vidéos. Segmentation : seuillage, champ de Markov, méthodes hiérarchiques.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-64793 Vision numérique : aspects cognitifs

3 cr A L 3-0-0-6

Modélisation, analyse et reconnaissance des objets dans les images 2D et 3D. Critères de représentation de la forme. Géométrie et topologie. Modèles générique et spécifique. Représentations continue et discrète. Géométrie locale et globale, courbures. Échelle et invariance. Segmentation en morceaux de frontière et parties d'objets. Détection des arêtes et extraction de caractéristiques. Regroupement perceptuel. Transformation de repère, pose et registre.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-66014 Microprogrammation et microcontrôleurs

3 cr H LT 3-0-3-3

Contrôle interne d'un processeur, approche câblée et microprogrammée. Contrôle microprogrammé des accès mémoires et des opérations entrée-sortie. Conception des micro-instructions. Logique programmable, PLA. Revue de plusieurs microcontrôleurs. Étude détaillée du MCS51. Travaux pratiques de simulation. Projet avec un microcontrôleur 8031. Apprentissage et utilisation du langage ABEL. Ce cours ne peut être pris par l'étudiant qui a suivi précédemment le cours GIF-17456.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique

GIF-66690 Analyse du mouvement en vision par ordinateur

3 cr H L 3-0-0-6

PR : GIF-63517, GIF-19263

Ce cours présente les techniques de base utilisées pour la détection et pour l'analyse du mouvement dans les

Génie logiciel

séquences d'images. On s'intéresse à la modélisation du mouvement d'objets déformables évoluant dans des séquences d'images, en vue de leur détection et de leur suivi dans le temps. Ensuite, on présente les caractéristiques principales d'un système d'analyse de mouvement basé sur la vision numérique.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique
A. Branzan-Albu

GIF-66800 Introduction à la réalité virtuelle
3 cr H L 3-0-3-3

Le cours présente un historique de la réalité virtuelle et en explique les principaux concepts comme l'immersion, l'interaction et la présence. Il aborde ensuite le design des environnements virtuels et les défis posés par leur implantation tant du point de vue conceptuel que matériel.

36.06 FSG-Département de génie électrique et de génie informatique
D. Laurendeau

GÉNIE LOGICIEL

GLO-64265 Sujets spéciaux III (génie logiciel)
3 cr R

PR : Approbation du Département

Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines abordés dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines du génie logiciel.

36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel

GLO-65186 Analyse statique et métrique du logiciel
3 cr H LT 3-0-3-3

Définition formelle d'une mesure. Importance de faire des mesures tout au long du cycle de développement de logiciels. Que mesure-t-on dans un logiciel (métrique)? Modèles et outils utilisés pour mesurer. Analyse statique et optimisation de code. Vérification et mise au point. Classification des approches : ad hoc, basées sur l'inférence de types et sémantiques. Concepts, méthodologies et exemples.

36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel

GLO-66526 Ingénierie des systèmes de connaissances
3 cr H L 3-0-0-6

Définitions, concepts et principes de base. Problèmes et défis. Architectures. Méthodes et outils de développement. Méthodologie d'évaluation d'outils de développement. Types de connaissances. Représentation des connaissances, modes de raisonnement et explications. Construction de systèmes : conception et mise en œuvre. Vérification et validation. Systèmes hybrides. Applications et études de systèmes.

36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
L. Capus

GLO-66528 Validation de logiciels
3 cr A L 3-0-0-6

Méthodes formelles. Algorithmes de model-checking. Quelques outils de vérification : NuSMV, SPIN, UPPAAL. Leurs modèles et logiques associés : systèmes de transition, automates temporisés, logique propositionnelle, logiques temporelles (PLTL et CTL), logique temporelle, mu-calcul. Systèmes probabilistes et PCTL.

36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
J. Desharnais

GLO-66749 Certification de logiciels
3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui désirent connaître les dernières technologies en relation avec la production de logiciels sûrs. Streté de fonctionnement et sécurité. Langage assembleur typé.

Code incorporant une preuve. Notions avancées de systèmes de types. Notions avancées de compilation et de production de code. Annotation de code.

36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
B. Ktari

GLO-66811 Implantation et optimisation des langages fonctionnels
3 cr A L 3-0-0-6

Révision des techniques de base en compilation. Particularités des langages fonctionnels. Techniques d'implantation propres aux langages fonctionnels. Analyse statique à l'aide de l'interprétation abstraite ou du typage. Techniques d'optimisation.

36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
D. Dubé

GÉNIE MÉCANIQUE

GMC-60366 Dynamique des gaz
3 cr* H L 3-0-0-6

Chocs obliques. Écoulements de Prandtl Meyer. Ailes en supersonique. Écoulements potentiels en trois dimensions. Linéarisation des équations du potentiel. Calcul des ailes avec les équations linéarisées. Méthodes des caractéristiques. Écoulements supersoniques à symétrie de révolution.

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GMC-60367 Transfert de chaleur approfondi
3 cr* A L 2-0-0-7

Conduction thermique : équations, solutions analytiques, ailettes, conditions aux limites mixtes, solides semi-infinis. Convection forcée : équations, couches limites, écoulements internes et externes. Convection naturelle et mixte : équations, solutions, corrélations. Changements de phase : régimes, corrélations, flux critique. Échangeurs de chaleur. Rayonnement : définitions, équations, échanges, milieux participants. Méthodes numériques de résolution d'équations intégro-différentielles non linéaires couplées rencontrées en transfert thermique combiné. (Ce cours est donné aux deux ans, aux années impaires.)

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Rousse

GMC-60371 Asservissements mécaniques
3 cr* H L 3-0-3-3

Modélisation de systèmes physiques, linéarisation, commande classique. Analyse des systèmes dans les domaines temporels et fréquentiels, et par les lieux d'Evans. Analyse de la stabilité de systèmes. Design de compensateurs PID et autres. Laboratoires de contrôle de différents systèmes physiques. Commande moderne, équations d'état pour systèmes continus et échantillonnés.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Rancourt

GMC-60373 Séminaire de génie mécanique
1 cr R AH S 1-0-0-2

Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants inscrits à la maîtrise. Au cours du trimestre où il est inscrit à ce cours, l'étudiant doit présenter une conférence sur un problème de génie mécanique de son choix. Il doit, de plus, pour obtenir le crédit attribué à ce cours, avoir assisté à un minimum de huit autres conférences pendant la durée de ses études.

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GMC-60375 Théorie des engrenages
3 cr* A L 3-0-0-6

Ce cours présente l'approche cinématique appliquée à l'étude des surfaces conjuguées et quasi conjuguées. On revoit en détail la théorie développée pour l'analyse vectorielle de l'engrènement dans le plan et dans l'espace. On traite de cas d'engrènement non conjugués et on établit les conditions d'interférence pour les

engrenages spatiaux. La théorie est appliquée à l'étude de cas, tels les engrenages coniques à dentures droites ou à dentures spirales. La modélisation vectorielle des procédés de taillage est vue en détail, de même que les méthodes de vérification des engrenages cylindriques et coniques. L'aspect simulation par ordinateur de machines de taillage réelles est abordé, et les concepts de qualité de fabrication et de fonctionnement sont présentés.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Cd. Gosselin

GMC-60381 Combustion
3 cr* A LT 3-0-0-6

Prédiction des vitesses de réaction; importance de la cinétique chimique, énergie d'activation et ordre de réaction. Équilibre chimique, vitesse d'une propagation laminaire et flammes turbulentes. Pulvérisation des gouttelettes, évaporation et combustion. Problème sur l'un de ces aspects avec modélisation numérique des différents types de flamme.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. De Champlain

GMC-61111 Couches limites
3 cr* H L 3-0-0-6

Introduction à la théorie des couches limites laminaires et turbulentes en aérodynamique. Effets de la viscosité et de la turbulence, méthodes de calcul et de prédiction, développements récents.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Y. Maciel

GMC-62143 Sujets spéciaux (génie mécanique)
1 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GMC-62144 Sujets spéciaux (génie mécanique)
2 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GMC-62145 Sujets spéciaux (génie mécanique)
3 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GMC-62146 Sujets spéciaux (génie mécanique)
4 cr R

36.07 FSG-Département de génie mécanique

GMC-63014 Turbomachines avancées
3 cr* H L 2-1-1-5

Pompes et turbines hydrauliques. Rappels théoriques. Calcul et tracé des roues à écoulement radial, radial-axial, axial. Dynamique d'une bulle de gaz, cavitation. Instabilités de fonctionnement. Analyses de données et analyses numériques. Mesure du rendement sur des turbines modèles ou des microturbines.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
C. Deschênes

GMC-63469 Plasticité, fatigue et rupture
3 cr* H L 3-0-0-6

États de contrainte et de déformation. Modélisation du comportement élastoplastique. Fatigue polycyclique et oligocyclique. Sollicitations d'amplitude variable. Introduction à la mécanique de la rupture élastique et élastoplastique. Conditions énergétiques de la rupture, facteur d'intensité de contrainte, influence de la plasticité, application à la fatigue.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. Cardou

GMC-63725 Commande optimale
3 cr* H L 3-1-0-5

Notions d'optimisation. Optimisation avec un modèle mathématique et sans modèle mathématique. Équation d'état : forme continue et forme discrète. Relation avec modèles d'équations différentielles ordinaires ou d'équations aux différences, relation avec les équations différentielles aux dérivées partielles. Observation et contrôle. Construction du plan de

phase. Définition de la fonction objectif : l'énergie, le temps, l'erreur et la dépense. Méthodes de Bellman et de Pontriagin et leurs applications. Construction du schéma optimal. Construction d'un schéma optimal en temps réel. Construction des schémas de commande : « Tout ou Rien », proportionnelle, intégrale, dérivée et PID. Commande par mode de glissement.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
S. Tarasiewicz

GMC-63726 Automatique et automatisation

3 cr A LT 3-0-1-5

Notions d'automatisation. Définition d'un modèle mathématique statique et dynamique. Forme continue et forme discrète. Modélisation et identification des systèmes pour obtenir un modèle qualitatif. Méthodes d'identification pour obtenir le modèle quantitatif. Simulation et optimisation dynamique pour obtenir le modèle applicable. Modernisation, création de nouveaux systèmes, application de robots, application de microordinateurs pour la commande optimale en temps réel. Construction des fonctions « objectif » globales et locales. Processus industriels commandés par ordinateur, échantillonnage et identification en ligne. Commande prédictive à l'aide d'un modèle interne. Analyse et conception de systèmes mécatroniques.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
S. Tarasiewicz

GMC-63727 Dynamique des solides

3 cr A L 3-0-0-6

Revue de la mécanique. Le point matériel. Les équations de Lagrange pour un système de points matériels. Les principes variationnels et les systèmes conservatifs. Moments d'inertie. Les solides en 3-dimensions. Les forces de contrainte. Les méthodes énergétiques et le principe de Hamilton.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
M. Richard

GMC-63855 Analyse et conception mécanique assistée par ordinateur

3 cr A LT 2-1-3-3

Systèmes CAO intégrés en conception technique, modélisation solide et surfacique. Méthode des éléments finis et validation du design : approximation nodale et fonctions d'interpolation. Formulation variationnelle. Discrétisation et préparation des données par ordinateur. Éléments finis géométriques, formulation matricielle. Méthode de résolution. Post-traitement graphique des résultats. Fiabilité des calculs éléments finis. Application aux problèmes d'ingénieurs en mécanique des solides, fluides et en thermique. Programmation. Utilisation d'un logiciel CAO industriel.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. Gakwaya

GMC-63870 Mécanique des milieux continus

3 cr A LM 3-0-0-6

Notation tensorielle et matricielle. Cinématique d'un milieu continu : description lagrangienne et eulérienne. Tenseurs des déformations finies. Compatibilité. Dynamique : tenseurs des contraintes, conservation de la masse et de la quantité de mouvement. Équations du mouvement. Conservation de l'énergie et inégalité fondamentale. Lois de comportement pour milieux solides thermoélastiques et fluides newtoniens. Problèmes d'élasticité classique et de dynamique des fluides. Formulation variationnelle des problèmes aux limites pour traitement par la méthode des éléments finis.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. Gakwaya

GMC-64141 Éléments finis de frontière

3 cr* H LT 3-0-1-5
PR : GMC-17694

EDP en mécanique, distributions et solutions fondamentales des EDP. Formulation par équations intégrales. Théorème généralisé de Green. Équations

intégrales singulières en théorie du potentiel et en élasticité. Méthodes variationnelles d'approximation, collocation, résidus pondérés. Éléments finis de frontière et discrétisation des équations intégrales. Fonction d'interpolation et types d'éléments. Formulation matricielle et évaluation numérique d'intégrales singulières. Technique d'assemblage par sous-région. Résolution de matrices pleines ou bandées non symétriques. Techniques de couplage éléments finis (MEF)-éléments finis de frontière (MEFF). Programmation et problèmes de maillage automatique et de CAO. Applications : analyse des contraintes, calculs aérodynamiques, interaction fluide-structure, milieux infinis, etc.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. Gakwaya

GMC-64197 Mécanique avancée des fluides

3 cr A LT 3-1-2-3

Ce cours vise : la formation d'une base de connaissance théorique en écoulements incompressibles; le développement de l'intuition physique en fluide; l'introduction à des méthodes d'analyse générale et d'estimation d'ordres de grandeur et l'initiation à la modélisation « CFD » comme outil prédictif en ingénierie et comme outil d'expérimentation et d'apprentissage en dynamique des fluides. Principaux thèmes abordés : différents visages aux équations de Navier-Stokes; analyse d'ordres de grandeur; analyse dimensionnelle et interprétation physique du nombre de Reynolds; importance et rôles de la vorticités; concepts de base en dynamique de vorticités; visualisation et interprétation des écoulements; écoulements secondaires; introduction aux effets de la rotation, de la stratification et de la convection thermique; équations moyennées de Reynolds et la problématique de la turbulence. Expérimentations « CFD » : introduction à la méthode des volumes finis; code FLUENT; validation des modélisations; écoulements internes vs externes, laminaires vs turbulents, stationnaires vs instationnaires.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
G. Dumas

GMC-64388 Mécanique des manipulateurs

3 cr H LAT 3-1-1-4
PR : GMC-17693

Notions de singularité, de dextérité et d'espace atteignable des manipulateurs. Solution numérique au problème géométrique inverse. Modélisation et planification de trajectoire des manipulateurs redondants. Cinématique des manipulateurs parallèles et analyse des singularités. Commande en position, en force et hybride. Systèmes robotiques à topologie variable (mains articulées, robots marcheurs).

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Cm. Gosselin

GMC-64504 Mécanique du contact et tribologie

3 cr H L 3-0-0-6

Relations contraintes. Déformations dans un milieu élastique, inélastique; critères d'écoulement; chargement sur un milieu semi-infini élastique et inélastique; théorie de Hertz, modèle de Winkler; frottement, usure.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
S. Goudreau

GMC-64505 Intelligence artificielle en productique

3 cr H LT 3-2-0-4

Ce cours permettra à l'étudiant de comprendre, d'analyser et de mettre en œuvre différentes techniques d'intelligence artificielle pour des applications en génie mécanique/productique. Il présente les fondements de l'intelligence artificielle. Réseaux neuronaux : perception et modèles neuronaux continus et discontinus; architectures associatives simples et hétérogènes; apprentissage par rétropropagation d'erreurs, accélérée, adaptative et ART; simulations. Systèmes experts : base de connaissances; moteurs d'inférences; acquisition et structuration des connaissances pour la mise en œuvre; coquilles et programmation objet. Applications

en GPAO, commande de procédés, robotique, vision numérique, etc. Exercices sur les logiciels NNETS, PDP et KAPPA.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
M. Guillot

GMC-64506 Acquisition, traitement de données

3 cr A L 2-0-0-7

Design d'expériences. Étalonnages statique et dynamique. Types de signaux à mesurer. Acquisition de données : notions d'échantillonnage, prétraitement des signaux, composantes des systèmes d'acquisition de données. Outils d'analyse : fonction de densité de probabilité, moments d'ordre élevé, corrélations, analyse spectrale. Posttraitement des signaux : calcul des différentes fonctions à partir de signaux numériques. Filtres numériques. Traitement d'images.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
J. Lemay

GMC-64507 Simulation directe en fluides

3 cr H LT 3-0-1-5

Objectifs, possibilités et limites de la simulation directe pour les écoulements laminaires, transitoires et turbulents; exemples de méthodes et résultats. Rappel du modèle mathématique des écoulements visqueux incompressibles en description eulérienne. Essence et caractéristiques des discrétisations spatiales par différences finies, éléments finis et expansions spectrales. Discrétisations temporelles. Concepts de consistance, convergence, stabilité et précision. Applications au problème-modèle de Burgers. Expansions et transformées de Fourier, Legendre, Chebyshev. Méthodes spectrales par expansions vectorielles à divergence nulle. Implémentation et applications aux écoulements transitoires et turbulents.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
G. Dumas

GMC-64508 Turbulence

3 cr H LT 2-0-0-7

PR : GMC-64197 ou l'équivalent

Transition : concepts de base, exemples physiques et résultats. Introduction à l'analyse de stabilité hydrodynamique. Concepts de base en turbulence : nature de la turbulence; classification; modèle physique; cascade d'énergie, dissipation, échelles et spectres. Description d'écoulements de base : moyens de mesure et outils d'analyse; écoulements turbulents cisailés. Modèles de turbulence : équations et problème de fermeture; modèles basés sur la viscosité tourbillonnaire; schémas plus élaborés de fermeture au second ordre.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
J. Lemay

GMC-64787 Stage industriel

6 cr R AHE H

Stage de quatre mois dans une industrie qui participe au programme conjoint de maîtrise en génie aérospatial.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Directeur du programme

GMC-64884 Méthodes stochastiques appliquées

3 cr H L 3-0-0-6

Modèles déterministes, représentation d'état, propriétés. Probabilité et modèles statiques. Processus stochastiques. Modèles linéaires stochastiques. Estimation optimale pour les systèmes linéaires. Design des filtres de Kalman. Lissage optimal. Incertitude des paramètres. Estimation adaptative. Contrôle stochastique optimal. Régulateur gaussien-quadratique-linéaire (LQG). Applications en génie mécanique.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
B. Lévesque

Génie mécanique

GMC-64886 Robots mobiles : AGV et ARV

3 cr A L 3-0-0-6

Manutention, systèmes d'entreposage automatisés. Véhicules guidés automatisés (AGV) : types, utilisation, routage, simulation, fonctionnement. Limites des AGV. Robots mobiles autonomes (ARV) : cinématique, contrôle, capteurs, navigation, planification de trajectoires, systèmes. Robots marchants.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
B. Lévesque

GMC-64902 Études de cas

3 cr R AHE C 3-0-0-6

Ce cours, différent chaque session, est donné par divers représentants des industries qui participent au programme de maîtrise en génie aérospatial. Il consiste à soumettre aux étudiants un problème de génie rencontré et résolu par ces industries.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Directeur du programme

GMC-64942 Aérodynamique incompressible

3 cr A LTA 4-0-1-4

La statique de l'atmosphère. Équations intégrales de base en fluide; équations de Navier-Stokes. Rappels sur les couches limites et la traînée. Écoulements incompressibles non visqueux : équations d'Euler et de Bernoulli; circulation et vorticité; théorème de Kelvin. Écoulements potentiels : équation de Laplace; solutions élémentaires; méthodes des panneaux source. Condition de Kutta; théorème de Kutta-Joukowski; génération de portance. Paramètres géométriques et aérodynamiques des ailes. Théorie des ailes minces symétriques ou cambrées. Méthode des panneaux de vorticité. Aile d'envergure finie : vitesse et traînée induites; théorème de Helmholtz; loi de Biot-Savart; théorie de la ligne portante de Prandtl. Aérodynamique numérique : discrétisation par volumes et éléments finis, implémentation, utilisation. Aérodynamique expérimentale : souffleries, balances aérodynamiques, anémométrie.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
G. Dumas

GMC-64944 Modélisation en biomécanique

3 cr A LTS 3-0-2-4

Anatomie fonctionnelle du système musculo-squelettique : articulations, muscles, nerfs. Analyse statique et dynamique. Electromyographie. Propriétés mécaniques des tissus mous et osseux. Prothèses du corps humain. Mesure de la cinématique. Modélisation du mouvement dans l'espace. Modèles viscoélastiques des tissus. Revue de littérature sur sujet au choix et/ou mini-projet.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Rancourt

GMC-65434 Transferts thermiques : étude numérique

3 cr A L 2-0-0-7

PR : GMC-20708, GMC-10292 ou l'équivalent

Ce cours présente les bases de la méthode des Volumes Finis (Finite Volume Method, FVM) utilisée pour résoudre des équations différentielles. Ce cours présente d'abord une introduction aux méthodes de prédiction de phénomènes physiques. Le cours introduit la méthode des résidus pondérés avant de se concentrer sur un cas particulier : la FVM. La solution de problèmes de conduction thermique est par la suite abordée en régime permanent et transitoire unidimensionnel puis en deux dimensions. Le transfert convectif fait l'objet de la seconde partie du cours alors que la troisième partie du cours est consacrée à la résolution des écoulements de fluides laminaires. Ce cours met l'accent sur la formulation, l'implantation et la validation d'une méthode numérique et est axé sur la compréhension des implications physiques de la discrétisation numérique. (Ce cours est donné aux deux ans, aux années paires.)

36.07 FSG-Département de génie mécanique
D. Rousse

GMC-65435 Foyers de combustion

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours vise à fournir des connaissances rudimentaires sur les principes de conception des foyers de combustion pour les turbines à gaz (et les autres qui utilisent la combustion continue) et d'apprendre l'importance de la préparation des divers carburants (solides, liquides, gaz) pour en assurer une combustion efficace.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. De Champlain

GMC-65436 Propulsion avancée

3 cr H L 4-0-0-5

PR : GMC-10285, GMC-10293 ou l'équivalent

Application des principes fondamentaux de mécanique des fluides et de thermodynamique pour l'analyse des moteurs à propulsion par jet. Les différents types à l'étude incluent les turbo-réacteurs, les turbopropulseurs, les turbosoufflantes et les statoréacteurs avec une discussion à la fin du moteur fusée et des exigences pour une mission spatiale. Chaque composante interne des moteurs est étudiée en vue de comprendre son fonctionnement et un projet de conception d'un moteur pour une mission donnée permettra une synthèse des notions acquises.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. De Champlain

GMC-65735 Procédés et développement de produits

3 cr H LAT 3-1-2-3

PR : GMC-10309

Approfondissement de la fabrication mécanique. Outils pour le développement de produits et de procédés : principes de la conception pour la fabrication; techniques de prototypage et d'outillage rapides; fabrication d'outillage; modélisation, simulation et commande de procédés; amélioration de produits et de procédés. Développement, mise en production et fabrication de produits : application aux procédés (usinage, formage métallique des poudres, coulage des métaux, etc.). Projet, exercices pratiques, utilisation de logiciels et d'équipement de production.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
M. Guillot

GMC-65836 Systèmes hydrauliques asservis

3 cr A LT 3-0-1-5

PR : GMC-17931

Hydraulique proportionnelle. Modélisation des composants et systèmes hydrauliques asservis. Servovalves, servo-pompes, servo-vérins. Asservissements en position, en vitesse, en force. Stabilité et ajustement des systèmes.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
B. Lévesque

GMC-66046 Fabrication assistée par ordinateur

3 cr H LMAT 1-2-3-3

PR : GMC-10309

Automatisation de la fabrication. Machines-outils à commande numérique : technologies, langages machines (code G) et conversationnels, cellules de fabrication et applications. Prototypage rapide. Intégration et liens CFAO. Robotique industrielle : technologie des robots, langages (... KAREL), cellules robotisées. Systèmes de fabrication automatisés : technologie des capteurs et des automates programmables, programmation en GRAFCET, LADDER. Des laboratoires d'usinage sur MOCN pour la programmation manuelle et simulée, de robotique pour l'assemblage et de systèmes de fabrication pilotés par automate. Un projet final sur une technologie de fabrication automatisée.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. Curodeau

GMC-66222 Hydraulique et pneumatique industrielle

3 cr H LMAT 3-1-1-4

PR : GMC-10244 ou approbation du professeur

Identification des composants d'un système hydraulique et pneumatique. Sélection des éléments requis par une fonction donnée. Élaboration de circuits simples et choix des composants appropriés. Conception des systèmes hydrauliques et pneumatiques. Opération d'un système et détermination de la fonction des différents éléments. Asservissements hydrauliques et électrohydrauliques. Automatismes pneumatiques. Travaux pratiques. Projet.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
B. Lévesque

GMC-66230 Examen de doctorat écrit

3 cr AHE S 0-0-0-9

L'examen écrit est offert à chaque session et l'étudiant doit s'y soumettre à sa deuxième session d'inscription. L'examen écrit est à livres fermés et est subdivisé en trois parties, soit une en mathématiques, une dans le domaine de recherche de l'étudiant et une troisième dans l'un des trois autres domaines possibles, à son choix. L'examen au complet s'échelonne sur trois demi-journées consécutives. NOTE - Un document précisant la matière et les références pour chaque section des domaines choisis est envoyé au candidat au moment de son admission dans le programme.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Directeur du programme

GMC-66231 Examen de doctorat oral

3 cr AHE S 0-0-0-9

PR : GMC-66230

Avant la fin de la troisième session d'inscription de l'étudiant, celui-ci doit remettre un rapport écrit d'environ 15 pages au comité de programme, qui doit comprendre l'essentiel du projet de recherche. À l'examen oral, l'étudiant présente son projet de recherche pendant 30 minutes. Il est ensuite interrogé par un comité de thèse sur son sujet et sur les connaissances nécessaires à sa réalisation. Le comité base son évaluation sur le fond du rapport, sur la présentation orale et sur la qualité des réponses aux questions.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Directeur du programme

GMC-66232 Communication orale de doctorat

1 cr AHE S 0-0-0-3

PR : GMC-66230, GMC-66231

Entre la cinquième et la septième session d'inscription, l'étudiant au doctorat doit faire une présentation orale dans laquelle il soumet l'avancement de ses travaux de recherche de doctorat à la critique de son comité de thèse. La présentation sera d'une demi-heure et aucun document écrit ne sera requis préalablement.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
Directeur du programme

GMC-66462 Théorie des poutres coques

3 cr A L 3-0-0-6

Équations de l'élasticité. Notion de poutre coque à section ouverte, fermée, mono ou multicellulaire. Torsion. Flexion. Effort tranchant et centre de cisaillement. Poutres semimonocoques. Cas des poutres non cylindriques. Flambage. Plissement. Éléments transversaux. Application au calcul des structures aéronautiques.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
A. Cardou

GMC-66542 Mécanique des matériaux composites

3 cr A LTM 3-0-1-5

PR : GMC-10303

Ce cours a pour objectif d'apporter à l'étudiant les moyens d'utiliser efficacement les matériaux composites stratifiés pour la conception de pièces et de structures. On y traite des thèmes suivants : analyse élastique des stratifiés, critères de rupture, effets thermiques et hydriques, techniques de mise en

œuvre, essais mécaniques, comportement des plaques stratifiées. Les étudiants sont appelés à développer un programme sur le logiciel Matlab. Le cours comprend une partie expérimentale qui permet aux étudiants d'appliquer les connaissances théoriques acquises en cours.

36.07 FSG-Département de génie mécanique
M.-L. Dano

GÉNIE MÉTALLURGIQUE

GML-61136 Nouveaux matériaux
3 cr* H LM 3-0-1-5

Recherches et développements sur les matériaux nouveaux. Les aciers avancés. Les matériaux de structure métastable : amorphes, nano-cristaux, quasi-cristaux, alliages à mémoire de forme. Les composites à matrice métallique. Les céramiques avancées et les composites à matrice céramique. Caractérisation, mise en œuvre et applications.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux

GML-62157 Sujets spéciaux

3 cr R AHE M

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GML-63023 Commande prédictive des procédés continus
3 cr H LT 3-0-1-5

Commande algébrique : prédicteur de Smith, régulateur à réponse pile, régulateur Dahlin, régulateur Kalman, commande à modèle interne, etc.; commande algébrique à modèle intégré. Commande prédictive : modèles discrets des procédés et des perturbations, régulateur de poursuite optimale pour les procédés stables, rôle des horizons et des contraintes, applications à la poursuite de consigne, la compensation des perturbations mesurables et la compensation des perturbations non mesurables, extension au cas multivariable, utilisation de logiciels de conception de commandes et de simulation dynamique (GlobPC et AUTOSTOP, MATLAB et SIMULINK).

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux

GML-63858 Déformation et rupture

3 cr A L 3-0-0-6

Déformation plastique : mécanismes de déformation des métaux; déformation plastique des monocristaux et polycristaux; durcissement d'écrouissage des cristaux purs et des solutions solides; autres types de durcissements. Rupture : mécanismes et critères de rupture; aspects macroscopiques et microscopiques de la rupture; influence de la structure des matériaux sur la rupture.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
T. Vo Van

GML-63862 Caractérisation des matériaux

3 cr H L 3-0-0-6

Description du microscope classique, défauts des lentilles et limites de cet instrument. Observation en fond noir, en lumière polarisée et en contraste de phase. Notions d'optique électronique, description du microscope électronique à transmission, formation des images. Diffraction des électrons et utilisation d'un microscope en diffraction localisée. Techniques de préparation des échantillons. Description et applications du microscope à balayage. Microanalyse par microsonde. Techniques d'analyse des surfaces. Esca, Sims, Auger. Essais mécaniques des matériaux composites, amorphes et des céramiques. Examen fractographique.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
M. Fiset et groupe de professeurs

GML-63880 Transformation dans les matériaux

3 cr H L 3-0-0-6

Solidification : cinétique, morphologie des surfaces; croissance planaire, cellulaire et dendritique; surfusion de constitution; redistribution du soluté; ségrégation; solidification des mélanges eutectiques.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
T. Vo Van, D. Dubé

GML-64840 Projets en corrosion des matériaux

3 cr A TM 0-3-0-6

Un sujet concernant la résistance à la corrosion d'un matériau ou d'un alliage donné dans un ou plusieurs milieux corrosifs sera choisi par chaque groupe d'étudiants. L'objectif : une présentation ou un approfondissement des connaissances en corrosion et protection des métaux (forme, type, cinétique, mécanisme, contrôle et méthodes d'investigation de la corrosion), selon la formation de base de l'étudiant.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
E. Ghali

GML-65468 Métallurgie extractive

3 cr A LT 3-0-1-5

Ce cours est offert sous forme de modules de 1 crédit, à partir d'une banque de modules. Chaque année, en fonction de la population étudiante et des disponibilités des professeurs, on définit les trois modules offerts parmi les suivants : modèles de solutions métallurgiques et équilibres thermodynamiques, équilibrage des bilans métallurgiques, calcul des réacteurs métallurgiques, chimie de l'hydrométallurgie, simulation de la lixiviation et de l'absorption de l'or, simulation du frittage, simulation de l'extraction électrolytique, électrométallurgie du cuivre.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
C. Bazin, R. del Villar, E. Ghali, D. Hodouin

GML-66020 Examen de doctorat

6 cr R AHE S 0-0-0-18

L'étudiant au doctorat est soumis à deux épreuves de qualification aux études doctorales. La première épreuve « A » comprend un rapport écrit sur la problématique, les objectifs et la méthodologie du projet de recherche. Ce rapport est présenté devant un jury. La deuxième épreuve « B » est un examen oral qui permet de vérifier les connaissances de l'étudiant dans son domaine de recherche.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GML-66128 Biomatériaux et organes artificiels

3 cr H LTM 3-0-1-5

Cours interfacultaire et modulaire. Module A (1 crédit) : Science des matériaux et des interfaces pour non-ingénieurs (science des matériaux, chimie des interfaces et chimie des polymères). Module B (1 crédit) : Ingénierie du système cardiovasculaire (morphologie structurale et fonctionnelle, éléments d'anatomie et de physiologie, biocompatibilité et hémocompatibilité). Module C (2 crédits) : Biomateriaux et organes artificiels (prothèses pour le système cardiovasculaire et squelettique, système à relargage contrôlé de médicaments, ingénierie tissulaire, techniques d'analyses de biomatériaux). Note - Le module C (2 crédits) étant obligatoire, les étudiants pourront choisir de suivre le module A ou B (1 crédit) en fonction de leur formation et intérêts.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
D. Mantovani et groupe de professeurs

GÉNIE MINIER

GMN-63468 Mécanique des roches avancée

3 cr* H L 3-0-0-6

Critères de rupture. Propriétés des milieux intacts et fractures. Stabilité des pentes. Stabilité des excavations souterraines. Méthodes numériques en mécanique des roches. Dimensionnement du soutènement des excavations souterraines et à ciel ouvert. Étude de cas en géotechnique minier : excavations à ciel ouvert et souterraines.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
J. Hadjigeorgiou

GMN-64399 Équipements miniers et de tunnelage

3 cr H L 3-0-0-6

Principes de fonctionnement des équipements utilisés pour des travaux miniers et de construction (forage, excavation, déblaiement, halage) dans le sol et dans le roc. Critères de sélection des équipements en fonction du caractère des travaux, de la productivité exigée et de l'environnement. Méthodes d'évaluation de la performance. Problèmes de fiabilité et d'entretien des équipements (taux de formes, disponibilité, taux d'utilisation). Gestion de la maintenance.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
J. Paraszczak

GMN-64556 Analyse des données expérimentales

3 cr R A LT 3-0-1-5

Ce cours vise à donner des méthodes générales permettant de traiter des données expérimentales de laboratoire ou de production, à l'aide d'outils d'analyse et de modélisation empiriques basées sur les statistiques multivariées. Les outils abordés sont : la conception des plans expérimentaux, les erreurs de mesure, l'analyse de variance, la corrélation, la décomposition en composantes principales (CP), les séries chronologiques, la régression multilinéaire et la régression sur les CP. Les applications visées sont l'analyse des facteurs, les tests d'hypothèse, la modélisation, le contrôle de qualité, l'analyse de fiabilité, la surveillance des procédés, l'optimisation des systèmes de conception et de production. Des exemples seront choisis à partir de problèmes du génie des matériaux, de la métallurgie, de la minéralurgie et des mines.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
C. Bazin, D. Hodouin

GMN-64740 Méthodes d'exploitation souterraine

3 cr H L 3-0-0-6

Conception et design des méthodes d'exploitation. Aspects techniques et géomécaniques de la dilution du minerai et des pertes de réserves minières. Critères de sélection de méthodes d'exploitation. Exploitation sélective et exploitation en vrac. Sélection des équipements miniers en fonction de la méthode d'exploitation (type, nombre, capacité, efficacité). Systèmes en série et en parallèle. Optimisation des systèmes de transport et de hissage en liaison avec l'infrastructure souterraine de la mine. Analyse technico-économique d'une exploitation souterraine.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
S. Planeta

GMN-64936 Modélisation en mécanique des roches

3 cr H LD 2-0-1-6

Applications des méthodes des différences finies, éléments finis et éléments finis de frontière en mécanique des roches. Études de cas.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
J. Hadjigeorgiou, M. Grenon

GMN-65187 Environnement minier avancé

3 cr A L 3-0-0-6

Drainage rocheux acide : introduction et mécanisme de la production acide. Règlements et directives. Échantillonnage des effluents miniers, traitement de données d'un programme d'échantillonnage. Interaction sol-polluants, modélisation géochimique. Propriétés géotechniques des résidus miniers et des stériles. Bassins à résidus miniers : hydrogéologie chimique, choix de l'emplacement, conception et aménagement des digues de retenue, optimisation de la surface et de la hauteur. Principes d'analyse de stabilité. Couvertures sèches et humides. Déposition subaquatique. Modélisation de l'évolution chimique d'un parc à résidus. Revégétation des rejets miniers. Fermeture des exploitations minières. Conception de haldes de stériles miniers : stabilité, restauration. Aspects économiques en environnement minier, risque environnemental.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
K. Fytas

GMN-65188 Économie minérale avancée

3 cr A L 3-0-0-6

PR : ECN-15452

Analyse des méthodes de taxation minière, principes et exemples. Évaluation de projet par la méthode classique des flux monétaires actualisés et par la méthode de valorisation des options. Description des méthodes d'évaluation des actifs environnementaux.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
R. Poulin

GMN-65470 Minéralurgie

3 cr A LT 3-0-1-5

Ce cours est offert sous forme de modules de 1 crédit, à partir d'une banque de modules. Chaque année, en fonction de la population étudiante et des disponibilités des professeurs, on définit les trois modules offerts parmi les suivants : mécanique des particules, libération des minéraux, simulation de broyage, chimie de la flottation, flottation en colonne, simulation de la flottation, filtrage et épaississement, transport des pulpes, agitation et mélange.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
C. Bazin, R. del Villar, D. Hodouin

GMN-66021 Séminaire d'études supérieures

3 cr R AHE S 1-0-0-8

Dans le cadre du cours, professeurs, chercheurs et invités spéciaux présentent et discutent de : la planification, l'état d'avancement, les résultats et les conclusions de leurs travaux de recherche. Pendant toute la durée de son programme d'études, l'étudiant doit présenter deux ou trois conférences, selon le cas, en rapport avec son programme d'études et de recherche. Le dernier exposé permettra à l'étudiant de communiquer les résultats de ses travaux de recherche et d'en partager la pertinence avec les autres membres de la communauté départementale.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66812 Séminaire de doctorat

3 cr AHE S 1-0-0-8

Dans le cadre du séminaire, professeurs, chercheurs et invités spéciaux discutent de la planification, de l'état d'avancement, des résultats et des conclusions de leurs travaux de recherche. Au cours de son programme d'études, l'étudiant doit présenter trois conférences en rapport avec son programme d'études et de recherche. La dernière de ces conférences permet à l'étudiant de communiquer les résultats de ses travaux de recherche et d'en partager la pertinence avec les autres membres de la communauté départementale.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66813 Séminaire de maîtrise

3 cr AHE S 1-0-0-8

Dans le cadre du séminaire, professeurs, chercheurs et invités spéciaux discutent de la planification, de l'état d'avancement, des résultats et des conclusions de leurs travaux de recherche. Au cours de son programme d'études, l'étudiant doit présenter deux conférences en rapport avec son programme d'études et de recherche. La dernière de ces conférences permet à l'étudiant de communiquer les résultats de ses travaux de recherche et d'en partager la pertinence avec les autres membres de la communauté départementale.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66963 Séminaire de doctorat I

1 cr AHE S 1-0-0-2

Tout étudiant de troisième cycle est tenu de présenter une conférence, en rapport avec son projet de recherche, portant sur la recherche bibliographique, la méthodologie et la planification des travaux. Les séminaires se déroulent devant une assemblée de professeurs, d'étudiants et de personnes de l'extérieur. De plus, l'étudiant doit assister aux autres présentations, dans le cadre de séminaires de maîtrise (I et II) et de doctorat (I, II et III), données au cours de la session où il s'est inscrit à ce cours.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66964 Séminaire de doctorat II

1 cr AHE S 1-0-0-2

PR : GMN-66963

Au cours de son cheminement, tout étudiant de troisième cycle est tenu de présenter une conférence en rapport avec l'avancement de son projet de recherche, les résultats préliminaires et l'orientation des travaux à faire. Les séminaires se déroulent devant une assemblée de professeurs, d'étudiants et de personnes de l'extérieur. De plus, l'étudiant doit assister aux autres présentations, dans le cadre de séminaires de maîtrise (I et II) et de doctorat (I, II et III), données au cours de la session où il s'est inscrit à ce cours.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66965 Séminaire de doctorat III

1 cr AHE S 1-0-0-2

PR : GMN-66964

Vers la fin de son cheminement, tout étudiant de troisième cycle est tenu de faire une conférence, au cours de laquelle il présente l'essentiel de son travail de recherche, les résultats et la conclusion. Les séminaires se déroulent devant une assemblée de professeurs, d'étudiants et de personnes de l'extérieur. De plus, l'étudiant doit assister aux autres présentations, dans le cadre de séminaires de maîtrise (I et II) et de doctorat (I, II et III), données au cours de la session où il s'est inscrit à ce cours.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66977 Séminaire de maîtrise I

1 cr AHE S 1-0-0-2

Tout étudiant du deuxième cycle doit présenter une conférence se rapportant à son programme d'études et de recherche. Les séminaires se déroulent devant une assemblée de professeurs, d'étudiants et de personnes de l'extérieur. De plus, l'étudiant doit assister aux autres présentations dans le cadre des séminaires de maîtrise I et II et de doctorat I, II et III données durant la session où il s'est inscrit à ce cours.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GMN-66978 Séminaire de maîtrise II

1 cr AHE S 1-0-0-2

PR : GMN-66977

Vers la fin de son cheminement, durant la session où il s'est inscrit à ce cours, l'étudiant doit présenter une conférence. Cette dernière lui permet de communiquer les résultats de ses travaux de recherche, d'en partager la pertinence et de les défendre devant les autres membres de la communauté scientifique (professeurs, étudiants, personnes de l'extérieur). De plus, l'étudiant doit assister aux autres présentations dans le cadre des séminaires de maîtrise I et II et de doctorat I, II et III données durant la session où il s'est inscrit à ce cours.

36.10 FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Professeurs du Département

GÉOGRAPHIE**GGR-60436 Dendrochronologie**

3 cr A LTE 3-0-1-5

Introduction à l'analyse des cernes annuels des arbres. Notions d'anatomie du bois. Principes de l'analyse dendrochronologique et densitométrique : préparation des échantillons, datation et mesures des anneaux, analyse statistique des données et représentation des séries temporelles. Ses applications dans le domaine des sciences naturelles (écologie, climatologie, géomorphologie, hydrologie) et des sciences humaines (histoire et archéologie).

37.05 FFG-Département de géographie
Y. Bégin

GGR-60441 Géographie et développement urbain

3 cr H ES 3-0-1-5

Ce séminaire est consacré à l'étude approfondie de la géographie urbaine. Sont à la fois analysées les théories explicatives du développement des villes et les théories normatives de l'urbanisme et de l'aménagement urbain. Ces analyses sont illustrées à l'aide d'exemples canadiens, américains et européens.

37.05 FFG-Département de géographie
G. Mercier

GGR-60442 Cartographie statistique assistée par ordinateur

3 cr A LT 3-0-2-4

PR : GGR-21467, GGR-21468

Étude des concepts de la cartographie assistée par ordinateur (CartAO) et de son rôle dans le contexte des systèmes d'information géographique. La technologie : matériel et logiciels. Le processus de construction d'une carte par ordinateur : numérisation des entités spatiales, entrée et traitement des données statistiques dans un tableur, couplage avec la géobase. Représentation cartographique et symbolisation en tenant compte du niveau de mesure, de l'implantation spatiale des données et des règles de la sémiologie graphique. Travaux pratiques comportant l'utilisation de logiciels de CartAO.

37.05 FFG-Département de géographie

GGR-60449 Systèmes d'information géographique

3 cr H LST 3-0-1-5

PR : GGR-21467, GGR-21468

Le séminaire porte sur les concepts et les méthodes de traitement et d'analyse des informations spatiales utilisées pour modéliser l'espace géographique. Le cours aborde les thèmes suivants : histoire des SIG; objets et attributs spatiaux; géocodes et géobase; systèmes de coordonnées; projections cartographiques; géométrie et topologie; modèles conceptuels des SIG; éléments d'infographie et d'algorithmique; bases de données thématiques et localisées; principes de télédétection; cartographie thématique assistée par ordinateur; concepts de l'analyse spatiale; méthodes de gestion de projet; présentation des résultats. Des exercices sur micro-ordinateur permettent à l'étudiant d'atteindre une certaine autonomie dans l'exécution de ses projets de recherche. Une attention particulière

- est accordée à la planification du projet et au choix des instruments requis pour sa réalisation (matériel, méthodes et logiciels). Le tout est complété par une critique et une évaluation de la démarche et des résultats obtenus.
37.05 FFG-Département de géographie
- GGR-61188 Géographie culturelle**
3 cr A S 3-0-0-6
Le cours a pour buts de se familiariser avec les concepts de base et l'approche de la géographie culturelle, et d'appliquer ces concepts à des situations réelles en englobant des questions de langue, d'ethnie, de culture et de territoire, au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde. Il vise aussi à approfondir les concepts dans le contexte de débats et de discussions sur les travaux des participants.
37.05 FFG-Département de géographie
- GGR-62065 Sujets spéciaux I (géographie)**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Ce cours à thème variable est donné sur une base irrégulière par des professeurs visiteurs au Département de géographie.
37.05 FFG-Département de géographie
- GGR-62593 Changements environnementaux planétaires**
3 cr H ELT 2-0-3-4
Échelle chronologique du Quaternaire. Stratigraphie et séquences isotopiques marines et glaciaires. Problèmes de stratigraphie en milieu continental. Méthodes de datation. Le carbone 14 comme indicateur de changements environnementaux. Initiation à l'interprétation des données isotopiques (0-18, D, C-13). Mécanismes et chronologie des changements climatiques, circulation océanique, changements du niveau marin relatif. Approche multidisciplinaire. Une excursion à la fin d'avril.
37.05 FFG-Département de géographie M. Allard
- GGR-62596 Histoire et épistémologie de la géographie**
3 cr H S 3-0-0-6
En quoi la géographie peut-elle prétendre au titre de science? Dans quelle mesure cette discipline trouve-t-elle sa place dans le débat contemporain sur les sciences naturelles et humaines? En quoi et comment les concepts, hypothèses et modèles des géographes contribuent-ils à une meilleure connaissance de la réalité? Ces questions et quelques autres sont au centre des préoccupations de ce séminaire. Afin de les rendre plus concrètes, nous procéderons à l'analyse critique de certaines recherches géographiques présentées dans des articles, livres ou rapports.
37.05 FFG-Département de géographie G. Mercier
- GGR-62597 Méthodologie en géographie**
3 cr AH S 3-0-0-6
Ce séminaire vise à approfondir la réflexion sur la démarche de recherche en géographie, depuis le questionnement scientifique initial jusqu'au cadre opérationnel des activités de recherche, l'accent étant placé sur l'élaboration de la problématique de recherche et le cadre méthodologique de l'enquête. De manière plus particulière, les objectifs du séminaire consistent à revoir, de façon générale, la démarche scientifique dans les sciences sociales et naturelles et à la transposer dans le domaine géographique; s'approprier les principales étapes de cette démarche dans la perspective de la réalisation du projet de recherche de l'étudiant; et rédiger une première version du projet de recherche de maîtrise ou de doctorat. NOTE : Ce cours doit obligatoirement être suivi à la première session d'inscription (excluant l'été).
37.05 FFG-Département de géographie L. Filion, M.-H. Vandersmissen
- GGR-62965 Paysage : analyse, protection et mise en valeur**
3 cr A S 3-0-0-6
Le séminaire permet en premier lieu de s'interroger sur la définition du paysage. La discussion se prolonge par une réflexion sur la signification sociale du paysage et de sa place dans nos sociétés contemporaines. On y aborde le problème de la norme paysagère qui s'est érigée au sein de l'aménagement du territoire et qui aujourd'hui semble vouloir se consolider. La norme paysagère est d'abord examinée sous l'angle théorique en considérant sa finalité, sa rationalité, son efficacité et sa légitimité. Cela conduit à l'étude de la politique québécoise du paysage. De cette étude se dégagent trois problématiques générales dont chacune est l'objet d'un développement particulier : paysage et environnement; paysage et patrimoine; paysage et tourisme.
37.05 FFG-Département de géographie G. Mercier
- GGR-63150 Géomorphologie avancée**
3 cr H 3-0-0-6
Exposés généraux et spécifiques sur divers sujets géomorphologiques (périglaciaire, glaciaire, nival, éolien, littoral, fluvial, sédimentologie, etc.) concernant surtout le Québec. Exposés basés en partie sur des recherches et des travaux du professeur, des observations de terrain et des données récentes. Les sujets abordés feront l'objet d'un exposé oral et visuel suivi de discussions. Pour chaque exposé, l'étudiant aura à faire des lectures choisies. Il aura aussi à faire l'analyse critique de deux textes et une recherche portant sur un sujet particulier de son choix. L'étudiant fera un exposé oral de sa recherche et produira un rapport. Si les conditions le permettent, il y aura une excursion.
37.05 FFG-Département de géographie
- GGR-63160 Lectures dirigées**
1 cr AHE I 0-0-0-3
L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat prépare, en collaboration avec un professeur, un programme de lectures dans un domaine non couvert par les séminaires.
37.05 FFG-Département de géographie Directeur de recherche de l'étudiant
- GGR-63507 Activités complémentaires de recherche**
3 cr AHE A 0-0-0-9
Les compléments de formation permettent à l'étudiant à la maîtrise de participer à l'animation et de s'imprégner d'une culture scientifique développée par les groupes de recherche structurée auxquels participent les professeurs et les étudiants du Département. Cette activité est menée sous la supervision du directeur de recherche et du directeur du programme. Le participant doit réaliser un total de 15 activités et faire rapport. Il s'agit d'assister à des conférences, des séminaires, des ateliers, etc. L'activité peut être étalée sur deux sessions consécutives. Le cas échéant, l'étudiant l'inscrit préférablement à la deuxième session. S'il l'inscrit à la première session, une note « M » (note reportée) sera déposée pour une durée maximale d'une session. Une description plus détaillée de l'activité figure dans le guide des études de la maîtrise en sciences géographiques.
37.05 FFG-Département de géographie Directeur de recherche et du programme
- GGR-63514 Stage de doctorat**
3 cr R AHE G 0-0-0-9
L'étudiant participe à un stage (dans une autre université, une entreprise, un centre de recherche ou un organisme gouvernemental) dont le programme est défini avec le directeur de recherche. Pour faire partie de la scolarité, cette activité doit être complétée avant l'examen de doctorat. Le directeur de programme reçoit le rapport de l'étudiant, vérifie s'il est admissible et le fait évaluer par le directeur de recherche.
37.05 FFG-Département de géographie Directeur de recherche de l'étudiant
- GGR-63912 Les Concepts de base de la géographie historique**
3 cr R A S 3-0-0-6
Séminaire de recherche à contenu variable appliqué à la géographie historique du Québec (XVII^e-XX^e siècles). Définition de la géographie historique. Systèmes spatiaux, rapports villes-campagne, paysages et structures agraires, croissance villageoise, développement économique et social. Séminaire-échange autour de lectures suggérées et d'études de cas.
37.05 FFG-Département de géographie M. Hatvany, M. St-Hilaire
- GGR-63913 Les Modes d'exploration de la géographie historique**
3 cr R H T 0-0-0-9
Séminaire de recherche à contenu variable appliqué à la géographie historique du Québec (XVII^e-XX^e siècles) : travaux personnels en rapport avec les problématiques des participants. Travaux d'archives, saisie et traitement des données, cartographie, etc.
37.05 FFG-Département de géographie M. Hatvany, M. St-Hilaire
- GGR-63914 Problèmes de développement I**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Les problèmes de développement transcendent les frontières. Ce cours vise à s'affranchir des anciens clivages pour examiner les problèmes de développement dans toute leur complexité, à toutes les échelles spatiales. Théories et interprétations du développement et de l'environnement. Principaux thèmes abordés, en alternance : les régions marginales, l'environnement, les questions ethniques et le monde rural.
37.05 FFG-Département de géographie Steve Déry
- GGR-63915 Problèmes de développement II**
3 cr R AH S 3-0-0-6
PR : GGR-63914
Suite du séminaire « Problèmes de développement I ». Accent mis sur les fondements et caractères territoriaux de certains problèmes auxquels lesdits pays ont à faire face, en alternance : ceux de l'agriculture, des villes, de l'environnement et des frontières. Une attention toute particulière est accordée aux conséquences de la mondialisation contemporaine. La bibliographie est donc essentiellement adaptée au thème choisi annuellement.
37.05 FFG-Département de géographie Frédéric Lasserre
- GGR-63949 Biostratigraphie**
3 cr A LET 3-0-3-3
Les objectifs principaux du cours sont d'initier l'étudiant à plusieurs groupes d'indicateurs paléocécologiques utilisés en géographie physique et en biogéographie pour les reconstitutions des paléoenvironnements; d'initier l'étudiant aux techniques d'échantillonnage (lors de travaux de terrain); d'initier l'étudiant aux techniques de préparation et d'identification des fossiles (lors de travaux de laboratoire); de proposer à l'étudiant de se familiariser avec une méthode biostratigraphique en particulier, afin d'acquérir des connaissances approfondies pouvant l'aider à étudier et à interpréter des phénomènes paléocécologiques.
37.05 FFG-Département de géographie R. Pienitz
- GGR-63950 Télédétection appliquée aux environnements nordiques**
3 cr H LT 3-0-3-3
Ce séminaire vise à donner à l'étudiant des notions théoriques et pratiques concernant le rôle et l'utilisation de la télédétection dans l'étude des composantes du système climatique (atmosphère, lithosphère, hydrosphère, cryosphère et biosphère), à partir de données issues de la télédétection. Le séminaire comprend des exposés sur les

Géologie

développements récents dans l'utilisation de la télédétection en régions nordiques, et sur les travaux du groupe de recherche et de conférenciers invités. L'étudiant aura à compléter une recherche portant sur un sujet particulier qu'il choisira. Il fera un exposé oral de sa recherche et produira un rapport. Au moins un cours d'analyse de photographies aériennes et un cours de télédétection est requis comme préalable à ce séminaire. Un cours en systèmes d'information géographique est fortement recommandé.

37.05 FFG-Département de géographie

GGR-64464 Sujets spéciaux II (géographie)

3 cr AHE S 3-0-0-6

Ce cours à thème variable est donné sur une base irrégulière par des professeurs visiteurs au Département de géographie.

37.05 FFG-Département de géographie

GGR-64590 Séminaire de maîtrise

1 cr* AHE 0-1-0-2

PR : Scolarité terminée

Ce séminaire permet à l'étudiant de présenter les résultats de ses recherches. Il a lieu obligatoirement au plus tard au cours de la session où l'étudiant complète ses 48 crédits de maîtrise. Ce séminaire met un terme à la scolarité de l'étudiant.

37.05 FFG-Département de géographie

Directeur de recherche

GGR-64591 Examen de doctorat (thèmes d'exploration)

3 cr AHE 3-0-0-6

À sa deuxième session d'inscription, exluant l'été, l'étudiant se voit confier le développement de trois sujets qu'il aura à débattre devant son comité de thèse. L'exploration de ces sujets (un thème conceptuel, un thème méthodologique et un thème d'application) incite l'étudiant à approfondir ses connaissances et à consolider ses compétences. L'exercice doit se faire à l'intérieur d'une session. Il comporte des exigences écrites et orales. Les textes et un rapport d'évaluation de l'exercice seront déposés au dossier de l'étudiant (des directives sont énoncées dans le guide des études de troisième cycle des sciences géographiques).

37.05 FFG-Département de géographie

Directeur de recherche et du programme

GGR-64729 Géographie du système agroalimentaire

3 cr A SME 3-0-0-6

La notion du système agroalimentaire. Des producteurs agricoles aux consommateurs urbains, en passant par les politiques agricoles et commerciales. Les effets de l'internationalisation des marchés et les différents intervenants qui s'y greffent. Filières commerciales. Revitalisation et défis contemporains des milieux ruraux québécois, canadiens et internationaux.

37.05 FFG-Département de géographie

Joël Rouffignat

GGR-66119 Projet de recherche de maîtrise

1 cr* AHE 0-1-0-2

PR : GGR-62597

Au cours de sa deuxième session d'inscription, excluant l'été, l'étudiant doit obligatoirement déposer son projet de recherche approuvé par un directeur ou une directrice de recherche et un autre professeur membre de son comité de direction.

37.05 FFG-Département de géographie

Directeur de recherche de l'étudiant

GGR-66120 Stage de maîtrise

3 cr R AHE G 0-0-0-9

L'étudiant participe à un stage (dans une autre université, un centre de recherche ou un organisme gouvernemental) dont le programme est défini avec le directeur de recherche. Pour faire partie de la scolarité, cette activité doit être complétée dans la première année d'inscription. Le directeur de programme reçoit le rapport de l'étudiant, vérifie s'il est admissible et le fait évaluer par le directeur de recherche.

37.05 FFG-Département de géographie

Directeur de recherche de l'étudiant

GGR-66121 Géographie historique urbaine : la ville comme processus

3 cr H S 3-0-0-6

PR : GGR-62597

Ce séminaire vise à approfondir la réflexion sur la genèse de l'habitat urbain québécois et nord-américain depuis le milieu du XIX^e siècle. Cadre de vie caractérisé par un éventail de fonctions qui lui sont propres et par une superposition de couches sociales qui en font un enjeu collectif; la ville est abordée sous l'angle de la différenciation et du changement. Au moyen d'études de cas, les objectifs particuliers sont de relier les formes urbaines contemporaines au processus de concentration des activités de production, d'échanges et de décision; de reconstituer les paysages et réseaux urbains; d'analyser les rapports entre les différents acteurs sociaux qui habitent la ville. En raison de leur nombre dans le réseau urbain québécois, une place particulière sera faite aux villes petites et moyennes.

37.05 FFG-Département de géographie

M. St-Hilaire

GGR-66122 Dynamique des environnements nordiques

3 cr A E 3-0-0-6

Définition des environnements nordiques. Historique des milieux nordiques actuels : les héritages du Pléistocène et de l'Holocène, à savoir les glaciations, les transgressions marines, le relèvement isostatique, la colonisation végétale postglaciaire et les changements climatiques holocènes. Le pergélisol : régime thermique, types de glace de sol, les formes du pergélisol. La neige : propriétés, rôle thermique et écologique. La glace sur les lacs, les rivières et les littoraux marins. Dynamique des milieux tourbeux. Effets climatiques des grands lacs et des réservoirs. Les grandes populations d'herbivores et la dynamique écologique (caribous, oies, insectes). Les enjeux environnementaux du développement des régions nordiques, aménagement des communautés nordiques, enjeux environnementaux des ententes avec les populations autochtones.

37.05 FFG-Département de géographie

Groupe de professeurs

GGR-66123 Projet de recherche de doctorat

3 cr AHE 0-3-0-6

Au cours de sa deuxième session d'inscription, excluant l'été, l'étudiant doit obligatoirement déposer son projet de recherche approuvé par un directeur ou une directrice de recherche et deux autres professeurs membres de son comité de thèse. Le projet est présenté oralement devant le comité.

37.05 FFG-Département de géographie

Directeur de recherche de l'étudiant

GGR-66288 Climatologie de l'environnement

3 cr A LST 3-0-0-6

Ce cours aborde les mécanismes de formation des climats de l'échelle planétaire à l'échelle des microclimats. Une partie du cours est consacrée à la réalisation d'études de cas afin de permettre l'utilisation des données climatiques acquises par les réseaux climatologiques.

37.05 FFG-Département de géographie

N. Barrette

GGR-66289 Géographie historique : homme, environnement et temps

3 cr A AELM 3-0-0-6

Séminaire de lecture et recherche appliquée à la géographie historique de l'environnement. Depuis l'âge des Lumières, la compréhension humaine de l'écologie naturelle a été un processus subjectif fortement lié aux exigences socioéconomiques. De Linné à Humboldt, Thoreau, Darwin, Clements, Tansley et Leopold, ce cours suit les découvertes, les écrits et développements scientifiques et holistique de la compréhension environnementale depuis les 300 dernières années.

37.05 FFG-Département de géographie

M. Hatvany

GGR-66548 Enjeux du développement en Asie

3 cr H AELMS 3-0-0-6

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les dimensions géopolitiques et environnementales des politiques de développement contemporaines en Asie orientale, comprises comme englobant l'Asie du Sud-Est, la Chine, le Japon et les Corée du Nord et du Sud.

37.05 FFG-Département de géographie

F. Lasserre

GGR-66677 Séminaire d'analyse spatiale

3 cr H LT 3-0-0-6

Statistiques spatiales et gestion des systèmes d'information géographique, opérations sur les banques de données spatialisées, analyse des distributions géographiques, étude des fluctuations et des tendances. L'évaluation des étudiants repose sur un programme de lecture personnalisé et sur un projet concret. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle GGR-13470 Méthodes d'analyse spatiale.

37.05 FFG-Département de géographie

M.-H. Vandersmissen

GGR-67138 Séminaire de géographie appliquée

3 cr A

37.05 FFG-Département de géographie

GGR-67139 Méthodes d'analyses qualitatives

3 cr H

37.05 FFG-Département de géographie

GGR-67140 Séminaire de photo-interprétation

3 cr A

37.05 FFG-Département de géographie

GGR-67145 Essai

12 cr AHE

37.05 FFG-Département de géographie

GÉOLOGIE

GLG-60450 Analyse structurale des tectonites (INRS : GEO-9604)

3 cr* H LT 3-0-3-3

Étudier les roches déformées. Analyser la déformation enregistrée par les tectonites et les mécanismes géologiques qui engendrent cette déformation. Reconnaître les éléments de la déformation finie dans une tectonite. Approfondir les concepts de la déformation progressive et de la déformation finie. Comprendre les mécanismes de déformation des grandes structures tectoniques. Faire la synthèse d'un aspect de la déformation des roches.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

M. Malo, D. Kirkwood

GLG-62148 Sujets spéciaux (géologie)

2 cr R

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

GLG-62149 Sujets spéciaux (géologie)

3 cr R

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

GLG-63431 Hydrogéologie des contaminants

3 cr A LST 3-0-0-6

Caractérisation des sources de contaminants. Mécanismes de transport et processus physicochimiques d'atténuation des contaminants dans les nappes. Modèles d'écoulement et de transport. Vulnérabilité des terrains naturels à la contamination. Méthodes de laboratoire et de terrain pour l'évaluation des paramètres de transport.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

P.-J. Gélinas, R. Therrien

GLG-63836 Géodynamique océanique

3 cr A LS 3-0-0-6

Revue détaillée des grands environnements océaniques et des problèmes géodynamiques liés à la tectonique des plaques. Les principaux environnements visés sont : systèmes des dorsales en expansion; zones de fracture; fossés de subduction; bassins marginaux et interarcs; dorsales aséismiques, îles océaniques et structures « anormales ». Les milieux seront caractérisés en termes structuraux, magmatiques, métamorphiques et sédimentaires. Les divers environnements sont évalués également en fonction des ressources qu'ils recèlent. Lectures commentées sous forme de séminaires.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

R. Hébert, M. Constantin

GLG-64315 Géotechnique marine et côtière

3 cr H LTS 3-0-3-3

Environnements sédimentaires récents et actuels, méthodes géophysiques et géotechniques d'investigation et de mesures in situ, essais mécaniques et physicochimiques, caractéristiques géotechniques, problèmes de consolidation, stabilité et mobilité des sédiments, problèmes de fondation environnementaux et méthodes d'analyse.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

J. Locat

GLG-64318 Modélisation en hydrogéologie

3 cr H LTS 3-0-2-4

Équations d'écoulement et transport. Méthodes de discrétisation. Modèles conceptuels. Conditions aux limites. Écoulement permanent et transitoire. Calibration. Étude de cas et utilisation de logiciels commerciaux pour simuler l'écoulement et le transport de masse en milieu poreux.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

R. Therrien

GLG-64325 Gestion et restauration des nappes

3 cr H DS 2-0-0-7

Gestion des eaux souterraines : principes et applications. Prévention de la contamination. Détection de la contamination. Établissement de critères de décontamination. Biorestoration. Récupération et traitement des eaux. Traitement des sols. Politiques et réglementation québécoises. Histoires de cas.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

P. Gélinais, R. Martel

GLG-64742 Géotechnique environnementale

3 cr A LTS 3-0-2-4

Évaluation de la contamination dans les sols et les roches; techniques de stabilisation des sols, des roches et des résidus miniers; utilisation des géotextiles et géomembranes; conception des barrières géologiques; décontamination des sols et des roches; aspects environnementaux des risques naturels.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

J. Locat, S. Leroueil, R. Galvez-Cloutier

GLG-64877 Métallogénie

3 cr H LS 3-0-0-6

PR : GLG-10351

Acquérir des notions avancées sur les processus de formation des gîtes minéraux; connaître les caractéristiques et comprendre les processus spécifiques aux gîtes d'or, de Pb-Zn-Cu dans les bassins sédimentaires et de sulfures massifs à Cu-Zn-Au volcanogènes; développer les capacités d'analyse critique des textes scientifiques.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

Beaudoin, Dubé, Laflèche, Héroux

GLG-64878 Analyse de bassins : principes et méthodes

(INRS : GEO-9403)

3 cr H LTS 3-0-3-3

PR : GLG-15072

Principe de stratigraphie conventionnelle (lithostratigraphie, biostratigraphie, chronostratigraphie, allostratigraphie). Seismostratigraphie : principes de base; nomenclature et exemples pratiques. Stratigraphie séquentielle : principes de base, nomenclature, cas terrigènes et carbonatés. Les cycles stratigraphiques régionaux et globaux à travers les temps, superposition hiérarchique des cycles, les mécanismes de genèse, fluctuations marines absolues et relatives. Utilisation de la stratigraphie séquentielle et la stratigraphie cyclique dans le découpage et l'étude des bassins sédimentaires. Importance pour la prospection des hydrocarbures.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

D. Lavoie

GLG-64879 Géochimie de basse température

(INRS : GEO-9402)

3 cr A LS 3-0-0-6

Cours axé sur la géochimie des basses températures. Analyse des concepts de base de thermodynamique et d'hydrogéochimie. Analyse des milieux atmosphériques, continentaux, lacustres, estuariens et marins. Étude des interactions hydrosphère-biosphère. Notions de base en écotoxicologie.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

M. Richer-LaFlèche

GLG-65146 Écoulement multiphase en milieux poreux

(INRS : GEO-9602)

3 cr A L 3-0-0-6

Processus de transfert en milieux poreux avec une emphase sur l'écoulement multiphase. Propriétés des fluides et des milieux poreux. Écoulement saturé. Écoulement et diffusion des gaz. Transfert de chaleur. Contaminants immiscibles et systèmes multiphases. Migration des liquides immiscibles. Hydrostatique et hydrodynamique multiphases. Volumes de liquide immiscible. Déplacement immiscible. Récupération des phases libres et résiduelles. Principes de modélisation numérique.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

R. Lefebvre

GLG-65160 Géochimie de haute température

(INRS : GEO-9601)

3 cr A L 3-0-0-6

Le cours de géochimie de haute température s'adresse à des étudiants des sciences de la Terre ayant suivi les cours de pétrologie ignée, de thermodynamique et de géochimie du premier cycle. Ce cours porte sur les nouveaux développements en géochimie des traces et ultratrace ainsi qu'en géochimie isotopique (isotopes radiogéniques). Le cours commence par un rappel des grandes théories cosmochimiques de la nucléosynthèse et des nouvelles théories portant sur les mécanismes de différenciation interne de la Terre. Plus particulièrement, le cours aborde les problèmes pétrogénétiques sur une base mathématique quantitative. Les développements théoriques seront appliqués à des problèmes pétrologiques liés à l'étude des ceintures volcano-plutoniques archéennes, aux orogénèses phanérozoïques et récentes.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

M. Richer-La Flèche

GLG-65161 Formation du pétrole

(INRS : GEO-9942)

3 cr H L 3-0-3-3

PR : GLG-15072 et GLG-60451

Notions de roche-mère et de fenêtre à huile potentielle abordant les aspects de la quantité, de la nature, des processus et des étapes de la transformation de la matière organique et des assemblages minéralogiques.

L'objectif est de transmettre les connaissances de base pour l'utilisation des données d'analyse de la matière organique et des assemblages minéralogiques couramment utilisés dans les études d'analyse de bassins et d'exploration pétrolière.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

Y. Héroux, A. Chagnon

GLG-65396 Essai

12 cr

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

GLG-65437 Formes et processus en milieu fluvial

(INRS : GEO-9701)

3 cr H LS 3-0-3-3

Cours axé sur les processus et les formes associés à la dynamique des cours d'eau. Hydrologie et érosion des versants : ruissellement, infiltration, hydrogramme, mouvements de masse, érosion. Hydraulique : classification des écoulements, profils de vitesse, coefficient de frottement. Transport de sédiment : début d'entraînement, charge de fond, en suspension et dissoute. Morphologie : formes du lit, géométrie hydraulique, cours d'eau rectiligne, à méandre, à chenaux tressés. Problèmes environnementaux : sédiments contaminés, protection des rives, habitats. Travaux pratiques et excursions sur le terrain.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

N. Bergeron

GLG-65953 Géochimie des isotopes stables

(INRS : GEO-9920)

3 cr* A LTM 3-0-0-6

Comprendre les processus physiques et chimiques qui contrôlent le partage naturel des isotopes stables de l'hydrogène, du carbone, de l'azote, de l'oxygène et du soufre. Comprendre l'application de ces isotopes stables à la biologie (végétale et chimiosynthétique), à l'océanographie et à la paléocéanographie, à l'hydrogéologie/hydrologie, à l'hydrothermalisme, à la diagenèse, à la géologie pétrolière, à la métallogénie et aux études environnementales. Être capable de planifier une campagne d'échantillonnage pour un projet de recherche scientifique, d'interpréter les résultats d'analyse et de les intégrer à des études multidisciplinaires. Apprendre à discuter en groupe multidisciplinaire et à faire l'analyse critique de textes scientifiques.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

M. Savard, G. Beaudoin

GLG-66001 Géodynamique continentale

(INRS : GEO-9930)

3 cr A LET 2-0-3-4

PR : GLG-18752

Évolution tectonostratigraphique et structurale de différents types d'orogènes. Revue détaillée des principales caractéristiques lithologique, structurale et métamorphique de différents types de chaînes orogéniques récentes et anciennes. Visites de terrains, principalement des Appalaches du Québec, avec accent sur la caractérisation structurale d'unités rocheuses déformées et métamorphisées, et sur les implications tectoniques découlant des structures observées. Les frais de terrain sont sous la responsabilité de l'étudiant.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

M. Malo

GLG-66002 Dynamique sédimentaire littorale et fluviale

(INRS : GEO-9960)

3 cr A LT 3-0-0-6

Exposer les mécanismes de transport en milieu littoral ou fluvial et les relations entre ces transports et l'évolution sédimentaire associée.

36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

B. Long

GLG-66003 Terrains de haut grade métamorphique : processus et analyse (INRS : GEO-9913)
3 cr A LET 2-0-3-4
Formation pratique en terrains de haut grade métamorphique. Contextes géologiques, nature de la lithosphère (xénolites), caractérisation et liens entre processus magmatiques et métamorphiques, dynamique orogénique, et reconnaissance de systèmes hydrothermaux. Lectures préparatoires, excursion de cinq jours comportant des levés et discussions sur le terrain, une présentation orale et un rapport de synthèse. Les frais de terrain sont sous la responsabilité des étudiants.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
L. Corriveau, L. Nadeau

GLG-66004 Séminaire de maîtrise
1 cr A S 0-0-0-3
Apprendre à diffuser les résultats d'un travail de recherche; amener l'étudiant à faire la synthèse de ses résultats de recherche et à «réajuster son tir» avant l'étape finale de rédaction, si nécessaire; se familiariser avec les différents axes de recherche en sciences de la Terre. La présentation s'effectue avant la fin de la quatrième session d'inscription.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
Directeur de progr. et directeur de recherche

GLG-66005 Méthodologie de la recherche (INRS : GEO-9900)
1 cr A LT 1-0-0-2
Connaître le pourquoi et le comment de la recherche scientifique; définir une problématique, des objectifs et une méthodologie de recherche; aider l'étudiant à mieux situer son projet de recherche dans une problématique plus globale; amener l'étudiant à définir son projet de recherche dès son premier trimestre; prendre connaissance des problématiques de recherche dans différentes disciplines des sciences de la Terre. Ce cours comporte un volet théorique donné sous forme de cours magistral condensé et un volet de travail personnel de l'étudiant où il aura à définir la problématique de son projet de recherche, les objectifs et/ou les hypothèses, les méthodes et moyens et l'échéancier, ce qui implique une revue de la littérature dès le premier trimestre. Chaque étudiant aura à présenter son projet et programme de recherche à ses confrères.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
L. Nadeau

GLG-66058 Orogènes : atelier pratique (INRS : GEO-9911)
3 cr A LET 3-0-0-6
Excursion géologique d'une durée d'une semaine, qui complète le cours GLG-66001 «Géodynamique continentale». L'excursion aura lieu dans différentes chaînes de montagnes à chaque année. Les excursions permettront de visiter des segments d'orogènes et d'observer des phénomènes tectoniques communs à l'évolution des chaînes de montagnes. Le cours comporte trois volets : des lectures préparatoires; l'excursion et un rapport d'excursion portant sur un des aspects de la chaîne de montagnes visitée. Frais de terrain à la charge des étudiants.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
M. Malo

GLG-66203 Examen doctoral
3 cr AHE S 0-0-0-9
Cet examen, devant jury, vise à évaluer les connaissances de l'étudiant dans le domaine de spécialisation et les domaines connexes. Il permet aussi de vérifier si son projet de recherche est bien défini et réalisable.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
Direction du programme

GLG-66434 Stage de recherche
3 cr R AHE G 0-0-6-3
Stage dans un organisme de recherche à l'extérieur du Département, soit dans un centre de recherche, un organisme public ou une entreprise privée. Le stage dont les objectifs et modalités doivent être clairement établis au départ, doit contribuer à la formation scientifique de l'étudiant.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique

GLG-66540 Microanalyse des géomatériaux
3 cr A LT 3-0-3-3
Éléments de minéralogie des argiles (phyllosilicates). Analyses minéralogiques par diffractométrie des rayons X (DRX), analyse thermogravimétrique (ATG) et analyse thermique différentielle (ATD). Micro-analyse par microsonde électronique et microscopie électronique à balayage (MEB) couplée à des facilités d'analyse chimique (EDXA) et d'analyse automatique d'images. Analyses granulométriques et microporosimétriques. Propriétés physicochimiques (surface spécifique, capacité d'échange ionique, limites d'Atterberg, S). Influence des caractéristiques des sols fins sur leur comportement géotechnique et application aux sols fins du Québec et d'ailleurs. Familiarisation avec les techniques précédentes à l'aide de démonstrations et de travaux pratiques sur deux échantillons, dont un sol fin imposé et un autre matériau plus pertinent au domaine de recherche de l'étudiant.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
M.-A. Bérubé, J. Duchesne, J. Locat

GLG-66541 Pétrogenèse ignée et modélisation
3 cr H LTM 3-0-0-6
Ce cours permet à l'étudiant de développer un esprit de synthèse et un jugement critique des principales théories physicochimiques nécessaires à l'interprétation des mécanismes de formation et d'évolution du magmatisme terrestre. Il lui permet aussi de devenir apte à reproduire et à expliquer les variations chimiques naturelles d'une suite plutonique ou volcanique connue à l'aide de la modélisation pétrologique. Présentation orale de compte rendu de lectures. Rapport final écrit avec présentation orale.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
M. Constantin, J. Bédard (INRS)

GLG-66679 Enveloppes fluides terrestres
3 cr H LST 3-0-3-3
Ce cours s'adresse à un auditoire qui s'intéresse aux propriétés physiques et géochimiques des enveloppes fluides terrestres soit : l'hydrosphère (incluant la cryosphère) et l'atmosphère. Ces propriétés sont mises dans une perspective évolutive depuis leur formation et dans une perspective actuelle où les interactions biologiques et anthropiques sont de plus en plus discutées dans un contexte de changements climatiques globaux.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
Groupe de professeurs

GLG-66683 Hydrogéologie avancée
3 cr H LT 4-0-2-3
PR : MAT-10363, MAT-16392
Revue des principes de base décrivant l'écoulement des fluides dans les milieux géologiques (charge hydraulique, loi de Darcy, propriétés des matériaux). Présentation de l'hydrogéologie de milieux hétérogènes et complexes. Caractérisation des aquifères. Projet d'analyse hydrogéologique d'une région pour caractériser la ressource en eau souterraine. L'étudiant qui a réussi le cours de premier cycle GGL-10355 Hydrogéologie n'a pas à suivre ce cycle.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
P. J. Gélinas, R. Therrien

GLG-66687 Systèmes terrestres
3 cr AHE L 4-0-0-5
La Planète Terre : structure interne, géodynamique, tectonique des plaques et phénomènes résultant de leur interaction. La vie à travers les temps géologiques : apparition de la vie sur Terre, explosion de formes de vie diversifiées et grandes extinctions. Les richesses géologiques : minéraux, roches, fossiles, gîtes minéraux et champs pétroliers. La géologie du Québec. Exercices de synthèse à partir d'un ensemble de lectures obligatoires et des notions vues en cours. L'étudiant qui a réussi le cours de premier cycle GLG-18751 Planète Terre n'a pas à suivre ce cours.
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
P.-A. Bourque

GLG-66766 Essai (Technologies de l'environnement)
6 cr AHE 0-0-0-18
36.08 FSG-Département de géologie et de génie géologique
Groupe de professeurs

GESTION DES OPÉRATIONS

GSO-60795 Optimisation des flux de matières et entreposage
3 cr H LTSD 3-0-2-4
PR : MQT-60801 ou l'équivalent
Ce cours porte sur l'optimisation des flux de matières et l'entreposage des marchandises dans les systèmes d'approvisionnement, de production et de distribution. On s'intéresse d'abord aux décisions de lotissement dans des systèmes logistiques de différentes natures, c'est-à-dire à la détermination de quand et combien commander ou produire. On examine ensuite les principaux problèmes de tournées de véhicules. On étudie aussi la gestion des flux et de l'espace dans les entrepôts. On met l'accent sur les modèles qui existent présentement pour l'aide à la décision et sur l'application des méthodes utilisées dans l'entreprise.
43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
J. Renaud, A. Martel

GSO-60798 Systèmes manufacturiers : planification et contrôle
3 cr A LTSD 3-0-0-6
Ce cours porte sur la planification et le contrôle des systèmes manufacturiers. Les principaux sujets abordés sont les suivants : la planification globale de la production, le plan directeur, la planification hiérarchique, la planification des besoins en composants, l'ordonnancement des opérations et le diagnostic du système productif.
43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
F.F. Boctor

GSO-62911 Conception de systèmes pour la e-entreprise
3 cr H LT 3-0-0-6
Ce cours porte sur les méthodes et les outils utilisés dans l'analyse et la conception de systèmes d'opération, d'information et d'aide à la décision pour la e-entreprise. On y expose : un cadre conceptuel pour l'analyse et la conception de systèmes organisationnels; un ensemble de méthodologies et d'outils pour concevoir les structures informationnelles; les processus sous-jacents d'opération, d'information et de décision.
43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

GSO-63395 Compétitivité industrielle
3 cr H LMT 3-0-0-6
Le but de ce cours est de montrer comment on peut : étudier la performance d'une entreprise industrielle face à la concurrence en termes de technologie, productivité, qualité, coûts, finance, marketing et gestion des opérations; diagnostiquer les forces et faiblesses de la compagnie; formuler des stratégies pour augmenter le niveau de performance et concevoir des systèmes de gestion stratégique assistés par ordinateur.
43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
O. Kettani

GSO-63582 Gestion de projets

3 cr AH LMT 3-0-0-6

Ce cours a pour but de rendre le participant autonome dans l'exercice de la gestion de projets (GP), c'est-à-dire la planification, la programmation et le contrôle de projets. Au terme du cours, il devrait avoir développé une démarche logique d'analyse pour des projets à planifier (décomposition en activités et représentation en réseau PERT); connaître des techniques de planification (méthode CPM, allocation des ressources et diagramme GANTT) et de contrôle de projets (valeur des réalisations); être initié à l'utilisation de l'informatique comme outil de support et avoir réalisé la planification d'un projet individuel selon l'approche « GP ».

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

G. d'Avignon

GSO-64234 Analyse et conception d'usines

3 cr H DELPT 3-0-3-3

PR : MQT-60801 et un cours de premier cycle en gestion des opérations et de la technologie

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'analyser, de concevoir, d'implanter, d'améliorer et de transformer un centre de production, tout au long de son cycle de vie, tant sur le plan structurel qu'opérationnel, de manière à optimiser sa performance et son habilité à remplir sa mission. Sur le plan structurel, on traite d'organisation, d'aménagement, de planification des ressources, de sélection d'équipement, ainsi que de manutention. Sur le plan opérationnel, on traite des processus de systèmes d'opération dynamique, de juste-en-temps, de synchronisation et de découplage.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Montreuil

GSO-64630 Théories et modèles logistiques stratégiques

3 cr A LMST 3-0-2-4

Ce cours porte sur les fondements scientifiques de la conception et la planification stratégiques de systèmes logistiques, avec accent sur la modélisation et l'optimisation des réseaux et des décisions stratégiques. Il couvre la configuration du réseau global, la localisation des installations logistiques, l'allocation des ressources, la déploiement des stocks, la planification de la capacité, ainsi que la sélection des technologies.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Martel

GSO-64637 Systèmes manufacturiers cellulaires et flexibles

3 cr AH LTM 3-0-0-6

Ce cours présente les fondements et les méthodes de l'analyse, l'évaluation et la gestion des systèmes manufacturiers cellulaires et flexibles. Le cours traite, entre autres, de la technologie des groupes : la planification et le contrôle de ces systèmes, les approches de modélisation et d'évaluation, les cellules virtuelles et l'ordonnement des opérations des robots.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

F.F. Boctor

GSO-64645 Architecture de réseaux industriels intégrés

3 cr AH LMTD 3-0-3-3

Ce cours porte sur les fondements scientifiques requis pour concevoir, analyser, modéliser et gérer des réseaux industriels intégrés. Il traite des réseaux d'approvisionnement, de production interne et externe, ainsi que de distribution. On y étudie leur architecture en termes de la technologie et des équipements, de l'organisation, de la localisation et de l'aménagement, des flots matériels et informationnels, des paradigmes de gestion des opérations. Il étudie des réseaux contemporains tels les réseaux cellulaires virtuels, les réseaux distribués et internationaux et les grappes industrielles. Il explore les tendances actuelles telles que les réseaux massivement maillés d'entreprises symbiotiques.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Montreuil, A. Martel

GSO-64646 Théorie des stocks

3 cr H LMST 3-0-2-4

Ce cours porte sur les fondements scientifiques de la gestion des stocks dans les systèmes logistiques. Il s'appuie sur l'étude des articles scientifiques qui ont le plus marqué la discipline. On traite les cas suivants : demande déterministe dynamique, demande stochastique continue (stationnaire et non stationnaire), demande stochastique discrète, gestion coordonnée de plusieurs items, réseaux à deux et à plusieurs échelons, allocation et redistribution, items réparables.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

J. Renaud

GSO-64659 Théorie de l'aménagement et de la manutention

3 cr AH LMST 3-3-0-3

Ce cours porte sur les fondements scientifiques de la conception de l'aménagement et des systèmes de manutention. Il étudie les concepts, les enjeux ainsi que les stratégies de modélisation, de design et de résolution de modèles. Il intègre l'optimisation, la simulation, le graphisme interactif, la conception assistée par ordinateur et l'intelligence artificielle. Il explore des sujets de pointe tels que les aménagements dynamiques et holographiques, les véhicules autoguidés, les convoyeurs modulaires et les systèmes de stockage distribués et mobiles.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Montreuil, A. Martel

GSO-64660 Systèmes de planification avancés

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours s'adresse aux étudiants de troisième cycle en opérations et systèmes de décision et dans les disciplines connexes. Il porte sur les fondements scientifiques des systèmes de planification avancés (APS) intégrant la planification stratégique, tactique et opérationnelle d'une chaîne logistique globale. Le cours développe un cadre conceptuel de la décision distribué, qui permet d'intégrer les approches de planification hiérarchique se basant sur l'optimisation et les approches multiagents se basant sur les échanges d'information et la négociation. L'accent est mis sur les travaux récents qui sont à la fine pointe des connaissances en conception de systèmes de planification, ainsi que sur les tendances contemporaines qui influencent la discipline.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Martel

GSO-64707 Stratégie manufacturière et logistique

3 cr A LTSD 3-0-0-6

PR : Cours de base en gestion manufacturière et logistique

Ce cours d'intégration montre comment les connaissances acquises dans le cheminement « Gestion manufacturière et logistique » s'insèrent dans les sciences de l'administration et comment elles contribuent au développement d'entreprises de classe mondiale. Plus particulièrement, il clarifie les liens qui existent entre les fonctions production, logistique, marketing, ressources humaines et finance de l'entreprise, il fait ressortir les enjeux globaux actuels et il précise la nature des décisions manufacturières et logistiques stratégiques à prendre pour développer un avantage concurrentiel durable. Le cours s'appuie fortement sur un jeu d'entreprise informatisé qui se joue dans une industrie globale.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Martel

GSO-64908 Sujets spéciaux en GSO

3 cr R AHE L 3-0-0-6

Comme son titre l'indique, ce cours porte sur des sujets spéciaux d'intérêt pour un ou des étudiants inscrits au doctorat en sciences de l'administration (Ph.D.), dans

la mesure où le Département peut disposer d'une ressource spécialisée dans ces sujets.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

Groupe de professeurs

GSO-65070 Ordonnement industriel

3 cr H 3-0-0-6

PR : MQT-60801

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les aspects théoriques et pratiques de l'ordonnement industriel. Dans un premier bloc, on examine les techniques exactes et heuristiques d'ordonnement industriel. Par la suite, les étudiants auront à développer une approche d'ordonnement pour une situation réelle qu'ils choisiront de concert avec le professeur. L'accent sera mis sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés professionnelles.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

S. Ichoua

GSO-65301 Gestion de la qualité

3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours n'a pas la prétention de couvrir, de façon détaillée, des sujets spécifiques sur la qualité, mais il a pour objectif de présenter la gestion de la qualité et de la maintenance comme l'un des facteurs essentiels de survie de nos entreprises, ainsi que de mettre à la disposition des participants des techniques et des outils efficaces illustrés par de nombreux exemples, qui doivent permettre des progrès considérables dans la mise en place du processus d'amélioration de la qualité. Lors des rencontres, différents concepts et méthodes seront abordés en utilisant une approche « algorithmico-mathématique » et on fera régulièrement référence aux distributions mathématiques ainsi qu'aux tests statistiques paramétriques et non paramétriques.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

L. Kiss

GSO-65326 Conception et gestion de chaînes logistiques

3 cr H LTSD 3-0-0-6

PR : MQT-60801 ou l'équivalent

Ce cours montre comment la logistique d'entreprise, c'est-à-dire la gestion intégrée des activités d'approvisionnement, de transport, de production et de distribution entre les sources de matières premières et les consommateurs, peut être utilisée comme une arme concurrentielle offensive qui crée de la valeur. On montre comment concevoir des réseaux d'installations de production et de distribution performants et comment piloter les flux de marchandises dans des réseaux logistiques globaux. On étudie aussi les réseaux d'entreprises, la planification de la capacité des installations et la sélection des sites d'affaires. On met l'accent sur les outils d'aide à la décision que l'on retrouve dans ce contexte et sur la méthodologie d'intervention en entreprise.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Martel, B. Montreuil

GSO-65330 Transport des marchandises

3 cr A LTSD 3-0-0-6

PR : MQT-19219

Ce cours présente la problématique de transport des marchandises ainsi que les diverses méthodes de résolution souvent utilisées en pratique. L'étude des types classiques de problèmes de transport sera appuyée par la modélisation d'applications réelles. L'utilisation des méthodes de résolution, exactes ou heuristiques, sera appliquée à des problèmes de grande taille.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

G. d'Avignon, J. Renaud

GSO-65388 Les Opérations

3 cr* AHE L 3-0-0-6
PR : MQT-65346

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant aux techniques permettant de mieux gérer les fonctions approvisionnement, production et distribution d'une entreprise, et de lui montrer comment choisir, parmi l'ensemble des techniques accessibles, celles qui s'appliquent le mieux à un marché et à un environnement concurrentiel donné. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle GSO-19217 Opérations et logistique ou l'équivalent.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
S. Ichoua, O. Kettani

GSO-65495 Essai

12 cr AHE M 0-0-0-36

L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

GSO-65501 Essai-stage

12 cr AHE GM 0-0-0-36

L'essai-stage porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline soulevée lors du stage.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

GESTION ÉCONOMIQUE**GSE-62795 Analyse coûts-avantages**

3 cr H CL 3-0-0-6

Introduction à l'analyse coûts-avantages des projets, c'est-à-dire initiation aux techniques d'identification et d'évaluation des avantages et des coûts directs et indirects des projets en faisant usage des prix de référence. Le deuxième volet du cours consiste en l'étude de cas concrets.

33.03 FSS-Département d'économique

GSE-62926 Microéconomie

3 cr A LT 3-0-0-6

Ceci est un cours d'analyse microéconomique au niveau intermédiaire qui reprend, à un niveau plus avancé, les théories du consommateur, de l'entreprise et des marchés. Ayant vu ces notions de base, nous poursuivons avec l'équilibre général, l'analyse des modèles de concurrence imparfaite et les théories du bien-être économique.

33.03 FSS-Département d'économique

GSE-65348 L'Économie

3 cr* AHE LT 3-0-0-6

Ce cours présente les concepts économiques utilisés dans la prise de décision dans l'entreprise. Le cours a deux buts. D'une part, on vise à fournir à l'étudiant un cadre général d'analyse de l'entreprise et de ses fonctions économiques, de façon à permettre l'intégration des connaissances des diverses disciplines du programme de M.B.A. D'autre part, on vise à fournir à l'étudiant des éléments et des concepts de base pour l'étude des décisions de l'entreprise, l'organisation efficace des transactions et l'élaboration de la stratégie managériale. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle GSE-11906 Économie de l'entreprise ou l'équivalent.

33.03 FSS-Département d'économique
C. Constantatos

GESTION FINANCIÈRE**GSF-60805 Marché des capitaux et gestion du portefeuille**

3 cr* A LTMC 3-0-0-6

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principes et les étapes du processus de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. On met particulièrement l'accent sur la théorie moderne du portefeuille ainsi que sur la théorie du marché des capitaux qui propose des modèles d'équilibre des actifs financiers. On discute aussi de la gestion de portefeuille dans le contexte de l'efficacité des marchés financiers.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
P. Savaria

GSF-60807 Produits dérivés

3 cr H LTMA 3-0-0-6

Ce cours porte essentiellement sur les titres dérivés, qu'ils soient négociables ou non. Il a pour objet d'analyser de façon rigoureuse leurs marchés, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, et de faire le lien entre ces marchés et ceux des titres sous-jacents. Plus particulièrement, le cours vise à transmettre aux étudiants une compréhension solide de la nature des titres dérivés, de leurs marchés, des principes d'évaluation qui leur sont applicables, des liens qui les unissent aux titres sous-jacents et des stratégies de couverture, de spéculation et d'arbitrage qui leur sont propres.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
M.-C. Beaulieu

GSF-60808 Stratégies et politiques financières I

3 cr* H LTM 3-0-0-6

Ce cours fournit les éléments cognitifs et une philosophie pour construire et évaluer des modèles de prise de décision en matière de stratégies, de politiques et d'évaluations financières pour optimiser la valeur. Ces habiletés sont des atouts importants pour les décideurs, les gestionnaires de portefeuilles et les conseillers financiers.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
J. Saint-Pierre

GSF-61040 Finance en temps continu

3 cr A S 3-0-0-6

PR : GSF-60807 ou l'équivalent

Ce cours initie les participants aux modèles d'évaluation des actifs conditionnels (la théorie des options) et aux sujets connexes comme la modélisation de la structure à terme des taux d'intérêt, l'évaluation des titres corporatifs, l'étude de la structure du capital et du risque de crédit. Il leur permet d'élargir leur connaissance des bases théoriques de la finance moderne à partir des processus à temps continu. Un effort sera porté à l'initiation au calcul stochastique avec ses applications en finance et à l'emploi des méthodes numériques pour l'évaluation des titres contingents.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
V.S. Lai

GSF-61041 Finance empirique

3 cr A S 3-0-0-6

Ce séminaire de recherche permet à l'étudiant de se familiariser avec les principaux résultats et méthodes d'analyse des études empiriques récentes en finance. Un effort particulier est apporté à l'intégration des connaissances, ainsi qu'à la compréhension des controverses qui agitent actuellement les études empiriques du Capital Asset Pricing, des marchés à terme et des marchés des taux de change.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
M.-C. Beaulieu

GSF-61105 Théorie financière

3 cr* A CLTM 3-0-0-6

Ce cours propose une étude approfondie des bases théoriques des décisions financières tant en contexte de marché parfait et de certitude qu'en situation de

marché imparfait et d'incertitude. Parmi les thèmes étudiés : le rôle économique du marché financier, la prise en compte de l'incertitude de l'avenir, la détermination du prix du risque sur un marché financier efficient et enfin, la théorie des décisions financières des entreprises, en tenant compte des différences d'information et des divergences d'intérêt entre participants à la firme. Axée sur le concept du coût du capital, notre étude de la théorie des décisions financières de la firme permet d'examiner successivement le choix des investissements, de même que les politiques d'endettement et de distribution.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
G. Bernier

GSF-61619 Préparation à l'essai (M.B.A.)

3 cr H LTMC 3-0-0-6

Ce cours vise à aider l'étudiant de maîtrise en finance à démarrer efficacement son essai en le guidant dans sa démarche et sa méthodologie. Au terme du cours, l'étudiant devrait avoir choisi un sujet, circonscrit sa démarche, arrêté sa méthodologie et progressé au-delà d'une solide proposition d'essai. Il devrait également avoir constitué son comité d'essai (directeur et lecteur), savoir ce qu'il lui reste à faire pour terminer son essai dans un délai à la fois raisonnable et compatible avec la qualité attendue.

43.03 FSA-Département de finance et assurance

GSF-61686 Marchés obligataires et internationaux

3 cr H LT 3-0-0-6

Ce cours vise à permettre aux étudiants de développer une connaissance générale des différents marchés financiers internationaux et de leurs interrelations, afin de pouvoir analyser les décisions financières dans un contexte international. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure d'évaluer les différents instruments utilisés sur les marchés financiers internationaux, de même que de développer des stratégies d'investissement et de gestion des risques en contexte international. Parmi les sujets couverts : les opérations sur le marché des devises, les différents produits dérivés sur le taux de change (« futures », « options », « swaps », etc.), les marchés « euro », les marchés obligataires et les autres titres à revenus fixes (avec leurs produits dérivés comme les « caps », « floors », « collars », etc.), ainsi que l'évaluation et la gestion de portefeuille de titres à revenus fixes.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
J.-F. Guimond

GSF-62866 Analyse financière

3 cr AH STM 3-0-0-6

Ce cours couvre les notions de compréhension et d'analyse des états financiers nécessaires à l'étude des examens des niveaux 1 et 2 menant au titre de « Chartered Financial Analyst (CFA) ». L'accent est mis sur la compréhension, sur l'utilisation et sur la lecture de l'information comptable dans le but d'effectuer une analyse financière approfondie de celle-ci à l'aide de rapports et d'évaluer et de juger de la pertinence et de l'impact de l'application de différentes méthodes comptables. Il est à noter que ce cours porte principalement sur les principes comptables généralement reconnus américains. Il s'agit d'un cours qui vise à former des utilisateurs et non des préparateurs d'états financiers. L'approche d'enseignement tient compte d'un niveau de connaissances d'un candidat ne poursuivant pas le cheminement comptable du baccalauréat. Ce cours est également offert aux étudiants du deuxième cycle en finance. Ce cours est fortement recommandé pour les étudiants qui veulent se présenter aux examens de l'Ordre professionnel des CFA.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
V. Nolet-Bédard

GSF-63595 Gestion des institutions financières

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours a pour but de présenter un cadre d'analyse du fonctionnement des institutions financières, d'identifier les sources de risques et de rendements de leurs activités et d'étudier les techniques et les

- instruments de mesure, de contrôle et de gestion des risques rencontrés par ces institutions. Une attention particulière est accordée à l'analyse financière des institutions de dépôt : banques et quasi-banques, les rôles de la banque centrale et des organismes de réglementation, ainsi que l'analyse des divers types de risques présents dans ces institutions comme le risque de liquidité, de taux d'intérêt, de crédit, de marché et de taux de change.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
Van Son Lai
- GSF-64561 Prise de décision financière**
3 cr A LT 3-0-0-6
- L'objectif de ce cours est de présenter les bases nécessaires à l'étude de l'économie de la finance. Les sujets traités sont la théorie de l'utilité, l'arbitrage, la formation de portefeuilles, l'efficacité des marchés, les modèles d'évaluation des titres financiers à une et plusieurs périodes.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
P. Savaria
- GSF-64648 Lectures dirigées en finance - Ph.D.**
3 cr R AHE LMS 3-0-0-6
- Les lectures dirigées se rapportent aux matières enseignées au doctorat dans le champ de spécialisation finance et qui pourront aider plus particulièrement les étudiants à élaborer leur problématique préliminaire de recherche.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
Équipe de professeurs
- GSF-64900 Fiscalité et décisions financières**
3 cr A 3-0-0-6
- Ce cours traite de l'effet de l'impôt sur le revenu sur l'équilibre du marché et la planification financière des entreprises. Les thèmes suivants font l'objet d'un examen approfondi : imposition des revenus de placement des particuliers et des revenus des entreprises; forme juridique de l'organisation; effets de clientèle, taux implicites d'impôt, politique de dividende et choix de la structure financière; prises de contrôle et fusions; transactions internationales.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
S. Paquette
- GSF-64901 Stratégies et politiques financières II**
3 cr A 3-0-0-6
- Ce cours vise l'approfondissement du concept d'engagement dans les choix stratégiques, la modélisation en planification financière, l'étude des options de croissance dans le contexte d'une stratégie financière d'ensemble. L'ingénierie financière, le développement de politiques financières qui créeront de la valeur et les fondements économiques du capital de risque constituent les derniers volets de ce cours.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
J. Saint-Pierre
- GSF-64905 Gestion financière internationale**
3 cr A 3-0-0-6
- L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'analyser les problèmes majeurs de décision financière dans un contexte international. La gestion financière d'une entreprise internationale se distingue de la gestion financière d'une entreprise purement nationale par la présence de nouvelles variables, en particulier le risque de change et le risque politique. C'est la raison pour laquelle la première partie du cours est consacrée à la description de l'environnement financier international et des marchés financiers internationaux. On y examine ainsi les différentes techniques et stratégies de gestion du risque de change et de risque politique dont disposent les entreprises. Le cours permet aussi de voir comment la présence de ces nouvelles variables peut affecter les décisions d'investissement et de financement des entreprises. Les entreprises opérant à l'étranger sont souvent confrontées à de nouvelles cultures et à des systèmes légaux différents. La dernière partie du cours traite de la façon dont l'environnement culturel, les mécanismes de gouvernance d'entreprise, les systèmes légaux et la protection des droits des actionnaires varient à travers le monde et affectent les décisions financières des entreprises opérant dans un contexte international.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
J.-C. Cosset
- GSF-64980 Marchés financiers et information incomplète**
3 cr H LM 3-0-0-6
PR : GSE-62926
- Ce cours doit permettre aux étudiants de doctorat de se familiariser avec les développements fondamentaux, surtout théoriques mais aussi empiriques, sur le rôle des prix dans l'agrégation et la communication de l'information, le « signaling » des attributs asymétriquement connus par les prix quantité-dépendante et non linéaires, la révélation de l'information par le biais des contrats contingents et l'analyse de la coordination stratégique parmi plusieurs agents informés. Parmi les sujets traités : la structure du capital, l'efficacité des marchés, les prises de contrôle, les nouvelles émissions, la politique de dividende et l'intermédiation financière vus dans le cadre de la théorie d'agence et d'asymétrie d'information.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
K.P. Fischer
- GSF-65393 La Finance corporative**
3 cr* A 3-0-0-6
PR : MQT-65346, CTB-65358
- Ce cours traite de la gestion financière des entreprises du secteur privé. La pierre angulaire de ce cours de finance d'entreprise sera la création de valeur. Au départ de la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, on verra que ce ne sont pas les financements (les ressources) qui priment, mais bien les investissements (les emplois), puisque la finance est l'art de l'allocation optimale des ressources rares à des emplois plus nombreux qu'il n'est possible d'en réaliser. On s'efforcera d'assurer un équilibre entre la théorie et la pratique. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle GSF-11928 Finance ou l'équivalent.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
Jean-François Guimond
- GSF-65446 Montage financier : pratique du financement des entreprises**
3 cr AHE LCT 0-0-0-9
- Ce cours aborde la problématique du financement du démarrage et des premiers stades de la croissance des entreprises technologiques. L'accent est mis sur le financement non bancaire et sur l'articulation des divers modes de financement, incluant le crédit d'impôt à la R & D. Les participants seront sensibilisés aux diverses dimensions du risque qui influence le coût du financement.
- 43.10 FSA-École de comptabilité
- GSF-65493 Essai**
12 cr AHE M 0-0-0-36
- L'essai porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
- GSF-65499 Essai-stage**
12 cr AHE GM 0-0-0-36
- L'essai-stage porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline soulevée lors du stage.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
- GSF-65723 Simulations stochastiques et applications en finance**
3 cr H LT 3-0-0-6
PR : Profil quantitatif
- Le but du cours est d'appliquer les méthodes d'analyse numérique et de simulation à la résolution des équations aux dérivées partielles et des équations différentielles stochastiques que l'on trouve lors de l'évaluation des titres contingents dans des problèmes d'ingénierie financière. Les applications telles que les produits dérivés rédigés sur les taux d'intérêt et les options exotiques sont étudiées.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
V.S. Lai
- GSF-65724 Séminaire court en méthodologie de la recherche**
2 cr H LS 2-0-0-4
- Le cours est une adaptation (version 2 crédits d'un cours de 3 crédits) du cours GSF-61619 du programme M.B.A.-Finance. L'objectif du cours est de guider les étudiants dans la rédaction d'une proposition d'essai ou d'essai-stage. On présente les outils suivants : règles générales de rédaction scientifique, recherche bibliographique informatisée ou non, banques de données financières disponibles à l'Université Laval.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
M. Gendron
- GSF-65998 Placements en valeurs mobilières**
3 cr H L 3-0-0-6
- Le professeur enseigne la gestion des placements en valeurs mobilières au moyen de l'Internet. L'étudiant apprend à établir des objectifs de placements, acquérir et interpréter l'information pertinente, former un portefeuille, en assurer le suivi et en évaluer la performance.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
D. Moffet
- GSF-66072 Essai**
6 cr AHE 0-0-0-18
- Réservé exclusivement aux étudiants de l'École supérieure des affaires de l'Université de Lille II.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
- GSF-66073 Essai-stage**
6 cr AHE 0-0-0-18
- Réservé exclusivement aux étudiants de l'École supérieure des affaires de l'Université de Lille II.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
- GSF-66740 Gestion des risques financiers**
3 cr H L 3-0-0-6
- L'objectif est de présenter les principales techniques de gestion des risques financiers en insistant sur les définitions et propriétés mathématiques et sur les applications au domaine de la finance et de l'assurance. Le cours commence par une revue des risques les plus importants pour une compagnie financière et une discussion sur la pertinence de la gestion du risque. On développe ensuite le « risk management » dans un contexte statique et dans un contexte dynamique. Après une présentation de l'organisation du « risk management » dans une compagnie financière, on étudie l'évaluation et la gestion du « credit risk ». Le cours se termine par deux rencontres consacrées aux compagnies d'assurance et au marché des produits d'assurance.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
E. Lueders
- GSF-66808 Actualité financière**
3 cr AE LG 3-0-0-6
- Interprétation de l'actualité financière. À partir de l'actualité et de l'information qui émane des institutions financières, l'étudiant apprend à mieux connaître le système financier (banque, fiducie, courtage, etc.), le monde de l'analyse financière et à réfléchir aux rapports qu'entretiennent les journalistes avec les différents pourvoyeurs d'information, dont

Gestion internationale

les analystes financiers. Ce cours puise aux sources de données financières, telles que « Bloomberg » et « Reuters ».

43.03 FSA-Département de finance et assurance
D. Moffet

GSF-66934 Marché des capitaux et gestion du portefeuille (M.B.A.)

4 cr A CLT 3-0-1-8

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principes et les étapes du processus de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. On met particulièrement l'accent sur la théorie moderne du portefeuille ainsi que sur la théorie du marché des capitaux qui propose des modèles d'équilibre des actifs financiers. On discute aussi de la gestion de portefeuilles dans le contexte de l'efficacité des marchés financiers. Chaque semaine, l'étudiant participe à une séance d'application dans les salles de marché.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
S. Chrétien

GSF-66935 Produits dérivés (M.B.A.)

4 cr A CLT 3-0-1-8

Ce cours porte essentiellement sur les titres dérivés, qu'ils soient négociables ou non. Il a pour objet d'analyser de façon rigoureuse leurs marchés, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, et de faire le lien entre ces marchés et ceux des titres sous-jacents. Plus particulièrement, le cours vise à transmettre aux étudiants une compréhension solide de la nature des titres dérivés, de leurs marchés, des principes d'évaluation qui leur sont applicables, des liens qui les unissent aux titres sous-jacents et des stratégies de couverture, de spéculation et d'arbitrage qui leur sont propres. Chaque semaine, l'étudiant participe à une séance d'application dans les salles de marché.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
M.-C. Beaulieu

GSF-66936 Théorie financière (M.B.A.)

4 cr A CLT 3-0-1-8

Le cours propose une étude approfondie des bases théoriques des décisions financières des entreprises, soit le choix des investissements, la décision de financement, la politique de dividendes et la prise de contrôle. L'étudiant est amené à comprendre l'origine et les limites des modèles de prise de décision financière. Il apprend également à appliquer les outils conceptuels à la solution de problèmes réels, donc complexes. Chaque semaine, l'étudiant participe à une séance d'application dans les salles de marché.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
G. Bernier

GSF-66937 Essai

6 cr AHE I 0-0-0-18

L'essai porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet se rapportant à cette discipline.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
Équipe de professeurs

GSF-66938 Essai-stage

6 cr AHE IH 0-0-0-18

L'essai-stage porte sur un sujet lié au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet se rapportant à cette discipline.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
Équipe de professeurs

GSF-67036 Théorie de la négociation et transactions appliquées

3 cr AH DMP 3-2-2-2

Théorie de la microstructure des marchés financiers et des transactions boursières. De quelles façons sont organisés les marchés boursiers, quels sont leurs fonctionnements et qui sont les participants? Application de l'hypothèse de l'efficacité des marchés dans un monde pratique. Théorie de l'écart « bid-ask » et implications dans le processus de négociation. Des simulations boursières amènent l'étudiant à lier la théorie avec la pratique.

43.03 FSA-Département de finance et assurance
Michel Gendron

GESTION INTERNATIONALE

GIE-64329 Gestion du marketing international

3 cr H LMSC 3-0-0-6

Ce cours vise à mettre en évidence les particularités du marketing international, à familiariser l'étudiant avec les dimensions stratégiques qui interviennent dans les décisions entourant la présence des produits et services à l'étranger et de le rendre apte à participer à l'élaboration d'un plan marketing adapté aux conditions internationales. L'enseignement repose sur des mises en situation et des travaux pratiques. Préalable - Il faut avoir suivi un cours de base en marketing ou l'équivalent (expérience en entreprise, séminaires, autres). Si l'étudiant n'a pas de cours de base, il devra rencontrer le professeur responsable du cours afin d'évaluer s'il y a équivalence. Note - Version anglaise : GIE-66772 International Marketing Management

43.06 FSA-Département de marketing
A. Richelieu

GIE-64371 Données fondamentales de la mondialisation

3 cr R A S 3-0-0-6

Ce cours sur la mondialisation et l'environnement culturel international est avant tout un séminaire de culture générale visant à apporter aux participants une vision globale des principaux enjeux internationaux contemporains et une connaissance générale de l'état du monde par grandes régions géographiques. L'approche interdisciplinaire et la diversité des thèmes abordés favorisent une compréhension élargie de l'environnement international des entreprises. L'objectif de cette démarche n'est pas de former des techniciens du management international mais d'apporter des clés pour appréhender la complexité du monde d'aujourd'hui avec une plus grande ouverture d'esprit. Les principaux objectifs du cours sont : découvrir la diversité et la complexité du monde à l'aube du XXI^e siècle; connaître les enjeux, les contraintes, les règles, les acteurs et les rapports de force entre les différents pays; comprendre les différentes facettes du phénomène de la mondialisation; favoriser l'utilisation d'Internet comme nouvel outil d'apprentissage et de recherche; développer une ouverture d'esprit face à la différence culturelle; connaître les motivations de l'internationalisation des entreprises; faciliter la rencontre avec d'autres cultures, en particulier dans le cadre de négociations d'affaires.

43.05 FSA-Département de management
O. Boiral

GIE-64372 Gestion des projets internationaux

3 cr* R A S 6-0-0-3

Ce cours présente les différents problèmes que doit résoudre une entreprise, réelle ou virtuelle, pour aller accomplir dans un pays étranger les actions lui permettant de réaliser une mission particulière et d'atteindre les objectifs concrets qui en découlent. Il concerne aussi bien les entreprises que les organisations, grandes ou petites, les petits ou les grands projets, les chantiers tangibles ou intangibles. Préalable - Idéalement, un certain nombre de cours d'introduction à la gestion internationale ou un cours d'introduction à la gestion de projet, une bonne connaissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

43.05 FSA-Département de management
G. Verna

GIE-64373 Gestion de l'innovation et de la technologie

3 cr R H S 6-0-0-3

PR : GIE-64511

Ce cours prépare l'étudiant à gérer le développement technologique et les processus d'innovation d'une entreprise. Il vise à le doter d'une vision et d'une compréhension solide des enjeux pour l'entreprise travaillant sur la scène mondiale, et de méthodologies et d'outils de gestion de l'innovation et du développement technologique. Innovation et développement d'offre (produits et services), de processus et de réseaux. Systèmes, processus et réseaux technologiques. Vision, bilan, stratégie, plan et projets technologiques. Préalable : avoir suivi le cours GIE-64511 « Conception d'entreprises de la nouvelle économie » ou au moins un cours de premier cycle en gestion des opérations et de la technologie, en marketing et en finances.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
B. Montreuil, D. Poulin

GIE-64374 Gestion internationale de l'inform. et des communications

3 cr R A S 3-0-0-6

Ce cours vise à développer une vision internationale de la gestion et de l'usage des technologies de l'information et des communications. On y étudie les concepts de base des systèmes d'information ainsi que les plus récentes percées managériales et technologiques qui y sont liées. La dimension internationale permet de scruter l'environnement technologique mondial, les infrastructures nationales selon diverses cultures, les architectures technologiques des entreprises plurinationales, la répartition hors nation des développements et opérations informatiques et les technologies de support aux activités.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
P. Prémont

GIE-64375 Les Relations humaines dans les affaires internationales

3 cr H LDM 3-3-0-3

Ce cours aborde essentiellement les principaux problèmes causés par la nécessité de travailler avec des personnes différentes de nous. Il aborde les conséquences pratiques de la dimension internationale sur les activités classiques de gestion de ressources humaines (GRH) ainsi que le rôle prépondérant des différences culturelles et éthiques. L'étudiant doit avoir suivi au préalable un cours d'introduction au management et un cours de base en gestion des ressources humaines. Il doit également bien maîtriser le français, lire l'anglais, pratiquer une troisième langue ainsi que savoir utiliser couramment toutes les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

43.05 FSA-Département de management
G. Verna

GIE-64378 Gestion financière de l'entreprise internationale

3 cr A CDLM 3-3-0-3

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'analyser les problèmes majeurs de décision financière dans un contexte international. La gestion financière d'une entreprise internationale se distingue de la gestion financière d'une entreprise purement nationale par la présence de nouvelles variables, en particulier le risque de change et le risque politique. C'est la raison pour laquelle la première partie du cours est consacrée à la description de l'environnement financier international et des marchés financiers internationaux. On y examine ainsi les différentes techniques et stratégies de gestion du risque de change et de risque politique dont disposent les entreprises. Le cours permet aussi de voir comment la présence de ces nouvelles variables peut affecter les décisions d'investissement et de financement des entreprises. Les entreprises opérant à l'étranger sont souvent confrontées à de nouvelles cultures et à des systèmes légaux différents. La dernière partie du

- cours traite de la façon dont l'environnement culturel, les mécanismes de gouvernance d'entreprise, les systèmes légaux et la protection des droits des actionnaires varient à travers le monde et affectent les décisions financières des entreprises opérant dans un contexte international.
- 43.03 FSA-Département de finance et assurance
J.-C. Cosset
- GIE-64511 Conception d'entreprises de la nouvelle économie**
3 cr A DELPT 6-0-0-3
PR : Formation de premier cycle en administration ou en génie industriel
- Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de concevoir et de planifier des entreprises adaptées à la nouvelle économie. Orientées « client », celles-ci doivent exploiter le potentiel des affaires électroniques, des marchés globaux, de l'organisation réseau et de la connaissance. Le cours vise à habiliter l'étudiant à développer et à implanter le design d'affaires complet de l'entreprise. Il lui apprend à planifier, dans une perspective de modèle d'affaires intégré, la commercialisation, la réalisation (livraison, production, approvisionnement), l'innovation, ainsi que l'infrastructure technologique et organisationnelle.
- 43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
B. Montreuil
- GIE-64526 Aspects juridiques des transactions comm. internationales**
3 cr* R H S 6-0-0-3
- Ce cours a pour objectif de donner à l'étudiant une compréhension de base du droit international, des institutions et des règles légales qui régissent les transactions commerciales avec l'étranger. Le cours traitera du cadre juridique dans lequel se fait le commerce international, de la réglementation des activités des entreprises multinationales, de la formation légale des contrats internationaux, des accords de coopération interentreprises (« joint Venture »), des contrats internationaux de vente, d'échange et de fourniture d'ensemble industriel, du transfert de technologie, du financement des exportations, du crédit documentaire et de l'arbitrage commercial international. Préalable - Connaissances de base en droit interne des affaires, notamment sur les modes légaux d'organisation de l'entreprise, les obligations (formation et exécution du contrat) et les contrats les plus courants (vente, contrat de service, etc.).
- 43.05 FSA-Département de management
N. Lacasse
- GIE-64529 Stratégie de l'entreprise internationale**
3 cr A LC 3-3-0-3
- Le cours a pour objectif d'amener les étudiants à comprendre les concepts fondamentaux et les modèles d'analyse dans le domaine de la gestion stratégique internationale et à développer les connaissances, aptitudes et sensibilités inhérentes à la pratique de la direction générale dans un contexte international, ainsi qu'à intégrer les connaissances acquises dans les domaines fonctionnels. Préalable - Avoir une connaissance suffisante de la gestion des principales fonctions de l'entreprise : finance, marketing, ressources humaines, production, système d'information et comptabilité.
- 43.05 FSA-Département de management
Z. Su, G. Verna
- GIE-65496 Essai**
12 cr AHE M 0-0-0-36
- L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.
- 43.00 FSA-Direction
- GIE-65502 Essai-stage**
12 cr AHE GM 0-0-0-36
- L'essai-stage se compare à l'essai du point de vue scolaire et le sujet se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline. La problématique abordée découle d'expériences vécues et d'enseignement acquis lors du stage et sa résolution peut se fonder en partie sur les renseignements primaires que l'étudiant a recueillis.
- 43.00 FSA-Direction
- GIE-65973 Mission commerciale à l'étranger**
3 cr H 3-0-0-6
- Ce cours consiste à préparer et à réaliser une véritable mission commerciale dans un pays étranger pour le compte d'une entreprise qui, avec certaines aides gouvernementales, finance la mission. La préparation est à la fois pratique (recherche de commanditaires et de mandataires, préparation technique et logistique) et théorique (une session de cours de formation propre au pays concerné et au commerce international).
- 43.05 FSA-Département de management
G. Verna
- GIE-66049 Internationalisation des firmes**
3 cr H LS 3-0-0-6
- Ce cours vise à amener les personnes inscrites à approfondir leur connaissance des théories de l'internationalisation des firmes et celle des modèles décisionnels concernant le choix managérial face à la distance institutionnelle, culturelle et géographique du marché international.
- 43.05 FSA-Département de management
Z. Su
- GIE-66480 Stages à l'étranger**
3 cr R AHE CEG 0-3-3-3
- Cours à contenu variable permettant aux étudiants de découvrir la complexité du monde moderne à travers des expériences concrètes vécues à l'étranger individuellement ou collectivement.
- 43.05 FSA-Département de management
G. Verna
- GIE-66537 Séminaire gestion internationale I**
1 cr R AH LS 0-0-0-3
- Séminaire à contenu variable axé sur l'étude approfondie d'un aspect particulier de la gestion internationale et animé par un professeur régulier, un groupe de professeurs ou un professeur invité.
- 43.00 FSA-Direction
G. Verna
- GIE-66538 Séminaire gestion internationale II**
1 cr R AH LS 0-0-0-3
- Séminaire à contenu variable axé sur l'étude approfondie d'un aspect particulier de la gestion internationale et animé par un professeur régulier, un groupe de professeurs ou un professeur invité.
- 43.00 FSA-Direction
G. Verna
- GIE-66539 Séminaire gestion internationale III**
1 cr R AH LS 0-0-0-3
- Séminaire à contenu variable axé sur l'étude approfondie d'un aspect particulier de la gestion internationale et animé par un professeur régulier, un groupe de professeurs ou un professeur invité.
- 43.00 FSA-Direction
G. Verna
- GIE-66772 International Marketing Management**
3 cr H LCSTM 3-0-0-6
- This course aims at introducing the particularities of International Marketing Management, familiarizing the student with the strategic dimensions that make up the decisions concerning the presence of products and services in foreign markets. This course also intends to make students capable of participating in the creation of a marketing plan adapted to international conditions. The teaching approach will use presentations by the professor and the students, debates, and case studies. The students will have to complete an international marketing plan by the end of the semester. Prerequisite : students must have previously taken a general marketing course or the equivalent. If the student does not have the required prerequisite, he must meet the professor to evaluate equivalences. Note - Version française : GIE-64329 Gestion du marketing international
- 43.06 FSA-Département de marketing
A. Richelieu
- GIE-66877 Stage international et interculturel**
6 cr AHE G 1-1-8-8
- Ce cours organise un séjour à l'étranger de huit semaines au moins, dans un pays en émergence et en partenariat avec une organisation locale qui permettra une supervision sur le terrain par des professionnels locaux. Le stage prévoit une sélection préalable des activités de formation au départ et une présentation finale à la communauté universitaire.
- 43.00 FSA-Direction
G. Verna
- GIE-66913 Séminaire gestion internationale IV**
1 cr R AH LS 0-0-0-3
- Étude approfondie d'un aspect particulier de la gestion internationale des entreprises ou organisations.
- 43.05 FSA-Département de management
G. Verna

GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE

GUI-63144 Investissement et financement immobiliers

3 cr H DLT

Analyse de l'investissement et du financement immobiliers. Détermination des taux de rendement et de la valeur globale des actifs immobiliers. Incidence de la fiscalité et de l'emprunt hypothécaire sur la stratégie d'investissement. Analyse du risque et choix des investissements immobiliers en situation d'incertitude. Études de cas et simulations informatiques.

43.05 FSA-Département de management

GUI-63393 Développement immobilier

3 cr H CS 3-0-0-6

Ce cours est axé sur l'étude stratégique de la promotion et du développement immobiliers, des phases initiales de conception et de planification jusqu'à la phase finale d'exploitation du projet réalisé, en passant par les phases de financement et de production. L'intégration opérationnelle des éléments d'information et d'incertitude est abordée par l'étude de cas de développement d'actifs immobiliers. Le cours invite l'étudiant à acquérir une vision professionnelle du montage complet d'une opération immobilière d'envergure. Étude des dimensions locales et internationales du développement immobilier.

43.05 FSA-Département de management
P. A. Letartre

GREC

GRC-64547 Séminaire de langue grecque

6 cr AH S 3-0-0-15

En ayant pour but d'aider les étudiants à parfaire leur connaissance de la langue grecque (aisance dans la lecture, compréhension fondée sur des notions philologiques et stylistiques avancées) et à raffiner leurs méthodes de recherche, le séminaire portera sur l'étude approfondie de textes d'auteurs réputés difficiles, qui sera complétée par une recherche philologique suivie, dont les participants rendront compte régulièrement.

39.08 FL-Département des littératures

HISTOIRE

HST-60468 Histoire socioreligieuse du Québec
6 cr R AH S 3-0-0-15

Ce séminaire permet de dresser un bilan critique des différentes approches méthodologiques valorisées dans ce domaine. À partir d'un thème variable selon les années, l'étudiant effectuera des travaux associant lectures et recherches dans les sources.

39.04 FL-Département d'histoire

B. Caulier

HST-60469 Les Nouvelles pratiques culturelles
6 cr R AH S 3-0-0-15

39.04 FL-Département d'histoire

J. Bernier

HST-60475 Histoire de la Nouvelle-France I
6 cr R AH S 3-0-0-15

Ce séminaire permet l'étude approfondie d'une question ou d'un thème en histoire de la Nouvelle-France.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-60481 Histoire moderne de l'Europe I
6 cr R AH S 3-0-0-15

À partir d'un thème qui peut varier d'une année à l'autre, ce séminaire analyse les rapports entre les mécanismes sociaux et les mécanismes culturels qui caractérisent la France du XVI^e au XVIII^e siècle. Des thèmes généraux (famille, représentation des élites, réseaux migratoires, croyances et société, etc.) structurent le séminaire et donnent lieu à des travaux spécifiques effectués sur des sources par les étudiants.

39.04 FL-Département d'histoire

C. Dolan

HST-61283 Séminaire de doctorat
6 cr* AH S 3-0-0-15

Réflexion et échanges sur des méthodes de recherche directement liées au sujet de la thèse.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61376 Être député au Québec entre 1867 et 1930
6 cr R AH S 3-0-0-15

Étude de la pratique du métier de député à Québec, de 1867 à 1930. Il s'agit de considérer, dans une perspective évolutive, le travail du député dans son comté et à Québec, de déterminer les rapports que les députés entretiennent entre eux et avec le système politique, de cerner l'influence de ce métier sur la vie personnelle des individus qui l'occupent.

39.04 FL-Département d'histoire

R. Bélanger

HST-61377 Histoire politique du Québec (depuis 1930)
6 cr R AH S 3-0-0-15

Étude d'un thème à caractère social ou politique en histoire du Québec ou du Canada.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61378 Histoire socioéconomique du Canada (1760-1867)
6 cr R AH S 3-0-0-15

Le séminaire de recherche porte chaque fois sur un thème de l'histoire socioéconomique du régime britannique dans la région de Québec. À travers des lectures, des discussions et des travaux de recherche, on essaie, dans ce séminaire, de comprendre les problèmes soulevés en les situant dans le contexte de l'époque. Parmi les thèmes abordés : la santé; la technologie; l'immigration; les conditions de vie; le développement économique de la communauté anglophone.

39.04 FL-Département d'histoire

J. Bernier

HST-61379 Histoire moderne de l'Europe II
6 cr R AH S 3-0-0-15

Histoire sociale de la France moderne. Sources et méthodes.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61380 Épigraphie grecque
6 cr R AH S 3-0-0-15

Introduction aux outils et aux méthodes de l'épigraphie grecque : manuels, collections, bulletins, etc.; problèmes de lecture et d'interprétation. Apports des inscriptions à l'histoire grecque. Étude de textes dans la langue originale. Recherches dans des séries homogènes de documents.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61381 Histoire contemporaine de l'Europe
6 cr R AH S 3-0-0-15

Le contenu de ce séminaire varie en fonction du responsable.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61712 Histoire des Amériques I
6 cr R AH S 3-0-0-15

Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre aux XIX^e et XX^e siècles. Problèmes d'histoire socioéconomique et socioculturelle.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61713 Histoire des Amériques II
6 cr R AH S 3-0-0-15

Histoire de l'Amérique latine.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61714 Histoire médiévale
6 cr R AH S 3-0-0-15

Histoire sociale du Bas Moyen Âge. Sources et méthodes.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61716 Histoire des Amériques III
6 cr R AH S 3-0-0-15

Ce séminaire est offert par un chargé de cours ou par un professeur invité. Son contenu varie en fonction du responsable.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61805 Histoire contemporaine de l'Europe III
6 cr R AH S 3-0-0-15

Le thème de ce séminaire varie en fonction du responsable du cours.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-61990 Traitement de données et informatique en histoire
6 cr R AHE S 3-0-0-15

Séminaire. Introduction à l'application des techniques de traitement de données en histoire par l'informatique. Conduite d'une démarche expérimentale de traitement de données appliquée à un problème historique. Formulation d'un problème, construction d'une base de données, critique des sources, choix des techniques de traitement, application et interprétation préliminaire des résultats. Bilan historiographique et méthodologique.

39.04 FL-Département d'histoire

M. Vallières

HST-62067 Sujets spéciaux (histoire)
1 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

HST-62068 Sujets spéciaux (histoire)
2 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

HST-62069 Sujets spéciaux (histoire)
3 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

HST-62070 Sujets spéciaux (histoire)
4 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

HST-62327 Sujets spéciaux (histoire)
5 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

HST-62328 Sujets spéciaux (histoire)
6 cr R

39.04 FL-Département d'histoire

HST-62788 Projet de mémoire
6 cr R AH 1-0-0-17

Ce séminaire devrait permettre à l'étudiant d'élargir et d'approfondir les champs de connaissance dans lesquels se situe sa recherche; de déterminer les principaux types de démarche et les méthodes les plus pertinentes à la poursuite des objectifs de sa recherche; de confronter et d'appliquer ces méthodes aux possibilités qu'offrent les sources disponibles.

39.04 FL-Département d'histoire
Équipe de professeurs

HST-62816 Histoire de l'Europe III
6 cr R AHE S 3-0-0-15

Ce séminaire est offert par un chargé de cours ou par un professeur invité. Son contenu varie en fonction du responsable.

39.04 FL-Département d'histoire

HST-63419 Dynamiques des sociétés africaines
6 cr R E S 3-0-0-15

Ce séminaire est consacré à l'étude des enjeux complexes, historiques et contemporains, qui caractérisent les sociétés de l'Afrique subsaharienne. Privilégiant une approche interdisciplinaire, le séminaire aborde les grands enjeux de développement en Afrique en les situant à l'intérieur de l'environnement international mouvant (colonialisme, néocolonialisme, mondialisation, etc.) ou dans le cadre des particularités locales et des processus identitaires (société civile, milieu associatif, famille, etc.). Selon les titulaires (anthropologie, histoire, science politique ou sociologie), les dynamiques des sociétés africaines peuvent être abordées et examinées sous une thématique particulière. L'étudiant inscrit aux programmes d'histoire et d'ethnologie doit s'inscrire au séminaire offert à la session de son choix, puis contacter Muriel Gomez-Perez ou Bogumil Koss pour l'encadrement de son travail.

39.04 FL-Département d'histoire
Groupe de professeurs

HST-63420 Environnement et la gestion des crises dans l'Empire romain
6 cr A S

Séminaire de recherche se rattachant à la Chaire de recherche du Canada en interactions société-environnement dans l'Empire romain.

39.04 FL-Département d'histoire
E. Hermon

HST-63434 Communication écrite au Moyen Âge
6 cr R H S 3-0-0-15

Apprendre à discerner et à démontrer comment se sont développés en Occident les traits d'une civilisation de l'écrit entre les V^e et XV^e siècles jusqu'à l'invention de l'imprimerie. Arriver à reconnaître, à relier, à interpréter et à critiquer des témoignages, même indirects, relatifs à l'articulation de ces deux moyens de communication que sont l'oral et l'écrit pendant le millénaire médiéval.

39.04 FL-Département d'histoire

- HST-63475 Histoire des Amérindiens au Québec, XIX^e-XX^e siècles**
 6 cr H S 3-0-0-15
 Si l'on reconnaît maintenant l'importance des Amérindiens dans l'histoire de l'Amérique, on a tendance généralement à bien les présenter à l'occasion de la période du contact pour les oublier ultérieurement. Aussi ce cours vise-t-il à faire l'histoire des Amérindiens au Québec aux XIX^e et XX^e siècles.
 39.01 FSS-Département de sociologie
 D. Delâge
- HST-63607 La Consommation de masse au Québec**
 6 cr AHE S 6-0-0-12
 Étude de l'avènement de la consommation de masse au Québec entre 1941 et 1961 surtout, à partir de trois thèmes principaux : les conditions ayant rendu possible l'apparition du phénomène; son impact dans le quotidien des familles; les blocages à son extension à la fin des années 1950. La problématique servant de point de départ à la réflexion est celle qu'ont développée les auteurs suivants.
 39.04 FL-Département d'histoire
 J. Létourneau
- HST-63781 Les Transferts culturels (XVI^e-XVII^e siècle)**
 6 cr R AHE S 3-0-0-15
 Étude des pêches hauturières, des « contacts » avec les Amérindiens et des représentations de l'Amérique du Nord au XVI^e siècle à partir d'une relecture des voyages de découvertes, d'une analyse de documents nouveaux, d'une étude des fouilles archéologiques récentes.
 39.04 FL-Département d'histoire
 L. Turgeon
- HST-63996 Histoire du Québec et du Canada**
 6 cr AHE S 3-0-0-15
 Questions d'histoire sociale et culturelle.
 39.04 FL-Département d'histoire
 Groupe de professeurs
- HST-64110 Paris, 1817-1847 : croissance urbaine et urbanisme**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 À travers l'étude des mutations en profondeur que subit la région parisienne pendant la première moitié du XIX^e siècle, ce séminaire se veut une introduction aux problèmes historiographiques et méthodologiques soulevés par l'analyse du phénomène urbain en général et, en particulier, par les nouvelles problématiques et interrogations de sources adoptées depuis les années 1960 par la nouvelle histoire urbaine.
 39.04 FL-Département d'histoire
 M. Paquet
- HST-64139 Lectures méthodologiques**
 6 cr* AHE S 6-0-0-12
 Séminaire réservé aux étudiants au doctorat. L'objectif principal de ce séminaire vise à identifier et à analyser les livres et articles parus, ces cinq dernières années, sur la méthodologie et la théorie de la recherche historique.
 39.04 FL-Département d'histoire
 B. Koss
- HST-64275 Histoire des femmes, Canada - Québec**
 6 cr AHE S 6-0-0-12
 Ce séminaire poursuit un double objectif : l'examen approfondi des problèmes et des défis méthodologiques et épistémologiques que pose l'histoire des femmes par rapport à l'histoire constituée et l'application de cette réflexion dans la présentation d'un travail de recherche. La connaissance du questionnement relatif à la production de l'histoire des femmes (au Canada, au Québec et aux États-Unis) et de ses implications dans l'analyse historique sera alimentée par des lectures, des discussions et des exposés (professeure - étudiants).
 39.04 FL-Département d'histoire
 J. Daigle
- HST-64346 Espaces et dynamiques identitaires**
 6 cr AHE S 3-0-0-15
 Ce cours propose un questionnement d'ordre général sur les facteurs de construction et de déconstruction des espaces identitaires, de même que sur les racines historiques des phénomènes nationalitaires actuels.
 39.04 FL-Département d'histoire
 B. Koss, J. Létourneau
- HST-64362 Recherche historique appliquée**
 6 cr R AHE S 3-0-0-15
 Séminaire. Définition de la « Public History » ou de l'histoire appliquée et contexte historiographique. Évolution de la pratique professionnelle des historiens dans les principaux domaines d'exercice. Présentation des conditions de pratique des historiens, rencontres avec des praticiens et échanges. Formulation d'un projet dans un domaine particulier de pratique.
 39.04 FL-Département d'histoire
 M. Vallières
- HST-64576 Le Québec préindustriel**
 6 cr AH S 3-0-0-15
 Dans une perspective de longue durée, des débuts du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e, ce séminaire vise à familiariser l'étudiant avec les démarches, les problématiques, les concepts et les méthodes de la recherche actuelle sur le Québec préindustriel. Les lectures, les travaux de recherche et les discussions porteront sur un thème variable selon les années.
 39.04 FL-Département d'histoire
 A. Laberge
- HST-66228 Examen de doctorat**
 6 cr AHE
 PR : HST-61283
 L'examen de doctorat comprend deux volets, le premier lié à l'élargissement des connaissances historiennes (liste de lectures) et le second à la formation jugée nécessaire à la réalisation de la recherche (projet de thèse). Il comporte deux épreuves, l'une écrite et l'autre orale, évaluées par un jury.
 39.04 FL-Département d'histoire
- HST-66652 Histoire politique du Canada**
 6 cr R AHE S 3-0-0-15
 Ce séminaire porte sur l'analyse historique des cultures politiques au Canada et au Québec. Les thématiques traitent des rôles dévolus à l'État fédéral et aux États provinciaux, aux diverses constituantes de la Société civile et aux acteurs politiques; des multiples stratégies politiques, des manifestations variées des univers symboliques, de la rhétorique et des discours, ainsi que des usages politiques du passé.
 39.04 FL-Département d'histoire
 M. Paquet
- HST-66653 Rencontres Chine - Occident : XVI^e-XIX^e**
 6 cr R AHE S 3-0-0-15
 Ce séminaire vise à étudier la rencontre et les échanges entre la Chine et l'Occident. Des lectures, des discussions et des travaux de recherche effectués au cours du séminaire permettent à l'étudiant d'approfondir sa réflexion sur différents thèmes de cette histoire de rencontre interculturelle.
 39.04 FL-Département d'histoire
 S. Li
-
- HISTOIRE DE L'ART**
- HAR-60478 Art du passé II**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 Architecture gothique flamboyante.
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-61375 Art du XX^e siècle I**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 Histoire de l'architecture.
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-61596 Art du passé I**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 Sur un thème choisi en histoire de l'architecture, les participants sont invités à effectuer une recherche dont ils doivent établir et justifier le cadre théorique et conceptuel avant d'en présenter les résultats à leurs collègues.
 39.04 FL-Département d'histoire
 M. Grignon
- HAR-61597 Art du XX^e siècle II**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 Expression plastique au XX^e siècle, problèmes de théorie, les aspects idéologiques de la forme.
 39.04 FL-Département d'histoire
 E. Moore
- HAR-61718 Art du XX^e siècle III**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 Ce séminaire est offert par un chargé de cours ou par un professeur invité. Son contenu varie en fonction du responsable.
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-61719 Art du passé III**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 Séminaire méthodologique : approches de la théorie de l'art des XVIII^e et XIX^e siècles en Allemagne, en Angleterre et en France.
 39.04 FL-Département d'histoire
 D. Karel
- HAR-62321 Sujets spéciaux (histoire de l'art)**
 1 cr R
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-62322 Sujets spéciaux (histoire de l'art)**
 2 cr R
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-62323 Sujets spéciaux (histoire de l'art)**
 3 cr R
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-62324 Sujets spéciaux (histoire de l'art)**
 4 cr R
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-62325 Sujets spéciaux (histoire de l'art)**
 5 cr R
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-62326 Sujets spéciaux (histoire de l'art)**
 6 cr R
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-62909 Art du passé IV**
 6 cr R AH S 3-0-0-15
 L'art du dessin aux XVI^e et XVII^e siècles : techniques et fonctions du dessin; personnalité graphique des artistes.
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-63132 Projet de mémoire**
 6 cr AH 1-0-0-17
 Formulation d'un projet de mémoire. Définition d'une problématique et d'une méthodologie. Première session : formulation d'une problématique, bibliographie et inventaire sommaire des sources. Deuxième session : discussion du rapport de la première session, formulation d'une méthodologie et discussion.
 39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-63779 Sémiotiques visuelles**
 6 cr R AHE S 3-0-0-15
 Ce séminaire étudie différentes approches sémiotiques de l'objet visuel, notamment dans les arts contemporains, et ce, à partir d'une réflexion méthodologique d'ordre interdisciplinaire et des corpus particuliers des participants. L'élaboration de modèles

Informatique

- d'analyse sémiotique se veut ici un apport critique aux outils conceptuels véhiculés par la nouvelle histoire de l'art ayant pris la relève de l'histoire de l'art traditionnelle. Une attention particulière est accordée à la sémiotique topologique québécoise.
39.04 FL-Département d'histoire
M. Carani
- HAR-63860 Art du passé V**
6 cr AH S 3-0-0-15
La peinture, la sculpture et les arts mobiliers anciens au Québec.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-63900 Art du passé VI**
6 cr R AH S 3-0-0-15
Ce séminaire est offert par un chargé de cours ou par un professeur invité. Son contenu varie en fonction du responsable.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-64071 Sociocritique en arts visuels**
6 cr R AHE S 3-0-0-15
De façon générale, ce séminaire s'intéresse à la problématique des médiations : milieux, conventions, productions artistiques, immanences du contexte, dynamiques du conflit, critiques de « l'objet d'art » et d'autres autonomies.
39.04 FL-Département d'histoire
E. Moore
- HAR-64138 Théories contemporaines de la représentation**
6 cr A S 3-0-0-15
Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des méthodes contemporaines d'analyse des objets visuels. À partir du concept de représentation, il propose une réflexion critique sur la validité ou l'utilité de chacune des approches discursives actuelles du phénomène artistique : iconologie, féminisme, psychanalyse, sémiotique, sociologie de l'art, anthropologie esthétique, nouvelle phénoménologie, etc. Chaque participant est responsable de la présentation d'une de ces méthodes et de son application à un corpus défini.
39.04 FL-Département d'histoire
M. Carani
- HAR-65403 Périodes et territoires**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatiotemporelle (Art en Occident du X^e siècle à nos jours).
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65404 Questions thématiques**
3 cr R AH 3-0-0-6
Constitution et traitement analytique d'une thématique choisie à partir d'une œuvre ou d'un corpus.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65405 Classification : genres, disciplines, styles artistiques**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Examen de la notion de corpus à travers les regroupements taxinomiques des œuvres d'art. Étude des genres, des médias et des pratiques.
39.04 FL-Département d'histoire
D. Karel
- HAR-65406 Études formelles et sémantiques**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Description et analyse des œuvres découlant du fait que l'on considère l'art comme signe et comme langage. Spécificité des modes d'expression plastique.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65407 Écrits sur l'art**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Étude des fondements et du statut de textes portant sur l'art (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes, etc.) et de leur relation avec les œuvres et d'autres types d'écrits.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65408 Problématisation du contexte : les milieux de l'art**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Étude des liens qu'entretient la production artistique avec les structures et les pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles. Analyse des théories qui étudient les instances de production, de réception, de légitimation artistiques et des théories de l'œuvre comme signe social et idéologique.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65426 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art**
6 cr AH S 3-0-0-6
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65523 Forum doctoral**
3 cr AH S 3-0-0-6
Présentation par les étudiants de leurs travaux de recherche de thèse dans un forum rassemblant les professeurs affectés au programme et les étudiants en scolarité.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65524 Examen de synthèse**
9 cr AH S 9-0-0-18
Examen oral portant sur une liste de lectures théoriques et méthodologiques en liaison avec le sujet de recherche de l'étudiant.
39.04 FL-Département d'histoire
- HAR-65525 Atelier de recherche**
6 cr R AH S 3-0-0-15
Atelier qui a pour but d'arrêter le corpus et d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation du projet de recherche détaillé.
39.04 FL-Département d'histoire
-
- ## INFORMATIQUE
-
- IFT-62338 Sujets spéciaux I (informatique)**
3 cr R
PR : Approbation du Département
Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines abordés dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines de l'informatique.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-62399 Sujets spéciaux II (systèmes logiciels intelligents)**
3 cr R
PR : Approbation du Département
Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines abordés dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines liés aux systèmes logiciels intelligents.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-63271 Lectures dirigées**
3 cr R AHE I 0-0-0-9
PR : Approbation du Département
Sous la direction d'un professeur, l'étudiant effectue une synthèse des lectures dans un domaine non couvert par les cours. Avant la période d'inscription, l'étudiant doit transmettre son programme de lectures, approuvé par le professeur responsable, au directeur du programme. Le programme de lectures terminé, l'étudiant soumet un rapport et fait une présentation publique pour en présenter les idées principales. Remarque : ce cours ne peut être suivi qu'une seule fois par un étudiant.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-63676 Représentation des connaissances et modélisation**
3 cr A L 3-0-0-6
Représentation des connaissances : définition, bases philosophiques et psychologiques, historique de l'évolution des formalismes. Types de représentation : logique formelle, règles de production, « frames » et « scripts », réseaux sémantiques, représentation procédurale, représentation analogique, etc. Cadre moderne de représentation des connaissances : théorie des graphes conceptuels. Programmation logique comme outil de modélisation. Application aux langages à objet. Applications en intelligence artificielle : traitement de la langue naturelle, aide à la conception, développement de systèmes experts, etc.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-64321 Reconnaissance des formes**
3 cr H L 3-0-0-6
Principes théoriques de la reconnaissance des formes. Classification bayésienne. Probabilité conditionnelle. Classes gaussiennes multidimensionnelles. Classification supervisée. Histogramme. Apprentissage de fonction discriminante linéaire : perceptron. Regroupement et classification non supervisée. Algorithme itératif : migration de la moyenne et isodata. Groupement hiérarchique par agglomération ou par division. Sélection des traits caractéristiques. Exemples d'applications.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-64881 Systèmes multiagents**
3 cr H LT 3-0-2-4
Le cours permet l'acquisition des connaissances fondamentales à la conception d'agents logiciels et de systèmes multiagents. Il vise à développer la capacité d'intégrer des considérations multidisciplinaires et de procéder à une démarche conduisant à des réalisations pratiques. Les parties de ce cours, négociation, coordination et coopération, permettent une formation de très haut niveau.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-64893 Cours diagnostic de connaissances générales**
6 cr* AH A 0-0-0-18
Cours d'enseignement individuel qui prépare l'étudiant à faire le point sur ses connaissances générales en informatique. Ce cours est réservé exclusivement aux étudiants du programme de doctorat en informatique.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-64894 Cours diagnostic de synthèse**
3 cr AH A 0-0-0-9
Cours d'enseignement individuel qui permet à l'étudiant de faire le point sur ses capacités de synthèse à l'oral et à l'écrit. Ce cours est réservé exclusivement aux étudiants du programme de doctorat en informatique.
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
- IFT-65119 Ingénierie des interfaces personne-machine**
3 cr A L 3-0-0-6
Introduction et historique. Le paradigme du cycle de vie itératif du logiciel basé sur l'ergonomie : analyse (des tâches et des besoins des utilisateurs finaux), design (approches participatives, prototypes de basse

et de haute fidélité, scénarios, etc.), implantation (outils et environnements d'implantation), évaluation (objectifs ergonomiques mesurables, métriques, méthodes d'évaluation, évaluation heuristique, etc.).				en particulier. Nous démontrerons l'importance des protocoles cryptographiques, la subtilité de leur analyse et l'utilisation de méthodes formelles de spécification et de vérification (CCS/CSP, logique temporelle, « model-checking », etc.) comme solution incontournable pour assurer les objectifs de sécurité.			
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
IFT-65764	Apprentissage automatique						
3 cr	A	LT		3-0-3-3			M. Mejri
Apprentissage automatique à partir de données et apprentissage supervisé. Minimisation du risque empirique et minimisation du risque structurel. Méthodes d'estimation du vrai risque à partir de données et intervalles de confiance. Classificateurs linéaires et non linéaires. Forme duale de l'algorithme du perceptron. Noyaux de Mercer. Classificateurs à large marge de séparation. SVMs à marge rigide et marge floue. Apprentissage probablement approximativement correct (PAC) et théorie de Vapnik et Chervonenkis sur l'erreur de prédiction des classificateurs. L'apprentissage par compression de l'échantillon et applications aux SCM et perceptrons.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				M. Marchand			
IFT-65768	Projet orienté-objet : conception et gestion						
3 cr	H	LT		3-0-3-3			
Mise en œuvre des méthodes d'analyse et de conception orientées-objets (ACOO) dans une organisation. Concepts de base en orienté-objet et facteurs justifiant le recours à des méthodes ACOO. Historique de l'évolution des méthodes ACOO. Défis liés à la mise en place d'un projet en utilisant la technologie OO. Principales techniques d'analyse et de conception OO. Cycle de développement d'un projet OO. Techniques avancées d'analyse et de conception. Gestion d'un projet en orienté-objet. Réutilisation de logiciels et approche d'ingénierie des composantes. Objets distribués.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
IFT-66221	Sujets spéciaux IV (informatique)						
3 cr	R						
PR : Approbation du Département							
Le sujet traité variera d'une fois à l'autre et sera annoncé durant la période d'inscription. Les domaines traités dépendront des intérêts des professeurs disponibles. Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines de l'informatique.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
IFT-66234	Mise à niveau en informatique I						
6 cr	AHE						
Contenu déterminé sur mesure, selon les besoins de l'étudiant qui s'y inscrit. Cours visant à mettre à niveau les connaissances d'un étudiant dans un domaine de recherche déterminé au préalable. Cours visant également à évaluer les aptitudes d'un étudiant à mener un projet de recherche.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
IFT-66235	Mise à niveau en informatique II						
6 cr	AHE						
Contenu déterminé sur mesure, selon les besoins de l'étudiant qui s'y inscrit. Cours visant à mettre à niveau les connaissances d'un étudiant dans un domaine de recherche déterminé au préalable. Cours visant également à évaluer les aptitudes d'un étudiant à mener un projet de recherche.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
IFT-66332	Sécurité et méthodes formelles						
3 cr	H	L		3-0-0-6			
Ce cours vise l'étude de méthodes formelles modernes utilisées pour la spécification et la vérification de systèmes en général et des protocoles de sécurité							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				R. Beaubrun			
IFT-66524	Agents mobiles						
3 cr	H	L		3-0-0-6			
Ce cours introduit les agents mobiles qui sont des logiciels se déplaçant, de manière autonome, dans un réseau d'ordinateurs pour effectuer des tâches selon les directives d'un utilisateur. Cette mobilité engendre des problèmes de sécurité (agent visiteur et système hôte), de confiance mutuelle (authentification), d'intégrité des données et de tolérance aux fautes. Ces problèmes sont étudiés à travers des cas simples et des applications dans le commerce électronique et les télécommunications.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				M.T. Koné			
IFT-66525	Théorie algorithmique des graphes						
3 cr	A	L		3-0-0-6			
Ce cours aborde des sujets tels que la connexité dans un graphe (problèmes du flot maximum, de la dualité min-max, de couplage parfait, etc.), la planarité d'un graphe (formule d'Euler, théorème de Kuratowski, graphe dual), le coloriage d'un graphe (coloriages entiers et fractionnaires des sommets ou des arêtes, graphes de Kneiser), les problèmes de transversales d'un graphe (parcours eulériens, cycles hamiltoniens, graphes de DeBruijn, etc.) et la notion de marche aléatoire sur un graphe (chaînes de Markov, existence de la distribution limite, « mixing time », etc.). Plusieurs problèmes sur les graphes ont d'élégantes solutions, d'autres évidemment sont NP-complets; une partie de ce cours portera donc sur la théorie de la complexité (problèmes NP et NP-complets, théorème de Cook, algorithmes de réductions).							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				F. Lavoilette			
IFT-66529	Ingénierie des connaissances						
3 cr	H	LM		3-0-0-6			
Définition et motivation de l'ingénierie des connaissances. Historique. Valeur de la connaissance. Concepts, principes et méthodes de l'ingénierie des connaissances. Modèles conceptuels. Paradigme de la modélisation sur le plan des connaissances. Modélisation conceptuelle en génie logiciel et en ingénierie des connaissances. Ontologies. Méthodes de résolution de problèmes. Acquisition des connaissances. Gestion et capitalisation des connaissances. Diverses applications de l'ingénierie des connaissances : Web sémantique, travail coopératif, ingénierie éducative, conception de systèmes, ingénierie linguistique, systèmes d'information, mémoires d'entreprise, etc.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				N. Tourigny			
IFT-66549	Réseaux mobiles						
3 cr	A	L		3-0-0-6			
Architecture des réseaux mobiles. Méthodes d'accès aux ressources. Gestion des ressources : réutilisation des fréquences, contrôle de puissance, affectation des canaux. Organisation des bases de données pour la gestion de la mobilité. Problème de planification : formulation et approches de résolution. Services et applications : MAP (Mobile Application Protocol), Bluetooth, Internet et réseaux locaux sans fil, commerce électronique mobile, services géolocalisés.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				R. Beaubrun			
IFT-66819	Animation par ordinateur						
3 cr	A	L		3-0-0-6			
Introduction à l'animation par ordinateur, transformations de corps rigides, quaternions, animation par trajectoires, animation par scènes ou images clés, principales classes de courbes et surfaces 3D, déformation d'objets non rigides, modélisation solide, cinématique directe ou inverse, simulation de corps rigides, phénomènes naturels, modélisation du corps humain, langages d'animation.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				C. Dupuis			
IFT-66975	Complexité de calcul et NP-complétude						
3 cr	A	L		3-0-0-6			
Le thème central du cours est la notion de NP-complétude, qui permet de donner une forte indication qu'un problème n'est pas résoluble par un algorithme efficace. On voit aussi les moyens disponibles pour contourner la NP-complétude et on étudie les principales classes de complexité.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				Pascal Tesson			
IFT-67142	Web sémantique						
3 cr	H	L		3-0-0-6			
Dans ce cours, nous nous proposons, d'une part, de dessiner le portrait de cette nouvelle technologie et de donner une idée de son impact potentiel sur la science, l'industrie et la société. D'autre part, nous abordons successivement les fondements, le concept des ontologies, les langages (XML, le Resource Description Framework RDF, le DARPA Agent Modelling Language DAML, l'Ontology Inference Layer OIL, l'Ontology Web Language OWL) et les applications du Web sémantique. Au terme de ce cours, l'étudiant aura une image précise du Web sémantique comme extension du Web actuel ainsi que des technologies fondamentales du Web sémantique. Il saura maîtriser les langages du Web sémantique et déterminer les défis, les enjeux et les possibilités du Web sémantique dans son évolution.							
36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel				36.15 FSG-Département d'informatique et de génie logiciel			
				Mamadou Tadiou Koné			
INTERVENTION ÉDUCATIVE							
IED-65418	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative						
3 cr	A	S		3-0-0-6			
Dans le cadre des orientations générales et des objectifs du programme de diplôme de deuxième cycle en intervention éducative, repérage et discussion d'un certain nombre d'enjeux et de problématiques caractéristiques de l'intervention éducative tels qu'ils se posent à des praticiens dans le contexte des grands débats actuels. Analyse critique des visées de l'intervention éducative et des contraintes qui s'exercent sur elle. Attention particulière au rapport entre les aspects théoriques, pratiques et éthiques de ces enjeux et problématiques. Les enjeux et problématiques étudiés sont communs et transversaux à tout type d'intervention éducative (formation, enseignement, gestion, didactique, évaluation, rééducation, élaboration de programmes, conseil, animation, etc.), à tous les secteurs d'intervention (établissements scolaires, entreprises, services sociocommunitaires, services gouvernementaux, services privés, etc.) et à toutes les concentrations du diplôme. Mise en rapport des aspects sociaux, psychosociaux, psychologiques, didactiques et techniques des enjeux et problématiques considérés.							
36.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage				36.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage			
				S. Vincent			

IED-65419 Analyse critique et recherche en intervention éducative
3 cr H S 3-0-0-6
Analyse critique et recherches portant sur des interventions éducatives projetées, en cours ou réalisées par des participants au séminaire, selon les enjeux et problématiques de l'intervention éducative. Détermination et discussion des choix épistémologiques, théoriques, pratiques, éthiques et méthodologiques qui sous-tendent l'intervention. Détermination et discussion des conséquences possibles de l'intervention selon différents enjeux qui y sont impliqués. Élaboration de devis de recherche sur des aspects de l'intervention qui s'avèrent cruciaux ou particulièrement problématiques en fonction de cette analyse critique. Élaboration et discussion de critères de rigueur et de repères méthodologiques dans la critique et la recherche portant sur diverses pratiques éducatives.
35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation
Bruno Bourassa

JOURNALISME

JOU-65195 Problèmes contemporains du journalisme international
3 cr AH LS 3-0-0-6
Ce cours propose, dans une perspective critique, et en accordant une grande importance aux questions d'éthique et de déontologie, l'analyse de quelques dossiers clés du « paysage média » international. Les nouvelles dimensions de la propagande, l'influence de la technique, les failles dans la circulation Nord-Sud, l'action des groupes de communication sur le journalisme international constituent autant de thèmes qui pourront être abordés.
39.07 FL-Département d'information et de communication
F. Sauvageau

JOU-65196 Actualité internationale
3 cr R AH STC 6-0-0-3
Analyse hebdomadaire de l'actualité mondiale et réflexion sur les pratiques professionnelles. Revues de presse, carrefours de l'actualité, exposés, constitution de dossiers thématiques. Axés sur la matière vivante que constitue l'actualité internationale, les thèmes abordés varient d'une année à l'autre.
39.07 FL-Département d'information et de communication

JOU-65357 Stage
6 cr AHE G
Stage dans une entreprise de presse, dans un pays autre que celui de l'étudiant. Sous la supervision d'un responsable de l'entreprise, le stagiaire participe aux activités de l'équipe du journalisme international. Rédaction d'un rapport de stage (bilan et évaluation critique de l'expérience de l'étudiant).
39.07 FL-Département d'information et de communication
F. Sauvageau

JOU-66807 Le Journalisme économique et financier
3 cr E LST 3-0-0-6
Rédaction spécialisée. Le genre « nouvelle » dans le secteur économique et financier. Les autres genres rédactionnels, c'est-à-dire l'analyse, le reportage, etc., et le style propre à chacun. Techniques avancées d'écriture. Analyse des grands maîtres du journalisme économique. Exemples et contre-exemples.
39.07 FL-Département d'information et de communication
I. Clerc

KINÉSIOLOGIE

KIN-61909 Lectures dirigées
1 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

KIN-61910 Lectures dirigées
2 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

KIN-62285 Sujets spéciaux (kinésiologie)
1 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

KIN-62286 Sujets spéciaux (kinésiologie)
2 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

KIN-62702 Contrôle moteur
3 cr H LT 3-0-0-6
Approche comportementale de l'étude du mouvement humain. Étude des contributions centrales et périphériques nécessaires à la programmation et au contrôle du mouvement humain. Présentation de modèles explicatifs. Analyse des effets du vieillissement et de diverses pathologies sur le contrôle du mouvement humain.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
N. Teasdale

KIN-62842 Adaptation du muscle à l'effort
3 cr H LMS 3-0-2-4
Modifications à court et à long terme du muscle, de la fibre musculaire et du fonctionnement de ses composantes résultant de l'exposition de l'organisme à différents types d'effort.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
D. Joannis

KIN-64390 Techniques de laboratoire en analyse du mouvement humain
3 cr H LT 2-1-0-6
Familiarisation avec les principales méthodes et techniques de laboratoire utilisées pour l'étude de la performance motrice humaine. Présentation des différents systèmes d'acquisition de données cinématiques et cinétiques. Étude des concepts théoriques et pratiques nécessaires à l'acquisition et au traitement du signal électromyographique.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
N. Teasdale

KIN-65147 Essai
6 cr
L'essai constitue une activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de ses connaissances dans un domaine particulier de la kinésiologie et de sa capacité de traiter systématiquement d'une question bien définie et d'en rendre compte par écrit d'une façon claire et cohérente. L'essai est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'intégration, réalisé sous la supervision d'un conseiller. L'essai est la seule forme de présentation acceptée. Toutefois, il existe plusieurs façons d'envisager l'essai et l'étudiant est prié de consulter le document départemental à ce sujet.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

KIN-65993 Examen de doctorat en kinésiologie
3 cr AHE DM 0-0-0-9
L'examen de doctorat vise à s'assurer que l'étudiant maîtrise les connaissances requises dans son domaine de spécialisation et que son projet de recherche est pertinent et conforme aux exigences du programme. Il rédige un document détaillé présentant son projet de recherche en vue de la thèse et défend ce dernier devant des examinateurs.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
L. Pérusse

KIN-65994 Méthodes et techniques de recherche en kinésiologie
3 cr A LST 3-0-3-3
Introduction à la méthode scientifique et description des étapes du processus de recherche. Concepts statistiques et de mesure en recherche. Description des différents types de recherche. Préparation, rédaction et présentation d'un rapport de recherche. Champs de recherche en kinésiologie.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
L. Pérusse

KIN-66168 Séminaire en kinésiologie
1 cr R AH S 1-0-0-2
Rencontre hebdomadaire avec présentation, par les étudiants, de travaux récents dans l'un des secteurs de la kinésiologie. Analyse critique par les étudiants et les chercheurs du plan d'expérience, des méthodes, de l'interprétation des résultats et des implications pour la recherche.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
M.-R. Boulay

KIN-66667 Adaptation du tissu adipeux à l'activité physique
3 cr A ADLMS 3-0-0-6
Ce cours traite des thèmes suivants : développement et fonctions du tissu adipeux; hétérogénéité du tissu adipeux selon la localisation anatomique, le sexe, l'âge et certaines situations pathologiques; effets génétiques et environnementaux (nutrition, exercice et entraînement) sur les fonctions du tissu adipeux.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
P. Mauriege

KIN-66719 Modélisation en biomécanique
3 cr H LTS 3-0-2-4
Analyse statique et dynamique du mouvement humain. Modélisation du mouvement humain à l'aide de logiciels spécialisés. Revue de littérature sur un sujet au choix et mini-projet de modélisation.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
M. Simoneau

KIN-66948 Activité physique et santé cardiovasculaire
3 cr H LMS 3-0-0-6
L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec les aspects épidémiologiques, métaboliques et cliniques des grands facteurs de risque de la santé cardiovasculaire pouvant être touchés par l'activité physique. On y voit la littérature provenant des grandes études épidémiologiques, ce qui permet à l'étudiant de connaître la terminologie appropriée pour décrire les maladies cardiovasculaires et ses manifestations cliniques.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
J.-P. Després

LANGUES ORIENTALES ANCIENNES

LOA-66197 Philologie et dialectologie du copte I
3 cr AH LT 3-0-0-6
PR : LOA-18458, LOA-18459 ou équivalent
Éléments de l'orthographe et de la grammaire du bohairique (ancien et classique). Aperçu des dialectes littéraires de la Moyenne Égypte et de l'histoire de l'Église copte. Codicologie et paléographie copte (nord). Lecture de textes choisis.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
W.-P. Fink

LOA-66198 Philologie et dialectologie du copte II
3 cr AH LT 3-0-0-6
PR : LOA-18458, LOA-18459 ou équivalent
Éléments de la grammaire du copte manichéen et de la doctrine manichéenne. Codicologie et paléographie

copte (sud). Aperçu des dialectes de la Haute Égypte. Lecture de textes choisis (poétiques, doctrinaux, personnels et économiques).

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
W.-P. Funk

LOA-66798 Philologie et littérature syriaques
3 cr AH LT 3-0-0-6
PR : LOA-18461

Étude avancée de la grammaire syriaque. Présentation de recherches linguistiques récentes. Traduction de textes non vocalisés, représentatifs des différentes époques et des différents genres de la littérature syriaque. Initiation à la paléographie.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
P.-H. Poirier

LATIN

LAT-64861 Langue et littérature latines
6 cr H S 3-0-0-15
PR : LAT-21201 ou l'équivalent

Destiné aux étudiants ayant fait tous les cours d'auteurs, ce séminaire a pour objectif d'amener l'étudiant à lire de façon cursive des textes latins tirés de différents auteurs de la littérature latine, à consolider ses connaissances de la syntaxe latine et à s'intéresser au contexte littéraire des extraits étudiés.

39.08 FL-Département des littératures
A. Daviault, A. Baudou, L. Finette

LINGUISTIQUE

LNG-60483 Linguistique historique
3 cr R AH LST 3-0-0-6

Sujet de recherche particulier en linguistique historique. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de linguistique historique et réflexion méthodologique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-60494 Phonétique
3 cr* R AH LST 3-0-0-6
PR : LNG-11046

Sujet de recherche particulier en phonétique. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de phonétique et réflexion méthodologique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61196 Correction phonétique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Ce cours a pour double objectif de perfectionner les praticiens de la correction phonétique, puis de les initier et de les inciter à la recherche, d'une part en révisant et en critiquant avec eux les notions essentielles à cette discipline phonétique et, d'autre part, en leur demandant d'inventorier des méthodes de correction phonétique avec leurs nombreux types d'exercices et avec leurs « recettes » de tous genres.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61201 Lectures en linguistique I
3 cr AHE I

Lectures dirigées sur des sujets choisis en collaboration avec le directeur de recherche et approuvés par la direction du programme.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61291 Problèmes et méthodes en sémantique
3 cr* H LS 2-0-0-7

Étude approfondie de quelques problèmes de sémantique linguistique, principalement lexicale, dans le cadre de diverses approches théoriques : la catégorisation, la définition, la polysémie, les sens figurés, les champs sémantiques, les relations

sémantiques (synonymie, antonymie, hyperonymie), la référence, la signification énonciative, la connotation et la dénotation.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61292 Syntaxe
3 cr AH LST 3-0-0-6
PR : LNG-17074

Étude critique des fondements de la syntaxe. Examen des théories.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61696 Phonologie
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étude critique des fondements de la phonologie. Examen des théories.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61731 Linguistique et didactique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Concentré sur la didactique des langues, ce cours vise à étudier les apports récents des divers courants linguistiques (analyse du discours, pragmatique, linguistique textuelle) ou des domaines connexes (sociolinguistique, psycholinguistique, ethno-linguistique, etc.). Lecture critique et discussion d'articles ou de livres récents portant sur ce sujet. Documentation à partir d'un problème donné.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-61817 Didactique
3 cr* AH LST 3-0-0-6

Étude de quelques modèles de grammaire et application de ces théories à la didactique des langues secondes ou étrangères. Analyse syntaxique du discours. Aperçu des différences morphologiques et lexicales entre l'oral et l'écrit. La syntaxe du dialogue et la syntaxe du texte. Grammaire de base et mini-langue. Sélection et gradation grammaticales en didactique des langues. Complexité et longueur de la structure syntaxique de l'énoncé.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62071 Sujets spéciaux (linguistique)
1 cr R

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62072 Sujets spéciaux (linguistique) I
2 cr R

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62073 Sujets spéciaux en linguistique I
3 cr R AHE LST 3-0-0-6

Étude d'une question particulière de linguistique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62373 Sujets spéciaux en linguistique II
3 cr R AHE LST 3-0-0-6

Étude d'une question particulière de linguistique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62539 Recherche en langue et société
3 cr R AH LST 3-0-0-6

Réflexion sur différents problèmes de recherche présentés lors des activités scientifiques du CIRAL. Évaluation sous la supervision du directeur de recherche de chaque étudiant.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62622 Linguistique et informatique
3 cr R AH LST 3-0-0-6

Sujet de recherche particulier en linguistique informatique. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de linguistique informatique et réflexion méthodologique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62623 Analyse variationniste du français
3 cr R AH LST 3-0-0-6

Sujet de recherche particulier sur la variation du français, en particulier sur sa variation dans l'espace. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes liés à cette question et réflexion sur la présentation du français.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-62847 Sémiotique
3 cr R AH LST 3-0-0-6

Sujet de recherche particulier en sémiotique. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de sémiotique et réflexion méthodologique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-63901 Psycholinguistique et contact des langues
3 cr AH LST 3-0-0-6

Ce séminaire vise à familiariser les étudiants avec les grands courants théoriques en psycholinguistique et la recherche empirique pertinents aux situations de contact des langues et à étudier les implications pratiques dans trois domaines d'application : l'éducation bilingue, l'enseignement des langues secondes et la traduction/interprétation.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64151 Problèmes d'aménagement linguistique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Réflexion sur les liens entre les faits de langue, les situations linguistiques d'une part et les caractéristiques sociales, historiques, politiques, économiques d'une société donnée d'autre part. L'acquisition des connaissances se fait en bonne partie par la technique d'apprentissage par problèmes.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64152 Méthodologie de la recherche
3 cr AH LST 3-0-0-6

Distinction entre méthodologie et méthodes. Méthodologie : réflexion sur les fondements de la recherche scientifique; problématique, objectifs, hypothèses; éthique et protocole; types de recherche (qualitative et quantitative). Méthodes de recherche : techniques d'enquête; constitution de corpus; organisation et traitement des données.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64571 Lexicologie et lexicographie
3 cr AH LST 3-0-0-6

Sujet de recherche particulier en lexicologie ou en lexicographie. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de lexicologie ou de lexicographie et réflexion méthodologique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64794 TIC dans l'enseignement et l'acquisition des L2
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étude de l'apport des TIC à l'enseignement et à l'acquisition des L2. Contenu : historique; examen de recherches, de modèles théoriques, de matériel et de pratiques pédagogiques; évaluation de pratiques et de produits; perspectives d'avenir.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64795 Regard sur les recherches en classe de langue
3 cr AH LST 3-0-0-6

S'initier à la recherche en langue seconde ou étrangère par l'observation et l'analyse d'études réalisées dans la classe. Connaître les principales catégories d'approches de recherche en classe de langue seconde. Examiner celles-ci à travers des illustrations significatives en didactique des langues. Établir les forces et les faiblesses de telles études et délimiter la portée des résultats.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64846 Phonétique différentielle et corrective
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étude comparée et approfondie des systèmes phonétiques/prosodiques des langues anglaise, espagnole et portugaise, selon les besoins des étudiants, par rapport au français. Utilisation des principaux éléments et des conclusions de l'analyse différentielle, tant dans le diagnostic des erreurs « dites de prononciation » que dans leur traitement correctif, en salle de classe pratique de langue seconde ou étrangère.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64847 Analyse de discours oraux et écrits
3 cr AH LST 3-0-0-6
PR : LNG-14664 ou LNG-18445

Résolution de problèmes d'interprétation de discours oraux et écrits à partir de différentes méthodes d'analyse de contenu.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64848 Linguistique textuelle et didactique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Examen des divers paramètres de la bonne formation textuelle : cohérence, cohésion, connexion. Superstructures narrative, argumentative, descriptive. Prise en compte dans un enseignement/apprentissage sur textes ordinaires.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64849 Analyse du discours et didactique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étudier la contribution des divers courants en analyse du discours à la didactique des langues.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64850 Langue seconde et différences individuelles
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étude des différences entre les individus dans le contexte de l'acquisition d'une langue seconde (ex. : âge, aptitudes, stratégies d'apprentissage); examen critique des recherches dans ce domaine.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64862 Didactique de l'oral en langue seconde
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage de la communication orale en langue seconde ou étrangère. Contenu : types de discours, compréhension et production, techniques de sollicitation, animation, interaction, traitement de l'erreur, évaluation.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64863 Théories de l'apprentissage en langue seconde
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étude approfondie des grands courants en théories de l'apprentissage et de leur pertinence pour l'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde. Analyse des variables psychologiques importantes qui influencent l'apprentissage :

aptitudes, attitudes et motivation, stratégies, style cognitif, personnalité, etc.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64864 Documentation et recherche
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectifs : s'approprier les techniques de documentation (banques de données, répertoires bibliographiques, revues spécialisées). Apprendre à faire des résumés critiques pertinents à l'état de question lié à sa recherche. Apprendre à traiter les sources de façon rigoureuse et appropriée. Apprendre à présenter les sources de documentation.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64865 Didactique des langues et lecture
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : réfléchir sur la problématique de la recherche en lecture dans le domaine des langues secondes ou étrangères et examiner ses applications en enseignement/apprentissage des langues secondes ou étrangères. Contenu : examen des différents modèles de lecture et des types de recherche effectuées dans le domaine et aperçu des tendances actuelles de la recherche.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64866 Principe dialogique en didactique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : présenter la théorie « métalinguistique » de M.M. Bakhtine et réfléchir sur son applicabilité à l'enseignement des langues secondes ou étrangères. Contenu : le bilinguisme et la polyphonie. Les dimensions du « mot dialogique ». Les genres du discours et la didactique de la lecture. Le texte comme énonciation. Le monde en devenir et sa « parole ouverte ». L'empathie et l'exotopie en tant que pôles de la compréhension : la dynamique de la réponse présupposée. La pragmatique de l'hétérologie.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64867 L'Aménagement de l'autoacquisition d'une langue
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : conception et développement de programmes d'autoacquisition des automatismes de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit en langue seconde ou en langue maternelle en milieu scolaire. Contenu : théories et expériences en autoacquisition. Principes de développement et d'adaptation de matériel. Applications. Gestion d'un programme en milieu scolaire.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64868 Immersion et programmes de base
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : étude comparative de deux contextes d'enseignement/apprentissage d'une langue seconde : l'immersion et les programmes de base. Programmes, contenus, pratiques pédagogiques. Questions de recherche liées à chaque contexte.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64869 Culture et didactique des langues
3 cr AH LST 3-0-0-6

Étude de la dimension culturelle de la communication langagière et des rapports interculturels. Aspects socio-ethno-linguistiques de la compétence de communication à développer en classe de langue.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64870 Méthodologie de recherche en didactique des langues
3 cr R AH LST 3-0-0-6

Objectif : initiation à la méthodologie de la recherche en didactique des langues. Formulation d'un projet de recherche. Analyse de projets de recherche. Contenu : domaines et problématiques de recherche, cadre théorique, état de la question, objectifs, questions et hypothèses, méthodologie, faisabilité, analyse et interprétation des résultats.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64871 Didactique en milieu pluriethnique
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : examen des particularités de l'enseignement et de l'apprentissage des langues en milieu pluriethnique : langue d'origine, langue d'enseignement et langue de scolarisation. Aperçu de diverses recherches menées en milieu pluriethnique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64872 Psycholinguistique et acquisition
3 cr AH LST 3-0-0-6

Examen des processus psycholinguistiques associés à l'acquisition et à l'utilisation d'une langue seconde; on portera une attention particulière aux aspects cognitifs de la performance en langue seconde; étude des principaux modèles psycholinguistiques de l'acquisition d'une langue seconde et revue des études empiriques qui testent ces modèles.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64873 Psychologie sociale en langue seconde
3 cr AH LST 3-0-0-6

Initiation aux dimensions sociopsychologiques de l'apprentissage d'une langue seconde. Examen approfondi des différentes approches théoriques, en ce qui a trait au rôle de la motivation, des attitudes, de l'anxiété, de la cognition sociale, de l'identité culturelle, des réseaux sociaux et des contacts interpersonnels dans l'apprentissage d'une langue seconde.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64874 Didactique des langues et écriture
3 cr AH LST 3-0-0-6
PR : DID-11067

Objectifs : examen des diverses approches d'enseignement/apprentissage du texte en langue seconde ou étrangère sur les plans des hypothèses et des pratiques; aperçu des différents modèles de recherche dans ce domaine. Contenu : paramètres de la textualité; compétences textuelle/linguistique; prise en compte du scripteur et du lecteur; processus/produit.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64981 Pragmatique et analyse de textes
3 cr R AH LST 3-0-0-6
CC : LNG-14664

Résolution de problèmes en pragmatique linguistique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LNG-64982 Sémiologie et didactique des langues
3 cr AH LST 3-0-0-6

Objectif : réflexion sur l'applicabilité de la sémiologie à l'enseignement des langues. Contenu : la pratique signifiante et la sémantique. La linguistique et la translinguistique. L'acquisition d'une langue comme axiologie en devenir. La compréhension responsive. La spécificité dialogique du génio-texte. La dynamique interculturelle et la polyphonie de l'énonciation. Les genres du discours et la lecture synthétique. La contribution de la pragmatique à la didactique.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

- LNG-65054 Sujets spéciaux III**
3 cr R AHE
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-65073 Didactique du lexique en langue seconde**
3 cr AH LST 3-0-0-6
Réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage du lexique en langue seconde ou étrangère. Aspects linguistiques, psycholinguistiques. Questions didactiques.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-65074 Enseignement et langue seconde**
3 cr AH LST 3-0-0-6
Étude du rôle de l'enseignement dans l'acquisition d'une langue seconde ou étrangère. Analyse du lien entre ce qui est enseigné et ce qui est appris. Étude de l'effet de l'enseignement de règles. Étude des effets d'un enseignement adapté aux processus d'acquisition d'une langue seconde.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
D. Huot
- LNG-65136 Essai**
15 cr
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66130 Problèmes de phonologie**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Sujet de recherche particulier en phonologie. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de phonologie et réflexion méthodologique.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66131 Problèmes de syntaxe ou de morphologie**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Sujet de recherche particulier en syntaxe, en morphologie ou en morphosyntaxe. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de syntaxe, de morphologie ou de morphosyntaxe et réflexion méthodologique.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66132 Théories linguistiques**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Sujet de recherche particulier en linguistique. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de linguistique et réflexion méthodologique sur une théorie linguistique.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66133 Description des langues**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Sujet de recherche particulier dans une langue donnée. Résolution d'un problème ou d'un ensemble de problèmes de description et réflexion méthodologique.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66134 Sociophonétique et prosodie**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Présentation, analyse et discussion des enjeux et des travaux en phonétique segmentale et suprasegmentale s'inscrivant dans une approche sociale de la langue et de la parole. Travail de recherche.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66135 Approches non linguistiques du langage**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Analyse de problèmes de langues tels qu'abordés par les anthropologues, sociologues, politologues, démographes, psychologues, philosophes, juristes, etc.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66136 Problèmes de rédaction ou de révision professionnelle**
3 cr AH LST 3-0-0-6
Analyse de divers types de problèmes de rédaction ou de révision professionnelle dans leur rapport à l'efficacité communicationnelle. Étude portant autant sur le processus que sur le produit au regard de la démarche de rédaction ou de révision.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66137 Discours spécialisés**
3 cr AH LST 3-0-0-6
Analyse du discours spécialisé en rédaction professionnelle. Caractérisation de ce type de discours sur les plans informatif, structurel, communicationnel et linguistique.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66138 Sociolinguistique variationniste**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
Approche théorique de la variation et du changement linguistiques.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66139 Action humaine sur les langues**
3 cr R AH LST 3-0-0-6
L'aménagement des langues du point de vue du corpus, l'action humaine sur les langues, les domaines d'intervention (phonétique, écriture, grammaire, lexicque, terminologie). Revue des actions conduites sur le français depuis ses origines et qui ont contribué à le modeler comme langue.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66140 Stage de recherche I**
3 cr AHE G 0-0-6-3
Stage dans une équipe de recherche subventionnée du Département de langues, linguistique et traduction. Cours réservé aux étudiants de maîtrise. Exceptionnellement, stage dans une équipe de recherche à l'extérieur du Département. Le stage consiste en un travail de recherche effectif au sein de l'équipe. Il doit contribuer à l'élargissement de la formation scientifique de l'étudiant. Certaines conditions d'inscription s'appliquent.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66141 Stage de recherche II**
6 cr AHE G 0-0-12-6
Dans une autre université, stage au sein d'une équipe de recherche subventionnée. Cours réservé aux étudiants de doctorat. Exceptionnellement, stage dans une équipe de recherche non universitaire. Le stage consiste en un travail effectif au sein de l'équipe. Il doit contribuer à l'élargissement de la formation scientifique de l'étudiant. Certaines conditions d'inscription s'appliquent.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66142 Stage d'enseignement en langue étrangère**
3 cr AHE G 0-0-6-3
Stage supervisé dans un établissement d'enseignement des langues étrangères.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- LNG-66144 Examen de doctorat I**
4 cr AHE M 0-0-0-12
Le premier volet de l'examen de doctorat a pour objectif de vérifier que l'étudiant a une connaissance approfondie de son domaine de recherche. Il doit répondre par écrit à trois questions, à partir d'une liste de lectures approuvée par un comité de trois professeurs. Il est convoqué par la suite à une épreuve orale.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
Équipe de professeurs
- LNG-66145 Examen de doctorat II**
2 cr AHE M 0-0-0-6
Le second volet de l'examen de doctorat a pour objectif de vérifier que l'étudiant est en mesure de mener à terme sa recherche. Il consiste dans la présentation d'un projet de thèse, qui est soumis à l'approbation d'un comité formé de trois professeurs. Le projet, une fois approuvé, doit faire l'objet d'une présentation orale dans un cours ou sous forme de conférence.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
Équipe de professeurs
- LNG-66276 Sémantique**
3 cr H S 3-0-0-6
Ce séminaire a pour but de familiariser l'étudiant avec certaines approches théoriques actuelles en sémantique, notamment en sémantique formelle, en sémantique cognitive et relativement à l'interface syntaxe/sémantique. Grands courants actuels de recherche en sémantique. Liens entre la sémantique et les domaines connexes. Étude de cas particuliers.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
Équipe de professeurs
- LNG-66589 Grammaire universelle et acquisition des langues secondes**
3 cr AH LST
Étude de recherches en acquisition des langues secondes dans le cadre théorique de la grammaire universelle (exemples : principes et paramètres). Problématiques et méthodologies de recherche. Comparaisons avec l'acquisition de la langue maternelle.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
P. Prévost
- LNG-66593 Philologie et édition de textes**
3 cr AH LST
Principes devant guider l'édition de documents écrits ou oraux. Interprétation des textes à partir des indices linguistiques. Perspective interdisciplinaire.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
C. Poirier
- LNG-66922 Lectures en linguistique II**
3 cr AHE I
Lectures dirigées sur des sujets choisis en collaboration avec le directeur de recherche et approuvés par la direction du programme.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

LITTÉRATURE

- LIT-65847 Séminaire de maîtrise**
3 cr A S 3-0-0-6
Ce séminaire doit obligatoirement être suivi pendant la première année des études de maîtrise. Il vise au moins trois objectifs : initier aux études supérieures en littératures française et québécoise ou en littérature et arts de la scène et de l'écran, au type de travail et aux exigences propres à ce niveau de réflexion; conduire les étudiants à élaborer leur projet de mémoire ou d'essai; constituer un lieu d'échanges réunissant tous les étudiants inscrits à la maîtrise ainsi que les professeurs du Département.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65849 Séminaire de thèse**
3 cr A S 3-0-0-6
Le séminaire de thèse doit obligatoirement être suivi pendant la première année des études de doctorat. Il vise au moins trois objectifs : examiner de manière approfondie, dans la perspective de la rédaction d'une thèse, la démarche scientifique, la formulation d'hypothèses, les méthodes de vérification et le développement de conclusions; conduire les étudiants

Littérature

- à concevoir et à développer leur projet de thèse; constituer un lieu d'échanges réunissant tous les étudiants inscrits au doctorat ainsi que les professeurs du Département.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65851 Moyen Âge**
3 cr R AHE S 3-0-0-6
Étude et analyse de textes littéraires du Moyen Âge.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65852 Renaissance**
3 cr R AHE S 3-0-0-6
Étude d'une œuvre, d'un auteur, des théories poétiques et rhétoriques, des commentaires de diverses natures (allégorique, rhétorique, humaniste) ou de la réception des œuvres latines.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65853 XVII^e siècle**
3 cr R AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'histoire littéraire dans le domaine de la littérature française du XVII^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65854 XVIII^e siècle**
3 cr R AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'histoire littéraire dans le domaine de la littérature française du XVIII^e siècle ou de la Nouvelle-France.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65855 XIX^e siècle I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'institution et d'histoire littéraires dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XIX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65856 XIX^e siècle II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'institution et d'histoire littéraires dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XIX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65857 XIX^e siècle III**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'institution et d'histoire littéraires dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XIX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65858 XX^e siècle I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'institution et d'histoire littéraires dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65859 XX^e siècle II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'institution et d'histoire littéraires dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65860 XX^e siècle III**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant littéraire dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65861 XX^e siècle IV**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude d'un auteur, d'une œuvre, d'un courant esthétique ou d'une question d'institution et d'histoire littéraires dans le domaine de la littérature française ou de la littérature québécoise du XX^e siècle.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65862 Cinéma I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude et analyse de genres cinématographiques, d'œuvres, de mouvements ou d'écoles.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65863 Cinéma II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude et analyse de genres cinématographiques, d'œuvres, de mouvements ou d'écoles.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65864 Cinéma et autres médias**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude comparée de certains aspects du cinéma en regard d'autres médias comme la télévision, la vidéo, les nouveaux moyens de communication (Internet, etc.).
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65865 Essai et prose d'idées I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude des formes de la prose d'idées (essai, critique, manifeste, pamphlet, écriture intime, etc.) du point de vue de l'appartenance problématique de ce type de textes à la littérature. Analyse de cas exemplaires et de cas limites.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65866 Essai et prose d'idées II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude des formes de la prose d'idées (essai, critique, manifeste, pamphlet, écriture intime, etc.) du point de vue de l'appartenance problématique de ce type de textes à la littérature. Analyse de cas exemplaires et de cas limites.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65867 Poésie I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude et analyse des formes, des moyens ou d'un corpus poétiques.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65868 Poésie II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude et analyse des formes, des moyens ou d'un corpus poétiques.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65869 Roman et prose narrative I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude des formes de la prose narrative et analyse d'œuvres romanesques d'auteurs particuliers ou de recueils de nouvelles.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65870 Roman et prose narrative II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude des formes de la prose narrative et analyse d'œuvres romanesques d'auteurs particuliers ou de recueils de nouvelles.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65871 Théâtre I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude des différents champs du théâtre comme, par exemple, la tragédie, la comédie, le drame, le mélodrame, etc., ou le théâtre de création, le théâtre de l'image ou encore la nouvelle dramaturgie québécoise, américaine ou européenne.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65872 Théâtre II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude des différents champs du théâtre comme, par exemple, la tragédie, la comédie, le drame, le mélodrame, etc., ou le théâtre de création, le théâtre de l'image ou encore la nouvelle dramaturgie québécoise, américaine ou européenne.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65873 Études cinématographiques I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Analyse d'approches théoriques de pointe relatives à l'étude d'œuvres cinématographiques et développement de la recherche théorique dans ce domaine.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65874 Études cinématographiques II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Analyse d'approches théoriques de pointe relatives à l'étude d'œuvres cinématographiques et développement de la recherche théorique dans ce domaine.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65875 Études cinématographiques III**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Réflexion et exercices pratiques permettant d'aborder des questions liées plus spécifiquement à la production cinématographique, entre autres, les questions d'écriture et de scénarisation.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65876 Études cinématographiques IV**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Réflexion et exercices pratiques permettant d'aborder des questions liées plus spécifiquement à la production cinématographique, entre autres, les questions d'écriture et de scénarisation.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65877 La Littérature et les autres arts I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Analyse de la rencontre de la littérature avec les autres arts (peinture, musique, cinéma, télévision, etc.) sur le plan de l'esthétique et de la poétique. Études faites autour d'œuvres, de courants ou de problématiques.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65878 La Littérature et les autres arts II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Analyse de la rencontre de la littérature avec les autres arts (peinture, musique, cinéma, télévision, etc.) sur le plan de l'esthétique et de la poétique. Études faites autour d'œuvres, de courants ou de problématiques.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65879 Littérature et société I**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude de diverses voies d'approche de la littérature comme phénomène social.
39.08 FL-Département des littératures
- LIT-65880 Littérature et société II**
3 cr AHE S 3-0-0-6
Étude de diverses voies d'approche de la littérature comme phénomène social.
39.08 FL-Département des littératures

LIT-65881 Littérature comparée I 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude de problématiques littéraires de corpus de plusieurs littératures nationales. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65891 Théorie littéraire III 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude d'une approche théorique particulière (analyse du discours, stylistique, sémiotique, narratologie, psychocritique, études féministes, mythocritique, théories de la création, études culturelles dans divers médias, etc.). 39.08 FL-Département des littératures	LIT-66025 Sujets spéciaux 3 cr R AHE S Le contenu du cours est déterminé par un professeur, en accord avec le directeur du programme. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, selon des modalités préalablement définies avec le professeur responsable. 39.08 FL-Département des littératures
LIT-65882 Littérature comparée II 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude de problématiques littéraires de corpus de plusieurs littératures nationales. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65892 Théorie littéraire IV 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude d'une approche théorique particulière (analyse du discours, stylistique, sémiotique, narratologie, psychocritique, études féministes, mythocritique, théories de la création, études culturelles dans divers médias, etc.). 39.08 FL-Département des littératures	LIT-66376 Examen de doctorat 6 cr AHE Il s'agit d'un examen passé devant trois professeurs et portant sur un texte de l'étudiant (entre 20 et 25 pages consacrées à la problématique de sa thèse) et sur une liste de lectures qu'il a dû faire. 39.08 FL-Département des littératures
LIT-65883 Littératures de la francophonie I 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude de problématiques spécifiques aux littératures de la francophonie (Maghreb, Afrique subsaharienne, Belgique, Suisse romande, Caraïbe, etc.). 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65893 Création littéraire I 3 cr AHE S 3-0-0-6 Développement de la créativité par la rédaction de textes littéraires et la réflexion critique. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-66377 Projet de thèse 3 cr AHE Il s'agit de la préparation du projet de thèse. 39.08 FL-Département des littératures
LIT-65884 Littératures de la francophonie II 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude de problématiques spécifiques aux littératures de la francophonie (Maghreb, Afrique subsaharienne, Belgique, Suisse romande, Caraïbe, etc.). 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65894 Création littéraire II 3 cr AHE S 3-0-0-6 Développement de la créativité par la rédaction de textes littéraires et la réflexion critique. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-66378 Projet de mémoire 3 cr AHE Il s'agit de la préparation du projet de mémoire de maîtrise. 39.08 FL-Département des littératures
LIT-65885 Théâtrologie I 3 cr AHE S 3-0-0-6 Approche pragmatique du phénomène théâtral permettant de développer de nouveaux instruments propres à l'analyse du texte ou de la représentation. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65895 Création littéraire III 3 cr AHE S 3-0-0-6 Développement de la créativité par la rédaction de textes littéraires et la réflexion critique. 39.08 FL-Département des littératures	<hr/> MANAGEMENT <hr/>
LIT-65886 Théâtrologie II 3 cr AHE S 3-0-0-6 Approche pragmatique du phénomène théâtral permettant de développer de nouveaux instruments propres à l'analyse du texte ou de la représentation. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65896 Sujets spéciaux (littérature) 1 cr R AHE S Le programme de chacun des cours sera établi par un professeur en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable. 39.08 FL-Département des littératures	MNG-60774 Gestion des relations de travail 3 cr AH LCDT 3-0-0-6 Ce cours vise l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques des systèmes québécois des relations du travail, tant du point de vue institutionnel que légal. Thèmes et concepts : la notion conflictuelle des relations de travail; le partage des compétences législatives; le rôle et l'implication des acteurs sociaux (syndicats, employeurs, Etat); les normes du travail; la santé et la sécurité au travail; les rapports collectifs du travail (accréditation, négociation, convention collective, grève et lock-out, arbitrages des griefs et des différends); les relations du travail dans le secteur public et parapublic; les régimes particuliers (industrie de la construction, sûreté du Québec). Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MNG-17936 Gestion des relations de travail. 43.05 FSA-Département de management R. Blais
LIT-65887 Théâtrologie III 3 cr AHE S 3-0-0-6 Approche empirique de l'art théâtral. Exercices pratiques axés sur la recherche de points en théâtre, permettant de développer de nouveaux instruments propres à la connaissance et à la création théâtrales. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65897 Sujets spéciaux (littérature) 2 cr R AHE S Le programme de chacun des cours sera établi par un professeur en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable. 39.08 FL-Département des littératures	MNG-60776 Design et processus organisationnel 3 cr AH STM 3-0-0-6 Le but de ce cours est de familiariser les participants avec le fonctionnement des organisations, la conception (design) de structures et l'analyse des pratiques organisationnelles. À l'aide d'un système expert, les différentes dimensions de conception (design), de contingence, de structure et de processus sont passées en revue, discutées en séminaires et mises à l'épreuve de la pratique, dans un processus d'analyse organisationnelle. L'accent est mis sur la compréhension et les implications de différentes formes de configurations structurelles. 43.05 FSA-Département de management J. Grisé, H. Bhérec
LIT-65888 Théâtrologie IV 3 cr AHE S 3-0-0-6 Approche empirique de l'art théâtral. Exercices pratiques axés sur la recherche de points en théâtre, permettant de développer de nouveaux instruments propres à la connaissance et à la création théâtrales. 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65898 Sujets spéciaux (littérature) 3 cr R AHE S Le programme de chacun des cours sera établi par un professeur en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable. 39.08 FL-Département des littératures	MNG-60781 Pouvoir, organisation et société 3 cr H SLM 3-0-0-6 Ce cours propose de réfléchir sur la dimension politique de l'action. À partir d'un cheminement thématique, l'étudiant prend connaissance des différentes représentations du pouvoir en théories de l'organisation. Il s'interroge sur le caractère à la fois contraignant et habilitant des relations de pouvoir dans les organisations et les sociétés contemporaines. 43.05 FSA-Département de management J. Racine, M. Audet
LIT-65889 Théorie littéraire I 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude d'une approche théorique particulière (analyse du discours, stylistique, sémiotique, narratologie, psychocritique, études féministes, mythocritique, théories de la création, études culturelles dans divers médias, etc.). 39.08 FL-Département des littératures	LIT-65899 Sujets spéciaux (littérature) 6 cr R AHE S Le programme de chacun des cours sera établi par un professeur en accord avec le directeur du programme et en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un travail, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable. 39.08 FL-Département des littératures	
LIT-65890 Théorie littéraire II 3 cr AHE S 3-0-0-6 Étude d'une approche théorique particulière (analyse du discours, stylistique, sémiotique, narratologie, psychocritique, études féministes, mythocritique, théories de la création, études culturelles dans divers médias, etc.). 39.08 FL-Département des littératures		

MNG-61195 Intervention et consultation dans les organisations

3 cr H LCMT 3-0-0-6
PR : MNG-65341

Les objectifs du cours sont d'apprendre à reconnaître les facteurs de changements organisationnels, de comprendre l'utilité du concept de développement organisationnel dans la résolution des problèmes liés au changement, de se familiariser avec le diagnostic, de s'initier au rôle d'agent de changement, de comprendre et de pratiquer la fonction de la consultation organisationnelle et d'être capable d'utiliser différentes stratégies et techniques d'intervention. Thèmes et concepts : après avoir effectué un tour d'horizon des théories du changement dans les organisations, les étudiants se familiariseront avec les différentes méthodes de diagnostic des problèmes organisationnels. Ils auront l'occasion de s'initier au rôle d'agent de changement au sens du D.O. et à la formation de consultant en gestion. Ils apprendront à maîtriser un ensemble d'approches ou techniques d'intervention et pourront ainsi développer des stratégies de changements organisationnels. Le processus de consultation sera décomposé en ses étapes principales : contact, analyse des besoins, offre de service, présentation, travail dans l'organisation, rapport et ses recommandations, suivi.

43.05 FSA-Département de management J. Grisé

MNG-61799 Management international

3 cr H AEELS 3-2-2-2

Ce cours comporte quatre volets : l'analyse des caractéristiques de l'environnement international des investissements; l'étude de la différence culturelle entre pays et de sa conséquence sur les pratiques de gestion; l'examen d'un ensemble de méthodes, d'outils et d'agents relatifs aux échanges internationaux; l'exercice de la gestion stratégique dans un contexte international complexe.

43.05 FSA-Département de management Z. Su

MNG-61807 Étude de cas

3 cr H ACED 3-3-3-0

Ce cours est réservé aux étudiants qui ont été sélectionnés pour représenter la Faculté des sciences de l'administration au concours international d'études de cas MBA de l'Université Concordia. En complément à l'examen des fondements théoriques de l'analyse stratégique, ce cours amène les étudiants à exercer leur jugement lors de plusieurs études de cas en management stratégique. Au terme de ce cours, les étudiants seront mieux en mesure de faire face aux situations problématiques de gestion organisationnelle. Ils auront appris à poser un diagnostic rapide et juste, à analyser les options possibles, à prendre les décisions qui s'imposent et à proposer la mise en application de moyens d'action appropriés.

43.05 FSA-Département de management M. Cayer

MNG-62914 Recherche évaluative

3 cr AH CEL 3-0-0-6

Ce cours a pour but de placer l'étudiant appelé à jouer un rôle de consultant en administration ou en évaluation, tant dans le secteur privé que public, en situation d'utiliser de façon pertinente les modèles et les méthodes de l'évaluation de programmes ou de projets. Il s'adresse aussi aux futurs gestionnaires dans la mesure où il leur offre un contenu leur permettant de porter un jugement critique sur ces modèles et ces méthodes dans le contexte de la prise de décision.

43.05 FSA-Département de management R. Landry

MNG-62928 Organisation et gestion : courants de pensée

3 cr A LMS 3-0-0-6

Ce cours porte sur les théories et approches pour analyser les organisations. Il a pour objectifs de situer et définir les fondements de l'analyse sociale et organisationnelle, les écoles de pensée et les axes

d'évolution de la théorie des organisations ainsi que d'établir une distance critique avec les écoles et tendances que la théorie des organisations tend à épouser.

43.05 FSA-Département de management R. Poisson

MNG-62934 Organisation des services de santé : les fondements

3 cr AH LMS 3-0-0-6

Ce cours est une introduction à l'organisation des services et veut fournir des outils utiles à l'analyse du système de santé qui sera approfondie dans le cours SAC-65079 Organisation des services de santé : enjeux et perspectives. Au terme de ce cours, les étudiants auront acquis des connaissances de base afin de leur permettre : de situer l'organisation des services de santé québécois dans son contexte et d'examiner les choix qui l'ont façonnée; de mettre en lumière certains éléments de comparaison entre les services de santé du Québec et ceux d'autres pays afin de faire ressortir les fondements de l'organisation des systèmes; d'analyser les modalités organisationnelles des services de santé à l'aide de certains outils conceptuels; de reconnaître les principaux enjeux du système de santé en transformation.

43.05 FSA-Département de management Michèle St-Pierre

MNG-62935 Gestion des établissements de santé

3 cr AH LMS 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif général de permettre à l'étudiant d'approfondir les méthodes de la gestion stratégique et opérationnelle des établissements et des programmes. L'étudiant sera capable de décrire les responsabilités opérationnelles de l'établissement auquel il se rattache pour sa pratique professionnelle et de classifier les organismes concernés par la planification et la distribution des services de santé au Québec.

43.05 FSA-Département de management A. Côté

MNG-63124 Organisation et gestion : méthodes

3 cr AH SM 3-0-0-6

PR : Au moins trois cours de la concentration MNG ou GTI ou GIE

Objectif général : se familiariser avec les enjeux, les possibilités et les difficultés d'une démarche de recherche depuis le découpage d'un objet jusqu'à la production du rapport de son étude. Objectif particulier : favoriser la réalisation de l'essai que doit produire chaque participant inscrit dans la concentration management. Nous traitons brièvement de la production de connaissances scientifiques et du cas particulier des connaissances de l'administration. Nous abordons chacune des étapes d'une recherche conçue comme un processus circulaire entre des niveaux abstrait-formel et concret-réel et entre un sujet connaissant et son objet d'étude.

43.05 FSA-Département de management A. Séror

MNG-63191 Organisation et gestion : stratégie

3 cr H LTS 3-0-0-6

Un des buts du cours est d'approfondir les concepts et les approches de la gestion stratégique, à la lumière des tendances actuelles de l'économie et en fonction des défis nouveaux que ces tendances posent à l'entreprise. Thèmes et concepts : ce cours analyse, dans un premier temps, les grandes écoles de pensée en gestion stratégique d'entreprise. Par la suite, les facteurs qui influent sur la décision stratégique selon divers types d'environnement sont étudiés en profondeur. Une revue des principaux modèles existants en ce domaine amène l'étudiant à effectuer ses propres synthèses des facteurs explicatifs de la gestion stratégique.

43.05 FSA-Département de management D. Poulin, M.-J. Roy, M. St-Pierre

MNG-63250 Prospectives en comportement organisationnel

3 cr A S 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif général de permettre aux étudiants d'explorer individuellement et collectivement certaines notions clés et thèmes du comportement organisationnel. Le cours met l'accent sur diverses dimensions de la nature humaine telles les émotions, la parole, la recherche de sens, la spiritualité, ou autres, et étudie comment ces diverses dimensions se manifestent dans la vie des organisations.

43.05 FSA-Département de management M. Cayer

MNG-63354 Habiletés personnelles de gestion

3 cr A CS 3-0-0-6

Pour être efficaces, les gestionnaires doivent non seulement gérer des projets et des personnes, mais aussi se gérer eux-mêmes. Savoir gérer son temps, son stress, ses émotions, ses compétences et sa carrière sont quelques-unes des habiletés que ce cours vise à développer à partir d'exercices, de lectures et de présentations en classe. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MNG-19343 Développement d'habiletés de gestionnaire ou l'équivalent.

43.05 FSA-Département de management H. Lee-Gosselin

MNG-63355 Gestion stratégique de la PME

3 cr AH DS 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif de faire mieux connaître la nature des petites et moyennes entreprises et les exigences particulières à leur administration. Thèmes et concepts : la première partie du cours porte sur l'analyse de la situation des PME au Québec, l'étude de l'environnement dans lequel elles opèrent ainsi que leurs besoins en information. La seconde partie est consacrée à l'examen de la gestion particulière aux PME. Les principales activités fonctionnelles telles que la production, la mise en marché, la finance et le personnel sont vues dans une perspective intégrée correspondant au fonctionnement réel et quotidien d'une petite ou moyenne entreprise. Une attention particulière est accordée à l'examen de stratégies possibles pour les entreprises de petite ou moyenne envergure. Approche pédagogique : plusieurs textes serviront de base aux échanges en classe. Quelques situations concrètes de gestion sont aussi étudiées au cours de la session.

43.05 FSA-Département de management D. Garand

MNG-63394 Analyse de la décision organisationnelle

3 cr H LDMT 3-0-0-6

Ce cours offre à l'étudiant aux cycles supérieurs en administration, l'occasion d'approfondir la prise de décision comme méthodes et concepts liés à la pratique de la gestion dans les organisations. Thèmes et concepts : les concepts de rationalité, de problème et de décision seront étudiés. Le cours prête une attention particulière aux facteurs économiques, sociologiques, psychologiques, éthiques et politiques de la prise de décision dans l'organisation. Il étudie également quelques approches méthodologiques pour l'analyse de la prise de décision. Enfin, il aborde quelques-unes des questions contemporaines entourant la prise de décision dans les organisations.

43.05 FSA-Département de management

MNG-63449 Processus d'entrepreneuriat

3 cr A LST

Les approches privilégiées de ce cours sont l'apprentissage par l'intervention et l'analyse sur le terrain. Dans ce cours, l'entrepreneuriat est étudié comme un facteur de développement local et régional. À partir d'études et de recherches, on voit comment différents pays ont mis en place des stratégies efficaces pour stimuler l'entrepreneuriat et le développement socioéconomique. Les participants ont à étudier certains organismes d'intervention du milieu et à faire certaines recommandations pratiques afin d'améliorer leur efficacité. On pourra ainsi étudier les facteurs de

l'environnement et les processus favorisant l'esprit d'entreprise, dans le but de concevoir et de mettre en œuvre les moyens susceptibles de le développer de façon concrète.

43.05 FSA-Département de management

Y. Gasse

MNG-64266 Facteurs humains et organisations

3 cr AH LC 3-0-0-6

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant à l'importance des aspects humains dans la gestion des organisations en l'exposant aux concepts fondamentaux du comportement organisationnel. Le cours adopte une perspective pluridisciplinaire et met en évidence divers niveaux d'analyse, soit l'individu, le groupe, l'organisation et certains processus organisationnels.

43.05 FSA-Département de management

M. Cayer

MNG-64510 Éthique des affaires

3 cr AH ACLST 3-0-3-3

Ce cours a pour objectif d'étudier l'articulation de l'éthique et du management dans le contexte politique et économique contemporain. Considérant l'éthique des affaires comme la prise en compte réfléchie d'une responsabilité dans différentes relations aux autres (employés, actionnaires, clients, concurrents, société, environnement, monde), le cours vise à rendre l'étudiant capable de discerner ces responsabilités, d'établir les conditions et les conséquences de leur prise en compte et de prendre position dans les dilemmes éthiques.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

J. Racine

MNG-64653 Lectures dirigées en management - Ph.D.

3 cr R AHE LMS 3-0-0-6

Les lectures dirigées se rapportent aux matières enseignées au doctorat dans le champ de spécialisation management et qui pourront aider plus particulièrement les étudiants à élaborer leur problématique préliminaire de recherche.

43.05 FSA-Département de management

Équipe de professeurs

MNG-64654 Théories I : organisation et modernité

3 cr A LM 3-0-0-6

Au terme du cours, les personnes inscrites au doctorat seront familières avec différents travaux qui ont marqué l'étude des organisations. De plus, en prenant appui sur différentes théories du social qui concernent aussi bien les individus que les sociétés, elles se seront frottées aux enjeux contemporains qui caractérisent ce champ d'études en cette période de modernité avancée.

43.05 FSA-Département de management

J.-P. Brun

MNG-64655 Théories II : décision et stratégie

3 cr H LS 3-0-0-6

Ce cours porte sur deux problématiques complémentaires dans la gestion de toute entreprise, soit le processus décisionnel suivi par les dirigeants pour faire leurs choix et le défi d'arrimer les ressources de l'organisation aux exigences de l'environnement immédiat. On y approfondit les concepts et les modèles les plus récents par la lecture d'articles spécialisés et l'examen de rapports de recherche. Les rencontres se déroulent sous forme de séminaires où la contribution de chaque membre du groupe est mise à profit.

43.05 FSA-Département de management

D. Poulin

MNG-64656 Méthodologie de la recherche I

3 cr A LMSDI 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de présenter un modèle général et les méthodologies quantitatives de recherche en management : les stratégies expérimentales, quasi expérimentales et exploratoires avec leurs outils de collecte de données; les méthodes d'analyse des données et l'interprétation des résultats. L'étudiant doit

démontrer sa capacité à intégrer une problématique scientifique et une stratégie de recherche.

43.05 FSA-Département de management

A. Seror, L. Boudreau

MNG-64657 Méthodologie de la recherche II

3 cr H DILMS 3-0-0-6

Présentation et discussion des méthodes de recherche, accent sur les méthodes qualitatives dans un continuum qualitatif-quantitatif. On développe aussi les aspects pratiques, institutionnels et relationnels du métier de chercheur. Exposition à chacune des étapes du processus de recherche.

43.05 FSA-Département de management

H. Bherer

MNG-64709 Gestion des personnes dans les organisations

3 cr A DLS 3-0-3-3

Approfondir les connaissances en gestion des personnes; apprendre et développer les habiletés nécessaires à l'exercice du rôle de gestionnaire; découvrir les nouvelles approches en gestion des personnes et s'initier à leur mise en application; participer, dans le cadre du cours, à l'expérimentation de certaines stratégies et habiletés.

43.05 FSA-Département de management

L. Chrétien

MNG-64774 La Communication dans les organisations

3 cr H LSA 3-0-3-3

Connaissance de théories de la communication (principalement l'École de Palo Alto); incidences sur la compréhension des organisations; développement d'habiletés et de stratégies pour intervenir ou gérer la communication organisationnelle.

43.05 FSA-Département de management

L. Chrétien

MNG-64819 Les Systèmes de gestion environnementale

3 cr A CLS 3-0-0-6

Les participants sont amenés à prendre conscience de la complexité et des enjeux de la gestion environnementale à partir d'études de cas, d'exemples vécus et de réflexions plus théoriques. Les systèmes de gestion environnementale, plus particulièrement les normes ISO 14000, servent de toile de fond à une analyse plus globale des aspects humains et stratégiques du « management vert » des organisations.

43.05 FSA-Département de management

O. Boiral

MNG-64820 Gestion des ressources humaines

3 cr A CDL 3-0-0-6

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux dimensions administratives et organisationnelles de la fonction ressources humaines dans les organisations. Ainsi, nous aborderons l'étude de la gestion des ressources humaines sous deux perspectives différentes : une première perspective à saveur plus technique mettant l'accent sur la connaissance de certains instruments et certaines méthodes visant à solutionner des problèmes administratifs plus ou moins complexes; la seconde perspective tenant à la nature même des ressources en question, soit les êtres humains qui composent l'organisation.

43.05 FSA-Département de management

R. Blais

MNG-64822 Projet d'intervention en entreprise

6 cr* AH GACM 1-1-0-16
PR : MNG-65343

Après avoir étudié les fondements théoriques de l'analyse et du diagnostic stratégique, avoir développé des stratégies d'implantation du changement par les approches de développement organisationnel et avoir pratiqué quelques exercices simulés, les étudiants vont devoir, cette fois, aller réellement sur le terrain en trouvant une organisation (entreprise) et l'étudier en détail, dans le but d'en comprendre les principaux problèmes de l'heure et d'y proposer des solutions. Ce travail se fait en petites équipes de deux à cinq

personnes, de façon très autonome et, aussi, très responsable, puisque la présentation finale de l'étude se fait publiquement et devant les responsables concernés.

43.05 FSA-Département de management

M.-J. Roy, D. Poulin, M. St-Pierre

MNG-64883 Gestion des équipes de travail (formation continue)

3 cr AH CDLM 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les participants aux dimensions humaines et administratives du travail en équipe. Thèmes et concepts : prenant le facteur humain dans l'organisation comme thème central, les problèmes posés par la gestion des équipes sont étudiés à la lumière d'une approche interprétative qui met l'accent sur la communication en tant que processus menant à la construction d'une réalité de groupe définie selon les approches classiques par le concept de climat organisationnel.

43.05 FSA-Département de management

R. Blais

MNG-64971 Création et gestion d'une nouvelle entreprise

3 cr AH 3-0-3-3

Ce cours vise à fournir aux étudiants les éléments nécessaires pour créer une entreprise et la gérer. La démarche consistera, entre autres, à évaluer le potentiel entrepreneurial, à déterminer la faisabilité du concept, à prévoir les ressources et à mettre en place les éléments de gestion requis. Les étudiants seront amenés à élaborer un projet d'entreprise comprenant un plan d'affaires et un plan de développement et à les présenter à des praticiens.

43.05 FSA-Département de management

Y. Gasse

MNG-65057 Leadership et mobilisation

3 cr AHE LCT 3-0-0-6

L'objectif général de ce cours est de permettre aux participants d'améliorer leurs habiletés personnelles de gestion en prenant pour objet de réflexion l'exercice de leur fonction dans l'organisation et les principaux défis qu'ils y relèvent.

43.05 FSA-Département de management

MNG-65200 Le Stratège et l'organisation

3 cr AH LTC 3-0-0-6

Révision de l'approche systémique; rôles du gestionnaire; aspects humains de l'organisation et projet d'entreprise. Ce cours est lié au pôle « processus » du programme et il contribue aux objectifs généraux suivants : lecture et compréhension de l'organisation.

43.05 FSA-Département de management

P. Dionne

MNG-65221 Santé et sécurité du travail : organisation et gestion

3 cr A LMS 3-0-0-6

Ce cours porte sur l'organisation et la gestion de la santé et de la sécurité du travail dans une perspective d'intégration aux différentes fonctions et activités des organisations. Au terme de ce cours, l'étudiant comprend l'origine et les principes fondateurs de la prévention en santé et en sécurité du travail; à situer et à définir les principaux modes d'organisation et de gestion de la santé et de la sécurité du travail; à coordonner la mise en œuvre de certaines activités en santé et en sécurité du travail, avec l'apport de différentes ressources internes et externes. Le cours porte sur les aspects organisationnels et sociaux de la prévention plutôt que sur les aspects techniques. Il permet à l'étudiant de reconnaître la nécessité de faire appel à des ressources spécialisées qualifiées.

43.05 FSA-Département de management

Jean-Pierre Brun, Pierre-Sébastien Fournier

Management

MNG-65251 Plan de communication interne

3 cr H LTC 3-0-0-6
PR : MNG-65200

Méthodes de diagnostic de l'état de la communication interne et paramètres du plan de communication. La détermination des objectifs, de la stratégie et du message en fonction du public cible; mécanismes de suivi et contribution des audits cycliques au management du projet d'entreprise.

43.05 FSA-Département de management
P. Dionne

MNG-65265 Implantation d'une nouvelle entreprise

3 cr AH LTSE 3-0-0-6
PR : MNG-64971

Ce cours a pour objectif l'élaboration d'un plan d'implantation d'une nouvelle entreprise. À partir du projet d'entreprise, l'étudiant sera amené à planifier les étapes de mise en place de l'entreprise depuis le choix de la localisation jusqu'à la constitution du réseau d'affaires. Plusieurs rencontres avec des praticiens permettront à l'étudiant de se familiariser avec le milieu des affaires et d'évaluer concrètement les besoins nécessaires au démarrage et au développement de la nouvelle entreprise. À l'occasion, les étudiants seront invités à participer à certains ateliers d'Entrepreneuriat Laval.

43.05 FSA-Département de management
Y. Gasse

MNG-65341 Le Management

3 cr* AH LTA 3-0-0-6

Ce cours est une introduction aux fondements du management. Il aborde les notions d'organisation, de stratégie, de métier de dirigeant et d'entrepreneur, de planification et contrôle, de management interculturel, d'éthique des affaires, ainsi que les nouvelles tendances en management. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MNG-11884 L'Entreprise et sa gestion ou l'équivalent.

43.05 FSA-Département de management
O. Boiral, C. Lalonde

MNG-65342 La Dimension humaine

3 cr* A LCD 3-0-0-6

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant à l'importance des aspects humains dans la gestion des organisations et à lui permettre de voir l'application actuelle des différentes théories de comportement organisationnel. Le cours adopte une perspective pluridisciplinaire et met en évidence plusieurs niveaux d'analyse, soit l'individu, le groupe, l'organisation et certains processus organisationnels. Parmi les sujets abordés, nous retrouvons : la motivation, la communication, le leadership, le fonctionnement des groupes, la culture organisationnelle et le changement. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MNG-15077 Comportement organisationnel ou l'équivalent. Note - Version anglaise : MNG-66771 The Human Dimension

43.05 FSA-Département de management
M. Cayer

MNG-65343 Stratégie et structure de l'entreprise

3 cr A LCD 3-0-0-6
PR : GSO-65388, MRK-65344, CTB-65358
CC : GSF-65393, (MNG-65342 ou MNG-66771)

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à faire une première synthèse des diverses connaissances acquises durant leur cheminement par la connaissance de la discipline « stratégie de l'entreprise ». Aujourd'hui, les auteurs dans cette discipline parlent plus de processus stratégique, à savoir, les méthodes ou les démarches utilisées pour aboutir au développement d'une stratégie, ou même de management stratégique, à savoir, l'ensemble des décisions et des actions qui conduisent au développement d'une stratégie. Ce sera l'optique de ce cours. À cet égard, quelques modèles et quelques grands auteurs en stratégie seront étudiés. Cette synthèse doit être perçue par les étudiants dans une

perspective de « direction générale de l'entreprise », visant à développer une capacité à utiliser les principaux outils d'analyse de cette discipline. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle ADM-21916 Intégration et stratégie d'entreprise ou l'équivalent.

43.05 FSA-Département de management
D. Poulin, M.-J. Roy

MNG-65347 Sujets spéciaux en entrepreneuriat

3 cr AHE

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'approfondir une problématique portant sur la création et le développement d'entreprise. Les sujets doivent faire l'objet d'une entente avec le professeur et peuvent prendre la forme d'une recherche, d'un projet particulier, d'une application ou d'une intervention. Les critères d'évaluation seront établis en conséquence.

43.05 FSA-Département de management
Y. Gasse

MNG-65421 La Personne et le changement

6 cr R AHE S 6-0-0-12

Débatte des paradigmes, métaphores et paradoxes organisationnels, cerner la culture d'une organisation et circonscrire les impacts de changements radicaux (réingénierie) qui bousculent les hypothèses de l'organisation du travail autant que les convictions personnelles, saisir la dimension dynamique du changement et son caractère pragmatique, souligner les dilemmes éthiques et politiques.

43.05 FSA-Département de management
P. Dionne

MNG-65424 Projet d'intégration

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours a pour objet d'amener l'étudiant à intégrer, de façon concrète, les connaissances acquises au cours du premier volet de formation dispensé dans le cadre du programme. Tout en contribuant à l'ajout de connaissances sur les processus, ce cours vise surtout la mise en application de ces connaissances par un projet concret en milieu de travail qui colle à la réalité des personnes, tout en permettant d'accentuer le transfert au quotidien.

43.05 FSA-Département de management

MNG-65492 Essai

12 cr AHE M 0-0-0-36

L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.

43.05 FSA-Département de management

MNG-65503 Essai-stage

12 cr AHE GM 0-0-0-36

L'essai-stage porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline soulevée lors du stage.

43.05 FSA-Département de management

MNG-65509 Communication et comportement organisationnels

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Pour une gestion efficace, il importe d'intégrer le concept de « communication et information » dans un environnement dynamique et de l'appliquer à partir autant des contraintes et opportunités organisationnelles que des forces et faiblesses des gestionnaires qui l'utilisent. À cet égard, plusieurs auteurs prétendent, avec raison, que gérer, peu importe le niveau de son action, c'est communiquer.

43.05 FSA-Département de management
Équipe de professeurs

MNG-65694 Gestion des services pharmaceutiques à la population

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours vise essentiellement à permettre aux étudiants de comprendre et d'analyser les dynamiques d'interaction entre les partenaires directement et indirectement concernés par les services pharmaceutiques offerts à la population. En plus de se situer dans un environnement fortement réglementé par les gouvernements et les ordres professionnels, ces services sont bouleversés par les changements technologiques et les règles du marché qui influencent la pratique de la pharmacie en milieu commercial.

43.05 FSA-Département de management
A. Côté

MNG-65695 Le Système de santé et sa gestion

3 cr* A LMS 3-0-0-6

Ce cours poursuit trois objectifs principaux. D'abord, il présente l'organisation actuelle des services de santé québécois dans son contexte canadien et international, comme une étape dans un processus dynamique d'évolution, afin de bien identifier les enjeux soulevés par les transformations en cours. Ensuite, il permet de mettre en lumière les dynamiques particulières aux organisations professionnelles, afin de bien comprendre les impacts des transformations en cours. Enfin, il permet d'exposer les effets structurants des technologies sur l'organisation du système et celle des processus de soins.

43.05 FSA-Département de management
A. Côté

MNG-65696 Le Domaine pharmaceutique dans le système de santé

3 cr H LMS 3-0-0-6

Ce cours permet de mettre en lumière l'articulation du domaine pharmaceutique avec le système de santé. De façon plus précise, il permet de discuter des conséquences et des dynamiques organisationnelles particulières suscitées par le cadre réglementaire. À cet effet, les trois axes composant le domaine pharmaceutique sont couverts : la pharmacie en milieu communautaire, l'industrie pharmaceutique et la pharmacie en établissement de santé.

43.05 FSA-Département de management
A. Côté

MNG-65697 Gestion de l'innovation pharmaceutique

3 cr H SD 0-3-0-6

PR : MNG-65698 OU
CC : MNG-65698

Ce cours vise à comprendre et analyser le contexte dans lequel les compagnies pharmaceutiques et de biotechnologie évoluent. Pour celles-ci, le développement des affaires exige une gestion adéquate de l'innovation dans un marché fort compétitif. Aussi, l'importance des investissements en recherche et développement encourage la création d'alliances qui contribuent à complexifier le paysage organisationnel.

43.05 FSA-Département de management
Groupe de professeurs

MNG-65698 Gestion stratégique : théorie et application

3 cr A LTS 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à faire une synthèse des diverses connaissances acquises durant leur programme d'études. Cette synthèse doit permettre une perspective de direction générale de l'entreprise, par opposition à une simple perspective fonctionnelle (marketing, opération, finance, etc.). Les étudiants devront en outre bien comprendre la nature des interactions entre l'organisation et l'environnement.

43.05 FSA-Département de management
D. Poulin, M.J. Roy

MNG-65700 Projet d'intervention en gestion pharmaceutique

6 cr R AHE GAPM 0-0-14-4
CC :MNG-65698

Le projet d'intervention vise à permettre aux étudiants de mettre à profit les compétences de gestion acquises en cours de formation, tout en vivant une expérience concrète de gestion dans un milieu de travail convoité à leur sortie du programme. Ainsi, cette activité peut se dérouler dans l'un ou l'autre des milieux de pratique composant le domaine pharmaceutique, soit la pharmacie en milieu communautaire, la pharmacie en établissement de santé, la compagnie de biotechnologie et l'industrie pharmaceutique. Elle peut à l'occasion se dérouler dans un organisme gouvernemental dont les activités sont associées au domaine pharmaceutique.

43.05 FSA-Département de management

A. Côté

MNG-65701 PME, entrepreneuriat

3 cr AH LST 3-0-0-6

Cours sous forme de séminaires, abordant des sujets particuliers. Les thèmes portent sur les différentes formes d'entrepreneuriat, telles que la création d'entreprises, les initiatives entrepreneuriales dans les domaines culturels et artistiques, les projets collectifs, etc. Les différents types d'entrepreneurs sont aussi étudiés, tels que les opportunistes, les travailleurs autonomes, les artisans, les promoteurs, les scientifiques, les artistes, etc. On étudie aussi les particularités de la gestion de PME en fonction de certains secteurs ou spécificités : entreprises technologiques, de la nouvelle économie, familiale, virtuelle, traditionnelle, artisanale, culturelle, de l'économie sociale, etc. Les approches pédagogiques sont appel aux études de cas, aux simulations, aux entrevues sur le terrain, ainsi qu'aux rencontres avec des praticiens.

43.05 FSA-Département de management

Y. Gasse

MNG-65709 Modèles mentaux et stress au travail

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours vise à habiliter les étudiants à faire face aux exigences de plus en plus grandes du monde du travail. Faisant appel à la psychologie cognitive et comportementale, à des techniques de réflexivité et aux discussions, ce cours permettra aux étudiants de découvrir leurs modèles mentaux sources de stress et d'anxiété au travail et de les modifier. Les étudiants apprendront des techniques de présence attentive qui leur permettront de développer une plus grande résistance au stress.

43.05 FSA-Département de management

M. Cayer

MNG-65731 Indicateurs de performance et tableaux de bord de gestion

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Fournir à l'étudiant un outil informationnel de suivi de gestion, d'évaluation de la performance en général et de préparation à l'agrément en particulier. Profiter de la possibilité d'utiliser des indicateurs dans l'organisation et de les situer dans les processus de gestion, d'évaluation de programmes et d'agrément. Fournir à l'étudiant les concepts sur la mesure et l'information sous forme d'indicateurs ainsi qu'une méthodologie de réalisation d'indicateurs de performance : des techniques et des outils d'analyse de la gestion et du développement d'indicateurs. Apprendre à l'étudiant à utiliser et interpréter des indicateurs en situation de gestion. Permettre à l'étudiant d'explorer les possibilités et d'expérimenter l'usage de la micro-informatique. Amener les gestionnaires responsables à guider et à soutenir leurs équipes dans le processus de réalisation et de suivi des indicateurs de rendement.

43.05 FSA-Département de management

P. Voyer

MNG-65737 Stratégie II : modélisation et instrumentation de stratégie

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours retient comme objectif général de parfaire les habiletés stratégiques des gestionnaires œuvrant dans des organisations sociosanitaires. Développer une compréhension concrète des notions de paradigme, d'épistémologie, d'ontologie et des balises qu'elles imposent sur l'acte d'organiser de façon stratégique. Porter un regard planétaire sur l'acte stratégique d'organiser et ses impacts dans les constructions sociosanitaires. Penser et modéliser la pratique de la stratégie dans une organisation sociosanitaire. Découvrir et modéliser le capital social comme un produit stratégique dans les organisations sociosanitaires. Savoir communiquer des choix d'instruments pour la mise en œuvre de la stratégie dans une organisation composée de professionnels.

43.05 FSA-Département de management

A. Côté

MNG-65807 Évaluation de la performance des équipes de travail

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Le travail d'équipe se développe et l'on mise davantage sur la participation et sur la responsabilisation. Comment superviser et évaluer autrement des équipes de plus en plus nombreuses? Le gestionnaire peut-il, de façon réaliste et équitable, procéder à l'observation, à l'évaluation et au suivi du rendement des trente ou quarante personnes relevant de sa responsabilité directe? Puisque l'on obtient généralement ce que l'on mesure, le travail d'équipe ne gagnerait-il pas à être évalué et promu par le biais de la performance des équipes? Objectifs : se familiariser aux concepts inhérents à l'évaluation du rendement et de la performance; favoriser l'adaptation et le transfert de ces concepts à l'évaluation de la performance des équipes; faciliter l'implantation d'un projet d'évaluation de la performance des équipes dans le milieu de travail.

43.05 FSA-Département de management

R. Blais

MNG-65947 Planif. et éval. des services dans le secteur de la santé

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Les transformations récentes imposées par la réforme des services de santé et des services sociaux obligent les gestionnaires à revoir fondamentalement leur façon d'organiser et de gérer leurs services. Au terme de ce cours, la personne inscrite sera en mesure de : définir la prise de décision et situer cette activité au regard du rôle de gestionnaire et ses fonctions de gestion; mettre en application les notions théoriques sous-jacentes à une situation concrète issue de son milieu. Situer la planification et l'évaluation comme fonctions de gestion et comprendre les implications de ces deux fonctions lorsqu'exercées dans un réseau de services de santé et de services sociaux. Définir la fonction de planification; distinguer les niveaux de planification dans les organisations en réseau et à l'intérieur du milieu de travail dans lequel elle exerce ses fonctions.

43.05 FSA-Département de management

MNG-65970 Projet d'intervention

6 cr AHE LCT 0-0-0-18

Ce cours vise essentiellement à permettre aux étudiants de faire une réflexion structurée sur une situation concrète de gestion. Au choix des étudiants, cette situation de gestion doit avoir une portée suffisamment générale pour permettre de faire appel à des notions théoriques et pratiques, acquises en cours de programme (exemples : transfert de services d'un hôpital vers un CLSC, gestion de la fusion de deux services cliniques ou non cliniques, mise en place d'un réseau de services de maintien à domicile, et autres). Les étudiants forment des groupes de travail de deux ou trois personnes. Après discussion avec le professeur, ils font la sélection de la situation de gestion sur laquelle ils désirent travailler. Le suivi du professeur se fait sous forme de tutorat avec chacun

des groupes (suggestions de lectures, discussions sur les études de cas et analyse, etc.). À cet effet, des rencontres statutaires sont prévues au calendrier. Ce travail de réflexion fait l'objet d'un rapport écrit annoté par le professeur.

43.05 FSA-Département de management

A. Côté

MNG-66019 Coaching des individus et des groupes

3 cr* AHE LCT 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif général d'offrir aux participants une vue d'ensemble de la problématique du coaching dans une perspective de transfert dans l'exercice de leur fonction dans l'entreprise. On y distingue, entre autres, comment le caractère statique d'un plan d'intervention, s'appuyant sur une vision linéaire de l'action, masque les exigences réelles de ce rôle qui suppose la mise en place des conditions facilitant le développement du potentiel des individus et des groupes, en fonction d'une nécessaire synergie au regard des objectifs que l'organisation doit atteindre.

43.05 FSA-Département de management

P. Dionne

MNG-66024 Gestion des communications

3 cr* AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours vise à présenter aux participants les principales théories qui concernent la communication organisationnelle et à les mettre en relation avec celles qui s'intéressent plus particulièrement aux communications interpersonnelles. Présentées dans le cadre de la gestion des organisations, ces théories sont analysées sous l'angle de leur contribution à la mise en place d'un projet partagé et de leur apport aux interventions du stratège, en vue de mobiliser ses troupes dans un projet d'entreprise. Réservé aux cadres et gestionnaires en emploi, ce cours suppose des travaux de transfert.

43.05 FSA-Département de management

P. Dionne

MNG-66059 Activités de prévention en santé et sécurité du travail

3 cr A LM 3-0-0-6

Ce cours est une introduction à des activités de prévention en matière de santé et de sécurité du travail : inspection, analyse d'accident, formation, etc. Au terme de ce cours, l'étudiant connaîtra diverses activités de prévention et leur rôle dans un système intégré de gestion de la prévention. Il comprendra que différents acteurs internes et externes doivent apporter leur contribution. Il saura également quels sont les mécanismes de mise en place de ces activités, qui doivent être suivies et évaluées. Le cours porte sur les aspects organisationnels et sociaux, plutôt que sur les aspects techniques, et permet à l'étudiant de reconnaître la nécessité de faire appel à des ressources spécialisées qualifiées.

43.05 FSA-Département de management

Jean-Pierre Brun

MNG-66060 Pratiques de gestion de la SST : visites industrielles

3 cr H LM 3-0-0-6

Ce cours offre la possibilité de se familiariser avec diverses pratiques de gestion de la santé et de la sécurité du travail. À travers une série de visites industrielles, l'étudiant aura développé une familiarisation avec différents systèmes de gestion de la SST dans les organisations; une compréhension des théories et des enjeux liés à la gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations; un point de vue critique sur les différentes pratiques de prévention.

43.05 FSA-Département de management

J.-P. Brun

MNG-66066 Environnement juridique de l'entreprise

3 cr AH LTC 3-1-1-4

Ce cours analyse les principales règles de droit applicables à l'entreprise, de sa formation à sa dissolution : les formes légales d'organisation de l'entreprise, la protection du fonds d'entreprise, les

Management

devoirs et responsabilités des administrateurs, les principaux contrats avec les fournisseurs, les clients et les bailleurs de fonds, la cession de l'entreprise et la faillite.

43.05 FSA-Département de management
N. Lacasse

MNG-66106 Risque, organisation et société

3 cr A LMS 3-0-0-6

Au cœur des organisations et dans la société, le risque connaît des transformations importantes : sa nature est de plus en plus complexe, sa forme se veut technique mais aussi organisationnelle, son impact est à la fois local et global, sa mesure devient de plus en plus difficile et les moyens de la contrôler présentent de nombreuses défaillances. Le risque est donc un enjeu et un produit de la gestion des organisations et de la conduite de la société. Ce séminaire se veut une occasion de réfléchir sur le risque et sur les nombreux autres concepts qui l'accompagnent : danger, probabilité, fatalité, prévention, précaution, prudence, peur et progrès.

43.05 FSA-Département de management
J.-P. Brun

MNG-66116 Gestion du changement

3 cr H LC 3-0-0-6
PR : MNG-65341

L'environnement dans lequel évoluent les entreprises est de plus en plus complexe et instable. Dans un tel contexte, les cadres d'aujourd'hui doivent être capables de gérer adéquatement le changement. L'objectif général de ce cours est d'amener l'étudiant à une meilleure compréhension de la dynamique du changement et à une réflexion sur la gestion du processus de transformation. Ce cours vise également à lui fournir des outils et une méthode pratique pour conduire le changement. En outre, l'étudiant pourra mettre en application les connaissances acquises par des études de cas ou la conception d'un projet de changement.

43.05 FSA-Département de management
C. Lalonde, J. Grisé

MNG-66117 Séminaire en gestion de la SST

3 cr* R H LMS 3-0-0-6

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de réfléchir de façon critique aux grands enjeux qui influencent le domaine de la gestion de la santé et de la sécurité au travail, dans une perspective de prévention. Le choix des thèmes se fait au gré des développements et des problématiques dans le domaine. Les étudiants doivent entre autres produire régulièrement une réflexion critique sur le contenu des séminaires, que ce soit pour les préparer ou pour y faire suite.

43.05 FSA-Département de management
Jean-Pierre Brun, Pierre-Sébastien Fournier

MNG-66118 Projet d'intervention en gestion de la SST

6 cr R AHE EGT 3-0-0-15

Ce cours vise la mise en pratique par l'étudiant des connaissances et habiletés acquises au cours de son cheminement dans le programme. Au terme de ce projet d'intervention, il sera en mesure de mettre à profit ses apprentissages lors d'activités de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans une organisation. Il sera soutenu par un encadrement pédagogique qui lui permettra de structurer sa progression et l'assistera dans le transfert de ses nouvelles compétences sur le terrain. Selon le type de projet d'intervention, il aura à rédiger un rapport de projet ou une monographie d'entreprise.

43.05 FSA-Département de management
Jean-Pierre Brun, Pierre-Sébastien Fournier

MNG-66149 Gestion de projets

3 cr AHE CDIL 2-1-0-6

Ce cours vise à soutenir le gestionnaire dans la gestion de projets. Les thèmes suivants sont abordés : les fondements conceptuels, le processus général de gestion, les particularités de la gestion de projets, le

cheminement général d'un projet soit : le cycle de vie, les principales phases et étapes d'un projet, les rôles et responsabilités du gestionnaire dans le contexte stratégique de son organisation, les facteurs de succès et d'échecs des projets. Cette activité est réservée aux personnes inscrites à une maîtrise sur mesure en gestion et développement des organisations.

43.05 FSA-Département de management
P. Dionne

MNG-66284 Réseaux, alliances et partenariats

3 cr AHE LCT 0-0-0-9

Ce cours s'adresse aux gestionnaires et aux cadres du système de santé et de services sociaux : introduction aux notions de réseau, d'alliance et de partenariat; aux formes de réseaux; aux enjeux organisationnels et managériaux d'un modèle des réseaux de services, ainsi qu'aux conditions de succès de tels projets.

43.05 FSA-Département de management

MNG-66688 Pharmacoeconomie : méthodologie et applications

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours vise à introduire les notions de base en pharmacoeconomie et les différentes méthodes s'y rattachant. Il propose une compréhension de base des origines, des avantages et des limites de chacune des méthodes d'analyse. Il cherche à développer les habiletés de l'étudiant à recourir à une méthode plutôt qu'à une autre pour une analyse particulière et à utiliser les outils disponibles pour chacune des méthodes. Il veut enfin les aider à développer une attitude critique à l'encontre de l'utilisation des évaluations économiques dans le domaine pharmaceutique.

43.05 FSA-Département de management
A. Côté

MNG-66693 Design pédagogique pour la e-formation en entreprise

3 cr AH DEIPT 0-0-0-9

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à planifier une intervention et une activité de e-formation en entreprise. Il lui permet de faire de nouveaux liens entre la technologie et la pédagogie et de mettre à l'épreuve divers scénarios pédagogiques (ex. : « brainstorming », jeu de rôles, « webcast », étude de cas, simulation, etc.). Il lui permet aussi de connaître et d'utiliser différents outils de collaboration et d'apprentissage en ligne, ainsi que les principes andragogiques à respecter lors de la conception d'une activité de e-formation en entreprise. Au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de développer une activité en maîtrisant chacune des phases de conception d'un projet de e-formation.

43.05 FSA-Département de management
R. Blais

MNG-66694 Gestion de la e-formation en entreprise

3 cr AH DEIPT 0-0-0-9

Ce cours vise à aider les personnes intéressées par la gestion de la e-formation et de la formation en entreprise à prendre de meilleures décisions de gestion face au développement des compétences dans l'organisation. Il traite autant des dimensions stratégiques qu'opérationnelles de la e-formation en entreprise.

43.05 FSA-Département de management
R. Blais

MNG-66737 Gestion et transfert de connaissances

3 cr H LMEST 3-3-0-3

Ce cours présente les théories, modèles et outils de gestion et de transfert de connaissances. Les sujets abordés dans le cours concernent notamment les approches technologiques, économiques liées à la gestion et au transfert de connaissances; les facteurs qui contribuent à augmenter le transfert et l'utilisation de connaissances dans les entreprises manufacturières et les organisations publiques; les outils de transfert et de système de gestion des connaissances (knowledge management).

43.05 FSA-Département de management
R. Landry

MNG-66771 The Human Dimension

3 cr AHE LCD 3-0-0-6

This course intends to make the student aware of the importance of the human factors in the management of organisations and to permit the student to see the current application of different theories of organisational behaviour. The course uses a multidisciplinary perspective and looks at the many levels of analysis be it from the individual, group, organisational or organisational processes point of view. Among the subjects covered are : motivation, communication, leadership, group dynamics, organisational culture and change management. Note - Version française : MNG-65342 La Dimension humaine

43.05 FSA-Département de management

MNG-66775 Projet d'intégration

6 cr AHE LCT 0-0-0-18

Le projet d'intégration est un exercice de synthèse écrit qui permet à l'étudiant de rendre compte des relations qui s'établissent entre les divers cours de son programme. L'accent est placé sur la clarification de la contribution de chaque cours à la problématique d'intervention et sur le développement d'une perspective intégrée.

43.05 FSA-Département de management
P. Dionne

MNG-66870 Gestion intégrée des soins et des services de santé

3 cr H LS 3-0-0-6
PR : MNG-65695 ou MNG-62934

Ce cours vise à : accroître la compréhension des étudiants du concept de la gestion intégrée des soins et des services de santé (GISSS); présenter les notions pratiques de la conception et de la mise en œuvre d'un mode de gestion intégrée; développer son jugement critique sur la portée de l'application de la gestion intégrée.

43.05 FSA-Département de management
A. Côté

MNG-66957 Gestion du contexte de travail

3 cr AHE LCT

Inspiré des travaux qui portent sur les conditions d'exercice du travail et les relations qui s'établissent entre ces conditions et la santé des personnes et de l'organisation, ce cours présente les principales stratégies qui concourent à la gestion de ce milieu de vie. Il passe en revue les principales questions soulevées par la recherche d'un sens au travail, par les mesures éducatives orientées vers la prévention des risques et par les diverses activités mises de l'avant par l'organisation pour soutenir le personnel en difficulté.

43.05 FSA-Département de management

MNG-66988 Prévention et gestion des conflits

3 cr AHE CLT

Dans un contexte multidisciplinaire, la gestion des expertises est un défi constant. Or, quand les pratiques professionnelles s'entrecroisent, les risques de conflit et les débats de fond s'accroissent. L'objectif général de ce cours est de fournir aux participants des méthodes d'intervention qui permettent aux cadres de gérer les tensions et les conflits qui colorent les relations interdisciplinaires et d'agir dans une perspective préventive.

43.05 FSA-Département de management

MNG-67021 Les Habiletés politiques

3 cr AHE CLT

Les habiletés dites politiques sont les habiletés nécessaires pour exercer son influence dans son organisation, autant auprès de ses propres collaborateurs que de ses collègues des autres unités et de la haute direction. L'objectif général du cours est de permettre aux participants d'analyser et de comprendre les forces et les stratégies qui influencent le déroulement des événements dans leur

organisation, d'élaborer des tactiques permettant de s'y adapter et de maîtriser certaines techniques pour accroître leur pouvoir d'influence.

43.05 FSA-Département de management

MRK-67098 Communication et leadership du changement

3 cr AHE CLMS

Prendre le leadership du changement suppose une vision claire et des habiletés de communication. Ce cours présente les façons d'établir un diagnostic de la communication et d'élaborer un plan qui concourt à l'établissement d'une vision partagée. Il s'attarde sur les pôles d'attention qui guident l'action du leader auprès de ses partenaires.

43.05 FSA-Département de management

MRK-67099 Les Défis de la gestion en réseau

3 cr AHE CLMS

Les changements en cours dans le réseau supposent non seulement l'établissement d'ententes de services, mais aussi d'alliances entre les partenaires. À la lumière des programmes et des priorités proposées par le MSSS, les participants sont appelés à cerner les impacts d'un fonctionnement qui découle de la responsabilité populationnelle et qui demande l'adoption de nouvelles pratiques.

43.05 FSA-Département de management

MRK-67100 « Coaching » et intervention en santé et en services sociaux

3 cr AHE CLMS

Le « coaching » (accompagnement individuel en entreprise) est l'une des approches les plus efficaces pour le leader qui souhaite soutenir ses troupes dans l'apprentissage de nouvelles pratiques et dans le développement de leurs compétences. En tenant compte des paramètres qui guident l'action en ce sens, l'accent est mis sur la gestion de la relation, autant en ce qui concerne l'individu que les groupes.

43.05 FSA-Département de management

MARKETING

MRK-63959 Séminaire de marketing des produits forestiers

3 cr A LMST 3-0-0-6

Ce cours séminaire, comportant la participation de praticiens du domaine, met l'accent sur l'analyse des marchés potentiels, leur segmentation et la concurrence en approfondissant les aspects produits, distribution, promotion et prix. On y étudie différents cas relatifs à la stratégie de marketing et à sa mise en œuvre tout en spécifiant le développement dans les différents segments : construction, pâtes, papiers et produits d'ingénierie, de même que l'organisation du marketing dans le cadre de la mondialisation des échanges.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

J.-M. Pouliot

MRK-64503 Comportements, consommation et société

3 cr A S 3-0-0-6

Ce cours s'adresse aux étudiants de doctorat. Il rend compte de la diversité des comportements de consommation (individuels ou collectifs) et de la nécessité d'utiliser une approche multidisciplinaire pour cerner la complexité du rapport du consommateur aux objets de consommation. Il présente également l'évolution du champ du comportement du consommateur par le biais de celle de ses objets d'étude et des perspectives qui participent à son dynamisme, notamment celles regroupées dans le tournant interprétatif.

43.06 FSA-Département de marketing

Équipe de professeurs

MRK-64649 Lectures dirigées en marketing - Ph.D.

3 cr R AHE LMS 3-0-0-6

Les lectures dirigées se rapportent aux matières enseignées au doctorat dans le champ de spécialisation marketing et qui pourront aider plus particulièrement les étudiants à élaborer leur problématique préliminaire de recherche.

43.06 FSA-Département de marketing

Équipe de professeurs

MRK-64661 Marketing analytique

3 cr A S 3-0-0-6

Ce cours est conçu pour analyser comment la théorie économique et les méthodes des sciences de la gestion peuvent être appliquées au domaine du marketing. L'objectif du cours est de permettre à l'étudiant de passer d'un modèle conceptuel à un modèle formel particulier.

43.06 FSA-Département de marketing

S. Gauvin

MRK-64662 Analyses et perspectives en marketing

3 cr H S 3-0-0-6

Ce cours vise à initier l'étudiant de doctorat à l'évolution et aux préoccupations actuelles de la théorie liée aux différents domaines du marketing. Le cours est divisé en modules animés par des spécialistes des domaines concernés. Ce survol de différents domaines du marketing permettra à l'étudiant, à la fois d'élargir et d'approfondir ses connaissances générales en marketing, et d'apprécier la richesse et la complexité des domaines étudiés. Le cours sert également de plateforme pour cerner des pistes de recherche potentielles.

43.06 FSA-Département de marketing

Équipe de professeurs

MRK-65344 Le Marketing

3 cr* A LTSC 3-0-0-6

Le but de ce cours est de sensibiliser l'étudiant à l'importance de la fonction marketing, aux domaines d'applications de cette discipline, de le familiariser avec les éléments du comportement du consommateur et de lui donner une connaissance théorique et pratique des variables contrôlables et incontrôlables de la stratégie marketing. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MRK-19222 Marketing ou l'équivalent.

43.06 FSA-Département de marketing

Équipe de professeurs

MRK-65359 Politique de promotion

3 cr* A L 3-0-0-6

La gestion des investissements publicitaires de l'entreprise et de ses promotions, tant commerciales qu'auprès des consommateurs, est l'objet principal du cours. L'attention porte plus particulièrement sur les principaux outils d'aide à la décision en matière de détermination d'un budget publicitaire et de sa ventilation dans le temps et l'espace, ainsi que sur la créativité et les différents médias, tout en tenant compte des actions de la concurrence.

43.06 FSA-Département de marketing

B. Rigaux-Bricmont

MRK-65362 Statistiques avancées en marketing

3 cr* A LT 3-0-3-3

PR : MQT-21919 ou l'équivalent

Ce cours s'adresse aussi bien à l'étudiant-chercheur qu'au futur responsable d'études en marketing. L'accent est mis sur la maîtrise des principales méthodes statistiques multivariées dans un contexte d'aide à la décision marketing.

43.06 FSA-Département de marketing

R. Graf

MRK-65364 Psychologie du consommateur

3 cr* A LC 3-0-3-3

PR : MRK-11922 ou l'équivalent

Ce cours offre la possibilité à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur les thèmes classiques et sur

ceux émergents en comportement du consommateur. Il l'aide à cerner les multiples facettes du consommateur. Ce faisant, ce cours devrait également faciliter et enrichir les diagnostics qu'il aura à poser en marketing et le soutenir dans l'élaboration de stratégies innovatrices, pertinentes et efficaces.

43.06 FSA-Département de marketing

C. Boulaire

MRK-65366 Modèles d'applications marketing

3 cr A L 3-0-0-6

PR : Avoir suivi deux cours de deuxième cycle en marketing

NOTE - Ce cours ne peut être suivi avant la deuxième session. Face aux nombreuses problématiques qui leur sont posées, les entreprises ont développé des méthodes d'analyse et de décision opérationnelles qu'un futur décisionnaire en marketing ne peut ignorer. En liaison avec plusieurs entreprises, ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant à l'identification des problématiques marketing des organisations, à l'utilisation des outils professionnels de résolution et à la réflexion conceptuelle visant à rendre ces outils plus performants. Basé sur l'utilisation des banques de données chronologiques (panels, fichiers internes aux entreprises, banques nationales et internationales,...), ce cours aborde les problématiques habituellement vécues par le chef de produit, le directeur de ventes, le responsable merchandising, le directeur de la communication, le directeur marketing et autres titulaires de postes décisionnels des entreprises.

43.06 FSA-Département de marketing

D. Lesceux

MRK-65369 Politique de produit

3 cr H L 3-0-0-6

PR : MRK-65359

Après l'examen des principes de la gestion des produits et services existants, on approfondit les mécanismes de développement et de lancement de produits et services nouveaux. L'accent est particulièrement placé sur la recherche de l'information pertinente aux diverses étapes du processus de gestion des activités nouvelles.

43.06 FSA-Département de marketing

Benny Rigaux-Bricmont

MRK-65372 Politique de distribution

3 cr* H L 3-0-0-6

PR : Avoir suivi au moins 12 crédits de cours en marketing au M.B.A.

Producteurs et distributeurs (propriétaires d'espace de vente) sont désormais confrontés au même problème : conserver, voire dans le meilleur des cas, augmenter le profit net de leurs entreprises. Comment? En mettant en place l'ECR (la réponse optimale au consommateur). Category Management, CRM, geomerchandising, etc. sont autant d'outils que l'étudiant doit maîtriser, tant pour sa vie en entreprise qu'en recherche.

43.06 FSA-Département de marketing

D. Lesceux

MRK-65375 Planification stratégique en marketing

3 cr* A LCI 3-0-3-3

PR : MRK-65359, MRK-65364, MRK-65377, MRK-65369, MRK-65372

Ce cours met en contexte et permet l'intégration des connaissances acquises dans les cours obligatoires de cette spécialisation. Il présente les cadres conceptuels d'orientation-marché et de planification stratégique en marketing (PSM) ainsi que des outils d'analyse associés. Ceux-ci permettront à l'étudiant de participer au processus de PSM, au développement et à la gestion de stratégies marketing. Une simulation complexe permet la mise en pratique.

43.06 FSA-Département de marketing

N. Haskell

MRK-65377 Politique de prix
3 cr* A LCT 3-0-3-3

Ce cours a pour objectif de présenter, d'une façon systématique, les facteurs liés à l'établissement des prix et de familiariser l'étudiant avec la nature stratégique du prix et les diverses techniques d'analyse de coûts et des ventes.

43.06 FSA-Département de marketing
D. Béliveau

MRK-65379 Planification du marketing international
3 cr* H LCT 3-0-3-3

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à élaborer un plan de marketing international. On y aborde les différents modèles d'analyse (ex. : analyse culturelle) et les éléments essentiels à la mise en place d'une stratégie de marketing international, tels le diagnostic-export et l'analyse du potentiel de marché.

43.06 FSA-Département de marketing
N. Haskell, D. Béliveau

MRK-65384 Méthodologie de recherche en marketing
3 cr* H LT 3-0-0-6
PR : MRK-65362

Ce cours a pour objectif de faire connaître à l'étudiant le processus de recherche et les méthodes qui y sont rattachées. Les étapes normales d'une entreprise de recherche en marketing : théorisation, méthodes et analyse, sont étudiées dans cet ordre. Les notions traditionnelles de fiabilité et de validité reçoivent une attention toute particulière.

43.06 FSA-Département de marketing
R. Graf

MRK-65447 Études de marché dans le domaine technologique
3 cr AHE LCT 0-0-0-9

L'objectif de ce cours est de donner aux décideurs des compétences suffisantes pour réaliser ou suivre et comprendre un processus de recherche visant la commercialisation d'une nouvelle technologie ou d'un nouveau produit. Ces compétences les aideront à prendre une décision de marketing éclairée dans la perspective de développer un marché local et international.

43.06 FSA-Département de marketing
M. Zins

MRK-65491 Essai
12 cr AHE M 0-0-0-36

L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.

43.06 FSA-Département de marketing

MRK-65498 Essai-stage
12 cr AHE GM 0-0-0-36

L'essai-stage porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline soulevée lors du stage.

43.06 FSA-Département de marketing

MRK-65622 Marketing : aspects spécifiques
3 cr R AH S 3-0-0-6

Le contenu de ce cours est appelé à évoluer puisque son objectif est de donner une place à des thèmes émergents ou plus marginaux du marketing. Actuellement, trois grands thèmes y sont abordés : le marketing environnemental, le marketing de la santé et le marketing sociétal. Il y est question de l'application des techniques du marketing dans ces secteurs non traditionnels et de l'éthique entourant ces pratiques.

43.06 FSA-Département de marketing

MRK-65734 Théorie et pratique de la négociation
3 cr H LT 3-0-3-3

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant aux théories économique et behaviorale de la négociation. La théorie économique adopte une perspective objective tandis que la théorie behaviorale se penche sur les négociateurs eux-mêmes. Chaque semaine, les étudiants devront négocier entre eux les exercices qui leur seront assignés.

43.06 FSA-Département de marketing
S. Gauvin

MRK-65900 Marketing des services
3 cr A LTMD 3-0-0-6

L'objectif du cours est d'initier les étudiants aux caractéristiques particulières des services et d'illustrer les impacts de ces particularités sur la conception des stratégies marketing. L'apprentissage sera varié et se fera par le biais d'exposés magistraux, par la présentation d'articles scientifiques et par l'analyse de cas.

43.06 FSA-Département de marketing
R. Graf, M. Zins

MRK-66433 e-Marketing et gestion de la relation client (CRM)
3 cr AH ICPM 3-0-0-6
PR : SIO-66087 ou être inscrit au M.B.A.
(marketing)

Les technologies Internet ont un impact majeur sur les interactions commerciales. Nous étudions les possibilités que ces technologies offrent pour la pratique du marketing des industries traditionnelles qui utilisent Internet comme un autre médium dans leur arsenal, de même que pour les industries virtuelles qui reposent essentiellement sur Internet. Nous élaborons un cadre conceptuel général, nous initions aux nouvelles techniques proposées et les mettons en pratique. Comme il s'agit d'un domaine en évolution rapide, les étudiants sont appelés à contribuer activement au développement de notre curriculum. Ce cours devrait intéresser les étudiants diplômés en commerce électronique, en marketing ou en technologies de l'information et les spécialistes de la mise en marché qui sont conscients du fait que les pratiques commerciales changent à un rythme sans précédent.

43.06 FSA-Département de marketing
S. Gauvin

MRK-66728 Marketing pharmaceutique
3 cr H LSI 3-0-3-3
PR : MRK-65344

Le cours doit permettre à l'étudiant d'identifier les problématiques et les stratégies marketing des entreprises du secteur pharmaceutique, de maîtriser les outils particuliers d'études et de recherche, de démontrer et d'évaluer son esprit analytique et de proposition par des cas, de formuler un projet marketing stratégique professionnel par le biais du travail de session.

43.06 FSA-Département de marketing
Groupe de professeurs

MRK-67041 Les Paiements électroniques en ligne
3 cr H PMT 0-0-0-9
PR : Avoir acquis au moins 15 crédits de cours en administration

Compte tenu de l'importance et de la complexité des systèmes de paiement en ligne, ce cours vise à familiariser le participant avec leur fonctionnement, leur intégration dans des sites de e-commerce, l'évolution du marché des paiements électroniques dans les autres grands pays industrialisés ainsi que les stratégies des acteurs du e-commerce dans ce domaine et ses conséquences pour le secteur bancaire.

43.06 FSA-Département de marketing
Jean-Michel Sahut

MATHÉMATIQUES

MAT-62151 Sujets spéciaux
1 cr R
36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62152 Sujets spéciaux
2 cr R
36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62153 Sujets spéciaux
3 cr R
36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62154 Sujets spéciaux
4 cr R
36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62661 Algèbre commutative et théorie de Galois
4 cr AH L 3-0-0-9

Théorie de Galois : théorème fondamental; fermeture, normalité, groupe de Galois d'un polynôme; corps finis. Algèbre commutative : idéaux premiers, primaires; anneaux noethériens, de Dedekind; radicaux; anneaux simples, semi-simples, premiers, semi-premiers. Modules libres, projectifs, injectifs. Suites exactes. Foncteurs Hom et produit tensoriel.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62663 Algèbre (thèmes choisis)
4 cr R AH L 3-0-0-9

Ce cours traitera de divers sujets parmi les suivants : théorie des corps de classe, courbes algébriques, géométrie algébrique, théorie du codage.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62664 Analyse fonctionnelle I
4 cr AH L 3-0-0-9

Ce cours vise l'acquisition des notions fondamentales de l'analyse fonctionnelle. Les thèmes traités sont les suivants : espaces normés, opérateurs linéaires, espaces de Banach et espaces de Hilbert; théorème de Hahn-Banach, théorème de Baire, théorème de Banach-Steinhaus, théorème de l'application ouverte, théorème du graphe fermé, théorème de Stone-Weierstrass et théorème d'Arzela-Ascoli; opérateurs compacts; introduction à la théorie spectrale; topologies faibles, théorème d'Alaoglu.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62665 Fonctions d'une variable complexe
4 cr AH L 3-0-0-9

Rappels, fonctions harmoniques, transformations conformes, zéros de fonctions holomorphes, prolongement analytique, espaces hP. Introduction à la théorie des algèbres de Banach. Théorie spectrale dans les espaces de Hilbert.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62666 Analyse (thèmes choisis)
4 cr R AH L 3-0-0-9

Ce cours traite de divers sujets parmi les suivants : théorie du potentiel, algèbres de fonctions, théorie de l'approximation, théorie analytique des nombres.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

MAT-62667 Équations aux dérivées partielles
4 cr AH L 3-0-0-9

Ce cours porte sur les méthodes classiques de résolution des équations aux dérivées partielles : équations du premier ordre, caractéristiques, théorie de Hamilton Jacobi, classification des équations du second ordre, fonctions de Green, méthode de

- Riemann, etc. Il s'adresse à un public n'ayant du sujet qu'une idée sommaire et il est accessible même à des non-mathématiciens.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-62668 Mathématiques appliquées (thèmes choisis)**
4 cr R AH L 3-0-0-9
- Ce cours traite selon les besoins de quelques sujets parmi les suivants : équations différentielles et applications, fonctions spéciales, contrôle optimal. Il s'adresse généralement à un public désirant s'aventurer au delà des limites imposées par un simple cours d'introduction aux sujets traités.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-62670 Cryptologie et codage**
4 cr AH L 3-0-0-9
- Rappels de théorie des nombres. Cryptosystèmes classiques. Algorithmes DES, AES, RSA. Logarithme discret. Signature digitale. Protocoles d'échanges de clés. Théorie de l'information. Courbes elliptiques. Codes correcteurs d'erreurs. Codes de Hamming, de Golay, BCH, RS.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-62671 Théorie analytique des nombres**
4 cr AH L 3-0-0-9
- Fonctions arithmétiques et ordres moyens. Distributions des nombres premiers. Théorème de Dirichlet. Séries de Dirichlet et produits d'Euler. Fonction zêta de Hurwitz et fonction zêta de Riemann. Théorème des nombres premiers. Sommes de Gauss et sommes de Kloosterman.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-63681 Théorie algébrique des nombres**
4 cr AH LS 3-0-0-9
- Nombres algébriques. Entiers algébriques. Unités. Norme, trace. Discriminant. Basé intégrale. Corps quadratiques, cubiques, cyclotomiques. Théorème de Dirichlet. Groupe de classes. Décomposition d'idéaux premiers.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-63683 Analyse harmonique**
4 cr AH LS 3-0-0-9
- Séries de Fourier : sommabilité, convergence, fonctions conjuguées et espaces de Hardy, interpolation des opérateurs, inégalités de Hausdorff-Young. Transformées de Fourier. Théorème de Paley-Wiener. Analyse de Fourier sur les groupes localement compacts abéliens : mesure de Haar, caractères et groupe dual, synthèse spectrale. Algèbres de Banach commutatives : algèbres régulières, théorème taubérien, synthèse spectrale, calcul symbolique.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-63686 Méthodes numériques avancées pour les EDP**
4 cr AH LS 3-0-0-9
- Rappel sur les E.D.P. Notions de distributions. Espaces de Sobolev. Problèmes aux limites elliptiques : formulation variationnelle, existence et unicité, exemples. Méthodes des différences finies : problèmes elliptiques, paraboliques, équation de transport. Éléments finis pour les problèmes elliptiques : dimensions 1 et 2, éléments finis de Lagrange, estimation d'erreur, intégration numérique.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-63687 Optimisation**
4 cr AH LS 3-0-0-9
- Ce cours offre un premier contact avec les notions liées à la convexité et à la dualité en optimisation. On y présente les principes de base de l'analyse convexe et le concept de problème dual est introduit dans le
- cadre de la théorie des perturbations. On y considère aussi la notion de lagrangien augmenté. Ces bases servent ensuite à asseoir diverses applications dont la programmation non linéaire classique et des problèmes de commande optimale ou d'inéquations variationnelles. Chaque fois que la chose sera possible, on traduira les concepts théoriques en méthodes numériques permettant le calcul effectif des solutions dérivées.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-63688 Systèmes dynamiques**
4 cr AH LS 3-0-0-9
- Rappels sur les systèmes linéaires. Systèmes non linéaires : linéarisation et méthode de Lyapounov. Solutions périodiques : application de Poincaré, théorème de Poincaré-Bendixon. Variétés répulsives et attractives. Introduction à la stabilité structurelle et théorème de Peixoto. Variétés neutres, formes normales et application à la théorie locale des bifurcations. Exemple de Smale et bifurcation de points homocliniques.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-64179 Analyse numérique matricielle**
4 cr A LS 3-0-0-9
- Motivation : discrétisation des E.D.P., régression, analyse factorielle. Résolution des systèmes : méthodes directes, méthodes itératives, gradient conjugué préconditionné. Problème de moindres carrés et inverses généralisés. Applications. Calcul des valeurs et vecteurs propres. Décomposition en valeurs singulières et applications aux inverses généralisés.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-64200 Analyse fonctionnelle II**
4 cr H L 3-0-0-9
- Espaces vectoriels topologiques : dualité, convexité. Introduction à la théorie des distributions, transformées de Fourier, espaces de Sobolev, semi-groupes d'opérateurs et applications.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-64442 Théorie de la mesure et intégration**
4 cr A LS 3-0-0-9
- Introduction : explication des raisons de l'introduction de l'intégrale de Lebesgue. Espaces mesurables. Intégrale : intégrale des fonctions simples, extension, théorème de convergence monotone, théorème de Fatou. Fonctions intégrales. Exemples classiques (Lebesgue, Lebesgue-Stieltjes, etc.). Théorème de la convergence dominée. Modes de convergence. Décompositions des mesures. Produits de mesures : théorèmes de Tonelli et Fubini. Théorème de Riesz et de Radon-Nicodým.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-64585 Atelier en analyse**
1 cr AH L
- Exposé par des professeurs, des étudiants et des invités sur un sujet particulier.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique R. Côté
- MAT-65137 Essai**
12 cr
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-66438 Examen prédoctoral**
6 cr AH I 0-0-0-18
- L'examen prédoctoral a pour objectif de vérifier si l'étudiant possède les connaissances et les aptitudes nécessaires pour entreprendre des travaux de recherche pouvant le mener à l'obtention d'un diplôme de troisième cycle.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-66781 Résolution numérique des EDO et des EDP**
4 cr AH LS 3-0-0-9
- Approximation des fonctions. Intégration numérique. Méthodes numériques pour les systèmes des équations différentielles. Différences finies pour les équations aux dérivées partielles.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- MAT-66815 Variétés et formes différentielles**
4 cr AH L 3-0-0-9
- Formes différentielles dans l'espace euclidien. Intégrales de ligne. Variétés différentielles. Intégration de formes différentielles, théorème de Stokes, lemme de Poincaré. Géométrie différentielle des surfaces, courbure. Théorème de Gauss-Bonnet, théorème de Morse.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique T. Ransford
- MAT-66973 Théorie du potentiel**
4 cr AH L 3-0-0-9
- Fonctions harmoniques et sous-harmoniques, problème de Dirichlet, principe de maximum, potentiels, ensembles polaires, Laplacien, mesure harmonique, fonction de Green, capacité.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
-
- ## MÉDECINE DENTAIRE
-
- MDD-63232 Anatomie descriptive avancée I**
4 cr AHE LIT 1-1-6-4
- Étude détaillée de l'anatomie des membres et du tronc, avec attention spéciale portée à la fonction des différents systèmes.
- 31.00 Faculté de médecine dentaire
Groupe de professeurs
- MDD-63233 Anatomie descriptive avancée II**
4 cr AHE LIT 1-1-6-4
PR : MDD-63232
- Étude détaillée de la tête et du cou avec attention spéciale portée à la vascularisation et l'innervation de la région de la face et des maxillaires.
- 31.00 Faculté de médecine dentaire
Groupe de professeurs
- MDD-64680 Analyse d'articles scientifiques**
1 cr* R AHE S 1-0-0-2
- Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à l'analyse critique de communications scientifiques récentes du domaine dentaire. L'étudiant doit y participer de façon active, soit par des présentations orales, soit par des rapports écrits.
- 31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-64684 Sujets spéciaux I (sciences dentaires)**
1 cr AHE IL 1-0-0-2
- Ce cours permet à l'étudiant de structurer une activité particulière favorisant l'atteinte des objectifs généraux de la formation de deuxième cycle en médecine dentaire. Ce cours peut également servir à l'introduction de nouveaux sujets à titre d'essai et à des cours qui n'ont pas un caractère permanent et dont le sujet peut changer d'une année à l'autre.
- 31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-64685 Sujets spéciaux II (sciences dentaires)**
2 cr AHE IL 2-0-0-4
- Ce cours permet à l'étudiant de structurer une activité particulière favorisant l'atteinte des objectifs généraux de la formation de deuxième cycle en médecine dentaire. Ce cours peut également servir à l'introduction de nouveaux sujets à titre d'essai et à des cours qui n'ont pas un caractère permanent et dont le sujet peut changer d'une année à l'autre.
- 31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson

Médecine dentaire

MDD-65397 Méthodologie de la recherche en médecine dentaire	MDD-65772 Clinique de parodontie II	MDD-65778 Analyse de publications en parodontie II
3 cr AHE LT 3-0-0-6	4 cr* AHE G 0-0-10-2	2 cr AHE IS 2-0-0-4
L'objectif général de ce cours est de développer chez les étudiants inscrits à la maîtrise en sciences dentaires des habiletés de recherche. Plus particulièrement, ce cours leur permettra de connaître les diverses étapes du processus de recherche fondamentale ou clinique appliquée à la science dentaire.	Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et, au besoin, d'autres spécialistes de la Faculté.	Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec la littérature scientifique de base et la littérature récente dans sa spécialité. À partir d'un sujet choisi, il devra faire la critique de publications et articles divers lors de présentations orales et de rapports écrits. Le cours comprend des discussions animées par les étudiants et les professeurs, des revues critiques de la littérature et des discussions centrées sur divers aspects de la pratique de la spécialité (étiologie, diagnostic, traitement, pronostic, etc.).
31.00 Faculté de médecine dentaire P. Gagnon	31.00 Faculté de médecine dentaire M. Proulx	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Grenier
MDD-65399 Séminaires de recherche I	MDD-65773 Clinique de parodontie III	MDD-65779 Implantologie I
2 cr* AHE S 2-0-0-4 PR : MDD-65397, EPM-66594	4 cr* AHE G 0-0-10-2	1 cr AHE L 1-0-0-2
Ce cours a pour but d'initier l'étudiant à une problématique concrète de recherche, au sens critique des idées et des suggestions qui sont discutées lors de la conception et de l'exécution d'un projet de recherche ainsi qu'aux difficultés inhérentes à la présentation des résultats expérimentaux liés aux connaissances actuelles. Il aura à fournir un document écrit ou devra participer activement au déroulement du projet.	Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et, au besoin, d'autres spécialistes de la Faculté.	Introduction à l'implantologie. Étude des sciences cliniques se rapportant à l'implantologie, telles que l'étiologie, la thérapie, l'approche clinique, les méthodes diagnostiques et le dossier du patient. À la fin de ce cours, les étudiants seront familiers avec le développement historique des implants, les bases biologiques du traitement par implants et les différents systèmes d'implants.
31.00 Faculté de médecine dentaire L. Giasson	31.00 Faculté de médecine dentaire M. Proulx	31.00 Faculté de médecine dentaire S. Roy
MDD-65400 Séminaires de recherche II	MDD-65774 Planification et évaluation de traitements parodontaux I	MDD-65780 Implantologie II
2 cr* AHE S 2-0-0-4 PR : MDD-65399	2 cr AHE CS 2-0-0-4	2 cr AHE LG 1-0-3-2
Ce cours a pour but d'initier l'étudiant à une problématique concrète de recherche, au sens critique des idées et des suggestions qui sont discutées lors de la conception et de l'exécution d'un projet de recherche ainsi qu'aux difficultés inhérentes à la présentation des résultats expérimentaux liés aux connaissances actuelles. Il aura à fournir un document écrit ou devra participer activement au déroulement du projet.	L'étudiant participe activement à un séminaire hebdomadaire portant sur la présentation de cas cliniques et sur divers sujets traitant des maladies parodontales. La présentation de cas traités par les étudiants en clinique constitue l'essentiel des périodes de discussion.	L'étudiant poursuit son cheminement et se familiarise avec différentes techniques chirurgicales de traitement pour des situations cliniques particulières en implantologie.
31.00 Faculté de médecine dentaire J.-P. Goulet	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Gagnon	31.00 Faculté de médecine dentaire S. Roy
MDD-65769 Parodontie I	MDD-65775 Planification et évaluation de traitements parodontaux II	MDD-65781 Activités pédagogiques I
1 cr* AHE L 1-0-0-2	2 cr AHE CS 2-0-0-4	1 cr H G 0-0-3-0
Ce cours permet à l'étudiant de réviser les notions de base relatives à l'anatomie et à la physiologie du parodonte à l'état sain. L'étude systématique du diagnostic, de l'étiologie et de la pathogenèse des diverses maladies parodontales, l'évaluation et l'interprétation radiologiques dans les cas d'implantologie et de maladies parodontales, ainsi que les modalités de plans de traitement constituent l'essentiel de ce cours.	L'étudiant participe activement à un séminaire hebdomadaire portant sur la présentation de cas cliniques et sur divers sujets traitant des maladies parodontales. La présentation de cas traités par les étudiants en clinique constitue l'essentiel des périodes de discussion.	Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir une expérience d'enseignement dans sa spécialité auprès d'étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire (D.M.D.). L'étudiant est supervisé par le professeur responsable du cours.
31.00 Faculté de médecine dentaire G. Grenier	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Gagnon	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Grenier
MDD-65770 Parodontie II	MDD-65776 Planification et évaluation de traitements parodontaux III	MDD-65782 Activités pédagogiques II
1 cr* AHE L 1-0-0-2	2 cr AHE CS 2-0-0-4	1 cr AHE G 0-0-3-0
Les différents types de traitements, chirurgicaux et non chirurgicaux, des maladies parodontales sont abordés. À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de porter un jugement éclairé sur les diverses approches thérapeutiques.	L'étudiant participe activement à un séminaire hebdomadaire portant sur la présentation de cas cliniques et sur divers sujets traitant des maladies parodontales. La présentation de cas traités par les étudiants en clinique constitue l'essentiel des périodes de discussion.	Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir une expérience d'enseignement dans sa spécialité auprès d'étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire (D.M.D.).
31.00 Faculté de médecine dentaire G. Gagnon	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Gagnon	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Grenier
MDD-65771 Clinique de parodontie I	MDD-65777 Analyse de publications en parodontie I	MDD-65783 Pharmacologie et pharmacothérapie buccodentaire avancée
4 cr* AHE G 0-0-10-2	2 cr AHE IS 2-0-0-4	2 cr AHE LS 2-0-0-4
Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et, au besoin, d'autres spécialistes de la Faculté.	Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec la littérature scientifique de base et la littérature récente dans sa spécialité. À partir d'un sujet choisi, il devra faire la critique de publications et articles divers lors de présentations orales et de rapports écrits. Le cours comprend des discussions animées par les étudiants et les professeurs, des revues critiques de la littérature et des discussions centrées sur divers aspects de la pratique de la spécialité (étiologie, diagnostic, traitement, pronostic, etc.).	Ce cours permet à l'étudiant de réviser certaines notions et d'en acquérir de nouvelles dans les domaines de la pharmacologie et de la pharmacothérapie buccodentaire.
31.00 Faculté de médecine dentaire M. Proulx	31.00 Faculté de médecine dentaire G. Grenier	31.00 Faculté de médecine dentaire D. Grenier

MDD-65786 Médecine buccale I

2 cr AH L 2-0-0-4

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir les notions acquises en pathologie buccale, en médecine buccale et en radiologie dentaire.

31.00 Faculté de médecine dentaire

R. Pérusse

MDD-65787 Médecine buccale II

3 cr AH L 2-0-2-5

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir les notions acquises en pathologie buccale, en médecine buccale et en radiologie dentaire.

31.00 Faculté de médecine dentaire

R. Pérusse

MDD-65788 Biologie des tissus buccodentaires avancée

2 cr AHE LS 2-0-0-4

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des notions avancées en biologie cellulaire, biologie des tissus minéralisés et biologie de la guérison des plaies ainsi que sur des sujets spécifiques en physiologie et en biochimie.

31.00 Faculté de médecine dentaire

L. Giasson

MDD-66031 Analyse de publications en parodontie III

2 cr AHE IS 2-0-0-4

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec la littérature scientifique de base et la littérature récente dans sa spécialité. À partir d'un sujet choisi, il devra faire la critique de différentes publications et articles lors de présentations orales et de rapports écrits. Le cours comprend des discussions animées par les étudiants et les professeurs, des revues critiques de la littérature et des discussions centrées sur divers aspects de la pratique de la spécialité (étiologie, diagnostic, traitement, pronostic, etc.).

31.00 Faculté de médecine dentaire

G. Grenier

MDD-66032 Analyse de publications en parodontie IV

2 cr AHE IS 2-0-0-4

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec la littérature scientifique de base et la littérature récente dans sa spécialité. À partir d'un sujet choisi, il devra faire la critique de différentes publications et articles lors de présentations orales et de rapports écrits. Le cours comprend des discussions animées par les étudiants et les professeurs, des revues critiques de la littérature et des discussions centrées sur divers aspects de la pratique de la spécialité (étiologie, diagnostic, traitement, pronostic, etc.).

31.00 Faculté de médecine dentaire

G. Grenier

MDD-66033 Clinique de parodontie IV

6 cr AHE G 0-0-15-3

Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et d'autres spécialistes de la Faculté.

31.00 Faculté de médecine dentaire

M. Proulx

MDD-66034 Clinique de parodontie V

6 cr AHE G 0-0-15-3

Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés.

Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et d'autres spécialistes de la Faculté.

31.00 Faculté de médecine dentaire

M. Proulx

MDD-66035 Clinique de parodontie VI

6 cr AHE G 0-0-15-3

Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et d'autres spécialistes de la Faculté.

31.00 Faculté de médecine dentaire

M. Proulx

MDD-66036 Clinique de parodontie VII

6 cr AHE G 0-0-15-3

Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et d'autres spécialistes de la Faculté.

31.00 Faculté de médecine dentaire

M. Proulx

MDD-66037 Clinique de parodontie VIII

2 cr* AHE G 0-0-5-1

Ensemble d'activités réalisées sous supervision qui permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle dans le diagnostic et le traitement des maladies parodontales ainsi que d'apprendre les différentes phases chirurgicales de la mise en place des implants dentaires. Il traite tous les types de cas, en mettant l'accent sur les cas modérés ou avancés. Le traitement des clients se fait à la clinique dentaire de la Faculté, sous la supervision de parodontistes et d'autres spécialistes de la Faculté.

31.00 Faculté de médecine dentaire

M. Proulx

MDD-66038 Occlusion

1 cr AHE IL 1-0-0-2

Ce cours permet à l'étudiant de soulager les cas d'occlusion traumatique simples et complexes, susceptibles d'engendrer des difficultés de mastication et des douleurs à la pression, et les cas d'hyperémie.

31.00 Faculté de médecine dentaire

L. Payant

MDD-66039 Parodontie III

1 cr A L 1-0-0-2

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de connaître les notions se rapportant à l'évaluation et au traitement de cas complexes en parodontie et en implantologie.

31.00 Faculté de médecine dentaire

S. Roy

MDD-66040 Prosthodontie

1 cr AHE L 1-0-0-2

Ce cours traite des implications et des conséquences des restaurations prothétiques, supportées par des dents naturelles ou des implants, en relation avec le parodonte. L'accent est mis sur l'influence de divers facteurs sur le parodonte, tels que les types de procédure et de matériaux utilisés, la position et les types de ligne de finition, les dessins des prothèses ainsi que les schèmes occlusaux appliqués. Une attention particulière est accordée à l'évaluation des besoins prothétiques et des considérations parodontales dans les cas de chirurgie préprothétique.

Les objectifs de traitements restauratifs poursuivis sont présentés en lien avec les responsabilités des différents intervenants.

31.00 Faculté de médecine dentaire

L. Payant

MDD-66041 Séminaire interdisciplinaire I

2 cr AHE CS 2-0-0-4

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'explorer les relations existant entre sa spécialité et les autres disciplines dentaires. Il participe activement à un séminaire hebdomadaire portant sur la présentation de cas cliniques dans différentes disciplines dentaires avec lesquelles sa spécialité présente des affinités (endodontie, implantologie, médecine buccale, orthodontie, parodontie, prosthodontie).

31.00 Faculté de médecine dentaire

G. Gagnon

MDD-66042 Séminaire interdisciplinaire II

2 cr AHE CS 2-0-0-4

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'explorer les relations existant entre sa spécialité et les autres disciplines dentaires. Il participe activement à un séminaire hebdomadaire portant sur la présentation de cas cliniques dans différentes disciplines dentaires avec lesquelles sa spécialité présente des affinités (endodontie, implantologie, médecine buccale, orthodontie, parodontie, prosthodontie).

31.00 Faculté de médecine dentaire

G. Gagnon

MDD-66043 Activités pédagogiques III

2 cr H G 0-0-3-3

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience d'enseignement dans sa spécialité auprès d'étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire (D.M.D.). L'étudiant est supervisé par le professeur responsable du cours.

31.00 Faculté de médecine dentaire

G. Grenier

MDD-66044 Activités pédagogiques IV

1 cr* A G 0-0-3-0

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience d'enseignement dans sa spécialité auprès d'étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire (D.M.D.). L'étudiant est supervisé par le professeur responsable du cours.

31.00 Faculté de médecine dentaire

S. Roy

MDD-66045 Régénération osseuse et tissulaire

2 cr* AHE LS 2-0-0-4

Ce cours fait le point sur l'état des connaissances relatives à la régénération tissulaire guidée. Une attention particulière est accordée à l'évaluation des divers matériaux utilisés dans cette procédure.

31.00 Faculté de médecine dentaire

G. Gagnon

MDD-66089 Clinique de gérodontologie I

4 cr A G 0-0-9-3

Ensemble d'activités cliniques, réalisées sous supervision, visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérodontologie. Celui-ci devra prodiguer des traitements à des personnes âgées qui ont une condition médicale complexe ou qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité. Le traitement des clients se fait dans une clinique dentaire en milieu hospitalier.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66090 Clinique de gérodontologie II

4 cr H G 0-0-9-3

Ensemble d'activités cliniques, réalisées sous supervision, visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérodontologie. Celui-ci devra prodiguer des

Médecine dentaire

traitements à des personnes âgées qui ont une condition médicale complexe ou qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité. Le traitement des clients se fait dans une clinique dentaire en milieu hospitalier.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66091 Clinique de gérontologie III

4 cr E G 0-0-9-3

Ensemble d'activités cliniques, réalisées sous supervision, visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérontologie. Celui-ci devra prodiguer des traitements à des personnes âgées qui ont une condition médicale complexe ou qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité. Le traitement des clients se fait dans une clinique dentaire, principalement en milieu hospitalier et à la Faculté de médecine dentaire.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66092 Clinique de gérontologie IV

4 cr A G 0-0-9-3

Ensemble d'activités cliniques, réalisées sous supervision, visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérontologie. Celui-ci devra prodiguer des traitements à des personnes âgées qui ont une condition médicale complexe ou qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité. Le traitement des clients se fait à domicile et dans des centres d'hébergement de longue durée, à l'aide d'équipements portatifs, ou à la Faculté de médecine dentaire.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66093 Clinique de gérontologie V

4 cr H G 0-0-9-3

Ensemble d'activités cliniques, réalisées sous supervision, visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérontologie. Celui-ci devra prodiguer des traitements à des personnes âgées qui ont une condition médicale complexe ou qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité. Le traitement des clients se fait à domicile et dans des centres d'hébergement de longue durée, à l'aide d'équipements portatifs, ou à la Faculté de médecine dentaire. Une partie de ce stage vise aussi à permettre à l'étudiant de développer une expérience d'enseignement auprès d'étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66094 Clinique de gérontologie VI

4 cr E G 0-0-9-3

Ensemble d'activités cliniques, réalisées sous supervision, visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérontologie. Celui-ci devra prodiguer des traitements à des personnes âgées qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité ou qui ont une condition médicale complexe, et ce, dans différents milieux (centres hospitaliers, centres d'hébergement, à domicile et à la Faculté de médecine dentaire).

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66095 Projet spécial en gérontologie

4 cr E G 0-0-9-3

Ensemble d'activités visant à permettre à l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérontologie. Celui-ci devra présenter un projet clinique décrivant ses objectifs personnels et obtenir l'approbation du directeur du programme. Le projet peut être réalisé dans différents milieux (centres hospitaliers, centres d'hébergement, à domicile et à la Faculté de médecine dentaire). L'évaluation comprendra un rapport écrit de stage.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66096 Séminaires en gérontologie I

2 cr A S 2-0-0-4

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'enrichir ses connaissances en gérontologie. Les thèmes abordés par les spécialistes et des conférenciers invités couvrent le diagnostic, la planification et les traitements dentaires prodigués aux personnes âgées, de même que certains aspects physiologiques, pharmacologiques et sociaux du vieillissement. Les méthodes pédagogiques sont les lectures, les discussions et les exposés.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66097 Séminaires en gérontologie II

2 cr H S 2-0-0-4

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'enrichir ses connaissances en gérontologie. Les thèmes abordés par les spécialistes et des conférenciers invités couvrent le diagnostic, la planification et les traitements dentaires prodigués aux personnes âgées, de même que certains aspects physiologiques, pharmacologiques et sociaux du vieillissement. Les méthodes pédagogiques sont les lectures, les discussions et les exposés.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66098 Analyse de publications en gérontologie I

2 cr A S 2-0-0-4

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec la littérature scientifique de base et la littérature récente dans sa discipline. À partir d'un sujet choisi, il devra faire la critique de publications et de divers articles lors de présentations orales et de rapports écrits. Le cours comprend des discussions animées par les étudiants et les professeurs, des revues critiques de la littérature et des discussions centrées sur divers aspects de la gérontologie.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66099 Analyse de publications en gérontologie II

2 cr H S 2-0-0-4

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec la littérature scientifique de base et la littérature récente dans sa discipline. À partir d'un sujet choisi, il devra faire la critique de publications et de divers articles lors de présentations orales et de rapports écrits. Le cours comprend des discussions animées par les étudiants et les professeurs, des revues critiques de la littérature et des discussions centrées sur divers aspects de la gérontologie.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66100 Planification de traitements en gérontologie I

2 cr A S 2-0-0-4

Séminaire portant sur la planification de cas et sur divers sujets encadrant les soins dentaires aux personnes âgées, tels que la planification des traitements à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, le processus d'évaluation des traitements et l'éthique dans la prise de décision. La présentation de cas traités par les étudiants constitue l'essentiel des périodes de discussion.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66101 Planification de traitements en gérontologie II

2 cr H S 2-0-0-4

Séminaire portant sur la planification de cas et sur divers sujets encadrant les soins dentaires aux personnes âgées, tels que la planification des traitements à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, le processus d'évaluation des traitements et l'éthique dans la prise de décision. La présentation de cas traités par les étudiants constitue l'essentiel des périodes de discussion.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66102 Stage en anesthésiologie

4 cr E G 0-0-12-0

Ce cours de base en anesthésiologie vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires à l'évaluation médicale du patient qui doit subir un traitement dentaire sous sédation consciente ou sous anesthésie générale. Il comprend des observations et des interventions cliniques sous sédation consciente et sous anesthésie, supervisées par l'anesthésiste.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron, M. Proulx

MDD-66103 Stage hospitalier en gériatrie I (unité de courte durée)

4 cr A G 0-0-9-3

Ce stage comprend des activités cliniques et un enseignement en milieu hospitalier visant à permettre à l'étudiant de connaître les principales problématiques médicales et pharmacologiques associées au vieillissement. Les activités favorisent une approche interdisciplinaire dans l'évaluation globale et le suivi d'un patient gériatrique. L'étudiant doit également faire l'évaluation de la santé buccodentaire des patients, assurer des services d'urgence auprès des patients de l'unité de soins de courte durée et faire des périodes de garde pour répondre aux urgences.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66104 Stage hospitalier en gériatrie II

4 cr H G 0-0-9-3

Ce stage comprend des activités cliniques et un enseignement en milieu hospitalier visant à permettre à l'étudiant de connaître les principales problématiques médicales et pharmacologiques associées au vieillissement. Les activités favorisent une approche interdisciplinaire dans l'évaluation globale et le suivi d'un patient gériatrique.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66105 Stage hospitalier en psychogériatrie

4 cr E G 0-0-9-3

Ce stage comprend des activités cliniques et un enseignement en milieu hospitalier visant à permettre à l'étudiant de connaître les diverses psychopathologies associées au vieillissement (problèmes cognitifs, troubles de comportement). Les activités favorisent une approche interdisciplinaire dans l'évaluation globale et le suivi d'un patient gériatrique. L'étudiant doit également faire l'évaluation de la santé buccodentaire des patients, assurer des services d'urgence auprès des patients de l'unité de soins psychogériatriques et faire des périodes de garde pour répondre aux urgences.

31.00 Faculté de médecine dentaire

C. Caron

MDD-66126 Études dirigées en orthodontie

1 cr H L 1-0-0-2

Ce cours a pour objectif d'exposer l'étudiant aux principes orthodontiques qui doivent s'appliquer dans la planification et la réalisation des traitements multidisciplinaires.

31.00 Faculté de médecine dentaire

A. Fournier

MDD-66224 Essai (activité de synthèse)

15 cr AHE M 0-0-0-45

L'essai vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises lors des cours pour analyser une problématique particulière de la médecine dentaire. Il s'agit d'une activité de synthèse pouvant prendre la forme d'une revue critique de la littérature ou d'une revue de documents ou de rapports de recherche sur un sujet lié au domaine de la médecine dentaire. L'essai amène l'étudiant à approfondir une question à partir de la revue de la littérature, à dégager un cadre d'analyse lui permettant d'organiser sa réflexion et à démontrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet. L'essai lui permet ainsi de développer sa capacité de réflexion critique. Enfin,

- c'est une activité de rédaction qui doit témoigner de la capacité de l'étudiant à présenter de façon cohérente et claire un problème d'une certaine complexité. L'essai est réalisé sous la supervision d'un directeur.
- 31.00 Faculté de médecine dentaire
P. Gagnon
- MDD-66237 Clinique multidisciplinaire I**
3 cr E GT 0-0-7-2
Ensemble d'activités cliniques supervisées dont l'objectif est de permettre au résident d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement). Le résident doit traiter, dans les différentes disciplines dentaires, des clientèles présentant des besoins diversifiés. Le traitement des clients se fait à la clinique de résidence multidisciplinaire de la Faculté.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66238 Clinique multidisciplinaire II**
7 cr A GT 0-0-18-3
Ensemble d'activités cliniques supervisées dont l'objectif est de permettre au résident d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement). Le résident doit traiter, dans les différentes disciplines dentaires, des clientèles présentant des besoins diversifiés. Le traitement des clients se fait à la clinique de résidence multidisciplinaire de la Faculté.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66239 Clinique multidisciplinaire III**
7 cr H GT 0-0-18-3
Ensemble d'activités cliniques supervisées dont l'objectif est de permettre au résident d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement). Le résident doit traiter, dans les différentes disciplines dentaires, des clientèles présentant des besoins diversifiés. Le traitement des clients se fait à la clinique de résidence multidisciplinaire de la Faculté.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66240 Clinique multidisciplinaire IV**
3 cr E GT 0-0-7-2
Ensemble d'activités cliniques supervisées dont l'objectif est de permettre au résident d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement). Le résident doit traiter, dans les différentes disciplines dentaires, des clientèles présentant des besoins diversifiés. Le traitement des clients se fait à la clinique de résidence multidisciplinaire de la Faculté.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66241 Stage en milieu hospitalier I**
2 cr AHE G 0-0-5-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66242 Stage en milieu hospitalier II**
2 cr AHE G 0-0-5-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66243 Stage en milieu hospitalier III**
1 cr AHE G 0-0-2-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66244 Stage en région éloignée I**
4 cr AHE G 0-0-10-2
Stage permettant au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire générale auprès de populations vivant en région éloignée, notamment les communautés autochtones du Nord-du-Québec.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66245 Stage en réhabilitation prothétique sur implants**
3 cr AH CGSL 1-0-6-2
L'objectif du stage est de permettre au résident d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour franchir les différentes étapes d'une réhabilitation prothétique sur implants dans des cas simples.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66248 Médecine buccale et urgences médicales**
3 cr AH LSCG 2-0-3-4
Ce cours permet au résident d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à l'évaluation du risque médical, à la planification des soins dentaires chez le patient médicalement compromis, à la reconnaissance des diverses manifestations orales des désordres systémiques et à la maîtrise du diagnostic différentiel et du traitement des urgences médicales.
31.00 Faculté de médecine dentaire
R. Pérusse
- MDD-66249 Stage en milieu hospitalier IV**
2 cr* AHE G 0-0-5-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66250 Stage en milieu hospitalier V**
2 cr* AHE G 0-0-5-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66251 Stage en milieu hospitalier VI**
1 cr* AHE G 0-0-2-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66252 Stage en milieu hospitalier VII**
2 cr* AHE G 0-0-5-1
Le stage permet au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire en milieu hospitalier, auprès d'une clientèle qui consulte pour des traitements dentaires spécialisés, ou qui présente des conditions médicales ou dentaires particulières. Ce stage porte sur une discipline déterminée.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66253 Stage en région éloignée II**
2 cr AHE G 0-0-5-1
Stage permettant au résident de se familiariser avec la pratique de la médecine dentaire générale auprès de populations vivant en région éloignée, notamment les communautés autochtones du Nord-du-Québec. Ce stage se déroule selon la disponibilité des milieux d'accueil.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66254 Stage en parodontie**
1 cr AH G 0-0-3-0
Stage permettant au résident de se familiariser avec la pratique de la parodontie. Ce stage se déroule à la clinique de parodontie de la Faculté de médecine dentaire.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66255 Clinique multidisciplinaire V**
2 cr* A GT 0-0-6-0
Ensemble d'activités cliniques supervisées dont l'objectif est de permettre au résident d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement). Le résident doit traiter, dans les différentes disciplines dentaires, des clientèles présentant des besoins diversifiés. Le traitement des clients se fait à la clinique de résidence multidisciplinaire de la Faculté.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66256 Clinique multidisciplinaire VI**
2 cr* H GT 0-0-6-0
Ensemble d'activités cliniques supervisées dont l'objectif est de permettre au résident d'exercer une pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (prévention, diagnostic, traitement). Le résident doit traiter, dans les différentes disciplines dentaires, des clientèles présentant des besoins diversifiés. Le traitement des clients se fait à la clinique de résidence multidisciplinaire de la Faculté.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66257 Stage de recherche en médecine dentaire**
3 cr AHE IT 0-0-6-3
Ce cours a pour objectif d'initier le résident à la démarche scientifique et à la présentation de résultats de recherche. Le résident doit notamment participer activement au déroulement d'un projet de recherche et faire une présentation sous forme d'entretien clinique.
31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson
- MDD-66322 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale I**
8 cr AHE GS 0-0-18-6
Ce cours permet à l'étudiant de s'initier au fonctionnement du service hospitalier et de la garde comme mentoré; il assimile les notions de base en anatomie et en physiologie en relation avec l'examen clinique du patient traumatisé et du patient régulier.
31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66323 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale II
16 cr AHE GLS 0-0-36-12

Ce stage permet à l'étudiant d'approfondir les notions de base acquises en ce qui a trait à l'examen clinique initial du traumatisé et du patient régulier. Il lui permet d'intégrer les notions avancées de réanimation, d'examen clinique et d'évaluation complémentaire, ainsi que la classification et les approches thérapeutiques des traumatisés, tant en matière dento-alvéolaire qu'en ce qui concerne les traumatismes des tissus durs et mous du crâne et de la face.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66324 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale III-B

8 cr* AHE GS 0-0-18-6

Ce stage permet à l'étudiant de maîtriser les méthodes de diagnostic, de traitement et de suivi des patients couramment consultés en clinique externe et en salle opératoire, dans des conditions électives et en situation d'urgence, notamment en ce qui concerne les pathologies de l'articulation temporo-mandibulaire ainsi que les algies dentaires et faciales avec des syndromes algo-dysfonctionnels simples et complexes.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66325 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale IV

16 cr AHE GS 0-0-36-12

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir, sous tutorat direct, les méthodologies de diagnostic et d'intervention avec des patients présentant des affections congénitales ou acquises de la sphère oro-faciale, notamment en chirurgie préprothétique et implantaire. Les pathologies de l'édentation unitaire, segmentaire et complète des deux maxillaires sont abordées, ainsi que les aspects thérapeutiques de la réhabilitation prothétique et chirurgicale conventionnelle ou implanto-portée.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66326 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale V
16 cr AHE GS 0-0-36-12

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir, sous tutorat direct, les méthodologies de diagnostic et d'intervention avec des patients présentant des affections congénitales ou acquises de la sphère oro-faciale, en mettant l'accent sur l'évaluation ainsi que la gestion périopératoire des patients selon la morbidité de leurs antécédents médicaux et chirurgicaux. La détermination du risque opératoire anesthésique et chirurgical, la préparation médicale et chirurgicale afférente, le suivi, de même que la prévention des complications sont abordés.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66327 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VI

12 cr AHE GS 0-0-27-9

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir, sous tutorat direct, les méthodologies de diagnostic et d'intervention avec des patients présentant des affections congénitales ou acquises de la sphère oro-faciale, notamment en chirurgie orthognathique et reconstructrice. L'évaluation et le diagnostic orthodontique ainsi que chirurgical, la préparation de la séquence des interventions conjointes, les techniques de préparation au laboratoire et à la chirurgie, ainsi que l'exécution technique chirurgicale de même que son suivi sont également abordés.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66328 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VII

12 cr AHE GS 0-0-27-9

Dans ce stage, l'étudiant apprend à exécuter et à coordonner, comme premier opérateur conjoint, les modalités diagnostiques et opératoires de traitement des patients présentant des affections congénitales ou acquises de la sphère oro-faciale, particulièrement dans le domaine des fentes labio-maxillo-palatines, des grands syndromes malformatifs du crâne et de la face. Les éléments de base de la chirurgie cosmétique en lien avec les interventions orthognathiques et reconstructrices sont également abordés.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66329 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VIII

12 cr AHE GS 0-0-27-9

Dans ce stage, l'étudiant apprend à exécuter et à coordonner, comme premier opérateur conjoint, les modalités diagnostiques et opératoires de traitement des patients présentant des affections congénitales ou acquises de la sphère oro-faciale, dans le domaine de la chirurgie dento-alvéolaire, sous anesthésie locale, sous sédation consciente ou sous anesthésie générale.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66330 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale IX

12 cr AHE GS 0-0-27-9

Dans ce stage, l'étudiant apprend à exécuter et à coordonner, comme premier opérateur conjoint, les modalités diagnostiques et opératoires de traitement des patients présentant des affections congénitales ou acquises de la sphère oro-faciale, en insistant sur les volets du traitement interdisciplinaire nécessitant l'approche par équipe professionnelle et paraprofessionnelle. L'évaluation multidisciplinaire, la discussion du mérite des diverses approches thérapeutiques, selon la pathologie à l'étude et la réalisation technique, ainsi que le suivi conjoint du traitement retenu sont au programme. De plus, des conférences clinico-pathologiques de diagnostic et de discussion couvrent l'ensemble et la variété des pathologies courantes et exceptionnelles.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66331 Stage en pathologie buccale avancée

8 cr AHE GST 2-2-12-8

Dans ce stage, le résident apprend à établir la classification des affections congénitales et acquises (de développement, infectieuses, néoplasiques, etc.) de la sphère oro-faciale; à reconnaître et à décrire l'histopathologie de ces entités; à faire des corrélations clinico-pathologiques et à poser le diagnostic différentiel selon la présentation clinique et les résultats biopsiques.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66443 Présentation du projet de maîtrise

2 cr AHE I 0-0-0-6

L'étudiant rédige un document détaillé présentant son projet de recherche en vue du mémoire ou de l'essai et défend ce dernier devant des examinateurs. L'étudiant démontre qu'il maîtrise les connaissances requises dans son domaine de spécialisation et que son projet de recherche est pertinent et conforme aux objectifs du programme.

31.00 Faculté de médecine dentaire
Direction de programme

MDD-66444 Stage en pharmacie hospitalière

3 cr AHE G 0-0-6-3

Ce stage en milieu hospitalier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur la pratique du pharmacien travaillant en hôpital, dans le but d'optimiser les décisions concernant la prescription

de médicaments, dans le cadre de sa pratique en gérodontologie. Le stagiaire effectue des activités cliniques et administratives en pharmacie, et de distribution de médicaments, sous la supervision directe du pharmacien responsable. Ces activités permettent d'approfondir ses connaissances sur les médicaments utilisés en gériatrie, de comprendre les liens entre le département de pharmacie et les autres départements, et d'apprendre le processus hospitalier de cheminement d'une demande de médication, depuis la prescription jusqu'à la distribution du médicament.

31.00 Faculté de médecine dentaire
Groupe de professeurs

MDD-66485 Conférences multidisciplinaires I

1 cr E LCS 1-0-0-2

Ce cours vise à permettre au résident de poursuivre sa formation générale dans différentes disciplines de la médecine dentaire, tout en favorisant une approche globale du patient et une vision d'ensemble, d'interrelation et de complémentarité de ces disciplines.

31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson

MDD-66486 Conférences multidisciplinaires II

2 cr A LCS 2-0-0-4

Ce cours vise à permettre au résident de poursuivre sa formation générale dans différentes disciplines de la médecine dentaire, tout en favorisant une approche globale du patient et une vision d'ensemble, d'interrelation et de complémentarité de ces disciplines.

31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson

MDD-66487 Conférences multidisciplinaires III

2 cr H LCS 2-0-0-4

Ce cours vise à permettre au résident de poursuivre sa formation générale dans différentes disciplines de la médecine dentaire, tout en favorisant une approche globale du patient et une vision d'ensemble, d'interrelation et de complémentarité de ces disciplines.

31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson

MDD-66488 Planification de traitements multidisciplinaires I

1 cr A CS 1-0-0-2

Séminaire portant sur la planification de cas et sur divers sujets liés à la pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (élaboration de l'histoire médicale et dentaire, de l'anamnèse et des diagnostics de chaque cas; discussion de divers plans de traitements possibles et soutien d'une planification précise). La présentation de cas traités par les résidents constitue l'essentiel des périodes de discussion.

31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson

MDD-66489 Planification de traitements multidisciplinaires II

1 cr H CS 1-0-0-2

Séminaire portant sur la planification de cas et sur divers sujets liés à la pratique de la médecine dentaire selon une approche globale (élaboration de l'histoire médicale et dentaire, de l'anamnèse et des diagnostics de chaque cas; discussion de divers plans de traitements possibles et soutien d'une planification précise). La présentation de cas traités par les résidents constitue l'essentiel des périodes de discussion.

31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Nicholson

MDD-66522 Anatomie descriptive appliquée

2 cr AHE LT 1-0-2-3

Étude détaillée des structures orales, péri-orales et cervicales, en portant une attention particulière à la

vascularisation, au drainage et à l'innervation de la face et des maxillaires.

31.00 Faculté de médecine dentaire
L. Larochelle

MDD-66654 Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale III-A

12 cr AHE GS 0-0-27-9

Ce stage permet à l'étudiant de développer ses compétences en matière de diagnostic, de traitement et de suivi des patients couramment consultés en clinique externe et en salle opératoire, dans des conditions électives et en situation d'urgence, notamment en ce qui concerne les pathologies de l'articulation temporo-mandibulaire ainsi que les algies dentaires et faciales avec des syndromes algodysfonctionnels simples et complexes.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P.-E. Landry

MDD-66727 Essai

12 cr AHE M 0-0-0-36

L'essai vise à permettre à l'étudiant de faire état de ses connaissances sur un sujet se rattachant à la médecine dentaire, de les intégrer à l'ensemble des connaissances acquises pour analyser une problématique particulière, de démontrer sa capacité à présenter un problème de façon claire et cohérente. L'essai est réalisé sous la supervision d'un directeur.

31.00 Faculté de médecine dentaire
P. Gagnon

MDD-66914 Sédation consciente

2 cr AHE LT 2-0-2-2

Ce cours permet à l'étudiant de connaître les indications, les contre-indications et les limites de la sédation consciente; d'établir un protocole de traitement des urgences médicales, y compris la réanimation cardiorespiratoire; de savoir administrer de façon sécuritaire une sédation consciente de type oral, par intraveineuse ou en combinaison.

31.00 Faculté de médecine dentaire
G. Gagnon

MDD-66915 Planification et évaluation de traitements parodontaux IV

2 cr AHE CS 2-0-0-4

L'étudiant participe activement à un séminaire hebdomadaire portant sur la présentation de cas cliniques et sur divers sujets traitant de maladies parodontales. La présentation de cas traités par les étudiants en clinique constitue l'essentiel des périodes de discussion.

31.00 Faculté de médecine dentaire
G. Gagnon

MDD-66916 Activités pédagogiques V

1 cr AHE G 0-0-3-0

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience d'enseignement dans sa spécialité auprès d'étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire (D.M.D.). L'étudiant est supervisé par le professeur responsable du cours.

31.00 Faculté de médecine dentaire
S. Roy

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

MDX-61679 Génétique médicale

2 cr A

Cours magistraux d'introduction à la génétique humaine et médicale, offerts dans le cadre des sciences de la santé, aux étudiants aux cycles supérieurs comme préalables au cours de génétique humaine avancée.

30.20 FM-Département de médecine
C. Laberge

MDX-62253 Sujets spéciaux (médecine expérimentale)

1 cr R

Ce cours est réservé à l'introduction des nouveaux cours à titre d'essai et à des cours qui n'ont pas le caractère permanent et dont le sujet peut changer d'une année à l'autre. Le professeur qui veut offrir ce cours devra faire une demande écrite auprès du directeur de programme avant l'inscription par le ou les étudiants, où il indiquera les renseignements nécessaires concernant le sujet, les objectifs, le contenu du cours dans les grandes lignes, le nombre d'heures de présence du professeur et des étudiants et le nombre d'heures de travail personnel exigé de l'étudiant, les modalités du déroulement du cours, les travaux requis et le mode d'évaluation de l'étudiant.

30.20 FM-Département de médecine
R. C.-Gaudreault

MDX-62254 Sujets spéciaux (médecine expérimentale)

2 cr R

Ce cours est réservé à l'introduction des nouveaux cours à titre d'essai et à des cours qui n'ont pas le caractère permanent et dont le sujet peut changer d'une année à l'autre. Le professeur qui veut offrir ce cours devra faire une demande écrite auprès du directeur de programme avant l'inscription par le ou les étudiants, où il indiquera les renseignements nécessaires concernant le sujet, les objectifs, le contenu du cours dans les grandes lignes, le nombre d'heures de présence du professeur et des étudiants et le nombre d'heures de travail personnel exigé de l'étudiant, les modalités du déroulement du cours, les travaux requis et le mode d'évaluation de l'étudiant.

30.20 FM-Département de médecine
R. C.-Gaudreault

MDX-62739 Cardiologie et pneumologie expérimentale

1 cr R AH S

Présentation et discussion de protocole et projet de recherche en cardiologie et pneumologie enrichies de conférences par des chercheurs invités. Chaque étudiant inscrit au cours devra participer aux présentations et sa contribution servira à son évaluation.

30.20 FM-Département de médecine
J. Rouleau, Y. Marquis

MDX-63456 Pathophysiologie coronarienne I

1 cr A L 1-0-0-2

Anatomie coronarienne. Méthodes de mesure du débit sanguin coronarien. Mécanismes de régulation de la circulation coronarienne: métaboliques; autorégulation régionale et transmurale; contrôle nerveux humoral et myogénique.

30.20 FM-Département de médecine
J.-R. Rouleau

MDX-63458 Pathophysiologie coronarienne II

1 cr H L 1-0-0-2

Maladies de la circulation coronarienne: sténose, occlusion; circulation collatérale; spasme coronarien; hypertrophie cardiaque; anémie; polycythémie; maladies rares. Interventions médicales et chirurgicales pouvant modifier la circulation coronarienne: pontages aorto-coronariens; circulation extracorporelle et cardioplogie chimique; contrepulsation aortique; angioplastie coronarienne; thrombolyse intracoronarienne; agents pharmacologiques.

30.20 FM-Département de médecine
J.-R. Rouleau

MDX-63818 Séminaire (biomatériaux)

1 cr R AH S 1-0-0-2

Il s'agit de réunions scientifiques hebdomadaires au cours desquelles différents intervenants présentent leurs points de vue et leurs expériences sur les biomatériaux: chirurgiens, industriels, utilisateurs, ingénieurs.

30.21 FM-Département de chirurgie

MDX-63821 Biomatériaux : prothèses et implants

3 cr AH LS 2-1-3-3

PR : MDX-63819

Il s'agit de montrer comment choisir et sélectionner les biomatériaux les mieux adaptés et les plus éprouvés pour des applications précises. Pour ce faire, nous proposons de développer largement les méthodes d'évaluation des biomatériaux en fonction de l'application envisagée. Il faut s'assurer de l'innocuité et/ou de la durabilité des différents biomatériaux constitutifs d'une prothèse. Par ailleurs, ceux-ci doivent se renforcer les uns les autres et non interférer de façon négative. L'enseignement se déroulera sous forme de cours et de séminaires assumés par des professeurs des facultés de médecine et de sciences et de génie.

30.21 FM-Département de chirurgie

MDX-63907 Séminaires I (pneumologie)

1 cr R A S 1-0-0-2

CC : approbation ou PHS-63810

Il s'agit de présentations et de discussions de projets de recherche dans le domaine de la pneumologie. Tous les projets de recherche du Centre de pneumologie sont discutés à trois reprises : au début, en cours de route et avant publication. Le but de ces trois discussions est d'enseigner la démarche de la recherche. Les étudiants inscrits à ce cours sont encouragés à participer aux discussions et doivent présenter leurs projets à tour de rôle.

30.20 FM-Département de médecine
F. Maltais

MDX-64132 Éléments de démographie

3 cr A 3-0-0-6

Les objectifs de ce cours sont de présenter les principaux concepts et outils de la démographie et de familiariser l'étudiant avec la terminologie et les pratiques courantes de cette discipline, en vue d'une utilisation de base et pour permettre d'aborder avec profit la littérature qui y est consacrée. Tout au long du cours, les méthodes et modèles présentés sont illustrés à l'aide de données concernant les populations du Québec et ses régions. (Cours offert à Chicoutimi en vertu d'une entente Laval-UQAC.)

30.20 FM-Département de médecine
M. Tremblay

MDX-64133 Épidémiologie génétique

3 cr A 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de comprendre les différentes étapes qui conduisent à l'identification des gènes responsables des maladies. On verra d'abord la démarche épidémiologique qui vise à déterminer les composantes héréditaires et environnementales impliquées dans l'expression phénotypique d'une maladie. Par la suite, les principaux concepts et outils utilisés pour la localisation et l'identification des gènes seront décrits. Le contenu de ce cours comprend l'introduction à l'épidémiologie; les concepts fondamentaux en génétique; épidémiologie : notion de maladie; étude des traits génétiques; étude des facteurs génétiques d'une maladie; concepts d'épidémiologie appliqués aux études familiales; approche génétique et aggrégation familiale; l'analyse du génome humain; principe de l'analyse de liaison génétique.

30.20 FM-Département de médecine
C. Laprise

MDX-64135 Génétique des populations humaines

3 cr H 3-0-0-6

Problèmes génétiques à l'échelle de la population. Interrelations entre la dynamique d'une population et l'évolution des fréquences géniques. Analyse des paramètres démographiques discriminants pour l'évolution du patrimoine génétique (choix du conjoint, fécondité, mortalité et migration différentielles). Étude des aspects démogénétiques, épidémiologiques ou moléculaires d'une maladie spécifique. Développement et validation de modèles

Médecine expérimentale

théoriques dans le domaine. (Cours offert à Chicoutimi en vertu d'une entente Laval-UQAC).

30.20 FM-Département de médecine

H. Vézina

MDX-64370 Lipidologie I : métabolisme des lipoprotéines

3 cr A LSM 3-0-0-6

Ce cours multidisciplinaire porte sur le métabolisme général des lipoprotéines. Les caractéristiques des lipoprotéines ainsi que leurs synthèse, sécrétion, catabolisme et interactions sont décrits en détail. Différents aspects du métabolisme des lipoprotéines sont présentés et leurs implications dans la nutrition, l'athérosclérose, l'obésité, la résistance à l'insuline et l'hypertension sont discutées. Ce cours est présenté en direct, en format visioconférences, à partir de différentes universités québécoises. Il comprend à la fois des exposés didactiques et des conférences. L'évaluation des étudiants se fera par le biais de travaux longs orientés sur des sujets précis proposés par les professeurs participants.

30.20 FM-Département de médecine

P. Julien et groupe de professeurs

MDX-64449 Séminaires II (pneumologie)

1 cr H S 1-0-0-2

Il s'agit de présentations et de discussions de projets de recherche dans le domaine de la pneumologie. Tous les projets de recherche du Centre de pneumologie sont discutés à trois reprises : au début, en cours de route et avant publication. Le but de ces trois discussions est d'enseigner la démarche de la recherche. Les étudiants inscrits à ce cours sont encouragés à participer aux discussions et doivent présenter leurs projets à tour de rôle.

30.20 FM-Département de médecine

F. Maltais

MDX-64799 Lipidologie II

3 cr H LTM 3-0-0-6

PR : MDX-64370

L'objectif principal de ce cours multidisciplinaire est d'examiner des facteurs physiologiques, génétiques et environnementaux liés à la régulation du métabolisme des lipoprotéines et impliqués dans des dyslipidémies relevées fréquemment au Québec. Le rôle de l'exercice et des hormones sur le métabolisme des lipoprotéines et l'athérogenèse sera examiné. Ce cours prendra la forme de cours magistraux sur le métabolisme des lipoprotéines associé aux dyslipidémies et inclura la présentation d'un article, d'un exposé oral et d'un travail écrit sous la forme d'une demande de subvention par l'étudiant. Sommaire du cours : Approche clinique des hyperlipidémies primaires et secondaires, Dr Patrick Couture; DNA chips : méthodologie et applications, Dr Peter Lee; cinétique des apolipoprotéines : approches expérimentales et modélisation, Dr Benoît Lamarche; rôle des lipides dans l'insulino-résistance associée à l'obésité et au diabète : une revue des mécanismes moléculaires proposés, Dr André Marette; hormones sexuelles et métabolisme des lipoprotéines : ménopause et andropause, Dr André Tchernof; modulation hormonale du métabolisme des lipoprotéines, Dr Yves Deshaies; cinétique des lipides : lipémie postprandiale dans la déficience en LPL, Dr Pierre Julien; comment présenter une demande de subvention, Dr Pierre Julien; effets de l'exercice sur le métabolisme des lipoprotéines, Dr Jean-Pierre Després; génétique des traits complexes, Dr Marie-Claude Vohl.

30.20 FM-Département de médecine

P. Julien

MDX-65099 Réadaptation cardiopulmonaire : Rx.

Exercices

3 cr A LCT 3-0-0-6

Ce cours vise à donner à l'étudiant le savoir et le savoir-faire relatifs à l'utilisation des épreuves d'effort en sciences de la santé en général et plus particulièrement dans le contexte de la réadaptation des patients cardiaques et pulmonaires. On y présente les fondements biologiques et les limites biologiques et psychologiques des épreuves d'effort et leur signification pour le diagnostic (théorème de Bayes),

l'évaluation fonctionnelle, en vue de la prescription de l'exercice et du retour au travail. L'étudiant apprend à maîtriser les principales techniques : calibration des ergomètres, ECG, mesures de gaz respiratoires, détermination du seuil anaérobie, etc. L'étudiant apprend à interpréter les résultats des tests et à prescrire l'exercice et le retour au travail à partir d'études de cas et d'expériences personnelles.

30.20 FM-Département de médecine

J. Jobin

MDX-65173 Réadaptation cardiopulmonaire : séminaire

1 cr R AH LCS 1-0-0-2

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer l'esprit critique à l'égard de la littérature scientifique (contemporaine) dans le domaine de la réadaptation des patients cardiaques et pulmonaires. Le cours prendra la forme de présentations magistrales par un groupe de professeurs (multidisciplinaire) et d'exposés par les étudiants. Le contenu est variable d'une session à l'autre. La majorité des séminaires porteront sur la physiologie de l'exercice et ses applications à la réadaptation des patients cardiaques et pulmonaires. Par ailleurs, une partie non négligeable abordera les différentes dimensions de la réadaptation cardiopulmonaire telles qu'elles sont définies par l'OMS : approche biopsychosociale. Des protocoles originaux de recherche y seront aussi discutés.

30.20 FM-Département de médecine

J. Jobin

MDX-65684 Mesure et évaluation en adaptation/réadaptation

2 cr A LS 2-0-0-4

Ce cours permet à l'étudiant de s'initier aux théories de la mesure et au développement d'échelles et d'outils de mesure pertinents au domaine de l'adaptation/réadaptation. Il comprend également une analyse de certains outils ou procédures utilisés pour l'évaluation des systèmes organiques (déficiences), des aptitudes (incapacités), des habitudes de vie (handicaps), des facteurs de l'environnement (obstacles) et de la qualité de vie.

30.08 FM-Département de réadaptation

L. Noreau

MDX-65685 Devis et protocoles de recherche

2 cr H LCS 2-0-0-4

Ce cours permet à l'étudiant de connaître les forces et les faiblesses des principaux devis en recherche qualitative et quantitative et de maîtriser les notions nécessaires à la planification d'une étude afin qu'il puisse formuler son projet de recherche de façon opérationnelle et mieux le situer dans le courant actuel de recherche en adaptation/réadaptation.

30.08 FM-Département de réadaptation

H. Moffet, C. Vincent

MDX-65686 Contrôle sensorimoteur et apprentissage

2 cr A LS 2-0-0-4

Ce cours vise l'étude des différents systèmes en jeu dans le contrôle du mouvement et de la posture chez des personnes normales et de l'impact de lésions sur la performance sensorimotrice. Il initie également l'étudiant aux principes guidant l'apprentissage moteur et aux actions thérapeutiques qui en découlent.

30.08 FM-Département de réadaptation

F. Malouin

MDX-65687 Recherche évaluative en adaptation/réadaptation

2 cr A LS 2-0-0-4

Ce cours porte sur les stratégies de recherche évaluative utilisées pour déterminer l'efficacité et l'efficacité des interventions dans les différentes phases du continuum de services en adaptation/réadaptation. Une attention particulière sera portée aux méthodes d'identification et d'analyse des indicateurs applicables aux différentes phases d'intervention au regard des clientèles atteintes principalement de déficiences neurologiques, musculo-squelettiques ou sensorielles.

30.08 FM-Département de réadaptation

Équipe de professeurs

MDX-65688 Séminaire en adaptation/réadaptation

1 cr A LS 1-0-0-2

L'objectif principal du séminaire est l'acquisition de connaissances approfondies sur des sujets en lien avec des problématiques de l'adaptation/réadaptation. À cette fin, des cours magistraux, des conférences d'experts, des lectures dirigées et des discussions de groupe sont organisés. L'évaluation porte sur les connaissances acquises et les capacités de réflexion et de synthèse au regard du sujet choisi.

30.08 FM-Département de réadaptation

S. Tétrault

MDX-65689 Méthodes de laboratoire en réadaptation

2 cr AH LT 2-0-2-2

L'objectif de ce cours est de rendre l'étudiant autonome dans la prise et l'interprétation des mesures de laboratoire pertinentes au champ de la réadaptation. Le contenu du cours est particulièrement axé sur l'acquisition de connaissances de base en instrumentation et de techniques de mesure des signaux physiologiques nécessaires à la réalisation d'analyses biomécaniques et électrophysiologiques.

30.08 FM-Département de réadaptation

B.J. McFadyen

MDX-65690 Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)

1 cr AHE MTI 0-0-0-3

L'objectif principal du cours est d'acquérir des connaissances approfondies et critiques sur un sujet en lien avec la méthodologie et/ou le champ de connaissances du projet de recherche de l'étudiant. Pour rencontrer cet objectif des lectures dirigées, des discussions avec les professeurs superviseurs ainsi qu'un stage dans une autre équipe de recherche peuvent être proposés. L'évaluation est faite par deux professeurs superviseurs (dont le directeur de recherche) à partir d'un rapport écrit qui rassemble les connaissances acquises et rend compte des capacités de réflexion et de synthèse au regard du sujet choisi.

30.08 FM-Département de réadaptation

B. McFadyen

MDX-65691 Sujets spéciaux (adaptation/réadaptation)

2 cr AHE MTI 1-0-0-5

L'objectif principal du cours est d'acquérir des connaissances approfondies et critiques sur un sujet en lien avec la méthodologie et/ou le champ de connaissances du projet de recherche de l'étudiant. Pour rencontrer cet objectif des lectures dirigées, des discussions avec les professeurs superviseurs ainsi qu'un stage dans une autre équipe de recherche peuvent être proposés. L'évaluation est faite par deux professeurs superviseurs (dont le directeur de recherche) à partir d'un rapport écrit qui rassemble les connaissances acquises et rend compte des capacités de réflexion et de synthèse au regard du sujet choisi.

30.08 FM-Département de réadaptation

B. McFadyen

MDX-65692 Examen de doctorat

1 cr AHE M 0-0-0-3

Le cours, défini comme étant un examen de doctorat, doit permettre au candidat de démontrer qu'il maîtrise son sujet de recherche et qu'il est capable d'en préciser les objectifs, le contexte général, les étapes et les limitations. De plus, il doit permettre à l'étudiant de démontrer qu'il possède des connaissances générales dans la discipline spécifique, ou les disciplines connexes, où s'inscrit son sujet de recherche et ce, conformément aux objectifs du programme de médecine expérimentale.

30.20 FM-Département de médecine

R. C.-Gaudreault

MDX-65720 Caractérisation des biomatériaux

3 cr H LT 3-3-3-0

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de prendre contact avec les diverses techniques d'analyses physicochimiques qui peuvent être utilisées pour l'analyse de biomatériaux. Les techniques qui seront présentées permettent aussi bien de caractériser le

matériau que ses produits de dégradation. On vise une présentation de la théorie qui se rattache à chacune des techniques de même que des analyses pratiques au cours desquelles l'étudiant sera, dans la mesure du possible, amené à utiliser les différents appareillages et à analyser les résultats qui en découlent.

30.21 FM-Département de chirurgie

G. Laroche

MDX-66890 Lectures dirigées en recherche en santé respiratoire

2 cr H I 0-0-0-6

Un article pertinent sur un thème d'intérêt est soumis aux étudiants, qui doivent répondre à une série de questions s'y rapportant. Un échange interactif est organisé sur un forum de discussion entre les étudiants et le professeur aux fins de discussion et de rétroaction.

30.20 FM-Département de médecine

G. Tremblay

MDX-66917 Résolution de problèmes en recherche en santé respiratoire

1 cr E C 0-0-0-3

Un problème est soumis aux étudiants chaque mois par l'entremise d'un forum électronique. Les étudiants doivent donner leur solution deux semaines après que le problème aura été posé. Une discussion et des échanges sur le forum ont ensuite lieu entre pairs. Un rapport critique du responsable du cours est remis individuellement à chaque étudiant.

30.20 FM-Département de médecine

G. Tremblay

MDX-67066 Biologie cellulaire et moléculaire du poumon I

3 cr A ACI 0-0-0-9

Concept de base en physiologie pulmonaire, inflammation et transport des ions, maladies pulmonaires de type TH-1 et TH-2, thérapie génique, réponse inflammatoire : stress oxydatif, signalisation intracellulaire, gène modificateur et maladie pulmonaire.

30.20 FM-Département de médecine

Yves Berthiaume

MDX-67067 Biologie cellulaire et moléculaire du poumon II

3 cr H ACI 0-0-0-9

Pathophysiologie de la fibrose kystique du pancréas; pathophysiologie du syndrome de détresse respiratoire aiguë (ARDS); réponse neuroimmunitaire; pathophysiologie de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC); tabagisme, inflammation et cancer; réponse inflammatoire : rôle des prostaglandines et des leukotriènes; pathophysiologie de la fibrose pulmonaire.

30.20 FM-Département de médecine

Yves Berthiaume

MESURE ET ÉVALUATION

MEV-60246 Évaluation de programmes I

3 cr AH LT 3-0-0-6

Distinction entre évaluation, recherche, mesure et accréditation. Distinction entre divers types d'évaluation et justification de l'évaluation en éducation. Présentation et discussion des paradigmes d'évaluation. Formaliste et naturaliste. Taxonomies des modèles. Les standards d'évaluation. Les outils utiles.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Denis Savard, Nathalie Parent

MEV-61457 Évaluation formative de l'apprentissage

3 cr AH LT 3-0-0-6

L'évaluation formative et les tendances actuelles en éducation : critique de la typologie de l'évaluation des apprentissages et éléments de réflexion. Analyse de diverses modalités d'appropriation de l'évaluation formative dans le cadre de la méthodologie visant la collecte des observations et la mise en œuvre

de procédés de régulation. Contrastes entre l'enseignement correctif et le feed-back. Travaux pratiques et exercices variés pour alimenter les échanges et la discussion.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-61458 Construction d'échelles d'attitude

3 cr H LT 3-0-0-6

PR : MEV-19782 ou MEV-64925

Multiplicité des définitions des attitudes. Composantes des attitudes. Mesure des attitudes : comparaison de méthodes, techniques et modèles de mesure. L'objectif principal du cours est d'apprendre à construire une échelle d'attitude, à en évaluer la fidélité et la validité et à écrire un manuel préliminaire (rapport de recherche) sur l'échelle. Le cours implique l'utilisation de l'ordinateur.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Pierre Valois, Chantale Jeanrie

MEV-61472 Analyse de variables multiples

3 cr A LT 3-0-0-6

Éléments d'algèbre matricielle. Révision de la régression multiple. La distribution multinormale. Tests de signification des différences de groupes pour plusieurs variables à la fois. L'analyse des composantes principales. Introduction à l'analyse factorielle. L'analyse discriminante. La corrélation canonique. L'analyse de la variance multivariée. Utilisation des logiciels appropriés.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Pierre Valois, Denis Savard

MEV-61934 Lectures dirigées

3 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-62346 Sujets spéciaux

3 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-62347 Sujets spéciaux

3 cr R

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-63734 Méthodes de collecte de données

3 cr A LT 3-3-3-0

Les objectifs généraux du cours consistent à connaître les méthodes et techniques de collecte de données employées en éducation et en sciences humaines, à bien connaître les différentes étapes de l'élaboration d'un instrument de mesure de même qu'à en évaluer les caractéristiques métrologiques.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Groupe de professeurs

MEV-63999 Évaluation institutionnelle

3 cr H ST 3-0-3-3

Ce cours présente en survol les grandes questions auxquelles devront faire face un jour ou l'autre les personnes qui désirent travailler dans le domaine de l'évaluation institutionnelle. Les principaux points abordés sont notamment : définition de l'évaluation institutionnelle, rôles des personnes concernées, méthodes d'enquête, évaluation des personnels, les retombées, l'éthique, etc.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Denis Savard, Chantale Jeanrie

MEV-64006 Élaboration/évaluation : programme d'intervention

3 cr AH ST 3-0-0-6

Ce cours a comme objectif général de rendre les étudiants capables d'élaborer un programme d'intervention auprès d'un individu, d'un groupe ou

d'une organisation, d'en faire un essai et d'en évaluer la qualité sur divers plans : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, le maintien, le rendement, l'après et l'impact.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-64308 Micro-ordinateur et analyse de données

3 cr H DIL 3-0-0-6

Ce cours vise la maîtrise du fonctionnement de base de logiciels spécialisés en traitement de données statistiques sur micro-ordinateur (exemple SPSS) : gestion des fichiers de données, analyses exploratoires et confirmatoires (ANOVA, régression), interprétation des « extraits », lien de ces logiciels avec un traitement de texte (exemple Microsoft Word). Une partie du cours portera sur l'analyse et le traitement des données provenant de problématiques de recherche proposées par les participants.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Groupe de professeurs

MEV-64925 Analyse de données I

3 cr AH L 3-0-3-3

Familiarisation avec les principales méthodes statistiques en éducation relatives à divers types de devis de recherche : corrélation, régression, test « t », test du khi-deux, analyse de la variance. Chaque méthode sera présentée à partir d'un cas pratique et appuyée par les principaux logiciels en micro-informatique (SYSTAT, SAS, SPSS).

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Équipe

MEV-64926 Modèles de mesure I

3 cr AH L 3-0-3-3

Étude des modèles de la théorie classique, de la théorie de la généralisabilité et de la théorie des réponses aux items. Analyse des concepts impliqués dans la présentation de ces modèles : fidélité, validité, erreur-type de mesure, généralisabilité, courbe caractéristique d'item. L'accent sera mis sur les applications de ces modèles.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Pierre Valois

MEV-64965 Évaluation appliquée à la sélection du personnel

3 cr H LST 3-0-0-6

PR : MEV-19782 ou MEV-64926

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les problématiques et procédés d'évaluation propres aux différentes étapes d'un processus de sélection : analyse de poste, choix et développement de l'instrumentation, validation, établissement des scores de passage, évaluation de l'équité et de l'utilité du processus.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

C. Jeanrie

MEV-65138 Essai

6 cr

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-65199 Analyse de données II

3 cr H LT 3-0-0-6

PR : MEV-64925

Poursuite de la familiarisation avec les méthodes statistiques utilisées en éducation : analyse de la variance à deux ou plusieurs facteurs, avec effets aléatoires ou fixes; mesures répétées; analyse de la covariance; introduction à la régression multiple. Étude de cas pratiques appuyée par le recours aux logiciels appropriés.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Denis Savard, Pierre Valois

Méthodes quantitatives

MEV-65798 Examen de doctorat

3 cr AHE M 0-0-0-9

L'examen de doctorat a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. L'examen a lieu au moment où les crédits de cours du programme sont acquis, soit au cours de la troisième session d'inscription pour l'étudiant inscrit à temps complet ou de la cinquième session pour l'étudiant à temps partiel.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-66225 L'Évaluation des apprentissages

3 cr H ACDLT 1-0-3-5

L'évaluation en cours d'apprentissage : son utilité. L'évaluation en cours d'apprentissage et le développement de compétences : des façons de faire à mettre en place. Le travail en équipe-cycle. Des outils diversifiés à développer et à utiliser (grille d'observation, grille d'autoévaluation, portfolio, etc.). La place de la métacognition. La communication de l'évaluation aux parents : des indicateurs à préciser. L'évaluation de fin de cycle : la place de la concertation.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Pierre Valois, Denis Savard

MEV-66476 Gestion des apprentissages : prise de décision

3 cr AHE ACDLT 1-0-3-5
PR : MEV-66225

La situation authentique en apprentissage et en évaluation : fondements théoriques et aspects pratiques. Une démarche évaluative facilitante : planification, prise d'information, interprétation, jugement, décision. Des outils pertinents pour la prise de décision en cours d'apprentissage et à la fin d'un cycle et leur validité. L'examen critique de certains types de bulletins et leurs échelles d'appréciation. Le jugement global et l'utilisation appropriée des données collectées.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

MEV-66494 Évaluation et compétences

3 cr A CDLM 3-0-0-6

Le cours propose un tour d'horizon des principaux textes fondateurs et des interrogations soulevées à propos des compétences. Situations d'évaluation et outils de jugement font partie des solutions de nature méthodologique. Des savoir-faire nouveaux exigent beaucoup de sens critique du point de vue de la validité et de la fidélité.

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

Chantale Jeanrie, Pierre Valois

MEV-66858 Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial

3 cr H LT 2-0-1-6

Connaissance du vocabulaire de base et compréhension des principaux enjeux des évaluations qui sont réalisées en classe. Conception et élaboration des démarches d'évaluation formative, planification et construction d'épreuves utilisées dans un but de certification, compte tenu des caractéristiques et des exigences de l'enseignement collégial. Préoccupations liées aux concepts de validité et de fiabilité. Les enjeux de la fonction certificative (réussite et échec).

35.09 FSE-Département des fondements et pratiques en éducation

P. Valois

MÉTHODES QUANTITATIVES

MQT-60789 Méthodes statistiques et prévision

3 cr H LT 3-0-0-6

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir une connaissance opérationnelle des méthodes d'analyse de régression, d'analyse de variance et d'analyse de

séries temporelles. Le traitement des données avec SPSS occupe une place importante dans le cadre de ce cours.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond, I. Abi-Zeid, A. Gautier

MQT-60790 Modèles probabilistes en gestion

3 cr* H LTMD 3-0-0-6

Ce cours porte sur l'analyse et la résolution de problèmes de gestion dans l'incertitude. On y examine les principaux concepts, modèles et méthodes de calcul basés sur les processus stochastiques, et on y apprend à analyser divers problèmes de gestion des opérations, de finance et de génie industriel, avec résolution sur ordinateur (Excel). Les sujets traités sont les suivants : processus de Poisson et de renouvellement, chaînes de Markov en temps discret et continu, files d'attente markoviennes, mouvement brownien et processus de diffusion, optimisation stochastique et processus décisionnels markoviens.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond

MQT-60791 Méthodes multicritères de décision

3 cr* A LMT 3-0-0-6

L'objet de ce cours est de présenter plusieurs méthodes permettant de surmonter la complexité liée à diverses situations de décision faisant intervenir un ou plusieurs critères dans un environnement déterministe, aléatoire ou imprécis. On présente le modèle de l'analyse de la décision, les fonctions d'utilité uniaffectif et multiattribut, la méthode hiérarchique multicritère, les méthodes ÉLECTRE et PROMÉTHÉE, quelques méthodes « ordinales », etc.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

I. Abi-Zeid

MQT-60801 Modélisation et optimisation

3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours porte principalement sur la programmation linéaire et ses extensions (problèmes de réseaux, programmation en nombres entiers, programmation convexe). On insiste particulièrement sur la modélisation de problèmes décisionnels en gestion; la compréhension d'algorithmes de base; la maîtrise de logiciels d'usage courant.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

P. Lang

MQT-60815 Séminaire sur l'aide à la décision

3 cr* H LS 3-0-0-6

Ce cours a pour but de rendre le participant autonome dans l'implantation d'une approche d'aide multicritère à la décision. Au terme du cours, le participant devrait donc être familier avec l'aide multicritère à la décision, maîtriser les concepts méthodologiques pour chacune des principales étapes de l'approche multicritère et avoir réalisé le développement adapté de cette approche pour aider à la prise de décision dans une situation particulière.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

L.N. Kiss, I. Abi-Zeid

MQT-61330 Analyse multivariée

3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours a pour but l'acquisition d'une connaissance opérationnelle (avec SPSS) de quelques méthodes statistiques multivariées telles que régression, ANOVA, analyse discriminante, analyse factorielle, corrélation canonique, analyse de regroupement, analyse structurale.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond, I. Abi-Zeid

MQT-61843 Simulation de systèmes

3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours prépare l'étudiant à concevoir et à développer des modèles de simulation applicables en gestion des opérations et de la logistique. On expose une

approche systématique pour le développement et l'analyse des simulations dynamiques déterministes et stochastiques, avec l'aide des langages de simulation.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Ruiz

MQT-61901 Instruments et plans de contrôle de la qualité

3 cr H LT 3-0-0-6

Ce cours n'a pas la prétention de couvrir, de façon détaillée, des sujets spécifiques sur le contrôle de la qualité, mais il a pour objectif de présenter la qualité comme l'un des facteurs essentiels de survie de nos entreprises, ainsi que de mettre à la disposition des participants des techniques et des outils simples, illustrés par de nombreux exemples, qui doivent permettre des progrès considérables dans la mise en place du processus d'amélioration de la qualité. Lors des rencontres, différents concepts et méthodes seront abordés en utilisant une approche « mathématico-procédurale », suivis de discussions avec l'auditoire ainsi que de présentation des applications.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

L.N. Kiss

MQT-63834 Algorithmes : conception et réalisation

3 cr A LMT 2½-0-½-6

Ce cours de fondements constitue une introduction aux méthodes de traitement de l'information et de calcul (algorithmes). On traite des principaux algorithmes usuels (recherche, tri, graphes) en introduisant des concepts d'analyse d'efficacité. Les structures de données sont également vues sous cet angle. La mise en pratique des connaissances acquises se fera par le langage de programmation Pascal qui fait l'objet d'un apprentissage en laboratoire.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

P. Lang, A. Gautier

MQT-64631 Analyse et conception des heuristiques

3 cr* H LTM 3-0-0-6

Ce cours présente les outils nécessaires pour concevoir et analyser les heuristiques. Les principaux sujets traités sont : les principes de conception d'une heuristique, l'analyse de la meilleure et de la pire performance, l'estimation de la valeur de la solution optimale, les méthodes de recherche dans le voisinage telles que l'algorithme de recuit simulé, les algorithmes génétiques et la méthode tabou.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

F.F. Bector, O. Kettani

MQT-64632 Optimisation convexe

3 cr* A LT 3-0-0-6

PR : Notions de base d'algèbre linéaire et de programmation linéaire

Ce cours veut amener les participants à connaître les notions fondamentales de l'analyse convexe et comprendre leur rôle dans les principales méthodes de résolution de programmes convexes ou assimilés; reconnaître des structures de programmes convexes et les opérations qui préservent la convexité; utiliser les outils de l'analyse convexe pour concevoir des stratégies de résolution, telle la décomposition de programmes mathématiques plus généraux.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

P. Lang

MQT-64633 Modélisation stochastique en sciences de l'administration

3 cr* A LT 3-0-0-6

PR : MQT-60790

Ce cours porte sur les principaux modèles stochastiques utilisés en recherche opérationnelle et en gestion. Il amène l'étudiant de doctorat à comprendre leurs propriétés fondamentales et à maîtriser les outils mathématiques nécessaires à leur analyse, en mettant l'accent sur une approche intuitive non basée sur la théorie de la mesure. Après un bref rappel de la

théorie des probabilités, on y discutera de processus de naissance et de mort, théorie du renouvellement, chaînes de Markov, mesures de performance des files d'attente et méthode des phases pour systèmes non exponentiels.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond

MQT-64643 Programmation dynamique/markovienne
3 cr AH LT 3-0-0-6
PR : MQT-60801, MQT-60790

Ce cours porte sur la programmation dynamique et certaines extensions comme outils d'analyse et de calcul pour l'optimisation des problèmes de décision séquentiels dans l'incertitude. Il comprend : programmation dynamique déterministe, programmation stochastique statique, programmation dynamique stochastique en horizon fini, processus de décision markoviens en horizon infini. On étudie les conditions d'optimalité et l'obtention de solution, et on met l'accent sur la reconnaissance de structures de politiques particulières et sur les stratégies de calcul. Ces résultats sont illustrés par divers modèles utilisés en gestion.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond, P. Lang

MQT-64644 Fondements de l'analyse multicritère
3 cr A LMT 3-0-0-6

Ce cours porte sur certains concepts fondamentaux de l'analyse multicritère en contexte discret. Ces concepts concernent la structuration, les problématiques, la modélisation des préférences, la construction de critères, les échelles de mesure, les fondements de quelques approches opérationnelles d'agrégation en univers déterministes ou non déterministes : les approches du critère unique de synthèse et du surclassement de synthèse.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

I. Abi-Zeid

MQT-64650 Sujets spéciaux en méthodes quantitatives
3 cr R AHE LMS 3-0-0-6

Comme son titre l'indique, ce cours porte sur des sujets spéciaux pour un ou des étudiants inscrits au doctorat en sciences de l'administration (Ph.D.), dans la mesure où le Département peut disposer d'une ressource spécialisée dans ces sujets.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

Groupe de professeurs

MQT-64658 Optimisation combinatoire et discrète
3 cr AH LT 3-0-0-6

L'optimisation combinatoire vise de nombreux problèmes d'optimisation qui sont à la fois simples à poser et difficiles à résoudre : problèmes de graphes, d'horaires, de production, etc. Le cours est principalement technique, il aborde à un niveau avancé : les aspects théoriques liés à l'optimisation combinatoire; les algorithmes exacts et les approches méthodes heuristiques. Parmi les classiques, on aborde les problèmes du voyageur de commerce, de couplage, de couverture, l'arbre de Steiner et la programmation en nombres entiers. Les préalables du cours sont une connaissance de la programmation mathématique (MQT-64706 ou l'équivalent), ainsi qu'une bonne maturité mathématique.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Gautier

MQT-64700 Programmation mathématique à objectifs multiples
3 cr H LM 3-0-0-6

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principaux concepts et les principales méthodes de la programmation mathématique multiobjectif. Théorie de l'optimisation vectorielle et principales démarches de génération des solutions efficaces : le problème

de poids, le problème "e-constraint", la méthode de Steuer, la méthode du simplexe multiobjectif. Méthodes basées sur la notion de fonction de distance. Méthodes interactives. Programmation multiobjectif en contexte non déterministe : approches stochastiques et approches floues.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

P. Lang, O. Kettani

MQT-64706 Programmation mathématique
3 cr H LT 3-0-0-6
PR : MQT-60801, MQT-63834 ou l'équivalent de ces cours

La résolution de problèmes d'optimisation qui se présentent en gestion est abordée de manière rigoureuse et pratique. À travers plusieurs problèmes types, on explore des stratégies de formulation et de résolution. Les aspects mathématiques des modèles de recherche opérationnelle sont à la base d'une compréhension des approches couvertes. Les étudiants auront l'occasion d'acquérir des aptitudes de modélisation, d'analyse et d'utilisation de la programmation mathématique.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Gautier

MQT-64903 Plans d'expérience et analyse de variance
3 cr AH L 3-0-0-6
PR : MQT-60789 ou l'équivalent

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant au doctorat d'acquérir une connaissance opérationnelle de divers plans d'expérience et de méthodes d'analyse de variance. Le traitement des données se fait à l'aide du logiciel SPSS.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

A. Dionne

MQT-65327 Décision, évaluation et classification multiobjectifs
3 cr H LM 3-0-0-6
PR : MQT-60801 ou MQT-64706

Ce cours porte sur la modélisation et les méthodes de programmation mathématique ayant pour objet le choix, l'évaluation ou la classification d'actions possibles ou de projets souvent caractérisés selon plusieurs critères. On y aborde notamment les principaux concepts et méthodes de la programmation mathématique déterministe avec objectifs multiples, les formulations et les applications de l'analyse d'enveloppement de données comme outil d'évaluation de la performance et les méthodes de programmation mathématique orientées vers la régression, le partitionnement et le regroupement.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

O. Kettani, P. Lang

MQT-65328 Systèmes de décision, tâches et individus
3 cr A LTSD 3-0-0-6
PR : Cours de base en modélisation et décision organisationnelle

Ce cours porte sur les enjeux organisationnels de l'implantation d'un système informatisé d'aide à la décision ou d'un système informatisé de support aux opérations. Il permettra aux étudiants de comprendre la dynamique organisationnelle d'une implantation de système informatisé d'aide à la décision ou de support aux opérations et, en particulier, des relations individu-tâche, tâche-système et système-individu.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

MQT-65329 Statistiques avancées
3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants de la maîtrise et du doctorat d'acquérir une connaissance opérationnelle de quelques méthodes d'analyse statistique fréquemment utilisées en recherche. On y présente surtout des méthodes d'analyse multivariée, bien que certains rappels des outils d'analyse de

la variance et de régression soient nécessaires au début du cours. Le traitement des données se fait principalement à l'aide du logiciel SPSS.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond, I. Abi-Zeid

MQT-65346 L'Aide à la décision
3 cr* A LT 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec quelques outils quantitatifs de base utiles dans la prise de décision en gestion. Des notions classiques, faisant appel au langage des probabilités, à l'analyse et l'inférence statistiques ainsi qu'à l'analyse de la décision, sont étudiées dans ce cours. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle MQT-21919 Probabilités et statistique ou l'équivalent.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

B. Lamond

MQT-65490 Essai
12 cr AHE M 0-0-0-36

L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

MQT-65497 Essai-stage
12 cr AHE GM 0-0-0-36

L'essai-stage porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline soulevée lors du stage.

43.07 FSA-Département d'opérations et systèmes de décision

MICROBIOLOGIE

MCB-62351 Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)

1 cr R
30.20 FM-Département de médecine
P.-H. Naccache

MCB-62352 Sujets spéciaux (microbiologie-immunologie)

2 cr R
30.20 FM-Département de médecine
P.-H. Naccache

MCB-62393 Sujets spéciaux (microbiologie)
1 cr R

Ce cours est un stage technique pertinent à la formation de l'étudiant, dans le cadre des programmes d'éducation continue d'une association scientifique ou dans un laboratoire différent de celui du directeur ou du codirecteur de recherche. Le projet ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie
L. Brisson

MCB-62394 Sujets spéciaux (microbiologie)
2 cr R

Ce cours est un stage technique pertinent à la formation de l'étudiant, dans le cadre des programmes d'éducation continue d'une association scientifique ou dans un laboratoire différent de celui du directeur ou du codirecteur de recherche. Le projet ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie
L. Brisson

MCB-62699 Séminaire microbiologie-immunologie I

1 cr AH S 1-0-0-2

Présentation par les étudiants d'un séminaire visant à décrire leur projet de recherche et assistance aux séminaires offerts par le programme.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
L. Flamand, J. Sévigny, P. Tessier**MCB-63413 Symbiose Rhizobium-légumineuses**

3 cr A LMS 3-0-0-6

Taxonomie et physiologie du Rhizobium et du Bradyrhizobium. Écologie et biologie du Rhizobium et du Bradyrhizobium. Biochimie et fonctionnement des nodosités. Gènes bactériens impliqués dans la symbiose. Les nodulines et leur fonction. La nitrogénase : structure et fonction.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

H. Antoun

MCB-63602 Immunologie cellulaire

3 cr A 3-0-0-6

Ce cours vise à transmettre l'information fondamentale en immunologie cellulaire : étude des différentes populations de cellules impliquées dans la réponse immunitaire, dynamique de l'adhésion cellulaire, cytokines, molécules du complexe majeur d'histocompatibilité et antigènes associés, immunovirologie et immunoparasitologie, pathologies inflammatoires et autoimmunes.

30.20 FM-Département de médecine

M.-W. Mourad

MCB-63632 Génétique bactérienne, génomique et bio-informatique

3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours de génétique moléculaire avancée des procaryotes fera l'analyse de différents systèmes bactériens grâce à la génomique, la bio-informatique et le génie génétique. Analyse de nouvelles technologies in vivo, génomique fonctionnelle et protéome, expression différentielle et puce génique. Notions de génétique avancée et applications dans l'industrie pour le diagnostic, les vaccins, nouveaux antimicrobiens et inhibiteurs.

30.05 FM-Département de biologie médicale

R. Lévesque

MCB-63656 Séminaire de microbiologie agroalimentaire I

1 cr AH S 1-0-0-2

L'étudiant présente son projet de recherche en le situant dans le contexte bibliographique. Il précise l'hypothèse, les objectifs à atteindre et la méthodologie pertinente. La présentation du projet a lieu au plus tard six mois après la première inscription au programme.

41.04 FSAA-Département de phytologie

H. Antoun

MCB-63657 Séminaire de microbiologie agroalimentaire II

1 cr AH S 1-0-0-2

Dans le cadre de ce cours, les étudiants à la maîtrise communiquent, avant le dépôt de leur mémoire, les résultats de leurs travaux.

41.04 FSAA-Département de phytologie

H. Antoun

MCB-63801 Réaction inflammatoire

3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours examinera les différents événements et les étapes de la réaction inflammatoire, de même que les éléments cellulaires et les médiateurs chimiques responsables de la réponse inflammatoire.

30.20 FM-Département de médecine

P. Poubelle

MCB-63803 Immunopathogenèse des infections microbiennes

3 cr* H L 3-0-0-6

Le but du cours est de familiariser l'étudiant avec les composantes du système immunitaire qui sont activées à la suite d'infections bactériennes, parasitaires et virales. La pathogenèse de ces infections

y est discutée, de même que la vaccination et les mécanismes d'évasion de la réponse immunitaire utilisés par certains microorganismes.

30.05 FM-Département de biologie médicale
M. Tremblay, D. Beauchamp**MCB-63804 Introduction à la virologie médicale**

3 cr* H L 3-0-0-6

Ce cours comprend une étude systématique des virus de l'homme et des maladies virales humaines ainsi que des cours spécialisés consacrés au diagnostic de laboratoire. Il traite également de l'environnement, l'épidémiologie, la vaccination et de la chimiothérapie antivirale.

30.05 FM-Département de biologie médicale

B. Barbeau, D. Leclerc, G. Boivin

MCB-63807 Techniques avancées en génie génétique

3 cr* 3-0-0-6

Ce cours avancé de biologie moléculaire vise à familiariser l'étudiant avec les principes de l'ADN recombinant et à tenter de les appliquer à son projet de recherche. Une importance particulière sera accordée à la méthodologie et aux techniques récentes de génie génétique.

30.05 FM-Département de biologie médicale

R. Lévesque

MCB-63823 Écologie microbienne avancée

3 cr AHE LST 3-0-0-6

Ce cours comporte des discussions sur les recherches récentes en écologie microbienne, des conférences dans ce domaine et la conception d'un projet de recherche par les étudiants. Ce cours s'adresse aux étudiants des deuxième et troisième cycles qui veulent faire carrière en recherche.

36.01 FSG-Département de biochimie et de

microbiologie

M. Lavoie

MCB-64140 Séminaire microbiologie-immunologie II

1 cr AH S 1-0-0-2

Présentation par les étudiants d'un séminaire visant à communiquer les conclusions de leur travail de recherche et assistance aux séminaires offerts par le programme.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

L. Flamand, J. Sévigny, P. Tessier

MCB-64176 Atelier de synthèse en écologie microbienne

1 cr* R AHE AIS 0-1-0-2

Dans ce cours, on demande aux étudiants d'effectuer une synthèse des connaissances acquises sur un thème précis relié à l'écologie microbienne. Il leur permet d'approfondir leur interprétation de phénomènes en écologie microbienne et leur donne l'occasion de communiquer leurs idées de façon structurée.

36.01 FSG-Département de biochimie et de

microbiologie

M. Lavoie

MCB-64473 Examen prédoctoral

4 cr AHE 0-0-0-12

L'examen prédoctoral est un exercice de formation obligatoire pour l'étudiant qui a entrepris des études de troisième cycle au programme de microbiologie-immunologie de la Faculté de médecine. L'épreuve doit être complétée à l'intérieur des trois premières sessions après son inscription au doctorat. L'examen consiste en un exercice de formation qui permettra d'évaluer si le candidat maîtrise son sujet et s'il est capable d'en préciser les objectifs particuliers de recherche ainsi que le contexte général. La formule de l'examen permet aussi à l'étudiant de démontrer qu'il possède les connaissances générales conformes aux objectifs du programme de microbiologie-immunologie.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

J. Gosselin

MCB-64553 Nouveautés en immunologie cellulaire et moléculaire

1 cr R AH AIS 1-0-0-2

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de mieux connaître les récents progrès majeurs en immunologie cellulaire et moléculaire et de se familiariser avec la communication scientifique et l'analyse critique d'articles scientifiques. Chaque étudiant fait une présentation et participe aux discussions des différents sujets traités par ses collègues.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

A. Darveau, R. Bazin

MCB-64797 Séminaire de doctorat I

1 cr AHE S 1-0-0-2

L'étudiant au doctorat, qui fait de la recherche en microbiologie agroalimentaire, présente un exposé portant sur l'avancement de ses travaux de recherches, devant une assemblée de professeurs, d'étudiants de troisième cycle et d'invités.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

H. Antoun

MCB-64798 Séminaire de doctorat II

1 cr AHE S 1-0-0-2

L'étudiant au doctorat, qui fait de la recherche en microbiologie agroalimentaire, présente une partie importante ou la totalité de ses résultats de recherches devant une assemblée de professeurs, d'étudiants de troisième cycle et d'invités.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

H. Antoun

MCB-65843 Examen prédoctoral

2 cr AHE SM 0-0-0-6

L'examen prédoctoral est obligatoire et comporte une épreuve écrite suivie d'une épreuve orale. L'épreuve écrite est sous forme de demande de subvention dont le sujet est le projet du candidat. L'épreuve orale ne peut avoir lieu si l'épreuve écrite n'est pas réussie. L'épreuve orale comporte un séminaire suivi d'une période de questions.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

L. Brisson

MCB-66165 Projet de maîtrise

4 cr AHE IM 1-0-0-11

Ce séminaire permettra à l'étudiant d'élargir et d'approfondir les champs de connaissance dans lesquels se situe sa recherche. Il lui permettra également de déterminer les principaux types de démarches et les méthodes les plus pertinentes à la poursuite des objectifs de sa recherche.

36.01 FSG-Département de biochimie et de microbiologie

L. Brisson

MCB-66280 Examen de doctorat

3 cr AHE MPS

CC : MCB-64797

Le but de cet examen est de vérifier les aptitudes de l'étudiant à poursuivre ses études de doctorat. Il est constitué d'une section écrite et d'une section orale. Dans l'épreuve écrite, l'étudiant doit rédiger son projet de recherche dans un document de 25 pages, qu'il présentera au moins trois semaines avant la tenue de l'épreuve orale. Lors de celle-ci, l'étudiant fait une présentation de son projet (cours MCB-64797), suivie d'une période de questions par le comité d'examen formé d'au moins trois professeurs ou chercheurs. On doit s'attendre à ce que l'étudiant démontre qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites. L'étudiant doit, de plus, démontrer une connaissance générale raisonnable en microbiologie, notamment dans les champs connexes à son sujet de recherche.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

H. Antoun

MCB-66803 La Résistance aux agents antimicrobiens
3 cr E M 3-0-0-6
Il s'agit d'un cours transdisciplinaire sur la résistance microbienne (bactéries, virus, parasites) aux antibiotiques et autres agents antimicrobiens. Le problème de la résistance est vu sous plusieurs angles : fondamental, clinique, épidémiologique et social.
30.05 FM-Département de biologie médicale
P. Roy

MUSÉOLOGIE

MSL-64098 Administration des musées
3 cr A S 3-0-0-6
Les aspects législatifs. Les responsabilités de management, d'acquisition, de conservation, de recherche, de sécurité, de relations publiques et de diffusion. Les relations entre ces responsabilités et la division des tâches.
39.04 FL-Département d'histoire

MSL-64099 Stage I : conception
3 cr H G 3-0-0-6
L'élaboration par chaque étudiant d'un projet personnel qui doit comporter des activités et travaux relevant des fonctions de conservateur ou d'agent d'éducation. Pour l'étudiant ayant une expérience pratique de la muséologie, le stage se fait normalement dans un établissement différent de ceux qu'il connaît déjà.
39.04 FL-Département d'histoire

MSL-64100 Stage II : réalisation
6 cr H G 0-0-0-18
CC :MSL-64099
Le stage tente d'être conforme au projet élaboré dans le cours « Stage I : conception ». Il porte obligatoirement sur des aspects importants des fonctions de conservateur ou d'agent d'éducation dans les musées. La direction et l'évaluation du stage sont faites conjointement par un professeur du programme et par un professionnel de l'établissement choisi, spécialisé dans l'orientation déterminée par le stagiaire.
39.04 FL-Département d'histoire

MSL-64101 Stage III : évaluation
3 cr H G 3-0-0-6
CC :MSL-64099, MSL-64100
La présentation d'un rapport écrit exposant, en liaison avec le stage mais en s'appuyant sur des lectures et visites nouvelles, les théories et méthodes relatives à un projet muséologique et justifiant les choix à faire pour son élaboration et sa réalisation. Le rapport doit être réalisé sous la direction d'un professeur du programme.
39.04 FL-Département d'histoire

MSL-64102 Anatomie d'un musée
3 cr H S 3-0-0-6
Dans ce cours, l'étudiant fait la critique poussée d'une réalisation muséologique. Pour la moitié de cette critique, on traite des caractères particuliers de la réalisation étudiée eu égard aux objets concernés. Pour l'autre moitié, on fait la critique approfondie d'une des fonctions muséales.
39.04 FL-Département d'histoire

MSL-65482 Conservation des patrimoines
6 cr R AH S 3-0-0-15
Les patrimoines, leur collection et leur conservation ne relèvent pas des seuls musées. En revanche, seuls les musées sont dotés de savoirs et d'équipements adéquats pour remplir la mission de protéger les patrimoines. Comment concilier les droits des uns et les devoirs des autres?
39.04 FL-Département d'histoire

MSL-65483 Mise en valeur des patrimoines
6 cr R AH S 3-0-0-15
Les patrimoines et leurs modes de mise en valeur occupent une part de plus en plus importante dans le questionnement muséologique de l'heure. Le musée en tant qu'institution devient vite dépassé par les problèmes que pose la pérennité des héritages. Le débat du séminaire porte sur les voies diverses de la mise en valeur des patrimoines.
39.04 FL-Département d'histoire

MUSIQUE

MUS-60570 Fugue I
3 cr A I 2-0-0-7
PR :MUS-12524, (MUS-12551 ou MUS-12552)
Étude des éléments de la fugue baroque et de ses développements subséquents. Réalisations à quatre voix.
34.05 Faculté de musique
P. Cadrin

MUS-61156 Musicologie I
3 cr R A LT 3-0-0-6
Étude pratique de sujets d'ordre musicologique à déterminer en fonction des besoins (notation, bibliographie et rédaction, étude des sources, organologie, répertoire, principes d'interprétation, techniques d'édition).
34.05 Faculté de musique
Professeurs de musicologie

MUS-61157 Musicologie II
3 cr R H LMS 3-0-0-6
Étude pratique de sujets d'ordre musicologique à déterminer en fonction des besoins (notation, bibliographie et rédaction, étude des sources, organologie, répertoire, principes d'interprétation, techniques d'édition).
34.05 Faculté de musique
Professeurs de musicologie

MUS-61162 Instrument secondaire I
2 cr T ½-0-0-5½
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61163 Instrument principal « GE » I
3 cr* T ⅔-0-0-8⅓
PR :MUS-19766
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61164 Instrument soliste I
6 cr* T 1-0-0-17
PR :MUS-19778
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61165 Instrument soliste II
6 cr* T 1-0-0-17
PR :MUS-61164
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61168 Composition I
3 cr* AH I 1-0-0-8
Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de développer et de perfectionner ses techniques d'écriture par la création d'œuvres musicales originales.
34.05 Faculté de musique
É. Morin

MUS-61169 Composition II
3 cr* AH I 1-0-0-8
PR :MUS-61168
Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de développer et de perfectionner ses techniques d'écriture par la création d'œuvres musicales originales.
34.05 Faculté de musique
É. Morin

MUS-61176 Didactique instrumentale I
3 cr* AH SGT 3-0-3-3
CC :MUS-63548
Séminaire portant sur l'étude théorique et pratique de l'enseignement instrumental (technique, esthétique, pédagogie). Comptes rendus de lectures, leçons-types, étude du répertoire en fonction des objectifs pédagogiques, élaboration de matériel pédagogique et exposés longs (oral et écrit). Exercices d'audition et d'évaluation au sein d'un jury. Le séminaire comporte obligatoirement un stage d'enseignement supervisé (deux élèves au moins).
34.05 Faculté de musique
Équipe de professeurs

MUS-61226 Instrument secondaire II
2 cr T ½-0-0-5½
PR :MUS-61162
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61227 Instrument secondaire III
2 cr T ½-0-0-5½
PR :MUS-61226
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61228 Instrument secondaire IV
2 cr T ½-0-0-5½
PR :MUS-61227
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61229 Instrument principal « GE » II
3 cr* T ⅔-0-0-8⅓
PR :MUS-61163
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

MUS-61230 Instrument principal « GE » III
3 cr* T ⅔-0-0-8⅓
PR :MUS-61229
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique

Musique

MUS-61231 Instrument principal « GE » IV 3 cr* T 3/5-0-0-8 1/2 PR : MUS-61230 La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer. 34.05 Faculté de musique	MUS-61392 Mesure et évaluation en éducation musicale 3 cr AH LST 3-0-0-6 Ce cours traite des problèmes particuliers à l'évaluation de l'enseignement musical. Construction, expérimentation et analyse d'instruments de mesure dans le domaine. 34.05 Faculté de musique	MUS-63156 Recherche en éducation musicale II 3 cr A LST 3-0-0-6 Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les éléments fondamentaux de l'approche qualitative de recherche en éducation musicale. Y sont abordées les méthodes de cueillette et d'analyse des données particulières à cette approche. Y est abordée également l'étude des diverses étapes permettant la réalisation d'un projet de recherche. 34.05 Faculté de musique L. Mathieu
MUS-61232 Didactique instrumentale II 3 cr* AH SGT 3-0-3-3 PR : MUS-61176 CC : MUS-63710 Séminaire portant sur l'étude théorique et pratique de l'enseignement instrumental (technique, esthétique, pédagogie). Comptes rendus de lectures, leçons-types, étude du répertoire en fonction des objectifs pédagogiques, élaboration de matériel pédagogique et exposés longs (oral et écrit). Exercices d'audition et d'évaluation au sein d'un jury. Le séminaire comporte obligatoirement un stage d'enseignement supervisé (deux élèves au moins). 34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs	MUS-61648 Accompagnement au piano A I 1 cr T 0-2-0-1 Accompagnement au piano de chanteurs ou d'instrumentistes de diverses catégories. Connaissance de différents répertoires. Expérience professionnelle. 34.05 Faculté de musique	MUS-63181 Musique de chambre I 2 cr* AH T 1-3-0-2 Ce cours a pour objectif principal d'offrir aux étudiants une expérience de travail musical en équipe dans le but d'acquérir la maîtrise de tous les problèmes inhérents aux différentes formations de musique de chambre. Pour être accepté, l'étudiant doit se présenter avec un groupe dûment constitué. 34.05 Faculté de musique
MUS-61233 Didactique instrumentale III 3 cr* AH SGT 3-0-3-3 PR : MUS-61232 CC : MUS-63711 Séminaire portant sur l'étude théorique et pratique de l'enseignement instrumental (technique, esthétique, pédagogie). Comptes rendus de lectures, leçons-types, étude du répertoire en fonction des objectifs pédagogiques, élaboration de matériel pédagogique et exposés longs (oral et écrit). Exercices d'audition et d'évaluation au sein d'un jury. Le séminaire comporte obligatoirement un stage d'enseignement supervisé (deux élèves au moins). 34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs	MUS-61649 Accompagnement au piano A II 1 cr T 0-2-0-1 PR : MUS-61648 Accompagnement au piano de chanteurs ou d'instrumentistes de diverses catégories. Connaissance des différents répertoires. Expérience professionnelle. 34.05 Faculté de musique	MUS-63182 Musique de chambre II 2 cr* AH T 1-3-0-2 PR : MUS-63181 Ce cours a pour objectif principal d'offrir aux étudiants une expérience de travail musical en équipe dans le but d'acquérir la maîtrise de tous les problèmes inhérents aux différentes formations de musique de chambre. Pour être accepté, l'étudiant doit se présenter avec un groupe dûment constitué. 34.05 Faculté de musique
MUS-61234 Didactique instrumentale IV 3 cr AH SGT 3-0-3-3 Séminaire portant sur l'étude théorique et pratique de l'enseignement instrumental (technique, esthétique, pédagogie). Comptes rendus de lectures, leçons-types, étude du répertoire en fonction des objectifs pédagogiques, élaboration de matériel pédagogique et exposés longs (oral et écrit). Exercices d'audition et d'évaluation au sein d'un jury. Le séminaire comporte obligatoirement un stage d'enseignement supervisé (deux élèves au moins). 34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs	MUS-61650 Accompagnement au piano A III 1 cr T 0-2-0-1 PR : MUS-61649 Accompagnement au piano de chanteurs ou d'instrumentistes de diverses catégories. Connaissance des différents répertoires. Expérience professionnelle. 34.05 Faculté de musique	MUS-63183 Musique de chambre III 2 cr* AH T 1-3-0-2 PR : MUS-63182 Ce cours a pour objectif principal d'offrir aux étudiants une expérience de travail musical en équipe dans le but d'acquérir la maîtrise de tous les problèmes inhérents aux différentes formations de musique de chambre. Pour être accepté, l'étudiant doit se présenter avec un groupe dûment constitué. 34.05 Faculté de musique
MUS-61235 Instrument soliste III 6 cr T 1-0-0-17 PR : MUS-61165 La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer. 34.05 Faculté de musique	MUS-61651 Accompagnement au piano A IV 1 cr T 0-2-0-1 PR : MUS-61650 Accompagnement au piano de chanteurs ou d'instrumentistes de diverses catégories. Connaissance des différents répertoires. Expérience professionnelle. 34.05 Faculté de musique	MUS-63184 Musique de chambre IV 2 cr* AH T 1-3-0-2 PR : MUS-63183 Ce cours a pour objectif principal d'offrir aux étudiants une expérience de travail musical en équipe dans le but d'acquérir la maîtrise de tous les problèmes inhérents aux différentes formations de musique de chambre. Pour être accepté, l'étudiant doit se présenter avec un groupe dûment constitué. 34.05 Faculté de musique
MUS-61236 Instrument soliste IV (essai) 6 cr T 1-0-0-17 PR : MUS-61235 La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer. 34.05 Faculté de musique	MUS-62036 Sujets spéciaux (musique) 2 cr R 34.05 Faculté de musique	MUS-63188 Lectures et travaux dirigés I 1 cr R AHE T 0-0-0-3 Programme de lectures et de travaux écrits réalisé sous la direction d'un professeur. Ces activités doivent se distinguer clairement des travaux rattachés aux activités obligatoires (cours, essai, mémoire, thèse) du programme. La réglementation touchant ce cours est contenue dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction du programme. 34.05 Faculté de musique
MUS-61366 Fondements de l'éducation musicale 6 cr* H LT 4-0-0-14 Étude des fondements historiques, philosophiques et psychologiques de l'enseignement de la musique et de leurs applications dans le processus d'élaboration, d'administration, de supervision et d'évaluation des programmes d'enseignement. 34.05 Faculté de musique R. Ringuette	MUS-62037 Sujets spéciaux (musique) 3 cr R 34.05 Faculté de musique	MUS-63189 Lectures et travaux dirigés II 2 cr R AHE T 0-0-0-6 Programme de lectures et de travaux écrits réalisé sous la direction d'un professeur. Ces activités doivent se distinguer clairement des travaux rattachés aux activités obligatoires (cours, essai, mémoire, thèse) du programme. La réglementation touchant ce cours est contenue dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction du programme. 34.05 Faculté de musique
	MUS-62038 Sujets spéciaux (musique) 4 cr R 34.05 Faculté de musique	
	MUS-62377 Sujets spéciaux (éducation musicale) 3 cr R 34.05 Faculté de musique	
	MUS-62378 Sujets spéciaux (musicologie) 3 cr R 34.05 Faculté de musique	
	MUS-62937 Recherche en éducation musicale I 3 cr A LST 3-0-0-6 Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la recherche scientifique en éducation musicale. Les thèmes étudiés sont : buts de la recherche en éducation musicale, processus, formulation d'un problème de recherche, devis de recherche, études expérimentales, quasi expérimentales et non expérimentales, échantillonnage, principes et pratiques de la mesure en recherche, méthode de collecte des données, analyse des données, interprétation des résultats et communication des résultats. 34.05 Faculté de musique M.-M. Boulet	

- MUS-63190 Lectures et travaux dirigés III**
3 cr R AHE T 0-0-0-9
Programme de lectures et de travaux écrits réalisé sous la direction d'un professeur. Ces activités doivent se distinguer clairement des travaux rattachés aux activités obligatoires (cours, essai, mémoire, thèse) du programme. La réglementation touchant ce cours est contenue dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction du programme.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63284 Accompagnement au piano B I**
2 cr R AH T 0-5-0-1
L'objectif du cours est double. Il s'agit pour l'étudiant d'acquérir la maîtrise des exigences techniques et esthétiques du métier d'accompagnateur d'une part et, d'autre part, d'acquérir une connaissance approfondie des répertoires des chanteurs et instrumentistes de toutes catégories et une expérience qui lui permette non seulement d'interpréter les œuvres de ces différents répertoires mais également d'être pour son partenaire un guide sur qui s'appuyer en toutes circonstances.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63314 Grands ensembles I**
1 cr R AH A 2-1-0-0
Ce cours offre à l'étudiant une formation pratique dans un ensemble de type traditionnel (orchestre, harmonie, chorale) ou de jazz (jazz vocal, stage band). Le répertoire est choisi pour sa valeur pédagogique et esthétique, compte tenu du niveau général des participants. Les étudiants y sont formés en fonction des exigences et de la discipline de travail en vigueur dans les ensembles professionnels de même type.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63315 Grands ensembles II**
1 cr R AH A 2-1-0-0
Ce cours offre à l'étudiant une formation pratique dans un ensemble de type traditionnel (orchestre, harmonie, chorale) ou de jazz (jazz vocal, stage band). Le répertoire est choisi pour sa valeur pédagogique et esthétique, compte tenu du niveau général des participants. Les étudiants y sont formés en fonction des exigences et de la discipline de travail en vigueur dans les ensembles professionnels de même type.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63548 Instrument principal « DI » I**
4 cr AH T ¾-0-0-11¼
PR : MUS-19766
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63702 Atelier d'opéra A I**
1 cr AH AT 0-0-2-1
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63703 Atelier d'opéra A II**
1 cr AH AT 0-0-2-1
PR : MUS-63702
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63704 Atelier d'opéra A III**
1 cr AH AT 0-0-2-1
PR : MUS-63703
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63705 Atelier d'opéra A IV**
1 cr AH AT 0-0-2-1
PR : MUS-63704
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63706 Atelier d'opéra B I**
2 cr AH AT 0-0-4-2
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63707 Atelier d'opéra B II**
2 cr AH AT 0-0-4-2
PR : MUS-63706
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63708 Atelier d'opéra B III**
2 cr AH AT 0-0-4-2
PR : MUS-63707
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63709 Atelier d'opéra B IV**
2 cr AH RT 0-0-4-2
PR : MUS-63708
Assimilation de la partition et approfondissement parallèle du rôle sous ses multiples aspects scéniques.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63710 Instrument principal « DI » II**
4 cr AH T ¾-0-0-11¼
PR : MUS-63548
La réglementation des études instrumentales (exigences, modes d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63711 Instrument principal « DI » III**
4 cr AH T ¾-0-0-11¼
PR : MUS-63710
La réglementation des études instrumentales (exigences, mode et évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63712 Instrument principal « DI » IV (essai)**
6 cr* AH T ¾-0-0-17¼
PR : MUS-63711
La réglementation des études instrumentales (exigences, mode d'évaluation, etc.) est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63713 Accompagnement-musique de chambre I**
6 cr AH T 1-8-0-9
PR : MUS-19778
Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour aborder l'ensemble du répertoire de chambriste et d'accompagnateur, avec ses problèmes particuliers. D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63714 Accompagnement-musique de chambre II**
6 cr AH T 1-8-0-9
PR : MUS-63713
Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour aborder l'ensemble du répertoire de chambriste et d'accompagnateur, avec ses problèmes particuliers. D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63715 Accompagnement-musique de chambre III**
6 cr AH T 1-8-0-9
PR : MUS-63714
Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour aborder l'ensemble du répertoire de chambriste et d'accompagnateur, avec ses problèmes particuliers. D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63716 Accompagnement-musique de chambre IV (essai)**
6 cr AH T 1-8-0-9
PR : MUS-63715
Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour aborder l'ensemble du répertoire de chambriste et d'accompagnateur, avec ses problèmes particuliers. D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.
34.05 Faculté de musique Équipe de professeurs
- MUS-63717 Accompagnement au piano B II**
2 cr AH T 0-5-0-1
PR : MUS-63284
L'objectif de ce cours est double. Il s'agit pour l'étudiant d'apprendre à maîtriser des exigences techniques et esthétiques du métier d'accompagnateur d'une part, et, d'autre part, d'acquérir une connaissance approfondie des répertoires des chanteurs et instrumentistes de toutes catégories et une expérience qui lui permette non seulement d'interpréter les œuvres de ces différents répertoires, mais également d'être pour son partenaire un guide sur qui s'appuyer en toutes circonstances.
34.05 Faculté de musique
- MUS-63718 Accompagnement au piano B III**
2 cr AH T 0-5-0-1
PR : MUS-63717
L'objectif de ce cours est double. Il s'agit pour l'étudiant d'apprendre à maîtriser les exigences techniques et esthétiques du métier d'accompagnateur d'une part et, d'autre part, d'acquérir une connaissance approfondie des répertoires des chanteurs et instrumentistes de toutes catégories et une expérience qui lui permette non seulement d'interpréter les œuvres de ces différents répertoires mais également d'être pour son partenaire un guide sur qui s'appuyer en toutes circonstances.
34.05 Faculté de musique

Musique

MUS-63719 Accompagnement au piano B IV

2 cr AH T 0-5-0-1
PR : MUS-63718

L'objectif de ce cours est double. Il s'agit pour l'étudiant d'apprendre à maîtriser les exigences techniques et esthétiques du métier d'accompagnateur d'une part et, d'autre part, d'acquérir une connaissance approfondie des répertoires des chanteurs et instrumentistes de toutes catégories et une expérience qui lui permette non seulement d'interpréter les œuvres de ces différents répertoires mais également d'être pour son partenaire un guide sur qui s'appuyer en toutes circonstances.

34.05 Faculté de musique

MUS-63720 Séminaire en éducation musicale (doctorat)

3 cr AH S 3-0-0-6

Tout au long de son programme, l'étudiant doit participer à trois séances de travail par session, qui porteront sur son projet de recherche et sur des sujets propres à l'éducation musicale. L'inscription à ce cours est obligatoire dès la première session d'admission. La lettre M apparaîtra au bulletin trimestriel, en vertu de la formule pédagogique. La lettre P (succès) ou N (échec) sera remise à la fin du programme et sera basée sur la participation de l'étudiant.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-63721 Séminaire de doctorat (musicologie)

3 cr AH S 3-0-0-6

Problèmes de méthodologie appliquée à la thèse de chaque candidat.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-63780 Grands ensembles III

1 cr R AH A 0-3-0-0

Ce cours offre à l'étudiant une formation pratique dans un ensemble de type traditionnel (orchestre, harmonie, chorale) ou de jazz (jazz vocal, stage band). Le répertoire est choisi pour sa valeur pédagogique et esthétique, compte tenu du niveau général des participants. Les étudiants y sont formés en fonction des exigences et de la discipline de travail en vigueur dans les ensembles professionnels de même type.

34.05 Faculté de musique

MUS-63825 Séminaire I

3 cr R H LST 3-0-0-6

Ce cours peut prendre plusieurs orientations : analyse musicale, séminaires en musicologie, théories et systèmes musicaux, compositeurs et œuvres, fondements de l'interprétation, séminaire de direction chorale, séminaire en esthétique, etc. La description plus détaillée de ce cours et sa planification triennale sont contenues dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-63826 Séminaire II

3 cr R A LST 3-0-0-6

Ce cours peut prendre plusieurs orientations : analyse musicale, séminaires en musicologie, théories et systèmes musicaux, compositeurs et œuvres, fondements de l'interprétation, séminaire de direction chorale, séminaire en esthétique, etc. La description plus détaillée de ce cours et sa planification triennale sont contenues dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-63838 Examens de doctorat I

3 cr AHE 0-0-0-9

La réglementation de ces examens est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-63839 Examens de doctorat II

3 cr AHE 0-0-0-9

La réglementation de ces examens est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-63840 Examens de doctorat III

3 cr AHE 0-0-0-9

La réglementation de ces examens est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-63841 Examens de doctorat IV

3 cr AHE 0-0-0-9

La réglementation de ces examens est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-64117 Histoire de l'éducation musicale

3 cr A LS 3-0-0-6

Le cours a pour objet : la mise en lumière d'idées et de faits relatifs à l'enseignement de la musique en Occident, à partir de la critique d'un ensemble de sources premières; la mise en rapport des données du passé et du présent. La recherche des causes agit comme élément dynamique de l'étude.

34.05 Faculté de musique

MUS-64355 Orchestre - musique de chambre I

6 cr AH T 1-8-0-9

PR : MUS-19778

Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour embrasser le métier de musicien d'orchestre et de chambriste. Travail sur l'ensemble du répertoire et ses problèmes particuliers. Préparation à l'audition en vue de l'obtention d'un poste dans un orchestre (traits d'orchestre, lecture à vue, solo, etc.). D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-64356 Orchestre - musique de chambre II

6 cr AH T 1-8-0-9

PR : MUS-64355

Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour embrasser le métier de musicien d'orchestre et de chambriste. Travail sur l'ensemble du répertoire et ses problèmes particuliers. Préparation à l'audition en vue de l'obtention d'un poste dans un orchestre (traits d'orchestre, lecture à vue, solo, etc.). D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-64357 Orchestre - musique de chambre III

6 cr AH T 1-8-0-9

PR : MUS-64356

Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour embrasser le métier de musicien d'orchestre et de chambriste. Travail sur l'ensemble du répertoire et ses problèmes particuliers. Préparation à l'audition en vue de l'obtention d'un poste dans un orchestre (traits d'orchestre, lecture à vue, solo, etc.). D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-64358 Orchestre - musique de chambre IV (essai)

6 cr AH T 1-8-0-9

PR : MUS-64357

Ce cours amène l'étudiant à la maîtrise technique et esthétique qui lui est nécessaire pour embrasser le métier de musicien d'orchestre et de chambriste. Travail sur l'ensemble du répertoire et ses problèmes particuliers. Préparation à l'audition en vue de l'obtention d'un poste dans un orchestre (traits d'orchestre, lecture à vue, solo, etc.). D'une session à l'autre, l'étudiant préparera des œuvres stylistiquement différentes et d'instrumentation variée.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-64611 Harmonie : histoire et répertoire

3 cr H LT 3-0-0-6

Ce cours retrace l'important et long développement de l'harmonie (Wind band) en tant qu'institution sociale, artistique et pédagogique. L'origine et l'évolution du répertoire de l'harmonie seront également étudiées.

34.05 Faculté de musique

MUS-64889 Instrument secondaire

2 cr R AH R ½-0-0-5½

Ce cours s'adresse à des étudiants diplômés désireux de perfectionner leurs moyens d'expression et d'enrichir leurs connaissances musicales, par l'étude d'un instrument. La liste des instruments enseignés et la description des modalités d'inscription et d'encadrement figurent dans un document que l'on peut se procurer au secrétariat de la Faculté de musique.

34.05 Faculté de musique

MUS-65139 Essai

6 cr

La réglementation de l'essai est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant voudra bien se référer.

34.05 Faculté de musique

MUS-65223 Séminaire en éducation musicale

2 cr* AH S 2-0-0-4

Tout au long de son programme, l'étudiant doit participer à trois séances de travail par session, qui porteront sur son projet de recherche et sur des sujets propres à l'éducation musicale. L'inscription à ce cours est obligatoire dès la première session d'admission. La lettre M apparaîtra au bulletin, en vertu de la formule pédagogique. La lettre P (succès) ou N (échec) sera remise à la fin du programme et sera basée sur la participation de l'étudiant.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-65224 Practicum en éducation musicale (stage)

3 cr AH G 0-1-0-8

Ce practicum, dont le contenu varie selon les intérêts de l'étudiant, permet d'appliquer sur le terrain des principes, des méthodes ou des outils dans le domaine de l'éducation musicale.

34.05 Faculté de musique

Équipe de professeurs

MUS-65225 Technologie musicale

3 cr AH LST 3-0-0-6

Ce cours vise à faire connaître les principales avenues de recherche liées aux technologies éducatives en musique.

34.05 Faculté de musique

MUS-65420 Grands ensembles IV

1 cr R AH A 2-1-0-0

Ce cours offre à l'étudiant une formation pratique dans un ensemble de type traditionnel (orchestre, harmonie, chorale) ou de jazz (jazz vocal, stage band). Le répertoire est choisi pour sa valeur pédagogique et esthétique compte tenu du niveau général des participants. Les étudiants y sont formés en fonction

- des exigences et de la discipline de travail en vigueur dans les ensembles professionnels de même type.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65422 Jeu scénique d'opéra**
2 cr R AH T 0-0-3-3
Apprentissage des éléments musicaux et des techniques de jeu scénique inhérents à la pratique de l'opéra, à travers diverses scènes du répertoire.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65564 Enseignement des cordes I**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant des techniques de base d'un instrument à cordes (posture et tenue, jeu de l'archet, jeu du bras gauche), des approches contemporaines de la pédagogie des cordes, de l'organisation de l'enseignement instrumental, des relations professeur/élève, de l'étude du répertoire. Activités de concerts et observation de cours. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65565 Enseignement des cordes II**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant des techniques de base d'un instrument à cordes (posture et tenue, jeu de l'archet, jeu du bras gauche), des approches contemporaines de la pédagogie des cordes, de l'organisation de l'enseignement instrumental, des relations professeur/élève, de l'étude du répertoire. Activités de concerts et observation de cours. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65566 Enseignement des cordes III**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant des techniques de base d'un instrument à cordes (posture et tenue, jeu de l'archet, jeu du bras gauche), des approches contemporaines de la pédagogie des cordes, de l'organisation de l'enseignement instrumental, des relations professeur/élève, de l'étude du répertoire. Activités de concerts et observation de cours. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65567 Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki I**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner les cordes selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65568 Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki II**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner les cordes selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65569 Enseignement des cordes selon l'approche Suzuki III**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner les cordes selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65570 Practicum I**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à permettre aux participants d'enseigner sous la supervision d'un professeur qui leur fera des commentaires afin d'améliorer leur technique d'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65571 Practicum II**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à permettre aux participants d'enseigner sous la supervision d'un professeur qui leur fera des commentaires afin d'améliorer leur technique d'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65572 Enseignement du piano I**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant de la technique pianistique, de la pratique efficace, du développement de la musicalité, de la relation professeur/élève, de la comparaison de diverses méthodes, de l'étude de répertoires. Activités de concerts. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65573 Enseignement du piano II**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant de la technique pianistique, de la pratique efficace, du développement de la musicalité, de la relation professeur/élève, de la comparaison de diverses méthodes, de l'étude de répertoires. Activités de concerts. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65574 Enseignement du piano III**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours comporte des conférences, des cours de maître traitant de la technique pianistique, de la pratique efficace, du développement de la musicalité, de la relation professeur/élève, de la comparaison de diverses méthodes, de l'étude de répertoires. Activités de concerts. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65575 Enseignement du piano selon l'approche Suzuki I**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner le piano selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65576 Enseignement du piano selon l'approche Suzuki II**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner le piano selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65577 Enseignement du piano selon l'approche Suzuki III**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'enseigner le piano selon la méthode Suzuki. Connaissance de la philosophie, de la méthodologie et des techniques de la méthode Suzuki. Étude, exécution et audition de répertoires variés. Planification de l'enseignement. Observation de cours de maître. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65578 Rythmique Jaques-Dalcroze I**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours d'éducation musicale est fondé avant tout sur l'audition et sur une éducation du mouvement corporel fondée sur cette audition. On y recherche l'union du mouvement corporel avec le mouvement de la musique: une incarnation de la musique. L'étudiant abordera les diverses composantes de la rythmique Jaques-Dalcroze, soit la rythmique proprement dite, le solfège et l'improvisation. Il assistera à des cours donnés aux enfants. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65579 Rythmique Jaques-Dalcroze II**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours d'éducation musicale est fondé avant tout sur l'audition et sur une éducation du mouvement corporel fondée sur cette audition. On y recherche l'union du mouvement corporel avec le mouvement de la musique: une incarnation de la musique. L'étudiant abordera les diverses composantes de la rythmique Jaques-Dalcroze, soit la rythmique proprement dite, le solfège et l'improvisation. Il assistera à des cours donnés aux enfants. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-65580 Rythmique Jaques-Dalcroze III**
3 cr E LTD 3-0-3-3
Ce cours d'éducation musicale est fondé avant tout sur l'audition et sur une éducation du mouvement corporel fondée sur cette audition. On y recherche l'union du mouvement corporel avec le mouvement de la musique: une incarnation de la musique. L'étudiant abordera les diverses composantes de la rythmique Jaques-Dalcroze, soit la rythmique proprement dite, le solfège et l'improvisation. Il assistera à des cours donnés aux enfants. Travaux liés aux activités du cours. Évaluation selon les critères du deuxième cycle.
34.05 Faculté de musique
- MUS-66567 Composition III**
3 cr AH I 1-0-0-8
PR : MUS-61169
Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de développer et de perfectionner ses techniques d'écriture par la création d'œuvres musicales originales.
34.05 Faculté de musique

MUS-66568 Techniques et esthétiques des musiques nouvelles

3 cr AH LSTM 3-0-0-6

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des différentes esthétiques musicales et techniques de composition développées depuis le milieu du XX^e siècle.

34.05 Faculté de musique

P. Cadrin, É. Morin

MUS-66569 Séminaire en musique populaire

3 cr R AH LST 3-0-0-6

Ce cours peut prendre plusieurs orientations. Sa description plus détaillée et sa planification triennale sont contenues dans un document de régie interne auquel l'étudiant doit se référer.

34.05 Faculté de musique

S. Lacasse

MUS-66842 Projet dirigé I

1 cr R AHE T 0-0-0-3

Programme d'activités réalisé sous la supervision d'un professeur. Ces activités doivent se distinguer clairement des travaux rattachés aux activités obligatoires (cours, essai, mémoire) du programme. La réglementation détaillée touchant ce cours est contenue dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction du programme.

34.05 Faculté de musique

MUS-66843 Projet dirigé II

2 cr R AHE T 0-0-0-6

Programme d'activités réalisé sous la supervision d'un professeur. Ces activités doivent se distinguer clairement des travaux rattachés aux activités obligatoires (cours, essai, mémoire) du programme. La réglementation détaillée touchant ce cours est contenue dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction du programme.

34.05 Faculté de musique

MUS-66844 Projet dirigé III

3 cr R AHE T 0-0-0-9

Programme d'activités réalisé sous la supervision d'un professeur. Ces activités doivent se distinguer clairement des travaux rattachés aux activités obligatoires (cours, essai, mémoire) du programme. La réglementation détaillée touchant ce cours est contenue dans un document de régie interne que l'on peut se procurer auprès de la direction du programme.

34.05 Faculté de musique

MUS-67147 Ateliers en musique liturgique I

3 cr AH G 0-2-5-2

PR : THL-67146

CC : MUS-67148

À la lumière du cours THL-67146 La Musique liturgique, l'étudiant réalise un projet dans son milieu, adapté à son type d'intervention. Ce projet consiste à soumettre à l'analyse et à l'expérimentation les éléments suivants : le fonctionnement de l'équipe liturgique; la coordination des divers acteurs de la célébration; l'élaboration de célébrations cohérentes et unifiées; la pertinence des choix faits; la contribution musicale de l'étudiant à l'action liturgique. Le projet d'atelier doit avoir été approuvé par le professeur responsable et est encadré par un guide désigné par celui-ci. Un rapport sert à l'évaluation. Ce cours s'étale sur deux sessions (A et H).

34.05 Faculté de musique

MUS-67148 Ateliers en musique liturgique II

3 cr AH A 0-5-0-4

PR : THL-67146

CC : MUS-67147

Selon la spécialisation visée par l'étudiant, ces ateliers portent sur l'une des quatre orientations suivantes : la

cantillation; l'animation; la direction de chœur; le jeu de l'orgue et des autres instruments. Les problèmes propres à chacune des spécialités sont étudiés dans différents contextes. Des solutions sont élaborées, mises à l'essai et évaluées. Les interactions entre les quatre spécialités sont également explorées. Ce cours s'étale sur deux sessions (A et H).

34.05 Faculté de musique

NEUROBIOLOGIE**NRB-62257 Sujets spéciaux (neurobiologie)**

1 cr R

30.20 FM-Département de médecine

Le directeur du programme

NRB-62258 Sujets spéciaux (neurobiologie)

2 cr R

30.20 FM-Département de médecine

Le directeur du programme

NRB-63460 Revue de littérature

1 cr R AHE S 1-0-0-2

Présentations et discussions bimensuelles de travaux scientifiques en neurobiologie principalement axés sur les ganglions de la base et la plasticité neuronale. Les étudiants devront présenter au moins deux articles durant la session et participer activement à chacune des rencontres.

30.20 FM-Département de médecine

A. Parent

NRB-63462 Séminaire de neurobiologie

1 cr R E S 1-0-0-2

Présentation par les étudiants de leurs résultats expérimentaux récents, discussion et planification des recherches futures.

30.20 FM-Département de médecine

Le directeur du programme

NRB-64054 Les Neuromédiateurs

1 cr R AH LS 1-0-0-2

Le cours traite d'aspects morphologiques, biochimiques, physiologiques et pharmacologiques de la synthèse, du stockage, de la libération et du catabolisme des neurotransmetteurs et neuromodulateurs (acétylcholine, amines biogènes, acides aminés et peptides); il traite aussi des récepteurs membranaires et des effets des neuromédiateurs sur la membrane et à l'intérieur des neurones. Le cours est offert une fois tous les trois ans (s'informer à la direction du programme de neurobiologie). Il est préparé et présenté par des professeurs de plusieurs départements et des invités de l'extérieur de l'Université. L'accent est mis sur des notions récentes, présentées dans le cadre de connaissances classiques.

30.20 FM-Département de médecine

Équipe de professeurs

NRB-64056 La Motricité

1 cr R AH LS 1-0-0-2

Le cours traite d'aspects anatomiques, biochimiques, physiologiques, physiopathologiques et cliniques de la contraction musculaire et de son contrôle par les réflexes spinaux et les structures motrices supraspinales pour la production des mouvements et des postures. Le cours est offert une fois tous les trois ans (s'informer à la direction du programme de neurobiologie). Il est préparé et présenté par des professeurs de plusieurs départements et des invités de l'extérieur de l'Université. L'accent est mis sur des notions récentes, présentées dans le cadre de connaissances classiques.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

C. Capaday

NRB-64057 Les Noyaux gris centraux

1 cr R AH LS 1-0-0-2

Le cours traite de la phylogenèse, de l'histogenèse, de l'anatomie, des neuromédiateurs, de la physiologie, de

la physiopathologie et de la pharmacologie des noyaux gris centraux du télencéphale. Le cours est offert une fois tous les trois ans (s'informer à la direction du programme de neurobiologie). Il est préparé et présenté par des professeurs de plusieurs départements et des invités de l'extérieur de l'Université. L'accent est mis sur des notions récentes, présentées dans le cadre de connaissances classiques.

30.20 FM-Département de médecine

P. Bédard

NRB-64267 Neuropsychologie

1 cr AH LS 1-0-0-2

Introduction à la neuropsychologie expérimentale et clinique. Discussion de l'anatomie fonctionnelle du cerveau en relation avec les activités verbales, perceptives, gestuelles et mnémoniques. Principales manifestations comportementales des maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Modèle animal de l'amnésie. Troubles cognitifs associés aux lésions des lobes temporaux et frontaux.

33.05 FSS-École de psychologie

NRB-64776 Le Cortex cérébral

2 cr* R AH S 2-0-0-4

Le cours traite d'aspects anatomiques, physiologiques, histologiques et pathologiques du cortex cérébral, par exemple le traitement des informations sensorielles, les commandes motrices, la mémoire et des notions sur la pathologie des états mentaux et l'épilepsie. Le cours est offert une fois tous les trois ans (s'informer à la direction du programme de neurobiologie). Il est préparé et présenté par des professeurs de plusieurs départements et des invités de l'extérieur de l'Université. L'accent est mis sur des notions récentes présentées dans le cadre de connaissances classiques.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

M. Steriade

NRB-65460 Neuroscience I

3 cr A ILMPT 3-1-2-3

Cours de base obligatoire en neuroscience. Trois sections : 1. Fondements de l'organisation et de la fonction cellulaire dans le système nerveux; 2. La communication intercellulaire dans le système nerveux; 3. Le développement du système nerveux.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

D.M. Mougint

NRB-65703 Neuroscience II

3 cr H ILMPT 3-1-2-3

Cours de base obligatoire en neuroscience. Deux sections : 1. anatomie du système nerveux; 2. revue fonctionnelle du système nerveux central comprenant les systèmes sensoriels, le système moteur, le système limbique, les hautes fonctions mentales, les systèmes modulateurs, le système neuroendocrinien et le système nerveux autonome.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

Igor Timofeev

NRB-65732 Données récentes en neurosciences

3 cr R H ILS 3-0-0-6

PR : NRB-65460, NRB-65703

Présentation et discussion des découvertes récentes en neuroanatomie, neurophysiologie, neurochimie et neuropharmacologie.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

D. Mougint

NRB-66017 Examen de doctorat

1 cr AHE 0-0-0-3

PR : NRB-65460, NRB-65703

L'examen de doctorat a pour objectif de vérifier les connaissances générales de l'étudiant dans le domaine de la neurobiologie et dans les domaines connexes à son champ de recherche. Il a également pour but de vérifier si l'étudiant a une vision claire du projet de recherche qu'il se propose d'entreprendre et

- qu'il possède les aptitudes nécessaires pour le mener à bien. Il comporte une épreuve orale et une épreuve écrite.
30.20 FM-Département de médecine G. Drolet
- NRB-66229 Neuropsychopharmacologie**
3 cr AH ILS 3-0-0-6
PR : NRB-65460, NRB-65703
Le cours traite de différents thèmes de la neurobiologie des comportements et des émotions ainsi que des pathologies qui s'y rattachent (déficit de l'attention avec hyperactivité, schizophrénie, dépendance aux drogues, troubles de l'humeur, troubles gériatriques). Chaque cours sera consacré à l'étude approfondie de l'un de ces thèmes sous la supervision du responsable du cours et d'un collègue expert du domaine étudié.
30.20 FM-Département de médecine C. Rouillard
- NRB-66498 Histoire des neurosciences I**
2 cr AH L 2-0-0-4
Ce cours résume les principales étapes de l'évolution historique qui a façonné l'idée que l'homme se fait de son cerveau en tant qu'organe de connaissance. Cette introduction à l'histoire des neurosciences souligne les développements scientifiques majeurs qui jalonnent la période allant de l'époque gréco-romaine à la fin du XVIII^e siècle.
30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie A. Parent
- NRB-66570 La Moelle épinière**
3 cr AH L 3-0-0-6
Démystifier le rôle et l'importance des quelques milliards de neurones qui composent la moelle épinière en faisant état des connaissances de base ainsi que des découvertes récentes. Lectures suggérées et présentations orales sur la moelle épinière et l'intégration synaptique, la transmission de la douleur et le contrôle de la posture et de la marche.
30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie P. Guertin
- NRB-66586 De la molécule au réseau neuronal**
1 cr AH L 1-0-0-2
Chaque semaine, les participants peuvent explorer un sujet d'intérêt particulier du domaine des neurosciences. Ils peuvent choisir de présenter leurs propres travaux ou un article récent. Les présentations sont suivies d'une période de questions et de discussion. Les sujets abordés couvrent la neurobiologie moléculaire, cellulaire et systémique.
30.27 FM-Département de psychiatrie K. Toth
- NRB-66744 Histoire des neurosciences II**
2 cr A L 2-0-0-4
Cours magistraux sur l'histoire des neurosciences. Les cours ont pour but d'initier l'étudiant à l'aspect historique des neurosciences. Les sujets abordés couvriront l'ensemble du XIX^e siècle.
30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie A. Parent
- NRB-66748 Microscopie électronique : théorie et pratique**
1 cr A LT 1-1-1-0
L'examen à très forte résolution de spécimens biologiques requiert l'utilisation de la microscopie électronique. Grâce à une combinaison de cours magistraux et de travaux pratiques, le participant découvre l'histoire des diverses techniques de microscopie électronique allant de la microscopie à transmission à la tomographie électronique cryogénique, apprend la théorie relative au fonctionnement de la microscopie électronique par transmission et participe à la préparation et à l'analyse de divers échantillons sur un microscope de la dernière génération.
30.27 FM-Département de psychiatrie A. Sik
- NRB-66764 Données récentes en neurobiologie respiratoire**
3 cr R AHE ILS 3-0-0-6
PR : Autorisation du responsable
Présentations et discussions des découvertes récentes en neurobiologie respiratoire et dans les domaines connexes.
30.22 FM-Département de pédiatrie R. Kinkead, V. Joseph
- NRB-66941 Neurologie clinique**
2 cr AH GC 2-0-1-3
L'objectif du cours est l'intégration des sciences cliniques et fondamentales en neurosciences. Participation aux activités d'enseignement d'un département de sciences cliniques en neurologie pendant une période d'environ un mois. Participation aux clubs de lecture critique, aux cours de sciences de base, aux tournées de discussion clinique. Présentation des travaux de recherche de l'étudiant devant un auditoire de cliniciens. Activité intensive d'une durée d'un mois.
30.20 FM-Département de médecine N. Dupré
- NRB-66944 Technologies en émergence en biologie et en neurosciences**
1 cr AHE LS 1-0-0-2
Ce cours permet de découvrir les technologies en émergence en biologie moléculaire et cellulaire, de discuter et de comprendre comment les applications des découvertes récentes en génomique, en protéomique et en bioinformatique peuvent permettre d'améliorer la portée des travaux scientifiques en neurosciences.
30.27 FM-Département de psychiatrie L. Pellegrini
- NRB-66958 Club de lecture sur le motoneurone**
1 cr AH S 1-0-0-2
Le motoneurone constitue le dernier maillon de la chaîne neuronale contrôlant les muscles. Sa position de choix lui confère des propriétés uniques qui stimulent la réalisation de nombreuses études le concernant. Des articles scientifiques sont présentés par les étudiants, suivis d'échanges et de discussions afin de mieux comprendre son rôle et son pouvoir déterminants au sein du système nerveux central.
30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie P. Guertin
-
- NUTRITION**
- NTR-60157 Besoins nutritionnels de l'homme**
3 cr R AH LSM 3-0-0-6
Revue et analyse critique des travaux scientifiques récents pouvant servir à l'estimation des besoins nutritionnels de l'être humain et à l'établissement de standards nutritionnels. Dans ce cours, on traite, pour une population définie, de l'estimation des besoins nutritionnels, des principaux déterminants des besoins nutritionnels, des mesures anthropométriques, des méthodes d'évaluation des apports alimentaires, des indices biochimiques de l'état nutritionnel, etc. Le cours se donne sous forme d'exposés magistraux, d'ateliers de discussion et de séminaires.
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition T. Desrosiers
- NTR-60161 Séminaire I**
1 cr AHE S 1-0-0-2
Les étudiants et les professeurs du programme et, à l'occasion, des invités présentent, à partir de leurs lectures ou de leurs propres travaux, un exposé qui sert ensuite de base à une discussion générale. C'est dans le cadre de ce cours que les étudiants à la maîtrise communiquent, vers la fin de leur recherche, le résultat de leurs travaux.
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition A. Tchernoff
- NTR-61758 Biochimie de la nutrition**
3 cr A LS 3-0-0-6
Ce cours vise à faire l'intégration des connaissances fondamentales en biochimie, en physiologie et en métabolisme par leur application à des données d'ordre nutritionnel et comprend : revue des grandes voies métaboliques et de leur mécanisme de contrôle; néoglucogénèse; induction enzymatique; rythmes d'activités enzymatiques; influence métabolique de la prise alimentaire; adaptation des systèmes enzymatiques à l'ingestion alimentaire. Le cours se donne sous forme d'exposés magistraux auxquels l'étudiant aura à prendre part.
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition A. Tchernoff
- NTR-61869 Séminaire II**
1 cr R AH S
En cours d'études, l'étudiant doit présenter un séminaire dans lequel il fait état de l'avancement de son travail de recherche.
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition A. Tchernoff
- NTR-62360 Sujets spéciaux I (nutrition humaine)**
1 cr R
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
- NTR-62361 Sujets spéciaux II (nutrition humaine)**
2 cr R
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
- NTR-62362 Sujets spéciaux III (nutrition humaine)**
3 cr R
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition J. Zee
- NTR-62561 Étude des aliments IV**
3 cr A LSTM 3-0-3-3
PR : NTR-12313
Étude approfondie des propriétés physiques, chimiques et organoleptiques de certains aliments. L'étudiant effectue un travail personnel sur un sujet lié au thème général du cours et à son propre programme d'études.
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition J. Zee
- NTR-63194 Aliments : technologie et nutrition**
3 cr H LS 3-0-1-5
Dans ce cours, on présente les principaux aliments, leur composition, les procédés et manutentions conduisant à leur commercialisation et surtout leurs caractéristiques nutritionnelles. La partie principale du cours traite des transformations physicochimiques touchées dans la production industrielle d'aliments en relation avec les modifications de qualités nutritionnelles résultantes.
41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition J. Amiot
- NTR-64562 Nutrition et développement**
3 cr H SDTA 3-2-0-4
PR : NTR-12324
Le cours s'adresse à des étudiants qui ont déjà une base en sciences fondamentales de la nutrition et des besoins nutritionnels à travers les cycles de la vie. Revue des principaux problèmes de nutrition qui existent dans le Tiers-Monde, leurs conséquences et leurs déterminants avec attention particulière aux nourrissons, aux enfants de niveau préscolaire, aux femmes enceintes et allaitantes. Étude des méthodes rapides de diagnostic de la situation et d'analyse des besoins. Étude des principales stratégies d'intervention à favoriser pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des individus et des familles et de leurs conditions de succès. Accent particulier sur les liens

Océanographie

avec le développement, sur le travail interdisciplinaire et sur les stratégies basées sur la participation de la communauté.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
M. Beaudry

NTR-64876 Gestion de la qualité en diététique
3 cr AH LST 3-0-0-6

La gestion de la qualité et la pratique diététique. De l'approche du contrôle et de l'assurance qualité à la gestion intégrale de la qualité : l'amélioration continue, les indicateurs, le déploiement de la fonction qualité et la gestion stratégique de la qualité.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
D. Ouellet

NTR-66510 Examen de doctorat - volet écrit
2 cr AHE I 1-0-0-5

Ce cours comporte deux exigences. La première vise à vérifier si l'étudiant maîtrise les connaissances requises dans son domaine de spécialisation et que son projet de recherche est pertinent et conforme aux exigences du programme. L'étudiant doit présenter par écrit la revue de littérature, les hypothèses ou objectifs de sa recherche et la méthodologie proposée pour la réalisation de son projet. Pour la seconde exigence, l'étudiant effectuera, dans un intervalle de temps limité, un essai montrant la contribution éventuelle des résultats de sa recherche à l'établissement de nouvelles recommandations en matière de nutrition.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
H. Turgeon O'Brien, B. Lamarche

NTR-66511 Séminaire d'examen de doctorat
1 cr AHE S 1-0-0-2
CC : NTR-66510

Présentation orale du projet de recherche, suivie d'une période de questions. On s'attend à ce que l'étudiant démontre qu'il maîtrise son sujet, qu'il peut en préciser les objectifs et qu'il en réalise l'amplitude, l'originalité et les limites.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
B. Lamarche

NTR-67046 Alimentation fonctionnelle et santé cardiovasculaire
3 cr H 0-0-0-9

Ce cours vise à approfondir la compréhension de la pathologie et des facteurs de risque associés, les liens entre l'alimentation et le risque de maladies cardiovasculaires et les différentes approches nutritionnelles de prévention. Les nouvelles avenues (produits de santé naturels/nutraceutiques) dans ce secteur sont discutées. Les études rigoureuses des différentes « diètes à la mode » pour prévenir les maladies cardiovasculaires font également partie du contenu du cours.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
Benoît Lamarche

NTR-67047 Alimentation fonctionnelle, activité physique et performance
3 cr A 0-0-0-9

L'objectif de ce cours est de connaître les mécanismes des filières énergétiques jouant un rôle dans les différents types d'entraînement et la contribution des macronutriments et des micronutriments en cause comme sources énergétiques, facteurs ou cofacteurs. Ce cours vise également à faire l'analyse critique des différents aliments fonctionnels disponibles sur le marché en fonction de leur composition, des effets attribuables aux agents ergogéniques qu'ils contiennent, des formes disponibles, de la posologie et de leur application dans les différentes disciplines sportives selon diverses filières énergétiques.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition

NTR-67048 Nutriginomique
3 cr A 0-0-0-9

L'objectif de ce cours est d'actualiser les connaissances à la lumière de l'avancement de la recherche dans le domaine de la génomique et de la nutrition. L'étude des interactions entre les gènes et les nutriments fournis par l'alimentation est abordée, de même que l'effet de ces interactions sur la santé. Il est aussi question de la structure, de la régulation et du rôle des gènes jouant un rôle dans le métabolisme et le mode d'action des nutriments.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
Marie-Claude Vohl

NTR-67049 Antioxydants et santé
3 cr A 0-0-0-9

Ce cours a pour objectif de mieux comprendre le rôle du stress oxydatif (production de radicaux libres) dans le développement de différentes maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, respiratoires et neurodégénératives, le diabète et le cancer. Certains mécanismes générateurs de radicaux libres de même que l'importance et le rôle potentiel des antioxydants dans la prévention des maladies chroniques sont également discutés dans le cadre de ce cours. Il est aussi question des différentes sources d'antioxydants (naturels et synthétiques) et des résultats des plus importantes études d'intervention concernant les effets de la consommation d'antioxydants sur le risque de maladies chroniques.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
Charles Couillard

NTR-67050 Alimentation fonctionnelle et santé chez la femme
3 cr H 0-0-0-9

L'alimentation fonctionnelle constitue une avenue de choix pour aider à régulariser certaines fonctions biologiques liées au système hormonal de la femme ou encore compenser les effets néfastes de certains changements hormonaux. Ce cours présente, dans un premier temps, les notions nécessaires à la compréhension des changements hormonaux qui surviennent au cours de la vie d'une femme. Les liens entre ces conditions hormonales et les paramètres physiologiques comme la prise alimentaire, la composition corporelle, le métabolisme des lipides de même que l'ostéoporose et les maladies cardiovasculaires sont ensuite abordés. Par la suite, les effets potentiels de certains aliments fonctionnels sont passés en revue en se basant sur la littérature scientifique récente.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
André Tchernof

Océanographie

OCE-65966 Présentation des résultats de recherche
3 cr AHE A 0-0-0-9

Ce séminaire permet à l'étudiant, par une présentation orale d'une durée de 50 minutes, de présenter ses résultats de recherche. Il doit être terminé avant que la thèse soit soumise pour évaluation. L'étudiant présente les principaux aspects du projet de recherche : connaissances antérieures, objectifs poursuivis, méthodologie utilisée, résultats obtenus, interprétation des résultats et perspectives. Le séminaire, qui est public, se déroule devant le directeur et au moins deux membres du comité d'encadrement. L'étudiant doit réussir cette activité et aucune reprise n'est accordée.

36.02 FSG-Département de biologie
L. Johnson

OCE-65967 Nouveaux développements en océanographie
3 cr AH S 3-0-0-6

Cette activité consiste en un ensemble d'actions (ex. : cours, stage), proposées conjointement par le comité d'encadrement et l'étudiant. Ces actions doivent contribuer à développer l'autonomie, les compétences transversales, les habiletés connexes ou à élargir la

base de connaissances de l'étudiant. L'activité doit être approuvée par le responsable du programme de l'institution d'attache de l'étudiant (UQAR à Rimouski, Université Laval à Québec).

36.02 FSG-Département de biologie
M. Levasseur

OCE-65968 Examen doctoral
6 cr AHE A 0-0-0-18

Synthèse écrite et examen oral portant sur le cadre océanographique général du projet de recherche. Le niveau de la synthèse doit être au moins équivalent à celui de l'introduction générale d'une thèse de doctorat. En cas d'échec, une seule possibilité de reprise, à la session suivante.

36.02 FSG-Département de biologie
L. Johnson

OCE-65969 Présentation du projet de recherche
3 cr AHE A 0-0-0-9
PR : OCE-65968

L'objectif de cette activité est de permettre à l'étudiant de présenter son projet de recherche (problématique, objectifs, hypothèses, méthodologie et calendrier). Elle comporte deux étapes : un texte écrit (50 %) et une présentation orale (50 %). Au moins deux semaines avant le séminaire qui doit avoir lieu à la deuxième, troisième ou quatrième session d'inscription, l'étudiant remet à son comité un texte écrit qui décrit son projet de doctorat. L'étudiant doit réussir cette activité et aucune reprise n'est accordée.

36.02 FSG-Département de biologie
L. Johnson

ORTHOPHONIE

ORT-66260 Notions d'audiologie
3 cr A LT 3-0-3-3

Domaine d'intervention de l'audiologie. Prévention. Évaluation des déficiences, incapacités et situations de handicaps. Psychophysologie de l'audition, fonctions auditives de détection, de discrimination, d'identification et de localisation. Éléments de physique acoustique. Bases de l'audiométrie tonale et vocale chez l'enfant et l'adulte. Travaux pratiques.

30.08 FM-Département de réadaptation
F. Bergeron

ORT-66261 Développement normal du langage
3 cr A LT 3-0-3-3

Acquisition du langage sur les plans de la phonétique, de la phonologie, de la morphologie, du lexique, de la sémantique, de la syntaxe, de la pragmatique et du discours. Préalables au développement du langage. Mécanismes et stades du développement normal. Étude des aspects perceptivo-cognitifs et socio-affectifs. Travaux pratiques.

30.08 FM-Département de réadaptation
Audette Sylvestre

ORT-66262 Parole, langage et audition : anatomie et physiologie
3 cr A L 3-0-3-3

Anatomie et physiologie des systèmes auditif, respiratoire, phonatoire, articulaire et résonatoire. Embryologie et développement postnatal de ces systèmes. Fondements neurobiologiques de la parole, du langage et de l'audition et des fonctions cognitives et perceptivo-motrices.

30.08 FM-Département de réadaptation
F. Bergeron

ORT-66263 Analyse instrumentale de la parole
3 cr A LT 3-0-4-2

Étude des unités phoniques du français (du Québec) à l'aide de la cinéradiologie et de l'analyse acoustique assistée par ordinateur. Discrimination auditive, détermination et représentation des unités perçues. Liens entre les niveaux articulaire, acoustique, auditif et perceptif.

39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
P. Martin

- ORT-66264 Pratique professionnelle et premiers stages en orthophonie**
2 cr A LG 2-0-0-4
Modèles de prestation de services en milieu communautaire, hospitalier, de réadaptation, scolaire et en pratique privée. Éthique et règles de déontologie. Compétences nécessaires au travail en équipe multidisciplinaire. Législation dans les domaines de la santé et de l'éducation. Stage d'observation. Travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
Anne-Marie Lanoue
- ORT-66265 Stage 2**
1 cr A G 0-0-0-3
PR : ORT-66264, ORT-66274, ORT-66275
Initiation aux méthodes de diagnostic et d'évaluation des troubles de la parole et du langage. Développement d'habiletés à établir une relation thérapeutique et à appliquer, de façon graduelle et sous supervision professionnelle, ses connaissances à l'évaluation de l'étendue des problèmes ou déficits vécus par la personne et à la recommandation d'une intervention et des ressources appropriées. Le stage est réalisé dans un milieu permettant d'exposer l'étudiant à une variété de pathologies et de clientèles.
30.08 FM-Département de réadaptation
Anne-Marie Lanoue
- ORT-66266 Stage 3**
1 cr H G 0-0-0-3
PR : 44 crédits de cours du programme d'orthophonie
Ce stage vise à développer chez l'étudiant des attitudes et habiletés requises à l'intervention. En plus d'approfondir les techniques et méthodes de diagnostic, dont le diagnostic différentiel, les étudiants s'initieront à la mise en œuvre d'un plan d'intervention (objectifs, moyens, évaluation).
30.08 FM-Département de réadaptation
Anne-Marie Lanoue
- ORT-66267 Stage intensif en orthophonie**
6 cr E G 0-0-0-18
PR : ORT-66266, ORT-66272, ORT-66293
Ce stage permet à l'étudiant d'approfondir sa formation en assumant graduellement la prise en charge des interventions et en s'impliquant dans les activités professionnelles du milieu. Ce stage permet aussi d'acquérir certaines compétences pour un domaine particulier, pour une variété de pathologies et pour divers types de clientèles, tout en permettant la consolidation des attitudes et habiletés requises à l'intervention.
30.08 FM-Département de réadaptation
Anne-Marie Lanoue
- ORT-66268 Troubles développementaux du langage : intervention**
3 cr A LC 2-0-4-3
PR : ORT-66275
Modèles d'intervention utilisés dans l'adaptation et la réadaptation des troubles développementaux du langage. Approches individuelles et de groupe. Instrumentation du milieu de vie. Approches psycholinguistiques, neurolinguistiques, pragmatiques et environnementales adaptées aux troubles développementaux du langage. Travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
Audette Sylvestre
- ORT-66269 Intervention en déficience auditive**
3 cr A LC 3-0-3-3
PR : ORT-66261, ORT-66274, ORT-66275
Étude approfondie des caractéristiques du développement de la parole et du langage chez la personne présentant une déficience auditive. Principes et méthodes d'évaluation des incapacités et des situations de handicaps. Méthodes d'intervention. Travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
F. Bergeron
- ORT-66270 Troubles acquis du langage : intervention**
3 cr A LC 2-0-4-3
PR : ORT-66274
Étude approfondie des différents modèles d'intervention (restauration, réorganisation, facilitation) utilisés dans la rééducation des troubles acquis du langage et de la communication chez l'adulte cérébrolésé. Approches cognitive et pragmatique des troubles acquis du langage oral et écrit. Élaboration de plans d'intervention, étude de cas cliniques, travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
J. Macoir
- ORT-66271 Troubles neuromoteurs**
3 cr A LC 3-0-3-3
PR : ORT-66274, ORT-66275
Classification des dysarthries. Évaluation des troubles de la parole associés à des troubles neuromoteurs développementaux ou acquis et modèles d'intervention. Moyens de suppléance à la communication. Étude et évaluation des troubles de la déglutition et modèles d'intervention. Travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
Josée Allaire
- ORT-66274 Troubles acquis du langage**
3 cr H LC 3-0-3-3
PR : ORT-66261, ORT-66319
Étude approfondie des troubles acquis du langage, des atteintes cognitives associées et des problèmes de communication secondaires aux atteintes neurologiques centrales : séméiologie, manifestations cliniques, typologie. Étude des diverses approches d'évaluation et diagnostic différentiel. Évaluation des incapacités et situations de handicaps. Étude de cas cliniques et travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
J. Macoir
- ORT-66275 Troubles développementaux du langage**
3 cr H LC 3-0-3-3
PR : ORT-66261, ORT-66319
Étude des troubles de développement du langage (retards du langage, dysphasie). Étiologies et taxonomies. Principes et méthodes de dépistage et d'évaluation. Diagnostic et pronostic. Évaluation des incapacités et des situations de handicaps. Travaux pratiques.
30.08 FM-Département de réadaptation
Audette Sylvestre
- ORT-66293 Pratiques orthophoniques pour des populations particulières**
3 cr H L 3-0-3-3
PR : ORT-66268, ORT-66270
Intervention orthophonique auprès de personnes atteintes de troubles divers, syndromes ou déficiences multiples (paralysie cérébrale, autisme, déficience intellectuelle, etc.). Description générale des troubles, évaluation de la parole et du langage et intervention.
30.08 FM-Département de réadaptation
Lucie Bertrand
- ORT-66319 Psychologie cognitive du langage oral et écrit**
3 cr A L 3-0-3-3
Description et spécification de la structure et du fonctionnement des composantes du système linguistique responsables de la reconnaissance, de la compréhension et de la production des mots, des phrases et du discours. Localisation cérébrale des différents systèmes de traitement de l'information verbale et interrelation entre ces systèmes et les autres fonctions cognitives (fonctions attentionnelles, gnosiques, praxiques, mnésiques, exécutives).
30.08 FM-Département de réadaptation
J. Macoir
- ORT-66338 Essai**
6 cr H M 0-0-0-18
30.08 FM-Département de réadaptation
Équipe
- ORT-66508 Counseling et relation d'aide**
3 cr A LT 3-0-3-3
Habiletés de communication liées à la relation d'aide dans une approche centrée sur le client. Analyse de la demande, attitudes et techniques d'entretien, déroulement d'un entretien clinique, motivation, résistances. Différentes problématiques cliniques servent de support à l'atteinte des objectifs. Des méthodes pédagogiques variées ont été choisies (discussions, exposés, démonstrations, pratiques, jeux de rôle), de façon à suivre les quatre étapes d'acquisition d'une habileté (information, démonstration, pratique, rétroaction).
30.08 FM-Département de réadaptation
Audette Sylvestre
- ORT-66533 Méthodes de recherche en orthophonie**
2 cr H LCS 2-0-0-4
Ce cours vise à permettre aux étudiants de se familiariser avec les différentes étapes de la recherche (développement d'une problématique, principaux devis de recherche, méthodologies quantitative et qualitative, analyses, résultats et discussion) dans le but de développer les connaissances de base nécessaires à la compréhension et à la lecture critique des écrits scientifiques en orthophonie. Ces étapes seront discutées et illustrées à l'aide d'articles scientifiques. Le cours aura également pour but de démontrer l'importance d'intégrer les connaissances acquises en méthodologie de la recherche à la pratique clinique de l'orthophonie.
30.08 FM-Département de réadaptation
- ORT-66534 Séminaire d'intégration en orthophonie**
3 cr H LD 3-0-0-6
PR : 44 crédits de cours du programme d'orthophonie
Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'analyser les différentes dimensions de la pratique orthophonique telles que présentées dans les cours et dans les stages tout au long de leur formation. Il tend donc à établir des liens entre la théorie et la pratique et à discuter des conditions de la pratique orthophonique dans différents contextes de travail.
30.08 FM-Département de réadaptation
Groupe de professeurs
- ORT-67031 Troubles de la voix**
2 cr H LC 2-0-2-2
PR : ORT-66262, ORT-66263
Diagnostic différentiel et traitement des troubles de la voix chez l'enfant et l'adulte : physiologie de la respiration et de la phonation, pathologies de la voix (étiologies et caractéristiques cliniques), interventions thérapeutiques spécifiques des troubles de la voix.
30.08 FM-Département de réadaptation
- ORT-67032 Troubles de la résonance**
2 cr* H LC 2-0-2-2
PR : ORT-66262, ORT-66263
Diagnostic différentiel et traitement des troubles de la résonance chez l'enfant et l'adulte : physiologie du mécanisme vélopharyngé, pathologies de la résonance (étiologies et caractéristiques cliniques), perturbations du langage et de la parole associées à une fente labioalatale ou un trouble sévère de résonance, interventions thérapeutiques spécifiques des troubles de la résonance. Diagnostic différentiel et traitement des troubles de l'articulation d'origine fonctionnelle.
30.08 FM-Département de réadaptation

ORT-67033 Troubles de la fluidité
2 cr H LC 2-0-2-2
PR : ORT-66268, ORT-66270

Étude des troubles de la fluidité. Nature et étiologies. Facteurs théoriques et méthodologiques liés à l'évaluation et à l'intervention auprès des individus (enfants, adolescents et adultes) présentant de tels troubles.

30.08 FM-Département de réadaptation

PATHOLOGIE

PAT-62792 Microscopie électronique à transmission
2 cr H

Il s'agit d'un cours de base qui a pour objectif l'interprétation des altérations cellulaires élémentaires telles qu'elles sont observées en microscopie électronique à transmission, et ce dans les différents systèmes de l'organisme humain. Le cours se divise en deux parties : 15 leçons magistrales suivies d'une évaluation écrite; la seconde partie consiste en un travail personnel d'interprétation et de commentaires de l'étudiant à partir de matériel iconographique qui lui sera fourni.

30.05 FM-Département de biologie médicale
R. Lagacé

PAT-66577 Pathophysiologie et mesures diagnostiques
5 cr* A CLT 3-2-0-10

Ce cours fournit à l'étudiant des connaissances en sciences biologiques appliquées à la pratique de la néphrologie, pour le suivi des patients en dialyse ou en greffe rénale, et de la cardiologie, en ce qui a trait au suivi postopératoire des patients. Les différents systèmes sont révisés en s'attardant à des concepts cliniques qui aident l'infirmière à faire une évaluation des problèmes se rapportant à ces sphères d'activité; à faire un diagnostic différentiel et à apporter une thérapeutique adéquate. Mise en situation et travaux pratiques.

30.00 FM-Direction
Josée Villeneuve

PAT-66689 Pathophysiologie et mesures diagnostiques II
3 cr H LCT 3-0-3-3
PR : PAT-66577

Ce cours, d'une série de deux, fournit à l'étudiant des connaissances en sciences biologiques appliquées à la pratique de la néphrologie pour le suivi des patients en dialyse ou en greffe rénale et de la cardiologie en ce qui a trait au suivi postopératoire des patients. Les différents systèmes sont révisés en s'attardant à des concepts cliniques aidant l'infirmière à faire une évaluation des problèmes se rapportant à ces sphères d'activité; à faire un diagnostic différentiel et à apporter une thérapeutique adéquate. Mise en situation et travaux pratiques.

49.00 Faculté des sciences infirmières

PAT-67025 Pathophysiologie spécialisée en néphrologie
6 cr A LPCI 3-0-6-9

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser (reconnaître les indices, confronter les indices aux hypothèses, émettre des hypothèses, en arriver à des conclusions) les problèmes de santé individuels les plus fréquents se rapportant au système urinaire.

49.00 Faculté des sciences infirmières
Danielle Blondeau

PAT-67026 Pathophysiologie spécialisée en cardiologie
6 cr A LPT 3-0-6-9

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser (reconnaître les indices, émettre des hypothèses, confronter les indices aux hypothèses, en arriver à des conclusions) les problèmes de santé individuels les plus fréquents se rapportant au système cardiaque.

49.00 Faculté des sciences infirmières
Danielle Blondeau

PAT-67044 Pathophysiologie spécialisée (néphrologie)
6 cr H LPT 3-0-6-9

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure d'analyser (reconnaître les indices, confronter les indices aux hypothèses, émettre des hypothèses, en arriver à des conclusions) les problèmes de santé individuels les plus fréquents se rapportant au système urinaire.

30.00 FM-Direction

PAT-67045 Pathophysiologie spécialisée (cardiologie)
6 cr H LPT 3-0-6-9

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure d'analyser (reconnaître les indices, confronter les indices aux hypothèses, émettre des hypothèses, en arriver à des conclusions) les problèmes de santé individuels les plus fréquents se rapportant au système cardiovasculaire.

30.00 FM-Direction

PHARMACIE

PHA-62107 Sujets spéciaux (pharmacie)
1 cr R

Ce cours doit être un complément de formation scientifique ou technique pertinent à la formation de l'étudiant dans le cadre de son programme de recherche. Les objectifs, la description et le contenu du cours, le mode d'évaluation de même que le nombre de crédits alloués doivent être approuvés par le Comité de programme au début de la session d'inscription de l'étudiant. Le contenu pédagogique de ce cours ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse de l'étudiant.

44.00 Faculté de pharmacie
T. Di Paolo

PHA-62108 Sujets spéciaux (pharmacie)
2 cr R

Ce cours doit être un complément de formation scientifique ou technique pertinent à la formation de l'étudiant dans le cadre de son programme de recherche. Les objectifs, la description et le contenu du cours, le mode d'évaluation de même que le nombre de crédits alloués doivent être approuvés par le Comité de programme au début de la session d'inscription de l'étudiant. Le contenu pédagogique de ce cours ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse de l'étudiant.

44.00 Faculté de pharmacie
T. Di Paolo

PHA-62109 Sujets spéciaux (pharmacie)
3 cr R

Ce cours doit être un complément de formation scientifique ou technique pertinent à la formation de l'étudiant dans le cadre de son programme de recherche. Les objectifs, la description et le contenu du cours, le mode d'évaluation de même que le nombre de crédits alloués doivent être approuvés par le Comité de programme au début de la session d'inscription de l'étudiant. Le contenu pédagogique de ce cours ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse de l'étudiant.

44.00 Faculté de pharmacie
T. Di Paolo

PHA-62920 Thérapeutique des urgences
4 cr* E L 4-0-0-8

Pathophysiologie et pharmacothérapie des principales maladies rencontrées en soins d'urgence et soins intensifs. Choix thérapeutiques. Monitoring pharmacothérapeutique. Cas cliniques.

44.00 Faculté de pharmacie
J. Lefebvre

PHA-62969 Pharmacocinétique clinique
2 cr* E L 2-0-0-4

Modèles pharmacocinétiques mono et bicompartimentaux. Étude de l'effet de certains états physiologiques et pathologiques sur la pharmacocinétique de certains médicaments.

Pharmacocinétique clinique de certains médicaments dosés en milieu hospitalier.

44.00 Faculté de pharmacie
C. Simard

PHA-63107 Nutrition entérale et parentérale
2 cr* E L 2-0-0-4

Ce cours a pour but de fournir les connaissances requises pour assurer une nutrition entérale ou parentérale (NEP) optimale. Seront abordées l'évaluation de l'état et des besoins nutritionnels chez différents malades, les indications et les complications de la NEP de même que la préparation et l'administration des solutions servant à la NEP.

44.00 Faculté de pharmacie
C. Vézina

PHA-63108 Pharmacothérapie du cancer
2 cr* A L 2-0-0-4
CC : PHA-65394

Ce cours s'intéresse aux cancers les plus fréquents, à leur étiologie, aux facteurs de risque et à leur traitement. On y revoit également la pharmacologie des antinéoplasiques. Les principales complications du cancer et leur traitement y sont abordés. Enfin, le cours vise à sensibiliser le pharmacien sur son rôle dans le traitement du cancer.

44.00 Faculté de pharmacie
A. Dionne

PHA-63110 Gestion en pharmacie d'hôpital
3 cr* E LS 3-0-0-6

Introduction à certains concepts de gestion de base. Définition de la pharmacie par rapport à l'hôpital, aux autres services et aux unités de soins. Définition des activités propres à la pharmacie et des procédures qui s'y rapportent. Interrelations entre les membres de l'équipe de la santé. Responsabilités du pharmacien face aux exigences de la loi et des contrôles établis. Gestion du personnel, relations de travail et syndicalisme en milieu hospitalier.

44.00 Faculté de pharmacie
J.F. Bussièrès

PHA-63111 Essai
6 cr* H 0-0-0-18

Travail long consistant en une contribution de l'étudiant à un aspect scientifique, clinique ou administratif de la pharmacie d'hôpital. Il s'agit d'une activité qui nécessite une participation sur le terrain puisqu'on veut que l'étudiant développe et démontre des aptitudes à conceptualiser, planifier et réaliser un projet lié à la pratique de la pharmacie en milieu hospitalier. À cet effet, il doit faire appel aux qualités de persévérance, de leadership et d'imagination nécessaires au pharmacien d'hôpital. Il doit définir le sujet en relation avec un cadre théorique, formuler les objectifs opérationnels de son travail, obtenir les autorisations nécessaires, construire ses instruments de travail, planifier son horaire, recueillir les données, analyser les résultats et évaluer son action. Enfin au terme de son projet, il rédige un rapport et le présente à la communauté pharmaceutique.

44.00 Faculté de pharmacie
C. Vézina

PHA-63654 Séminaire de maîtrise
1 cr R AHE S 0-0-1-2

Ce séminaire a pour but d'initier les étudiants à présenter une problématique de recherche, à développer un sens critique au sujet des données existantes pertinentes à leur projet de recherche et à présenter et discuter leurs résultats de recherche par rapport aux connaissances actuelles. L'accent sera mis sur le deuxième ou le troisième objectif selon le degré d'avancement des travaux de recherche de l'étudiant.

44.00 Faculté de pharmacie
T. Di Paolo

PHA-64551 Pharmacologie I

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours a pour but d'encadrer méthodologiquement l'étudiant devant accomplir un essai, un mémoire ou une thèse, dans un champ d'application pertinent à la pharmacologie ou à la pratique de la pharmacie. L'apprentissage s'appuie sur l'élaboration d'un protocole permettant de préparer une recherche sur un problème pertinent au champ d'études.

44.00 Faculté de pharmacie

M. Dorval

PHA-64743 Projet de recherche

2 cr* R AHE S 1-0-0-5

Ce cours consiste en deux parties. Premièrement, une revue de la littérature portant sur le projet de recherche de l'étudiant est demandée. Cette revue fera l'objet d'une présentation orale de 30 minutes, suivie d'une période de questions. Deuxièmement, un texte écrit de 5 pages, excluant les références, portant sur le projet de recherche est demandé. Ce document inclura une brève introduction, l'hypothèse de la recherche, l'objectif, la description de la méthodologie retenue, ainsi qu'un échéancier pour la réalisation du protocole de recherche. Ce cours sera habituellement suivi à la première session de la maîtrise.

44.00 Faculté de pharmacie

T. Di Paolo

PHA-64784 Maladies infectieuses

2 cr E LC 2-0-0-4

L'objectif général de ce cours est d'intégrer les principes de base de pathophysiologie des maladies infectieuses, de leur pharmacothérapie et de la pharmacocinétique des antimicrobiens afin d'élaborer un plan thérapeutique optimal. Les maladies infectieuses visées par ce cours comprennent : infections ostéo-articulaires et des tissus mous, fièvre chez les neutropéniques, infections chirurgicales et prophylaxie, infections des voies respiratoires inférieures, infections intra-abdominales, infection à VIH et infections chez les sidéens, bactériémie et choc septique et les infections chez les enfants.

44.00 Faculté de pharmacie

J. Longtin

PHA-65098 Articles, thèses et demandes de subvention

2 cr AH S 2-0-0-4

Ce cours multidisciplinaire dans le domaine de la santé vise à préparer l'étudiant à la rédaction de mémoires, de thèses et de publications et aux exposés oraux. Les différentes parties de ces outils et leurs objectifs sont discutés. Les erreurs les plus courantes sont soulignées. L'étudiant doit présenter un article et une communication orale.

44.00 Faculté de pharmacie

A. Castonguay

PHA-65172 Soins pharmaceutiques en milieu ambulatorio

3 cr AH CST 2-0-1-6

Ce cours vise à intégrer la démarche de soins pharmaceutiques à la pratique de la pharmacie communautaire. Le pharmacien oriente sa pratique vers des soins pharmaceutiques auprès de sa clientèle régulière. De concert avec le patient et les autres professionnels de la santé, le pharmacien participe à la promotion de la santé, prévient la maladie, évalue, surveille, initie et modifie la pharmacothérapie afin d'assurer la sécurité, l'efficacité et l'efficacité du régime médicamenteux. Un crédit est réservé au transfert des notions théoriques à l'intervention pratique dans un milieu de travail en pharmacie communautaire.

44.00 Faculté de pharmacie

G. Tirman

PHA-65177 Communication de l'information pharmaceutique

3 cr AH CST 3-0-0-6

Ce cours permet l'acquisition d'habiletés et le développement d'attitudes et d'aptitudes à la communication efficace pour transmettre

verbalement les conseils aux patients et répondre aux besoins d'information pharmacothérapeutique des professionnels de la santé et des services sociaux. Des habiletés d'écriture seront maîtrisées, entre autres, par la rédaction d'articles de revues scientifiques, d'opinions pharmaceutiques et de communiqués. Le pharmacien apprendra à faire une recherche bibliographique, à analyser, critiquer et classer les articles de revues scientifiques. Au terme de ce cours, il maîtrisera les nouvelles technologies de l'information, notamment en utilisant le réseau Internet.

44.00 Faculté de pharmacie

M. Desgagné

PHA-65191 Pharmacothérapie ambulatoire en gériatrie

3 cr AH CST 2-0-1-6

PR : PHA-65172

Ce cours met à jour les connaissances sur les principales pharmacothérapies des maladies affectant les personnes âgées, en particulier les maladies des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, nerveux et gastro-intestinal. Le pharmacien adapte et perfectionne, entre autres, ses techniques de conseil aux patients âgés et la qualité de ses opinions pharmaceutiques.

44.00 Faculté de pharmacie

M. Richer

PHA-65192 Pharmacothérapie ambulatoire en périnatalité

3 cr AH CST 2-0-1-6

PR : PHA-65172

Ce cours met à jour les connaissances sur les principaux problèmes de santé des femmes enceintes ou qui allaitent, en particulier le diabète gestationnel et l'éclampsie. Les problèmes liés à la pharmacothérapie particuliers à ces populations sont discutés et les plans de soins sont élaborés. Un crédit est réservé à l'application des connaissances acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie orientée vers la périnatalité.

44.00 Faculté de pharmacie

L. Beaulac-Baillargeon

PHA-65193 Pharmacothérapie ambulatoire en pédiatrie

3 cr A CST 2-0-1-6

PR : PHA-65172

Ce cours met à jour les connaissances sur les principales pharmacothérapies des maladies affectant les enfants âgés d'un mois à 15 ans, en particulier les maladies infantiles, les infections et les allergies. Un crédit est réservé à l'application des connaissances acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie orientée vers la clientèle pédiatrique.

44.00 Faculté de pharmacie

G. Tirman

PHA-65203 Stage en milieu clinique

3 cr E G 0-0-6-3

PR : PHA-65172, PHA-65177

Le stage à option vise à développer des compétences supplémentaires liées à la pratique clinique de la pharmacie. Le pharmacien peut choisir un milieu de stage privé (pharmacie d'officine) ou public (centre hospitalier, centre d'accueil, CLSC) et le domaine d'activités qu'il entend explorer. Conjointement avec le responsable de la formation pratique, le pharmacien établit un calendrier d'activités de stage et un contrat d'apprentissage incluant un plan stratégique d'interventions pharmaceutiques cliniques (planification des activités, modalités d'intervention et évaluation). Le projet de stage devra être approuvé par le Comité de programme.

44.00 Faculté de pharmacie

M. Richer

PHA-65205 Interventions pharmaceutiques en milieu ambulatorio

3 cr AH ST 2-0-1-6

Ce cours vise à rendre la pharmacienne ou le pharmacien capable d'évaluer et d'intervenir selon le degré d'urgence en utilisant une approche par symptômes. Il permet également de procéder à des

interventions pharmaceutiques à la pharmacie et au domicile, notamment lors de problèmes abdominaux, psychiatriques, dermatologiques, oculaires, oropharyngés ou thoraciques. Les analyses de laboratoire fréquemment utilisées en milieu ambulatorio sont discutées.

44.00 Faculté de pharmacie

G. Tirman

PHA-65213 Stage en milieu communautaire

3 cr AHE G 0-0-6-3

PR : Tous les cours obligatoires du diplôme

Le stage vise à intégrer les connaissances et les compétences acquises à la pratique quotidienne de la pharmacie communautaire. Les besoins et les intérêts du pharmacien sont discutés avec le responsable de la formation pratique. Conjointement avec cette personne, le pharmacien établit un calendrier d'activités de stage, un contrat d'apprentissage incluant un plan stratégique d'interventions pharmaceutiques cliniques auprès d'une population spéciale ou dans des situations particulières (planification des activités, modalités d'intervention et évaluation).

44.00 Faculté de pharmacie

M. Richer

PHA-65394 Étude de cas en cancérothérapie

1 cr A C 1-0-0-2

CC : PHA-63108

Ce cours consiste en un travail long où l'étudiant doit appliquer la démarche des soins pharmaceutiques à un patient atteint de cancer en tenant compte des options thérapeutiques possibles et en effectuant le suivi des interventions.

44.00 Faculté de pharmacie

A. Dionne

PHA-65465 Examen de doctorat

4 cr AHE LS 0-0-0-12

L'examen de doctorat est obligatoire pour tout étudiant inscrit au programme de doctorat en pharmacie. La formule de l'examen comporte une partie écrite et une partie orale. Le but de l'examen est de déterminer si l'étudiant maîtrise son sujet de recherche et s'il a acquis les connaissances les plus poussées de sa discipline de recherche. Les modalités de cet examen sont définies par le Comité de programme et l'étudiant doit le passer avant la fin de la deuxième session d'inscription, sauf pour l'étudiant dont le domaine de recherche est la pharmacologie-épidémiologie où l'examen doit avoir lieu avant la fin de la quatrième session d'inscription. En cas d'échec, une seule possibilité de reprise est offerte dans un délai déterminé par le comité d'évaluation. La réglementation de l'examen est contenue dans un document de régie interne auquel l'étudiant devra se référer.

44.00 Faculté de pharmacie

T. Di Paolo

PHA-65466 Séminaire de doctorat

1 cr AHE S 0-0-0-3

PR : PHA-65465

Ce cours s'adresse aux étudiants du doctorat. Chaque étudiant est tenu de présenter dans un exposé la problématique, la méthodologie, ainsi qu'une partie importante ou la totalité de ses résultats de recherche. Une période de questions et de discussion fait suite à la présentation. Ce cours doit être suivi avant le dépôt initial de la thèse de l'étudiant pour évaluation.

44.00 Faculté de pharmacie

T. Di Paolo

PHA-65704 Introduction : développement pharmaceutique

1 cr AH S 2-0-0-1

Étude des étapes du développement des produits pharmaceutiques, biopharmaceutiques et des instruments médicaux. Identification des principaux intervenants, y compris les organismes réglementaires canadiens, européens et des États-Unis d'Amérique, de même que des entreprises de recherches contractuelles.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-65705 Phases II - III et bonne pratique clinique

3 cr AH CL 3-0-0-6

Les exigences réglementaires et scientifiques pour chacune des phases cliniques (II, III et IV) du développement d'un produit pharmaceutique. Les responsabilités des différents intervenants en matière de bonne pratique clinique. Préparation en vue d'un audit de qualité ou d'inspection. Notions de base sur la recherche clinique : gestion de projet, biostatistique, matériel d'étude clinique, pharmacoeconomie, gestion des données, etc.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-65845 Études précliniques et bonnes pratiques de laboratoire

2 cr AH CL 3-0-0-3

Étude des bonnes pratiques de laboratoire (BPL) nord-américaines et internationales; connaissance des exigences réglementaires et scientifiques des études précliniques; acquisition de notions fondamentales en pharmacologie et toxicologie animale; préparation en vue d'un audit de qualité ou d'une inspection; révision des responsabilités des différents intervenants.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-65913 Étude de phase I et bonnes pratiques de fabrication

2 cr AH CL 3-0-0-3

Étude des bonnes pratiques de fabrication (BPF) nord-américaines et internationales; connaissance des exigences réglementaires et scientifiques des études cliniques de « Phase I » liées au développement des médicaments innovateurs et génériques; acquisition de notions sur la bioéquivalence, la pharmacocinétique et la pharmacodynamie; préparation en vue d'un audit de qualité ou d'une inspection.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-65930 Multisujets

3 cr AH CL 4-0-0-5

Étude des fonctions de l'entreprise liées au développement de produits pharmaceutiques, notamment les fonctions de recherche et développement, de marketing et de gestion. L'environnement légal et réglementaire de l'entreprise est examiné sous l'angle des lois et règlements provinciaux, nationaux et internationaux.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-66205 Préparation de produits stériles en pharmacie communautaire

2 cr IT 1-0-2-3

Ce cours vise à fournir les connaissances et les habiletés nécessaires à la préparation de produits stériles en pharmacie communautaire. Les points suivants sont abordés : principes d'asepsie, application des techniques aseptiques, méthodes de travail sous une hotte stérile, étiquetage des produits stériles et aspects pratiques touchant l'administration des médicaments par voie parentérale à domicile.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Vézina

PHA-66427 La Communication en pharmacie

1 cr AHE CL 1-0-1-1

Ce cours permet aux pharmaciens d'acquérir des habiletés et des techniques de base de la communication en pharmacie. Il vise l'amélioration des interventions en consultation pharmaceutique et présente des stratégies pour éliminer les obstacles à la communication.

44.00 Faculté de pharmacie

R. Caron

PHA-66578 Pharmacologie et pratique infirmière avancée

3 cr H SLT 3-0-0-6

Les principes de pharmacologie sont appliqués à la pratique infirmière avancée pour des clientèles d'adultes et de personnes âgées. Y sont présentées les procédures de prescription, d'administration et de surveillance d'une variété de médicaments utilisés pour traiter les troubles physiques les plus fréquemment décelés en pratique infirmière. Les conséquences résultant d'interactions médicamenteuses sont également abordées, de même que les réactions adverses découlant de l'automédication et de la surutilisation de médicaments. Travaux pratiques.

44.00 Faculté de pharmacie

L. Beaulac-Baillargeon

PHA-66658 Essais précliniques et bonnes pratiques de laboratoire

2 cr AH CL 2-0-0-4

Étude des bonnes pratiques de laboratoire (BPL) nord-américaines et internationales; connaissance des exigences réglementaires et scientifiques des études précliniques; acquisition de notions fondamentales en pharmacologie et toxicologie animale; préparation en vue d'un audit de qualité ou d'une inspection; révision des responsabilités des différents intervenants. La rédaction d'un travail qui fait le lien entre les notions du cours et les travaux de recherche de l'étudiant permet l'intégration des connaissances.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-66659 Essais cliniques et bonnes pratiques cliniques

2 cr AH CL 3-0-0-3

Les exigences réglementaires et scientifiques pour chacune des phases cliniques (II, III et IV) du développement d'un produit pharmaceutique. Les responsabilités des différents intervenants en matière de bonnes pratiques cliniques. Préparation en vue d'un audit de qualité ou d'inspection. Notions de base sur la recherche clinique : gestion de projet, biostatistique, matériel d'étude clinique, pharmacoeconomie, gestion des données, etc. L'étudiant doit faire une analyse critique du domaine.

44.00 Faculté de pharmacie

M.-C. Boivin

PHA-66686 Formation des superviseurs

1 cr AHE L 1-0-2-0

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la supervision clinique en pharmacie. Les notions de qualités et de compétences d'un bon superviseur, de rétroaction des stagiaires et de gestion du temps dans un contexte de supervision sont abordés.

44.00 Faculté de pharmacie

A. Dionne

PHA-66708 Stage d'intégration en établissement de santé

2 cr E G 0-0-6-0

CC : PHA-64784, PHA-62969, PHA-62920

Ce premier stage vise l'intégration de l'étudiant à son milieu d'accueil. Les activités suivantes sont effectuées : familiarisation avec le fonctionnement du Département de pharmacie, activités de validation des ordonnances, préparations stériles et d'antinéoplasiques. L'étudiant prend aussi connaissance de son sujet d'essai.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66709 Stage en établissement de santé I

2 cr G 0-0-6-0

PR : PHA-66708

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les

différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66710 Stage en établissement de santé II

2 cr G 0-0-6-0

PR : PHA-66708

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66711 Stage en établissement de santé III

2 cr G 0-0-6-0

PR : PHA-66708

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66712 Stage en établissement de santé IV

2 cr G 0-0-6-0

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66713 Stage en établissement de santé V

2 cr G 0-0-6-0

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66714 Stage en établissement de santé VI

3 cr G 0-0-9-0

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques,

communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66715 Stage en établissement de santé VII

3 cr G 0-0-9-0

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66716 Stage en établissement de santé VIII

3 cr G 0-0-9-0

Ce stage vise à développer la compétence nécessaire à la pratique de la pharmacie en établissement de santé. Il s'intéresse à divers aspects de la pratique en pharmacie hospitalière : soins pharmaceutiques, communication d'information sur le médicament; contrôle de l'utilisation des médicaments; préparation des médicaments; activités administratives. Les différents stages s'effectuent sur des unités de soins avec des spécialités médicales et des clientèles variées. L'étudiant acquiert graduellement l'autonomie nécessaire à la prestation de soins directs aux patients.

44.00 Faculté de pharmacie

C. Brunelle

PHA-66717 Stage en information sur les médicaments basée sur la preuve

2 cr G 0-0-6-0

Ce stage a pour objectif de développer chez l'étudiant, des habiletés en information pharmacothérapeutique. Les activités proposées permettent l'acquisition des connaissances nécessaires à l'évaluation et à l'analyse de l'information ainsi que la maîtrise de techniques de recherche efficaces. La communication écrite et verbale des informations et l'utilisation de données fondées sur les preuves scientifiques sont aussi discutées. Le stage est constitué d'une semaine de formation préparatoire et de deux semaines d'activités pratiques au Centre d'information sur le médicament (CIM).

44.00 Faculté de pharmacie

L. Beaulac-Baillargeon

PHA-66940 Essais de phase I et bonnes pratiques de fabrication

2 cr AH CL 3-0-0-3

Études des bonnes pratiques de fabrication (BPF) nord-américaines et internationales; connaissance des exigences réglementaires et scientifiques des études cliniques de « Phase I » liées au développement des médicaments innovateurs et génériques; acquisition de notions sur la bioéquivalence, la pharmacocinétique et la pharmacodynamie; préparation en vue d'un audit de qualité ou d'une inspection. La rédaction d'un travail qui fait le lien entre les notions du cours et les travaux de recherche de l'étudiant permet l'intégration des connaissances.

44.00 Faculté de pharmacie

P.M. Bélanger

PHARMACOLOGIE

PHC-61897 Théorie des récepteurs

2 cr A LSM 2-0-0-4

Concepts et principes généraux. Utilisation d'exemples précis pour traiter les aspects suivants : relations structure/activité, méthodes d'étude, récepteurs et seconds messagers, biologie et pharmacologie moléculaires des récepteurs, cinétique de l'interaction ligand/récepteur, notions d'allotérie et de coopérativité, pathologies et altérations de la réponse ligand/récepteur, ontogénie des récepteurs, régulation des récepteurs, modèles de récepteurs transmembranaires couplés aux protéines G, à une activité tyrosine kinase ou à une activité sérine/thréonine kinase, récepteurs de type intégrines, modèles de récepteurs nucléaires.

30.20 FM-Département de médecine

J. Huot

PHC-61899 Principes de pharmacologie et toxicologie

2 cr H LI 2-0-0-4

Ce cours traite des divers concepts et principes de la pharmacodynamie et de la pharmacocinétique. Parmi les nombreux sujets traités, on retrouve le mode d'action, l'absorption, la distribution et l'élimination des médicaments, la tolérance, la dépendance et la résistance médicamenteuses, le traitement des intoxications, les interactions médicamenteuses, etc. Ce cours qui s'adresse aux étudiants des 2^e et 3^e cycles, permet d'acquies une excellente formation de base dans une discipline, pharmacologie, ouverte sur le monde de la recherche et de la médecine.

30.20 FM-Département de médecine

F. Rioux

PHC-62355 Sujets spéciaux (pharmacologie)

1 cr R

30.20 FM-Département de médecine

F. Rioux

PHC-64964 Physiologie des canaux ioniques

2 cr H LT 2-0-0-4

Ce cours propose une introduction à la biophysique des membranes biologiques. Il traitera des notions de potentiel de repos, de potentiel d'action et de propagation de l'activité électrique dans les tissus excitables. Les méthodes d'enregistrement des courants ioniques seront présentées. Les propriétés électrophysiologiques et pharmacologiques des canaux ioniques seront décrites; leur biologie moléculaire et leur physiopathologie seront abordées.

30.20 FM-Département de médecine

P. Daleau, M. Chahine

PHC-66924 Pharmacologie en cardiologie

3 cr A LC 3-0-0-6

PR : PHA-66578

L'étudiante acquiert les principes de la pharmacologie clinique en cardiologie. On s'attarde à la médication utilisée dans l'hypertension, l'angine, l'infarctus, le choc cardiogénique, les arythmies de même que les maladies artérielles et veineuses périphériques et la prévention cardiovasculaire. Ce cours s'adresse aux infirmières du programme d'infirmières praticiennes spécialisées, option cardiologie.

49.00 Faculté des sciences infirmières

PHC-66925 Pharmacologie en néphrologie

3 cr A LC 3-0-0-6

PR : PHA-66578

L'étudiante acquiert les principes de la pharmacologie clinique en néphrologie. Le traitement de l'insuffisance rénale, et des complications qui y sont associées, est également exploré. L'étudiante approfondit en particulier la médication utilisée dans l'hypertension, l'anémie, les dyslipidémies, les maladies vasculaires, l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la greffe rénale.

49.00 Faculté des sciences infirmières

PHILOSOPHIE

PHI-61568 Philosophie grecque

3 cr R AH ST 3-0-0-6

Étude approfondie de la pensée des grands philosophes grecs, surtout Platon, Aristote, les principaux néoplatoniciens. On procède par alternance, selon les sessions, mais toujours en concentrant les efforts autour de quelques œuvres ou thèmes majeurs.

40.00 Faculté de philosophie

T. De Koninck

PHI-62335 Sujets spéciaux (philosophie)

3 cr* R

40.00 Faculté de philosophie

PHI-62357 Sujets spéciaux (philosophie)

3 cr R

40.00 Faculté de philosophie

PHI-62387 Sujets spéciaux (philosophie)

3 cr R

40.00 Faculté de philosophie

PHI-62388 Sujets spéciaux (philosophie)

3 cr R

40.00 Faculté de philosophie

PHI-62728 Lectures en philosophie des sciences

3 cr R AH SLT 3-0-0-6

Par la lecture de quelques ouvrages classiques, ce cours vise à entamer une étude en profondeur des grands thèmes en philosophie des sciences et de la nature, tels que : nature, causalité, mouvement, lieu, temps, évolution, valeur des explications scientifiques et philosophiques du monde, etc. Ce cours, qui se donnera sous forme de séminaire, s'adresse aussi bien aux étudiants des sciences qu'aux étudiants de philosophie. Une bibliographie sera proposée avant le début du cours, afin de permettre à l'étudiant de faire son choix de thème ou d'auteur aussitôt que possible.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-62729 Analyse des discours

3 cr R AH S 3-0-0-6

Dans le cadre des travaux du Groupe de recherche en analyse des discours (GRAD), le but de ce séminaire est d'explorer les rapports entre la philosophie, le féminisme et la pensée utopique considérée dans sa portée historiogène.

40.00 Faculté de philosophie

G. Bouchard

PHI-62998 Recherches en éthique médicale et environnementale

3 cr R H S 3-0-0-6

Séminaire de recherche interdisciplinaire réunissant des professeurs et des étudiants des deuxième et troisième cycles des facultés de philosophie, de droit, de théologie, de sociologie et de médecine. Chaque année, des thèmes spéciaux de recherche et de discussion sont proposés sur les questions posées par la technologie et la pratique médicale.

40.00 Faculté de philosophie

M.-H. Parizeau

PHI-63076 Enseignement individuel

3 cr R AHE

Enseignement tutorial sur une question non développée dans un cours régulier. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit en demander l'autorisation au Comité de programme.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-63337 Aristote et Hegel

3 cr R AH S 3-0-0-6

La nature et l'importance de la pensée spéculative retiendront prioritairement l'attention et on tiendra compte des similitudes et des différences dans la

Philosophie

- manière dont la thématisent ses deux plus illustres représentants : Aristote et Hegel.
40.00 Faculté de philosophie
H.-P. Cunningham
- PHI-63344 Recherches en philosophie contemporaine**
3 cr R AH S 3-0-0-6
Le but de ce séminaire est d'étudier quelques grands courants de la pensée du XX^e siècle. Le contenu du cours sera précisé avant chaque session.
40.00 Faculté de philosophie
- PHI-63397 Kant et l'idéalisme allemand**
3 cr R A S 3-0-0-6
Ce séminaire est destiné aux étudiants qui veulent approfondir leur connaissance de la pensée de Kant et de l'idéalisme allemand. Le thème du cours sera défini avant chaque session. Le séminaire pourrait s'intéresser ou bien à des œuvres et à des auteurs particuliers ou bien à un domaine bien délimité (l'esthétique, la logique, la philosophie de l'histoire, la philosophie de la religion, la politique ou la philosophie pratique).
40.00 Faculté de philosophie
- PHI-63797 Éthique et santé**
3 cr SCMD 3-0-0-6
Séminaire d'approfondissement sur les problématiques éthiques liées à l'univers de la santé. Étude des fondements théoriques de l'éthique, examen du statut épistémologique de la bioéthique et analyse du processus décisionnel. L'approche interdisciplinaire est privilégiée pour l'étude de certaines problématiques : éthique de la recherche, populations vulnérables, traitements involontaires, contentions, essais pharmacologiques contrôlés, etc.
49.00 Faculté des sciences infirmières
D. Blondeau
- PHI-63857 Dyslexie culturelle et communication**
3 cr R AH S 0-0-6-3
La dyslexie culturelle provient d'une accumulation ou d'un agrégat d'information ponctuellement valable, mais dont l'organisation est déficiente. Le but de ce séminaire est de tenter de découvrir des axes de convergence capables d'unifier l'apport disparate de disciplines diverses aptes à se compénétrer (problèmes de frontières interdisciplinaires) et à s'organiser en fonction d'un centre unique (problèmes de transdisciplinarité).
40.00 Faculté de philosophie
H.-P. Cunningham
- PHI-63944 Épistémologie des sciences humaines**
3 cr R A S 3-0-0-6
On se propose, par ce séminaire, d'analyser des problèmes épistémologiques particuliers soulevés par différentes approches (différentes écoles de pensée) dans les divers champs de recherche en sciences humaines. Selon ces études de cas, nous aborderons les grandes questions épistémologiques plus générales comme leur degré de scientificité, la valeur de leur connaissance, la validité de leurs constructions théoriques, la nature de leurs applications technologiques, etc. Le contenu du cours sera précisé chaque session et pourra porter sur la psychologie, l'économie, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la politique, le droit, etc.
40.00 Faculté de philosophie
F. Tournier
- PHI-64256 Morale et politique**
3 cr R A S 3-0-0-6
Le but de ce séminaire est d'examiner différents aspects des rapports de la morale et de la politique, en privilégiant la philosophie française du XVIII^e siècle et son héritage dans les débats actuels. Les œuvres, thèmes ou auteurs à l'étude sont choisis avant chaque session.
40.00 Faculté de philosophie
P. Knee
- PHI-64292 Études en philosophie médiévale**
3 cr R H LS 3-0-0-6
Ce cours propose l'étude approfondie d'un auteur, d'un thème ou d'un courant de pensée caractéristique de la philosophie au Moyen Âge (IV^e-XV^e siècle).
40.00 Faculté de philosophie
C. Lafleur
- PHI-64592 Platonisme et néoplatonisme**
3 cr R A LS 3-0-0-6
Étude de la tradition platonicienne et de ses prolongements néoplatoniciens chez des auteurs comme Plotin et Proclus notamment.
40.00 Faculté de philosophie
J.-M. Narbonne
- PHI-64593 Tradition métaphysique grecque**
3 cr R H LS 3-0-0-6
Étude de la « Métaphysique » d'Aristote, de ses antécédents et de sa postérité dans la tradition philosophique.
40.00 Faculté de philosophie
J.-M. Narbonne
- PHI-64594 Droit, éthique et société**
3 cr R A LS 3-0-0-6
Ce séminaire se propose d'étudier sous divers angles la problématique contemporaine des rapports entre l'éthique et le juridique. Le contenu du cours sera précisé chaque session : il portera sur un auteur contemporain ayant une influence majeure sur la problématique du cours ou sur un thème particulier de recherche et de discussion.
40.00 Faculté de philosophie
L. Bégin
- PHI-64596 L'Action de la philosophie**
3 cr R A LS 3-0-0-6
Non seulement les philosophes sont tournés vers l'action, en tant qu'ils ont pour objet la sagesse, qui est le but de la philosophie, mais la philosophie elle-même agit. Quelle est cette forme d'action? Comment nous y livrer?
40.00 Faculté de philosophie
G. Boss
- PHI-64597 Philosophie et projets**
3 cr R H LS 3-0-0-6
L'une des manières dont la philosophie est tournée vers la vie pratique consiste en l'invention et la détermination de celle-ci. La philosophie est donc également affaire de projets et nous appelle à la construction de ceux-ci.
40.00 Faculté de philosophie
G. Boss
- PHI-64598 Diagnostics philosophiques**
3 cr R A LS 3-0-0-6
Étant foncièrement connaissance, la philosophie ouvre le domaine de la pratique par la manière dont elle interprète son monde. Elle comporte donc une pratique du diagnostic, à laquelle nous devons nous exercer.
40.00 Faculté de philosophie
G. Boss
- PHI-65088 Recherches en philosophie médiévale**
3 cr R A LS 3-0-0-6
Séminaire ayant pour but l'initiation à la recherche avancée en philosophie médiévale par l'étude poussée d'un auteur ou d'un thème appartenant au domaine de spécialité du titulaire du cours.
40.00 Faculté de philosophie
C. Lafleur
- PHI-65089 Intelligence moderne et contemporaine**
3 cr R H LS 3-0-0-6
Investigation, chaque année, d'un ou de plusieurs éléments constitutifs de l'esprit contemporain : démocratie, liberté, égalité, technologie, consommation, matérialisme, droits de la personne, liberté de conscience, etc. Enquête sur leurs racines dans la pensée et l'histoire moderne, et même médiévale, dont ils sont issus.
40.00 Faculté de philosophie
Y. Pelletier
- PHI-65316 Les Esthétiques de Kant et de Hegel**
3 cr R H LS 3-0-0-6
Le séminaire a pour but général d'initier les étudiants aux deux esthétiques philosophiques les plus importantes de la modernité, soit celles de Kant et de Hegel. Ces derniers ont proposé deux conceptions du beau qui, bien qu'elles semblent aussi valables l'une que l'autre, apparaissent pourtant diamétralement opposées entre elles. Chez Kant, l'expérience du beau est liée à la subjectivité, tandis que le beau est porteur de vérité chez Hegel. Or, vu que ce conflit entre le plaisir subjectif et la vérité de l'art se prolonge dans les esthétiques du XX^e siècle, l'étude de Kant et de Hegel s'avère indispensable pour comprendre les enjeux majeurs de la réflexion contemporaine sur l'art.
40.00 Faculté de philosophie
M.-A. Ricard
- PHI-65411 Philosophie de l'esprit**
3 cr R H LS 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable qui vise à approfondir un thème de philosophie analytique de l'esprit : le rapport corps/esprit, l'individuation des états mentaux, la conscience, les qualia, l'intentionnalité, la rationalité, la causalité mentale, etc.
40.00 Faculté de philosophie
R. Bilodeau
- PHI-65412 Philosophie analytique**
3 cr R H LS 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable qui vise à approfondir un thème de philosophie analytique du langage : la théorie des descriptions, la référence directe, la notion de vérité, les attitudes propositionnelles, l'interprétation radicale, etc.
40.00 Faculté de philosophie
R. Bilodeau
- PHI-65901 Séminaire de paléographie et d'écotique latines**
3 cr R A S 3-0-0-6
Sans négliger complètement, par le biais de microfilms, l'ABC de la codicologie, ce cours d'initiation à la paléographie latine, ainsi qu'aux techniques d'édition critique des textes latins, a une visée essentiellement pratique : permettre le plus rapidement possible à l'étudiant la lecture directe des manuscrits (le plus souvent médiévaux) où sont contenues les œuvres latines classiques et postclassiques, tout en développant la capacité non seulement de déchiffrer mais aussi de rédiger, après l'acquisition des rudiments de la stématique, les appareils des variantes et des sources, parties essentielles d'une édition moderne à caractère scientifique.
40.00 Faculté de philosophie
C. Lafleur
- PHI-66022 Examen de doctorat : volet prospectif**
3 cr AHE M 0-0-0-9
L'objectif du volet prospectif de l'examen de doctorat est de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche ou de traiter d'un aspect important s'y rattachant; de situer son projet par rapport au domaine de recherche et d'en définir la portée scientifique; de vérifier sa maîtrise des connaissances les plus pertinentes à son projet de recherche et sa capacité à communiquer le tout par écrit et oralement. Enfin, de façon globale, on veut vérifier la capacité de l'étudiant de mener à bien son projet de recherche.
40.00 Faculté de philosophie

PHI-66023 Examen de doctorat : volet rétrospectif

3 cr AHE M 0-0-0-9

L'objectif du volet rétrospectif est de vérifier la connaissance qu'a l'étudiant des fondements théoriques de son domaine de recherche ou d'un thème connexe et complémentaire à son projet de recherche, de vérifier sa capacité de communiquer le tout par écrit et oralement et enfin, de façon globale, de vérifier sa capacité de poursuivre avec succès son programme d'études.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66258 Éthique professionnelle

3 cr R H S 3-0-0-6

Dans ses activités quotidiennes, le professionnel est confronté à des dilemmes éthiques face auxquels il ne se sent pas toujours bien préparé. Les lois, règlements, normes, codes, procédures, etc., ne peuvent prévoir toutes les situations et parfois ils orientent l'action vers des décisions qui heurtent le « sens moral » de l'être humain qu'est le professionnel ou entrent en conflit avec ses valeurs personnelles. Ce cours propose une réflexion éthique sur la pratique professionnelle et sur les conditions dans lesquelles cette pratique a lieu.

40.00 Faculté de philosophie

L. Bégin

PHI-66371 Éthique et culture

3 cr E S 3-0-0-6

L'objectif général de ce cours est de permettre aux participants d'analyser et de comprendre comment leur propre culture agit comme un filtre déformant au regard des significations qu'ils accordent aux événements et de s'initier aux différences qu'engendre la culture sur la manière d'aborder et de mener des relations d'affaires. C'est dans la comparaison de leur façon d'exercer leur fonction avec celle qui prévaut pour un gestionnaire de souche culturelle différente que les participants auront à mettre en perspective leurs repères usuels et à réfléchir sur la place de l'éthique dans ce contexte.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66393 Pratiques philosophiques avec les enfants I

3 cr A LD 3-0-0-6

Basé sur la création d'une communauté de recherche, ce séminaire propose une réflexion sur le rôle de la pensée dans la représentation et l'expression de notre expérience. Examinant les relations qui existent entre la pratique de la philosophie et le développement des habiletés intellectuelles, le cours offre aussi la possibilité de vivre une expérience permettant de saisir comment des compétences transversales peuvent être développées dès le début du primaire.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66394 Pratiques philosophiques avec les enfants II

3 cr A LD 3-0-0-6

Basé sur la création d'une communauté de recherche, ce cours vise à préciser de quelles manières on peut utiliser la philosophie afin de permettre aux enfants du primaire de penser par et pour eux-mêmes. Axé essentiellement sur le développement de la pensée critique et créatrice, ce cours permet d'entrevoir comment le développement du jugement est à la racine d'une formation intellectuelle de qualité supérieure.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66395 Pratiques philosophiques avec les enfants III

3 cr A LD 3-0-0-6

Basé sur la création d'une communauté de recherche, ce cours permet de comprendre comment la pratique de la philosophie avec les enfants est un complément indispensable pour approfondir la réflexion critique dans les domaines d'apprentissage et les différentes expériences de vie des enfants.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66396 Pratiques philosophiques avec les enfants : stage I

3 cr H G

Cette activité d'enseignement-apprentissage est offerte à toute personne qui désire pratiquer la philosophie avec les enfants. Il s'agit d'un complément à la formation théorique et pratique offerte en philosophie pour les enfants, permettant ainsi de développer la capacité de mettre en place et d'animer une communauté de recherche philosophique en milieux éducatifs. En cours de stage, les étudiants auront l'occasion de s'exercer à élaborer des stratégies d'animation efficaces, à utiliser les ressources didactico-pédagogiques appropriées, à adapter leurs interventions aux caractéristiques des enfants et à diriger le groupe de façon démocratique.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66397 Pratiques philosophiques avec les enfants : stage II

3 cr H G

Poursuivant ce qui a été entrepris lors du premier stage, cette activité d'enseignement-apprentissage permet d'approfondir les compétences visant l'animation d'une communauté de recherche philosophique avec les enfants. Il s'agit d'un complément à la formation théorique et pratique offerte en philosophie pour les enfants, permettant ainsi de continuer le développement de la capacité de mettre en place et d'animer une communauté de recherche philosophique en milieux éducatifs. En cours de stage, les étudiants auront l'occasion de s'exercer à élaborer des stratégies d'animation efficaces, à utiliser les ressources didactico-pédagogiques appropriées, à adapter leurs interventions aux caractéristiques des enfants et à diriger le groupe de façon démocratique.

40.00 Faculté de philosophie

PHI-66942 La Théorie esthétique d'Adorno

3 cr A S 3-0-0-6

Le séminaire porte sur l'œuvre philosophique la plus importante sur l'art au XX^e siècle, soit la théorie esthétique de Theodor W. Adorno. L'objectif principal est double : il s'agit d'analyser d'une part, la compréhension de l'art d'avant-garde qui y est proposée et qui souligne la négativité de ce dernier tant sur le plan social qu'esthétique et, d'autre part, la possibilité, aujourd'hui, d'avoir un discours philosophique, voire normatif, sur l'art. Ces deux points se rencontrent dans l'idée phare, chez Adorno, d'une vérité de l'art.

40.00 Faculté de philosophie

M.-A. Ricard

PHI-66990 Initiation à la philosophie pour les enfants

3 cr A EP 3-0-0-6

S'appuyant sur une série documentaire, ce cours permet de découvrir, voire d'approfondir, les principes régissant la pratique de la philosophie à l'école. Faisant appel à un observatoire virtuel collaboratif, il permet aussi d'observer, de comprendre et d'expliquer des conduites d'enfants et d'adultes pratiquant la philosophie en communauté de recherche.

40.00 Faculté de philosophie

Michel Sasseville

PHI-66991 L'Animation d'une communauté de recherche philosophique I

3 cr A SE 3-0-0-6

Basé sur la création d'une communauté de recherche philosophique, ce séminaire propose une pratique permettant d'apprendre à animer une communauté de recherche philosophique avec des enfants du préscolaire et du premier cycle du primaire. Permettant aux étudiants de s'approprier le matériel adapté à ce groupe d'âge, ce séminaire propose aussi une réflexion sur les liens entre la pratique de la philosophie avec les enfants et la prévention de la violence.

40.00 Faculté de philosophie

Michel Sasseville

PHI-66992 L'Animation d'une communauté de recherche philosophique II

3 cr H SE 3-0-0-6

Basé sur la création d'une communauté de recherche philosophique, ce séminaire propose une pratique permettant d'apprendre à animer une communauté de recherche philosophique avec des enfants du deuxième et troisième cycle du primaire. Permettant aux étudiants de s'approprier le matériel adapté à ce groupe d'âge, ce séminaire propose aussi une réflexion sur les liens entre la pratique de la philosophie avec les enfants et le développement de la résilience.

40.00 Faculté de philosophie

Michel Sasseville

PHI-66993 Stage en animation d'une communauté de recherche philoso. I

3 cr A SGT 1-0-4-4

Servant de complément à la formation théorique et pratique offerte dans les séminaires portant sur l'animation d'une communauté de recherche philosophique. En cours de stage, les étudiants auront l'occasion de s'exercer à élaborer des stratégies d'animation permettant la prévention de la violence, à utiliser les ressources didactico-pédagogiques appropriées, à adapter leurs interventions aux caractéristiques des enfants et du milieu dans lequel ils se trouvent et à diriger le groupe de façon démocratique.

40.00 Faculté de philosophie

Michel Sasseville

PHI-66994 Stage en animation d'une communauté de recherche philoso. II

3 cr H SGT 1-0-4-4

Poursuivant ce qui a été entrepris lors du premier stage, cette activité d'enseignement et d'apprentissage permet d'approfondir le développement des compétences requises pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique avec les enfants. En cours de stage, les étudiants auront l'occasion de s'exercer à élaborer des stratégies d'animation efficaces, à utiliser les ressources didactico-pédagogiques appropriées au contexte particulier du stage et à adapter leurs interventions afin de favoriser le développement de la résilience chez les enfants.

40.00 Faculté de philosophie

Michel Sasseville

PHYSIOLOGIE**PHS-62269 Sujets spéciaux (physiologie)**

1 cr R

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

PHS-62270 Sujets spéciaux (physiologie)

2 cr R

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

PHS-63696 Techniques courantes en endocrinologie

2 cr H LS 2-0-0-4

Ce cours permet à l'étudiant de prendre connaissance de techniques couramment utilisées en endocrinologie et relevant des domaines de la biologie moléculaire, de la biologie cellulaire et de la biochimie. Les aspects fondamentaux et pratiques sont étudiés. Bien que ce cours peut être adapté au besoin, il aborde pour l'instant les sujets suivants : approches préconisées pour l'étude des promoteurs géniques; application de la chromatographie à haute performance (HPLC) aux stéroïdes, peptides et leucotriènes; technique d'immunoélectrolyse; méthodes de détection des interactions ADN-protéines; application pratique de la transgénèse; production de protéines recombinantes par l'utilisation du système baculovirus; méthodes d'analyse in vitro et in vivo de l'ARN et de l'ADN; spectrométrie de masse : instrument d'analyses quantitatives et qualitatives; techniques de génomique médicale; reconstruction tissulaire; culture et lignées cellulaires; analyse des transcrits par hybridation in situ.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

S. Guérin

PHS-63808 Biologie cellulaire pulmonaire

2 cr H L 2-0-0-4

Étude de l'organisation structurale du poumon. L'emphase est mise sur les différentes cellules (fibroblastes, pneumocytes I et II, cellules sécrétrices, macrophages, lymphocytes, neutrophiles, etc.); les composantes de la matrice extracellulaire (collagène, fibres élastiques, protéoglycans, etc.); et le rôle de molécules telles que les cytokines, le surfactant, les protéases et antiprotéases, l'endothéline, l'oxyde nitrique, etc.

30.20 FM-Département de médecine
G. Tremblay

PHS-63809 Pathophysiologie respiratoire

3 cr H L 3-0-0-6

Cours approfondi de la physiologie respiratoire et des différentes pathologies pulmonaires avec accent sur les mécanismes physiologique et immunologique.

30.20 FM-Département de médecine
L.-P. Boulet

PHS-63969 Interact. fœto-maternelles : aspects endocriniens et immuns

2 cr H LSM 2-0-0-4

Étude des événements périimplantatoires influençant la survie embryonnaire. Une mise à jour des données récentes sur les échanges intercellulaires dans l'endomètre, sur la contractilité utérine et sur les signaux embryonnaires impliqués dans la reconnaissance de la gestation et l'implantation sera effectuée. De plus, nous tenterons de mieux comprendre le paradoxe de la tolérance fœtale et des mécanismes immunomodulateurs en cause. Certaines applications en médecines vétérinaire et humaine seront discutées.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie
Y. Tremblay

PHS-64381 Endocrinologie moléculaire

3 cr A I 3-0-0-6

Ce cours présente les connaissances concernant les rôles et les mécanismes d'action des hormones dans le métabolisme osseux et le métabolisme des lipides, le contrôle de la biosynthèse des glucocorticoïdes et des androgènes dans le cortex surrénalien, les minéralocorticoïdes et l'endocrinologie de l'hypertension, les hormones et le cerveau, le pancréas endocrinien et les hormones digestives.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
J. Simard

PHS-64827 Les Récepteurs nucléaires et les réponses endocriniennes

2 cr A L 2-0-0-4

Ce cours concerne les hormones stéroïdiennes, l'analyse des récepteurs stéroïdiens, la nature moléculaire de ces récepteurs, leur activation et leur purification, les gènes cibles des hormones stéroïdiennes et la spécificité tissulaire, la cancérogénèse, la régulation transcriptionnelle, les récepteurs et les antihormones, les facteurs de transcription et la régulation de la transcription par les récepteurs, le mode d'action des hormones stéroïdiennes et la structure de la chromatine.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
V.M. Govindan

PHS-64842 Place du comportement dans la physiologie

2 cr H L 2-0-0-4

Les êtres vivants sont des systèmes ouverts échangeant des matières et de l'énergie avec leur environnement. Chez les animaux, ces échanges sont contrôlés par le comportement. Ce contrôle s'exerce sur les débits d'entrée aussi bien que sur ceux de sortie de matières et d'énergie du corps. Après une introduction théorique et historique, on examinera le rôle du comportement dans les fonctions physiologiques. Des exemples surtout tirés de la thermorégulation, du bilan d'énergie et du bilan hydrique montreront que l'optimisation du comportement est asservie

aux besoins de la physiologie. On étudiera le rôle du plaisir dans cette optimisation et dans la solution des conflits de motivation.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
M. Cabanac

PHS-64859 Calculs utiles en recherche et cinétique enzymatique

2 cr H L 2-0-0-4

Le cours a pour but d'apporter aux étudiants de deuxième et de troisième cycle un bagage de calcul pratique pour mieux maîtriser et interpréter les paramètres et les résultats des expériences en recherche. Le cours est basé sur des exemples concrets et comprend : les notions de physicochimie utiles dans la conception d'expériences biomédicales; les enzymes et la cinétique enzymatique; l'inhibition et l'activation des activités enzymatiques; la quantification de l'ADN et l'ARNm en temps réel; la méthode d'analyse des grandes séries de données de « GeneChips ».

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
V. Luu-The

PHS-64914 Méthodes statistiques en recherche biomédicale

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours porte sur les méthodes statistiques utilisées pour la planification et l'analyse des résultats expérimentaux en recherche biomédicale: les lois de distribution de probabilité; les statistiques descriptives d'échantillons et de populations; les tests paramétriques de comparaisons de moyennes et de variances; les tests non paramétriques; l'analyse de variance; la régression linéaire.

30.27 FM-Département de psychiatrie
C. Mérette

PHS-65042 Réparation de l'ADN, cancérogénèse et cycle cellulaire

2 cr H L 2-0-0-4

Ce cours sera orienté vers les concepts de base en réparation de l'ADN. De plus, les plus récents développements dans ce domaine de recherche seront touchés. Le gène de susceptibilité au cancer sera discuté plus particulièrement. Les gènes « check point » du cycle cellulaire seront touchés ainsi que les gènes et les enzymes impliqués dans l'apoptose.

30.05 FM-Département de biologie médicale
G. Poirier

PHS-65067 Androgènes et œstrogènes : formation, action et inhibition

3 cr H L 3-0-0-6

Approfondir, à l'aide d'une étude structure-activité, différents aspects du développement des inhibiteurs d'enzymes et des antihormones, lesquels sont respectivement responsables de l'action et de la formation des androgènes et des œstrogènes. Les enzymes dont les inhibiteurs seront discutés sont la 17B-hydroxystéroïde déshydrogénase, la 5α-réductase, l'aromatase et la sulfatase, toutes des enzymes clés lors de la biosynthèse des stéroïdes actifs. Les antiandrogènes et les antioestrogènes seront également traités. Durant le cours, les aspects suivants seront privilégiés : le rôle des inhibiteurs et des antihormones comme agents thérapeutiques, les inhibiteurs et les antihormones connus, leur synthèse chimique et l'évaluation de leur activité biologique (inhibition d'enzymes clés de la stéroïdogenèse ou activité agoniste/antagoniste). Pour plus d'information : www.fimed.ulaval.ca/phs-65067/index.html

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
D. Poirier

PHS-65194 Les Facteurs endocriniens

3 cr H L 3-0-0-6

Certains facteurs de transcription présents dans la connexion de l'appareil de régulation de la transcription à celui de la transcription basale se lient, avec l'ARN polymérase, à proximité du site d'initiation et déclenchent une transcription basale. Comment

doivent agir les facteurs afin d'accroître la fréquence d'initiation de l'ARN polymérase de même que le niveau de transcription et définir ainsi la fonction endocrine?

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
M.V. Govindan

PHS-65414 Physiologie de la fonction reproductrice mâle

2 cr H L

Notions approfondies de la fonction reproductrice mâle. Approche comparative de la physiologie et de la physiopathologie du système reproducteur chez l'homme et chez différentes espèces de mammifère. Les aspects anatomiques, physiologiques, endocriniens, cellulaires et moléculaires seront abordés. Tant les notions théoriques que les aspects pratiques sous-jacents à l'étude de la fonction reproductrice chez l'homme et les animaux d'intérêt commercial seront couverts.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie
R. Sullivan

PHS-65427 Physiologie rénale

2 cr A LT 2-0-0-4

Le cours met l'accent sur les processus normaux qui soutiennent les fonctions rénales excrétrices (filtration, résorption, excrétion, transports membranaires) et endocriniennes (vitamine D, parathormone, cascade rénine, angiotensine, aldostérone, érythropoïétine). On discute en détail l'intégration du rein dans le système cardiovasculaire, son rôle dans l'hypertension artérielle et le contrôle volémique, ainsi que des effets des prostaglandines, vasopressines et endothélines.

30.20 FM-Département de médecine

PHS-65448 Axe hypothalamo-hypophysaire

1 cr H L 1-0-0-2

Le but de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants sur l'anatomie et la physiologie du système neuroendocrinien présent dans la régulation des hormones protéiques et stéroïdiennes circulantes. Les mécanismes d'autorégulation des neurones hypothalamiques durant le cycle ovulatoire et reproducteur, la réaction au stress, la réponse immunitaire, la thermorégulation, le bilan d'énergie et l'osmolarité plasmatique seront étudiés. Les plus récents développements dans l'utilisation de la biologie moléculaire et dans l'étude de la neuroendocrinologie expérimentale seront présentés. Enfin, on invitera un expert de la circuiterie neuronale hypothalamique reliée à la régulation autonome et à l'étiologie de l'hypertension artérielle.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
S. Rivest

PHS-65449 Biologie moléculaire de la stéroïdogenèse

1 cr H L 1-0-0-2

Les stéroïdes comptent parmi les hormones les plus importantes produites par les mammifères. On les regroupe selon leurs propriétés physiologiques en trois classes : les minéralocorticoïdes, les glucocorticoïdes et les stéroïdes sexuels. À partir du cholestérol, le précurseur commun, les réactions enzymatiques menant à ces divers stéroïdes sont accomplies par des enzymes membres soit de la famille des cytochromes P450 à fonction monoxydative, soit des stéroïdes déshydrogénases. La biologie moléculaire a permis le clonage moléculaire de l'ensemble des gènes codant ces enzymes. Ce cours de 15 heures a pour but une revue des structures de ces gènes, des ARNm et des protéines ainsi que certains mécanismes régulant soit la transcription, soit la traduction de ces gènes dans des tissus comme les gonades et le placenta.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
Y. Tremblay

PHS-65450 Séminaire de doctorat

1 cr AHE S 1-0-0-2

Le séminaire de doctorat a lieu durant la deuxième ou troisième année des études de troisième cycle. Le but du cours est de s'assurer que le candidat progresse normalement dans la réalisation de son projet de

doctorat. Lors du séminaire, le candidat est évalué pour la présentation orale de son projet de recherche (revue de littérature, méthodologie, résultats, etc. Le contenu (note sur 1,3), la présentation (note sur 1,7) et la discussion (note sur 1,3) sont évalués (note totale sur 4,3) par un comité de trois membres : le directeur de recherche et le codirecteur, s'il y a lieu, et deux autres professeurs nommés par le directeur, en accord avec le responsable du cours qui est membre d'office et agit comme secrétaire. Une période de 45 minutes est prévue pour la présentation, suivie d'une période de questions à la discrétion des membres du comité d'évaluation. Le séminaire est public; des questions de l'auditoire sont acceptées après la discussion avec les membres du jury. À la fin de la présentation, les membres du comité évaluent la performance de l'étudiant à huis clos. Ils rencontrent l'étudiant ensuite en privé pour lui faire part des résultats de l'évaluation et suggérer les changements qui s'imposeraient dans la façon de présenter. Il incombe au directeur de l'étudiant de l'informer des résultats de l'évaluation. Un échec correspond à une décision majoritaire des examinateurs. L'étudiant a droit à une reprise avant la fin de la session suivante.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie

J.-F. Bilodeau

PHS-65451 Physiologie cardiovasculaire

1 cr H L 1-0-0-2

Dommages cellulaires dus à l'ischémie (4h). Dommages dus à la reperfusion (4h). Mécanismes de protection endogène qui affectent l'évolution des dommages tissulaires à la suite de l'ischémie-reperfusion (5h). Hypertension myocardique et séquelles (2h) : Dr Jean Cléroux.

30.20 FM-Département de médecine

J.G. Kingma

PHS-65452 Hormones et cancer

1 cr A L 1-0-0-2

Voies de formation des stéroïdes et mécanismes d'action des stéroïdes sexuels. Mutations somatiques et héréditaires associées au cancer. Facteurs de croissance, mécanismes d'action, thérapies dirigées contre les récepteurs, thérapies anti-ras. Cancers du sein et de la prostate : étiologie, développement, traitements.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
C. Labrie

PHS-65454 Physiologie des systèmes

2 cr* A L 2-0-0-4

Se familiariser avec l'anatomie de chaque système et ses composantes. Comprendre les mécanismes qui interviennent dans le contrôle de la fonction de l'organe-système. Se familiariser avec les diverses pathologies qui pourraient affecter ces systèmes. Système respiratoire : Dr François Maltais, pneumologie, Hôpital Laval. Système cardiovasculaire : Dr John G. Kingma, chercheur, Hôpital Laval. Système rénal : Dr Iris Kingma, néphrologue, Hôtel-Dieu-de-Québec. Système nerveux : Dr Michel Filion, chercheur, Hôpital Enfant-Jésus. Système immunologique : Dr Mahmoud Rouabhia, chercheur, Hôpital Saint-Sacrement. Chaque cours se donne en bloc de trois heures.

30.20 FM-Département de médecine

J.G. Kingma

PHS-65455 Athérosclérose et métabolisme des lipoprotéines

1 cr A L 1-0-0-2

L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiants au métabolisme général des lipoprotéines ainsi qu'à l'athérogenèse. On examine en détail les caractéristiques des lipoprotéines (lipides et apolipoprotéines) ainsi que leur synthèse, leur sécrétion, leur catabolisme et leurs interactions avec les tissus périphériques. On discute des implications du métabolisme des lipoprotéines dans l'athérosclérose. Ce cours s'adresse aux étudiants des deuxième et troisième cycles en sciences de la santé (médecine expérimentale, biochimie, biologie, sciences de l'activité physique, nutrition, physiologie, sciences

alimentaires, etc.) qui désirent avoir une connaissance de base dans le métabolisme des lipoprotéines mais qui ne désirent pas s'inscrire aux cours plus poussés de Lipidologie I et II. Ce cours prend la forme de cinq cours magistraux sur le métabolisme des lipoprotéines. Un travail écrit est demandé à l'étudiant comme évaluation des connaissances acquises.

30.20 FM-Département de médecine

P. Julien

PHS-65456 Signalisation cellulaire

1 cr H L 1-0-0-2

Ce cours vise à donner à l'étudiant les bases pharmacologiques, biochimiques et endocriniennes de la communication cellulaire. Les principaux types de récepteurs membranaires et nucléaires ainsi que les systèmes de transduction AMPC, protéines G, mouvement du Ca²⁺, tyrosines kinases et les réponses effectrices sont présentées. La formule est assez souple pour permettre les échanges avec le professeur.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie

Pierre Leclerc

PHS-65458 Physiologie de la fonction reproductive femelle

1 cr A L 1-0-0-2

Ce cours vise à fournir les connaissances de base nécessaires à la compréhension des mécanismes qui régulent la physiologie de la reproduction. Les principes généraux couvrant la différenciation des sexes et les aspects particuliers à la femelle seront présentés.

30.23 FM-Département d'obstétrique et de gynécologie

M.-A. Fortier

PHS-65459 Cycle cellulaire et apoptose

1 cr H L 1-0-0-2

Modèles de mort cellulaire programmée, méthodes d'identification des cellules apoptotiques, rôle des caspases, famille bcl2, rôle de P53 et P73 dans l'apoptose, etc. Cycle cellulaire : définition, moteur, « downstream events », voies de coordination (alternance et complétion), « checkpoint » et contrôle feedback, génétique du cycle, « start », etc.

30.05 FM-Département de biologie médicale

G. Poirier

PHS-65504 Examen de doctorat

1 cr AHE M 1-0-0-2

PR : ETH-64841

L'examen de doctorat doit avoir lieu avant la fin de la cinquième session des études de troisième cycle. Le but du cours est de vérifier les aptitudes de l'étudiant à poursuivre des études doctorales. Le candidat est évalué par un comité de trois membres : le directeur de recherche, et le codirecteur, s'il y a lieu, et deux autres professeurs nommés par le directeur, en accord avec le responsable du cours qui est membre d'office et qui agit comme secrétaire. L'examen de doctorat comporte une épreuve écrite et une épreuve orale. Au moyen d'une présentation d'environ dix pages, le candidat devra donner une description approfondie de son projet en y incluant l'état actuel des connaissances, la problématique, l'approche expérimentale et les résultats préliminaires, s'il y a lieu. L'examen écrit est évalué dans un premier temps par le comité. L'examen oral dépend de la réussite de l'examen écrit. Un échec correspond à une décision majoritaire des examinateurs. L'étudiant a droit à une reprise avant la fin de la session suivante. L'examen oral consiste en une brève présentation (dix minutes) du projet par l'étudiant et d'une période de questions, par les membres du comité, qui ne dépassera pas une heure. Il incombe au directeur de l'étudiant de l'informer des résultats de l'évaluation immédiatement après la délibération qui suit l'examen oral.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie

G. Pelletier

PHS-65510 Cytokines et facteurs de croissance

1 cr A L 1-0-0-2

Propriétés générales des cytokines et des facteurs de croissance peptidiques ainsi que de leurs récepteurs. Classification et caractéristiques des familles de

cytokines et de facteurs de croissance. Les principales voies de transduction utilisées pour la signalisation par les cytokines et facteurs de croissance. Interleukines, interférons et TNF. Famille du TGF- β et signalisation par les SMADs. Signalisation par les récepteurs à tyrosine kinase : familles de l'EGF, des IGFs et des FGFs.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
R. Poulin

PHS-66666 Génomique humaine

3 cr A L 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est d'actualiser les connaissances au gré de l'avancement de la recherche et de la technologie en génomique humaine. La contribution de la génomique dans certaines maladies et cancers est abordée. Il est aussi question de l'apport de la génomique en ce qui a trait aux tests diagnostiques. Finalement, comme tout projet sur des sujets humains, ce cours comporte des questions éthiques et nous traitons également de la place que tient la génomique en éthique.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
F. Durocher

PHS-66678 Obésité II : aspects cliniques

2 cr H L 2-0-0-4

Ce cours fait suite à PHS-66705 Obésité I : complications et étiologie, qui n'est pas un préalable mais fortement recommandé, et porte sur les aspects cliniques de l'obésité. Les principaux thèmes abordés sont l'hétérogénéité de l'obésité et son rôle dans l'évaluation et la prise en charge du patient obèse, le traitement nutritionnel de l'obésité, la place de l'activité physique dans le traitement de l'obésité, la modification des comportements individuels et sociétaux dans le traitement de l'obésité, le traitement des complications de l'obésité (insulinorésistance et diabète, dyslipidémie, hypertension, fonctions cardiaque et respiratoire), le traitement chirurgical de l'obésité morbide, la prise en charge et le traitement de l'obésité chez l'enfant, ainsi que les perspectives de traitement de l'obésité.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
Yves Deshaies

PHS-66705 Obésité I : complications et étiologie

4 cr A L 4-0-0-8

Le cours vise à faire acquérir à l'étudiant des connaissances générales et avancées sur les aspects fondamentaux de l'obésité et de ses conséquences sur la santé humaine. Les principaux thèmes abordés sont : la définition, la prévalence et l'épidémiologie de l'obésité, les mécanismes de régulation du bilan d'énergie, le métabolisme des substrats énergétiques dans le tissu adipeux, le muscle et le foie et leurs modifications dans le contexte de l'obésité, les facteurs génétiques et environnementaux qui contribuent à l'étiologie de l'obésité et les facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et respiratoires, de diabète et d'autres pathologies associées à certaines formes d'obésité. À la session d'hiver, ce cours est suivi du cours PHS-66678 Obésité II : aspects cliniques.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
Y. Deshaies

PHS-67095 Séminaire de maîtrise en physiologie-endocrinologie

1 cr AHE S 1-0-0-2

Séminaire obligatoire présenté par les étudiants inscrits au programme de maîtrise en physiologie-endocrinologie, habituellement à la fin de leur travail de recherche en laboratoire. Les principaux aspects du projet de recherche sont présentés : connaissances antérieures, objectifs poursuivis, méthodes utilisées, résultats obtenus, interprétation des résultats et perspectives. Note - Ce cours est également utilisé comme activité de passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
Claude Labrie, Pierre Leclerc

PHS-67096 Communication scientifique

1 cr H LT 1-0-0-2

Ce cours traite de la communication scientifique écrite et orale, d'un point de vue rétrospectif et prospectif. Les principaux aspects de la rédaction de demandes de subventions, d'articles scientifiques et de thèses ou de mémoires sont abordés.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
André Marette**PHS-67097 Inflammation, réparation du cerveau et neurodégénérescence**

3 cr AHE L 3-0-0-6

Ce cours présente des notions de base sur les cytokines, les chimiokines, les facteurs trophiques, la signalisation et les maladies neurodégénératives. Il comporte également une section sur la réparation neuronale, la remyélinisation et la croissance des axones.

30.06 FM-Département d'anatomie et de physiologie
Serge Rivest**PHYSIQUE****PHY-60635 Optique électronique et ionique**

3 cr A LI 3-0-0-6

Introduction. Potentiel. Champ. Trajectoire. Méthodes de simulation. Les lentilles électrostatiques. Les lentilles magnétiques. Les prismes électrostatiques. Les prismes magnétiques. Les effets chromatiques pour la sélection en énergie. Application à la spectrométrie de masse, à la spectrométrie électronique, à la physique atomique et moléculaire et à la science des surfaces.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
D. Roy**PHY-60636 Physique des surfaces**

3 cr H LI 3-0-0-6

Aspects fondamentaux des surfaces : structure, composition, propriétés électroniques, mouvements atomiques, adsorption. Aspects expérimentaux : préparation, vide, faisceaux de particules, analyse. Diffraction élastique des électrons lents. La spectroscopie des électrons Auger. La spectroscopie des photoélectrons induits par rayonnement X et UV. La spectroscopie par pertes d'énergie d'électrons à haute résolution. La spectrométrie de masse des ions libérés par bombardement ionique. Autres techniques spectroscopiques et microscopiques.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
D. Roy**PHY-60640 Théorie quantique des collisions**

3 cr H LI 3-0-0-6

Diffusion par un potentiel : équation intégrale de la diffusion. Méthode des ondes partielles. Relations de dispersion. Approche dépendante du temps. Théorie générale (formelle) des collisions : matrices S et T. Matrice S et formalisme dépendant du temps. Matrice S et formalisme indépendant du temps. Propagateurs et fonctions de Green. Équations de Lippmann-Schwinger. Séries de Born. Principes d'invariance et lois de conservation. Applications : collisions à deux corps. Problèmes à trois corps. Équations de Faddeev. Potentiel optique. Généralisation à N corps.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
H. Kroeger**PHY-60642 Réactions nucléaires avec ions lourds**

3 cr A LI 3-0-0-6

Concepts de base : amplitude de diffusion, ondes partielles, interaction de Coulomb. Descriptions semi-classiques. Modèle optique et matrice S. Dynamique à basse énergie : phénomènes de fusion et de quasi-fusion. Dynamique aux énergies intermédiaires : phénomènes de surface, champ nucléaire moyen et collisions à deux corps. Études avec faisceaux

radioactifs. Connections avec les modèles des hautes énergies : fragmentation du projectile, collisions périphériques et centrales.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy**PHY-60643 Structure nucléaire**

3 cr AH LI 3-0-0-6

PR : PHY-60992, PHY-60640

Système de deux nucléons : couplage, interaction, déphasage, deuton. Interaction effective avec application à la matière nucléaire. Modèle en couches sphériques : configurations et états de plusieurs particules, interaction résiduelle efficace, charge efficace. Modèle en couches déformées : modèle de Nilsson. Modèle collectif : rotations, vibrations, couplage rotations-vibrations.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
Groupe de professeurs**PHY-60650 Fondements de l'optique de Fourier**

3 cr AH L 3-0-0-6

Systèmes linéaires, invariance et convolutivité. La transformation de Fourier. Analyse harmonique. Propriétés de la transformation de Fourier. Les proches parents de la transformation de Fourier. La transformation de Fourier discrète. Application de la théorie des distributions à la diffraction. Analyse de Fourier de l'imagerie optique. Applications et extensions.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-60663 Optique intégrée et fibre optique

3 cr A LI 3-0-0-6

Concepts et terminologie de la théorie des guides d'ondes diélectriques. Modes d'un guide diélectrique symétrique à trois couches. Les guides à bande. Modes de la fibre optique. Modes couplés et guides périodiques. De quelques composants en optique intégrée; coupleurs, séparatrices, convertisseurs de modes et résonateurs distribués. La fibre optique et sa caractérisation.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-60992 Théorie quantique des champs

3 cr H LI 3-0-0-6

CC : PHY-60993

Introduction : régularisation ultraviolette et fluctuations critiques. Méthodes fonctionnelles. Renormalisation et symétries. Groupe de renormalisation. Théorie des champs scalaires. Théories de jauge non abéliennes.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
L. Marleau**PHY-60993 Mécanique quantique relativiste**

3 cr A LI 3-0-0-6

Introduction historique. Champ de Klein-Gordon. Champ de Dirac. Champs en interaction et diagrammes de Feynman. Processus élémentaires en électrodynamique quantique. Corrections radiatives : introduction. Corrections radiatives : traitement formel.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
L. Marleau**PHY-61334 Introduction à la relativité générale**

3 cr AH LI 3-0-0-6

La physique dans un espace plat : point de vue géométrique, relativité restreinte, vecteurs et tenseurs. Fluides parfaits en relativité restreinte. De la relativité restreinte à la relativité générale : concepts de courbure et tenseurs associés, différenciation covariante, transport parallèle et géodésiques, équation du champ. Étoiles et trous noirs. Cosmologie. Ondes gravitationnelles.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
S. Pineault**PHY-62160 Sujets spéciaux (physique)**

3 cr* R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62161 Sujets spéciaux (physique)

3 cr R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62162 Sujets spéciaux (physique)

3 cr* R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62311 Sujets spéciaux (physique)

3 cr* R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62312 Sujets spéciaux (physique)

3 cr R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62313 Sujets spéciaux (physique)

3 cr* R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62314 Sujets spéciaux (physique)

3 cr R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62315 Sujets spéciaux (physique)

3 cr* R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62316 Sujets spéciaux (physique)

3 cr R

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62579 Structure et évolution stellaire

3 cr AH LI 3-0-0-6

Introduction à la physique des étoiles. Thermodynamique des intérieurs stellaires. Transport d'énergie dans les étoiles. Réactions thermonucléaires dans les étoiles. Calculs de structure stellaire. Évolution des étoiles dans la branche principale. Évolution à travers le diagramme Hertzsprung-Russell.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
L. Drissen**PHY-62580 Astrophysique des hautes énergies**

3 cr A LI 3-0-0-6

Éléments généraux d'astrophysique - Physique des objets compacts : une approche simple. Processus de rayonnement. Dynamique des fluides. Ondes de choc : application aux restes de supernova. Accrétion par les objets compacts. Pulsars. Champs magnétiques intenses et accélération de particules. Modèles de noyaux actifs de galaxie et de sources de sursauts gamma.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
S. Pineault**PHY-62581 Galaxies**

3 cr A LI 3-0-0-6

Notre Univers est parsemé de galaxies de toute sorte. Pour acquérir une vision relativement complète et moderne de ces objets, il est prévu de revoir certains concepts fondamentaux d'astronomie et d'astrophysique. Ainsi, il sera possible de considérer les propriétés morphologiques, environnementales et internes des galaxies, de parler de populations stellaires, du contenu gazeux et de la dynamique de ces composantes. Une bonne compréhension de ces éléments a des conséquences, entre autres, sur les

mesures de distance, la nature de la matière sombre et la formation et l'évolution chimique et morphologique des galaxies.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
C. Robert

PHY-62582 Cosmologie

3 cr A LI 3-0-0-6

Cosmologie Newtonienne. Éléments de géométrie. Nature des structures à grande échelle. Cosmologie « classique » : modèles d'univers relativistes; paramètres cosmologiques fondamentaux; évolution thermique de l'Univers. Cosmologie « physique » : concepts fondamentaux; fluctuations du fonds de rayonnement. Sujets choisis : matière sombre; théorie de formation galactique; évolution de la population de sources actives; fonction de corrélation et spectre de puissance; évolution chimique de l'Univers; théorie de l'inflation.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
S. Pineault

PHY-62583 Atmosphères stellaires

3 cr H LI 3-0-0-6

Les atmosphères des étoiles constituent un milieu privilégié pour l'étude de l'interaction de la radiation avec la matière dans les plasmas. Divers processus et contraintes physiques qui affectent la lumière irradiée peuvent y être étudiés : équilibre statistique, transport d'énergie par radiation ou convection, coefficient d'absorption, opacité, composition chimique, température, pression, rotation, etc. La compréhension du phénomène de transfert radiatif est essentielle à l'élaboration de modèles d'atmosphères qui permettent de prédire l'allure des spectres des étoiles observées. Les implications de la théorie des atmosphères stellaires sont nombreuses, sur la physique même des étoiles et sur les étoiles en tant qu'outils dans la compréhension du milieu interstellaire, des galaxies et du milieu intergalactique en allant jusqu'à la cosmologie.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
C. Robert

PHY-62584 Physique du milieu interstellaire

3 cr AH LI 3-0-0-6

Après une description de la nature et des constituants du milieu interstellaire, nous en étudierons les processus radiatifs, l'équilibre thermique et la dynamique et ce, pour les gaz ionisé, atomique et moléculaire et pour les poussières. Nous apprendrons à analyser l'information obtenue de l'astronomie optique, UV, IR, radio et X. En dynamique, nous verrons les fronts d'ionisation, les ondes de choc et les écoulements turbulents. L'impact des vents stellaires et des supernovae sera approfondi au point de vue de la dynamique et de l'enrichissement du milieu interstellaire.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
G. Joncas

PHY-62713 Spectroscopie électronique

3 cr H L 3-0-0-6

PR : PHY-60640

Applications de la spectroscopie électronique dans les domaines de la physique atomique et moléculaire et de la physique chimique, d'une part, et ceux de la physique des surfaces et du solide, d'autre part. Les principaux aspects des mécanismes physiques mis en jeu. Production des particules projectiles, sélection en énergie, optique électronique, volume de collision, analyse en énergie, détection, traitement du signal et des données.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
D. Roy

PHY-62871 Traitement optique de l'information

3 cr AH LI 3-0-0-6

Lumière et information. Degrés de liberté des systèmes optiques. Méthodes pour le traitement

optique de l'information. Reconnaissance des formes. Applications optiques dans les ordinateurs. Composantes optiques pour le traitement de l'information.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-62872 Physique nucléaire expérimentale

3 cr A LI 3-0-0-6

Interaction des particules avec la matière. Détecteurs de particules chargées, de neutrons et de photons. Détecteurs à gaz, scintillateurs et semi-conducteurs. Identification des particules. Électronique nucléaire. Instrumentation. Applications en physique atomique et en physique nucléaire. Analyse des données expérimentales. Accélérateurs et production de faisceaux. Radioprotection. À la demande des étudiants, un sujet particulier peut être approfondi.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy

PHY-62874 Science et technologie du laser

3 cr A LI 3-0-0-6

Introduction. Modèle de l'oscillateur classique et émission stimulée. Transitions dipolaires électriques. Équations d'évolution. Pompage et inversion de population. Amplification laser. Cavités optiques et rétroaction. Principes fondamentaux de l'oscillation laser. Dynamique de l'oscillation laser et seuil d'opération. Faisceau gaussien. Résonateurs instables. Régimes d'émission lasers. Lasers types. Applications des lasers.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
M. Piché

PHY-62878 Optique non linéaire

3 cr AH LI 3-0-0-6

La polarisation non linéaire, relation constitutive, calcul semi-classique des susceptibilités non linéaires, les propriétés symétriques, de non-linéarité résonantes, effet Stark, effet Raman, effet Kerr, effet Pockels, dépendance sur l'intensité de l'indice de réfraction, mélange des quatre ondes et effet paramétrique, génération d'harmoniques, automodulation de phase, autofocalisation, filamentation et la génération du supercontinuum.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
A. Yesayan

PHY-63965 Physique du bois avancée

3 cr A LT 2-0-3-4

Notions préliminaires. Densité. Hygroscopicité et comportement hygroscopique. Gonflement-retrait. Phénomènes de second ordre. Densité et porosité des membranes. Perméabilité aux fluides. Diffusion de l'humidité. Sorption de substances autres que l'eau. Propriétés de surface. Propriétés thermiques et calorifiques. Propriétés électriques et diélectriques. Propriétés acoustiques. Propriétés optiques.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

PHY-64106 Physique des particules

3 cr A L 3-0-0-6

Invariance sous transformations de jauge globale et locale. Théories de Yang-Mills. Règles de Feynman. Brisure spontanée de symétrie et mécanisme de Higgs. Unification des interactions fortes et faibles. Modèle de Weinberg-Salam et implications phénoménologiques. Spectroscopie des hadrons. Parfums et couleur. Chromodynamique quantique. Corrections radiatives. Régularisation dimensionnelle. Groupe de renormalisation. Liberté asymptotique. Modèles du confinement. Technicolor. Théories grandement unifiées. Supersymétrie. Supercordes.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
L. Marleau

PHY-64107 Instrumentation astronomique

3 cr H L 3-0-0-6

Par delà la diversité des techniques souvent propres à chaque domaine de longueur d'onde, ce cours présente les bases physiques sur lesquelles reposent les instruments utilisés (téléscopes, spectrographes, détecteurs, etc.) et on discute les performances et limitations ultimes. Les principaux thèmes abordés sont l'atmosphère terrestre, la photométrie, la mesure et le traitement du signal, les récepteurs, les télescopes et l'analyse spectrale.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
G. Joncas, S. Pineault

PHY-64108 Dynamique des lasers

3 cr H L 3-0-0-6

PR : PHY-62874

Équations des modes lasers. Compétition de modes. Commutation de l'oscillation laser. Synchronisation des modes laser et lasers femtosecondes. Contrôle des modes laser et injection d'un signal externe. Oscillations de relaxation, instabilités et chaos. Gyroscopie laser.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
M. Piché

PHY-64175 Physique statistique avancée

3 cr A L 3-0-0-6

Physique statistique à l'équilibre : rappel de notions fondamentales; théorie des ensembles microcanoniques, canoniques, grand-canoniques; transitions de phase; problèmes ergodiques. Physique statistique hors de l'équilibre : mouvement brownien; processus physiques comparés aux processus stochastiques; mécanique statistique de réponse linéaire; dissipation-fluctuation. Sujets spéciaux : fluides quantiques, hydrodynamique et relations d'Onsager, transitions de phase hors de l'équilibre, supraconductibilité.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
L.J. Dubé

PHY-64198 Introduction à la conception optique

3 cr H LT 3-0-2-4

Une compréhension des enjeux dans l'utilisation des composantes optiques. À la fin du cours, l'étudiant devra savoir concevoir, organiser et valider un montage optique et comprendre comment on peut utiliser un logiciel de conception optique. Après une introduction, le cours traite de l'optique géométrique, des matériaux optiques, des aberrations, de la qualité de l'image et de la conception de systèmes optiques.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique

PHY-64199 La Science de l'image

3 cr H L 3-0-0-6

Formation de l'image; systèmes optiques cohérents, incohérents et partiellement cohérents; la performance des systèmes et la qualité de l'image, fonction de transfert, l'aberration de front d'onde; images photographiques; images électro-optiques à balayage, caméra CCD, théorème d'échantillonnage; image multimédia; compression de l'image; images thermiques; photodétection; psychophysique de la vue.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
Y. Sheng

PHY-64434 La Fibre optique comme milieu actif

3 cr A LI 3-0-0-6

Dérivation des solutions modales du guide à géométrie cylindrique à partir des équations de Maxwell; introduction au concept de modes LP pour les fibres à saut d'indice et faible guidage en régime cw; dérivation des principaux paramètres de propagation : puissance transportée, facteur de confinement, pertes par absorption, pertes induites, biréfringence, dispersion, etc.; présentation des différents types de fibres : à saut

vs gradient d'indice, fibres spéciales, etc. Dérivation de l'équation de Schroedinger non linéaire et sa solution pour le soliton fondamental; analyse des conditions de propagation des impulsions brèves et ultrabrèves dans une fibre sous l'influence des effets non linéaires (automodulation de phase, autodécalage solitonique en fréquence, « self-steepening », etc.) ainsi que des effets dispersifs (dispersion de la vitesse de groupe, termes supérieurs de dispersion); processus de diffusion stimulée (Raman et Brillouin); théorie des modes couplés et application dans des dispositifs à fibre non linéaire (Sagnac non linéaire, laser à fibre, etc.); théorie générale des lasers à fibre applicable pour les systèmes à trois ou quatre niveaux.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Vallée

PHY-65069 Matière et rayonnement

3 cr H LST 3-0-0-6
PR : PHY-17322, PHY-18757

Notions fondamentales : processus stochastiques, opérateur densité et théorie des perturbations, systèmes magnétiques à deux niveaux, descriptions du champ de rayonnement. Dynamique du système (rayonnement + atome) : processus d'absorption, d'émission et de diffusion en champs faibles, théorie du réservoir et équations pilote, équations de Bloch optiques, méthode de l'atome habillé. Sujets spéciaux : électrodynamique quantique en cavité, refroidissement et piégeage laser, phénomènes à très haute intensité laser, génération d'harmoniques d'ordre élevé, mélange optique, localisation du rayonnement en milieu amorphe.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
L.J. Dubé

PHY-65087 Holographie et optique diffractive

3 cr A L 3-0-0-6

Ce cours consiste en quatre parties : holographie optique, hologramme généré par ordinateur, composante optique diffractive et théorie vectorielle de diffraction. Le cours est offert aux étudiants de deuxième et de troisième cycle qui travaillent dans les domaines de l'optique diffractive, l'holographie, les éléments optiques, le design optique, le traitement optique du signal et l'ordinateur optique. Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance de base de la théorie et des techniques de l'holographie et de l'optique diffractive. Une connaissance préalable de l'optique de Fourier et du design optique sera utile, mais non obligatoire.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
Y. Sheng

PHY-65837 Bases de l'optique

3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours porte sur les différents niveaux de théories développées pour décrire le comportement de la lumière : optique des rayons, optique ondulatoire, faisceau gaussien, optique de Fourier et théorie vectorielle des ondes électromagnétiques. Il porte aussi sur l'interaction de la lumière avec l'environnement : propagation dans les cristaux, guides d'ondes, résonateurs laser, etc.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
N. McCarthy, M. Piché

PHY-65948 Théorie des champs conformes

3 cr R A L 3-0-0-6

Le cours « Théorie des champs conformes » présente les bases de la théorie quantique des champs en deux dimensions pour laquelle il existe une invariance sous tout le groupe conforme. Après une rétrospective des concepts de base en théorie des champs quantiques et de physique statistique, on déduit les implications de l'invariance conforme en deux dimensions : identités de Ward, concept de produits d'opérateurs, calcul des fonctions de corrélation, algèbre de Virasoro. Les modèles minimaux exactement solubles sont ensuite décrits en détail : relation avec les représentations

irréductibles de l'algèbre de Virasoro, caractères, règles de fusion, représentation en gaz de Coulomb, invariants modulaires, effets de bord.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
P. Mathieu

PHY-66208 Structure et cinématique de la Voie lactée

3 cr AH 3-0-0-6

Concepts de base. Évolution des étoiles et populations stellaires. Les amas d'étoiles. La fonction de masse initiale. Le milieu interstellaire : la distribution à grande échelle. Structures du halo, du bulbe et du disque de la Voie lactée. Cinématique stellaire, courbe de rotation.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
G. Joncas

PHY-66436 La Physique des radiations en radiothérapie et en radiologie

3 cr A LM 3-0-0-6

Le cours porte sur les notions de physique en radiothérapie et en radiologie. En particulier, il présente la théorie des mesures et de calculs de doses absorbées suite aux irradiations avec des photons et des électrons, et aussi les concepts d'imagerie 2D et 3D et leurs applications médicales.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy

PHY-66437 Examen de doctorat

3 cr A M 0-0-0-9

Préparation en vue de l'examen de doctorat.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
E. Borra

PHY-66530 Planification de traitement en radiothérapie externe

3 cr H LMT 2-0-2-5
PR : PHY-66436

Le cours porte sur les notions et les méthodes de planification de traitement utilisées en radiothérapie pour le traitement des cancers.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy

PHY-66535 Laboratoire en physique médicale

3 cr H LMT 1-0-4-4
PR : PHY-66436

La physique des méthodes expérimentales en radiothérapie et en radiologie. Le cours présente la pratique des mesures et des calculs de doses absorbées à la suite d'irradiations avec photons et électrons. Il comprend une série de travaux pratiques cliniques.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy

PHY-66543 Synthèse et communication en radiothérapie

3 cr H MS 0-0-0-9
PR : PHY-66436
CC : PHY-66530, PHY-66535

Le cours vise la réalisation de travaux longs faisant la synthèse des connaissances acquises dans les deux cours concomitants. Communiquer les résultats des travaux par une présentation orale est une autre activité essentielle.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy

PHY-66867 Radioprotection, curiethérapie et imagerie médicale

3 cr A LM 3-0-0-6
CC : PHY-66436

Le cours est divisé en trois sections touchant divers éléments d'application de la physique des radiations,

soit la radio-protection, la curiethérapie et la physique de l'imagerie médicale avec une introduction aux différentes techniques d'imagerie.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
R. Roy

PHY-66971 Physique des plasmas

3 cr H L 3-0-0-6

Mouvements des particules chargées dans un champ électromagnétique constant et uniforme, dans un champ magnétique non uniforme, dans un champ électromagnétique variant en fonction du temps. Théorie cinétique des plasmas. Valeurs moyennes et variables macroscopiques. État d'équilibre. Équation de transport macroscopique. Équations microscopiques pour un fluide conducteur. Conductivité du plasma et diffusion. Ondes dans les plasmas chauds et isotropes. Quelques phénomènes de base. Applications à la fusion thermonucléaire contrôlée. Diagnostic des plasmas.

36.13 FSG-Département de physique, de génie physique et d'optique
S. Pineault

PSYCHIATRIE

PSA-64303 Séminaire d'épidémiologie génétique en psychiatrie

1 cr R H LS 1-0-0-2

Table ronde et club de lecture sur la recherche en santé mentale avec la participation des chercheurs du Centre de recherche Laval/Robert-Giffard et des chercheurs invités venant d'autres universités.

30.27 FM-Département de psychiatrie
M.-A. Roy

PSA-64304 Biostatistique et aspects épid. rech. en santé mentale I

1 cr A LS 1-0-0-2

Introduction aux concepts de la recherche épidémiologique et aux méthodes d'analyse multivariées applicables aux données expérimentales en santé mentale.

30.27 FM-Département de psychiatrie
C. Mérette, C. Caron

PSA-64880 Biostatistique et aspects épid. rech. en santé mentale II

1 cr R H LS 1-0-0-2
PR : PSA-64304

Suite de « Biostatistique et aspects épidémiologiques de la recherche en santé mentale I ». Concepts de la recherche épidémiologique et méthodes d'analyse multivariées applicables aux données expérimentales en santé mentale.

30.27 FM-Département de psychiatrie
C. Mérette, M.-A. Roy

PSYCHOLOGIE

PSY-60685 Éthique et déontologie de la pratique de la psychologie

2 cr* H SC 2-0-2-2

Nature et fonction de la déontologie; son évolution. Nature et fonction de l'éthique. L'organisation de la profession de psychologue, les organismes et les codes qui balisent la pratique de la psychologie au Québec. Le code canadien de déontologie professionnelle des psychologues. Analyse et discussion de problèmes vécus dans la pratique professionnelle.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-60693 Médecine du comportement

3 cr H 3-0-0-6

Ce séminaire clinique a pour but de former les étudiants à l'évaluation et à l'intervention psychologique dans le contexte de maladies chroniques, fatales ou dégénératives (ex. : cancer, infection au VIH, douleur chronique). L'accent sera mis sur les interventions

- cognitives-comportementales visant, par exemple, à traiter les conséquences psychologiques de la maladie et à augmenter l'observance des patients à leur plan de soins. De plus, en collaboration avec le professeur, l'étudiant approfondira un thème au choix, qui fera l'objet d'un travail écrit, d'une présentation orale et d'une discussion ouverte avec les autres étudiants du cours.
- 33.05 FSS-École de psychologie J. Savard
- PSY-60694 Neuropsychopathologie**
3 cr H LSC 3-0-0-6
- Problématiques avancées de la neuropsychologie clinique. Étude approfondie de l'interaction entre les systèmes cérébraux jouant un rôle dans les pathologies cérébrales et les troubles cognitifs et affectifs qui en découlent. Intégration des connaissances sur les principales pathologies cérébrales et leurs manifestations neuropsychologiques. Synthèse et critique de l'impact de la recherche en neuropsychologie sur l'évaluation et le diagnostic différentiel en neuropsychologie clinique.
- 33.05 FSS-École de psychologie Philip Jackson
- PSY-60695 Thérapie de couple**
3 cr A LDS 3-0-2-4
- Ce cours vise la compréhension des facteurs de satisfaction et d'insatisfaction dans la relation intime et la connaissance des méthodes d'évaluation et d'intervention cliniques dans le domaine, à la lumière des théories et recherches expérimentales.
- 33.05 FSS-École de psychologie J.-M. Boisvert
- PSY-60696 Thérapies des enfants**
3 cr H CDLST 3-0-1-5
- Théorie et technique de la clinique infantile et juvénile, moyen et long terme. L'approche privilégiée dans ce cours est la thérapie d'orientation psychanalytique. Exposés théoriques, séminaires et illustration clinique (audiovisuel).
- 33.05 FSS-École de psychologie Lina Normandin, Karin Ensink
- PSY-60698 Lectures dirigées en psychologie I**
1 cr R AHE I 0-0-0-3
- Ce cours est destiné à l'étudiant de maîtrise qui, pour parfaire sa formation, a besoin d'approfondir une matière ou un problème que les autres cours n'abordent pas. Il s'agit d'un programme individuel de lecture réalisé par un étudiant, sous la supervision d'un professeur. Le programme, les modalités de rencontre et le mode d'évaluation doivent recevoir au préalable l'approbation du Comité de programme. Ce cours ne peut pas comprendre des lectures intégrées dans d'autres activités créditées.
- 33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-60706 Neuropsychologie de l'apprentissage et de la mémoire**
3 cr A S 3-0-0-6
- Séminaire consacré à l'analyse et à la discussion des développements empiriques et théoriques récents en neuropsychologie de l'apprentissage et de la mémoire.
- 33.05 FSS-École de psychologie F.Y. Doré
- PSY-60713 Psychopathologie et thérapies transculturelles**
3 cr A LMS 3-0-3-3
- Objectif : permettre aux étudiants aux cycles supérieurs d'approfondir leur compréhension de l'être humain en situant la problématique de son développement et de sa dynamique normale et pathologique dans le système culturel auquel il appartient. Le contenu concerne les thèmes de l'ethnopsychiatrie : santé mentale individuelle et collective, fonctions et significations culturelles
- des manifestations pathologiques et des modes de défense privilégiés, prise en charge et démarche psychothérapeutiques. Ethnopsychiatrie clinique.
- 33.05 FSS-École de psychologie J.-B. Pocreau
- PSY-61057 Lectures dirigées en psychologie**
3 cr R AHE I 0-0-0-9
- Ce cours est destiné à l'étudiant qui, pour parfaire sa formation, a besoin d'approfondir une matière ou un problème que les autres cours n'abordent pas. Il s'agit d'un programme individuel de lecture réalisé par un étudiant, sous la supervision d'un professeur. Le programme, les modalités de rencontre et le mode d'évaluation doivent recevoir, au préalable, l'approbation du comité de programme. Ce cours ne peut pas comprendre des lectures intégrées dans d'autres activités créditées.
- 33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-61064 Psychologie comportementale et cognitive**
3 cr A LMS 3-0-0-6
- Analyse, sous forme de lectures et de discussions, des déterminants et des processus cognitifs et sociaux qui gouvernent la pensée, l'intérêt, la motivation et l'action. Ce cours se veut une étude approfondie des mécanismes d'acquisition et de régulation du comportement humain et s'adresse à toute personne qui s'intéresse au changement personnel et social.
- 33.05 FSS-École de psychologie J. Gauthier
- PSY-61069 Psychologie clinique de la personne âgée**
3 cr H LMS 3-0-0-6
- Les objectifs de ce séminaire sont d'amener l'étudiant à enrichir ses connaissances des champs de recherche de la psychologie clinique de la personne âgée et de développer ses habiletés de synthèse et d'analyse des travaux dans ce domaine. Les thèmes abordés couvrent les aspects fondamentaux et appliqués de la psychologie clinique de la personne âgée. L'étudiant approfondit un thème en particulier en traçant le bilan des connaissances actuelles sur ce sujet. Les méthodes pédagogiques sont les lectures, les discussions et les exposés.
- 33.05 FSS-École de psychologie P. Landreville, J. Vézina
- PSY-62117 Sujets spéciaux (psychologie)**
3 cr R
- 33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-62558 Analyse de plans d'expériences**
3 cr A LT 3-0-0-6
- Notions de base en planification d'expériences et analyse de données. Analyse de variance. Plans complètement aléatoires. Factoriel complètement aléatoire (inter-sujets). Plans en blocs aléatoires. Factoriel en blocs aléatoires (intra-sujets). Plans mixtes. Techniques de comparaison analytique : comparaisons de moyenne, analyses de tendance, effets simples. Utilisation de l'ordinateur dans l'analyse statistique de données de recherche (SAS).
- 33.05 FSS-École de psychologie C. Fortin
- PSY-62559 Analyses multivariées**
3 cr A LT 3-0-0-6
- Régression linéaire multiple. Analyse factorielle. Corrélation canonique. Analyse de variance multivariée. Analyse discriminante. Analyse en composantes principales. Analyse de groupement. Utilisation de l'ordinateur dans l'analyse de données.
- 33.05 FSS-École de psychologie Y. Lacouture
- PSY-62943 Évaluation de programmes**
3 cr A ES 3-0-3-3
- Évaluation de la mise sur pied et de l'impact des programmes d'interventions psychosociales. Approches quantitative et qualitative. Conditions
- nécessaires à l'évaluation comme outil de changement : dissémination des habiletés d'évaluation, dissémination des résultats.
- 33.05 FSS-École de psychologie F. Lavoie
- PSY-63126 Synthèse sur un thème particulier**
3 cr R AHE IM 0-0-0-9
- Cette forme individualisée d'enseignement repose sur l'élaboration d'un thème particulier que l'étudiant approfondit sous la supervision d'un professeur de l'École. Un travail écrit doit être fourni par l'étudiant, travail qui prendrait la forme d'un article susceptible de publication. Ce texte sera déposé en permanence au Service de documentation de l'École.
- 33.05 FSS-École de psychologie Groupe de professeurs
- PSY-63422 Séminaire avancé en psychologie sociale**
3 cr H 3-0-0-6
- L'étude de l'individu dans son environnement social en lien avec sa personnalité, ses cognitions, ses attitudes, ses émotions et sa motivation.
- 33.05 FSS-École de psychologie C. Sénécal, T. Pierce
- PSY-63945 Éthique de la recherche en psychologie**
1 cr* H LSC 1-0-0-2
- Analyse des principes de base, des institutions et des codes d'éthique qui encadrent les droits des personnes et la protection des animaux participant à des recherches en psychologie et dans les sciences connexes. Étude de cas et de situations problématiques sur le plan déontologique.
- 33.05 FSS-École de psychologie T. Pierce
- PSY-64118 Intervention interculturelle**
3 cr H LS 3-0-0-6
- À partir de différents travaux en interculturel (immigration, acculturation, etc.), analyser l'impact psychosocial provoqué par la mise en contact de personnes ou de groupes de cultures différentes (choc culturel, stress, etc.), dégager certains facteurs explicatifs (ethnocentrisme, stéréotypes, préjugés, discrimination, racisme, etc.) et certains des mécanismes mis en œuvre pour résoudre les problèmes vécus (stratégies identitaires, modalités d'adaptation, etc.). Explorer, exercer et évaluer différentes techniques de communication et d'intervention interculturelles (simulation de situations interculturelles : - résolution de conflits, médiation familiale ou scolaire, négociation - analyse d'incidents critiques, histoire de cas, etc.), en vue de développer des habiletés efficaces, applicables dans divers contextes d'interactions interculturelles, de natures professionnelle et personnelle.
- 33.05 FSS-École de psychologie M. Lavallée
- PSY-64454 Épidémiologie psychosociale**
3 cr A LST 3-0-0-6
- Ce cours de niveau supérieur vise l'apprentissage des notions de base de l'épidémiologie, de ses devis de recherche et de ses statistiques les plus utilisées. Des illustrations d'application à des problématiques psychosociales sont étudiées.
- 33.05 FSS-École de psychologie G. Muckle
- PSY-64502 Violence, famille et couple**
3 cr H L 3-0-0-6
- La violence au sein de la famille et au sein des couples d'adolescents et d'adultes sera traitée. On y aborde : les modèles explicatifs, les études de prévalence, les effets, l'environnement social et psychologique, l'intervention, le dépistage et la prévention ainsi que la contribution de la profession de psychologue.
- 33.05 FSS-École de psychologie M.-H. Gagné

PSY-64512 Fondements empiriques des psychothérapies
3 cr A LST 3-0-0-6

Problèmes et controverses concernant l'identification des psychothérapies dont l'efficacité a été empiriquement validée. Critères pour évaluer les fondements empiriques de l'efficacité des psychothérapies. Exemples de méthodes d'intervention reconnues par la Société canadienne de psychologie et l'American Psychological Association pour leurs fondements empiriques. Développement de guides pour la pratique.

33.05 FSS-École de psychologie
Groupe de professeurs

PSY-64803 Examen doctoral : aspects rétrospectifs
3 cr A LMS 3-0-0-6

Dans ce cours, l'étudiant doit démontrer qu'il peut rédiger une synthèse critique des publications empiriques et théoriques sur un problème de recherche qui, tout en étant différent de celui de sa thèse de doctorat, s'inscrit dans le même domaine général. Le sujet précis de cette synthèse critique est choisi et défini par les membres du comité d'examen de doctorat de l'étudiant. Le texte lui-même et la bibliographie annotée qui l'accompagne sont évalués par chacun des membres du comité d'examen de doctorat.

33.05 FSS-École de psychologie
M. Lavallée, R. Cloutier, S. Goulet

PSY-64804 Méthodes de recherche en psychologie clinique
3 cr A LMS 3-0-0-6

Objectifs : le but de ce cours est de faire une révision approfondie des méthodes de recherche utilisées en psychologie clinique (par exemple, protocoles de recherche, instruments de mesure, gestion de données, communication scientifique). De concert avec le modèle « scientifique praticien », les objectifs du cours visent à acquérir des connaissances avancées concernant les méthodes de recherche, intégrer les connaissances acquises à ses propres activités de recherche, développer une approche critique d'évaluation et de consommation de recherche et maîtriser les outils pour évaluer l'efficacité de ses propres interventions.

33.05 FSS-École de psychologie
C.M. Morin

PSY-64810 Stage de doctorat en psychologie A
6 cr R AHE G 0-3-9-6

Ce stage vise à permettre à l'étudiant, dont le projet de recherche est accepté, de développer ses habiletés (savoir-faire et savoir-être) reliées à son champ de recherche. Cette acquisition d'habiletés peut comporter la maîtrise et l'approfondissement de techniques de recherche ou d'intervention, ici même à l'université ou à l'extérieur.

33.05 FSS-École de psychologie
Groupe de professeurs

PSY-64811 Stage de doctorat en psychologie B
6 cr R AHE G 0-3-9-6

Ce stage vise à permettre à l'étudiant, dont le projet de recherche est accepté, de développer ses habiletés (savoir-faire et savoir-être) reliées à son champ de recherche. Cette acquisition d'habiletés peut comporter la maîtrise et l'approfondissement de techniques de recherche ou d'intervention, ici même à l'université ou à l'extérieur.

33.05 FSS-École de psychologie
Groupe de professeurs

PSY-64929 Internat
0 cr R AHE G
PR : PSY-60697, PSY-61052

Ensemble d'activités cliniques supervisées et réalisées à temps complet pendant une année ou deux périodes de six mois (totalisant 1600 heures). L'internat se déroulera normalement pendant la quatrième année du programme. Ces activités visent à rendre l'étudiant compétent dans l'application des principes, méthodes

et procédés de la psychologie scientifique pour la compréhension, le traitement et la prévention des problèmes psychologiques.

33.05 FSS-École de psychologie
Groupe de professeurs

PSY-65949 Examen doctoral : aspects prospectifs
1 cr AHE S 0-0-1-2

L'étudiant doit, dans un texte écrit et dans une présentation orale suivie de questions de la part des membres de son comité d'examen de doctorat, faire la démonstration qu'il est capable de définir son projet de recherche, de le situer dans son domaine de recherche et d'en définir la portée scientifique; qu'il maîtrise les connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche; qu'il est capable de communiquer le tout efficacement, par écrit et oralement; et qu'il est capable de mener à bien son projet de recherche dans un délai raisonnable pour réaliser une thèse.

33.05 FSS-École de psychologie
Groupe de professeurs

PSY-66069 Psychopharmacologie clinique
3 cr H LS 3-0-0-6

Ce cours vise à fournir à l'étudiant des connaissances d'appoint sur les psychotropes et nootropes utilisés en milieu clinique dans le traitement des troubles affectifs, comportementaux et cognitifs. Révision des principes généraux de psychopharmacologie. Description des principaux psychotropes et nootropes utilisés en psychopharmacologie clinique (comme les antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, neuroleptiques, stabilisateurs de l'humeur, stimulants, les agents stimulant/augmentant les fonctions cognitives), leurs indications, risques et effets secondaires.

33.05 FSS-École de psychologie
M. Simard

PSY-66127 Méthodologie qualitative en recherche
3 cr A LST 3-0-0-6

Séminaire visant à initier l'étudiant à la recherche qualitative en psychologie, en particulier à la méthodologie phénoménologique. Après avoir pris connaissance des caractéristiques de base et des objectifs des méthodes qualitatives, l'étudiant se familiarisera avec les diverses étapes de la recherche qualitative phénoménologique.

33.05 FSS-École de psychologie
Marie-Hélène Gagné

PSY-66277 Jeunes et familles à risque
3 cr H LS 3-3-3-0

Ce cours porte sur les trajectoires de développement des jeunes et des familles vulnérables au plan de leur ajustement psychosocial. L'évaluation, l'analyse et la gestion des risques, de même que des facteurs de protection, constituent des voies privilégiées pour aborder la réalité des jeunes et des familles vulnérables. L'application de modèles et d'outils professionnels représente un angle de prise important dans le cours. Les problématiques de protection de la jeunesse sont utilisées comme contextes d'étude des risques. Remarque - Bibliographie à déterminer. Chaque thème a sa propre bibliographie (ex. : risque, protection de la jeunesse, toxicomanie, etc.).

33.05 FSS-École de psychologie
R. Cloutier

PSY-66279 La Mémoire humaine : théories, recherches et applications
3 cr H LMA 3-0-1-5

Ce cours présente les recherches qui ont contribué au développement des théories cognitives de la mémoire. Les théories et modèles sont présentés, en particulier les modèles récents, qui guident la recherche actuelle en psychologie cognitive de la mémoire. Des aspects neuropsychologiques, développementaux et appliqués liés à ces recherches sont aussi abordés.

33.05 FSS-École de psychologie
C. Fortin

PSY-66617 Interventions familiales et sociales en neuropsychologie
3 cr A LSM 3-0-0-6

Interventions auprès des familles et des proches des patients atteints d'un trouble neurologique. Interventions à privilégier auprès des soignants naturels et des bénévoles qui interviennent régulièrement auprès de ces patients.

33.05 FSS-École de psychologie
J. Baribeau

PSY-66618 Motivation humaine
3 cr A SLM 3-0-0-6

Théories et recherches relatives à la motivation humaine. Révision des processus de base et plus complexes, ainsi que leur application dans divers domaines du fonctionnement humain.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66620 Prévention et promotion en santé mentale communautaire
3 cr A LSM 3-0-0-6

Les valeurs et paradigmes sous-tendant les interventions en prévention et en promotion. Les programmes axés sur le renforcement du pouvoir d'agir, sur la réduction de l'oppression, les facteurs de risque et de résilience et la réduction des méfaits. Les stratégies d'élaboration, de coconstruction, de mise sur pied, de maintien et de diffusion des programmes touchant divers niveaux d'intervention : la population générale, les groupes ciblés, les communautés.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66621 Psychologie cognitive de l'attention
3 cr H LSM 3-0-0-6

Revue des différentes théories de l'attention. Différenciation des types d'attention (par exemple : sélective, partagée, soutenue, etc.). Approfondissement des aspects neuroanatomiques et physiologiques de l'attention, à l'aide de recherches animales et humaines. Troubles liés à l'attention et leurs manifestations physiologiques et comportementales.

33.05 FSS-École de psychologie
Sébastien Tremblay

PSY-66622 Psychopathologie
3 cr A LSM 3-0-0-6

Histoire et approches contemporaines dans l'étude des troubles de santé mentale et des problèmes d'adaptation à la vie. Exploration de certaines formes de psychopathologie chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le couple, la famille et la personne âgée, à la lumière de la littérature scientifique et de différents modèles théoriques contemporains en psychologie clinique. Facteurs culturels et ethniques en psychopathologie. Présentation et évaluation critique des systèmes de classification des troubles mentaux (DSM-IV-TR et autres).

33.05 FSS-École de psychologie
S. Sabourin

PSY-66623 Réadaptation et remédiation cognitive
3 cr H LSM 3-0-0-6

Épidémiologie, impacts sociaux, étapes de réadaptation des syndromes neurologiques requérant de la réadaptation (par exemple : traumatisme crânio-cérébral, accident-vasculaire-cérébral). Étude des théories et données empiriques portant sur l'entraînement à certaines habiletés cognitives après un dommage cérébral. Exemples de techniques de remédiation cognitive appliquées à des problématiques précises telles que les problèmes d'attention ou de mémoire. Méthodologie et rééducation neuropsychologique. Exemples de techniques de remédiation cognitive appliquées à des problématiques précises telles que les troubles d'attention, de mémoire, d'apprentissage, le traumatisme crânio-encéphalique, les démences et les psychopathologies. La remédiation cognitive chez l'enfant, l'adulte et la personne âgée. Études de cas.

33.05 FSS-École de psychologie
Nancie Rouleau

- PSY-66624 Recension quantitative des recherches scientifiques**
3 cr A LSM 3-0-0-6
Objectif : initier l'étudiant aux méthodes associées à la recension quantitative des recherches scientifiques en psychologie appliquée. Contenu : historique, contributions et controverses, formulation d'hypothèses, identification et évaluation des écrits pertinents, collecte de données, méthodes par comptage de votes, méthodes statistiques, présentation et diffusion des conclusions.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66626 Représentations sociales et culturelles**
3 cr H LMST 2-0-1-6
Cours multimédia international portant sur les théories et méthodes du champ des représentations sociales (RS). À partir de textes de psychologie, de sociologie et d'anthropologie, et de vidéoconférences avec des auteurs de réputation internationale, faire des distinctions critiques entre diverses théories (interactionnisme symbolique, cognition sociale, etc.) et les RS. Approfondir différentes questions se rapportant au champ des RS en fonction des grands courants épistémologiques (structuralisme, constructivisme, etc.) et des problèmes que suscitent les recherches menées en santé, en environnement, en interculturel et en éducation. Développer une réflexion interdisciplinaire, à la lumière de ces problèmes et des débats actuels qui ont lieu dans les diverses disciplines. Analyser les contributions de la sociolinguistique, des méthodes qualitatives, quantitatives et multiméthodologiques à l'étude des RS.
33.05 FSS-École de psychologie M. Lavallée
- PSY-66627 Supervision dans la pratique professionnelle**
3 cr H LSM 3-0-0-6
Lectures, séminaires et exercices préparant l'étudiant à la supervision dans la pratique professionnelle. Revue des différents modèles du développement de la compétence en supervision dans la pratique de la psychologie. Méthodes et techniques de supervision. Modes d'évaluation de la supervision. Problématiques liées aux relations de pouvoir, aux différences culturelles, sexuelles et ethniques.
33.05 FSS-École de psychologie Lina Normandin
- PSY-66628 Thérapie de groupe**
3 cr A LSM 3-0-0-6
Exploration des différentes théories contemporaines et des approches principales en psychothérapie de groupe. Dynamique de groupe, leadership, rôles du thérapeute. Exemples de procédures et techniques dans le contexte de différentes problématiques.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66629 Thérapie de la famille**
3 cr A LSM 3-0-0-6
Exploration des différentes théories contemporaines et des approches principales en psychothérapie familiale. Communication et interactions intra-familiales en contexte thérapeutique (par exemple : relations parents-enfants, monoparentalité). Rôles du thérapeute et stratégies à privilégier. Étude de problématiques familiales particulières (par exemple : divorce, violence, deuil).
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66630 Thérapie individuelle des adultes**
3 cr H LSM 3-0-0-6
Exploration des différentes théories contemporaines et des approches principales en psychothérapie individuelle chez l'adulte. Développement de la relation thérapeutique, mécanismes de changement.
33.05 FSS-École de psychologie J. Gauthier
- PSY-66631 Internat**
6 cr R AHE G 0-4-9-5
PR : PSY-66647
Ensemble intégré d'activités de formation pratique supervisées, dont l'objectif est de préparer l'étudiant à la pratique professionnelle de la psychologie. Il est réalisé à temps partiel, sur une période de deux ans. Il comprend au moins 200 heures de supervision. Il se déroule normalement pendant la quatrième année du doctorat. Ces activités visent à rendre l'étudiant compétent dans l'application des principes, méthodes et procédés de la psychologie scientifique pour l'évaluation, la compréhension, le traitement et la prévention des problèmes psychologiques.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66632 Internat**
12 cr R AHE G 0-8-18-10
PR : PSY-66647
Ensemble intégré d'activités de formation pratique supervisées, dont l'objectif est de préparer l'étudiant à la pratique professionnelle de la psychologie. Il est réalisé à temps complet, sur une période de 12 mois. Il comprend au moins 200 heures de supervision. Il se déroule normalement pendant la quatrième année du doctorat. Ces activités visent à rendre l'étudiant compétent dans l'application des principes, méthodes et procédés de la psychologie scientifique pour l'évaluation, la compréhension, le traitement et la prévention des problèmes psychologiques.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66633 Practicum de recherche**
12 cr AHE G 0-8-18-10
Ce practicum vise à permettre à l'étudiant, dont le projet de recherche est accepté, de développer ses habiletés (savoir-faire et savoir-être) liées à son champ de recherche. Cette acquisition d'habiletés peut comporter la maîtrise et l'approfondissement de techniques de recherche ou d'intervention, à l'Université Laval ou ailleurs.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66634 Examen doctoral : aspects rétrospectifs**
2 cr AHE MS 0-0-0-6
Dans ce cours, l'étudiant doit démontrer qu'il peut rédiger une synthèse critique des publications empiriques et théoriques sur un problème de recherche qui, tout en étant différent de celui de sa thèse de doctorat, s'inscrit dans le même domaine général. Le sujet précis de cette synthèse critique est choisi et défini par les membres du comité d'examen de doctorat de l'étudiant. Le texte lui-même et la bibliographie annotée qui l'accompagne sont évalués par chacun des membres du comité d'examen de doctorat.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66635 Bases biologiques du développement**
3 cr H LSM 3-0-0-6
Exploration des variables génétiques, physiologiques et environnementales qui influencent le développement psychologique humain.
33.05 FSS-École de psychologie Célyne H. Bastien
- PSY-66636 Psychologie cognitive appliquée**
3 cr H LS 3-0-0-6
Objectif : faire connaître à l'étudiant les domaines d'application de la recherche en cognition humaine. Contenu : analyse de la recherche sur le rôle des processus cognitifs (perception, attention, mémoire à court terme, prise de décision) dans l'interaction entre un opérateur et son environnement.
33.05 FSS-École de psychologie S. Tremblay
- PSY-66637 Consultation et gestion dans la pratique professionnelle**
3 cr A LSM 3-0-0-6
Contexte historique, théories et méthodes contemporaines de consultation. Définition des objectifs de consultation. Phases du processus de consultation. Aspects politiques, psychosociaux et systémiques de la dynamique de la consultation. Aspects administratifs, organisationnels et légaux de la pratique en psychologie au Québec. Normes et lignes directrices de la profession. Principaux éléments de la gestion contemporaine en milieu professionnel (privé et public). Approches contemporaines en matière d'évaluation de la qualité.
33.05 FSS-École de psychologie
- PSY-66638 Développement cognitif**
3 cr H SLM 3-0-0-6
Les objectifs de ce séminaire sont d'initier l'étudiant aux travaux de recherche concernant les capacités cognitives des jeunes enfants et de développer ses habiletés à porter un regard critique sur l'évolution historique de ces connaissances en psychologie. Les thèmes abordés sont choisis par le professeur et par les étudiants; l'étudiant devra rendre compte de l'état actuel des connaissances sur un sujet précis. Les méthodes pédagogiques retenues sont lectures, exposés et discussions.
33.05 FSS-École de psychologie S. Desrochers
- PSY-66639 Évaluation diagnostique**
3 cr A LSM 3-0-0-6
Exploration des théories et des pratiques de l'évaluation faisant consensus en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, du couple et de la personne âgée. Techniques d'entrevue diagnostique structurée et semi-structurée (par exemple, SCID). Principaux tests et mesures d'évaluation en psychologie clinique : techniques d'administration, cotation et interprétation des résultats. L'évaluation psychologique en psychologie clinique comme fondement du processus d'intervention : choix d'un modèle d'évaluation, observation et démarche inférentielle, diagnostic psychologique, rapport d'évaluation, DSM-IV-TR.
33.05 FSS-École de psychologie C. Bégin
- PSY-66640 Évaluation neuropsychologique**
3 cr H LSM 3-0-0-6
La démarche d'évaluation en neuropsychologie clinique. Principaux tests utilisés en neuropsychologie : administration, cotation et interprétation des résultats. Anamnèse et rédaction du rapport d'évaluation. Études de cas. Le cours est divisé en trois modules : neuropsychologie pédiatrique; neuropsychologie adulte; neuropsychologie gériatrique.
33.05 FSS-École de psychologie N. Rouleau, M. Simard
- PSY-66641 Évaluation psychosociale des milieux**
3 cr H LSMT 3-0-0-6
Aspects théoriques et pratiques de l'évaluation psychosociale des milieux. Approches et méthodes d'évaluation ou d'analyse permettant de comprendre et d'alimenter les actions et interventions de nature communautaire (par exemple, analyse des besoins et des ressources de groupes sociaux particuliers ou de communautés, recherche action participante). Modèles et méthodes d'évaluation du pouvoir d'agir (« empowerment »), du sens et de la participation communautaires, de microsystèmes (par exemple, analyse de quartier, climat social d'une école ou d'un groupe d'entraide), de mésosystèmes (par exemple, collaboration entre organismes), d'exosystèmes (par exemple, action intersectorielle en santé mentale), du macrosystème (valeurs, normes sociales). Procédures de collecte de données de groupe (par exemple, « focus group », groupe de discussion) ou communautaire (forum).
33.05 FSS-École de psychologie F. Dufort

PSY-66642 Practicum I : évaluation I

3 cr A G 0-2-4-3
 CC : (PSY-66639, PSY-66622) ou (PSY-62943, PSY-66622)

Orientation clinique - Pratique d'évaluation de problèmes psychologiques de clientèles d'enfants, d'adolescents et d'adultes, à l'aide d'instruments propres à poser un diagnostic psychologique (entrevues diagnostiques, tests psychométriques, questionnaires, etc.). Pratique de rédaction de rapport d'évaluation. Orientation communautaire - Pratique d'évaluation qualitative et quantitative de l'implantation et de l'impact de programmes d'intervention psychosociale.

33.05 FSS-École de psychologie

Catherine Bégin, Karin Ensink

PSY-66643 Practicum II : évaluation II

3 cr H G 0-2-4-3
 PR : PSY-66642
 CC : PSY-66640 ou PSY-66641

Orientation clinique - Pratique d'évaluation de problèmes neuropsychologiques de clientèles d'enfants, d'adolescents et d'adultes, à l'aide d'instruments propres à poser un diagnostic neuropsychologique (entrevues diagnostiques, tests psychométriques, questionnaires, etc.). Pratique de rédaction de rapport d'évaluation. Orientation communautaire - Pratique d'évaluation psychosociale de différents milieux, à l'aide d'instruments étudiés au cours de la session. Pratique d'analyse des besoins et du potentiel des individus et des communautés. Entraînement à l'application de méthodes quantitatives et qualitatives de cueillettes de données de groupe et communautaire.

33.05 FSS-École de psychologie

Nancie Rouleau, Martine Simard

PSY-66644 Practicum III : intervention I

3 cr A G 0-2-4-3
 PR : PSY-66643
 CC : PSY-64512 ou PSY-66620

Orientation clinique - Pratique d'intervention psychothérapeutique permettant l'apprentissage de modalités de traitements psychologiques reconnues pour leurs fondements empiriques, sous supervision, auprès de clientèles d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention. Orientation communautaire - Pratique d'activités de prévention et de promotion de la santé mentale menées auprès d'individus et de communautés.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66645 Practicum IV : intervention II

3 cr H G 0-2-4-3
 PR : PSY-66644
 CC : (PSY-60696 ou PSY-66630) ou (PSY-66623 ou PSY-64118)

Orientation clinique : psychologie clinique générale - Pratique d'intervention permettant l'apprentissage de modalités de traitements individuels auprès de clientèles d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, selon que l'étudiant est inscrit au cours PSY-60696 Thérapies des enfants ou PSY-66630 Thérapie individuelle des adultes. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention. Orientation clinique : neuropsychologie clinique - Pratique d'intervention permettant l'apprentissage de modalités de réadaptation et de stratégies compensatoires individuelles pour les populations d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention. Orientation communautaire - Pratique d'intervention auprès de familles, de groupes, d'organisation ou de communautés de différentes cultures.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66646 Practicum V : intervention, consultation et gestion

3 cr A G 0-2-4-3
 PR : PSY-66645
 CC : (PSY-66637, PSY-60695 ou PSY-66629 ou PSY-66628) ou (PSY-66637, PSY-66617) ou (PSY-66637, CSO-61635)

Orientation clinique : psychologie clinique générale - Pratique d'intervention auprès du couple, de la famille ou de groupe, selon que l'étudiant est inscrit au cours PSY-60695 Thérapie de couple ou PSY-66629 Thérapie de la famille ou PSY-66628 Thérapie de groupe. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention. Pratique de consultation et de gestion dans la pratique professionnelle propre à la psychologie clinique. Orientation clinique : neuropsychologie clinique - Pratique d'intervention auprès de familles et de proches de patients atteints d'un trouble cérébral et auprès de soignants naturels et de bénévoles qui interviennent régulièrement auprès de ces patients. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention. Pratique de consultation et de gestion dans la pratique professionnelle propre à la neuropsychologie clinique. Orientation communautaire - Pratique d'intervention éducative de groupe. Pratique de consultation et de gestion dans la pratique professionnelle propre à la psychologie communautaire.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66647 Practicum VI : supervision

3 cr H G 0-2-4-3
 PR : PSY-66646
 CC : PSY-66627

Pratique de supervision propre à chaque orientation et concentration pour développer les habiletés pertinentes à la supervision : définir des objectifs d'apprentissage, préciser les méthodes d'apprentissage, mettre au point des modes d'évaluation de la supervision et des apprentissages, formuler des rétroactions constructives et efficaces, faciliter l'intégration des connaissances, créer un climat d'ouverture et de participation active, distinguer les fonctions d'enseignement et d'intervention, gérer les problématiques liées aux relations de pouvoir, aux différences culturelles, sexuelles et ethniques.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66648 Théories des représentations

3 cr A SLM 3-0-0-6
 33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66820 Practicum pédagogique : encadrement à la recherche

1 cr AHE G 0-1-1-1

Ce practicum a pour objectif de permettre à l'étudiant de développer des habiletés d'encadrement à la recherche. Il consiste à encadrer les travaux d'une équipe de Recherche dirigée (I ou II) ou d'un assistant de recherche et à suivre un atelier de formation donné par le Réseau de valorisation de l'enseignement.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66821 Practicum pédagogique : enseignement

2 cr AHE G 1-0-2-3

Ce practicum a pour objectif de permettre à l'étudiant de développer des habiletés en enseignement. Il consiste à enseigner deux périodes de trois heures dans le cadre d'un cours du baccalauréat en psychologie et à suivre des ateliers de formation donnés par le Réseau de valorisation de l'enseignement.

33.05 FSS-École de psychologie

PSY-66951 Troubles de la personnalité : évaluation et traitement

3 cr A C 3-0-0-6

Clinique des troubles de la personnalité de l'adulte. La méthode pédagogique comprend des cours magistraux et des séminaires cliniques. Les cinq cours magistraux sont consacrés à l'étude des aspects suivants : la personnalité normale et pathologique; l'épidémiologie,

la comorbidité et le diagnostic différentiel; les modèles actuels de classification et de traitement; l'évaluation et les techniques d'intervention. À chacun des dix séminaires, un ou deux cas sont présentés et font l'objet d'une discussion (dossiers, extraits vidéo de séances d'évaluation et de traitement). Tous les aspects présentés durant les cours magistraux sont revus et illustrés, et des recommandations cliniques précises sont expliquées. Une attention particulière est accordée aux troubles limites, narcissiques, antisociaux, schizoïdes, schizotypiques et paranoïdes, ainsi qu'à des enjeux cliniques comme l'évaluation de la dangerosité, la suicidabilité, la planification et le cadre thérapeutique, les aspects déontologiques, les interventions de crises, les interactions avec pharmacothérapie, etc.

33.05 FSS-École de psychologie

L. Diguier

PSYCHOPÉDAGOGIE**PPG-61917 Lectures dirigées I**

3 cr R

L'étudiant fait une démarche d'apprentissage, habituellement individuelle, à partir de ressources littéraires identifiées et reconnues pour leur pertinence. Des ressources autres que littéraires peuvent aussi être reconnues comme valables dans cette forme d'apprentissage.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-61949 Planification de l'enseignement (practicum)

3 cr ST 3-0-0-6
 PR : PPG-62974 ou PPG-63241 ou PPG-61948

Planification d'une unité d'enseignement selon les besoins d'apprentissage d'une population cible. Mise au point des activités d'enseignement-apprentissage, des instruments de mesure et d'évaluation du progrès des apprenants. Vérification de l'adéquation de cette démarche par rapport à sa conception de l'intervention pédagogique. Rédaction d'un compte rendu de l'expérience.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

R.-L. Côté

PPG-61950 Troubles de comport. : état des connais. et persp. d'éval.

3 cr H ST 3-0-0-6

Ce cours a comme objectif de favoriser chez les étudiants l'acquisition d'une meilleure connaissance des problèmes d'adaptation et des troubles du comportement vécus par certains élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Contenu : l'identification des besoins des élèves présentant des troubles du comportement; l'évaluation normative et fonctionnelle; l'hyperactivité et le déficit de l'attention; les comportements sous-actifs à l'école; l'intégration, la normalisation et l'insertion sociale; le plan d'intervention et les troubles du comportement; la recherche en adaptation scolaire. Ce cours s'adresse aux enseignants et aux professionnels du préscolaire, du primaire et du secondaire.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

É. Royer

PPG-62339 Sujets spéciaux

1 cr R

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-62340 Sujets spéciaux

3 cr R

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-62371 Sujets spéciaux

3 cr R

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-62372 Sujets spéciaux 3 cr R 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	PPG-62986 Psychologie cognitive et intervention pédagogique 3 cr A S 3-0-0-6 Ce cours permet l'étude des phénomènes de l'apprentissage et de la cognition dans une perspective constructiviste. Différentes grilles de classification des savoirs y sont travaillées, leurs conditions d'apprentissage et les stratégies d'enseignement particulières à chaque catégorie. L'ensemble des concepts et principes retenus conduit à la conceptualisation de modèles d'intervention pédagogique adaptés aux objectifs poursuivis. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage P. Goulet	de service aux élèves en difficulté et leur impact; d'identifier les besoins pédagogiques de l'enfant selon la difficulté présentée; de décrire les stratégies d'enseignement en classe régulière visant à répondre aux besoins des élèves en difficulté; d'habiliter à faire un plan d'intervention auprès des élèves en difficulté en fonction du modèle d'intégration. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage L. St-Laurent
PPG-62412 Sujets spéciaux 3 cr R 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	PPG-62413 Sujets spéciaux 2 cr R 0-0-0-6 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	PPG-63787 Troubles de comportement : perspectives d'interv. à l'école 3 cr AH ST 3-0-0-6 Ce cours vise à développer des habiletés d'intervention en classe auprès d'élèves présentant des troubles du comportement. Les différentes stratégies à utiliser en classe seront présentées et illustrées avec les problèmes de comportement les plus fréquents. L'enseignant aura l'occasion d'expérimenter certaines de ces techniques et d'en évaluer les résultats dans le cadre du travail de trimestre. (Ce cours s'adresse aux enseignants et aux professionnels du préscolaire, du primaire et du secondaire.) 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage É. Royer
PPG-62973 Fondements émotionnels de l'éducation 3 cr S 3-0-0-6 Étude des émotions en tant qu'éléments dynamiques du processus d'apprentissage et de changement chez la personne selon les courants néoréchiens et particulièrement l'approche éducationnelle RADIX(R). La reconnaissance du vécu émotionnel et son expression consciente favorisent l'expansion de la pulsation énergétique. Ce processus permet l'intégration fonctionnelle du corps et de l'esprit et contribue ainsi au développement de la capacité de choix et d'action, au renforcement de la capacité créatrice et d'actualisation de soi. Activités expérientielles et conceptuelles. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage R.-L. Côté	PPG-63527 Enseignement coopératif I 1 cr* A ST 1-0-1-1 Ce cours s'adresse aux enseignantes et aux enseignants qui reçoivent un ou une stagiaire (BEPP). Appropriation des objectifs des stages. Travail coopératif avec un ou une stagiaire. Cycle de supervision. Développement d'habiletés d'observation. Nature et qualité de la rétroaction. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage Équipe de professeurs	PPG-63788 Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement 3 cr AH ST 3-0-0-6 PR : PPG-63786 L'objectif général de ce cours est de développer des habiletés d'intervention en classe régulière pour répondre aux besoins particuliers des élèves en difficulté d'apprentissage. Plus précisément, le cours vise à amener les étudiants à mieux cerner les objectifs poursuivis par la différenciation de l'enseignement, à connaître et expérimenter différentes interventions efficaces auprès de la clientèle en difficulté d'apprentissage, ainsi qu'à poser un regard critique sur leur pratique. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage L. St-Laurent
PPG-62974 Intégration des expériences d'apprentissage 3 cr S 3-0-0-6 Étude du processus d'intégration des dimensions cognitives, affectives et comportementales des expériences d'apprentissage significatif. Présentation d'une taxonomie décrivant les étapes du processus de construction et d'appropriation des savoirs. Attention particulière accordée au développement des valeurs et des attitudes positives envers l'apprentissage. Expérience d'activités appropriées à chacune des phases d'intégration étudiées. Occasion de développer la conscience de soi et de son processus d'apprentissage. Travaux pratiques. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage R.-L. Côté	PPG-63529 Séminaire d'intégration 3 cr E S 3-0-0-6 PR : PPG-63527 Retour sur le travail effectué durant le travail coopératif. Analyse des découvertes et des difficultés. Réajustement des instruments et schémas d'analyse utilisés. Nouveaux apports théoriques. Dégagement de problèmes concernant le travail coopératif et recherche de solutions. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage Équipe de professeurs	PPG-63824 Lectures dirigées II 3 cr R AHE L'étudiant fait une démarche d'apprentissage, habituellement individuelle, à partir de ressources littéraires déterminées et reconnues pour leur pertinence. Des ressources autres que littéraires peuvent aussi être reconnues comme valides dans cette forme d'apprentissage. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
PPG-62977 Méthodologie de la recherche : approche quantitative 3 cr* A S 3-0-0-6 Ce cours de deuxième et troisième cycle présente les fondements et les étapes de la recherche scientifique propres à l'approche quantitative en éducation. Les principaux thèmes abordés sont : la problématique d'une recherche et l'élaboration d'hypothèses; les types de variable et leur contrôle; les plans de recherche et les sources d'invalidité; la mesure des phénomènes et les qualités métriques des instruments (validité et fidélité); l'analyse et la généralisation des résultats; la diffusion des connaissances scientifiques; la déontologie. La méthodologie d'enseignement est à la fois théorique (enseignement des connaissances sur les fondements et étapes) et pratique (lecture et analyse d'articles scientifiques et de données de recherche; familiarisation au traitement, à l'analyse et à l'interprétation de données quantitatives sur fichiers). 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage S. Larose	PPG-63530 Supervision professionnelle et entretien d'explicitation 3 cr A ST 3-0-3-3 Le cours vise à développer la compétence à conduire un entretien d'analyse de pratique à partir de l'approche de l'entretien d'explicitation. L'entretien d'explicitation propose une approche précise de questionnement lors des moments de rétroaction avec la personne supervisée. Cet accompagnement vise à aider la personne supervisée à s'auto-informer de manière fine et précise du déroulement de son intervention, tout particulièrement dans des situations où elle a besoin d'une aide extérieure pour prendre conscience de ses difficultés. Une part importante du cours est consacrée à la pratique sur place, en petits groupes, des techniques de l'entretien d'explicitation. Ces exercices sont accompagnés d'exposés d'introduction et ils sont suivis de moments de retour en grand groupe pour clarifier le sens de ces outils dans le contexte de la supervision professionnelle. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage M. Legault	PPG-64523 Enseignement coopératif II 1 cr A ST 1-0-1-1 PR : PPG-63527 Ce cours s'adresse aux enseignantes et aux enseignants qui reçoivent un ou une stagiaire. Travail coopératif avec un ou une stagiaire. Niveaux de présence, d'écoute et valeurs. Modèles d'analyse de la pratique pédagogique. Supervision et analyse de l'enseignement coopératif. Évaluation formative du ou de la stagiaire. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage Équipe de professeurs
PPG-62982 Méthodologie de recherche de doctorat III 3 cr* AHE S 3-0-0-6 PR : PPG-62981 Étude de problèmes méthodologiques. Analyse critique des projets de thèse. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	PPG-63531 Supervision pédagogique (practicum) 3 cr H ST 3-0-3-3 PR : PPG-63530 Analyse clinique des problèmes vécus en supervision. Utilisation de la vidéoscopie comme instrument d'analyse. Utilisation de l'écriture comme moyen de développement du savoir-être. Développement de modèles de solution à partir des échanges et analyse critique de ces modèles. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	PPG-64524 Enseignement coopératif III 1 cr A ST 1-0-1-1 PR : PPG-63527 Ce cours s'adresse aux enseignantes et aux enseignants qui reçoivent un ou une stagiaire. Travail coopératif avec un ou une stagiaire. Analyse réflexive. Évaluation formative et sommative du ou de la stagiaire. Modèles et pratiques de la supervision pédagogique. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage Équipe de professeurs
PPG-62981 Méthodologie de recherche de doctorat III 3 cr* AHE S 3-0-0-6 PR : PPG-62981 Étude de problèmes méthodologiques. Analyse critique des projets de thèse. 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	PPG-63786 Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique 3 cr AE ST 3-0-0-6 Les objectifs de ce cours sont de définir ce qu'est l'intégration scolaire; de décrire les principaux modes	

PPG-64544 Les Enseignants et leurs savoirs

3 cr H LS 3-0-0-6

Séminaire ayant pour objet l'étude des savoirs enseignants. Existe-t-il une base de connaissances propre au métier d'enseignant? Analyse critique de la nature et du statut de ces connaissances. Formulation d'une problématique générale du savoir du pédagogue enracinée à la fois dans les conditions concrètes du métier d'enseignant et dans les recherches théoriques et empiriques actuelles.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
C. Gauthier

PPG-64612 Analyse de pratique éducative

3 cr AH S 3-0-0-6

Un cours réservé à des enseignants et enseignantes qui viennent réfléchir sur leur action professionnelle. Le savoir d'expérience et la pratique professionnelle feront l'objet d'un questionnement et d'une analyse à partir de différentes perspectives. La nature, le contexte, les différentes composantes de l'intervention éducative ainsi que les croyances, les valeurs et les connaissances théoriques qui la supportent seront étudiées. Une attention particulière sera accordée au sens de la pratique éducative. Le cours sera l'occasion d'une rencontre entre le savoir d'expérience et le savoir théorique. L'analyse réflexive y est vue comme un instrument de formation continue.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
M. Legault

PPG-64627 Petite enfance : approche écologique

3 cr A S 3-0-0-6

Ce séminaire vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec l'approche écologique. Celle-ci est abordée en tant que grille d'analyse de l'intervention reliée au développement socio-affectif de l'enfant de 0 à 5 ans. Plusieurs thèmes sont traités (appartenance au milieu défavorisé, divorce, monoparentalité, relations parent-enfant abusives, stress familial). Le processus de résolution de problèmes est privilégié en tant que démarche d'apprentissage des éléments nécessaires à une pédagogie systémique.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
M. Jacques

PPG-64724 Stage en adaptation scolaire I

3 cr AH G 1-0-5-3

Ce stage est obligatoire pour les étudiants qui n'ont pas ou qui ont peu d'expérience d'enseignement. Il vise à les familiariser avec les services offerts aux élèves en difficulté et à développer des habiletés d'évaluation, d'intervention et d'analyse réflexive. Ce stage peut se réaliser au primaire ou au secondaire. Les modalités d'encadrement sont adaptées selon les étudiants et les milieux.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-64725 Stage en adaptation scolaire II

3 cr AH G 1-0-5-3

Le stage II fait suite au stage I en adaptation scolaire. Il permet à l'étudiant de renforcer des habiletés de collaboration multidisciplinaire dans la réponse aux besoins des élèves en difficulté. Il vise une prise en charge progressive d'un élément du milieu d'accueil améliorant la qualité des services offerts en adaptation scolaire. Les modalités d'encadrement sont adaptées selon les étudiants et les milieux.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-64778 Difficultés en lecture

3 cr A S 3-0-0-6

PR : ENP-20010 ou PMF-19945

Ce cours comprend trois volets : la détermination des causes reliées aux difficultés en lecture et la présentation d'une conception interactive de ces causes; les problèmes liés à l'évaluation des lecteurs en difficulté; l'activité préventive au préscolaire ainsi

que les stratégies d'intervention s'adressant aux lecteurs débutants et aux lecteurs du deuxième cycle du primaire.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J. Giasson

PPG-64786 La Dimension affective dans l'apprentissage

3 cr A LS 3-0-0-6

Les notions de besoins, de valeurs, de perceptions, d'intérêts, d'émotions, de motivation, d'attitudes et de comportements. Les taxonomies du domaine affectif. La formulation et la validation des objectifs d'ordre affectif. Le choix des stratégies d'intervention au plan affectif. L'apprentissage coopératif et le développement affectif. L'incidence des relations affectives entre enseignants et enseignés sur l'apprentissage et l'engagement. La vérification de l'atteinte des objectifs d'ordre affectif.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-64792 Intervention et élaboration de connaissances : adap. scolaire

3 cr E LS 3-0-0-6

Comment l'enseignant peut-il supporter l'activité constructive de l'élève? Ce cours vise à analyser l'intervention pédagogique en tant que support à l'activité organisatrice de l'élève. Apprendre, c'est complexifier ses structures de connaissances. Le rôle de l'enseignant est de supporter cette activité constructive de l'élève. Différents thèmes sont abordés au regard de ce rôle de l'enseignant : le dialogue cognitif, l'explicitation de sa pensée, l'argumentation, l'expression de désaccords, la construction conjointe adulte-élève, l'attention à la prise de conscience et à la capacité de réflexion de l'élève. Une attention particulière est portée aux élèves en difficulté.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
A. Boisclair

PPG-64917 Difficultés d'apprentissage au secondaire

3 cr A DLS 3-0-0-6

Ce cours porte sur la problématique de scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire et celle des élèves dits « à risque » inscrits dans l'enseignement régulier. Les questions relatives aux apprentissages scolaires et à l'enseignement, les deux axes de réflexion du paradigme éducatif, sont abordées sous l'angle de la pédagogie, en lien avec les principales tendances qui se dessinent actuellement au sein des disciplines connexes.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S. Vincent

PPG-64920 Savoir pratique et approche narrative

3 cr H CDT 3-0-0-6

« Pour que la vie soit vraiment formatrice, il faut en faire une histoire » (Lainé, 1998). Ce cours est une initiation à différents modes de reconstruction narrative du savoir pratique (dit aussi savoir d'action, savoir d'expérience, savoir en contexte, savoir tacite, etc.), plus spécifiquement en enseignement. Le cours s'adresse tout autant aux praticiens et aux formateurs qu'aux chercheurs, car s'initier à l'approche narrative, c'est s'initier à la fois à un mode de réflexion sur sa propre pratique, aux conditions d'utilisation de la méthode des cas en formation ainsi qu'à la méthodologie de reconstruction et d'analyse des récits de pratique en recherche.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S. Desgagné

PPG-64947 Lectures dirigées en adaptation scolaire

3 cr R AHE IM 0-0-1-8

Ce cours est destiné à l'étudiant de deuxième ou de troisième cycle en adaptation scolaire qui, pour parfaire sa formation, a besoin d'approfondir une matière ou un problème que les autres cours n'abordent pas. Il s'agit d'un programme individuel de lectures réalisé

par un étudiant, sous la supervision d'un professeur. Le programme, les modalités de rencontre et le mode d'évaluation doivent être déterminés au plus tard au moment de l'inscription. Ce cours ne peut pas comprendre des lectures intégrées dans d'autres activités créditées.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Équipe de professeurs

PPG-64950 Soutien social en milieu scolaire

3 cr H LS 3-0-0-6

Dans ce cours, nous nous intéressons à l'étude du soutien social et à ses applications en milieu scolaire. Ces questions sont notamment traitées dans les contextes des relations entre les pairs et entre les pédagogues et les élèves. Ces questions touchent les ordres d'enseignement secondaire et collégial mais, selon l'expertise des participants, elles pourront également toucher le primaire et le préscolaire. Les thèmes étudiés dans ce cours sont regroupés autour de deux volets importants : la nature, les déterminants, les conséquences et les mécanismes de soutien social; les interventions de soutien social en milieu scolaire, principalement le tutorat maîtres-élèves et le tutorat par les pairs.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S. Larose

PPG-65035 Recherche et développement collaboratifs I

3 cr R AH T 0-6-0-3

Projet collaboratif faisant appel à la participation du milieu scolaire et du milieu universitaire. Pour réaliser ce cours, un document précisant les objectifs, les processus et les démarches, ainsi que la nature du travail qui sera réalisé, est établi. Les modes d'évaluation ainsi que les responsabilités respectives doivent être déterminés.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Équipe de professeurs

PPG-65036 Recherche et développement collaboratifs II

3 cr R AH T 0-6-0-3

Projet collaboratif faisant appel à la participation du milieu scolaire et du milieu universitaire. Pour réaliser ce cours, un document précisant les objectifs, les processus et les démarches, ainsi que la nature du travail qui sera réalisé, est établi. Les modes d'évaluation ainsi que les responsabilités respectives doivent être déterminés.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Équipe de professeurs

PPG-65078 Construction sociale et culturelle des connaissances

3 cr A LST 3-0-0-6

Ce cours aborde les dimensions sociales et culturelles de la construction des connaissances, en contexte scolaire et en milieu naturel. Le but général est de familiariser les étudiants avec les recherches sur les aspects contextuels et distribués de la cognition. On propose dans ce cours, notamment, de mettre en parallèle culture scolaire et culture des apprenants pour en arriver à mieux comprendre le rôle des interactions sociales dans la construction des connaissances.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
F. Gervais

PPG-65143 Essai

12 cr

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-65207 Langage, apprentissage et construction de connaissances

3 cr H LS 3-0-0-6

Ce cours devrait permettre d'aborder, par l'étude des principales théories du langage, la relation entre

- l'apprentissage du langage naturel et la construction de la pensée. Dans un premier temps, les modèles innés seront opposés aux modèles constructivistes et l'on étudiera l'impact de ces deux conceptions dans l'ontogenèse de la pensée. Dans un deuxième temps, sera développé un modèle qui intègre, d'une part, les recherches récentes portant sur le rôle du langage dans l'élaboration des connaissances et, d'autre part, des travaux montrant le rôle des fonctions nées des interactions sociales entre l'enfant et son milieu, dans la construction des capacités. Dans cette perspective, le langage est envisagé comme un système de signes socialement élaboré, propre à médiatiser l'activité humaine.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
H. Ziarko
- PPG-65208 Pensée sociale de l'enfant et adaptation en milieu scolaire**
3 cr H LS 3-0-0-6
- Aspects théoriques liés à l'émergence de la représentation de la réalité sociale. Étude des différentes dimensions de la représentation sociale. La coconstruction de la représentation sociale au cours de l'ontogenèse. Les facteurs socioécologiques intervenant dans la modulation de la pensée sociale. La pensée sociale comme facteur de médiation entre les expériences vécues dans l'écosystème familial et l'adaptation sociale en milieu préscolaire et scolaire (primaire et secondaire). Implications pour l'intervention psychopédagogique.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
P. Pagé
- PPG-65799 Examen de doctorat**
3 cr AHE M 0-0-0-9
- L'examen de doctorat a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise suffisante de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. L'examen de doctorat doit avoir lieu au plus tard au cours du trimestre suivant celui au cours duquel l'étudiant a acquis 48 crédits d'inscription (cours et recherche).
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-65800 Séminaire de recherche de doctorat**
3 cr AHE M 0-0-0-9
PR : PPG-65799
- Le séminaire sur l'état d'avancement des travaux de recherche consiste en une activité de recherche qui permet à l'étudiant de justifier ses choix méthodologiques et de faire état de l'avancement de ses travaux de recherche. La présentation publique de ce séminaire est un moment où s'exerce la critique de la communauté.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-65814 Problèmes d'adaptation et cognition sociale**
3 cr H SM 3-0-0-6
- Ce séminaire s'intéresse aux liens entre les défis d'adaptation psychosociale que rencontrent les enfants en milieu scolaire et les différents processus sociocognitifs. Plusieurs thèmes regroupés autour de la prévalence, des déterminants, de la prévention des problèmes psychosociaux et de l'intervention sociocognitive sont abordés : les processus ontogénétiques et les facteurs socioécologiques intervenant dans la coconstruction des différentes facettes de la représentation; les recherches sur les facteurs de risque et les programmes de prévention et d'intervention; le choix et l'organisation d'activités pédagogiques en lien avec une perspective socioconstructiviste.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
P. Pagé
- PPG-65846 Recherche qualitative : approche collaborative en éducation**
3 cr A ST 3-0-0-6
- Ce cours s'adresse à des étudiants-chercheurs qui veulent s'initier à l'approche collaborative de recherche en éducation, c'est-à-dire une recherche « de terrain » de type qualitatif qui suppose la participation active de praticiens à la démarche d'investigation. Il peut s'agir de partenariats de recherche avec diverses institutions et diverses pratiques. En éducation, on pense surtout à l'établissement scolaire et aux enseignants avec qui des chercheurs sont susceptibles de s'associer dans un projet d'investigation commun. Mais l'approche est aussi susceptible de rejoindre des chercheurs qui s'associent à d'autres contextes éducatifs : musées, centres de services sociaux, etc. Le cours se propose d'examiner les débats idéologiques et les questionnements épistémologiques autour de l'idée de faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les praticiens; de clarifier le concept et le distinguer de concepts satellites, tel celui de recherche-action; d'analyser les enjeux sous-jacents à l'approche à travers le témoignage et l'examen de recherches en cours ou déjà réalisées; de faire en sorte, s'il y a lieu, que chaque étudiant en arrive à se situer, dans son projet de recherche en définition, par rapport à l'approche ici concernée.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
S. Desgagné
- PPG-66206 Les Conduites agressives à l'école**
3 cr 3-0-0-6
- Ce cours vise à développer chez les enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire, leurs connaissances et leurs habiletés pour améliorer la qualité de leurs interventions auprès des enfants et des adolescents qui ont des conduites agressives ou antisociales à l'école.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
É. Royer
- PPG-66226 La Planification et la gestion des apprentissages**
3 cr H ACDLT 1-0-3-5
- L'équipe-cycle, la concertation et la planification. La planification à court, à moyen et à long terme. Les éléments constitutifs du programme de formation à prendre en compte. La planification de situations d'apprentissage complexes tant disciplinaires qu'interdisciplinaires. Le développement des compétences et la gestion des apprentissages et des différences : de l'intention à l'action.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-66233 L'Accompagnement du personnel scolaire en formation**
3 cr AHE ACDLT 1-0-5-3
- La description et l'analyse du rôle d'accompagnateur dans le cadre du suivi à accorder au personnel scolaire : fondements théoriques et aspects pratiques. L'identification de façons de faire pour effectuer l'accompagnement et réflexion sur l'impact de celles-ci. Des aspects à prendre en compte pour l'animation des rencontres mensuelles. L'examen critique des actions posées et l'évolution du rôle d'accompagnateur.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-66278 Composer efficacement avec des problèmes de comportement**
2 cr* H DT 2-0-4-0
- Travailler avec des jeunes qui manifestent des problèmes de discipline ou de comportement est une tâche exigeante qui peut facilement devenir stressante et épuisante. Ce cours vise à amener l'intervenant à développer les connaissances, les habiletés et les attitudes pour pouvoir intervenir plus adéquatement en classe. Il présente des manières de faire susceptibles de prévenir des problèmes et de composer avec ceux-ci lorsqu'ils se présentent. En outre, des outils pour
- supporter concrètement l'intervention en classe sont proposés et une attention est accordée à l'organisation de l'école pour prévenir ces problèmes.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-66281 L'Apprentissage par projets**
3 cr ACDLT 1-0-3-5
- Les types, les sources, les phases et les étapes du projet : fondements théoriques et aspects pratiques. La place des stratégies d'apprentissage (cognitives, métacognitives, motivationnelles et gestion des ressources). Les rôles de l'élève et de l'enseignant et leur impact sur la gestion de la classe. L'interdisciplinarité et l'importance de la collaboration entre les enseignants du cycle. La créativité, l'initiative et la responsabilisation de l'élève au cœur du projet. La place des technologies de l'information et de la communication. Réalisation et analyse critique d'un projet au regard des aspects liés à la réforme du curriculum.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-66337 L'Apprentissage coopératif**
3 cr ACDLT 1-0-3-5
- Les avantages, les limites et les conditions d'efficacité de l'apprentissage coopératif. Les rôles de l'élève et de l'enseignant. L'animation, l'organisation et la gestion coopérative de la classe. Le développement d'habiletés cognitives, métacognitives et sociales. La place des intelligences multiples dans la formation des équipes. L'importance de la collaboration dans la coconstruction des savoirs. L'évaluation des apprentissages : l'évaluation du fonctionnement des équipes, l'autoévaluation et l'évaluation des pairs. La responsabilisation des élèves et l'interdépendance : leur établissement en salle de classe. La planification et l'analyse critique d'activités coopératives au regard des aspects liés à la réforme du curriculum.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- PPG-66435 Enfance, famille et adaptation**
3 cr A LS 3-0-0-6
- Ce cours présente un survol des connaissances actuelles dans le domaine du développement et de l'adaptation chez l'enfant. Il vise à permettre aux étudiants d'avoir une appréciation de la complexité du développement, des facteurs qui y contribuent et de la manière dont le développement dans différentes sphères contribue aux phénomènes d'adaptation. Le cours comporte trois grandes dimensions : éléments perçus comme ayant des impacts importants sur le cours du développement chez l'enfant (contexte et milieu de vie, relations familiales et caractéristiques propres à l'enfant); questions portant sur la continuité du développement, les liens entre les différentes formes d'adaptation et de développement et le développement de l'agressivité et de la délinquance; pertinence de ces connaissances dans le travail d'intervention auprès des jeunes en difficulté. L'accent est mis sur l'utilisation d'une démarche empirique et critique dans la manière de réfléchir à nos connaissances sur le développement et à la manière de les appliquer dans divers contextes d'intervention.
- 35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
G. Tarabulsy
- PPG-66441 Enseignement stratégique : apport de la psychologie cognitive**
3 cr AH ATCDL 1-0-3-5
- L'apport de la psychologie cognitive en apprentissage et en enseignement : fondements théoriques et aspects pratiques. Une conception de l'apprentissage favorisant la participation active de l'élève. La construction graduelle des savoirs à partir de situations d'apprentissage contextualisées et globalisantes et des conditions favorisant le transfert des connaissances acquises. La place de la motivation en salle de classe : des facteurs et des indicateurs à prendre en compte. Le traitement de l'information et le sentiment de compétence chez l'élève : l'utilisation de stratégies

d'apprentissage efficaces et économiques (cognitives, métacognitives affectives et de gestion des ressources). L'importance des activités métacognitives dans l'acquisition des connaissances. L'examen critique de l'apport de la psychologie cognitive en apprentissage et enseignement au regard des concepts liés à la réforme du curriculum.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-66479 Ancrage d'une communauté d'apprentissage
2 cr AH LDC 2-0-4-0

Une dynamique communautaire, orientée vers l'apprentissage, offre un potentiel certain pour que l'éducation préscolaire puisse jouer pleinement son rôle. Ce cours vise à permettre la mise en place d'une communauté d'apprentissage par la familiarisation de l'enseignant au processus de complexification de la pensée sociale de l'élève; l'expérimentation d'outils qui soutiennent ce processus et permettent le dialogue nécessaire à la communauté d'apprentissage avec les élèves en classe; la construction collective des savoirs professionnels qui soutiennent la communauté d'apprentissage, en collaboration avec les participants à la formation en réseau Internet.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

M. Jacques

PPG-66497 L'Apprentissage par problème
3 cr AHE ACDLT 1-0-3-5

Les types, les caractéristiques et les phases de l'apprentissage par problème : fondements théoriques et aspects pratiques. Les rôles de l'élève et de l'enseignant et leur impact sur la gestion de la classe. L'importance de la dimension affective. Le développement d'habiletés cognitives, métacognitives, personnelles et sociales. L'apprentissage par problème et la résolution de problèmes : leur rôle respectif. La place des technologies de l'information et de la communication. La créativité, l'initiative et la responsabilisation de l'élève dans l'apprentissage par problème. La réalisation et l'analyse critique de situations-problèmes au regard des aspects liés à la réforme du curriculum.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-66513 L'Apprentissage et l'estime de soi
3 cr AHE ACDLT 1-0-3-5

Le concept de soi, la connaissance de soi et l'estime de soi : fondements théoriques et aspects pratiques. La place de l'affectivité dans l'apprentissage. L'estime de soi en salle de classe : des façons de la protéger et d'en favoriser le développement. L'établissement d'une relation pédagogique signifiante : des éléments à prendre en compte. L'analyse critique d'actions posées au regard des aspects liés à l'estime de soi et à la réforme du curriculum.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

PPG-66581 La Formation des maîtres : bilan et perspectives
3 cr H S 3-0-0-6

Ce séminaire vise à conduire les étudiants à faire un bilan de la recherche sur la formation des maîtres : son développement, ses thématiques privilégiées, ses approches, les tendances et les enjeux qui la traversent, les perspectives, etc. Il a aussi pour but l'approfondissement de l'objet de recherche personnel choisi dans le cadre du séminaire « La Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels » et de certaines approches théoriques et méthodologiques liées aux projets de recherche des étudiants.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

C. Gauthier, D. Simard

PPG-66585 La Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels
3 cr A S 3-0-0-6

Ce séminaire vise à initier les étudiants à la question de la formation du personnel enseignant : son évolution en Occident et au Québec depuis la Seconde guerre

mondiale, sa problématique, les principaux courants et approches de formation, les débats et les enjeux qui se tissent actuellement autour de cette question. Le séminaire a également pour but de permettre aux étudiants de choisir et d'esquisser un objet de recherche en lien avec la thématique de la formation des enseignants.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

C. Gauthier, D. Simard

PPG-66816 Ados et troubles du comportement : description et étiologie
3 cr H LS 3-0-0-6

Les thèmes étudiés dans ce cours sont regroupés dans trois volets importants : le rôle des contextes familial et scolaire dans l'apparition des problèmes de comportement à l'adolescence; la nature, la symptomatologie et l'étiologie des problèmes de comportement; les pistes d'intervention en milieu scolaire.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

S. Duchesne

PPG-66849 Psychologie cognitive et enseignement collégial
3 cr A LT 3-0-0-6

Dans l'optique de l'intervention pédagogique au collégial et dans le cadre d'une étude du phénomène de la cognition, travail sur des concepts et principes de base de l'apprentissage humain issus de la psychologie cognitive. Compétences, éléments de compétences, catégories de connaissances et d'habiletés, programme, approche-programme, métacognition et stratégies cognitives, résolution de problèmes et transfert des apprentissages, motivation à l'apprentissage, conditions d'apprentissage. Un accent particulier est mis sur l'exercice de la pensée critique en rapport avec ces éléments.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

P. Goulet

PPG-66852 Développement psychosocial du jeune adulte au collégial
3 cr A LSTI 3-0-0-6

Examen des théories et données psychologiques se rapportant à la compréhension du développement affectif, cognitif et social du jeune adulte. Étude de l'influence des facteurs sociaux et scolaires sur ce développement. Analyse critique des théories et des données en regard de la réalité de la salle de classe, des cheminements scolaires, de la culture collégiale et des problématiques sociales des jeunes adultes d'aujourd'hui. Intégration des théories et des données à la pratique professionnelle.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

S. Larose

PPG-66859 Intégration des acquis dans l'intervention pédagogique
4 cr H LST 4-0-0-8

CC : DID-66856, (DID-66854 ou DID-66851 ou DID-66864 ou DID-66861)

Ce cours permet aux étudiants d'intégrer à un projet d'intervention pédagogique les différentes connaissances acquises au cours de leur formation en enseignement collégial. Les étudiants sont ainsi amenés à développer une connaissance critique et un savoir-faire en rapport avec différentes méthodes d'intervention pédagogique, à partir desquelles ils élaborent une séquence d'enseignement intégrant des contenus propres à leur discipline et aux différents cours du programme.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Collaborateurs

PPG-66953 Réussite éducative et nouveaux outils d'enseignement
3 cr AHE LCT 3-0-0-6

Afin de favoriser la réussite éducative des élèves, l'enseignant doit être à même d'utiliser de façon

fonctionnelle des outils pédagogiques dans sa pratique professionnelle (planification, mise en œuvre et évaluation de situations d'enseignement-apprentissage) ainsi que d'intégrer ces outils aux processus d'apprentissage des élèves. Ce cours vise à actualiser et à développer les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour l'utilisation adéquate et efficace d'outils pédagogiques récents favorisant la réussite éducative des élèves et le développement professionnel de l'enseignant. Les étudiants ont à concevoir, à expérimenter et à évaluer un projet intégrateur en fonction d'une intention pédagogique. De plus, un outil d'évaluation formative multimédia devra être créé en lien avec le projet intégrateur.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

L. Saint-Laurent

PPG-66954 Réussite éducative et nouveaux outils d'enseignement
2 cr AHE LCT 2-0-0-4

Afin de favoriser la réussite éducative des élèves, l'enseignant doit être à même d'utiliser de façon fonctionnelle des outils pédagogiques dans sa pratique professionnelle (planification, mise en œuvre et évaluation de situations d'enseignement-apprentissage) ainsi que d'intégrer ces outils aux processus d'apprentissage des élèves. Ce cours vise à actualiser et à développer les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour l'utilisation adéquate et efficace d'outils pédagogiques récents favorisant la réussite éducative des élèves et le développement professionnel de l'enseignant. Les étudiants ont à concevoir, à expérimenter et à évaluer un projet intégrateur en fonction d'une intention pédagogique.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

L. Saint-Laurent

PPG-67027 Composer efficacement avec de nouveaux outils d'enseignement
3 cr AHE LCT

L'utilisation avancée de nouveaux outils d'enseignement à même de favoriser la réussite éducative suppose de la part de l'enseignant une capacité réelle d'adapter efficacement cette utilisation aux contextes variés et variables de sa pratique quotidienne. Ainsi, la gestion de classe, la gestion du temps et la gestion de l'espace renouvelées obligent la maîtrise créative par l'enseignant de nouveaux outils mis à sa disposition. Leur utilisation doit favoriser le développement continu de la responsabilisation et de l'autonomie de l'élève dans l'enrichissement et la diversification de ses sources et de ses méthodes d'apprentissage. Dans ce cours, l'enseignant est amené à maîtriser certains nouveaux outils d'enseignement sur la base de ses situations réelles d'enseignement.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Lise Saint-Laurent

RELATIONS INDUSTRIELLES

RLT-62223 Sujets spéciaux (relations industrielles)

1 cr R AH
33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-62225 Sujets spéciaux (relations industrielles)

3 cr R
33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-62900 Systèmes de rémunération

2 cr* AH ST 2-0-0-4
Ce cours a pour objectif général de familiariser les étudiants avec les composantes d'un système de rémunération. Il aborde notamment les notions de rémunération globale, de modèle de rémunération, notamment les questions relatives à l'équité interne, à l'équité externe, à l'équité individuelle, à la gestion de la rémunération. Il traite aussi de la rémunération stratégique et des conditions de sa mise en œuvre. Ce cours s'adresse principalement aux étudiants qui n'ont pas de formation de base en ce domaine.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

- RLT-65075 Thèmes contemporains en relations industrielles**
2 cr* AH S 2-0-0-4
Ce cours donné sous forme d'ateliers a pour objectif de permettre aux étudiants l'approfondissement de leurs connaissances en relations industrielles à partir de thématiques actuelles qui émergent de la pratique et de la recherche. Il vise à aiguïser leur sens critique et analytique par l'appréhension de questions majeures sous l'angle de leur interdisciplinarité et de leur complémentarité.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65163 Initiation aux disciplines en relations industrielles I**
4 cr A L 4-0-0-8
Ce cours s'adresse aux étudiants qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles. Il sensibilise les étudiants aux acteurs, aux institutions et aux mécanismes du système des relations industrielles. On étudie également la sociologie du travail et des organisations ainsi que la psychologie du travail et la psychologie organisationnelle.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
Équipe de professeurs
- RLT-65526 Organisation de la production et du travail**
2 cr AH LS 2-0-0-4
Étude des innovations observées en entreprise en matière de gestion de la production et de l'organisation du travail, en s'intéressant à l'interface entre ces dimensions et à leur lien avec les relations sociales et la nature du travail. Qu'il s'agisse, d'une part, de juste-à-temps ou de gestion de la qualité ou, d'autre part, de polyvalence ou d'équipes de travail, à l'étudiant d'en saisir la nature et les effets sur la dynamique sociale et sur l'efficacité productive.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65527 Séminaire interdisciplinaire I**
4 cr A LS 3-1-0-8
Ce séminaire interdisciplinaire commence par une étude des rapports socio-politico-économiques plus larges dans lesquels l'entreprise s'inscrit (travail, marché du travail et politiques publiques). Il s'arrête ensuite sur le rapport entre les stratégies d'une entreprise et la structure des marchés qu'elle dessert. Il examine enfin l'évolution récente de l'organisation de la production et du travail qui en découle.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
Équipe de professeurs
- RLT-65528 Séminaire interdisciplinaire II**
4 cr A LS 3-1-0-8
Ce séminaire interdisciplinaire se penche sur l'interface entre la direction et les salariés, d'abord sous l'angle des politiques de gestion des ressources humaines. Il examine ensuite les différentes formes de négociation et de régulation conjointe dans les organisations syndiquées. Une attention particulière est accordée à l'acteur syndical et aux tendances récentes dans la négociation et l'application de la convention collective.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
Équipe de professeurs
- RLT-65529 Séminaire interdisciplinaire III**
4 cr H LS 3-1-0-8
Ce séminaire interdisciplinaire propose une réflexion approfondie sur les forces qui sont en train de transformer les relations industrielles. Il analyse les implications de ces transformations de l'entreprise et de l'organisation du travail salarié pour la société et, en particulier, pour l'élaboration des politiques publiques. Ce séminaire étudie aussi les conditions de la pratique professionnelle en relations industrielles et les questions éthiques liées à cette pratique.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
Équipe de professeurs
- RLT-65530 Méthodes I : fondements de la recherche**
4 cr AH LS 3-1-0-8
Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les différents courants de recherche dans le champ des relations industrielles et à les amener à décoder correctement la littérature scientifique. Après avoir étudié les fondements de la démarche scientifique et les principaux courants de recherche empirique en relations industrielles, le cours portera sur la construction d'un problème de recherche, sur les différents devis de recherche et sur les diverses façons dont peuvent être traitées les données, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65531 Méthodes II : projet de recherche empirique**
4 cr AH LSM 3-1-0-8
Ce cours vise l'acquisition de connaissances pratiques sur la production de la recherche empirique en relations industrielles. Tout en favorisant l'échange et l'apprentissage collectif, l'objectif consiste à faire progresser chaque étudiant dans la préparation de sa propre recherche, en insistant d'abord sur la problématique et ensuite sur l'articulation entre celle-ci, le devis de recherche et le plan d'analyse des données.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65533 Innovations en entreprise et ergonomie**
4 cr AH LSM 3-1-0-8
Ce cours porte sur le rôle de l'ergonomie dans les projets d'innovation (conception ou correction) en entreprise. Il s'articule autour de quatre modules : la notion de « projet d'innovation »; les démarches traditionnelles de conduite de projets mises en œuvre dans les entreprises; les facteurs de réussite et d'échec de ces démarches; l'apport de l'ergonomie aux projets d'innovation afin d'optimiser les choix de conception et d'organisation du travail du point de vue des opérateurs.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65535 Théories des relations industrielles**
4 cr AH LS 3-1-0-8
Ce cours vise à améliorer la compréhension des concepts fondamentaux et des outils théoriques en relations industrielles. Étude et analyse critique des principales écoles qui ont marqué l'évolution des relations industrielles. L'attention porte aussi sur les renouvellements théoriques et oblige les étudiants à formuler les questions majeures qui se posent aujourd'hui dans ce champ d'études. Le dernier module fait le point sur les implications des transformations actuelles pour la pratique professionnelle, pour la recherche et pour l'évolution du champ d'études.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65536 Courants actuels en santé et sécurité au travail**
4 cr AH LSM 3-1-0-8
Les tendances actuelles en matière de législation en SST, au Québec, au Canada et à l'étranger. Survol historique des tendances en matière de recherche en SST; les courants actuels de recherche; l'apport de diverses disciplines à la recherche; les courants actuels dans la gestion de la santé et la sécurité au travail dans les entreprises et les organisations. Étude de l'impact sur la SST des courants actuels en gestion des entreprises et des organisations : impartition, équipes autogérées, réingénierie, normes internationales ISO, etc.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65537 Rapports sociaux dans l'entreprise**
2 cr* AH LSM 2-0-0-4
Étude des relations entre les différents acteurs au sein de l'organisation productive, compte tenu des mutations en cours sur les plans économique et social. À partir des acquis théoriques, notamment ceux de la sociologie du travail et de l'entreprise, l'étude porte sur la régulation sociale dans les milieux de travail. Tout en favorisant une ouverture sur les études comparatives, le cours met à profit les recherches récentes dans les entreprises québécoises.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65538 Défis de l'action syndicale**
2 cr* AH LSM 2-0-0-4
La représentation syndicale constitue l'un des traits les plus caractéristiques des régimes de travail dans les sociétés industrielles. Le contexte dans lequel évolue le mouvement syndical se transforme : mondialisation, nouveaux modèles productifs, réorganisation de l'État, émergence de nouvelles identités des personnes salariées. Ce séminaire se veut un lieu de réflexion sur les principaux défis de l'action syndicale et sur les pistes de renouvellement de ses modes et de ses aires de représentation.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65539 Négociation collective**
4 cr AH LSM 3-1-0-8
Ce cours vise à approfondir les connaissances en ce qui concerne la dynamique de la régulation conjointe. La négociation collective, inscrite dans cette dynamique, sera étudiée dans ses aspects institutionnels, politiques et économiques. Au terme de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de bien cerner la nature des enjeux débattus au sein de cette institution, les conflits latents et ouverts qu'ils nourrissent, les rapports de pouvoir qui l'animent et les orientations des acteurs qui se dessinent.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65540 Travail, emploi et institutions**
4 cr AH LSM 3-1-0-8
Analyse des institutions définissant les relations d'emploi et les relations à l'emploi. Les dimensions de l'action collective et du caractère évolutif des institutions seront particulièrement soulignées en faisant amplement référence aux analyses internationales. Étude des pratiques de flexibilité adoptées par les entreprises et de leurs effets pervers sur l'exclusion du marché du travail. L'angle pragmatique de l'approche institutionnaliste permettrait la recherche de solution à ces problèmes, tant du côté des politiques et pratiques de gestion des ressources humaines que du côté de l'encadrement réglementaire du marché du travail.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65543 Équité salariale**
2 cr AH ST 2-0-0-4
Ce cours a pour objectif général de familiariser les étudiants avec les problèmes relatifs aux écarts salariaux entre les hommes et les femmes, avec la Loi québécoise sur l'équité salariale ainsi qu'avec la mise en œuvre d'un programme d'équité salariale en entreprise.
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65544 Évaluation de la gestion des ressources humaines**
2 cr AH ST 2-0-0-4
Étude des aspects de l'évaluation de la fonction ressources humaines et des services offerts en la matière. Analyse des finalités et des différentes approches d'évaluation de la fonction RH; les approches de diagnostic organisationnel (audit, ISO, qualimètre, etc.); l'évaluation de la GRH et le contrôle de gestion; le « benchmarking ».
33.04 FSS-Département des relations industrielles
- RLT-65550 Lectures dirigées (relations industrielles)**
1 cr R AHE I 0-0-0-3
L'étudiant choisit un professeur avec lequel il s'entend sur le sujet d'études. Règle générale, les lectures ne chevauchent pas la matière donnée dans un cours régulier. Afin de procéder à l'inscription, l'étudiant soumet au directeur du programme une courte description du contenu du cours et de la liste de lectures convenue, ce document portant la signature du professeur responsable de cette activité. L'activité inclut la rédaction d'un travail à partir de ces lectures.
33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65551 Lectures dirigées (relations industrielles)
 2 cr R AHE I 0-0-0-6
 L'étudiant choisit un professeur avec lequel il s'entend sur le sujet d'études. Règle générale, les lectures ne chevauchent pas la matière donnée dans un cours régulier. Afin de procéder à l'inscription, l'étudiant soumet au directeur du programme une courte description du contenu du cours et de la liste de lectures convenue, ce document portant la signature du professeur responsable de cette activité. L'activité inclut la rédaction d'un travail à partir de ces lectures.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65552 Lectures dirigées (relations industrielles)
 3 cr R AHE I 0-0-0-9
 L'étudiant choisit un professeur avec lequel il s'entend sur le sujet d'études. Règle générale, les lectures ne chevauchent pas la matière donnée dans un cours régulier. Afin de procéder à l'inscription, l'étudiant soumet au directeur du programme une courte description du contenu du cours et de la liste de lectures convenue, ce document portant la signature du professeur responsable de cette activité. L'activité inclut la rédaction d'un travail à partir de ces lectures.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65553 Lectures dirigées (relations industrielles)
 4 cr R AHE I 0-0-0-12
 L'étudiant choisit un professeur avec lequel il s'entend sur le sujet d'études. Règle générale, les lectures ne chevauchent pas la matière donnée dans un cours régulier. Afin de procéder à l'inscription, l'étudiant soumet au directeur du programme une courte description du contenu du cours et de la liste de lectures convenue, ce document portant la signature du professeur responsable de cette activité. L'activité inclut la rédaction d'un travail à partir de ces lectures.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65554 Sujets spéciaux (relations industrielles)
 2 cr R AHE I
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65555 Sujets spéciaux (relations industrielles)
 4 cr R AHE I
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65559 Essai
 8 cr
 L'essai constitue une activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de ses connaissances dans un domaine particulier des relations industrielles et de sa capacité de traiter systématiquement d'une question bien définie et d'en rendre compte par écrit d'une façon claire et cohérente. Il s'agit de faire l'analyse et la synthèse des connaissances acquises sur cette question à partir d'une revue de littérature, y compris la critique méthodologique. La préparation de l'essai n'implique pas de collecte et d'analyse de nouvelles données empiriques.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65560 Gestion stratégique des ressources humaines
 4 cr AH LSM 3-1-0-8
 Ce cours porte sur la dimension stratégique de la gestion des ressources humaines et plus spécialement sur l'intégration entre celle-ci et le développement stratégique de l'organisation. Ce cours aborde la dynamique des rapports sociaux dans les processus de gestion stratégique; la différence entre planification stratégique et gestion stratégique; la différence entre planificateur et stratège; les compétences stratégiques des acteurs; les processus d'innovation visant à renouveler la GRH; les logiques des stratégies de ressources humaines.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65562 Modes non traditionnels de rémunération
 2 cr AH ST 2-0-0-4
 Ce cours a pour objectif général de rendre les étudiants capables de reconnaître, d'analyser et d'apprécier certains des modes non traditionnels de

rémunération. Il aborde notamment les questions relatives à la rémunération selon les compétences ou selon la productivité. Il traite également des divers modes de rémunération au rendement, des diverses formes de partage des bénéfices, de l'accès à la propriété ou des options d'achat d'actions. Ce cours s'adresse aux étudiants qui maîtrisent les notions de base en matière de rémunération.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
RLT-65757 Séminaire de doctorat II : méthodes
 4 cr AH SL 3-1-0-8

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les questions théoriques et épistémologiques que pose l'utilisation des méthodologies en sciences sociales et en relations industrielles ainsi qu'à leur permettre de réviser et d'approfondir leur connaissance des méthodes de recherche les plus utilisées en relations industrielles. Étude des méthodes de collecte et d'analyse de données quantitatives (analyse factorielle, multivariée et de régression, etc.) et qualitatives (études de cas, observation directe, analyse de discours, etc.).
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65760 Examen de doctorat : volet rétrospectif
 2 cr AHE I 0-0-0-6
 L'objectif de l'examen-synthèse est de vérifier la compréhension qu'a l'étudiant des fondements théoriques des relations industrielles, ses connaissances dans le champ majeur et le champ mineur de ses études, sur la méthodologie de recherche et sur les méthodes d'analyse. L'étudiant doit montrer sa capacité de communiquer le tout efficacement par écrit et oralement.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-65761 Examen de doctorat : volet prospectif
 2 cr AHE I 0-0-0-6
 Les objectifs du volet prospectif de l'examen de doctorat sont de vérifier la capacité de l'étudiant de définir son projet de recherche, de le situer dans son domaine de recherche et d'en déterminer la portée scientifique. Il doit aussi montrer sa maîtrise des connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche et sa capacité de mener à bien ce projet dans un délai jugé raisonnable pour réaliser une thèse.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-66070 Intervention professionnelle en milieu de travail
 8 cr AHE G
 L'intervention professionnelle en milieu de travail vise à développer chez l'étudiant les habiletés nécessaires à une participation efficace à la gestion de divers dossiers stratégiques dans les organisations. En mettant l'accent sur les habiletés, l'objectif est de parfaire la formation par l'intégration des différentes disciplines de base en relations industrielles et par l'arrimage avec la pratique. Cette activité terminale donnera lieu à un rapport final détaillé.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles
 R. Laflamme

RLT-66071 Initiation aux pratiques en relations industrielles
 4 cr A L 3-1-0-8
 Ce cours vise à doter les étudiants des connaissances suffisantes dans les domaines de pratique professionnelle en relations industrielles (relations du travail, gestion des ressources humaines), afin de leur permettre de poursuivre avec efficacité leur programme d'études supérieures.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles
 R. Laflamme

RLT-66432 Aspects juridiques de la gestion des ressources humaines
 4 cr AH SM 3-0-0-9
 Ce cours a pour objet d'amener les étudiants à procéder à une analyse critique des règles juridiques concernant les activités opérationnelles de la gestion

des ressources humaines. Il interroge notamment la conformité des pratiques de GRH par rapport aux normes prééminentes tout en visant à approfondir les connaissances en ce qui concerne les règles spéciales. Il s'intéresse plus particulièrement à ces activités : recrutement, sélection et embauche; rémunération; gestion du temps de travail; santé et sécurité au travail; éthique, loyauté et fidélité; discipline et gestion des départs; aménagement et surveillance des instruments et des lieux du travail; gestion des dossiers. Ce corpus des règles juridiques est scruté tant sous l'angle normatif que sous celui des mécanismes de représentation des travailleurs, ainsi que des modes de régulation et de sanction des conflits.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
 R. Blouin

RLT-66557 L'Éthique et la prise de décision
 4 cr AH L 3-0-0-9
 Ce séminaire approfondit les différents modèles conceptuels en relation avec la démarche décisionnelle. La complexité décisionnelle et les dilemmes moraux servent de base à l'implantation d'un processus qui aborde les notions de jugement, de responsabilité et d'authenticité. Des études de cas permettent de saisir les enjeux qui entourent une telle démarche et de réfléchir sur l'importance ou non d'adopter une pratique éthique.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles
 L. Langlois

RLT-66650 Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité
 4 cr AH L 3-0-0-9
 Ce cours porte sur la contribution de l'ergonomie à la prévention en santé et en sécurité du travail et sur l'efficacité fondée sur une meilleure connaissance de l'activité de travail des personnes et sa prise en compte dans la conception des situations de travail. Il s'adresse à d'éventuels gestionnaires en gestion des ressources humaines ou en santé et en sécurité du travail ainsi qu'à d'éventuels concepteurs techniques. Plusieurs études de cas et bilans d'intervention (consultation ou recherche-action) permettront de comprendre cet apport dans divers secteurs d'activités économiques ainsi que les dynamiques des milieux de travail qui la rendent possible.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles
 S. Montreuil

RLT-66923 Initiation aux disciplines en relations industrielles II
 4 cr A
 Ce cours s'adresse aux personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles. Il initie l'étudiant aux aspects juridiques des relations du travail et de la gestion des ressources humaines ainsi qu'à l'analyse microéconomique et macroéconomique des phénomènes liés au travail.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles
 Équipe de professeurs

RLT-66949 Éthique, gestion et prise de décision
 3 cr AE LSTC 3-0-0-6
 Ce séminaire approfondit les différents modèles conceptuels en éthique par rapport à la démarche de prise de décision. La complexité décisionnelle et les dilemmes moraux servent de base à l'implantation d'un processus qui aborde les notions de jugement, de responsabilité et d'authenticité. Des études de cas permettent de saisir les enjeux qui entourent une telle démarche et de réfléchir sur l'importance ou non d'adopter une pratique éthique dans sa prise de décision. L'étudiant qui a déjà suivi le cours RLT-66557 ne peut suivre ce cours.
 33.04 FSS-Département des relations industrielles
 L. Langlois

RLT-66950 Ergonomie, prévention et efficacité
 3 cr AH LTCS 3-0-0-6
 Ce cours porte sur la contribution de l'ergonomie à la prévention en santé et en sécurité du travail. Il traite

également de l'efficacité fondée sur une meilleure connaissance de l'activité de travail des personnes et sa prise en compte dans la conception des situations de travail. Plusieurs études de cas et bilans d'intervention permettent de comprendre cet apport dans divers secteurs d'activité économique, avec un accent mis sur la relation de service et le travail de bureau. Il y est aussi question de dynamiques de milieux de travail qui rendent cet apport possible. L'étudiant qui a déjà suivi le cours RLT-66650 ne peut suivre ce cours.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
S. Montreuil

RLT-67068 Initiation aux disciplines en relations industrielles I

3 cr A L

Ce cours s'adresse aux personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles. Il sensibilise l'étudiant aux acteurs, aux institutions et aux mécanismes du système des relations industrielles. On étudie également la sociologie du travail et des organisations ainsi que la psychologie du travail et la psychologie organisationnelle.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
Groupe de professeurs

RLT-67069 Initiation aux disciplines en relations industrielles II

3 cr A

Ce cours s'adresse aux personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles. Il initie l'étudiant aux aspects juridiques des relations du travail et de la gestion des ressources humaines ainsi qu'à l'analyse microéconomique et macroéconomique des phénomènes liés au travail. Le cours sensibilise également l'étudiant à la problématique des relations professionnelles dans un contexte de mondialisation.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
Groupe de professeurs

RLT-67070 Initiation aux disciplines en relations industrielles III

3 cr A

Ce cours s'adresse aux personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat en relations industrielles. Il initie l'étudiant aux aspects de la mondialisation des relations professionnelles et des institutions internationales du travail. On aborde également la pratique des relations professionnelles et le marché du travail ainsi que l'éthique et la recherche en relations professionnelles.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
Groupe de professeurs

RLT-67071 Théories des relations industrielles

3 cr AH LS

Ce cours vise à améliorer la compréhension des concepts fondamentaux et des outils théoriques en relations industrielles. Étude et analyse critique des principales écoles qui ont marqué l'évolution des relations industrielles. Le cours porte aussi sur les renouvellements théoriques et oblige l'étudiant à formuler les questions majeures qui se posent aujourd'hui dans ce champ d'études. Le dernier module fait le point sur les implications des transformations actuelles pour la pratique professionnelle, la recherche et l'évolution du champ d'études.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67072 Méthodes I : fondements de la recherche

3 cr AH LS

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les différents courants de recherche dans le champ des relations industrielles et à l'amener à décoder correctement la littérature scientifique. Après avoir étudié les fondements de la démarche scientifique et les principaux courants de recherche empirique en relations industrielles, le cours porte sur la construction d'un problème de recherche, sur les différents devis de recherche et sur les diverses façons dont peuvent être traitées les données, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67073 Méthodes II : projet de recherche empirique

3 cr AH LSM

Ce cours vise l'acquisition de connaissances pratiques sur la production de la recherche empirique en relations industrielles. Tout en favorisant l'échange et l'apprentissage collectif, l'objectif consiste à faire progresser chaque étudiant dans la préparation de sa propre recherche, en insistant d'abord sur la problématique et, ensuite, sur l'articulation entre celle-ci, le devis de recherche et le plan d'analyse des données.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67074 Séminaire interdisciplinaire I

3 cr A LS

Ce séminaire interdisciplinaire commence par une étude des rapports sociopoliticoéconomiques plus larges dans lesquels l'entreprise s'inscrit (travail, marché du travail et politiques publiques). Il aborde ensuite le rapport entre les stratégies d'une entreprise et la structure des marchés qu'elle dessert. Il examine enfin l'évolution récente de l'organisation de la production et du travail qui en découle.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
Groupe de professeurs

RLT-67075 Séminaire interdisciplinaire II

3 cr A LS

Ce séminaire interdisciplinaire se penche sur l'interface entre la direction et les salariés, d'abord sous l'angle des politiques de gestion des ressources humaines. Il examine ensuite les différentes formes de négociation et de régulation conjointe dans les organisations syndiquées. Une attention particulière est accordée à l'acteur syndical et aux tendances récentes dans la négociation et l'application de la convention collective.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
Groupe de professeurs

RLT-67076 Séminaire interdisciplinaire III

3 cr H LS

Ce séminaire interdisciplinaire propose une réflexion approfondie sur les forces qui sont en train de transformer les relations industrielles. Il analyse les implications de ces transformations de l'entreprise et de l'organisation du travail salarié pour la société et, en particulier, pour l'élaboration des politiques publiques. Ce séminaire étudie aussi les conditions de la pratique professionnelle en relations industrielles et les questions éthiques liées à cette pratique.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
Groupe de professeurs

RLT-67077 Gestion stratégique des ressources humaines

3 cr AH LSM

Ce cours porte sur la dimension stratégique de la gestion des ressources humaines et, plus particulièrement, sur l'intégration entre celle-ci et le développement stratégique de l'organisation. On aborde la dynamique des rapports sociaux dans les processus de gestion stratégique; la différence entre la planification stratégique et la gestion stratégique; la différence entre le planificateur et le stratège; les compétences stratégiques des acteurs; les processus d'innovation visant à renouveler la GRH; les logiques des stratégies de ressources humaines.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67078 Innovations en entreprise et ergonomie

3 cr AH LSM

Ce cours porte sur le rôle de l'ergonome dans les projets d'innovation (conception ou correction) en entreprise. Il s'articule autour de quatre modules : la notion de « projet d'innovation »; les démarches traditionnelles de conduite de projets mises en œuvre dans les entreprises; les facteurs de réussite et d'échec de ces démarches; l'apport de l'ergonomie aux projets d'innovation afin d'optimiser les choix de conception et d'organisation du travail du point de vue des opérateurs.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67079 Courants actuels en santé et sécurité au travail

3 cr AH LSM

Tendances actuelles en matière de législation en SST, au Québec, au Canada et à l'étranger. Survol historique des tendances en matière de recherche en SST; courants actuels de recherche; apport de diverses disciplines à la recherche; courants actuels dans la gestion de la santé et de la sécurité au travail dans les entreprises et les organisations. Étude de l'impact sur la SST des courants actuels en gestion des entreprises et des organisations : impartition, équipes autogérées, réingénierie, normes internationales ISO, etc.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67080 Rapports sociaux dans l'entreprise

3 cr AH LSM

Étude des relations entre les différents acteurs au sein de l'organisation productive, compte tenu des mutations en cours sur les plans économique et social. À partir des acquis théoriques, notamment ceux de la sociologie du travail et de l'entreprise, l'étude porte sur la régulation sociale dans les milieux de travail. Tout en favorisant une ouverture sur les études comparatives, le cours met à profit les recherches récentes dans les entreprises québécoises.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67081 Défis de l'action syndicale

3 cr AH LSM

La représentation syndicale constitue l'un des traits les plus caractéristiques des régimes de travail dans les sociétés industrielles. Le contexte dans lequel évolue le mouvement syndical se transforme : mondialisation, nouveaux modèles productifs, réorganisation de l'État, émergence de nouvelles identités des personnes salariées. Ce séminaire se veut un lieu de réflexion sur les principaux défis de l'action syndicale et sur les pistes de renouvellement de ses modes et de ses aires de représentation.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67082 Négociation collective

3 cr AH LSM

Ce cours vise à approfondir les connaissances sur la dynamique de la régulation conjointe. La négociation collective, inscrite dans cette dynamique, est étudiée dans ses aspects institutionnels, politiques et économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de bien cerner la nature des enjeux débattus au sein de cette institution, les conflits latents et ouverts qu'ils nourrissent, les rapports de pouvoir qui l'animent et les orientations des acteurs qui se dessinent.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67083 Équité salariale

3 cr AH ST

Ce cours a pour objectif général de familiariser l'étudiant avec les problèmes relatifs aux écarts salariaux entre les hommes et les femmes, avec la Loi québécoise sur l'équité salariale ainsi qu'avec la mise en œuvre d'un programme d'équité salariale en entreprise.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67084 Évaluation de la gestion des ressources humaines

3 cr AH ST

Étude des aspects de l'évaluation de la gestion des ressources humaines et des services offerts en la matière. Analyse des finalités et des différentes approches pour évaluer la fonction RH; approches en diagnostic organisationnel (audit, ISO, qualimètre, etc.); évaluation de la GRH et contrôle de gestion; « benchmarking ».

33.04 FSS-Département des relations industrielles

Relations internationales

RLT-67085 Systèmes de rémunération

3 cr AH ST

Ce cours a pour objectif général de familiariser l'étudiant avec les composantes d'un système de rémunération. Il aborde entre autres les notions de rémunération globale, de modèle de rémunération, notamment les questions relatives à l'équité interne, à l'équité externe, à l'équité individuelle et à la gestion de la rémunération. Il traite aussi de la rémunération stratégique et des conditions de sa mise en œuvre. Il s'adresse principalement aux personnes qui n'ont pas de formation de base dans ce domaine.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67086 Modes non traditionnels de rémunération

3 cr AH ST

Ce cours a pour objectif général de rendre l'étudiant capable de reconnaître, d'analyser et d'apprécier certains des modes non traditionnels de rémunération. Il aborde notamment les questions relatives à la rémunération selon les compétences ou selon la productivité. Il traite également des divers modes de rémunération au rendement, des diverses formes de partage des bénéfices, de l'accès à la propriété ou des options d'achat d'actions. Il s'adresse aux personnes qui maîtrisent les notions de base en matière de rémunération.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67087 Organisation de la production et du travail

3 cr AH LS

Étude des innovations observées en entreprise en matière de gestion de la production et de l'organisation du travail. On s'intéresse à l'interface entre ces dimensions et à leur lien avec les relations sociales et la nature du travail. Qu'il s'agisse, d'une part, de juste-à-temps et de gestion de la qualité ou, d'autre part, de polyvalence et d'équipes de travail, l'étudiant doit en saisir la nature et les effets sur la dynamique sociale et sur l'efficacité productive.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67088 Travail, emploi et institutions

3 cr AH LSM

Ce cours porte sur l'analyse des institutions définissant les relations d'emploi et les relations à l'emploi. Les dimensions de l'action collective et du caractère évolutif des institutions sont particulièrement soulignées en faisant amplement référence aux analyses internationales. On étudie les pratiques de flexibilité adoptées par les entreprises et leurs effets pervers sur l'exclusion du marché du travail. L'angle pragmatique de l'approche institutionnaliste permettrait la recherche de solutions à ces problèmes, tant en matière de politiques et de pratiques en gestion des ressources humaines qu'en matière d'encadrement réglementaire du marché du travail.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67089 Thèmes contemporains en relations industrielles

3 cr AH S

Ce cours, donné sous forme d'ateliers, a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en relations industrielles à partir de thématiques actuelles qui émergent de la pratique et de la recherche. Il vise à aiguïser son sens critique et analytique par l'appréhension de questions majeures sous l'angle de leur interdisciplinarité et de leur complémentarité.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67090 Aspects juridiques de la gestion des ressources humaines

3 cr AH SM

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à procéder à une analyse critique des règles juridiques concernant les activités opérationnelles de la gestion des ressources humaines. Il interroge notamment la conformité des pratiques de GRH par rapport aux normes prééminentes, tout en visant à approfondir les connaissances en ce qui concerne les règles spéciales.

Il s'intéresse plus particulièrement à ces activités : recrutement, sélection et embauche; rémunération; gestion du temps de travail; santé et sécurité au travail; éthique, loyauté et fidélité; discipline et gestion des départs; aménagement et surveillance des instruments et des lieux du travail; gestion des dossiers. Ce corpus des règles juridiques est scruté, tant sous l'angle des normes que sous celui des mécanismes de représentation des travailleurs, ainsi que des modes de régulation et de sanction des conflits.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

R. Blouin

RLT-67091 L'Éthique et la prise de décision

3 cr AH L

Ce séminaire approfondit les différents modèles conceptuels en relation avec la démarche décisionnelle. La complexité décisionnelle et les dilemmes moraux servent de base à l'implantation d'un processus qui aborde les notions de jugement, de responsabilité et d'authenticité. Des études de cas permettent de saisir les enjeux qui entourent une telle démarche et de réfléchir sur l'importance ou non d'adopter une pratique éthique.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

L. Langlois

RLT-67092 Apport de l'ergonomie à la prévention et à l'efficacité

3 cr AH L

Ce cours porte sur la contribution de l'ergonomie à la prévention en santé et en sécurité du travail. Il aborde également la notion de l'efficacité fondée sur une meilleure connaissance de l'activité de travail des personnes et sa prise en compte dans la conception des situations de travail. Il s'adresse à d'éventuels gestionnaires en gestion des ressources humaines ou en santé et en sécurité du travail ainsi qu'à d'éventuels concepteurs techniques. Plusieurs études de cas et bilans d'intervention (consultation ou recherche-action) permettent de comprendre cet apport dans divers secteurs d'activités économiques ainsi que les dynamiques des milieux de travail qui la rendent possible.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

S. Montreuil

RLT-67093 Essai

12 cr

L'essai constitue l'activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de ses connaissances dans un domaine particulier des relations industrielles ainsi que de sa capacité de traiter systématiquement d'une question bien définie et d'en rendre compte par écrit d'une façon claire et cohérente. Il s'agit de faire l'analyse et la synthèse des connaissances acquises sur cette question à partir d'une revue de littérature, y compris la critique méthodologique. La préparation de l'essai n'implique pas de collecte et d'analyse de nouvelles données empiriques.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67094 Intervention professionnelle en milieu de travail

12 cr AHE G

L'intervention professionnelle en milieu de travail vise à développer chez l'étudiant les habiletés nécessaires à une participation efficace à la gestion de divers dossiers stratégiques dans les organisations. En mettant l'accent sur les habiletés, l'objectif est de parfaire la formation par l'intégration des différentes disciplines de base en relations industrielles et par l'arrimage avec la pratique. Cette activité terminale donne lieu à un rapport final détaillé.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

R. Laflamme

RLT-67119 Initiation aux pratiques en relations industrielles

3 cr A L

Ce cours vise à transmettre à l'étudiant des connaissances suffisantes dans les domaines de pratique professionnelle en relations industrielles

(relations du travail, gestion des ressources humaines), afin de lui permettre de poursuivre avec efficacité son programme d'études supérieures.

33.04 FSS-Département des relations industrielles
R. Laflamme

RLT-67143 Séminaire de doctorat I : théories

4 cr A SL 4-0-0-8

Ce cours a pour objectif d'examiner la nature de la construction théorique et de tracer l'évolution historique de la pensée en relations industrielles ainsi que dans les disciplines connexes. On analyse également les principales approches et les principaux débats théoriques qui caractérisent le contexte contemporain, tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Une attention particulière est accordée aux conséquences méthodologiques des choix théoriques.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RLT-67144 Séminaire de doctorat III : développements

4 cr H SL 4-0-0-8

Sous la responsabilité d'un professeur du Département, ce séminaire constitue une occasion de réflexion sur les problèmes contemporains et les tendances de la recherche scientifique en relations industrielles. Le thème du séminaire est défini annuellement.

33.04 FSS-Département des relations industrielles

RELATIONS INTERNATIONALES

RLI-62409 Sujets spéciaux (relations internationales)

1 cr R 1-0-0-2

91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)

RLI-62410 Sujets spéciaux (relations internationales)

2 cr R 2-0-0-4

91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)

RLI-62411 Sujets spéciaux (relations internationales)

3 cr R 3-0-0-6

91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)

RLI-64001 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Afrique

3 cr R AH C 3-0-0-6

L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis un vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales traitant de l'Afrique. Le thème de ce séminaire varie d'année en année.

91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)

RLI-64010 Séminaire pluridisciplinaire sur le développement

3 cr R AH C 3-0-0-6

L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis un vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales traitant de développement international. Le thème du séminaire varie d'année en année.

91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)

RLI-64015 Stage 6 cr AHE G 6-0-12-0	qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales dans le domaine de la sécurité internationale. Le thème du séminaire varie d'année en année.	recherche ou Méthodologie avancée en droit sont préalables ou peuvent être suivis en concomitance.
Le stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application les concepts et les méthodes qu'il a acquis dans les cours du programme. Réalisé dans un milieu professionnel, le stage contribue à développer une capacité d'évaluation orientée vers l'action.	91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)	91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
RLI-64190 Sujets spéciaux (relations internationales) 1 cr R		RLI-67043 Topics in International Studies 3 cr AH 3-0-0-6
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		Ce cours, donné en anglais, porte sur différents sujets traitant des relations internationales ou du développement international.
RLI-64191 Sujets spéciaux (relations internationales) 2 cr R		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		RLI-67120 Séminaire de doctorat I 1 cr AHE SE 1-0-0-2
RLI-64192 Sujets spéciaux (relations internationales) 3 cr R		Ce séminaire vise à familiariser l'étudiant avec les recherches menées en études internationales par la participation à un atelier permanent de conférences.
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
RLI-65145 Essai 6 cr AHE		RLI-67121 Séminaire de doctorat II 1 cr AHE SE 1-0-0-2
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		Ce séminaire vise à familiariser l'étudiant avec les recherches menées en études internationales par la participation à un atelier permanent de conférences.
RLI-65991 Écarts culturels et relativité de l'éthique 3 cr AH 3-2-0-4		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
Définir la notion de culture. Présenter les principales cultures, en particulier celles prédominantes dans les pays pauvres. Insister sur les liens entre culture et éthique pour démontrer la relativité de cette dernière. Dédurre le concept de « différences culturelles » et souligner le rôle prépondérant de celles-ci dans la plupart des crises vécues par ceux qui agissent dans un cadre international. Commencer une initiation progressive à la négociation interculturelle, tant au plan des affaires qu'au plan éthique.		RLI-67122 Séminaire de doctorat III 1 cr AHE SE 1-0-0-2
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		Ce séminaire vise à familiariser l'étudiant avec les recherches menées en études internationales par la participation à un atelier permanent de conférences.
RLI-66082 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Europe 3 cr R AH C 3-0-0-6		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales dans le domaine de la construction européenne. Le thème du séminaire varie d'année en année.		RLI-67123 Examen rétrospectif 3 cr AHE MS 0-0-0-9
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		Examen au cours duquel on évalue les connaissances de l'étudiant sur les fondements des deux disciplines choisies pour sa thèse.
RLI-66478 Pratique des relations internationales 3 cr AH C 3-0-0-6		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI) Comité de doctorat
Ce cours met l'accent sur la dimension multilatérale de la pratique, abordée par le biais du suivi actif pendant la durée du cours, d'un événement multilatéral majeur.		RLI-67124 Examen prospectif 3 cr AHE MS 0-0-0-9
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		Examen au cours duquel l'étudiant expose par écrit et oralement son projet de thèse, y compris le titre, le plan, la pertinence du sujet, la problématique, la méthodologie et une bibliographie préliminaire.
RLI-66499 Séminaire pluridisciplinaire sur la sécurité internationale 3 cr R AH C 3-0-0-6		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI) Comité de doctorat
L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines, au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi		RLI-67125 Méthodologie pluridisciplinaire en études internationales 3 cr AH SE
		Ce séminaire permet à l'étudiant de développer ses capacités d'analyse et de rédaction pluridisciplinaires et de solutionner les problèmes méthodologiques liés à la pluridisciplinarité en études internationales.
		91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)
RLI-66500 Séminaire pluridisciplinaire sur la mondialisation 3 cr R AH C 3-0-0-6		SANTÉ AU TRAVAIL
L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales dans le domaine de la mondialisation économique, du commerce international ou des mouvements internationaux. Le thème du séminaire varie d'année en année.		SAT-62389 Sujets spéciaux (santé au travail) 1 cr R
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
RLI-66501 Séminaire pluridisciplinaire sur l'environnement 3 cr R AH C 3-0-0-6		SAT-62390 Sujets spéciaux (santé au travail) 2 cr R
L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales dans le domaine de l'environnement. Le thème du séminaire varie d'année en année.		30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		SAT-62391 Sujets spéciaux (santé au travail) 3 cr R
RLI-66502 Séminaire pluridisciplinaire sur les Amériques 3 cr R AH C 3-0-0-6		30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales traitant des Amériques. Le thème du séminaire varie d'année en année.		
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		
RLI-66503 Séminaire pluridisciplinaire sur l'Asie 3 cr R AH C 3-0-0-6		
L'objectif de ce séminaire est d'amener l'étudiant, qui a déjà acquis le vocabulaire propre au droit, à la science politique et à la science économique, à pouvoir coordonner l'utilisation des méthodes de recherche propres à ces disciplines au cours d'un projet de recherche et à effectuer la combinaison des résultats obtenus. Ce séminaire tend à susciter une attitude d'ouverture envers la pluridisciplinarité ainsi qu'un esprit critique et inventif d'un sujet de relations internationales traitant de l'Asie. Le thème du séminaire varie d'année en année.		
91.00 Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI)		
RLI-66546 Atelier de recherche 3 cr AHE M 3-0-0-6		
Centré sur la problématique, le cadre théorique et la méthodologie, le projet de mémoire est évalué par un jury composé du directeur de recherche et d'un autre professeur qui remettent à l'étudiant des commentaires écrits. Les cours Méthodologie de la		

Santé communautaire

SAT-62784 Principes d'hygiène industrielle et de toxicologie

3 cr A LT 3-0-0-6

Ce cours porte sur les principes de toxicologie et d'hygiène industrielle qui sont requis pour la conception, l'organisation et la direction des programmes de surveillance et de prévention des risques pour la santé, susceptibles de survenir dans l'environnement du travail. La description des menaces pour la santé et des méthodes utilisées pour les neutraliser précède l'étude des stratégies d'identification et d'intervention qui sont adaptées au milieu du travail.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P. Ayotte, D. Poliquin

SAT-63142 Législation et santé au travail

2 cr* A LST 3-0-0-3

Historique, fondements et philosophie qui soutiennent le régime de santé et de sécurité du travail au Québec. Lois et règlements en santé et sécurité du travail, intervenants, droits et obligations, mécanismes d'intervention, régime de réparation, SIMDUT, jurisprudence.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

A.M. Laflamme

SAT-63143 Indicateurs en santé et sécurité du travail

3 cr A LST 3-0-0-6

Explication de la démarche de prévention appliquée à la sécurité. Étude des principaux outils de diagnostic; statistiques, enquête et analyse d'accident, inspection, analyse sécuritaire des tâches. Étude des stratégies d'intervention. Suivi des interventions. Rôle du préventionniste.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P. Duguay, F. Hébert, F. Turcotte

SAT-63159 Travaux dirigés en santé au travail

4 cr AHE IT 0-0-0-12

Travail individuel qui peut consister en une étude de cas, une recherche documentaire, une évaluation en santé et sécurité du travail. Ceci peut comprendre l'élaboration ou la réalisation d'un plan d'intervention. L'étudiant peut alors réaliser un travail commandé par un établissement ou une entreprise, sous la supervision d'un professeur. Le projet, le choix du professeur-conseiller et le plan de travail de l'étudiant doivent être approuvés par le directeur de programme.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

F. Turcotte

SAT-63334 Santé mentale au travail : problématique et orientations

3 cr* A LSC 3-0-0-6

Étude des principaux problèmes de santé mentale associés au travail selon différentes approches (stress, psychodynamique du travail, etc.). Analyse des différentes composantes du milieu de travail associées à la genèse de problèmes de santé mentale et identification des différentes orientations à privilégier pour les prévenir.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

M. Vézina

SAT-63335 Protection de la santé en milieu de travail

3 cr* H LT 3-0-0-6

À partir de situations susceptibles de mettre en danger la santé des travailleurs, concevoir, organiser et coordonner les activités requises pour garantir la protection des travailleurs exposés. Maîtriser les conditions déterminant le recours à la surveillance médicale des travailleurs, les indications et limites de ce type d'instrument. Acquérir les connaissances requises pour encadrer la surveillance de personnes exposées dans leur milieu de travail et pour évaluer l'utilité des mesures de prévention appropriées.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

F. Turcotte

SAT-63364 Stage en santé au travail

4 cr AHE G 0-0-4-8

PR : Autorisation de la direction de programme

Observation participative d'un milieu de travail déjà doté d'un programme de prévention des accidents et des maladies professionnelles (usine, CLSC, cliniques inter-entreprises, activités de recherche). Participation et analyse critique de ce programme. Intervention dans la solution de problèmes de santé et sécurité sous la direction d'un professeur responsable.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

F. Turcotte

SAT-64815 Analyse critique d'intervention en santé mentale au travail

3 cr H S 3-0-0-6

PR : SAT-63334

À partir de l'identification des problèmes de santé mentale au travail et de leurs déterminants, ce cours propose, sous forme de séminaire, une analyse critique de différents moyens d'intervention mis en place au Québec et dans d'autres pays pour solutionner les problèmes de santé mentale au travail. L'analyse porte plus particulièrement sur les indications et les critères d'évaluation des approches individuelles et organisationnelles du problème.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

M. Vézina

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

SAC-62790 Introduction à la santé environnementale

3 cr H LS 3-0-0-6

Ce cours s'adresse à une clientèle multidisciplinaire s'intéressant au domaine de la santé environnementale. Étude des différents facteurs biologiques et physico-chimiques de l'environnement et de leurs effets sur la santé des populations : polluants de l'air, de l'eau, du sol, des aliments, risques technologiques majeurs. Une attention particulière est accordée aux moyens de prévention, aux normes, aux lois et règlements en vigueur, de même qu'au contexte social dans lequel ces problèmes évoluent. Ce cours est particulièrement utile aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'environnement.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P. Lajoie

SAC-62949 Interventions en santé communautaire

3 cr H LSCM 3-0-0-6

Acquérir et maîtriser un cadre conceptuel qui permet de choisir une stratégie appropriée pour agir en santé publique. Juger la stratégie d'une série d'actions de santé communautaire tirées de l'expérience contemporaine ou de la littérature. Identifier les facteurs déterminant le succès d'interventions adoptées pour protéger la santé publique. Acquérir les aptitudes requises pour définir le contexte d'interventions commandées par le besoin d'intervenir sur des causes évitables ou modifiables de maladie et de mortalité.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

L. Cardinal

SAC-63640 Promotion de la santé : l'individu

3 cr A LS 3-0-0-6

Le développement d'un programme efficace de promotion de la santé repose sur une compréhension du pourquoi et du comment de l'adoption et du maintien des comportements liés à la santé. Le cours traite des processus qui peuvent expliquer le comportement et des stratégies de promotion qui découlent d'une compréhension de ces processus décisionnels.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Gaston Godin

SAC-63641 Aspects socioculturels et politiques de la santé

3 cr H MS 3-0-0-6

L'apport des sciences sociales à la compréhension du phénomène santé/maladie. Approche sociologique, anthropologique et politique de la santé communautaire. Analyse critique et constructive de concepts clés de recherche et d'intervention en santé communautaire. Application à des outils de planification en santé communautaire.

49.00 Faculté des sciences infirmières

L. Hamelin-Brabant, M. O'Neill, B. Roy

SAC-63943 Introduction à l'épidémiologie

3 cr H LT 3-0-0-6

Ce cours vise à donner aux étudiants les bases théoriques et pratiques des méthodes épidémiologiques utilisées en santé publique. Les notions de base de l'épidémiologie moderne sont introduites : mesures de fréquences, mesures d'effet, types d'étude, validité, analyse de données et concept de causalité. Certains aspects essentiels à la pratique de la santé publique sont aussi couverts : indicateurs de santé, dépistage, surveillance épidémiologique, investigation d'une épidémie, lecture critique d'articles et synthèse de la littérature. Le cours est composé d'exposés magistraux et de lectures dirigées. De nombreux exercices pratiques sont effectués chaque semaine par l'étudiant afin de permettre une meilleure intégration des notions théoriques. Plusieurs articles scientifiques doivent aussi être lus et commentés par l'étudiant pendant la session. Le cours s'adresse prioritairement aux étudiants inscrits dans des programmes de deuxième cycle en sciences de la santé. Il est particulièrement destiné aux étudiants à la maîtrise en santé communautaire.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P. Levallois

SAC-64260 Périnatalité, petite enfance et jeunesse

3 cr A 3-0-0-6

Les thèmes traités dans ce cours couvrent les périodes entourant la naissance des enfants et la petite enfance. En faisant appel à une perspective multidisciplinaire et de santé des populations, le cours traite de grossesse, d'accouchement, de naissance, d'allaitement, des services aux nouveau-nés, aux enfants, aux jeunes et aux familles. Les dimensions épidémiologiques, socioéconomiques, culturelles sont considérées, ainsi que l'organisation des services s'adressant à cette clientèle, de même que les politiques sociales les concernant. Des personnes-ressources sont invitées pour présenter certains thèmes.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

M. De Koninck, N. April

SAC-64261 Stage en santé communautaire

6 cr AH 0-0-12-6

PR : Les cours obligatoires du programme

Le stage consiste en la réalisation d'un projet, d'une durée définie, dans un milieu professionnel reconnu, qui nécessite l'application des fonctions de santé communautaire. Il sollicite à des degrés divers le jugement, l'adaptabilité, la créativité. Il s'intègre ou s'articule de façon utile à la réalité du milieu de stage tout en permettant à l'étudiant d'atteindre ses objectifs précis d'apprentissage.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Direction de programme

SAC-64262 Essai (Projet d'intervention)

6 cr AH 0-0-6-12

PR : Les cours obligatoires du programme

L'essai vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances et les habiletés acquises lors des cours pour analyser un problème ou une problématique particulière de santé communautaire, dans une approche multidisciplinaire. L'essai peut prendre la forme d'une étude de problème, de l'élaboration d'un projet d'intervention en santé communautaire, du

- développement d'un matériel original devant servir à l'information ou à la formation de groupes cibles ou encore à l'évaluation d'intervention. L'essai représente une activité de rédaction qui doit témoigner de la capacité de l'étudiant d'exposer, de façon cohérente et claire, un problème d'une certaine complexité.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
Direction de programme
- SAC-64263 Santé communautaire et déterminants de la santé**
3 cr A 3-0-0-6
Principaux concepts de base en santé communautaire : santé, communauté, santé communautaire, déterminants de la santé, gradients de santé, etc. Histoire et évolution des problèmes de santé et de la pratique de la santé communautaire ailleurs dans le monde et au Québec. Rôle des intervenants en santé communautaire dans le système de santé québécois actuel.
49.00 Faculté des sciences infirmières
Louise Hamelin-Brabant, Michel O'Neill
- SAC-64276 Planification-évaluation d'un programme de santé**
3 cr H CDLS 3-1-0-5
Ce cours vise à faire connaître, analyser et discuter les concepts, approches et méthodes des différents modèles de planification et d'évaluation en santé pour supporter les prises de décision dans un contexte de changement et d'innovation. Synthèse des principales stratégies et étapes à réaliser auprès des organisations, acteurs et communautés.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
J.E. Girard, J.-P. Fortin
- SAC-64288 Planification en santé internationale**
3 cr E DLST 3-1-1-4
Étude des différents cycles de planification sanitaire applicables aux processus de réforme du secteur de la santé. Analyse des principaux outils méthodologiques pour la formulation et l'implantation de politiques et de programmes dans une perspective de changement au sein des systèmes de santé dans le monde en développement.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
J.E. Girard
- SAC-64310 Promotion de la santé : l'environnement**
3 cr H LS 3-0-0-6
Trois aspects de l'environnement sont traités dans ce cours : l'environnement conceptuel à l'intérieur duquel la pratique de la promotion de la santé a évolué au cours des années et évolue présentement; l'influence de l'environnement sociopolitique sur les comportements liés à la santé et l'influence exercée sur cet environnement dans le cadre de programmes d'intervention en promotion de la santé; l'environnement électronique auquel on peut avoir recours en promotion de la santé. Ce cours requiert l'accès soutenu à Internet.
49.00 Faculté des sciences infirmières
M. O'Neill
- SAC-64339 Sujets spéciaux (santé communautaire)**
1 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
- SAC-64340 Sujets spéciaux (santé communautaire)**
2 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
- SAC-64341 Sujets spéciaux (santé communautaire)**
3 cr R
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
- SAC-64451 Introduction à la toxicologie**
3 cr A LS 3-0-0-6
Ce cours vise l'acquisition de connaissances générales en toxicologie qui sont utiles pour élaborer un programme de surveillance et de prévention des risques toxiques dans le milieu de travail ou dans l'environnement. Il traite des concepts de base en toxicologie, de la toxicocinétique, des mécanismes d'action, des organes cibles, de la susceptibilité individuelle, des propriétés des divers agresseurs chimiques, de la surveillance biologique, des méthodes d'évaluation de la toxicité et de l'établissement des normes environnementales.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
P. Ayotte
- SAC-64452 Modèles d'intervention en réadaptation**
3 cr A LS 3-0-0-6
Ce cours vise à décrire et à comprendre le processus de production du handicap vécu par une personne présentant une déficience persistante et significative. L'objectif général est de situer les niveaux de planification et d'intervention où l'on peut agir pour contrer ce processus. Ce cours met l'accent sur l'adaptation-réadaptation et le soutien à l'intégration sociale afin de donner un cadre de référence aux intervenants préoccupés par ces domaines d'intervention. De plus, les dimensions de planification, d'élaboration, d'évaluation et de mise à jour de programmes d'adaptation-réadaptation sont abordées. Les problématiques présentées toucheront les clientèles ayant des déficiences physiques, intellectuelles ou mentales.
30.08 FM-Département de réadaptation
L. Trudel
- SAC-64474 Biostatistique : exploration et interprétation de données**
3 cr A LT 3-2-4-0
Ce cours vise à initier l'étudiant aux concepts de base en biostatistique : les descriptions graphique et numérique des données, l'inférence statistique (tests statistiques et intervalles de confiance), la régression et la corrélation linéaire simple.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
Marc Simard
- SAC-64543 Évaluation et gestion des risques en santé environnementale**
3 cr H 3-0-0-6
Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à appliquer les méthodes disponibles pour évaluer et gérer un risque environnemental d'un point de vue de santé publique. À partir d'exposés magistraux, d'études de cas et de lectures dirigées, l'étudiant se familiarisera avec les approches et méthodes suivantes appliquées à divers problèmes de santé environnementale : la toxicologie; l'épidémiologie; l'évaluation quantitative du risque; la gestion et la communication du risque.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
P. Levallois, É. Dewailly
- SAC-64610 Vieillesse et services de réadaptation**
3 cr H LMS 3-0-0-6
Ce cours vise à étudier le vieillissement comme processus biologique, psychologique et socioculturel en rapport avec la planification et l'organisation des services requis pour assurer une qualité de vie optimale à la population vieillissante. Le concept de réadaptation est défini en regard des dimensions de rééducation, d'adaptation et de maintien de la qualité de vie liées à la situation de handicap. Les enjeux socioéconomiques de la planification des services sont discutés en tenant compte de la différenciation du vieillissement des individus et des groupes selon leurs caractéristiques fonctionnelles et socioculturelles. En dernière analyse, des outils de travail utiles aux planificateurs de programmes de réadaptation sont répertoriés.
30.08 FM-Département de réadaptation
L. Robichaud
- SAC-64934 Gestion de projets sociosanitaires**
3 cr E CDLT 3-1-1-4
Synthèse des aspects opérationnels liés aux compétences de planification, d'exécution et de suivi de projets dans le secteur de la santé en multidisciplinarité. Analyse de cas dans l'univers des pays en développement et celui du Québec. Le projet pilote pour réorganiser les services et l'initiative communautaire pour les soutenir.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
J.E. Girard
- SAC-65079 Organisation des services de santé : enjeux et perspectives**
3 cr AH MT 3-0-0-6
Ce cours se situe dans la continuité du cours « MNG-62934 Organisation des services de santé : les fondements ». Il traite plus à fond de l'organisation des services de santé sur trois grands volets : le volet macro dans lequel seront abordés les déterminants des grandes caractéristiques de l'organisation des services et les impacts de l'organisation sur les objectifs fondamentaux poursuivis par les systèmes de santé; le volet méso qui traitera des grands programmes mis en place pour assurer les nouvelles pratiques d'offres de services prônées; le volet micro qui s'intéressera aux pratiques professionnelles et à la relation entre le patient et l'intervenant. Bien que le cours présente les tendances actuelles qui s'observent dans les pays industrialisés et qu'il discute de la généralisabilité des concepts et expériences à des contextes particuliers, il sera essentiellement illustré par le cas du système de santé canadien et québécois.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
Daniel Reinharz
- SAC-65090 Pratiques de recherche en santé communautaire**
3 cr A LS 3-0-0-6
Le rôle de la recherche en santé communautaire; son inscription dans le contexte du développement des connaissances; l'évolution de ses pratiques; le processus de recherche et la préparation de la démarche; le partenariat et les alliances; les différentes approches méthodologiques, l'analyse et la diffusion des résultats; quelques questions éthiques et politiques soulevées par la recherche en santé communautaire.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
M. De Koninck
- SAC-65931 Déterminants de la santé**
3 cr A S 3-0-0-6
Ce séminaire est réservé aux étudiants inscrits au troisième cycle. Il porte sur le concept des « déterminants de la santé ». Le cadre théorique ayant recours à ce concept est discuté dans une perspective critique. Chaque grande catégorie de déterminants est analysée dans une perspective de santé des populations. L'utilisation du concept de « déterminants de la santé » dans les recherches en santé communautaire est explorée.
30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
- SAC-65985 Essai**
6 cr AHE 0-0-0-18
PR : Avoir suivi tous les cours du programme
L'essai vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises lors des cours pour analyser une problématique particulière de santé communautaire. Il s'agit d'une activité de synthèse pouvant prendre la forme d'une revue critique de la littérature ou d'une revue de documents ou de rapports de recherche sur un sujet lié au domaine de la santé communautaire. L'essai amène l'étudiant à approfondir une question à partir de la revue de la littérature, à dégager un cadre d'analyse lui permettant d'organiser sa réflexion et à démontrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet. L'essai lui

Santé communautaire

permet ainsi de développer sa capacité de réflexion critique. Enfin, c'est une activité de rédaction qui doit témoigner de la capacité de l'étudiant à présenter de façon cohérente et claire un problème d'une certaine complexité. L'essai est réalisé sous la supervision d'un directeur de recherche qui l'évalue et attribue la note finale.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive
Direction du programme

SAC-66008 Recherche, intervention et éthique en santé communautaire

3 cr ST 3-0-0-6

Situer le rôle de la recherche en santé communautaire, en explorer les formes, discuter de ses interactions avec l'intervention et déceler les principaux enjeux que soulèvent la recherche et l'intervention auprès des populations, notamment sur le plan éthique.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Michel O'Neill

SAC-66015 Séminaire en organisation des services de santé

3 cr A S 3-0-0-6

PR : MNG-62934, SAC-65079

Ce séminaire (continuité des cours Organisation des services de santé I MNG-62934 et Organisation des services de santé II SAC-65079) traite plus à fond des aspects théoriques, empiriques et méthodologiques liés à l'analyse de l'organisation des services de santé comme déterminant de la santé des populations. Tout en fournissant un panorama de la littérature scientifique disponible, le séminaire tente de faire ressortir les enjeux actuels de l'organisation des services de santé. Il expose et discute différents cadres théoriques et méthodologiques prévalant dans l'analyse de l'organisation des services de santé. Il discute des possibilités qu'offrent ces cadres théoriques et méthodologiques mais aussi de leurs limites et des postulats sur lesquels ils reposent. Il permet aux étudiants de situer leurs intérêts de recherche dans les enjeux actuels de l'organisation des services de santé tout en les initiant à l'utilisation des cadres théoriques et méthodologiques discutés lors du développement de leurs intérêts de recherche.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

D. Reinharz

SAC-66050 Séminaire sur la promotion de la santé

3 cr ST 3-0-0-6

L'objectif de ce séminaire est de permettre à l'étudiant d'analyser la notion de promotion de la santé telle qu'elle est diversement véhiculée. Rencontre hebdomadaire avec présentation par les étudiants de travaux récents en promotion de la santé. Analyse critique des approches théoriques, des plans d'expérience et d'évaluation, des méthodes, des résultats et des implications pour la recherche et l'intervention.

49.00 Faculté des sciences infirmières

F. Côté, G. Godin, M. O'Neill

SAC-66154 Activité de synthèse

3 cr AHE M 0-0-0-9

PR : SAC-65931, SAC-66008, SAC-66015, SAC-66050

L'activité de synthèse constitue le volet rétrospectif de l'examen de doctorat. Cette synthèse comporte une épreuve écrite et une épreuve orale. Elle vise à permettre au doctorant de démontrer sa maîtrise des principaux enjeux du domaine de la santé communautaire (général) et des deux champs de spécialité (organisation des services et promotion de la santé). L'examen écrit prend la forme d'un essai. Pour l'épreuve orale, à la suite de la correction de l'essai, il répond aux questions des examinateurs, portant sur les principaux thèmes de l'essai.

49.00 Faculté des sciences infirmières

SAC-66164 Contrôle du tabagisme : enjeux, problèmes et perspectives

3 cr AH SCL 3-0-0-6

Ce cours décrit l'impact du tabagisme sur la santé de notre population, puis révisé les différentes méthodes dont disposent les sociétés pour contrôler puis éliminer cette source de souffrances évitables et de mortalité prématurée. L'histoire de l'industrie du tabac est ensuite révisée, une attention particulière étant consacrée à l'étude de son comportement face aux initiatives prises par les états souhaitant protéger leurs citoyens contre les maladies apportées par le tabagisme. Pour ce faire, on exploite le fonds de documents corporatifs confidentiels que les procès américains ont rendu accessibles. Ce cours développe les aptitudes à la conception d'interventions en prévention et en dénormalisation.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

F. Turcotte

SAC-66167 Protocole de recherche

6 cr* AHE M 0-0-0-18

PR : SAC-66154 et tous les cours du programme

La présentation du protocole de recherche constitue le volet prospectif de l'examen de doctorat. Elle comporte une épreuve écrite et une épreuve orale. Elle vise à vérifier si le doctorant maîtrise les connaissances récentes les plus pertinentes à son projet de recherche, s'il a formulé clairement sa question et s'il peut justifier le type de démarche scientifique qu'il entend suivre. Le document, qui décrit le protocole de recherche, est déposé pour évaluation par le comité de thèse et un examinateur externe. Par la suite, l'étudiant doit en faire la présentation orale sous forme d'un séminaire.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Comité de thèse

SAC-66556 Méthodes d'évaluation des programmes et services de santé

3 cr H CT 3-0-0-6

PR : SAC-64474, SAC-63943

L'objectif du cours est d'initier l'étudiant aux principes et aux différentes méthodes d'évaluation des programmes et des services de santé. Une typologie des méthodes évaluatives est proposée et une série de cas sont présentés, analysés et discutés, incluant des études portant sur l'adéquation, l'implantation, l'efficacité, la qualité et le coût des programmes et des services.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

P. De Wals

SAC-66720 Le Tabagisme au féminin et des adolescents

3 cr AH SCL 3-0-0-6

Ce cours explore la diffusion du tabagisme chez les femmes et les adolescents. Le problème du tabagisme des femmes et des jeunes est placé dans son contexte pour analyser l'interaction des différences de sexe et des rôles qui en découlent avec les représentations sociales du tabagisme. Ce cours multimédia comporte 14 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

SAC-66721 Dépendance au tabac et cessation tabagique

3 cr AH SCL 3-0-0-6

Ce cours présente toutes les méthodes contemporaines utilisées pour traiter les personnes souffrant de dépendance à la nicotine. L'histoire naturelle de la dépendance est étudiée systématiquement dans le but de bien marquer les fondements des diverses méthodes de traitement et la rationnelle des indications de différents régimes thérapeutiques. En complément du traitement pharmacologique, les autres éléments du traitement correct de cette maladie sont révisés systématiquement. Ce cours multimédia comporte 12 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

SAC-66722 Chimie et toxicologie des tabacs et de leurs fumées

3 cr AH SCL 3-0-0-6

La structure de la cigarette et des autres produits du tabac influencent la composition de diverses fumées que produit la combustion. Les types de fumées émises par la combustion sont examinés. Les grandes familles de constituants toxiques retrouvés dans les fumées de tabac sont caractérisées selon leur action sur les divers organes et les maladies causées par le tabagisme. Les marqueurs biologiques de l'exposition à la fumée de tabac et leur utilisation dans le contrôle de cette maladie sont passés en revue. Ce cours multimédia comporte 14 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

A. Castonguay

SAC-66723 Problématique de la fumée de tabac dans l'environnement

3 cr AH SCL 3-0-0-6

La reconnaissance des effets sur la santé de la fumée ambiante (FTE) est récente. L'exposition à la FTE est omniprésente. Les méthodes d'enquête, les critères d'exposition ainsi que les méthodes de protection contre cette menace sont révisés. L'évaluation du risque pour la population de cette exposition et les contraintes qui la caractérisent sont examinées. Ce cours multimédia comporte 14 modules qui sont tous accessibles sur Internet.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

SAC-66805 Évaluation économique en santé : théories et applications

3 cr A ALT 3-0-3-3

PR : SAC-65090

Ce cours aborde les différentes approches en évaluation économique en santé : il vise à apporter des connaissances pratiques pour pouvoir réaliser de telles évaluations ainsi qu'à susciter une réflexion épistémologique dans ce domaine.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

D. Reinharz

SAC-66995 Projet d'intervention

12 cr AHE 0-0-0-36

PR : Tous les cours obligatoires du programme

Le projet d'intervention vise à permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances et les habiletés acquises lors des cours pour analyser un problème ou une problématique particulière de santé communautaire, dans une approche multidisciplinaire. Le projet s'articule de façon utile autour de la réalité d'un milieu professionnel reconnu qui nécessite l'application des fonctions de santé communautaire. Il permet à l'étudiant d'atteindre des objectifs précis d'apprentissage.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Direction de programme

SAC-66996 Évaluation : théories, méthodes et applications

3 cr A MT 3-0-0-6

Ce cours vise à introduire les différentes approches et méthodes d'évaluation appliquées au secteur de la santé, à approfondir les étapes d'une démarche pluraliste, collaborative et formative et à étudier la dynamique des acteurs ainsi que leurs enjeux et leurs stratégies. Il permet ainsi de développer les habiletés de l'étudiant afin qu'il puisse contribuer de façon positive à la réalisation de travaux de nature évaluative et supporter les prises de décision dans un contexte de changement et d'innovation.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Jean-Paul Fortin

SAC-66997 Politiques publiques et santé

3 cr A MT 3-0-0-6

Ce cours porte sur les politiques publiques et leur importance sur la santé d'une population. Il traite du processus de réalisation des politiques publiques et des acteurs, ainsi que de leur intérêt, leurs croyances et leur influence. De plus, différentes approches d'analyse des politiques publiques, d'évaluation d'impacts sur la santé et de politiques favorables à la santé sont présentées.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Jean Rochon, France Gagnon

SAC-66998 Éthique et santé publique

3 cr H MP 3-0-0-6

Ce cours a pour objectif de reconnaître et de comprendre les enjeux éthiques qui se posent dans l'intervention et la recherche en santé publique et en santé communautaire (programmes de dépistage et de surveillance, de promotion et de prévention, génétique des populations, pharmacologie, santé internationale, etc.). Il vise également à préparer les étudiants à analyser ces enjeux, à organiser une discussion et à prendre une décision.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Éric Gagnon

SAC-66999 Analyses quantitative et qualitative en santé communautaire

3 cr H MT 3-0-0-6

Ce cours présente, tout d'abord, l'analyse quantitative afin de permettre à l'étudiant, à l'aide du logiciel SAS, d'effectuer des analyses de base sur des données d'enquête en santé communautaire et de se familiariser avec les mesures de fréquence et d'association, les analyses de tendance et la régression logistique. Il aborde ensuite l'analyse qualitative afin d'exposer l'étudiant à l'utilisation des méthodes de cueillette de données en santé communautaire (entretien et observation participante) ainsi qu'à l'application des méthodes d'analyse de données (théorisation ancrée, méthode phénoménologique et critères de scientificité).

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Manale Ouakki, Chantale Viens

SAC-67000 Concepts et enjeux socioculturels en réadaptation

3 cr H MT 3-0-0-6

Ce cours interdisciplinaire propose de dépasser les perspectives disciplinaires des uns et des autres et d'aborder les enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels et organisationnels du champ de la réadaptation. Des thèmes majeurs sont abordés, par exemple l'exclusion, la participation sociale, le rétablissement, l'implication des acteurs intersectoriels, l'accessibilité et l'équité des services. Ces discussions s'inscrivent dans une double perspective individuelle et populationnelle, tout en tenant compte des données épidémiologiques et des programmes en place.

30.08 FM-Département de réadaptation

Claire Dumont

SAC-67019 Planification des interventions en santé communautaire

3 cr A CMS 3-0-0-6

Ce cours vise l'acquisition et la maîtrise de concepts, d'approches et de méthodes utiles à l'élaboration et à l'implantation de programmes ou de projets en santé communautaire. De plus, la présentation d'expériences déjà réalisées ou en cours, au Québec ou ailleurs, est l'occasion de mener une analyse concrète de différents contextes d'intervention en santé communautaire dans lesquels sont utilisés ces outils de travail et d'en dégager les forces et les limites.

30.28 FM-Département de médecine sociale et préventive

Jacques E. Girard, Lise Cardinal

SCIENCE POLITIQUE**POL-61963 Politiques publiques**

3 cr

Étude des principales méthodes d'analyse des politiques publiques. Fondements théoriques de l'analyse des politiques. Interprétation normative et empirique des politiques publiques. Analyse des différentes étapes d'une politique publique : émergence et élaboration, adoption, mise en œuvre et évaluation. Application des méthodes d'analyse à une politique particulière.

33.08 FSS-Département de science politique

F. Pétry

POL-61964 Le Management public

3 cr A

Prologomènes et vue d'ensemble : définition et nature du management public, choix d'un cadre de référence et application à la gestion du secteur public, modèles d'analyse du management. Le manager public : buts et objectifs, profil, aptitudes, compétences, imputabilité. L'environnement sociopolitique de la gestion du secteur public. Les modalités administratives de la gestion des politiques. Les processus de gestion des politiques : planification stratégique et opérationnelle, mise en œuvre, évaluation. La gestion des ressources dans la mise en œuvre des politiques. Le phénomène de la décroissance et la gestion des organisations publiques.

33.08 FSS-Département de science politique

P.-G. Forest, J. Mercier

POL-61967 Fondements normatifs des politiques

3 cr

Examen des principales théories politiques et morales contemporaines sur la justification des politiques. Nature d'une théorie normative du politique. Liens entre philosophie politique et sciences sociales. L'utilitarisme et ses variantes (l'économie du bien-être et l'analyse coûts-bénéfices). Les critiques épistémologiques et morales de l'utilitarisme. La théorie de la justice de John Rawls. Les critiques libertariennes et marxistes de la justice libérale. La critique communautariste de la priorité des droits. Les solutions de remplacement à l'État-providence.

33.08 FSS-Département de science politique

F. Blais, G. Laforest

POL-62227 Sujets spéciaux (science politique)

1 cr R

33.08 FSS-Département de science politique

POL-62228 Sujets spéciaux (science politique)

2 cr R

33.08 FSS-Département de science politique

POL-62229 Sujets spéciaux (science politique)

3 cr R

33.08 FSS-Département de science politique

POL-63158 Séminaire de doctorat

4 cr R H S 4-0-0-8

Ce cours traite des grandes étapes ou de grands thèmes de la science politique. On peut aussi y aborder les problèmes liés à la pratique de cette discipline et ses liens avec d'autres disciplines de sciences humaines.

33.08 FSS-Département de science politique

Professeurs du Département

POL-63545 Le Parlementarisme

3 cr* S 3-0-0-6

Centré sur la vie parlementaire au Québec et au Canada, tout en faisant appel à une approche comparative, ce séminaire comporte trois grands blocs : le fonctionnement et les relations entre le législatif, le gouvernemental et l'administratif dans le cadre étatique; le déclin du parlementarisme et les différentes réformes envisagées; l'engagement des acteurs politiques dans la vie parlementaire. La conclusion aborde le problème de la démocratie de représentation.

33.08 FSS-Département de science politique

R. Pelletier

POL-64070 Les Pol. du Canada et du Québec dans l'environnement international

3 cr AH SL 3-0-0-6

Ce séminaire privilégie l'approche politique dans l'analyse des principales contraintes et grands défis de l'environnement international. Il prend en considération la notion d'agenda et de gestion des priorités et politiques envisagées ou mises en œuvre. Il cherchera à expliquer et à montrer la conséquence ou la divergence des nécessités internes et des impératifs externes en soulignant les choix retenus par les gouvernements canadien et québécois.

33.08 FSS-Département de science politique

Gordon Mace

POL-64257 Méthodes quantitatives

3 cr A LT 3-0-0-6

Analyse des données portant sur un grand nombre de cas ou sur un grand nombre de variables. Apprentissage des principales techniques d'analyse exploratoire et confirmatoire, des tests d'hypothèses et de l'inférence statistique. Utilisation de ces techniques en laboratoire à l'aide du progiciel SAS. Application dans une recherche empirique simple.

33.08 FSS-Département de science politique

L. Imbeau, F. Pétry

POL-65124 Essai

12 cr

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65632 Théories politiques générales

3 cr LS 3-0-0-6

Les unités d'analyse de la construction théorique en théorie politique positive. Théories des jeux comme théories de l'interaction stratégique, des biens publics, des institutions, des associations, des partis, des organisations publiques et théorie du capital social comme solutions aux dilemmes de l'action collective soulevés par les théories politiques positives.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65633 La Science et la politique

3 cr S 3-0-0-6

Les principaux thèmes abordés dans le séminaire visent à poser les problèmes liés à l'acquisition des connaissances et à la spécification de leur caractère scientifique, à cerner la nature sociale et politique de la pratique scientifique, et à définir les conditions et les limites d'une approche critique concernant la science.

33.08 FSS-Département de science politique

R. Hudon

POL-65634 Culture politique

3 cr SLT 3-0-0-6

Familiariser les étudiants avec le paradigme culturaliste en science politique; les initier à l'évaluation de ses construits théoriques. Le cours porte sur les diverses logiques de production et de reproduction culturelles des appareils de pouvoir. Entre autres termes : cultures civiques, socialisations, habitus, soutien et aliénation politique, liturgies et symboliques politiques.

33.08 FSS-Département de science politique

P. Côté

POL-65635 Analyse de la politique étrangère

3 cr S 3-0-0-6

L'analyse de la politique étrangère comme champ d'étude distinct. Les grands courants selon les unités d'analyse retenues. Les approches théoriques particulières, à l'intérieur de chaque grand courant, étudiées sur une base comparative pour en dégager la valeur explicative. Étude des différentes conceptualisations et des résultats de vérification empirique.

33.08 FSS-Département de science politique

G. Mace, J.-S. Rioux

POL-65636 Géopolitique du bassin du Pacifique

3 cr ST 3-0-0-6

Transformations de la configuration du rapport des forces dans la région du bassin du Pacifique et adaptation à un nouvel ensemble géopolitique défini par l'adjonction de l'Asie du Nord-Est, du Sud-Est et du Pacifique Sud. Permanence des conflits régionaux et intervention des grandes puissances. Le paradoxe de la vulnérabilité stratégique et de la prospérité économique régionale. La structure des espaces d'affrontement et de coopération.

33.08 FSS-Département de science politique
G. Hervouet

POL-65637 Problèmes de défense et politique étrangère

3 cr 3-0-0-6

Le but de ce séminaire est de situer les problèmes de défense dans le contexte de la politique étrangère d'un État, d'étudier les déterminants internes et externes des politiques de défense ainsi que les méthodes et modèles relatifs à la décision, à l'exécution et à la gestion des politiques de défense.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65638 Analyse comparative des conflits

3 cr 3-0-0-6

Les objectifs du séminaire sont de présenter les théories et les principaux modèles d'analyse des conflits et de la gestion des conflits, tout en cherchant à les placer dans le champ plus vaste de la théorie des relations internationales.

33.08 FSS-Département de science politique
J.-S. Rioux

POL-65639 Politique et société en Afrique

3 cr S 3-0-0-6

Les problèmes politiques de l'Afrique contemporaine sont complexes, immenses et variés. En particulier, on peut citer : la démocratisation (le passage des régimes autoritaires à la démocratie), l'intégration régionale et les stratégies de développement, la construction étatique, le leadership politique, la formation des classes sociales, la place de l'Afrique dans le nouvel ordre international, etc.

33.08 FSS-Département de science politique
T. Bakary

POL-65640 La Restructuration urbaine

3 cr S 3-0-0-6

Réforme de l'organisation politique et des institutions au niveau des collectivités locales. Décentralisation, relations central-local, institutions locales et société locale. Revue des instruments d'analyse pertinents à l'étude des phénomènes de restructuration urbaine dans différentes sociétés européennes et nord-américaines.

33.08 FSS-Département de science politique
L. Quesnel

POL-65641 Séminaire des théories administratives

3 cr 3-0-0-6

Dans ce séminaire, on s'intéresse, dans un premier temps, à l'émergence de la science administrative; son histoire, son domaine, ses enjeux. On approfondit ensuite les approches théoriques classiques de ce champ d'études; l'analyse institutionnelle, organisationnelle, systémique et cybernétique. Ce tour d'horizon est complété par l'étude des paradigmes récents de la science administrative; l'analyse des politiques, le « public choice », la nouvelle administration publique, la théorie administrative contextuelle, la théorie systémale de l'administration.

33.08 FSS-Département de science politique
J. Mercier

POL-65642 Théories des relations internationales

3 cr

Rapports entre ce type de recherches et celles de théorie politique générale (ou interne). Distinctions relatives entre les théories de relations internationales et celles de politique étrangère. Vue générale des

grands thèmes de théorisation depuis les années 1980 après examen des principales contributions antérieures.

33.08 FSS-Département de science politique
G. Hervouet, L. Bélanger

POL-65643 Les Structures du pouvoir

3 cr S

Une définition structurale du concept de pouvoir. L'approche systémique et la théorie des graphes comme méthodes de modélisation des structures du pouvoir. Les différents types et les différents niveaux de structure du pouvoir. Une loi structurale du pouvoir fondée sur la double exigence de connectivité et de cohésion, et sur la recherche par les acteurs d'un rapport satisfaisant entre l'autonomie et la dépendance.

33.08 FSS-Département de science politique
V. Lemieux

POL-65644 Coopération internationale

3 cr

Le but de ce séminaire est d'analyser l'organisation et le fonctionnement de la coopération économique internationale. Selon les années, on aborde l'un ou l'autre des thèmes suivants : le nouvel ordre économique international, l'intégration régionale, la coopération du Canada avec le Tiers-Monde, le régionalisme dans les Amériques, etc.

33.08 FSS-Département de science politique
G. Mace

POL-65645 Théories du développement

3 cr

Ce séminaire traite, selon les années, de l'un ou l'autre des aspects suivants : les éléments-clés du processus de développement présentés par les analyses théoriques (politiques, économiques et sociologiques); les causes du sous-développement telles qu'elles sont analysées par la littérature théorique; le développement prospectif : l'état de la question et les difficultés de l'analyse théorique. Essais de comparaison et de synthèse critique de l'un ou l'autre des aspects traités.

33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département

POL-65646 Lectures dirigées I

3 cr AHE

L'étudiant choisit un professeur avec lequel il s'entend sur le sujet. Les lectures ne doivent pas chevaucher la matière donnée dans un autre cours. Ensemble, le professeur et l'étudiant s'entendent sur la série de lectures du cours. L'étudiant soumet au directeur du programme de deuxième cycle une courte description du contenu du cours avec la liste de lectures comportant la signature du professeur dirigeant le cours. À part les lectures, un cours de lecture dirigée comporte un travail de recherche.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65647 Méthodologie de la recherche

3 cr AH 3-0-0-6

Ouvert à la pluralité des approches et des langages d'analyse, ce cours prépare aux différentes formes de recherche en science politique ainsi qu'à leur application, du développement des connaissances à l'intervention. L'objectif principal est de faire connaître les règles et les conventions qui régissent la pratique de la recherche politique, dans le cadre d'une démarche réflexive et structurée. Les activités d'apprentissage et d'enseignement sont centrées sur la maîtrise des grandes étapes de l'explication politique, depuis le choix d'un sujet d'étude jusqu'à la communication publique des résultats.

33.08 FSS-Département de science politique
L. Quesnel, P.-G. Forest, J. Crête

POL-65648 Lectures dirigées II

3 cr AHE

L'étudiant de doctorat choisit un professeur avec lequel il s'entend sur le sujet. Les lectures ne doivent

pas chevaucher la matière donnée dans un autre cours. Ensemble, le professeur et l'étudiant s'entendent sur la série de lectures du cours. L'étudiant soumet au directeur du programme de troisième cycle une courte description du contenu du cours avec la liste de lectures comportant la signature du professeur dirigeant le cours. À part les lectures, un cours de lecture dirigée comporte un travail de recherche.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65649 Structures politiques comparées

3 cr S

Objectifs : familiariser les étudiants avec les schèmes conceptuels de base dans l'étude comparative des systèmes politiques; initier les étudiants à la recherche dans l'étude comparative des systèmes politiques. Contenus : antécédents heuristiques; évaluation des typologies contemporaines; reconstruction typologique.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65651 La Politique étrangère des USA

3 cr S 3-0-0-6

Le séminaire traite, dans un premier temps, des différentes approches de l'analyse de la politique étrangère des États-Unis; approches sociohistorique, stylistique, bureaucratique, « decision-making », marxiste, etc. Dans un second temps, les étudiants sont invités à présenter un projet de recherche sur un cas de politique étrangère américaine, en utilisant l'une ou l'autre des méthodes.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65652 Religion et politique comparée

3 cr S 3-0-0-6

Première partie : introduction théorique et méthodologique; la religion comme système culturel, la religion comme système organisationnel, la religion comme force politique. Deuxième partie : thèmes de recherche variables.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65654 Organisations internationales

3 cr S 3-0-0-6

L'objectif du séminaire est d'amener l'étudiant à approfondir sa connaissance des organisations internationales et à maîtriser des concepts et des cadres d'analyse appropriés à son étude. Dans la première partie du séminaire, le professeur fait des exposés sur des concepts et des approches. La deuxième partie est réservée à la présentation et à la discussion d'études de cas par les étudiants.

33.08 FSS-Département de science politique
G. Gosselin

POL-65655 État et société en Amérique latine

3 cr S 3-0-0-6

Étude approfondie des modèles de production et reproduction étatique en Amérique latine. Recherche personnelle de l'étudiant; application critique d'un modèle à un pays latino-américain.

33.08 FSS-Département de science politique

POL-65656 Les Partis politiques

3 cr 3-0-0-6

Les grandes étapes de l'étude des partis politiques et des systèmes de partis. Les différents types de systèmes de partis. L'organisation interne des partis, leur composante électorale et leur présence dans l'appareil gouvernemental. Les transformations récentes des partis et des systèmes de partis.

33.08 FSS-Département de science politique
V. Lemieux, R. Pelletier

POL-65657 Séminaire de doctorat

3 cr H S 3-0-0-6

Ce cours traite des grandes étapes ou de grands thèmes de la science politique. On peut aussi y aborder les problèmes liés à la pratique de cette discipline et ses liens avec d'autres disciplines de sciences humaines.

33.08 FSS-Département de science politique
Jean Crête

- POL-65658 Le Nationalisme au Québec**
3 cr S 3-0-0-6
L'objectif de ce séminaire est une meilleure intelligence du phénomène nationaliste au Québec depuis sa naissance vers le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Les premières séances sont consacrées aux théories du nationalisme en vue d'en dégager des modèles qui pourraient s'appliquer au cas du Québec. Les étudiants sont invités à présenter des travaux sur un moment ou l'autre de l'évolution du nationalisme au Québec.
33.08 FSS-Département de science politique
G. Laforest
- POL-65659 Mondialisation et politique : théorie et enjeux**
3 cr S 3-0-0-6
Partant de l'hypothèse que la prise en charge analytique de la mondialisation est porteuse d'une remise en question de l'imaginaire théorique des sciences sociales et plus spécialement de la science politique, l'objectif du séminaire consiste, dans un premier temps, à présenter et discuter les principales approches théoriques de la mondialisation telles qu'elles se présentent dans les disciplines ou sous-champs disciplinaires suivants : relations internationales, économie politique internationale, science politique, sociologie et géographie sociale. Dans un deuxième temps, certains enjeux sociopolitiques sont discutés : le rôle de l'État-nation, la souveraineté de l'État, la territorialité du politique, l'identité collective, etc.
33.08 FSS-Département de science politique
G. Breton
- POL-65660 Mouvements sociaux et idéologies politiques**
3 cr S 3-0-0-6
Le cours vise à familiariser les étudiants avec les questions théoriques et méthodologiques posées par l'étude des mouvements sociaux dans le capitalisme postindustriel et par l'analyse de leurs interventions dans le champ politico-institutionnel : écologisme, pacifisme, féminisme, mouvements contre-culturels, etc.
33.08 FSS-Département de science politique
- POL-65661 Recherches en philosophie politique**
3 cr S 3-0-0-6
À partir d'un thème déterminé, on se propose de favoriser la réflexion et la recherche en philosophie politique et en histoire des idées politiques. On en analysera les prémisses théoriques et les implications politiques. On construira, parallèlement, les instruments méthodologiques nécessaires à la maîtrise et à l'approfondissement du thème concerné.
33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département
- POL-65662 Questions stratégiques contemporaines**
3 cr S 3-0-0-6
Ce séminaire vise à familiariser les étudiants avec les concepts de la recherche sur les questions politiques de paix et de guerre, l'accent étant mis sur le rôle des organisations internationales et régionales dans le maintien de la paix, sur les questions d'armement et de désarmement, ainsi que sur les questions du règlement des conflits.
33.08 FSS-Département de science politique
J.-S. Rioux
- POL-65663 Politiques publiques comparées**
3 cr S 3-0-0-6
Ce séminaire porte sur l'étude des politiques gouvernementales. L'approche privilégiée est comparative. Divers modèles théoriques sont mis à contribution pour expliquer les variations observées d'un gouvernement à l'autre et pour évaluer la littérature pertinente.
33.08 FSS-Département de science politique
L. Imbeau
- POL-65664 La Paix : problématiques et stratégies**
3 cr S 3-0-0-6
La paix, comprise comme l'absence de guerre interétatique, de guerre civile et de violence organisée, est, avec la justice, l'une des deux finalités de l'activité politique. La réflexion du séminaire porte sur les différentes façons de définir la paix ou de la comprendre, et sur les différentes méthodes qui ont été proposées pour la préserver ou la rétablir. Selon les années, le séminaire pourra porter sur un thème particulier : le maintien de la paix internationale, le contrôle des conflits résultant du démembrement des empires, le déclenchement ou le règlement des guerres civiles.
33.08 FSS-Département de science politique
J.-P. Derriennic
- POL-65665 Les Relations Canada-États-Unis**
3 cr LS 3-0-0-6
Une meilleure connaissance des relations canado-américaines et, en particulier, des relations entre le Québec et les États-Unis. Le séminaire portera principalement sur les fondements historiques de ces relations, sur les conditions particulières économiques, culturelles et environnementales dans lesquelles elles opèrent et sur leurs caractères particuliers.
33.08 FSS-Département de science politique
- POL-65666 Examen de projet de thèse**
3 cr AHE M 3-0-0-6
Cet examen porte précisément sur le projet de thèse. Il vise à vérifier les connaissances théoriques et méthodologiques jugées nécessaires à la réalisation du projet de recherche et à évaluer la faisabilité de ce dernier.
33.08 FSS-Département de science politique
Comité
- POL-65667 Féminisme et politique**
3 cr LS 3-0-0-6
Deux dimensions sont principalement abordées dans ce cours. La première concerne les idées politiques qui ont été mises de l'avant par le féminisme. Celles-ci sont regroupées autour des thématiques suivantes : égalité, différence, autonomie. La deuxième dimension s'articule autour de la remise en question de la dichotomie « sphère politique/sphère privée » et des remises en cause d'ordre épistémologique que cela implique pour la science politique.
33.08 FSS-Département de science politique
D. Lamoureux
- POL-65669 Les Idées politiques au Canada**
3 cr LS 3-0-0-6
Ce séminaire souhaite procurer aux étudiants une connaissance plus approfondie de l'évolution de la pensée politique au Canada depuis 1945. Il se penche sur les travaux des auteurs qui, tant au Québec qu'au Canada anglais, ont réinterprété les grands courants de notre époque : idéologies libérales, conservatrices, nationalistes et socialistes.
33.08 FSS-Département de science politique
G. Laforest
- POL-65670 Politiques environnementales internationales**
3 cr LS 3-0-0-6
Ce séminaire vise à analyser les politiques environnementales internationales dans la perspective des politiques publiques et de la géopolitique. On se penche sur l'émergence des problèmes environnementaux dans l'ordre du jour international, le développement des instruments institutionnels et autres, dans la solution de ces problèmes, les approches doctrinales sous-jacentes à ces interventions, ainsi que les rapports entre l'environnement et les autres dossiers globaux dans le système international contemporain. Les caractéristiques propres à la politique étrangère de l'environnement, les conflits environnementaux, et, plus généralement, le concept de sécurité environnementale, servent de fil conducteur aux travaux du séminaire.
33.08 FSS-Département de science politique
J. Mercier
- POL-65671 Examen de synthèse**
4 cr AHE L 3-0-0-9
Couvrant deux des domaines reconnus comme principalement caractéristiques des études et recherches au département, cet examen est préparé à partir de listes de lectures établies par les professeurs identifiés à chacun des domaines. Le travail est évalué par un jury représentant chacun des deux domaines sur lesquels porte l'examen.
33.08 FSS-Département de science politique
Comité
- POL-65672 Problèmes actuels de la démocratie**
3 cr L 3-0-0-6
La notion de démocratie dans la philosophie politique contemporaine. Les diverses conceptions de la démocratie. Les questions de participation, d'abstention, de représentation, de libertés publiques, de droits individuels et collectifs dans les sociétés contemporaines. Les rapports entre libéralisme et communautarisme.
33.08 FSS-Département de science politique
D. Lamoureux
- POL-65673 Sociopolitique de l'État**
3 cr L 3-0-0-6
Puisant à la fois à la sociologie et à la science politique, ce séminaire cherche à répondre à une triple interrogation : Comment l'État s'institutionnalise-t-il? Quelles relations entretient-il avec la société civile? L'État est-il en déclin dans le contexte de la mondialisation? Nous nous arrêtons d'abord à la nature de l'État, plus particulièrement à son institutionnalisation et à son autonomie. Une deuxième partie est consacrée aux relations entre l'État et la société civile sous l'angle des arbitrages politiques. Nous nous penchons enfin sur le problème du déclin ou non de l'État dans le contexte actuel de la mondialisation.
33.08 FSS-Département de science politique
R. Pelletier
- POL-65674 Comportements politiques**
3 cr S 3-0-0-6
Ce séminaire, en mettant l'accent sur des théories partielles du politique, initie les étudiants à l'analyse empirique d'un débat particulier. Les objectifs principaux sont d'approfondir un sujet de recherche; de se familiariser avec des techniques quantitatives (relativement) avancées dans un contexte de recherche; d'apprécier plus clairement l'importance du jugement de l'analyste dans la déduction des conclusions à partir des données et de l'analyse.
33.08 FSS-Département de science politique
J. Crête
- POL-65675 Internationalisme et résistance dans l'économie mondiale**
3 cr S 3-0-0-6
L'objectif de ce séminaire est de fournir aux étudiants les outils historiques et théoriques nécessaires à l'analyse des mouvements politiques de résistance dans l'économie mondiale contemporaine. Le cours s'intéresse à la fois à l'internationalisme traditionnel (les internationales socialistes et communistes, le syndicalisme international) et au « nouvel internationalisme des mouvements sociaux ». À la fin du cours, les étudiants devraient être en mesure de comparer entre eux les grands moments de l'internationalisme depuis le XIX^e siècle.
33.08 FSS-Département de science politique
A. Drainville
- POL-65676 Communication politique critique**
3 cr LS 3-0-0-6
La communication, comme technique et comme phénomène, sera étudiée en fonction des rapports sociaux. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : les médias comme appareils idéologiques, la résistance par les produits culturels, la mondialisation des communications, la communication électorale, la

Sciences animales

- représentation médiatique des problèmes sociaux, l'économie politique des médias.
33.08 FSS-Département de science politique
A.-M. Gingras
- POL-65677 Séminaire de concentration : politiques et management publics**
3 cr A S
Introduction aux concepts, problématiques, débats théoriques et méthodes qui caractérisent le champ. Thèmes étudiés : acteurs et institutions; déterminants et processus; principales approches théoriques; analyse de politiques dans des domaines particuliers.
33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département
- POL-65678 Séminaire de concentration : sociologie politique**
3 cr A S
Élaboré par les professeurs associés au domaine de la sociologie politique, ce séminaire initie les étudiants aux concepts de base, problématiques, débats théoriques et méthodes qui caractérisent ce domaine. Il fait aussi état des tendances récentes propres à ce domaine.
33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département
- POL-65679 Séminaire de concentration : idées politiques**
3 cr H S
Élaboré par les professeurs associés au domaine des idées politiques, ce séminaire initie les étudiants aux concepts de base, problématiques, débats théoriques et méthodes qui caractérisent ce domaine. Il fait aussi état des tendances récentes propres à ce domaine.
33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département
- POL-65680 Séminaire de concentration : relations internationales**
3 cr H S
Élaboré par les professeurs associés au domaine des relations internationales, ce séminaire initie les étudiants aux concepts de base, problématiques, débats théoriques et méthodes qui caractérisent ce domaine. Il fait aussi état des tendances récentes propres à ce domaine.
33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département
- POL-65682 Stage (science politique)**
12 cr AHE G
PR : 12 crédits de scolarité
Le stage de deuxième cycle en science politique est un stage d'intervention pendant lequel le stagiaire réalise un projet autonome, à la suite d'un mandat organisationnel précis. Dans l'organisation où il fait son stage, le stagiaire est encadré par une personne reconnue par le département à titre de précepteur qui connaît et partage les objectifs de formation du programme et bénéficie d'une reconnaissance formelle du département.
33.08 FSS-Département de science politique
Professeurs du Département
- POL-65683 Projet de mémoire**
3 cr AHE M
PR : POL-65647 OU
CC : POL-65647
Centré sur la problématique, le cadre théorique et la méthodologie, le projet de mémoire est évalué par un jury composé du directeur de recherche et d'un autre professeur qui remettent à l'étudiant des commentaires écrits. Le cours Méthodologie de la recherche est préalable ou peut être suivi en concomitance.
33.08 FSS-Département de science politique
- POL-65748 État, religions et culture au Canada et au Québec**
3 cr LST 3-0-0-6
État, majorités et minorités religieuses : les régimes de tolérance canadien et québécois; régulation contemporaine du phénomène religieux : ampleur et portée; libertés publiques, démocratie et pluralisme religieux.
33.08 FSS-Département de science politique
P. Côté
- POL-65749 États de droit, religions et sectes : analyse comparée**
3 cr LST 3-0-0-6
Religions et sectes dans l'espace public occidental : séparation, établissement, association; État et socialisation scolaire : laïcité, neutralité, confessionnalité; opinion publique et contrôle gouvernemental de l'activité religieuse; contrôle judiciaire et religion.
33.08 FSS-Département de science politique
P. Côté
- POL-65792 Groupes d'intérêt et représentation démocratique**
3 cr A S
Le cours a pour objet les modes et mécanismes de représentation de la société civile auprès des institutions et décideurs politiques, plus spécialement par l'action des groupes d'intérêt. L'examen est mené en tenant compte particulièrement des transformations en cours des formes de l'action collective et de leur incidence sur le caractère démocratique de la décision publique. Les thèmes abordés peuvent être sommairement décrits comme suit : intérêts, groupes et politique; représentation des intérêts, pluralisme, corporatisme; information, influence, pression et lobbying; groupes d'intérêt, partis politiques et politique; groupes d'intérêt, démocratie et participation citoyenne. La dimension empirique est finalement actualisée au moyen d'études de cas.
33.08 FSS-Département de science politique
Raymond Hudon
- POL-65914 Stage (analyse des politiques)**
12 cr AHE
Le stage vise l'apprentissage et la mise en pratique des connaissances pendant la scolarité. Le stagiaire aura à effectuer des tâches normalement confiées à un professionnel débutant dans l'organisme en apportant à cet organisme une contribution tangible à ses activités.
33.00 FSS-Direction
- POL-65915 Essai**
9 cr AHE
L'essai est un travail dirigé dans lequel l'étudiant met à profit les connaissances et habiletés acquises pendant sa scolarité de maîtrise et, le cas échéant, pendant son stage. L'essai doit refléter le contenu interdisciplinaire du programme.
33.00 FSS-Direction
Directeur du programme
- POL-66419 Évaluation des politiques**
3 cr LME 3-0-0-6
L'évaluation est un outil fondamental de compréhension des politiques publiques nationales et internationales. De nombreuses institutions s'appuient sur les résultats d'évaluations pour orienter leurs décisions (ex. : la Banque mondiale, la Commission européenne, le Conseil du Trésor, etc.). C'est pourquoi l'évaluation est traditionnellement présentée comme un instrument de pilotage de l'action publique qui concourt à une meilleure gouvernance. Ce cours présente les différentes approches théoriques et méthodologiques en la matière. Il permet également aux étudiants de se familiariser, à l'aide d'exemples concrets, à la réalisation d'une évaluation.
33.08 FSS-Département de science politique
S. Jacob
- POL-66466 Institutions nord-américaines**
3 cr A
Ce cours comporte trois volets principaux : la présentation générale du système institutionnel de l'Amérique du Nord dans une perspective essentiellement fonctionnelle; l'analyse plus approfondie des processus de décision durant leurs différentes phases, notamment consultatives, législatives et réglementaires; les compétences respectives des trois décideurs institutionnels nord-américains. Concrètement, le cours est axé sur la présentation d'expériences propres à diverses instances politico-administratives et sur l'analyse des procédures d'élaboration des politiques publiques, sous l'éclairage de facettes réglementaires et de leur articulation avec la représentation des intérêts.
33.08 FSS-Département de science politique
- POL-66559 Institutions européennes**
3 cr LCS
Cet enseignement comporte plusieurs volets : présentation générale du système institutionnel de l'Union européenne dans une perspective essentiellement fonctionnelle; analyse plus approfondie des processus de décision durant leurs différentes phases, notamment consultatives; les compétences des décideurs institutionnels européens et leurs interrelations avec les agents de communication et d'information. Environ 40 % du volume des interventions pédagogiques seront à la charge de responsables effectifs qui présenteront, à partir de leur expérience du Parlement européen, de la Commission et d'autres instances, des analyses des procédures d'élaboration des politiques publiques européennes, de leurs facettes réglementaires et de leur articulation avec la représentation des intérêts.
33.08 FSS-Département de science politique
A. Smith
- POL-66752 Relations interaméricaines**
3 cr SM
Ce séminaire vise à analyser différentes dimensions de la coopération interaméricaine par un examen structuré du régionalisme hémisphérique. On traite d'abord du contexte historique ainsi que du lien de ce projet avec les autres projets d'intégration régionale. Les dimensions traitées vont de la démocratie à la sécurité en passant par le libre-échange. On y examine également la stratégie des acteurs tels les états, les organisations régionales et la société civile.
33.08 FSS-Département de science politique
G. Mace
- POL-66868 Théories de l'économie politique internationale**
3 cr AH S 0-0-0-9
Ce cours examine les perspectives théoriques et analytiques dans le domaine de l'économie politique internationale. L'économie politique internationale étudie l'interaction entre l'accumulation des richesses et les rapports de pouvoir entre acteurs politiques. À travers la lecture et la discussion d'articles et de livres récents, nous mettons l'accent sur les nouvelles théories, les méthodes d'analyse contemporaines et les applications pratiques liées aux phénomènes politico-économiques internationaux.
33.08 FSS-Département de science politique
É. Duchesne

SCIENCES ANIMALES

- SAN-60965 Bioénergétique animale**
3 cr AH LT 4-0-0-5
Le but du cours est de comprendre les principaux systèmes de rationnement énergétique des animaux de ferme et leurs principes sous-jacents. L'application des lois de la thermodynamique et des méthodes calorimétriques à l'étude des transformations de l'énergie alimentaire est examinée. Les efficacités énergétiques théoriques des productions animales sont calculées et comparées avec celles mesurées expérimentalement.
41.07 FSAA-Département des sciences animales
J.-F. Bernier

SAN-60966 Séminaire

1 cr AHE S 0-0-0-3

Présentation orale des résultats de la recherche de maîtrise et de la littérature pertinente devant les étudiants et les professeurs. Une période de questions suit la présentation.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
M. Lefrançois**SAN-62195 Sujets spéciaux (sciences animales)**

1 cr R AHE

41.07 FSAA-Département des sciences animales
M. Lefrançois et collaborateurs**SAN-62196 Sujets spéciaux (sciences animales)**

2 cr R AHE

41.07 FSAA-Département des sciences animales
M. Lefrançois et collaborateurs**SAN-62197 Sujets spéciaux (sciences animales)**

3 cr R AHE

41.07 FSAA-Département des sciences animales
M. Lefrançois et collaborateurs**SAN-62523 Physiologie et nutrition des ruminants**

3 cr AH LS 5-0-0-4

Particularités anatomiques des ruminants. Aspects physiologiques de la préhension et de l'ingestion des aliments. L'écosystème microbien du rumen et le rôle des microorganismes dans la dégradation des aliments. La digestion, l'absorption et l'utilisation des nutriments.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
Y. Chouinard**SAN-63665 Reproduction animale**

3 cr* AH LST 4-0-0-5

Étude de la reproduction animale à l'aide d'exposés théoriques et de discussions en groupes. Le cours porte entre autres sur les aspects suivants de la reproduction : différenciation sexuelle et ontogenèse germinale, cyclicité, photopériodisme, oogenèse, spermatogenèse, lutéolyse, fécondation, développement embryonnaire et initiation de la gestation. Le cours traite principalement de physiologie et d'endocrinologie tout en couvrant certains aspects de l'anatomie, de l'histologie et de l'ultrastructure afin de faire un parallèle entre les structures et leurs fonctions. En général, une approche comparative est favorisée.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
M.-A. Sirard et collaborateurs**SAN-64025 Biotechnologies de la reproduction**

3 cr AH 3-0-2-4

Ce cours porte sur la compréhension des nouvelles biotechnologies associées à la reproduction animale ainsi que sur les nouvelles méthodes d'investigation en physiologie. La culture in vitro des gamètes et cellules somatiques, le clonage et la modification génétique sont au cœur des leçons magistrales et discussions.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
F. Pothier**SAN-65387 Examen de synthèse**

3 cr AHE M 0-0-0-9

L'étudiant doit réussir l'examen de synthèse avant la fin de la troisième session suivant le début du programme de doctorat en sciences animales. Il doit démontrer dans cet examen l'étendue et la profondeur de ses connaissances dans son domaine d'études, son esprit critique et sa facilité d'expression. L'examen commence par une présentation du projet de recherche suivie d'une période de questions portant sur ce dernier, mais surtout sur les concepts de base liés à son domaine d'études.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
M. Lefrançois**SAN-65429 Bien-être animal et éthique**

3 cr H CELMST 3-0-0-6

Ce cours a pour but principal d'initier les étudiants à la problématique du bien-être animal (définition, mesure, critique des systèmes de production) et de l'éthique de l'utilisation des animaux de ferme par l'homme (historique et principaux courants philosophiques). Ce cours traite également de la recherche sur le bien-être animal.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
R. Bergeron**SAN-66402 Compétences et aptitudes à développer en recherche**

2 cr A LST 3-0-0-3

Ce cours aide les étudiants à comprendre la méthode scientifique et son application aux problématiques étudiées en sciences animales. Les travaux pratiques portent sur l'apprentissage des divers moyens pour bonifier l'interprétation et la présentation des données. Les étudiants se préparent à leur cheminement comme membre de la communauté scientifique par l'apprentissage encadré de la critique d'articles scientifiques, la rédaction de demandes de subventions, la gestion du laboratoire et le transfert technologique.

41.07 FSAA-Département des sciences animales
J.L. Bailey et collaborateurs**SCIENCES DES RELIGIONS****SCR-62577 Étude de textes religieux de l'Inde**

3 cr R AH S 3-0-0-6

Ce cours (de contenu variable) se propose de mettre l'étudiant directement en contact avec les grands écrits théologiques ou philosophiques que nous a légués l'Inde religieuse. On y étudie soit un groupe de textes brefs portant sur un thème précis, v.g. les Upanishad, le yoga, les avatāra de Vishnou, etc.; ou encore un seul texte plus long comme la Bhagavad-Gītā, les Sāmkhya-kārikā, etc.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Couture**SCR-63065 Problèmes d'histoire du christianisme ancien**

3 cr A LT 3-0-0-6

Dans ce cours, on aborde divers problèmes dont la saisie est essentielle pour une juste compréhension de l'histoire du christianisme ancien. Une grande importance est accordée à la méthodologie de la recherche. Les sujets abordés (un par session) : judéo-christianisme, marcionisme, montanisme, monachisme oriental, histoire des institutions et des doctrines.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
P.-H. Poirier**SCR-63206 Épistémologie des sciences de la religion**

3 cr H LTS 3-0-0-6

Nature et limites des pratiques scientifiques, particulièrement en ce qui concerne la religion. Les conditions de possibilité des méthodes scientifiques, la régionalité des modèles et la portée de l'explication. La pratique scientifique est abordée en tant que pratique sociale historiquement déterminée et exigence éthique de la connaissance. Les interrogations du cours portent sur les conditions de production de ces pratiques plutôt que sur les produits.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Lemieux**SCR-63534 Religion et enseignement**

3 cr AH LMS 3-0-0-6

L'enseignement comme procédé spécifique de communication. Concepts d'enseignement religieux et d'enseignement de la religion : proposition d'une option religieuse et approche analytique d'un phénomène. Visées éducatives et postulats déterminés selon chaque perspective; enjeux sociaux. Incidences de chaque type d'enseignement sur la dynamique d'appropriation et d'interprétation du sens

de l'existence. Rapports et dialogue entre les deux perspectives. Mise au point d'instruments d'analyse, de critique et d'évaluation des pratiques pédagogiques pour chaque type d'enseignement.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M. Aubert**SCR-63872 Réincarnation et foi chrétienne**

3 cr A LS 3-0-0-6

Ce cours étudie la doctrine du karma et des renaissances dans l'hindouisme et le bouddhisme. Il situe la réincarnation telle que présentée par les doctrines spiritualistes modernes (spiritisme, théosophie, ésotérisme, etc.). Il envisage l'apport de la parapsychologie dans l'évaluation du « fait de la réincarnation ». Il situe enfin cette croyance par rapport au christianisme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Couture**SCR-63878 Théologies des religions**

3 cr H LS 3-0-0-6

Les religions réagissent au pluralisme en produisant des discours qu'on peut appeler des « théologies des religions ». Ces discours font partie des stratégies de l'homme religieux pour défendre ses croyances et mieux se définir lui-même. Dans ce séminaire, on se propose d'étudier quelques-unes de ces théologies (chrétiennes ou non). Une initiation aux grandes religions est souhaitable (consulter le professeur).

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Couture**SCR-64035 Séminaire multidisciplinaire thématique**

3 cr R H LMS 3-0-0-6

L'objectif du séminaire est d'initier les étudiants à une pratique multidisciplinaire autour d'un objet de recherche particulier. Cet objet est traité du point de vue de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire, de l'anthropologie, de la pédagogie et autres. Chaque professeur spécialiste présente une communication sur le thème du point de vue de sa discipline, en discute avec les spécialistes des autres disciplines et tente de situer les approches propres à chacun. Chaque étudiant doit participer à l'ensemble des séminaires de manière à pouvoir rendre possible un exposé multidisciplinaire sur un objet de recherche en sciences humaines de la religion. Thématique particulière chaque année.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Directeur du programme**SCR-64721 Étude de textes apocryphes**

3 cr R H LST 3-0-0-6

Le but du cours est d'initier les étudiants au domaine de la littérature apocryphe produite par les juifs (apocryphes de l'Ancien Testament) et les chrétiens (apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament), par la lecture en traduction et par l'explication d'une œuvre apocryphe particulière ou d'un groupe d'œuvres apparentées.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
P.-H. Poirier**SCR-64722 Étude de textes gnostiques ou manichéens**

3 cr R AE LST 3-0-0-6

Lecture dans une traduction française de textes gnostiques ou manichéens, publiés ou inédits, à l'aide de la méthode historique dans le but d'élaborer une connaissance globale de la gnose ou du manichéisme. Cette lecture sera accompagnée d'une introduction générale aux études gnostiques ou manichéennes : état des connaissances, instruments d'études, etc.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
L. Painchaud, W.P. Funk**SCR-64748 Séminaire sur les textes de Nag Hammadi**3 cr R AH ST 3-0-0-6
PR : LOA-18459

Étude d'un ou de plusieurs textes de Nag Hammadi, dans la langue originale. Problèmes d'édition, de traduction et d'interprétation des textes de Nag

Sciences des religions

- Hammadi. Situation de ces textes dans leur contexte historique et doctrinal et dans le corpus des textes de Nag Hammadi.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
L. Painchaud et équipe
- SCR-65245 Études en sciences des religions**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières en sciences des religions. Par exemple, théologies des religions, réincarnation et foi chrétienne, épistémologie des sciences des religions.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Equipe
- SCR-65710 Séminaire de mémoire**
3 cr H MS 3-0-0-6
Explication théorique et pratique des différentes étapes ou démarches d'élaboration et de réalisation d'une recherche. Présentation et discussion des projets de mémoire des étudiants.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur
- SCR-65711 Programme de lectures dirigées**
3 cr AHE I 1-0-0-8
Programme individuel de lectures dirigées portant sur un corpus donné de textes choisis en fonction des objectifs fixés par l'étudiant en accord avec son directeur de lecture.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- SCR-65712 Vatican II et le Québec des années 1960**
3 cr AH S 3-0-0-6
Contexte historique préconciliaire : pensée et culture modernes; vie de l'Église et évolution théologique dans la période de l'après-guerre. Événement conciliaire : son annonce, sa préparation, ses différentes sessions; mécanique et dynamique conciliaire; élaboration des documents; grands acteurs. Idées maîtresses de Vatican II. L'après-concile et sa réception : Vatican II et le Québec des années 1960; l'Église de 1965 à nos jours; les institutions conciliaires.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
G. Routhier
- SCR-65713 Catéchismes, culture et société québécoise**
3 cr AH S 3-0-0-6
Le but du cours est double : explorer, dans une perspective pluridisciplinaire, l'origine et l'évolution des catéchismes et de l'enseignement religieux depuis le temps des Réformes jusqu'à aujourd'hui et comprendre quelle place stratégique a occupée cet enseignement dans le contexte de dualité linguistique et confessionnelle du Québec. Le cours traitera de certaines questions particulières. Quelles ont été les conditions qui ont présidé à « l'invention » des catéchismes? Quelles possibilités et quelles limites a représentées ce mode de transmission pour la théologie et pour la pédagogie de la foi? Comment le catéchisme et l'enseignement religieux ont-ils contribué au processus identitaire?
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur
- SCR-65714 Les Croyances**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Ce cours donne l'occasion d'investiguer la dimension représentationnelle de l'univers religieux, à partir d'enquêtes menées tant au Québec qu'en d'autres milieux culturels. On s'interroge sur les réseaux humains impliqués dans cet univers, les interactions entre les différents types de croyances, les rapports entre les croyances et les appartenances religieuses, de même que les fonctions sociales et les configurations du croire dans les sociétés séculaires. Ce cours initie aussi les étudiants aux méthodes d'enquête et d'analyse qualitatives.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Lemieux
- SCR-65715 Pluralité du divin dans les religions de l'Inde**
3 cr AH S 3-0-0-6
Revue des travaux récents cherchant à préciser la spécificité du polythéisme (Jean-Pierre Vernant, Marc Augé, Francis Schmidt, etc.). Critique de l'utilisation du terme polythéisme en anthropologie religieuse. Analyse des modèles avec lesquels l'hindouisme traditionnel pense la pluralité du divin. Étude de certains mouvements néo-hindous qui tendent à transformer l'hindouisme en monothéisme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Couture
- SCR-65716 Millénarismes d'hier et d'aujourd'hui**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Analyse de la notion de millénarisme. Son origine dans les traditions juives et chrétiennes et ses rapports à d'autres catégories (prophétisme, adventisme, messianisme, parousie, etc.). Étude d'exemples tirés de contextes historiques et culturels différents (Antiquité juive et chrétienne; Moyen Âge; mouvements africains, inuit et océaniques; millénarismes modernes et contemporains : dissidences religieuses dans la modernité; idéologie et utopie; compromis et transactions; Témoins de Jéhovah, etc.).
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
P. Côté, P.H. Poirier et équipe
- SCR-65717 Religions chez les autochtones du Canada**
3 cr AH S 3-0-0-6
Présentation historique et contemporaine de différentes traditions religieuses amérindiennes et inuit (chamanisme). Analyse de certains mythes, rites et expériences spirituelles qui témoignent d'une association étroite entre des éléments traditionnels et la tradition chrétienne. Étude du christianisme tel qu'il est actuellement vécu chez plusieurs groupes autochtones. Réflexion sur ces phénomènes de rencontres avec le christianisme à partir de différents exemples (Inuit, Montagnais, Cris, etc.).
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
F. Laugrand
- SCR-65718 Essai**
9 cr AHE
L'essai est une production écrite réalisée sous la direction d'un professeur accrédité, laquelle résulte de l'approfondissement d'une question de sciences des religions effectué à l'aide des instruments de recherche pertinents au thème retenu. L'essai manifeste la capacité de l'étudiant de discerner un problème et de rendre compte de la démarche et des résultats de son analyse.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- SCR-65738 Mythes, rites et systèmes symboliques**
3 cr H S 3-0-0-6
Analyse des principaux concepts utilisés pour l'étude des faits et systèmes religieux. Mise en perspective des différentes approches théoriques et méthodologiques qui caractérisent les sciences des religions aujourd'hui. Une attention particulière est réservée à l'étude de la religion comme système de communication et à l'idée d'une correspondance entre société et religion.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
F. Laugrand
- SCR-66074 Sujets spéciaux**
3 cr R AHE 3-0-0-6
Il s'agit de cours particuliers demandés par un étudiant et supervisés par un professeur accrédité. L'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 crédits de ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction du programme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- SCR-66075 Sujets spéciaux**
3 cr R AHE 3-0-0-6
Il s'agit de cours particuliers demandés par un étudiant et supervisés par un professeur accrédité. L'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 crédits de ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction du programme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction du programme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- SCR-66379 Problématique de recherche II**
5 cr A IM 0-0-0-15
Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. L'étudiant doit démontrer dans un texte d'une trentaine de pages qu'il est maintenant en mesure de mieux cerner son problème de recherche et d'en exposer les grandes lignes. Il s'agit d'un exposé du projet définitif que l'étudiant est invité à défendre devant un groupe de professeurs et les autres doctorants. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité au plus tard à la deuxième session de la deuxième année d'inscription à son programme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Comité
- SCR-66380 Examen de synthèse**
5 cr A S 0-0-0-15
Cet examen vise à vérifier l'état des connaissances de l'étudiant dans le champ de recherche particulier qu'il a choisi. Cet examen doit être fait dès la première session d'inscription au programme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Comité
- SCR-66382 Lectures dirigées I**
3 cr* A IM 0-0-0-9
Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire à la réalisation de leur recherche sous la direction de spécialistes et dans une perspective critique. Elles peuvent être faites sous la supervision du directeur de thèse, ou d'un autre professeur selon le meilleur intérêt de l'étudiant; elles peuvent également réunir plusieurs étudiants travaillant sur des sujets connexes. Cette activité doit aboutir à la rédaction provisoire d'un chapitre ou d'une partie de chapitre de la thèse.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
En collaboration
- SCR-66383 Lectures dirigées II**
3 cr* A IM 0-0-0-9
Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire à la réalisation de leur recherche sous la direction de spécialistes et dans une perspective critique. Elles peuvent être faites sous la supervision du directeur de thèse, ou d'un autre professeur selon le meilleur intérêt de l'étudiant; elles peuvent également réunir plusieurs étudiants travaillant sur des sujets connexes. Cette activité doit aboutir à la rédaction provisoire d'un chapitre ou d'une partie de chapitre de la thèse.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
En collaboration
- SCR-66384 Lectures dirigées III**
3 cr* A IM 0-0-0-9
Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire à la réalisation de leur recherche sous la direction de spécialistes et dans une perspective critique. Elles peuvent être faites sous la supervision du directeur de thèse, ou d'un autre professeur selon le meilleur intérêt de l'étudiant; elles peuvent également réunir plusieurs étudiants travaillant sur des sujets connexes. Cette activité doit aboutir à la rédaction provisoire d'un chapitre ou d'une partie de chapitre de la thèse.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
En collaboration

SCR-66385 Problématique de recherche I

5 cr H IM 0-0-0-15
PR : SCR-66742, SCR-66743

Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. L'étudiant explorera un domaine important lié à sa recherche de façon à bien cerner ce qui a été fait par d'autres chercheurs et à préciser la spécificité de son objet de recherche. Cette activité doit mener à un texte d'environ une trentaine de pages dans lequel l'étudiant montre qu'il connaît les recherches connexes à son sujet et qu'il cerne bien les contours du problème qu'il entend aborder. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité au plus tard à la première session de la deuxième année d'inscription au programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Comité

SCR-66428 Lectures dirigées IV

3 cr AHE IM 0-0-0-9

Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire à la réalisation de leur recherche, sous la direction de spécialistes et dans une perspective critique. Elles peuvent être faites sous la supervision du directeur de thèse, ou d'un autre professeur, selon le meilleur intérêt de l'étudiant; elles peuvent également réunir plusieurs étudiants travaillant sur des sujets connexes. Cette activité doit aboutir à la rédaction provisoire d'un chapitre ou d'une partie de chapitre de la thèse.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
En collaboration

SCR-66429 Lectures dirigées V

3 cr AHE IM 0-0-0-9

Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire à la réalisation de leur recherche, sous la direction de spécialistes et dans une perspective critique. Elles peuvent être faites sous la supervision du directeur de thèse, ou d'un autre professeur, selon le meilleur intérêt de l'étudiant; elles peuvent également réunir plusieurs étudiants travaillant sur des sujets connexes. Cette activité doit aboutir à la rédaction provisoire d'un chapitre ou d'une partie de chapitre de la thèse.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
En collaboration

SCR-66430 Lectures dirigées VI

3 cr AHE IM 0-0-0-9

Cette activité pédagogique, déterminée par le comité du programme et supervisée par le directeur, est directement liée à la thèse. Ces lectures ont pour objectif de permettre aux étudiants de procéder à un élargissement et à un approfondissement de la culture nécessaire à la réalisation de leur recherche, sous la direction de spécialistes et dans une perspective critique. Elles peuvent être faites sous la supervision du directeur de thèse, ou d'un autre professeur, selon le meilleur intérêt de l'étudiant; elles peuvent également réunir plusieurs étudiants travaillant sur des sujets connexes. Cette activité doit aboutir à la rédaction provisoire d'un chapitre ou d'une partie de chapitre de la thèse.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
En collaboration

SCR-66742 Étude des religions : théories et pratiques I

3 cr A S 3-0-0-6

Ce séminaire, qui aborde chaque fois un thème particulier, a pour objectif de poser et de débattre des questions de théorie, de méthode et d'épistémologie pertinentes dans l'étude actuelle de la religion et de l'éthique. Il permet à l'étudiant, dont les domaines de

recherche spécialisée sont souvent assez éloignés les uns des autres, d'approfondir un savoir disciplinaire commun par le moyen d'une appropriation critique de la littérature scientifique classique et contemporaine. Il s'agit d'un séminaire obligatoire conjoint proposé tous les deux ans. L'étudiant doit s'y inscrire pendant la première ou la deuxième année de son programme de doctorat. Ce séminaire sera suivi de SCR-66743.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Couture

SCR-66743 Étude des religions : théories et pratiques II

3 cr H S 3-0-0-6

PR : SCR-66742

Ce séminaire, qui aborde chaque fois un thème particulier, a pour objectif de poser et de débattre des questions de théorie, de méthode et d'épistémologie pertinentes dans l'étude actuelle de la religion et de l'éthique. Il s'agit de la suite du séminaire SCR-66742. Il permet à l'étudiant, dont les domaines de recherche spécialisée sont souvent assez éloignés les uns des autres, d'approfondir un savoir disciplinaire commun par le moyen d'une appropriation critique de la littérature scientifique classique et contemporaine. Il s'agit d'un séminaire obligatoire conjoint proposé tous les deux ans. L'étudiant doit s'y inscrire pendant la première ou la deuxième année de son programme de doctorat.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Couture

SCIENCES DU BOIS**SBO-62405 Sujets spéciaux (sciences du bois)**

1 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-62406 Sujets spéciaux (sciences du bois)

2 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-62407 Sujets spéciaux (sciences du bois)

3 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-62408 Sujets spéciaux (sciences du bois)

4 cr R AHE

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-63951 Problèmes spéciaux de charpente en bois

3 cr A LT 1-0-4-4

Application des méthodes d'analyse avancées au calcul d'éléments de charpentes en bois et systèmes structuraux en bois.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-63952 Transfert de masse et de chaleur au séchage

3 cr H LT 3-0-3-3

Rappels sur les principes de base des procédés de séchage industriels dans le domaine de la transformation du bois massif. Caractéristiques de l'air humide. Facteurs physiques extrinsèques de séchage. Relations bois-eau-atmosphère. Transfert de chaleur et de masse entre le médium de séchage et la surface du bois. Modèles mathématiques de transfert d'humidité et de chaleur dans le bois au séchage en conditions isothermes et non isothermes. Laboratoires sur la solution des modèles de transfert par éléments finis et la mesure de coefficients superficiels de transfert de masse et de chaleur.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Y. Fortin

SBO-63953 Dégradation et protection du bois

3 cr A LT 3-0-3-3

Dégradation microbiologique du bois : types d'agents et interaction, physiologie de la croissance, morphologie et identification des champignons,

mécanismes de dégradation, chimie et biochimie des pourritures, essais de durabilité naturelle, influence des pourritures sur les propriétés mécaniques, détection des pourritures, méthodes de protection. Dégradation du bois par les insectes et xylophages marins. Dégradation du bois par le rayonnement et la chaleur. Biodégradation des panneaux agglomérés. Traitements spéciaux du bois.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Y. Fortin

SBO-63954 Essais non destructifs sur le bois

3 cr A LT 3-0-3-3

Objectifs des essais non destructifs. Types d'essais : détection des singularités du bois en surface et en volume, propriétés mécaniques, densité, retrait, teneur en humidité, pente du fil, potentiel hydrique, contraintes internes. Méthodes utilisées : méthodes électriques et optiques, rayons-X (radiographie, fluoroscopie, scientillographie, tomographie), microondes, ultrasons, neutrons, thermographie, RMN, spectroscopie. Avantages et limites des méthodes. Automatisation des systèmes d'acquisition de données. Traitement statistique des données. Classement des bois de charpente par machine, méthodes par contact, méthodes sans contact, méthodes dynamiques. Évaluation de la fiabilité mécanique des ouvrages en bois.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

Groupe de professeurs

SBO-63955 Anatomie du bois avancée

2 cr* H LM 2-0-0-4

CC : SBO-66409

Morphologie de l'arbre. Le cambium et son activité végétative. Ultrastructure de la membrane ligneuse. Anatomie cellulaire des résineux et des feuillus. Variabilité structurale du bois. Qualité du bois.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

A. Cloutier

SBO-63956 Séminaires et conférences I

2 cr AH S 2-0-0-4

L'étudiant doit préparer et présenter une communication de 20 minutes. L'accent est mis sur la qualité du matériel, les aspects scientifique et technique, la recherche bibliographique préalable. Tous les étudiants inscrits au cours sont tenus d'assister aux présentations de leurs collègues et les professeurs et étudiants du programme sont invités à y assister également.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

B. Riedl

SBO-63957 Séminaires et conférences II

2 cr AH S 2-0-0-4

L'étudiant doit préparer et présenter une communication de 20 minutes. L'accent est mis sur la qualité du matériel, les aspects scientifique et technique, la recherche bibliographique préalable. Tous les étudiants inscrits au cours sont tenus d'assister aux présentations de leurs collègues et les professeurs et étudiants du programme sont invités à y assister également.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

B. Riedl

SBO-63958 Initiation à la recherche en sciences du bois

3 cr A LIMS 2-1-1-5

Objectifs et types de recherche en sciences du bois. Planification et méthodologie de la recherche scientifique : définition du problème, recherche bibliographique, essais préliminaires, hypothèses de travail, rédaction du protocole de recherche. Sélection et conditionnement du matériel d'essai. Instrumentation et mesures : étalonnage, acquisition de données, calculs d'erreurs. Analyse et présentation des résultats expérimentaux. Rédaction du

mémoire, d'un rapport ou d'un article scientifique. Communication et critique des conclusions de recherche. Élaboration du projet de thèse à présenter à la fin de la session.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
Y. Fortin, B. Riedl, R. Hernandez et coll.

SBO-63961 Compléments en pâtes et papiers

3 cr E LT 2-0-4-3

Procédés de fabrication des pâtes mécaniques et d'autres pâtes à haut rendement. Mise en pâte chimique par diverses cuissons classiques et avec des additifs. Importance des extractibles du bois pour les propriétés et le blanchiment des pâtes à haut rendement. Étude des divers effluents de l'industrie de pâtes et papiers. Complément de fabrication du papier. Des laboratoires seront effectués sur la mise en pâte par cuisson kraft et la détermination des indices sur la pâte.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
T.S. Janezic

SBO-63962 Composites à base de bois

3 cr H LT 2-0-4-3

Techniques de fabrication des panneaux de fibres et de particules : interactions entre les variables de production et les propriétés résiduelles. Analyse statistique des propriétés des panneaux agglomérés. Modélisation du procédé de pressage des panneaux. Autres composites à base de bois : panneaux bois-plastique, panneaux bois-ciment et poutres composites. Adhésifs utilisés pour la fabrication des composites à base de bois. Laboratoires de fabrication des panneaux et des adhésifs.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
A. Cloutier, B. Riedl

SBO-63963 Compléments de sciage et d'usinage

3 cr A LMST 3-0-0-6

Ce cours met l'accent sur l'analyse des modèles de simulation du débitage des bois en fonction de la qualité de la matière première et sur la technologie de coupe nécessaire à cette transformation. Présentation des projets d'études.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-63964 Mécanique du bois avancée

3 cr H LT 2-0-3-4

Généralités. Théorie de l'élasticité appliquée au bois. Essais mécaniques simples. Essais complexes. Viscoélasticité; fluage et relâchement. Modèles rhéologiques et comportement dynamique; chocs et vibrations. Ruptures, théories de rupture et influence des défauts sur les mécanismes en jeu. Effet du milieu et des agents externes. Contraintes permmissibles.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt

SBO-66409 Laboratoire d'anatomie du bois avancée

2 cr H LMT 1-0-2-3

Identification et description des principaux bois commerciaux de l'Amérique du Nord. Principales techniques utilisées au laboratoire d'anatomie du bois : macération, microtomie, coloration, montage, photomicrographie, analyse morphologique quantitative de la structure microscopique du bois.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
A. Cloutier

SBO-66440 Examen de synthèse

3 cr* AHE AMS 0-0-0-9

Cet examen consiste en la rédaction d'un rapport comportant trois sections, soit une revue bibliographique complète du sujet de thèse, une revue des résultats obtenus jusqu'à ce jour, ainsi qu'une présentation et un échéancier pour les travaux restant à réaliser. Ce travail sera présenté aux membres du comité de l'examen de synthèse, au moins dix jours avant la présentation orale des faits saillants de ce

rapport, au même comité. L'étudiant sera évalué, à la fois, sur le contenu dudit rapport, la qualité de la présentation orale (20 minutes maximum), sur son habilité à répondre aux questions du comité sur son projet de thèse et sur des connaissances de base liées à son domaine d'études.

37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
B. Riedl

SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS

STA-62191 Sujets spéciaux I (sciences et technologie des aliments)

1 cr R AHE ILMP

En collaboration avec son conseiller, l'étudiant choisit un sujet tel que l'inscription à un cours d'un professeur invité, l'acquisition de connaissances fondamentales sur des méthodes analytiques ou des procédés de transformation, l'apprentissage de techniques de pointe, la rédaction d'un article de vulgarisation, voire d'une demande de subvention, la participation à des conférences avec compte rendu ou la participation comme critique à un atelier scientifique, à des séminaires ou à un comité de lectures.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
G. Picard

STA-62192 Sujets spéciaux II (sciences et technologie des aliments)

2 cr R AHE ILMP

En collaboration avec son conseiller, l'étudiant choisit un sujet tel que l'inscription à un cours d'un professeur invité, l'acquisition de connaissances fondamentales sur des méthodes analytiques ou des procédés de transformation, l'apprentissage de techniques de pointe, la rédaction d'un article de vulgarisation, voire d'une demande de subvention, la participation à des conférences avec compte rendu ou la participation comme critique à un atelier scientifique, à des séminaires ou à un comité de lectures.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
G. Picard

STA-64049 Planification de la recherche doctorale

1 cr AHE MS 1-0-0-2

Dans un document de 10 à 20 pages, l'étudiant décrit son programme d'études et de recherche : revue de littérature, orientation visée et démarche proposée, y compris les activités de formation et de recherche et échéancier. L'étudiant aura à présenter oralement son document à un jury.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
M. Subirade

STA-64268 Introduction à la recherche

3 cr* AH LP 4-0-0-5

Ce cours a pour but d'initier l'étudiant aux divers aspects de la démarche scientifique et de le familiariser avec les exigences de la rédaction d'un travail écrit d'envergure sur un sujet précis. Les diverses étapes du processus de la recherche sont d'abord élaborées, puis l'étudiant doit appliquer ces notions dans la préparation d'un bref document portant sur son sujet de recherche, selon les règles de style de la rédaction scientifique.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J.-C. Vuillemand, J. Amiot

STA-64272 Séminaire I

1 cr AHE S 1-0-0-2

Ce cours s'adresse aux étudiants à la maîtrise et vise à les former à la présentation d'un exposé faisant le tour d'une question ou d'un sujet d'actualité (maîtrise avec essai), ou à la présentation des résultats expérimentaux provenant de leurs travaux de recherche (maîtrise avec mémoire).

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
M. Subirade

STA-64273 Séminaire II

1 cr AHE S 1-0-0-2

Ce cours s'adresse aux étudiants au doctorat. L'étudiant est tenu de présenter un exposé portant sur la revue bibliographique ou sur l'avancement de ses travaux de recherche de façon à stimuler une discussion animée chez les participants.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
M. Subirade

STA-64274 Séminaire III

1 cr AHE S 1-0-0-2

PR : STA-64273
Ce cours s'adresse aux étudiants au doctorat. Chaque étudiant est tenu de présenter dans un exposé une partie importante ou la totalité de ses résultats de recherche, de manière à stimuler une discussion animée chez les participants.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
M. Subirade

STA-64409 Salubrité en transformations alimentaires

3 cr H L 3-0-0-6

Ce cours vise à étudier les différents facteurs biologiques, chimiques et physiques qui peuvent influencer la salubrité des aliments lors de leurs transformations.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
I. Fliss

STA-65430 Innovations en technologie alimentaire

3 cr A LMS 3-0-0-6

Étude des nouvelles technologies et des progrès récents dans le domaine de la transformation des aliments. Dans un premier temps, le cours fait intervenir des conférenciers invités dans les secteurs des séparations par membranes, de la biotechnologie, de l'emballage et du conditionnement des aliments; puis, dans un deuxième temps, l'étudiant doit lui-même approfondir une nouvelle technologie de son choix.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
I. Fliss et collaborateurs

STA-65462 Microbiologie et génie génétique des aliments

3 cr H LMS 3-0-0-6

Rappel des facteurs permettant le développement des microorganismes dans les aliments et moyens de contrôle. Principes de base en génie génétique et applications pour l'amélioration de la technologie laitière, synthèse de biopolymères, génie des protéines, production de nouveaux ingrédients issus des microorganismes, biocapteurs. Étude d'articles scientifiques liés au domaine, présentation d'un travail consacré à un thème en rapport avec la microbiologie et le génie génétique appliqués aux aliments.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
G. LaPointe et collaborateurs

STA-65463 Analyses alimentaires spécialisées

3 cr H LMS 3-0-0-6

Étude des progrès récents dans le domaine de l'analyse des aliments : méthodes spectrométriques et analyses structurales, méthodes immunochimiques, analyses chromatographiques, analyses rapides en microbiologie. Le cours sollicite la participation de l'étudiant dans un processus d'étude et de critique d'articles récents dans le domaine.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
M. Subirade et collaborateurs

STA-65464 Macromolécules alimentaires

3 cr H LMS 3-0-0-6

Ce cours est consacré à l'étude des deux principaux groupes de macromolécules alimentaires : les protéines et les polysaccharides. Les thèmes abordés

traitent des progrès récents dans le domaine de l'utilisation, de la modification chimique, physique ou enzymatique des propriétés fonctionnelles et nutritionnelles des protéines et des polysaccharides. L'étudiant doit approfondir ces aspects sur un groupe de macromolécules et en faire la présentation sous forme de travail long et d'exposé oral.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J. Arul et collaborateurs

STA-65752 Examen de doctorat (sciences et technologie des aliments)

2 cr AHE I 1-0-0-5
CC : STA-64049

Ce cours a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède la connaissance des fondements de la science et de la technologie des aliments. Pour poursuivre avec succès son programme d'études, l'étudiant doit réussir un examen dont les questions porteront sur la chimie, la microbiologie et la conservation des aliments.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J.-C. Vuillemand

STA-65812 Stage en milieu industriel

3 cr R AHE GM 0-0-6-3

Le stage en industrie alimentaire est d'une durée minimale de six semaines (200 heures) dans un emploi impliquant les fonctions types susceptibles d'être remplies par un finissant en sciences et technologie des aliments. Ce stage doit faire l'objet d'une entente préalable avec l'employeur et se déroule sous la surveillance conjointe d'un superviseur de stage (industrie) et d'un responsable de stage (université). Un rapport abrégé en cours de stage (trois pages) et un rapport long à la fin du stage (quinze à vingt pages) ainsi que deux évaluations, par le superviseur de stage, sont les moyens utilisés pour évaluer le stagiaire.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
Y. Beaulieu

STA-65813 Stage de recherche en laboratoire

6 cr AHE GTM 0-0-15-3
PR : STA-64268

Réalisation d'un projet de recherche à caractère scientifique impliquant un travail pratique en laboratoire dans le cadre d'un programme de recherche universitaire, gouvernemental ou industriel. Le projet doit être en relation avec la science et la technologie des aliments, et faire suite au sujet traité dans le cours Introduction à la recherche (STA-64268). À la fin de la session, l'étudiant rédige un rapport sous forme d'article scientifique sur la recherche effectuée.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J. Makhlof

STA-65956 Essai (Sciences et technologie des aliments)

6 cr AHE M 0-0-0-18

L'essai est la présentation critique des principaux éléments socioéconomiques, scientifiques et technologiques d'une problématique relative aux aliments, conduisant à une prise de position et à l'énoncé d'une solution ou d'une démarche qui contribue à améliorer la situation décrite.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J. Amiot

STA-66729 Gestion de la qualité des aliments I

3 cr H LM 2-0-1-6
PR : STA-18945 ou l'équivalent

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les concepts de la qualité dans un contexte de gestion de la qualité en industrie alimentaire. Il traite du système qualité et des stratégies de l'assurance et du contrôle de la qualité du HACCP et de l'utilisation d'outils de contrôle tels que l'échantillonnage et le contrôle statistique des procédés. Un travail long est ajouté aux examens réguliers. Ce cours n'est pas accessible

aux étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle STA-20462 Qualité des aliments I.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J. Makhlof

STA-66730 Gestion de la qualité des aliments II

2 cr* A LM 2-0-0-4
PR : STA-66729 ou l'équivalent

Ce cours traite de la qualité totale, du système de management de la qualité et des bonnes pratiques de laboratoire en industrie alimentaire et des processus qui les régissent. Il fait le lien entre ces concepts et les normes de systèmes qualité tels que ISO-9000 et HACCP. Un travail long est ajouté aux examens réguliers. Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle STA-20286 Qualité des aliments II.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J. Makhlof

STA-66731 Science et technologie du lait

3 cr A LM 3-2-0-4
PR : STA-18945 ou l'équivalent

Aspects physicochimiques, biochimiques et microbiologiques de la transformation du lait en produits laitiers et technologies utilisées. Le cours traite de la composition et de l'état physicochimique du lait, de la transformation du lait en laits de consommation, laits concentrés, laits en poudre, crèmes glacées, fromages et ingrédients laitiers. Travail individuel sur un sujet en relation avec la science et la technologie du lait. Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle STA-20282 Produits laitiers.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J.-C. Vuillemand

STA-66732 Conservation et transformation des produits végétaux

3 cr A LM 3-2-0-4
PR : STA-18945, BCM-21134 ou l'équivalent

Ce cours traite des principes et technologies de conservation et de transformation des fruits et légumes après la récolte. La physiologie, la pathologie, la manutention, l'entreposage et la conservation post-récoltes sont abordés avec des exemples pratiques. Les technologies de transformation des végétaux couvrent principalement la mise en conserve, la congélation et la fabrication des jus. Un travail long est ajouté aux examens réguliers. Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle STA-20457 Produits végétaux.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
J. Makhlof

STA-66733 Science et technologie des produits animaux

3 cr H LM 3-2-0-4
PR : STA-18945 ou l'équivalent

Ce cours comporte trois volets : les viandes, les produits marins et les ovoproduits, dans une proportion de temps allouée de 60, 25 et 15 % respectivement. On y aborde les aspects biochimiques, physiologiques, microbiologiques et technologiques. Le contrôle de la qualité et l'inspection de ces denrées font l'objet d'une attention particulière. Un travail long est ajouté aux examens réguliers. Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle STA-20277 Produits animaux.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
G. Picard

STA-66734 Science et technologie des oléagineux et des produits du blé

3 cr H LM 2-0-1-6
PR : STA-18945 ou l'équivalent

Les éléments fondamentaux des corps gras alimentaires d'origine animale et végétale en association avec

les procédés industriels de transformation dans la fabrication des graisses et des huiles raffinées et non raffinées, des margarines et des produits annexes. Les caractéristiques fondamentales des blés, des farines, des semoules et des pâtes, le transport et le stockage des blés canadiens, le contrôle de qualité des blés et de leurs coproduits ainsi que la transformation nord-américaine des blés jusqu'à la table du consommateur. Un travail long est ajouté aux examens réguliers. Ce cours n'est pas accessible aux étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle STA-20459 Produits du blé et oléagineux.

41.06 FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
P. Angers

SCIENCES GÉOMATIQUES

SCG-60430 Séminaire

1 cr A S

Ce cours vise à élargir les connaissances de l'étudiant au-delà de sa formation particulière en l'exposant à des problèmes et des idées liés à la pratique de la recherche multidisciplinaire en sciences géomatiques et des impacts de cette recherche. Le séminaire sera organisé autour de sujets thématiques intégrateurs touchant les différents domaines d'applications en considérant les courants actuels et futurs en matière de R et D en sciences géomatiques.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
G. Edwards

SCG-62055 Sujets spéciaux

1 cr R AHE

Cours visant à fournir une formation spécialisée complémentaire dans divers domaines des sciences géomatiques. Cette formation personnalisée est offerte par un ou plusieurs professeurs, selon leur disponibilité et selon les besoins exprimés.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques

SCG-62056 Sujets spéciaux

2 cr R AHE

Cours visant à fournir une formation spécialisée complémentaire dans divers domaines des sciences géomatiques. Cette formation personnalisée est offerte par un ou plusieurs professeurs, selon leur disponibilité et selon les besoins exprimés.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques

SCG-62057 Sujets spéciaux

3 cr R AHE

Cours visant à fournir une formation spécialisée complémentaire dans divers domaines des sciences géomatiques. Cette formation personnalisée est offerte par un ou plusieurs professeurs, selon leur disponibilité et selon les besoins exprimés.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques

SCG-64738 Conception de bases de données SIG

3 cr H LT 1-0-2-6

Analyse et design de bases de données spatiales. Concepts théoriques (cycle de vie, niveaux de modélisation, formalismes, SQL, interopérabilité, etc.), rétroingénierie et analyse de modèles existants. Conception d'un modèle fédéré de base de données en orienté-objet (UML) étendu pour la référence spatiale (avec l'AGL Perceptory), implantation sur un serveur universel (Oracle Spatial) relié à un SIG (GeoMedia), vérification des contraintes d'intégrité spatiales et exploitation (SQL-étendu et analyses spatiales). Ce cours comprend d'importants travaux pratiques.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Y. Bédard

SCG-64739 Réalisation d'applications en SIG

3 cr H LT 2-0-5-2
PR : GMT-20843, (GMT-20855 ou SCG-64738)

Conception de produits cartographiques par méthodes automatisées. Étude des procédures permettant le lien entre les éléments graphiques et leurs données

Sciences géomatiques

descriptives. Réalisation d'une application concrète sur logiciel SIG (système d'information géographique). Conception de l'application. Programmation de la structure de données ou des traitements. Saisie de données. Production de documents cartographiques.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Thierry Badard

SCG-64979 Positionnement cinématique GPS

3 cr H LT 3-0-0-6
PR : SCG-66672

Positionnement cinématique terrestre, maritime et aérien. Comparaison des techniques de positionnement cinématique, de localisation et de navigation (GPS, Sarsat, LORAN-C, etc.). Positionnement GPS en mode relatif (DGPS) et en temps réel. Filtrage et lissage des mesures de pseudodistance. Résolution des ambiguïtés de phase (approche OTF). Détermination de l'attitude (angles de roulis, de tangage et de lacet) de mobiles.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
M. Cocard

SCG-65823 Positionnement GPS haute précision

3 cr A L 3-0-0-6
PR : GMT-20862

Méthodes et techniques liées à l'utilisation des satellites artificiels en géodésie (positionnement statique). Orbites précises des satellites GPS. Modélisation des principales sources d'erreur : réfraction atmosphérique, multirajets, variations des centres de phase. Modèles mathématiques pour le positionnement de haute précision. Applications à la géodésie et à la géodynamique. Applications aux travaux d'auscultation topographique des grands ouvrages d'ingénierie.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
R. Santerre

SCG-65824 Méthodes de recherche en géomatique

2 cr AH L 3-0-0-3

Les méthodes de recherche en sciences appliquées et fondamentales. Épistémologie des sciences géomatiques. Acquisition d'une méthodologie adéquate pour élaborer correctement et efficacement un projet de recherche en sciences géomatiques. Contribution des concepts, modèles et hypothèses dans la démarche scientifique. Analyse critique et synthèse de certaines recherches en sciences géomatiques.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
A. A. Viau

SCG-65825 Recherche préliminaire

3 cr AHE A 0-0-0-9

Programme de lectures permettant de colliger la documentation pertinente pour un projet de mémoire ou de thèse. Ce cours permet à l'étudiant d'établir sa bibliographie, sa problématique, un plan sommaire, sa méthodologie et son calendrier des travaux. Le cours est sanctionné par les cotes « P » (succès) ou « N » (échec).

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Directeur de recherche

SCG-65826 Essai

15 cr* AHE MG

L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme de maîtrise. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études. Possibilités de collaboration avec l'industrie ou de stage en milieu industriel ou dans un centre de recherche.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Conseiller

SCG-65827 Présentation de maîtrise

1 cr AHE S

Présentation par des étudiants des sujets se rapportant à leurs travaux de recherche, suivie d'une période

de questions et de discussion. Un jury évalue la présentation de l'étudiant et fait les recommandations appropriées.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Directeur de programme

SCG-65828 Mesures de précision

3 cr H L 3-0-0-6

Étude des problèmes liés aux mesures de précision. Mesurage à l'aide d'un interféromètre. Étalonnage d'un ruban d'acier. Détermination de la distance d'une base de précision pour télémètres, en combinant les mesures interférométriques aux mesures conventionnelles topométriques. Détermination de l'alignement d'un rail de précision. Étude de positionnement et de mise en station des instruments de mesure en microgéodésie. Positionnement tridimensionnel de cibles et analyse de précision des résultats.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
F. Plante

SCG-65829 Traitement des images en géomatique

3 cr H LT 3-0-2-4

PR : MAT-10363, MAT-10382

Traitement numérique des images. Extraction des statistiques de base : univarié et multivariés, histogramme, corrélation semi-variogramme. Prétraitements : formatage, recalage, corrections géométrique et radiométrique, mosaïque. Traitements : rehaussement, transformations mathématiques (Fourier, Walsh, Hadamard, Hotelling, Hough, Wavelets), filtrage, indices de végétations, texture, composantes principales. Visualisation : noir et blanc, couleur (RGB et HIS). Détection des changements.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
A. Condal

SCG-65830 Télédétection spectrale

3 cr H L 3-0-0-6

PR : PHY-10486

Introduction et notions de base de la télédétection et la nature du rayonnement électromagnétique. Le rôle de l'atmosphère dans les études et des applications de la télédétection. Étude des signatures spectrales et le domaine de l'hyper spectral. Capteurs et satellites de hautes résolutions spatiales et spectrales. La classification des signatures spectrales. Introduction au domaine des micro-ondes en télédétection. Analyse des articles dans des revues scientifiques. Étude des systèmes d'observation terrestre (EOS Earth Observation Systems).

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
G. Edwards

SCG-65831 Estimation et interpolation

3 cr H LS 4-0-0-5

Méthodes d'estimation linéaire et non linéaire. Concepts d'estimation, interpolation, extrapolation, lissage, filtrage numérique, prédiction et identification. Filtrage de Wiener et Kalman. Introduction à l'analyse spectrale. Techniques de filtrage par la transformée de Fourier. Techniques d'estimation en deux dimensions. Méthodes exactes et inexactes. Introduction aux variables régionalisées et leur estimation.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
A. Condal

SCG-65832 Géomatique, décision et cognition

3 cr A LT 3-0-0-6

Utilisation de la géomatique comme outil d'aide à la prise de décision dans différentes sphères d'activité humaine. Aspects de la cognition spatiale (perception de patrons, de distances, de repères, etc.). Organisation de la perception spatiale dans le langage et dans la mémoire. Exploitation de la perception spatiale lors des interactions avec d'autres personnes (négociation et prise de décision). Usage d'outils géomatiques d'aide à la décision lors de ces processus.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
G. Edwards

SCG-65833 Notions avancées de géomatisation

3 cr A L 3-0-0-6

Survol des concepts fondamentaux en géomatisation. Démarche classique. Méthodes de développement de systèmes d'information. Limites des méthodes actuelles. Nouvelles approches en géomatisation. Ingénierie des processus d'affaires. Aspects non technologiques de la géomatisation (humain, organisationnel, social, politique, éthique, juridique, etc.). Nouvelles techniques. Études de cas.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques

SCG-65912 Examen de doctorat

6 cr AHE I 0-0-0-18

Épreuve écrite et orale comportant deux volets : l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Le volet rétrospectif vise à vérifier les connaissances de base, les aptitudes et l'autonomie requises pour entreprendre une formation doctorale. Le volet prospectif vise à faire approuver, par un comité d'examen, le sujet de recherche et la méthodologie envisagée.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Directeur de programme

SCG-65958 Sujets spéciaux

3 cr R AHE

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques

SCG-66124 Notions avancées de bases de données SIG

3 cr A CDLT 2-0-2-5

PR : SCG-64738

Approfondissement des notions de base de données spatiales vues dans les cours précédents, tant sur le plan conceptuel que sur le plan de l'implantation. Modélisation spatiotemporelle. Métamodélisation. Gestion des mises à jour et des métadonnées. Systèmes transactionnels versus analytiques. Bases de données spatiales multidimensionnelles, entrepôts de données, OLAP spatiaux. Standards internationaux.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Y. Bédard

SCG-66342 Intégration des données spatiales : concepts et pratique

3 cr H LTM 3-0-3-3

PR : GMT-18105, GMT-18104, GMT-20843

Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour intégrer, tant spatialement, sémantiquement que temporellement, des données provenant de différentes sources. La partie théorique présente et discute la problématique d'intégration des données spatiales (redondance et incompatibilité), les méthodes et les technologies utilisées pour la réaliser (techniques d'appariement géométrique et sémantique, la fusion d'images, la conversion de formats numériques, la normalisation, l'interopérabilité, la qualité des données, etc.). La partie pratique du cours permet à l'étudiant de se confronter à des cas réels de redondance et d'incompatibilité entre des jeux de données spatiales représentant un même secteur urbain (une partie de la ville de Québec). Les systèmes informatiques utilisés sont Arcgis et FME (Sate software).

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
J. Pouliot

SCG-66408 Publication avancée de données spatiales dans Internet

3 cr H LT 3-0-3-3

Ce cours porte sur l'étude et l'expérimentation de la publication de données spatiales dans Internet. Il s'organise autour des points suivants : perspectives d'Internet en géomatique (historique, évolutions prévues, nouvelles technologies, marchés, etc.); dimensions organisationnelles et sociales (accès à l'information, normalisation, affaires électroniques, gouvernements électroniques, rôle des géomaticiens); méthodes particulières à la publication et à l'exploration de données dans Internet (ingénierie pour le Web, interfaces cartographiques, progiciels spécialisés, etc.); technologies existantes (« Web-

based GIS », « Web-mapping », client/serveur, TCP/IP, serveur Web, sécurité, GML, programmation ASP).

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
S. Roche

SCG-66660 Lectures dirigées en imagerie numérique
3 cr AHE LTS 1-0-0-8

Ce cours vise à faciliter l'appropriation par les étudiants, des théories, des connaissances et du vocabulaire développés au Département dans le domaine des méthodes d'observation aéroportées et satellitaires; à accroître le transfert du corpus de connaissances du Département vers les étudiants diplômés et à faciliter l'intégration de l'étudiant dans les équipes de recherche en place. Ces lectures dirigées sont composées à 100 % d'articles, mémoires, thèses, essais, projets de génie réalisés à notre département, alimentant des séminaires et un rapport de synthèse final présenté à la fin de la session.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Professeurs du Département

SCG-66661 Lectures dirigées en SIG
3 cr AHE LTS 1-0-0-8

Ce cours vise à faciliter l'appropriation par les étudiants, des théories, des connaissances et du vocabulaire développés au Département dans le domaine des SIG; à accroître le transfert du corpus de connaissances du Département vers les étudiants diplômés et à faciliter l'intégration de l'étudiant dans les équipes de recherche en place. Ces lectures dirigées sont composées à 100 % d'articles, mémoires, thèses, essais, projets de génie réalisés à notre département, alimentant des séminaires et un rapport de synthèse final présenté à la fin de la session.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Professeurs du Département

SCG-66662 Lectures dirigées en GPS
3 cr AHE LTS 1-0-0-8

Ce cours vise à faciliter l'appropriation par les étudiants, des théories, des connaissances et du vocabulaire développés au Département dans le domaine du positionnement terrestre et du GPS; à accroître le transfert du corpus de connaissances du Département vers les étudiants diplômés et à faciliter l'intégration de l'étudiant dans les équipes de recherche en place. Ces lectures dirigées sont composées à 100 % d'articles, mémoires, thèses, essais, projets de génie réalisés à notre département, alimentant des séminaires et un rapport de synthèse final présenté à la fin de la session.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
M. Cocard

SCG-66670 Modèles numériques de terrain et applications
3 cr H LT 2-0-2-5

Étude des différentes techniques pour générer des modèles numériques de terrain. Revue des méthodes d'acquisition de données 3D. Génération de modèles numériques de terrain. Étude de précision. Applications. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle GMT-20852 Modèles numériques de terrain.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
F. Plante

SCG-66671 Introduction au GPS
3 cr A LT 4-0-2-3
PR : GMT-18099, GMT-18113

Composantes des systèmes GPS, type d'observations et de récepteurs. Traitement des observations par la méthode des moindres carrés. Applications en géodésie et topométrie. Normes gouvernementales. Applications du GPS à d'autres domaines. L'étudiant doit effectuer une revue de littérature et rédiger un rapport (de niveau deuxième cycle) sur une application GPS de son choix. Ce choix doit être approuvé par le professeur. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le

cours de premier cycle GMT-20845 Positionnement par satellites GPS.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
R. Santerre

SCG-66672 La Géomatique et ses référentiels
3 cr AH LT 1-0-2-6

Vue d'ensemble de la géomatique, selon une approche systémique. Notions de référentiels géodésiques et cartographiques, datums, systèmes de projection. Techniques d'acquisition et de gestion de données géospatiales. Inventaire et modélisation de données. Étude de cas. Séminaires thématiques. Travail de synthèse individuel sur une problématique propre à chaque étudiant. Ce cours est destiné aux étudiants de deuxième cycle provenant d'autres champs disciplinaires que la géomatique; il ne peut pas être suivi par les étudiants titulaires d'un baccalauréat en sciences géomatiques ou en génie géomatique.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
J.-J. Chevallier

SCG-66673 SIG et analyse spatiale
3 cr AH LTM 3-0-2-4

Introduction aux systèmes d'information géographique. Notions de référence spatiale, d'édition cartographique et de préparation des données. Exploitation de bases de données par requête. Analyses spatiales métriques, topologiques, matricielles, réseau et tridimensionnelles. L'accent est mis particulièrement sur l'analyse spatiale. Ce cours comprend un important travail de session avec les différents modules d'ArcView. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants titulaires d'un baccalauréat en sciences géomatiques ou en génie géomatique.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Y. Bédard

SCG-66674 Introduction à la photogrammétrie numérique
3 cr H LT 2-0-1-6

Généralités et notions fondamentales de la photogrammétrie. Redressement simple et génération d'orthoimages. Méthodes analytiques d'orientation de modèles stéréoscopiques. Utilisation d'un logiciel de photogrammétrie numérique. Ce cours ne peut pas être suivi par les étudiants qui ont suivi précédemment le cours de premier cycle GMT-18102 Photogrammétrie fondamentale.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
M. Boulianne

SCG-66695 Essai
6 cr* AHE LT 0-0-0-18
PR : SCG-66697

L'essai permet à l'étudiant d'approfondir une problématique géomatique particulière liée au stage. Si l'essai est réalisé avant le cours SCG-66696 Stage, il devrait traiter une question qui sera abordée au cours du stage; s'il est concomitant ou postérieur au stage, il permet d'approfondir une problématique rencontrée au cours du stage.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques

SCG-66696 Stage
9 cr AHE LT 0-0-0-27
PR : SCG-66697

Le stage permet à l'étudiant de faire la synthèse des connaissances acquises, de vérifier sa capacité de mettre en œuvre ses compétences, de démontrer son leadership, son autonomie et sa capacité de s'intégrer à une équipe de travail et d'améliorer et tester ses compétences de communication écrite et orale. Le stage s'effectue sous la forme d'un travail réalisé au cours de la session dans une entreprise privée, dans un organisme gouvernemental ou au sein d'une équipe de recherche. Dans ce dernier cas, l'objectif est d'abord orienté vers l'expérience de travail avant d'être conditionné par l'obtention de résultats de recherche.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Groupe de professeurs

SCG-66697 Préparation du stage et de l'essai
2 cr AH LT 1-0-0-5

Le cours permet au candidat à la maîtrise avec stage et essai de planifier l'ensemble de la phase finale du programme recouvrant le stage et l'essai. Il vise à préparer un proposé de stage, dont le dépôt conditionne l'inscription au stage (SCG-66696) et permet l'identification de la thématique à aborder dans l'essai (SCG-66695).

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
J.-J. Chevallier

SCG-66698 Géomatique environnementale
3 cr H LT 2-0-3-4

Introduction aux notions et concepts de base en environnement. Présentation des principes scientifiques régissant l'aménagement des milieux naturels, dans une perspective de durabilité. Nature de l'information utilisée pour la gestion, l'évaluation et la description de l'environnement. Présentation de l'évolution des technologies de l'information et des sciences géomatiques applicables à l'environnement. Étude de l'organisation et des structures des activités dans le domaine de l'environnement. Élaboration d'une approche géomatique pour la gestion des risques environnementaux. Travaux pratiques axés sur des études de cas, des mises en situation et l'élaboration d'un mémoire d'expertise. Ce cours ne peut être suivi par les étudiants qui ont suivi le cours de premier cycle GMT-20863 Géomatique de l'environnement.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
A. A. Viau

SCG-66880 Applications de la modélisation géométrique 3D
3 cr H LT 2-0-2-5
PR : GMT-18105, GMT-20843

Rétrospective des concepts de dimension géométrique (0D-1D-2D-3D) associée aux objets et aux univers, de modèles 2D versus de modèles 3D. Présentation des étapes de construction, de stockage (structure vectorielle et matricielle) et de visualisation des modèles 3D (logiciels et algorithmes). Discussion sur certaines techniques d'interpolation et d'opérateurs d'analyse spatiale 3D (métrique et topologique). Introduction aux structures topologiques 3D (ex. : le Formal Data Structure, le Simplified Spatial Model, le Tetrahedral Network). Comparaison des structures de stockage des systèmes CAD et SIG. Introduction au logiciel g0cad et réalisation d'exercices de modélisation 3D sur cette même plate-forme. Construction d'un modèle 3D sur le logiciel g0cad pour une application précise.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
J. Pouliot, D. Kirkwood

SCG-66912 Systèmes cadastraux
3 cr H LT 4-0-0-5
PR : SCG-66672

Introduction aux systèmes cadastraux. Origines, missions et évolution du cadastre. Caractéristiques techniques et cadre juridique. Utilisation polyvalente des systèmes cadastraux : aménagement, développement. Étude du cadastre québécois. Présentation de cadastres étrangers. Cours non accessible aux étudiants ayant suivi le cours de premier cycle GMT-18120 Le Cadastre.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
F. Roy

SCG-67034 Capteurs actifs
3 cr A LST 3-0-0-6
PR : MAT-10381, MAT-10363

Ce cours constitue une formation de pointe dans le domaine des capteurs actifs. Il vise la compréhension en profondeur des systèmes Radar, Sonar et Lidar, utilisés dans les domaines de la télédétection et de l'hydrographie. Il aborde les principes élémentaires de la propagation des ondes électromagnétiques et acoustiques. Le cours couvre également les fondements de la formation, de l'émission et de la réception du signal communs aux trois capteurs actifs

Sciences humaines des religions

étudiés et aborde les particularités de chacun, du point de vue des équations régissant leur fonctionnement et du traitement du signal ainsi que de la maîtrise de ces enjeux physiques ayant pour objectif de consolider la compréhension des applications exploitant ces capteurs. Le cours s'appuie sur quelques cours magistraux et sur une participation active des étudiants par différents travaux (séminaires, résolutions de problèmes, etc.).

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Sylvie Daniel, Geoffrey Edwards

SCG-67035 Structures de données et algorithmes en SIG
3 cr A LTS 2-0-2-5
PR : IFT-17582

Ce cours porte sur les structures de données géométriques et les algorithmes fondamentaux en SIG et s'appuie sur les notions de la géométrie algorithmique. Les thèmes abordés sont les suivants : représentations des données spatiales, notions de topologie, structures de données vectorielles simples et topologiques (structures de données spaghetti, « Arc-Node model », « Chain model », TIN, diagramme Voronoi), structures de données matricielles, structures de données hiérarchiques, indexation spatiale, méthodes d'accès aux données spatiales, structures de données dynamiques et cinétiques. Ce cours comprend d'importants travaux pratiques.

37.03 FFG-Département des sciences géomatiques
Mir Abolfazl Mostafavi

SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS

SHR-63201 Les Concepts fondamentaux en sciences de la religion

4 cr* A MS 3-0-0-9

Analyse des principaux concepts produits par les diverses disciplines s'intéressant au phénomène religieux. Sacré, religion, mythe, foi, croyance, salut, divinité, communauté, fidélité, rite, symbole, appartenance, institution, etc. Spécificités méthodologiques et coupures épistémologiques rendant possible la production de ces concepts. Principaux modes selon lesquels les sciences humaines produisent l'objet religieux en le nommant.

33.01 FSS-Département de sociologie
A. Dumais

SHR-63205 Modernité et religion

3 cr H LS

La naissance et le développement de la modernité : ses effets sur la position de la religion dans les sociétés occidentales. Religion et contrôle social, croyances et pratiques sociales. Histoire socioculturelle de la religion en Occident, du XVI^e siècle au XX^e siècle.

39.04 FL-Département d'histoire

SCIENCES INFIRMIÈRES

SIN-63791 Sciences infirmières : perspectives théoriques

3 cr A LMS 3-0-0-6

Ce cours vise à créer un champ de réflexion autour des construits paradigmatiques de la science infirmière pour une articulation cohérente entre la théorie, la recherche et la pratique. Ainsi, à l'intérieur de ce champ, les systèmes théoriques disciplinaires sont étudiés. Un accent particulier est mis sur le développement d'habiletés à la conceptualisation de projets cliniques ou de recherche.

49.00 Faculté des sciences infirmières
G. Lazure

SIN-63793 Formation à la consultation et à la supervision

3 cr SLDT 3-0-3-3

Ce cours se veut une réponse à un besoin de plus en plus présent chez les professionnels ayant à répondre quotidiennement à des demandes de conseil ou de supervision. On leur propose de réaliser une démarche d'apprentissage concrète où les connaissances

théoriques et pratiques se chevauchent et s'intègrent de manière à faire émerger tout le savoir-être et le savoir-faire attendus du consultant et du superviseur.

49.00 Faculté des sciences infirmières

SIN-63795 Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers

3 cr LT 3-0-0-6

Cadres de référence en amélioration continue de la qualité. Approches structure-processus-résultats. Impacts systémiques des programmes d'amélioration de la qualité sur les services de santé. Mesures de résultats génériques et spécifiques aux soins infirmiers comme indicateurs de qualité.

49.00 Faculté des sciences infirmières
D. Morin

SIN-63799 Lectures dirigées

3 cr R AHE SM 0-0-3-6

PR : 6 crédits du programme, acquis ou en cours

Cours à contenu variable permettant à l'étudiant de documenter et d'approfondir un thème pertinent aux soins infirmiers. Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit s'être entendu avec un professeur acceptant de le superviser.

49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs

SIN-63800 Sujets spéciaux (sciences infirmières)

3 cr R

PR : SIN-63791

49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs

SIN-64490 Projet de stage

6 cr AHE S 3-0-0-15

PR : 18 crédits acquis du programme

Ce cours constituant la préparation immédiate au stage, l'étudiant devra établir, à partir d'une réflexion basée sur son expérience professionnelle, la pertinence de l'intervention qu'il entend réaliser; définir les assises théoriques de son projet d'intervention; déterminer les objectifs de l'intervention en milieu de soins, les modalités de réalisation de celle-ci et les moyens qui seront utilisés pour l'évaluer.

49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs

SIN-64573 Processus de recherche avancé

3 cr H 3-0-0-6

PR : SIN-63791, STT-66584

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances générales sur les notions théoriques pertinentes aux différentes étapes du processus de la recherche, et ce, dans le domaine particulier des sciences infirmières. Il permet aussi à l'étudiant de développer un esprit critique, d'analyse et de synthèse par l'examen des différentes étapes du processus de la recherche et, plus particulièrement, celles liées à la formulation d'une problématique de recherche. L'étudiant est encouragé à appliquer ces notions théoriques à son propre projet de mémoire ou d'essai.

49.00 Faculté des sciences infirmières
J. Gagnon

SIN-64574 Méthodes qualitatives

3 cr A LMS 3-0-0-6

PR : SIN-64573

Utilisation des méthodes de cueillette de données telles que l'observation participante et l'entrevue dans un processus de recherche. Ethnographie, théorie ancrée, phénoménologie. Principes et méthodes d'analyse de données qualitatives. Présentation des résultats.

49.00 Faculté des sciences infirmières
H. Patenaude, C. Viens

SIN-64575 Méthodes quantitatives

3 cr H LCMT 3-0-0-6

PR : SIN-64573, (STT-66584 ou MEV-64925 ou SAC-64474)

CC : SIN-64573

Analyse critique de la méthodologie d'études quantitatives et interprétation des résultats : population, échantillonnage, devis de recherche, processus de collecte de données, définition opérationnelle d'un construit, sélection/élaboration/traduction d'un instrument de mesure, validité et fidélité de l'instrument, pertinence de tests statistiques pour une situation de recherche donnée et interprétation des résultats pouvant intervenir dans le cadre d'études quantitatives.

49.00 Faculté des sciences infirmières
C. Gagné

SIN-64780 Éducation pour la santé : recherche et intervention

3 cr H SLDT 3-0-3-3

L'utilisation des assises théoriques et des résultats de recherche pour la planification à l'implantation et à l'évaluation d'un programme d'éducation pour la santé en milieu clinique ou communautaire. Élaboration d'un plan de programme d'éducation pour la santé.

49.00 Faculté des sciences infirmières
L. Hagan

SIN-65153 Essai

6 cr

49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs

SIN-65216 Stratégies d'interv. psychothérapeutiques en soins inf.

3 cr SDLT 3-0-3-3

Ensemble d'activités portant sur l'intervention psychothérapeutique dans le cadre d'une pratique infirmière en psychiatrie et santé mentale. Développement d'habiletés liées à l'approche centrée sur la personne, à la gestalt-thérapie et à d'autres stratégies d'interventions thérapeutiques pertinentes à la pratique infirmière. Les fonctions et les exercices réalisés en classe permettent le transfert de ces connaissances dans la pratique professionnelle de l'étudiant.

49.00 Faculté des sciences infirmières

SIN-65217 Réadaptation des personnes ayant des troubles mentaux

3 cr SL 3-0-0-6

Étude des principaux courants théoriques représentés dans la réadaptation des personnes ayant des troubles mentaux sévères. Les facteurs personnels et environnementaux impliqués dans l'apparition et l'évolution des troubles mentaux y sont discutés.

49.00 Faculté des sciences infirmières
H. Provencher

SIN-65219 Famille et pratique infirmière avancée

3 cr STM 3-0-0-6

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés cliniques dans les soins infirmiers à la famille. Analyse et comparaison de concepts et de cadres théoriques relatifs à la santé de la famille. Analyse de l'interaction problème de santé et famille. Analyse et synthèse de données recueillies lors d'une entrevue familiale.

49.00 Faculté des sciences infirmières
H. Patenaude

SIN-65513 Séminaire sur l'intervention en réadaptation psychiatrique

3 cr ST 1-0-0-8

Approfondissement des bases théoriques et empiriques soutenant les principaux modes d'intervention en réadaptation psychiatrique. Développement d'une pensée critique face aux transferts des résultats de recherche dans la pratique.

49.00 Faculté des sciences infirmières
H. Provencher

- SIN-65514 Vieillesse et santé mentale : perspectives infirmières**
3 cr SL 3-0-0-6
Ce cours vise à acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques des soins infirmiers psychogériatriques et à les situer dans le cadre de la discipline infirmière. Le cours introduit d'abord aux théories du vieillissement normal et aux notions de santé mentale des personnes âgées. Par la suite, le cours aborde les principaux problèmes de santé mentale, qu'ils soient de nature transitoire ou graves et irréversibles. Le cours examine également les interventions infirmières en promotion de la santé mentale et les interventions infirmières face aux différents problèmes examinés en les fondant sur les connaissances théoriques existantes. Le cours propose un examen des fonctions infirmières auprès des personnes âgées vivant à domicile ou institutionnalisées. Finalement, il introduit des éléments de réflexion quant à la poursuite d'une étude spécialisée en soins infirmiers psychogériatriques et à l'avenir des soins dans ce domaine.
49.00 Faculté des sciences infirmières
P. Voyer
- SIN-65515 Séminaire sur l'intervention en psychogériatrie**
3 cr ST 1-0-0-8
Approfondissement du processus d'intervention auprès des personnes âgées ayant des problèmes de santé mentale ou des problèmes cognitifs. Examen des interventions sur le plan théorique, empirique et examen des effets souhaités de ces interventions.
49.00 Faculté des sciences infirmières
P. Voyer
- SIN-65516 Stages : interventions individuelles**
3 cr 3-0-3-3
Ensemble d'activités sous supervision visant à permettre à l'étudiant d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière en vue de promouvoir la santé mentale et d'intervenir dans des problématiques de maladies mentales. Les activités de stage consisteront en des rencontres thérapeutiques avec une personne susceptible de développer des problèmes de santé mentale, avec une personne présentant des difficultés émotionnelles ou une maladie mentale, ou encore avec un membre du réseau d'aide formelle ou informelle de l'une de ces personnes.
49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs
- SIN-65517 Stages : interventions de groupe**
3 cr 3-0-3-3
Ensemble d'activités sous supervision visant à permettre à l'étudiant d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière en vue de promouvoir la santé mentale et d'intervenir dans des problématiques de maladies mentales. Les activités de stage viseront des rencontres avec des groupes diversifiés constitués de personnes susceptibles de développer des problèmes de santé mentale, de personnes présentant des difficultés émotionnelles ou des maladies mentales, ou encore des membres du réseau d'aide formelle ou informelle de ces personnes.
49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs
- SIN-65518 Les Groupes thérapeutiques**
3 cr SDLT 3-0-0-6
Ce cours vise à comprendre les principaux phénomènes qui se produisent au sein d'un groupe thérapeutique, à différencier les niveaux de fonctionnement de groupe, à définir les conditions et phases du développement d'un groupe thérapeutique. Les thèmes suivants sont abordés : nature, type, climat, conditions et phases du groupe thérapeutique; rôles des membres, normes du groupe thérapeutique; résolution de problème et prise de décision; famille et aidants naturels en tant que groupe; rôle des intervenants professionnels dans un groupe thérapeutique.
49.00 Faculté des sciences infirmières
C. Viens
- SIN-65519 Séminaire sur l'intervention en santé mentale**
3 cr ST 1-0-0-8
PR : SIN-65520
Permettre à l'étudiant d'actualiser un processus d'intervention en santé mentale dans le cadre de la promotion et de la prévention. Le passage de la théorie à l'application d'interventions permet à l'étudiant d'acquérir des savoir-faire, des savoir-être et des compétences qui l'amènent à une pratique avancée. L'étudiant évalue ses interventions de promotion et de prévention à l'aide d'indicateurs empiriques issus de la pratique et de la recherche.
49.00 Faculté des sciences infirmières
C. Viens
- SIN-65520 Promotion et prévention en santé mentale**
3 cr SL 3-0-0-6
Ce cours initie les étudiants aux perspectives théoriques de la promotion et de la prévention en santé mentale. Les thèmes suivants seront abordés : les indicateurs et déterminants de la santé mentale; les visions (épidémiologique et systémique) des facteurs de risque en santé mentale; certaines problématiques actuelles (violence conjugale, suicide, abus, etc.); les actions politiques en santé mentale; les aspects éthiques et légaux en promotion et prévention de la santé mentale.
49.00 Faculté des sciences infirmières
C. Viens
- SIN-65521 Stages**
6 cr G 6-0-0-12
PR : SIN-64490
Réalisation d'un projet d'intervention visant à permettre à l'étudiant d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins. L'intervention peut prendre différentes formes, peut être réalisée avec diverses clientèles ou dans des milieux de soins variés.
49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs
- SIN-66407 Séminaire sur les politiques relatives aux soins infirmiers**
3 cr S 3-0-0-6
Ce cours introduit aux grands principes de l'analyse politique grâce à une approche systématique des fondements sociaux et normatifs de l'action politique ainsi que de l'environnement. Par la suite, le cours aborde les politiques touchant la pratique infirmière et l'administration des services infirmiers et introduit aux pistes de recherche dans ce domaine.
49.00 Faculté des sciences infirmières
C. Dallaire
- SIN-66410 Savoir infirmier et questionnement philosophique**
3 cr S 3-0-0-6
PR : SIN-63791
Ce séminaire s'élabore autour d'un questionnement qui porte sur la nature, l'objet et les limites du savoir infirmier, ainsi que sur la contribution distincte de la philosophie, de la science, de l'art au domaine disciplinaire. Il inclut également l'exploration critique de quelques théories et cadres de référence issus de la discipline infirmière.
49.00 Faculté des sciences infirmières
D. Blondeau
- SIN-66426 Développement de la pratique de consultant**
3 cr ALCS 3-0-3-3
PR : SIN-63793
Devant la multiplicité et la complexité des demandes et les nombreux défis qui y sont associés, les professionnels en santé et notamment les infirmières en pratique avancée, doivent augmenter leurs compétences à mieux comprendre les situations dans lesquelles ils travaillent et à mieux agir sur elles. Dans
- ce deuxième volet de formation qui leur est offert dans une formule active, interactive et coopérative, l'intégration d'un mode de pensée systémique et créative, et l'apprentissage d'outils d'interventions dynamiques et stratégiques constituent les principaux axes de développement pour une meilleure maîtrise dans la fonction d'accompagnement des processus individuels et collectifs d'adaptation et de changement.
49.00 Faculté des sciences infirmières
- SIN-66579 Examen clinique avancé chez l'adulte**
4 cr* E ST 1-1-3-7
PR : SIN-20992
Ce cours vise à développer des compétences avancées d'évaluation clinique (entrevue, examen physique, interprétation des données) dans le but d'orienter le raisonnement diagnostique de l'infirmière en pratique avancée, ainsi que le plan d'intervention clinique associé aux problématiques de santé complexes les plus fréquentes chez l'adulte.
49.00 Faculté des sciences infirmières
- SIN-66580 Stages**
12 cr A G 0-0-36-0
PR : 24 crédits de cours du programme
Réalisation d'un stage visant à permettre à l'étudiant d'appliquer à un niveau avancé les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée, en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins. Le stage se déroule dans un secteur ciblé. Il fait appel à l'exercice de fonctions tant à l'intérieur de l'équipe intradisciplinaire que dans le contexte de collaborations avec d'autres professionnels de la santé. Il est à souligner que ce type de stage doit faire l'objet d'ententes particulières entre la Faculté des sciences infirmières et les milieux cliniques.
49.00 Faculté des sciences infirmières
Équipe de professeurs
- SIN-66590 Séminaire sur le savoir infirmier scientifique**
3 cr E ALS 3-0-0-6
PR : SIN-63791
Ce cours aborde les données propres au domaine de la discipline infirmière, soit les assises théoriques, les principes, les méthodes et le savoir disciplinaire. Le cours permet d'interpréter, de façon critique, à l'aide de l'épistémologie, les assises théoriques de la discipline infirmière, les principes et les méthodes qui lui sont propres, tout en les situant dans le domaine de la connaissance scientifique. Ensuite, il examine l'évolution des savoirs scientifiques liés aux soins et celle de l'évolution de la discipline infirmière. Finalement, il introduit aux problèmes actuels du développement de la science infirmière.
49.00 Faculté des sciences infirmières
C. Dallaire
- SIN-66919 Pratique en transfert et échange de connaissances (TEC)**
3 cr R AHE IT 0-0-6-3
PR : SIN-64573
Ce cours est la continuité directe de SIN-22808 Pratique en transfert et échange de connaissances (TEC), offert au premier cycle en sciences infirmières. En lien avec les autres cours du deuxième cycle, il permet l'intégration pratique des connaissances apprises en perspectives théoriques, en processus et en méthodes de recherche ainsi qu'en statistiques. Le transfert et l'utilisation des connaissances répertoriées dans les écrits scientifiques permettront l'exercice d'une pratique qui se base sur des résultats probants. Ce cours invite les étudiants à se familiariser avec l'application de différentes étapes du processus de recherche dans le domaine des sciences infirmières et autres domaines connexes. Il les invite également à porter un jugement critique sur les résultats probants de recherches analysées afin d'être en mesure d'argumenter leur utilisation ou non dans la pratique.
49.00 Faculté des sciences infirmières
J. Gagnon, F. Côté

Service social

SIN-66959 Essai sur le rôle de l'IPS

3 cr HE SI 2-0-0-7

Cours de lecture permettant d'aborder la littérature sur le rôle de l'infirmière praticienne spécialisée, de faire état des connaissances acquises et de porter un regard critique sur « ce qui devrait être ». L'étudiant doit produire un document, qui sera évalué par sa conseillère de la FSI, dans lequel sont présentées les idées courantes et particulières sur le sujet, les controverses, les données probantes, ses convictions et comment il compte s'en inspirer pour la suite de ses apprentissages.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Édith Côté

SIN-66960 Stage IPS 2

12 cr E G 0-0-36-0

PR : SIN-66580, SIN-67023

Réalisation d'un second stage visant à permettre à l'étudiant d'appliquer encore une fois les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée, et ce, en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins. Le stage se déroule dans un secteur ciblé. Il fait appel à l'exercice de fonctions, tant à l'intérieur de l'équipe intradisciplinaire que dans le contexte de collaborations avec d'autres professionnels de la santé. Il est à souligner que ce type de stage doit faire l'objet d'ententes particulières entre la Faculté des sciences infirmières et les milieux cliniques.

49.00 Faculté des sciences infirmières

SIN-66984 Pratique infirmière en fin de vie : fondements et enjeux

3 cr A SC 3-0-0-6

Ce cours invite les étudiantes et étudiants à réfléchir à l'impact de la mort et du mourir dans la pratique infirmière. Il vise à comprendre les fondements et à faire l'examen critique des enjeux liés à l'accompagnement de la fin de vie, à la lumière de l'école de pensée de l'humain en devenir.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Mireille Lavoie

SIN-67023 Stage IPS 1

12 cr H G 0-0-36-0

Réalisation d'un premier stage visant à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'appliquer les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée, et ce, en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins. Le stage se déroule dans un secteur ciblé. Il fait appel à l'exercice de fonctions tant à l'intérieur de l'équipe intradisciplinaire que dans le contexte de collaborations avec d'autres professionnels de la santé. Il est à souligner que ce type de stage doit faire l'objet d'ententes particulières entre la Faculté des sciences infirmières et les milieux cliniques.

49.00 Faculté des sciences infirmières

SIN-67024 Essai sur la pratique de l'IPS

3 cr E SI 2-0-0-7

PR : SIN-67023

CC : SIN-66960

Ce cours, qui suit le cours SIN-66959 Essai sur le rôle de l'IPS, amène l'étudiante ou l'étudiant à porter un regard critique et novateur sur la pratique de l'IPS à partir de ses lectures et de l'expérience acquise lors de stages. L'étudiante ou l'étudiant doit discuter de la pratique optimale de l'IPS dans sa spécialité tout en soulevant les questions en suspens et ses convictions personnelles. Le travail déposé par l'étudiante ou l'étudiant sera corrigé par la conseillère de la FSI. Ce cours est concomitant au second stage.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Édith Côté

SIN-67042 L'Expérience du rétablissement

3 cr H SLM 3-0-0-6

Ce cours traite du rétablissement des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Il permet un approfondissement et une analyse des concepts centraux du rétablissement. Les pratiques professionnelles et

l'organisation des services favorisant l'expérience du rétablissement sont également abordées. Bien que ce cours se rapporte au domaine de la santé mentale, il peut être pertinent pour ceux qui désirent mieux comprendre le rétablissement de personnes ayant des troubles physiques de nature chronique. Il est ouvert aux étudiants d'autres disciplines de la santé ou des sciences sociales, sous réserve de l'autorisation de la responsable du cours.

49.00 Faculté des sciences infirmières

Hélène Provencher

SERVICE SOCIAL

SVS-60609 Projet individuel

3 cr R AHE I 0-0-0-9

Ce cours est réservé aux étudiants inscrits au programme de maîtrise en service social et aux étudiants ayant une scolarité probatoire à faire au programme de doctorat en service social. Objectif : approfondir un sujet qui préoccupe particulièrement l'étudiant et qui n'est pas couvert dans les cours. Ce sujet ne doit pas faire double emploi avec un cours ou avec son travail de recherche ou son essai. Le projet est préparé avec un professeur et est soumis à la direction du programme de maîtrise.

33.02 FSS-École de service social

SVS-60824 Analyse des politiques sociales

3 cr H LCS 3-0-0-6

Dans un contexte de redéfinition du rôle de l'État, dans le domaine social, ce cours vise à améliorer la compréhension des théories et des concepts qui sous-tendent les débats actuels et suggèrent diverses façons de relever les défis. De plus, nous examinons les rôles joués par les acteurs, les institutions et les représentations dans l'établissement et la transformation des politiques sociales.

33.02 FSS-École de service social

P. Villeneuve

SVS-60827 Évaluation de programmes

3 cr H LCS 3-0-0-6

PR : SVS-60834

Objectif : acquérir des connaissances précises concernant l'application des méthodes d'évaluation de programmes sociaux et leurs différentes modalités de réalisation. Contenu : nature, définition de l'évaluation; utilisation des diverses méthodes formelles et qualitatives en évaluation; devis; instrumentation; analyse des besoins; planification de programmes; dimensions sociale, éthique et politique de l'évaluation.

33.02 FSS-École de service social

P. Villeneuve

SVS-60831 Stage

9 cr AHE G 0-0-0-27

Objectif : approfondir et perfectionner la pratique professionnelle dans la concentration. Contenu : le stage peut prendre des formes variées allant de l'acquisition des habiletés dans un domaine de spécialisation à l'expérimentation contrôlée de pratiques nouvelles. Il peut être réparti sur deux sessions consécutives. Pour être admis au stage, l'étudiant doit avoir terminé les deux cours de sa concentration et avoir terminé son projet de stage (SVS-63085).

33.02 FSS-École de service social

SVS-60834 Méthodologie générale de la recherche

3 cr A LCS 3-0-0-6

Objectif : approfondir le processus de recherche et ses composantes et concevoir un projet de recherche ou d'intervention lié à son domaine d'intérêt. Contenu : processus de recherche déductif et inductif; élaboration d'une problématique; recension des écrits; paradigmes épistémologiques; approches quantitative, qualitative et mixte; types et protocoles de recherche; élaboration du plan de recherche; enjeux éthiques.

33.02 FSS-École de service social

M. Simard, M.-C. St-Jacques

SVS-60840 Méthodes de supervision pédagogique

3 cr H LCS 3-0-0-6

Objectif : acquérir des connaissances et un savoir-faire pour assumer des fonctions d'encadrement pédagogique auprès de stagiaires en apprentissage d'intervention sociale. Contenu : définition et origine de la supervision; théories d'apprentissage; paradigme, typologies et modèles; fonctions et tâches du superviseur; techniques d'encadrement pédagogique; enjeux éthiques, limites et alternatives de la supervision pédagogique. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-64767 Médiation familiale.

33.02 FSS-École de service social

SVS-62233 Sujets spéciaux (service social)

3 cr R

33.02 FSS-École de service social

SVS-63083 Méthodes de recherche qualitative

3 cr E LCS 3-0-0-6

PR : SVS-60834

Objectif : permettre à l'étudiant de se familiariser avec la démarche et les méthodes de la recherche qualitative en service social. Contenu : fondements épistémologiques de la recherche qualitative. Lien entre l'objet de recherche et la méthode utilisée. Techniques de collecte et procédures d'analyse des données qualitatives.

33.02 FSS-École de service social

D. Turcotte

SVS-63085 Projet de stage

3 cr AHE I 0-0-0-9

Objectif : préparer le stage avec l'aide d'un conseiller en se basant sur le guide contenu dans le « Manuel du stage et de l'essai » pour la préparation d'un projet de stage. Avant de s'inscrire au projet de stage, l'étudiant devra avoir terminé au moins un des deux cours de sa concentration.

33.02 FSS-École de service social

SVS-63098 Théories féministes et service social

3 cr H LSC 3-0-0-6

Ce cours vise à favoriser la compréhension, accompagnée d'une réflexion critique, des théories illustrant les principaux courants de pensée du féminisme. Les théories étudiées sont appliquées à divers domaines du service social. L'émergence de la perspective féministe en service social est abordée et des problématiques touchant les conditions de vie des femmes sont analysées. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-64770 Intervention sociale auprès des clientèles masculines.

33.02 FSS-École de service social

M. St-Onge

SVS-63610 Évaluation de l'intervention

3 cr H LSC 3-0-0-6

PR : SVS-60834

Objectif : développer la capacité de distinguer, de choisir et d'appliquer les méthodes d'évaluation de l'intervention. Contenu : nature et définition de l'évaluation; méthodes d'évaluation; étude de cas uniques et approche par comparaison de groupes; processus de recherche évaluative; cibles d'évaluation; protocoles s'appliquant à l'évaluation d'une intervention visant des individus, des familles, des groupes ou des communautés.

33.02 FSS-École de service social

M.-C. Saint-Jacques

SVS-63935 Séminaire de doctorat I

3 cr A S 3-0-0-6

Ce cours traite de l'histoire et de la philosophie du service social et des politiques sociales. Une place importante est faite à l'identification et à la discussion des valeurs dominantes et de leur influence sur l'évolution des politiques sociales et, en général, de l'institution du bien-être. Ce séminaire comporte donc une fonction critique fort importante, et vise à ouvrir certaines perspectives pour l'avenir.

33.02 FSS-École de service social

- SVS-63936 Séminaire de doctorat II**
3 cr H S 3-0-0-6
L'objectif de ce séminaire est d'accroître une capacité de réflexion critique sur l'état actuel des connaissances en service social et sur l'évolution de la recherche dans ce domaine. Les principaux thèmes à l'étude porteront sur les problèmes à caractère épistémologique liés à la production des connaissances en service social.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-64093 Travail dirigé**
3 cr AHE I 3-0-0-6
Ce cours est réservé aux étudiants inscrits au programme de doctorat. Objectif : ce cours leur fournit l'occasion de développer un sujet pertinent et utile pour l'avancement de leur projet d'études. Contenu : adapté au projet d'études de chaque étudiant; il est préparé avec un professeur et soumis à la direction du programme de doctorat. Un schéma-guide est fourni à cette fin.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-64115 Sujets spéciaux (service social)**
3 cr R
33.02 FSS-École de service social
- SVS-64116 Sujets spéciaux (service social)**
3 cr R
33.02 FSS-École de service social
- SVS-64767 Médiation familiale**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Objectif : développer chez l'étudiant la capacité d'utiliser l'approche de médiation appliquée à la famille au moment du divorce ou de la séparation. Contenu : le conflit, sa nature, ses caractéristiques et les divers types de réaction aux conflits. Le processus de médiation, ses caractéristiques en relation avec les approches plus connues dans l'intervention psychosociale. La problématique de la famille au moment du divorce ou de la séparation dans une perspective de transition familiale incluant le partage de l'autorité et des responsabilités parentales. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-60840 Méthodes de supervision pédagogique.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-64769 Service social auprès des couples et des familles**
3 cr A LCS 3-0-0-6
Objectif : permettre à l'étudiant d'acquérir les fondements théoriques et les habiletés nécessaires à l'évaluation et à l'intervention auprès des couples et des familles, selon une approche scientifique. Contenu : regard sur les conditions sociales touchant la vie en couple et la famille. Théories et recherches empiriques. Instruments d'évaluation. Procédures d'intervention. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-63098 Théories féministes et service social.
33.02 FSS-École de service social M. Beaudry
- SVS-64770 Intervention sociale auprès des clientèles masculines**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Dans le contexte d'une plus grande préoccupation concernant les réalités masculines, ce cours explore les masculinités et les vécus des hommes comme une contribution aux études sur le genre, particulièrement sous l'angle des enjeux des intervenants qui travaillent auprès de ces clientèles.
33.02 FSS-École de service social J. Lindsay
- SVS-64771 Service social en violence conjugale et familiale**
3 cr H LCS 3-0-0-6
La violence est omniprésente dans notre société. Ce cours est une occasion de la questionner, de mieux en comprendre les aspects, de partager des expériences
- d'intervention et de recherche, pour agir afin de la contrer et de dévictimer les personnes qui en sont les cibles.
33.02 FSS-École de service social J. Lindsay
- SVS-65154 Essai**
6 cr
33.02 FSS-École de service social
- SVS-65746 Examen de doctorat I : volet rétrospectif**
3 cr AHE I 1-0-0-8
PR : SVS-63935, SVS-63936
Ce cours consiste en un travail écrit, suivi d'une soutenance au cours de laquelle l'étudiant démontre sa connaissance des fondements historiques, philosophiques et scientifiques de sa discipline ainsi que du champ de recherche dans lequel s'inscrit son thème de recherche. Cette exigence est évaluée par le comité d'examen de doctorat. Le contenu doit porter à la fois sur le champ du service social auquel se rapporte le thème de recherche de l'étudiant et sur la discipline du travail social en lien avec ce champ. Le texte soumis par l'étudiant devra constituer une analyse intégrée de ces deux aspects.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-65747 Examen de doctorat II : volet prospectif**
3 cr AHE I 1-0-0-8
PR : SVS-65746
Il s'agit de la présentation par l'étudiant, aux fins d'approbation par le comité de thèse, et ultimement par la direction du programme de son projet de recherche. Cette présentation se fait par écrit et comporte également une partie orale. Le rapport écrit peut varier d'un sujet à l'autre, mais il comporte habituellement les points suivants : le titre provisoire de la thèse, une analyse critique des écrits théoriques et méthodologiques pertinents à son étude, la position du problème de recherche, un énoncé des hypothèses de l'étude, la description précise du devis de recherche, les aspects déontologiques à considérer dans l'étude.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66614 Fondements et théories de l'organisation communautaire**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Ce cours vise la mise à jour des connaissances de base en organisation communautaire par l'identification et la compréhension critique des nouveaux développements théoriques. On y aborde les concepts de communauté, de leadership, de mobilisation, de changement social, de modèles d'intervention. L'expérience des participants est au cœur du processus d'apprentissage.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66615 Méthodologie de l'intervention en organisation communautaire**
3 cr A LCS 3-0-0-6
Ce cours vise à approfondir, au plan théorique, la méthodologie de l'intervention en organisation communautaire. On y aborde le processus d'intervention, les rôles de l'intervenant en fonction de différents modèles de pratique, l'importance des valeurs dans la pratique. Les questions éthiques sont considérées par le biais des expériences des participants.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66616 Problèmes d'intervention en organisation communautaire**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Ce cours étudie des problèmes concrets posés à la pratique de l'organisation communautaire. Par l'examen de différentes situations, les concepts de base, les principales théories et les fondements théoriques sont revus et approfondis. Le contenu
- du cours est adapté à chaque groupe selon les caractéristiques des participants.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66893 Service social gérontologique**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Objectif : examiner les enjeux du vieillissement sous l'angle de la recherche et de la pratique en service social. Contenu : vieillissement démographique; santé physique et mentale; participation sociale des aînés; abus et négligence envers les aînés; courants théoriques; modèles d'intervention; politiques sociales et organisation des services.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66894 Paradigmes contemporains en service social**
3 cr A LCS 3-0-0-6
Objectif : mieux connaître les paradigmes contemporains, leurs possibles et leurs limites, pour la recherche et l'intervention en service social. Contenu : origines, caractéristiques et analyse critique des principaux paradigmes permettant une meilleure compréhension des enjeux actuels du service social en regard des clientèles desservies et des interventions à réaliser.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66895 Organisation communautaire et action sociale**
3 cr A LCS 3-0-0-6
Objectif : développer ses capacités d'analyse et de relance de l'intervention fondée sur le modèle d'action sociale (consentissement, éducation populaire, action politique, syndicalisme, mouvements identitaires). Contenu : approfondissements théorique et pratique à l'aide de monographies portant sur une lutte. Recherche des théories et des concepts utiles au renouvellement des pratiques. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-66897 Organisation communautaire et développement local.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66896 Pratiques avancées en service social personnel**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Étude critique de la construction des approches contemporaines de pratique du service social auprès des individus, des couples et des familles, notamment les approches anti-oppressives en vue de développer une approche personnelle intégrée dans une perspective de pratique réflexive.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66897 Organisation communautaire et développement local**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Objectif : renforcement des connaissances sur les théories et les pratiques liées au modèle de développement local en organisation communautaire. Contenu : perspective critique de la notion de développement et des théories du développement local et endogène. Particularité de l'organisation communautaire en développement local. Pédagogie utilisant des études de cas. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-66895 Organisation communautaire et action sociale.
33.02 FSS-École de service social
- SVS-66898 Pratiques avancées en service social des groupes**
3 cr H LCS 3-0-0-6
Ce cours vise à acquérir une base solide pour l'intervention auprès des groupes. Contenu : fondements du service social des groupes; théories relatives au travail auprès des petits groupes; intervention de groupe fondée sur l'aide mutuelle; données de recherche sur l'efficacité du travail de groupe auprès de différentes populations.
33.02 FSS-École de service social

SVS-66899 Diversité sexuelle et intervention sociale
3 cr E LCS 3-0-0-6

Ce cours constitue une introduction aux réalités vécues par les personnes homosexuelles, bisexuelles ou transgenres de tous âges, les conjoints et couples de même sexe ainsi que les familles dites « homoparentales ». Il étudie les problèmes auxquels doivent faire face ces personnes, sous l'angle de la recherche et des interventions de diverses natures que ces problématiques appellent. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-66900 Diversité culturelle et intervention sociale.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66900 Diversité culturelle et intervention sociale
3 cr H LCS 3-0-0-6

Ce cours vise à améliorer sa connaissance des personnes issues de l'immigration et des cultures autochtones, souvent victimes de racisme, afin d'intervenir de façon juste et égalitaire, en prenant en compte leurs valeurs dans un souci de compréhension mutuelle. Il aborde aussi les adaptations requises en recherche sociosanitaire et en intervention. Ce cours est donné en alternance avec le cours SVS-66899 Diversités sexuelles et intervention sociale.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66901 Pratiques avancées en organisation communautaire
3 cr H LCS 3-0-0-6

Objectif : approfondissement sur les plans théorique et pratique de la méthodologie d'intervention en organisation communautaire. Contenu : processus et domaines d'intervention, rôles de l'intervenant, questions éthiques, état de la recherche sur les pratiques en milieu communautaire comme en institution, place de l'organisation communautaire dans la profession et les établissements.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66902 Essai (maîtrise avec essai)
12 cr 0-0-0-36

L'essai constitue une activité terminale par laquelle l'étudiant fait état de ses connaissances dans un domaine particulier du service social. L'essai doit témoigner de sa capacité de traiter systématiquement et de manière critique d'une question bien définie et d'en rendre compte par écrit, d'une façon claire et cohérente, afin d'alimenter la réflexion sur la pratique du service social.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66903 Service social et la santé mentale
3 cr A LCS 3-0-0-6

Objectif : situer les enjeux, pour l'intervention disciplinaire et interdisciplinaire, des mutations survenues dans le champ de la santé mentale. Contenu : politiques sociales, organisation des services; données épidémiologiques et démographiques; notions de santé, santé mentale, rétablissement, participation sociale; interventions centrées sur les forces, soutien par les pairs, éducation et soutien aux proches.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66904 Essai (maîtrise avec projet d'intervention et essai)
9 cr

L'essai constitue une activité terminale par laquelle l'étudiant démontre l'atteinte des objectifs poursuivis au cours du projet d'intervention. L'essai doit comprendre un état des connaissances, en lien avec l'intervention réalisée, la présentation de l'approche ou du modèle d'intervention retenu, la présentation des outils ayant servi à l'évaluation de l'intervention, les résultats obtenus, l'interprétation des résultats ainsi qu'une conclusion qui fait le point sur les retombées de l'intervention pour la pratique du service social et les pistes de recherche pertinentes à envisager.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66905 Service social et la santé
3 cr H LCS 3-0-0-6

Ce cours porte sur la pratique du service social dans le domaine de la santé et sur les voies de développement de la recherche psychosociale. L'objectif est de permettre un approfondissement des connaissances et une réflexion critique sur les fondements idéologiques, théoriques et méthodologiques de l'intervention psychosociale dans ce domaine.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66906 Service social auprès de l'enfance et de la jeunesse
3 cr A LCS 3-0-0-6

Ce cours permet de comprendre l'évolution de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, en tant qu'institution et objet d'étude, et d'analyser les principales approches théoriques utilisées dans les recherches sur les jeunes et leur famille. Certaines problématiques se rapportant à l'enfance et à la jeunesse sont également examinées.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66907 Projet d'intervention
9 cr 0-0-0-27

Objectif : approfondir et perfectionner la pratique professionnelle en service social. Contenu : le projet d'intervention peut prendre des formes variées, allant du perfectionnement des habiletés dans un domaine du service social à l'expérimentation contrôlée de pratiques nouvelles. Dans son projet d'intervention, d'une envergure limitée, l'étudiant doit conceptualiser et évaluer minimalement son intervention. Les heures consacrées au projet d'intervention peuvent s'étendre sur deux sessions consécutives.

33.02 FSS-École de service social

SVS-66921 Initiation à la supervision pédagogique
1 cr A IC 0-0-0-3

L'objectif de ce cours est de fournir les principaux éléments administratifs, pédagogiques et de soutien indispensables à la supervision de stagiaires en service social. À la fin de ce cours, les étudiants-superviseurs seront en mesure de déterminer les devoirs et les responsabilités vis-à-vis du stagiaire de l'École de service social et de l'aider dans sa démarche d'apprentissage professionnel.

33.02 FSS-École de service social

P. Turcotte

SOCIOLOGIE**SOC-61151 Lectures dirigées**
4 cr R AH I 0-3-0-9

Ce cours est offert aux étudiants de maîtrise désirant approfondir un sujet particulier, ne se situant pas dans le champ de leur mémoire. Les lectures à faire doivent être approuvées par un professeur et le champ de celles-ci, par le directeur du programme.

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-61572 Méthodes interprétatives
4 cr A SM 3-0-0-9

Le séminaire aborde quelques questions de théorie et de méthode que propose une sociologie dite interprétative : statut de l'interprète en sciences humaines, étude des significations, plaidoyer en faveur de l'intersubjectivité, revalorisation de la méthode qualitative, autant de thèmes qui interrogent une sociologie contemporaine de la culture.

33.01 FSS-Département de sociologie

A. Dumais

SOC-61576 Sociologie de la consommation
4 cr H TMS 3-0-0-9

Plusieurs changements sociaux importants peuvent être analysés dans la foulée de l'avènement de la société de la consommation marchande, que ce soit l'individualisation des modes de vie, la marchandisation des rapports sociaux ou les orientations de la famille.

Le séminaire propose d'examiner la place de la consommation dans les théories de la société globale, mais on tentera aussi d'en cerner les contours au moyen d'analyses empiriques : la publicité comme langage que la société de consommation tient sur elle-même, les budgets familiaux comme révélateurs des modes de vie, nouveaux rapports entre les générations, les stratégies de distinction et la production de sa propre vie avec le support des biens seront, parmi d'autres, des aspects privilégiés à analyser.

33.01 FSS-Département de sociologie

S. Langlois

SOC-61577 Séminaire en sociologie du travail II
4 cr A TMS 3-0-0-9

Le séminaire a pour objet l'étude des formes et des processus de différenciation et de division de la main-d'œuvre salariée au Québec. L'interrogation des diverses théories se fait sur la base d'un matériau empirique recueilli par les étudiants pour les fins du séminaire.

33.01 FSS-Département de sociologie

D. Mercure

SOC-61970 Mondialisation et Tiers-Monde
4 cr H S 3-3-0-6

Problématique de la mondialisation concernant le Tiers-Monde dans son ensemble. Étude comparative de la dynamique de la mondialisation en Afrique subsaharienne, Amérique latine, Inde et Chine et des incidences variables des politiques d'ajustement structurel des institutions Bretton-Woods (libéralisation commerciale, financière, désengagement de l'État) sur la donne domestique (politiques étatiques, inégalités, climat politique). Fin de la guerre froide et scénarios de l'avenir du système interétatique.

33.01 FSS-Département de sociologie

N. Bousquet

SOC-62235 Sujets spéciaux (sociologie)
1 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62236 Sujets spéciaux (sociologie)
2 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62237 Sujets spéciaux (sociologie)
3 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62238 Sujets spéciaux (sociologie)
4 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62364 Sujets spéciaux (sociologie)
4 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62365 Sujets spéciaux (sociologie)
4 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62366 Sujets spéciaux (sociologie)
4 cr R

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62688 Les Mutations du Québec contemporain
4 cr* R H LTCD 3-0-0-9

Transformations culturelles et idéologies de la modernité. Le cas de la réforme scolaire. Les identités.

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-62738 Aménagement et société
3 cr A LST 3-0-0-6

Planification et société : conditions d'émergence de l'aménagement du territoire; les conceptions en aménagement et en urbanisme; modèles de planification; histoire de l'aménagement. Étude

- de cas : BAEQ; TVA; les villes nouvelles; les parcs nationaux; les grands barrages; les communautés urbaines et les MRC.
- 42.02 FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
L. Guay
- SOC-62884 Coopération et développement**
4 cr H LS 3-0-0-9
L'objet de ce cours porte principalement sur le développement participationniste, pris en charge par les populations dans les pays du Tiers-Monde et dans les régions périphériques des pays économiquement développés. On essaie de cerner et d'étudier les diverses dimensions de ce problème.
33.01 FSS-Département de sociologie
C. Beauchamp, R. Marcoux
- SOC-62885 Séminaire en analyse de texte**
4 cr AH SM 3-0-0-9
Dans ce séminaire, on discute des problèmes d'analyse et de méthodes dans le traitement des données qualitatives et du matériel discursif.
33.01 FSS-Département de sociologie
A. Turmel
- SOC-63137 Sociologie du développement**
4 cr A SL 3-0-3-6
Recension des principales théories du développement portant sur le Tiers-Monde. Évolution historique du Tiers-Monde dans l'économie mondiale et le système interétatique. Étude des différentes dimensions des sociétés du Tiers-Monde : régimes agraires et monde rural; stratégies d'industrialisation; marché du travail (secteur formel/informel); clivages sociaux horizontaux et verticaux (classes, castes, ethnies); conflits intercommunautaires; état (bureaucraties, régimes, politiques sociales). Approche comparative des régions ou pays suivants : Afrique subsaharienne, Amérique latine, Inde, Chine, Corée du Sud.
33.01 FSS-Département de sociologie
N. Bousquet
- SOC-63207 Séminaire de doctorat I**
4 cr R A SM 3-0-0-9
Au delà des objets d'études particuliers des étudiants et des perspectives théoriques de chacun, ce séminaire sera axé sur un thème global et consacré à des préoccupations sociologiques plus fondamentales.
33.01 FSS-Département de sociologie
En collaboration
- SOC-63208 Séminaire sur l'identité contemporaine**
4 cr A ST 3-0-0-9
Dans les sociétés contemporaines, l'identité est en question, tant chez les individus que pour les collectivités. Il s'agit d'abord de définir de quoi on parle, à partir de solides repères théoriques empruntés à la psychologie comme à la sociologie. Ensuite, on se divisera le travail pour traiter deux thèmes relatifs à l'identité, tirés des débats actuels, donc susceptibles de changer d'année en année (exemple : individualisme, minorités culturelles, identité-victime, narcissisme, nations et nationalités, économie mondiale et cultures particulières, etc.).
33.01 FSS-Département de sociologie
J.-J. Simard
- SOC-63210 Séminaire de doctorat II**
4 cr R H SM 3-0-0-9
Au delà des objets d'études particuliers des étudiants et des perspectives théoriques de chacun, ce séminaire sera axé sur un thème global et consacré à des préoccupations sociologiques plus fondamentales.
33.01 FSS-Département de sociologie
En collaboration
- SOC-63211 Séminaire de maîtrise**
4 cr R AH DMT 3-0-0-9
Discussion des projets de mémoire en cours.
33.01 FSS-Département de sociologie
- SOC-63215 Examen de synthèse**
4 cr AH DMT 3-0-0-9
L'examen de synthèse porte sur le champ de recherche de l'étudiant et ses connaissances générales en sociologie.
33.01 FSS-Département de sociologie
Comité
- SOC-63373 Sociologie sur les mouvements sociaux**
4 cr H ST 3-0-3-6
Ce séminaire vise l'élaboration d'une théorie des mouvements sociaux et d'une méthode pour les étudier. Ce séminaire comprend trois parties : approches théoriques; exemples pratiques pour illustrer les mouvements sociaux (conférenciers, films, vidéo, etc.); synthèse incluant des échanges et discussions des participants.
33.01 FSS-Département de sociologie
J.-J. Simard, A. Fortin
- SOC-63628 Sociologie et société américaines**
4 cr A S 3-0-0-9
Ce séminaire vise un double objectif : dégager le parcours suivi par la sociologie américaine depuis ses origines au XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui; confronter ce parcours avec la société américaine proprement dite, ses idéologies dominantes tout autant que ses courants protestataires, en insistant sur l'époque plus contemporaine, soit les trente dernières années.
33.01 FSS-Département de sociologie
P. Saint-Arnaud
- SOC-63629 Les Transformations de l'État**
4 cr A LS 3-0-0-9
Le but de ce séminaire est de réunir autour du thème de l'État (afin de les confronter et de les comparer) quelques-uns des auteurs contemporains qui ont contribué d'une manière significative à la réflexion sur les transformations sociopolitiques des sociétés développées. Exposés du professeur (essai de périodisation) et discussion sur les auteurs.
33.01 FSS-Département de sociologie
G. Gagné
- SOC-63630 Amérique latine : sociologies et sociétés**
4 cr H LS 3-0-0-9
Étude des sociétés latino-américaines et des courants de pensée et de pratique sociologiques les plus significatifs du Continent. Perspectives sociohistoriques : étude des expériences sociales préhispaniques et coloniales; genèse et structure de la « république aristocratique » et des pratiques socioéconomiques, politiques et religieuses contemporaines en Amérique latine.
33.01 FSS-Département de sociologie
- SOC-63829 Échanges, réseaux et sociabilité**
4 cr A S 3-0-0-9
On peut considérer les échanges à un niveau très général, comme l'a fait Lévi-Strauss (à la suite de Mauss) ou à un niveau très micro (Goffman). Nous voudrions ici nous situer à un niveau intermédiaire, explorant les échanges et les réseaux dans notre société; analyser des stratégies de sociabilité (De Certeau, Fortin-Delage), les lieux de la sociabilité. De divers travaux théoriques et empiriques sur le sujet ressort l'indissociabilité de l'échange matériel et de l'échange symbolique. Qui sont (et que sont) les « personnes significatives »; comment se donne, se gère le sens d'une relation? Enfin, une question qu'on ne peut esquiver est la suivante : Quelle est l'articulation entre les relations sociales (réseaux, échanges) et les rapports sociaux (classe...)?
33.01 FSS-Département de sociologie
A. Fortin
- SOC-63940 Séminaire de doctorat III**
4 cr R AH SM 3-0-0-9
Au delà des objets d'études particuliers des étudiants et des perspectives théoriques de chacun, ce séminaire sera axé sur un thème global et consacré à des préoccupations sociologiques plus fondamentales.
33.01 FSS-Département de sociologie
En collaboration
- SOC-64072 Aspects sociaux du développement rural intégré**
3 cr H LS 3-0-0-6
Familiarisation avec les apports des sciences sociales, indispensables à la réalisation de tout plan, programme ou projet de développement. L'homme étant considéré comme l'enjeu final de tout développement, il convient d'analyser, dans une variété de situations données, ses besoins, ses aspirations, ses activités, ses comportements, attitudes et opinions.
33.01 FSS-Département de sociologie
C. Beauchamp
- SOC-64280 Technoscience contemporaine**
4 cr H LS 3-0-0-9
Le séminaire sera l'occasion d'une étude épistémologique et sociologique des transformations qui affectent chacune des dimensions structurelles de l'esprit de la science moderne : le rapport à la technique, le type de recherche empirique pratiquée et la cohérence du système des sciences, la science formelle idéale posée comme un modèle de scientificité et, enfin, le discours épistémologique.
33.01 FSS-Département de sociologie
O. Clain
- SOC-64462 Sociologie et méthodologie**
4 cr* R AH SM 3-0-0-9
Ce cours s'adresse exclusivement aux nouveaux étudiants en sociologie admis aux études supérieures et vise à les initier aux questions méthodologiques courantes en sociologie. Le cours comporte des leçons magistrales, des séminaires et des lectures.
33.01 FSS-Département de sociologie
M. De Sève
- SOC-64463 Théories sociologiques générales**
4 cr* R AH SM 3-0-0-9
Ce cours s'adresse exclusivement aux nouveaux étudiants en sociologie admis aux études supérieures. Il vise à les initier aux principaux modes d'explication en sociologie. Dans un premier temps, le cours présente les fondements de la démarche sociologique et une synthèse des contributions à la discipline des principaux auteurs classiques, notamment Durkheim, Marx et Weber. Par la suite, quatre paradigmes d'analyse sont examinés de plus près : les méthodes interprétatives, l'analyse dialectique, le fonctionnalisme et le structuralisme.
33.01 FSS-Département de sociologie
D. Mercure
- SOC-64493 Changement social au Québec**
4 cr R AH SM 3-0-0-9
Le séminaire propose d'analyser les grandes transformations sociales du Québec contemporain. La démarche adoptée est l'analyse des tendances et, surtout, des relations entre tendances. Plutôt que d'analyser séparément les tendances ou leurs antécédents et conséquences, le séminaire propose l'étude systématique de toutes les interrelations, dans une perspective inductive. Le séminaire porte donc en réalité sur la société globale. Les étudiants seront amenés à étudier certaines tendances en particulier, choisies selon leurs intérêts.
33.01 FSS-Département de sociologie
S. Langlois
- SOC-64749 Environnement, aménagement et développement durable**
4 cr* R AH
Analyse des rapports entre politiques environnementales et stratégies de développement, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Analyse du statut et du concept de « développement durable » comme nouveau paradigme de développement. Incidences pour la définition, la conception et la mise en œuvre des politiques environnementales. Analyse comparative des politiques environnementales. Applications à des domaines socioéconomiques particuliers dans les pays en voie de développement.
33.01 FSS-Département de sociologie
L. Guay

SOC-65059 Sociologie et psychanalyse

4 cr AH L 3-0-0-9

Ce cours vise d'abord l'approfondissement théorique de la notion de lien social; ensuite de son corollaire : la notion de sujet de ce lien. L'intégration des avancées de la théorie psychanalytique contemporaine permettra en outre de poser la question de l'usage des concepts de la psychanalyse pour l'analyse sociologique des faits culturels et des pathologies sociales.

33.01 FSS-Département de sociologie

O. Clain

SOC-65062 Rapports sociaux : parenté, familles et enfants

4 cr AH L 3-0-0-9

L'idée est venue d'entamer une réflexion scientifique sur les rapports sociaux qui prennent forme à la convergence de la famille, de la parenté et de l'enfant. La question est fort complexe. La parentalité (famille, enfant, rapport de parenté) constitue un phénomène social total au sens où elle met en branle l'ensemble de la réalité qui forme une société. Nous soutenons que la parentalité se développe dans le cadre d'un processus de rationalisation du social qui est une mise en ordre et qui intervient dans ce rapport social. Elle trouve un prolongement dans une normativité du social comme solution spécialisée aux besoins et aux problèmes particuliers définis comme tels par le politique.

33.01 FSS-Département de sociologie

A. Turmel

SOC-65082 Séminaire de doctorat IV

4 cr AH SM 3-0-0-9

Au-delà des objectifs particuliers d'études des étudiants et des perspectives théoriques de chacun, ce séminaire sera axé sur un thème global et consacré à des préoccupations sociologiques plus fondamentales.

33.01 FSS-Département de sociologie

En collaboration

SOC-65162 Les Fondements du lien social

4 cr AH L 3-0-0-9

Ce cours examine les transformations actuelles des formes de cohésion sociale, d'intégration et de sociabilité. Le travail constitue-t-il toujours le lieu central où se tissent les liens sociaux? Si les sociétés contemporaines sont analysées en regard d'autres situations historiques typiques, une telle analyse ne saurait faire l'économie d'une genèse des différentes théories du lien social.

33.01 FSS-Département de sociologie

D. Mercure

SOC-65267 Crise, pauvreté et changements démographiques

4 cr A L 3-0-0-9

Les crises sociales et les changements structurels de l'économie donnent lieu à d'importantes modifications des paramètres démographiques et des modes d'organisation familiale. L'accroissement des disparités entre les populations conduit-il à des régimes démographiques répondant à des logiques différentes? Privilégiant une perspective sociohistorique et comparative, le cours s'intéressera aux transformations démographiques qu'ont connues ou que connaissent le Québec, le Canada et certains pays du Sud.

33.01 FSS-Département de sociologie

R. Marcoux

SOC-65271 Sujets spéciaux (sociologie)

1 cr R AHE

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-65317 Stratification sociale et système mondial

4 cr A L 3-0-0-9

Étude de l'impact des processus d'intégration économiques mondiaux sur les structures sociétales (structure de l'emploi, reconfiguration des classes,

inégalités de revenu, phénomènes « d'exclusion » dans les pays développés et en voie de développement; sur l'État dans son rôle d'agent régulateur des inégalités sociales.

33.01 FSS-Département de sociologie

N. Bousquet

SOC-65318 Classes, statuts et inégalités

4 cr H S 3-0-0-9

Plusieurs débats entourent les notions de classe et de statut et leur capacité de décrire les inégalités dans les sociétés contemporaines. Le but de ce séminaire est d'analyser ces débats et de vérifier avec les données recueillies par E.O. Wright certaines hypothèses découlant de cette analyse.

33.01 FSS-Département de sociologie

M. de Sève

SOC-65325 Questions de développement : Politiques sociales comparées

4 cr R AHE SM 3-0-0-9

Ce séminaire propose de comprendre, en comparant les expériences et les explications théoriques propres à différents pays et à différentes régions, quel est le poids relatif des facteurs externes et internes dans l'articulation des modèles de protection sociale actuels. Une série de thématiques sont abordées, telles que la santé reproductive et les politiques de population, les politiques d'aide alimentaire, les actions de lutte contre la pauvreté et les politiques en matière de travail (secteur informel, travail des enfants, etc.).

33.01 FSS-Département de sociologie

Stéphanie Rousseau, Richard Marcoux

SOC-65428 Tradition anthroposociologique française

4 cr H S 3-0-0-9

À travers la filiation intellectuelle qui va de M. Mauss à L. Dumont, on examine certains aspects de cette influence de l'ethnologie sur la sociologie. Deux fils conducteurs orientent cette exploration : l'articulation de l'universel au particulier; la constitution de l'exception moderne.

33.01 FSS-Département de sociologie

S. Lacombe

SOC-66006 Stage de formation

4 cr AH P 8-0-0-4

L'étudiant qui choisit le stage a la charge d'en justifier la pertinence en indiquant le lien avec son cheminement et avec son programme d'études. Le stage doit être supervisé par un professeur du Département.

33.01 FSS-Département de sociologie

SOC-66292 Tendances sociales comparées

3 cr A I 3-3-3-0

Analyse du changement social en cours au Québec, dans une perspective comparée avec d'autres sociétés développées. Y a-t-il une spécificité québécoise, ou au contraire les sociétés développées convergent-elles vers un destin commun? On examinera quelques interprétations marquantes des changements sociaux contemporains, comme les diverses variantes des théories de la modernisation.

33.01 FSS-Département de sociologie

S. Langlois

SOC-66296 Sociologie du Canada anglais

4 cr AHE LS 3-3-3-3

Étude sociohistorique des représentations sociales dans la société canadienne-anglaise en trois grands blocs. Un premier bloc historique retrace le caractère britannique du Canada; le second évalue l'aspect continental et l'émergence du régionalisme; le troisième aborde la période plus contemporaine où sont traitées les représentations politiques de la société et la dimension idéologique du fédéralisme.

33.01 FSS-Département de sociologie

Sylvie Lacombe

SOC-66664 Niklas Luhmann et le systémisme

4 cr AH SL 3-0-0-9

Ce séminaire se consacre d'abord à l'examen de développements théoriques importants où la pensée de Niklas Luhmann a des références ou des assises : la théorie des systèmes, le modèle cybernétique et la théorie sociologique de Talcott Parsons. Il dégage ensuite les grandes lignes de la théorie luhmannienne, en suivant le fil de ses concepts fondamentaux (contingence, autoréférence, différenciation, communication, environnement, etc.) et il se termine par l'appréciation critique de quelques-unes des applications de la sociologie de Luhmann à des phénomènes sociaux, appréciation où c'est la nature de l'adéquation de cette pensée à notre monde, qui sera placée au centre de la discussion.

33.01 FSS-Département de sociologie

G. Gagné

SOC-66741 Innovations méthodologiques et statistiques sociales

4 cr AHE SL 3-0-0-9

PR : SOC-18871, SOC-18872

Confrontés à de nouvelles questions de recherche, les chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur des bases de données complexes ont proposé de nouvelles approches méthodologiques. L'objectif du présent séminaire est d'initier l'étudiant en sciences sociales à certaines de ces innovations dans le traitement et l'analyse des données statistiques.

33.01 FSS-Département de sociologie

M. de Sève, R. Marcoux

SOC-66778 Sociohistoire de l'éducation des Autochtones au Canada

4 cr H SL 3-0-0-9

En revenant au nœud éducatif dans lequel se jouent les rapports entre Amérindiens et Européens dès les premiers contacts, nous comptons analyser de manière neuve la mise en place des logiques coloniales d'intégration et de marginalisation des populations autochtones (1603-1896). Nous nous intéresserons particulièrement à la sanction morale (par la contrainte de l'apprentissage) et à la sanction institutionnelle (par la contrainte de l'établissement, surtout dans le cas des pensionnats).

33.01 FSS-Département de sociologie

D. Delage

SOC-66862 Dynamiques des sociétés africaines

4 cr H LS 3-0-0-9

Ce séminaire est consacré à l'étude des enjeux complexes, historiques et contemporains qui caractérisent les sociétés de l'Afrique sub-saharienne dans leurs dimensions économiques, politiques, sociales, culturelles, démographiques, etc. Privilégiant une approche interdisciplinaire, le séminaire aborde les grands enjeux de développement en Afrique en les situant à l'intérieur de l'environnement international mouvant (colonialisme, néocolonialisme, mondialisation, etc.) ou dans le cadre des particularités locales et des processus sociaux et culturels (société civile, questions communautaires et identitaires, familles et parentèles, etc.). Selon les titulaires, les dynamiques des sociétés africaines peuvent être appréhendées et examinées de façon approfondie selon une thématique particulière qui est précisée.

33.01 FSS-Département de sociologie

Claude Beauchamp, Richard Marcoux

SOC-66872 La Sociologie dialectique de Michel Freitag

4 cr H LS 3-0-0-9

Après avoir décrit dans ses grandes lignes le contexte théorique où s'est formée la sociologie de Michel Freitag, ce séminaire passe en revue les différents aspects de cette œuvre, aussi bien pour en explorer la cohérence, pour en suivre les développements que pour en éprouver la valeur pour une réflexion qui porterait sur le devenir des sociétés contemporaines : théorie de la pratique significative (critique du positivisme, ontologie dialectique, épistémologie, rapport d'objet), théorie de la société (régulation

des pratiques, reproduction de la structure des rapports sociaux, médiations objectives) et typologie des formes historiques de la société (historicité, objectivité, connaissance de la société), sont donc autant de moments de notre exploration d'une sociologie qui, appelé à penser l'histoire à nouveau, a voulu commencer par « aider la pensée à revenir à pied d'œuvre ».

33.01 FSS-Département de sociologie

Gilles Gagné

SOLS

SLS-60841 Genèse et classification des sols et des humus
3 cr H L 3-0-0-6

Étude de divers systèmes de classification des sols (USDA, Canada, FAO/UNESCO, France). Horizons diagnostiques. Processus pédogénétiques. Étude plus particulière des oxisols, des ultisols, des vertisols et des andosols. Genèse et classification des formes d'humus.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.-J. Caillier

SLS-60842 Micromorphologie des sols

3 cr A LT 0-0-3-6

Principes fondamentaux. Analyse des minéraux du sol. Description, classification et interprétation des divers traits et fonds matriciels pédologiques. Études appliquées à la compréhension de la genèse du sol. Exercices pratiques de microscopie sur coupes minces de roches, de sols et autres matériaux (céramiques).

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.-J. Caillier

SLS-60844 Minéralogie et conservation des sols

3 cr* H LST 3-0-0-6

Minéraux présents dans les sols avec accent sur la fraction inférieure à deux microns : phyllosilicates, oxydes et hydroxydes; origine, formation et identification. Présentation des diverses composantes des sols en milieu tempéré et tropical avec emphase sur leurs rôles en ce qui a trait à certains processus physicochimiques et impacts sur la susceptibilité à la dégradation. Formes de dégradation rencontrées : pertes de matière organique; encroûtement, érosion et autres; solutions proposées. Utilisation de modèles simples pour quantifier les problèmes ou estimer le potentiel des correctifs suggérés; cas pratiques à l'étude.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.-R. Laverdière

SLS-60849 Transport des solutés en milieu non saturé

3 cr H ELT 3-0-3-3
PR : SLS-12420 ou GGL-10355 ou SLS-15226

Révision des notions de physique du sol. Description du mouvement des solutés dans le sol. Modélisation déterministe et stochastique. Suivi de mouvement des solutés au champ : case lysimétrique, lysimètre à succion, réflectométrie métallique, carottage. Infiltration préférentielle. Quantification de la dispersion. Étude de cas pratiques.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

J. Caron

SLS-61210 Chimie du phosphore dans les sols

3 cr A LT 1-0-4-4

Formes organiques et inorganiques. Diagrammes d'équilibre entre les phases solides et liquides. Produits de réactions naturelles et artificielles. Phénomènes d'adsorption et de désorption. Cinétique des réactions. Facteurs intensité et capacité. Transferts de masse et diffusion. Cycle du phosphore dans l'environnement. Problèmes de pollution de l'environnement par accumulation de phosphore. Exercices pratiques : P-total, P-organique, fractions inorganiques (P-soluble, P-Al, P-Fe, R-Réductant, P-Ca), isothermes d'adsorption et de désorption, valeurs

E et A. Spéciation du phosphore en solution. Solubilité des différentes espèces de minéraux contenant du phosphore. Calculs avec MINTEQA2.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.P. Cescas

SLS-62187 Sujets spéciaux (sols)

1 cr R AH

Le sujet spécial est un travail réalisé sous la direction d'un professeur du Département. Il peut prendre plusieurs formes : expérimentation pilote portant sur un thème précis; recherche bibliographique approfondie sur un sujet d'intérêt non traité dans le cadre des cours de sols (SLS); compilation et interprétation de données sur un sujet de recherche autre que celui de l'étudiant. Le sujet est choisi de façon à compléter sa formation en sols et environnement. L'étudiant doit rédiger un rapport de synthèse.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Antoine Karam

SLS-62188 Sujets spéciaux (sols)

2 cr R AH

Le sujet spécial est un travail réalisé sous la direction d'un professeur du Département. Il peut prendre plusieurs formes : expérimentation pilote portant sur un thème précis; recherche bibliographique approfondie sur un sujet d'intérêt non traité dans le cadre des cours de sols (SLS); compilation et interprétation de données sur un sujet de recherche autre que celui de l'étudiant. Le sujet est choisi de façon à compléter sa formation en sols et environnement. L'étudiant doit rédiger un rapport de synthèse.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Antoine Karam

SLS-62189 Sujets spéciaux (sols)

3 cr R AH

Le sujet spécial est un travail réalisé sous la direction d'un professeur du Département. Il peut prendre plusieurs formes : expérimentation pilote portant sur un thème précis; recherche bibliographique approfondie sur un sujet d'intérêt non traité dans le cadre des cours de sols (SLS); compilation et interprétation de données sur un sujet de recherche autre que celui de l'étudiant. Le sujet est choisi de façon à compléter sa formation en sols et environnement. L'étudiant doit rédiger un rapport de synthèse.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Antoine Karam

SLS-62190 Sujets spéciaux (sols)

4 cr R AH

Le sujet spécial est un travail réalisé sous la direction d'un professeur du Département. Il peut prendre plusieurs formes : expérimentation pilote portant sur un thème précis; recherche bibliographique approfondie sur un sujet d'intérêt non traité dans le cadre des cours de sols (SLS); compilation et interprétation de données sur un sujet de recherche autre que celui de l'étudiant. Le sujet est choisi de façon à compléter sa formation en sols et environnement. L'étudiant doit rédiger un rapport de synthèse.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Antoine Karam

SLS-62711 Pédogéomorphologie

3 cr A 3-0-2-4

Aperçu pédologique du sol comme portion de paysage. Évolution des interfluves et phénomènes d'interface entre la biosphère et la lithosphère, l'atmosphère et l'hydrosphère. Revue du « weathering » et de ses produits en relation avec le milieu biophysique. Critères d'identification des types de dépôts liés aux systèmes d'érosion fluviale, glaciaire, littorale, éolienne et périglaciaire. Fondements, éléments et méthodes de photo-interprétation des dépôts pris dans leurs paysages. Exercices pratiques.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M. Blackburn

SLS-62815 Modélisation en fertilité

2 cr H 2-0-2-2

Corrélation et calibration des analyses de sols eu égard aux rendements et aux prélèvements minéraux des cultures. Relations singulières et multiples. Modèles de Liebig, Mitscherlich, Baule, Spillman, Bray et Cate-Nelson. Autres modèles : quadratiques, cubiques et exponentiels. Exercices pratiques. Calculs avec logiciels spécialisés (SAS, MathCad).

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.P. Cescas

SLS-63059 Fertilisation des cultures des régions chaudes

2 cr H 2-0-2-2

Les principes de fertilisation des principales cultures des régions chaudes. Par affinités, les modes de fertilisation des plantes amyglacées, à caoutchouc, à épices, à fruits, insecticides, légumières, médicinales, oléifères, à parfum saccharifères, stimulantes, tannifères et tinctoriales et textiles sont exposés à l'aide d'exemples choisis. Les principes du contrôle de la fertilité des sols, de la qualité des récoltes et de l'économie de la fertilisation sont revus. Mise en place d'essais de corrélation et de calibration pour des systèmes de plantes annuelles et pérennes.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.P. Cescas

SLS-63061 Évaluation des terres

2 cr A LT 4-0-0-2

Ressources à évaluer pour l'utilisation rationnelle des terres. Types d'utilisation des terres. Caractéristiques et qualités des terres; leurs interactions et limitations. Méthode paramétrique d'évaluation des caractéristiques des sols. Guides d'interprétation des propriétés des terres pour types ordinaires d'utilisation. Méthodes d'évaluation des terres : système USDA; systèmes paramétriques; systèmes aux fins d'irrigation; systèmes appliqués aux régions tropicales humides; système FAO.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M. Blackburn

SLS-63067 Humus dans les sols

3 cr H LT 3-0-0-6

Introduction aux substances humiques. Description de la matière première. Processus chimiques, physiques et biochimiques de synthèse et de dégradation de la matière humique. Extraction, fractionnement et purification des substances humiques. Caractérisation chimique, physique et physiologique de l'humus. Interactions entre les substances humiques et les ions métalliques, les minéraux et les pesticides. Effets de l'humus sur le milieu; propriétés physiologiques; impact sur les microorganismes et les plantes; contribution à la détoxification et à la fertilité du milieu.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

J. Fortin

SLS-63429 Séminaire de mémoire de maîtrise (sols)

1 cr AHE S 1-0-0-2

Dans le cadre de ce cours, les étudiants présentent, vers la fin de leurs études, les résultats de leurs travaux.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Directeur de programme

SLS-64405 Relations sol-plante en fertilité

3 cr A LST 3-0-0-6

PR : SLS-15991

Concepts linéaires et non linéaires des systèmes sol-plante. Cycles biogéochimiques, compartimentation et bilan des éléments majeurs. Analyse statistique des données de composition. Modèles mécanistes des transferts nutritifs dans le système sol-plante-engrais. Modèles multivariés d'analyse de l'équilibre nutritif.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

L.-É. Parent

SLS-64416 Métaux lourds et environnement du sol

3 cr A LTM 2-0-0-7

Biosphère et anthroposphère. Sources potentielles de pollution. Éléments d'environnement du sol. Gestion durable des sols pour le développement et l'environnement. Critères de qualité des sols et des eaux. Classification des éléments chimiques. Écotoxicologie et biodisponibilité des métaux. Métaux lourds dans les sols, les plantes et les eaux. Relations entre la chimie des sols et l'environnement. Phénomènes d'adsorption et de désorption. Réactions d'oxydation et de réduction. Solubilité, chélation, spéciation et cinétiques des métaux dans les systèmes sol-solution. Interactions entre des substances humiques et des ions métalliques. Métaux lourds et microorganismes du sol. Critères d'évaluation et de décontamination. Valorisation et recyclage des déchets agricoles, industriels et miniers. Réhabilitation des sols pollués. Techniques de phytoremédiation. Restauration de sites dégradés. Travail de synthèse.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

A. Karam

SLS-64422 Stage en sols I

6 cr AHE G 0-4-8-6

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiants inscrits au cheminement de la maîtrise en sols et environnement avec stage et essai. Le stage comprend un ensemble d'activités réalisées sous la supervision d'un conseiller ayant pour but de permettre à l'étudiant de s'initier aux principes et méthodes scientifiques utilisés pour la résolution de problèmes en matière de sols. Rédaction d'un rapport synthèse des activités d'apprentissage théoriques et pratiques.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Groupe de professeurs

SLS-64423 Stage en sols II

6 cr AHE G 0-4-8-6

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiants inscrits au cheminement de la maîtrise en sols et environnement avec stage et essai. Le stage comprend un ensemble d'activités réalisées sous la supervision d'un conseiller ayant pour but de permettre à l'étudiant de s'initier aux principes et méthodes scientifiques utilisés pour la résolution de problèmes en matière de sols. Rédaction d'un rapport synthèse des activités d'apprentissage théoriques et pratiques.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Groupe de professeurs

SLS-64439 Chimie des sols tropicaux

2 cr A LT 2-0-1-3

Composition chimique des sols tropicaux. Genèse des sols tropicaux avec accent sur les propriétés minéralogiques. Chimie des éléments contenus dans les sols tropicaux. Origine des charges à la surface des colloïdes. Théories de la double couche. Échanges ioniques. Application de la théorie aux sols à charge variable. Sols contenant des charges permanentes et des charges variables. La régie des sols à charge variable. Le problème particulier du phosphore. Phénomènes de transport. Méthodes analytiques particulières : échange cationique, échange anionique, mesure des charges, du point de charge zéro et de la surface spécifique.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M.P. Cescas

SLS-64853 Variabilité spatiotemporelle en science du sol

3 cr H LT 3-0-3-3

Ce cours présente certaines techniques statistiques pour l'étude de la variabilité (variogramme, autocorrélation, périodogramme), leur utilisation en interpolation (krigeage), régression (cohérence, régression retard) ou analyse de variance (analyse de puissance), analyse spatiale de variance, appliquées aux différentes disciplines de la science du sol.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

L. Khiari

SLS-64885 Fertilisation des agroécosystèmes

3 cr R AHE LCDIT 1-0-0-8

PR : SLS-19510 ou l'équivalent

Les objectifs du cours sont de comprendre l'approche systémique, de connaître les indicateurs de qualité des agroécosystèmes et de réaliser un plan de fertilisation intégrée ou un modèle d'évolution des éléments nutritifs au cours d'une saison. Ce cours s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat en sciences naturelles ou en génie agroenvironnemental. Le cours est offert à distance.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

L.-É. Parent et collaborateurs

SLS-64895 Projet de mémoire de maîtrise

1 cr AHE L 1-0-0-2

Le but principal du cours est de permettre à l'étudiant inscrit au programme de maîtrise en sols et environnement (avec mémoire) de présenter en public son propre travail de recherche au plus tard au début de la troisième session suivant sa première inscription au programme. L'étudiant devra situer son projet de recherche dans le contexte bibliographique tout en spécifiant l'hypothèse, les objectifs visés, la méthodologie retenue et le calendrier de réalisation des travaux. Le cours a pour sous-objectifs de fournir à l'étudiant l'occasion de développer les habiletés et les aptitudes à la communication orale et écrite d'un projet de recherche, et de le faire bénéficier des commentaires des membres de la communauté universitaire présents.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Directeur de programme

SLS-65076 Séminaire de thèse de doctorat I

1 cr AHE L 1-0-0-2

L'étudiant au doctorat, qui fait de la recherche en sols, présente un exposé oral portant sur son projet de recherche devant une assemblée de professeurs, d'étudiants de troisième cycle et d'invités. Cette présentation doit être faite dans les 12 mois qui suivent la première inscription au programme. L'étudiant devra situer son projet de recherche dans le contexte bibliographique tout en spécifiant le titre, l'hypothèse, les objectifs visés et la méthodologie retenue. Un résumé écrit d'environ 20 pages doit être fourni au directeur de programme.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Directeur de programme

SLS-65155 Essai

6 cr

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Groupe de professeurs

SLS-65273 Principes de fertilisation intégrée

3 cr H 3-0-0-6

Ce cours vise l'intégration des concepts pédologiques affectant les productions végétales, les concepts de fertilité à la base de toute production végétale, et l'ensemble des notions de pédologie et de fertilité intervenant dans un plan global de gestion des sols.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

M. Blackburn

SLS-65753 Examen de doctorat (sols)

4 cr AHE 0-0-0-12

L'examen consiste en un exercice de formation qui permet de vérifier si le candidat a satisfait aux objectifs généraux des volets rétrospectif et prospectif d'un examen de doctorat (résolution CU-98-23). La formule de l'examen permet aussi à l'étudiant de démontrer qu'il possède les connaissances générales conformes aux objectifs du programme de doctorat en sols. La poursuite des études doctorales est conditionnelle à la réussite de cet examen. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant doit élaborer un document d'une trentaine de pages décrivant son projet de recherche. L'étudiant

présente son projet de recherche sous forme de séminaire devant un comité d'examen. Ce comité est composé d'au moins quatre professeurs et chercheurs d'organismes extérieurs dont le directeur de recherche et un professeur externe au projet de recherche de l'étudiant.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Directeur de programme

SLS-65810 Stage en sols III

6 cr AHE G 0-4-8-6

PR : SLS-64423, SLS-64422

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiants inscrits au cheminement de la maîtrise en sols et environnement avec stage et essai. Le stage comprend un ensemble d'activités réalisées sous la supervision d'un conseiller ayant pour but de permettre à l'étudiant de s'initier aux principes et méthodes scientifiques utilisées pour la résolution de problèmes en matière de sols. Rédaction d'un rapport synthèse des activités d'apprentissage théoriques et pratiques.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Groupe de professeurs

SLS-65811 Séminaire de thèse de doctorat II

1 cr AHE S 0-0-0-3

PR : SLS-65076

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant présente, avant le dépôt de sa thèse de doctorat pour son évaluation terminale, une partie importante ou la totalité de ses résultats de recherche devant une assemblée de professeurs, d'étudiants, de chercheurs et d'invités.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Directeur de programme

SLS-66456 Sciences environnementales du sol

3 cr H L 3-0-0-6

État de l'environnement agricole et urbain. Éléments d'environnement des sols. Le sol, un système épurateur pour les composés organiques. Impacts des activités agricoles, urbaines et industrielles sur l'environnement du sol. Critères de qualité des sols et des eaux. Les contaminations diffuses et réactions des nitrates, phosphates et éléments traces dans les sols. Les contaminations localisées. Toxicité et réactions des xénobiotiques (pesticides et autres composés organiques) dans les sols et les eaux. Pollution atmosphérique et fonctionnement des sols. La gestion des résidus organiques et l'environnement. Moyens de lutte contre les pollutions organique, inorganique et bactérienne d'origine agricole. Valorisation agricole des biosolides. Processus de compostage de déchets organiques, normes et utilisation des composts. Méthodes de décontamination et de restauration de sites pollués par des composés organiques. Politiques et réglementation. Travail de synthèse portant sur la biorehabilitation des sols ou des sites pollués.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

A. Karam

SLS-66457 Séminaire en sols et environnement

3 cr AHE S 1-0-0-8

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiants inscrits au programme de maîtrise en sols et environnement, avec essai ou stage et essai. Le cours a pour objectif de fournir à l'étudiant l'occasion de développer les habiletés et les aptitudes à la communication orale et écrite d'un travail personnel ou d'une revue de littérature se rapportant aux domaines des sciences du sol et de l'environnement.

41.03 FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire

Directeur de programme

STATISTIQUE

STT-60559 Probabilités appliquées

4 cr AH L 4-0-0-8

Choix parmi les sujets suivants : approximations stochastiques, estimation des densités, intégration stochastique, méthodes de simulation et méthodes numériques aléatoires, processus aléatoires non markoviens à temps discret, processus de décision séquentiels, programmation dynamique et stochastique, théorie de la fiabilité, théorie des files d'attente.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-61357 Théorie et applications des méthodes de régression

4 cr A L 4-0-0-8

Rappel de la régression linéaire simple. Régression linéaire multiple : interprétation du modèle, inférence, théorème de Gauss-Markov, étapes d'une analyse de régression. Modèles de régression mixtes : interprétation, effets aléatoires, inférence et validation. Modèles linéaires généralisés : modèles, inférence et validation. Méthodes d'analyse de données longitudinales.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-61361 Statistique non paramétrique

4 cr H L 4-0-0-8

Statistiques d'ordre et leur utilisation en estimation. Statistiques linéaires de rang appliquées aux tests et à l'estimation de paramètres de localisation et d'échelle. Comparaison de plusieurs traitements à partir d'échantillons indépendants et de blocs aléatoires complets. Comparaisons multiples. Tests d'indépendance, mesures d'association et de concordance.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-61436 Méthodes d'analyse des données

4 cr H L 4-0-0-8

Rappels de l'analyse en composantes principales et de l'analyse des correspondances multiples. Représentations spatiales de données multidimensionnelles catégoriques ou continues. Modèles log-linéaires à deux et à trois facteurs pour des données catégoriques. Lien avec l'analyse des correspondances. Classification automatique, taxonomie des procédures de classification et comparaison de quelques-unes d'entre elles.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-62536 Sondages : modèles et techniques

4 cr R A L 4-0-0-8

Estimation de la variance dans des plans d'échantillonnage complexes. Méthodes du Jackknife et d'auto-amorçage. Utilisation d'informations supplémentaires en échantillonnage : approches de Sarndal et de Royall. Estimation dans de petits domaines de la population. Imputation des non-réponses dans un sondage.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-62672 Statistique mathématique

4 cr A AL 4-0-0-8

Variations aléatoires. Lois et méthodes de calcul multidimensionnel. Notions de convergence et théorèmes limites. Théorie de l'estimation ponctuelle et par région de confiance : approches classique, bayésienne et par la vraisemblance. Théorie des tests : approche de Neyman et Pearson, test du rapport des vraisemblances, tests d'adéquation.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-63471 Analyse multidimensionnelle

4 cr H L 4-0-0-8

Loi normale multidimensionnelle et loi de Wishart. Inférence pour un ou deux échantillons multivariés, test de Hotelling et principe d'union et d'intersection de Roy. Modèles linéaires multivariés, test du rapport des vraisemblances, comparaisons multiples. Mesures répétées et analyse de profil. Courbes de croissance. Analyse discriminante. Statistique robuste.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-63859 Analyse des durées de vie

4 cr AH L 4-0-0-8

Tables de mortalité, estimateur de Kaplan-Meier et comparaison de tables. Modèles probabilistes pour des durées de vie, inférence dans des modèles de régression, données incomplètes ou censurées. Régression et modèle des risques proportionnels de Cox, fonctions de vraisemblance marginale et partielle, estimation de la fonction de survie. Modèles à causes de mortalité multiples, risques concurrents, taux de mortalité associé à des risques spécifiques.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64345 Planification des expériences

3 cr* A L 3-0-0-6

Structure d'une expérience statistique : notions d'erreur expérimentale, de randomisation, de blocage et de répétition. Liens avec les modèles de régression; analyse de la covariance. Schémas factoriels non balancés. Plans hiérarchisés. Plans à parcelles partagées. Plans à blocs incomplets. Surfaces de réponse. De plus, un travail portant sur un autre thème sera exigé de chaque étudiant.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64445 Apprentissage de la collaboration scientifique I

2 cr AH LA 2-0-0-4

Lecture d'articles sur la consultation et sur les domaines d'application. Analyse à courte échéance d'ensemble de données. Acquisition d'une routine à suivre dans le déroulement d'une séance de consultation. Prise de conscience des éléments de communication verbale et non verbale dans la consultation.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64664 Bases de la statistique inférentielle

4 cr A L 4-0-0-8

Modélisation de phénomènes aléatoires dans les cas discret et continu. Caractéristiques et applications des lois usuelles. Expériences multidimensionnelles et indépendantes. Résultats asymptotiques, théorème limite central. Introduction aux méthodes d'estimation classiques. Construction d'intervalles de confiance. Notions sur les tests d'hypothèses : approche de Neyman-Pearson, tests du rapport des vraisemblances maximales pour des hypothèses composites.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64665 Échantillonnage

3 cr* H L 3-0-0-6

Conception d'un questionnaire. Techniques d'échantillonnage simple et stratifié. Méthodes du quotient et de la régression pour l'utilisation d'informations supplémentaires. Techniques d'échantillonnage par grappes, systématique et à plusieurs degrés.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64667 Méthodes statistiques

4 cr A L 4-0-0-8

Problèmes à un échantillon : représentation graphique, modélisation et vérification du modèle. Problèmes à deux échantillons indépendants : estimation et tests des paramètres de translation et d'échelle. Problèmes à deux échantillons appariés : estimation et tests des

paramètres de localisation et d'échelle. Problèmes à un échantillon bivarié : cas des données discrètes et continues. Problèmes de régression linéaire : estimation des paramètres, analyse des résidus et comparaison de deux droites de régression.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64668 Méthodes statistiques de l'amélioration de la qualité

3 cr* A L 3-0-0-6

Notions de base : relation entre qualité et variabilité, stabilisation d'un procédé, principe de Pareto, techniques de diagnostic d'Ishikawa, règle du tout-ou-rien de Deming. Analyse de données historiques : méthodes graphiques d'analyse exploratoire des données; analyse des moyennes de Ott. Observation d'un processus : cartes de contrôle de Shewhart, cartes bayésiennes empiriques, cartes à somme cumulée. Expérimentation sur un processus : interaction, contrastes orthogonaux, plans d'échantillonnage simples et fractionnaires, méthodes de Taguchi pour la réduction de la variance. Plans de réception par échantillonnage.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64669 Sujets spéciaux I

1 cr R AHE L 1-0-0-2

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64670 Sujets spéciaux II

2 cr R AHE L 2-0-0-4

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64671 Sujets spéciaux III

3 cr R AHE L 3-0-0-6

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64672 Sujets spéciaux IV

4 cr R AHE L 4-0-0-8

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64779 Apprentissage de la collaboration scientifique II

2 cr HE LA 2-0-0-4

PR : STT-64445

Réalisation d'entrevues de consultation chaque semaine. Réalisation d'un projet choisi par l'étudiant à partir d'une de ses entrevues.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-64782 Initiation à la simulation

4 cr H 4-0-0-8

Génération de nombres aléatoires uniformes. Génération de nombres aléatoires non uniformes. Lois univariées discrètes et absolument continues. Lois multivariées. Calcul d'intégrales. Résolution d'équations linéaires. Approximations stochastiques.

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-65156 Essai

12 cr

36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique

STT-65322 Stage en milieu de travail

4 cr E G 0-0-10-2

Ce cours implique des frais administratifs supplémentaires. Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un travail en statistique appliquée de niveau de deuxième cycle sous la supervision du responsable scientifique du projet et d'un professeur du Département de mathématiques et de statistique. Au cours de ce stage, l'étudiant sera confronté à l'application des méthodes statistiques en

Systèmes d'information organisationnels

- milieu de travail ou au sein d'une équipe de recherche. Cette démarche vise à parfaire le volet « appliqué » de la formation des étudiants en leur permettant de développer des habiletés professionnelles et pratiques.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- STT-65623 Analyse de tableaux de fréquences**
3 cr H L 3-0-0-6
Tableaux de fréquences à deux variables : rapport de cotes et risque relatif, test d'indépendance, test exact de Fisher, variable ordinaire. Tableaux de fréquences à trois variables : association marginale et association conditionnelle, paradoxe de Simpson, statistique de Mantel et Haenszel. Modèles linéaires généralisés : régression logistique et régression de Poisson, sélection des variables et mesure de l'ajustement des modèles. Modèles loglinéaires pour les tableaux de fréquences à trois et quatre variables. Utilisation de procédures SAS (FREQ et GENMOD) pour l'analyse de données.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- STT-66129 Modèles d'équations structurelles**
3 cr H LT 3-0-0-6
Rappels sur la régression linéaire et l'analyse classique des cheminements. Analyse factorielle confirmatoire. Exploration de l'analyse générale des équations structurelles avec variables latentes et erreurs de mesure. Familiarisation avec un des trois logiciels suivants : LISREL, EQS ou CALIS (procédure de SAS).
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- STT-66584 Statistiques**
3 cr A LT
Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de : lire, interpréter puis critiquer le choix et les résultats de tests statistiques couramment utilisés dans la littérature scientifique; déterminer un plan d'analyse pour un contexte de recherche donné; lire et interpréter des sorties informatiques et présenter des résultats de tests statistiques.
- 49.00 Faculté des sciences infirmières C. Gagné
- STT-66814 Ateliers de statistique moderne**
1 cr H S 1-0-0-2
Série d'ateliers traitant de thèmes contemporains en méthodologie statistique.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- STT-66871 Statistiques spatiales**
3 cr H LT 2-0-1-6
PR : STT-10400 ou STT-19909 ou l'équivalent
Ce cours est destiné aux étudiants des deuxième et troisième cycles qui désirent analyser diverses données ayant une composante spatiale. On y aborde l'analyse statistique des points, les lignes et les polygones. L'accent est mis sur l'utilisation pratique des méthodes d'analyse, y compris le quadrat, le plus proche voisin, Ripley's K, le variogramme, l'interpolation spatiale, la force de frontière entre points, l'analyse de réseau, l'autocorrélation spatiale pour les polygones et les données nominales (globales et locales).
- 37.01 FFG-Département des sciences du bois et de la forêt K. Lowell
- STT-66943 Introduction à la statistique génétique**
4 cr AH L 4-0-0-8
Rappel des principes de base en génétique. Analyse de lien pour traits simples (méthodes non paramétriques). Analyse de lien pour traits complexes (méthodes paramétriques). Étude d'associations génétiques (études cas-témoins). Application : introduction à différents logiciels de statistique génétique. Rappel des principes de génétique moléculaire. Analyse de données micropuces.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- STT-66972 Statistique computationnelle**
4 cr AH L 3-1-0-8
Analyse exploratoire de données. Rééchantillonnage : « jackknife », « bootstrap ». Lissage : estimation de densité, régression non paramétrique, « splines ». Optimisation : problèmes de maximisation, algorithmes EM.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique
- STT-67056 Essai-stage I : préparation**
3 cr HE 0-0-0-9
Dans cette première de trois parties, l'étudiant se familiarise avec la problématique qui sera examinée et avec les objectifs de l'étude. L'étudiant et le chercheur en santé commencent également à discuter des types précis d'analyses statistiques requises.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique Thierry Duchesne
- STT-67057 Essai-stage II : analyses**
9 cr E 0-0-0-27
CC : STT-67056
Dans cette deuxième de trois parties, l'étudiant doit analyser les données et interpréter les résultats obtenus. Cette étape peut impliquer une ou plusieurs des tâches suivantes : collecte et vérification de données, analyses statistiques et validation des modèles à l'aide de logiciels statistiques, interprétation des résultats en fonction de la problématique en santé examinée.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique Thierry Duchesne
- STT-67058 Essai-stage III : rédaction et présentation**
3 cr A 0-0-0-9
CC : STT-67057
Cette dernière de trois parties est dédiée à la rédaction et à la présentation de l'essai. Cela inclut une description de la problématique étudiée et des données recueillies, une synthèse des analyses effectuées ainsi que la présentation et l'interprétation des résultats et des conclusions obtenus.
- 36.09 FSG-Département de mathématiques et de statistique Thierry Duchesne
-
- ## SYSTÈMES D'INFORMATION ORGANISATIONNELS
-
- SIO-64634 Étude des impacts organisationnels et sociaux des SIO**
3 cr A S 3-0-0-6
Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'approfondir sa compréhension de l'impact organisationnel et sociétal de l'arrivée des nouvelles technologies de l'information, de pouvoir porter un jugement critique sur cet impact, de se familiariser avec les travaux de recherche ayant cours dans le domaine, tant les thèmes étudiés que les méthodes utilisées et, enfin, d'être en mesure de structurer des questions de recherche pertinentes.
- 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels C. Banville
- SIO-64635 Fondements pour la conception des SIO**
3 cr A L 3-0-0-6
Les méthodes de conception et de réalisation de systèmes d'information informatisés reposent en partie sur la programmation mais aussi et surtout sur les concepts de complexité et de représentation que l'on trouve dans la théorie du système général, les sciences de l'ingénierie et les théories des organisations. Au cours des 40 années d'utilisation de l'informatique dans la gestion des organisations, les méthodes de conception ont évolué en adaptant le même ensemble de concepts fondamentaux, issus de la programmation, sous de multiples formes. Le cours permet d'étudier l'évolution des méthodes de conception à la lumière de leurs fondements.
- 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Pascot, R. Mantha
- SIO-64652 Lectures dirigées en SIO - Ph.D.**
3 cr R AHE LMS 3-0-0-6
Les lectures dirigées se rapportent aux matières enseignées au doctorat dans le champ de spécialisation systèmes d'information organisationnels et qui pourront aider plus particulièrement les étudiants à élaborer leur problématique préliminaire de recherche.
- 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
- SIO-65282 Modèles de l'organisation et technologies de l'information**
2 cr LTC
Dans le cours, on étudie d'abord jusqu'à quel point les méthodes actuelles de développement, d'implantation et de gestion des technologies de l'information prennent appui sur le modèle structuro-fonctionnaliste de l'organisation. On montre ensuite comment l'adoption d'autres modèles de l'organisation peut permettre d'aborder sous un angle renouvelé certains problèmes qui se posent à l'occasion de ces activités et pour lesquels les solutions actuelles ne paraissent pas pleinement satisfaisantes. On illustre enfin comment un usage dialectique de différents modèles de l'organisation peut être avantageux pour élargir la gamme des outils mis à la disposition du futur spécialiste en systèmes d'information. Remarque - Le cours est échelonné sur une période de sept semaines à raison de trois heures de présence par semaine et neuf heures de travail individuel.
- 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels C. Banville
- SIO-65286 Architecture des SIO complexes**
2 cr LDCT
PR : SIO-65353
Les systèmes d'information organisationnels sont de plus en plus hétérogènes et comportent de multiples bases de données, depuis les systèmes transactionnels, aux entrepôts de données des systèmes d'aide à la décision. Il importe donc d'organiser et d'articuler tous ces systèmes; on aborde ici ce sujet par le biais de la modélisation des données.
- 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Pascot
- SIO-65287 Fondements et méthodes orientées objet**
2 cr LTC
Ce cours permet de mieux comprendre les fondements de l'analyse et de la conception de systèmes informatisés de gestion en tant qu'activité intellectuelle et professionnelle. Divers aspects sont étudiés dont l'état de la situation dans la pratique et l'évolution des méthodes de conception et de construction de systèmes de l'analyse structurée aux approches orientées objet, les principes sous-jacents des approches objet, les avantages et les inconvénients des différentes techniques et concepts associés dont la réutilisation de composantes, les approches génératives, etc., et les caractéristiques des méthodes et leurs impacts sur la gestion du développement. Remarque - Le cours est échelonné sur une période de sept semaines, à raison de trois heures de présence par semaine en classe, et neuf heures de travail individuel ou en équipe.
- 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels R. Mantha

SIO-65288 Design des interfaces en affaires électroniques 3 cr* LMT 1-0-0-8 Ce cours traite principalement des principes généraux dans le design des interfaces, tels les caractéristiques des utilisateurs; leurs tâches et environnement; les caractéristiques des interfaces et outils (graphiques, multimédias, etc.); les règles et principes de design; la structure de pages Web; la présentation de l'information; l'évaluation de la qualité des interfaces et les exemples de bons et mauvais design. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels M.-C. Roy	SIO-65292 Télécommunications pour les affaires 2 cr LMT 1-0-0-5 Ce cours a pour but de préparer des gestionnaires d'organisations dans le domaine des technologies de l'information, de sorte qu'ils puissent maîtriser les concepts et les appliquer dans une entreprise au niveau de la direction de la fonction télécommunications. Il est de nature technologique, orienté sur les fondements et le comment, mais sans entrer dans les théories mathématiques et les problèmes d'ingénierie, se situant au niveau des couches 1 (physique), 2 (données), 3 (interréseaux) et 4 (transport) du modèle OSI de ISO. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels	sept semaines à raison de trois heures de présence par semaine et neuf heures de travail individuel. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels C. Banville
SIO-65289 Architecture des technologies de l'information 2 cr LMT Au terme du cours, l'étudiant pourra déterminer le type d'environnement client-serveur qui permet de répondre à des besoins particuliers, de concevoir et analyser un environnement client-serveur, de faire des choix quant au matériel à implanter, de comprendre la problématique de gestion d'un environnement client-serveur et de comprendre le rôle et le fonctionnement des différents standards et spécifications. Remarque - Le cours est échelonné sur une période de sept semaines à raison de trois heures de présence par semaine et neuf heures de travail individuel. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Ridjanovic	SIO-65293 Les TI en affaires électroniques 3 cr* LMT 1-0-0-8 Ce cours a pour but de préparer des gestionnaires dans le domaine des technologies de l'information en affaires électroniques et plus particulièrement en commerce sur Internet, mais aussi dans le domaine de l'entreprise numérique (Electronic Business). À la fin du cours, les étudiants devraient maîtriser les concepts de commerce électronique ou sur Internet des types Entreprise/Clients (Business to Customers - « B2C »), Entreprise/Entreprises (Business to Businesses) - « B2B » et Entreprise/Employés (Business to employees - « B2E »), de même que ceux d'Internet, d'Intranet, d'Extranet et être en mesure de les appliquer en entreprise. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels	SIO-65296 Démarches et outils de recherche quantitativs en SIO 2 cr LTC Ce cours vise à préparer l'étudiant à mener une recherche permettant de repousser les limites du savoir en SIO. Il n'est pas nécessaire que l'étudiant commence le cours avec un sujet de recherche en tête. Pendant le cours, l'étudiant sera amené à choisir un sujet, à concevoir une recherche de type quantitative et à la structurer de manière à pouvoir la mener à terme. Les approches qualitatives seront aussi discutées. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels F. Bergeron
SIO-65290 Réalisation des bases de données 2 cr LTC PR : SIO-65959 Une vue d'ensemble du modèle relationnel de données (MRD) est présentée. Les concepts de base, tels que les tables, les colonnes, les rangées, les types de données et les clés primaires, alternatives et étrangères sont expliqués. Un outil dont le code source est disponible, « Modèles magiques » est utilisé pour créer des modèles de données et générer des schémas de bases de données. « Modèles magiques » peut aussi être utilisé pour envoyer des commandes du langage standard SQL à un SGBD (système de gestion de base de données) relationnel. Des requêtes SQL sont expliquées à l'aide de plusieurs exemples. Un SGBD, MySQL, est introduit. Puisque Java est le langage de programmation de choix pour les applications de commerce électronique, la technologie Java JDBC est étudiée en profondeur. La technologie JDBC est une API qui permet d'accéder virtuellement à n'importe quelle source de données à partir de Java. Des JSP (Java Server Pages) sont utilisés pour montrer dans des pages Web le résultat des fonctions de JDBC. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Ridjanovic	SIO-65294 Concepts avancés pour les bases de données des SIO 2 cr LMT PR : SIO-65291 Le but de ce cours est de permettre aux étudiants de se familiariser avec les concepts avancés de la nouvelle technologie objet-relationnelle, dans le cadre de la programmation (Java) de la partie serveur d'une base de données (Oracle). Aujourd'hui, avec Internet, on tend à revenir vers une utilisation plus intense des serveurs, mais pas autant qu'aux débuts de l'informatique. Les postes clients sont capables de faire la plupart des traitements, mais on préfère utiliser une programmation centralisée, pour des raisons économiques. Aujourd'hui, la technologie permet de mettre l'application à un ou plusieurs endroits et de la rendre disponible aux clients par Internet ou Intranet. On peut faire la programmation de la partie serveur de la base de données à l'aide de procédures enregistrées. Une procédure enregistrée est un programme qui est stocké dans la base de données et qui peut être exécuté par tous les utilisateurs. Il y a trois types de procédures enregistrées : les procédures, les fonctions et les déclencheurs. Les procédures sont de petits programmes qui exécutent des tâches spécifiques. Les fonctions sont semblables aux procédures, à cette différence que les fonctions donnent un résultat qui est retourné à celui qui l'a demandé. Les déclencheurs sont, pour leur part, des procédures qui sont lancées automatiquement lorsqu'un événement se produit. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Ridjanovic	SIO-65345 Le Système d'information 3 cr* A LCT 3-0-0-6 Ce cours a pour objectif général de préparer des gestionnaires d'organisations à l'introduction de systèmes d'information informatisés dans leurs secteurs d'activité, de leur donner les outils essentiels permettant de contribuer à leur développement et de les contrôler par l'apport de cadres de référence appropriés. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle SIO-21936 Systèmes et technologies de l'information ou l'équivalent. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels P. Prémont
SIO-65291 Réalisation des applications des SIO 2 cr LMT PR : SIO-65290 Le but de ce cours est de permettre aux étudiants de se familiariser avec des « servlets » de Java 2, des classes pour un serveur web (serveur d'applications), et de réaliser plusieurs exemples de type e-commerce. Les « servlets » permettent d'optimiser les ressources au niveau du serveur. Avec eux, on a pu mettre en œuvre, dans le cadre du cours, un projet de type e-commerce permettant, à partir de données stockées sur une base de données distantes, de générer dynamiquement des rapports et des documents HTML ou XML avec une simulation intéressante d'un site e-commerce (achats de produits, profils utilisateurs personnalisés, panier d'achats). En fait, avec l'interface JDBC (Java Database Connectivity), nous pouvons accéder à n'importe quelle base de données distantes, sans être contraints par les spécificités techniques de chacune d'elles. Cela permet au développeur d'épargner plus de temps et de dépenser beaucoup moins d'efforts pour la « portabilité » de son code avec les bases de données. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Ridjanovic	SIO-65295 Démarches et outils de recherche qualitativs en SIO 2 cr LMT Les démarches dites qualitatives occupent une place de plus en plus grande dans la production scientifique du champ systèmes d'information organisationnels (SIO). Il est donc important que les personnes inscrites en SIO et qui doivent s'initier à la recherche se familiarisent avec les approches et outils liés à ces démarches. Le cours vise donc à initier au design de recherches qualitatives, principalement non positivistes, aux principales démarches et stratégies qui leur sont associées ainsi qu'aux principaux outils et méthodes de cueillette et de traitement de données. Remarque - Le cours est échelonné sur une période de	SIO-65353 Conception des SIO (I) 2 cr AH LDCT 3-0-0-3 Dans ce cours, on étudie la conception globale des systèmes d'information organisationnels sous la forme de diagrammes de fonctionnement et de modèles des données. On y aborde aussi l'étude de différentes approches à la conception et le lien avec la réingénierie des processus d'affaires. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels D. Pascot SIO-65494 Essai 12 cr AHE M 0-0-0-36 L'essai porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels SIO-65500 Essai-stage 12 cr AHE GM 0-0-0-36 L'essai-stage porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et d'illustrer son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline soulevée lors du stage. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels SIO-65719 Projet : design d'interface pour le commerce électronique 1 cr H TM PR : SIO-65288 L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de réaliser un projet faisant suite au cours « Design des interfaces pour le commerce électronique » du microprogramme de deuxième cycle en commerce électronique. La réalisation de ce projet doit se faire sous la supervision d'un professeur. 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels

SIO-65743 Méthodologie de recherche quantitative en SIO
 3 cr AH LTMCA 3-0-0-6
 Ce cours vise à préparer l'étudiant à l'exécution d'une recherche de type quantitatif en systèmes d'information organisationnels (SIO). Les méthodes utilisées dans les recherches récentes en SIO sont étudiées et critiquées de manière à développer chez l'étudiant une connaissance critique de ces méthodes. Le cours prépare donc l'étudiant à la conception d'une recherche empirique en SIO. Les modèles pertinents, la méthodologie appropriée et les statistiques utilisées sont étudiés et les résultats interprétés et critiqués.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 F. Bergeron

SIO-65744 Pratique de recherche quantitative en SIO
 3 cr AH LTMCA 3-0-0-6
 Le cours est orienté sur la pratique de la recherche quantitative en systèmes d'information organisationnels (SIO). L'étudiant doit préparer et exécuter une recherche quantitative originale en SIO, se familiarisant ainsi avec toutes les étapes d'exécution d'une recherche, de sa conception à l'analyse des données. Pour cette expérience pratique de recherche, l'étudiant devra trouver un nouveau sujet, le traiter avec des données véritables et en arriver à une conclusion.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 F. Bergeron

SIO-65808 Design de recherches qualitatives en SIO
 3 cr AH LS 3-0-0-6
 Ce cours vise à préparer les étudiants à concevoir des designs de recherches qualitatives, à évaluer de tels designs et à en superviser la conception et la réalisation. Les thèmes de recherche abordés sont relatifs aux dimensions individuelles, organisationnelles et sociales (DIOS) des technologies de l'information (TI). Le cours est composé de quatre blocs : la place de la recherche qualitative et des DIOS des TI dans le champ SIO; le design de recherches qualitatives : théorie et application; le design de recherches qualitatives : éléments de stratégie et de méthodologie; présentation et analyse de recherches qualitatives.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 C. Banville

SIO-65809 Pratique de la recherche qualitative en SIO
 3 cr AH LTSE 3-0-0-6
 PR : SIO-65808
 Ce cours vise à préparer les étudiants à s'acquitter des aspects pratiques de la conduite d'une recherche qualitative de manière autonome et originale. Il est basé sur une participation à des recherches en cours, principalement des recherches qualitatives menées par d'autres étudiants du doctorat. Les principales tâches réalisées seront celles que l'on rencontre habituellement dans ces recherches : contacts et négociations pour s'assurer d'un terrain, collecte de données (entrevues ou autres), analyse des données (analyse de contenu, etc.), rédaction d'écrits scientifiques, etc.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 C. Banville

SIO-65952 Conception des SIO (2)
 2 cr A LDCT 2-0-0-4
 PR : SIO-65353
 Dans ce cours, on étudie la conception détaillée des systèmes d'information organisationnels sous la forme des spécifications détaillées des interfaces et des règles de gestion associées aux données de la base de données. On apprend aussi à réaliser un prototype de l'application avec ACCESS, ainsi que les principaux aspects relatifs à la gestion de projets.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 D. Pascot

SIO-65959 Programmation objet avec Java
 2 cr AH PT 0-0-0-6
 Il est nécessaire de se familiariser avec une multitude de concepts et de technologies avant d'être en mesure de réaliser une application Web. Ce premier cours d'une série de quatre se veut une initiation aux technologies utilisées pour faire de la programmation Web dynamique à l'aide du langage de programmation Java. On parle de programmation Web dynamique lorsque le contenu d'une page Web varie selon la personne qui la consulte, le moment où elle est consultée, l'ordinateur utilisé pour la consulter, etc. Java est un langage particulièrement bien adapté aux applications Web dynamiques. En effet, sa nature orientée-objet lui confère un énorme avantage sur les technologies concurrentes lorsque vient le temps de structurer l'architecture d'une application. L'objectif du cours n'est pas de former des programmeurs de logiciels mais plutôt de permettre d'acquies les aptitudes nécessaires pour pouvoir réaliser une application Web de commerce électronique. L'approche visant à apprendre la programmation en réalisant des pages Web permet donc de faire d'une pierre deux coups et de ne pas s'attarder sur des concepts n'étant pas directement liés aux objectifs du cours.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 D. Ridjanovic

SIO-66085 Stratégies d'affaires électroniques
 3 cr* H ILPST 1-0-0-8
 La nouvelle économie basée sur les technologies de l'information et le commerce électronique poussent les compagnies travaillant dans ce domaine à modifier leurs stratégies d'affaires. En matière de « B2C », « G2C » et « B2B », quels sont les principaux enjeux des cibles visées par les entreprises privées et par les gouvernements? Quelles stratégies d'affaires les entreprises doivent-elles adopter? Comment peuvent-elles évaluer leurs besoins en matière de commerce électronique et que doivent-elles inclure dans leur plan d'affaires?
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 F. Bergeron

SIO-66086 Projet en stratégie et commerce électronique
 1 cr H 0-0-0-3
 PR : SIO-66085
 L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de réaliser un projet faisant suite au cours « Stratégie et commerce électronique » du microprogramme de deuxième cycle en commerce électronique. La réalisation de ce projet doit se faire sous la supervision d'un professeur.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 F. Bergeron

SIO-66087 Comprendre l'entreprise digitale
 3 cr* A ILPST 1-0-0-8
 L'entreprise digitale repense les modèles d'affaires traditionnels en capitalisant sur la réduction des coûts de production, de transmission et d'utilisation de l'information. Nous introduisons les concepts fondamentaux de la nouvelle économie, explorons les modèles d'affaires émergents, et nous nous penchons sur les questions de sécurité et de réglementation qui sont soulevées par ces changements. Ce cours ne peut être pris par les étudiants qui ont déjà suivi le cours de premier cycle SIO-19483 Comprendre l'entreprise digitale.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 S. Gauvin

SIO-66088 Projet pour comprendre l'entreprise digitale
 1 cr A 0-0-0-3
 PR : SIO-66087
 L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de réaliser un projet faisant suite au cours « Comprendre l'entreprise digitale » du microprogramme de deuxième cycle en commerce électronique. La réalisation de ce projet doit se faire sous la supervision d'un professeur.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 S. Gauvin

SIO-66146 Projet : les TI en commerce électronique
 1 cr H M 0-0-0-3
 PR : SIO-65293
 L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de réaliser un projet faisant suite au cours « Les TI en commerce électronique » du microprogramme en commerce électronique. La réalisation de ce projet doit se faire sous la supervision d'un professeur.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels

SIO-66286 Techniques de forage des données
 3 cr AH ILPST 1-0-0-8
 Le cours décrit des techniques d'analyse de données pour découvrir des structures logiques significatives en appliquant des méthodes issues de la statistique, des mathématiques appliquées ou de l'intelligence artificielle. Il est destiné à des gestionnaires qui doivent reconnaître les outils utilisables dans des contextes décisionnels diversifiés et collaborer efficacement avec des spécialistes du traitement de données.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 P. Reynet

SIO-66287 Projet d'intervention en affaires électroniques
 6 cr AH EGMT 0-0-0-18
 Ce cours vise essentiellement à permettre aux étudiants de faire une réflexion structurée sur une situation concrète de gestion. Au choix des étudiants, cette situation de gestion doit avoir une portée suffisamment générale pour permettre de faire appel à des notions théoriques et pratiques, acquises en cours de programme. Les étudiants forment des groupes de travail de deux à six personnes. Après discussion avec le professeur, ils font la sélection de la situation de gestion sur laquelle ils désirent travailler. Le suivi du professeur se fait sous forme de tutorat avec chacun des groupes (suggestions de lectures, discussions sur les études de cas et analyse, etc.). À cet effet, des rencontres statutaires sont prévues au calendrier. Ce travail de réflexion fait l'objet d'un rapport écrit annoté par le professeur.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 Équipe de professeurs

SIO-66412 Télécommunications en affaires électroniques
 3 cr H IPT 0-0-0-9
 Ce cours a pour but de préparer des gestionnaires d'organisations dans le domaine des technologies de l'information, de sorte qu'ils puissent maîtriser les concepts et les appliquer dans une entreprise au niveau de la direction de la fonction télécommunications. Il est de nature technologique, orienté sur les fondements et le comment, mais sans entrer dans les théories mathématiques et les problèmes d'ingénierie, se situant au niveau des couches 1 (physique), 2 (données), 3 (inter-réseaux) et 4 (transport) du modèle OSI de ISO.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels

SIO-66413 Gestion de la sécurité des affaires électroniques
 3 cr H ILMPT 0-0-0-9
 Les objectifs du cours sont de permettre à l'étudiant de comprendre et d'utiliser les principaux modèles de contrôle de la sécurité des affaires électroniques, de le rendre capable de repérer les forces et les faiblesses du système de sécurité d'une entreprise, de le rendre apte à développer une approche de gestion du risque et de la sécurité des affaires électroniques, ainsi qu'à proposer les correctifs nécessaires face à une situation risquée.
 43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
 H. Khechine

SIO-66523 Compétitivité des entreprises technologiques
3 cr A ILMPT 0-0-0-9

Ce cours vise à aider les participants à : adopter des comportements managériaux favorisant l'action et l'innovation dans les entreprises à travers les affaires électroniques; apprendre à mettre en œuvre les savoirs récents en gestion des technologies et des affaires électroniques; renforcer leurs compétences en matière d'élaboration de choix technologiques pertinents; comprendre et utiliser les enjeux liés à l'utilisation des technologies pour la compétitivité des entreprises.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
F. Therin

SIO-66747 Systèmes de gestion des connaissances
3 cr AH DEIPT 0-0-0-9

Ce cours a pour but d'examiner les différents aspects de la gestion du savoir au sein des entreprises modernes. Après avoir introduit et mieux cerné la question de la gestion du savoir, nous identifions les acteurs qui prennent part au processus ainsi que leurs rôles respectifs.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
M.-C. Roy

SIO-66881 Conception des SIO I
3 cr H LT 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est de permettre aux analystes de connaître et de comprendre le travail et les contraintes des programmeurs et de permettre aux programmeurs de connaître et de comprendre le travail et les contraintes des analystes. On y présente les fondements et les concepts des principales étapes de l'informatisation des organisations, de l'étude d'opportunité à la programmation, en passant par les bases de données. On y traite aussi la réalisation des prototypes et de la gestion de projets ainsi que des problèmes d'estimation des temps de réalisation.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
D. Pascot

SIO-66882 Fondements de la réalisation des SIO
3 cr A LT 3-0-0-6
CC : SIO-66881

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de se familiariser avec les principes, les approches, les techniques et les technologies liés au concept d'objet afin de les appliquer. Il lui permet également de continuer son apprentissage tout au long de sa carrière dans le domaine de la conception de systèmes. On y étudie l'organisation logicielle modèle-vue-contrôleur et les bases de la programmation Java.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
S. Mellouli

SIO-66883 Conception des SIO II
3 cr H LT 3-0-0-6
PR : SIO-66881, SIO-65952, SIO-65286

Approfondissement des principaux concepts et techniques pour la réalisation des dossiers de conception des SIO : fonctionnement de l'organisation et des systèmes d'information, modèles de données, architecture fonctionnelle. On y étudie les approches pour une architecture organisationnelle, les dictionnaires de données et la conception des entrepôts de données.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
D. Pascot

SIO-66884 Bases de données des SIO
3 cr H LT 3-0-0-6
PR : SIO-66881, SIO-66882

Ce cours permet à l'étudiant de maîtriser les principaux concepts relatifs aux bases de données, d'appliquer les règles de gestion d'une entreprise et de gérer un

système de gestion de bases de données. L'étude de la réalisation s'appuie sur le SGBD Oracle.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
D. Ridjanovic

SIO-66885 Applications Web des SIO
3 cr H LT 3-0-0-6
PR : SIO-66881, SIO-66882

Ce cours permet à l'étudiant de maîtriser les principaux concepts et d'acquérir les habiletés nécessaires, ainsi que la capacité de continuer à parfaire ses connaissances, dans le domaine des applications Web dynamiques. La réalisation se fait avec le langage Java.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
D. Ridjanovic

SIO-66886 Technologies pour les affaires électroniques
3 cr AH LT 3-0-0-6

Ce cours aborde les concepts requis pour la conception et la réalisation d'un site de commerce électronique. Il permet de comprendre les concepts et les enjeux liés à ce type de commerce, d'en connaître les technologies et d'être en mesure d'évaluer et de concevoir un site de commerce électronique.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
S. Mellouli

SIO-66985 Logiciels libres et sociétés
3 cr A SI 0-0-0-9

Dans notre société de l'information, le logiciel devient un enjeu non seulement technique et économique, mais aussi social. Ce cours a pour objectif de permettre à toute personne ayant un pouvoir décisionnel ou un intérêt en ce qui concerne le TIC (technologies de l'information et des communications) de comprendre et d'évaluer le potentiel du phénomène des logiciels libres. Ce cours a une formule particulière qui le rend accessible localement, à distance (forums et diffusion des débats sur Internet) et au grand public.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
Daniel Pascot

SIO-67028 Modèles de l'organisation et TI
3 cr A L 3-0-0-6

Dans le cadre de ce cours, on étudie d'abord jusqu'à quel point les méthodes actuelles de développement, d'implantation et de gestion des technologies de l'information s'appuient sur le modèle structuro-fonctionnaliste de l'organisation. On montre ensuite comment l'adoption d'autres modèles de l'organisation peut permettre d'aborder, sous un angle renouvelé, certains problèmes qui se posent à l'occasion de ces activités et pour lesquels les solutions actuelles ne paraissent pas pleinement satisfaisantes. On illustre enfin comment un usage dialectique de différents modèles de l'organisation peut être avantageux pour élargir la gamme des outils mis à la disposition du futur spécialiste en systèmes d'information.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
Claude Banville

SIO-67029 Démarches et outils de recherche quantitatives
3 cr A LC 3-0-0-6

Ce cours vise à préparer l'étudiant à mener une recherche permettant de repousser les limites du savoir en SIO. Il n'est pas nécessaire que l'étudiant commence le cours avec un sujet de recherche en tête. Pendant le cours, l'étudiant sera amené à choisir un sujet, à concevoir une recherche de type quantitative et à la structurer de manière à pouvoir la mener à terme. Les approches qualitatives sont aussi discutées.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
François Bergeron

SIO-67030 Démarches et outils de recherche qualitatives
3 cr A L 3-0-0-6

Les démarches dites qualitatives occupent une place de plus en plus grande dans la production scientifique du champ des systèmes d'information organisationnels (SIO). Il est donc important que les personnes inscrites en SIO qui doivent s'initier à la recherche se familiarisent avec les approches et les outils liés à ces démarches. Le cours vise donc à initier au design de recherches qualitatives, principalement non positivistes, aux principales démarches et stratégies qui leur sont associées ainsi qu'aux principaux outils et méthodes de cueillette de traitement de données.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
Anne Chartier

SIO-67063 Démarches d'intervention sur les problèmes complexes en SIO
3 cr H LM 3-0-0-6

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant à la nature construite des problèmes et aux particularités des problèmes complexes. Il vise également à l'initier à diverses approches et à des méthodes qui, d'une part, favorisent une meilleure compréhension de la situation et, d'autre part, soutiennent l'intervention face à ce type de problèmes. Certaines de ces méthodes s'appuient sur des logiciels qui sont également présentés.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
Anne Chartier

SIO-67064 Gestion de projets et du changement
3 cr H L 3-0-0-6

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant aux différents enjeux de la gestion de projets et du changement. Il s'attarde sur la mesure des efforts de développement, sur les critères de réussite des projets et sur les types d'environnements de développement des systèmes. L'étudiant se familiarise aux outils informatisés de planification et d'ordonnancement des travaux et au processus d'implantation d'un programme assurant la qualité du développement ainsi que la réingénierie des processus d'affaires et l'impartition et l'acquisition des technologies de l'information.

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
Hager Khechine

SIO-67065 Systèmes d'aide à la décision
3 cr H L 3-0-0-6

Les objectifs de ce cours sont de comprendre les modèles des décisions individuelle et collective, de maîtriser les technologies d'aide à la décision, de concevoir et d'évaluer des systèmes d'aide à la décision et d'utiliser et d'évaluer les outils de productivité. Plus particulièrement, ce cours traite des modèles et des théories de la prise de décision individuelle, des systèmes d'information d'aide à la décision (SIAD), des systèmes d'information pour dirigeants (SID), des systèmes experts, des modèles et des théories de la prise de décision collective, des systèmes d'aide à la décision de groupe (GDSS) et d'outils de productivité (vidéoconférence, etc.).

43.18 FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
Groupe de professeurs

TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE**TEN-61084 Stratégies de réalisation de messages multimédias**
3 cr AH 3-0-3-3

Étude des possibilités d'influencer une mise en forme de messages pédagogiques par une théorie psychologique de l'apprentissage et de la perception. Analyse des différents problèmes posés par ces approches. Fondements pédagogiques des messages multimédiatisés. Étude des facteurs pédagogiques qui influencent positivement l'apprentissage. Conception, réalisation et évaluation de stratégies de mise en

- forme de messages audio-scripto-visuels sur supports vidéos et informatiques. Production d'un module d'apprentissage médiatisé interactif et mise à l'essai.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-61507 La Programmation télévisuelle comme système d'enseignement**
3 cr A 3-0-2-4
La programmation télévisuelle comme système d'enseignement et d'apprentissage individualisé et de participation active. Évolution du système avec la vidéo interactive, le vidéodisque et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Examen et étude des nouvelles possibilités. Visionnements critiques de prototypes expérimentaux. Étude et élaboration de grilles d'analyse de documents médiatisés pédagogiques. Étude des caractéristiques pédagogiques d'un design d'un système d'apprentissage multimédia interactif (S.A.M.I.). Évaluation de l'impact des S.A.M.I., de l'efficacité de l'apprentissage, des conditions de réception du système et des réactions des étudiants en situation. Implications pédagogiques et analyse critique du système. Étude des applications pédagogiques possibles.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-61512 Organisation et mise en œuvre de système de formation**
3 cr H 3-0-2-4
Analyse et élaboration de devis techniques incluant les devis d'évaluation et de communication pour la mise en œuvre d'un système de formation ou d'enseignement médiatisé. Stratégies de développement et de mise en œuvre d'une innovation. Types d'évaluation. Techniques et fondements théoriques des procédés de développement, d'évaluation et de recherche.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J.-P. Fournier
- TEN-61515 Approche systémique et analyse de besoins**
3 cr AH 3-0-0-6
Visions systémique et entrepreneuriale des rôles des conseillers pédagogiques, des conseillers en formation et des analystes-concepteurs d'environnements d'apprentissage informatisés. Étude du processus du développement pédagogique. Analyse de situation, analyse de tâches, étude de besoins. Fondements théoriques de la notion de besoin. Techniques et instruments de cueillette d'information. Traitement, analyse et interprétation.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J.-P. Fournier
- TEN-61517 Choix de méthodes et de médias d'enseignement**
3 cr SIT 1-0-2-6
Sortes de compétences, conditions d'apprentissages. Méthodes pour l'enseignement individualisé, à des petits groupes et à des grands groupes. Techniques pour le choix de méthodes et de médias d'enseignement.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Brien
- TEN-61936 Séminaire de recherche de doctorat II**
3 cr
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-61937 Lectures dirigées**
1 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-61938 Lectures dirigées**
2 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J.-P. Fournier
- TEN-61939 Lectures dirigées**
3 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-62348 Sujets spéciaux**
1 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-62349 Sujets spéciaux**
3 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-62350 Sujets spéciaux**
3 cr R
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-62630 Planification de systèmes d'enseignement I**
3 cr AH SIT 1-0-2-6
Éléments de sciences cognitives appliqués à la formation. Étude et réalisation des étapes de la planification d'un système d'enseignement. Organisation du système en termes de buts et d'objectifs. Analyse et structuration d'un contenu. Construction d'items congruents. Choix de méthodes et de médias. Données sur l'évaluation formative d'un système d'enseignement.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Brien
- TEN-63491 Stage en technologie éducative**
3 cr R AHE G 0-0-6-3
Stage pratique dans les milieux d'éducation et de formation se prenant en fin de scolarité et ayant comme objectif de confronter la réalité pédagogique aux exigences du milieu de l'emploi. Aspects, organisation, développement, animation et consultation auprès des formateurs, des enseignants et des gestionnaires.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
P. Pelletier
- TEN-63608 Atelier de production avancée I**
3 cr GIMST 3-0-3-3
À partir d'un projet précis, élaborer la conception d'un système de formation sur un ou des supports audiovisuels ou informatiques. Cet atelier débouche sur la création d'un devis pédagogique. Le focus est mis sur la formulation des objectifs et la structuration du contenu.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Équipe de professeurs
- TEN-63609 Atelier de production avancée II**
3 cr GIMST 3-0-3-3
PR : TEN-63608 OU
CC : TEN-63608
Choix de méthodes et réalisation d'une mise à l'essai du prototype d'enseignement. Un guide de la démarche suivie accompagne ce travail.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Équipe de professeurs
- TEN-63633 L'Enseignement et la formation à distance**
3 cr HE SCDLM 3-0-0-6
Terminologie, concepts et fonctions de la formation et de l'enseignement à distance. Particularités d'encadrement, de gestion et de logistique. Développement organisationnel d'une entreprise et formation. Analyses méthodologiques et études de cas particuliers. Principes et méthodes de développement. État de la recherche. Prévisions pour le futur.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J.-P. Fournier
- TEN-64426 La Méthodologie des systèmes souples et recherche-action**
3 cr H LST 3-0-0-6
Ceséminaire gravite autour des thèmes du changement, de la diversité, de la complexité et de l'imprévisible. Il vise l'amélioration des situations problématiques complexes et inhérentes aux organisations, aux entreprises ou aux institutions publiques ou privées telles qu'elles sont vécues sur le terrain. Qu'ils soient acceptés ou refusés, planifiés ou émergents, imposés ou supprimés, dirigés ou spontanés, le changement, la diversité et la complexité sont des caractéristiques inhérentes aux « systèmes d'activité humaine » dans lesquels nous devons vivre et travailler. Il est donc important pour quiconque y intervient de s'approprier les méthodologies et de développer les habiletés et les attitudes permettant d'y faire face sur le chantier. C'est là le but de ce séminaire.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
J.-P. Fournier
- TEN-64447 Planification de systèmes d'enseignement II**
3 cr H ST 3-0-1-5
PR : TEN-62630
Ce cours vise à parfaire les compétences du concepteur de systèmes de formation. Une attention particulière est portée à la conception de systèmes de formation visant l'acquisition de compétences du type résolution de problème. Les concepts suivants sont traités : compétences du type résolution de problème; stratégies de résolution de problèmes; concept de système de formation visant la résolution de problème. Objectifs pédagogiques, analyse et structuration de contenu, choix de méthodes et de médias d'enseignement, évaluation de compétences du type résolution de problème. D'autres thèmes pertinents peuvent s'ajouter au besoin.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
R. Brien
- TEN-64448 Hypermédias et stratégies pédagogiques**
3 cr H ST 3-0-2-4
Les hypermédias et les outils cognitifs comme technologies de l'information : concepts, théories, comparaisons, utilisations pédagogiques. Fonction des hypermédias dans les tutoriels, les bases de données, les multimédias, les recherches d'information. Construction d'un hypertexte ou hypermédia selon une stratégie pédagogique appropriée.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-64789 Méthodologie des systèmes souples : practicum**
3 cr R A T 2-2-3-2
PR : TEN-61515
Le thème principal de ce practicum gravite autour de la gestion de la diversité et de l'apprivoisement de la complexité. Son but est d'appliquer la méthodologie des systèmes souples à l'amélioration d'une situation problématique complexe, concrète et réelle (provenant du milieu) dans les domaines de l'éducation et de la formation.
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-65157 Essai**
6 cr
35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
- TEN-65389 Atelier de production avancée III**
3 cr AHE GIMST 3-0-3-3
PR : TEN-63608, TEN-63609 OU
CC : TEN-63608, TEN-63609
À partir d'un projet inscrit dans la perspective de la recherche de développement ou de la recherche processus-produit, poursuivre la conception d'un système de formation amorcée aux ateliers de production I et II. À cette étape, la réflexion et

les travaux devraient porter sur les concepts de développement et d'implantation par la mise à l'essai (gestion systématique du développement, évaluation formative, évaluation sommative, modalités d'application). La production demandée est la version finale accompagnée du guide d'exploitation. Un rapport synthèse est exigé à la suite des cours suivis en atelier de production avancée.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Équipe de professeurs

TEN-65472 La 5^e discipline - Organisation apprenante
3 cr R A SDLTC 3-0-0-6

Un séminaire interactif sur des thèmes tels que l'organisation apprenante (OA) et la complexité; l'« OA », un concept intégrateur; les organisations « réactives » et « proactives »; la pensée systémique et les changements de grandes et de faibles amplitudes; la résistance au changement et les modèles mentaux; les modèles mentaux, un facteur déterminant de la décision et de l'action; le rapport entre la capacité d'apprentissage d'une organisation et la capacité d'apprendre de ses membres; l'apprentissage d'équipe, un concept différent de celui d'apprentissage en équipe; le dialogue et l'apprentissage d'équipe; les liens récursifs de l'action et de la réflexion; la vision partagée, les visions personnelles et l'organisation apprenante.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-65476 TIC et gestion de projets (en réseau)
3 cr R H STD 3-0-3-3

Perspective: l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) en tant que projet de renouvellement des systèmes éducatifs (mise en réseau). Concepts émergents: l'apprentissage flexible, la situation éducative médiatisée, le télé-apprentissage, la communauté d'apprentissage, l'organisation apprenante. Gestion de projet (contenus) et gestion par projet (processus). Pratiques de gestion par projet au sein d'environnements d'apprentissage et de travail médiatisés: la clarification des intentions (principe appliqué: l'intentionnalité de l'acteur), l'élaboration d'un projet (principe clé: l'adéquation intentions-ressources), la réalisation de projets (principe clé: la collaboration), l'analyse des résultats (les facteurs et critères de succès).

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

T. Laferrière

TEN-65584 Sujets spéciaux
3 cr R AHE

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-65585 Sujets spéciaux
3 cr R AHE

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-65801 Apprentissage en réseau : pratique internationale
3 cr R H STD 3-0-0-6

L'apprentissage et l'enseignement en collaboration, à l'aide des ordinateurs branchés en réseau, ouvrent de nouvelles possibilités en matière de formation. Les participants feront l'expérience d'une communauté d'apprentissage virtuelle à laquelle se joindront des participants de cinq universités nord-américaines. Les contenus qui seront approfondis au sein des forums de discussion, lors des travaux d'équipe ou des séances de vidéoconférence sont les suivants: les réseaux électroniques, les outils de l'apprentissage en ligne, les projets d'apprentissage de nature collaborative, le leadership technologique ainsi que les enjeux sociaux et politiques soulevés par les nouvelles technologies au service de l'apprentissage et de l'enseignement. La connaissance de l'anglais s'avère indispensable pour la réussite de ce cours.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

T. Laferrière

TEN-65802 Multimédia et stratégies pédagogiques I
3 cr A SCT 3-0-0-6

Ce cours vise la connaissance de procédés susceptibles de favoriser l'attention et la rétention de l'information transmise par des documents multimédiatisés conçus en tenant compte de l'une ou l'autre des théories d'apprentissage représentées par Bransford, Mager, Merrill, Reigeluth, Scandura, Spiro. Un accent particulier est mis sur la définition et les caractéristiques propres aux divers styles d'apprentissage. Des règles de design ainsi que la détermination de stratégies de présentation en relation avec les types de contenu sont inventoriées.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-65803 Multimédia et stratégies pédagogiques II
3 cr H ST 3-0-0-6

Ce séminaire s'adresse à une clientèle désireuse d'expérimenter de nouvelles approches pédagogiques intégrant les technologies de l'information dans un contexte d'enseignement ou de formation. L'accent est mis sur les exigences de l'élaboration de stratégies d'apprentissage et de la production de matériels multimédiatisés tenant compte des particularités de la tâche, des caractéristiques de l'apprenant et des possibilités de l'outil utilisé. Les documents ainsi produits peuvent être diffusés sur Internet ou sur cédérom.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-65805 Examen de doctorat
3 cr AHE M 0-0-0-9

L'examen de doctorat a pour objectif de s'assurer que l'étudiant possède une maîtrise suffisante de son domaine de recherche et de la démarche scientifique qui lui est propre et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. L'examen de doctorat doit avoir lieu au plus tard au cours du trimestre suivant celui au cours duquel l'étudiant a acquis 48 crédits d'inscription (cours et recherche).

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-65806 Séminaire de recherche de doctorat
3 cr AHE M 0-0-0-9
PR : TEN-65805

Le séminaire de recherche de doctorat consiste en une activité de recherche qui permet à l'étudiant de justifier ses choix méthodologiques et de faire état de l'avancement de ses travaux de recherche. La présentation publique de ce séminaire est un moment où s'exerce la critique de la communauté.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-66026 Théorie et expérim. I - Problématique et pensée systémique
3 cr H ADLMST 3-0-0-6

Caractéristiques du microprogramme: buts; objectifs; phases; stratégies pédagogiques; séquence d'activités; évaluation. Situation problématique à la base de la « COA » (Communauté et Organisation Apprenantes): dysfonctionnements culturels et heuristiques. Généralités sur la « COA ». Exploration de la notion de structure systémique par le biais du jeu de la bière. La pensée systémique: le langage, la modélisation et les archétypes.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-66027 Théorie et expérim. II - Disciplines et organis. apprenantes
3 cr A ADLMST 3-0-0-6
PR : TEN-66026

Exploration théorique, pratique et réflexive des disciplines de l'apprentissage d'équipe, de la maîtrise personnelle, des modèles mentaux et de la vision partagée. Exercices formatifs sur des sujets ou enjeux

prédéterminés, en relation avec une ou plusieurs des quatre disciplines étudiées dans le cours.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-66028 Applic., transfert I - Communauté et organis. apprenantes

3 cr H ADEGMST 1-0-3-5
PR : TEN-66026, TEN-66027

Étude et priorisation de besoins. Choix de problèmes restreints mais vécus sur lesquels sont appliquées une ou plusieurs des disciplines de la « COA » (Communauté et Organisation Apprenantes). Étude et priorisation de besoins organisationnels ou communautaires. Sélection d'une ou de plusieurs situations problématiques organisationnelles ou communautaires et transfert de la stratégie de la « COA » pour tenter de l'améliorer.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-66029 Applic., transfert II - Communauté et organis. apprenantes

3 cr A ADEGMST 1-0-3-5
PR : TEN-66028

Choix de problèmes restreints mais vécus sur lesquels sont appliquées une ou plusieurs des disciplines de la « COA » (Communauté et Organisation Apprenantes). Sélection d'une ou de plusieurs situations problématiques organisationnelles ou communautaires et transfert de la stratégie de la « COA » pour tenter de l'améliorer.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-66030 Applic., transfert III - Communauté et organis. apprenantes

3 cr A ADEGMST 1-0-3-5
PR : TEN-66029

La réalisation de ce cours est fonction du besoin manifesté par les participants concernant l'accompagnement supplémentaire d'un consultant pour transférer la stratégie de la « COA » (Communauté et Organisation Apprenantes) dans le milieu. Choix de problèmes restreints mais vécus sur lesquels sont appliquées une ou plusieurs des disciplines de la « COA ». Sélection d'une ou de plusieurs situations problématiques organisationnelles ou communautaires et transfert de la stratégie de la « COA » pour tenter de l'améliorer.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

TEN-66151 Audit et diagnostic en formation
3 cr A SMT 3-0-0-6

Introduction aux principes, concepts, méthodes et techniques d'audit et de diagnostic en formation et à leur mise en application. Les éléments suivants feront l'objet d'apprentissage par l'étudiant: situer le contexte d'audit et de diagnostic en formation; expliquer les concepts, les procédés et les processus d'audit et de diagnostic en formation; présenter les visions du domaine de l'audit et du diagnostic en formation et présenter les principales méthodes et techniques.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

J.-P. Fournier

TEN-66860 Les TIC au collégial
1 cr H LST 1-0-0-2

Ce cours traite des principales applications technologiques en milieu collégial avec l'objectif de développer une position critique de ces applications. Cette position se construit à la lumière des connaissances contemporaines sur la contribution des TIC au développement, à l'apprentissage et à la socialisation de l'élève et de l'enseignant ainsi que celles relevant de l'intervention pédagogique et de la didactique.

35.08 FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

THÉOLOGIE

THL-60901 Laboratoires

3 cr R AH LS 3-0-0-6

Les laboratoires visent le perfectionnement de l'étudiant dans des techniques telles que l'homélie, l'animation de groupe et l'entrevue individuelle.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-62239 Sujets spéciaux (théologie)

1 cr R

Il s'agit de cours particuliers demandés par un étudiant et supervisés par un professeur accrédité. L'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 crédits de ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction de programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-62240 Sujets spéciaux (théologie)

2 cr R

Il s'agit de cours particuliers demandés par un étudiant et supervisés par un professeur accrédité. L'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 crédits de ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction de programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-62242 Sujets spéciaux (théologie)

3 cr* R

Il s'agit de cours que propose le programme, de façon ponctuelle, à l'occasion de la présence à l'Université Laval de professeurs invités ou encore en raison de thématiques particulières. Pour connaître les cours, s'adresser au secrétariat du programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-62247 Sujets spéciaux (théologie)

3 cr* R

Il s'agit de cours particuliers demandés par un étudiant et supervisés par un professeur accrédité. L'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 crédits de ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction de programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-62248 Sujets spéciaux (théologie)

3 cr* R

Il s'agit de cours particuliers demandés par un étudiant et supervisés par un professeur accrédité. L'étudiant ne peut s'inscrire à plus de 6 crédits de ces cours « Sujets spéciaux » et, pour chacun, il doit obtenir l'agrément de la direction de programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-62329 Sujets spéciaux (théologie)

3 cr R

Il s'agit de cours que propose le programme, de façon ponctuelle, à l'occasion de la présence à l'Université Laval de professeurs invités ou encore en raison de thématiques particulières. Pour connaître les cours, s'adresser au secrétariat du programme.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-63300 Lecture de maîtres spirituels

3 cr R H LS 3-0-0-6

Notre époque connaît un retour aux « maîtres spirituels ». Leur témoignage nous interpelle. Comment vivre les valeurs évangéliques, s'engager pour ses frères, rencontrer Jésus-Christ? Autant de questions qu'ils se posent avec nous. Connaître mieux ces maîtres, hommes et femmes, de l'époque moderne et contemporaine, tel est le but de ce cours. On étudiera entre autres Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, François de Sales, Marie de l'Incarnation, Thérèse de l'Enfant-Jésus et Charles de Foucauld.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
H. Giguère

THL-64333 Séminaire de doctorat I

3 cr R AH LS 3-0-0-6

Séminaire donné par un professeur invité. Le professeur propose une série de cours sur un thème de son choix annoncé dans le plan de cours. Des séances spéciales de séminaire sont prévues où les étudiants inscrits donnent une communication sur le thème proposé ou sur l'œuvre du professeur invité.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur

THL-64334 Séminaire de doctorat II

3 cr R AH LS 3-0-0-6

Séminaire de thèses. Les étudiants inscrits sont invités à présenter une description détaillée de leur projet de recherche. L'exposé se fait sous forme de conférence suivie d'une discussion.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur

THL-64723 La Rhétorique religieuse

3 cr R AHE 3-0-0-6

Puisant à la fois à l'histoire et à la critique littéraire, ce cours permet un contact avec les auteurs du christianisme ancien, en privilégiant l'analyse rhétorique des textes. Ceux-ci sont abordés comme outils de persuasion et comme manières de dire la conscience et le sentiment religieux. Le cours propose ainsi une introduction à la rhétorique chrétienne ancienne et a pour objet le langage dans ses rapports avec le divin.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Pasquier

THL-64747 Identité religieuse, modernité et postmodernité

3 cr R H 3-0-0-6

Le concept d'identité constitue un thème central en sciences humaines, comme en témoignent les ouvrages récents de Paul Ricœur, Charles Taylor, Alain Touraine et Anthony Giddens. Ces questionnements ne peuvent laisser indifférents les théologiens qui, traditionnellement, traitaient de l'être chrétien. La problématique de l'être chrétien, qui s'est formulée en terme d'ontologie et du rapport nature/grâce, se dit, avec la modernité, dans les termes du concept de sujet, et avec la postmodernité, dans les termes du tournant langagier et communicationnel. Parler aujourd'hui de l'identité du chrétien et de la chrétienne procède d'une perspective qui a des incidences radicales sur la définition de la tâche de la théologie dans la société, l'Église et l'université.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Fortin

THL-65159 Essai

6 cr

L'essai est une production écrite réalisée sous la direction d'un professeur accrédité. Elle résulte de l'approfondissement d'une question d'ordre théologique effectué à l'aide des instruments de recherche pertinents au thème retenu. L'essai manifeste la capacité de l'étudiant de discerner un problème et de rendre compte de la démarche et des résultats de son analyse.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-65226 Théologie et société contemporaine

3 cr AH LS 3-0-0-6

Ce cours vise à cerner et à analyser les principaux enjeux contemporains des pratiques théologiques. On s'efforcera, pour cela, de mieux comprendre les cultures contemporaines et leurs quêtes de sens à travers les phénomènes d'interaction culturelle, d'effritement des certitudes, d'individualisme et de pluralité des itinéraires de sens. On tentera également de comprendre comment les croyances sont au cœur de l'expérience humaine et comment celle-ci, dans sa mise en cause du christianisme, appelle une créativité théologique nouvelle.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M. ViauTHL-65227 La Théologie au XX^e siècle : histoire et méthode

3 cr AH LS 3-0-0-6

Panorama de la pensée théologique contemporaine. Ouverture à différents champs méthodologiques. Description des principales méthodes en vigueur en théologie.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
G. Routhier, F. Nault

THL-65228 Séminaire de mémoire

3 cr AH MS 3-0-0-6

Explication théorique et pratique des différentes étapes de réalisation d'un mémoire : objectif et nature d'un mémoire de deuxième cycle, problématique, corpus de travail, méthodologie, pertinence sociale. Pour atteindre ces objectifs, le séminaire entend favoriser un réseau d'échanges et de communications scientifiques entre les personnes qui entreprennent leurs études de maîtrise avec mémoire.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur

THL-65229 Stage en pastorale et intervention communautaire I

6 cr AHE G 3-0-9-6

Formation à l'intervention dans divers milieux extérieurs à l'université. Pédagogie utilisant les méthodes propres à la supervision. Formules pédagogiques multiples : activités sur le terrain, séances intensives en équipe, tutorat individuel, etc. Application de théories relevant de la théologie pratique, de l'éthique, des études bibliques ou des sciences de la religion.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe

THL-65230 Stage en pastorale et intervention communautaire II

6 cr AHE G 3-0-9-6
PR : THL-65229

Ce cours se donne à la suite du cours THL-65229 Stage I et poursuit les mêmes objectifs.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe

THL-65231 Séminaire d'intégration

3 cr AH C 3-0-0-6

Ce cours s'adresse aux étudiants du cheminement avec essai. Il postule que l'intégration est un processus actif et continu s'effectuant tout au long de la formation. Il vise à faire en sorte que l'étudiant, en s'appropriant les divers éléments de sa formation, soit en mesure d'élaborer son propre discours théologique.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
B. Keating

THL-65232 Église et synodalité

3 cr AH LS 3-0-0-6

L'exercice de l'autorité dans l'Église : relation entre autorité personnelle et participation de tous aux décisions. Le gouvernement ecclésial dans un contexte démocratique. L'héritage conciliaire : conciliarisme et conciliarité. Relation entre les décisions locales et la communion des Églises et entre les instances collégiales de gouvernement. Participation des laïcs aux prises de décision et aux ministères de direction. Autorité magistérielle et expression du « sensus fidelium ».

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
G. Routhier

THL-65233 La Liturgie face au pluralisme culturel

3 cr AH LS 3-0-0-6

Pour une mise en œuvre de la liturgie chrétienne qui soit vraiment sensible au pluralisme culturel actuel. Les orientations majeures de la réforme liturgique issue de Vatican II et leur confrontation avec les valeurs du pluralisme culturel actuel. Le discours de l'anthropologie récente sur la ritualité et les enjeux

- qui en découlent pour la liturgie chrétienne. Parcours critique de quelques lieux d'expression de la liturgie chrétienne.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
L. Côté
- THL-65234 Société pluraliste et identité chrétienne**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Variété des expériences et des pratiques des chrétiens dans la société actuelle. Défis sociaux, valeurs culturelles et questions d'identité chrétienne.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
F. Nault
- THL-65235 L'Éducation de la foi des adultes**
3 cr AHE LS 3-0-0-6
Un premier module étudie de manière systématique cette pratique ecclésiale singulière désignée par l'expression « éducation de la foi des adultes » : ses objectifs, ses fonctions et son fonctionnement. Un deuxième module s'intéresse aux adultes auxquels l'Église veut s'adresser.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
G. Routhier
- THL-65236 La Bible à l'aube du troisième millénaire**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Étude des fondements herméneutiques des approches historique, formaliste et postformaliste de l'interprétation biblique ainsi que de l'application des résultats dans les situations contemporaines. Se servant de la réception des résultats de recherche comme point de mire, cette étude examinera surtout le rapport théorie-pratique.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Hurley
- THL-65237 Famille et pastorale**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Approches sociologiques et psychologiques de la réalité familiale. Études théologiques sur la famille. Pastorale familiale dans la culture québécoise.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65238 Le Christianisme et les autres religions**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Les religions en contact les unes avec les autres. Transformation des sensibilités dans leur appréciation de la religion des autres. Les principales théologies chrétiennes des religions. Réflexions sur les conditions de possibilité d'un discours théologique respectueux de la religion de l'autre.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65239 Maladie, mort et figures de l'espérance**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Ce cours vise à inscrire les questions soulevées par l'accompagnement des mourants dans la problématique culturelle contemporaine marquée par le déni de la condition mortelle et la perte des figures traditionnelles de l'espérance.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
B. Keating
- THL-65240 Études en théologie systématique**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières de théologie systématique. Par exemple, théologie de l'évangélisation, théologie de Paul Tillich, théologie de l'Eucharistie.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65241 Études en éthique**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières en éthique. Par exemple, questions de morale fondamentale, problèmes de bioéthique, questions sociales et engagement politique.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65242 Études en Écriture sainte**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières en Écriture sainte. Par exemple, fondement de l'anthropologie biblique, les Évangiles de l'enfance, l'Épître aux Hébreux.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65243 Études en histoire du christianisme**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières en histoire du christianisme. Par exemple, problèmes d'histoire du christianisme ancien, lectures de maîtres spirituels, Saint-Augustin.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65244 Études en pastorale**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières en pastorale. Par exemple, pastorale liturgique, sociologie et pastorale, éducation de la foi des adultes.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65246 Études en droit canonique**
3 cr R AH LS 3-0-0-6
État de la recherche sur des questions particulières en droit canonique. Par exemple, la morale des sacrements, l'Église et les divorcés remariés.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
Équipe
- THL-65961 Examen de doctorat I**
3 cr AH S 3-0-0-6
Acquisition et approfondissement de connaissances pertinentes dans deux domaines du champ d'études de la théologie ou des sciences des religions complémentaires du domaine principal dans lequel un étudiant veut poursuivre sa recherche. Travail de lecture et d'analyse à partir d'un corpus pertinent élaboré avec la collaboration du directeur de recherche et approuvé par le comité d'admission et de supervision du programme. Un examen écrit en salle complètera cette étape et déterminera si l'étudiant a réussi l'épreuve.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- THL-65962 Examen de doctorat II**
3 cr AH S 3-0-0-6
Fondements du domaine principal de recherche dans lequel s'inscrit un candidat. Connaissance des récents développements de ce domaine en lien direct avec le sujet de recherche choisi. Capacité d'en définir la portée scientifique et de rendre compte, par écrit et oralement, des enjeux, des méthodes utilisées et de la pertinence de ce domaine pour aujourd'hui. Le plan de travail et le sujet de recherche sont élaborés avec la collaboration du directeur de recherche et, le cas échéant, approuvés par le comité d'admission et de supervision du programme. Un rapport écrit et un examen oral détermineront si le candidat a réussi le cours et peut poursuivre son programme.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- THL-65963 Projet de thèse**
3 cr AH S 3-0-0-6
Séminaire de thèses. Les étudiants inscrits sont invités à présenter une description détaillée de leur projet de recherche. L'exposé se fait sous forme de conférence suivie d'une discussion.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- THL-65964 Séminaire de doctorat II**
3 cr AH S 3-0-0-6
Séminaire à contenu variable ayant pour objectif d'élargir la culture de l'étudiant dans le champ d'étude de la théologie ou des sciences de la religion et de lui fournir les outils de sa recherche, notamment sur le plan méthodologique.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- THL-66076 La Spiritualité des ministères**
3 cr AH LS 3-0-0-6
La recherche sur la spiritualité des ministères proposée dans ce cours vise à discerner les grands axes spirituels où s'est nourri et où se nourrit encore le « service dans l'Église », selon les formes variées de ce service (ministères ordonnés et ministères laïques). Ce cours permet d'analyser la naissance et le développement de formes de spiritualité, en cohérence et en syntonie avec les défis liés à l'exercice de la charge pastorale au service des communautés chrétiennes dans l'histoire et aujourd'hui, d'étudier l'enseignement de Vatican II, des évêques, des théologiens sur le ministère diaconal et les ministères laïques dans l'Église (agents de pastorale en particulier) et de cerner les principaux thèmes spirituels qui inspirent et développent une « mentalité de pasteur et de serviteur », ainsi que de proposer des moyens pour l'entretenir et la développer.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
H. Giguère
- THL-66077 La Prière eucharistique : théologie et pratique**
3 cr AH LS 3-0-0-6
Origines et évolution de la prière eucharistique : à partir de la Cène de Jésus, regard sur les antécédents dans la tradition juive et sur la tradition des Églises d'Orient et d'Occident. Structure et sens de la prière eucharistique : étude des éléments constitutifs, notamment le récit de l'institution. Mise en œuvre de la prière eucharistique : regard sur les exigences actuelles aux plans du contenu, du langage et de la proclamation.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
L. Côté
- THL-66107 Colloque II : Intégration**
3 cr H LS 3-0-0-6
Au terme de la scolarité, retour sur l'ensemble du parcours, en vue d'un bilan et de l'intégration des apprentissages, des connaissances, des habiletés et des attitudes. Évaluation du travail accompli. Préparation à la rédaction finale de la thèse.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M. Viau
- THL-66108 Séminaire I : Insertion sur le terrain**
5 cr E LS 5-0-0-10
Mise en œuvre d'instruments relatifs à l'autoréflexion de l'étudiant : contrat d'apprentissage, gestion du temps, etc. Information sur l'éthique de la recherche.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M. Viau, M.-H. Carette, A. Faucher
- THL-66110 Séminaire II : Théologie et pratique**
5 cr A LS 5-0-0-10
Analyse d'une situation particulière et élaboration d'une stratégie de changement, en articulant de manière fructueuse des approches fournies par les sciences humaines et la discipline théologique. Appropriation d'instruments d'observation adéquats et élaboration de cadres interprétatifs féconds. Discussion des enjeux repérés dans le milieu particulier d'insertion et élaboration d'une interprétation.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
G. Routhier
- THL-66111 Séminaire III : Habiletés en intervention**
5 cr H LS 5-0-0-10
Élaboration et mise en œuvre de certaines habiletés d'intervention. Examen comparatif de différentes stratégies d'intervention et élaboration d'instruments pour la mise en œuvre au moment de l'intervention.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
A. Faucher

THL-66112 Séminaire IV : attitudes personnelles et professionnelles

5 cr* E LS 5-0-10

Présentations d'outils et de théories de discernement des attitudes. Travail de discernement des ressources personnelles et professionnelles de la personne engagée sur un terrain d'intervention.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur

THL-66113 Examen de doctorat I

3 cr A A 0-0-0-9

Cette activité de formation permet de vérifier la méthodologie de l'étudiant lors d'une intervention sur le terrain, en particulier en ce qui concerne ses compétences de recherche où la pratique est liée à la théorie.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Hurley

THL-66114 Examen de doctorat en théologie pratique

4 cr* E M 0-0-12

Cette activité de formation vise à évaluer l'aptitude de l'étudiant à mener à terme un projet de recherche en théologie pratique de niveau doctoral. Le cours comporte deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Le volet rétrospectif permet de mettre au point les principes théoriques en jeu dans son projet de recherche. Le volet prospectif consiste à mettre en œuvre une recherche appliquée, en relation avec le projet de recherche de l'étudiant.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Hurley

THL-66115 Colloque I : Études doctorales en théologie pratique

3 cr A LS 3-0-0-6

Initiation aux articulations et aux enjeux du programme de doctorat en théologie pratique. Bilan des travaux en théologie pratique; rétrospective des principales méthodes du domaine; connaissance des auteurs les plus importants. Premier travail de réflexion sur le projet de recherche.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M. Viau

THL-66514 Séminaire de pédagogie spirituelle

3 cr AH LS 3-0-0-6

Étude critique du paradigme spirituel ignatien dans son rapport à la spiritualité contemporaine et au regard des autres modèles de relation d'aide spirituelle. Le séminaire s'attarde d'abord aux principes pédagogiques ignatiens qui sous-tendent l'acte d'accompagnement spirituel : la finalité théologique de l'aide spirituelle, l'interprétation biblique de l'expérience spirituelle et la lecture spirituelle du vécu en tant qu'instrument privilégié de la méthode d'accompagnement. Sont également explorées les dialectiques constitutives de l'expérience spirituelle (sujet/Dieu; affectivité/intelligence; prière/action; individu/communauté) ainsi que les règles de discernement spirituel sous ses divers modes : individuel, en groupe, dans la vie quotidienne, en retraite, en vue d'une décision, etc.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66515 Séminaire d'anthropologie spirituelle

3 cr AH LS 3-0-0-6

Exploration des dynamismes et des structures anthropologiques qui sont à l'œuvre dans la croissance spirituelle et en toute démarche d'accompagnement dont : les niveaux anthropologiques de l'expérience spirituelle (somatique, psychique, pneumatique-théologique), le désir spirituel et la capacité humaine d'autotranscendance, le développement spirituel et les défis propres à chaque étape de la vie adulte, les représentations de Dieu et leur enracinement psychologique, les conditions d'exercice de la liberté dans le cheminement spirituel : maturité, immaturités et pathologies.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66516 Supervision d'accompagnement spirituel I

3 cr AH GI 0-0-3-6

Accompagnement de personnes dans le cadre des Exercices spirituels ignatiens comprenant des rencontres de groupe et des entrevues individuelles. Supervision individuelle, en dyade et en groupe portant sur la relecture de ce qui se vit dans la relation d'accompagnement, sur l'analyse du cheminement des personnes aidées et sur la préparation des rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : le contrat en accompagnement spirituel; la première entrevue individuelle et la première rencontre de groupe; l'écoute du désir spirituel; la présence à soi en situation d'accompagnement.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66517 Supervision d'accompagnement spirituel II

3 cr AH GI 0-0-3-6

Poursuite de la démarche d'accompagnement et de supervision amorcée dans le cours THL-66516. Initiation à l'utilisation de l'enregistrement audio pour réviser les rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : l'accompagnement de la quête spirituelle dans son enracinement humain; la relecture d'attitudes et d'interventions satisfaisantes en situation d'accompagnement; la fondation théologique de son identité de guide spirituel.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66518 Supervision d'accompagnement spirituel III

3 cr AH GI 0-0-3-6

Poursuite de la démarche d'accompagnement et de supervision amorcée dans les cours THL-66516 et THL-66517. Utilisation de l'enregistrement audio pour réviser les rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : l'accompagnement des étapes d'enracinement dans la foi biblique et de libération spirituelle face à la souffrance et au mal; la relecture d'attitudes et d'interventions insatisfaisantes en situation d'accompagnement; l'intégration théologique de ses limites personnelles de guide spirituel.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66519 Supervision d'accompagnement spirituel IV

3 cr AH GI 0-0-3-6

Poursuite de la démarche d'accompagnement et de supervision entreprise dans les cours THL-66516, THL-66517 et THL-66518. Utilisation de l'enregistrement vidéo pour réviser les rencontres d'accompagnement. Aspects privilégiés : l'accompagnement du discernement de la mission personnelle; la relecture d'attitudes et d'intervention « fausement aidantes »; le dépassement de son image de guide spirituel par le discernement de sa manière personnelle d'incarner la présence du Christ-Accompagnateur pour les autres.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66563 Stage en pastorale de la santé I

6 cr AHE G 3-0-9-6

Formation à l'intervention dans les milieux de la santé. Interprétation et actualisation du discours théologique dans l'intervention pastorale. Intégration de l'expérience humaine et spirituelle de l'étudiant. Pédagogie utilisant les méthodes propres à la supervision. Formules pédagogiques multiples : activités sur le terrain, séances intensives en équipe, tutorat individuel, etc.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66564 Stage en pastorale de la santé II

6 cr AHE G 3-0-9-6

Ce cours poursuit les mêmes objectifs que le cours THL-66563 Stage en pastorale de la santé I.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66665 Intervention en pastorale de la santé

3 cr AHE LMS 3-0-0-6

Présentation d'un modèle d'intervention en pastorale de la santé habilitant à faire face à la pluralité des situations rencontrées dans ce champ d'exercice. Les thèmes abordés sont : la théorie sous-jacente

et les valeurs qui animent le modèle; les impacts de la maladie au niveau spirituel; l'accompagnement spirituel d'une personne qui souffre; la première entrevue; le plan d'intervention; les notes au dossier; les grandes étapes du développement spirituel.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Lemieux

THL-66675 Méthodes qualitatives en théologie pratique

3 cr A AIT 2-0-0-7

Cette activité de formation est de type « lecture dirigée » ou encore de type « sur mesure ». Elle offre un espace et un lieu qui permettent aux étudiants de connaître, de réfléchir et d'approfondir les fondements de la méthode de recherche qualitative liée à l'objet de leur étude. Ce séminaire est centré sur les besoins des étudiants en rapport à leur projet de recherche. Chaque étudiant est ainsi appelé à se pencher sur le sujet de son projet de recherche et à choisir une méthode de recherche en lien avec la question et le sujet normalement déjà déterminés.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66706 Défis actuels de la mission catéchétique

3 cr A ALT 3-0-2-4

Lié de façon étroite à la pratique des agents pastoraux, ce cours a pour but de porter un nouveau regard sur la situation d'Église au Québec et sur le rôle qui leur revient, dans le contexte présent, dans la formation à la vie chrétienne. Axé sur le savoir être, il veut permettre d'entrer dans un processus de changement de mentalité au regard de certaines des pratiques anciennes dont la pertinence est fortement remise en question aujourd'hui. Grâce à une approche contextuelle et un approfondissement des fondements théologiques et des éléments constitutifs de l'acte catéchétique, ce cours veut aider les participants à devenir des artisans du changement dans leurs milieux respectifs. Enfin, par l'expérimentation et la relecture de diverses approches de pédagogie catéchétique, il veut contribuer à éclairer, de manière critique, les choix concrets qu'appelle la mise en œuvre d'un projet de formation à la vie chrétienne.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Brodeur

THL-66794 Essai

9 cr AHE

L'essai est une production écrite réalisée sous la direction d'un professeur accrédité. Elle résulte de l'approfondissement d'une question d'ordre théologique effectué à l'aide des instruments de recherche pertinents au thème retenu. L'essai manifeste la capacité de l'étudiant de discerner un problème et de rendre compte de la démarche et des résultats de son analyse.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses

THL-66795 Stage en pastorale catéchétique I

6 cr A G 3-0-9-6

Formation à l'intervention en pastorale catéchétique dans divers milieux extérieurs à l'Université. Pédagogie utilisant les méthodes propres à la supervision. Formules pédagogiques multiples : activités sur le terrain, séances intensives en équipe, tutorat individuel, etc. Application de théories relevant de la théologie pratique, de l'éthique, des études bibliques ou des sciences de la religion.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M.-H. Carette

THL-66796 Stage en pastorale catéchétique II

6 cr H G 3-0-9-6

PR : THL-66795

Ce cours se donne à la suite du cours THL-66795 Stage en pastorale catéchétique I et poursuit les mêmes objectifs.

38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
M.-H. Carette

- THL-66797 Séminaire méthodologique interdisciplinaire**
3 cr AH LMS 3-0-0-6
Ce séminaire réunit chaque année des professeurs de théologie autour d'un thème pouvant être appréhendé à partir de différentes approches ou méthodes et permettant d'introduire l'étudiant aux recherches actuelles dans le domaine des études théologiques. Il vise en outre à permettre à l'étudiant d'explorer les relations existant entre sa spécialité et les autres disciplines théologiques.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
R. Mager
- THL-67146 La Musique liturgique**
3 cr E LST 3-2-1-3
Ce cours, le premier du programme, vise une réflexion fondamentale sur la liturgie comme mise en scène. L'étude des formes musicales y sert de base à l'élaboration de critères pour choisir un répertoire. Une attention particulière est accordée au rapport texte-musique.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
- THL-67149 Laboratoire de création**
3 cr E AT 0-3-4-2
PR : THL-67146, MUS-67147, MUS-67148
Exploration et mise en œuvre de divers modes de l'expression musicale dans un événement liturgique, en passant par les différentes étapes de la création : conception, réalisation, diffusion et évaluation.
38.00 Faculté de théologie et de sciences religieuses
-
- TRADUCTION**
- TRD-62782 Théorie et pratique de la traduction (anglais-français)**
3 cr A S 3-2-0-4
Étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction; discussions portant sur les différentes façons de traduire et d'envisager la traduction; analyse de traductions rédigées, de l'anglais au français, par les étudiants et par des traducteurs professionnels.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
L. Jolicœur
- TRD-62783 Théorie et pratique de la traduction (français-anglais)**
3 cr A S 3-0-0-6
Étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction; discussions portant sur les différentes façons de traduire et d'envisager la traduction; analyse de traductions rédigées, du français à l'anglais, par les étudiants et par des traducteurs professionnels.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
A. Manning
- TRD-62807 Stage**
6 cr AHE G
Travaux de traduction ou de terminologie, sous la supervision d'un réviseur, pendant une période de huit semaines.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- TRD-62851 Lectures dirigées en traduction**
3 cr AHE S 1-0-0-8
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- TRD-62852 Révision bilingue**
3 cr H S 3-0-0-6
Révision de traductions choisies dans des domaines généraux et spécialisés.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
D. Juhel
- TRD-62853 Néologie terminologique**
3 cr A S 3-0-2-4
Analyse des principaux modes de formation des mots nouveaux : dérivation simple ou syntagmatique, composition, emprunt et calque, autres modes (mots-valises, siglaison, abréviation, etc.); étude des critères d'acceptabilité linguistique et terminologique; aspect dictionnaire (établissement du statut lexicographique et terminographique des unités nouvelles); recherche théorique et appliquée sur un thème donné.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
J.-C. Boulanger
- TRD-63332 Aménagement terminologique**
3 cr A S 3-0-2-4
Étude des différents modèles d'aménagement terminologique; présentation et étude de cas en regard des politiques linguistiques officielles; revue de la documentation scientifique et technique concernant l'aménagement terminologique; revue des ressources terminographiques à la disposition des langagiers.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
P. Auger
- TRD-63333 Terminologie traductionnelle**
3 cr H S 3-0-2-4
Étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la terminologie traductionnelle; discussions sur les thèmes retenus; analyse des différentes façons d'envisager les théories et la pratique terminologique; élaboration de dossiers terminologiques.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
D. Nakos
- TRD-63347 Traduction technique**
3 cr H S 3-0-0-6
Étude des caractéristiques de la traduction technique par rapport aux autres types de traduction spécialisée. Traduction et révision de textes techniques.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
L. Meney
- TRD-64036 Traduction littéraire**
3 cr H S 3-0-0-6
Étude d'ouvrages portant sur la traduction littéraire; analyses de traductions rédigées par les étudiants et par des traducteurs professionnels; comptes rendus des démarches effectuées par les étudiants dans le but de traduire et de publier un texte littéraire.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
L. Jolicœur
- TRD-64180 Traductique et terminotique**
3 cr A S 3-0-0-6
Étude des différents modèles du TALN, présentation de l'automatisation en traduction et en terminographie, analyse lexicale automatique de corpus-machine, revue de la documentation scientifique et technique concernant le TALN dans un contexte d'aide à la traduction et à la terminologie, présentation des ressources informatiques destinées aux langagiers.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
P. Auger
- TRD-64572 Traduction scientifique**
3 cr A S 3-0-0-6
Étude d'ouvrages et d'articles portant sur la traduction scientifique en anglais et en français; analyse de traductions effectuées par les étudiants.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
G. Demers
- TRD-65158 Essai**
18 cr
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
- TRD-65986 Linguistique différentielle**
3 cr A S 3-0-0-6
Étude d'ouvrages portant sur la linguistique différentielle; révision des connaissances dans les domaines sur lesquels portent les analyses; mise au point des méthodes d'analyse; analyse comparée de textes choisis (français et anglais) en vue de dégager des constantes.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
D. Nakos
- TRD-65987 Traduction économique**
3 cr AH S 3-0-0-6
Analyse et traduction de textes anglais portant sur les grands thèmes de l'économie politique.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
D. Juhel
- TRD-65988 Traduction spécialisée français-anglais**
3 cr A S 3-0-0-6
Analyse comparée de la syntaxe, du lexique, du style, de l'organisation et de la présentation de l'information dans des textes spécialisés; mise en application des principes ainsi déterminés pour traduire des textes spécialisés; analyse de traductions rédigées par les étudiants et par des traducteurs professionnels.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
S. Cummins
- TRD-65989 Traduction médicale**
3 cr H S 3-0-0-6
Étude d'ouvrages portant sur les aspects théoriques et pratiques de la traduction médicale; discussion sur les thèmes retenus; analyse de traductions rédigées par les étudiants et révision; analyse de traductions publiées.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
D. Nakos
- TRD-65990 Traduction juridique et commerciale**
3 cr A S 3-0-0-6
Connaissances thématiques, terminologie et autres caractéristiques des langages du droit et des affaires; documentation spécialisée; considérations sur la traduction juridique et commerciale au Canada et dans le contexte international; étude de questions d'actualité.
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction
Z. Guével
- TRD-66109 Essai**
12 cr
39.14 FL-Département de langues, linguistique et traduction

Table des codes et des sigles des facultés et départements

27	DIRECTION GÉNÉRALE DU PREMIER CYCLE (DGPC)	36.11	FSG-École d'actuariat
29	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE (DGFC)	36.13	FSG-Département de physique, génie physique et optique
29.06	DGFC-Gestion et développement	36.15	FSG-Département d'informatique et de génie logiciel
30	FACULTÉ DE MÉDECINE (FM)	37	FACULTÉ DE FORESTERIE ET DE GÉOMATIQUE (FFG)
30.00	FM-Direction	37.00	FFG-Direction
30.05	FM-Département de biologie médicale	37.01	FFG-Département des sciences du bois et de la forêt
30.06	FM-Département d'anatomie et de physiologie	37.03	FFG-Département des sciences géomatiques
30.08	FM-Département de réadaptation	37.05	FFG-Département de géographie
30.20	FM-Département de médecine	38.00	FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES RELIGIEUSES (FTSR)
30.21	FM-Département de chirurgie	39	FACULTÉ DES LETTRES (FL)
30.22	FM-Département de pédiatrie	39.00	FL-Direction
30.23	FM-Département d'obstétrique et de gynécologie	39.04	FL-Département d'histoire
30.24	FM-Département d'anesthésiologie	39.07	FL-Département d'information et de communication
30.25	FM-Département de radiologie	39.08	FL-Département des littératures
30.26	FM-Département d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie	39.14	FL-Département de langues, linguistique et traduction
30.27	FM-Département de psychiatrie	39.20	FL-École langues
30.28	FM-Département de médecine sociale et préventive	40.00	FACULTÉ DE PHILOSOPHIE (FP)
30.29	FM-Département de médecine familiale	41	FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (FSAA)
31.00	FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE (FMD)	41.00	FSAA-Direction
32.00	FACULTÉ DE DROIT (FD)	41.02	FSAA-Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation
33	FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES (FSS)	41.03	FSAA-Département des sols et de génie agroalimentaire
33.00	FSS-Direction	41.04	FSAA-Département de phytologie
33.01	FSS-Département de sociologie	41.06	FSAA-Département des sciences des aliments et de nutrition
33.02	FSS-École de service social	41.07	FSAA-Département des sciences animales
33.03	FSS-Département d'économique	42	FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DES ARTS VISUELS (FAAAV)
33.04	FSS-Département des relations industrielles	42.01	FAAAV-École d'architecture
33.05	FSS-École de psychologie	42.02	FAAAV-École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
33.06	FSS-Département d'anthropologie	42.08	FAAAV-École des arts visuels
33.08	FSS-Département de science politique	43	FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION (FSA)
34	FACULTÉ DE MUSIQUE (FMUS)	43.00	FSA-Direction
34.05	Faculté de musique	43.01	FSA-Département des sciences comptables
35	FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (FSE)	43.03	FSA-Département de finance et assurance
35.00	FSE-Direction	43.05	FSA-Département de management
35.01	FSE-Département d'éducation physique	43.06	FSA-Département de marketing
35.08	FSE-Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage	43.07	FSA-Département d'opérations et systèmes de décision
35.09	FSE-Département des fondements et pratiques en éducation	43.10	FSA-École de comptabilité
36	FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE (FSG)	43.18	FSA-Département des systèmes d'information organisationnels
36.00	FSG-Direction	44.00	FACULTÉ DE PHARMACIE (FPHA)
36.01	FSG-Département de biochimie et de microbiologie	46.00	FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES (FES)
36.02	FSG-Département de biologie	49.00	FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES (FSI)
36.03	FSG-Département de chimie	91.00	INSTITUT QUÉBÉCOIS DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES (IQHEI)
36.04	FSG-Département de génie chimique		
36.05	FSG-Département de génie civil		
36.06	FSG-Département de génie électrique et de génie informatique		
36.07	FSG-Département de génie mécanique		
36.08	FSG-Département de géologie et de génie géologique		
36.09	FSG-Département de mathématiques et de statistique		
36.10	FSG-Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux		